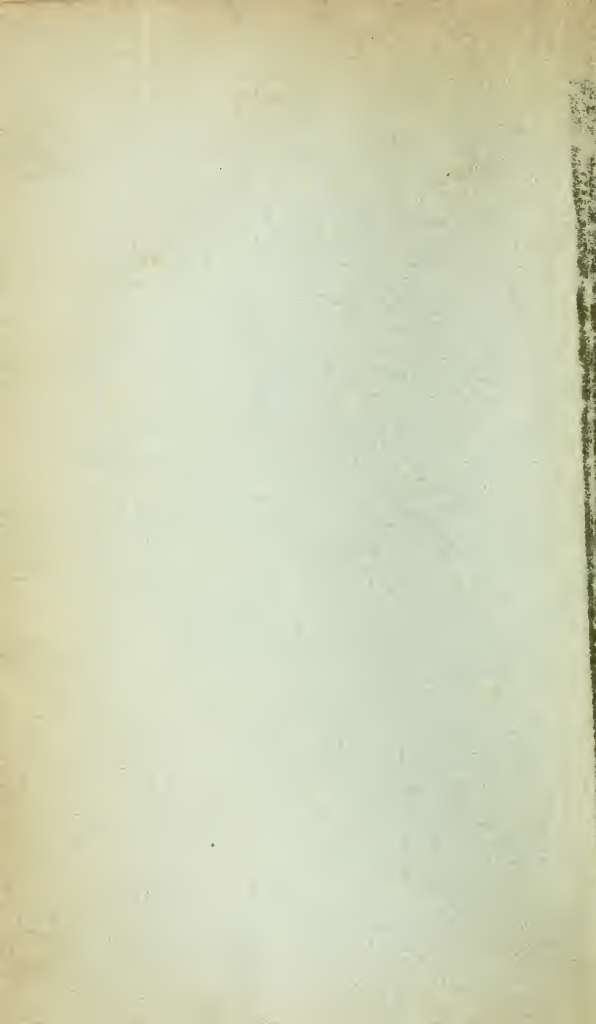






PURCHASED FOR THE
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
FROM THE
CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT
FOR
LINGUISTICS





DICIONNAIRE

WALLON-FRANÇAIS.

DICTIONNAIRE

WALLON-FRANÇAIS,

DANS LEQUEL ON TROUVE LA

CORRECTION DE NOS IDIOTISMES VICIEUX,
ET DE NOS WALLONISMES,

PAR LA

TRADUCTION, EN FRANÇAIS, DES PHRASES WALLONNES.

POUR RENDRE CET OUVRAGE ESSENTIELLEMENT UTILE, L'AUTEUR A TRAITÉ
LONGUEMENT DE LA SYNONIMIE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

PAR

L. REMACLE.

DEUXIÈME ÉDITION,

CORRIGÉE ET AUGMENTÉE DE PLUS DE 10,000 MOTS.

LIÈGE,

P.-J. COLLARDIN, IMPRIMEUR DE L'UNIVERSITÉ ET LIBRAIRE.

1839.

*Les exemplaires voulus par la loi ont été déposés.
Tout contrefacteur sera poursuivi.*

L. Remacle

PC
3046
R3
1839
v.1



PRÉFACE.



La langue française tient le premier rang parmi les langues vivantes de l'Europe. Partout elle exerce la plus heureuse influence sur la civilisation. Si l'on m'accusait d'injustice ou de prévention, je me bornerais à cette courte réponse : Citez-moi le pays où l'on ne parle pas français ? nommez-moi le peuple qui soit resté stationnaire ? Dans leurs accès de mauvais vouloir, nous entendons encore quelques Germains crier à l'engoûment : selon eux la langue française ne s'est épurée que par ses *conquêtes* ; elle manque de voix mâles et sonores ; elle ne sait exprimer les passions véhémentes. J'aime à croire que ces critiques désintéressées, sont dépouillées de toute morgue nationale : sans doute ils ont longuement médité l'efféminé Corneille, le dur et raboteux Racine, et cent autres, au milieu desquels se drape Voltaire en réunissant les défauts reprochés à tous.

Comme on va le voir, ce n'est pas sans raison que les mécontents déplorent les empiètements qu'ils condamnent.

En 1814 les rois firent un appel aux passions populaires : il fallait frapper au cœur une grande nation ; humilier le héros qui avait enchaîné la victoire et les souverains à son char. Tous les moyens paraissant légitimés par l'urgence, l'outrage fut individuellement prodigué ; la langue française proscrite ; et par supplément le mot *liberté* tomba du haut d'un trône. A quoi conduisit tant de duplicité ! L'exaltation fut d'abord à son apogée ; mais les faits ont aussi leur langage ; les esprits se calmèrent ;

et la langue française est devenue presque nationale, là même où les foudres de l'anathème avaient été lancées contre elle.

Loin de prendre aucune part à la réaction, nous autres Wallons, nous restâmes fidèles à nos sympathies : nos relations commerciales s'étaient étendues sous le régime impérial ; d'heureuses innovations s'étaient introduites dans notre enseignement ; et à cet égard, le nouveau Gouvernement qui nous fut imposé, ne se montra point persécuteur alors qu'il pouvait l'être impunément. Je n'ai pas oublié que les personnes, qui enregistraient ses actes, supposèrent qu'il voulait nous ramener insensiblement à son culte, à son langage et à sa littérature : il se peut que ces suppositions ne fussent pas entièrement gratuites : le monopole de l'instruction fut tenté plus tard ; les chefs-d'œuvre d'outre Moerdyk firent gémir nos presses ; et une grande demi douzaine de petits néophytes, proclamèrent jusque sur les toits, l'usage exclusif du langage par excellence : à cette tentative s'arrêtèrent les effets de leur beau zèle.

En ma qualité d'auteur du *Dictionnaire Wallon et Français*, je suis souvent consulté sur l'origine de notre idiome ; et l'on n'est pas satisfait des explications que je donne pour arriver à cette judicieuse conclusion : *au demeurant je n'en suis pas sûr*. Qu'on lise les gros volumes qui traitent de ces sortes de matières, et, à la forme dubitative près, on en reviendra à ma conséquence.

Si nous remontons à nos premières notions historiques, nous verrons notre petit pays divisé en plusieurs petits peuples, unis par tous les liens qui attachent l'homme à l'homme ; ce qui prouve communauté d'intérêts et de langage. L'histoire nous les représente virils, positifs, belliqueux, et doués d'une sévère franchise. S'il est vrai que les mœurs des nations se devinent par leurs langues et leurs proverbes, notre idiome aurait de grands rapports avec celui de nos pères.

Ne pouvant nous subjuguier ni par le fer ni par la corruption,

César vomit sur nous des nuées de barbares qui nous apportèrent le meurtre, le pillage et l'incendie. Il est naturel de conjecturer que beaucoup de victimes parvinrent à se soustraire à la rage de leurs bourreaux. Cette conséquence admise, ces émigrants durent échanger avec leurs hôtes, un certain nombre d'expressions... Comment, vont s'écrier les savants, auriez-vous l'intention d'insinuer qu'une contrée pauvre et circonscrite nous a légué la langue primitive des anciens Gaulois? Comprendons-nous, a-t-on exhumé, l'origine du vieux langage? Était-il commun à toutes les Gaules? Un grave historien convient, qu'à la rigueur, on ne saurait donner une solution satisfaisante à ces questions; *attendu* qu'elles lui paraissent passablement ardues. Je le crois sur parole, *attendu* que nous croupissons dans la même ignorance à l'égard des *Gaulois modernes*; cependant nous savons que vingt siècles sont à peine écoulés depuis l'abdication de leur nationalité. Tranchons la question; les peuples qui n'ont point écrit, avant de passer sous le joug, ne laissent que des souvenirs fugitifs de leur langage; et nous savons que les Gaulois avaient le bon ou le mauvais esprit de ne point écrire. Oui, notre pays n'avait que peu d'étendue, et je l'ai mentionné plus haut: sans doute ses habitants étaient pauvres, mais ils vivaient sans ambition. Nous avons été vaincus, traqués, et jamais entièrement asservis. Voilà ce que je veux faire remarquer; et j'ajoute, sans insinuation, que notre idiome se perd dans la nuit des temps; et que nous reconnaissons de mots wallons dans toutes les langues sans exception. S'il a subi l'influence d'une appauvrissante exubérance, il n'en a pas moins conservé son type distinctif. Dans quelle langue retrouve-t-on sa mâle concision? Dans aucune; et mes compatriotes le diront avec moi, nos proverbes et nos gallicismes sont inimitables (*). Si les étrangers nous comprenaient, ils seraient étonnés d'entendre nos vieillards prodiguer leurs archaïsmes à pleines mains; ils seraient plus surpris encore de l'ex-

(*) Par la plus bizarre anomalie, les éléments métaphysiques qui constituent la manière de rendre la pensée, se reconnaissent dans les idiomes du midi de la France

trême simplicité de ces tours surannés, qui parlent plus au cœur qu'à l'esprit.

Combien je regrette de m'arrêter à ces courtes inductions ; je reviendrai sur ce sujet dans un autre ouvrage : examinons les difficultés que présente la traduction de notre idiome : ce que j'en ai dit ailleurs me servira d'introduction.

« L'idiome wallon n'est pas riche en mots, mais il est riche » en acceptions et en onomatopées : nous ne balançons point de » l'affirmer, il en est peu d'aussi rapprochés de la nature.

» Chaque langage a son génie particulier ; il faut avoir assisté » à la génération des idées pour en rendre le type distinctif.

» Par la raison que notre langage a de grands rapports avec la » langue française, trop souvent nous nous exprimons par opposition » à la pensée que nous voulons rendre ; ou nous tombons dans » de contres-sens qui prêtent singulièrement au ridicule... Ne » cessons jamais de le répéter, l'analogie ne constitue point » l'identité. »

Il est incontestable que nous avons une infinité de termes qu'on ne saurait rendre sans périphrase. Chez nous le son imitatif nomme l'objet ou la chose de manière à ne s'y tromper jamais. Cependant, nous ne pouvons nous le dissimuler, nous n'échappons pas toujours aux inconvénients des traductions littérales : partout le pauvre subit les conséquences de sa position sociale : dans un autre sens, nos crépus ne sont guère mieux dotés : les *bonnes* et plus tard les valets, arrivent avec leur étrange vocabulaire, pour préluder à leur éducation. Nous avons parlé wallon avant d'entrer dans les écoles, les pensions, les collèges : nous le parlons encore quand nous pouvons

et le nôtre. M'entretenant un jour avec un littérateur Provençal, je lui parlai de notre langage avec une prévention plus consciencieuse que nationale : il m'opposa l'idiome de son pays ; traduisit un long alinéa de l'histoire romaine ; j'en fis de même en wallon ; et à notre mutuel étonnement, nous reconnûmes par l'analyse un génie commun, des ellipses et des contractions absolument homogènes dans les deux idiomes ; sans trouver une seule expression qui eut un air de famille. — Goudouli, poète, gascon, et inimitable par sa douceur et son enjouement.

échapper à l'œil du maître. Quel est l'inévitable résultat de ces habitudes ? Notre jeune intelligence s'est impressionnée de l'esprit de notre idiome ; nous calquons ; nos tours sont impropres et nous oublions que l'homogénéité de la pensée doit être la première condition du traducteur. Par la même cause notre prononciation est relativement plombée ou chuintée ; et notre aspiration trop gutturale (*). C'est aux sillons vicieux tracés dans l'organe vocal , que nous devons les reproches que nous adressent les Français (**). En m'exprimant sans métaphore , sans préparation oratoire , je dois espérer que mes bonnes intentions seront comprises : ce n'est pas par euphémisme que j'emploie le pronom collectif *nous* ; avec tous les Wallons , je sais combien ils sont pénibles les efforts que nous

(*) Voy. II.

(**) Ma préface était écrite, quand un article de la *Gazette des Tribunaux* m'a tombé sous la main. Comme Wallon et pour beaucoup d'autres raisons , je devais payer à son auteur le tribut d'éloges qu'il mérite : j'aurais souhaité qu'un autre eût pris l'initiative. Cet article , dont je donne quelques fragments comme hors d'œuvre , est intitulé : *Coup-d'œil sur la magistrature et l'éloquence judiciaire en Belgique*. Je laisse parler monsieur Mat. Laurent.

« Le malheur du BARREAU DE LIÈGE EST DE N'AVOIR NI TRADITION NI PASSÉ. *La langue est en général négligée*, la prononciation barbare est hérissée de fautes.

» *L'avocat qui ne parle pas avec pureté* offense l'oreille ; et se met dans l'impossibilité de charmer son auditoire.

» *Jusqu'à présent la Belgique n'a point eu* d'hommes vraiment éloquents ; les chambres , le barreau n'ont présenté que des orateurs disserts. La parole ravissant l'âme soulevant une assemblée , n'a pas encore retenti parmi nous. »

Le malheur du barreau. Quelle malheureuse expression !

La langue est en général négligée, la prononciation barbare est hérissée de fautes.

Mais notre critique dit, dans le même article, que les plaidoieries *ont lieu* en français ; donc la langue n'est pas *négligée* ; il fallait : *L'étude de la langue française est en général négligée*. — La prononciation barbare est hérissée de fautes. *Hérissée de fautes* ne peut se dire de l'émission matérielle des mots ; exempl : *Très-certainement le style de M. Laurent est hérissé de fautes ; mais je ne sais si sa prononciation est VICIEUSE*. Le second membre de la phrase n'est qu'une redondance barbare.

« *L'avocat qui ne parle pas avec pureté* offense l'oreille, et se met dans l'impossibilité de charmer son auditoire. »

Voici l'esprit et la lettre de cette espèce d'enthymème.

devons faire pour assouplir notre organe ; et nous exprimer correctement. Ajoutons qu'il me faudrait un volume pour mentionner les exceptions.

Quand le vice inhérent à notre idiome est trop prononcé, dans nos traductions orales, nous sommes alors bien loin de captiver l'attention des Français. Ceux-ci au contraire, nous entraînent par les prestiges d'un organe suave et flexible ; par une diction harmonieuse et élégante : mais en y regardant de près, nous devinons l'étude, la contrainte et la prétention. On comprend que je parle de ceux qui font métier et marchandise de bien parler.

Les dictionnaristes, qui ont figuré la prononciation, auraient des droits à notre reconnaissance s'ils étaient d'accord sur les signes qui représentent les voix diverses ; mais ils sont divisés en plusieurs camps ; deux mots vont expliquer une partie des causes de leur scission.

Sous les Médicis, une cour italienne abatardit la prosodie française. Le nouvel élan qu'elle imprima dut être contagieux ;

L'avocat qui ne parle pas avec pureté *offense* l'oreille de son auditoire : donc il ne peut *charmer l'oreille* de l'oreille de son auditoire. — Tout en convenant que l'oreille *offensée* n'est pas *charmée*, je vois *percer le bout de l'oreille* de monsieur Laurent. Ne pouvait-il dire sans superfétation : L'avocat qui ne parle pas avec pureté, offense l'oreille de son auditoire ?

« La parole ravissant l'âme soulevant une assemblée, n'a pas encore retenti parmi nous. »

Parole ravissant l'âme soulevant une assemblée, n'est qu'un substantif monstre, ou une enclitique francisée à la Laurent. Supposons que l'auteur ait compris l'ellipse *qui est*, alors il fallait *ravissante*, *soulevante*, ce qui eût été vraiment *charmante*. La raison en est que le participe actif devient adjectif verbal, quand un temps du verbe *être* est exprimé ou compris. A propos, notre Quintillien nous apprend que la langue française a sa *prosodie* ; qu'il reçoive en farine ce qu'il nous donne en son, elle a de *plus* sa *syntaxe*. »

Affligeante vérité ! nous ne comptons point un *seul* mandataire au niveau de sa mission ; nous n'avons point un *seul* magistrat digne de l'être ; nos avocats déshonorent le Barreau ; notre premier orateur est encore à naître. Belges ! on vous le répète chaque jour jusqu'à satiété : Vous végétez sans littérature, sans antécédent ni tradition ; vous êtes au ban de la civilisation européenne. O ! bonnes gens que nous sommes ! c'est pieds et mains liées que nous nous livrons aux sophistiqués nomades ; et nous oublions que l'Europe les répudie.

et ce fut sans succès que les conservateurs opposèrent des raisonnements à la mode. Qu'on ne me dise point que la mode en France n'est que le goût du jour ; celle-ci , par exception , sillonna son passage , et ses traces n'en sont pas entièrement effacées. Nous savons par expérience que les doctrines les plus erronnées ne manquent jamais d'apologistes , les ergoteurs trouvèrent *de choses admirables* , les orthodoxes se refusèrent à toute concession ; et cette fois la lumière ne rejaillit point du choc des opinions. Les puissances belligérantes se chamaillaient de plus belle , quand Voltaire introduisit des modifications orthographiques qui auraient dû réunir tous les partis. S'il fut suivi par la plupart des bons écrivains , les routiniers ne voulurent point en démordre : *partout* le novateur avait sacrifié la belle diphtongue *oi* (oa) , au digramme *ai* ; et le grand siècle fut pris à partie. Quel est le crime de Voltaire ? Le nom propre *François* fut distingué de son homonyme collectif (*Français*) ; mais *Bavarois* ne devint point *Bavarois* ; nous eûmes *chantais au lieu de chantoas* ; et croire ne fit craire que pour les Rétif... de la Bretonne.

Il appartenait de droit à l'Académie de réformer la prolotion vicieuse ; elle sanctionna l'orthographe oratoire. Quelle est la suite d'une décision , qui devait être sans appel ? Les dissidents crient encore au vandalisme.

Quoique les disputes , chez les classiques , n'aient jamais cessé d'être à l'ordre du jour , nous avons presque oublié les louanges exagérées , et les critiques fastidieuses dont le Dictionnaire de l'Académie avait été l'objet , quand parut l'édition de 1835. Attendu avec une impatience égale à son utilité , nous saluâmes le nouveau Messie par des acclamations générales. Ce fut à travers cette bruyante ferveur , que le Dictionnaire des dictionnaires fut jeté comme une nouvelle Pomme de Discorde ; et en dépit de son titre , qui en disait *gros* , le futur fut déclaré *pygmée* , avec complément *d'avorton* , *bâtard* , *relaps* , par anticipation. C'était un lexique sans *nom* ; rédigé sans méthode ; et ses excursions , dans le do-

maine scientifique, furent réputées crime ; mais la nuit porte conseil : les *désapprobateurs* du soir, se réveillèrent le lendemain armés d'un programme, qui en disait 28,000 fois plus gros que l'ouvrage de ce genre qui se donnait pour le plus complet. Si l'amour de la science n'avait pas aussi ses écarts, nous pourrions supposer qu'un autre amour est pour quelque chose dans la subite conversion.

Nous savons, de bonne et longue main, que Messieurs les auteurs sont tant soit peu chatouilleux ; les dictionnaristes honnis, répondirent par un feu roulant de personnalités : ce qui prouve encore, qu'on peut avoir tort avec les meilleures raisons possibles. Laisant lutter corps à corps ces formidables athlètes, je vais jeter un coup-d'œil sur les deux productions rivales.

Un savant a dit que tous les dictionnaires étaient mauvais ; ce jugement me paraît hasardé : tous seraient plus ou moins utiles, si l'alphabet, l'orthographe et l'usage, ne venaient s'interposer entre l'homme et son œuvre : au lieu de marqueter, replâtrer, c'est une réforme complète qu'il faudrait. Mais quelle puissance pourrait opérer cette révolution ? Le temps !... Ne l'espérons point, jamais l'Europe savante ne marchera sous la même bannière : toujours la voix des Baziles de la littérature, couvrira celle des réformateurs, qui poursuivent vainement une grande et noble pensée.

En augmentant son dictionnaire, d'une nombreuse nomenclature de mots, l'Académie en a rejeté qui étaient consacrés par le goût, l'usage ; légitimés par les lexicographes et la Tribune. Cette lacune me paraît d'autant plus extraordinaire, qu'elle a conservé des définitions et des phrases d'exemples, qui selon moi, ne sont pas toutes conformes au bon usage : en signalant quelques-unes de ces légères imperfections, je les regarde comme un hommage que nos académiciens ont rendu à leurs prédécesseurs.

« *Après à faire, ou être après à faire.* L'esprit se torture pour donner un sens légal à cette locution illogique, et ne trouve qu'une acception opposée à sa définition : une servante *est après à faire* ce

qu'elle fait à l'instant même : jamais le peuple *n'est après à faire* une chose exécutée ; *après* est pour lui *l'actualité*. Mais l'usage fait loi !.. L'usage qui fausse la pensée est un très-mauvais usage ; et ne doit, dans aucun cas , être celui d'une société savante que l'Europe entière a placée au pinacle de la littérature.

« NOUS NOUS ÉTIIONS *quittés à Marseille il y a deux ans, et je l'ai rencontré hier à Paris* ; NOUS NE NOUS ÉTIIONS *pas revu* ENTRE CI ET LA. — Le moindre défaut de cette phrase est d'être incorrecte.

« *Faire une blessure favorable*. — Que Dieu nous préserve de ces sortes de faveurs.

» *C'est un faire le faut* ; c'est-à-dire une chose indispensable. — J'emploierai la définition , et jamais la locution d'exemple.

» *Avoir je ne sais quoi d'entrant ; des manières entrantes*. — *Ne valait-il pas mieux de dire* : avoir quelque chose d'insinuant ; des manières insinuantes ?

Nous remarquons huit colonnes explicatives du verbe *faire*. — *Cette* exubérance laisse du vague dans l'esprit ; on ne sait où s'arrête l'extension de ce verbe : le judicieux Boiste l'explique par environ quatre-vingts infinitifs : il me semble qu'il aurait mieux *fait* d'en restreindre l'acception ; une énonciation claire et nette arrive à l'esprit sans effort , et parle à toutes les intelligences : *arranger la couverture* se comprendra par chacun : *faire la couverture* sous-entend la fabriquer. Pourquoi *faire faire* remplace-t-il presque toujours les verbes *ordonner, commander* ? Parce que l'usage est le tyran de la raison. Il est probable que je me trompe , mais *faire silence* n'est pour moi qu'un non-sens , qui ne peut s'opposer à *faire du bruit*. Je tourne et je retourne de toutes les manières ce verbe ; et je trouve constamment une action *faite* ou à *faire* : on observe le *silence* et on ne le *fait* jamais. A l'audience , l'huissier tonne ce mot en exclamation , et l'auditoire part d'un éclat de rire : c'est une injustice. Je me répète , *faire silence* est un non-sens ; c'est *faire* une action qui n'en est pas une : c'est donner la vie au néant... J'ai entendu un juge dire , avec un

peu d'humeur : *huissier, il faut faire faire silence ; et l'action fut EXÉCUTÉE.*

Les auteurs du Dictionnaire des dictionnaires devaient prendre pour guide celui de l'autorité mère ; et si nous en exceptons les coupures et les additions, ils ont rempli leur tâche.

Nous avons vu plus haut combien était élastique l'indignation des censeurs du dictionnaire anathématisé. Plus justes, ils auraient posé et donné la solution de ce problème. Le lexique du langage doit-il contenir aussi celui de la science ? Le savant et l'observateur, qui suivent les phases scientifiques du siècle, se prononceront pour la négative : nos découvertes en histoire naturelle, en physique et en chimie, nécessitent un dictionnaire exclusif qui ne traite que des termes techniques. Ajoutons occasionnellement que nous devons continuer de recourir aux langues savantes, dans l'augmentation de cette nomenclature : leurs syntaxes se prêtent mieux que la syntaxe française, aux combinaisons et à la formation de ces sortes de termes : si les dérivés font image, l'arbitraire ne serait que l'image du chaos.

Tout en convenant que les lexicographes, dont je m'occupe, ont donné prise à des critiques minutieuses ou trop sévères, je leur dois cette justice : l'orthographe des substantifs composés est en harmonie avec les règles générales ; et l'admission des temps des verbes, par ordre alphabétique, est la plus heureuse de leurs innovations. Je pourrais signaler d'autres licences qui leur donnent des titres à la reconnaissance des personnes peu studieuses. Lorsque j'entends des prétendus connaisseurs, épiloguer sur les étymologies, que ces patients écrivains ont recueillies, je me sens tenté de leur répondre : vous êtes orfèvres, nouveaux Bullets ! Qui peut ignorer tout ce que la science étymologique a de conjectural ! Quel est le plus petit de nos grimauds qui ne pourrait leur dire : Vous grécisez, vous latinisez des expressions qui sont wallonnes des pieds à la tête !

Terminons cette préface déjà trop longue, en disant quelque chose des flatteurs à tout prix.

Un article officieux, publié dans le *Journal des Débats*, en désavouant les éditions du Dictionnaire de l'Académie, postérieures à 1762, parle avec dédain de ses continuateurs. Il y a plus que de l'ingratitude dans ce langage, qui déguise mal la flatterie. Si le surprenant désaveu reste sans conséquence, la courtoisie a une plus haute portée. Est-ce que Messieurs des *Débats* ont oublié la bienveillance qui accueillit le *Dictionnaire de l'Académie*, dont l'infortuné Moutardier fut l'éditeur? D'abord vendu à vil prix, il ne tarda pas à être recherché, en le payant quatre-vingts francs. Est-ce que les mêmes ont oublié les éloges mérités que la France entière accorda aux dictionnaires de Raymond, de Landais; et notamment à celui de Boiste, que les Parques et l'Envie ont moissonné au milieu de ses nombreux et utiles travaux. A ces noms illustres je pourrais accoler une longue suite de noms respectés dans la lexicographie: cet hommage me conduirait au-delà des bornes que je dois me prescrire. Osons l'avouer, on a voulu rapetisser des hommes d'une grande réputation, pour en relever d'autres qui sont au niveau de la considération publique. L'article, dont je parle, et l'opinion d'un auteur estimé, furent un appel à la grande famille des Flagorneurs: *La charte littéraire, la bible Grammaticale*, devint le code sacramentel, la législation des législations: le Saint-Esprit était descendu tout exprès du Ciel pour illuminer l'Académie. Qu'elle rejette tous les mots revêtus de son cachet, depuis 1762, ces gens-là seront à genoux. Qu'elle augmente la synonymie absolue (*), ils diront *amen*: mais, je me plais à le croire, l'Académie dédaigne leur encens adulateur, et répudie leur vasselage. Sont-ils sans arrière-pensée, ces partisans de l'ilotisme littéraire? Que sait-on; un berger n'est-il pas devenu pape! En ajoutant que le projet de mettre le génie en tutelle n'est que le rêve d'un insensé, toutes les suppositions sont permises.

(*) J'appelle synonymie absolue, les substantifs communs qui ont deux ou plusieurs dénominations.

EXPLICATIONS PRÉLIMINAIRES ET INDISPENSABLES.

Je crois avoir le droit de le répéter : qui veut la fin veut les moyens. Du moment que mon attention fut fixée sur nos wallonnismes, nos locutions vicieuses et nos traductions à la lettre, j'en recherchai les causes; et je vis une grande partie de la classe bourgeoise s'exprimer tantôt en wallon, tantôt en français, et considérer plutôt le matériel des deux idiomes que leurs génies respectifs. Je conseille, à ceux de mes compatriotes, qui portent publiquement la parole, de ne jamais transiger avec notre idiome : les orateurs qui négligeront cet avis, n'obtiendront tout au plus que de succès d'estime. Quel remède apporter au mal ? Si, comme je le pense, l'étude des classiques est généralement négligée, une syntaxe française faussait mon but. Après mûr examen, je me décidai à formuler de nombreuses phrases d'exemples : si cette innovation n'est guère scolastique, elle n'en est que moins aride.

Que mes compatriotes me permettent de leur recommander de nouveau l'étude de la synonymie ; celui qui n'en possède pas le mécanisme, manquera de correction et d'élégance. On a osé dire qu'elle conduisait à des répétitions fastidieuses et malsonnantes ; mais on a oublié d'ajouter que le goût a ses droits, le génie ses secrets et ses licences.

Il ne pourra échapper aux personnes qui ont médité les synonymistes français, que rarement je suis d'accord avec eux, tant sur la forme que sur le fond : leur refuser de justes respects, serait une révoltante injustice : leur sacrifier ses propres inspirations serait s'abdiquer soi-même.

On ne perdra pas de vue que, dans mon dictionnaire, les mots radicaux qui suivent la définition du terme principal, ne sont mentionnés que comme auxiliaires ou corollaires du premier terme. Quand ils ont un rapport plus direct d'identité, je les classe dans la synonymie ou je les mentionne spécialement ; et il résulte de cette classification accessoire, un grand surcroît d'utilité. C'est en poursuivant la pensée d'être utile, que je m'empare de l'occasion d'habituer les Wallons aux expressions techniques et scientifiques, dont la connaissance se fait en ce moment si vivement sentir : partout leurs définitions sont peu connues du vulgaire ; nulle part elle ne font partie d'aucun idiome oral ; et cela se conçoit sans

peine ; c'est dans les cités que se rendent les savants et les artistes ; c'est dans la *bonne compagnie* que l'on parle purement , et que l'on traite des arts et des sciences.

Il n'est pas intempestif d'avertir que nous faisons des élisions lorsque la voix trouve un appui ; exemple : *Inn siteül* ; *de steül* : Une étoile ; des étoiles : la voix a trouvé un appui sur *de* , et le mot *steül* a perdu *i*. Cette disposition à élider est tellement enracinée , que j'ai dû traduire de deux manières le mot *cheval* : quand la voix ne peut s'appuyer sur le mot qui précède ce substantif , force est d'écrire *chivá* ; si elle trouve un soutien , *chivá* s'écrit *g'vá*. Tout idiome qui se prête aux élisions se plie aussi aux contractions et aux ellipses ; Dieu sait que nous n'en sommes pas avarés : j'en rapporte beaucoup dans le dictionnaire , et j'en renvoie en note.

On reconnaîtra des substantifs , des adjectifs et des verbes , que je figure d'après l'orthographe de la langue française , cependant la prononciation en est différente ; ne sait-on pas que toutes les langues manquent de signes représentatifs : je devais donc obéir , bien malgré moi , aux lois de la nécessité.

Chaque fois que les trois premières lettres d'un mot commençant par *C* , peuvent s'écrire d'après le mécanisme de l'orthographe française , ce mot figure à cette lettrine : autrement il faut chercher à *K* et à *S*.

J'ai supprimé la lettrine *J* ; cette consonne fausse notre prononciation. — Voir plus bas pour les voix *cha* , *gea* , *get* , etc.

Quoique le mot employé dans la capitale , figure , chaque fois qu'il est possible , en tête des articles , je n'en rapporte pas moins celui des autres localités ; et comme mon dictionnaire doit servir à tous les Wallons , je donne la préférence au mot qui est le moins rapproché de la configuration française ; exemple :

Hôp , s. *GALE* , maladie eutanée et contagieuse , qui se reconnaît par une éruption vésiculeuse , accompagnée d'une extrême démangeaison.

Les Liégeois disent *gal* est je renvoie à *Hôp* ; exemple :

GAL , *GALE* , — Voy. *Hôp*.

Je redouble *m* pour lui donner l'inflection mouillée ; exemple : *Mamm* , *âreg mi streimm* ? Maman aurais-je mes étrennes ? — Je redouble cette consonne par contraction et ellipse ; exemple : *G'imm rafeie d'imm fé gaie* : Je me fais une fête de me parer , etc.

Par les mêmes motifs que ci-dessus j'écris *nn* ; exemple : *Tinn reu nein* : Tu n'y vois point. — Je figure *nn* pour faire prononcer en consonne ; exemple : *f'ola l'teinn et r'la l'meinn* , Voilà la tienne et voilà la mienne (a).

Nous introduisons souvent *et* dans le discours par pléonasme ; exemple : *De bel et manîr* : Des belles et manières.

(a) On dit prononcer *n* en consonne , par opposition à *n* nasal.

Pour ne point employer d'e muet, je redouble *s* et *t*; exemple: *Tiess di houlott*; Tête de chat-huant. *T* ne figure à la fin des mots que pour donner à *e* le son semi grave; exemple: *Lochet di gret*: touffe ou boucle de cheveux.

Nous manquons de signes pour figurer ces sons: *Cha, ché, chi, cho, chu.* — *Gea, ge, gi, geo, geu*; exemple: *Chawè, gealo*, etc.; crier, jaloux, etc., ces voix se prononcent à peu près *tcha, tché*, etc. Il en est de même de *gea, get*, etc.; mais le *t* prépositif et figuratif et à peine touchés. J'aurais employé cette orthographe conventionnelle si chacun avait pu me lire, me comprendre et chercher les mots, quand ils sont à la tête des articles. Par une bizarrerie inexplicable on ne distingue aucune de ces voix dans la langue française, ni dans sa prosodie, pendant qu'on les retrouve dans les idiomes du midi et du nord; exemple:

CIVETTA,	<i>chouette</i> :	pron.	<i>tchivetta.</i>	} Mots italiens.
CIASCUNO,	<i>chacun</i> :	id.	<i>tchiascuno.</i>	
CIELO,	<i>ciel</i> :	id.	<i>tchièlo.</i>	
CIOTTOLO,	<i>caillou</i> :	id.	<i>tchisttolo.</i>	
CERTO,	<i>certain</i> :	id.	<i>tcherto.</i>	
CENARE ;	<i>souper</i> :	id.	<i>tchénare.</i>	
CIURMA,	<i>chiourme</i> :	id.	<i>tchiourma.</i>	
CIABATTINO,	<i>savetier</i> :	id.	<i>tchiabattino.</i>	

Les Polonais ont des voix semblables; mais elles sont amenées par *Z*, qui figure dans un grand nombre de mots; je n'en rapporte que deux.

ZIATY, *t.* militaire, *poste avancé*; on prononce *tchati*.

Czogozi, *quoi? pourquoi?* la première voix est *tche*. Il faut remarquer que si *z* n'est pas surmonté d'un point, la prononciation devient plus douce, et conforme à la nôtre.

Mes devanciers, dans leurs petits ouvrages wallons (a), ont orthographié sur l'orthographe de la langue française; mais sans uniformité de système: de sorte que notre idiome, déjà difficile à lire, devient souvent hiéroglyphique. Je me borne à dire à mes lecteurs: *prononcez les lettres écrites*. Ai-je besoin d'ajouter que je ne pouvais pluraliser notre idiome? Le nombre se reconnaît par la traduction.

(a) Nous avons des opéras, des chansons remplies de sel, d'esprit et d'originalité. Le voyage de Chaudfontaine a été réimprimé plusieurs fois.

DU VERBE.

Le verbe est le protégé de l'raison, il se charge de modifier nos actes, nos actions et notre manière d'être, soit qu'il prenne la forme substantive, soit qu'il revête les couleurs de l'adjectif.

Selon les grammairiens modernes, le seul verbe *être* mérite la dénomination de *verbe*; et les autres mots, désignés comme tels, n'en renferme que l'idée. — La partie du discours qui exprime une action faite ou reçue par le sujet, et qui se conjugue, est nécessairement un verbe quand l'attribut est verbal. Pour justifier de leur assertion, les grammairiens s'étaient de cette décomposition: Il aime; il chante. *Il est aimant; il est chantant.* Si cette analyse n'est pas illogique, elle est vague et ne conduit à aucun résultat satisfaisant.

Quand le verbe *être* ne comprend aucune idée d'attribut verbal, il a l'acception substantive; mais sans en avoir tous les éléments; exemple: *Mon frère est dans ce moment à Paris.* *Frère* est le substantif; le verbe *est* n'exprime que sa manière d'être et l'idée d'existence.

Le sens substantif s'affaiblit quand on conjugue *être* avec un attribut intransitif; exemple: *Je suis guéri.*

Le verbe conjugué avec *avoir*, n'en est pas moins un *verbe*; exemple: *J'ai dîné tard.* — *Nous avons travaillé ensemble.* — Enfin, dans mon opinion, conjuguer avec *être*, c'est employer la forme substantive, conjuguer avec *avoir*, c'est employer la forme adjectivique; et je crois qu'on ne devrait jamais dire absolument: *verbe substantif, verbe adjectif.*

Je me rends bon compte des verbes transitif, intransitif, unipersonnel, anomal, etc. Il n'en est pas de même du verbe *neutre* ni du verbe *passif*. Nous nommons *neutre* un verbe qui ne peut avoir de régime direct. Il suffirait, ce me semble, de l'appeler *intransitif*; car je ne trouve pas la plus légère différence grammaticale, entre *marcher* et *venir*. — *Gambader, enrager*, représentent des actions pour le moins aussi apparentes que *regarder, chérir*. — Les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms ne sont pour moi que des verbes *pronominaux*: mais en me renfermant dans mon principe, je me tiens pour dit les bonnes raisons qu'on peut m'op-

poser ; je suis moins tolérant à l'égard des prétendus verbes *passifs* : si les mots sont créés pour rendre des idées nettes et précises, le but est ici manqué : aucun verbe français n'est effectivement *passif*.

On le voit de reste, je me suis mis en opposition, d'un côté avec l'Académie, d'un autre avec les grammairiens. Pour être l'écho des autres, autant valait me taire : j'aurais sans doute mieux fait de me borner à conjuguer quelques-uns de nos verbes.

CONJUGAISONS WALLONNES

AVEC LA TRADUCTION EN REGARD (*).

Louki.

REGARDER.

INDICATIF PRÉSENT AFFIRMATIF.

<i>Gi louk,</i>	Je regarde.
<i>Ti louk.</i>	Tu regardes.
<i>I ou il louk.</i>	Il <i>ou</i> elle regarde.
<i>No loukân.</i>	Nous regardons.
<i>Vo louki.</i>	Vous regardez.
<i>I ou il louket.</i>	Ils <i>ou</i> elles regardent.

IMPARFAIT (**).

<i>Gi loukîf.</i>	Je regardais.
<i>Ti loukîf.</i>	Tu regardais.
<i>I loukîf.</i>	Il regardait.
<i>No loukein.</i>	Nous regardions.
<i>Vo louki.</i>	Vous regardiez.
<i>I loukein ou i loukivet.</i>	Ils regardaient.

PASSÉ DÉFINI (***) .

<i>Gi louka.</i>	Je regardai.
<i>Ti louka.</i>	Tu regardas.
<i>I loukâ.</i>	Il regarda.
<i>No loukein.</i>	Nous regardâmes.
<i>Vo louki.</i>	Vous regardâtes.
<i>I loukein.</i>	Ils regardèrent.

(*) Notre idiome, tout oral, varie sa prononciation jusqu'à l'infini : j'emploie celle qui est la plus générale pour conjuguer.

(**) L'ancienne classification des verbes ne représente que peu ou point d'idées : ce n'est pas de gaieté de cœur que je m'en sers.

(***) Par imperfection les uns disent *parfait*. Pour ne rien signifier les autres disent *prétérit*.

PASSÉ INDÉFINI.

<i>Gea loukt.</i>	J'ai regardé.
<i>Ta loukt.</i>	Tu as regardé.
<i>Il a loukt.</i>	Il a regardé.
<i>No-zavan loukt.</i>	Nous avons regardé.
<i>Vo-zavé loukt.</i>	Vous avez regardé.
<i>Il on loukt.</i>	Ils ont regardé.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

<i>G'eb loukt.</i>	J'eus regardé.
<i>T'ó loukt.</i>	Tu eus regardé.
<i>Il ó loukt.</i>	Il eut regardé.
<i>No-zorein loukt.</i>	Nous eûmes regardé.
<i>Vo-zoré loukt.</i>	Vous eûtes regardé.
<i>Il orein loukt.</i>	Ils eurent regardé.

PLUSQUE-PARFAIT (*).

<i>G'aveu loukt.</i>	J'avais regardé.
<i>T'aveu loukt.</i>	Tu avais regardé.
<i>Il aveu loukt.</i>	Il avait regardé.
<i>No-zavein loukt.</i>	Nous avions regardé.
<i>Vo-zavé loukt.</i>	Vous aviez regardé.
<i>Il avein loukt.</i>	Ils avaient regardé.

FUTUR AFFIRMATIF.

<i>Gi loukret.</i>	Je regarderai.
<i>Ti loukret.</i>	Tu regarderas.
<i>I loukret.</i>	Il regardera.
<i>No loukran.</i>	Nous regarderons.
<i>Vo loukré.</i>	Vous regarderez.
<i>I loukrou.</i>	Ils regarderont.

FUTUR COMPOSÉ (**).

<i>G'éaret loukt.</i>	J'aurai regardé.
<i>T'áret loukt.</i>	Tu auras regardé.
<i>Il áret loukt.</i>	Il aura regardé.
<i>No-záran loukt.</i>	Nous aurons regardé.
<i>Vo-záré loukt.</i>	Vous aurez regardé.
<i>Il áron loukt.</i>	Ils auront regardé.

(*) Il faudrait dire *Plusque-imparfait*.(**) *Futur antérieur* vaut mieux quand l exprime un temps à venir.

CONDITIONNEL PRÉSENT OU FUTUR.

<i>Gi loukret.</i>	Je regarderais.
<i>Ti loukret.</i>	Tu regarderais.
<i>I loukret.</i>	Il regarderait.
<i>No loukrein.</i>	Nous regarderions.
<i>Vo loukri.</i>	Vous regarderiez.
<i>I loukrein.</i>	Ils regarderaient.

CONDITIONNEL COMPOSÉ (*).

<i>G'áreu loukí.</i>	J'aurais <i>ou</i> j'eusse regardé.
<i>T'áreu loukí.</i>	Tu aurais <i>ou</i> tu eusses regardé.
<i>Il áreu loukí.</i>	Il aurait <i>ou</i> il eût regardé.
<i>No-zárein loukí</i>	Nous aurions <i>ou</i> nous eussions regardé.
<i>Vo-zári loukí.</i>	Vous auriez <i>ou</i> vous eussiez regardé.
<i>Il árein ou il áhein loukí.</i>	Ils auraient <i>ou</i> ils eussent regardé.

IMPÉRATIF ET LOCALEMENT OPTATIF.

<i>Louk.</i>	Regarde.
<i>Ki louk.</i>	Qu'il regarde.
<i>Loukan.</i>	Regardons.
<i>Loukí.</i>	Regardez.
<i>Ki loukess ou loukeh.</i>	Qu'ils regardent.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

<i>Ki gi louk.</i>	Que je regarde.
<i>Ki ti louk.</i>	Que tu regardes.
<i>Ki louk.</i>	Qu'il regarde.
<i>Kinn loukanss ou loukanh.</i>	Que nous regardions.
<i>Ki v'loukíss ou loukíh.</i>	Que vous regardiez.
<i>Ki loukess ou loukeh.</i>	Qu'ils regardent.

IMPARFAIT.

<i>Ki gi loukass ou loukah.</i>	Que je regardasse.
<i>Ki ti loukass ou loukah.</i>	Que tu regardasses.
<i>Ki loukass ou loukah.</i>	Qu'il regardât.
<i>Kinn loukahein.</i>	Que nous regardassions.
<i>Ki v'loukahi.</i>	Que vous regardassiez.
<i>Ki loukahein ou loukahi.</i>	Qu'ils regardassent.

(*) *Kinn* se dit par contraction pour *que nous*; et *ki v'záyss*, etc., pour *que vous ayez*, etc.

PASSÉ.

<i>Ki g'eaŋe</i> ou <i>k'geôh louki.</i>	Que j'aie regardé.
<i>Ki t'aie</i> ou <i>k'l'ôh louki.</i>	Que tu aies regardé.
<i>Kil aie</i> ou <i>kil'ôh louki.</i>	Qu'il ait regardé.
<i>Kinn zayanss</i> ou <i>kinn zohein louki.</i>	Que nous ayons regardé.
<i>Ki v'zâïss</i> ou <i>ki v'zôhi louki.</i>	Que vous ayez regardé.
<i>Kil âyess</i> ou <i>kil ôhein louki.</i>	Qu'ils aient regardé.

PLUSQUE-PARFAIT.

<i>Ki geôh louki.</i>	Que j'eusse regardé.
<i>Ki l'ôh louki.</i>	Que tu eusses regardé.
<i>Kil ôh louki.</i>	Qu'il eût regardé.
<i>Kinn-zôhein louki.</i>	Que nous eussions regardé.
<i>Ki v'zôhî louki</i>	Que vous eussiez regardé.
<i>Kil ôhein louki.</i>	Qu'ils eussent regardé.

INFINITIF PRÉSENT OU ACTIF.

<i>Louki.</i>	Regarder.
---------------	-----------

PASSÉ.

<i>Avu louki.</i>	Avoir regardé.
-------------------	----------------

PARTICIPE ACTIF.

<i>Loukan.</i>	Regardant.
----------------	------------

PARTICIPE PASSIF.

<i>Louki, loukeie.</i>	Regardé, regardée.
------------------------	--------------------

FUTUR.

<i>Divan louki.</i>	Devant regarder.
---------------------	------------------

Hoûté.

OBÉIR.

INDICATIF PRÉSENT OU AFFIRMATIF.

<i>Gi hoût:</i>	J'obéis.
<i>Ti hoût.</i>	Tu obéis.
<i>I hoût.</i>	Il obéit.
<i>No hoûtan.</i>	Nous obéissons.
<i>Vo hoûté.</i>	Vous obéissez.
<i>I hoûtet.</i>	Ils obéissent.

IMPARFAIT.

<i>Gi hoútéf.</i>	J'obéissais.
<i>Ti hoútéf.</i>	Tu obéissais.
<i>I hoútéf.</i>	Il obéissait.
<i>No hoútein.</i>	Nous obéissions.
<i>Vo hoúté.</i>	Vous obéissiez.
<i>I hoútein.</i>	Ils obéissaient.

PASSÉ DÉFINI.

<i>Gi hoúta.</i>	J'obéis.
<i>Ti hoúta.</i>	Tu obéis.
<i>I hoúta.</i>	Il obéit.
<i>No hoútein.</i>	Nous obéîmes.
<i>Vo hoúté.</i>	Vous obéîtes.
<i>I hoútein.</i>	Ils obéirent.

PASSÉ INDÉFINI.

<i>G'ea hoúté.</i>	J'ai obéi.
<i>T'a hoúté.</i>	Tu as obéi.
<i>Il a hoúté.</i>	Il a obéi.
<i>No-zavan hoúté^(*).</i>	Nous avons obéi.
<i>Vo-zaré hoúté.</i>	Vous avez obéi.
<i>Il on hoúté.</i>	Ils ont obéi.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

<i>G'éó hoúté.</i>	J'eus obéi.
<i>T'ó hoúté.</i>	Tu eusses obéi.
<i>Il ó hoúté.</i>	Il eut obéi.
<i>No-zorein hoúté.</i>	Nous eûmes obéi.
<i>Vo-zorí hoúté.</i>	Vous eûtes obéi.
<i>Il ori hoúté.</i>	Ils eurent obéi.

PLUSQUE-PARFAIT.

<i>G'aveu hoúté.</i>	J'avais obéi.
<i>T'aveu hoúté.</i>	Tu avais obéi.
<i>Il aveu hoúté.</i>	Il avait obéi.
<i>No-zaví hoúté.</i>	Nous avions obéi.
<i>Vo-zaví hoúté.</i>	Vous aviez obéi.
<i>Il avein hoúté.</i>	Ils avaient obéi.

(*) *No-zavan*, contraction de *nous avons*. — *Vo-zaré*, contraction de *vous avez*.

FUTUR AFFIRMATIF.

<i>Gi hoùtret.</i>	J'obéirai.
<i>Ti hoùtret.</i>	Tu obéiras.
<i>I hoùtret.</i>	Il obéira.
<i>No hoùtran.</i>	Nous obéirons.
<i>Vo hoùtré.</i>	Vous obéirez.
<i>I hoùtron.</i>	Ils obéiront.

FUTUR COMPOSÉ.

<i>G'éâret hoûté.</i>	J'aurai obéi.
<i>T'âret hoûté.</i>	Tu auras obéi.
<i>Il âret hoûté.</i>	Il aura obéi.
<i>No-zâran hoûté.</i>	Nous aurons obéi.
<i>Vo-zâré hoûté.</i>	Vous aurez obéi.
<i>Il âron hoûté.</i>	Ils auront obéi.

CONDITIONNEL PRÉSENT OU FUTUR.

<i>Gi hoùtret ou hoùtreu.</i>	J'obéirais.
<i>Ti hoùtret ou hoùtreu.</i>	Tu obéirais.
<i>I hoùtret ou hoùtreu.</i>	Il obéirait.
<i>No hoùtrant ou hoùtrein.</i>	Nous obéirions.
<i>Vo hoùtré.</i>	Vous obéiriez.
<i>I hoùtrein.</i>	Ils obéiraient.

CONDITIONNEL COMPOSÉ.

<i>G'éâreu ou g'êh hoûté.</i>	J'aurais ou j'eusse obéi.
<i>T'âreu ou t'êh hoûté.</i>	Tu aurais ou tu eusses obéi.
<i>Il âreu ou il êh hoûté.</i>	Il aurait ou il eût obéi.
<i>No-zârein ou no-zohein hoûté.</i>	Nous aurions ou nous eussions obéi.
<i>Vo-zâri ou vo-zêh hoûté.</i>	Vous auriez ou vous eussiez obéi.
<i>Il ârein ou il êhein hoûté.</i>	Ils auraient ou ils eussent obéi.

IMPÉRATIF.

<i>Hoùtt.</i>	Obéis.
<i>Ki hoùtt.</i>	Qu'il obéisse:
<i>Hoùtan.</i>	Obéissons.
<i>Hoûté.</i>	Obéissez.
<i>Ki hoûtess ou ki hoùteh.</i>	Qu'ils obéissent.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

<i>Kig hoútt.</i> (*)	Que j'obéisse.
<i>Ki ti hoútt.</i>	Que tu obéisses.
<i>Ki hoútt.</i>	Qu'il obéisse.
<i>Kinn hoútanss ou hoútanh.</i>	Que nous obéissions.
<i>Kiv hoútéss ou hoúteh.</i>	Que vous obéissiez.
<i>Ki hoútéss ou hoúteh.</i>	Qu'ils obéissent.

IMPARFAIT.

<i>Kig hoútass ou hoútah.</i>	Que j'obéisse.
<i>Ki ti hoútass ou hoútah.</i>	Que tu obéisses.
<i>Ki hoútáss ou hoútah.</i>	Qu'il obéît.
<i>Kinn hoútahein.</i>	Que nous obéissions.
<i>Kiv hoútahi.</i>	Que vous obéissiez.
<i>Ki hoútahein.</i>	Qu'ils obéissent.

PASSÉ.

<i>Ki géáie hoúté.</i>	Que j'aie obéi.
<i>Ki t'áie hoúté.</i>	Que tu aies obéi.
<i>Kil áie hoúté.</i>	Qu'il ait obéi.
<i>Kinn-záyanss ou áyanh hoúté.</i>	Que nous ayons obéi.
<i>Kiv' záis ou kiv' zóhí hoúté.</i>	Que vous ayez obéi.
<i>Kil áyéss ou Kil óhein hoúté.</i>	Qu'ils aient obéi.

PLUSQUE-PARFAIT.

<i>Ki g'éóh hoúté (**).</i>	Que j'eusse obéi.
<i>Ki t'óh hoúté.</i>	Que tu eusses obéi.
<i>Kil óh hoúté.</i>	Qu'il eût obéi.
<i>Kinn' zóhein hoúté.</i>	Que nous eussions obéi.
<i>Kiv' zóhí hoúté.</i>	Que vous eussiez obéi.
<i>Kil óhein hoúté.</i>	Qu'ils eussent obéi.

INFINITIF PRÉSENT OU ACTIF.

<i>Hoúté.</i>	Obéir.
---------------	--------

PASSÉ.

<i>Avu hoúté.</i>	Avoir obéi.
-------------------	-------------

(*) *Kig hoútt* : contraction de *Que j'obéisse*. — *Kiv hoútéss* ; contraction de *Que vous obéissiez*.

(**) *Ki g'éóh...* contraction de *que j'eusse*.

PARTICIPE ACTIF.

Hoûtant. Obéissant.

PARTICIPE PASSIF.

Hoûté, hoûtaie. Obéi, obéie.

FUTUR.

Divan hoûté. Devant obéir.

Diveur.

DEVOIR.

INDICATIF PRÉSENT AFFIRMATIF.

<i>Gi deu.</i>	Je dois.
<i>Ti deu.</i>	Tu dois.
<i>I deu.</i>	Il doit.
<i>No d'van (*).</i>	Nous devons.
<i>Vo d've.</i>	Vous devez.
<i>I d'vet.</i>	Ils doivent.

IMPARFAIT.

<i>Gi d'vef.</i>	Je devais.
<i>Ti d'vef.</i>	Tu devais.
<i>I d'vef.</i>	Il devait.
<i>No d'vein.</i>	Nous devions.
<i>Vo d'vi.</i>	Vous deviez.
<i>I d'vein.</i>	Ils devaient.

PASSÉ DÉFINI (**).

<i>Gi d'va.</i>	Je dus. (***)
<i>Ti d'va.</i>	Tu dus.
<i>I d'va.</i>	Il dut.
<i>No d'vein.</i>	Nous dûmes.
<i>Vo d'vi ou d'va.</i>	Vous dûtes.
<i>I d'vein.</i>	Ils durent.

(*) *No d'van*: par ellision, pour *nous devons*. Je ne parlerai plus des ellisions ni des contractions, on les reconnaîtra en regard.

(**) Les Wallons emploient souvent une périphrase au pluriel de ce temps; exemple: *no fourain oblige*, etc.

(***) On écrit souvent *je dûs*, etc. C'est une double faute qui fait d'une brève une longue sans motif. Où en serions-nous, s'il fallait distinguer les homonymes par l'accentuation?

PASSÉ INDÉFINI.

<i>G'ca d'vou.</i>	J'ai dû.
<i>T'a d'vou.</i>	Tu as dû.
<i>Il a d'vou.</i>	Il a dû.
<i>No-zavan d'vou.</i>	Nous avons dû.
<i>Vo-zavé d'vou.</i>	Vous avez dû.
<i>Il on d'vou.</i>	Ils ont dû.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Ce temps n'est guère employé par les Wallons : il est conjugué au verbe *Louki*.

PLUSQUE-PARFAIT.

<i>G'aveu d'vou.</i>	J'avais dû.
<i>T'aveu d'vou.</i>	Tu avais dû.
<i>Il aveu d'vou.</i>	Il avait dû.
<i>No-zavein d'vou.</i>	Nous avions dû.
<i>Vo-zavé d'vou.</i>	Vous aviez dû.
<i>Il avein d'vou.</i>	Ils avaient dû.

FUTUR AFFIRMATIF.

<i>Gi d'vret.</i>	Je devrai.
<i>Ti d'vret.</i>	Tu devras.
<i>I d'vret.</i>	Il devra.
<i>No d'vran.</i>	Nous devrons.
<i>Vo d'vré.</i>	Vous devrez.
<i>I d'vron.</i>	Ils devront.

FUTUR COMPOSÉ.

<i>G'éâret d'vou.</i>	J'aurai dû.
<i>T'âret d'vou.</i>	Tu auras dû.
<i>Il âret d'vou.</i>	Il aura dû.
<i>No-zâran d'vous.</i>	Nous aurons dû.
<i>Vo-zâré d'vous.</i>	Vous aurez dû.
<i>Il âron d'vou.</i>	Ils auront dû.

CONDITIONNEL PRÉSENT OU FUTUR.

<i>Gi d'vret.</i>	Je devrais.
<i>Ti d'vret.</i>	Tu devrais.
<i>I d'vret.</i>	Il devrait.
<i>No d'vran.</i>	Nous devrions.
<i>Vo d'vré.</i>	Vous devriez.
<i>I d'vron.</i>	Ils devraient.

CONDITIONNEL COMPOSÉ.

<i>G'éareu</i> ou <i>g'éoh dirou.</i>	J'aurais ou j'eusse dû.
<i>T'áren</i> ou <i>t'óh dirou.</i>	Tu aurais ou tu eusses dû.
<i>Il áreu</i> ou <i>il óh dirou.</i>	Il aurait ou il eût dû.
<i>No-zárein</i> ou <i>n'zóhein d'vou.</i>	Nous aurions ou nous eussions dû.
<i>Vo-zári</i> ou <i>v'zóhi d'vou.</i>	Vous auriez ou vous eussiez dû.
<i>Il árein</i> ou <i>il óhi d'vou.</i>	Ils auraient ou ils eussent dû.

IMPÉRATIF.

<i>Deu.</i>	Dois.
<i>Ki deuh</i> ou <i>deuss.</i>	Qu'il doive.
<i>Divan.</i>	Devons.
<i>Divé.</i>	Devez.
<i>Ki deuh</i> ou <i>deuss.</i>	Qu'ils doivent.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

<i>Ki gi deuh</i> ou <i>d'reuss.</i>	Que je doive.
<i>Ki ti d'reuh</i> ou <i>d'reuss.</i>	Que tu doives.
<i>Ki deuh</i> ou <i>d'reuss.</i>	Qu'il doive.
<i>Ki no d'ranh</i> ou <i>d'rauss.</i>	Que nous devions.
<i>Ki vo d'veh</i> ou <i>d'véss.</i>	Que vous deviez.
<i>Ki d'veh</i> ou <i>d'véss.</i>	Qu'ils doivent.

IMPARFAIT.

<i>Ki gi d'vah</i> ou <i>d'rass.</i>	Que je dusse.
<i>Ki ti d'vah</i> ou <i>d'rass.</i>	Que tu dusses.
<i>Ki d'vah</i> ou <i>d'rass.</i>	Qu'il dût.
<i>Kinn dirahin</i> ou <i>d'rahi.</i>	Que nous dussions.
<i>Kiv dirahi.</i>	Que vous dussiez.
<i>Ki d'vahein.</i>	Qu'ils dussent.

PASSÉ.

<i>Ki g'éáie dirou.</i>	Que j'aie dû.
<i>Ki t'áie dirou.</i>	Que tu aies dû.
<i>K'il áie dirou.</i>	Qu'il ait dû.
<i>Kinn-zayanh</i> ou <i>ayanss dirou.</i>	Que nous ayons dû.
<i>Kiv áih</i> ou <i>áíss dirou.</i>	Que vous ayez dû.
<i>Kil áyeh</i> ou <i>áyess dirou.</i>	Qu'ils aient dû.

PLUSQUE-PARFAIT.

<i>Ki g'éóh dirou.</i>	Que j'eusse dû.
<i>Ki t'óh dirou.</i>	Que tu eusses dû.
<i>Kil óh dirou.</i>	Qu'il eût dû.
<i>Kinn-zóhein d'vou.</i>	Que nous eussions dû.
<i>Ki v'zóhi d'vou.</i>	Que vous eussiez dû.
<i>Kil óhein d'vou.</i>	Qu'ils eussent dû.

INFINITIF PRÉSENT OU ACTIF.

Direur.

Devoir.

PASSÉ.

Avu d'rou.

Avoir dû.

PARTICIPE ACTIF.

Divan.

Devant.

PARTICIPE PASSIF.

Dirou d'rou.

Du, duc.

FUTUR (*).

Diran d'reur.

Devant devoir.

Kidúr.

CONDUIRE.

INDICATIF PRÉSENT AFFIRMATIF.

Gi k'dú.

Je conduis.

Ti k'dú.

Tu conduis.

I k'dú.

Il conduit.

No k'dúhan.

Nous conduisons.

Vo k'dúhé.

Vous conduisez.

I k'dúhet.

Ils conduisent.

IMPARFAIT.

Gi k'dúhéf.

Je conduisais.

Ti k'dúhéf.

Tu conduisais.

I k'dúhéf.

Il conduisait.

No k'dúheïn.

Nous conduisions.

Vo k'dúhi.

Vous conduisiez.

I k'dúheïn.

Ils conduisaient.

PASSÉ DÉFINI.

Gi k'dúha.

Je conduisis.

Ti k'dúha.

Tu conduisis.

I k'dúha.

Il conduisit.

No k'dúheïn.

Nous conduisîmes.

Vo k'dúhi.

Vous conduisîtes.

I k'dúheïn.

Ils conduisirent.

(*) Ce futur ne signifie que l'empire de la routine.

PASSÉ INDÉFINI.

<i>G'ea k'dú.</i>	J'ai conduit.
<i>T'a k'dú.</i>	Tu as conduit.
<i>Il a k'dú.</i>	Il a conduit.
<i>No-zaran k'dú.</i>	Nous avons conduit.
<i>Vo-zaré k'dú.</i>	Vous avez conduit.
<i>Il on k'dú.</i>	Ils ont conduit.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

<i>G'cô k'dú.</i>	J'eus conduit.
<i>T'ô k'dú.</i>	Tu eus conduit.
<i>Il ô k'dú.</i>	Il eut conduit.
<i>No-zôreïn k'dú.</i>	Nous eûmes conduit.
<i>Vo-zôri k'dú.</i>	Vous eûtes conduit.
<i>Il ôreïn k'dú.</i>	Ils eurent conduit.

PLUSQUE-PARFAIT.

<i>G'eaveu k'dú.</i>	J'avais conduit.
<i>T'aveu k'dú.</i>	Tu avais conduit.
<i>Il aveu k'dú.</i>	Il avait conduit.
<i>No-zaveïn ou no-zarí k'dú.</i>	Nous avions conduit.
<i>Vo-zarí k'dú.</i>	Vous aviez conduit.
<i>Il aveïn k'dú.</i>	Ils avaient conduit.

FUTUR AFFIRMATIF.

<i>Gi k'dúret.</i>	Je conduirai.
<i>Ti k'dúret.</i>	Tu conduiras.
<i>I k'dúret.</i>	Il conduira.
<i>No k'dúran.</i>	Nous conduirons.
<i>Vo k'dúré.</i>	Vous conduirez.
<i>I k'dúron.</i>	Ils conduiront.

FUTUR COMPOSÉ.

<i>G'éáret k'dú.</i>	J'aurai conduit.
<i>T'áret k'dú.</i>	Tu auras conduit.
<i>Il áret k'dú.</i>	Il aura conduit.
<i>No-záran k'dú.</i>	Nous aurons conduit.
<i>Vo-záré k'dú.</i>	Vous aurez conduit.
<i>Il áron k'dú.</i>	Ils auront conduit.

CONDITIONNEL PRÉSENT OU FUTUR.

<i>G'ik dúret.</i>	Je conduirais.
<i>Tik dúret.</i>	Tu conduirais.
<i>Ik dúret.</i>	Il conduirait.
<i>Nok dúreïn.</i>	Nous conduirions.
<i>Vok dúri.</i>	Vous conduiriez.
<i>Ik dúreïn.</i>	Ils conduiraient.

CONDITIONNEL COMPOSÉ

<i>G'éareu ou g'éoh kídú.</i>	J'aurais ou j'eusse conduit.
<i>T'árru ou t'óh kídú.</i>	Tu aurais ou tu eusses conduit.
<i>Il áreu ou il óh kídú.</i>	Il aurait ou il eût conduit.
<i>No zárein ou n'zóhein k'dú.</i>	Nous aurions ou nous eussions conduit.
<i>Vo-zári ou v'zóhi k'dú.</i>	Vous auriez ou vous eussiez conduit.
<i>Il árein ou il óhi k'dú.</i>	Ils auraient ou ils eussent conduit.

IMPÉRATIF.

<i>Kídú.</i>	Conduis.
<i>Kík dúh.</i>	Qu'il conduise.
<i>Kídúhan.</i>	Conduisons.
<i>Kídúhé.</i>	Conduisez.
<i>Kík d'úh.</i>	Qu'ils conduisent.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

<i>Ki gik d'úh.</i>	Que je conduise.
<i>Ki tik d'úh.</i>	Que tu conduises.
<i>Kík d'úh.</i>	Qu'il conduise.
<i>Ki nok dúhanss ou k'dúhanh.</i>	Que nous conduisions.
<i>Ki vok dúhéss ou k'dúheh.</i>	Que vous conduisiez.
<i>Kík dúhéss ou k'dúheh.</i>	Qu'ils conduisent.

IMPARFAIT.

<i>Ki gi dúhass ou k'dúhah.</i>	Que je conduisisse.
<i>Ki tik dúhass ou k'dúhah.</i>	Que tu conduisisses.
<i>Kík dúhass ou k'dúhah.</i>	Qu'il conduisît.
<i>Ki nok dúhahi ou k'dúhahein.</i>	Que nous conduisissions.
<i>Ki vok dúhahi.</i>	Que vous conduisissiez.
<i>Kík dúhahi ou k'dúhahein.</i>	Qu'ils conduisissent.

PASSÉ.

<i>Ki g'éáie kídú.</i>	Que j'aie conduit.
<i>Ki t'áie kídú.</i>	Que tu aies conduit.
<i>Kil áie kídú.</i>	Qu'il ait conduit.
<i>Kinn-záyanss ou ayanh kídú.</i>	Que nous ayons conduit.
<i>Kiv-záüss ou áih kídú.</i>	Que vous ayez conduit.
<i>K'il áyess ou áyeh kídú.</i>	Qu'ils aient conduit.

PLUSQUE-PARFAIT.

<i>Ki g'eôh kidû.</i>	Que j'eusse conduit.
<i>Ki t'ôh kidû.</i>	Que tu eusses conduit.
<i>K'il ôh kidû.</i>	Qu'il eût conduit.
<i>Kinn-zôhî ou ôhein k'dû.</i>	Que nous eussions conduit.
<i>Kiv-zôhî k'dû.</i>	Que vous eussiez conduit.
<i>K'il ôhî ou ôhein k'dû.</i>	Qu'ils eussent conduit.

INFINITIF PRÉSENT OU ACTIF.

<i>Kidûr.</i>	Conduire.
---------------	-----------

PASSÉ.

<i>Avu k'dû.</i>	Avoir conduit.
------------------	----------------

PARTICIPE ACTIF.

<i>Kidûhan.</i>	Conduisant.
-----------------	-------------

PARTICIPE PASSIF.

<i>Kidû, kidûhow.</i>	Conduit, conduite.
-----------------------	--------------------

FUTUR.

<i>Avu k'dû.</i>	Avoir conduit.
------------------	----------------

CONJUGAISONS

AVEC LE PRONOM PERSONNEL (*Si*).*Si magrii.*

SE DÉPITER.

INDICATIF PRÉSENT OU AFFIRMATIF.

<i>G'imm mágrië, ou mágryaie.</i>	Je me dépîte.
<i>No no mágryan.</i>	Nous nous dépitons.

IMPARFAIT.

<i>G'imm mágriif ou mágriëf.</i>	Je me dépitais.
<i>No no mágrii ou mágryen.</i>	Nous nous dépitons.

PASSÉ DÉFINI.

G'imm' mágrya. Je me dépitais.
No no mágrii. Nous nous dépitâmes.

PASSÉ INDÉFINI.

Gi m'a mágrii. Je me suis dépité.
Nonn-zavan mágrii. Nous nous sommes dépités.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Gi m'òh mágrii. Je me fus dépité.
Nonn-zòrein, òrí ou òhein mágrii. Nous nous fûmes dépités.

FUTUR SIMPLE.

G'imm mágriret. Je me dépitèrai.
No no mágriyan. Nous nous dépitèrons.

FUTUR COMPOSÉ.

Gi m'áreu mágrii. Je me serai dépité.
Nonn-záran mágrii. Nous nous serons dépité.

CONDITIONNEL PRÉSENT OU FUTUR.

G'imm mágrireu. Je me dépitèrais.
No no mágriíri ou mágrirein. Nous nous dépitèrions.

CONDITIONNEL COMPOSÉ.

Gi m'áreu mágrii. Je me serais ou je me fusse dépité.
Nonn-zárein ou òhí mágrii. Nous nous serions ou nous fussions dépités.

IMPÉRATIF.

Mágreie ou mágrie-tu. Dépíte - toi.
Mágyran-no. Dépitons - nous.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Kí g'imm mágrie ou mágryah. Que je me dépitè.
Kí no no mágryanss ou mágryanh. Que nous nous dépitèions.

IMPARFAIT.

Kí g'imm mágryass ou mágryah. Que je me dépitasse.
Kí no no mágryahí ou mágryahcin. Que nous nous dépitassions.

PASSÉ.

K'ig m'áie ou *k'g'imm seúie mágrii.* Que je me sois dépité.
Ki no no-zayanss ou *seuyanss* *magrii.* Que nous nous soyons dépités.

PLUSQUE-PARFAIT.

K'ig m'óh ou *k'g'imm fouh mágrii.* Que je me fusse dépités.
Ki nónn-zóhi ou *óhein mágrii.* Que nous nous fussions dépités.

INFINITIF PRÉSENT ACTIF.

Si mágrii. Se dépiter.

PASSÉ.

S'avu ou *s'aveur mágrii.* S'être dépité, ée.

PARTICIPE ACTIF.

Si mágryan. Se dépitant.

PARTICIPE PASSIF.

Mágrii, mágryeie. Dépité, dépitée.

FUTUR.

Divan s' mágrii. Devant se dépiter.

Si rafii (*).

SE RÉJOURIR.

INDICATIF PRÉSENT AFFIRMATIF.

Gimm rafeie. Je me réjouis.
No no rafyan. Nous nous réjouissons.

(*) Ce verbe, ou si l'on veut cette locution verbale, elliptique, s'emploie quelquefois en interjection : l'organe l'imprime de ses acceptions relatives ; et nuance jusqu'à ses distinctions. Par *g'imm rafeie*, etc., nous exprimons toutes les modifications du contentement, du plaisir, et de l'idéale félicité : il suffit d'un bien-être futur pour l'amener ou l'arracher au sentiment vif, impérieux qui nous domine. Dans certaines acceptions les étrangers devraient traduire par une longue phrase, qui ôterait à l'expression sa justesse, son énergie et son originalité. Mais notre *g'imm rafeie* a donc un pouvoir magique ! Il a mieux que cela ; c'est la nature seule qui parle. A force de l'entendre répéter, l'enfant le redit ; et bientôt il attache une idée à ce verbe : on est si heureux quand on *s'rafeie* !

Notre manière de conjuguer étant à peu près arbitraire, j'ai glissé légèrement sur les verbes que je conjugue. J'ai figuré différemment nos mots contractés, pour habituer les lecteurs à notre langage oral.

IMPARFAIT.

<i>G'imm rafif.</i>	Je me réjouissais.
<i>No no rafii ou rafyen.</i>	Nous nous réjouissions.

PASSÉ INDÉFINI.

<i>Gi m'a rafii.</i>	Je me réjouis.
<i>Nonn-zavan rafii.</i>	Nous nous réjouîmes.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

<i>Gi m'ôh rafii.</i>	Je me fus réjoui.
<i>Nonn-zâreïn rafii.</i>	Nous nous fûmes réjouis.

FUTUR SIMPLE.

<i>G'imm rafiret.</i>	Je me réjouirai.
<i>No no rafiran.</i>	Nous nous réjouirons.

FUTUR COMPOSÉ.

<i>Gi m'âret rafii.</i>	Je me serai réjoui.
<i>Nonn-zâran rafii.</i>	Nous nous serons réjouis.

CONDITIONNEL PRÉSENT OU FUTUR.

<i>G'imm rafiret.</i>	Je me réjouirais.
<i>No no rafiri ou rafireïn.</i>	Nous nous réjouirions.

CONDITIONNEL COMPOSÉ.

<i>Gi m'âreu ou g'imm foh rafii.</i>	Je me serais <i>ou</i> je me fusse réjoui.
<i>Nonn-zôreïn ou no no foureïn rafii.</i>	Nous nous serions <i>ou</i> nous nous fussions réjouis.

IMPÉRATIF.

<i>Rafie ou rafeic-tu.</i>	Réjouis-toi.
<i>Rafyan no.</i>	Réjouissons-nous.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

<i>Ki g'imm rafeic.</i>	Que je me réjouisse.
<i>Ki no no rafianss ou rafyanh.</i>	Que nous nous réjouissions.

IMPARFAIT.

<i>Ki g'imm rafyass.</i>	Que je me réjouisse.
<i>Ki no no rafyahé ou rafyahein.</i>	Que nous nous réjouissions.

PASSÉ.

Kig m'áie rafii. Que je me sois réjoui.
Ki nonn-záyanss ou áyanh rafii. Que nous nous soyons réjouis.

PLUSQUE-PARFAIT.

Kig m'ól ou ky'imm fouh rafii. Que je me fusse réjoui.
Ki no no-zóhí ou óhein rafii. Que nous nous fussions réjouis.

INFINITIF PRÉSENT ACTIF.

S'rafii. Se réjouir.

PASSÉ.

S'avu ou s'aveur rafii. S'être réjoui, ie.

PARTICIPE ACTIF.

Si rafyan. Se réjouissant.

PARTICIPE PASSIF.

Rafii, raficie. Réjoui, réjouie.

FUTUR.

Divan s'rafii. Devant se réjouir.

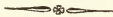
TABLE DES ABRÉVIATIONS (*)



<p><i>abs.</i> . . . absolu, absolument. <i>abus.</i> . . . abusivement. <i>accep. part.</i> acception particulière. <i>adj.</i> . . . adjectif, adjectivement. <i>adv.</i> . . . adverbe, adverbialement. <i>agric.</i> . . . agriculture. <i>alch.</i> . . . alchimie. <i>anal.</i> . . . analogie. <i>anat.</i> . . . anatomie. <i>anc.</i> . . . ancien, ancienne. <i>ant.</i> . . . antiquité. <i>anim.</i> . . . animal. <i>ard.</i> . . . ardoisier. <i>art.</i> . . . artificier. <i>art.</i> . . . artillerie. <i>astrol. jud.</i> astrologie judiciaire. <i>auxilli.</i> . . . auxiliaire. <i>banq.</i> . . . banquier, banque. <i>barb.</i> . . . barbare, barbarisme. <i>bij.</i> . . . bijoutier, bijouterie. <i>blanch.</i> . . . blanchisseuse. <i>bouch.</i> . . . boucher, boucherie. <i>boul.</i> . . . boulanger, boulangerie. <i>bour.</i> . . . bourrelier. <i>bota.</i> . . . botanique. <i>boy.</i> . . . boyaudier. <i>brass.</i> . . . brasseur, brasserie. <i>brig.</i> . . . briquetier, briquerie. <i>buch.</i> . . . bucheron. <i>burl.</i> . . . burlesque. <i>can.</i> . . . canon, canonique. <i>card.</i> . . . cardeur, cardeuse. <i>car.</i> . . . carrière. <i>carr.</i> . . . carrosse, carrossier. <i>catho.</i> . . . catholique. <i>cham.</i> . . . chamoiseur, chamoiserie. <i>chand.</i> . . . chandelier. <i>chap.</i> . . . chapelier, chapelerie. <i>char.</i> . . . charron, charronnage. <i>chau.</i> . . . chaudronnerie. <i>chim.</i> . . . chimie. <i>chir.</i> . . . chirurgien, chirurgie. <i>chron.</i> . . . chronologie.</p>	<p><i>civ.</i> . . . civil. <i>clou.</i> . . . cloutier. <i>coll.</i> . . . collectif, collectivement. <i>comm.</i> . . . commerce. <i>comp.</i> . . . comparaison. <i>conj.</i> . . . conjonction. <i>cord.</i> . . . cordier. <i>cordon.</i> . . . cordonnerie. <i>corr.</i> . . . corroyeur. <i>coul.</i> . . . coutelier, coutellerie. <i>coutu.</i> . . . coutume. <i>crim.</i> . . . criminel. <i>crit.</i> . . . critique. <i>déf.</i> . . . défini. <i>dess.</i> . . . dessein. <i>dévo.</i> . . . dévotion. <i>dict.</i> . . . dictionnaire, dictionnariste. <i>diminu.</i> . . . diminutif. <i>drama.</i> . . . dramatique. <i>drap.</i> . . . drapier, draperie. <i>dro.</i> . . . droit. <i>ébén.</i> . . . ébéniste, ébénisterie. <i>ecclés.</i> . . . ecclésiastique. <i>écono.</i> . . . économie. <i>ellipt.</i> . . . elleptique. <i>épic.</i> . . . épicier. <i>éping.</i> . . . épinglier. <i>équit.</i> . . . équitation. <i>escr.</i> . . . escrime. <i>évent.</i> . . . éventailiste. <i>exag.</i> . . . exagération. <i>exemp.</i> . . . exemple. <i>expr.</i> . . . expression. <i>exten.</i> . . . extension. <i>fabr.</i> . . . fabrique. <i>fam.</i> . . . familier, familière. <i>fauc.</i> . . . fauconnerie. <i>fém.</i> . . . féminin. <i>ferbl.</i> . . . ferblantier. <i>fig.</i> . . . figure, figuré, figurément. <i>fil.</i> . . . fileur, filerie. <i>fin.</i> . . . financier, finance. <i>fond.</i> . . . fondeur, fonderie.</p>
---	---

(*) Les mots wallons sont écrits en toutes lettres.

<i>for.</i> forge.	<i>néol.</i> . . . néologie , néologisme.
<i>fort.</i> . . . fortification.	<i>pal.</i> palais.
<i>fourb.</i> . . fourbisseur.	<i>part.</i> . . . particulièrement.
<i>franç.</i> . . français, française.	<i>pass.</i> . . . passementier, passementerie.
<i>fut.</i> futur.	<i>peint.</i> . . . peinture.
<i>gant.</i> . . . ganterie.	<i>pers.</i> . . . personnel, personnelle.
<i>gram.</i> . . . grammaire.	<i>phar.</i> . . . pharmacie.
<i>hist.</i> . . . histoire.	<i>phil.</i> . . . philosophie.
<i>horl.</i> . . . horlogerie.	<i>phy.</i> . . . physique.
<i>hort.</i> . . . horticulture.	<i>plai.</i> . . . plaisant, plaisamment.
<i>houil.</i> . . houilleur, houillère.	<i>poét.</i> . . . poétique, poétiquement.
<i>hyd.</i> hydraulique.	<i>pop.</i> . . . populaire, populairement.
<i>imp.</i> imprimerie.	<i>prat.</i> . . . pratique.
<i>impr.</i> . . . improprement.	<i>prép.</i> . . . préposition.
<i>ind.</i> indéfini.	<i>procéd.</i> . . procédure.
<i>inf.</i> infinitif.	<i>pro.</i> pronom.
<i>interj.</i> . . interjection.	<i>pron.</i> . . . prononcez.
<i>inv.</i> invariable.	<i>prov.</i> . . . proverbe, proverbiallement.
<i>inu.</i> inusité.	<i>quinc.</i> . . quincailleerie.
<i>ironiq.</i> . . ironique, ironiquement.	<i>relig.</i> . . . religion.
<i>irr.</i> irrégulier.	<i>rhét.</i> . . . rhétorique.
<i>jard.</i> . . . jardinage.	<i>rur.</i> rural, rurale.
<i>jurisp.</i> . . jurisprudence.	<i>sal.</i> saline.
<i>lapid.</i> . . . lapidaire.	<i>sci.</i> science.
<i>lat.</i> latin.	<i>sculp.</i> . . sculpteur.
<i>libr.</i> . . . libraire, librairie.	<i>sell.</i> sellerie.
<i>litt.</i> littérature.	<i>serr.</i> . . . serrurerie.
<i>loc.</i> locution.	<i>sub.</i> ou s. substantif, substantive- ment.
<i>log.</i> logique.	<i>t.</i> terme.
<i>m. franç. wal.</i> mot français wallonnisé.	<i>tabl.</i> tabletier, tabletterie.
<i>m. wal. franc.</i> mot wallon francisé.	<i>teint.</i> . . . teinturier, teinturerie.
<i>maç.</i> maçon, maçonnerie.	<i>théol.</i> . . . théologie.
<i>mach.</i> . . . machiniste, machine.	<i>tir.</i> tireur d'or.
<i>manuf.</i> . . manufacture.	<i>triv.</i> trivial, triviale.
<i>maréchal.</i> maréchalerie.	<i>us.</i> usité.
<i>mar.</i> marine.	<i>v.</i> verbe.
<i>mécan.</i> . . . mécanique.	<i>vann.</i> . . . vannerie,
<i>méd.</i> médecine.	<i>verr.</i> . . . verrerie.
<i>men.</i> menuisier, menuiserie.	<i>vi. m. franç</i> vieux mot français.
<i>mil.</i> militaire.	<i>vi. m. wal.</i> vieux mot wallon.
<i>minér.</i> . . minéralogie.	<i>voy.</i> voyez.
<i>mir.</i> miroitier, miroiterie.	<i>wal.</i> wallon.
<i>monn.</i> . . . monnaie.	<i>wall.</i> . . . wallonisme,
<i>mus.</i> musique.	
<i>myth.</i> . . . mythologie.	



DICTIONNAIRE

WALLON-FRANÇAIS.

A

A Liège, et dans plusieurs lieux environnants, notre préposition à n'a pas un son uniforme; mais ses variations ne sont pas sensibles. Dans beaucoup d'endroits son émission diffère peu de la prononciation française. Les Liégeois prononcent à comme s'il était suivi d'un petit *u*; ou couronné de l'accent circonflexe. Après mûr examen, j'ai trouvé un son intermédiaire entre *â* et *au*; et je me suis décidé pour la première orthographe: son inflexion a quelque chose d'euphonique dans les villages habités par les houilleurs et les hotteuses. — Voy. *Armá, Koufád.*

A, s. m. invariable. Si nous en exceptons les Ethiopiens, *a* est la première lettre des alphabets chez toutes nations.

A capitale, ou grande lettre, commence les phrases, les noms propres; et représente une infinité de mots, comme lettre abrégative ou typique. On dit grande lettre par opposition à petite lettre; et majuscule par opposition à minuscule.

Diverses prononciations de A.

A bref: place, race, tabatière.—

Plus bref: faisant, bienfaisant, ces mots se prononcent: fesant, bienfesant; je les écris avec l'orthographe figurative.

A soutenu: baser, hasarder, gravité. Plusieurs prosodistes, qui voyaient tout en long et en large, ont encapuchonné ces *á*: *báser*, etc., *patois normand*. Dans *malade*, le premier *a* est bref; le second soutenu; dans *maladresse* les *a* sont brefs, *a* dans *cale* est soutenu; le second *a* dans *adage* est plus soutenu encore.

Sans rejeter la puissance de l'usage, j'ai remarqué que le heurt d'une consonne forte sur une voyelle, suivie d'une consonne faible, en fait prolonger le son; et notamment quand ce choc tombe sur *a*.

A préposition, prend l'accent grave, par distinction grammaticale. — *a* troisième personne du singulier au présent de l'indicatif de l'auxiliaire *avoir*. — Je ne trouve aucune distinction prosodique entre *à* et *a*: *Aller à Bruxelles*; *il a voyagé*.

A circonflexe a deux inflexions; elles méritent d'être remarquées: *bátir*, *báton*, se prononcent avec

l'ascendance et la dépression figurée par l'accent : *âme, blâme* ont la voix latérale; c'est-à-dire, simplement prolongée.

À, A, la prononciation a, a, varie; on écrit *Aaron* et l'on prononce *áron*.

Jadis on écrivait *aage*; et l'on prononçait *áge*. — Les Idolâtres faisaient des sacrifices à *Balaam*. Les alchimistes nommaient le plomb *aabam*: il faut prononcer, *bala-amm, a-abamm*.

Àé, a deux syllabes : *aérien, aé-rien*. *Æ*, l'*æsale* est un insecte coléoptère. — *ærugineux*: prononcez *ézal, érugineux*.

Ã, dissyllabe, vin d'*ã*: *a-i*. — Il en est de même de *Saül*: *Sa-ul*. Les syllabes se reconnaissent facilement, quand les voyelles sont accentuées.

Ao, a deux voix : *aorte, aouter, aouteron*: *a-orte, a-outer, a-outeron*: cependant *avút* se dit *oué* et jamais *a-oué*.

À, n'a point de son dans ces mots: *aoriste, Sáone, taon*: *oriste, sône, ton*.

La rencontre de a, à n'est guère amie de l'oreille; il a à choisir.

A à suivi d'une voix nasale est insupportable: il y a à *Amsterdam* de beaux cabinets de tableaux.

Modifications amenées dans le discours par la préposition à.

Pour indiquer la manière d'être et d'agir: *Se mettre à l'aise et n'en faire qu'à sa tête; n'est pas se mettre à la gêne, ni se gêner.*

Pour le terme ou le but: Je n'ajourne mon voyage qu'à huitaine; je ferai quelque séjour à Liège, avant de me fixer à Gand.

Marque la distance et l'intervalle: De Verviers à Mons on compte trente lieues de pays. — Il change d'avis d'un moment à l'autre, comme un musicien va de l'aigu au grave, et du grave à l'aigu.

Indique, relation, rapport, égalité: La différence du singe à certains individus, n'est pas grande. — De prêteur à fripon, il n'y a que la main. — Traiter de Turc à Maure, de puissance à puissance.

Fait reconnaître la forme et l'usage: Chapeau à claque, montre à répétition; — Tiroir à ressorts.

Pour l'événement, la circonstance: J'étais présent à l'affaire; — à mon aspect il est resté sans voix.

À, complément des verbes transitifs: Regarder à droite et à gauche.

À, sert à décomposer les verbes pronominaux, etc. Elles se sont donné de beaux meubles. *Décomposition*: elles ont donné à elles et non pas *elles*. — Elles se sont imaginé d'arriver à l'impossible: elles se sont imaginé à elles... et non pas imaginé *elles*.

À, s'emploie quelquefois en pléonasme devant son régime: C'est mon naturel, à moi, d'être gai. C'est votre naturel, à vous, d'être mélancolique.

À, modifié d'une manière très-étendue les locutions adverbiales, elliptiques, etc.: Parler à tort et à travers; porter à bras; à coups de pieds à coups de poings; soupe au lard; œufs à la crème; à toi; à moi; tour-à-tour; à ton tour; au mien; à votre santé; à la vôtre.

À, élide en tête d'une suscription, lui donne une couleur interrogative: Monsieur Maurice à Louvain:

Les dictionnaristes qui se rejettent sur l'usage, autorisent sans le savoir, un très-mauvais usage. *A monsieur....* est déjà une ellipse, qui signifie : *Lettre que j'adresse à monsieur....* ou *Lettre adressée à monsieur...* Quand les Parisiens nous envoient leurs prospectus, passablement prolixes, nous n'avons que deux noms au bas ; et ils pourraient être pris pour la signature de l'auteur ; c'est comme si l'on écrivait : *Maurice Louvain* : ces marchands d'esprit sont avares à diable, d'une pauvre petite préposition (*).

A, marque la louange, la reconnaissance : Gloire à Dieu. — Gloire aux 600 Franchimontois, qui se sont dévoués à la mort pour sauver la PATRIE.

Sert à marquer la haine, la révolte du cœur, la honte : Anathème à l'odieux Bourguignon(**), à Louis XI ; haine aux perfides ; honte aux apostats.

Marque consécration, dédicace : à Grétry ; — à mes compatriotes. — Sous-entendu : *Aux mânes de Grétry* ; et sur un monument : à la mémoire de Grétry. — à mes compatriotes. Dedicace à mes compatriotes.

A, marque EN PRÉSENCE : à sa barbe, à son nez, face-à-face.

Dans le vieux langage français on s'employait dans le sens de : avec, en, par, sur, vers, au-devant : se battre à quelqu'un ; se battre avec quelqu'un. — Voir à ce lieu là : voir en ce lieu même. — Le faire dire à une personne : le faire dire

par une personne. — Oser mettre la main à son père : oser mettre la main sur son père ; le frapper. — Aller à son ami : avancer vers son ami ; aller au-devant de son ami. — Les Wallons ont déjà vu que ce vieux langage français, n'est que notre wallon francisé.

À, se contracte pour signifier à le : au père, au héros : à le père, à le héros.

À désignatif ou figuré d'un signe : Dans la philosophie allemande, a désigne l'absolu et la formule ; il est l'expression de l'identité absolue. — En chimie il signifie souvent azote ; en minéralogie *aluminium*. En géométrie il indique l'une des parties d'une figure qui sert à quelque démonstration. Désigne une proposition générale affirmative. En terme d'imprimerie, il indiquait les premières feuilles d'un volume. — À, terme de musique.

A, barré à sa pointe, indique le côté gauche ; et surmonté d'une barre, les deux côtés : se dit des alignements.

Abréviations par A, a.

A, altesse, alto. — A. S., *Altesse Sérénissime*.

Chez les Romains, surmonté d'une barre : 5000. — Non barré : 500.

Dans les coupes de bois : *alignement*.

Pour le nettoisement des rues : *abonnement*.

À. À. À. dans les grandes cités en France, indique *abonnement* au balayage du devant de la maison, ou un *alignement* projeté.

A sur l'anse d'un vaisseau, marque *assurance*, assuré.

(*) On pourrait faire un volume de ces sortes de locutions, qui servirait à pas grande chose.

(**) Charles-le-Hardi, ou le Téméraire ?

- A. G. assurance générale.
 A. M. assurance mutuelle.
 A. C. L. assurée contre l'incendie.
Termes de commerce.
 A. accepté.
 A. P. à protester.
 A. S. P. accepté sous protêt.
 A. S. P. C. accepté sous protêt pour compte.

A, terme d'antiquité.

Au revers des médailles : *Argos*.
 Sur les médailles des empereurs Romains, *Auguste*. — *A. A.* les deux *Augustes*. — *A. A. A.* les trois *Augustes*. — Sur les monnaies de France, *A* désigne *Paris*. — *A* figure symbolique en Egypte. — La première des dix lettres nundinales ou salutaires chez les Romains.

Dans le calendrier Julien, *A* est la première lettre dominicale. — Indique *Dimanche* dans les calendriers paroissiens, et dans les livres d'office de l'ancien rituel.

A, vaut un dans les alphabets numériques.

Dans les ordonnances des médecins, *a. a.* signifie quantité égale : *a. a.* ou *a. a. a.* signifie *amalgame* ou *amalgames*.

A, A, rivière de France qui se jette dans le Pas-de-Calais, au-dessous de Gravelines. — Nom de quelques autres rivières.

A, nom du poinçon où cette lettre est gravée. — A, instrument de sellier, pour tendre les sangles, de l'invention de monsieur Dusaussoit père, sellier à Liège. — *A mi, valet ! volet sial : prein l'baston* : A moi, mon garçon ! prend ton bâton ; ton gourdin : les voici, ils arrivent. — A l'aiw ! a l'aiw ! l'orveu broül : A l'eau ! à l'eau ! l'atelier est en feu. — A moudreu ! à

moudreu ! A l'assassin ! à l'assassin ! — *A z'arm' : Aux armes ! — A voss-tâh ; niv gêné neim* : A votre aise ; ne vous gênez point. — *à vo* : Je bois à votre santé, ou à votre santé. — Naguère encore, nous présentions notre verre de bière ou de liqueur, à un autre, en disant *à vo* ; et celui qui recevait cette marque de bienveillance, s'empressait de la rendre ; il eut été d'une monstrueuse impolitesse de la refuser.

A, s. m. AIL, espèce d'oignon à saveur forte, composé de plusieurs gousses réunies, et recouvertes par une épaisse pellicule — *Caucason*, ail des Indes. — *Cive* ou *civette*, ail d'un goût très-relevé. — *Rocambole*, ail moins fort que les précédents. — *Echalote d'Espagne*, t. de jard. — *Kieu*, ail de la Chine. — *Ail sauvage*, etc. — Les Egyptiens, qui ont divinisé le *pet* (*crepitus*), adoraient l'ail : mais les Grecs interdisaient l'entrée du temple de la mère des dieux, à ceux qui exhalaient le fumet de ce légume : cependant ils n'étaient guère difficiles en divinités. — Peut-on pluraliser *ail* ? Charles Nodier se prononce pour la négative : l'Académie continue d'écrire *aulx* ; Gattel donne *aus*, Boiste *aux* ; et les botanistes écrivent *aïls* ; cette dernière orthographe me paraît la plus raisonnable. — *Puf ! ti flair l'a d'inn dimaie cûr* : Pouah ! tu sens l'ail à pleine bouche. — *Ti sein ô pó l'a* : tu as l'odeur alliagée. *Sop à za* : Bourdine, soupe à l'ail et au beurre. — *Voy. Pet.*

A, EX. — *â d'foû et â d'rain* : En dehors et en dedans. — *Accept. part.*

A ! AH ! interj., marque la joie,

l'admiration, l'amour, la douleur, etc. — *A! k'set bai* : Ah! que c'est beau; ah! que c'est charmant. — Admirable. — Le fréquent emploi des interjections dénote, une naïve afféterie.

À, HA, interj., marque l'étonnement: *A! vott la rivnou; ginn l'ateindév puss.* Ha! te voilà de retour; je ne t'attendais plus; — Je désespérais de te revoir.

À! À!, interj. HALE! HALE! cris des bateliers, etc., pour faire arrêter les haleurs, et les chevaux qui remorquent les bateaux, etc. — *A! à! l'koid va rompi* Hale! hale! le hale à bord; — la cordelle va se rompre. — Voy. *Tiré*.

ÀB, s. III. ARBRE, *arbrisseau*, *sous-arbrisseau*, *arbuste*, *arbuscule*. Ces plantes sont boiseuses et ligneuses. Beaucoup d'arbres, etc., se distinguent par un complément déterminatif: *Arbre de Judée*; — *Arbre à fruit*, etc. *L'arbre*, proprement dit, a sa tige épaisse, élevée et nue à sa base: *L'arbrisseau* se divise en rameaux dès son pied. On dit *sous-arbrisseau* de toute plante ligneuse dont les branches ne naissent point de boutons formés l'année précédente. *L'arbuste* est un petit sous-arbrisseau; et *l'arbuscule* un petit arbuste. — Voy. *Basset*. — *Siteind inn àb*: Allonger un arbre, lui donner par la taille, plus ou moins de longueur, etc. — *Arèsté n'áb*: Arrêter un arbre; se dit quand l'arbre est trop fougueux: — *Stofé in'áb*: Étouffer un arbre, lui laisser trop de branches. — *Dispouy n'áb*: Dépouiller un arbre, lui ôter son feuillage ou son fruit. — *Arèsté l'simm d'inn àb*: Amuser la sève d'un arbre,

l'amener à une végétation modérée, et égale partout, en laissant aux branches trop fortes plus de bois et de bourgeons qu'à l'ordinaire. — *L'éy marké n'áb*: Laisser marquer un arbre; lui laisser assez de bois pour que l'on puisse distinguer son espèce. — *áb fran*: Arbre franc, qui porte du fruit doux sans avoir été greffé; se dit par opposition à *sauvageon*. — *áb a hó bog*: Arbre de hautes tiges. — *áb a ba bog*: Arbre de basses tiges. — *Emakralé àb*: Arbre rabougri. — *Baigeôn'áb*: Filardeau, arbre jeune et droit. — *áb á frév*: Arbousier, arbrisseau du midi de l'Europe qui porte un fruit très-doux et semblable à la fraise. — *áb di famil*: Arbre généalogique, d'où l'on voit sortir, comme de son tronc, diverses branches de parenté, etc. — *áb del liberté*: Arbre de la Liberté, emblème de la Liberté. — *Rosni*: arbre communal que Sully fit planter dans chaque village. — *áb di machinn*: Arbre ou poinçon vertical, sur lequel tourne une machine, un tour, etc. — *áb di molein à l'air*, *à vapeur*, *di press*, *di montt*, etc.: Arbre de moulin à l'eau, à vapeur, de presse, de montre, etc. — *áb vi kómm terrass*: Très-vieil arbre; — arbre séculaire. — En t. de Myth. on donne le nom appellatif arbres, aux corps d'hommes ou de femmes, dont les bras s'élèvent en forme de branches d'arbres: Philemon a été métamorphosé en chêne et Bauci, sa femme, en tilleul.

ÀBA! sorte d'interj. ellipt. qui exprime le dépit, le doute, l'impatience. ÀBA: Laissez-moi, c'est un conte que vous me faites; — en voilà assez comme cela, vous m'im-

portunez.—*Aba! i dévaie.* Bah! il rêve; il déraisonne.

ABAGEOW, s. ABAJOUÉ. Voy. *Rabageow*.

ABAGUÉ, v. EMMÉNAGER, mettre des meubles en place, après les avoir transportés d'une maison dans une autre: s'oppose à déménager.

ABAQUEG, s. EMMÉNAGEMENT, action de transporter, de ranger, des meubles dans une maison, un local, qu'on va occuper: s'oppose à déménagement.

ABAHEG, s. ABAISSEMENT, action d'abaisser, de s'abaisser et résultat de ces actions.—Fig. diminution, affaiblissement, humiliation.

Abaissement, bassesse, humiliation:

Quand *abaissement* n'est pas considéré comme un t. de religion, il se prend presque toujours en mauvaise part: une âme noble voit l'*abaissement* avec dégoût. La *bassesse* est nauséabonde, elle soulève le cœur. L'*humiliation* se place entre l'*abaissement* et la *bassesse*; mais dans certains cas, comme le renard figure entre l'agneau et l'hyène.

ABAH, v. DÉCLIVER, pencher, s'abaisser insensiblement.—*Li solo s'abah poss koukt.* Le soleil déclive à son couchant.—Voy. *Dihaindaie. Arachi.*

Abaisser, incliner:

Les ouragans font à peine *incliner* la cime du chêne orgueilleux: tel est le superbe, que Dieu *abaisse* quelquefois.—Voy. *Bahi.*

ABAH (s') SE BAISSER.—*Komm ti t'abah, mähonteu! l'inn seret maie k'ô pla pi:* Comme tu te baisses, lâche! tu ne seras jamais qu'un

misérable.—*Gim'abahret. Nonn-zabahrain:* Je m'abaisserai, nous nous abaisserons.—*Kigm'abahah; kinono-zabahahein.* Que je m'abaissasse. Que nous nous abaissassions.—*Abaisser. Apaiser.* V. m. franç.

Se baisser, se rabaisser, se ravalier, s'humilier, s'avilir, se dégrader.—Fig. *se baisser*, c'est se rapetisser soi-même

Se rabaisser, c'est descendre au-dessous de ce que l'on est, ou de ce que l'on devrait être. *Se ravalier*, c'est descendre au-dessous de ce que l'on vaut, ou de ce que l'on devrait valoir. *S'humilier*, devant la créature, c'est faire divorce avec sa propre dignité. *S'avilir*, c'est monter l'échelle de la *dégradation*.—Le faible *se baisse* devant le fort. En se débattant pour s'élever, le petit *se rabaisse* encore. Pour se dessiner en relief le bel esprit *se ravale* jusqu'au pauvre d'esprit. Sans mesurer sa bassesse, l'hypocrite *s'humilie* en plein soleil. Que doit-on attendre de l'homme qui *s'avilir*? L'opprobre. Que reste-t-il de l'homme qui *se dégrade*? Un cadavre.—Les Liégeois disent souvent *si bahi* pour *s'abaisser*.—Voy. *Bahi. Rabahi. Ribahi. Ageuni.*

ABAIE, s. ABBAYE. Voy. *Abéy.*

ABAISS, s. GRIOTTE, cerise à courte *queue*, grosse et noirâtre, plus douce que toutes les autres. On dit souvent *cuisse*, au lieu de *queue*.

ABALOW. BIESS-À-BALOW. BALOW, s. f. HANNETON, insecte coléoptère (*) d'un rouge brun, qui a des

(*) Coléoptère, insecte qui a quatre ailes: les supérieures sont solides, cornées et recouvrent les inférieures; qui sont légères.—Voy. WATT.

antennes (*), courtes, frangées à leur extrémité; et qui se montre au printemps. — *G'ean, n'zirau hossé le z'abalow*: Allons hanter, secouer les arbres pour en faire tomber les hannetons. — *Sih óbalow ponn aidan*: Achetez six hannetons pour un liard.

ABANDNAIE, s. f. ABANDONNÉE, perdue de libertinage.

Abandonnée, dévergondée:

L'*abandonnée* vit dans un excessif libertinage, sans faire parade de son abjection; mais la *dévergondée* affiche son impudicité avec une cinique ostentation. — Voy. *Mamaie*.

ABANDNÉ, s. ABANDONNÉ, perdu de libertinage. — Emporté.

Emporté, exalté, furibond, furieux:

L'*exalté* revêt les objets des couleurs de son imagination; il est enthousiaste. L'*emporté* se laisse entraîner par sa passion; il n'est pas avare d'injures. Le *furibond* est fougueux; il ne sait se commander. Le *furieux* est redoutable; il faut le fuir dans ses accès.

ABANDNÉ, t. pass. ABANDONNÉ, délaissé, etc. — *Abandné de bon Dieu et del tèt*: Abandonné de Dieu et des hommes. — *Abandné de médsein*: Abandonné des médecins; des chirurgiens; — de la Faculté. — *Abandonn ti paï, onn n'veu no lu*: Abandonne ton pays, c'est un désert. — *Il a abandné s' chestai, pass k'il esteu to k'feindou*: Il a abandonné son château, parce

que les murs en étaient partout lézardés; — parce que l'édifice menaçait ruine.

ABANDNÉ, v. ABANDONNER, quitter, délaisser, se dessaisir, etc. — *Abandné n'veie á pyeg*: Abandonner une ville au pillage; — en permettre le sac.

Abandonner, délaisser, quitter, ajourner:

On *abandonne* ce qui devient inutile; on *délaisse* sans pitié; on *quitte* pour un temps; on *ajourne* avec l'intention de recommencer. — Le mari infidèle *abandonne* sa femme par satiété: un père sans entrailles *délaisse* ses enfants: deux époux se *quittent* de commun accord: les paresseux *ajournent* trop souvent leurs travaux.

ABANDNEG, s. ABANDON, état d'une personne ou d'une chose abandonnée. — Résignation, action de résigner, de se résigner.

Abandon, cession, résignation:

Un débiteur fera l'*abandon* de l'une de ses maisons; un failli la *cession* de ses biens; un père *résignera* son office en faveur de son fils.

ABANDONMAIN, s. ABANDONNEMENT, action d'abandonner.

Abandonnement, délaissement: Nous faisons l'*abandonnement* de notre part dans une succession; et le *délaissement* d'un héritage.

Abandonnement, démission, abdication, renonciation, désistement:

L'*abandonnement* se fait avec ou sans réserve. La *démission* est quelquefois commandée. L'*abdication* est souvent la suite d'une

(*) Antennes, filamens mobiles et articulés, que les insectes portent à la tête (et non sur la tête): les uns les considèrent comme l'organe de l'ouïe; les autres comme le principal organe du tact, etc., le tact de l'hanneton!...

position spéciale. La *renonciation* suppose le désintéressement. Le *désistement* est écrit ou verbal.

Abandonnement, *délaissement dénûment* :

Dans l'*abandonnement* nous manquons du nécessaire ; dans le *délaissement* nous sommes privés de tout secours ; dans le *dénûment* il ne nous reste rien !.

Abandonnement, *défection* :

L'*abandonnement* précède la *défection*. — Jadis les méchants, les despotes ne devaient craindre l'*abandonnement* que dans l'infortune ; aujourd'hui les mauvais rois doivent craindre les *défections*. — Ces termes se disent particulièrement des sujets qui abandonnent leurs princes ; et des troupes qui abandonnent leurs généraux.

ABARONN, s, ÉTENDARD, enseigne de la cavalerie, désignait autrefois sur les galères, ce que nous appelons pavillon. — *Bannière*, enseigne qu'un seigneur de fief portait à la guerre, et sous laquelle se rangeaient ses vassaux ; sorte d'étendard que l'on porte aux processions ; et qui sert souvent à désigner une paroisse, une confrérie, etc. — *Oriflamme*, étendard que les anciens rois de France faisaient porter devant eux, quand ils allaient à la guerre. — *Flamme*, banderole longue et étroite, qui va en diminuant jusqu'à son extrémité. — *Pennon*, sorte de bannière ou d'étendard à longue queue qu'un chevalier, ayant sous lui vingt hommes d'armes, était en droit de porter. — *Cantabre*, enseigne, étendard chez les an-

ciens Romains. — *Banderole*, petit étendard qui sert d'ornement. — *Guidon*, banderole plus large et plus courte que la *flamme* ; et qui sert à faire des signaux. — *Pavillon*, bannière ou étendard carré et long, dont le principal usage est de faire connaître à quelle nation appartient le bâtiment de mer qu'il décore ; il se place au mat de derrière ; mais sur d'autres mats, il indique le rang de l'amiral, du contre-amiral, etc., qui a le commandement en chef d'une armée navale, d'une escadre, etc. — *Toug*, demi-pique au bout de laquelle est attachée une queue de cheval avec un bouton d'or ; il se porte en manière d'étendard, devant les pachas à deux ou trois queues ; et devant les sangiacs ou gouverneurs ; on dit aussi *sangiac* pour *toug* — *Carocium*, étendard que les anciens habitants de la Lombardie plaçaient sur un char attelé de bœufs. — *Labarum*, l'étendard impérial sur lequel Constantin fit placer une croix et le monogramme de J.-C. — *Étendard de Mahomet*, cette oriflamme est de soie verte ; le chef des émirs le porte à la guerre ; les seuls descendants de Mahomet ont le droit de le toucher : malheur à l'*infidèle* qui ose le profaner par un regard. Comme tout le monde le sait, sous l'égide de l'étendard du prophète, les armées turques sont toujours victorieuses... Si l'on s'en rapportait à ce que nous en disent aujourd'hui certains Musulmans, la sainte relique moderne, pourrait bien être de contrebande ; où vont se fourrer les mécréants ! — Voy. *Drapô*.

ABASTARDI, v. ABATARDIR, faire déchoir de son état naturel.

Abatardir, dégénérer, rabougrir:

Les végétaux trop fougueux *dégénèrent* avant de *s'abatardir* et de *se rabougrir*. — Manquez de soin, ils *dégénèrent*; transportez-les d'un bon terrain dans un mauvais, ils *s'abatardissent*; portez l'incurie trop loin, ils *se rabougrissent*. Nos Buffons nous apprenaient que les humains étaient *abatardis*; les végétaux en *dégénèrescence*. Voici venir des marmousets du poids de 70 à 80 kil., grands comme père et mère. Ne voilà-t-il pas des pommes-de-terre de 20 livres, de navets monstres et de carottes herculéennes. — Voy. *Bastârdé*, *Emakralé*.

ABASTARDIHMAIN, s. ABATARDISSEMENT, *dégénèrescence*. — *L'abatardissement* est précédé par la *dégénèrescence*. — Le mot. wal. n'est guère usité. — Voy. ci-dessus.

ABATEG, s. ABAT, action d'abatre. — Le mot wal. est peu usité.

ABATEG, s. ABATTOIR (jamais abattage), bâtiment où l'on abat les bestiaux destinés à la boucherie. — *L'abateg di Lié est bein metou pol haitisté, mai il est trop p'ti*. L'abattoir de Liège est convenablement placé, quant à la salubrité, mais il est trop petit; trop circonscrit.

ABATMAIN, s. ABATTEMENT, affaiblissement, diminution de force, d'énergie.

Abattement, prostration, adynamie:

L'abattement est la suite d'une maladie, d'un revers de fortune, etc. La *prostration* est un affaiblis-

sement causé par un extrême abattement; *l'adynamie* est plus caractérisée, elle se reconnaît à la flaccidité des chairs (*), à la difficulté ou à l'impossibilité du mouvement; à l'affaiblissement ou à l'absence des sensations.

Abattement, tristesse, accablement, découragement, consternation; anéantissement:

L'accablement est plus absolu que *l'abattement*. La *tristesse* est un sentiment pénible permanent ou accidentel. On est *découragé* quand on a vidé la coupe du malheur, *consterné* quand on reste sans voix, *anéanti* quand on reste sans mouvement. — Les âmes faibles *se découragent* facilement; la *consternation* est un cauchemar moral; *l'anéantissement* est un état qui n'est ni la mort ni la vie. — Voy. *Aflâwi*.

Abattement, faiblesse, débilité:

Faiblesse signifie un manque de force et de vigueur; *débilité* une grande faiblesse; *abattement* une extrême débilité. — Voy. plus bas.

ABATOU, s. APPENTIS, demi-comble en manière d'auvent avec un seul égout, appuyé contre une muraille; et soutenu en avant par des piliers ou des poteaux. — *L'auvent* est un petit toit en saillie, ordinairement attaché au-dessus des boutiques, pour garantir de la pluie. — On dit quelquefois *abatou* pour *abat-vent*. — Voy. *Teutai*.

ABATOU, t. pass. ABATTU, sans force, etc.

Abattu, affaisé:

L'homme *abattu* manque d'énergie, l'homme *affaisé* n'a ni

(*) *Flaccidité*, état de ce qui est mou, flasque, t. de méd.

ressort ni activité.—On est *abattu* après un fort accès de fièvre ; et *affaîsé* par le poids des années.

Abattu, triste :

Les plaisants disent : *abattu* comme une pouille mouillée ; et *triste* comme un bonnet de nuit.

— Voy. *triss*.

ABATT, v. ABATTRE, mettre à bas, faire tomber, etc.

Abattre, renverser, démolir, ruiner, détruire :

On *abat* ce qui était élevé ; on *renverse* ce qui était debout ou sur pied ; on *démolit* en enlevant pièce à pièce ; on *ruine* en dévastant ; on *détruit* en ne laissant que des vestiges. — Les propriétaires font *abattre* leurs maisons, etc. ; les gouvernements font *démolir* les édifices publics ; *renverser* les murailles d'une ville de guerre : la soldatesque *ruine* ; les hordes barbares *détruisent*. — V. *Distrúr. Riviersé*.

ABATT, v. ABATTRE, affaiblir, débilitier.

La diète, un régime mal-entendu, une mauvaise nourriture, *affaiblit* : les médecins *débilitent* souvent les malades : l'eau chaude *débilite* l'estomac. Enlever la cararacte par abaissement, c'est *Pabattre*.

ABATT, v. DESARBORER, abattre des mats, un pavillon, etc. — Voy. *Kleinchi. Kopé. Triktrak*.

Abattre du bois, couper du bois :

On *abat* des arbres dans une forêt ; on *coupe du bois* pour brûler ; souvent on dit par extension *couper* pour scier.

A B C, s., petit livret à l'usage des enfans.

A B C, *Abécédaire*.

L'A B C, est l'introduction à

l'*abécédaire* : dans l'*a b c* les enfans apprennent l'alphabet ; dans l'*abécédaire* ils apprennent à syllaber et à épeler. — Nous pourrions dire à certains professeurs, qu'ils ne sont qu'à l'*a b c* de la science qu'ils enseignent ; mais nous ne dirons pas avec les dict. *ignorance abécédaire* pour *complète ignorance* ; cette locution est l'*a b c* des phrases d'exemples.—Voy. *Kreuhett*.

ABÉ, s. ABBÉ, celui qui possède un abbaye ; — tout homme qui porte un habit ecclésiastique. — Voy. *Abej*.

ABEIE, adj. DILIGENT, qui se dépêche, qui fait, ou va vite. — *Il ess tossi* (*) *abeie a fé n' sakoi, kiss fré et longéain* : Il est aussi expéditif, aussi prompt, à faire quelque chose que son frère est lambin (**).—*Abeie* : Vite, dépêchez-vous.—*Puss abeie ki soula* : Plus vite que cela.—*Abeie, abeie* : Vite, vite ; allons donc ; avancez-vous ; marchez donc. — *Essti abeie ! Boutt ti d' l'ovreg eróie ! Est-il diligent ! Expédie-t-il de l'ouvrage ! Fé a l'abeie*. Faire en hâte ; avec hâte ; à la hâte ; avec précipitation ; trop vite ; trop précipitamment.

Diligent, expéditif, prompt, actif, vite, dextre :

Celui qui est *diligent* est matinal, assidu à sa besogne ; celui qui est *expéditif* expédie beaucoup d'ouvrage ; celui qui est *prompt* travaille avec célérité,

(*) *Il ess tossi*. Il est aussi, le *t* de *est* traduit par *ess*, est transporté à *ossi* pour la liaison ; il en sera toujours de même.

(**) Lambin est un t. fam., soit ; mais il comprend indolence, nonchalance et lenteur.

promptitude ; celui qui est *actif* se meut avec vitesse ; celui qui écrit *vite* a l'imagination ordinairement vive, et beaucoup de *dextérité* dans les doigts. — *Diligent* s'oppose à paresseux ; *expéditif* à lent ; *prompt* à pesant ; *actif* à négligent ; *vite* à lourd ; *dextre* à maladroit. — Voy. *Longeain*.

Agissant, laborieux :

L'homme *agissant* se donne du mouvement ; l'homme *laborieux* est grand travailleur. — Voy. *Dihonbré*.

Vite, tôt, promptement :

Commençons *tôt*, travaillons *vite*, et nous finirons, ou nous acheverons *promptement*. — *Tôt* vieillit ; *vite* ne se dit guère que du cheval. — Voy. *Longeain-main*. — *Abeie* ne se dit pas dans le sens d'habile, capable. — Voy. *Bon. Kapáb*.

ABEIEINEIN, s. HABILLEMENT. — Voy. *Hâr, Mousseur*.

ABEIEMAIN, adv. HABILLEMENT, *adroitement*, avec adresse : *activement*, avec activité : *diligement*, avec diligence ; *vitement*, avec vitesse : *dextrement*, avec dextérité : *prestement*, avec prestesse. Les diet. marquent ce dernier mot du signe *vi.* ; on ne saurait le remplacer dans son acception. — Voy. *Abeie, Agett, Agett-main*.

ABEIESITÉ, ABEIESUTÉ, s. *Diligence*, *prompte*, *exécution*.

Diligence, promptitude, célérité, vitesse, accélération :

L'action de *diligenter* comprend celle de se hâter, de se presser. La *promptitude* éloigne toute idée d'ajournement. La *célérité* ne suppose ni retard, ni interruption. La *vitesse* comprend la promptitude, l'activité ; et l'*accélération*,

un redoublement de vitesse. — Voulons-nous être mené rondement, nous prenons la *diligence*. Voulons-nous plus de *promptitude*, nous prenons un *célérier*. Voulons-nous redoubler en *accélération*, nous prenons la route de fer. — Voy. *Agett*.

ABEIMM, s. ABÎME, précipice ; perte. — *C'est-tin' abeimm, l'dial nî Knohreu rein* : C'est un abîme, le diable ne saurait rien y comprendre ; — c'est un dédale, le diable ne saurait rien y concevoir ; — c'est une chose impossible à débrouiller ; à saisir. — *Toumé d'rain l'abeimm* : Tomber dans un gouffre, dans un précipice ; se dit au prop. et au fig. — Voy. *Gof. Tro. Agolina*.

ABÈSS, s. ABBESSE, supérieure d'un monastère de filles, qui a le droit de porter la crosse, ou bâton pastoral. — Quelques Wallons disent *mèr abèss* pour directrice d'une maison de prostitution ; ce t. est de mauvais lieu et de mauvaise compagnie.

ABEUR, s. BOIRE, ce qu'on boit à ses repas. — *L'abeur et l'magnhon* : Le boire et le manger. *L'abeur di Fouhai* : Le boire de l'oiseau : peu us.

ABEY, s. ABBAYE, monastère d'hommes, qui a un abbé pour supérieur ; monastère de filles dirigé par une abbesse.

Abbaye, monastère :

L'abbaye me paraît être d'un ordre plus relevé que le *monastère* : on a dit *abbaye* royal et *monastère* se disait sans cette qualification. Les récollets, les capucins, se sont intitulés *moines* à la vérité : mais les rois don-

naient des *abbayes* et n'ont jamais nommé de *pères gardiens*.

ABI, s. HABIT, chez les hommes ce qui couvre le corps et dégage les cuisses. Chez les femmes, ce qui couvre la poitrine, les bras, etc. — *Abi d'vi wari* : Habit de friperie, acheté chez un fripier. — *Abi d'gallá* : Habit de gala de grandes fêtes ; de cérémonie. — *Avu n'abi tro hatt* : Avoir un habit trop juste, trop étroit ; trop écourté. — *Preind l'abi* : Prendre l'habit, se dit des religieux, des religieuses. — *Geté l'abi sol háie* : jeter le froc aux orties ; se décloitrer, se défroquer. — *Mett se zabi di dímeignn* : S'endimancher. — *Mett inn abi supoirté* : Mettre un habit propre ; peu usé. — *Kangé d'abi* : Apostasier, abandonner une doctrine ; un parti ; répudier ses principes, ses opinions.

Habit, vêtement, costume :

On dit *habit d'été*, un bel *habit*, un *habit* riche ; des *vêtements* d'automne, d'hiver ; le *costume* d'un sénateur, d'un peuple. — *Voy. Mousseur*.

Mettre son habit, passer un habit, mettre un habit :

Mettre son habit suppose qu'on n'en a qu'un : *Passer un habit* n'éveille aucune idée de préférence : *Mettre un habit* suppose le choix. — On *met son habit* pour sortir ; on *passé un habit* à la hâte ; on *met un habit* par déférence.

ABESTI, v. ABÉTIR, rendre bête. — *Voy. Rabiesti*.

ABI (s'), S'HABILLER, se vêtir. *S'habiller, se vêtir, faire sa toilette, se costumer :*

On *s'habille* à la nouvelle, à la vieille mode ; on *se vêt* légèrement, chaudement ; on fait sa *toilette*

en soignant sa mise ; on se *costume* pour aller au bal ; pour paraître en scène. — Le petit-maitre *s'habille* au goût du jour, le dandy *s'habille* au goût du moment ; le bourgeois *se vêt* selon la saison, le paysan *se vêt* pour être couvert ; la nature *fait la toilette* d'une jolie femme, l'art *fait la toilette* d'une coquette surannée ; le *costume* ne fait pas le comédien, et fait quelquefois tout le fonctionnaire. — *Voy. Moussi*.

ABII, v. ENHARNACHER, mettre les harnais à un cheval. — *Fig. Fott la droidimain abii*. Te voilà singulièrement enharnaché ; tu as un plaisant accoutrement. — *Voy. Agadlé*.

ABIMAN, SOUILLANT : Peu usité. — *Voy. Abimé*.

ABIMÉ, v. RUINER, causer la perte du bien, de la fortune. — *Le bankrott l'on-tabimé* (*) : Les faillites, les banqueroutes, l'ont ruiné. Je ne dirai point *abîmer* dans le sens de *ruiner*.

ABIMÉ, v. SALIR, SE SALIR, se crotter. — *Hoûb te deu, l'abimm ti noret* : Essuie tes doigts, tu salis ton mouchoir. — *Siss mazett la s'abimm komm ó poursai* : Ce morveu se crotte comme un barbet. Jamais comme un cochon. — Je ne dirai point *abimé* pour *salir*.

AEION, s. OMÈRE, se dit de l'obscurité de tout corps opaque, qui intercepte la lumière. — *Fig. prendre l'ombre pour le corps ; prendre l'apparence pour la réa-*

(*) *L'on-tabimé*. Le t de *on* est transporté au mot suivant ; pour rester fidèle à notre prononciation il en sera toujours ainsi des autres consonnes.

lité. — Courir après une ombre ; se livrer à une fausse apparence, à un espoir chimérique. — *Il a sognn di s'ábion* : Il a peur de son ombre. — *Inn dimeur diss koir ki s'ábion* : Il ne reste de lui que son ombre. — Dans le style élevé, nous disons *onb*, ombre. — *Te raizon n'on nein l'onb di bon sein* : Tes raisonnements n'ont pas l'ombre du sens commun. — On dit *ombrage* de la réunion des branches et des feuilles.

Ombre, ombrage :

L'ombre est plus obscure que *l'ombrage*. — On erre dans les ombres de la nuit : on se promène sous *l'ombrage*. — C'est à *l'ombre* de la terre que nous devons les éclipses de la lune : c'est par *l'ombrage* que nous évitons l'ardeur du soleil.

ABITAN, s. **HABITANT**, celui, celle qui fait sa demeure en quelque lieu. Le m. franç. est wall. — *Voy. Pay.*

ABITÉ, v. **HABITER**, faire sa demeure, son séjour ; habiter temporairement. — *Voy. Dimoré. Hábité. Hanté.*

ABITUD, s. **HABITUDE**, disposition acquise par des actes réitérés ; connaissance, accès, fréquentation ordinaire ; *pechi d'ábitud* : Pêché d'habitude ; péché habituel. *Je ne dirai pas aroir des habitudes avec quelqu'un, en quelque lieu*, etc. — *Voy. les dict. — Voy. Kosteumm. Manir.*

ABITUWÉ, v. **HABITUER**, accoutumer, faire prendre, faire contracter l'habitude. — *Voy. Akoustumé.*

ABLÂMÉ, v. **BLÂMER**. — *Voy. Blâmé.*

ABLETT, s. **ABLE**, poisson dont les écailles servent à faire l'es-

sence d'Orient, employée à la fabrication des fausses perles. — *Voy. Gog.*

ABLO, **ABLON**. s. **ÉTAI**, pièce de bois dont on se sert pour soutenir ou appuyer quelque construction qui menace ruine, ou que l'on reprend sous œuvre. — *Étançon*, grosse pièce de bois qu'on met sous des terres minées pour les soutenir ; ou qu'on met sous un mur.

ABLOUKNÉ, v. **BOUCLER**, mettre une boucle ; serrer avec une boucle.

ABOIR, v. **ABORD**, lieu où les navires peuvent mouiller. — Dans le sens d'accoster : *abord gracieux, facile, rude, froid*, etc. — Le mot. wal. est peu usité. — *Voy. Areini.*

ABOIRDÉ, v. **ABORDER**, arriver à bord, prendre bord (*). — Rapprocher joindre. — Accoster quelqu'un dans la rue. — Je ne dirai point : *il y a eu un grand abord de monde* ; on ne saurait aborder *la salle de spectacle, la foule se presse pour entrer* : mais je dirai : *il y a une grande affluence de monde* ; on ne saurait arriver jusqu'à la salle de spectacle, etc. — *Voy. Areini. — Abor.*

ABOIRDEG, s. **ABORDAGE**, action d'aborder un vaisseau ; de l'accrocher en jetant des grappins, des crocs à un autre vaisseau, pour en venir à l'abordage. — Action d'accoster quelqu'un : le mot wal. est peu usité. Les marins disent *aramber* un bâtiment. *Voy. Akrochí.*

ABOISNÉ, v. **COMBUGER**, remplir,

(*) Bord, le côté d'un bâtiment de mer.

d'eau; des futailles pour les imbiber avant que de les employer.— *Assainir*, rendre sain, salubre, faire ébouillir un vase de capacité, soit en fer, soit en terre cuite, etc., avant de s'en servir.— *Afriter*, faire fondre un corps gras, dans une poêle neuve, avant que d'y frirer quelque chose.— *Aviner*, imbiber de vin.— *Echauder*, laver avec de l'eau bouillante.— Voy. *Hôdé*.

ABOL, s. OBOLE, ancienne petite monnaie de cuivre, qui valait la moitié d'un denier tournois.— Petite monnaie d'Athènes, qui valait la moitié d'un drachme. Voy. *Dosso*. *Geie*.

ABOLI, v. ABOLIR, mettre hors d'usage.

Abolir, abroger, invalider, annuler, infirmer, révoquer :

La désuétude peut *abolir* la coutume; mais les lois ne devraient s'*abroger* qu'en les rapportant. On *invalide* un testament par un second. On *annule* un acte en le déclarant comme non-avenu. On *infirme* des actes législatifs et des jugements prononcés par des juges subalternes. On *révoque* un ordre, une donation.— Les lois et les édits, sur les duels, se sont *abolis*, par désuétude. Une loi injuste s'*abroge* quelquefois d'elle-même. Souvent on donne des mauvaises raisons pour *invalider* un acte valide; pour *annuler* une procédure; *infirmer* une sentence. Quand les *captateurs* ne peuvent faire *révoquer* un testament, ils se rabattent sur les codiciles.

ABOLIMAIN, s. ABOLISSEMENT, action d'abolir.

Abolissement, désuétude, abolition :

L'*abolissement* est l'extinction des anciens usages, des privilèges et des abus. L'*abolition* s'opère par un acte législatif; ou par une longue désuétude; et la *désuétude* par temps et le non usage.— Le mot *abolissement* sonne mal pour certaines oreilles. Le projet d'*abolir* entièrement la traite des nègres, commence à tomber en *désuétude*.

ABÔMAIE, adj. se dit de la voix. CREUSE.— *Voix abômaie*: Voix creuse; sourde; voix de ventriloque, de rogoine.— Par extension, voix cadavreuse; voix trop gutturale.— Le mot wal. est très-vi. et peu connu.

ABOMINABLE, adj. ABOMINABLE, qui est en horreur, qui mérite de l'être.

Abominable, exécration, horrible, détestable, dégoûtant; se dit des hommes et des actions.

Ce qui est *abominable* excite le mépris, l'aversion: nous devons le haïr. Ce qui est *exécration* excite la révolte de l'âme; nous devons l'exécuter. Ce qui est *horrible* inspire l'épouvante; nous devons l'avoir en horreur. Ce qui est *détestable* inspire l'indignation, nous devons le détester. Ce qui est *dégoûtant* est nauséabond; il soulève le cœur.

ABOMINABLEMENT, adv. ABOMINABLEMENT, d'une manière abominable. *Exécrationnement*, horriblement, d'une manière horrible. *Détestablement*, d'une manière détestable. Tous ces adv. s'emploient souvent par hyperbole et par exagération.— Voy. *Afreu*.

ABOMINASSION, s. **ABOMINATION**, exécution, détestation.

Abomination, profanation, sacrilège, t. de relig.

On dit *abomination* du culte idolâtre des Gentils; *profanation*, d'une grande irrévérence envers les choses sacrées et révérees; *sacrilège* d'une insulte à l'Éternel. — *L'abomination de la désolation* se dit de la plus grande *profanation*; et des grands *sacrilèges*. Dans certains cas cette locution est hyperbolique.

ABOMINÉ, v. **BLASPHEMER**, proférer un blasphème, des blasphèmes.

Blasphémer, jurer, tempêter:

On *blasphème* par des serments, des expressions qui outragent Dieu et la religion. On *tempête* quand on se livre à des transports fougueux, en accusant la nature et l'humanité. On *jure* en prenant Dieu à témoin; en faisant des serments, des jurons, en affirmant sur l'honneur. — L'homme haineux *jure* haine éternelle; l'homme colère *jure* et *tempête*; l'impie vomit des *blasphèmes*. — *Abominer* est un vieux mot français qui signifie détester avoir en haine, en horreur. Il est pris du wal.

ABON, s. **AUBIER**, la partie tendre et blanchâtre qui est entre l'écorce et le corps de l'arbre, qui se renouvelle chaque année.

ABONDAN, adj., m. franç. wall. **ABONDANT**, qui abonde: qui a une grande superfluité de paroles. — Absol. *copieux, ample, riche*.

Abondant, exubérant:

Abondant, signifie en grande quantité; *exubérant* superflu.

ABONDANSS, sub. **ABONDANCE**,

grande quantité. — *Pléthore*, abondance de sang et d'humeur.

Abondance, exubérance:

On dit *abondance* de biens, de pensées, de paroles; *exubérance* de végétation, de mots et d'images.

Abondance, plénitude:

On parle *d'abondance* quand on parle sans être préparé. La *plénitude* du cœur est l'abondance des sentiments dont il est rempli.

ABONÉ, v. **ABONNER**, faire un abonnement, le contracter au nom d'un autre. — Composer à un prix déterminé d'une taxe, d'une redevance casuelle. — *Ess aboné ann bârîr*: Être abonné à une barrière.

ABONNMAIN, s. **ABONNEMENT**, convention, marché, à un prix ordinairement au-dessous de celui que paie ceux qui n'ont pas pris d'abonnement. — Convention à prix fixe pour l'acquittement d'une taxe, d'une redevance. — Certains impôts s'acquittent par abonnement.

Abonnement, souscription:

L'abonnement est l'action d'abonner de s'abonner. La *souscription* est l'action de *souscrire*, de faire souscrire. — On *s'abonne* à un journal; on *souscrit* pour une production littéraire. — On paie un trimestre par anticipation en *s'abonnant* à une feuille périodique; il n'est plus guère d'usage de payer en *souscrivant* à un ouvrage de littérature. — Voy. *Raboni*.

ABOR, s. **ABORD**, accès. — Lieux où les navires peuvent mouiller: — se dit de l'action d'aborder dans un port; à une côte; — de l'accueil que se font les personnes en s'a-

bordant; — de l'affluence des personnes ou des choses qui arrivent, ou que l'on apporte dans un lieu. — Voy. *Areineg*.

ABOR, expres. adv. ABOARD, commandement qu'on fait à des embarcations, de se rendre le long du bord du bâtiment de mer. — Abord! acoste! abord! t. de Mar.

ABOUCHI (s') s'ABOUCHER, conférer, faire trouver deux ou plusieurs personnes dans un lieu.

S'aboucher, conférer :

On *s'abouche* avant d'entrer en conférence.

ABOUGMAIN, s. ABOUCHEMENT, action de s'aboucher.

Abouchement, entrevue :

Les personnes *s'abouchent* avant de conférer sur des grands intérêts, sur un point de doctrine. On convient d'une *entrevue* pour mettre une affaire sur le tapis; on ménage une *entrevue* entre deux ennemis, entre deux amants.

ABOUTÉ, DONNER, dans le SENS d'offrir, etc. — *Aboutt, Donne.*

Donner, avancer, passer :

On dira à celui qui sert à table: *Donnez-moi* un morceau, une tranche, de ce roti: quand on veut se servir soi-même on dit *passez-moi* ce poulet, etc.: au lieu de dire *donnez-moi* ce fauteuil, cette chaise, on dit *avancez-moi* ce fauteuil, etc. — Il est bien entendu que ces demandes doivent être accompagnées des locutions *s'il vous plaît, si vous avez la complaisance*, etc.

ABOUTI, v. ABOUTIR, toucher, se rendre par un bout. — Fig., se dit d'un raisonnement, d'une entreprise, d'une affaire; et signifie lendance, résultat. — *To sou k'ti géass n'aboutih katt fé valeur*: Tout

ce que tu dis n'aboutit qu'à donner une haute opinion de toi; tu ne raisones que dans l'intérêt de ton amour-propre. — Voy. *Diné, mawri*.

ABOUTIHAN, s. adj. ABOUTISSANT, qui aboutit. — *Le t'nan et le zaboutihan d'inn houïr*: Les tenants et aboutissants d'une houillère, d'une fosse à charbon de terre. — *C'ess ton fein piel ki k'noh le t'nan et le-zaboutihan di t'iafèr*: C'est un fin meule, un rusé matois, qui connaît tous les tenants et les aboutissants de ton affaire.

ABOVRÉ, v. ABEUVRER, faire boire, conduire à l'abreuvoir. — *Dihé à rârlet, d'abovré li g'vâ, et del fôré*: Dites au garçon d'écurie, d'abreuver le cheval, de lui donner l'augée et la litière. — Le m. wal. n'a point de sens fig. — Voy. *Bovreg*.

ABOVREG, s. ABREUVIR. — Voy. *Rirag*.

ABRÉGEU, s. ABRÉVIATEUR, auteur qui abrège l'ouvrage d'un autre.

ABRÉGI, s. ABRÉGÉ, écrit discours, qui abrège ce qui pourrait être plus étendu.

Abrégé, épitome, compendium, extrait, analyse, sommaire, résumé :

L'abrégé est la réduction méthodique d'un ouvrage; il rapporte ce qu'il y a de plus essentiel et glisse sur les accessoires. *L'épitome* est plus succinct que l'abrégé, se dit surtout d'une très courte narration historique. *Le compendium* est un abrégé de logique ou de philosophie. *L'extrait* est un abrégé sommaire et analytique. *L'analyse* décompose brièvement les beautés et les défauts d'une production littéraire. *Le sommaire* est l'exposition rapide d'un sujet. *Le ré-*

sumé rend succinctement ce qu'il y a de plus important dans un livre, un discours, etc. — Nous avons plusieurs bons *abrégés* de l'histoire de France; quelques *épitomes* de l'histoire romaine; peu de bons *compendium*. Les journalistes donnent des *extraits* des ouvrages nouveaux; et souvent d'après les inspirations de leurs auteurs ou de leurs compères. L'*analyse* des pièces de théâtre est toujours fait une main sur la conscience. Le *sommaire* indique en peu de mots les matières d'un chapitre. Tous les *résumés* ne sont pas également charitables.

ABRÉGI, adj. COMPENDIEUX, qui est abrégé, resserré; qui contient beaucoup de choses en peu d'espace.

ABRÉGI, v. ABRÉGER, rendre plus court, plus bref. — *Voss alé tro lon, i sâren abregi*: Vous êtes trop prolixe, il faudrait abréger, resserrer.

Abréger, raccourcir, resserrer, restreindre:

Abréger, c'est rendre moins long, moins prolixe. *Raccourcir*, c'est rendre plus court. *Resserrer*, c'est renfermer dans des bornes plus étroites. *Restreindre*, c'est borner, limiter. — Voy. *Rakoursi. Raptiti. Risséré*.

ABRESSEG, s. EMBRASSAGE, action de deux personnes qui s'embrassent.

Ambrassade, embrassement, étreinte:

Embrassade est un t. fam. qui se dit de deux personnes qui s'embrassent. L'*embrassement* est l'action d'embrasser ou de s'embrasser. *Étreinte* est l'action d'embrasser très-étroitement. — Les bonnes gens se font des grandes et

des grosses *embrassades*. Plus d'un honnête homme doit le jour à des *embrassements* illégitimes. Deux amants se prodiguent des bien douces *étreintes*.

ABRESSI, v. EMBRASSER, se serrer avec les deux bras. — *Fott la! abressan no*: Te voilà! embrassons-nous. — *Li p'ti kôporâl abressif li terein d'ô kô d'ouïe*: Le petit caporal (NAPOLEON) embrassait le champ de bataille d'un seul coup-d'œil.

Embrasser, étreindre:

On *s'embrasse* plus ou moins étroitement: on *s'étreint* avec plus ou moins de force. — Deux amis *s'embrassent* de tout cœur, après une longue séparation: le premier jour de l'an, deux ennemis *s'étreignent* à s'étouffer. — Voy. *Bahi. Baheg. Abressi*.

ABRI, s. à sens extrême. ABRIS, lieu où l'on peut s'abriter, se garantir de la pluie, de la grêle, etc. — Les abris sont naturels ou artificiels: les montagnes, les forêts, etc., sont des abris naturels; ceux qui sont construits de main d'homme sont artificiels. — *G'ea stu peindan deu-zeur di suitt a l'abri del tonîr, del plâiv et de rain*: J'ai été exposé pendant deux heures consécutives, à la foudre, à la grêle et au vent. — *Li sêr di m'iouh d'a louh ni vâ vein; et g'so à l'abri d'to lè kalein*: La serrure de ma porte d'entrée est mauvaise; et je suis à la merci des fripons de toutes les espèces. — Voy. *Koriér*.

ABRIKO, s. ABRICOT, sorte de fruit à noyau dont la chair et la peau sont jaunâtres. — L'abricot-pêche est très-estimé.

ABRIKORI, s. ABRICOTIER, arbre de la famille des rosacées qui porte

Les abricots. Rosacées se dit de la famille des plantes, dont les corolles se composent des pétales disposés comme ceux de la rose. La corolle est la partie d'une fleur complète, qui enveloppe ordinairement les organes de la fécondation : chacune des pièces qui composent la corolle d'une fleur se nomme pétale.

ABROKEG, s. PERCEMENT, ne se dit que d'un liquide. — Droit sci-gneurial qui se payait sur la vente des vins. — Voy. ci-dessous.

ABROKI, v. PERCER, mettre en perce; ne se dit que des liquides. — *Av broki voss bir?* Avez-vous mis votre bière en perce? avez-vous percé votre tonneau de bière? sous-entendu pour en tirer la bière que le tonneau contient.

ABROKI, v. FONDRE, s'élancer sur...
Fondre, s'élancer, assaillir :

Fondre suppose l'impétuosité, la violence; *s'élancer* comprend la vélocité, l'exaltation. *Assaillir* se dit d'une attaque brusque et vive. — L'infanterie *fond* sur l'ennemi et la cavalerie *s'y élance* au galop; il est *assailli* de tous les côtés.

ABSAIN, adj., m. franç. wall. ABSENT, éloigné de sa demeure, de son domicile, de sa résidence ordinaire. — Voy. *Exbie*.

ABSEINT, adj. ABSENTE, sortie, etc.

ABSEINSS, s. ABSENCE, éloignement d'une personne qui n'est pas dans sa résidence habituelle. — Absence d'une personne dont on est sans nouvelle; et dont la résidence est inconnue. L'absence qui n'est pas déclarée par un jugement, n'est que présumée : jurispr.

ABSET, s. ABÇÈS. Voy. *Aposté*.

ABSOLOU, adj. ABSOLU, indépendant, sans contrôle; souverain. —

Roie absolou: Souverain absolu, dont la volonté fait loi. — *Abso-low*, absolue. — Voy. *Arvolou*, *Arvolow*.

ABSOLUMAIN, adv. ABSOLUMENT, sans restriction, sans borne, sans partage. — En t. de gram., absolument, se dit d'un mot qu'on emploie sans complément, ou par ellipse; exemple: *Donner*, c'est jouir: *demi-tour*; *droite*: on comprend donner de l'argent, etc.; faire un demi-tour; droite, achever le tour.

ABSOLUSSION, s. ABSOLUTION, remission des péchés par un prêtre. — Je ne dirai point *absolution* du jugement qui renvoie de l'accusation, un accusé présumé coupable; et je ne l'emploierai jamais dans le sens d'*acquiescement*.

Absolution, rémission, pardon :

Le prêtre donne l'*absolution* à un pénitent, en faisant la *rémission* de ses péchés. Un coupable ne me paraît pas *absout* par la décharge de la punition qu'il a mérité. En *pardonnant* le prince exerce un acte de clémence, accorde une faveur, ou commet une injustice.

ABSUR, adj. ABSURDE, contre le sens commun, le bon sens. — On dit absurdement; et subst. absurdité. Le m. wal. ne se dit guère.

ABTUNI. (s³) S'ABSTENIR, s'empêcher de faire quelque chose; se priver de l'usage de... — Ne point opiner, juger: t. de jurispr. — On dit *abstention* d'un acte par lequel un juge s'abstient ou se refuse lui-même. — Acte d'un héritier qui n'accepte pas un héritage; ou de celui qui refuse un legs. — Bénéfice que donnait un prêtreur romain à l'enfant qui renonçait au bien de son père. — Défense ju-

diciaire de s'approcher d'un lieu en deça d'un rayon déterminé.

Abstention, renonciation :

L'*abstention* suppose le rejet d'une faveur; la *renonciation* celui d'un droit.

ABU, s. ABUS, usage mauvais, excessif ou injuste de quelque chose. — Désordre, usage pernicieux. — Erreur.

ABUZÉ, v. ABUSER, tromper. Avec le pronom pers., s'abuser, se tromper.

Abuser, circonvenir :

On *abuse* les esprits faibles, les pauvres d'esprit, et les pauvres peuples. On *circonvient* en employant des moyens artificieux, frauduleux, fallacieux. — Voy. *Eingeuss*.

Abuser, séduire, suborner, corrompre :

On *abuse* par des promesses, en affichant une vertu d'emprunt. On *séduit* par un extérieur agréable, des manières aisées, des discours flatteurs; par une apparence de bonne foi. On *suborne* en infectant des mauvais principes, des maximes dangereuses. On *corrompt* par des mauvais exemples. — L'amant *abuse* de son amante en lui promettant le mariage. Le séducteur *séduit* l'innocence, un roué *séduit* une coquette; un *suborneur* ne respecte rien; un *corrupteur* vicie jusqu'à l'air qu'il respire.

ACHARNÉ, v. ACHARNER, s'attacher avec fureur, avec opiniâtreté. — *Ti l'achârnaie kontt lu s'inn sêss pokôï*: Tu t'acharnes contre lui sans savoir pourquoi; — Sans raison, sans motif. — Voy. *Hér*.

ACHÂRNUMAIN, s. ACHARNEMENT, ac-

tion d'un animal qui s'attache opiniâtrément à sa proie. — Fureur tenace avec laquelle les hommes et les animaux s'acharnent les uns contre les autres. — Animosité déréglée qu'on a contre une personne. — *Kê so achârnumain!* Quel aveugle acharnement! — Voy. *Heymm*.

ACHET, s. ACHAT, acquisition, emplette, faite à prix d'argent.

Achat, acquisition, emplette :

Achat se dit d'une forte emplette, *acquisition* d'un immeuble, *emplette* d'une chose de peu de valeur. — Voy. *Akoïri. Egté. Einplett*.

ACHOPMAIN, s. franç. wall. ACHOPPEMENT, obstacle imprévu. — Voy. *Pêr. Trébouhi*.

ADAI, interj., adv. conj. AH! comment, certainement, donc, oui-dà, volontiers, etc. — *Adai tel saveu, et tinn mel di nein*: Ah! tu le savais, et tu ne m'en dis rien; tu me le caches; tu m'en fais un mystère. — *Adai vol savi!* Comment, vous le saviez! vous en étiez instruit. — *Adai gel freu ko*: Certainement je le ferais encore. — *Vo magni adai*: Vous mangez donc; vous mangez enfin. — *Adai ti houit, siss feie là*: Tu écoutes finalement. — *Adai* s'emploie d'une manière arbitraire par le peuple et les personnes qui ont l'habitude des interjections (*).

ADAN, s. ADAM, nom du premier homme. — Par la raison qu'il fut pétri d'une terre rouge, on a dit qu'Adam avait la peau de

(*) Je fais remarquer ici plusieurs de nos contractions elliptiques: *Tel saveu*: Tu le savais. — *Tinn mel di nein*: Tu ne me le dis point... *Vol savi*: Vous le saviez.

cette couleur : c'est une belle découverte. — On dit d'un homme *extrêmement vertueux*, qu'il n'a pas péché en Adam. Mais quand on ne sait pécher comme lui ! Mais celui qui pêche mentalement !

ADARÉ V. S'ÉLANCER, tomber à l'improviste : peu us. à Liège. — Voy. *Abroki*.

ADAWI, V. ALLÉCHER. — Voy. *Adoûlé*.

ADAWIAN. AMADOUANT. — Voy. *Adoûlé*.

ADEIGNI, V. BONNETER, rendre des respects intéressés. — Faire de nombreuses saluades ; des humbles révérences ; saluer bassement ; ramper. — Se dit aussi dans le sens d'*amadouer*. — Voy. *Adoûlé*.

ADEURI, V. DURCIR, rendre dur. — *Se candid*, se dit du suere, lors que après l'avoir rendu liquide, on le fait cristalliser. — Se dit aussi des confitures, quand le sirop qu'elles contiennent, au lieu d'être beau et clair, s'épaissit et forme une espèce de croûte. — Voy. *Radeuri*.

AD-FOÛ, locut. adv. EN DEHORS ; son opposé est en dedans. — *Extrinsèque*, qui vient de dehors. — *C'est-inn maladeie ki vein d'ad-foû* : C'est une maladie due à des causes extrinsèques. — *Extrinsèque* se dit en t. de monn., pour la valeur que la loi ou le souverain attribue aux monnaies ; abstraction du poids : s'oppose à *intrinsèque*.

ADGOUTÉ, V. AJOUTER, mettre avec... joindre une chose à une autre ; amplifier. — Explétif.

Ajouter, augmenter, amplifier, joindre :

On *ajoute* pour *joindre*, ou faire joindre une chose à une autre. On *augmente* en longueur, en lar-

geur ; on *augmente* le volume ; on *amplifie* le discours en l'étendant.

ADGOUTT, S. AJOUTAGE, chose ajoutée à une autre : *ajoute* est un gros barbar. — *Amplification*, discours par lequel on étend le sujet qu'on traite. — Discours que les écoliers font sur un sujet en l'étendant. — *Ampliation*, le double, la copie d'un acte, que l'on garde pour s'en servir au besoin ; pour le produire s'il y a lieu. — Extension d'un arrêté ministériel, etc., sous le régime du roi Guillaume. — *Paragoge*, addition d'une lettre, ou d'une syllabe à la fin d'un mot. — On dit *adject. paragogique*. — Voy. *Keuss*.

ADGEGÛ, S. ADJUGER, déclarer en jugement qu'une chose contestée entre deux parties, appartient à l'une d'elles. — Adjuger au demandeur ses conclusions ; rendre un jugement conforme à ses prétentions. — Déclarer judiciairement qu'une personne devient propriétaire d'un bien meuble ou immeuble, mis à l'enchère. Se dit par anal. des fournitures, des travaux proposés au rabais ; et par extens. de certaines choses qui sont accordées à l'un des concurrents, des prétendants. Se dit passivement des meubles, etc., vendus publiquement à l'encan : mais il ne se dit point en parlant d'immeubles. *Adgengé*, adjugez : se dit par ironie, d'un hableur, d'un menteur.

ADIERSEG, S. RÉUSSITE, bon succès ; ne se dit que des choses (*).

(*) Pour éviter des périphrases nous faisons ou nous forgeons des subs. : tels sont *adierseg, kozeg, etc., etc.* La plupart de ces noms sont arbitraires ; mais ils sont compris des Wallons.

Réussite, succès, issue, dénoûment :

Le succès conduit à la réussite ; l'issue en est le dénoûment. — Les succès de circonstance, sont passagers ; les succès d'estime sont durables ; mais ne constituent point une complète réussite. Une tragédie sifflée au dénoûment, est une bien malheureuse catastrophe(**).

ADIERSI, v. RÉUSSIR, avoir un succès heureux. — *Le pétrád ni son nein adierseie siss l'anaie* : Les betteraves ne sont pas réussies cette année. — *Si ti lúgnn bein, l'adiesret* : Si tu vises juste, tu réussiras ; tu toucheras.

ADIESS, s. ADRESSE, réussite, dextérité ; bon succès. — Voy. *Agett*.

ADIET, s. ADIEU, t. de civilité, d'amitié et de politesse, dont on use en prenant congé d'une personne. — *G'imm va dir adiet a me fré et a me sour* : Je vais faire mes adieux à mes frères et à mes sœurs. — *G'inn ti di nein adiet, gi r'veinret al samainn* : Je ne te fais pas mes adieux, je reviendrai la semaine prochaine ; sans adieu ; locut. ellipt. — *Adiet m' bouss ; romm la pané* : Adieu mon argent ; me voilà sans le sou ; mon gousset est à sec.

Dire adieu, faire ses adieux, prendre congé :

Je dirai adieu mes espérances ; adieu panier, vendange est faite. Dire adieu est du style fam. ; faire ses adieux suppose plus d'affection. On prend congé d'un supérieur.

(**) La catastrophe est le dénoûment d'un poème dramatique. — Voy. *Fein, Finál*.

ADIESS, s. OBSÉQUIOSITÉ ; politesses excessives. — Cérémonial gênant ; grandes cérémonies, etc. — Faire des exclamations ; se récrier.

Obséquiosité, politesse, civilité :

L'homme obséquieux est poli, complaisant ; et respectueux jusqu'à l'excès. L'homme civil est courtois et bien élevé. — Voy. *Viké*.

ADDISSION, s. ADDITION ; première règle d'arithmétique, qui enseigne et sert à trouver la somme totale, de plusieurs nombres ajoutés l'un à l'autre.

ADDISSIONNÉ, v. ADDITIONNER, faire une ou plusieurs additions. — Voy. *Avou*.

ADJEKTIF, s. ADJECTIF, t. de gram., nom qui qualifie ou qui modifie le subs. — Les Wal., qui ne connaissent la langue française que d'une manière orale, se trompent sur le genre de plusieurs subs., et conséquemment de plusieurs adj. ; exemp. : *On bai armá, ó gran skriftór* : UNE BELLE ÉCRITOIRE. UNE GRANDE ARMOIRE : jamais *un bel, un grand*.

Adjectif, épithète :

L'adjectif appartient plutôt à la grammaire et à la logique. L'épithète appartient plutôt à l'éloquence et à la poésie. — Il ne faut jamais employer des adjectifs surabondants, ni des épithètes injurieuses. — Les classiques sont sobres d'adjectifs ; les romantiques surchargent les discours d'épithètes. — Généralement l'adjectif est indispensable pour rendre sensible la pensée ; et souvent l'épithète donne du nerf au discours. — Si un adjectif devient l'attribut d'un autre, il faut que l'esprit distingue

sans peine celui qui est pris substantivement. Jamais une seconde épithète ne doit affaiblir le sens de la première.

ABLE, ad. prép. AUPRÈS, qui n'est pas éloigné.—Comparé à...

Auprès, proche, prochain, près, auprès de..., près de... contigu :

Auprès marque le voisinage; la proximité d'un lieu à l'égard d'un autre moins rapproché; *proche* une proximité indéterminée; *prochain* une grande proximité de temps ou de lieu; *près* est plus vague que *proche*; *près se battre* est selon moi une locution triviale.—*Auprès* suppose l'assiduité et la persévérance. On a un libre accès *auprès* de quelqu'un; et protection *auprès* d'un grand. Un ouvrage est *près* de la perfection: les édifices, les maisons, les terres qui se touchent, sont *contiguës*.

ADMEIE, adv. PASSABLEMENT, d'une manière supportable; de telle sorte qu'on peut, qu'on doit s'en contenter. Ne dites jamais dans ce sens à moitié, à demi.—*Estév bein àh ?* — *Admeic*: Etes-vous content?—Je le suis passablement.

Passablement, assez :

Passablement signifie qu'on pouvait espérer mieux, davantage. *Assez* signifie qu'on est à peu près satisfait.

ADMETOU, t. pass. ADMIS, reço.

ADMETT, vi. m. franç. wall. ADMETTRE, recevoir, participer: on *admet* au nombre des convives, à sa table, au nombre de ses amis, à l'audience du prince, aux sacrements, aux ordres sacrés.—On *admet* quelqu'un à faire preuve, à fournir de preuves: dans ce

sens, *admettre* s'oppose à *récusar*. On *admet* les raisons, les excuses, d'une personne; dans cette acception, *admettre* s'oppose à *refuser*.—Voy. *Rissûr*.

ADMINISTRASSION, s. ADMINISTRATION, m. franç. wall.; gouvernement, conduite des affaires publiques ou particulières.—*Corps d'administrateurs*.—*Conseil d'administration*.—*Administration centrale*, corps départemental établi pour la répartition des impôts, etc.—*Administration municipale*; de la justice.—*Gestion*.—Voy. *Advigilé. Advigileg*.

ADMINISTRÉ, v. ADMINISTRER, gérer.—Gouverner.—Voy. *Gouvernumain*.

ADMIRAB, adj. ADMIRABLE, qui mérite, qui conduit à l'admiration.

Admirable, surprenant :

Ce qui est rare fait naître la surprise; ce qui est très-beau ou très-bon excite l'*admiration*.—L'exclamation est sur les lèvres de celui qui est surpris; elle échappe à celui qui *admire*.—On dit adj. point *admiratif*, particule *admirative*.

ADMIRASSION, s. ADMIRATION, exclamation, surprise, étonnement. *Fé dè grand et-zadmirassion*: Faire des grandes exclamations, des cris d'admiration; montrer sa surprise, son étonnement, par des interjections; s'extasier.—Voy. *âdioss*.

ADMIRASSION, s. ADMIRATION, sentiment de celui qui regarde une chose comme merveilleuse dans son genre.—Être saisi d'admiration.—Mouvement, transport d'admiration.—Extase. Voy. ci-dessus.

ADMIRÉ, v. ADMIRER, considérer,

regarder avec surprise, étonnement. — S'admirer lui-même. — J'admire votre impertinence; votre audace, etc. : ironiq. — Voy. s'extasier.

Admirer, s'extasier :

Celui qui manque de goût, celui qui n'a jamais rien vu, *admire* ce qui n'est guère *admirable*; l'enthousiaste *s'extasie* pour peu de chose.

Admirer, contempler, méditer :

L'*admiration* naît de l'âme; la *contemplation* est quelquefois extatique; l'homme qui *médite* abstrait pour approfondir. — Celui qui dit un jour à une dame, je vous regarde et je ne vous *admire* pas, fit une sanglante épigramme. — Voy. *Admirâb.*

ADON, adv. ALORS, dans ce temps-là. — Alors comme alors, en ce cas là. — En poésie, dans le style élevé, soutenu : *Alors* que parut le grand homme, l'air retentit d'acclamations.

Alors, naguère, autrefois, anciennement, jadis :

Alors se dit du passé, du présent, du futur; dans la première acception, il se dit de la manière, des usages. *Naguère*, signifie il y a peu de temps; et se dit d'une époque qui n'est pas encore écoulée. *Autrefois* désigne un temps loin de nous; il se dit des mœurs, des coutumes. *Anciennement* s'oppose à présentement et à moderne; il se dit des siècles passés, reculés. *Jadis* s'oppose à futur; il se dit par distinction et par comparaison. — On dira : tels étaient les préjugés d'*alors*...; cette cité *naguère* si florissante...; il était d'usage *autrefois*...; *anciennement* les mœurs étaient

moins relâchées, quelle différence avec *jadis*! aujourd'hui tout va de mal en pis.

ADONÉ (s'), v. S'ADONNER, s'appliquer spécialement à quelque chose; s'y livrer habituellement. — *Kan il esteu geónn, i s'adonéf á kmer; oúie i s'adonn á peket*; Dans sa jeunesse, ou pendant sa jeunesse il s'adonnait ou s'abandonnait aux femmes; aujourd'hui il s'adonne, ou s'abandonne au genièvre. Voy. *Peket*.

ADOPTÉ, v. ADOPTER. — Voy. *Chúzi*.

ADORI, v. ENDURCIR. — Voy. *Raduri*.

ADORASSION, s. ADORATION, action par laquelle on adore. — Voy. *Adôré*.

ADÔRÉ, v. ADORER, rendre à la Divinité, à l'Éternel, le culte qui lui est dû. — *Adôré l'kreu*: Adorer la croix; se dit par extension et par relation à J.-C., d'une des cérémonies du culte catholique. — *Lè-zidolâtt adorein diss ka de biess*: Les idolâtres adoraient jusqu'à des animaux.

Adorer, honorer, vénérer :

Il faut *adorer* Dieu, *honorer* les saints, *révérer* ses pères. — Dans le jargon des amoureux, l'amant *adore* sa maîtresse. En terme de courtisan, *honorer* c'est *adorer*. L'avare ne *révère* que l'argent.

ABOÛLÉ, v. AMADOUER, etc. Attirer, caresser, etc.

Anadoué, allécher, affriander :

Pour *amadouer* il faut être souple, complaisant, patelin et flatteur. Pour *allécher* il faut attirer vers soi, et à soi, par l'attrait du plaisir, de la bonne chère. Pour *affriander* il faut faire de petits présents, des cadeaux. —

Certaines petites filles *amadouent* certains vieillards : quand on a besoin du peuple on *l'amadoue*. Les personnes âpres à la curée se laissent *allécher* par des promesses, comme les souris se laissent *allécher* avec du lard. Le gain *affriande* le joueur comme les vers *affriandent* les poissons. Tous ces t. sont fam.

Attirer, captiver, capter :

On *attire* par des promesses trompeuses et mensongères. On *caprive* pour dominer et séduire. Pour *capter* on emploie des manœuvres artificieuses ou criminelles.

Caresser, cajoler, flatter, flageonner :

On *caresse* ceux qu'on aime, et quelquefois ceux qu'on déteste. On *cajole* ceux qui sont faciles à tromper, à séduire. On *flatte* pour faire du bien ou du mal. On *flageonne* ses maîtres, ses supérieurs.

Attirer, délicater, mignoter :

De même que le miel *attire* les mouches, une coquette *attire* un homme sans expérience. La mère nuit à la santé de son fils en le *délicatant* ; et l'accoutume à la mollesse. Un enfant *mignoté* est insensible aux caresses et aux soins qu'on lui prodigue. Ce dernier v. est fam.

ADOULEU, s. FLATTEUR, qui loue, flatte avec exagération.

Flatteur, cajoleur, flageonneur, captateur :

Le *flatteur* est souple et insinuant ; le *cajoleur* faux et perfide ; le *flageonneur* vil est méprisable ; le *captateur* un odieux scélérat. — Les hommes blâment

la *flatterie* et se laissent *flatter*. Les femmes se plaignent des *cajoleurs* et se laissent *cajoler*. Le superbe prend la *cajolerie* comme un juste hommage. Le *captateur* a un front d'airain et une conscience de bronze.

ADOUÏSSI, v. ADOUCIR, rendre doux. — Polir. — Adoucir les formes, les diminuer, les rendre plus douces, plus moëlleuses, plus suaves : Peint. et sculpt.

Adoucir, mitiger, tempérer, lénifier :

On *adoucit* avec ce qui est doux, en rendant moins acidulé ; moins acide ; on *adoucit* le bois avec la prèle (*), les glaces avec l'émeri, on *adoucit* les traits du visage, l'humeur, le caractère ; un refus, une critique ; on *adoucit*, par beaucoup de douceur, d'aménité, et par des paroles conciliantes. On *mitige* en rendant plus facile à faire, à pratiquer, à supporter, à subir ; on *mitige* une loi, un jugement, une pénalité, une peine. On *mitige* une assertion, une proposition, en la modifiant, en la rendant moins absolue. On *tempère* en diminuant, en affaiblissant l'excès ; on *tempère* l'aigre par le doux ; on *tempère* sa bile, sa colère, en la combattant ; on *tempère* la douleur : l'âge *tempère* les passions. On *lénifie* en adoucissant les humeurs en calmant les douleurs par un lénitif. — Lénifier est un t. de méd. — Voy. *Akeuhi. Poli. Radoussi.*

ADOUSSIHAN, s. et adj. ADOUCISSANT, pectoral.

(*) *Prèle*, plante dont les tiges striées et rudes au toucher, servent à polir plusieurs ouvrages.

Adoucissant, pectoral, anodin, calmant, sédatif, correctif, lénitif :

Adoucissant se dit de ce qui a la vertu d'adoucir, de toutes les substances alimentaires et médicamenteuses qui ont la vertu de diminuer la douleur et l'irritation. *Pectoral* se dit des remèdes propres aux maladies de la poitrine, du poumon ; et de ce qui leur est salutaire. *Anodin* se dit des remèdes qui ont pour principales propriétés celles de calmer les douleurs, et quelquefois celles de les faire cesser complètement. *Calmant* se dit de ce qui calme, qui apaise, qui conduit à l'assouplissement. *Sédatif* se dit des remèdes qui calment et qui peuvent emporter les douleurs. *Correctif* se dit de ce qui a la vertu de corriger, de tempérer : La crudité de l'eau se *corrige* avec un peu de vin, du vinaigre, ou avec un fer rougi au feu. *Lénitif* se dit de ce qui adoucit les humeurs, qui calme les douleurs, ou qui purge doucement, t. de méd.

ADOUSSIHMAIN, s. ADOUCISSEMENT, action par laquelle une chose est adoucie; état d'une chose adoucie. Se dit surtout au fig. : l'adoucissement de l'humeur, du caractère. Critique tempérée par quelque adoucissement ; par quelques *bribes* de commisération. — Accommodement, tempérament, restriction, expédient propre à concilier. — Voy. *Areingnmain*.

Adoucissement, soulagement :

L'adoucissement n'est souvent qu'un palliatif ; le soulagement, est plus absolu et a plus de durée. — On adoucit le mal et l'ennui, par la distraction ; on se soulage en se plaignant ; et l'on ressent

du soulagement quand on est plaint. — On porte des adoucissements au sort d'un malheureux par quelques bienfaits, de secours passagers ; on le soulage par des secours plus suivis et plus efficaces.

Adoucissement, correctif, euphémismes :

Il faut employer des adoucissements pour annoncer une triste, une mauvaise nouvelle ; des correctifs pour déguiser ce qui peut déplaire ou mécontenter ; et l'euphémisme pour déguiser des idées désagréables ou des termes mal sonnans. — *Votre disgrâce sera de courte durée, est un adoucissement. Vous avez eu tort... , mais j'en aurais agi comme vous ; est un correctif. Économe pour avare est un euphémisme.*

ADRAIÉTÉ, v. ACCOURIR, venir promptement ; diligenter. — Le m. wal. n'est point usité à Liège.

ADREIMM, adv. CONVENABLEMENT, d'une manière convenable ; à propos. — *Mett adreimm* : Ajuster ; mettre en état de faire son effet ; mettre en train, en mouvement : — vi. m. wal.

ADRESS, s. ADRESSE, dextérité, se dit des exercices du corps, et des actes de l'intelligence. — *Aeu laikô d'adress* : Avoir beaucoup d'adresse ; être adroit. — *Tour d'adress* : Tour d'adresse, de subtilité de main. — *Tour de passe-passe* ; tour que font les charlatans ; les joueurs de gobelets. — Méchant, mauvais tour : Faire des *tours de passe-passe*, tromper, fourber, adroitement, artificieusement.

Adresse, dextérité, habileté :

Adresse se dit de la facilité des mouvements du corps ; et d'un esprit exercé. *Dextérité* se dit des

ains et de la flexibilité de l'esprit. *Habile* se dit du coup-d'œil et du discernement.

Adresse, finesse, souplesse, ruse, artifice :

L'*adresse* trouve et emploie les moyens, la *finesse* les saisit et les abstrait; la *souplesse* évite les obstacles et arrive à ses fins; la *ruse* circonviend; l'*artifice* séduit.

ADRESS, s. DESIGNATION de la personne, à qui l'on doit s'adresser, et du lieu où l'on doit aller ou envoyer.

Adresse, suscription :

On donne une *adresse* de vive voix ou sur un morceau de papier; on met la *suscription* sur l'extérieur d'une lettre.

ADRESSI, v. ADRESSER, envoyer directement à une personne, en quelque lieu.

Adresser, envoyer :

On *adresse* directement; on *envoie* par la poste, par la diligence; etc.—On *adresse* des compliments à quelqu'un; on les *envoie* faire par une personne.—On dit aussi, dans le dernier sens: *Un tel m'a chargé de vous faire ses compliments; — de vous offrir ses respectueux hommages?*

ADRETNAIN, adv. ADROITEMENT, avec adresse, avec dextérité.

ADRETT, adj. ADROIT, ADROITE, qui a de l'adresse, de la dextérité.

Adroit, habile, entendu, industriel, ingénieux :

Réussissez, et vous serez *adroit*; sachez vaincre les difficultés, et vous serez *habile*; joignez la pratique à la théorie, et vous serez *entendu*; ayez le talent d'imiter, et vous serez *industriel*; inventez, et vous serez *ingénieur*. — Voy. *Agett*.

ADREU, adj. SAGE, qui a de la sagesse.—*Honnête*, qui est probe, vertueux.—*Geain d'adreu*, personnes respectées; de bonne race; de haute lignée.—*Vini d'geain d'adreu*: Descendre de bonne famille, d'honnêtes gens.

ADREUTI, v. DRESSER, rendre droit ce qui est ployé, courbé.—On dit plus souvent *radreuti*.—Voy. ce mot.

ADURÉ, v. ENDURER, souffrir, permettre, autoriser, supporter, tolérer, donner, pouvoir; accorder par souffrance.—Voy. *Permett*.

ADURI, v. ENDURCIR, rendre dur:—Accoutumer à ce qui est dur, pénible, fâcheux.—Rendre impitoyable, insensible.—S'accoutumer à ce qui est dur, fâcheux.—S'endureir dans le vice, dans le crime; vivre sans honte, sans remords.—*Il et staduri a l'orreg et al gealaie*: Il est endurci au travail et à la gelée.—Voy. *Sofri*:

ADUZÉ, v. TOUCHER, mettre la main sur quelque chose; et par extension à quelque chose.—Toucher à... se joindre.—Etre susceptible.—*Ki set friss! ônn woiss l'aduzé d'sognu kônn veuie li pless*: Que c'est frais! ou quelle fraîcheur! on n'ose y toucher dans la crainte d'y laisser quelque empreinte.—*Si tiess aduz à plancht*: Sa tête touche au plancher.—*Nos mohonn s'aduzet*: Nos maisons se touchent.—*Gitt difain d'laduzé*: Je te défends de le toucher; de faire un geste pour le frapper.—*Ess ritl aduzé*: Etre d'une grande susceptibilité, facile à blesser, à offenser.

Toucher, tâter, palper, frôler, effleurer.—Adouber :

Toucher, c'est mettre légère-

ment la main sur quelque chose. *Tâter*, c'est chercher, par une douce pression, à reconnaître ce qui est dur, mou, froid, sec, humide. *Palper*, c'est tâter doucement, à plusieurs reprises; pour distinguer la qualité. *Frôler*, c'est toucher à peine la surface, la superficie. *Effleurer*, c'est atteindre très-légèrement. — *Adouber* est un terme de jeu de triéac et d'échec; on dit *j'adoube*, quand on touche une pièce pour l'arranger, et non pour la jouer :

Toucher, *émouvoir*, *agiter*. — *Effleurer* :

Le cœur est touché, l'âme est émue; les passions agitent l'esprit, le cœur, l'âme et le sang. — L'homme superficiel, *effleure* une matière, un sujet (*); il ne sait l'approfondir.

Susceptible, *irritable* :

L'infortuné, l'homme chatouilleux, sur le point d'honneur, est susceptible; l'homme colére, l'homme présomptueux est irritable. — Voy. la phrase wallonne : *Ess vitt aduzé*.

ADUZEG, s. TOUCHER, celui des cinq sens par lequel on reconnaît les qualités palpables, comme le dur, le sec; etc.

Toucher, *attouchement*, *tact*, *taction* :

Le *tact* est le sens qui reçoit la première impression; le *toucher* conduit aux distinctions de l'attouchement : *taction* se dit simplement de l'action du toucher.

ADUZEUR, s. TOUCHER, ce qu'on touche, la place qu'on désigne,

ne se dit guère à Liège; mais ce mot est employé dans beaucoup d'autres endroits; on dit plus souvent *aduzâr*. — On dit en désignant une place sur le corps de quelqu'un : *Il areu l'mâ la, kil bon Dieu wâd l'aduzâr* : Le mal, la plaie, était là, que Dieu préserve cette place d'un nouveau malheur; d'un nouvel accident. — Beaucoup de wal. disent en parlant d'un vêtement : *I n'a nol aduzâr*, il est sans défaut; sans froissure. La phrase wal. est peu us. à Liège.

Froissure, *frôlement* :

Le *frôlement* est l'action de frôler, l'effet de cette action. La *froissure* est l'impression, l'empreinte de ce qui est froissé.

AD-VAIN, EN DEDANS, — *N'ess ni â-dvain ni âd-fou* : Être indécis. — On dit *sciographie* de l'intérieur de la coupe d'un bâtiment. *Archit.*

ADVERTANSS, s. ADVERTANCE, avertissement, action d'avertir, etc.

Advertance, *avertissement*, *avis* :

Advertance est un vi. m. tiré du wal.; il signifie se mettre sur ses gardes, faire attention à... *L'avertissement* est pur et simple; il éveille l'attention. *L'avis* est plus direct; et souvent motivé. — *L'avertissement* vient du Ciel, il s'annonce par des signes visibles : *l'avis* est l'opinion des hommes, il est souvent hasardé ou intéressé.

ADVERTI, v. ADVERTIR, donner avis, un avis.

Avertir, *informer*, *instruire* :

On *avertit* verbalement ou par écrit, directement ou indirectement. On *informe* quelqu'un de ce que l'on sait, de ce que l'on a appris. Une personne *instruit* une autre de ce que celle-ci ignore. — L'homme prudent, *averti* d'un

(*) Je ne rapporte cette acception d'*aduzé* que par analogie; je ne reviendrai plus sur ces sortes d'explications.

danger, se dit qu'un bon *averti* en vaut deux; et se tient pour *averti*. Un juge *informe* avant d'*instruire* le procès, la cause.

ADVERTIHMAIN, s. AVERTISSEMENT, avis donné à une personne.—Voy. ci-dessus.

ADVIGILAN, adj. VIGILANT, qui a de la vigilance, de l'attention.

Vigilant, prévoyant, actif:

Celui qui est *vigilant* est attentif, soigneux, appliqué. Celui qui est *prévoyant* prend de justes mesures; il embrasse le passé, le présent et le futur. Celui qui est *actif* se trouve partout; on dirait qu'il se multiplie.

ADVIGILÉ, v. très-vi. m. wall. ADMINISTRER, gouverner, régir les affaires.—*Diriger*, conduire, régler.—*Surveiller*, exercer la surveillance.—*Inspecter*, avoir l'inspection sur... *Conduire*, avoir la conduite de...

L'*administrateur* régit; il exerce le pouvoir suprême. Le *directeur dirige* sous l'autorité d'un chef; il le représente. Le *surveillant* est commis pour *surveiller*; il a l'œil à tout. L'*inspecteur* a l'*inspection* de l'ensemble; il est l'homme de confiance. Le *conducteur* a la *conduite* des affaires, des travaux; il *conduit* ses subordonnés.

ADVINA, s. ENIGME, exposition abstraite d'un mot à trouver: solution de ce mot.

Énigme, logogriphe, charade:

L'*énigme* est l'exposition, la description d'une chose naturelle déguisée en termes ambigus. Le *logogriphe* est une sorte d'*énigme* qui consiste à prendre en différents sens les lettres d'un mot, diversement combinées; et qu'il faut également deviner. La *charade*, est

une espèce de logogriphe, qui consiste à décomposer un mot de plusieurs syllabes en parties, dont chacune peut faire un mot. On dit *rébus* d'un jeu d'esprit par lequel on exprime des mots par des figures d'objets, dont les noms offrent à l'oreille une ressemblance ou un air de famille, avec les mots ou les phrases qu'on veut exprimer. On dit *OEdipe* par allusion à un roi de Thèbes qui portait ce nom: on le dit encore par connexion des personnes qui trouvent facilement les énigmes et les logogripes. Avec la négation on le dit par ironie.

ADVINANT (A L') COMPARATIVEMENT, par comparaison à quelque chose.

ADVINÉ, v. DEVINER, prédire ce qui doit arriver.

Deviner, prédire, prophétiser, préjuger:

Les fripons *devinent* les choses cachées ou enfouies: les inspirés *prédisent* la fin du monde: les vieilles gens ne sont pas avares de *prophéties*: nous *préjugeons* par prévisions ou conjectures.—Les anciens *devinaient* par l'inspection des entrailles des victimes: nos pythies *prédisent* à l'aide de la cartomanie: nos *prophètes* sont des pauvres prophètes.—Voy. *Sôrsi*.

ADVINEU, s. DEVINEUR, celui qui a la prétention de deviner; celui qui juge conjecturalement.—*Cess tinn advineu d'boûd'*: C'est un menteur; un débiteur de mensonges; un conteur de bourdes; un imposteur.—Voy. *Loûd'*. *Sôrsi* (*).

ADVITAMM - ETERNAMM, locut. cal-

(*) Je pense que c'est La Fontaine qui a créé le mot *devineur*. Si ma mémoire ne me trompe pas, c'est aux Wallons que le prétendu bon homme doit son néologisme.

quée sur le latin. SANS FIN, éternel, durable.

ADVIZÉ, v. AVISER, donner avis, faire savoir. — Faire réflexion; attention à quelque chose. — *Adviser* est du vi. lang.

ADVIZÉ, t. pass., adj. vi. m. val. AVISÉ, prévoyant. — Spirituel.

Avisé, prudent, circonspect : *Avisé* se dit de celui qui trouve des expédients, des moyens pour surmonter quelque obstacle, pour résoudre, lever quelque difficulté. *Prudent* se dit de celui qui calcule froidement le pour et le contre. *Circonspect* se dit de celui qui va silencieusement à son but.

ADVIZION, s. ADVISION, avertissement. — *Advizion*, ne se dit plus, même par nos campagnards; il appartient encore au vi. lang. franç.

À-D'ZEUR, s. prép adj. SUPPLÉMENT. — Surrogation. — Adj. surrogatoire. — Par-dessus, etc.

Supplément, supplétif, surrogation :

Le *supplément* est ce qu'on donne pour suppléer; pour ajouter ce qui manque, et quelquefois ce qu'on donne en sus. La *surrogation* est ce qu'on fait de bien au-delà d'une stricte obligation; se dit du culte catholique; et par *supplément* quand on fait plus qu'on a promis. — On dit adj. *supplétif* de ce qui complète, qui sert de supplément; et *surrogatoire* de ce qui outre-passe la promesse, l'obligation.

Par-dessus, au-dessus, en sus :

Par-dessus signifie mettre sur. au-delà, par-delà. *Au-dessus* signifie plus haut. — On porte un spencer, une redingotte, un manteau, *par-dessus* son habit; on regarde *par-dessus* l'épaule; etc. La

Chartreuse est *au-dessus* de Liège; tel faquin se croit *au-dessus* d'un homme estimable. *En sus* se dit dans le sens de gratification, d'addition: un employé touche certaine somme *en sus* de ses appointements, un laquais *en sus* de ses gages: on dit la moitié, le tiers, le quart *en sus*. — *Par-dessus* s'oppose à *par-dessous*; être *au-dessus*, s'oppose à être *au-dessous*. *En sus* s'oppose à *moins*.

AEURÉ, v. qui tient lieu d'une phrase, PRENDRE CHAQUE REPAS A HEURE FIXE. — *Li pôv koir n'et nein aeuré*: Le pauvre malheureux ne prend aucun repas à heure réglée.

AFAB, adj. AFFABLE, qui a de l'affabilité, qui reçoit honnêtement; qui écoute avec douceur, etc.

Affable, civil, poli :

L'homme *affable* est accessible et presque toujours aimable: son ton, son air, ses manières, inspirent la confiance, on est à l'aise avec lui. L'homme *civil* a au moins le vernis de l'instruction, d'une bonne éducation, et toujours beaucoup d'usage. L'homme policé est naturellement *poli*; et même quelquefois trop poli. — L'*affabilité* est plus expansive, la *civilité* plus cérémonieuse, la *politesse* plus grimacière. — *Affable* s'oppose à bourru, à récalcitrant; *civil* à incivil, à malhonnête; *poli* à grossier, à manant.

AFÄBMAIN, adv. POLIMENT, honnêtement, amiablement, avec aménité. *Affablement* est suranné. — *Rissur afäbmain*: Recevoir poliment; honnêtement; cordialement, montrer de l'aménité, c'est-à-dire, de la douceur, de la politesse; de la grâce dans la conversation que l'on a avec quelqu'un;

dans la réception qu'on fait à une personne.

AFAI, ADV. AU FUR ET À MESURE, ou A FUR ET MESURE, à mesure que... à mesure de... à mesure.—*K'il boie n'epoitt, si l'inn magnn le selih afai*: Que je meure, si tu ne manges les cerises à fur et mesure que tu les cueilles.—*Pay a fai*: Payer à fur et mesure qu'on reçoit la boisson; payer en recevant la boisson: t. de cabaretier.—*Ké chiniss! le piou l'magnet; se-zefan n'on ni pan ni pess; son to nou, to d'hâ, el kalein l'beu afai ki la*: Quel être vil et méprisable! il est rongé par la vermine; ses enfants sont sans pain, sans vêtement, marchent pieds nus; et le misérable boit son argent au fur et à mesure qu'il le reçoit (*).

Payer au fur et à mesure, payer comptant:

Au fur et à mesure se dit des petits paiements: *payer comptant*, d'une plus forte somme.—*On paie à fur et à mesure* un ouvrage quotidien: *on paie comptant* l'œuvre d'un artiste.—Celui qui *paie au fur et à mesure* peut se dispenser de toute écriture; celui qui *paie comptant* n'a besoin que d'une quittance.—Ne dites jamais *fait à fait*; non-seulement dans le sens de *fur à mesure*; mais encore dans aucune acception.

AFAIR, S. AFFAIRE, ce qui est le sujet de quelque occupation.—*Kimelaie affair*: Affaire embrouillée; épineuse; délicate; dangereuse.

(*) J'ai fait cette longue phrase pour faire reconnaître la force et la brièveté de notre idiome; cependant *ni pess* est un pléonasma, mais il fortifie l'idée de privation, de dénûment; traduisez littéralement, la phrase n'offrira qu'un imbroglio.

Avoir affaire à... avoir affaire avec... avoir affaire chez...

Avoir affaire à... se dit souvent de l'inférieur au supérieur. *Avoir affaire avec...* suppose une certaine égalité. *Avoir affaire chez...* ne précise rien.—Un chef de division a tous les jours *affaire* au ministre. Un banquier a *affaire avec* un agent de change. Un capitaliste a *affaire chez* son notaire; il a besoin de lui parler.

AFFAIR, S. RÈGLES, purgation menstruelles des femmes.

Affaires, règles, menstrues, ménorrhagie; ménorrhée:

Affaires, est un terme familier, il se dit plutôt du présent. *Règles* comprend plutôt l'action mensuelle. *Menstrues* se dit de la purgation actuelle. *Ménorrhagie* se dit d'un écoulement excessif des règles, des menstrues. *Ménorrhée* est une hémorragie utérine.—Voy. *Fleur-blank*.

AFAITI, V. ACCOUTUMER, mettre au fait, au courant, etc.—*Ess afaiti d'batt li paraiè*: Être accoutumé à battre le pavé;—à Poissiveté; à la paresse.—*T'ess-ta faiteie di bourdè*: Tu es habituée à mentir.

Accoutumer, habituer, endoctriner, styler:

Accoutumer, c'est faire prendre de bonne heure une coutume, faire adopter un usage: il faudrait *accoutumer* les enfants au froid, au chaud, à l'inclémence des saisons; et surtout à l'obéissance. *Habituer*, c'est faire contracter l'habitude. Par des exercices gymnastiques, les Grecs *s'habituèrent* à des jeux propres à développer, à fortifier le corps; à l'assouplir. *Endoctriner*, c'est en-

seigner quelque point de doctrine, de science ; et plaisamment catéchiser, faire la leçon. *Styler*, c'est rompre, former pour les affaires. — On finit par *s'accoutumer* à tout. Un laquais enrichi *s'habitue* à commander, plus facilement que son maître ne pourrait *s'habituer* à lui obéir. Un sot fera une déposition lucide : il a été *endoctriné*. Un fourbe s'entremet adroitement : il est *stylé*. — Voy. *Akoustumanss. Akoustumé*.

AFAMAIEMAIN, adv. AVIDEMENT, GLOUTONNEMENT. — Voy. *Afamé*.

AFAMÉ, adj. AVIDE, qui désire vivement de manger et de boire.

Afamé, avide, glouton :

L'homme *afamé* voudrait manger et manger encore, sa faim est son état normal. L'homme *avide* mange autant par les yeux que par la bouche ; il dévore plutôt qu'il ne mange. Le *glouton* mange avidement et beaucoup ; il ne fait que torder et avaler.

Afamé, famélique :

Le pauvre auteur est *afamé* ; l'auteur pauvre est *famélique*. Le premier écrit sous l'influence de la faim ; le second sous celle de la bonne chère. — Ventre *afamé* n'a point d'oreille (*) ; voilà tout l'auteur *afamé*. Vil et rampant ; voilà tout l'auteur *famélique*.

AFANÉ, s. AFFAYER, ôter, retrancher les vivres. — Fig. être *afané* de gloire, d'honneur ; et par extens., être *afané* d'argent. — On dit *affamer* une ville, lui couper les vivres ; et *affamer* son écriture, la rendre trop maigre. — *G'ea-famm. No-zafaman* : J'affame. Nous

affamons. — *Afamél* : Affamez-le. — Voy. *Hatt*.

AFE, s. AFFAIRE, malheur, etc.

Je m'étonne de ce que le mot *afé* n'est guère usité à Liège ; car il est un de nos termes le plus élastique. — *C'ess-tinn afé* : C'est désagréable, malheureux ; — revoltant ; — inconcevable ; — déplorable ; — incompréhensible ; — un chaos ; — un labyrinthe inextricable ; — une chose sans exemple ; — un mal sans remède ; — un fléau ; — une calamité. — *Afé* se dit souvent avec avoir : *Il on-t-afé essonn* : Ils ont à traiter ensemble. — *Inn fâ nein avu afé avou l'feumm d'inn ôt* : Il ne faut point avoir des relations trop directes avec la femme d'autrui ; — il ne faut pas souiller la couche nuptiale. — *Kel afé avou si feu la ! Kinn net ra pay let galet ?* Quel déplorable incendie, qui en païra le sinistre ? — *Kel afé ! Bon-Diu, kel afé ! geinn n'et r'wein nein...* Quel cruel fléau ! quelle épouvantable calamité ! je n'en reviens point... j'en suis hors de moi ; — j'en perds la tête ; — le sommeil ; — la raison. — Voy. *Maleur*.

AFÉ, conj. AFIN, sert à marquer la fin pour laquelle on fait quelque chose. — *Afé ki vol savêh* : Afin que vous le sachiez ; — que vous ne puissiez prétexter cause d'ignorance. — Nous disons *po l'afé*, dans le sens de cette élégante locution : *A celle fin*. Dites pour que, afin de.

AFEBL, v. AFFAELIR. — Voy. *Aflâwi*.

AFEKTAIE, t. pass. AFFECTÉE, qui est affectée de la poitrine. — Qui manque de naturel.

AFEKTÉ, v. AFFECTER, marquer une espèce de prédilection pour certaines personnes, pour certai-

(*) L'Académie pluralise *oreilles* : on peut en avoir une ; surtout au figuré.

nes choses.—Destiner, appliquer, une chose à quelque usage.—Faire une impression fâcheuse ; rendre malade : *Méd.*

Affecter, se piquer, afficher, s'afficher :

On *affecte* plus à l'intérieur, on se *pique* plus en soi : une personne *affectée* est prétentieuse, maniérée ; quelque peu grimacière. Dans ce sens *s'affecter* n'est pas correct. *Se piquer*, c'est tirer vanité de ce que l'on sait, de ce que l'on ne sait guère. *Afficher*, c'est dessiner à grands traits ses prétentions ; *s'afficher*, c'est se montrer à nu.—On *affecte* d'avoir des connaissances variées, de l'usage. On se *pique* d'être érudit, profond. On *affiche* le bel esprit, l'esprit fort. On *s'affiche* en bravant les convenances, les idées reçues.—Je ne dirai point, avec les dict. *affecter* toujours la même place, certains rôles ; mais je dirai : *affecter* d'occuper la même place ; de jouer certains rôles.

AFEKTEG, s. AFFECTATION, manière d'être, et d'agir qui manque de naturel, etc.

Affectation, mignardise :

L'*affectation* approche de l'afféterie : il y a dans la femme *affectée*, beaucoup d'amour-propre et un peu de coquetterie. La *mignardise* est tant soit peu minaudière ; c'est une affectation de gentillesse qui pèche dans la conversation, l'expression et le faire.

Affectation, sensiblerie, sentimentalisme :

Affecter une sensibilité factice, c'est faire de la *sensiblerie*. Alam-biquer le sentiment, c'est faire du *sentimentalisme*.—La coquette

singe la *sensiblerie* ; la précieuse le *sentimentalisme*.

AFERMI, v. AFFERMIR, rendre ferme ; plus stable.—Rendre dur ce qui est mou ; — donner de la consistance à ce qui est liquide.—Rendre plus assuré ; plus difficile à ébranler.—Ranimer le courage.

Affermir, assurer, cimenter :

On *affermit* par des solides fondements, on *assure* par des accessoires, on *cimente* avec un enduit ténace.—L'aveugle pouvoir croit *s'affermir* par la terreur. L'homme faible cherche vainement à *affermir* sa volonté chancelante. Le lâche, le peureux, se débat pour *assurer* son maintien, qui n'en est pas plus *assuré*. En croyant *cimenter* la paix par des alliances, les rois ne bâtissent pas toujours à chaux et à ciment.

AFICHI, v. AFFICHER, coller, attacher, une affiche ; — un placard.

AFIC, s. AFFICHE, feuille imprimée ou manuscrite que l'on applique aux coins des rues ; et dans les endroits exposés aux regards du public.—Lire les petites *affiches*.—On dit *homme-affiches* de celui qui porte deux affiches collées sur deux planches ; dont l'une est placée sur la poitrine et l'autre sur le dos.

Affiche, placard :

L'*affiche* n'a pas la dimension du *placard*.—On *affiche* les lois, les ordonnances ; on *placarde* les écrits séditieux, injurieux.—Quand un acteur se dit malade, on *affiche* qu'on *jouera relâché* : style de cabotin.—A Rome on *placarde*, sur une vieille statue mutilée, de calomnies et de vérités au grand complet.

AFIDÉ, s. adj. AFFIDÉ, celui à qui l'on se confie. — Chez les Wal. : partisan, complice.

Affidé, partisan, complice :

L'*affidé* possède le secret, le *partisan* épouse les intérêts, le *complice* prend part au crime. — Voy. *Bon-affidé*.

AFII (s') se FIER, mettre sa confiance en quelqu'un, en quelque chose; compter, faire fond, sur la probité, la discrétion d'une personne, etc. — Les Français nous ont emprunté *s'afi*, se fier.

AFILAN. AFILANTY. EFFILÉ, EFFILÉE. — Voy. *Bechou. Bechow. Peindow. Peindow*.

AFILÉ, v. AFFILER, aiguïser un tranchant émoussé ou ébréché. — Voy. *Rissémi. Hachi*.

AFILETÉ, v. TROMPER, décevoir pour induire en erreur.

Tromper, décevoir, escamoter, dérober, filouter, fourber, escroquer :

Tromper, c'est user de fraude; *décevoir*, c'est tromper en employant des formes...; *escamoter*, c'est tromper subtilement; *dérober*, c'est faire un larcin à la *dérobée*; *filouter*, c'est tromper avec adresse; *fourber*, c'est exécuter une odieuse tromperie; *escroquer*, c'est voler astucieusement. — Voy. *Hapé*.

AFILEUTEU, TROMPEUR, celui qui trompe.

Trompeur, filou, escamoteur, fourbe, escroc :

Le *trompeur* est fallacieux. Le *filou* *escamote* la bourse; le *fourbe* la confiance; et l'*escroc* *fourbe* tout le monde. — Voy. *Frav. Frawtiné*.

AFILEUTREIE, s. FILEUTERIE, action de filou, etc. — Parmi les nuances *industrielles* que je viens d'esquisser, la *fourberie* est la plus vile et la plus lâche : mais les *escrocs* !

AFINÉ, v. ÉBOUILLIR, diminuer à force de bouillir.

Ébouillir, réduire, consommer :

Si vous laissez *ébouillir* le pot ou le pot au feu, il se *réduira* à rien, et fera un mauvais *consommé*. — *Ébouilli* ne se dit guère : *réduire* est ici du langage fam. : faire *consommer* la viande c'est la faire bouillir long-temps, pour rendre le bouillon plus succulent.

AFLAWI, v. AFFAIBLIR, rendre faible. — Diminuer par le rabot, etc. — *On di k' si ki beu baikó d'vein, s'aflawih li servai, le-zouïe et le niér ; k'il boie m'abatt si soula et vraie :* On dit que celui qui boit trop de vin, s'affaiblit le cerveau, les yeux et les nerfs; que le diable m'emporte si j'en crois rien. — Voy. *Flaw*.

AFLAWIHAN, adj. AFFAIBLISSANT, qui affaiblit, qui débilité. — *Li makaie ess-taflawihant :* Le fromage blanc ou le fromage mou, affaiblit. — Voy. *Makaie*.

AFLAWIHMAIN, a. AFFAIBLISSEMENT, diminution de force, débilitation : se dit aussi de l'esprit. — Voy. *Abatt*.

AFLIG, s. BARDANE OU GLOUTERON, plante qui croît le long des chemins; il y en a de deux sortes : la grande et la petite : on en fait usage en méd.

AFLIG, s. vi. m. wal. AFFLICTION, chagrin, état de tristesse avec abattement d'esprit. Grande, extrême affliction. — *Ess rig di tonai d'oflig, et d' trawé huflet (*) :* Avoir

(*) La traduction littérale de ce vieux proverbe serait absurde. Nous le croyons trivial au premier aperçu; la réflexion nous en fait remarquer toute la force : il comprend une position peu prospère, mais sentie, de celui qui en subit les conséquences. Nous l'avons travesti de plusieurs manières.

plus de dettes que d'argent, que d'immeubles; et ne posséder que des choses futiles et de peu de valeur.

Affliction, chagrin, peine :

Il y a de la douleur dans l'*affliction*, de l'amertume dans le *chagrin*, de l'inquiétude dans la *peine*.

AFLIGEANT, adj. AFFLIGEANT, qui afflige.

AFLIGÉ, adj. BOSSU, qui a une ou deux bosses, *bancroche*, etc — *Li pòv ànm, ess-tel affligé!* La pauvre infortunée, dans quel état la voilà! — elle ne peut se mouvoir. — *V'eúss li houlé chein, i kouyonn ó pòv affligé; c'et l'krama ki lomn li chodron neur kou:* Vois-tu ce *bancroche*, il se rit d'un pauvre affligé; c'est la pelle qui se moque du fourgon.

Bossu, rachitique, bancroche, cul-de-gatte; noué :

Les *bosses* proviennent de la déviation de l'épine dorsale (*) ou du sternum (**). Le *rachitisme* consiste principalement dans la courbure de l'épine du dos, et de la plupart des os longs, avec gonflement des articulations. Le *bancroche* ajoute, à ses jambes tortues, une affection rachitique. Les enfants sont *noués* dans certaines articulations; et les goutteux dans les jointures de leurs membres.

AFLIGÉ, v. AFFLIGÉ, causer de l'affliction. — Mortifier son corps, le faire souffrir, etc.

Affligé, navré, attristé, contristé, contrit, mortifié, fâché :

On est *affligé* d'une mort ré-

cente; *navré* de douleur, *attristé* par des tristes souvenirs, *contristé* par des malheureux événements, *contrit* d'avoir offensé Dieu, *mortifié* dans son amour-propre, *fâché* par un contre-temps.

AFLIKSION, s. AFFLICTION. — Voy. *Aflig.*

Affliction, adversité, tribulation :

L'*affliction* est la suite d'un événement malheureux et inattendu; l'*adversité* arrive comme un coup du sort; les *tribulations* naissent des grandes secousses morales. — Dieu nous envoie des *afflictions* pour nous éprouver, et des *adversités* pour nous punir. — Voy. *Máleur.*

AFOLE, adj. IMPOTENT, qui est privé de l'usage d'un bras, etc.

Impotent, perclus, estropié :

L'*impotent* est privé d'un membre, soit par vice de nature, soit par accident. On est *estropié* à la suite d'un coup, d'une blessure, ou d'une maladie. On est *perclus* de tout le corps ou d'une grande partie de ses membres. — Beaucoup de vieillards sont *impotents*; plus de militaires sont *estropiés*; tous les paralytiques sont plus ou moins *perclus*. — V. *Estroupé.*

AFOLEUR, s. FOULURE, blessure d'une partie foulée; — contusion, ou ses effets: *impotence*, état de celui qui est impotent. — *Komm ti biss, hássel! ó veu bein k'ti n'a nol afoleur á kou:* Comme tu vas, la belle! on voit de reste que tu n'as pas de foulure au derrière. — De notre *afoleur* les Français ont fait *affoleure*, et son dimitif *affolurette*: faire une petite blessure, une légère blessure au cœur. On employait ces t. au XII^{me} siècle, ils étaient oubliés au XVI^{me}.

(*) Qui appartient au dos: épine dorsale; les muscles dorsaux. Subs. le grand dorsal.

(**) Partie osseuse et aplatie qui s'étend du haut en bas de la poitrine, avec laquelle les côtes et les clavicules sont articulées.

AFONDRE, CREUSER — Voy. *Afonser*.

AFONSÉ, v. ENFONCER, mettre au fond, pousser vers le fond; faire pénétrer fort avant. — *Afonse s'chapai so se-zoïie*: Enfoncer son chapeau presque sur ses yeux.

Enfoncer, enlizer, engraver; — *creuser*:

On *enfonce* dans l'eau; on *s'enfonce* dans la boue; on *s'enzile* dans certaines grèves mobiles (*); un bateau *s'engrave* dans le sable; dans un bas-fond; et les futailles *s'enfoncent* dans le lest (**). — *Creuser*, c'est faire un creux, rendre creux; creuser un puits, une fosse. — Voy. *Foré. Sitâchi*.

AFONSMAN, v. ENFONCEMENT, action d'enfoncer, de rompre, de briser. — Partie d'une façade qui forme un arrière-corps. — Ce qu'il y a de plus enfoncé, de plus reculé. — Creux. — *Il a chôki s' botik divain n'afonsman*: Il a établi sa boutique dans un enfoncement.

AFORAN, s. SURVENANT, qui survient, qui arrive inopinément. — *Passe-rolant*, celui qui s'introduit dans une partie de plaisir sans y être invité; sans payer sa part de la dépense. — Celui qui n'est dans une société que passagèrement. — Se dit quelquefois pour *étourdi*.

AFOREG, s. AFFLEURAGE, prix des denrées; droit seigneurial.

AFRANKI, v. AFFRANCHIR, rendre,

déclarer, libre: affranchir un esclave. — Décharger, exempter. — En Angleterre, accorder la naturalisation. — Voy. *Dilivré*.

AFRANKIRMAIN, s. AFFRANCHISSEMENT, action d'affranchir.

AFREU, adj. AFFREUX. — Voy. le mot qui suit.

AFREUSMAIN, adv. AFFREUSEMENT, effroyablement, épouvantablement. Chez les Wal., mot à sens extrême. — *Vola ô géonai afreusmain bai!* Voilà un garçon *affreusement, horriblement*, beau! c'est-à-dire très-beau. — *Kel afreuss bel krapôtt!* Quelle affreuse belle demoiselle!

Affreusement, hideusement, épouvantablement, effroyablement:

Ce qui est *affreux* est dégoûtant à voir: ce qui est *hideux* est nauséabond: ce qui est *épouvantable* inspire l'épouvante et la terreur: ce qui est *effroyable* inspire la torpeur et l'effroi. — Voy. *Hisdeu. Hiss. Venett*.

AFROÏ, v. PRÊTER, et mieux, FAIRE PRÊTER, prendre la forme; se dit parti. des souliers, etc. Dans ce sens, quelques-uns disent *rompre*: mes souliers me gênent; ils ne sont pas encore *rompus*; c'est-à-dire, ils n'ont pas encore pris la forme du pied. Les dict. ne mentionnent point cette acception; leur silence ne prouve rien. — Voy. *Sitrimé*.

AFROÏ, v. FRAYER, pratiquer, ouvrir une route, un chemin; avec le pron. pers. il signifie s'ouvrir un passage, et comprend vaincre les obstacles: *se frayer* un passage parmi les ronces.

AFRON, s. AFFRONT, insulte soit de parole, soit de fait. — *Ti n'a fai n'afron: ti mel ripâret*: Tu

(*) Sur les côtes de l'Océan ces grèves présentent à l'œil un corps solide; du moment qu'on y a mis les pieds on est perdu; et les efforts que l'on fait pour sortir de l'abîme, ne servent qu'à *enlizer* de plus en plus.

(**) *Lest* pierre, sable, ou matières pesantes, dont on charge le fond d'un bâtiment de guerre, pour lui faire prendre l'eau qui doit établir sa stabilité.

m'as fait un affront : tu me le païras cher ; — je saurais le venger.

Affront, *avanie*, *camouflet*, *insulte*, *outrage* :

Faire un reproche amer ou humiliant en public, est un *affront*. Vilipender, honnir publiquement, est une *avanie*. Une sanglante mortification est un *camouflet*. Un mauvais traitement est une *insulte*. Une grave insulte est un *outrage*. — L'homme raisonnable méprise un *affront*, l'insensé le venge, le poltron le boit. Les personnes insolentes et grossières font des *avanies* : la populace les échange. Les personnes charitables, qui n'épargnent pas les traits piquants, ne sont pas avares des *camouflets*. Le fat *insulte* une honnête femme par les privautés qu'il se permet. Le faquin *outrage* une jeune vierge par son langage impudent et ses attouchements impudiques — Voy. *Agoni*.

AFRONTÉ, EFFRONTÉ. — V. *Fran. Frankih. Hardiess. Hardeiemain.*

ARÛLE, v. AFFUBLER, envelopper, un objet, une chose, pour la conserver, la soustraire à l'intempérie des saisons, etc.

Affubler, *accoutrer*, *couvrir* :

En parlant des personnes, *affubler* se dit en plaisantant ; en parlant des choses, c'est un t. fam. — *Accoutrer* se dit par ironie d'une parure ridicule, d'un costume extravagant. — *Couvrir*, c'est mettre une couverture pour cacher ou conserver. — Ce qui est outré *affuble*, ce qui est ridicule *accoutre*, ce qui est précieux *se couvre*. — On *s'affuble* la tête d'un capuchon ; on a l'*accoutrement* d'un Bazile ; on *se couvre* des apparences de la vertu. — Voy. *Rafulé*.

AG, s. ARCHE, partie cintrée sous laquelle passe l'eau. — Sorte de vaisseau que Noé fit construire, par le commandement de Dieu, pour se soustraire aux effets du déluge ; et pour sauver les animaux que contenait l'arche. — Arche d'alliance, ou arche sainte. L'arche du Seigneur, sorte de coffre fait par le commandement de Dieu, et dans lequel les Tables de la Loi étaient conservées. — Prov. : *c'est l'arche du Seigneur, l'arche sainte* : se dit d'une chose qu'il faut taire. — *Arcade*, ouverture en arc : Les arcades du Palais-Royal. — *Arceau*, courbure d'une voûte en berceau ; petite voûte surbaissée d'un ponteau, de certaines portes et de certaines fenêtres : leurs parties cintrées. — *Arc*, courbure d'une voûte formée d'une ou de plusieurs portions de cercle : *Arc surbaissé*, *ogive rampant*. — *Arc de triomphe* ou *triumphal* ; monument qui consiste en une grande porte faite en arc ; et qui est quelquefois accompagnée de deux petites, ornées de figures de bas reliefs, et d'inscriptions. *Arc-boutant*, pilier ou construction de maçonnerie, qui finit en *demi-arc*, et qui sert de soutien par dehors. — *Arc douleau*, espèce d'arcade formant une saillie ou plate bande, sur la courbure intérieure d'une voûte. — Voy. *Arkád. Pou.*

AG, s. ÂGE, la durée ordinaire de la vie. — Tous les degrés de la vie de l'homme. — *Le bel âge*, l'âge des plaisirs, de la jeunesse. — *La raison vient avec l'âge* ; pas toujours. On dit souvent d'un vieillard qu'il est arrivé à un *bel âge* ; il faut dire *âge avancé*. — *L'âge de*

la Lune, le temps qui s'est écoulé depuis son renouvellement. — On distingue l'âge d'un arbre par les cercles excentriques (*) que présente sa tige coupée transversalement. — Un certain nombre de siècles: la durée du monde est divisée en plusieurs âges: *L'âge d'or, l'âge d'argent, l'âge de fer, l'âge d'airain*. Ces quatre âges expriment relativement les mœurs des hommes. Dans *l'âge d'or*, les vieillards étaient cuirassés de sagesse; les époux de chasteté; les garçons étaient plus timides que nos Agnès; et les filles plus chastes que des anges. *L'âge d'argent* était couci-couci. Le siècle de fer était dur comme l'airain. — *Moyen âge*, temps qui s'est écoulé depuis la chute de l'empire romain (475) jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II (1453). — *Mi g'vâ et fou d'ay*: Mon cheval est hors d'âge; on ne saurait plus distinguer son âge par aucune marque. — *Kel ag mi d'oriv?* Quel âge me croyez-vous? — Quel âge me supposez-vous?

Jeune âge, âge viril, entre deux âges, d'un certain âge:

Le *jeune âge* est le printemps de l'âge, celui du plaisir, du bonheur, de la folie, et des premières passions. *L'âge viril* est celui de l'homme fait, il décide du bonheur ou du malheur de l'individu. L'homme *entre deux âges* n'est pas jeune et n'est pas vieux; il se dissimule ses années. L'homme *d'un certain âge* a cessé d'être jeune; il voit la vieillesse s'approcher.

AGÀ, s. SCHISTE, pierre tendre et

facile à diviser; l'ardoise est une espèce de schiste. — *Vónn d'agá*: veine, banc de schiste. — *Tèr d'agá*, terrain schisteux. — *Batiso l'agá*; Bâtir sur le schiste; se dit par plaisanterie.

AGADLÉ, v. HABILLER, s'habiller, s'accoutrer. — *Vott la droidumain agadlé*: Te voilà singulièrement accoutré, fagoté. — Ne se dit pas à Liège.

AGADLEG, s. ACCOUTREMENT, habillement.

AGASREIE, s. AGACERIE, se dit des faits et gestes d'une femme; et des petites manières qu'elle emploie pour captiver; et pour s'attirer l'attention de quelqu'un, qui est loin de lui déplaire. — *Voy. Dein*.

AGASSÉ, v. franç. wall. AGACER, provoquer, attirer l'attention de quelqu'un par certain manège. — Animer, exciter à prendre part à la conversation; à y mettre une certaine vivacité. — Stimuler une personne apathique.

Agacer, coquetter:

On *agace* en cherchant à plaire par des manières attrayantes, par des demi mots. On *coquette* en employant tous les moyens de captiver, de se faire remarquer. — La femme qui *agace* en veut au cœur; la femme qui *coquette* s'adresse aux sens. — Celle-là veut amour pour amour; celle-ci veut satisfaire sa vanité. — Avec celle qui *agace*, nous voyons ce que l'aune en vaut; avec la *coquette*, nous ne savons sur quel pied danser.

AGATT, s. AGATE, pierre calcaire fort dure, qui prend un beau poli. — Les agates orientales sont laiteuses, nuagées, et moins diaphanes que celles d'Allemagne; cependant elles sont beaucoup plus

(*) Excentrique se dit de deux ou plusieurs cercles engagés les uns dans les autres; qui ont des centres différents: *Géom.*

estimées. La *calcédoine* est une très-belle agate, presque opaque à l'œil, on dit agate, calcédoine, *herborisée*, quand elle représente des arbrisseaux, etc. : ces herborisations figurées se nomment *accidents*. — *L'agate-onyx* a deux ou plusieurs couches parallèles, rousseâtres, brunes et laiteuses; quand elle est mise en œuvre, on dit absolument *onyx*. *Le caillou d'Égypte* est aussi une espèce d'agate. — Voy. *Kaiewai*.

AGEANSNÉ, v. AGENCER, ajuster, accommoder, etc. — Parer, orner. — Arranger, combiner, les groupes, les figures d'un même groupe; ou les parties d'une même figure. — Ajuster les draperies, disposer les accessoires, les objets qui entrent dans la composition. Se dit quelquefois des ornements d'architectures empruntés aux planètes, etc. : *Peint. Sculpt.*

Agencer, coordonner :

Agencer supposer l'arrangement distributif. *Coordonner* suppose la symétrie et la liaison. On *agence* selon les convenances; on *coordonne* par connexion (*). — L'homme *agence*; Dieu a tout *coordonné*.

AGEANSNEG, s. AGENCEMENT, action d'agencer; état de ce qui est agencé; coordonné. — Je ne dirai point *l'agencement des groupes*, en parlant d'un tableau, etc.; ce terme ne me paraît pas assez noble, quand on parle du plus noble des arts: il est préférable selon moi, de dire: *l'arrangement, la distribution des groupes*.

(*) *Connexion* dit plus que *Connexité*. Le premier signifie liaison intime dans le rapport; le second exprime l'idée de rapprochement. — Voy. *Rapport*.

A-GEIN, adv. EN BLOC, l'un portant l'autre; le gros et le menu; le maigre et le gras.

AGENÏ (s'), v. S'AGENOUILLER, se mettre à genoux. — Les chameaux s'agenouillent.

S'agenouiller, se prosterner :

On *s'agenouille* pour faire sa prière; on se *prostern*e pour adorer Dieu. — Regardez ce ministre superbe, il laisse un misérable à ses *genoux* : il vient de se *prosterner* devant son maître.

AGER, v. AFFAISSER; diminuer de hauteur. — *Tasser, se tasser*. — Voy. *Ragér*.

AGETMAIN, adv. AGILEMENT, avec agilité; *adroitement*, d'une manière adroite; *prestement*, avec prestesse, vitesse. — *Souplement* ne se dit guère. — *I ra agetmain à g'vâ. Fai-ti de karakol!* Il voltige agilement. Comme il caracole! — *I Pia hapé s'chapai agetmain:* Il lui a enlevé, — volé son chapeau adroitement. — *Vola n'bouf al gueie agetmain klapaie.* Voilà un soufflet lancé prestement; — donné promptement. — La phrase wal. est popul. — Voy. le mot qui suit.

AGETT, adj. AGILE, qui a de l'agilité.

Agile, adroit, souple, preste, subtil, dispos :

L'agilité consiste dans les mouvements, *l'adresse* dans leur exécution, la *souplesse* dans leur dextérité, la *prestesse* dans la promptitude, la *subtilité* dans les mains et l'esprit; on est *dispos* quand on est léger et habile. — L'enfant est *dispos* et *agile*; le batteur est *souple*; l'oiseau est *preste*, l'écuriel est *subtil*. — L'homme *adroit* a de la finesse; l'homme *souple* est rusé; la réplique est *preste* : rien

de plus *subtil* que les yeux de Paigle, le flair du chien, l'ouïe de la taupe.—Voy. *Agret*.

AGEUSTÉ, v. AJUSTER, rendre un poids ou une mesure juste, conforme à l'étalon ; ajuster sur l'étalon (*). — Arranger une chose de manière qu'elle s'adapte à une autre ; — engrenner parfaitement deux roues.—Viser juste.— Embellir par des ajustements.—Voy. *Lâgné*.

AGEUSTUMAIN, s. AJUSTEMENT, action d'ajuster. — Accommodement, arrangement.—Parties des habillements qui servent à parer, à orner.

Ajustement, parure :

L'*ajustement* est à peu près de rigueur ; son luxe est la *parure*.

AGEYAN, s. GÉANT, homme d'une taille gigantesque ; — qui excède de beaucoup la stature ordinaire des autres hommes. — Par plaisanterie, *animal colossal*. — La fable nous apprend que le fils de Jupiter et de Clymène, c'est-à-dire, Atlas, a soutenu le ciel sur ses épaules. Saint Christophe n'est guère resté au-dessous de ce géant. — Les *enfants* de Titan osèrent escalader le ciel à l'aide de montagnes entassées les unes sur les autres ; mais Jupiter leur imposa la loi du plus fort ; ils furent foudroyés.

AGI, v. AGIR, faire quelque chose, se donner du mouvement. — *Agih, sain tan bargougni* : Agis, sans tant baraguer : *fam.* — *Si vonn mi pay nein g'eagirait* :

(*) *Étalon* modèle de poids et des mesures qui sert de règle aux marchands ; et auquel ils doivent se conformer. — Voy. *Model*.

Si vous ne me soldez pas, je vous poursuivrai judiciairement ; — j'agirai par justice. — *Il a stu d'vein n'mâl mohonn* ; et il a *agi* : Il a été dans un mauvais lieu ; et il s'est fourvoyé. — Voy. *Arachi*.

AGIHAN, adj. AGISSANT, qui agit, qui se donne beaucoup de mouvement. — On dit médecine *agissante* par opposition à médecine *expectante* : la première emploie des remèdes énergiques, la seconde laisse beaucoup à faire à la nature.

Agissant, actif :

L'homme *agissant* n'a pas toujours un but déterminé ; l'homme *actif* mesure le but.

AGNEU, s. ARDENNAIS, qui est de l'Ardenne, des Ardennes.

AGNEU, s. ÂNIER, qui conduit un âne. — *Le deïnraie seront chîr, les zâgneu son v'nou*. Les denrées seront hors de prix, les âniers sont arrivés.

AGNY, s. ÂNE, bête de somme à longues oreilles : sa femelle se nomme *ânesse* ; les petits de celle-ci *ânon*s.—*Cheston ou vîreu kômm inn âgnn* : Tête, entêté, opiniâtre comme un âne. — *Ebridé s'iâgnn pol kov* : Prendre, brider son âne par la queue, faire une chose à rebours ; prendre de fausses mesures.—*Tess tinn âgnn, et gitt prouret ki t'iâgnn n'et kinn biess* : Tu es un âne, et je te prouverai que ton âne n'est qu'une bête. — *Kan on-zevôie des âgnn, â marchi, on va de zâgnn* : Quand on envoie un âne au marché, on est certain qu'il ne fera rien qui vaille. — Commandez quelque chose à un âne, il fera une ânerie.

Ane, baudet, bourrique, bourriquet, grison, pecata, bête ascine :

Ane est le terme générique ; *baudet* se dit pour âne à la campagne, comme *bourrique* pour ânesse : le *bourriquet* est un ânon, ou un âne de la petite espèce : le *grison* est le palefroi des ânes : *pecata* se dit populairement pour âne, etc. : on dit quelquefois *bête ascine* dans ce sens. — Cet homme jase comme une pie borgne, c'est un *âne*. Cette femme parle et agit comme une imbécile, c'est une *bourrique*. Ce nigaud vous regarde stupidement, c'est un *baudet*. *Pecata* est le *pekin* d'une vieille moustache. — Ces t. sont fam.

AGONIE, s. AGONIE, en parlant de l'homme, dernière lutte de la nature contre la mort. — Fig., extrême angoisse. — L'agonie de Notre-Seigneur au jardin des Oliviers ; son état douloureux dans ce jardin.

AGONI, v. AGONIR, accabler quelqu'un d'injures. — Le mot wal. n'est guère us. à Liège.

Agonir, outrager, vilipender, injurier, invectiver, honnir, déblatérer, déprimer, dépriser, baffouer :

Agonir, c'est vomir des injures populaires : *outrager*, c'est offenser cruellement : *vilipender*, c'est rendre vil, méprisable : *injurier*, c'est insulter grossièrement : *honnir*, c'est couvrir de confusion : *déblatérer*, c'est parler longtemps et violemment contre une personne : *déprimer*, c'est s'attaquer au mérite personnel : *dépriser*, c'est ravalier les personnes ou les choses : *baffouer*, c'est railler quelqu'un sans pitié. — Les poissardes *s'agonissent* ; les cy-

niques *outragent* la morale ; les hommes décriés *vilipendent* les honnêtes gens ; les insolents *injurient*, et se prodiguent des *injures* ; les gens irascibles ont l'*invective* sur les bouts des lèvres ; les rigoristes *honnissent* pour peu de chose ; les emportés loquaces aiment à *déblatérer* ; les méchants *dépriment* les gens vertueux ; les marchands *déprisent* les marchandises des leurs confrères ; le ricaneur mérite d'être *baffoué*. — Vi. lang. franç. : *Villanier, villaigner, ou villener* : Injurier, faire des *villainies*, synonymes absolus. — *Ahonir*, ou *ahonier*, couvrir de honte. Tous ces termes nous sont empruntés. — Voyez *Vômi, Kouyonné*. — Voy. *Afron*.

AGONIHAN, adj. AGONISSANT, qui est à l'agonie. — *Agonihant* : agonissante. — *Dir le priër de zagonihan* : Dire, réciter les prières des agonissants.

AGRAF, s. AGRAFFE. — Voy. *Agrap*.

AGRANDI, v. AGRANDIR, rendre plus grand, plus étendu ; augmenter la surface.

Agrandir, augmenter :

Agrandir, c'est rendre plus grand en étendue ; — ajouter à la dignité à la fortune. *Augmenter*, c'est rendre plus considérable en nombre, en élévation, en pouvoir et en puissance. — On *agrandit* ce qui est trop petit ; on *augmente* une surface. — *Agrandir* ses prétentions, c'est *augmenter* les difficultés. — L'ambitieux qui *s'agrandit*, *augmente* son train, ses dépenses. — Voy. *Ragrandi*.

AGRANDIHAIN, s. AGRANDISSEMENT, accroissement, augmentation.

AGRAP, s. AGRAFE, sorte de crochet qui passe dans un anneau,

et qui sert à assujettir, attacher une robe, etc. — Crampon de fer qui sert à retenir des pierres, des briques, etc. : *Archit. Maçon.*

AGRAPTÉ, v. AGRAFER, assujettir, attacher, avec une agrafe. — *Gí m'agraptaie. No no-zagraptan* : J'attache mes agrafes. Nous attachons nos agrafes. — Jamais je m'agrafe, etc. — Voy. *Ahafsté.*

AGRAVÉ, vi. franç. wall. AGRAVER, rendre plus grave, plus grief. — Devenir plus grave ; — plus dangereux. — Voy. *Evilmé.*

AGRAWI, v. GRIPPER, obtenir, prendre subtilement. CAPTER, employer adroitement, près de quelqu'un, tous les moyens de parvenir à son but. — *Leurrer*, attirer par artifice pour tromper. — Prendre en cachette ; — subtilement. — Voy. *Adoulé, Afilouté, Ragrawi.*

AGREMAIN, s. AGREMENT, qualité par laquelle on plaît. — Au plur. certains ornements qu'on met aux vêtements et aux meubles : sorte de boutonnières ornées, que les gardes françaises et les gardes suisses, avaient sur leurs habits. — Consentement.

Agrément, adhésion, approbation, consentement, ratification :

L'*agrément* est un acte de complaisance : un subordonné ne fait aucune démarche sans l'*agrément* de son chef. L'*adhésion* est un acte de sympathie : on *adhère* à certaine opinion, à une doctrine, à une maxime. L'*approbation* est un acte de l'autorité, ou un simple acquiescement : les censeurs royaux donnaient ou refusaient leur *approbation* à un livre, etc. — Une bonne action est toujours *approuvée* par les honnêtes gens.

Le *consentement* est la suite d'une demande simple ou formulée : on *consent* purement ou conditionnellement. La *ratification* approuve et confirme ce qui a été promis ou fait.

AGRET, s. ADRESSE. — Habileté ; etc. — *G'in sé sou kon fret d'si valet la; ka i n'a nol agret a rein* : Je ne sais ou j'ignore ce que l'on fera de ce garçon là ; car il est maladroit, manque d'intelligence, et d'aptitude en tout. — *C'ess tinn géonn feie ka baiko d'agret; el fai to sou k'el vou distiess, di set pt et d'set main* : C'est une fille qui a beaucoup d'adresse, d'habileté ; — d'intelligence : elle réussit dans tout ce qu'elle entreprend.

Adresse, habileté, intelligence : *Adresse* se dit de l'action du corps et des actes de l'intelligence ; *habile*, de l'adresse jointe à la capacité ; *intelligence* d'une puissance judiciaire. — S'il a beaucoup d'*intelligence*, l'homme *adroit* deviendra *habile*.

AGREYÁE, adj. AGREABLE, qui agrée, qui plaît

Agréable, délectable, délicieux : Ce qui est *agréable* produit une douce impression ; ce qui est *délectable* une suave sensation ; ce qui est *délicieux* est agréable et délectable. — Voyez ce gastronome, *agréable* est pour lui un mot vide de sens. Placez-le devant une poularde truffée, sa figure inerte prend vie ; il promène les morceaux dans sa bouche ; les palpent par tous les sens ; il se *délecte*... La poularde est *délicieuse*.

AGREYÁEMAIN, adv. AGREABLEMENT, d'une manière agréable.

AGREYÉ, v. AGRÉER, recevoir, favorablement. — Trouver bon, approuver; ratifier. — Un roi daigne agréer la démission qu'il a commandée.

A l'impératif il vaut mieux employer un autre tour; et je dirai: *Permettez-moi que je vous dise.* — *Recevez* mes compliments; au lieu de dire *agréez*, etc. — Dans le sens d'acceptation je dirai: *Daignez agréer* ou *daignez accepter* ce léger cadeau. Je conviens qu'on accepte souvent; surtout quand *léger* a une certaine signification.

AGRIFÉ, v. SAISIR, prendre violemment, vite. — *Komm t'imm l'agrif fou de main! n'd:reu tô nein kig' vol tel magné*: Comme tu me le saisis des mains! il semblerait que je voulusse le manger; — le garder.

Saisir, arracher, ravir:

Saisir signifie toujours la vigueur et la promptitude: *arracher* suppose l'emploi de la violence et de la force: *ravir* comprend quelquefois l'idée de corruption et de ruse. — On *saisit* au collet; on *arrache* des mains; on *ravir* un baiser. — Un jeune homme *saisit* le moment favorable; *arrache* un tendre aveu; *ravir* ce qu'il ne devait pas *ravir*.

AGRIFÉ, (s') s'AGRIFFER, s'attacher avec les griffes, avec les serres. — *Le chat s'agrifet wiss ké polet*: Les chats s'agrippent où ils le peuvent: se dit au propre et au figuré, chez les wal. — Griffer, prendre avec la griffe. — Voy. *Diharé. Greté*.

AGRIFÉ, (s') v. S'EMPOIGNER; se prendre, se serrer; — se prendre aux cheveux; — se tignonner, se

saisir par le tignon: pop. — Voy. *Kihercht*.

AGRIGI, (s') S'EXCITER, s'animer réciproquement; — s'encourager. — En mauvaise part: s'ébaudir, se réjouir avec excès; — prendre ses ébats: — se livrer à des amoureux ébats....

AGTÉ. ACHETER. — Voy. EGTÉ.

AGUERI, v. AGUERRIR, habituer, accoutumer à la guerre. — Rendre une personne plus hardie; — plus entreprenante; — l'habituer à la peine, etc. — *Vovla don aguereie, vo k'inn woizew louki fou d'vo zoïe*: Vous voilà enfin aguerrie, vous qui n'osait regarder que le bout de vos pieds. Se dit en parlant à une Agnès *apprivoisée*.

AGUESS, s. PIE, oiseau à longue queue, à plumage blanc et noir; de la famille des corbeaux. — *Pie griège*, oiseau qui a le bec recourbé à sa pointe et armé de chaque côté d'une petite dent. — *Geâzé komm inna guess*: Bavarder comme une pie, parler à tort et à travers; — avoir une grande intempérance de langue; — déraisonner. — Voy. *Makaie*.

AGUESS, s. COR, durillon qui vient aux doigts des pieds: il ne faut pas confondre le cor avec le durillon proprement dit. — On se trompe quand on pense que le cor croit: on coupe le durillon; il renaît par la pression ou le frottement. *Couper un cor*, c'est enlever les chairs dures; *Pextirper*, c'est enlever le principe qui l'a fait naître; l'arracher entièrement. — *Kôpeu d'aguess*: Chirurgien pédicure; ou absol. pédicure. — Voy. *Durion*.

AGUESS, s. CHEVAL-PIE, cheval dont la robe est blanche et noire.

Par extension, cheval blanc et alezan : par licence ; de deux couleurs dont l'une est blanche.

AH, s. AISE, contentement, sentiment de joie, de plaisir ; douce émotion, satisfaction intérieure : commodité. — Satisfaction. — *Ess a s'iah* : Vivre dans l'aisance ; — jouir d'un certain bien-être. — Etre placé commodément. — *S'mett a s'iah* : Prendre ses aises ; — se goberger, s'étaler dans un fauteuil, sur deux chaises. — *Mett a l'áh* : Mettre à l'aise, agir sans façon.

Être satisfait, être content :

Il y a de la douceur, du naturel, dans le *contentement*. Il y a quelque chose de passionné dans la *satisfaction* : supposons un sage, il sera *content* de peu, supposons un amant fidèle, il sera *satisfait* d'être aimé.

Aises, commodités :

Dans le mot *aises* nous apercevons l'indolence, la mollesse et la recherche. Dans *commodités*, nous voyons de la raison, de la prudence et de la prévoyance. — *Aises* pourrait se personnifier dans un chanoine les pieds sur l'édredon. Un fauteuil est l'emblème de *commodités*. — Une personne efféminée, aime ses *aises* ; et un homme raisonnable ses *commodités*.

AH, (A L') adv. A L'AISE, commodément.

Commodément, facilement :

Commodément signifie qu'on n'est pas gêné ; *facilement* ce que l'on fait sans gêne.

AHÁ! OHÁU! interj. AH! EH! HA! HE! — *Ahá!* c'ess-tainsi, va, g'so bein áh : Ah! c'est ainsi, va, j'en suis bien aise. — *Ahá!* ti r'touánn

t'íabi : Ha! tu apostasies. — *Ahá!* ki l'eáh kreyou : Eh! qui l'eút cru. — Voy. A! interj.

AHAFTÉ, v. ACCROCHER, suspendre à un clou, à un crochet, etc. — *Ahafté*, qui est un très-vi. m. wal., se dit le plus souvent avec le pron. pers. — *El s'a ahafté s' rantrein ann sipeinn*, et sa fai ô bai seink : Elle s'est accroché son tablier à une épine ; et elle y a fait un grand accroc, une grande déchirure. — Voy. *Seink*.

AHAFTEG, s. ACCROC, déchirure.

L'*accroc* est accidentel ; il a lieu quand on s'accroche à un corps très-dur, recourbé, etc. La *déchirure* se fait par dessein ou involontairement : on *déchire* le drap, son habit, etc. — Voy. *Kihii. Seink*.

AHAN, s. très-vi. m. wal. LÉGUME ; ne se dit qu'en parlant des herbes potagères, encore en terre. — *Li bíh ní vá rein po let p'ti-zahan* : La bise est contraire aux petits légumes. — Le vent du Nord dessèche les jeunes légumes.

A-HAP, adv. A PEINE, presque, à peu près, peu s'en faut. — Se toucher à peine par les extrémités.

AHAY, v. AGRÉER, être agréable, causer à quelqu'un une douce sensation, une émotion, un sentiment agréable. — *Fola de bonn et chanpeinn ; einn n'ahay inn dozainn?* Voilà des excellentes grives ; en agréez-vous une douzaine ? Mieux : Ces grives sont excellentes, faites-moi l'honneur d'en accepter une douzaine. — *To l'iaháie, et rein n'l'iaháie* : A peine est-il possesseur de ce qu'il convoite, qu'il en est dégoûté ; — la satiété suit de près la possession.

Agréer, plaire :

Agréer comprend un sentiment

produit par un objet agréable. *Plaire* suppose une touchante perception. — Une jolie femme a mille agréments. Une femme aimable *plaît* de mille manières. — Ce qui nous *agrée* se décompose ; ce qui nous *plaît* échappe à l'analyse. — Voy. *Agreyé*.

AHAYAN, adj. ATTRAYANT, ATTIRANT, qui plaît, qui attire.

Attrayant, attirant :

Ce qui est *attirant* parle plutôt aux yeux ; ce qui est *attrayant* parle plutôt au cœur. — Le flâneur regarde les boutiques *attirantes* ; l'amateur admire les marchandes *attrayantes* :

AHEIE, adj. AÏSÉ, aisée, facile. — *Fémm inn sakoi d'âheie ; g'inn vou rein di streu :* Faites-moi quelque chose d'aisé ; je ne veux pas être gêné. — *C'et pu-zâheie a dir ka-fê :* Il est plus aisé de parler que d'exécuter ; — il existe une grande différence entre la théorie et la pratique. — La critique est aisée, et l'art est difficile. — *Kiv-zesté âheie, ponn geonn krapôtt ! si n'et wait-choi d'vo :* Que vous êtes traitable, pour une jeune fille ! vous n'êtes ni une vestale, ni une Lucrèce.

Aisé, facile :

Une chose qui ne présente aucune difficulté, est *aisée* à faire ; celle qui ne rencontre que peu d'ostacle, est *facile* à exécuter. — Il est *aisé* de ne point se tromper quand on connaît le chemin : il est *facile* de le trouver quand il est indiqué par des poteaux.

AHEIE, adj. ACCOMMODANT, qui est complaisant, d'un commerce aisé.

Accommodant, traitable :

On *s'accommode* aisément avec une personne *accommodante* ; elle est ronde en affaires. On *traite* fa-

cilement avec un homme *traitable* ; il est doux et raisonnable.

AHEIEMAIN, adv. AÏSÉMENT, facilement. — *V'onn n'et geázé aheiemain ; el friv kômm rol dih ?* Vous en parlez à votre aise ; pourriez-vous l'exécuter avec la même facilité ? — Voy. ci-dessus.

AHENÉ, v. HERSEB, passer la herse dans un champ, pour en rompre les motes après qu'il a été labouré ; ou pour recouvrir le grain qu'on y a semé. — En vi. franç., c'est-à-dire en val., on disait *ahener, ahemer*, pour *labourer*. — Voy. *Cherwé. Rahené. Erér.*

AHÈRE, v. POUSSER. — Voy. *Abouté. Heré.*

AHÈSS, s. COMMODITÉ ; chose qui est commode, utile. — *Aru tott se-zahess :* Avoir toutes les commodités désirables. — *Ahess di maneg :* Ustensiles de cuisine, etc.

AHÈSSAV, adj. SERVIABLE, obligeant, etc.

Serviable, accommodant, obligeant, officieux, complaisant :

On est *serviable* quand on s'empresse de rendre service ; *accommodant* quand on s'arrange de tout ; *obligeant* quand on aime à obliger ; *officieux* quand on est prévenant ; *complaisant* quand on cède aux autres. — Un malheureux sera trop *serviable*, un mari trop *accommodant*, une femme trop *obligeante*, une fille-de-chambre trop *officieuse* et trop *complaisante*.

AHÈSSI, v. OBLIGER, rendre service, etc. — *Vo m'ahesri bein sein v' zekostegt :* Vous pourriez m'obliger, sans qu'il vous en coûtât rien ; — Sans délier votre bourse. — *Poiriv m'ahessi d'inn dimaie koronn ?* Pourriez-vous me prêter un petit écu ? — *Giv ahesret d'rain*

to : Je vous offre mon assistance en tout. — *I m'ahess di to sou k'gea mezâh* : Il me donne tout ce qui peut me servir ; — il m'accorde toutes les faveurs que je sollicite. — Voy. *Ahess, Ahessâv*.

ÂHMEINSS, s. AISANCES, lieu pratiqué dans une maison pour y satisfaire les besoins naturels. Dans ce sens le m. wal. est suranné. — Vaine pâture, terre où tous les habitants d'une commune peuvent conduire leurs bestiaux. — *Aissance pour vaine pâture* n'est point français.

ÂHONTI, v. HUMILIER, donner de la confusion. — Couvrir de honte. — *Mortifier*, faire essuyer une mortification. — De notre *ahontî*, les Français ont fait *ahonier*, *ahonter*, *ahontage*, ces t. se disaient dans le sens de *déshonorer*. — Voy. *Konfuzioné*.

ÂHOPE, REHAUSSER. — Voy. *Rahopé*.

AHORÉ, adj. HÂVE, pâle, maigre ; qui a les joues creuses. *Vizeg ahoré* : Figure de trépassé.

Hâve, blême, blasfard, livide, défait, pâle :

Ces termes ne sont ici considérés que par rapport à la figure de l'homme. — Celui qui est *hâve* a les joues creuses et décharnées. Celui qui est *blême* est d'une extrême pâleur. Une figure *blasfarde* a une teinte jaunâtre. Un visage *livide* est plombé. L'homme *défait* est très-maigre. Une personne *pâle* est décolorée. — Le jeûne, et les macérations rendent *hâve*. Une mauvaise santé, et surtout l'usage immodéré des liqueurs alcooliques rendent *blême*. Certains cosmétiques font paraître la peau *blasfarde*. En se cicatrisant, les

blessures faites avec un instrument contondant laissent des taches *livides*. L'intempérance et les débauches rendent un visage *défait*. La *pâleur*, qui n'est pas naturelle, est la suite d'une maladie.

AHORÉ, v. MASSACRER, tuer les personnes qui ne se défendent point. — Le vieux m. wal. *ahoré* est à peu près inus. à Liège : il est cependant d'une effrayante énergie.

Massacrer, assassiner, égorgé, poignarder :

Le féroce conquérant commande le *massacre* ; il est altéré de sang. Le brigand *assassine* sans pitié ; il emploie souvent la ruse et la perfidie. Deux fous *s'égorgent* à propos de bottes ; ils sont plus vains que cruels. Un lâche *poignarde* son ennemi ; la vengeance est son Dieu. — Dans le délire des passions politiques, les *assassins* ont *massacré* des très-honnêtes gens ; et dans leurs réactions ils ont *égorgé* beaucoup d'innocents. César ordonna le sac de notre pays ; il fut *poignardé* en plein sénat ; et, par exception, son ennemi n'était point un lâche. — L'enragé chasseur *massacre* le gibier. L'argent a fait commettre plus d'un *assassinat* judiciaire. Le prêteur sur gage *égorge* les malheureux. L'avarice *poignarde* l'homme cupide. — Voy. *Moudreu. Moutt. Boug-reie*.

ÂHÔREU, s. MEURTRIER. Le m. wal. est suranné. — Voy. *Moudreu*.

AID, s. CIMETIÈRE, lieu pour enterrer les morts. — *Batâviâ et l'aid de zetrangir* : Batavia est le cimetière des étrangers ; l'air y est mortel pour eux. — *Nigéass nein tan di t'pless, il l'ess-te l'aid* : Cesse de me rompre la tête avec ta place, elle est dans le cimetière.

Cimetière, charnier, catacombes :

Le *cimetière* est le lieu où l'on enterre les morts : il est béni, découvert, et ordinairement clos de murs. Le *charnier* est un lieu couvert, où se déposent par rangée les ossements des morts. Les *catacombes* sont des cavités souterraines et dans lesquelles on enterrait les morts pendant les grandes calamités.

AIDAN, s. monnaie de cuivre ou de billon au pays de Liège. LIARD. L'*aidan* valait 24 *soz*; et fait actuellement un centime, 52, 100^e, en monnaie de compte. Il ne faut point confondre notre *liard* avec celui de France, qui ne valait que 3 deniers ou la 12^{me} partie d'un sol tournois. — S'il est vrai que nous avons eu un stier de grain pour un *aidan* ou *aidant*, cette monnaie était à coup sûr *aidante*. Au XVI^{me} siècle les Français disaient encore *aidance*, dans l'acception d'*aide*, secours, assistance : notre *aidant* les auraient-ils *aidé* à créer ce mot? Si un PEU d'*aide fait grand bien*, cela n'est pas impossible. — *Louki bein si krok-patâr la, avou s'iabi d'klikoté, il a de-zaidan* : Regardez bien ce pince-maille, avec son habit en loques, il a de l'argent. — *Ké hopai d'aidan!* quel tas de menuaille.

Argent, monnaie, monnaie de compte, menuaille :

On dit *argent* de toute sorte de monnaies, soit d'or, soit de billon, etc. *Monnaie* se dit de toute pièce de métal frappée par autorité souveraine et marquée au coin (*)

(*) Morceau d'acier, gravé en creux, pour frapper les monnaies, etc.

du prince : *monnaie de compte* de celle qui est fictive ou traditionnelle; et *menuaille* de beaucoup de petites monnaies. — Voy. *ârgein. Manôie. Dosso. Patâr.*

AIDEU, s. AIDE, personne qui prête à une autre; — celle qui intervient. On dit plus communément *aid* : *aide*. — Voy. *Ceremoneie. Manorri. Mageôr.*

AIDI, v. AIDER, donner plus ou moins de secours, prêter plus ou moins d'assistance. — *Aider* un vaisseau dans son mouvement, ajouter la manœuvre de la voile à celle du gouvernail. — *Pôk aid et rein n'aid* : Un léger secours vaut mieux qu'un entier abandon. — *Kil Bon Diu v'zaid* : Que Dieu vous assiste; — Que le Ciel vous soit en aide : les Français disent; *je n'ai rien à donner.*

Aider, assister, secourir, soulager, seconder, servir, s'aider, s'entraider :

On *aide* celui qui est dans la peine, dans l'embarras; on *assiste* celui qui est dans la misère, dans le besoin; on *secourt* dans un pressant danger, dans une situation désespérante; on *soulage* celui qui succombe sous le poids d'un lourd fardeau; et un malheureux dans l'infortune; on *s'aide* en rendant moins pesant, en secondant la nature; on *s'entraide* par un sentiment de justice et d'humanité. — Voy. *Soulagi.*

Aider, contribuer, coopérer :

Un pauvre fonctionnaire est *aidé* par un commis pauvre. Un freluquet achète sa *coopération* à une pièce de théâtre; et les claqueurs *contribuent* à la faire réussir.

AIDRESS, s. AIDE, femme qui est auprès d'une personne pour l'ai-

der; lui donner ses soins; travailler: femme, qui opère ou sert conjointement avec une autre. Notre vi. m. *aidress* est passé dans le vi. lang. franç.

AIGHER, s. AIGUIÈRE, vase de table, avec anse et bec dans lequel on met de l'eau.

AIK, s. AIGLE, chez les anciens: oiseau céleste, messenger de Jupiter.

L'aigle est le lion des airs: ses yeux sont percants, ses mouvements brusques, son vol rapide: il enlève les grues, les oies, les chevreux, les agneaux; se repait de veau sur le lieu même. Fier et superbe, il méprise le faible et combat le fort. La femelle du grand aigle mesure jusqu'à trois pieds et demi du bec au bout de la serre, compte huit pieds d'envergure; et pèse de seize à dix-huit livres. On distingue quinze espèces d'aigles: onze en Europe, deux au Brésil, une en Afrique, la dernière aux grandes Indes. — En t. d'armoire, aigle est fém.: La glorieuse aigle de l'empire français n'avait qu'une tête, celle d'Autriche en a deux...

AIK, adj. AIGRE, un peu piquant.

Aigre, âcre, âpre:

On dit *aigre* d'une substance qui s'altère, et de celle dont le goût tient du vinaigre. On dit *âcre* de celle qui a quelque chose de mordicant; et *âpre* de celle qui est légèrement corrosive; et qui prend au gosier. — Une substance devient *aigre* en s'acidifiant. Un fruit qui n'est pas mûr est *âcre*; une poire qui a des aspérités est ordinairement *âpre*. — V. *Seur. Sures.*

AIMAB, adj. AIMABLE, qui est digne d'être aimé.

AIMABLEMENT, adv. AIMABLEMENT,

d'une manière aimable, gracieuse, etc. Dans leurs définitions, les dict. disent *inusité*. Lisez madame de Sévigné, Bourdaloue: ne lisez rien, et employez cet *aimable* adv.

AIMAN, s. AIMANT, minéral qui attire le fer. — On arme un *aimant* en l'enveloppant dans une plaque de fer très-doux, pour augmenter sa puissance attractive. — La pointe de l'aiguille de la boussole est *aimantée*, et se dirige vers le Nord. — Fig. La modestie est un *aimant* qui attire les cœurs. — Voy. *Boussol.*

AIMÉ, v. AIMER, avoir un sentiment plus ou moins vif pour les choses ou les personnes. — En parlant de l'amour, *aimer* se dit absol. Ce v peut avoir pour nominatif un nom d'animal, d'une plante, etc. Le lion *aime* le désert, le chien son maître, la tulipe fleurit l'ombre. — On dit trivialement: *je vous aime plus que mes yeux*. — *Qui aime bien châtie bien*, n'est point un aimable proverbe. — L'Académie écrit: *Les pigeons s'aiment où il y a de l'eau. Les oliviers s'aiment dans les lieux sablonneux*; autant vaudrait: *Les pigeons aiment les lieux humides; l'olivier profite mieux dans les terres sablonneuses*. — J'ai lu: *aimer à haïr*: comme c'est conséquent!

Aimer, s'aimer; chérir, se chérir; adorer, s'adorer; affectionner, s'affectionner; s'entre'aimer.

Il est naturel d'*aimer* tout ce qui flatte notre sensualité, nos penchants; et même nos illusions. Pendant la lune de miel (*) nous

(*) *Lune de miel*, premier mois de mariage: on dit qu'il compte parfois comme quarantaine en t. de mar.

chérissons nos femmes. Dans notre langage hyperbolique, nous jurons d'*adorer* au-delà du tombeau. La douce *affection* a quelque chose d'instinctif. — Un fashionable compte autant de manières d'*aimer*, que de manières d'arranger sa cravate. Les époux, comme il en faudrait beaucoup, *s'aiment* à la franquette; les gens comme il faut, *se chérissent* poliment, *s'adorent* avec élégance. L'homme personnel *s'affectionne* passablement. Les rois *s'instituent* cousin, et se font la guerre par *amitié*; leurs soldats se battent et *s'entr'aiment*.

Aimer tendrement, aimer passionnément, aimer éperdument :

Le *tendre amour* naît des yeux de l'âme; il est chaste et affectueux. *L'amour passionné* naît des yeux du corps; il est égoïste et impétueux. — Celui qui *est éperdu d'amour* est subjugué par l'objet qui domine tout son être. — *S'aimer tendrement* est une bien douce existence. *S'aimer passionnément* est une orageuse félicité. *S'aimer éperdument* est le délire du bonheur.

Aimer mieux, aimer plus, aimer davantage, aimer mieux mourir :

Aimer mieux suppose la préférence dans l'option du choix. Dans ce sens, *aimer plus* éveille l'idée de prévention. *Aimer davantage* est un solécisme. *Aimer mieux mourir* se dira quand l'aimant repoussera le fer.

АИМ, s. Muid, vaisseau de capacité qui contient 135 pots, mesure du pays. — Autrefois, mesure pour les liquides et les solides. — Voy. *Foudeur*.

АИГ, ENCRE. — Voy. *Eing. Ank.*

АИГЛЕТ, ANGLAIS. Voy. *Einglet*.

AIR, s. AIR, fluide, élastique, transparent dont la masse totale constitue l'atmosphère qui entoure la terre. — L'air se dilate (*), se raréfie, se condense et se comprime. — La haute, la basse, la moyenne région de l'air. — Chez les paysans, *sort, maléfices*. — *Si d'né de zair*: Faire l'important; se montrer impertinent. Prendre des positions étudiées; — Avoir des gestes affectés. — Des manières tranchantes. — Se dessiner, chercher à faire ressortir ses avantages extérieurs. — Faire des mines; — coquetter. — Voy. *Alé*.

Air, atmosphère, température, climat :

L'air se compose d'oxygène (***) et d'azote; il est plus léger que l'eau. L'atmosphère enveloppe la terre; sa hauteur moyenne est de 20 lieues. La *température* est l'état sensible de l'air; elle affecte relativement nos organes. Le *climat* à rapport à la température de l'air; il est chaud, tempéré, etc. — On dit *air vital, température élevée; climat assassin*, et fig. *atmosphère de corruption*.

Air, tournure, manières, façons :

Celui qui joint une fig. agréable à une *tournure* élégante, a bon *air*. L'homme de cour a ce qu'on nomme de belles *manières*. Le fat croit avoir des belles *façons* en les minaudent.

(*) *Dilater*, augmenter de volume, s'espacer. — *Raréfier*, augmenter considérablement de volume sans augmentation ni de poids, ni de matière: s'oppose à *condenser*. — *Comprimer*, réduire le volume. — Voy. *Raspaté*.

(**) L'oxygène entretient la respiration et la combustion, L'azote seul serait morbifique.

Air de famille, air mauvais, mauvais air :

Les voleurs et les mouchards ont un *air de famille*. Un matamore a l'*air mauvais*. Un brigand a *mauvais air*.

AIR, s. ARRHES, l'argent qu'on donne en garantie d'un achat, d'un marché verbal.

Arrhes, à-compte :

On ne donne qu'une seule fois des *arrhes* ; elles sont perdues par l'inexécution du marché. On peut répéter les *à-compte* ; ils sont toujours déduits sur la somme totale. — *Arrhes*, n'a point de sing., c'est un subs. pur. *A-compte* n'a jamais de plur., c'est un subs. adverbiforme.

AIRCHI, s. MARTINET, sorte d'hirondelle.

AIRCHI, SOUPIRAIL. — V. *Lármir*.

AIRDRET, ARC-EN-CIEL — Voy. *Airget*.

AIREG, s. AIR. — *Drovè l'finiess po d'nè d'l'aireg* : Ouvrez la fenêtre, la croisée, pour renouveler l'air. — *Il a ouïe di l'aireg* : Le vent est aujourd'hui rafraichissant ; — le zéphir rafraichit aujourd'hui.

AIREU, adj. FRAIS, *rafraichissant* ; se dit d'un vent qui tempère l'action du soleil.

AIREU, t. pass. AÉRÉ, qui a de l'air ; qui est en bel air. — Exposé en l'air.

AIRGET, s. ARC-EN-CIEL, météore en forme d'arc irisé, qui paraît dans l'atmosphère : il est causé par les réfractions (*) et les ré-

(*) La *réfraction* est un changement de direction qui se fait dans un rayon lumineux, lorsqu'il passe obliquement d'un milieu dans un autre. — Les progrès, chaque jour croissants, dans cette partie de la physique, laissent espérer de nouvelles conquêtes.

flexions successives des rayons du soleil dans les gouttes de pluie. — *Máva seinn, l'airget a le pí et l'aiv* : Mauvais signe, l'arc-en-ciel se dessine sur l'eau.

AIRI, v. AÉRER, donner de l'air, chasser l'air vicié, corrompu. — Voy. *Renairi*.

AIRI, v. RESSEMBLER jusqu'à un certain point ; plus ou moins. — *Faux air* ; — rapport ; certaine conformité dans les traits du visage. — *Il aireie apret s'mónok* : Il a un faux air de son oncle. — *Il airiet to ók apret l'ók* : Ils ont tous un air de famille. — *Vo d'hé kil aireie apret s'mér, et mi g'di k'set s'pér to chí* : Vous dites qu'il ressemble à sa mère, jusqu'à un certain point, et moi j'affirme que c'est son père *tout craché* ; trait pour trait.

AIRIEG, s. RAPPORT, certaine ressemblance.

Rapport, ressemblance, conformité :

Ces termes sont ici considérés dans un sens plutôt négatif que affirmatif ; et se disent particulièrement du visage. — Les *rapports* sont plus fugitifs. La *ressemblance* plus directe. La *conformité* plus caractéristique. — Voy. *Ravizé. Rissóné. Aireg*.

AIRSON, s. ARCHET, sorte de petite baguette, un peu recourbée à son extrémité, qui assujettit un certain nombre de crins : on s'en sert pour tirer des sons d'une contre-basse, etc. — Arc de baléine ou d'acier courbé, au moyen d'une corde attachée aux deux bouts : on s'en sert pour percer, tourner, etc. : mécan. t. de lapidaire.

AISS, s. ÂTRE, endroit de la che-

minée où l'on fait du feu.—*Krop et l'aiss* : Souillon, fainéant, se dit d'un garçonnet. Cendrillon, se dit d'une petite fille, qui ne quitte pas le coin du feu.

Atre, foyer :

Atre est un t. fam. *Foyer* vaux mieux.—On fait du feu dans l'*âtre*; on impose les *foyers*.

Aiss, s. CENDRIER, partie du fourneau qui est au-dessous de la grille du foyer; et où tombent les cendres. Le m. wal. est peu us.

Aiw, s. EAU, substance liquide, inodore et sans saveur; elle se durcit par le froid; et se vaporise par la chaleur.—Eau douce, se dit par opposition à eau salée; c'est-à-dire à l'eau de mer.—*Aiw di puss* : Eau de puits.—*Aiw di gotir* : Eau pluviale, de pluie.—*Bolant aiw* : Eau bouillante; — en ébullition.—*Aiw di meinn* : Eau minérale; — eau thermale (*). *Aiw di fiér* : Eau ferrugineuse, qui a des parties de fer. *Si r'sóné konim deu kott d'aiw* : Se ressembler comme deux gouttes d'eau.—*C'et l'aiw el feu* : C'est l'eau et le feu; se dit par dissemblance.—*Éss tott et n'aiw* : Être tout en nage, tout en eau; en sueur.—*Diné de kô d'sáp et l'aiw* : Donner des coups de sabre dans l'eau; faire des choses inutiles; parler, menacer inutilement; parler pour ne rien dire.—*C'ess tinn gott d'aiw et Moüss* : C'est une goutte d'eau dans la Meuse, dans la mer; une dépense inaperçue; une petite, une pauvre ressource.—*Il et si biess, kinn sáreu trové n'mouyeie píer et l'aiw* : Il est tellement stu-

pide, qu'il ne saurait trouver une pierre mouillée dans l'eau; — de l'eau dans la rivière.—C'est une buse, un dindon, etc.—*D'aiw rivein et d'aiw riva* (*) : Tu viens de l'eau, tu retournes à l'eau; — ce qui vient de la flûte retourne au tambour; bien mal acquis ne saurait profiter.—*Rivni so l'ainc*; Remonter à la surface de l'eau.—*Dimoré d'zeu l'aiw* : Se soutenir à la surface de l'eau, surnager.—*Kan g'peinss amm krapótt, l'aiw mi vein al bok* : Quand je pense à ma maîtresse, l'eau m'en vient à la bouche; — quand je pense à ma particulière, etc.—*Fé v'ni l'aiw sol molin* : Faire venir l'eau sur le moulin, proeurer du profit par son industrie, par son travail.—*Noy eintt deu-zaiw* : Nager entre deux eaux; biaiser, tergiverser; n'épouser aucun parti.—*Me-zaiw son bass* : Mon gousset est vide; ma bourse est à sec.—*Foss mousseur ess-toniess, mai el ni rapoitt nein d' l'aiw al meinn* : Vos vêtements sont passables; mais ils ne peuvent se comparer aux miens (**).—*Fé del beneútt-aiw* : Faire de l'eau bénite, la bénédiction de l'eau.—*Geté del beneútt aiw* : Asperger, jeter de l'eau bénite avec un goupillon. Chez les Romains, cérémonie qui consistait d'asperger d'eau lustrale un enfant nouveau

(*) On nous raconte que l'une de nos laitières, se reposant sur le parapet d'un pont, laissa tomber son pot au lait dans la rivière; et s'écria : *D'aiw rivein* ou *d'aiw ti vein*; et *d'aiw ti r'ea*; tu viens de l'eau; et retournes à l'eau.—Je ne garantis point cette naïveté.

(**) Nous nous entendons dans cette phrase d'exemple : *La différence est do l'eau au vin.*

(*) *Thermale* se dit des eaux chaudes minérales; par opposition à factices.

né (*). — *Korantt aiw* : Eau courante. — *Keùtt aiw* : Eau stagnante; s'oppose à eau courante. — *Alé à l'aiw* : Aller à l'eau; chercher de l'eau. En t. de mar., faire aiguade, provision d'eau douce. — *No zavan inn anaie di grand-et-zaiw* : Les inondations sont fréquentes cette année. — *Aiw di fleur d'oreing* : Nasse, eau de senteur, dont la fleur d'orange est la base. On dit dans ce sens, eau de rose, etc. — *A pu grand feu l'aiw* : Il faut courir au plus pressé. — *Sop à l'aiw* : Panée, soupe à l'eau et au beurre. On dit eau panée de l'eau où l'on a fait tremper une croute de pain grillée, pour en ôter la crudité et la rendre plus nourrissante; et eau ferrée de celle dans laquelle on a plongé un fer rougi, ou mis en dissolution des matières ferrugineuses. — Voy. *Piér*. — *Le-zaiw son hyeie* : Les eaux sont percées, se dit de la rupture de la poche d'eau : cette action précède l'accouchement. — *Le p'titt et kórott fet le grand-et-zaiw* : Les petits ruisseaux font les grandes rivières, la réunion des petites sommes en font une grande. — *Miné à l'aiw pol beg* : Mener par le nez, abuser de l'ascendant qu'on a sur quelqu'un. — Voy. *Miné*.

Fleuve, rivière :

Le fleuve conserve son nom jus-

qu'à la mer : une rivière change de nom ou se jette dans une autre, etc. — Les poètes font des fleuves avec des rivières; et non des rivières avec des fleuves. — le Pactole était un fleuve de Lydie (Phrygie); il roulait un sable d'or. On pêche encore des diamants dans plusieurs rivières. — Un fleuve nommé *Cautzer*, coule dans le paradis des Mahométans. Il n'y avait que des rivières dans le paradis terrestre. — Voy. *Paradi. Eínsér*.

Aiwi, s. PUISOIR, grand chaudron pour puiser l'eau.

Aiwiss, adj. AQUEUX, qui est de la nature de l'eau; se dit des légumes et des fruits juteux. — Se dit aussi dans le sens d'insipide.

Aqueur, liquide, séreux, fluide :

Aqueur se dit des substances qui contiennent de l'eau; la plupart des plantes cucurbitacées (*) sont aqueuses. On dit *liquide* de tout ce qui coule ou qui tend à couler; l'eau est nécessairement liquide. On dit *séreux* de la partie aqueuse des humeurs animales : le sang, le lait contiennent des parties *séreuses*. On dit *fluide* des corps qui cèdent à la plus légère pression, ou qui tendent à se séparer; le sable, la poussière, sont fluides.

Insipide, fade, nauséabond :

Ce qui est *insipide*, n'a point de saveur : il ne saurait piquer le goût. Ce qui est *fade* est trop doux : il *affadit* l'estomac. Ce qui est *nauséabond*, cause des *nausées*; il souève le cœur.

(*) *L'eau lustrale* des païens, n'était autre chose que l'eau ordinaire, dans laquelle on avait plongé un tison ardent pris au foyer des sacrifices : ils l'employaient pour faire des *lustrations*, c'est-à-dire, pour purifier une ville, une armée, et les personnes souillées par quelque crime, etc. Ils s'en lavaient ainsi à des heures déterminées; cette espèce de cérémonie se nommait *ablution*.

(*) *Cucurbitacées*, plantes herbacées dont plusieurs espèces produisent de très-gros fruits; tels que la courge, etc. — *Herbacées*, plante dont la tige tendre périt après la fructification. — Voy. *Botéie*.

AIWLEINN, s. **HYDROPIE**, accumulation de sérosité dans quelque partie du corps, où il ne devrait point en avoir.

Hydropisie, ascite, ischurie :

L'*hydropisie* est un amas de sérosité contre nature. Celle qui résulte de l'épanchement d'un fluide séreux dans le péritoine^(*), forme l'*hydropisie* de l'abdomen et s'appelle *ascite*. Une complète rétention d'urine porte le nom d'*ischurie*. — On dit subs. et adj. *hydropique*. — *Ascitique* se dit du malade et des remèdes qu'on emploie pour le guérir. On dit aussi des remèdes *ischurétiques*. — Voy. *Einsleur*.

AK, s. **ACTE**, tout ce qui se fait entre particuliers, avec ou sans le ministère d'un officier de justice, soit en jugement, soit hors jugement. — *Acte de dernière volonté*, testament; *sous seing privé*; acte fait et signé entre particuliers, sans l'intervention de l'officier public. — *Déclaration faite devant un tribunal*. — *Acte extrajudiciaire*, qui n'est point relatif à un procès actuellement pendant en justice: prat. — *Ak passé d'van notair*: Acte passé par-devant notaire; — Acte notarié. — Voy. *Aksion. Contrission. Foleie. Somásion*.

AK, s. **ACTES**, au plur., principales divisions d'une pièce de théâtre. — Toute une pièce: *Comédie en un acte*.

(*) *Péritoine*, membrane qui tapisse intérieurement toute la capacité du bas ventre; comme la *plèvre* tapisse la poitrine. Ces membranes sont *séreuses*. — Voy. *Aiwiss*.

Acte, action :

Une tragédie se divise en actes et se subdivise en scènes. L'*action* commence après la protase ou l'exposition; se dénoue; et se termine par la catastrophe. — Voy. *V'eié*.

AKABI, s. **ACABIT**, qualités bonnes ou mauvaises de certaines choses. Se dit souvent en mauvaise part. — Voy. *Létih*.

AKÄBLAN, adj. **ACCABLANT**, qui accable, qui peut accabler. — Au fig., *soins accablants*.

AKÄBLÉ, v. **ACCABLER**, abattre par la pesanteur, etc. — *Ess akäblé d'maladeie, di pönn et d'mizér*: Être accablé par les maladies, les peines, les chagrins, et la misère. *Akäblé d'otreg*: Accablé de travail; par excès de travail. — Avoir trop d'ouvrage.

Accabler, opprimer, persécuter, opprimer :

Les maux *accablent*; les tyrans *oppriment*; les tyranneaux *persécutent*; le cauchemar *opprresse*. — Un noble cœur est *accablé* sous le poids d'une stérile reconnaissance. Les petits *oppresseurs persécutent* ceux qu'ils n'osent *opprimer*.

AKÄBLUMAIN, s. **ACCABLEMENT**, état d'une personne accablée. — Surcharge d'affaires. — L'accablement est relatif aux forces physiques et morales.

AKADENETE, s. **ACADÉMIE**, société savante. L'académie française se compose de quarante académiciens. — *Académie des inscriptions et belles lettres, de sciences, de médecine. Académie royale de musique*, à Paris le grand opéra. — *Académie d'équitation*, où l'on apprend à monter à cheval. — *Académie de*

jeux : Coupe-gorge ; tripot. — On dit *fauteuil académique*, *style académique* ; *académiser* ; *académiquement*. — On nous apprend que le mot *académie* tire son origine d'un ou de plusieurs jardins d'*Académie* situé près d'Athènes ; c'est dans ce lieu que Platon rassemblait ses sectateurs. — Dans l'antiquité on disait *Exèdre* du lieu où se rassemblait les savants et de gens de lettres.

AKAGEOU, s. ACAJOU, bois de l'Amérique méridionale, quelques botanistes l'appellent *mahogon* ; il est rougeâtre ; et très-estimés pour faire des meubles : beaucoup de gens le préfère à nos plus beaux bois indigènes.

AKALANDÉ, v. ACHALANDER, procurer des chalands. — *Direu-ton kiss houlaie botik, al kóp-gueie, et si bein akalandaie?* Qui croirait que la méchante boutique de ce regrattier, est si bien achalandée? — Voy. *Kantt*.

AKALI, s. ALCALI, toute substance, à saveur âcre qui a la propriété, de verdir les couleurs bleues des végétaux. Nous avons encore des prétendus chimistes qui n'admettent que trois alcalis : le volatil et deux fixes. — Le nom d'alcali a d'abord été donné à la plante marine qui fournit la soude ; et par la suite au produit salin de l'incinération (*) de ce végétal. — On dit *sel alcalin*, *substance alcaline* ; — *les alcalifiants*, etc. — On mesure l'alcali avec un instrument nommé *alcalimètre*.

AKANALIÉ, v. ENCANAILLER, recevoir, fréquenter la canaille. —

(*) Incinération action de réduire en cendres : état de cette réduction. — Voy. *Seind*.

t. plais. entre amis. *Canaille* est un nom collectif, que certaines gens donnent au peuple.

AKAPARÉ, v. ACCAPARER, acheter, arrher, une marchandise, etc. ; pour se rendre maître du prix. Monopoler, monopoliser.

AKAPAREU, s. ACCAPAREUR, qui accapare.

Accapareur, monopoleur, monopoliste :

L'*accapareur* est un homme d'argent ; il achète à bon marché et revend très-cher. Les *monopoleurs* sont des pirates patentés, qui amoncellent les marchandises pour les revendre au poids de l'or. Le *monopoliste* est une sorte d'*économiste* qui abstrait l'art de voler et d'affamer le peuple impunément. — *Accapareur* est de mauvaise compagnie ; *monopoleur* ne se dit plus d'un vil traitant ; et il est remplacé par *monopoliste* ; qui est un t. du plus exquis romantisme.

AKAPARMAÏN, s. ACCAPAREMENT, action d'accaparer ; suite de cette action. — Monopole. — Voy. *Akapareu*.

A-KÂSS-KI, locut. adv. à CAUSE.... — PUISQUE. — *Soula et kâss kiv seré spougnté* : Cela est cause que vous serez battu, puni. — *A kâss ki tov la, no-zalan beur inn boteie* : Puisque vous voilà, nous allons prendre une bouteille ; — boire bouteille ; — fêter votre retour.

AKÂSSIA, s. ACCACIA, nom de deux espèces de *minosa* (*) qui croissent, l'une en Egypte, et l'autre au Sénégal ; et qui fournissent la gomme arabique et celle du Sénégal. — *Faux accacia*, ou mieux *accacia*,

(*) Nom latin de la sensitive, s'applique aux légumineux irritables.

arbre d'agrément, à rameaux épineux, à fleurs odorantes disposées en bouquets. Le robinier à fleurs roses, et le robinier visqueux (*), sont improprement appelés accacia. Que les jardiniers continuent à dire *cassie*.

A-KATT! sorte d'interj., AU CHAT! se dit pour mettre les chats en fuite; les chasser.

A-KAVAIÉ, adv. A-CALIFOURCHON, jambe deçà et jambe delà; comme si l'on était à cheval.

AKEDUK, s. AQUÉDUC, canal construit de pierres ou de briques, pour conduire l'eau malgré l'inégalité du terrain: l'aqueduc est ordinairement voûté. — L'aquitecteur travaille à l'entretien des aqueducs.

AKET, s. vi. mot wal. ACQUÊT, chose acquise. — A la plur., biens acquis pendant le mariage par l'un des époux; et qui tombent dans la communauté. S'oppose à biens propres, c'est-à-dire à ceux qui restent la propriété exclusive de l'un des époux.

Acquêt, achat, emplette:

Acquêt est suranné même en t. de jurisp. *L'empette* est un petit *achat*. — Un vieux plaideur parle encore *acquêts et conquêts*; un spéculateur fait des *achats*: une femme fait *emplette* de colifichets.

AKEHI, v. APAISER, adoucir, calmer, l'émotion, etc.

Apaiser, calmer, mitiger, adoucir; neutraliser:

Calmer, c'est faire cesser l'agi-

tation, l'émotion: le *calme* succède à la tempête; il est difficile de *calmer* une conscience timorée. *Apaiser*, c'est calmer sans couper dans le vif: le vent *s'apaise* insensiblement; le repentir *apaise* un juste courroux. *Neutraliser*, c'est combattre une cause, un effet, par une cause, un effet contraire: les acides se *neutralisent* mutuellement: un raisonnement logique, une menace faite à propos, *neutralise* des coupables desseins.

AKEHIHAN, adj. ADOUCISSANT, qui diminue la douleur, l'irritation: méd.

Adoucissant, calmant:

On prend des *adouçissants* pour combattre l'irritation; et des *calmants* pour combattre les douleurs. — On dit tissane *adouçissante*, potion *calmante*.

AKI, s. ACQUIR, `quittance, décharge: mettre son acquit au bas d'un mémoire, etc. — Acquit de douane, qui constate le droit d'entrée et de sortie. — t. de jeu de billard. — Voy. *Akui*.

AKLAMASSION, s. ACCLAMATION, cris, manières qui marquent la joie, le plaisir à l'aspect d'une personne, d'une chose, etc. — Voy. *Adioss*.

AKLAMASSION, s. EXCLAMATION, cri d'admiration, de joie, de bonheur; — de surprise, d'indignation, etc. — Point d'exclamation (!), sorte d'*i* renversé.

Exclamation, interjection:

Nous employons de noms, des adverbes en exclamation; et plus souvent de pronoms. *Interjection* se dit de la partie du discours ainsi nommée; exemple: *Comment! lui! le traître!*

AKLAPÉ (s') v. s'ACCULER, se ranger,

(*) Robinier, genre de plantes de la famille des légumineuses, qui comprend des plantes boisées originaires de l'Asie; et de l'Afrique septentrionale; on y distingue l'accacia blanc.

se retirer dans un coin, etc. — *J m'atakēt leu treu, gi m'aklap divain n'koinn; et g'le bouh les kouattfoteinn et l'air*: Je suis assailli par trois personnes, je m'accule dans un coin; et je les renverse les quatre fers en l'air.

Acculer, adosser:

Il me semble qu'on s'accule pour faire face de tous côtés; et qu'on s'adosse pour ne pas être surpris par derrière. — N'oubliez point que les diction. disent: s'adosser contre une muraille, s'acculer contre une muraille; et qu'il définissent adosser dans le sens que je définis acculer.

AKLEVÉ, v. ELEVER, nourrir; se dit souvent d'une mère en égard à ses enfants. — *A-t-el oyou del sitop a si k'noie, po-zakleré se sih efan!* S'est-elle donné du mal, pour élever ses six enfants! — *Avu de zefan beinn aklevé*: Avoir des enfants bien élevés; instruits; polis; respectueux. — *Aklevé dezouhai*: Nourrir des oiseaux; — faire le métier d'oiselier. — Voy. Oúhli.

Elever, nourrir, sustenter, alimenter:

Elever, comprend la nourriture, les vêtements et l'éducation. *Nourrir*, c'est fournir la subsistance aux êtres animés. *Sustenter*, c'est accorder le strict nécessaire; pour conserver la vie. *Alimenter*, suppose une nourriture saine et abondante. — Le novateur se redresse en élevant autel contre autel; et baisse en réputation. Pour nourrir un ou plusieurs numéros, l'homme-peuple se laisse mourir de faim. L'homme perfide possède l'art d'alimenter les passions, et sait

en tirer parti (*) *Sustenter* ne se dit pas au fig.

AKLIMATÉ, v. ACCLIMATER, accoutumer à la température, etc. — Voy. *Akmoid*.

AKMIGTÉ, vi. in. wal. AMONCELER, — *Epargner*, etc. — *G'eakmigtaie*: J'amoncelle. — *G'eakmigtev*: J'amoncelais. — Voy. *Akmoid*.

Amonceler, thésauriser, accaparer:

Ces t. se disent des avarés, des ladres, etc. — On amoncelle l'argent en le distribuant par tas. On thésaurise en amassant des trésors. On accapare des monnaies en agiotant. — L'avare est chez lui, au milieu de ses monceaux d'argent; la crainte empoisonne son bonheur. Le thésauriseur s'extasie devant son or; il vit sous les verroux. L'accapareur, est un brocanteur d'argent; il le regarde comme une marchandise. — Voy. *Akaparé*.

Epargner, lésiner:

Epargner, c'est être très-économe; *lésiner*, c'est raffiner en économie.

AKMOID, v. APPRIVOISER, rendre doux, incins farouche. S'accoutumer, se familiariser. S'acclimater. Se plaire dans un nouveau lieu, etc. — *I n'et nein áheie d'akmoid ó leu*: Il n'est pas facile d'appriivoiser un loup. — *Fiss akmoirdév et voss novelle dimoranss?* Vous accoutumez-vous dans votre nouvelle demeure; — dans votre nouveau domicile? — *Le geain de chó pay s'akmoirdé máláheiemain el Russie*: Les méridionaux s'acclimatent difficilement en Russie. — Les habitants du Midi s'acclimatent difficilement chez les septentrionaux.

(*) *Aklevé*, ne se dit guère au fig., je n'en parle que par analogie.

Apprivoiser, se familiariser :

On *apprivoise* le lion, le tigre ; et quelquefois une beauté tigresse. On se *familiarise* au travail, à la paresse ; et quelquefois avec l'opulence.

AKOG, s. très-vi. m. wal. SACOCHE, sac de toile forte ou de peau pour mettre de l'argent. Deux bourses de cuir jointes par une large courroie.

AKOIR, s. ACCORD, CONVENTION, accommodement. — Conforinité de volontés, de sentiments, d'opinions. — Proportions ou rapports des parties. — Union de plusieurs voix ; sous entendus à la fois. — A la plur., conventions préliminaires qui précèdent le mariage. — *Viké d'bonn akoir* : Vivre en bonne intelligence ; — marcher d'accord. — *N'ess maic d'akoir avou lu mém* : Ne jamais être d'accord avec soi-même ; — ne point être conséquent dans ses principes ; dans sa conduite. — *Toumé d'akoir* : Tomber d'accord ; trancher la difficulté. — *Accord* se dit des rapports des mots, considérés relativement au genre et au nombre : gramm.

Accord, accommodement, convention :

L'*accord* se fait de l'aveu des parties intéressées. L'*accommodement* suppose un dissentiment préalable. La *convention* est un pacte fait sous des conditions stipulées.

Accord, concorde, union :

L'*accord* tient plus de la sympathie ; la *concorde* tient plus du caractère ; l'*union* tient plus de l'âme. — Il faudrait de commun *accord* que l'on tombât toujours d'accord ; car la bonne intelligence établit la *concorde* parmi les hommes ; et les *unit* plus étroitement.

Accord, harmonie, symétrie :

Accord se dit des justes rapports des choses réunies, d'après les idées reçues. *Harmonie* d'une suave correspondance dans les œuvres de l'art. *Symétrie* d'une grande rectitude des rapports naturels ou artificiels. — L'*accord* satisfait l'œil, l'*harmonie* charme la pensée ; la *symétrie* est parfois monotone.

AÛKOIR, adv. AU BOUT. — Voy. *Akoron*.

AKOIRDAB, adj. ACCORDABLE, qui peut s'accorder ; qu'on peut accorder. — Voy. *Ahessáv*.

AKOIRDÉ, v. ACCORDER, mettre d'accord, rétablir la bonne intelligence. — Octroyer, concéder. — Marier sa voix avec un instrument, etc. — *Akoirdé mi d'mand*, et *giv akoirdret l'ross* : Accordez-moi ma demande, et je vous accorderai la vôtre ; — rendez-vous à mes vœux, et je me rendrai aux vôtres. — Accordez-moi la rhubarbe, et je vous accorderai le sené : Molière. — Voy. *Rakoirdé*.

AKOISTÉ, ACCOSTER. — Voy. *Akonkoisté*.

AKOLAB, s. ACCOLADE, sorte de trait, à double crochet, brisé à son milieu ; qui sert dans l'écriture et dans l'impression à réunir plusieurs objets, soit identique, soit analogique. — Ancienne cérémonie pour recevoir un chevalier : on lui donnait trois coups du plat de l'épée sur l'épaule ou sur le cou : Sancho, de gourmande mémoire, fut reçu chevalier par l'illustre Donquichotte de la Manche ; dit chevalier de la triste figure. — *Diné n'akolad* : Embrasser en étreignant.

AKOMÓDAB, adj. ACCOMMODANT, complaisant, d'un commerce aisé ;

— qui cède facilement ; — avec qui l'on peut traiter.

AKOMÔDÉ, v. ACCOMMODER, donner, procurer de la commodité.—Ranger, agencer, ajuster. — Prendre ses aises, ses commodités. — Voy. *Areingi. Akouhné. Apresté.*

AKOMÔDÉ, v. COIFFER, friser, arranger les cheveux. — Salir, rendre sale ; éclabousser. — Je ne dirai jamais *accommoder* pour *coiffer*. — Voy. *Mássi. Spité.*

AKOMÔDMAIN, s. ACCOMMODEMENT, arrangement à l'amiable. — Conciliation.

Accommodement, arrangement, conciliation :

Un *accommodement* tel quel, vaut mieux qu'un procès gagné. On fait un *arrangement* sous certaines conditions ; en faisant de réserves. On *concilie* en rapprochant ceux qui étaient divisés. — Voy. *Rakomôdé.*

AKOMÛNI, v. COMMUNIER, recevoir le sacrement de l'Eucharistie. — Administrer le Saint Sacrement. — De notre *akomûni*, les Français ont fait *accomenier, accomicher.*

AKONGEURÉ, v. CONJURER, prier, avec instance, exorciser, etc.

Conjurer, exorciser, évoquer :

Envoyer le démon au diable, guérir les pestiférés, apaiser les tempêtes, c'est *conjurer*. Plonger un possédé dans l'eau bénite jusqu'à la nuque, débûsquer le malin esprit, c'est *exorciser*. Faire apparaître les morts en corps, en âmes et en ombres, c'est *évoquer*. — Ces *conjurations*, ces *exorcismes*, ces *évoocations* ont lieu publiquement, à huis clos, en faisant des grandes cérémonies, en prononçant des paroles magiques ; et en roulant

les yeux. — Voy. *Rikreyou. Makrai.*

AKONGEURÉ, s. CONJURATION, exorcisme, évocation. — Voy. ci-dessus.

AKONGEURÉ, peu usé. CONJURATEUR, exorciste. — Voy. *Akongeuré. Rikreyou. Makrai.*

AKONTÉ, v. t. pass. ESTIMER. CONSIDÉRER : le m. wal. signifie aussi *faire estime, faire cas*, etc. Avec la négation il se dit en mauvaise part. — *Ess bein akonté* : Etre considéré, jouir d'une grande considération. — *Onn l'akontt ki po sezaidan* : Il n'est considéré que pour son argent. — *C'ess inn bouhal, i nel fâ nein akonté* : C'est un sot, un esprit obtus, il ne faut faire aucun fond sur ses discours, sur ce qu'il dit. — *Il et k'nohou ; onn l'akontt pu* : Il est connu ; on ne fait plus aucun cas de lui. — *T'ess tinn hervett, onn t'akontt nein* : Tu es un imprudent, un babillard, on méprise tes discours. — *Pu nolu n'takontt* : Chacun te méprise.

AKONPLI, v. franç. wall. ACCOMPLIR. — Voy. *Fini.*

AKONPLIHMAIN, s. ACCOMPLISSEMENT, entière exécution ; réalisation complète. — *Giv sohaitt inn bonn anaie, et l'akonplihmain di to vo d'zîr* : Je vous souhaite une heureuse année, et l'accomplissement de tous vos désirs. — La phrase wal. est à peu près francisée.

Accomplissement, achèvement : *Achèvement* se dit de ce qui est achevé, terminé. *Accomplissement* se dit de ce qui est accompli, et suppose une sorte de perfection. — Après l'*achèvement*, l'artiste *accomplit*. — Voy. *Fé.*

AKOPLÉ, ACCOULER. — Voy. *Koplé.*

AKONKOISTÉ, v. ACCOSTER, abor-

der une personne qu'on rencontre.—Se dit d'un bâtiment, d'une embarcation, qui vient se placer le long et à côté d'un objet : mar.

—Hanter, fréquenter quelqu'un.

— *Avou kî vov-zalé akonkoisté !*

Avec qui vous allez vous accoster !

— Nous abatardissons notre idiome, en le francisant : peu de wallons disent *akonkoisté* dans le sens d'accoster.

Accoster, aborder :

Où *accoste* une personne de côte à côte ; on l'*aborde* en se présentant en face. — Voy. *Araîné*.

AKONKOISTÉ, très vi. m. wal. ACCOMPAGNER, marcher en compagnie.

Accompagner, esco ter :

Où *accompagne* l'amitié ou par politesse ; on *escorte* par prudence ou par mesure de sûreté.— Le propriétaire d'un riant paysage, *accompagnera* son hôte (*), pour lui en faire remarquer les détails ; il l'*escortera* armé ou avec ses gens, pour traverser une forêt.

AKOPLUMAIN, s. ACCOUPLEMENT, assemblage par-couples.—Conjonction du mâle et de la femelle pour la génération ; ne se dit au propre que des animaux. — On dit *caralage* de l'accouplement des tortues. — Voy. *Koplumain*.

AKORI, v. ACCOURIR, courir, venir promptement en un lieu. — Se presser d'arriver.—*G'ea kora, no-zakorein* : J'accourus. Nous accourûmes.

AKORON, adv. AU BOUT ; — à la fin.—*Alé-zákaron d' l'árvó, bouhi al dierainn poitt ; al l'leing main :*

(*) *Hôte* est un subs. à sens extrêmes : Mon hôte n'est jamais content de ses hôtes. — Les dict. ne mentionnent point cette distinction.

i d'moret só lahó : Allez au bout de l'impasse, frappez à la dernière porte à gauche, ils restent en chambre.

AKOU, s. ACCUL, lieu sans issue, où l'on est acculé.—Fond du terrier où les chiens poussent les renards.—*Li robett ess ta kou* : Le lapin est acculé. — *No let porsuran, iss metet á kou kontt ó meur, nol-zetóuran, i son d'anoss* ; Nous les poursuivons ; ils s'acculent contre une muraille, nous le cernons, nous les fesons prisonniers. — Voy. *Kou. Aklapé*.

AKOUACHI, adv. ellipt. À PLAT VENTRE.—*S'akouachi*, se mettre à plat ventre. — *Akouachihan-no, inn no rieron nein* : Mettons-nous à plat ventre, ils ne pourront nous apercevoir. — *Se mettre à plat ventre*, — *ramper, se traîner, à plat ventre*, n'ont point la même signification : on *se met à plat ventre*, en cherchant à s'aplatir : les reptiles *rampent, se traînent, à plat ventre* : se dit aussi des quadrupèdes, d'autres animaux, qui ont les jambes très-courtes ; et de certains bipèdes, qui les ont très-longues.

AKOUATI, part. pass. ACCROUPI.—Voy. *Akropou*.

AKOUATI, (s') v. S'ACCROUPIR, se placer de manière que les pieds posent à terre, et le derrière près des talons. — Se placer sur le ventre, se baisser pour recevoir le mâle.—Voy. *Akropi*.

AKOUFTÉ (s') SE BLOTTIR : se cacher. — *Nol koirein d'to kosté ; et káng' tel sé, il esteu stakoufté d'rain moie di foúr* : Nous le cherchions vainement, quand nous avons appris qu'il s'était blotti dans une meule de foin.

Se blottir, se tapir, se ramasser :

On *se blottit* en se ramassant en forme d'un bloc : les femmes, qui redoutent le tonnerre, *se blottissent* sous la couverture du lit. On *se tapit* en prenant une posture raccourcie, resserrée : celui qui est poursuivi *se tapit* contre une haie, une muraille : il retient son haleine. On *se ramasse* en se rassemblant en tas : les enfants *se ramassent* en se cachant les yeux. — Voy. *Retróklé*.

AKOHNÉ, v. CUISINER, assaisonner. — *Ess má akouhné* : Etre mal nourri ; — n'avoir qu'une chétive pitance ; — une cuisine détestable ; — ne manger que des grossiers aliments.

Cuisiner, assaisonner :

Cuisiner, c'est apprêter les mets, les faire cuire à point. *Assaisonner*, c'est mettre dans les aliments divers ingrédients qui flattent l'organe du goût. — *Pcint d'assaisonnement*, pas de cuisine.

AKOÚKEIE, s. ACCOUCHEE, femme qui vient de mettre un enfant au monde. — Voy. *Paynn*.

AKOÚKEU, s. ACCOUCHEUR, celui dont la profession est de faire des accouchements.

AKOÚKI, v. ACCOUCHER, enfanter. — Voy. ci-dessous.

AKOUKMAIN, s. ACCOUCHEMENT, action d'accoucher.

Accouchement, enfantement, action d'engendrer :

L'*action d'engendrer* suit celle de la conception : les deux sexes y contribuent. L'*accouchement* est celle d'accoucher et de coopérer à cet acte. L'*enfantement* est strictement celle de mettre un enfant au monde. — Une femme a conçu,

elle *engendre, accouche* et l'*enfantement* a lieu. — Des pères débiles *engendreront* des chétifs enfants. Celle qui a un vice de conformation, aura des *accouchements* laborieux. Celui qui précipite l'*enfantement*, manque au moins de prudence. — Un Boger-Bontemps *n'engendre* point la mélancolie : Un folliculaire *accouche* d'un pauphlet : un homme de génie *enfant* des merveilles.

AKOÛRSI, ACCOÛRSIE. — Voy. *Rakoursi*.

AKOVÉ, COUVER. — Voy. *Koré*.

AKOY, v. EMPOIGNER ; sauter au collet ; saisir par la gorge. *Io l'a akoy, pol haltrai, et pol pai de rein ; et liet n'a d'né ponn pip* : Il vous l'a empoigné par la gorge, et par la peau du dos ; et l'a rossé d'importance.

AKREH, v. ACCROÏTRE, augmenter en surface ; rendre plus long ; plus large. — Voy. *Rakreh*.

AKREHOU, GRANDI. — Voy. *Rakrch. Rakrehou*.

AKREUR, v. ACHETER À CRÉDIT, s'endetter, contracter des dettes. — *C'ess-tó máva payeu, il akreu tó kosté* : C'est un mauvais payeur, il contracte des dettes partout ; — à droite et à gauche : — il ne paie personne. — Voy. *Diveur*.

AKRÉYOU, t. pass. PRIS À CRÉDIT, qui est acheté à crédit. — *Gi l'ia akréyou, c'et komm si gi l'ioh diné* : Je lui ai vendu à crédit, c'est comme si je lui en avait fait cadeau.

AKROCHÌ, v. ARRACHER, saisir, prendre d'un coup avec force ; avec vigueur. — Tirer, obtenir avec peine quelque chose de quelqu'un. — *Gi l'ia akrochì foù de*

main : Je le lui ai arraché des mains.

AKROCHÏ, v. ACCROCHER, attacher, suspendre à un crochet, à un clou, etc. — Arrêter en perçant, en déchirant. — Jeter des grappins, des crocs, d'un vaisseau à un autre pour venir à l'abordage. — Retarder un procès, etc. — *Chereie hâr, mi-koie; ni veüss nein k'timm va akrochi?* Tire à dia, matin;... Ne vois-tu pas que tu vas m'accrocher? — *Inn sé pu a koi s'akrochi* : Il ne sait plus à quoi s'accrocher; — à quel saint se vouer. — Ne dites jamais *accrocher*, en parlant des mauvaises dettes, etc. — Voy. *Say*.

AKROKTÉ, ACCROCHER. — Voy. ci-dessus.

AKROPI (s') S'ACCROUPIR, se tenir dans une posture où le postérieur est à quelques pouces des talons. — On dit que les orientaux s'accroupissent pour évacuer le superflu de leurs humidités : les autres évacuations se feraient-elles debout? — Voy. *Rakranpi. Retrôklé*.

AKSAN, s. ACCENT, modifications de la voix sur certaines syllabes. — Accent grammatical ou prosodique. — Accent oratoire, etc. — *Aksan de pay* : Accent national. — *Kinoh le-aksan* : Connaître les accents, les signes de l'accentuation. — *Mett de-zaksan* : Accentuer, marquer l'accentuation. — Voy. *Piket*.

AKSENIAR. DÉSIGNATION. — Voy. ci-dessous.

AKSEIGNEUR, s. DÉSIGNATION, ne se dit que dans cette phrase : *Kil Bon Dieu wâtt l'akseigneur* : Que Dieu conserve la place que je désigne : on montre l'endroit de son corps où l'on a été blessé, etc. — Voy. *Excie*.

AKSEIGNI, v. ENSEIGNER, montrer. — *Akseigni avou s'deu* : Enseigner, montrer, désigner du doigt, etc.

Enseigner, instruire :

Donner des leçons, c'est *enseigner* : Joindre les préceptes aux leçons, c'est *instruire*. — Un maître d'école *enseigne* à lire et à écrire. Un instituteur est chargé de l'instruction. — Voy. *Mostré. Apreind. Saru*.

AKSEINSÉ, v. ACCENSER, joindre un bien à un autre dépendance. Réunir sous une même division. — Quelques Wallons disent improprement *akseinsé* dans le sens de *louer*, de *prendre à bail*.

AKSEPTAB, adj. ACCEPTABLE.

AKSEPTASSION, s. ACCEPTATION, action par laquelle on accepte ce qui est offert, donné. — Voy. *Aksepté*.

AKSEPTÉ, v. ACCEPTER, agréer ce qui est offert. — Accepter une lettre de change, s'obliger par écrit à payer à l'échéance. — Accepter un cartel, convenir d'une rencontre. — *Timm di k'géret n'pless; gi l'akseptaie* : Tu m'assures, que j'aurai un emploi; j'en accepte l'augure.

Accepter, recevoir, prendre, agréer :

On *accepte* ou l'on refuse, on *reçoit* des secours, un salaire; on *prend* ce qu'on donne, on *agréé* pour ne pas refuser. — Après les avoir mendiés, aucuns *acceptent* des gros emplois, *reçoivent*, des gros honoraires, *prennent* des deux mains; et daignent *agréer* des gros présents.

AKSEUR, s. DÉFAUT, ne se dit qu'avec une négation : — *Vo veyé ki n'a nol akseur* : Vous remarquez qu'il est sans défaut; qu'il est

presque neuf: se dit d'un vêtement, etc.

AKSI, t. pass. MOUCHETÉ, *tacheté*. Se dit dans plusieurs endroits en parlant des pigeons. — Voy. *Tarlé*.

AKSIDAIN, s. ACCIDENT, cas fortuit, ce qui arrive par hasard; malheur inattendu. Avec une épithète: *C'ess-tô bonn aksidain*: C'est un heureux accident; — un événement heureux. — Accident en méd. se dit de ce qui accompagne une maladie, de ce qui survient; de ce qui en est la cause. En peint. *Accidents de lumière*, effets partiels que produit le soleil dans un paysage, lorsque des nuages s'interposent entre ces astres et la terre. — Accidents de terrain, certains mouvements du sol, élévations ou abaissements de terrain qu'on peut utiliser.

AKSIDEINNTÉ, t. pass. ATTEINT; *ess aksideinnté d'l'aicleinn*: Être atteint d'hydropisie. — *Il ess aksideinnté del pîr el greval*: Il est malade de la pierre; — atteint d'une solution de continuité; — d'un calcul dans la vessie. Notre *aksideinnté* ne comprend point une affection complète; nous ne le disons guère que dans le sens de commencement: *Ess aksideinnté del veuw*: Avoir des dispositions à la cécité. — Voy. *Aveûl*.

AKSION, s. ACTION. Les dict. définissent: *action*, acte, action d'un agent quelconque. — *Acte*, l'opération d'un agent quelconque, etc. — *Acte*, toutes sortes d'actions bonnes ou mauvaises. — *Actions*, bonnes, mauvaises actions. — Jus vert et verjus.

Acte, *action*:

Sans m'occuper des phrases et des locutions d'exemp. des dict.,

je définis ces deux Sosies avec réserve dubitative. — L'*acte* a plus de rapport à l'âme et aux choses métaphysiques. L'*action* a plus de rapport aux choses matérielles. L'opération de l'esprit est un *acte*: l'œuvre de l'homme ou de la substance est une *action*. Les *actes* du Créateur surpassent l'intelligence humaine; les *actions* de la créature se comprennent. — L'*acte* est le produit de l'*action*: l'ambre exerce l'*action* d'attirer la paille; les deux corps se réunissent et l'*acte* secret est consommé. — Ce qui se fait par volition (*) est un *acte*, la volonté agit: ce qui se fait spontanément est une *action*, il n'y a pas de libre arbitre (**). — En physique et en chimie l'*action* est abstraite; un corps agit sur un autre; il y a réaction pour consommer l'*acte*. — Voy. *Ak*.

Action, *acte*, *œuvre*:

Les dict. disent: *Acte*, action d'un agent... *Action*, l'opération d'un agent... *œuvre*, ce qui se fait, qui est produit par un agent. — Dieu débrouille le chaos, l'*action* commence. Le monde est créé, le grand *acte* est exécuté: il ne reste plus rien à désirer dans le monde physique, l'*œuvre* est accomplie.

Bonnes actions, *bonnes œuvres*:

L'homme vertueux fait des *bonnes actions*; il est guidé par l'amour du bien. L'homme chari-

(*) *Volition*, acte par lequel la volonté se détermine à quelque chose.

(**) *Libre arbitre*, faculté par laquelle l'âme se détermine à une chose plutôt qu'à une autre: puissance que la volonté a de choisir. — Cent volumes embrouillent l'*action* du libre arbitre. Lisez celui des Boufflers. Non, ne lisez que ses poésies.

table fait des *bonnes œuvres* ; son cœur guide sa main. — Si vous voulez jouer avec les mots vous direz : toute *bonne œuvre* est une *bonne action* ; mais toute *bonne action* n'est pas une *bonne œuvre*. — Voy. *Bon*.

AKSIONAIR, s. ACTIONNAIRE, personne qui a une ou plusieurs actions dans une compagnie de commerce, etc.

AKSIONÉ, v. ACTIONNER, intenter une action judiciaire ; en justice.

AKSISS, s. ACCISE, taxe sur les boissons, etc. en Angleterre.

AKSER, v. ATTEINDRE, se dit d'un corps dur lancé de loin. — *Il a stu aksu sol bechett del nareinn* : Il a été atteint sur le bout du nez.

Atteindre, attraper :

Les dict. disent : une balle *l'atteignit* au front ; une balle *l'attrapa* au front. — *Atteindre* suppose un but ; *attraper* suppose le hasard. — Par extension : on *atteint* ce qui est élevé, plus haut que soi, on *attrape* au vol, à la course. — *Ce danger ne saurait m'atteindre ; ce poète attrape bien le caractère qu'il veut peindre* (*). Dites *je ne crains point ce danger ; ce poète saisit bien le caractère qu'il veut peindre, qu'il veut rendre*. — Voy. *Raksûr*.

AKTEUR, s. ACTEUR. — Voy. *Komédien. Geowé*.

AKUANS, s. SEMBLANT, apparence ; ne se dit que des personnes ; il est souvent précédé de *faire*. — *To fan l'akuans di m'aimé, imm trahîf* : Il me trahissait en feignant de

m'aimer. — Il me trahissait sous le voile de l'amitié ; — il m'a trahi sous un faux semblant.

AKÛERI, v. ACQUÉRIR, devenir propriétaire d'une chose. — Fig. Acquérir de l'honneur, etc.

AKÛERI, v. GAGNER. — *Akûeri ô freu* : Gagner une fluxion de poitrine. Dans le sens de maladie, *attraper* est fam. — Voy. *Wagné*.

AKÛI, s. ACQUIT, quittance, décharge.

AKÛI A KAWSION, s. ACQUIT-À-CATION, autorisation fiscale sur papier timbré, qui permet la circulation d'une marchandise, d'un entrepôt à un autre, sous la garantie qu'elle parviendra à sa destination. — Le m. wal. commence à se franciser.

AKÛITÉ, v. ACQUITTER, rendre quitte ; libérer de dettes. — *S'akûité*, s'acquitter ; payer. — Satisfaire à son devoir.

Acquitter, absoudre, innocenter :

On *acquitte* un accusé à défaut de charges suffisantes ; on *l'absout* quand la loi n'a pas prévu le crime ni le délit ; on *l'innocente* quand on le croit non coupable. — Un défenseur éloquent fera *acquitter* un criminel ou un délinquant ; un juge inique fera *absoudre* l'un et l'autre ; mais il ne saurait les *innocenter* aux yeux de la morale et de la société.

AKÛITMAIN, s. ACQUITEMENT, action d'acquitter. Renvoi d'un criminel déclaré non coupable.

AKÛMULÉ, v. ACCUMULER, amasser et mettre ensemble. — Voy. *Akmiguté*.

AKÛZÉ, v. ACCUSER, imputer un crime à quelqu'un ; déferer une personne à la justice pour un crime. — Dans notre droit criminel, poursuivre en vertu d'un

(*) *Ce danger*, etc. est une phrase d'exemple, que donnent les dict. Je ne borne à la figurer en caractères italiques pour éviter cette répétition : « *Les dict. disent...* » Je renouvellerai souvent cette manière d'abrégé.

arrêt de la chambre de mise en accusation quelqu'un devant la cour d'assise, pour le faire déclarer coupable; et pour obtenir sa condamnation. Servir de preuve ou d'indice contre une personne. — Accuser réception d'une lettre, d'un paquet, etc. — *Accuser les os, les muscles, sous la peau; le nu par le pli des draperies*: t. de peint.

AL, contraction de A LA. — *Parlé al mër et al feie*: Parlez à la mère et à la fille. — *Al a le*: *Al veie et al hoité, on l'kreureu on gran môssieu*: A le voir et à l'entendre, on le croirait un grand seigneur; — un haut personnage; — un homme comme il faut; d'importance. — *Al*: en: *Il et s'tal fé*: Il en est occupé. — *Al kopett*: Au sommet. — *Al-dibänn*: A la débandade. — Voy. *Al-dibänn*.

A-L'ABEIE, adv. EN HÂTE; — au plus vite. — Voy. *Al-drif-al-draf. Al-hip-al-hap*.

A-L'ADVINAN, adv. COMPARATIVEMENT; par comparaison à quelque chose; — comparé à... — Voy. *A l'arnan*.

À-L'ÂG, adv. verbal. FAITES PLACE; laissez passer; — ouvrez vos rangs. — Se mettre au large, s'éloigner de la côte: *alarguer*; vi. m.: mar.

A-L'ÂH, adv. A L'AISE; dans une certaine abondance; — *Viké a l'âh*: Vivre dans l'aisance; jouir d'un certain bien-être; être aisé (*).

ALAI, s. ÉCHALAS. — Voy. *álon*.

ALAIÉ, s. ALLÉE, passage entre deux murs parallèles, qui conduit d'une maison dans l'intérieur. — *Contre-allée*, allée latérale et parallèle à une allée principale.

— *Alaie et v'nov*: allées et venues; pas et démarches dans une affaire. — Voy. *Dréf*.

Allée, vestibule, tortille:

L'allée conduit à la première pièce d'une maison. Le vestibule, au contraire, est une première pièce, qui sert de passage pour aller aux autres pièces. La tortille est une allée étroite et tortueuse pratiquée dans un bois, etc. — En ville les maisons ont des allées; les hôtels des vestibules; les jardins des tortilles. — Il est des maisons sans allée, tous les châteaux ont leur vestibule; la plupart des parcs ont une ou plusieurs tortilles.

ALAN, s. ALLANT, celui qui va. — Au plur. ceux qui vont, ceux qui viennent. — *Noss mohonn et kumm inn för, c'es to-zalan et to v'nan*: C'est chez nous comme sur une foire, on ne voit que des allants et des venants.

ALAN, adj. ALLANT, qui est leste, ingambe; — qui aime à courir.

ALANTT, adj. ALLANTE. — Voy. ci-dessus.

ALANBIK, s. ALAMBICK, bière plus forte que le *faro*, qui se fabrique à Bruxelles.

ALANBIK, s. ALAMBIC, vaisseau, de formes très-variées, qui sert à la distillation: il est de cuivre, de verre ou de terre. On met les substances que l'on veut distiller dans la partie intérieure nommée *cucurbite*, qui est surmontée d'un *chapiteau*: c'est dans ce dernier instrument que les vapeurs se condensent; c'est-à-dire, se resserrent. *Condenseur* vaudrait mieux que *chapiteau*.

ALÄR, s. m. franç. wall. ALARME, cri, signal, pour faire courir aux

(*) Pour faciliter la recherche des mots, je mets *á-l'âk* au lieu de *âh* (a l').

armes. — Donner l'alarme. — V. *Venett, Apréheinnson.*

ALARGI, v. ÉLARGIR, rendre la liberté à un détenu. — Voy. *Relargi.*

A-LA-VIR, locut. adv. À L'AVEUGLE, aveuglement, sans réflexion. — Étourdiment; — au hasard: — à l'aventure.

À l'aveugle, aveuglement, étourdiment, au hasard, à l'aventure:

L'homme qui agit à l'aveugle, paraît récuser ses yeux: celui qui agit aveuglement paraît récuser sa raison: la personne qui agit étourdiment n'obéit qu'à sa pétulance: celle qui s'abandonne au hasard, erre à l'aventure. — L'huitre fait tout aveuglement et en aveugle. L'hanneton va étourdiment. La buse s'abandonne au hasard.

ALBÀTT, s. ALBÂTRE, pierre d'un blanc laiteux, semi transparente, qui prend un beau poli. On dit abusivement: blanc comme l'albâtre, un sein d'albâtre. Il est probable qu'on a d'abord comparé une peau fine et lisse à l'albâtre; et que le mot blanc s'est glissé par extension. — *Alabastrite*, faux albâtre; les anciens en faisaient des vitres. Je suppose que cette pierre artificielle produisait un demi-jour d'un bel effet; car le verre était connu, avant l'art alabastrique.

ALBOMM, s. ALBUM, cahier sur lequel les voyageurs engagent les personnes distinguées à écrire leur nom. — Cahier sur lequel on invite les savants à écrire, soit en prose, soit en vers; les peintres à faire quelque dessin ou croquis; les musiciens à noter un air. — Voy. *Krotal. Távlai.*

ALCHIMISS, s. ALCHIMISTE, celui qui

s'occupe d'alchimie, c'est-à-dire, d'un remède universel; et de la transmutation des métaux en or. Un philosophe égyptien (*Hermès Trismégiste*) a donné son nom à la science hermétique: des milliers de fous ont converti l'or en fumée, espérant convertir la fumée en or. L'opération se nommait le grand œuvre, le but la pierre philosophale, le cri de chaque jour, je la tiens; et la misère par supplément. — La folie peut enfanter des miracles; nous lui devons la chimie moderne.

ALDEIN, ALDEINN, adj. ALDIN, ALDINE, caractère italique, inventé par Alde Manuce, célèbre imprimeur. On dit *Aldes* des ouvrages qu'il a fait imprimer. — V. *Lett.*

AL-DIBÀNN, adv. À LA DÉBANDADE, confusément, sans ordre. — *Si sâvé al dibânn*: Fuire à la débandade, dans un grand désordre. — *Il et si naw, ki lai tott al dibânn*: Il est tellement paresseux, qu'il laisse tout à la débandade; il abandonne son bien, le soin des affaires au hasard; à des mains étrangères; — tout est en désordre chez lui.

AL-DILON, LE LONG, en côtoyant. — *Al-dilon* ou *al-dilonk di laiw*: Le long de la rivière. — *Einn ne dir tott al-dilon*: Parler à bouche ouverte, sans réticence: accep. part.

AL-DRIF-AL-DRAF, adv. BREDI-BREDA, avec précipitation, en étourdi.

ALÉ, v. ALLER, se mouvoir, se transporter; — être mu, transporté d'un lieu à un autre. S'applique de diverses manières aux hommes et aux choses. — *Ni fé k'alé et v'ni*: Ne faire qu'aller et venir; fam. — *Le steül von todi*:

Les planètes (*) vont continuellement. — *Alé eneri* : Aller en arrière, à reculons. — *Alé essónn* : Aller ensemble ; mieux : marcher ensemble ; de compagnie. — *Li kostang iret l'ónss* : La dépense ira loin. — *Ley alé l'koid* : Laissez aller la corde ; mieux : lâchez la corde. — *Il i vadi t'veie, valet* : Il y va de ta vie, mon garçon. — *Alé zet* : Allez-vous en. — *Va zá Dial* : Vas au Diable. — *Alé onk divain l'ótt* : S'engrener, se dit d'une roue qui en fait tourner une autre, par engrenage. — *Alé d'inn pless a l'ótt* : Aller d'une pièce à une autre, se dit des chambres, etc. qui correspondent ensemble. — *Neinæ n'alé nein, g'imm va rivini* : Ne vous éloignez pas, je vais rentrer, revenir. — *I vein deinn n'alé* : Il vient de sortir ; il ne fait que de sortir ; ne dites point *il vient de s'en aller*. — *Alé-zet* : Retirez-vous ; — haut le pied. — *Alé a pt* : Voyager, marcher à pieds, pédrestement. — *Alé a g'vá* : Monter à cheval, voyager à cheval. — Nous employons les v. *faire* et *aller*, pour exprimer les mouvements, les attitudes, les poses du corps ; et les mouvements des choses mobiles. *Fé alé stiess* : Branler la tête ; la balancer ; se donner des beaux airs avec sa tête. — *Fé alé s'kou* : Tortiller du derrière ; des fesses ; barytonner du cul : Rabelais. — *Fé alé setbress et setgeanb* : Remuer ses bras et ses jambes : ne pas tenir en place ; — se démener, gesticuler. — *Louki, l'lai pápá, komm iss fai alé : ó direu inn ours k'ia metou se-zabi d'dimeign* : Regardez

ce niais, comme il cherche des belles attitudes, des poses élégantes ; comme il se dessine : on dirait un orang-outang endimanché ; un ours qui se pose en zéphyr. — *S'ley alé* : Se décourager ; — négliger sa toilette ; — montrer une grande faiblesse. — *Leyv alé* : Cédez de bonne grâce ; faites-vous une douce violence. — *Siss koleur la va bein avou voss vizeg* : Cette couleur vous sied ; elle fait ressortir la blancheur de votre teint, etc. — *Alé-à-Stok*, heurter, se heurter contre... — *Alé-ktoir*, biaiser.

Remuer, mouvoir, mobiliser, branler, hocher, bouger :

On *remue* une chose ; en se *renuant* soi-même ; on *remue* ce qui est à côté de soi. L'animal se *meut* à l'aide de ses articulations ; on fait *mouvoir* en imprimant un mouvement de rotation. On *mobilise* en rendant *mobile*, en mettant en action ; et surtout en activant une troupe, destinée à être sédentaire. On *branle* par un mouvement d'oscillation (*); on *branle* ce qui pendille. On *hoche* en secouant ; on *hoche* la tête en signe de désapprobation. On *bouge* pour changer de place, en s'agitant d'une manière hostile.

Cadrer, assortir, marier :

Cadrer exprime le rapport, la convenance : *assortir* la manière de joindre les personnes et les choses : *marier* la disposition de deux choses. — La réplique doit *cadrer* avec la question. L'égalité de la fortune n'*assortit* pas toujours les époux. La vigne se *marie* à

(*) Les planètes portaient autrefois le nom d'étoiles. — Voy. *Stedl*.

(*) *Oscillation*, balancement qui va et revient ; tout mouvement qui produit cet effet.

l'ormeau ; la voix au son des instruments.— Voy *Sipozé*.

Aller, seoir :

Tout habit qui prend la taille et les contours, *va bien* : la couleur *sied* ou *messied*.

Etre allé, avoir été :

Etre allé signifie qu'on s'est transporté dans un lieu et qu'on y est encore : *Mes sœurs* sont allées *au spectacle* ; *je les attends*. *Avoir été* signifie qu'on est de retour : *Nous allâmes* la semaine dernière au bal de la Cour (*). Le verbe *être* détermine un état, donc il ne peut être suivi d'un infinitif qui en détermine un autre.— Voy. *Ess*.

ALÉGOREIE, s. m. franç. wall.

ALLÉGORIE, tout mot qui présente un objet à l'esprit de manière à lui donner une idée d'un autre.— Divinité couverte d'un voile de gaze : myth.— adj. : *allégorique*.— Expliquer une allégorie, c'est *allégoriser*.— Voy. *Eteindmain*.

Allégorie, métaphore, parabole :

L'*allégorie* s'emploie dans l'histoire, dans la poésie, dans les pièces détachées, soit en prose, soit en vers : un ouvrage même peut être entièrement allégorique. Dans l'*allégorie* les mots offrent deux sens, l'un propre et l'autre figuré : elle fait TABLEAU. La *métaphore* peint rapidement et à grands traits, parle à l'âme ; ennoblit la pensée ; comprend une courte allégorie ; subordonne la similitude ; la cathacèse : elle fait IMAGE. Plus abstraite, la *parabole* a pour objet la morale,

(*) *Nous allâmes* la semaine dernière etc. trouvera des contradicteurs... Le v. *avoir* a un passé défini : voilà toute ma réponse.— Sans détermination : *Nous* avons été, etc.

la religion, et l'Écriture-Sainte : elle est SUBLIME.— Sous le voile de l'*allégorie*, un bien digne prélat a donné des leçons aux rois. Homère a fait des brillantes, des pompeuses, et des trop hardies *métaphores*. Les proverbes de Salomon ne sont rien autre que des *paraboles*.— Voy. *Rétorik*.

ALÉGUÉ, v. ALLÉGUER, mettre en avant, avancer ;— citer une autorité, un passage, un fait.

Alléguer, citer :

On cite un auteur en s'appuyant de ce qu'il a dit : on *allègue* des raisons pour se défendre.— Je vous cite mon auteur : très-bien. Je vous *allègue* mon auteur : très-mal.— Je viens de *citer* les diet. ; qu'ils *allèguent* des bonnes raisons ; je confondrai les termes.

ALEINN, s. ALÈNE, espèce de poinçon de fer, à l'usage des cordonniers.— *Alènier*, qui vend des alènes, etc.

ALEINN, s. HALEINE, air attiré et repoussé par les poumons.— *Acu n'flairant aleinn* : Sentir mauvais.— *Si mett foû d'aleinn* : Se mettre hors d'haleine ; aller, courir, trop vite.— *Acu n'kouïtress d'aleinn* : Être asthmatiques :— Voy. *Kouïtress. Né*.

Haleine, souffle, respiration :

L'*haleine* est le vent produit par les organes de la *respiration* ; mais le *souffle* est un acte de la volonté.— L'*haleine* est plus faible que le *souffle* : l'action de *respirer* est relative à celle de l'air, et à nos dispositions physiques.— Dans un délire érotique, l'*haleine* est fébrile, le *souffle* brûlant ; la *respiration* haletante et saccadée.— Modifications.— Un buisson nous dérobe

à peine aux yeux du brigand qui nous poursuit ; nous refoulons notre *respiration* ; nous retenons notre *haleine* ; le *souffle* s'arrête à nos lèvres.

ALÈR, adj. ALERTE, vigilant, qui se tient sur ses gardes. — Habile à voir et prompt à saisir ce qui peut être utile, avantageux.

Alerte, allègre, agile :

Celui qui est *alerte* a les mouvements rapides ; sa pensée même a des ailes. Celui qui est *allègre* est dispos ; il joint la gaité à la vivacité. Celui qui est *agile* a beaucoup de dextérité ; il exécute facilement.

ALÈR, s. ALERTE, alarme subite.

Alerte, alarme :

Aucun de ces deux mots ne remplace cette espèce d'interjection : *Aux armes ! Alerte !* signifie vite ! *Aux armes* est le cri d'alarme ; et *alarmes* ne doit jamais se dire en interj. — *Alerte* dit moins que le subs. *alarme* : un avant-poste donne l'*alerte*. Quand l'approche de l'ennemi est ignorée, la surprise qu'il cause s'appelle *alarme*. — Un milicien donnera une fausse *alerte* ; une reconnaissance, une fausse *alarme*. — Voy. *Vedett. Hiss. Sognn.*

ALFABETT, s. ALPHABET — Voy. a b c. *Kreuhett.*

AL-FOISS, adv. A FORCE DE BRAS ; — avec violence ; — avec des efforts inouïs. — A force d'instances. — *Imm l'a rây de main, al foiss* : Il me l'a arraché violemment des mains. — *G'inn n'ma ley alé kâl - foiss* : Je n'ai cédé qu'à force d'instances ; — de supplications.

ALGÉE, s. ALGÈRE, partie des mathématiques qui, considérant

les grandeurs d'une même nature, par abstraction d'inégalité, les exprime par des caractères communs à leurs valeurs particulières ; et développe ainsi leurs relations de quantité les plus générales. — *Algébriste*, qui sait l'algèbre, etc. — Calcul *algébrique*.

AL-HIP-AL-HAP, adv. GROSSIÈREMENT. — En plusieurs fois ; à plusieurs reprises. — Voy. *Al-drif-al-draf.*

ALIEG, s. ALLIAGE, combinaison d'un métal avec un ou plusieurs autres. — Mélange, union : phys. — Règle d'alliage : arith. — Se dit au fig.

ALIANSS, s. ALLIANCE, union par le mariage. — Union ; confédération, etc.

Alliance, confédération, coalition, ligue :

L'*alliance* est une union politique, qui souvent naît ou conduit à des alliances de familles. La *confédération* est une union fédérative, basée sur des intérêts communs. La *coalition* est une union plutôt offensive que défensive. La *ligue* est une union d'intérêts communs, dirigés contre le fort. — Une *ligue impie* est encore appelée *sainte-alliance*. L'Europe *coalisée* a été vaincue par des armées des prolétaires.

ALIÈ, s. ALLIÉ, joint par affinité. — *Le-zaliè einn n'on fai de bel et noss pay* : Les alliés en ont fait des belles chez nous ; nous avons été victimés par les hordes du Nord, etc.

ALIGNI, v. ALIGNER, ranger sur une même ligne.

ALIGNUMAIN, s. ALIGNEMENT, ligne qu'on tire pour aligner, etc. —

Preind Valignnumain : Prendre l'alignement. — t. mil.

ALIMAIN, v. ALIMENT. — Voyez *Magyhon*.

ALIMEINTÉ, v. ALIMENTER, nourrir, fournir les aliments nécessaires. — Faire prononcer *i* dans le mot *chien*, à la plupart des servantes, serait difficile; faire prononcer *n* nasal à nos vieux notaires, etc., serait impossible.

AL-KASPOIE, adv. A LA GRIBOUILLETTE, à qui pourra s'emparer de ce qu'on jette au milieu d'un groupe; ne se dit guère qu'en parlant des enfants; et par les enfants entre-eux. — *Gean, haie! kon s'mett essônn! g'imm va geté de geie al-kaspoie*: Allons, vite! qu'on se rassemble! je vais jeter des noix à la gribouillette.

AL-KITEIE, adv. EN DÉTAIL, au petit poids; à la petite mesure.

AL-KÔP-GUEIEU, adv. A LA REGRATTERIE; et mieux, chez le regrattier, c'est-à-dire chez celui qui vend de la deuxième ou de la troisième main. Le mot, vial. est précédé d'*egte*: acheter. — *I fá bein k'let pôv-zovri egteh al kôp gueieue*: Il faut bon gré, malgré, que les pauvres ouvriers achètent en détail, chez les regrattiers, les revendeurs, — Voy. *Riveindeu*.

AL-KOINN, Au COIN. — *Al-koinn del row*: Au coin de la rue.

ALKOL, s. ALCOOL, liquide léger, volatil, etc. — *Alcoolique*, adj.

ALKOLIZÉ, v. ALCOOLISER, dégager l'esprit de vin de sa partie aqueuse. — Mêler de l'alcool à un autre liquide.

ALKÔV, s. ALCÔVE, enfoncement pratiqué ou ménagé, pour y placer un lit.

AL-KOPETT, adv. AU SOMMET. — A

la cime. — Au faite. — En haut. — *Tott al fi kôpett*: Tout en haut, etc.

Sommet, cime, pic, faite, comble:

Sommet comprend une haute élévation; ne se dit pas des arbres. *Cime* suppose une grande hauteur; se dit surtout des hautes plantes boisées. *Pic* se dit de plusieurs hautes montagnes; l'Himalaya, mesure 7821 mètres. *Faite* se dit de la partie la plus élevée d'un édifice; d'une cheminée; et *comble* de toute construction qui couronne un bâtiment, etc. — Le *sommet*, le *faite* et le *comble*, varient leurs formes; le *pic* est en pointe, la *cime* en aiguille. — Pour arriver au *faite* des honneurs, il faut s'arrêter à chacun de ses gradins. Pour atteindre au *sommet* des grandeurs, que des déboires et d'humiliations! Voulez-vous arriver au *comble* du bonheur? cultivez vos choux.

AL-KOW, adv. A LA QUEUE, en queue, immédiatement. — Voy. *Kow*.

ALELYA, s. ALLÉLIA, t. dont l'Église se sert à Pâques à la fin des traits ou versets. — Voy. *Pâk*.

ALIBI, s. ALIBI, présence dans un lieu où le crime n'a pas été commis. — *Il a stu touvé à Châtrou del nutt*; et *gea doirmou a Hesta*: Il a été assassiné pendant la nuit à la Chartreuse; et j'ai couché à Herstal.

ALMAN, s. ALLEMAND, qui est de l'Allemagne.

ALON, s. ÉCHALAS, sorte de bâton de quatre ou cinq pieds pour soutenir un cep de vigne, etc.

Echallas, tuteur, carasson:

On emploie l'*echallas* pour soutenir un cep de vigne, un ar-

buste, un petit arbre; et un *tuteur* pour affermir ou redresser un jeune arbre. — Le *carasson* est plus court que l'échalas, et soutient les faibles ceps de vigne.

ALON, s. ALUN, sel minéral, ou sulfate potassé d'alumine. — *Alun de plume*, alun naturel, mais impur. — L'*aluminium* est un métal qui donne l'oxyde *alumine*.

ALONÉ, v. ALUNER, tremper dans une dissolution d'alun; faire bouillir avec de l'alun, pour fixer les couleurs.

ALONEG, s. ALUNAGE, action d'aluner.

ALONG, ALLONGE. — Voy. *Ralong*.

ALONGI, ALLONGER. — Voy. *Ralonghi*.

ALONNREIE, s. ALUNERIE, lieu où se tire l'alun. — *No bel et-zalonnreie son pierdow, dispôie le kosak*: Nos belles alunerics sont anéanties, depuis l'arrivée des hordes étrangères.

ALOSS, s. ALOÈS, plantes de l'Asie et de l'Afrique, dont on tire une résine amère, tonique et purgative. — Arbre des Indes odoriférant.

ALOSE, s. ALOSE, poisson de mer estimé, qui remonte les rivières au printemps: on le prend avec un filet qui s'appelle alosier. — Voy. *Havroul*.

ALOMÉ, v. ALLUMER, mettre le feu à ce qui est combustible. — Allumer la guerre civile, la colère, la bile, etc.

ALOMÉ, v. ÉTINCELER, jeter un vif éclat, de lumière.

Étinceler, scintiller, briller, illuminer:

Illuminer se dit de l'action de répandre une grande lumière: on *illumine* avec des lampions, des

verres de couleurs; etc. — *Briller* se dit de ce qui est brillant, qui reluit: le diamant *brille* surtout quand il est taillé à facettes. *Scintiller* ne se dit que des corps lumineux qui ont un mouvement de scintillation, qui paraissent se mouvoir: les étoiles *scintillent* fort quand il gèle. Tout ce qui jette un éclat vif et prompt *étincelle*: l'escarboucle est très-*étincelant*. — Eclairer l'âme et l'esprit c'est *illuminer*. Exceller dans un art c'est *briller*. Pétiller d'esprit, c'est *étinceler*. — Dieu *illuminera* un pécheur. Un sot *brillera* aux dépens d'un plus sot que lui. Un livre *étincelera* de faux brillants. — Ce dernier v. ne s'emploie pas absol. au fig. — Voy. *Alonmir. Broulan. Blawett. Blawté. Diaman. Espreintt*.

ALOMÉ, v. DISTRIBUER les ombres d'un tableau. Donner de l'intelligence: peu usité, dans ce sens par les wal. il faut se pénétrer de ces acceptions différentes.

ALOMÉ, v. MUGIR, imiter dans ses emportements le mugissement du taureau, etc.

Rugir, Mugir, beugler, écumer, bondir:

On *rugit* en imitant la fureur du lion; on *mugit* en imitant celle du taureau; on *beugle*, dans ce sens, en jetant des hauts cris; on *écume* de rage; on *bondit* de colère, et d'impatience. — Les Racine, les Voltaire, les Delisle, etc. ont fait *mugir* les tempêtes, les volcans, les flots, les torrents: aujourd'hui l'on fait *mugir* nos législateurs, voire même ceux qui opinent du bonnet; nos artistes-bottiers font *mugir* les bottes.

ALONEU-D'LAMP, s. ALLUMEUR de réverbères.

ALOUÏR, s. **ECLAIR**, lumière électrique qui précède le bruit du tonnerre. — *Eclairs de chaleur* : météores subtils qui sont souvent la suite des orages : *phénomènes dont la cause est ignorée*, disent les dict. — *Ké kalein! inn si seignn nein kouan il alomm* : Quel impie ! il ne fait point le signe de la croix quand il fait des éclairs. — Voy. *Tonir*.

ALOURDI, v. **ALOURDIR**, rendre lourd ; plus pesant : *fain*.

ALOUWÉ, v. **DÉPENSER**, employer de l'argent à quelque chose.

Dépenser, prodiguer, gaspiller, dissiper, dilapider :

Dépenser, c'est échanger de l'argent contre les choses. *Prodiguer*, c'est faire des folles dépenses. *Gaspiller*, c'est prodiguer étourdiment. *Dissiper*, c'est gaspiller en aveugle. *Dilapider*, c'est prodiguer les revenus et dissiper le fonds. — Le *dépensier* a la manie de la dépense ; acheter est son bonheur. Le *prodigue* a celle de répandre à pleines mains ; il achète et donne sans réflexion. Le *gaspilleur*, achète et revend à tout prix ; il songe peu à l'avenir. Le *Dissipateur* jette son bien par les fenêtres ; il ne vit que du présent. Le *dilapidateur* se pille lui-même ; et se laisse piller par tout le monde. — Un beau parleur *dépense* de l'esprit en pure perte. Un libertin *dissipe* son patrimoine, *dépense* sa jeunesse et *achète* des regrets. — Un parasite *prodigue* l'encens à ses amphitryons.

ALOUWÉ, v. **USER**, faire usage de quelque chose. — Voy. *Usdé*.

ALOWÉ (s'), **S'USER**, se dégrader, dépérir.

Suser, se détériorer, se frayer, s'élimer, se consumer :

Le *frai* est le résultat du frottement ; les métaux *se frayent* ; se dit aussi des monnaies qui s'altèrent par la circulation : dans ce sens *s'élimer* ne se dit que des étoffes : un habit *s'élimer* au coude, etc. Tout *s'use* par l'*usage* ; les années *détériorer* les plus solides édifices ; la main des siècles les *consume*.

User, émousser, blaser :

La monotonie, la satiété, *émousse* nos sens : les plaisirs, trop répétés, nous *blasent* ; et les excès nous *usent*. — La volupté *émousse*, le courage ; la débauche *énervé* et *blase* : des longues infortunes *usent* la sensibilité.

ALOUWETT, s. **LIETTE**, staphyle, partie charnue, saillante, à l'entrée du gosier. — Voy. *Sap*.

ALOUWETT, s. **ALOUETTE**, oiseau dont le chant est agréable, qui vit de grain, et fait son nid à terre. — *Farlouze*, alouette des prés. — *Locustelle*, alouette de buisson : variété. — *Mauriette*, alouette grasse, t. de restaurateur, de traicteur, etc.

ALOWÉ, **DÉPENSER**, etc. — Voy. **ALOUWE**.

ALOY, **LIER**. — Voy. *Loy*. *Raloy*.

ALOYÀ, s. **ALOYAU**, pièce de bœuf coupée le long du dos.

ALOYAN, s. **FLEXIBLE**, qui plie aisément.

Flexible, pliant, souple, élastique :

Ce qui est *flexible* se *plie* facilement : ce qui est *pliant* ne conserve pas toujours sa première forme : ce qui est *souple* se ploie en tous sens : ce qui est *élastique* cède et se rétablit dans son premier état.

— Un diplomate doit avoir la *souplesse* de l'anguille et du serpent, la *flexibilité* de l'osier et du roseau ; mais par dessus tout, une conscience excessivement *élastique*. — Voy. *Ambassadeur*.

ALOYANT, adj. fém. SOUPLE. — *Ess-t-el aloyant! el si plôie komm ô riban* : Est-elle souple ! elle se ploie comme un ruban.

ALPAGA, ALPAGA. — Voy. *Bergdossomm*.

ALÛR, s. ALLURE, manière dont marche un cheval. — Voy. *Nah. Tourneur*.

ALÛVION, ALLUVION. — Voy. *Rikrehmain*.

AL-VÛTT, adv. INUTILEMENT, sans utilité.

Inutilement, vainement, infructueusement, en vain :

On a fait *inutilement*, ce qui n'a pas été couronné du succès. On tente *vainement* d'arriver à l'impossible. Celui qui est mal secondé fait tout *en vain*. Ce qui se fait sans gloire et sans profit se fait *infructueusement*.

ALZAN, s. adj. ALEZAN, de couleur jaude, tirant sur le roux : ne se dit que du cheval.

ALLANT, s. adj. ALLANT, leste, in-jambe. — Voy. *Aloyant*.

ALSACIEN, s. ALSACIEN, qui est d'Alsace. — Fém. *Alsacienne*.

AMÀ, s. vi. in. wal. BOUVILLON, jeune bœuf.

AMADISS, s. AMADIS, sorte d'ornement qui s'applique sur le bras et se boutonne sur le poignet : ne se dit guère que des embellissements à l'usage des femmes. — Chez nous par corruption, *manches pendantes*.

AMADOÛLÉ, v. AMADOUER, flatter, avec une arrière pensée.

Amadouer, carresser, cajoler, flatter, flagorner, embabouiner, amorcer :

Amorcer, c'est attirer par des amorces, des choses qui flattent l'esprit ou les sens. *Embabouiner*, c'est engager par des paroles mielleuses et adroites. *Flagorner*, c'est flatter bassement. *Cajoler*, c'est pateliner un grain de louange. *Carresser*, c'est donner ou feindre des marques d'affection. *Amadouer*, c'est faire patte de velours en patte-pélu. — Voy. ci-dessous.

AMADOÛLEU, s. CAJOLEUR ; personne qui cajole.

Cajoleur, flagorneur, patte-pélu : Le cajoleur est plus fin, le flagorneur plus rampant, le patte-pélu plus vil et plus fourbe.

AMAGNÏ, s. MANGER, ce qu'on mange. — *Fé l'amagnî* : Faire le manger ; la cuisine ; cuisiner. — *Aru de bon-zamagnî* : Avoir une bonne table. — *Ridohi so l'amagnî* : Rebuter sur le manger ; être trop friand. — *Il aveu tan magnî ki r'nakéf* : Il s'était tellement empiffré, que le manger lui inspirait du dégoût. — *Aru brâvmain de bon zamagnî* : Avoir une bonne nourriture, saine et abondante.

Manger, aliment, nourriture, subsistance, mangeaille :

Collectivement le *manger* est tout ce qu'on mange ; le *manger*, le boire et le dormir, voilà toute l'existence de beaucoup de bonnes gens. Les *aliments* sont tout ce qui *alimente* : ils se convertissent en chyle (*). La *nourriture* est tout

(*) Le *chyle* est un fluide blanchâtre qui se sépare des aliments pendant l'acte de la digestion ; il est porté, dans la circulation, par des vaisseaux dits *lactés* et le canal dit *thorarchique*.

ce qui *nourrit* ; en comprenant la table, elle fait exception du logement. La *subsistance* est tout ce qui fait subsister : elle comprend les productions qui constituent l'entretien de la vie. La *mangeaille* est la pâtée qu'on donne aux dindons, aux chapons et aux poulets, pour les engraisser ; et par extension le *manger* des gastrolâtres de bas étage. — Voy. *Magnhon*.

AMAIE, s. GENISSE, jeune vache qui n'a point porté : quelques paysans disent *taure*.

AMAIGRI, v. AMAIGRIER, rendre maigre. — Devenir maigre. — Diminuer l'épaisseur ; se dit d'une pièce de charpente, etc. — Voy. *Distoumé*.

AMAIGRIHMAIN, s. AMAIGRISSEMENT, état d'une personne maigrie. — Voy. *Distoumeg*.

AMAIN, s. LA MAIN, être le premier à jouer : — Les val. se trompent en disant : *Avoir l'ainain*. On dit : *j'ai la main* ; j'ai fait la première main, la première levée. — Voy. *Trai* ; et tous les t. de jeu de cartes.

AMAINÉ. — Voy. AMEINDÉ.

AMAKÉ, adj. t. pass. STUPÉFAIT, interdit, étonné, etc.

Stupéfait, *interdit*, *décontenance*, *déconcerté*, *déconfit*, *ébahi*, *ébauhi*, *émerveillé*, *confus*, *surpris*, *étonné* :

On est *stupéfait*, quand on reste sans voix et sans mouvement ; *interdit*, quand on ne sait plus ni ce qu'on dit ni ce qu'on fait ; *décontenance* quand on ne sait quelle posture tenir ; *déconcerté* quand on perd la carte ; *déconfit* quand on ne sait sur quel pied marcher ; *ébahi* quand on reste bouche bécante ; *ébauhi* quand on admire

bêtement ; *émerveillé* quand on est tout yeux ; *confus* quand on croit duper et qu'on est dupe ; *surpris* quand on est pris la main dans le sac ; *étonné* par tout ce qui sort de l'ordre naturel (*). Voy. *Paf*.

AMALÂRDAIE. AMALARDIE. — Voy. ci-dessous.

AMALÂRDÉ, très-vi. m. val. AMALARDIR, m. val. franç. *Amalardir* ou *amalourdir* signifiait *garder le lit pour peu de chose*. Chez nous *amalârdé* se disait dans le sens d'*alanguir* ; nous disons aujourd'hui *malârdé*, dans un sens très-étendu. — Voy. ce mot.

AMAND, s. AMANDE, fruit de l'ama mandier. L'amaude est douce ou amère ; elle sert à faire de l'huile qui porte le nom de ce fruit : on en fait aussi des dragées. — Par extension, toute graine contenue dans un noyau.

AMAND, s. AMYGDALÉES, chacune des deux glandes en forme d'ama mande, qui sont aux deux côtés de la gorge sous la luette. — On dit *amygdalite* de l'inflammation des amygdales. — Voy. *Sap*.

AMANDI, s. AMANDIER, arbre qui porte les amandes : il est classé dans la famille des rosacées.

AMARANT, s. AMARANTE, fleur d'automne, d'un rouge de pourpre velouté : *passerelours*, genre de plantes qui portent des fleurs disposées en grappes ou formant panages. — Ordre de ce nom, institué en Suède par Christine en 1753 : il fut d'une courte durée. — L'*amarante* est le symbole de l'immortalité. — *Amarantine*, sorte d'anémone. — Etoffe légère. —

(*) *Perte la carte, admirer bêtement !... je n'ai pas voulu dire : perdre la tête ; surprise qui déconcerte, etc.*

Amarantoïdes, famille des amarantés.

AMASS, s. AMAS, tas, monceau. — Voy. *Hopai*.

AMASSÉ, v. AMASSER, faire amas; un amas; mettre ensemble. — Voy. *Sipargni*.

AMAZÓN, s. AMAZONE, femme guerrière : se dit au pl. en parlant des femmes appelées *amazones* par les anciens : elles ne recevaient les hommes qu'une fois chaque année, quand elles en avaient tués trois; estropiaient ou donnaient la mort à leurs enfants mâles. Hercule les détruisit, et fit leur reine prisonnière. La Fable les place en Cappadoce, sur les bords du fleuve Thermodoon : les historiens, qui ont fait de la fable, les placent dans divers pays; et tout le monde leur fait brûler l'une de leurs mamelles. Était-ce le sein droit? Le sein gauche? Dans la première hypothèse, c'était pour mieux tirer de l'arc, dans la seconde, c'était pour fortifier leurs bras droit aux dépens de leurs appas.

AMEIND, s. AMENDE, peine pécuniaire imposée par la justice, l'autorité. — *Amende honorable*, peine commandée par la justice qui consistait à se reconnaître *infâme*; en avouant son crime, réel ou prétendu.

AMEINDÉ, v. AMENDER, corriger, rendre meilleur. — Condamner à l'amende; la payer. — Voy. *Ansiné. Kangi*.

AMEINDÉ, v. EMPÊCHER, apporter de l'opposition; de l'empêchement. — *Gi nel sáreu ameindé*: Je ne puis qui faire; — rien y changer.

Empêcher, entraver :

Empêcher, c'est apporter des empêchements; mettre, faire naître des obstacles. *Entraver*, c'est apporter des entraves; arrêter court. — *L'empêchement* résiste, on le surmonte : Les *entraves* retiennent captif, on les brise.

AMEINDMAIN, s. AMENDEMENT, changement en mieux. — Modification à un projet de loi. — Condamner à l'amende : pal.

AMÉR, s. adj. AMER; fém. *amère*, qui a une saveur rude et presque toujours désagréable; l'absinthe, la petite centaurée, sont fort amères. — Chez les wal., liqueur qui porte le nom de son goût. — Plainte; raillerie amère. — *Lezamér son bonn po l'istoumak*: Les liqueurs amères sont *stomachiques*, bonnes à l'estomac; — *stomacales*; fortifient l'estomac.

AMETOU, t. pass. ACCUSÉ, prévenu d'un crime, d'un délit. Se dit subs.

Accusé, prévenu :

On est *prévenu* d'un délit avant d'être *accusé*. — Un crime a été commis, des soupçons s'élèvent sur un individu; on l'arrête préventivement : voilà le *prévenu*. Le jury d'accusation réunit des *semi-preuves*, il est mis en jugement : voilà l'*accusé*.

AMETT, v. ACCUSER, imputer un crime à quelqu'un; déférer une personne à la justice. Dans notre droit criminel, poursuivre en vertu d'un arrêt de la chambre de mises en accusation, devant la cour d'assise.

Accuser, imputer, attribuer :

On *accuse* avec des preuves, des *semi-preuves*; et par faux témoignage. On *impute* en s'appuyant des apparences; et parfois très-

gratuitement. On *attribue* en s'appuyant sur des antécédents ; des suppositions erronées. — Un honnête homme *accuse* hautement un grand coupable, dans l'intérêt de la société. Un tartufe *impute* à crime l'action la plus innocente, dans son intérêt personnel. Un fourbe *attribue* une mauvaise action à une personne mal famée, dans l'intérêt de sa propre sûreté.

Charger, rejeter .

Charger ne se dit guère qu'en t. de pal. Des preuves accablantes *chargent* beaucoup des accusés. *Rejeter* se dit plutôt d'une faute que d'un crime : Les enfants se *rejettent* volontiers leurs fautes communes, les uns sur les autres. — Je dirai : ces accusés se sont *chargés* mutuellement, en se *renvoyant* leur délit. — *Renvoyant* au lieu de *rejetant*.

AMEUBLÉ, v. AMEUBLER, fournir de meubles. — Garnir de meubles.

Ameubler, meubler, ameubler :

Ameubler est un mot val. francisé. *Meubler*, c'est garnir une maison, un appartement de meubles : garnir une ferme de tout ce qui est nécessaire pour la faire valoir. *Ameubler*, c'est faire entrer conventionnellement, dans la communauté conjugale, tout ou partie des immeubles des époux ; comme les meubles y entrent par le seul effet de la loi. — Voy. *Hol*.

AMEUBLUMAIN, s. AMEUBLEMENT, l'assortiment des meubles pour garnir un hôtel, une chambre, etc.

Ameublement, ameublissement :

Ameublement se dit de l'assortiment des meubles ; *ameublissement* de l'action d'ameubler, de rendre de nature mobilière.

AMEUR, s. Jus, liqueur que l'on tire de quelque chose. — *Rein n' ma gosté ; li châr n' il rein n' avein nol ameur* : Rien ne m'a goûté ; la viande n'avait pas de suc ; le vin manquait de sève. — *Hagun et siss peur la, il l'a d'l'ameur* : Mords dans cette poire, elle est très-juiteuse. — *Fé hapé l'châr sol feu ; el wâdret s'iameur* : Faites saisir la viande à grand feu ; elle conservera son jus.

Jus, suc, saveur, sève, goût :

Le *jus* et le *suc*, se tirent par coction, par expression ; mais le *jus* est moins nutritif que le *suc*. L'humeur appelée *sève* nourrit tous les végétaux. — L'estomac appête les aliments ; le palais en exprime les *saveurs* ; et les discerne par le sens nommé *goût*.

AMI, AMI. — Voy. *Camarad*.

AM-*MI*, adv. Au bout de... de temps à autre ; de temps en temps. — *Ami n' samaine* : Chaque semaine. — De temps en temps rapproche plus l'époque ou le moment, que de temps à autre.

AMIANTE, subs. AMIANTE, espèce de pierre filamenteuse. *Asbeste*, pierre composée de filets moins flexible que ceux de l'amiante. *Caro-fossilis*, amiante fossile. Il me semble que c'est avec cette dernière substance que les anciens brûlaient leurs morts : l'amiante, proprement dite, est dure, l'asbeste est souvent cristallisé. — L'asbestinite ou asbestoïde est une sorte de pierre minérale fibreuse. L'amantoïde est amiantacée ; on la nomme vulgairement moisissure de pierre.

AMIDAL, AMYGDAL. — V. *Amand*.

AMIDON, s. espèce de fécule qu'on

retire particulièrement du blé.—
Voy. *Reu*.

AMIDONÉ, s. AMIDONNIER, celui qui fait de l'amidon; qui le vend.

AMIDONNERIE, s. AMIDONNERIE, fabrique d'amidon.

AMIDOÛLÉ. EMBABOUINER. — Voy. *Amadoûlé*.

AMINÉ, v. AMENER, conduire en quelque endroit; vers quelqu'un. — Tirer à soi. — Abaisser, faire descendre: amener les voiles. — Introduire une mode nouvelle. — Amener la conversation sur... — *O má, einn n'ameinn inn ött*: Un malheur en amène un autre. — *Vola ó vein ki nos zamóret del pláv*: Ce grand vent nous amènera de la pluie.

AMIRAL, s. AMIRAL, chef suprême des forces navales d'un État. Par extension, officier qui commande une armée navale, une escadre, une flotte. Titre du plus haut grade dans la marine. — Vice-amiral; contre-amiral. — *Capitan-Pacha*, amiral turc; chef des forces navales de l'empire ottoman.

AMISTAV, adj. AMICAL, qui part de l'amitié, qui l'annonce.

Amical, populaire, affable, accort, courtois, civil, poli, policé, civilisé :

Recevez à bras ouverts, et vous serez *amical*. Soyez *affable* et accessible au peuple, et vous serez *populaire*. Accommodez-vous à l'humeur des autres, et vous serez *accort*. Soyez gracieux et prévenant, et vous serez *courtois*. Grimpez-vous au diapason de chacun, et vous serez *civil*. Faites des courbettes, et vous serez *poli*. Faites des lois sages, et vous serez *policés*. Marchez avec votre siècle, et

vous serez *civilisé*. — Pour s'élever l'ambitieux est *affable* et *populaire*. Plus tard il fait tout pour le peuple et rien pour lui (*): cela n'est ni *poli* ni *accort*. Les Français sont généralement très-*civils*; les Russes sont peu *policés*, et quelques-uns trop *civilisés*.

AMISTAVMAIN, adv. AMICALEMENT, d'une manière amicale. *Amiablement*, d'une manière amiable. — Voy. ci-dessus.

ÀMM, s. ÂME, le principe de la vie dans tous les êtres vivants. — *âme raisonnable*, celle qui est le principe de la pensée, des mouvements volontaires dans l'homme; — *sensitive*, celle qui fait croître, mouvoir et sentir les animaux; — *végétative*, celle qui fait croître les plantes. — *L'âme du monde*, l'esprit universel que les anciens supposaient répandu dans tout l'univers. — *Âme spiritualisée*, s'oppose à *matière*. — *So l'amm, k'imm fã reind a Diu, t'inn fai nein bein*: Sur l'âme, que je dois rendre un jour à Dieu, tu commets une mauvaise action. La phrase wallonne peint au naturel les mœurs patriarcales de nos pères. — *C'est tó pèr qui n'a nol àmm*: C'est un père sans entrailles, un mauvais père. — *Larves*, âmes des méchants, qui erraient sous la figure des loups-garoux; ou de quelques spectres hideux: mytho. — *Mânes*, nom que les anciens donnaient à l'âme des morts; à leur ombre. *Mânes* est encore un terme poétique.

AMM, contr. de A MA. — *Dihêl amm feumm*: Dites-le à ma femme. — Contr. de à mon. — *Amm logmain*: A mon logement.

(*) Ainsi parlent les tyrans parvenus au pouvoir.

AMOINDRI, v. AMOINDRIR, diminuer, rendre moindre; — devenir moindre. — Voy. *Ateni. Awhi*.

AMOINDRI, vi. m. vval. MODÉRER, diminuer, adoucir, rendre moins violent. — De notre *amoindri* les Français ont fait *amoderer*, *amou-dérer*.

Modérer, tempérer, adoucir :

Modérer, c'est atténuer l'essor, affaiblir le mouvement, la vélocité: on *modère* une machine en ralentissant son action. *Tempérer*, c'est modifier les choses par leurs contraires: on *tempère* le froid par le chaud, le chaud par le froid. *Adoucir*, c'est combattre l'aigre par le doux: on *adoucit* le jus de citron par le sucre. — Fig. On *modère* sa colère en se rendant maître de soi-même; et sa douleur par sa raison. On *tempère* sa bile quand on en réprime la fougue; en employant quelque tempérament. On *adoucit* la tristesse par la distraction; le temps *adoucit* les plaies de l'âme. — Voy. *Aresté*.

AMOINDRI, v. MINORER, diminuer, se dit par opposition à *majorer*.

AMOINDRIRMAIN, s. AMOINDRISSEMENT, diminution: peu us.

AMOIRSI, v. AMORCER, garnir d'amorce, mettre l'amorce. — *Amoirsi s'fizik*: Amorcer son fusil. — Voy. *Amadoûlé*.

AMORTI, v. AMORTIR, rendre moins ardent, moins violent, moins âcre. — En matière de rentes, de pensions, de redevances, les éteindre en remboursant le capital, en désintéressant le créancier. — *Li kô s'ess-t-amortî soss chapai*: Le coup s'est amorti sur son chapeau. — *Pu ronn n'alé, pu l'brû s'amortih*: Plus on s'éloigne, plus le bruit s'amortit. — *Amortissement*: subs.

Amortir, neutraliser, paralyser: *Amortir* c'est affaiblir, tempérer: *neutraliser*, c'est rendre à peu près nul: *paralyser*, c'est neutraliser entièrement.

AMOISS, s. AMORCE, poudre que l'on met pour amorcer. Fig. ce qui attire la volonté en flattant soit l'esprit, soit les sens. — *Capsule*, amorce pour les armes à piston. — *Trainée*, longue suite de poudre dont on se sert pour mettre le feu à l'amorce. — Voy. *Frug*.

AMOLI, v. AMOLLIR, rendre mou et maniable. — *s'amollir*. — *Malaxer*. — Voy. *Ramoli*.

AMONI, s. AUMONIER, ecclésiastique attaché à un corps, un établissement, pour remplir des fonctions analogues à celle de curé. — Prêtre qui distribue les aumônes. — Grand aumônier de France. Aumônier ordinaire du roi, etc.

AMONI, s. FRANBOISIER, arbrisseau épineux, à fleurs rosacées, qui porte les framboises.

AMONN, s. FRANBOISE, fruit du framboisier. — On dit *framboiser*, de l'action d'accommoder avec des framboises, ou avec le jus de ce fruit.

AMONN, s. AUMÔNE, charité qu'on fait aux pauvres, aux mendiants. — *Sportule*, aumône que fesaient distribuer les grands de Rome à leurs clients. — *Ti mel donn konn si t'imm fh l'âmôn*: Tu me le donnes comme si tu m'en fesai la charité: se dit quand on paie de mauvaise grâce.

Aumône, charité :

L'*aumône* est un legs du régime théocratique et féodal: elle n'est plus dans nos mœurs. La *charité* est un devoir: ce mot devrait être gravé dans tous les

cœurs. — On donne l'*aumône* par vanité ou sans discernement : on fait des *charités* secrètes et publiques, en secourant les infortunés. — L'*aumône* alimente la gueuserie et la paresse : la *charité* entretient l'ordre social. — L'homme sensible, qui a peu de ressources, fait l'*aumône* en cachette : il donne le denier de Bélsaire. L'égoïste dit : *charité* bien ordonnée commence par soi-même (*), il entame une poularde truffée.

AMONNREIE, s. AUMONERIE, charge d'aumonier. — Dans les abbayes, certain bénéfice claustral, affecté à la distribution des aumônes.

AMONTÉ, v. MONTER, aller d'où l'on est, plus haut. — Parvenir à ce qui est élevé. — Notre *amonté* est très-vieux, et à peu près inconnu aujourd'hui. Nous trouvons *amounté*, dans les monuments primitifs de la langue française.

AMOR, s. (**) AMOUR, sentiment qui nous porte à aimer, à désirer la possession, d'un objet ou d'une chose. — En francisant le mot, notre *amor* a fait *amour* ; mais nous disons toujours *amoreus-main*. — Voy. ce mot.

Amour, amitié, amourette :

L'*amour* est plus dans les sens, l'*amitié* plus dans le cœur. L'*amourette* est plus passagère. — L'*amour* est ordinairement vif ; l'*amitié* est toujours calme. — L'*amours*'éteint par la possession ; et quelquefois

l'*amitié* lui succède. L'*amourette* est toute dans ce refrain : J'ai des *amourettes*, je n'ai pas d'amour.

Tendresse, affection, inclination :

La *tendresse* est un heureux sentiment du cœur ; l'*affection* est moins pénétrante ; l'*inclination* n'est qu'une disposition à l'amour.

Saint amour, amour paternel, amour du prochain, amour profane, amour platonique, amour socratique : — *Amour-propre :*

Le *Saint amour* est l'amour de Dieu, des choses divines, des saints mystères : quand il n'est point la crainte de l'enfer, il est toute vénération et reconnaissance. L'*amour paternel* est au fond du cœur ; c'est un présent de la Divinité. L'*amour du prochain* est sur toutes les lèvres ; il n'est pas dans tous les cœurs. L'*amour profane* est déréglé ; il est toute concupiscence et entièrement mondain. L'*amour platonique* est un beau rêve de Platon ; et une fiche de consolation pour les vieillards. L'*amour socratique* est pur comme était l'âme de Socrate ; des misérables lui donne une autre définition. L'*amour-propre* est personnel ; chez plus d'un matador, il est l'amour d'un imbécile pour son sot individu.

AMOREGI (s'), S'AMOURACHER, s'engager dans de folles amours. — *I s'astu emoregi d'inn pititt turlurett, et yel rou spozé :* Il s'est amouraché d'une petite grisette, et il veut la marier.

AMOREU, adj. s. AMOUREUX, qui aime par amour. — Amoureux de comédie. — *Amoreu kómm inn kóie :* Amoureux comme une caille ; — comme une chatte, un lapin, un satyre, etc.

(*) Les dict. définissent ainsi ce verbe : *il est juste*, ou du moins il est naturel, de songer à ses intérêts avant de s'occuper de ceux des autres : replâtrage. Pour toutes les raisons possibles : ce prov. n'est point français.

(**) J'ai trouvé *amors*, plusieurs fois répétés, dans un fabliau du XIII^e siècle.

Amoureux, épris d'amour :

On est d'un tempérament *amoureux* quand on est enclin à l'amour. On est *épris d'amour* quand on aime éperdument. — Marie-Jeanne aime Blaise, son *amoureux*; elle en fera son homme. Aglaé est *éprise d'amour* pour Sylvain; elle en fera son époux chéri.

AMOREUSMAIN, adv. AMOUREUSEMENT, avec amour.

AMOREUSS, adj. s. AMOUREUSE. — *Ess-t-el amoreuss! el blamm* : Est-elle amoureuse! elle brûle d'amour. — *Bongcou, l'amoreuss* : Bonjour la belle.

AMOU (po l') locut. ellipt., adv. PAR LA RAISON; — par amitié; etc. — *Po l'amou ki...* Par la raison que... — *Va, gel fret po l'amou d'vo*: Soit, je le ferai par amitié pour vous. — *Si l'a fai c'et po l'amou d'set gain* : S'il l'a fait c'est en considération de sa famille; par respect, par déférence pour sa famille. — *Inn woisreu fê ôtmain, po l'amou ki li deu de zaidan* : Il n'oserait en agir autrement, d'autant plus qu'il est son débiteur. — *Po l'amou d'inn chichaie* : Dans la crainte de quelque dépense.

AMOUY, v. MOUILLER, tremper. — Voy. *Ramouy*.

AMUZÂB, adj. AMUSABLE, qui peut être amusé. — Jovial, gai. Farceur.

AMUZAN, adj. AMUSANT, qui divertit, qui plaît. — Voy. ci-dessus.

AMUZÉ, v. AMUSER, faire perdre le temps. — S'amuser. — *S'amuzé a de chichaie* : S'amuser à des niaiseries; à des bagatelles; à la moutarde; à des riens. — *S'amuzé to seu* : S'amuser seul, s'occuper seul. — *Amusé avou de raviâ* : Amuser le tapis, dire des choses futiles pour faire passer le temps.

S'amuser, se divertir, se réjouir, se récréer :

On *s'amuse* avec des *amusettes*, des petites choses qui occupent peu l'esprit; on *se divertit* en s'abandonnant à des plaisirs honnêtes; on *se réjouit* en se livrant à une joie décente; on *se récrée* entre amis. — Courage, messieurs, *divertissons-nous*; vive la joie; morbleu; trinquons : un rouge bord *réjouit* le cœur : la petite chansonnette.

S'amuser, s'ébaudir, se récréer :

S'amuser a une double signification;...*s'ébaudir* signifie se livrer à une joie bruyante; *se récréer*, c'est *s'ébaudir* avec mesure. — On *se récrée*, le vin coule; les têtes s'échauffent; et l'on *s'ébaudit*!... n'est-ce pas assez *s'amuser*?

AMUZEG, s. peu us. AMUSETTE, petit, innocent, amusement. — Voy. ci-dessus.

AMUZMAIN, s. AMUSEMENT, cc qui amuse agréablement.

Amusement, divertissement, réjouissance, récréation. — *Réjouissances :*

L'*amusement* est une distraction; le *divertissement* est plus vif et plus durable; la *réjouissance* plus ébaudissante; la *récréation* plus bornée. — Les *réjouissances* sont publiques. — *Bâiller aux cornilles*, est un *amusement* comme un autre. Un lapin, voilà la *récréation* d'un pauvre diable. — *Grandes réjouissances!* 100,000 prolétaires sont tombés, et leur véritable assassin est debout.

AN. VOY. ANAIE.

AN. EN. — VOY. EL.

ANAIE, s. ANNÉE, le temps que le soleil met à parcourir le zodiaque;

et qui comprend douze mois. — *Année civile*, durée de cette même révolution, bornée à un nombre entier de jours, pour en faciliter l'application aux usages civils; sans s'écarter sensiblement du cours du soleil: elle est de 365 jours. *Année astronomique*, la durée de la révolution de la terre autour du soleil: 365 jours, 5 heures, 49 minutes. *Année bissextile*: 366 jours; mais les années communes n'en ont que 365. — *Année lunaire*: 12 ou 13 révolutions de la lune autour du soleil. *Année grégorienne*: celle qui fut réformée en 1582, par Grégoire XIII. *Année sidérale*: Le temps de la révolution de la terre, d'une étoile à la même étoile, par son mouvement annuel. *Année tropique*: l'espace du temps qui s'écoule entre le moment d'un équinoxe, et celui où le soleil revient au même équinoxe. *Année platonique*: révolution à la fin de laquelle on suppose la réunion des corps célestes, dans les lieux où ils étaient au commencement de cette même révolution. *Année républicaine*: celle qui avait été adoptée sous la république française: elle commençait à l'équinoxe d'automne. *Année théâtrale*: le temps depuis la rentrée des Pâques jusqu'à la clôture de la semaine sainte. *Année d'exercices*: celle où l'on exerce actuellement une charge, qui peut être alternée. *Année de probation*: celle pendant laquelle un religieux ou une religieuse fait son noviciat. *Année de deuil*: les 12 mois qu'on porte ordinairement le deuil: savoir, 6 mois le grand deuil, et 6 mois le petit deuil.

An, année; ère:

L'an se considère comme un élément déterminé du temps, abstraction faite de sa durée. L'année est une durée déterminée et divisible: Il y a aujourd'hui deux ans que j'ai pris des arrangements pour plusieurs années, avec etc. Le premier jour de l'an on se souhaite des longues années de prospérité. L'ère est l'époque fixe où l'on commence à compter les années: la naissance de J. C. est l'ère des chrétiens.

Fardeau, injure, outrage, des ans:

Je dirai *fardeau des ans* de celui qui est courbé par le poids de l'âge; *injure des ans* des larges plis qui sillonnent le visage; *outrage des ans* de ceux qui ne savent vieillir. — Ouvrons notre bourse à ce malheureux courbé par le *fardeau des ans*. Pouvons-nous attribuer à l'*injure des ans*, la figure sillonnée d'un jeune vicillard? Sous le cosmétique d'une coquette surannée, nous devinons l'*outrage des ans*.

Fig. Printemps, lustre, hiver:

Une jeune fille comptera 15 *printemps*. Une personne aura 8 *lustres* accomplis. Soixante *hivers* auront passé sur la tête d'un sexagénaire. — Selon moi on ne doit point employer *printemps* avant l'âge de 15 ans; *lustre* avant 40; *hiver* avant 60.

Annuel impôt pour un an. —

Qui dure un an. — *Annuaire*, ouvrage qui se publie chaque année; qu'on renouvelle *annuellement*. — *Triennal*, adj. qui dure trois ans. — *millésime*, année sur les monnaies, les médailles.

ANAGRAMM. ANAGRAMME. — Voy. *Diviss*.

ANALISS, s. **ANALYSE**, décomposition chimique. — Décomposition grammaticale; — logique. — L'analyse logique n'est qu'une superfétation de l'analyse grammaticale. Quand cette dernière décomposition ne se réduit pas à une sèche nomenclature, elle facilite l'étude de la syntaxe; ou plutôt elle en fait la partie la plus essentielle. — Voy. *Seintaks. A-bregé*.

ANALOGIE. **ANALOGIE**. — Voy. *Rapport*.

ANALOK. **ANALOGUE**. — V. *Rapport*.

ANANASS, s. **ANANAS**, plante originaire des Indes; se dit de la plante et de son fruit: il dégénère dans nos serres chaudes; ce qui n'empêche pas nos *épicuriens* (*) de le cultiver à grands frais: il est si délicieux!

ANARCHEIE, s. m. fran. wall. **ANARCHIE**, mépris des lois dans un état. — Les dict. nous donnent cette phrase d'exemple: *La démocratie pure, dégénère facilement en anarchie*. Il y a *anarchie* chaque fois que la loi n'est pas une seconde Divinité. Il y a *anarchie* quand la justice a deux poids et deux mesures, quand les capacités sont sacrifiées au favoritisme.

ANATOMEIE, s. **ANATOMIE**, art de disséquer les animaux et les végétaux; se dit aussi de l'action de disséquer.

Anatomie, androtomie, pathologie, dissection:

Androtomie se dit de l'anatomie et de la dissection du corps humain; *anatomie* de la science en général; et comprend toutes les

parties qui composent les êtres et les substances. Ouvrir un cadavre, pour en démontrer la structure, analyser une plante, un corps organisé, c'est en faire la *dissection*. Par l'étude de la *pathologie*, on apprend à connaître les altérations des diverses parties du corps de l'homme, causées par les maladies.

ANATOMISS, s. **ANATOMISTE**, celui qui s'occupe d'anatomie; qui *anatomise*.

ANB, s. **AMBRE**, substance solide plus ou moins transparente.

Ambre jaune, ambre gris:

L'ambre jaune ou succin est susceptible d'un beau poli; il se recueille sur les bords de la mer Baltique: on l'emploie dans la bijouterie. — *L'ambre gris* est une substance molle, d'une odeur forte; et d'une couleur cendrée: on lui attribue une vertu prolifique. — On dit quelquefois *carabé* pour *ambre jaune*; et l'on assure que *l'ambre gris* est l'extraction d'un cétacé. — Les *cétacés* sont des grands mammifères qui ont la forme des poissons: les baleines, les dauphins, sont des cétacés. — Voy. *Tétt*.

ANB, s. **AMEE**, combinaison de deux numéros pris ensemble à la loterie; et sortis au même tirage. — T. de jeu de loto.

ANB, s. **AMELE**, sorte d'allure d'un cheval, dans laquelle il avance à la fois et alternativement, les deux jambes du même côté. *L'entrepas* approche de *l'ambre*.

ANBAÏTÉ, v. **EMBOISER**, engager une personne par des cajoleries, des promesses, à faire ce qu'on souhaite: pop. ne dites jamais *embêter*. — Voy. *Amidoulé*.

(*) *Epicure* fut un sage: avis aux chansonniers, et aux gens du monde.

ANÉMÉ, v. **EMBAUMER**, remplir un cadavre de substances balsamiques, de drogues odoriférantes et dessicatives, pour empêcher la corruption.—Parfumer, remplir de bonne odeur.—Subs. *embaumeur*.

AMBASSADEUR, s. **AMBASSADEUR**, celui qui est envoyé en ambassade, etc.

Ambassadeur, diplomate, négociateur, envoyé, résident, agent, consul, député :

Je laisse d'abord parler les dict. : Le diplomate est versé dans la diplomatie : elle est la science des rapports mutuels, des intérêts respectifs des États et des souverains entre eux. Se dit collect. de ces rapports, de ces intérêts mêmes, ainsi que des ministres, des ambassadeurs, etc. — Cette définition a un goût de terroir : messieurs de l'Académie, c'est au nom du siècle et de la civilisation que je m'inscris en faux : La diplomatie est un labyrinthe ; l'habile diplomate un nouveau *Dédale* ; mais la plupart des négociateurs achètent le fil d'*Ariane* (*). — **AMBASSADEUR**, celui qui est envoyé par un prince ou par un État souverain, avec le caractère de **REPRÉSENTANT**. — La définition ne dit rien des *agents secrets*, des *diners diplomatiques*, etc. etc. — **ENVOYÉ**, *ministre envoyé par un prince souverain ou par une république, auprès d'un autre prince ou d'une autre république*. — **EM-BASSADEUR** au petit pied. — **RÉSIDENT**,

celui qui est envoyé de la part d'un souverain vers un autre, pour résider auprès de lui, et qui est moins qu'un ambassadeur, mais plus qu'un AGENT. **DOUBLURE** diplomatique. — **AGENT**, *celui qui est chargé d'une mission par le gouvernement*. — Est-elle absolument honorable ? — **CONSUL**, *officier ou agent établi dans un port étranger pour y exercer une certaine juridiction sur les négociants et les marins de la nation qu'il représente, pour y défendre leurs intérêts*. — Et soigner les siens. — **DÉPUTÉ**, *celui qui est envoyé par une nation, par un prince, par un corps, pour remplir une mission particulière auprès de quelqu'un, soit seul, soit avec d'autres*. — Celui qui est nommé, envoyé pour faire partie d'une assemblée où l'on doit s'occuper des intérêts généraux, d'un pays, d'une province, d'une confédération, et puis, etc. — Ajoutez : celui qui est censé représenter le peuple... Celui qui fait, défait les lois ; et qui fait des compliments. — **EM-bassadrice**, *négociatrice, résidente*, ne sont pas toujours des titres honorifiques : *envoyée* n'est pas élégant, *madame la consule*, n'est pas français, *députée* ne se dit que des dames de la halle ou en style de halle. Qu'entendons-nous par *science diplomatique, grands et habiles diplomates* ? *Imbroglis, tripotages, perfidies*, etc. (*).

(*) Je dois prévenir une objection : Les lexicographes sont sévères ; gravement classiques. Oui, et même trop classiques ; et je le suis *trop peu* : témoin mon article **AMBASSADEUR** : je m'en empare et je le demande aux contribuables, à tout le monde ; les définitions des dict. sont-elles justes, complètes ? Mille fois non : si je

(*) *Dédale* construisit le labyrinthe qui porte son nom. *Ariane* donna à Thésée le peloton de fil, au moyen duquel il sortit de l'édifice inextricable : mythol.

ANBERLIKOKÉ, v. EMBERLUQUER, se coiffer d'une opinion : juger comme si l'on avait la berlué.— Voy. *Hiné*.

ANBISSION, s. AMBITION, désir immodéré de gloire, d'honneur, etc.—Fig. *Tantale*, homme altéré d'ambition, de désirs.—Divinité païenne.

Ambition, vanité, orgueil, présomption :

Il y a de la cruauté dans l'*ambition*, de la folie dans la *vanité*, du délire dans l'*orgueil*, de la bêtise dans la *présomption*.—L'*ambition* ne s'arrête qu'à la destruction : Pécens est l'ambrosie de l'homme *rain* : un ballon fendant les airs représente l'homme *orgueilleux* : Le singe, le paon et l'étourneau, font toute l'étoffe du *présomptueux*.

ANBLAIE (d') locul. adv. D'EMBLÉE.—Voy. *Sol-kó*.

ANBOITÉ, v. EMEOITER, enchasser une chose dans une autre.—*Emboitez le pas*, est un solécisme milit.

ANBOITEUR, s. EMEOITURE, la place où les choses s'emboitent.—Voy. *Chárnir*.

ANBOUCHÉ, v. EMBOUCHER, mettre à sa bouche un instrument à vent, afin d'en tirer des sons.—*Emboucher la trompette* : t. poét.—Se dit d'une rivière qui se rend dans la mer ; qui se jette dans une autre, etc.—Voy. *Ebouché*.

ANBOUCHEUR, s. AMBOUCHURE, l'entrée d'un fleuve dans la mer, etc.—Partie du mors qui entre dans

la bouche du cheval.—Partie de l'instrument qu'on met dans la bouche pour jouer.

ANBROULIÉ, v. EMBROUILLER, mettre de la confusion, de l'obscurité.—Voy. *Kimahi*.

ANBUSKÄD, EMBUSCADE.—Voy. *Rowvad. Awaitt*.

ANBUSQUÉ, v. EMBUSQUER, s'embusquer.—Voy. *Rivardé*.

ANBAÏVÉ, v. ENDEVER, avoir grand dépit de quelque chose.—*Bisquer* ; pester : pop.

ANDI, s. CHENET, ustensile qu'on place par paire, et en regard, dans les cheminées pour élever le bois.

Chenet, landier, cherrette :

Anciennement les devants des chenets étaient de cuivre, de bronze et quelquefois d'argent : ils graduaient les rangs. Les *landiers* sont des gros chenets de fer coulé : ils annoncent encore en France le traiteur en sous-ordre.—Les *cherrettes* sont des petits chenets bas sans branche : elles sont l'enseigne de la pauvreté.

ANDI, CANDI.—Voy. *Souk*.

ANDIÄBLÉ, v. ENDIÄBLER, se donner au diable en se mettant en colère ; — enrager ; — pester.—Voy. *Aregi*.

ÄNDLI, s. vi. ni. wal. ANBAÏN, l'étendue de piés qu'un faucheur abat à chaque pas qu'il avance.—En vi. franç. : *Andayen*, étendue en longueur d'un prés qu'on fauche.

ANDUCIE.—ANDOUILLE. Voy. *Trip. Lefyo*.

ANEKDOTT. ANECDOTE.—Voy. *Istoir*.

ANÉMONN, s. ANÉMONE, plante printanière. Sa fleur, qui porte le même nom, est remarquable par l'éclat de ses couleurs : elle est inodore.

n'ai pas toujours toute l'aménité désirable ; si l'on reconnaît de formes tant soit peu acerbes ; on reconnaîtra également mon but : fallait-il me traîner dans l'ornière de la routine pour instruire, pour être utile ? Je ne le pouvais pas.

ANÉVRISSE, s. ANÉVRISME, tumeur contre nature causée par la dilatation d'un artère. Par extens., diverses lésions des veines et des artères, etc. — Voy. *Artér.*

ANFIBIE, adj. AMPHIBIE, qui vit dans l'eau et sur la terre : le castor est un quadrupède mammifère amphibie.

ANFIGOURI, s. AMPHIGOURI, discours, écrit inintelligible :

Amphigouri, amphibologie :

Amphigouri se dit d'un discours burlesque et entortillé ; des phrases décousues, etc. L'*amphibologie* a une double acception ; et s'emploie à sens extrême. — Un batfeleur fait des *amphigouris* avec dessin ; une tête vide est toute *amphigourique*. Celui qui ne sait se faire comprendre, tombe dans l'*amphibologie* : celui qui ne se comprend pas soi-même, est tout *amphibologique*.

ANFITEYÁTT, s. franç. wall. AMPHITHÉÂTRE, vaste édifice destiné aux combats des gladiateurs et des bêtes féroces : antiq. — Lieu élevé vis-à-vis de la scène au-dessus des loges. — Lieu garni de gradins où un professeur d'anatomie, etc., donne des leçons et fait ses démonstrations.

Amphithéâtre, arène, colosée, colisée, hémicycle :

L'*amphithéâtre* des anciens avait la forme ronde ou ovale : sa circonférence était formée de plusieurs rangs de gradins où se plaçaient les spectateurs. *Arène* se disait du centre de l'édifice : c'est dans ce lieu que les gladiateurs, munis d'armes meurtrières, combattaient ensemble, ou contre des bêtes féroces, pour s'amuser et distraire le Peuple-roi.

On avait d'abord appelé *colosée* le plus célèbre amphithéâtre de Rome, construit près de la statue colossale de Néron : mais des novateurs irrévérents en ont fait *colisée* : quel vandalisme ! *Hémicycle*, demi cercle, se dit d'un lieu formé en amphithéâtre pour une assemblée d'auditeurs et de spectateurs. — Voy. *Hodlmain*.

ANG, s. ANCHE, petit bec plat ; souvent en roscau, par lequel on souffle les bassons, les clarinettes et les haut-bois. — Demi tuyau de cuivre qui se met dans les tuyaux d'orgue.

ANG, s. ANGE, créature ailée et spirituelle. — Ange gardien, ange exterminateur, bon ange, mauvais ange, etc. — *Ess á zang* : Etre aux anges, transporté de joie ; au troisième ciel, etc.

Ange, chérubin, séraphin, archange, carrubiins :

On compte beaucoup d'*anges* au propre : au fig elles sont innombrables. Les *chérubins* sont des anges du second cœur de la première hiérarchie ; les *séraphins*, ou esprits célestes, appartiennent à la première : les *archanges* sont d'un ordre supérieur à tous les anges. — Écoutons les Mahométans, ils nous diront que leurs *carrubiins* sont des anges et des chérubins, de la plus haute extraction. — Avec de la beauté, de la candeur et de la modestie, une femme est belle comme un *ange* ; avec leur face rubiconde et enluminée, les moines étaient rouges comme des *chérubins*. — En ajoutant des ailes à leurs têtes d'enfants, les peintres figurent des *chérubins* et non des *anges*.

ANGEOLÉ, ENJÔLER. — Voy. *Amidoulé*.

ANGEOLEU, ENJÔLEUR. — Voy. *Amidouleu*.

AINGLAIE, ANGLE. — Voy. *Einglaie*.

AINGLET, ANGLAIS. — Voy. *Einglet*.

ANIMAL, s. ANIMAL, être organisé et sensible. — *Siss-tomm la n'et kiun animál*: Cet homme n'est qu'une vraie brute. — Voy. *Biess*.

ANIMÉ, v. ANIMER, irriter contre... — Voy. *Iliersi*.

ANISS, s. ANIS, plante ombellifère (*), odoriférante: se dit également de sa graine. — *L'aniss fai pété et pihí*: L'anis est carminatif et diurétique.

ANIZETT, s. ANISETTE, liqueur composée avec de l'essence d'anis. — *Mi galan m' paya ír di l'anizett, et gi d'reúnn tott bablow: gea n' vett sognn*: ... Mon amant me régala hier d'anisette, et j'en eus la berlue: je suis dans une mortelle inquiétude....

ANK, s. ANCRE, instrument de fer dont un de ses deux bouts est terminé par un anneau, et l'autre par deux branches en arc très-ouvert: avec un câble on descend l'ancre au fond de l'eau, elle s'y accroche de manière à retenir le bâtiment. — *Ancre d'affourche*, celle qui se jette après en avoir mouillé une autre dans la partie opposée. — *Ancre de toue ou à touer*, petite ancre pour touer un navire, etc. Touer un navire, c'est le faire

avancer à l'aide d'un cabestan. — Voy. *Tourniket*. — *Empennelle*, petite ancre qui tient à la grosse pour l'affermir. — *Seconde* ou plutôt *deuxième ancre*, celle qui sert à tenir les bâtiments en rade. — *Ancre maîtresse*, celle qui s'emploie dans les gros temps. — *Ancre de miséricorde*, celle qui est la dernière ressource: on dit au fig. *ancre de salut*. — Barre de fer pour consolider un mur, etc. — Se tenir, demeurer, être à l'ancre, chasser sur ses ancres: lever l'ancre. — *L'ancre* est le symbole de l'espérance. — Voy. *Ankré*.

ANKADRÉ, v. ENCADRER, mettre dans un cadre.

ANKADRUMAIN, s. ENCADREMENT, action d'encadrer, ce qui sert à encadrer.

ANKRÉ, v. ANCRER, jeter l'ancre; dites *mouiller*.

ANKRÉ, v. AFFERMIR, rendre ferme et stable; se dit souvent au passif.

Ancré, affermi, stable:

On est *stable* chez quelqu'un quand on y est en permanence; *affermi* quand on ne craint pas d'être supplanté; *ancré* quand on y est comme cramponné.

ANKREG, s. ANCRAGE, lieu propre à jeter l'ancre: dites *monillage*.

ANLUMINÉ, v. ENLUMINER, colorier une estampe, etc.

Enluminer, colorier, colorer:

Enluminer ne se dit guère qu'en parlant des cartes à jouer, des images de peu de valeur. *Colorier* se dit particulièrement des cartes géographiques; des gravures. *Colorer* se dit du verre, du vin, de l'action et des reflets du soleil. — Les liqueurs alcooliques, l'excès dans le vin *enlumine* le visage; la

(*) *Ombellifère*, plante qui porte des ombelles, c'est-à-dire, une réunion de petits rameaux sans feuille, qui s'évasent en parasol; et portent les fleurs et les semences.

main où l'art *colorie*; le grand astre *colore*, l'horizon, les nuages, etc.

ANLUMINEG, s. ENLUMINEUR, ce qui est enluminé; talent d'enluminer; art de colorier.

ANLUMINEU, s. ENLUMINEUR, personne qui enlumine: jamais *enlumineuse*.

ANNDIV, s. CHICORÉE *des jardins*, plante de la famille des chicoracées, qui s'emploie en salade et qui se met au pot, etc.—Vulgairement: *andive*.

ANGGELIK, s. ANGÉLIQUE, plante ombellifère odoriférante: on la confit dans le sucre pendant qu'elle est encore verte.

ANGGÉLIK, adj. ANGÉLIQUE, qui est propre à l'ange, qui lui appartient.—Voy. *Avé-Mariâ*.

ANGGÉLUS, s. ANGÉLUS, prière en l'honneur de l'incarnation.

ANOBLI, s. ANOBLI, celui à qui l'on accorde des lettres de noblesse.

Anobli, parvenu:

L'*anobli* est plus noble que le *parvenu*! Le premier se pavane, le second éclabousse.

ANOBLI, v. ANOBLIR, faire noble.

Anoblir, ennoblir:

Le prince *anoblit* par un acte de sa volonté; des vertus sublimes *ennoblissent* toujours.—La Poinpadour fut *anoblie* et son marquisat ne l'*ennoblit* point.

ANOBLIHMAIN, s. ANOBLISSEMENT, récompense donnée par un prince; faveur qu'il prodigue.

ANOËMEINSS, s. ENNUI, lassitude, langueur d'esprit.—Inquiétude vague.—Abattement de l'âme.

Ennuï, soucis, inquiétude:

L'*ennuï* provoque le bâillement; les *soucis* rendent rêveur;

l'*inquiétude* conduit aux insomnies.—Voy. *Anoyan*.

ANOY, v. ENNUYER, éprouver de l'ennui: s'*ennuyer*.

Ennuyer, s'ennuyer:

Le sot *ennuie* tout le monde; l'inconstant *s'ennuie* partout.

ANOYAN, ANOTEU, adj. ENNUYEUX, qui est de nature à ennuyer.

Ennuyeux, monotone, fastidieux, assommant:

Ce qui est *ennuyeux* est dépourvu d'intérêt: ce qui est *monotone* fait naître l'ennui: ce qui est *fastidieux* amène le dégoût; ce qui est *assommant* épuise la patience.—L'homme *ennuyeux* est prolix, diffus; et souvent plein de lui-même. Un orateur sans âme, une figure sans expression, la nature en deuil, réflète la *monotonie*. Celui qui s'admire en fatiguant les autres est *fastidieux*. Celui qui s'admire, et qui veut commander l'admiration, est *assommant*.—Un fat sera *ennuyeux*, un prédicateur *monotone*, un bel esprit *fastidieux*, un homme vain *assommant*.—De notre *anoyeu* les Français ont fait *anieux*; cet adj. est perdu depuis plus de trois siècles.—*Anoyeuss: Ennuyeuse; —vi. lang.; enieuse.*

Ennuyeux, ennuyant, contra-

riant: Ces qualificatifs sont pris dans une acception restreinte: *ennuyeux* signifie une disposition normale; *ennuyant* ce qui fatigue, importune ou chagrine; *contra-* *riant* ce qui est très-fâcheux, très-incommode.

ANOYEUSSMAIN, adv. ENNUYEUSEMENT, avec ennui; d'une manière *ennuyeuse*.

ANFALÉ, v. EMPALER, supplice

atroce, qui consiste à ficher un pal aigu dans le fondement: les Turcs continuent d'empaler.

ANPÁLMAIN, s. EMPALEMENT...

ANPIR, s. EMPIRE, étendue de pays, règne d'un empereur. — Le Bas-Empire, l'empire romain à sa décadence: selon les uns il commence au règne de Valérien, et selon les autres à celui de Constantin. L'empire d'Orient, d'Occident. — Tenir les rênes de l'empire. Aspirer à l'empire de la terre.

Empire, royaume:

L'*empire* est un vaste état, souvent composé de plusieurs petits royaumes. Le royaume, proprement dit, se compose d'une seule nation. Dans le style poétique on dit *empire* d'un grand royaume.

Empire, règne:

Le mot *empire* comprend et l'empereur et le gouvernement. *Règne* comprend le prince, le gouvernement et sa durée: l'*empire* de Charlemagne. Un *règne* glorieux. Napoléon n'a point dit l'*empire* c'est moi: sous le *règne* de Charles X, des parricides disaient la France, c'est nous. — Où s'arrête l'*empire* des lois, le *règne* de la tyrannie commence.

ANPLIFI, v. AMPLIFIER, étendre, augmenter par le discours.

Amplifier, paraphraser:

Amplifier, c'est étendre le sujet qu'on traite; aller au-delà du vrai. *Paraphraser* c'est ajouter au texte ou à la traduction. — L'*amplification* n'est parfois qu'une mauvaise figure oratoire, la *paraphrase* n'est pas toujours innocente.

Périphrase, circonlocution:

La *périphrase* est un détour qui consiste dans l'arrangement artificiel de l'expression; elle tient

de l'euphémisme, embellit le discours, et ajoute l'idée principale à l'idée accessoire. La *circonlocution* est un circuit de mots qu'on emploie pour arriver à la conclusion: elle développe la pensée et résume le but. — La *périphrase* est plus oratoire; la *circonlocution* plus entortillée. — L'orateur éloquent sait tirer parti des *périphrases*; l'orateur disert se laisse entraîner dans des *circonlocutions*. — Celui qui trouve facilement le terme propre, fera d'heureuses *périphrases*; celui qui manque de mémoire se perd dans de *circonlocutions*. — En avouant que les esclaves de Milon tuèrent Clodius, Cicéron fait à la fois une *périphrase* et une *circonlocution*. — Voir les plaidoyers de Cicéron.

ANRÉGIMENTÉ, v. ENRÉGIMENTER, former un régiment, incorporer dans un régiment.

Enrégimenter, enrôler:

On *enrôle* avant d'*enrégimenter*: du moment qu'on figure sur le rôle, on doit s'attendre à être *enrégimenté*. — Voy. *Egagl*.

ANRÉGRÉ, v. ENRÉGRER, mettre, écrire sur un registre: prendre une simple note. — Transcrire ou insérer un acte, un écrit dans des registres publics, pour empêcher les antides et les faux.

Enrégistrer, inscrire, transcrire:

Inscrire, c'est mentionner simplement un écrit sur un registre sur une liste, etc... *Transcrire*, c'est écrire la même chose une seconde fois. *Enrégistrer*, c'est mettre un écrit quelconque sur un registre public. — On est *inscrit* comme candidat; on *transcrit* un acte sur le registre des hypothèques; on *enregistre* un sous-

seing privé au bureau de l'enregistrement.—Voy. *Copi. Ley. Mett.*

ANRÉSTRUMAIN, s. ENREGISTRÉMENT, action d'enregistrer, se dit de la transcription, ou de la mention d'un écrit dans les registres publics.

ANSEINN, s. FUMIER, litière qui a servi aux bestiaux, et qui est mêlée avec leur fiente: substances en décomposition, propre à faire du fumier.—*Chôd anseinn*: Terreau.—*Tott le mamaie moret sonn anseinn*: Toutes les filles publiques meurent sur le fumier.—*Vo-zavé ley pouri vo kronpir: si n'et pu kinn anseinn*: Vous avez laissé pourrir vos pommes-de-terre: elle n'offrent plus qu'un fumier.

Terreau, rechauffement:

Le *terreau* est mêlé de terre vierge et de fumier pourri. Le *rechauffement* ou *rechaux*, est un fumier nouveau qui sert à rechauffer les couches refroidies.—Jard.

ANSINÉ, v. FUMER, épandre du fumier sur une terre.

Fumer, engraisser:

Il me semble qu'on doit dire *fumer*, en parlant d'une terre en culture; et *engraisser* quand on parle d'un terrain vague.

ANSINI, s. FUMIER en tas.

Fumier, engrais:

Fumier se dit plus particulièrement du mélange de la fiente des bestiaux avec de la paille, etc. *Engrais* se dit des amoncellements de terre, de végétaux, etc.—Si je ne me trompe pas, le *fumier* est naturel, et l'*engrais* artificiel.

ANSETT, s. ANCÊTRES, ceux de qui l'on descend, etc.

Ancêtres, aïeux, premier père,

premiers pères: prédécesseurs, aînés:

Les *ancêtres* remontent, ou datent de plus loin que les *aïeux*. Adam fut notre *premier père*, à tous; et ses enfants nos *premiers pères*. Nos *prédécesseurs* ont vécu avant nous; et nos *aînés* nous ont précédé dans la carrière. On dit collectivement *ancêtres* dans le sens général de *premiers pères; aïeux* de ceux qui vivaient dans des siècles moins éloignés.—Les dict. nous apprennent que ce dernier mot ne se dit guère qu'en parlant des maisons illustres: de sorte que tous les prolétaires vivraient sans *aïeux*, si le mot *guère* ne faisait une exception en faveur des académiciens et des lexicographes.—Voy. *Tâie. Tâyon*.

ANSEU, s. t. de tisserand, ENSOUPLE ou ENSUPLE, rouleau de bois d'un métier de fabrique: un gros ensuple deroule la chaîne; un médiocre reçoit le drap en toile.—Voy. *Hrou. Ployeie*.

ANSIEN, ANCIEN.—Voy. *Vi*.

ANSIAINITÉ, s. ANCIENNETÉ, qualité de ce qui est ancien.—Priorité de réception dans une compagnie, dans un corps.—Droit que donne l'âge.—De temps immémorial.—*Antiquité*, ancienneté reculée.—Voy. *Vi*.

ANSIAINNEMAIN, adj. ANCIENNEMENT, dans les siècles passés.

Anciennement, jadis, autrefois:

Anciennement recule les temps passés; *jadis* s'oppose à présent et à présentement; *autrefois* s'oppose à aujourd'hui, en ce moment.

ANSKLOPEDEIE, s. ENCYCLOPÉDIE, ensemble, enchaînement des sciences.—Ouvrage qui porte ce nom,

qui traite de toutes les sciences et de tous les arts; et qui fut composé sous la direction de plusieurs savants. — On dit *encyclopédistes* des auteurs qui ont concouru à la rédaction de l'encyclopédie; et *encyclopédique* de ce qui appartient à l'encyclopédie.

ANSS, s. ANSE, la partie, de beaucoup de vases et d'ustensiles, qui est courbée, en oreille, etc. — *L'anss d'ô seyai*: L'anse d'un seau. — Voy. *Loket. Gof.*

ANTEKRIS, s. ANTECHRIST, celui qui est opposé à J. C.; qui en est l'ennemi. — Futur imposteur qui, dans les derniers temps, doit établir une religion opposée à celle de J. C.

ANTIKAIR, s. ANTIQUAIRE, celui qui est versé dans les monuments antiques; dans les objets d'antiquité. — Par dérision et exten.: *antiquaille*: peu us.

Antiquaire, archéologue:

L'*antiquaire* fait collection de médailles, de statues mutilées, de tout ce qui lui paraît antique. — L'*archéologue* a étudié les monuments historiques sur les lieux; c'est un savant recommandable. — Certains *antiquaires* sont enthousiastes ou maniaques; presque tous les *archéologues* sont graves et sévères.

ANTIMOINS, s. ANTIMOINE, métal fumeux, brillant, très-fragile, d'un blanc bleuâtre: on en fait différentes préparations pharmaceutiques (*).

ANTIPOD, s. ANTIPODE. ANTIPODES, à la plur. se dit de ceux qui habitent dans un endroit de la terre,

considéré par rapport à un endroit opposé. — Par extension: un pays est l'antipode d'un autre. — Fam. au fig. se dit de deux extrêmes: *Ce sont les antipodes*: ils sont diamétralement opposés; deux hommes, deux caractères opposés, etc.

ANTREPÔ, s. ENTREPÔT, lieu où l'on dépose des marchandises; et surtout, celles destinées à l'exportation. — On dit *entreposeur* de celui qui est commis à la garde d'un entrepôt; et par extens. du préposé à la vente des marchandises monopolisées par le gouvernement. — Voy. *Hal.*

ANTROPOFAG, ANTHROPOPHAGE. — Voy. *Magneu.*

ANTT, ANTRE. — Voy. *Tró.*

ANÛLE, v. ANNULER, invalider.

ANUTI, 1. pass. ANUITÉ.

ANUTI, (s') S'ANUITER, s'exposer à être surpris par la nuit. — *Ni v'zanutihé nein, m'feie*: Ne vous anuitez pas, ma fille. Dans le langage soutenu je dirai: Ne vous laissez pas surprendre par la nuit. — Nous lisons dans Perceval:

« Ainsi Trestot le jor entier
Chevaucha jusqu'à l'anuiter. »

Avant ce romancier, et même de son temps on écrivait *anuister*. Les diet. devraient marquer ce m. du signe *ri*.

ANVLOP, s. ENVELOPPE, ce qui sert pour envelopper. — Voy. *Sechai. Exóti. Epakté.*

ANWEIE, s. ANGUILE, poisson d'eau douce de la forme du serpent. — *Ammodyte*, poisson apode (*); anguille de sable des

(*) Voir. *Metáie.*

(*) *Apode*, qui est sans pied, par extens.; poissons sans nageoires ventrales, tels que anguilles.

côtes de France et du nord de l'Europe. (*) — *Diné de kô d'pai d'anweie* : Donner de coups de peau d'anguille; faire subir une anguillade; se dit par extens. des coups de fouet, d'un mouchoir tortillé, etc.

AOUREU, adj. HEUREUX, qui possède ce qui peut le rendre content, etc. — *Esti aoureu! i getreu se-zaidan po louh, et i reinturrein pol finiess* : Est-il heureux! il jetterait son argent par la porte, et il rentrerait par la fenêtre.

Heureux, fortuné, chanceux :

On dit *heureux* comme on dit monnaie de compte; *fortuné* d'un bonheur suivi; *chanceux* des éventualités favorables. — Il y a quelque chose d'idéal, dans *heureux*; de capricieux, dans *fortuné*; de surprenant, dans *chance*. — *L'heureux* mortel qui se croirait *heureux* serait plus que *fortuné*. L'homme *chanceux*, arrive au malheur pour avoir cédé aux amorces de la fortune. — L'amant *heureux* a reçu les dernières faveurs; l'amant *fortuné* les achète; l'amant *chanceux* se présente à l'heure du berger. — Voy. *Aceur. Foirtéinn. Bon.*

AOUSS. AOÛT. — Voy. *Avouss.*

APA, s. CAROTTES. — *Geté de peu sol-zapa* : Tirer des carottes, faire jaser. Les malins tirent des carottes. — Voy. *Hapá. Reséinn.*

APÁHTAN, adj. CALMANT, qui calme; — *Exorable*, qui se laisse fléchir; qui peut être apaisé: s'oppose à *inexorable*. A propos de ces deux adj., on sait que la particule *in* forme la première syllabe d'un grand nombre de mots composés,

en leur donnant souvent une acception négative ou privative. Pourquoi l'adj. simple est-il repoussé, pendant que son dérivé est dans toutes les bouches? manquerait-il de justesse, d'élégance et d'harmonie? Corneille, qui l'a employé plusieurs fois, en a été félicité par Voltaire. Parlons français, et abandonnons aux beautés cruelles leur terrible *inexorable*; le mot ne fait rien à la chose. — *Apáhtan* est peu us.

APÁHTÉ, v. APAISER, calmer. — Voy. *Adoussihan.*

APAIRI, v. APPAREILLER, mettre ensemble deux choses pareilles. — Se joindre avec un pareil à soi. — Tracer les épures sur un plan, les rapporter en grand sur un enduit, en appliquer les figures et les mesures sur toutes les faces des pierres; pour les faire tailler selon leurs places respectives. — *Apariement* se dit de l'action d'apariar. — Voy. *Aprésté. Vain.*

APALIÉ, v. ASSORTIR, mettre ensemble les choses qui se conviennent.

Assortir, apparier, appareiller, accoupler :

On *assortit* les personnes et les couleurs, on *apparie* en mettant par paire; on *appareille* ce qui est dépareillé; on *accouple* en attachant ensemble, deux par deux. — Voy. *Akoplé. Rapairi.*

APANEG, s. DÉSORDRE, renversement, dérangement, confusion, des choses.

APANEG, s. APANAGE, ce que les souverains donnent à leurs puietés, pour leur tenir lieu de partage. — Ce qui est le propre de quelqu'un, soit en bien, soit en mal.

(*) Les habitants du midi de la France, mangent le serpent dit *anguille de haie*.

APAR, adj. SPÉCIAL, exclusivement déterminé à quelque chose en particulier. — On dit *spécialité* d'une chose spéciale: *on a dérogé à la spécialité*, on n'a pas appliqué les fonds à la dépense, suivant ce qui avait été prescrit. — Adv. spécialement.

Spécialement, exclusivement, particulièrement :

Particulièrement s'emploie par distinction individuelle ou particulière : Votre ami se distingua *particulièrement*. On dit *spécialement* d'une acception plus spéciale : Parmi les candidats votre frère fut *spécialement* désigné. *Exclusivement* fait exception du terme de rigueur : Il a été payé depuis le premier mars jusqu'au mois de juillet *exclusivement* : on comprend que le mois de juillet n'a pas été payé.

APAR OU APARTÉ, s. ce qu'un acteur dit pour être entendu des spectateurs.

Aparté, soliloque, monologue, apophase :

Aparté se dit de l'acteur qui pense à haute voix, pour mettre le public dans sa confiance : *soliloque* de celui qui s'entretient avec lui-même : *monologue* de celui qui parle et se répond : *apophase* de l'orateur qui répond à la question qu'il s'adresse. — Le petit dramaturge fait ses petites comédies avec des grands *apartés* (*), et des longs *monologues*. L'avocat qui

connaît son français fait des *apophases* ; l'enragé plaideur, le rabacheur éternel, fait des *soliloques*.

APARAMAIN, adv. APPAREMMENT, selon, d'après les apparences.

APARANSS, APPARENCE. — Voy. *Apareinss*.

APAREINNTÉ, adj. APPARENTÉ. — *Ess ti beinn apareinnté?* Est-il bien apparenté ? se dit en bonne et en mauvaise part, et jamais seul.

APAREINNTÉ, v. APPARENTER, donner des parents par alliance : se dit plus souvent avec le pronom personnel. *No no-zapareinntau* : Nous nous croyons parents : jamais nous nous apparentons. — *Apparenter* est vi., disent les dict. ; il est à peine le frère cadet de notre *apareinnté*.

APAREINSS, s. APPARENCE, ce qui paraît au dehors. — *En apparence, extérieurement*. — *Inn fâ nein s'fi á-zapareinss* : Il ne faut pas se fier aux apparences ; — les apparences sont souvent trompeuses.

Apparence, vraisemblance, probabilité :

L'*apparence* n'est souvent qu'un masque. La *vraisemblance* tient plus de la vérité ; et la *probabilité* tient plus de la conjecture. — Ne point se fier aux *apparences* est un adage aussi vieux que le monde ; s'y laisser prendre n'est guère plus nouveau. Bien de gens rejettent le vrai pour le *vraisemblable* ; un étourdi s'en tient aux *probabilités*.

Vraisemblable, probable, plausible, conjectural, spécieux :

Le récit d'un homme simple sera *vraisemblable*, et les détails le rendront *probable*. Ce qui est *plausible* est *conjectural* ; ce qui

(*) Les grammairiens, qui disent des *opéras*, ne permettent point les *apartés* : cependant on fait dix *apartés* sur un opéra. Soyons moins savants et plus corrects ; et que tout mot naturalisé, soit soumis à sa nouvelle législation grammaticale.

est *spécieux* a une apparence de vérité et de justice.

APARTUMAIN, s. APPARTEMENT, logement composé de plusieurs pièces, souvent de diverses grandeurs.

APARTUNASS, s. APPARTENANCE; ce qui appartient à une chose, ce qui dépend d'une chose.

Appartenance, dépendance :

Appartenance se dit de ce qui fait partie; et *dépendance* de ce qui est accessoire; un notaire dira : Ce corps de logis est une *appartenance* de la maison ; cette prairie est l'une des *dépendances* de la terre que je vends. — J'ai lu sur une affiche : *Les dépendances et les appartenances* : cela veut dire : *que la charrue traîne les bœufs.* — Voy. *Parainteg.*

APARTUNI, v. APPARTENIR, être la propriété de quelq'un. Prérogative royale : Le droit de faire grâce, ou le droit de gracier appartient au roi. — La perfection n'appartient qu'à Dieu. — *I n'apartunéf ka ti di dir soula* : Il n'appartenait qu'à toi de t'exprimer ainsi ; — de parler de cette manière ; — de tenir un pareil langage ; — de montrer tant d'audace ; — un cynisme aussi révoltant. — I esdict. consacrent ce tour : *Il vous appartient bien de.... pour : Il vous convient bien de... Vous êtes bien osé de...*

APATEIE, APATHIE. — Voy. *Eindolein. Lôyá.*

APARUSSION, s. APPARITION, manifestation visible d'un objet invisible de sa nature. — Manifestation subite, spontanée, d'un phénomène. — Faire une courte apparition dans un lieu : fam. — Voy. *Rivnan. Rivni.*

APAVTÉ, APAISER. — Voy. *Ropúcté.*

APEINSE, v. RÉFLÉCHIR. — Les dict. disent APPENSER, *méditer avant d'agir* : inus. J'aurais je ne l'ai vu employer dans ce sens. — On lit dans le roman du second Renard : *De toute malvaistiés (méchanceté) m'apense.* Nous continuons à dire *apeinsé* dans ce sens. — V. *Mávasté.*

Réfléchir, méditer, penser :

Ces t. se disent de l'opération de la substance intelligente : *penser*, c'est retracer dans son esprit l'image de quelque chose ; *Réfléchir*, c'est soumettre une chose, une affaire, à l'analyse de sa raison ; *méditer*, c'est se livrer à la recherche d'un sujet, d'une grande vérité. — S'enfoncer dans ses *pensées*, donner audience à ses *pensées*, vaut mieux que de *penser* sans *penser* à rien. Il *réfléchit* ce lecteur, qui passe sa main sur son front en se recueillant : dites qu'il paraît *réfléchir*. Cet homme à figure vénérable, est enseveli dans une profonde rêverie ; il *médite* l'Évangile. — Voy. *Rapeinsé.*

APÉPURGI, (s') SE PARER, s'ajuster, soigner sa parure.

Se parer, se pimper, s'atinter, se calamistrer :

Se parer, c'est mettre ses plus beaux atours, ses habits de parade : *Se pimper*, c'est faire une toilette recherchée, élégante : *s'atinter*, c'est s'orner avec affectation, *se calamistrer*, c'est friser ses cheveux, les boucler, les séparer avec art. — Une douairière *se pare* ; elle veut se mettre en relief : un pimpant *se pimpe* ; il veut faire sensation : une ouvrière *s'atinte* ; elle va à la guinguette : un clerc de notaire *se calamistre* ; il va à Tivoli. — Ex-

cepté le premier t., les autres sont fam.

APEL, s. APPEAU, sorte de sifflet plat et rond avec lequel on contrefait le chant, les cris des oiseaux, pour les attirer dans un filet, etc. — *Apelant*, oiseau qui est dans une cage, et qui sert à faire la chasse aux oiseaux de son espèce. — Voy. *Brâielé*.

APERSUHÂB, adject. APERCEVABLE, qu'on peut apercevoir.

APERSÛR, v. APERCEVOIR, commencer à voir, à découvrir.

Apercevoir, *entrevoir*, *entre-luire*:

On *aperçoit* dans le lointain, à l'horizon; on *entrevoit* par une fente; à travers un rideau. On dit *entre-luire* quand la lumière se fait jour par l'ouverture d'un corps opaque; d'un feuillage; etc. — Si la couleur est vive, nous la distinguons dans ce que nous *apercevons*; mais sans pouvoir préciser la forme de l'objet. Ce que nous *entrevoyons* n'est qu'une ombre passagère; il glisse sur nos sens. Celui qui entend le clair-obscur (*), aura une idée nette de la clarté qui *entre-luit*. — *Apercevoir à peine* signifierait *entrevoir*, si ce tour était français. (**) — Voy. *Outt*.

APERSÛVANSS, s. APERCEVANCE, faculté d'apercevoir. — *Gi d'mandéf a eunn di no veie et gein, di tein passé, si apersucans esteu vi: ba! spondi, il a ho meie an kon l'di:*

(*) Le clair-obscur est l'effet que produit la lumière, en éclairant les surfaces qu'elle frappe; et en laissant dans l'ombre celles qu'elle n'atteint pas: t. de peint.

(**) Que ces distinctions sont fugitives, pour être de rigueur! — Elles sont sensibles, logiques; il n'y a plus qu'un patois, quand elles sont négligées ou rejetées:

Je m'enquérerais auprès de l'un de nos vieux patriarches, si le mot *aperceance* datait de loin: bah! me fit-il, on s'en sert depuis mille ans. — Voy. *Spondi*.

APËTI, s. APPËTIT, désir de manger. — On dit *appétit sensuel*, *dérégulé*, etc. — *Chercher*, *prendre*, *ses appétits*; vi. — *Appétit des richesses*: Dites *désir des richesses*. *Appétit insatiable des richesses*: Dites *désir immodéré des riches*.

Avoir de l'appétit; *bon appétit*, *un haut appétit*; *un appétit dévorant*; *avoir l'appétit ouvert*:

Dans l'état de santé on a plus ou moins d'*appétit*; l'homme de peine a *bon appétit*; un grand mangeur un *haut appétit*; un chasseur un *appétit dévorant*. Ce vigneron se lève, mange et boit; il a *l'appétit ouvert*.

APËTI, (A P') ATTENDU; *tu*; eu égard, en; — Par déférence, etc. — *A l'appétit* est adv., subs. ellipt.; et cependant il n'est pas usité à Liège. — *Il a stu spârgni, a l'apëti ki n'esteu nein si neür kon l'fêf*: Vu qu'il était moins coupable qu'on ne le croyait... attendu les circonstances atténuantes, il n'a été condamné qu'à une peine légère. — *Giv fai aru d'lovreg a l'apëti d'vo parein*: Je vous procure de l'ouvrage par égard, pour vos parents; — en considération de vos parents. — Les français s'étaient emparés de notre à *l'apëti*; et on a dit long temps: *A l'appétit* d'une bagatelle il n'achète que les rebuts des autres; à *l'appétit* de l'argent il se laisse mourir de faim: leurs gastrolâtres meurent aujourd'hui à *l'appétit* des truffes.

APËTIHAF, adj. APPËTISSANT, qui excite l'appétit. — *Inn friss geönn*

feie, ô pô krâss, ess-tapétihantt : Une demoiselle, fraîche et gras-souillette, est appétissante.

Appétissant, appétant, ragoûtant :

Un mets *ragoûtant* captive l'œil ; s'il est *appétissant* il flatte l'œil et le goût ; s'il est *appétant* il inspire un vif désir de le manger. — De même qu'un plat est *ragoûtant*, quand il est bien épicé, de même on dit qu'une grosse réjouie est *ragoûtante*, quand ses yeux sont significatifs, que sa gorge est rebondie, sa main potelée, etc. *Appétissante* se dit d'une jeune personne au teint de lys et de rose ; à l'œil doux, langoureux et modeste, etc. etc. *Appétant* se dirait d'un satyre qui appète comme... enfin qui appète comme un satyre.

APEZANTI, v. APPESANTIR, rendre plus pesant.—fig. Dieu appesantit sa main sur les grands coupables. — Voy. *Aspoy*.

APEZANTI, v. APPUYER, peser, faire peser sur une chose.—Voy. *Aspoy*.

APIÉSSEU, s. APIÉCEUR, ouvrier qui travaille chez lui, à tant par pièce ; se dit part. d'un tailleur.

APITI, (s' v. S'APITOYER, compatir, témoigner sa pitié.

APLADI, v. APPLAUDIR, battre des mains en signe d'approbation. — Fig., approuver ce que dit quelqu'un, ce que fait une personne : manifester sa satisfaction. — S'applaudir soi-même.

S'applaudir, se féliciter, se glorifier :

On se félicite d'avoir pris le meilleur parti, d'avoir fait le meilleur choix ; on s'applaudit d'avoir donné un bon conseil, on s'applaudit de l'avoir suivi. On se glorifie

d'avoir de l'argent, on se glorifie des ses aïeux et de sa postérité.—Voy. *ci-dessous*.

APLADIHEU, s. APPLAUDISSEUR, celui qui applaudit ; qui a la manie d'applaudir ; qui est payé pour le faire.

Applaudisseur, claqueur :

Lisez-moi, avant de vous recrier : — L'*applaudisseur* et le *claqueur* instrumentent d'après les ordres de leur grand Lama, qui prend la qualité d'entrepreneur des succès dramatiques (*). Pour être reçu *applaudisseur*, il faut donner des preuves d'adresse et de ruse ; pour être reçu *claqueur* il faut exhiber des bras musculeux et des mains de fer ; celui là sert de compère et motive ses applaudissements ; celui-ci les commande et fait le coup de poing.

APLADIHMAIN, s. APPLAUDISSEMENT, action d'applaudir.

Applaudissements, louanges, éloge :

Les *applaudissements* se manifestent par des battements de mains, des bruyantes acclamations. Les *louanges* sont exagérées, fines ou délicates. L'*éloge* est un hommage qu'on doit à l'homme de bien, qu'on rend à l'homme de lettres et à l'artiste.—Les Anglais témoignent leur satisfaction par trois salves, un tonnerre d'*applaudissements*. Les Français trepignent en *applaudissant* à tout rompre. Le *louangeur* éternel a la fureur de *louanger* (**). L'académicien fait

(*) C'est très-sérieusement que les *claqueurs* en chef s'intitulent *entrepreneurs des succès dramatiques* : ils sont tolérés par la police, et peut-être quelque chose de plus.

(**) Louanger ne se dit jamais en bonne part.

un *éloge* de convention, le journaliste des *éloges* mérités....

APLAKAN, adj. INSINUANT, qui sait s'insinuer, se faufiler, auprès de quelqu'un, obtenir ses bonnes grâces. Se dit aussi pour *séduisant*, *attrayant*, *attirant*.

APLAKANT, adj. FACILE, et même trop complaisante.

APLAKÉ (s'), v. S'INSINUER, se faire admettre chez quelqu'un.

S'insinuer, se faufiler, s'introduire :

Pour *s'insinuer* dans l'esprit de quelqu'un, on se traîne à plat ventre, on se cuirasse de précautions. Pour se *faufiler* quelque part, on emploie des tiers; l'adresse et la ruse. Pour *s'introduire* dans une maison on emploie le vert et le sec. — *S'insinuer* rappelle l'idée du serpent, se faufiler celle du renard, *s'introduire* celle de ce bon Tartufe : le pauvre homme !

APLANI, v. APLANIR, rendre uni ce qui était inégal, raboteux, noueux.

Aplanir, niveler, régaler :

Aplanir, c'est unir une surface; on *aplanit* un monticule, le charbon rend uni avec la *plane*, le menuisier *aplanit* avec le rabot. *Niveler*, c'est rendre un plan horizontal à l'aide d'un *niveau*; on *nivelle* un jardin, un pavé; *régaler*, c'est rendre égal un terrain, soit qu'on ait rapporté, soit qu'on ait enlevé des terres.

APLANIHÉ, s. APLANISSEMENT, action d'aplanir, état de ce qui est aplané.

APLATI, v. APLATIR, rendre plat.

Aplatir, écacher :

On *aplati* ce qui est rond, bombé, etc. Le tireur d'or *écache* le trait entre deux cylindres d'acier.

APLATHMAIN, s. APLATISSEMENT, action d'aplatir, état de ce qui est aplati. L'aplatissement de la terre, se dit de la terre qui est aplatie aux deux pôles.

APLATHIEU, s. APLATISSEUR, ouvrier qui aplati les barres de fer. — Aplatissoir, partie de moulin pour aplatisir, pour étendre les fers: t. de for.—Voy. *Baten. Maka.*

APLIKASSION, s. APPLICATION, attention suivie, mot franç. wall., action par laquelle on applique une chose sur une autre. Celle d'employer une chose convenable. Celle d'appliquer un principe, une loi, une maxime à quelque chose. Celle d'une somme à une dépense, etc.

Application, *méditation*, *contention* :

L'*application* est sérieuse et suivie, la *méditation* est une profonde attention, la *contention* est une profonde méditation.

Application, *assiduité* :

L'*assiduité* est une continuelle *application*. — Voy. *Mett. Diné. Eploy.*

APLON, s. franç. wall. APLOMB, ligne perpendiculaire au plan de l'horizon. Ce mur conserve son aplomb. Prendre l'aplomb, les aplombs d'un bâtiment. — Fig. assurance dans le maintien; dans la manière de se présenter, de parler, d'agir. — t. de danseur et d'escrime.

Avoir beaucoup d'aplomb, *avoir trop d'aplomb* :

Avoir beaucoup d'aplomb annonce beaucoup d'expérience, le tact fin et exercé. *Avoir trop d'aplomb* signifie avoir un maintien trop assuré, presque hardi; des

manières trop tranchantes. — Voy. *Fou-plon*.

APOÛR, v. **AFFLUER**, arriver en abondance, survenir en grand nombre. — *Li vikareie aploû siss-t anaie* : Les vivres affluent cette année. *Le gain aplorein di to kosté* : Les personnes affluaient de toute part. *O le veyé aploû par hopai* : On les voyait affluer par groupe, par tas.

Affluer, *abonder* ; *survenir en grand nombre* :

Survenir en grand nombre, suppose arriver inopinément, subitement ; se dit plutôt des personnes que des choses. *Abonder* signifie en très-grande abondance ; se dit plutôt des choses que des personnes. *Affluer* n'établit aucune modification ; et comprend le trop, le superflu. — Distinguez la grande quantité de cette manière : le grain *abondait* au marché ; tout *abondait* à la foire. Dites les étrangers *affluent* cette année à Spa. — Napoléon arrive inopinément à Liège, son nom vole de bouche en bouche, les personnes *surviennent en grand nombre* des lieux environnants ; le voilà ! les masses *affluent* ondoyantes (*) ; on n'était pas préparé, tout *abondé*.

APOINTÉ, s. **APPOINTÉ**, militaire dont la paie est de quelques centimes plus forte que celle du simple soldat : *L'appointé* porte un galon de laine au-dessus du parement.

APOINTÉ, v. **APPOINTER**, régler par un appointement en justice : *C'est une affaire à appointer*. — Voy. *Obligé. Puni*.

APOINTMAIN, s. **APPOINTEMENT**, salaire attaché à une place, à un emploi, etc.

Appointements, *honoraires*, *rétribution* :

La *rétribution* est le prix du travail, de la peine, d'un service rendu ; ne se dit pas des grossiers travaux : s'emploie en parlant des ecclésiastiques et des espions politiques : *rétribution* des vicaires qui ont assisté à l'office, les chefs de mouchards sont largement *rétribués*. Il faut dire *honoraires*, en parlant de personnes qui exercent une *honorable* profession : *honoraires* du curé, du médecin, de l'avocat, etc. Les *appointements* sont annuels ou mensuels : on les donne à un méchant secrétaire, on les accorde à un bon commis ; on les prodigue à un sinécuriste (*).

APOINTÉ, v. **APPORTER**, porter à quelqu'un, ou quelque part, ce qui est plus ou moins éloigné. — Par extens. Fournir, *apporter en mariage*, dans une société. — Fig. se dit des qualités morales et des dispositions de l'esprit. — *Kél novel n'apointéf ?* — *De foir et mål : no-zâran l'guér ; el n'apoint rein d'bon* : Quelle nouvelle m'apportez-vous ? — Des très-mauvaises : nous aurons la guerre ; et la guerre n'apporte rien de bon. — *La vieillesse apporte les infirmités* : elle n'a pas assez bon dos ; dites *amène les infirmités*. — Voy. *Mett. Dir*.

APOINTÉ, s. **APPORTAGE**, action d'apporter. — Peine, salaire de celui qui apporte. — Voy. *Pâr*.

APOKALIP, mot franç. wall. **APOCA-**

(*) Je dirai *ondoyante* au fig., de tout mouvement qui rappelle celui des ondes.

(*) Le *sinécuriste* occupe une sinécure ; c'est-à-dire, une place lucrative sans occupation.

LYPSE, livre canonique qui contient les révélations faites St. Jean, dans l'île de Patmos. — Fig. et fam. *Style d'apocalypse*: obscur, — *apocalyptique*: secret, mystérieux.

APOLON, s. APOLLON, fils de Jupiter et de Latone: frère de Diane, déesse de la chasse: dieu des beaux arts; et particulièrement de la poésie.

APOLOGEIE, s. APOLOGIE, ce qu'on écrit ou qu'on dit pour justifier, défendre, vanter, quelqu'un, etc.

APON, s. APOINT, la monnaie qui se donne pour arrondir une somme. — Phrases d'exemp. des dict.: *Pour faire 1000 fr. en écus de 3 livres, il fallait 333 écus, et un appoint de 20 sous. — Voilà 100 pièces de 20 francs, je vais faire l'appoint: cela est correct; mais ils ajoutent: Toute somme qui fait le solde d'un compte: Tirez sur moi pour les 1000 francs que je vous dois encore pour appoint. Je crois cette construction vicieuse; et en dépit de l'adv. encore, je dirai toujours: Tirez sur moi pour les 1000 fr. que je vous dois pour solde de compte.*

APON, locut. adv. ellipt. APOINT NOMMÉ; — Justement. — *Tott a pon*: Tout juste; — c'est bien cela. — *Mett apon*, serrer, mettre en ordre; — distribuer avec sagesse. — Voy. *Geustumain*.

APONTI, v. APPRÊTER, mettre en état, donner la dernière façon. — Donner le dernier degré de justesse au corps des lettres fondues.

Apprêter, préparer, disposer:

Dans *disposer* on reconnoît l'ordre et la prévoyance. Dans *préparer* l'arrangement et la méthode. Dans *apprêter* l'idée du luxe et de

la recherche. — Le cordon bleu (*) d'un Lucullus a fait ses *dispositions* dès la veille, il s'est levé avec le soleil pour *préparer* ses mets: ces *apprêts* nomment le maître et le cuisinier. — Avec quel soin, cet homme positif *dispose* son travail! Avec quelle adresse ce perfide *prépare* la trahison! Quelle *prévoyance*, ce voyageur met dans ces *apprêts*!

APOPLIZEIE, s. APOPLEXIE, maladie spontanée qui cause la perte du sentiment et du mouvement; mais sans interrompre ni la respiration ni la circulation.

Apoplexie, paraplexie; apoplectique:

On tombe d'*apoplexie*; et l'on est frappé d'une *apoplexie foudroyante*. On dit *paraplexie* d'une fausse, ou d'une légère *opoplexie*. Les personnes atteintes d'*apoplexie* et celles qui sont atteintes de *paraplexie*, sont relativement *apoplectiques*. Ce dernier mot se dit aussi subs. — Voy. *Paralizeie*.

APÒ-PRET, locut. adv. A-PEU-PRÈS; presque; environ, etc.

A-peu-près, presque, environ; quellement, couci-couci.

A-peu-près me paraît signifier un peu moins; *environ* un peu plus ou un peu moins; *quellement* plutôt mal que bien; *couci-couci* ni bien ni mal.

APORFONDI, v. APPROFONDIR, rendre plus profond, plus creux. — Pénétrer bien avant dans la connaissance des choses; connaître à fond.

APOSTÈ, s. ANCÈS, apostème, amas de pus dans quelque partie du corps; ou sur quelque membre. — *Apostume*: vi. — Voy. *Flimé*.

(*) *Cordon bleu* se dit des notabilités culinaires.

APOSTÉ, s. AFFIDÉ, à qui on se fie. — Affilier, associer à soi, etc. : peu us.

APOSTÉ, v. **POSTER**, mettre quelqu'un dans un poste, soit pour observer, soit pour exécuter. — Voy. *Awar*.

APOSTOLIK, adj. **APOSTOLIQUE**, qui vient, qui procède des apôtres. — Vie, zèle apostolique. — On disait notaires apostoliques de ceux qui étaient autorisés à rédiger les actes en matières ecclésiastiques. — *Apostolik et fromag di Holland* : Apostolique et fromage de Hollande. Ce méchant adage se dit d'autant plus mal, qu'il ne signifie rien.

APOSTROF, s. **APOSTROPHE**, petite figure ellipt. (?) qui annonce l'éllision d'une voyelle. — Manière d'adresser la parole aux personnes, ou aux choses qu'on personnifie : *Et vous, nobles et braves Polonais, vous, dont la valeur a été trahie !... Mânes des martyres, de la liberté, champ de carnage, vous l'accusez cet homme cruel !...*

Apostrophe, imprécations, exécution, malédiction :

L'*Apostrophe* s'adresse aux hommes et aux choses : si elle s'adressait à Dieu elle serait une licence sinon un outrage. Par les *imprécations* on invoque les puissances infernales : elles se vomissent. Par l'*exécration* on invoque le Dieu des vengeances : elle se tonne. Par la *malédiction* on appelle le malheur sur la tête d'un grand coupable : un père *maudit* une fille dénaturée.

APOSTEYOSS. **APOSTHÉOSE**. — Voy. *Sain*.

APOTIKAR, s. **APOTICAIRE**, celui qui prépare et vend des drogues

pour guérir les maladies ; mieux, *pharmacien*. — On dit docteur en pharmacie, et l'on dit bien quand on parle des Decamps...

APOTIKÉ, v. **FAIRE**, créer, former, approprier, proportionner. — Disposer, arranger, construire, agencer, coordonner, etc. etc. — *Ki soula ass-turitt et bein apotiké!* Que cela a été fait activement, promptement, et bien fait. — *Haie, Apotikemel* : Vite, à l'ouvrage, disposez, préparez, apprêtez, arrangez, etc. — *Gi l'apotikret sol tain ki tel louk* : J'aurai fini, achevé, construit ; pendant que tu le regardes. — *Voss kapott ess-tapotikaie* : Votre redingote est finie, achevée, toute prête. — *I fâ de tein po-zapotiké ô diksionnair* : Il faut beaucoup de temps pour créer, rédiger un dictionnaire.

APÔTIMAIN, s. **ARRANGEMENT**, ou plutôt *dérangement*, désordre, confusion ; — *Kel apôtimain!* Quel désordre ! quelle confusion ! tout est pêle-mêle ; jeté ça et là.

APÔTT, s. **APÔTRE**, nom donné aux douze élus choisis par N. S. pour prêcher l'Évangile ; et pour gouverner l'Église après lui. — On dit *apostolat* du ministère d'apôtre.

APOUGNI, v. **EMPOIGNER**, prendre et serrer avec le poing. — *Empocher*, mettre en poche, emporter.

S'empoigner, se colleter :

On *s'empoigne* par les cheveux ; on *se saisit* au collet.

APOVRI, v. **APPAUVRI**, rendre pauvre. — Pronom., devenir pauvre. — On appauvrit une langue en croyant l'enrichir ; un terrain en épuisant les sucres de la terre. Le sang s'appauvrit.

Appauvrir, appiétrir, ruiner :

On *appauvrit* insensiblement ; on *appiétrit* en rendant piètre ; on *ruine* de fond en comble. — Celui qui est *appauvri* décline en considération ; celui qui est *ruiné* n'a plus d'ami. Ce qui est *appiétrit*, a perdu de sa qualité, de sa valeur. — Les procès *appauvrissent*, le feu *ruine*, les étoffes *s'appiétrissent* en se détériorant.

APÒVRIHMAIN. APOVRISSMAIN, s. APPAUVRISSMENT, état de pauvreté, d'indigence : se dit particulièrement des personnes qui manquent insensiblement des choses de première nécessité. — Se dit d'une langue, du sol, etc.

APREDMAIN, adv. APRÈS-DEMAIN, désigne le second jour après celui où l'on est. — *C'est-tapredmain nous fiess* : Notre fête commence après-demain.

APRÈHEG, s. APPRÉCIATION, estimation de la valeur d'une chose. — Voy. *ci-dessous*.

APRÈHI, v. PRISER, mettre le prix à une chose ; en faire l'estimation. *Fov-zi knohè, vola n'muntt kò vou n'vcind'* ; *apréhimel eintt deu fré* : Vous êtes un connaisseur, on veut me vendre cette montre ; estimez-la en conscience ; ou fixez-en le prix la main sur la conscience, consciencieusement.

Apprécier, évaluer, priser, estimer :

Apprécier, c'est prononcer d'après la qualité ; *évaluer*, c'est juger d'après la valeur vénale ; *priser* c'est statuer par approximation ; *estimer*, c'est décider d'après soi-même. — *Apprécier* suppose un coup-d'œil exercé ; *évaluer* un jugement sain ; *priser* de l'habitude et de l'aplomb ; *estimer* de la

conscience et du désintéressement. — Voy. *Prèhi*.

APRÈHEINNDÈ, v. APPRÉHENDER, craindre, avoir peur de...

Appréhender, craindre, redouter :

Appréhender est une grande inquiétude ; *craindre* est un sentiment pénible ; *redouter* une cruelle situation. — L'*appréhension* suppose l'éventualité ; la *crainte* suppose quelque fondement ; ce que nous *redoutons*, approche de la certitude. — Nous *appréhendons* les maladies, nous *crainsons* le choléra, nous *redoutons* la peste, tout ce qui est redoutable. — Voy. *Preind. Hiss. Fenett. Sognun*.

APRÈHEINSSION, s. APPRÉHENSION, petite crainte. — Idée qu'on prend d'une chose avant de l'abstraire : *La simple appréhension est la première opération de l'esprit* : log.

APREIND, v. APPRENDRE, acquérir quelque connaissance. — Etre informé. — Retenir dans sa mémoire.

Apprendre, enseigner, instruire : Un maître d'école *apprend* à lire et à écrire, il exerce un état. Un instituteur *enseigne* un art, une science : il est plus respectable que respecté. Un ecclésiastique, un moraliste, *instruit* la jeunesse ; il devait joindre l'exemple au précepte.

Apprendre, s'instruire :

On *apprend* de mémoire, et jamais par cœur. On *s'instruit* par la lecture. — Il y a quelque chose du perroquet, chez celui qui *apprend*. — Tout est homme, chez celui qui *s'instruit*.

APREINDIREG, APPRENTISSAGE, l'état, l'emploi d'un apprenti.

APREINDISS, s. APPRENTI, qui apprend un métier, un état. — Per-

somme qui manque d'habileté, d'aptitude.

APREINDISSEG. APPRENTISSAGE. — Voy. *Appreindiheg*.

APRELDINÉ, s. APRÈS DINÉ. — *Gi fain'prangé le-zeprelliné*: Je fais la méridienne après avoir diné.

— Voy. *Prangé*.

Après-midi, après-dînée:

Après-midi comprend depuis midi jusqu'au soir. *Après-dînée* comprend l'espace du temps qui s'écoule depuis le dîné jusqu'à la chute du jour. — On prend son café *après le dîné*; on va se promener *après-midi*. — Chacun fait *après-dînée* fém.; quelques-uns font *après-midi* masc. *Midi* est-il fém.? — Non, la question me paraît difficile à résoudre. — Dites des *après-dînées*, et des *après-midi*.

APRENÓN, très-vi. m. wall. — Voy. *Aprediné. Nóné*.

APREPI, v. APPROCHER, avancer auprès, mettre près, auprès. — Devenir proche. — Avoir une certaine convenance, quelque ressemblance, quelque rapport. — Avoir accès chez.... — Anordir, approcher du Nord, se dit en parlant du vent qui tourne au Nord. — *Si mechan kiv seuys, vo nel woisé aprepi*: Bien que vous soyez brave, vous n'osez vous mesurer avec lui: accept. part.

APRESSOPÉ s. APRÈS-SOUPÉE, depuis le soupé jusqu'au coucher.

APRESTÉ, v. APRÊTER, préparer. — Voy. *Aponté*.

APRESTEU, s. APRÊTEUR, celui qui apprête; qui donne l'apprêt; qui fait les préparations. — Qui apprête les caractères d'imprimerie; qui apprête les feutres: qui fait le triage des poiles, des soies, pour faire des vergettes, etc.

APRET, APRÈS, prép. de temps, d'ordre de lieu. — *Aprét kô*: Après coup, trop tard. — *Aprét to*: Après tout. — *Se mettre après quelqu'un*, le chagriner, le maltraiter; employez la définition; — *N'avoir qu'un cri après quelqu'un*: se dit lorsque plusieurs personnes en désirent, en attendent un autre avec impatience. N'oubliez point que *n'avoir* signifie *ne faire*: gaulois. — *Après lui il faut tirer l'échelle* signifie qu'il n'y a plus personne à pendre; ou qu'on ne saurait faire mieux.

Après, d'après:

Après s'emploie en parlant des personnes; et se comprend de reste. *D'après* a des nuances qu'il faut mentionner; la plupart se trouvent entre la réminiscence et le plagiat: un peintre né après un autre, l'étudie et peint *d'après* lui; un auteur écrit *d'après* un autre; un orateur prend la parole *après* le ministre, et s'exprime *d'après* lui.

Après avoir fait, être après à faire, etc.

Comprenez-vous *après avoir fait*? Belle demande! — Comprenez-vous *être après quelque chose*? Mais pas trop.... cependant... — Est-ce une chose... APRÈS, actuelle? Oui et non; c'est avant, pendant et après. — Ouvrez votre dictionnaire. — Voy. *Rapeinsé. Copieg*. — Voy. la préface page viii.

APRETT, s. APPRÊT, ce qu'on apprête pour recevoir quelqu'un. — Manière d'apprêter, les étoffes, les toiles, le cuir. — Ce qui sert pour apprêter. — Assaisonnement des mets. — Affectation. — *Peinture d'apprêt*, ancienne peinture sur les vitraux des églises.

Apprêts, préparatifs :

Apprêts recèle un fâmet culinaire; *préparatifs* un fumet diplomatique.—On fait des *apprêts* par prévoyance, et des *préparatifs* avec connoissance de cause.—Un grand diplomate donne un grand dîné, grands *apprêts* à son hôtel. Un grand roi visitera un grand souverain, grands *préparatifs* pour le recevoir.

Préparatifs, appareil :

Je considère ces mots dans leurs plus brillantes significations : Charles X va recevoir l'onction de la Sainte Ampoule ; d'immenses *préparatifs* sont faits de longue main : la cérémonie du sacre se fera avec le plus noble et le plus pompeux *appareil*....

APREUMM, adv. SEULEMENT. Mot qui comprend une phrase : *Apréumm?* Vous ne faites que d'arriver? — Interjection ellipt. : *Apréumm!* Comment! vous êtes seulement là? — Interj. interrogative et ellipt. : *Apréumm?* Ne faites vous que d'arriver? — Avez-vous seulement terminé votre besogne?

APRI, t. pass. APPRIS. — *C'est un homme mal appris*; et subs., *un mal appris*: fam. — Je vous apprendis qu'il faut être bien mal enseigné pour employer ces tours. — Voy. *Mâlapri*.

APRIESTÉ, v. ORDONNER, conférer les ordres de l'Église;—faire prêtre. — *Gea si valet, gi fret apriesté l'deu-zaimm*: J'ai six garçons, je ferai entrer mon puiné (mon cadet) dans les ordres;—j'en ferai un prêtre.

APRIVOIZÉ, v. APPRIVOISER, rendre doux, plus doux; moins fâcheux. — Voy. *Akmoid*.

APROCHAN, adj, APPROCHANT, qui a quelque ressemblance; — cer-

tain rapport. — *Jamais qui approche*. — Voy. *Ravizé*.

APROCHÏ, v. APPROCHER, avancer auprès, mettre proche; près, — Voy. *Vini*.

APROFONDI, APPROFONDIE. — Voy. *Aporfondi*.

APROG, s. APPROCHE, mouvement par lequel une personne s'avance près d'une autre. — *Approches*, travaux pour approcher d'une ville qu'on assiège: t. milit.—*l'unnett d'aprog*: Lunette d'approche, instrument d'optique qui agrandit l'angle visuel sous lequel l'œil aperçoit naturellement les objets éloignés; et semble les rapprocher.

APROPRIÏ, v. APPROPRIER, adapter; rendre propre à une destination.

S'approprier, usurper, s'arroger, s'attribuer:

S'approprier, c'est disposer de la propriété d'autrui. *Usurper*, c'est s'emparer par la perfidie, ou par le droit du plus fort. *S'arroger* c'est se rendre maître avec orgueil et arrogance. *S'attribuer*, c'est donner comme sienne l'œuvre d'un autre. — Ce grand seigneur *s'approprie* la cabane de son voisin; elle est à sa convenance. Ce tarteufe a *usurpé* une bonne réputation; il est impunément usurpateur. Cet insolent est riche; il *s'arroge* le droit de tout dire. Ce financier a des courtisans; il *s'attribue* du mérite. — Voy. *Arogf*.

APROVÉ, v. APPROUVER, agréer une chose, donner son consentement.

Approuver, consentir:

On *approuve* en donnant son assentiment; on *consent* en donnant son adhésion. — Voy. *Consenti*.

APROVISIONÉ, v. franç. wall. APPROVISIONNER, faire un approvi-

sionnement, fournir les provisions; les vivres nécessaires.

APROVISIONNAIN, s. APPROVISIONNEMENT, action de réunir tout ce qui est nécessaire à la subsistance d'une armée, etc.

Approvisionner, ravitailler:

On *approvisionne* une ville menacée d'un siège; on la *ravitaile* pendant qu'elle est assiégée.

APU, prép. HORMIS, EXCEPTÉ, etc.

Hormis, excepté, sauf, à la réserve, abstraction faite, hors, sinon:

Il me semble que *hormis* doit être suivi du nom appellatif, et que le mot *excepté* doit être suivi d'un nom propre: *hormis* mon frère et ses amis; *excepté* Jean et Paul. *Sauf* me paraît commander un complément complexe, à la réserve un complément simple: il a vendu son bien *sauf* son château et quelques rentes; il a aliéné tous ses immeubles *à la réserve* d'une seule maison. *Faire abstraction*, c'est considérer une qualité séparément d'une autre: *abstraction faite* de son étourderie, il ne manque pas de mérite. *Hors* marque exclusion de lieu et des choses; mais considéré comme ayant rapport au lieu: *être hors* de la ville. *Sinon* se dit dans le sens de *autrement, sans quoi, si ce n'est*, etc., l'esprit saisit ces distinctions. — *Etre hors de table* est une phrase vicieuse, *sinon* un solécisme composé. — Les dict. nous donnent cette phrase d'exemple: *Si vous êtes sages, je vous récompenserai*; *SINON* non. Ne serait-il pas mieux de dire: *Si vous êtes sage, je vous donnerai du nanan*; *SINON* si...? Fanfan comprendrait de suite *des bonbons ou le fouet*... pourrait-il hésiter?

AR, s. m. franç. wall. ART, méthode, manière d'exécuter les œuvres de l'esprit et de la main, selon des règles reçues; ou innovées. — *Art militaire*, il comprend la stratégie, ou les savantes combinaisons des guerriers; la tactique, ou l'art des campements, des évolutions, etc. — *Art de St.-Anselme*, manière toute simple de guérir les maux, les plaies, par la seule application d'un linge. *Art notoire, ou de St.-Paul*, moyen d'acquérir de la science sans autres études que celles de certaines cérémonies, et le jeûne. — *Art culinaire ou gastronomique*, art d'avoir du génie et des amis, à l'aide d'un cuisinier cordon bleu. — *Art poétique d'Horace, du Dessin et du FORGERON*; c'est-à-dire, art de faire de bons vers, de bons tableaux, des enclumes, etc.

Arts, beaux-arts, arts mécaniques; arts d'agrèments:

Arts se dit dans un sens absolu, de la poésie, de l'éloquence, etc. *Beaux-arts* comprend la peinture, la sculpture, l'architecture et la musique. Dans les *arts libéraux* la main obéit à l'impulsion du génie ou de l'esprit. Dans les *arts mécaniques*, la main est l'ouvrière de l'intelligence. Les prétendus *arts d'agrément* ne sont trop souvent que des talents futiles. — *Beaux arts; ... la danse, dites arts d'agrément.* — *Arts d'agrément, le dessin, la musique, dites beaux-arts*; mais s'il est question d'une pirouette, du dessin et de la peinture, d'une bonbonnière, vous direz *talent*.

ARAB, s. adj. ARABE, qui est de l'Arabie. — Langue des Arabes. — Cheval arabe, ou abs. Arabe. —

Chiffres arabes: 1. 2. 3, etc. — *Arabe qui prête son argent à un intérêt exorbitant, celui qui vend excessivement cher, ou qui exige trop durement ce qu'on lui doit.* — La plupart des Arabes exercent l'état de voleur, ne sont pas juifs; tous sont hospitaliers.

ARABÈSS, s. adj. ARABESQUE, genre d'architecture, au moyen-âge, qu'on disait venir d'Arabie. — A la plur., sortes d'ornements qui consistaient en feuillages, en fleurs et fruits entrelacés, dans un désordre apparent; et qu'on attribuait aux Arabes; mais qui remontent de bien plus loin.

ARABIK, s. ARABIQUES, secte de chrétiens qui s'éleva en Arabie, vers l'an 207. — Voy. *Riligion*, etc.

ARAINI, v. ABORDER, accoster quelqu'un pour lui parler; — adresser la parole à une personne.

Aborder, interroger, accoster:

On *aborde* quelqu'un en se présentant en face; on l'*accoste* en se présentant en flanc; on l'*interroge* en lui faisant une ou plusieurs questions.

ARAINÂF, adj. ABORDABLE, qu'on peut aborder.

1. *Abordable, accostable:*

Ces qualificatifs se disent des personnes et des choses; celui qui est *abordable* est de facile accès; une côte est *abordable* quand on prend terre sans danger. En parlant des personnes, *accostable* est un t. très-fam.; mais en peut dire: ce quai est *accostable* on peut s'y accoster. — Voy. *Akonkoisté*.

ARAINN, s. AREINE, ARAYNE, HERRAYNE (*), canal dans une mine

pour l'écoulement des eaux; se dit spécialement d'un souterrain creusé dans les mines de charbon de terre; et par extension du lieu submergé. — Le propriétaire d'une *areine* s'appelle *arnier* (*). — D'où nous vient *areine*? J'ai vainement recherché son origine. On m'assure qu'un de mes concitoyens a été plus heureux que moi; et décliner son nom serait déjà un titre à la confiance publique. Nous continuons à dire l'*abattement* d'une *areine*: le premier subs. serait plus correct sans son régime; car il remplit toute la pensée. *Arrugie* se dit dans le sens d'*areine*, en parlant des minières; mais on n'en donne point l'étymologie. *Un dict. définit* notre mot *areine* de cette manière: *ARÈNE, canal dans une mine pour l'écoulement des eaux.* Mais la pensée et le mot repoussent cette définition; et je ne vois dans l'*arène* actuelle, qu'une homonymie ou un liégeoisisme. — Les personnes qui désirent connaître notre législation sur les mines de charbon minéral, etc. peuvent recourir au *Répertoire raisonné* de Monsieur G. E. Brixhe; l'œuvre de ce magistrat, a obtenu le suffrage de tout le monde.

ARAK, s. ARACH, liqueur spiritueuse que les Indiens tirent du riz fermenté. Autre liqueur tirée du sucre.

ARASTA, sorte d'adv. ellip. Ex

ussent été le résultat, au moins quant à la classe ouvrière. Je publierai incessamment un nouvel ouvrage sous ce titre: *Dictionnaire du vieux langage wallon, et du vieux langage français.* Dans cette nouvelle production je rapporterai beaucoup de mots wallons qui se retrouvent dans toutes les langues de l'Europe.

(*) *Arnier*, mieux vaudrait *Arénier*.

(*) Si j'avais rapporté dans mon dict., tous les monuments primitifs de notre idiôme, le désordre et la diffusion en

REPOS. — *Immobile*, adj. — Rester court, perdre le fil de son discours. — *I d mora arasta, l'gueie à l'âg, komm s'il aveu n'mig et gozi* : Il resta court comme s'il avait un pain français dans le gosier. — *Vott la arasta* : Te voilà bouche béante, au bout de ton latin.

ARAY, v. ENTR'OUVRIR, ouvrir à demi. — Voy. *Eintdrovi*.

ARAY, v. ÉLARGIR, rendre large ce qui est étroit. Accept. part. ; peu us. — Voy. *Rây*.

ARAY, v. OUVRIR, faire que ce qui est fermé ou joint, ne le soit plus. — Voy. *Drovi*.

Ouvrir, écarquiller, écarter :

Ouvrir, écarquiller se disent des yeux et des jambes ; *écarter* se dit des jambes seulement. — On s'éveille et l'on *ouvre* les yeux. On rapproche ou l'on *écarquille* les jambes ; on dit *écarter-les* davantage : on ferme ou l'on *écarquille* les yeux. — Accep. part.

ARAZÉ, v. — Voy. *AREZÉ*.

ARALETT, sub. ARALÈTE, sorte d'arme de trait. — Arc. — Voy. *Kreinnkein. Kreinnkini*.

ARBITREG, s. ARBITRAGE, jugement par arbitre. — Jugement arbitral. Voy. — *Geugt*.

ARBITT, s. ARBITRE, celui que les parties choisissent, pour terminer un différend. — Dieu est l'arbitre du monde ; le souverain arbitre. — Voulez-vous mettre en problème ce qu'on entend par *libre* ou *franc arbitre* ? lisez les mille volumes qu'on a écrit pour l'expliquer. — Voy. *Akoron*.

AREORÉ, v. ARBORER, élever droit comme un arbre : arborer la croix. — Voy. *Disploy*.

AREORÉ, v. ARBORER, planter un lieu d'arbres : dictionnaire des

gens du monde. Les lexicographes n'arborent que des simulacres d'arbres, mais en revanche ils nous donnent le qualificatif *arborescent* qui signifie *arbre qui n'en est pas un*.

ARBORISÉ, adj. ARBORISÉ, qui représente un arbre, etc. — Voy. *Agatt*.

ARBOUZIE ARBOUSIER. — Voy. *Frévi*.

ARCHÉ, s. ARCHER, homme de guerre qui combattait avec l'arc. — *Francs archers*, milice créée par Charles VII.

Archer, sbire :

Les *archers*, étaient en France, des agents de police, de justice, et des agents, etc.... : ils portaient hallebardes, et armes à feu ; et sont en quelque sorte remplacés à Paris, par des sergents de ville : à Rome les *sbires* sont tels quels. — On dit par euphémisme, *archers* au lieu de *sbires* ; et par mépris *sbires* pour des espèces d'*archers*. — Voy. *Sorgean*.

ARCHEVEK, s. ARCHEVÊQUE, prélat qui a un certain nombre d'évêques pour suffragants. — On dit *archevêché* de l'étendue du pays qui est sous la juridiction spirituelle d'un archevêque. — Ville, revenus, palais *archiépiscopal*.

ARCHIDIAK, s. ARCHIDIACRE, ecclésiastique qui a une sorte de juridiction, sur les curés des villages. — Premier diacre.

ARCHIDUK, s. ARCHIDUC : en parlant des princes de la maison d'Autriche, très-haute dignité. — Le premier des ducs en Allemagne. — *Archiduchesse*, princesse revêtue de cette dignité par sa naissance ; femme d'un archiduc. — *Archiducal*, adj. — Voy. *Senieureie*.

ARCHITEK, s. ARCHITECTE, celui

qui exerce, professe, l'art de l'*architecture*, c'est-à-dire de construire, d'orner les édifices. — Les cinq ordres d'architecture. — Architecture gothique. *Architecture militaire*, art de fortifier. *Navale*, art de construire des vaisseaux : *hydraulique*, art de diriger les eaux.

ARCHIV, s. ARCHIVES, anciens titres, chartres, etc. — Lieu où l'on garde ces titres. — Anciennes minutes, pièces et documents, que l'on conserve pour consulter au besoin.

ARCHIVISS, s. ARCHIVISTE, celui qui a soin des archives.

ARDAN, adj. ARDENT, bouillant, qui est prompt, vif, etc.

Ardent, bouillant. — *Forsenant*:

Celui qui est doué d'une puissante activité d'esprit, de génie, etc., est ardent. Celui qui porte la pétulance jusqu'à l'excès, est *bouillant*. — Nous lisons dans les dict., chez des Académiciens : *Le bouillant de la jeunesse, le feu bouillant de l'âge.* — *Chien trop ardent.* Le voyez-vous ce feu, bouillir sur le feu ; en s'élevant en petites ondes ? en grosses bulles ? Dites avec La Fontaine et Mirabeau : *Le bouillon de l'âge, du patriotisme ; et avec beaucoup de gens : — L'effervescence de la jeunesse.* — *Ce chien a trop d'ardeur !* Pour éviter le *trop*, dites ce chien est *forsenant*. — Voy. *Arvolou*.

ARDAN, adj. BRÛLANT. — *Li solo ess l'ouïe broulan* : Le soleil est aujourd'hui brûlant.

Brûlant, flambant, flamboyant, pétillant :

On dit *brûlant* de ce qui brûle en produisant une excessive cha-

leur ; et fig. d'un grand zèle, d'un dévouement sans borne ; d'un style chaleureux. On dit *flambant* de ce qui jette une flamme claire : il faut flamber les grives, les mauviettes, etc. ; ne se dit point au fig. On dit *flamboyant* d'une lumière vive et chatoyante ; certaines comètes sont *flamboyantes* ; ne se dit qu'au propre. On dit *pétillant* de ce qui brille avec un très-vif éclat ; comme en sautilant ; et au fig., de la colère, de l'impatience, etc. — Le génie est *brûlant*, l'esprit *pétille*.

ARDE, v. BRÛLER. — ARDER, ARDRE, ARDOIRE: vi. lang. — Les dict. regardent ces derniers verbes comme synonymes absolus ; et plusieurs définissent : ARDER, v. act, vieux mot qui s'est conservé dans cette phrase : *Que le feu Saint Antoine vous arde.* Donc le feu Saint Antoine ardaît. — Dans leurs forêts, entourés de rivières vagabondes, je pense que nos pères disaient *ardé* avant de se douter que leur pays n'était pas toute la terre. N'en déplaise à *ardere, urere* et à tous les mots en *ere*, le v. arder a une physionomie wallonne. *Arder, ardre, ardoire*, avaient-ils une acception commune ? j'en doute, *ars* ou *arsé* signifiait *brûlé* ; et il était le participe de *ardre*, que je considère comme un verbe intransitif : on voit plus haut, que le feu Saint Antoine ardaît. — Voy. *Arsein. Broûlé*.

ARDEINN, s. ARDENNE, ARDENNES. On ne peut tout connaître, les dict. ne soufflent mot de notre *Ardenne*, mais par compensation, ils nous apprennent que les *forêts des ardennes* sont au nord de la France. N'auraient-ils pas vu ar-

dane ou ardéine dans leurs vicilles chroniques ?

AREG, s. BRUIT, *démêlé*, etc. Le bruit est éloigné, rapproché, assourdissant, etc. — *Fé tair vozefan, i minet l'areg d'ô dial* : Imposez silence à vos enfants ; ils font un bruit d'enfer.

Bruit, quamquam ou *cancan*, *démêlé*, *débat*, *contestation*, *querelle*, *bagarre*, *tumulte*, *vacarme*, *tapage* :

Bruit se dit des cris articulés, des sons confus ; *quamquam* ou *cancan* des choses insignifiantes, qui se disent ou se font avec grand bruit, beaucoup d'éclat ; *démêlé* d'une légère contestation ; *débat* d'un différend, d'une altercation ; et à la plur., d'une discussion parlementaire ; *contestation* de ce que l'on conteste, qu'on refuse d'admettre ; *querelle* d'une vive dispute ; *bagarred* d'un encombrement tumultueux, d'une dispute accompagnée des cris ; *tumulte* de ce qui se fait avec bruit, désordre et confusion ; *vacarme* d'une discussion très-orageuse, avec trépignement des pieds : *tapage* suppose souvent de voies de fait. — Faisons plus de besogne que de *bruit* ; laissons les *quamquam* aux rhéteurs, les *cancans* aux commères ; évitons tout *démêlé* avec la justice ; toute *contestation* avec les plaideurs ; toute *querelle* de religion ; serrons de près les maisons dans les *bagarres* ; notre bourse dans un *tumulte*. — Qui fait ce *vacarme* infernal ? Les musiciens d'un marchand de pilules. Qui fait ce *tapage* épouvantable ? Un bravache qui voit trembler des poltrons.

AREGEAN, adj. ENRAGEANT, qui

cause un violent chagrin. — Qui fait bisquer : pop.

AREGEIE, s. adj. ENRAGÉE, qui a la rage. — Fougueux, impétueux. — Étonnant, surprenant. — *Kel aregeie!* Quelle enragée ! quelle furie ! *T'et tro sô; itt sâ magni del rag aregeie* : Tu es trop heureux ; tu as besoin de manger de la viande enragée ; d'éprouver des privations ; — de prendre une leçon à Pécole du malheur. — *Vola n'aregeie, sereu-ti bein pokreur!* Voilà qui est étonnant, incroyable ; serait-il possible !

AREGI, s. adj. ENRAGÉ, qui fait tout avec excès, qui va toujours au-delà de la vérité. — *Aregi manieu* : Grand mangeur. — *Aregi parleu* : Parleur éternel. — *Aregi brâkleu* : Fameux hableur. — *T'ess ti n'aregi aristokrât* : Tu es un aristocrate enragé ; — un ultra royaliste, etc. — *Kan ô rou touvé ô chein, on di k'il ess-taregi* : Quand on veut tuer un chien, on le dit enragé, quand on veut perdre quelqu'un on lui suppose des défauts, des vices ; on lui attribue des crimes.

Enragé, forcé, frénétique, furieux, furibond :

L'*enragé* fait le diable à quatre. Le *forcé* perd le sens et la raison. La *frénésie* est une fureur redoutable. Le *furieux* a de fréquents accès de colère. Le *furibond* de plus fréquents emportements. — L'*enragé* bouscule tout. Le *forcé* bave sa rage. L'opium produit sur les Malais une *frénésie* qu'ils appellent *mock*. Refusez-vous une seule fois au désir d'un enfant gâté, il deviendra *furieux* ; récidivez, il deviendra un petit *furibond*.

AREGI, v. ENRAGER, être saisi de la rage. — Se dit fig. de celui qui souffre d'une douleur excessive; d'un grand dépit, d'un déplaisir sensible; d'un grand désappointement. — *Aregî di mâ d'dain*: Enrager du mal de dents. — *Areg-ti eintt kur et châr*! Enrage-t-il de bon cœur; intérieurement! — est-il outré! — *Ki gearég, de mâ d'Sain Houbèr, si ginn ti speie li gueie*: Que j'enrage, du mal de St.-Hubert, si je ne te brise la mâchoire. Le deuxième membre de la phrase n'est qu'un mauvais pléonasma: toute la phrase est populacière.

AREIGNN, s. ARAIGNÉE, genre d'insectes à huit pattes, qui réeclent un long fil pour se suspendre et former leurs toiles. On ne dit point *aranéide* de la famille des araignées. L'académie, et conséquemment tous les dict., disent *ôter les ARAIGNÉES d'un plafond*, pour en *ôter les TOILES*; et les servantes se permettent d'ôter les unes et les autres. — La Fontaine et Bonneville, ont écrit *araigne*; les vieux dict. *aragne*; bien de l'honneur pour notre *areignn*. — On affirme à *Tarente* que la piqure de leur grosse araignée, appelée *tarentule*, produit un grand assoupissement et une profonde mélancolie. *G'imm ra mori! inn areignn somm noret!* Je me meurs! une araignée sur mon fichu.

AREINGEUS, s. COMPTEUSE, celle qui arrange les mains de papier: celle qui arrange et sépare les épingles: t. de pap. et d'éping.

AREINGI, v. ARRANGER, mettre dans l'ordre convenable, dans un certain ordre. — *Accommoder*, coiffer, etc. — *Disposer* pour....

— *Distribuer* un appartement, l'intérieur d'un édifice, le partager en diverses pièces, chacune affectée à un usage particulier. — *Combiner*, assembler plusieurs choses en les distribuant deux à deux, etc. — *Agencer*, ajuster, accommoder, joindre, disposer convenablement plusieurs choses, ou les parties d'un tout. — *Coordonner*, arranger certaines choses ensemble, entre elles, suivant leurs rapports respectifs. — *Classer*, distribuer par classes; assigner la classe à laquelle une chose appartient ou doit appartenir. — *Arrimer*, distribuer, arranger et placer avec solidité, dans l'intérieur d'un bâtiment de mer, ce qui compose sa charge, sa cargaison. — *Régler*, décider, déterminer une chose d'une façon ferme et stable. — *Régulariser*, rendre régulier ce qui ne l'était pas. — *Organiser*, donner aux diverses parties d'un corps, les dispositions nécessaires pour les fonctions auxquelles il est destiné. — *T'inn rou nein, areing-tu; gi meinn ne fou*: Tu ne veux point, arrange-toi; je m'en moque; je m'en lave les mains; — je m'en bats l'œil. — *Vonn rolè nein v'zareingt: plaitian*: Vous ne voulez pas vous arranger: plaidons. — *G'iv la areingt komm l'efan d'inn bonn mohonn*: Je vous l'ai arrangé d'une bonne manière; — Je l'ai houspillé comme il faut.

Arranger, ranger:

On *arrange* en mettant en bon ordre, on *range* en mettant une chose qui doit être près d'une autre. — Il vaut mieux *arranger* un lit que de le faire; et *ranger* des livres que de les *arranger*. —

Arranger comprend une disposition convenable ; *ranger* suppose mettre à la file, à la suite les uns des autres.

S'arranger, s'accommoder :

S'accommoder ne doit point se dire pour *s'arranger* : on *s'arrange* pour éviter un procès ; on *s'accommode* d'une chose à défaut d'une autre. — *Areger*, signifiait jadis l'un et l'autre.

AREINGMAIN, s. ARRANGEMENT, action d'arranger ; état de ce qui est arrangé. — Arrangement des idées, des paroles, des matières, etc. — *Combinaison*, assemblage méthodique des choses. — *Classification*, action de classer, de distribuer par classe. — *Assigner* la classe à laquelle une chose appartient. — *Préparatif*, action de préparer, d'arranger. — *Concordat* convention, transaction, accord ; se dit en matières ecclésiastiques ; et part. de l'accord fait entre le pape et un souverain, concernant les affaires religieuses. — *Ordonnance*, disposition, arrangement : l'ordonnance d'un poème, d'un tableau, etc. — *Règlement* fait par une ou plusieurs personnes : se dit peu dans ce sens, chez les vau. — *G'inn vou fé nol areingmzin avoulu, c'ess-tô kalein* : Jene veux entrer dans aucun arrangement avec lui, c'est un fripon.

Arrangement, conciliation, réconciliation, accord, convention, compromis :

Les parties se *concilient*, et quelquefois se *reconcilient*, par un *arrangement* équitable. L'accord est une *convention* qui termine un différend. Par un *compromis* les parties s'en rapportent à un jugement arbitral.

AREINTÉ, v. ARRETER, donner à rente.

ARENI, v. ROUIILLER, produire de la rouille sur la surface d'un corps. — Se rouiller. — fig. : L'oïveté rouille l'esprit. — Plais. : Cet homme s'est rouillé dans sa province. — *Me zusteie son-tareneie ; gel-zareuley a louh* : Mes outils sont rouillées ; je les avais exposées à l'humidité, à l'air.

ARENIHEG, s. ARENIHEUR. ARENIHAR, ROUIILLURE, effet de la rouille. — *Rouille*, oxyde, espèce de crasse, très-adhérente, d'un brun rougeâtre, qui se forme sur l'acier et le fer par l'humidité. L'oxyde est dû à la combinaison de l'oxygène (*) avec quelque autre substance. La rouille ou l'oxyde de fer ne saurait nuire à la santé ; mais celle dite *vert-de-gris* est un poison mortel. — L'oxydine est composée d'oxyde, d'oxygène et d'iode. — On dit *oxyde* de ce qui est réduit à l'état d'oxyde, et *oxydulé* de ce qui est légèrement oxydé. — fig. : traces d'ignorance et de grossièreté : se dit de certains siècles, de certains écrits. — Voy. *D. zareni*.

ARÈSS, adv. ellipt. JUSQU'AU BORD, presque comble.

ARÈSS, adv. LA. — *Leyant arèss* : Restons-en là ; — assez parler ; coupons court à cette conversation.

(*) *Oxygène*, l'un des principes de l'air atmosphérique, qui entretient la respiration et la *combustion* : (l'action de brûler) : combiné avec différentes substances, il forme les oxydes et les acides. — L'*iode* est une substance simple en lames, bleuâtre, éclat métallique, volatile à une température élevée. L'iode chauffé, répand une vapeur violette.

ARESTÉ, v. ARRÊTER, empêcher la continuation de tout mouvement; le cours, le progrès de quelque chose; l'écoulement d'un liquide. — Empêcher l'action. Stationner, faire une station. — Fixer, retenir captif. — Saisir par voie de justice. — Tarder, s'amuser dans un lieu. — *L'ôrlog ess tarestaie*: L'horloge, la pendule est arrêtée. — *Aresté mî vos kosteur*: Arrêtez mieux votre couture, vos points. Se dit quand on fait plusieurs point l'un sur l'autre, ou un nœud au dernier point de la couture. — *C'ess tô p'ti kraiwé houssi, kel-za stareté to le deu*: C'est un petit huissier, tout rabougri, qui les a arrêté l'un et l'autre: ne dites pas tous les deux. — Voy. *Kassé. Preind. Genymain.*

Arrêter, retenir, interrompre:

Suspendre momentanément le mouvement, c'est *arrêter*. Empêcher toute action, c'est *retenir*. Rompre, arrêter la continuité, c'est *interrompre*. — La pendule avance d'une demi heure, il faut l'*arrêter*; elle est dérangée, il faut la *retenir*. La boue *interrompt* le cours du ruisseau, il faut le curer. — Ne dites point le *nettoyer*. — Voy. *Amoindri*.

ARETT, s. ARÊTE. — Voy. *Riess*.

AREUDI, s. ROIDIR, tendre ou étendre avec force, rendre roide.

Roidir, raidir, tendre:

Les dict. regardent *roidir*, et *raidir* comme synonymes absolus: il me semble que *raidir* doit s'employer plutôt au propre; et *roidir* plutôt au fig.: Un homme *raide* est tout d'une pièce; un grand courage se *roidit* contre les coups du sort. *Tendre*, c'est tirer, bander quelque chose. — Voy. *Rcu*.

AREZÉ, v. ARASER, conduire de même hauteur, mettre de niveau un mur, un bâtiment, en élevant les parties basses à la hauteur de celle qui est la plus élevée.

AREZEG, s. ARASEMENT, action de mettre à la même hauteur et de niveau, les diverses pièces d'un même ouvrage.

ARGEIN, s. ARGENT, métal blanc, brillant et ductile, qui est le plus précieux après l'or et le platine. Toute sorte de monnaie, n'importe le métal. — *Vouslez-vous être payé en argent blanc?* Voulez-vous me dire s'il y a de l'argent noir? *Mettre son argent sous corde*, jouer argent comptant: se dit par allusion au jeu de paume. — *Lanuci apret s'iargien*: Languir après son argent. — *Avu l'marchandîh et l'ârgein*: Avoir la marchandise et l'argent. — *Mett de bonn ârgein apret de mâra*: Mettre du bon argent après du mauvais. — *Vola de bel et bonn et d'riss, mai l'ârgein râ mî*: Voilà de belles et bonnes riasons, mais l'argent vaut mieux encore. — *Inn omm sainzârgein, ess-tô leu sain dain*: Un homme sans argent est un loup sans dent; un corps sans âme. — *L'ârgein fai l'bai riseg*: L'argent fait tout l'homme. — *Argentifère*, tout ce qui recèle, qui contient de l'argent. — Voy. *Aidan. Broûlé*.

ARGEINTÉ, v. ARGENTER, appliquer des feuilles d'argent sur des ouvrages de métal, etc. — Fig. et poét., donner à quelque chose l'éclat et la blancheur de l'argent: *la lune argentait les flots, le cristal de l'onde*. — *ârgeinté de chandleu*: Argenter des flambeaux.

ARGEINTEIN, s. ARGENTINE, plante,

de la famille des rosacées, dont le dessous des feuilles est comme argenté.

ARGEINTEU, s. ARGENTEUR, ouvrier qui argente.

ARGEINTEUR, s. ARGENTURE, argent, en feuilles très-minces, appliqué sur quelque ouvrage.

ARGEINTREIE, s. ARGENTERIE, vaisselle, meubles, ustensiles d'argent.

ARGO, ARGOT. — Voy. *Pârlumain*.

ARGOTÉ, s. MALIN, qui a de la malice.

Malin, fin, délié, adroit, roué; — dégoirdi :

L'homme *fin* ne se laisse point pénétrer; l'homme *délié* joint l'adresse à la pénétration; l'homme *malin* est rusé; le *roué* est rompu dans toutes les malices. — Vous êtes très-*délié*, monsieur le *malin*; un peu *roué*, même: vous avez oublié qu'on m'appelle Cadet le *dégoirdi*; et que *fin* contre *fin*, ne vaut rien pour doublure.

ARGOUWAN, adj. ARROGANT, qui a de l'arrogance.

Arrogant, fier, hautain, superbe:

L'*arrogant* a le regard dur, l'expression saccadée; et une confiance illimitée dans son mérite personnel. L'homme *fier* porte la tête haute, il est riche; donc il a du talent: c'est un homme de conséquence. L'homme *hautain* est altier, orgueilleux, il se guinde pour s'élever. Le *superbe* est dédaigneux, méprisant; se mire en esprit; se bouffit: il est à peine mortel. — Je reviendrai plus loin sur ces mots.

ARGOUWAN, adj. BRÛTAL, grossier, malhonnête, etc.

Brutal, brute, bourru :

Le *brutal* est colère, violent, emporté; il rudoie tout le monde.

La *brute* manque d'intelligence et de raison; son esprit est fondu dans la matière. Le *bourru* est brusque, d'un humeur chagrine; mais sa brusquerie ne dépasse guère l'épiderme.

ARGOUWÉ, v. RUDOYER, traiter rudement, durement.

Réprimander, tancer, rudoyer :

On *réprimande* pour une petite faute; on *tance* pour une plus grande; on *rudoie* sans pitié. — *Réprimandons* sans aigreur; *tançons* un domestique paresseux; mais ne *rudoyons* personne.

ARGUMAIN, s. ARGUMENT, raisonnement par lequel on tire une conséquence d'une ou de deux propositions. — *Argument ad hominem*, argument qui tire sa force des circonstances propres ou relatives à la personne même à qui on l'adresse. — *Sujet* ou abrégé d'un ouvrage. — *Argument de latitudo*, distance d'une planète à son nœud; de l'équation du centre ou de l'orbite, etc.

Argument personnel, induction enthymème, scrite, épichérème, dilemme, syllogisme :

Par l'*argument personnel* on combat son adversaire, en lui opposant les conséquences qui découlent de ses principes; de ses propres paroles: *Nous vous traduisons devant le tribunal: qui a refusé des arbitres? Nous avons calomnié vos intentions: qui a calomnié notre conduite? vous! nous en avons les preuves en mains.* Par l'*induction* on rassemble des propositions particulières pour arriver à une conclusion générale: *La monarchie a ses abus, l'aristocratie ses préjugés, la démocratie son côté faible, le despotisme ses fureurs :*

donc aucun gouvernement ne saurait être parfait. Par l'enthymème on réduit les syllogismes à deux propositions appelées antécédent, qui précède; et le conséquent, qui conclut : *l'apostasie est un crime moral et politique; donc les apostats sont criminels.* — Je pense, donc j'existe: Descartes. Par le sorite les propositions sont si artistement liées entr'elles que l'attribut de la première devient le sujet de la deuxième; l'attribut de celle-ci, le sujet de la troisième, etc. Pour que le raisonnement soit explicite, la dernière proposition doit être comprise dans la première : *L'ambition est insatiable. — celui qui ne peut l'assouvir se croira toujours malheureux : — se croire malheureux c'est déjà l'être* (*). Par l'épichérème chacune des prémisses (**) est accompagnée de sa preuve : *il est permis de défendre son honneur et sa vie; le droit naturel et positif sont d'accords à cet égard : donc ma défense n'a rien que de légitime; la loi a parlé.* Le dilemme contient deux ou plusieurs propositions contraires ou diffé-

(*) Pour paraître plus savants, plus classiques que les anciens rhéteurs, certains professeurs renchérisse sur leurs vieux dévanciers, dans leurs exemples sur l'invention et le sorite. Que diraient les juges, que dirait l'auditoire, si un jeune avocat se montrait servile? Continuons de marcher, à pas comptés, dans l'émancipation du langage universel; et laissons crier les rhéteurs : quand les cas furent remplacés par l'article, les novateurs furent honnis; laissons-nous honnir par les routiniers, qui ne remplacent rien; mais démontrons l'argument par des exemples où l'esprit remplace la lettre.

(**) *Prémises*, les deux premières propositions d'un syllogisme : la majeure et la mineure.

rentes; l'adversaire a l'option du choix; Voltaire fait dire à Mahomet : *Où VÉRITABLE ou FAUX, mon culte est NÉCESSAIRE* (*). Le syllogisme contient trois propositions; la majeure, la mineure et la conséquence : *le travail entretient la santé; la santé est le premier des biens; donc il faut travailler.* Le travail... majeure; — la santé est... mineure; — donc... conséquence.

ARICHI, s. ENRICHI, celui qui passe de la pauvreté à l'opulence. — *Ess ossi fir k'inn arichi*: Avoir la morgue; l'insolence d'un nouveau riche.

ARICHI, v. ENRICHIR, rendre riche. — Orner de pierreries, etc. — Rendre une langue plus abondante par de mots nouveaux, d'heureuses innovations. — *Kimain s'atti arichi? To san Froleur*: Comment s'est-il enrichi? Par des friponneries, des escroqueries.

ARICHIMAIN, s. ENRICHISSEMENT, action de rendre riche; plus riche: ne se dit guère qu'au fig.

ARIETT, s. ARIETTE, air léger, d'un mouvement vif; qui s'adapte aux paroles, et qui se chante avec des accompagnements.

ARIKRET, s. ellipt. TOILE D'ARAIGNEE. — *G'ea woist le-zareignn et le-zarikret*: J'ai ôté les araignées et leurs toiles.

ARIP, s. ARROCHE, plante potagère qu'on nomme aussi *belle-dame*, bonne-dame, et dont les feuilles, d'un vert glauque (**), sont d'un goût fade.

ARIRÉ, s. ARRIÈRE, portion d'une dette quelconque dont le paiement

(*) L'inversion ajoute un nouveau prix au dilemme.

(**) *Glauque*, c'est-à-dire, vert de mer.

a été retardé : se dit collectivement, dans la même acception des dettes de l'Etat. Partie d'un travail, d'une tâche inachevée.

ARIRÉG, s. ARRÉRAGES, ce qui est dû d'un revenu, d'une rente, d'un loyer, d'un fermage, etc.

ARIR-GÂR, s. ARRIÈRE-GARDE, la partie d'une armée qui marche la dernière ; s'oppose à *avant-garde*.

ARIR-MAIN, s. ellipt. DERNIER EN CARTES ; *dernier à jouer*. — T. de jeu de paume, *coup du revers de la main*. — Partie postérieure du cheval, par opposition au corps et à l'avant-main.

ARIR-PEINSAÏE, s. ARRIÈRE-PENSÉE, pensée que l'on tient secrète, intention que l'on cache.

Arrière-pensée, réticence :

Par l'*arrière-pensée* on dissimule sa véritable intention. Par la *réticence* on omet ce qu'on devrait dire. — Il y a de l'astuce dans l'*arrière-pensée* ; de la faiblesse dans la *réticence*.

Réticence, suspension :

Quand l'orateur s'interrompt, comme s'il craignait d'aller trop loin, et qu'il se borne à une simple insinuation ; il fait une *réticence*. Quand il veut piquer vivement la curiosité, intéresser son auditoire, le tenir comme en suspens, il emploie la *suspension* : fig. de Rhét.

Points suspensifs ; — de réticence : — de suspension :

Les *points suspensifs* signifient qu'il reste quelque chose à dire pour compléter le sens ; les *points de réticence* qu'on n'ose le compléter ; les *points de suspension* suspendent brusquement la phrase. — On met ordinairement trois *points suspensifs* ; ils signifient :

je ne dis pas tout, ou je ne sais pas tout dire. Les *points de réticence* sont indéterminés ; ils comprennent : *si j'osais...* Les *points de suspension* remplissent jusqu'à trois lignes ; et ne comprennent souvent qu'une ellipse énigmatique (*).

ARIR-PON, ARRIÈRE-POINT. — Voy. *Dripon*.

ARIR-SÂHON, s. ARRIÈRE-SAISON. — *Adiet po le châteinn, rossial l'ar-rir sâhon* : C'en est fait des grèves, l'arrière-saison commence.

Arrière-saison, automne :

L'*automne* précède l'*arrière saison*. — Il faut se réserver quelque chose pour l'*arrière-saison*. Mieux vaudrait pour la *vieillesse*. — Le blé se vend plus cher dans l'*ARRIÈRE-SAISON*, c'est-à-dire, dans le mois de juin et de juillet. L'été est bien court en fait de blé. Le blé se vend plus cher au moment de la récolte : qu'en dites-vous messieurs les diét. ?

ARIR-VOSSEUR, s. ARRIÈRE-VOUSSURE, espèce de voûte pratiquée derrière une porte, une fenêtre pour couronner l'embrasure.

ARISTOKRÂTT, s. ARISTOCRATE, partisan de l'aristocratie, c'est-à-dire, d'un gouvernement politique où le premier pouvoir est exercé par de nobles ou de notables. — *Diol areg le-zaristokrâtt, il estein kaché d'rein leu faheinn kan no no batein ; et v'la ki son ho maïss* : Diable soit des aristocrates, ils étaient cachés sous leurs fagots pendant que nous combattions pour conquérir les libertés publiques ; et les voilà

(*) On me pardonnera, peut-être, mes *points de réticence* ; en faveur de la distinction spéciale que j'en fais.

de nouveau au timon des affaires.
— Voy. *Gouvernement*.

ARITHÉTIK, s. ARITHÉTIQUE, science des nombres; art de calculer.

Arithématique, algèbre :

On débute dans l'*arithmétique* par l'addition, la soustraction : on multiplie le nombre par le multiplicateur ; on divise en cherchant combien de fois un nombre est contenu dans un autre, etc. L'*algèbre* est la partie des mathématiques qui, considérant les grandeurs d'une même nature, sous l'acception abstraite de leur inégalité, les exprime par de caractères communs à leurs valeurs particulières ; en développant leurs valeurs relatives de quantité les plus générales.—On dit subs. *mathématicien, algébriste* : ces subs. ont leurs adj.

ARIVAIE, s. ARRIVÉE, l'action d'arriver; le moment où l'on arrive.
— Arrivée des marchandises, etc.

Arrivée, venue :

Arrivée se dit de l'actualité, d'un temps rapproché; de ce qu'on attend. *Venue* se dit de ce qu'on espère; qui est problématique ou indéterminé.—L'*arrivée* de Napoléon à Liège, fut un bien beau jour; celle de Nicolas à Varsovie, un jour néfaste. Croire à la *venue* de l'antechrist est une sorte d'impicité.

ARIVÉ, v. ARRIVER, parvenir où l'on voulait aller.— *I m'ariv inn lett k'imm fai tressi d'gebie* : Il m'arrive une lettre qui me comble de joie;—qui me cause une vive satisfaction.— *Ki ta'riv eko*. Que cela t'arrive encore;—récidive si tu l'oses.— *Ariv ki plantt* : Qu'il en arrive ce qu'il pourra : accept. part.

Arriver, résulter, s'ensuire :

Je restreins ces v. à un sens local : *Arriver* se dit de ce qu'on a prévu. *Résulter* énumère brièvement les conséquences et leur résultat général. *S'ensuire* embrasse l'avenir et résume le passé.—Voilà ce qui en *arrive* et qu'il devait en *arriver*. Que *résulte*-t-il, qu'est-il résulté de ces débats? des semipreuves. Que *s'ensuirait*-il, de vos doctrines? La discorde dans les familles, les haines particulières; et peut-être la guerre civile. Que s'en est-il *ensuivi*? la discorde etc.—Voy. *Avni, Arnou, Vinow*.

ARIVEG, s. ARRIVAGE, arrivée des marchandises par les voitures d'eau.—Abord des bateaux dans une rivière. On le dit aussi des navires dans un port.

ARKAD, s. ARCADE, ouverture en arc : archit. Par anal. *arcade* de verdure.—Par extens. parties courbées en arc : anat.

Arcade, arc :

On dit *arc* de la courbure d'une voûte formée d'une ou de plusieurs portions de cercle : comme monument, il a un régime ou il est modifié : *arc de triomphe, arc triomphal*.—*Arcade* se dit en parlant d'un édifice, d'un bâtiment : les *arcades* du Palais-royal.

ARKANG, ARCHANGE.—Voy. *Ang*.

ARKEBÛSS, s. ARQUEBUSE, ancienne arme à feu, qu'on portait sur l'épaule. *Arquebuse rayée*, dont le canon est rayé en dedans. *Arquebuse à croc*, grosse et lourde arquebuse qu'on tirait en l'appuyant sur l'instrument appelé fourchette. *Arquebuse à rouet*, celle que portaient d'abord les arquebusiers à cheval.—Voy. *Ilárkebuzé, Harkebuzi, Armuri*.

ARLIKEIN, s. **ARLEQUIN**, personnage de la comédie italienne, que nous avons introduit sur notre théâtre; et dont l'habit était formé de pièces de diverses couleurs, coupées en losanges, etc. — Fig. *habit d'arlequin*, ce qui est composé de parties disparates. Compilation. — Girouette politique.

ARLIKEIN, s. **FRELUQUET**, homme léger, frivole. — Voy. *Ferlukét. Harlikein*.

ARMÀ, s. **ARMOIRE**, meuble de bois pour serrer diverses choses. — *Avuð bai armá d'chainn*: Avoir une belle armoire en chêne. — *Avu de pan et l'armá*: Avoir son pain cuit, quelque fortune: t. mili., avoir du pain sur la planche.

Armoire, buffet:

L'*armoire* est garnie de tablettes ou de plusieurs tiroirs: elle sert à serrer le pain, le beurre, les choses dont on se sert journellement. On enferme la vaisselle, le linge de table dans le *buffet*. — Le pauvre diable aura une *armoire* creusée dans la muraille, le riche un *buffet* dressé dans son office. — On dit une *armoire démantibulée*, un buffet rempli de *vaisselle plate*, etc.

ARMAIE s. **ARMÉE**, nombre plus ou moins considérable de troupe sous la conduite d'un général: l'armée comprend l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, etc. Anciennement on disait *ost* pour *armée*.

ARMANAK, s. **ALMANACH**, calendrier qui contient les jours, les mois de l'année, les lunaisons, les éclipses, etc.

Almanach, calendrier:

Le *calendrier* n'est, à proprement parler, que le tableau d'or-

dre des jours, des mois, des fêtes de l'année, etc. *Vieux calendrier*, celui dont on se servait avant la réforme du pape Grégoire XIII. *Calendrier perpétuel*, seul des calendriers calculé sur les différents jours où doit tomber la fête de Pâques. Les *almanachs* composent aujourd'hui une petite encyclopédie annuelle; *l'almanach* des Gourmands est un vrai trésor gastronomique; celui de notre province (*) n'a que l'avantage d'être *indispensable*. — Pendant que le *calendrier* républicain fesait rage, Bertrand se rebaptisa Betterave; Colas, Coloquinte; Lansbergh avait prédit tout ce qui arriva, qui devait s'ensuire; son almanach fit le tour du monde.

ARMÉ, v. **ARMER**, pour voir d'armes. — Armer une batterie, une place de guerre. — Lever des troupes. — Armer un vaisseau de guerre. — Donner occasion de prendre les armes: fig. — Animer, irriter, soulever. — Garnir une chose avec une autre qui la fortifie. — S'armer contre la fortune, etc. — *S'armé dispóie le pi diss kal tiess*: S'armer de la tête aux pieds, et mieux, *de pied en cap*. — Voy. *Beindlé. Evóti. Harkibuzé*.

ARMM, s. **ARME**, ce qui sert pour attaquer ou se défendre. — Prendre les armes. — Rendre les armes, s'avouer vaincu; remettre ses armes au vainqueur. — Place d'armes. — Salle d'armes. — Se dit fig. de la réussite, de l'insuccès. — Voy. *Harkibuzé*.

ARMUREIE, s. **ARMOIRIES**. Jusqu'au siècle de Louis XIV, la science du

(*) Almanach de la province de Liège, in-12; il paraît annuellement chez Jacques Desoer.

blason composait toute la littérature de presque tous les blasonnés: le grand roi, lui-même, en aurait revendu à l'immortel Jeu Scohier (*), chanoine de Berghes, etc.

Blason, armoiries, armes :

Blason, est le terme scientifique, il se dit de tout ce qui constitue l'écu armorial ; et de ce qui se rattache aux armoiries. On dit *armes* par distinction expresse et particulière; mais considéré scientifiquement, et par rapport à l'art héraldique, il faut dire *armoiries*. — Les *armes* contre les règles du *blason*, sont appelées fausses ou enquerre. Friant eut trois chevaux tués sous lui à la bataille d'Austerlitz, il fit mettre trois têtes de cheval dans ses *armes* (**).

Armoiries, écu, écusson, panonceau :

On dit *écu* d'une espèce de bouclier où sont peintes les *armoiries* d'une Excellence, etc. *Écusson* se dit d'un écu de second rang; *panonceau* des écussons qui brillent sur les panneaux des voitures des grands, etc. — Un noble enté sur dix-huit quartiers, fait refléter son *écu* comme on fait refléter mille colonnes dans un café; son *écusson*. ses portes, ses missives, ses cartes d'invitation, sont ornées de *panonceaux*.

(*) L'ouvrage du chanoine de Berghes fut imprimé à Bruxelles en MDCXXIX. Dans une fig. de Log. appelée les *contraires*, un ami de Scohier dit :

Non ne crain point; tu verras la mémoire
T'eslever sur un mont, mais sur un mont de gloire.

(**) Un beau jour le ci-devant marquis de., m'expliqua ainsi ses armoiries: Sable d'azur déchiqueté d'argent, à croix pontencée de sinople en corbeau; bandé, contrebandé: gueule de chat-huant; en en gueule, etc.

ARNEU. VOY. ANIEU.

AROGI (s'), s'ARROGER, s'attribuer mal à propos quelque chose.

S'arroger, s'approprier, s'attribuer :

S'attribuer, c'est empiéter sur des droits réels, se dire l'auteur d'un ouvrage quelconque; prétendre à de privilèges qui sont ou qui peuvent être contestés. *S'approprier*, c'est s'emparer arbitrairement, ou par ruse, d'une propriété: affirmer qu'on est l'auteur d'une production anonyme, pseudonyme; d'une belle, d'une grande pensée, etc. *S'arroger*, comprend s'attribuer, s'approprier avec hauteur, dureté et insolence. — Deux généraux ennemis s'attribuent réciproquement la gloire du plus grand massacre: Dieu en sera loué. Le vertueux Doucet nes'est point *approprié* une partie des biens de son pupille: qu'on lui défère le serment. Jeanneton s'est *arrogé* le droit d'insolence: mais elle est si jolie! elle a un si bon maître!

AROGÉ, v. BRUTALISER, traiter durement grossièrement.

Brutaliser, rudoyer :

Un domestique *rudoyé* par un maître, *brutalise* ses inférieurs s'il en a: c'est le chapitre des compensations. — Un mari hargneux *brutalise* sa femme; un cocher de fiacre *rudoié* ses haridelles. — Voy. *Restraboté*.

AROKÉ, t. pass. ENGORGÉ. — *Li korott ess tarokaie*: Le ruisseau est engorgé.

AROKÉ, v. ENGORGER, obstruer un canal, un tuyau. Se dit du sang qui engorge les vaisseaux. — *S'aroké*; s'engorger.

AROMATIK, s. wall. franç. AROMA-

TIQUE, qui est de la nature des aromates. — Voy. *Seinteur*.

AROMATIZÉ, v. AROMATISER, mêler quelque substance aromatique à un aliment, à un remède, etc.

AROTI, t. pass. ROUTINÉ.

AROTINÉ, v. ROUTINER, habituer, accoutumer. — Voy. *Afaiti*.

AROND, s. HIRONDELLE, oiseau de passage, qui fait son nid sous les combles, etc. — *No-zalan avu l'bon tain, le-zarond son rivnow*: Nous allons rentrer dans la belle saison, les hirondelles reparaissent. — Les petits de l'hirondelle s'appellent *arondelats*: pen. us. On dit *hirondelle de mer* de certains oiseaux qui ont quelque ressemblance avec l'hirondelle. De notre *arond*, les Français ont fait *arondelle*; et nous leur avons emprunté leur pierre d'hirondelle, qui guérit ou ne guérit point les maladies des yeux.

ARONDI, v. ARRONDIR, rendre rond; donner une forme ronde: circulaire, sphérique ou cylindrique. — La forme *circulaire* a la figure d'un cercle. On dit *sphérique* de ce qui est rond comme un globe, une sphère; — et *cylindrique* de ce qui a la forme d'un cylindre; c'est-à-dire de figure longue, ronde et d'égale grosseur partout.

ARONDIHMAIN, s. ARRONDISSEMENT, action d'arrondir; état de ce qui est arrondi. — Partie du territoire soumise à quelque autorité. — Arrondissement communal, etc.

AROTT, s. TRACE. — *O veu ko s'iarott*: On distingue encore la trace qu'il a laissée; — ses pas.

Trace, vestige, foulée, voie, foulure, surpluée, surneigée, traînée; — *beau-revoir*:

Trace se dit de l'empreinte du

pied qu'un homme ou un animal a laissée; *vestige* de la légère trace de l'un ou de l'autre; *foulée* des faibles traces que la bête laisse en foulant l'herbe ou les feuilles; si la marque se distingue nettement, il faut dire *voie*; et si l'on parle du cerf, *foulure*: *Surpluées* se dit des *voies* laissées par les bêtes après la pluie; *surneigées* des traces sur la neige; *traînées* des traces qu'on fait avec des morceaux de charogne pour allécher le loup; — *beau-revoir* se dit d'un limier sur la voie.

AROZÉ. AROSER. — Voy. *Mouy*.

ARPEIN, s. ARPEIN, certaine étendue de terre, contenant d'ordinaire 100 perches carrées de superficie; ou 51 ares. — Il varie localement à la campagne. — Voy. *Bouni. Veg.*

ARPEINTÉ, v. ARPEINTER, mesurer des terres par arpeints, ou par parties d'arpeints. Par extens. se dit des autres mesures: incorrect. *Parcourir avec vitesse et à grands pas*: fam. Arpeintez si vous le trouvez bon; mais ne l'écrivez point. — Réarpeinter c'est arpeinter, une seconde fois. On se sert d'un graphomètre pour mesurer les angles.

ARPEINTEG, s. ARPEINTAGE, action d'arpeinter. — Science de mesurer les terres.

ARPEINTEU, s. ARPEINTEUR, celui dont le *métier* ou l'office est de mesurer et d'arpeinter les terres. L'arpeintage un *métier* !... Que nommerez-vous science; MM. les dict. ?

ARSEIN, s. ARSIN, *bois sur pied où le feu a pris par accident*. Bois qu'on brûle dans une forêt qu'on veut labourer. Gazons écobués qu'on brûle, et qu'on épand ensuite sur

le sol, pour l'ensemencer après l'avoir labouré. — Voy. *ardé*.

ARSENAL, s. ARSENAL, lieu où l'on garde les munitions de guerre. — Fig.: *Ce livre est un arsenal qui fournit des armes à tous les partis*. Mais ce livre est une seconde et monstrueuse encyclopédie. Non, c'est un livre machiavélique; il contient des maximes et des actions, étrangères à la politique, où y il entre de la mauvaise foi et de la perfidie. Quel êtrelis que cet arsenal! Machiavel fut un grand homme; et ce qui vaut mieux un honnête homme.

ARSENIK, s. ARSÉNIC, métal qui se volatilise au feu; et dont l'odeur est semblable à celle de l'ail. — *Arséniate*, sel composé d'acide arsénique et d'une base. *Arsénite*, nom générique des sels composés d'oxyde et d'une base. *Arsénique*, acide formé d'arsenic et d'oxygène. Fourcroy a dit *arsénieux* d'un arsenic combiné avec une faible portion d'oxygène. *Arsénifère*, combinaison de l'arsenic avec l'hydrogène. (*). *Arsénorinique*, acide formé par la combinaison des acides arsénique et vinique. *Réalgar*, sulfure rouge d'arsenic: chim.

ARTÈRE. — ARTÈRE. — Voy. *Fônn*.

ARTEZIEN. ARTÉSIEEN. — Voy. *Puss*.

ARTICHO, ARTICHAUT, plante potagère, de la famille des composés, dont la tête a la forme d'un gros chardon. — *Chardonnette* ou *cardonnette*, artichaut sauvage. — Cette chaste fille relève son capu-

elon pour rougir; vous avez dit *cul d'artichaut*: c'est nécessaire, qu'il fallait dire.

ARTIFISS, s. ARTIFICE, art, industrie: *ne vivre que par artifice, ne vivre qu'à force de soin et de régime*: Je dirai toujours: *n'avoir qu'une existence factice*. — Réussir, se soutenir par artifice; à force d'industrie et de moyens. — *Feu d'artifice*, feu préparé par un artificier, en commémoration d'un événement remarquable; — en signe de réjouissance. — Les adj. *artificiel, artificieux*, ont deux acceptions distinctes: le premier s'oppose à *naturel*, le second à *sincère, candide*. — Voy. *Maliss*.

ARTIFISSI, s. ARTIFICIER, celui qui fait des feux d'artifices, etc.

ARTIK, s. ARTICLE, celle des parties du discours, ou d'un discours, qui précède le nom subs. Pour les savants grammairiens, et ceux qui ne sont rien moins que savants: *cas* (*). Dans la langue française les désinences ne modifient point les noms. — *L'article* donne de la grâce au discours; nomme le genre et le nombre sans assomance. Mais devons-nous continuer à dire *article*? Il me semble que *adjectif prépositif* ou *déterminatif* vaut mieux: ma conversion a été tardive à cet égard; mieux vaut tard que jamais: je souhaite d'être imité.

ARTIK, s. ARTICLE, divers sujets sur lesquels *roule* un mémoire, une dissertation, une lettre, etc. — Les différentes parties des membres des insectes, qui peuvent se mouvoir les unes sur les autres:

(*) *Hydrogène*, générateur de l'eau; substance aériforme. — Le gaz hydrogène carboné sert aujourd'hui à l'éclairage. Pour faire une ascension, on remplit l'aréostat de gaz hydrogène.

(*) *Je ne saurais comprendre vos cas*: Buffon à un grammairien.

les antennes, les pattes, l'abdomen, etc. — *Ess a l'artik d'el moir* : Être à l'article de la mort.

ARTILREIE, s. ARTILLERIE, la partie du matériel de guerre qui comprend les canons, les coulevrines, les mortiers, les bombes, etc. — *Artillerie électrique*, pétitement des étincelles au sortir de la machine électrique. — Fig, Une coquette déploie toute son artillerie de séduction. — Voy. *Pcteg*.

ARTISS, s. ARTISTE, celui qui travaille de l'esprit et de la main.

Artiste, artisan, ouvrier :

L'*artiste* exerce un art libéral, il voit, il entend avec les yeux et les oreilles de l'intelligence : sa main est l'ouvrière de son génie. L'*artisan* (*) exerce un art mécanique, un métier qui demande un esprit positif, une tête froide et bien organisée. L'*ouvrier* exerce un état manuel; son esprit est dans sa main.— On dit un *artiste* distingué, un habile *artisan*, un bon *ouvrier*. — *Artiste vétérinaire* est consacré par l'usage; voilà qu'*artiste*, signifie *médecin*. *Artisans d'impostures* : ils sont les *artisans* des grandes calamités. Pièce de théâtre d'un bon *ouvrier* : si la pièce est mauvaise, dites d'un *ouvrier* — Voy. *Feinmain, Ovri*.

ARYAV, adj. SALISSANT, souillant.

ARYÉ, v. FANER, altérer l'éclat d'une couleur, etc.

Ternir, faner, flétrir, salir, souiller, tacher :

Ternir, c'est rendre moins frais, obscurcir légèrement l'éclat à la superficie. *Faner*, c'est ajouter un ton plus terne à ce qui était terni.

(*) La Fontaine, dans son laisser-aller, le correct Boileau, ont confondu *artisan* avec *artiste*; Boileau est inexcusable.

Flétrir, c'est faner entièrement. *Salir*, c'est couvrir de poussière, de tout ce qui est malpropre. *Souiller*, c'est couvrir d'ordures, de boue, etc. *Tacher*, c'est faire une tache de graisse, d'huile, d'encre, etc.— Comme le souffle *ternit* la glace, de même les petites passions *ternissent* les plus brillantes qualités. Un bouquet de lys et de roses n'embellit pas le sein d'une beauté *fanée*. Les déclamations d'une vieille décrépite ne *faneront* ni la jeunesse ni les grâces. Le chagrin a *flétri* les charmes de cette vierge : un misérable calomniateur avait *flétri* sa réputation. Fuyez cet impudent, ses propos obscènes *salissent* la pensée. Maudissez ce tyran, il a *souillé* ses mains du noble sang polonais. Ecrivains à gage, cherchez à blanchir; la *tache* indélébile.

ARZEIE, s. ARGILE, terre jaunâtre, grasse, molle et ductile, qui se délaie dans l'eau, et se durcit au feu; l'alumine en est la base. Il me semble qu'on dit *terre glaise* par opposition à *terre silicieuse*; c'est-à-dire, à celle qui est de la nature du silex. L'argile ou terre glaise, que nous recevons des îles de l'Archipel, est très-précieuse, nous la nommons terre sigillée.— On dit adj. *argileux, glaiseux*.— Voy. *Agatt. Alon*.

ASFAL, s. ASPHALTE, espèce de bitume solide, compacte, d'un beau noir, très-luisant; il se trouve à la surface de quelques lacs; et particulièrement sur le lac *asphaltite*, dans l'ancienne Judée.

ASFIGI, v. ASPHYXIER, déterminer, causer l'asphyxie.— *S'asfigi, s'asphyxier*.— *Il et d'heidou d'vain n'chyott, et il a stu asfigi*: Il est

descendu dans une fosse d'aisance, et il a été asphyxié. — *K'il dial enairiaie leu sakri kovet d'plateinn; el si fet le ganb a patâr; et risket d'sasfigt*: Que le diable emporte leurs rechauds en tôle; elles se font venir des maquereaux aux jambes; et s'exposent à l'asphyxie; — à s'asphyxier.

ASKOHEIE, s. ENJAMBÉE, l'espace qu'on enjambe, le pas qu'on fait pour enjamber. — *Roté to dreu, ro n'aré pu ki n'askoheie*: Marchez, allez, droit devant vous; vous n'avez plus qu'une enjambée, quelques pas à faire, pour arriver. — *Roté a grand et zaskoheie*: Marcher en faisant de grandes enjambées; — marcher à grands pas; — allonger le pas.

ASKOHÏ, v. ENJAMBER, étendre la jambe, plus qu'à l'ordinaire, pour passer par-dessus quelque chose. Au-delà de quelque chose. — Faire de grands pas en marchant. — *El s'a trossi diss kal botroût, pos zaskohï l'korott*: Elle s'est troussé jusqu'au nombril, pour enjamber le ruisseau; mieux, elle a relevé son jupon jusqu'au nombril, etc.

ASPAGNI, v. EMPANNER(*), mesurer, juger en faisant un empan. — *El et si graie di koir, kon l'aspagnreu*: Elle a la taille si élancée; — elle est tellement svelte; qu'on la tiendrait dans ses mains. — *Aspagnil*: Empandez-la; au lieu de mesurez-la; jugez-en par un ou plusieurs empan. — Voy. ci-dessous.

ASPAGN, s. EMPAN, mesure de longueur qui compte de l'inter-

valle existant entre l'extrémité du pouce et celle du petit doigt, en aplatissant et étendant la main autant que possible. — *Arou ti p'titt main, tinn sâreu fê ki de p'titt et-zaspagnn*: Avec la petite main, la menotte, tu ne peux faire que des petits empan.

ASPATÉ, v. APLATIR, rendre plat. — *La terre est aplatié vers ses pôles*, son axe est plus petit que le diamètre de l'équateur. — *Aplati komn inn fik*: Rendu plat comme une figue. — Voy. *Leignn. Raspaté*.

ASPEHEG, ÉPAISSISSEMENT, action d'épaissir. — Voy. *Raspeheg*.

ASPEREIE, ÉPAISSIE.

ASPEHÏ, v. ÉPAISSIR, rendre épais, plus épais. — *S'aspehi*, s'épaissir. — Voy. *Raspehi. Sipet. Sipeheur*.

ASPEK, ASPECT. — Voy. *Veuw*.

ASPÈR, s. ASPERGE, plante potagère, dont on mange une partie de la tige. — *Corrude*, asperge sauvage. — *Taminier* genre de plante grimpante de la famille des asperges, dont l'espèce commune est appelée vulgairement *Notre-Dame*. Le taminier a sa racine très-grasse: les médecins vétérinaires l'emploient avec succès comme résolutive à l'extérieur; et comme purgative à l'intérieur.

ASPERGÈS, s. ASPERSOIR, goupillon à jeter de l'eau bénite. Le peuple dit *aspergès*. — Tous les dict., tout le monde, dit un *aspersoir*; excepté l'Académie, qui s'obstine à dire une *aspersoir*.

ASPERGÏ, v. ASPERGER, jeter de l'eau bénite, sur les fidèles, avec l'aspersoir, le goupillon, un rameau. — Par extens. et plais., jeter quelque liquide sur une personne. — *Il a stu aspergê d'pôie le pi diss kal tiess*: Il a été aspergé de la tête

(*) *Empanner* ne se trouve dans aucun dict.; c'est un mot nouveau que je propose; et je le crois nécessaire. Ne vaut-il pas mieux de faire de v. avec de subs. que de gréciser de subs. d'après de verbes.

aux pieds, — entièrement couvert d'eau.

ASPIK, s. ASPIC, serpent dont la morsure est très-dangereuse. — Nom vulgaire de la grande lavande. — Plat composé de viande ou de poisson froid et de gelée. — Pièce de canon de 12 liv. de balles. — *Lév d'aspik* : Langue d'aspic se dit d'une personne médisante, mordicante. — Voy. *Kolow*.

ASPIRÁL, s. SPIRAL, ressort adopté au balancier, et qui en règle les oscillations ou vibrations. La force du spiral, son élasticité, la pesanteur du balancier, le chaud, le froid, l'humidité; accélèrent ou ralentissent d'une manière relative le mouvement d'une pendule, etc. Touchez à droite pour accélérer et à gauche pour ralentir.

ASPIRAN, s. ASPIRANT, celui qui aspire à une chose, qui veut y parvenir, qui fait des démarches pour y arriver. — Adj. qui aspire, qui a la vertu d'aspirer: *pompe aspirante*, s'oppose à *pompe foulante*. La première élève l'eau; la seconde la refoule.

ASPIRÁSSION, s. ASPIRATION, action d'attirer l'air dans ses poumons; s'oppose à *expiration*. — Action par laquelle une pompe élève l'eau. — Manière de prononcer la voyelle qui suit *h* dit *aspiré*. — Certains mouvements de l'âme vers Dieu. — Prolongation du chant de la note inférieure; à la supérieure. — Note sur le clavecin. — Voy. *H*.

ASPIRÉ, v. ASPIRER, attirer l'air extérieur dans ses poumons: s'oppose à *expirer*. — Appuyez sur la voyelle qui suit *h* dit *aspiré*. — Pré-tendre à quelque chose; le désirer vivement. — Voy. *H. Hansé. Sohaiti*.

ASPOY, v. APPUYER, soutenir par

un appui; — placer une chose contre une autre pour soutenir la première. — *Appuyer des deux*; appliquer les deux éperons à un cheval. Dites *piquer des deux*. — *S'aspoiy*: S'appuyer.

Appuyer, accoter:

Appuyer, ne détermine point la position de l'appui; *accoter* signifie appuyer de côté.

Appuyer, pauser:

La voix est ascendante quand on *appuie*, et latérale quand on *pause*. — On *appuie* plutôt sur la note; on *pause* plutôt sur la syllabe: mus. — L'orateur qui s'écoute, *appuie* sur ses mots; et fait une *pause* pour juger de l'effet qu'il produit. — Quand les dict. vous disent *s'appuyers* sur le coude, lisez *s'accouder*. Quand ils vous disent *pauser*, est vieux, lisez qu'il est rajeuni.

ASPOYA, s. APPUI, soutient, support; ce qui sert à soutenir. — L'appui d'une fenêtre, d'une balustrade, etc. — Les *points d'appui d'un levier*, mieux *appui*; le point du levier qui est fixé ou censé l'être, et autour duquel s'opère sa rotation. — *Qu'on me donne un levier de proportion, un point d'appui, et je souleverai le monde*. Dieu quelle belle pensée... *Donnez-moi une ombrelle de proportion, et j'obscurcirai le Soleil*. Dieu quelle belle pensée... — Voy. *Raspoya*.

ASSÁ, ASSÒ, s. ASSAUT, attaque pour emporter de vive force une place de guerre, etc. — Fig. action d'attaquer, d'assaillir avec violence. — Exercice qui s'exécute avec des fleurets. — Faire *assaut de calembours*; n'est pas faire *assaut d'esprit*. — Vi. franç. *assalx*. — Voy. ci-dessous.

ASSÂDÉ, v. ADMONETER : peu us. Nous avons dit *assâdé* dans le sens d'*admonester*, de faire un admonestement ; ces mots sont vicillis. — Monter à l'assaut.

ASSÂDÉ, v. SEMONER, faire une semonce, une réprimande. — Chanter pouilles, dire des injures, etc. — Donnez un chatou : pop. — Par extens., prendre aux cheveux, à la gorge, etc.

ASSÂIE, adv. À L'ESSAI, à l'épreuve : barbarisme. — *Mett a sâie* : Donner à l'essai. — Voy. *Esprôuv*.

ASSAINI, **ASSAINIR**. — Voy. *Haitistè*.

ASSÂKNÉ, v. ASSAISONNER, accommoder, joindre à un mets tous les ingrédients nécessaires. — La faim assaisonne tout. — Il est un art d'assaisonner la louange ; — les plaisirs ; les traits piquants, spirituels.

Assaisonner, épicer :

Épice ne se dit que des aromates, *épicer* que de l'assaisonnement avec des aromates, des épices chaudes ou piquantes ; *assaisonner* comprend en outre la cuisson, etc. — Autrefois les juges se faisaient payer les *épices* qu'on trouvait trop *épiciées* (*).

ASSÂKNEG, s. ASSAISONNEMENT, tout ce qui sert pour assaisonner. — Ce qui rend une chose plus agréable. — *Condiment* : Le poivre, la muscade, l'ail, sont des condiments ; il n'est guère usité qu'en t. d'hygiène.

ASSAZEIN, **ASSASSIN**. — Voy. *Moudreu*.

ASSAZINÉ, **ASSASSINER**. — Voy. *Moudri*. *Moulti*.

(*) *Épices*, ce qui était dû aux juges pour le jugement d'un procès par écrit.

ASSECHI, v. ASSECHER, se dit d'un rocher que la mer laisse à découvert. — Sécher. — Voy. *Rissouvé*.

ASSÉ, adv. ASSEZ, autant qu'il faut, qu'il en faut. — *Assé gézè* : Assez parler, assez comme cela. — *Einn n'ass assé?* Est-ce que tu t'avoues vaincu.

Assez, suffisamment, passablement :

Assez signifie juste ce qu'il faut d'une chose ; y ajouter serait surabondant. *Suffisamment* signifie le nécessaire ; aller au-delà serait trop exiger. *Passablement* partage le pis et le mieux. — De par les dict. : *assez peu* de bien, *assez peu* d'esprit, *assez peu* de raison, etc. Il me semble que *assez point* serait plus pittoresque, plus croustillant.

ASSEINDLAIE, s. ASSEMBLÉE, réunion plus ou moins considérable de personnes dans un lieu : *brillante assemblée* ; se dit en parlant de la réunion des sommités sociales, quand le luxe étale ses richesses, ses profusions ; quand les croix, les crachats, les rubans brillent sur d'illustres poitrines, etc. En parlant du peuple le mot *assemblée* se traduit par *tas*, *horde*, etc. Il est bien compris que ces termes sont pris dans le sens extrême : est-il vrai que les extrêmes se touchent ? — *Assemblée d'actionnaires, des créanciers*. — *Assemblée des fidèles* : L'Église. — *Convention nationale*, en France, au mois de septembre 1792 ; elle cessa ses pouvoirs en octobre 1795. Jamais assemblée politique ne réunira autant d'éloquents orateurs, un même nombre de patriotes dévoués. Des démagogues cruels et fougueux envahirent la tribune,

subjuguèrent l'opinion ; et cette mémorable assemblée devint leur complice par faiblesse.—Les membres de la Convention s'appelaient *conventionnels*. — *Etats-généraux* ou abs. *Etats*, assemblée, en France des trois ordres du royaume : le clergé, la noblesse et le tiers-état. — *Diète*, assemblée dans certains États où l'on traite des affaires publiques. Par extension, *assemblées* que tiennent certains religieux de différents ordres. — *Définatoire*, assemblée claustrale des *définiteurs*, c'est-à-dire, de ceux qui sont préposés pour assister le général ou le provincial, dans l'administration des affaires de l'ordre. *Comices*, assemblée, que tenait au *comitium*, le peuple romain pour traiter des affaires de la République, et pour élire des magistrats : *comitium*, se disait à Rome, de la partie du *forum* ou place publique, dans laquelle on tenait les assemblées. *Pospolite*, assemblée de la noblesse polonaise réunie en corps d'armée. *Panhellénion*, assemblée générale des députés du peuple en Grèce. *Fenta*, assemblée secrète de conjurés, de conspirateurs, etc. *Conciliabule*, réunion secrète de conspirateurs réels ou prétendus. *Poll*, assemblée, souvent tumultueuse, en Angleterre, pour choisir un mendataire. *Meeting* assemblée, chez les Anglais, qui s'occupe d'intérêts politiques. *Hustings*, assemblée d'électeurs sur une place publique, etc. : ne se dit qu'en Angleterre. *Club*, société de personnes qui s'assemblent pour s'occuper des affaires publiques. *Comité*, réunion de citoyens composant le pouvoir exécutif, ou la municipa-

lité, pendant la révolution française.

Assemblée, cercle, thé, coterie, pétaudière :

Cercle se dit d'une assemblée de premier rang. *Assemblée* ne se dit plus guère qu'en province ; et signifie réunion de commerçants, de bourgeois aisés. *Thé* se dit d'une réunion du soir, et comprend le choix des personnes. *Coterie*, en bonne part, s'est dit d'une société de personnes qui étaient sensées vivre amicalement ensemble. *Pétaudière* se dit d'une assemblée où chacun veut avoir raison. — Dans les *cercles* on fait de la politique, on parle à demi voix, trop purement ; et l'on bâille avec élégance. Dans les *assemblées* on est étagé par convenance d'argent, les *utilités* font tapisserie ; les gens comme il faut ne *tiennent* plus que des *thés*. Dans les *coteries* on s'attaque aux cabales, en cabalant ; on médit par charité ; et l'on fait des éloges de convenances : Dans une *pétaudière* chacun veut imposer son opinion : la définition résume bien des assemblées, etc.

ASSEINBLÉ, v. ASSEMBLER, mettre ensemble. — Joindre, emboiter, enchasser, plusieurs pièces de bois ; pour faire un tout : men. charp. — Assembler les pièces d'une machine : méc. — Réunir les feuilles d'un volume selon l'ordre de leurs signatures : impr. — Assembler un cheval, rapprocher ses deux trains.

Assemblée, joindre, unir :

Le mécanicien *assemble* les pièces dans l'ordre convenable ; les *joint* pour s'assurer de leurs

effets; et les *unit* pour terminer l'œuvre.

Assemblée, rassembler :

On *assemble* une division cantonnée, on *rassemble* les cantonnements pour les réunir en corps d'armée.—Qui se *ressemble*, *s'assemble*: un mouchard s'est faulilé parmi une bande de voleurs, ils *s'assemblent* pour faire leurs dispositions; et la police *rassemble* ses mouches pour les surprendre la main dans le sac. — Voy. *Rassembleinlé, Rissonné. Ravizé.*

ASSEINBLUMAIN, s. ASSEMBLAGE, union de plusieurs choses; et parfois réunion de plusieurs personnes: peu correct dans ce dernier sens. — Manière de joindre ensemble plusieurs pièces de bois: charp. men.—Fig., *c'est un assemblage des qualités les plus opposées.* — *Assemblement* ne se dit plus: il n'était que notre wal. franç.

ASSEINBLUMAIN, s. CONTIGNATION, assemblage de bois pour soutenir un plancher.—*Enchevêtrement*, assemblage de solives pour environner le foyer d'une cheminée, et porter les barres de fer; ou pour donner passage à un tuyau de cheminée.—*Contexture*, tissure, enchaînement de plusieurs parties qui forment un corps: la contexture des os, des muscles, etc.—*Aboîment*, assemblage de menuiserie, dont la plus grande partie est carrée et le reste en onglet.—Voy. *Teheg.*

ASCENSION, s. ASCENSION, élévation miraculeuse de N. S. J.-C. lorsqu'il monta au ciel.—Jour où les chrétiens célèbrent la fête de ce nom.—Voy. *Enairi.*

ASSENÉ, v. ASSENER, porter un

coup violent.—Fraper juste où l'on vise: ce v. est suranné dans ce sens, et l'on dit *riser*.—*Assené sol makett*: Attraper à la tête; frapper droit à la tête;—à la boule, sur la boule: pop.—*Asséné dreu*: visez juste, et touchez droit.

ASSENÉ, v. ENTRER, t. de jeu de earte, chez les wal.—*Si v' mas-séné i son vol*: Si vous entrez dans mon jeu, ils seront capot; ils ne feront aucune main, aucune levée.

ASSENÉ, v. SALTER, donner à une personne une marque de civilité. Notre *asséné* ne se dit que du salut de la main, du geste.—*Asséné, diewätt*: Saluer de la main;—par un mouvement de la tête: convenons que cette marque d'amitié, ou de déférence, pourrait être plus polie.

ASSENÉ, v. LANCER.—*Asséné n'bonn*: Lancer une épigramme, un trait mordant: accept. part.

ASSENÉE.—Voy. ASSENÉ dans ses diverses accept.

ASSENEG, s. SIGNE;—mouvement de tête, soit affirmatif, soit négatif.

ASSERTINÉ, v. ASSURER, affirmer une chose.—*Tol kreuré siv volé, mai ômn l'a assertiné*: Vous en croirez tout ce qu'il vous plaira, mais on me l'a assuré;—donné comme vrai, certain.

Assurer, affirmer, certifier, confirmer :

On *assure* en prenant un ton d'assurance, un maintien assuré; et en élevant la voix. On *affirme* en appuyant sur ce qu'on dit, en soutenant une vérité, un mensonge. On *certifie* en s'exprimant avec conviction, par témoignage. On *confirme*, par une nouvelle preuve; en répétant ce qu'on a assuré, etc.—Les Français ont

dit *accertainer* dans les acceptions ci-dessus : mais il est bien entendu que notre *assertiné* (*) est le premier en date.

ASSI, s. ESSIEU, pièce de bois ou de fer, qui passe dans le moyeu d'une roue.

ASSID, ACIDE. — VOY. SEUR, SURESS. — VOY. le dict. des Sciences, etc.

ASSIDUWMAIN, adv. ASSIDUMENT, d'une manière assidue. — Avec assiduité.

Assidument, régulièrement, exactement, ponctuellement :

Assidument comprend une scrupuleuse application dans l'emploi de ses devoirs : le négligent n'est point assidu. *Régulièrement* suppose une constante uniformité : le distrait manquera de régularité. *Exactement* signifie une soigneuse et continuelle attention : l'étourdi manquera d'exactitude. *Ponctuellement* renchérit sur les adv. précédents. — Cet employé manque de talent : il est au moins *assidu* à sa besogne. A qui ressemble ce bourgeois si *régulier*? A l'aiguille de sa pendule. On se contente de la promesse de ce négociant : il sera *exact* à la remplir. Mais il manque un convive : il arrivera à minute fixe : il est si *ponctuel*! — *L'assiduité* peut devenir gênante, la *régularité* monotone, l'*exactitude* trop sévère, la *ponctualité* vétilleuse.

ASSIETT, s. ASSIETTE, sorte de vaisselle plate. On dit *assiettes volantes* de certaines assiettes creuses où l'on met des entrées, de ragoûts, etc. — *Prôp assiett* : Assiette blanche. — *Hopai d'assiett* : Pile d'as-

siettes. — *Pikeu d'assiett* : Piqueur d'assiettes ou pique-assiettes; parasite. — Je ne conseille point de dire *assiette* dans le sens de *situation* ; je dirai toujours *assiette* de potage et non *assiettée* de potage. — VOY. *Koûtai*.

ASSINIA, s. ASSIGNAT, papier monnaie en France, au commencement de la révolution. — *Kan le-zassinia toumein, inn chânpeinn valéf sein patâr* : A la dépréciation des assignats, une grive valait un assignat de cent sous ; c'est-à-dire un *corset* (*).

ASSINIÉ, v. ASSIGNER, sommer par exploit de comparaître devant le juge. — Affecter un fonds ou une certaine nature de deniers au paiement d'une dette, etc. — Déterminer, faire connaître. — Fixer, donner, attribuer. — VOY. *Dîr. Pless*.

ASSIOW, t. pass. ASSIS, posé sur son derrière. — Dans les assemblées délibérantes on vote souvent par *assis et levé*. — *Restez assis*, et mieux *ne vous dérangez pas*. — *Assiou*, taxé. — *Li gribouie ess-tassiou à reintú cent*. Le pain bis-blanc est taxé à vingt-huit cent., accept. part.

ASSIOW, ASSISE, t. pass. fém. — *Assis sur son derrière est un liégcoisisme* ; on ne s'assied guère sur son devant ; et l'on est debout ou assis.

ASSIR, s. ACIER, fer combiné avec le charbon ; et que l'art durcifie. — *Tremper de l'acier*, le faire rougir au feu, et le plonger dans l'eau froide, pour le rendre plus dur. — Poët. *homicide acier*. — *Fé d'lasir avou de fiér* : Acérer, faire une

(*) Je pourrais écrire *accertiner*, comme j'écris *assertiné*, et je n'en serais pas moins compris.

(*) On disait *corset* d'un assignat de 100 sous.

acération, convertir le fer en acier. Se dit aussi du fer converti en acier. — *Ouheinn po fé l'assir*: Acérie, usine où l'on fabrique l'acier.

ASSIR, v. ASSEOIR, mettre sur un siège, etc.

Asseoir, poser:

Il faut dire *asseoir* quand on met quelque chose dans une posture ou une situation, qui a plus ou moins de rapport avec une personne assise. Il faut dire *poser* quand on place une ou plusieurs choses sur une autre. — *Asseyez ce mannequin dans un coin*; et *posez* ces vases sur le buffet, la cheminée.

ASSIR (s') S'ASSEOIR. — *Gi m'assi*: Je m'assieds, et non je m'asseois. — *Gi m'assireu si g'eatcu n'cheir*: Je m'assiérais si j'avais une chaise, un siège. — *I fâreu ki no no-zassiaheîn*: Il faudrait que nous nous assissions.

S'asseoir, se mettre, se placer:

On *s'assied* pour se mettre à table; et non pour *s'y placer*.

ASSIRGÎ, v. ASSIÉGER, faire le siège d'une ville, etc. — Se dit d'une foule qui s'empresse d'arriver dans un lieu.

Assiéger, obséder, importuner:

Sentinelle vigilante, celui qui *obsède* sait écarter les *assiégeants*; il veut avoir seul l'oreille du maître: son ombre même l'*importune*. — Jadis les *importuns* pleuvaient, les ministres étaient *assiégés* chez eux; et *obsédaient* le monarque. — Voy. *Heyâv*.

ASSISS, s. VERGER, lieu planté d'arbres à fruits. — POMMERAIE, lieu planté de pommiers, *assiss* ne se dit point à Liège.

ASSISS, s. ASSISE, rang de briques

ou de pierres pour construire une muraille. — *Bâtir par assises réglées*, bâtir avec des pierres uniformes; et dont le milieu répond aux joints montants de l'assise inférieure.

ASSISS, s. ASSISES, session d'une cour criminelle: cours d'assises.

ASSISTEINSS, s. ASSISTANCE, secours. — *Dinê n'pititt assisteïnss*: Donner quelque assistance, un léger secours. — Voy. *âmôn. Sêkouri*.

ASSISTÊ, v. ASSISTER, secourir, aider. — Donner aide, porter secours. — *S'assisté*, S'assister, s'aider mutuellement. — *K'il Bon Diu v'zassiss*: Que le Bon Dieu, vous assiste; — que le Ciel vous soit en aide. Wallons ne dites jamais *je n'ai rien à donner*: Cette manière d'éconduire l'infortuné, est une insulte au malheur. — *Assistê à l'êâr del moir*: Assister un malade à son dernier moment; au moment suprême.

Assister, soulager, secourir:

On *assiste* de son crédit, de son influence; et quelquefois de sa bourse. On *soulage* en portant remède, on *soulage* la douleur et quelquefois les infortunés. On porte *secours* dans le danger, dans un besoin pressant. — Voy. *Aidî*.

ASSOMÊ, v. ASSOMMER, tuer avec quelque chose de pesant, avec un instrument contondant. — *Assomé ô bouf*: Abatte un bœuf: jamais *assommer*.

ASSOMEU, s. ASSOMMEUR, celui qui assomme. — *Assommoir*, grand bâton garni d'une pierre, ou d'une balle de plomb enveloppée de ficelle; on s'en sert ordinairement pour assommer les rats. — Sorte de piège pour prendre les bêtes puantes. — Voy. *Flairant!. Stzew*.

ASSONERI, v. ASSOMERIR, rendre sombre. — Devenir sombre. — Voy. *Neur.*

ASSONPSION, s. ASSOMPTION, enlèvement miraculeuse de la Sainte-Vierge au ciel, par des anges. — Fête de ce nom : tableau, estampe qui la représente. — *Seconde proposition d'un syllogisme* : dites *mineure*. — Voy. *Argumain*.

ASSORTIMAIN, s. ASSORTIMENT, convenance des choses qui ont quelque rapport les unes avec les autres. — Assemblage complet de choses qui vont ordinairement ensemble; des rouages qui s'engrènent. — *Le marchand on todi de bai-zassortimain sol papi ; et n'on ki de boket et leu botik* : Les marchands annoncent avec pompe, de beaux assortiments; et n'ont que des coupons dans leurs boutiques. — On dit livres d'*assortiment* par opposition à livres de fonds. — Avoir un bel assortiment de draps, etc. — Voy. *Apâlié. Poliss.*

ASSÔSI, s. ASSOCIÉ, collègue dans une dignité, etc. — Dites dans un sens général : *plusieurs associés*; mais par désignation spéciale, dites, *monsieur P. et compagnie*.

Associé, complice :

Ne dites point *associé* dans le sens absolu de *complice* : on *s'associe* au vice en profitant des écarts de l'homme vicieux ; on se rend *complice* d'un criminel en lui prêtant un appui même indirect.

ASSOSI, v. ASSOCIER, prendre quelqu'un pour collègue dans une entreprise, un emploi, etc. — *S'associer*. — Les mots s'associent bien ou mal ensemble.

S'associer, partager :

L'homme reconnaissant *s'associe* aux dangers de son bienfaiteur :

il veut *partager* sa destinée. — Une donzelle s'en *associe* une autre pour plumer un dindon, et s'en *partager* ses plumes.

Associer, agréger, s'associer :

Une même personne peut *associer* les qualités les plus opposées, les idées les plus saines et les plus incohérentes. On *s'associe* à une bonne, une mauvaise action en y prenant part. On *agrège* par une agrégation, en admettant dans une compagnie, dans un corps. — L'*associé* reçoit sa part des bénéfices; l'*agrégé*, ne jouit que des honneurs attachés à son *agrégation*.

ASSOSSIEG, s. PROPAGANDE, association de libéraux pour propager leurs principes, leurs doctrines.

ASSOUPI, v. ASSOUIPIR, presque endormir : se dit le plus souvent au passif. *Ess assoupi* : Être assoupi, à moitié endormi. — Voy. *Esokté*.

ASSOUIPIERMAIN, s. ASSOUIPISSEMENT, état d'une personne assoupiée. — fig. nonchalance, apathie.

ASSOURDI, v. ASSOURDIR, se dit d'une détonation; d'un bruit éclatant; d'un grand bruit confus.

Assourdir, abassourdir :

Assourdir se dit d'un bruit qui cause une légère surprise, une surprise passagère; *abassourdir* d'un bruit qui étourdit, qui cause une espèce de berlue. Ne dites point *abassourdir* dans le sens de *consterner*.

Abassourdir, abalourdir :

Le tonnerre *abassourdit*; on se bouche les oreilles; la brutalité, une mauvaise nouvelle, *abalourdit*; on se rassure.

ASSUGETI, v. ASSUJETTIR, astreindre, obliger à quelque chose. —

Soumettre, ranger sous sa domination. — *Assujettir*. — Arrêter une chose de manière à suspendre tout mouvement.

S'assujettir, s'astreindre :

S'assujettir a plus de rapport aux préjugés ; *s'astreindre* a plus de rapport aux règles. — Un petit esprit *s'assujettit* à l'usage ; il ne sera point moqué : un dramaturge se *restreint* dans les règles ; il ne va que terre à terre.

ASSUJETIHAN, adj. ASSUJETTISANT, qui assujettit, qui exige beaucoup d'assiduité.

ASSUJETIHMAIN, s. ASSUJETTISSEMENT, état de dépendance, etc.

Assujettissement, sujétion :

Assujettissement comprend un état habituel, une obligation imposée ; et *sujétion* une obligation indispensable, des soins assidus. — Un bon citoyen *s'assujettit* aux lois ; un laquais à la *sujétion*.

ASSUREG, s. ASSURANCE, certitude. — Donner des assurances, nantir. — Compagnie d'assurance contre l'incendie. — Voy. A, p. 3 et 4.

ASSURÉ, v. ASSURER, rendre stable ; affermir. — *Assurer la main*, la rendre ferme et sûre. — Accoutumer à ne point trembler. — Garantir un droit. — Engager quelqu'un à croire à une chose. — *Assurer son pavillon* ; tirer un coup de canon en arborant le pavillon de sa nation. — *S'assurer*, prendre ses précautions. — Depuis que nous avons des compagnies d'assurances, contre l'incendie, les bicoques *assurées*, sont plus inflammables que les allumettes phosphoriques. — Voy. *Assertiné*.

ASSURÉMAIN, adv. ASSURÉMENT.

Assurément, sûrement, certainement :

Assurément assure qu'une chose est vraie ; *sûrement* qu'elle est indubitable ; *certainement* que c'est la vérité même.

ASSÛRET, s. ASSUREUR, celui qui assure un navire, etc. — Celui qui fait partie d'une compagnie d'assurance, etc.

ASTAG, s. DÉLAI. — *Aru n'pititt astag* : Avoir, souffrir quelque retard. — *Astag di treu geou* : Retardement de trois jours. — *Si r'mett di se zastag* : Réparer le temps perdu.

Délai, retard, retardement, remise, ajournement :

Le *délai* est le t. de rigueur pour solder, entrer en paiement ; pour exécuter sa promesse, une chose. On apporte du *retard* à s'acquitter, à remplir ses engagements ; à tenir sa parole ; et cette prolongation s'appelle *retardement*. La *remise* est le renvoi à un temps futur, elle est fixée ou indéterminée. L'*ajournement* est le renvoi d'une affaire à un temps rapproché ou indéfini. — On demande un *délai*, on l'accorde ou en le refuse. Un amant est en *retard* ; c'est sa montre qui retarde. Un avocat demande la *remise* à huitaine ; il a ses raisons. La délibération est *ajournée* ; il y a gala chez le ministre.

ASTANSNÉ, v. ÉTANÇONNER, étayer, affermir. — Voy. *Astoké*.

ASTARGÛ, v. ATTARDER. RETARDER. — *Mi montt ess-tastargeie* : Ma montre retarde ; est en retard.

Attarder, retarder, différer :

Attarder ne se dit que des personnes ; on *retarde* une pendule et on ne *l'attarde* point : on *diffère* en remettant à un autre temps.

— On *attarde* une personne ; on *retarde* son voyage , on le diffère de jour en jour.

ASTARGI (s'), S'ATTARDER, se mettre tard en route ; — partir tard ; se retarder trop tard. — Se laisser surprendre par la nuit. — S'ennuier, s'anuier, — *s'annuier* : vi.

ASTEIMM, s. ATTENTION, etc., etc. Notre mot s'emploie le plus souvent d'une manière elliptique, avec *faire* et *ne* : alors il se dit dans le sens d'*ajouter foi*, *refuser croyance* ; *d'admettre* ; *de répéter* ; *d'être conséquent avec soi-même* ; *d'être véridique*, *menteur*, etc. — *Vopolé fé asteimm sor lu, c'est-tinn omm tott outt* : Vous pouvez compter sur lui, sur sa promesse ; c'est un galant homme ; et qui plus est, un parfait honnête homme. — *Ni fé nein pu d'asteimm a lu kis'ilesteu mouwai* ; *c'ess-tô bâbineimm* : Ne tenez aucun compte de ses vains propos ; c'est un véritable imbécile ; un extravagant. — *Ni fé nol asteimm a lu* ; *kan idit n'vraie* ; *i li tomm ô dain* : Ne faites aucun fond, aucun cas, aucune estime de ses affirmations ; quand il se renferme dans la vérité, il perd, il crache une dent. — *Preind asteimm* : Faire attention. — Compter sur... — Voy. *Akonté*.

ASTERIK, s. ASTÉRISQUE, signe en forme d'étoile : impr.

Astérisque, renvoi, parenthèse, note :

De même que le renvoi, l'*astérisque* renvoie le lecteur à une marque conforme et séparée du texte : on l'emploie pour citer, expliquer, etc. — L'*astérisque* * ne figure plus guère entre deux parenthèses (), et ne se met plus en marge. Le renvoi est une lettre al-

phabétique placée entre deux parenthèses (b), ou un chiffre placé de la même manière (2). Quand le nombre est composé (12), on le renvoie à la fin de l'ouvrage. Un auteur fait souvent des *notes* sur un livre : ces remarques ou commentaires, sont marginales, et faites à la plume ou au crayon.

ASTEUR, adv. AUJOURD'HUI, le jour où l'on est. — Par ellipse, *Asteur* : J'y suis ; — je vous suis ; — je suis à vous ; — une minute ; un instant ; — un moment ; — un peu de patience ; — j'y vais ; — j'y cours ; — je me rends à vos ordres ; etc., etc. — *Asteur* : Dans notre siècle ; — dans notre état de civilisation ; — chez les modernes ; chez nous. — *Asteur ô pou ko no fé boignn, mai po no fé aveül, c'ess-tôt choi* : Par le temps qui court, on peut nous voiler la vérité, mais elle ne restera plus au fond du sac. — Pop. et fam. : On voudrait continuer à nous boucher les quinquets ; mais ça fait brosse ; il n'y a plus mèche ; *n i ni* c'est fini. — Voy. *Toratt. Ouïe*.

ASTICHI, v. DONNER, AVANCER, etc. Le m. wal. n'est plus usité. — Voy. *Abouté*.

ASTIK, s. ASTIC, gros os pour polir.

ASTIKÉ, v. ASTICOTER, contrarier : le m. wal. est franç., et nous disons aujourd'hui *astikoté*.

Asticoter, *taquiner*, *picoter* ; — *s'asticoter* : etc.

Les personnes d'humeur tracassière *s'asticotent* pour peu de chose : celles qui sont têtues, obstinées, *se taquent* sans cesse : celles qui sont pointilleuses, malignes, *se picotent* sans pitié.

ASTIKOTER, v. ASTICOTER, contra-

rier, pour peu de chose. — *S'asticoter*.

Asticoter, contrarier, tracasser :

Asticoter, c'est pointiller sans ménagement ; *contrarier*, c'est contredire constamment ; *tracasser*, c'est tourmenter de gaité de cœur. — Les taquins *s'asticotent* ; ils ont l'esprit pointu. Deux époux se *contrarient* ; il y a incompatibilité d'humeur. Les avocats pululent ! mais les plaideurs sont si *tracassiers* ! — Ce ménage est un véritable enfer ! Parbleu, en se levant on *s'asticote*, Madame à l'esprit *contrariant*, Monsieur le génie *tracassier*.

ASTIKOTT, s. INDISPOSITION, légère incommodité. — *Aru sorain dezastikott* : Etre souvent indisposé, dérangé ; être sujet aux maladies accidentelles : se dit surtout des personnes de faible complexion ; et par extension des petites infortunes, etc.

Indisposition, incommodité dérangement :

L'*indisposition* est une légère altération dans la santé ; l'*incommodité* est une petite maladie, ou une certaine maladie ; le *dérangement* un malaise général. — Ce débiteur est *indisposé*, il ne peut recevoir personne. Monsieur a une *incommodité*, il fait lit à part. Madame est *dérangée*, elle a passé deux nuits au bal.

ASTOK, v. SE HEURTER, se dit avec aller. — *Alé a stok kott pouh* : Se heurter contre la porte.

Se heurter, se cogner :

Le choc est plus fort quand on *se heurte* que quand on *se cogne*. — N'en déplaise aux dict. on *heurte* plutôt du pied ; on *se cogne* plutôt la tête. — Voy. *Gougné. Souki*.

ASTOKÉ OU ASTOKÏ, v. APPUYER, soutenir par un appui. — *Étayer*, soutenir avec des étais, des pièces en bois : en t. de mar. avec de gros cordages appelés *étais* : fem. — *Chevaler*, étayer avec des chevalements, des étais qui servent à soutenir les bâtiments qu'on reprend sous œuvre, c'est-à-dire, en réparer les fondations sans l'abattre. — *Contrebouter*, appuyer un mur par un autre à angles droits. — *Étançonner*, appuyer avec des étauçons ; des grosses pièces de bois qu'on met pour soutenir un mur ou des terres minées. — *Accorer*, soutenir avec des accores, c'est-à-dire des pièces de bois qu'on dresse presque verticalement pour étayer, maintenir un objet, une chose, en place. — *Acclamper*, fortifier un mat, une *vergue*, par des pièces de bois attachés par les côtés. La *vergue* est une pièce de bois longue et ronde attachée au travers des mats d'un navire, pour en soutenir les voiles.

ASTORLOK, s. ASTROLOGUE, celui qui s'occupe de l'astrologie dite judiciaire. — *Taiss-tu boubiet, sein fé l'astorlok* : Tais-toi bêta, cesse de faire le savant en pure perte.

ASTORLOGEIE, s. ASTROLOGIE, on ajoute *judiciaire* pour exprimer les chimères de l'*astrologie* ; c'est-à-dire, l'art chimérique de deviner l'avenir par l'inspection des astres.

ASTOROMEIE, s. ASTRONOMIE, science qui apprend à déterminer les positions respectives des astres ; à constater les lois de leurs mouvements ; et les détails physiques de leurs configurations. — *Astrono-*

mie physique. — *Astronomie nautique*, celle qui est nécessaire aux navigateurs.

ASTRONOM, s. ASTRONOME, celui qui connaît et pratique l'astronomie.

Astronome, astrologue :

L'*astronome* est versé dans le cours et les mouvements divers des astres ; c'est un savant estimable. L'*astrologue* déraisonne sur leurs influences ; c'est un fou ou un fripon.

ASWAGI, v. très-vi. m. wal. APAISER, calmer. — Voy. *Apâhté*.

ATAG, s. ATTACHE, lien, courroie : tout ce qui sert pour attacher ; quand l'attache a un nom distinctif, il ne faut pas employer le t. général : *courroie* et non *attache*. — On dit chien d'attache de celui que l'on ne détache que la nuit. — *Prendre des chevaux à l'attache*, les héberger, les garder à l'écurie plus ou moins de temps. — Lien d'osier pour consolider les vanneries. — Fig., consentement, agrément. — Tout ce qui occupe l'esprit, qui engage le cœur, en le tenant en dépendance : avoir beaucoup d'attache pour ses habitudes. — Anciennement le mot *attache* avait une acception plus étendue. — *Je ne veux rien faire sans votre attache*, dites *sans votre consentement*. — Voy. *Lah*.

ATAGMAIN, s. ATTACHEMENT, sentiment qui nous attache à quelque personne ; qui nous attire vers quelque chose. — Quelquefois *attachement* signifie *tendresse* : *cher Bichon ! mon doux Bibi ! adorable Fifi !* Ces locutions admiratives échappent à l'*attachement* des dames souvent acariâtres.

Attachement, attache, dévouement :

L'*attachement* naît plutôt de la sympathie, l'*attache* plutôt du caprice ; mais le *dévouement* est aveugle ou héroïque. — L'*attachement* prélude au plus tendre sentiment ; l'*attache* dégénère en enthousiasme ; le *dévouement* conduit à l'immortalité. — Un mari exigeant se plaindra du peu d'*attachement* que sa femme aura pour lui ; et de son trop d'*attache* pour son angora. Plaignons les, sans les blâmer, ces héros, qui se sont *dévoués* aux divinités infernales, avec l'espoir de sauver la patrie.

ATAIE, s. ATHÉE, celui qui nie l'existence de Dieu.

Athée, matérialiste, spinosite :

L'*athée* cherche à se persuader que Dieu n'existe point ; et prêche l'*athéisme* sans conviction. Le *matérialiste* doue la *matière* d'une puissance intelligente et active. Le *spinosite* voit Dieu dans toute la nature. — L'*athée* est un fou cruel et orgueilleux ; le *matérialiste* pur, un aveugle sans cécité ; et *Spinosa* n'a déterré son agent universel, que là où nous voyons le doigt de Dieu. — *Athée* s'oppose à *théiste* ; c'est-à-dire, à celui qui croit en Dieu. *Matérialiste* s'oppose en quelque sorte, à *déiste* ; celui-ci rejette la religion révélée. Le *spinosite* abdique sa raison et récusé le témoignage de ses sens.

ATAIRI, v. ATTENDRI, rendre facile à manger. — Emouvoir, etc.

Attendrir, mortifier :

Il faut battre la viande pour l'*attendrir* ; et l'exposer au grand air pour la *mortifier*. On emploie l'un et l'autre moyen, pour la rendre plus tendre.

Attendrir, émouvoir :

Les larmes du repentir *attendrissent* les cœurs ; ce qui nous rend sensible aux maux d'autrui, nous *émeut*. — Avec des pleurs, et certain auxiliaire, on *attendrit* la beauté la plus revêche ; mais rien ne saurait *émouvoir* l'âme d'un harpagon.

ATAIRIHAN, adj. ATTENDRISSANT, qui attendrit, qui émeut.

ATAK, s. ATTAQUE, action d'attaquer, d'engager le combat. — Assaut donné à une place de guerre.

ATAKAN, s. ATTAQUANT, celui qui attaque.

Attaquants, assaillant. — L'agresseur attaque. On dit les *attaquants* et jamais l'*attaquant* et mieux les *assaillants*.

ATAKÉ, v. ATTAQUER, commencer l'attaque ; — être l'agresseur. — *Attaquer un cheral* : l'éperonner. — *Ti matak a toir* : Tu m'attaques sans aucune raison, sans aucun motif, tu me provoques de gaieté de cœur.

Attaquer, provoquer, inciter :

On *incite* en excitant à l'agression, on *provoque* son adversaire ; on l'*attaque* en l'assaillant.

Attaquer quelqu'un, s'attaquer à quelqu'un, attaquer quelqu'un de conversation :

On *attaque quelqu'un* en se livrant à des voies de fait ; en lui prodiguant l'insulte et l'outrage ; mais on *s'attaque à quelqu'un*, en le harcelant sans cesse, en cherchant à le pousser à bout. *Attaquer quelqu'un de conversation*, c'est chercher à le faire parler. — Il y a de la violence dans l'*attaque* ; de l'acharnement quand on *s'attaque à quel-*

qu'un ; une indiscrete curiosité quand on *attaque de conversation*.

ATÄVLÉ, (s') v. s. ATTABLER, se mettre à table, s'y placer. — *I satârlein komm le deu-zeir petein, et i d'morein giss ka maienutt* : Ils s'attablèrent au moment que les deux heures sonnaient, et restèrent à table jusqu'à minuit.

ADONÉ, v. A DONNER. — S'ADONNER particulièrement à quelque chose ; s'y livrer exclusivement. — *S'adoné al boisson* : S'adonner aux liqueurs fortes ; — alcooliques ; — aux spiritueux. — *Je vous prie de passer chez moi si votre chemin s'y onne*. Je vous prie de ne point employer ce tour ; et je vous invite à dire : *Si vous venez dans nos environs, faites-moi le plaisir de m'honorer de votre visite*.

ATECHI, v. ATTACHER, joindre ou fixer une chose à une autre au moyen d'une épingle, d'un clou, etc. — J.-C. fut attaché, pour nous, à l'arbre de la Croix. — *S'atecht*, s'attacher, s'intéresser vivement. — Prendre de l'amour l'un pour l'autre. — Voy *Aimé. Kolé. Louki. Loy*.

Attacher, fixer, lier :

On *attache* avec un clou, etc. On *fixe* en affermissant. On *lie* avec une corde, etc. — On est *attaché* par un tendre sentiment, *fixé* par la constance ; *lié* par l'honneur, un serment.

ÂTÉ ; s. AUTEL, sorte de table, etc. enrichie d'ornements destinés aux saints sacrifices. — *Gran âté* : Maître autel, le principal autel d'une église. — *Âté privilégié* : Autel privilégié, où il est permis de dire la messe des morts, par privilège. — On dit *reposer* d'un autel en plein air ; *hiéron* d'un au-

tel en plein air sans toit; et *acerre* d'un autel près d'un lit funèbre.

ATEG, s. ÉPINGLE, brin de fil de laiton, avec une tête et une pointe. — *Drapière*, grosse épingle pour les drapiers, les marchands de draps. — *Camion*, très-petite épingle. — *Épinglette*, épingle de fil d'archal dont se servent les fantasins, pour déboucher la lumière de leurs fusils. — *Feu d'ateg*, Épinglier, fabricant, marchand d'épingles. — *Ovrir à zateg*: Épinglière, faiseuse d'épingles. — *Soula n'vá nein inn mak d'ateg*: Cela ne vaut pas la tête d'une épingle. — *Gar l'ateg*: Case-cou, se dit au jeu de colin-maillard, pour avertir la personne, qui a les yeux bandés, qu'elle peut courir quelque danger d'avancer du côté qu'elle se dirige. — *Imm fá tottan, et le-zateg d'imm feumm*: Il me faut tant, et par-dessus les épingles de ma femme. — Nos épingles sont des lingots d'or en Algérie: demandez à Lazarille. — Voy. *Loy. Rawett*.

Épingle, broche, attache:

Il faut dire *épingle* du petit bijou qui ferme l'ouverture de la chemise sur la poitrine; et *broche* si ce bijou est d'un certain volume. L'*attaché* est un assemblage de diamants œuvrés: elle se compose de plusieurs pièces qui s'agencent ou s'accrochent les unes sur les autres.

ATEIND, v. ATTENDRE, rester en un lieu où l'on compte qu'une personne viendra, qu'une chose sera amenée; apportée. — *Gi l'ateindév a útt eür, et vonn ncla dih: k'il dial elkrop*: Je l'attendais à huit heures, en voilà dix: que le diable soit du paresseux. — *Vein si ti woiss; gi l'atein*: Avance situ Poses; je t'at-

tends de pied ferme. — *C'et wiss ki g'tateindéf*: C'est précisément où je t'attendais. — *Ateindan, ki rikret vieret*: Attendons, et qui vivra verra; — attendons, et nous verrons bien: — attendons et nous verrons quelle tournure l'affaire prendra.

ATEINDOU, t. PASS. ATTENDU, VU, égard à... — *Ateindou kil esteu aflagi*; ... Attendu son infirmité.... *Ce gigot est dur, il n'a pas été assez attendu*, ou aurait dû le garder plus long-temps avant de le faire cuire. Qui se serait attendu à cette définition! Dites: *Ce gigot n'est pas assez mortifié*.

ATEINNSION, s. ATTENTION, application d'esprit à quelque chose. — Fixer l'attention; redoubler d'attention, de soins, d'égards.

Attention, exactitude, vigilance:

Peu de chose échappe à l'*attention* de l'homme attentif; appliqué. L'homme soigneux, l'homme positif, a beaucoup d'*exactitude*; l'homme *vigilant*, s'applique à mesurer le succès. — La Fable nous représente l'*Attention*, sous les traits d'une jeune fille, écoutant un jeune homme, qui lui lit l'Art d'aimer. Nous pourrions figurer l'*Exactitude* sous les traits d'un jouvenceau qui se rend à un premier rendez-vous; et la *Vigilance* par une vieille duègne; un binoche sur les yeux.

Attention, méditation:

L'*attention* se porte plutôt sur les objets extérieurs; mais la *méditation* se concentre dans la pensée. La jeune fille de la Fable écoute *attentivement*; mais elle jette un regard furtif. En personnifiant la *méditation*, le mythologue la représente assise, les

yeux fermés et ensevelie dans ses pensées. A qui, à quoi pense-t-elle?

ATEINSSIONÉ, adj. **ATTENTIONNÉ**, qui a de l'attention; de la prévenance. — Nous disons aujourd'hui *ateinisioné*.

ATEINTIF, adj. **ATTENTIF**, qui a beaucoup d'attention, d'application.

ATEINTIVMAIN, adv. **ATTENTIVEMENT**, avec attention.

ATEINPRANSS, s. **MODÉRATION**, retenue, etc. — **PÉNÉTRATION**. — Présence d'esprit.

Modération, retenue, réserve, discrétion :

Modération s'oppose à exaltation, à pétulance; *retenue* à indécence; *réserve* à effronterie; *discrétion* à imprudence. — La *modération*, la *retenue*, la *réserve* et la *discrétion*, constituent une prudence éclairée, et consommée.

Modération, pénétration, vues :

La *modération* n'est une vertu que chez ceux qui doivent se commander. La *pénétration* a des yeux de lynx (*). Le bout de son nez, borne l'horizon d'un homme à courtes vues.

ATEINPROU, adj. **HÂTIF**: s'oppose à *tardif*.

Hâtif, précoce, prématuré :

Dans *hâtif* l'esprit voit ce qui est avancé; se dit surtout des végétaux printaniers: dans *précoce* il trouve l'extension de *hâtif* et le diminutif de *prématuré*. — La cerise est *hâtive*, quelquefois *précoce*; si elle est *prématurée* elle n'aura point sa saveur ordinaire. — En

style de fruitière, une jeune égrillarde sera *hâtive*; en très-bon style, une jeune fille sera *précoce*; aujourd'hui les fillettes sont *prématurées*. — Direz-vous que notre grand papa a croqué *hâtivement* la pomme? Affirmerez-vous que nos garçonnets sont *précoces*? Dites, affirmez tout ce qu'il vous plaira; mais ne confiez point votre petite éveillée, à celui-là même, qui serait doué d'une sagesse *prématurée*.

ATEINPROU, adj. **MATINAL**. — *Ki rott la ateinprou! âreüss pihî et lê?* Que te voilà matinal, aurais-tu pissé au lit?

Matinal, matineux :

Contre votre ordinaire vous êtes très-matinal. — Dorénavant je serai *matineux*, c'est une bonne habitude.

ATEINTT, s. **ATTENTE**, l'état de celui qui attend; le temps qu'on est à attendre. — L'espérance qu'on a conçue. Une femme dira à son mari: *En tout, vous avez trompé mon attente*. — *L'espéranss fai viké, mai li lonk atteintt fai mori*: L'espérance soutient le courage, mais l'attente, trop prolongée, conduit au découragement; et l'attente déçue au suicide.

Attente, expectative, espoir :

Souvent l'*espoir* ne s'éteint qu'avec la privation de tout sentiment; l'*attente* est plus ou moins fondée; l'*expectative* rapproche l'avenir. — Le recours en grâce de ce criminel est rejeté: ne lui reste-t-il rien qui ressemble à l'*espoir*? Le médecin a condamné cet avare; dans six mois il ne sera plus. Six mois d'*attente*!... s'écrie le neveu, que les oncles sont con-

(*) Le lynx est un animal carnassier. Les anciens lui accordaient des yeux qui pénétraient à travers les murs le plus épais. — Nos naturalistes le croient le loup-cervier. — Voy. *Leu*.

trariants. Cet élégant est riche, bien fait, il est doué d'un profond génie; il est au mieux à la cour: quelle *expectative!*

ATELAIE, s. ATTELAGE, chevaux, bœufs, qu'on emploie pour traîner les voitures. — Se dit de six ou huit chevaux propres à être attachés ensemble à un carosse.

ATELAIE, v. ASSEMBLAGE, réunion de plusieurs choses qui cadrent ensemble. *Assortiment*, convenance des choses qui ont rapport entr'elles.

ATELÉ, v. ATELER, attacher ensemble des bêtes de trait. Se dit pronom. des gens qui s'attachent à une voiture pour la traîner.

ATELEG, s. CONDUITE. — *Preind deu g'rá d'ateleg*: Prendre deux chevaux de conduite: accep. part.

ATENAIE, s. ATHÉNÉE, lieu public où les rhéteurs et les poètes lisaient leurs ouvrages. Lieu où les professeurs des beaux arts donnaient leurs leçons. Certains établissements modernes, où s'assemblent des savants et des gens de lettres. — Certains collèges.

ATENI, v. AMINCIR, rendre mince.

Amincir, amaigrir, démaigrir:

On *amincit* ce qui n'est pas épais; on *amaigrít* ce qui est trop gros; on *démaigrít* une pièce de charpente, etc. — Voy. *Disgrohi*.

ATENI, v. ATTIEDIR, rendre tiède ce qui est chaud; — *tiédír*, chauffer légèrement un liquide.

ATEVI, v. COUPER, mettre de l'eau froide pour refroidir l'eau bouillante: mettre de l'eau dans un potage, un bouillon trop succulent; de l'eau avec le vin. — Voy. *Rifreudi. Teinn*.

ATENTA, ATIENTAT. Voy. *Crímm*.

ATÉR, v. CODER, faire des faux plis en cousant.

Coder, bouillonner:

On dit *goder* quand on lâche l'une des deux choses que l'on coud ensemble, et que l'on tend l'autre. *Bouillonner* se dit des bouillons ou gros plis qu'on fait à dessein.

ATER, v. APPARENTER; être parents. — *No-no-zatnan d' bein l'óss*. Nous ne sommes que *petits* cousins. — *No-no-zatnan de kosté de feumm*: Nous sommes parents par alliance.

ATER, v. RATTEINDRE, rattraper, rejoindre celui qui a pris le devant.

Rattraper, rejoindre, ratteindre:

On *rattrepe* en doublant le pas: on *rejoint* à un endroit désigné, sans se presser ou par hasard: on *ratteint* la personne qu'on avait fait route ensemble.

ATERMINÉ, v. ATERMOYER, reculer le terme d'un paiement — pronom. faire un atermoiment avec ses créanciers.

ATERMINEG, s. ATERMOÏMENT, accommodement avec un débiteur; avec ses créanciers.

ATERMOY, ATERMOYER. — Voy. ci-dessus.

ATESTÉ, v. ATTESTER, certifier un fait; d'un fait; — l'assurer véritable. — Se dit fig. des choses dont l'existence sert de preuves irrécusables: *chaque page de notre histoire, atteste de la valeur de nos pères*. — Voy. *Assertiné*.

ATESTASSION, s. ATTESTATION, témoignage donné par écrit.

ATIK, adj. ATTIQUE, qui a rapport au goût, au faire, à la manière des anciens Athéniens. — *Ordre attique: architecture, attique: dia-*

lecte attique. — *Sel attique*, plaisanteries fines et délicates; tours heureux qui distinguaient les Athéniens. Pendant que ceux-ci charmaient l'oreille par les prestiges de leur éloquence; de leur *atticisme*; les Lacédémoniens affectaient un brusque laconisme; et ne s'exprimaient généralement que par monosyllabes.

ATIRAIE, S. ATTIRAIL, grande quantité et diversité de choses nécessaires à certains usages: *attirails de guerre, de chasse, etc.* — Se dit par extens. de choses inutiles; et principalement de celles que de petits-mâtres voyageurs, se munissent.

ATIRAN, adj. ATTIRANT, qui attire; ne se dit guère qu'au fig. — *Attraction.*

Attirant, alléchant (*):

Une marchande de nouveautés sera *attirante*; il faut payer son excessive politesse, sa mise élégante et ses manières *attirantes*. Une marchande de mode sera *alléchante* par ses mines et son voluptueux abandon: le gouteux ne lui marchandera point le chapeau qu'il achète pour celle dont il est adoré.

Attraction, traction:

Attraction se dit d'une puissance occulte, qui a la vertu d'attirer. *Traction* se dit d'une force qui mobilise par des moyens matériels. — L'ambre et l'aimant sont *attractifs*: il faut dire *traction* de ce qu'on élève à l'aide d'une grue; de ce qui roule ou se traîne avec des chevaux, etc. — Dira-t-on *attraction* ou *traction* de la

puissance du remorqueur, etc.? Je pense qu'il a une force *attractive* et une force de *traction*.

ATIRÉ, V. ATTIRER, tirer, faire venir à soi; vers soi. — Les onguents *attirent* plus ou moins le pus, et ne le *tirent* point. — Les corps *s'attirent*, se repoussent mutuellement. Le miel *attire* les mouches. — La beauté *attire* les regards, les hommages. Un ministre *attire* les cœurs par l'appât des sincères; et *s'attire* de sarcasmes et la haine des peuples.

Attirer, tirer:

Attirer ne peut se dire dans le sens de *tirer*; la raison en est que le premier verbe ne suppose aucun effort; et que *tirer* comprend l'emploi de la force. — Une belle, bien stylée, fera patte de velours pour *attirer*; et se servira de la patte du chat, pour *tirer* les marrons du feu.

ATITOTÉ, V. POUPINER, donner un air poupin; parer d'une manière enfantine. — Se dit peu dans ce sens.

ATITOTÉ, V. AJUSTER; dans le sens actuel, se dit, le plus souvent, des femmes. — *Vola n' pititt avigneie bâssel, beinn atitotaie*: Voilà une petite espiègle, joliment ajustée. — Voy. *Apépurgni*.

Ajuster, s'ajuster, s'attiffer, se pomponner, s'atinter:

Ajuster signifie arranger avec soin, chaque partie de Phabilement; une femme bien *ajustée* est, pour ainsi dire, tirée à quatre épingle. *S'attiffer*, c'est se parer d'*attiffets*, d'enjolivements; se dit surtout des ornements de la tête, ce v. vieillit; et ne se dit qu'en plaisantant. *Se pomponner*, c'est s'ornier avec de *pompons*, de choses de peu de valeur: fam. *S'atinter*,

(*) Je fais un adj. verbal du mot *alléchant*, qui me paraît plus utile que *attirant, attirante*.

c'est se parer avec une grotesque ou une ridicule affectation : ne se dit plus guère qu'à la campagne, ou en parlant des ci-devant jeunes filles.

ATITOTEG, s. AJUSTEMENT, parure. — Voy. ci-dessus.

ATITRÉ, v. ATTITRER, accorder à quelqu'un une préférence exclusive dans ce qui concerne son état, sa profession, son commerce; ne se dit guère qu'au pass. — *Attitrer des assassins, des témoins*. Dites : Soudoyer des assassins à gage, de faux témoins; avoir des assassins à gage, et n'oubliez point que ces derniers s'appellent *bravis* dans la capitale de la chrétienté.

ATNI, v. APPARTENIR, être parent, lié par parenté; — être aux gages des autres. — Avoir une relation nécessaire ou de convenance. — Voy. *Atér*.

ATNOU, t. pass. ATTEINT de *Atnou de stoumak*; atteint d'un asthme, d'une maladie de poitrine; — respirer avec peine.

ATOMIE, s. SQUELETTE, assemblage des ossements d'un corps mort, dépouillé de sa chair; et remis en place; se dit des hommes et des animaux. — Fig., personne décharnée. — Se dit en plaisantant d'un ouvrage d'esprit sec et aride.

Squelette, momie :

Le *squelette* est entièrement décharné, un cadavre disséqué. Les *momies* sont des corps embaumés; il s'en trouve qui ont conservé leurs formes extérieures. — Burke achetait les morts, les malades, tuait les personnes qui se portaient bien; et revendait les cadavres pour en faire des *squelettes*. Nous achetons aux Égyptiens des mo-

mies de contrebande pour des anciennes momies.

ATOTT, s. ATOUT, carte de la couleur de celle qu'on retourne sur le talon. — *Ti cheg el pless di kôpé; et ti sè k'gea l'hass el roie d'atott; as-pouyeid'inn faflútt*: Tu donnes des points au lieu de prendre; tu sais cependant que j'ai l'aset le roi d'atout; avec une basse carte de la même couleur.

ATOTT, s. BALAFRE, blessure plus longue que large, faite au visage avec un instrument tranchant: la cicatrice même.

Balafre, estafilade, taillade, entaille :

Balafre ne se dit guère que d'un coup de sabre; *estafilade* se dit d'un coup d'épée ou de rasoir: *taillade* d'une *balafre* dans les chairs; *entaille* est le diminutif de *taillade*.

ATOÙ, à LUI. — *G'ea parlé atoù*: J'ai parlé à lui-même. Dans leurs assignations, les huissiers disent *parlant à lui, à elle même*.

ATOÙ, prép. ATOUR, sert à marquer ce qui est environnant, qui fait le tour. — *Tourné atoù de po*: Biaiser, employer des moyens détournés. — Tergiverser. — *Ti toúnn atoù d'imm krapott; louk a ti!* Tu cherches à me supplanter auprès de ma maîtresse (de ma particulière), méfie-toi de moi! — crains ma vengeance, mon courroux! — *Nozalan veind atoù*: Nous allons vendre les meubles rangés dans la cour, à la porte: ces deux exem. sont locaux.

Autour, alentour, alentours, à l'entour :

Autour marque ce qui environne, les objets et les choses dont on est entouré. *Alentour* marque

ce qui est aux environs, mais qui en sont plus éloignés. *Alentours* ajoute à l'éloignement. — Un amant rode *autour* de sa belle ; de son domicile ; fait retentir, de sa flamme, les échos d'*alentour*. Une ville, un village, de peu d'apparence, peut avoir des beaux *alentours*. Placez-vous *autour* de la table ; et jamais à *Pentour*. Faites mieux, mettez-vous à table.

ATOUCI, v. TOUCHER, mettre la main sur quelque chose.—Voy. *Aduzé*.

ATOUGMAIX, s. ATTOUCHEMENT, action de toucher ; — le toucher. — N. S. guérissait les malades par le seul attouchement. — *Point d'attouchement* : gém. — Voy. *Aduzeg*.

ATOUMANS, s. RÉUSSITE, succès. — Hasard. — *S'et-z-tinn bel atoumans* : C'est une réussite imprévue ; un heureux succès ; — *Kél atoumans!* Quel hasard!

Réussite, succès, résultat :

La *réussite* est souvent un heureux succès, le but désiré ; se dit rarement des personnes. Le *succès* est problématique, relatif, circonstanciel, bon ou mauvais. Le *résultat* est le dénoûment d'une affaire, d'une conférence, d'une discussion, d'une cause, etc.

ATOUMÉ, v. RÉUSSIR, avoir un succès heureux ; — une issue plus ou moins heureuse. — Une mauvaise réussite ; peu ou point de succès ; etc. — Se dit surtout de ce qui arrive rarement, inopinément. — *Arann bein atoumé!* Avons-nous bien réussi! — *C'et beinn atoumé* : Je ne m'en doutais guère ; voilà qui arrive à point nommé, inopinément. — Se dit dans le sens de *douter*, *d'arriver* etc. pour exprimer l'étonnement, le

désappointement : *Vola tott li barak á dial: xi-zeinn atoumé, ro?* Voilà tous mes plans renversés, mes espérances détruites : vous en seriez-vous doutez?—Voy. *Toumé*.

A-TOUR, adv. A TOUTE VOLÉE, mettre les cloches en branle. — *Eteins? ó sonn a-tour: c'et d'main Sain Lambert* : Entends-tu? toutes les cloches sont en branle, on sonne à la volée, nous avons demain la Saint-Lambert.

ATOUWÉ, v. TUTOYER, employer *tu* ou *toi*, en parlant à quelqu'un. — Chez nous ces deux pron. coulent de source, en parlant de bons gens, à bonnes gens ; et cet usage gagne du terrain de l'enfant à son père : l'innovation a son beau côté. — *Vous*, est un pron. plur., *vous* le savez, monsieur le marquis ; c'est-à-dire *tu* le sais... — Ici on se tutoie, citoyens *fermez* la porte.

ATOUWÉU, s. TUTOYEUR, celui qui tutoie : fam. — *Atouwé kómm a ó chein* : Tutoyer comme si l'on parlait à un chien. Notre comparaison manque de justesse ; les dames ne brutalisent point leurs bichons.

ATRAFTÉ, v. ACCOURIR, venir promptement, vite.

Accourir, courir :

Nous *accourons* avec empressement, pour nous rendre auprès de de celui qui nous veut du bien ; s'il est riche nous *courons* en nous rendant chez lui. — Le ministre a un emploi à sa disposition, on *accourt* de toutes parts ; et jusques aux impotents *courent* comme si le diable était à leurs talons.

ATRAP, s. ATTRAPE, apparence trompeuse. — *Dragées d'attrape*, dragées qui captivent l'œil, et qui ont un goût désagréable.

Attrape, *attrapette*, *leurre*, *attrape-vilain* :

L'*attrape* est une petite tromperie, une malicieuse espièglerie: *l'attrapette* n'est qu'une petite *attrape*: le *leurre* ce qui attire par une espérance trompeuse; *l'attrape-vilain* ce qui sert à circonvenir un avare, un ladre, un fesse-mathieu.

ATRAPÉ, v. ATTRAPER, surprendre par artifice. — Prendre au moyen d'une trappe; d'un piège. — *Kan ô voleur atrap inn ôtt, li dial einn net reie*: Quand un fripon en attrape un autre, le diable en rit. — Voy. *Afilouté*.

ATRAPEU, s. ATTRAPEUR, celui qui attrape.

Attrapeur, *séducteur*, *patte-pelu*, *attrape-nigaud* ou *attrape-lourdaud*, *attrape-niais*, *attrape-minon* :

Si nous en exceptons les deux 1^{rs} t., les autres sont fam. L'*attrapeur* est un friponneau quand il n'est pas un plaisant drôle, ou un drôle plaisant. Le *séducteur* est un délicieux scélérat; le *patte-pelu* un cauteleux fripon; *l'attrape-nigaud* un ignare qui trompe un ignorant; *l'attrape-niais* un Nicodème qui trompe un imbécile; *l'attrape-minon* un cagot vorace ou un Cartouche à l'eau de rose. — Voy. *Chafet*.

ATREINPÉ, v. TREMPER, mouiller en mettant dans l'eau, etc. — *Atreinpé l'sop*. Tremper la soupe; verser du bouillon sur les tranches de pain, etc. — *Atreinpé l'papi*: Tremper le papier: t. d'imp. — Voy. *Mouy*.

ATRIBUWÉ, v. ATTRIBUER, attacher, annexer, conférer quelque prérogative, certain avantage, etc. —

Rapporter, référer une chose à la personne qu'on dit être la cheville ouvrière, l'instrument, etc.

Attribuer, *imputer* :

On *attribue* sur des soupçons, sur quelque probabilité. On *impute* sur des semi-preuves. — Un auteur se laissera *attribuer* un bon ouvrage anonyme; il est ennemi de toute polémique. On *impute* une bassesse à un lâche; elle est l'œuvre d'un homme bien fâmé.

ATRISTÉ, v. ATTRISTER, rendre triste, affliger. — S'attrister. — *Attristant* est un part. actif ou un adj. verbal.

Attrister, *contrister* :

Attrister me paraît la pensée faible de *contrister*. Le premier v. se dit plutôt d'un état accidentel, le second se dit plutôt d'une certaine disposition à la mélancolie. — *Attrister* une personne triste, *contrister* celle qui est d'un caractère jovial, forment, selon moi, deux contre-sens. — S'*attrister* par bienséance, n'est plus aujourd'hui que jeu d'enfants; mais pour se *contrister*, par étiquette, il faut infiniment d'usage.

ATROSS. ATROCE. — Voy. *Énôr*.

ATROUPÉ, v. ATROUPER, assembler de personnes en troupe et tumultueusement. — S'*atrouper*, se réunir en troupe. — *Iss hopein pol gueuie tott et mitan de marchi, et il atroupein ô hopai d'geain*: Ils se prirent aux cheveux, au beau milieu du marché, et ils attroupèrent un grand nombre de personnes.

ATROUPMAIN, s. ATROUPEMENT, rassemblement tumultueux. — Les attroupements sont-ils défendus? Pas à tout le monde. — Voy. *Tropai*.

ATROUWANDI, v. APPARESSER, rendre paresseux.—*S'acagnerder.*

Apparesser, appesantir, acagnerder:

Apparesser est vi. et fam.—Rajeunissez-le, car il ne saurait être remplacé dans son acception. Le grand âge *appesantit* les facultés morales et les facultés physiques. On *s'acagnerde* auprès d'une femme bien doucette; et dans un bon fauteuil auprès d'un bon feu.—*L'âge, la vieillesse, etc. appesantit le corps. Quel âge et la vieillesse sont joliment accouplés! Acagnerder, accoutumer quelqu'un à mener une vie obscure et fainéante: acagnerder pour apparesser! Serait-ce une faute d'impression?*

AUB, ARBRE.—Voy. *Ab. Pikit.*

AÛBÂD, SÉBÉNABE.—Voy. *Obâd.*

AUTOKRÂTT. AUTOCRATE.—Voy. *Einpercur.*

AUKMEINNTÉ. AUGMENTER.—Voy. *Akreh.*

AUWTEUR. AUTEUR.—Voy. *âcteur.*

AV : AVEZ-VOUS : en tutoyant, ass? AS-TU. On dit aussi par ellipse et contraction : *Avêv*, avez-vous? *Avêv?* aviez-vous.

AVÂ prép. EN.—*Il ess-teko avâ le xôie; nol rateindan* : Il est en route pour revenir; nous l'attendons.—*Avâ, Dans: Gira m'porminé avâ no waid* : Je vais me promener dans nos prairies; — *dans* nos champs.— *Pendant: Avâ l'samainu* : Pendant la semaine.— Se joint à un verbe : *Il ess-tavâ le kuâr* : Il erre par monts et par vaux.—Notre *avâ* s'emploie aussi adv. c'est un protégé qui prend toutes les formes: *Avu de klâ tott avâ l'koir* : Avoir des furoncles partout le corps.—Voy. *Verlu.*

AVACHI, v. ARÊNER, baisser, s'af-

faiser par le poids.—Voy. ci-dessous.

AVACHI (s') S'AVACHIR, devenir lâche, mou, sans vigueur : pop.—*Se dit surtout des femmes auxquelles un excès d'embonpoint fait perdre la fraîcheur et la vivacité de la jeunesse.—Se dit des étoffes, du cuir, d'un habit, lorsqu'ils se déforment et s'affaissent par l'usage.—Que doit signifier s'avachir?—S'affaisser comme une vieille vache. Que les dict. sont galants!*

S'avachir, s'érailler, s'affaisser, se tasser, se condenser, s'ébouler, s'écrouler :

De même que les vieilles vaches, les vieilles prostituées *s'arachissent*, les cuirs des vaches *s'arachissent* par l'usage; mais les étoffes *s'éraillent*, le tissu se relâche ensuite s'effile. Dites *s'affaisser* des choses qui perdent de leur volume, de celles qui se foulent; qui cèdent: la pluie *affaisse* le sol; trop de charge *affaisse* un plancher. *Tasser* s'emploie en parlant des constructions, qui menacent de *s'écrouler* par leur propre poids: Le pont de la Boverie *se tasse*. On se sert du verbe *se condenser* en parlant de certains fluides qui se resserrent: l'air *se condense*.—*Ébouler* se dit principalement des terres et de quelques constructions qui tombent, parce que la terre s'est *affaisée*: s'il y a un vice dans leurs maçonneries, les édifices *s'écroulent*.—Voy. *Toumé.*

AVACHIBEG, s. AFFAISSEMENT, état, situation de ce qui est affaissé. Nous n'avons point *avachissement*. Quelle lacune! — *Fondis*, terre éboulée dans une carrière.—Voy. *Abeimm.*

AVAL.—Voy. *Bilet. Vain.*

AVALA, s. GOSIER. — *Aru ó lág avala*: Avoir le gosier largé. — Le m. wal. ne sedit qu'en plaisantant; — *avaloire* se dit dans le même sens; et se dit mieux.

AVALAIE, s. LEVÉE, quantité d'ouvrage fait avant de le rouler sur le petit ensuple: t. de tisserand. — Voy. *Levaie*.

AVALÉ, v. AVALER, faire passer, descendre, par le gosier, dans l'estomac. — *Ni fê kik dâssi et avalé*: Ne faire que tordre et avaler. — *Avalé de kolow*: Avaler des couleuvres, dissimuler des mortifications, des affronts, des dégoûts; avaler, boire le calice de l'amertume jusqu'à la lie. — Voy. *Beur*.

AVALEG, s. DÉGLUTITION, action d'avalier.

AVALEU, s. AVALEUR, celui qui a l'habitude d'avalier quelque aliment, quelque liqueur. — Les diet. gardent le silence à l'égard des personnes qui ont l'habitude de manger et boire sans avaler: encore une lacune. — Prov. et fig.: *c'est un avaleur de pois gris; c'est un glouton, un gourmand, un homme qui dépense avec profusion...* Fi! du gointre, du gastrolâtre, du prodigue: des pois gris à deux francs le boisseau!... — *Cess-tó feindeu d'nareinn, il aval tott le gain*: C'est un avaleur de charrettes ferrées, il vous avale son homme, comme il gôberait un œuf; — c'est un mangeur d'hommes; un anthropophage; ironique.

AVAN. AVANT. — Voy. *Divan*.

AVAN-GÂR, s. AVANT-GARDE, la partie d'une armée qui marche avant, qui précède le corps d'armée, etc.

Avant-garde, avant-poste:

Deux ou plusieurs bataillons

forment l'avant-garde d'une armée; les *avant-postes* sont plus rapprochés de l'ennemi. — *L'avant-garde* a des éclaireurs; elle s'arrête et place des *avant-postes*; on les enlève, et l'on surprend l'*avant-garde*.

AVAN-GOSS, s. AVANT-GOÛT, goût, sentiment, agréable et anticipatif. — *Gi la bâhi ír pol prumir feie; kel avan goss! geinn n'a ko l'aiv al bok*. Je l'ai embrassé hier pour la première fois; quel avant-goût! L'eau m'en vient encore à la bouche. — *Kan m'veie matantt glett, èl mi di kél la de-zaran-goss de Paradi*: Quand ma vieille tante salive (bave), elle me dit qu'elle a des avant-goûts de Paradis: fam. — Voy. *Gleté*.

AVANEIE, adj. AVANIE, affront fait volontairement, etc. — Voy. *Agoni*, etc.

AVAN-KUÂR, s. AVANT-QUART, le m. wal. n'est pas us. — Voy. *Dimmeie-kuâr*.

AVAN-MAIN, PREMIER EN CARTE, le premier à jouer; — à écartier. — *G'ea la-main*: J'ai la main, je suis le premier à jouer. — N'écrivez jamais *lamain*. — *Avant main*, au jeu de paume, *coup* poussé du devant de la raquette ou du battoir. — Là partie intérieure du cheval, par opposition au corps et à l'arrière-main: man.

AVAN-MEUR, s. AVANT-MUR; se dit d'un mur construit devant un autre. — Fortification avancée.

AVAN-PÂR, s. AVANT-PART, et mieux *préciput*, c'est-à-dire: Avantage que le testateur ou la loi donne à un des cohéritiers pardessus les autres; avec lesquels il n'en partage pas moins l'hérédité. — On dit *préciputaire* de ce qui concerne

le préciput. — S. et adj. qui a droit à une portion du préciput : jurisp.

AVAN-PÏ, s. AVANT-PIED, t. vulgaire : *métatarse*, la partie du pied qui est entre les orteils et la tarse. — Empeigne d'une botte. — Voy. *Rimonté. Donion. Kòd'pî.*

AVAIN-PÏH, s. AVANT-PÊCHE, espèce de petite pêche précoce.

AVAN-PLANCHÏ. — Voy. *Fâ-planchî.*

AVAN-POIRTÀ, s. AVANT-PORTAIL, premier portail. — Voy. *Poirta. Poiss.*

AVAN-PÔR, s. AVANT-PORT, entrée d'un grand port qui en précède l'enceinte.

AVAN-POSS, s. AVANT-POSTE, le poste le plus rapproché de l'ennemi. On a vu les avant-postes des armées belligérantes, fraterniser ensemble.

AVAN-POÛNIET, s. AVANT-POIGNET, partie antérieure du poignet.

AVAN-PROPO, s. AVANT-PROPOS, ce qu'on dit avant d'aborder la question principale ; de venir au fait.

Avant-propos, préface, discours préliminaire, introduction, préambule, poste-face :

Un auteur fait précéder son livre d'un *avant-propos* pour donner une idée de son plan, de son dessein ; et pour en faire connaître sommairement le contenu. La *préface* est souvent de plus longue haleine ; elle donne au lecteur des indications indispensables. Dans cette espèce de faire part au public, nous lisons qu'un auteur n'avait écrit que pour ses amis ; mais qu'on lui a forcé la main : nous voyons qu'un ouvrage n'est pas à dédaigner, par la raison qu'il ne vaut rien ; nous apprenons qu'un solécisme est un heureux gallicisme ; un contre-sens, une heureuse har-

diesse, etc. etc. — Le *discours préliminaire* introduit le lecteur à un livre ; c'est un ouvrage sur lequel on en greffe un second, un troisième. Dans ce discours on voit un pygmée se dessiner en géant parce que son père ou son bisaïeul était un grand homme. L'*introduction* est une espèce de protase qui contient l'exposition d'un livre et en facilite l'intelligence. Le *préambule* est une sorte d'exorde ; la partie préliminaire d'une loi, etc. Se dit par exten. et fam. des vaines circonlocutions, qu'on emploie avant d'entrer en matière. La *posteface* est une courte préface qui se met à la fin du livre : elle n'est pas toujours innocente.

AVANSAIE, s. AVANCÉE, corps-de-garde avancé, petit poste en avant d'un autre qui est plus grand. — *Saillie*, se dit d'un bâtiment qui avance dans une cour, etc.

AVANSIÛL, adj. ACCÉLÉRATEUR, qui accélère. Fém. *Accélétratrice.* — *Expéditif*, qui va plus vite ; qui expédie plus de besogne.

Accélérateur, expéditif :

L'*accélération* est un redoublement de vitesse, une augmentation de vélocité ; et fig. une prompte, une rapide exécution ; se dit au propre d'une machine en mouvement ; d'une action commencée. L'*expédition* comprend l'action de se hâter, de se presser ; d'expédier promptement : on peut le dire de ce qui n'a pas encore eu un commencement d'exécution.

AVANSI, v. AVANCER, aller en avant ; — pousser en avant. — Rapprocher une chose d'une autre. — Payer par anticipation. — Sortir de l'alignement. — Faire aller plus vite. — Procurer de l'avancement.

—Mettre en avant, proposer une chose comme véritable : fig. — Avec le pron. pers., *S'avancer*. — S'oppose à *reculer*, *retarder* ; à *se hâter*.

AVANSMAIN, s. AVANCEMENT, progrès en quelque matière que ce soit : s'oppose à retardement. — *Avancement d'hoirie*, ce qui se donne par avance à un héritier : jurisp. — *S'avansmain à stu vilt ; ilesteu-taspouy* : Son avancement a été rapide ; il avait de puissants protecteurs.

AVANSS, s. AVANCE, partie du bâtiment qui anticipe sur une rue, et qui sort de l'alignement. — L'espace du chemin qu'on a devant quelqu'un ; etc. — *Pay s'lowi d'avans* : Payer son loyer par anticipation ; — et point anticipativement. — *Gitt donn sîh askoheie d'avans, so sein pas* : Je te donne six enjambées d'avance, sur cent pas. — *Rein, pay d'avans, ou v-n'aré nein de peket* : Pas de raisons, payez d'avance, ou vous n'aurez point du genièvre ; — de liqueur qui porte ce nom. — *Preind l'avanss*. Prendre l'avance ; et mieux, prendre l'initiative. — *Giv-zavertih d'avans, kî g'inn vous nein de kakteg eimm mohonn* : Je vous avertis d'avance, que je ne veux point de caquetage chez moi ; — et mieux, je vous prévient que je ne souffrirai point de vains propos, de commérage, chez moi.

AVANTAGEUSMAIN, adv. AVANTAGEUSEMENT, d'une manière avantageuse. — *S'marié avantageusmain* : se marier avantageusement, faire un bon parti.

AVANTEG, s. AVANTAGE, tout ce qui est utile, profitable, favorable, avantageux. — *Bien-être*, tout

ce qui embellit l'existence elle-même. — *Prendre de l'avantage, son avantage, pour monter à cheval*, se servir de quelque petite hauteur pour monter plus facilement à cheval. — On voit qu'une petite hauteur fait l'avantage et son avantage. — *Il ne saurait plus monter à cheval sans prendre de l'avantage, sans avantage*. — J'ai l'avantage de vous apprendre qu'il ne saurait monter à cheval sans escabeau, etc. — *Être monté à l'avantage*. Que signifie cette phrase ? — Être bien monté : Voy. les diet.

Avantage, utilité, profit, gain : L'avantage est relatif, l'utilité plus commode, le profit plus assuré, le gain plus éventuel. — Un crétin occupe un haut emploi, mais il a l'avantage d'être noble. Un mari est d'une complète nullité ; bonne raison pour être utile à quelque chose. Un marchand vend à faux poids ; c'est un profit tout clair. Un commis vient de gagner beaucoup d'or à la roulette ; il est perdu !

AVANTEGEE, s. AVANTAGEUX, qui apporte, qui produit de l'avantage : parti, résultat avantageux. — Ce qui sied. — *Avantageusement*.

Avantageux, présomptueux :

L'homme avantageux porte le nez au vent, juge sans réfléchir ; prononce sans examen. La contradiction irrite l'homme présomptueux ; il a la conviction de son mérite. — L'avantageux est apte à tous les emplois ; il accepte provisoirement. Le présomptueux ne saurait s'avilir ; il refuse avec indignation.

Avantageux, profitable :

Ce qui est avantageux n'est pas toujours profitable ; ce qui est pro-

fitable, est toujours *avantageux*. — Beaucoup de gens préfèrent un petit *profit net*, aux grands *avantages* en perspective.

AVANTEGÎ, v. AVANTAGER, donner des *avantages* à une personne, en la préférant à d'autres: *Etre avantage par la nature*. — La loi, la coutume *avantage*. — *Avantegî l'pu rî d'se-zefan*: Avantager l'aîné de ses enfants; lui accorder plus qu'il n'avait le droit d'exiger, d'attendre.

AVANTEGÎ (s') SE PRÉVALOIR, tirer avantage de....

Se prévaloir, se glorifier, se targuer:

On se *prévaut* d'avoir supplanté son rival, ses concurrents, ses compétiteurs. On se *glorifie* par vanité, par gloriole; on se *glorifie* de sa noblesse, des ses aïeux. On se *targue* de ses richesses, de son crédit; de sa puissance. Ce benêt l'emporte sur un homme d'esprit, il s'en *prévaut*. L'épicier du coin s'est intitulé De Cannelle, il s'en *glorifie*. Le ministre fera nommer baron monsieur Ventru, déjà il se *targue* de ce titre. — *Se prévaloir* suppose plus de bêtise que d'orgueil; *se glorifier* plus de vanité que de bon sens; *se targuer* comprend une présomptueuse ostentation.

AVAN-TEU, s. AVANT-TOIT, toit en saillie. — Voy. *Teutai*.

AVAN-TRAIN, s. AVANT-TRAIN, le train qui comprend les deux roues de devant et le timon d'un carrosse, ou d'un canon de campagne. — Les jambes de devant et le poitrail d'un cheval.

AVAN - zîr, adv. AVANT - HIER, l'avant-veille du jour où l'on est. — *Surveillance*, le jour qui est im-

médiatement avant la veille. — *L'ôtt divan-zîr*: Le jour qui a précédé la surveillance: il vaut mieux déterminer le jour par sa date.

AVAR, s. AVARE, qui a un attachement excessif pour l'argent, etc.

Avare, avaricieux, ladre, crasseux, harpagon:

On remarque qu'il n'est ici question que des notabilités de l'art. Le culte, les entrailles, la patrie de l'*avare*, c'est l'argent: à l'aspect de ce métal ses yeux sortent de leur orbite; en le happant sa main n'est qu'un ressort qui se détend. L'*avaricieux* est plus chiche, saisit l'occasion aux cheveux; mais ne sait la faire naître. Le *ladre* est d'une avarice sordide; il a la lèpre de l'avarice. Le *crasseux* vit dans la fange; c'est un ignoble avare. Le *vilain* est mesquin, parcimonieux, on le montre au doigt. L'*harpagon* personnifie l'avarice et l'usure; dans la partie, il règne et gouverne.

AVARISS, AVARICE, attachement excessif aux richesses.

Avarice, parcimonie, lésinerie, cupidité, sordidité, vilénie:

Celui qui est atteint de la démence appelée *avarice*, mange du pain sec au fumet de son or. Celui qui est atteint du mal appelé *parcimonie*, se mouche sur son fumier. Celui qui est atteint de la maladie appelée *lésine*, prend deux fois son tabac en poudre. Celui qui a la rage de la *cupidité*, convoite tout ce qui existe. Celui qui pousse la mesquinerie jusqu'à la *sordidité*, est deux fois *vilain*.

AVARISSIEU, adj. s. AVARICIEUX, qui est avare. — Qui est possédé du démon de l'avarice.

AVÉ, s. AVÉ, la salutation angélique.

Avé, Avé Maria :

Dites : Dix pater et dix *avé*, réciter dix *Avé Maria*. — Il y a dans le rosaire 150 *avé* et 15 *pater*. Quand le prédicateur s'interrompt, pour invoquer le secours du Saint-Esprit, il dit *Avé maria*. — Si l'absence est très-courte, on dira je reviens dans un *avé*. Si elle est plus prolongée, on dira je reviendrai dans un *avé maria*. Pourquoi cette distinction ? Parce que les diet. confondent *avé* et *avé maria*, même dans le sens fig. Ne les employons jamais, et disons : *Je suis à vous à l'instant ; je vous quitte pour un moment*. — *Instant* remplace *avé* et *moment avé maria*. — Voy. *Momain*.

AVEIN, s. AVENT, le temps destiné, par l'Eglise catholique, pour se préparer à la fête de Noël (*). — *Prêchi l'avein* : Prêcher l'avein ; pendant l'avein. — *G'éaret n'étnouvéim anaie, li prumi dimeing di l'avein* : J'entrerais dans ma vingt-neuvième année, le premier dimanche de l'avein.

AVEINMAIN, s. franç. wall. AVÈNEMENT, venue arrivée : ne se dit guère que de l'élévation à une dignité suprême ; à une très-haute dignité. — Temps auquel le Messie s'est manifesté aux hommes ; et celui qui paraîtra pour les juger. — Voy. *Dieu*.

AVEINTEUR, s. AVENTURE, ce qui arrive inopinément ; qui est extraordinaire. — A la plur. : *Cette fille a eu plusieurs aventures, plusieurs intrigues galantes*. — *Riskan*

* Considéré prosodiquement, Noël est une mauvaise orthographe, c'est Noël qu'il faudrait écrire.

l'aveinteur : Tentons l'aventure, fam. — *A l'aveinteur* : A l'aventure, sans réflexion, au hasard, sans dessein ; — Etourdimement.

Aventure, événement, accident :

Aventure se dit de ce qui arrive fortuitement, soit en bien soit en mal : *événement* de ce qui arrive ici bas, soit prévu soit redouté. Sans épithète, *accident* ne comprend rien d'heureux. — *Aventure* s'allie à l'idée de remarquable : *événement* à celle de mémorable : *accident* revêt les couleurs de son adjectif. — En courant les *aventures*, Don Quichotte les mettait à fin à tout *événement* ; et attribuait aux enchanteurs les *accidents* qui en étaient la suite.

AVEINTEURÉ, s. AVENTURER, mettre à l'aventure, au hasard. — *Volann aveinturé n'dimaie coronnal rôlett?* Voulons-nous *aventurer* un petit écu à la roulette. Dites *risquer* et non *aventurer*.

Aventurer, risquer ; — s'aventurer :

Aventurer n'admet ni la prudence ni la réflexion ; et suppose un danger imminent. *Risquer* signifie abandonner quelque chose au hasard. — On *aventure* peu pour gagner beaucoup ; on *risque* son argent pour le doubler. — L'homme aventureux, *s'aventure*, vaille qui vaille et *risque*, comme on dit, le tout pour le tout. — Voy. *To*.

AVEINTEURÉU, s. ÉVAPORÉ, inconsideré, etc. — *Trouble-fête* qui interrompt la joie, les plaisirs.

Évaporé, écervelé, éventé, étourdi :

L'*éaporé* est un brouillon ; il ne sait réfléchir : L'*écervelé* manque de jugement ; c'est une tête sans

cervelle. *L'éventé* tient de la girouette; son esprit va comme le vent, et tourne à tout vent. *L'é-tourdi* est très-vif, pétulant, attendons, il mettra de l'eau dans son vin.

AVEINTEURÉ, adj. AVENTUREUX, qui s'aventure, qui hasarde; se compromet.

AVENTURI, s. AVENTURIER, celui qui aime, qui court les aventures; qui les cherche; qui s'engage dans des entreprises périlleuses. Aventuriers divers: *Pirates* ou *écumeurs de mer*, ceux qui courent les mers, sans commission, et qui vivent de vols, de pillage, etc.—*Corsaires*, pirates d'Alger, de Tunis et de Maroc. — *Flibustiers*, ramas d'aventuriers de toutes les nations dont l'audace égalait la férocité. — *Boucaniers*, sorte de flibustiers qui couraient, comme les derniers, les mers d'Amérique. — *Brabançons*, avanturiers réunis en troupes; et qui pillaient amis et ennemis. — *Cotereaux* ou *rou-tiers*, paysans français révoltés sous Louis VII, à qui leurs chefs donnaient carte blanche; pour saccager, etc.

Aventuriers, *chevaliers d'industrie*:

Les *aventuriers* se battent les flancs pour paraître ce qu'ils ne seront jamais; la nature perçee. Les *chevaliers d'industrie* sont tout ce qu'ils veulent être; ce sont des enfants gâtés de la nature. — Les *aventuriers* se griment, prennent un nom sonore, se glissent chez les bonnes gens, exploitent les nigands. Les *chevaliers d'industrie* vont les jarrets tendus, la tête haute, se faufilent à la Cour, exploitent tout le monde.

AVENTURINX, subs. AVENTURINE, pierre jaune ou brune, semée de points le plus ordinairement dorés; et toujours brillants. L'Académie et Boiste l'ont appelée *Pierre précieuse*; ce qui veut dire de grand prix.—L'*aventurine* n'est ni rare ni cher, et de même que le *chryso-calcé*, elle est une composition fortuite, ce qui l'a fait définir de cette manière: *Aventurine*, composition découverte par aventure.

AVÉRÉ, v. AVÉRER.—Voy. *Prové.*

AVERS. s. AVERSE.—Voy. *Raboula.*

AVERTI, v. AVERTIR, donner avis. — *Avertir un cheval*, le stimuler en l'exerçant.

Avertir, *prévenir*, *informer*, *donner avis*, *donner des avis*:

Avertir, c'est *prévenir* en temps opportun; *informer*, c'est donner des informations détaillées. *Donnons un avis* avec des bonnes intentions; et ne *donnons point des avis* à tout le monde.

AVERTIHMAIN, s. AVERTISSEMENT, appel à l'attention: donner, recevoir des avis. — *Kelewaraie siteul à kow, binamaie woizeinn! Cess-tinn aver-tihmain de binamé Bon Diu; no-zâran l'pess ou l'fameinn*: Quelle effrayante comète, ma chère voisine! C'est un avertissement du Ciel (de N. S. J.-C.), nous aurons la peste ou la famine. — *No no zavertihran*: Nous nous entr'avertirons, nous nous avertirons mutuellement.

Avertissement, *avis*, *conseil*:

On tire des conséquences de l'*avertissement*, en se repliant sur le passé et l'avenir. L'*avis* est plus direct, il se rapporte au futur; et doit être apprécié. Le *conseil* est motivé; il ne faut l'accueillir

qu'avec prudence. — Le ciel est gros d'avertissements ; les Javottes regorgent de conseils.

AVEUGLAIE, t. pass. AVEUGLÉE, rendre aveugle ; — aveuglée. — *Ess-tel areuglaie ! Est-elle aveuglée ! mieux : quel est son aveuglement !*

AVEUGLÉ. — Voy. *Aveûl*.

AVEUGLÉ, v. AVEUGLER, rendre aveugle, etc.

Areugler, éblouir :

Areugler signifie aussi crever les yeux, un prince ingrat et ombrageux, fit subir ce supplice à l'immortel Bélisaire. *Eblouir* signifie frapper par une lumière subite : on éprouve ce vertige au bal de nos satrapes. — L'ambitieux voit à travers un prisme la vanité de ses pareils ; et reste *areugle* sur la sienne. Le clinquant de l'esprit, l'éclat des richesses, *éblouit* le vulgaire.

S'areugler, s'engouer, s'entêter, se coiffer, se laisser fasciner les yeux ; s'éblouir :

Celui qui *s'areugle* fait divorce avec sa raison. Celui qui *s'engoue* se passionne jusqu'à l'enthousiasme. Celui qui *s'entête* se refuse à l'évidence. Celui qui *se coiffe* de quelqu'un, *se laisse fasciner les yeux*. Celui qui est facile à émouvoir, *s'éblouit* pour peu de chose. — Ce prince gravite vers le pouvoir absolu, il *s'areugle* sur l'avenir. Ce ministre *s'est engoué* d'un ignoble flatteur, il n'en démordera point. Ce grand penseur, *s'est coiffé* de son système, il est invulnérable. Monsieur n'en jure que par sa maîtresse, il *s'est laissé fasciner les yeux*. Ce visionnaire *s'éblouit* sans motif ; peut-il en être autrement ?

AVEUGLUMAIN, s. AVEUGLEMENT, privation du sens de la vue.

Areuglement, cécité :

Areuglement ne se dit guère que dans ce sens : « Dieu le frappa d'un *areuglement* soudain, subit. » *Cécité* est un terme de médecin oculiste ; on le modifie souvent de cette manière : menacé, atteint de *cécité* ; complète *cécité*.

AVEUGLUMAIN, adv. AVEUGLEMENT, sans réflexion, superficiellement : ne se dit point au propre.

Areuglement, en areugle, à l'areugle :

Entre l'adverbe et ses composés la distinction est sentie ; entre les locutions adverbiales elle est très fugitive. *Areuglement* ne suppose aucun examen ; *en areugle* comprend une cécité morale ; à *l'areugle* comprend l'absence de toute lumière innée. — Celui qui agit *areuglement* va droit devant lui ; celui qui agit *en areugle* ne voit point avec les yeux de l'âme ; celui qui agit à *l'areugle* ne sait rien voir (*).

AVEÛL, s. AVEUGLE, privé de la vue ; complète cécité. Au fig. s'oppose à *clairvoyant*. — L'aveugléné supplée à l'absence du sens qui lui manque par l'exercice du toucher, de l'ouïe, et de l'odorat ; et nous pouvons dire qu'il a de l'esprit jusqu'au bout des doigts. Nous disons trop fréquemment *vous voyez pour vous entendez* ; je n'approuve pas l'abus de notre gallicisme. Convenons cependant que les Français en sont prodigues : un de leurs orateurs, a dit en parlant

(*). Cette synonymie est trop subtile : j'ai dit qu'elle est fugitive ; et par cette raison je la recommande.

aux aveugles de l'Institut de ce nom : *Vous voyez clairement que la musique notée en relief*, etc. D'après cette autorité irrécusable, l'aveugle conjuguera *je vois*, etc; et le sourd-muet *j'entends*, etc.—*Trousté s'boignn chiva sonn aveül*: Troquer son cheval borgne contre un aveugle. — *Gueuy komm inn aveül kia pierdou s'chein* (*): Crier comme un aveugle qui a perdu son bâton. — *Kan ó deu-tess aveül, li mã rein po le-zoúie*: Quand on est né pour devenir aveugle, le mal commence par les yeux; — on ne saurait échapper à son destin; — au sort dont on est menacé.—*Fé l'boignn et l'aveül*: Glisser sur ce qu'on voit; feindre de n'avoir rien vu. — *I fai l'boignn et l'aveül avou s'feumm, poss fé goté l'meinton*: Il ferme les yeux sur la conduite de sa femme, pour faire bouillir la marmite; pour mettre la poule au pot; — pour se procurer un grand bien-être. — *l'boignn et l'aveül*, est un pléonasme val. d'une piquante originalité. — *Alé a l'aveül*: Aller à l'aveuglette, à tâton. — *Koiri a l'aveül*: Chercher à l'aveuglette : fam.

AVEUR, s. VALEUR, ce que vaut une chose; plusieurs choses. — Prix, estimation de ce qu'une chose vaut. — *Avoir*, ce qu'on possède en bien, etc. — *Or, argent, marchandises, immeubles, sommes*, etc. — *Aveur* est toujours précédé de *po* (pour): *Avu po n'aveur*: Avoir, beaucoup de bien; — être immensément riche; avoir des millions; et par exagér., des monts d'or. — *Il a de marchandih po n'aveur ess mohonn*: to est plein

dispóie le laho giss ki d'rain le kár: Il a des marchandises pour des sommes immenses; tout est plein chez lui de la cave au grenier.

Valeur, avoir, prix:

La valeur proprement dite est réelle. l'*avoir* relatif, le *prix* vérial.— On a des *valeurs* en portefeuille ou en circulation. Dans les livres de compte, *avoir* s'oppose à doit. Le temps est moins variable que le *prix*.—Quand le prince fixe la *valeur* nominale des monnaies, elle n'est pas toujours intrinsèque. Tous les banqueroutiers n'enflent pas leur *avoir*. Le *prix* n'a guère d'influence sur la qualité. — Voy. plus bas.

AVEUR, v. AVOIR, posséder de quelque manière que ce soit; être en possession, en jouissance d'une chose.—*Avu de-zaidan*: Avoir de l'argent, beaucoup d'argent. — *Aveur meie dial et koir*: Être forcé, enragé; d'une pétulance extrême, incorrigible, etc. — *Noss poie a doss pouyon*: Notre poule a douze poussins. — *N'aru ni pér ni mér*: Être orphelin. — *Avu l'chód pih*: Avoir une strangurie, ne pouvoir uriner que goutte à goutte, et avec douleur.—*Avu l'pírel grezal*: Avoir la pierre, un amas de sable et de gravier, qui se forme en pierre dans les reins, dans la vessie, etc. — *Avoir de quoi*: Dites être riche, vivre dans l'aisance; être aisé, etc. — *Avoir un coup d'épée*: dites recevoir, avoir reçu, un coup d'épée.—*Il en a*: Dites il en tient.—*Avoir ce jour là un habit bleu*: Dites il avait ce jour là un habit bleu.—*L'homme a une tête, des bras et des jambes*, etc. etc. Deux etc.; c'est trop. — Gresset a dit *avoir une femme* dans le sens

(*) Chien au lieu de bâton : choisissez.

de la voir; des infâmes ont fait chorus. Bon nombre de dandys se donnent une femme comme ils se donnent un pantalon: *ma parole je ne me donne que des comtesses; c'est mon dada: pauvres comtesses!*...

Avoir, posséder :

Rigoureusement on a ce qu'on tient; et l'on a par souffrance, par privilège et par l'usage. On possède en ayant à sa disposition, temporairement, on possède en vertu d'un titre. — Nous avons de droits, nous les faisons valoir. Nous possédons des titres, nous en avons en possession. — On aura, quelque teinture d'une science, on la possédera à fond. — Dans certains cas spéciaux, ce que nous tenons, que nous avons de fait et de droit, devient de fait seulement, la possession d'un autre; voire même de plusieurs autres: accept. exclusive.

AVI, AVIS, opinion, sentiment. — Opinion, et suffrage de chacun des juges, qui conduit au jugement. — Conseil, délibération. — *Avis de parents*, délibération d'un conseil de famille, sur ce qui concerne soit un mineur, soit un interdit. — Dans une consultation, *avis des médecins*: rarement ils sont d'un même avis. — En donnant le meilleur avis, nous disons modestement *sauf meilleur avis*. — Les avocats donnent ou vendent leurs avis; etc. — Voy. *Averti*.

Avis, opinion, sentiment :

Les donneurs d'*avis* en ont toujours en réserve; même pour les cas réservés. Les *opinions* sont libres; mais la nôtre est toujours la meilleure. Le *sentiment* est une profonde croyance; tellement pro-

fonde qu'elle dégénère en entêtement. — Voy. *Peinserie. Saintimain*.

AVID, adj. AVIDE, qui désire quelque chose avec ardeur. — Voy. *Raviss*.

AVIDMAIN, adv. AVIDEMENT, avec avidité.

Avidement, goulûment :

La faim oblige à manger *avidement*; le gourmand mange toujours *goulûment*. — L'homme *avide* court *avidement* à la fortune, aux honneurs; au carnage. Le *goulû* est une espèce de carnivore qui n'aime l'argent que pour le convertir en comestible.

AVIGNAIE, adj. EVEILLÉE, gaie, espiègle; avoir une mine friponne.

AVIGNI, adj. EVEILLÉ, gai, vif; — résolu; qui a un petit air décidé.

AVILI, t. pass. VIEILLI, devenir vieux. — *Ess-ti avili so treu-zan!* Est-il veilli depuis trois ans! — Voy. *Vili*.

AVILI (s') SE VIEILLIR, se faire paraître plus vieux.

Se vieillir, se grimer :

On se vieillit plus ou moins à l'aide d'une perruque grise ou grisonnée; en s'appliquant quelque cosmétique sur le visage. On se grime pour se rendre méconnaissable; et tromper tous les yeux. — Un acteur se vieillit plutôt qu'il ne se grime; un voleur, un mouchard, se grime plutôt qu'il ne se vieillit. — Un père de comédie se vieillit, un Vidocq se grime.

AVILI, v. AVILIR, rendre vil. — Déprécier.

Vil, abject, ignoble, méprisable :

L'homme *vil*, est rampant; sa bassesse est peinte sur sa figure.

L'homme *object* vit dans la crapule; ses sentiments et son langage le mettent à nu. L'homme *ignoble*, est dépourvu de toute dignité; il inspire le dégoût. L'homme *méprisable* a tous les vices; chacun le repousse.

AVILIRMAIN, s. AVILISSEMENT, l'état d'une personne ou d'une chose avilie. — Voy. *Abahf*.

Avilissement, bassesse, abjection:

L'*avilissement* parle à tous les yeux, la *bassesse* à tous les cœurs, l'*abjection* à tous les yeux et à tous les cœurs. — Par une espèce de miracle, on sort de l'*avilissement*. Par une progression naturelle, on se vautre, de plus en plus, dans la fangeuse *abjection*. Par une sottise vanité, un sot reproche, à un homme d'esprit, la prétendue *bassesse* de sa naissance.

AVINÉ, v. AVINER, imbiber de vin: *ariner un tonneau*. Le m. franç. est wall.

AVIRON. — Voy. *Râmm*.

AVITALIÉ, v. AVITALIER, mettre des vivres dans une place: se dit principalement d'une ville qui court risque d'être assiégée.

Avitailler, ravitailler:

On *avitaile* une ville menacée d'un siège; on *ravitaile*, une ville assiégée.

AVIVÉ, v. AVIVER, donner de la vivacité, rendre éclatant, plus éclatant. — Voy. *Froté. Ravivé*.

AVIZÉ, t. pass., adj. AVISÉ, qui a de la prudence, de la circonspection.

Arisé, prudent, circonspect:

Ce jeune homme est bien *arisé* pour son âge; il cherche des expédients pour sortir d'embarras; j'ai confiance en lui. Cet homme

fait est *prudent*, il va doucement à son but; il y parviendra. Cet homme *circonspect* a balancé les inconvénients; il ne saurait trébucher.

Arisé, sage, spirituel:

Ce garçonnet est trop *arisé*; il ne vivra pas long-temps; il a trop de *sagesse* et d'*esprit* pour son âge.

AVIZÉ, v. SEMBLER, paraître avoir une certaine qualité, ou une certaine manière d'être. — Se dit par euphémisme.

Sembler, paraître, croire:

Sembler est relatif à notre manière de sentir: *paraître* comprend l'apparence: *croire* admet la conviction. — Il me *semble* que ce peintre a bien saisi la ressemblance. Vous me *paraissiez* satisfait de votre voyage. Je *crois* fermement à l'existence d'un Être Suprême. — Il me *semble* que votre femme est d'une légèreté.... Il me *paraît* que vous jugez sur les apparences. Mon cher, je n'en *croirais* pas mes yeux.

AVNAN, adj. AVENANT, qui a bonne grâce, bon air. — Voy. *Ritnan*.

AVNAN (à l') A L'AVENANT; à proportion, proportionnellement. — Il a ô boufflé *vizeg*, ô gro *veintt*; et to a l'*avnan*: il a le visage boufflé, un gros ventre; et tout à l'*avenant*: — il est joufflu, ventru; tout est gros chez lui.

AVNI, v. AVEINDRE, tirer une chose d'où on l'avait serrée, placée.

AVNI, v. ATTEINDRE, arriver à une certaine hauteur. — Parvenir, s'élever en dignité; — obtenir de la considération; — ce que l'on souhaite, etc. — *Atein-riv bein a siss koh la?* Pourriez-vous atteindre cette branche? —

Il et si fir *konn pou arni à li pàrlé* ; Il est si vain qu'on ne saurait parvenir jusqu'à lui.

Atteindre, aveindre, arriver, parvenir, toucher :

On *atteint* un objet élevé en s'allongeant ; on *aveind* sans effort ; fan. On *arrive* en se hâtant ; à force de patience. On *parvient* à franchir les obstacles, les difficultés. On *touche* au but, en se mettant en contact.—Nous avons au moins l'espoir d'*atteindre* à la perfection ; beaucoup d'appelés et peu d'élus. Les idées d'un orateur n'*arrivent* pas ; il toussa et boit de l'eau sucrée. Monsieur Rampant ne peut *parvenir* à rien ; ce n'est pas faute d'étoffe. Je *touche* à la félicité, s'écrie un amoureux ; demain la noce : mais après-demain.

AVNOU, t. pass. AVENU, arrivé : ne s'emploie guère qu'avec la négation ; le m. val. est peu us.

AVNOW, s. AVENUE, allée plantée d'arbres, qui conduit à un château, etc.—Chemin pour arriver en un lieu.

Avenues, issues :

Les *avenues* sont des chemins ouverts ; les *issues* sont souvent des passages secrets.—On entre et l'on sort par les *avenues* ; on se glisse et l'on fuit par les *issues*.

AVNOW, s. INFLUENCE, autorité, etc.—*Avu n'lonk arnow* : Avoir beaucoup d'influence ; — les bras longs ; etc.

Influence, ascendant, pouvoir, autorité, puissance, empire :

L'or aura quelque *influence* sur certaines personnes ; un esprit supérieur de l'*ascendant* sur certains individus ; la vieillesse peu de *pouvoir* dans certaine chose.

L'*autorité* n'est souvent que le droit de commander : la *puissance* est tout juste le droit du plus fort ; et l'*empire* un droit usurpé.—Dans tout l'univers le cotillon a plus ou moins d'*influence* dans les affaires secrètes ou publiques. L'*ascendant* est le pouvoir d'une supériorité légitime... selon les dict. Le *pouvoir* absolu est de droit divin... selon les Nicolas. L'*autorité* doit être sans partage... selon celui qui l'exerce. Ressaisir la *puissance* est la pensée secrète des grands rapetissés : à cet égard seulement, ils exercent un grand *empire* sur une seule passion.

AVOKÀ, s. AVOCAT, celui qui fait profession de défendre en justice.—*Avocat en stage*, avocat obligé de fréquenter le barreau, avant d'être inscrit sur le tableau des avocats.—*Avocat général, avocat consultant, plaidant, plaisant ; pauvre avocat, avocat pauvre, etc. Fè l'avokà* : faire, singer, l'avocat : avocasser.—Voy. *Pàrti. Sikryeu.*

Avocat, juriste, jurisconsulte, homme de loi, docteur en droit ; — doctes personnages :

L'*avocat* est censé connaître le droit positif et naturel : le *juriste* fait profession de la science du droit : le *légiste* de son application : le *jurisconsulte* est versé dans le droit, et les lois : l'*homme de loi* les interprète ou les paraphrase : le *docteur en droit* professe et enseigne le droit.—L'*avocat* exerce la plus noble des professions, ou fait le plus vil des métiers. Un bon *juriste* n'est pas toujours bon avocat. Un *jurisconsulte* donne des avis pour de l'argent. L'*homme de loi* personifie la chicane. Le *docteur en droit* est le gros bonnet de l'ordre. Tous ces hommes de loi se-

raient des *doctes personnages*, s'ils étaient habiles, savants et profonds.

AVONN, s. AVOINE, plante de la famille des graminées, dont le cheval aime le grain. — *Haveron*, avoine sauvage. — Il y a de l'avoine dite blanche; de la noire, etc. — *Sain pónn ni vein avónn* : Il faut remuer la terre, la rendre meuble, pour la fertiliser. — Il faut planter pour récolter : sens moral. — *Si n'et nein todili si ki wágn l'avónn ki la* : Celui qui sème n'est pas toujours celui qui récolte; — le mérite est souvent sacrifié à la faveur; — les récompenses sont le prix du favoritisme.

AVORTÉ, v. AVORTER, naître avant terme. Accoucher avant terme. Si vous parlez d'une femme, dites *faire une fausse couche*. — *Se dit des fruits qui ne parviennent pas à la grosseur et à la maturité requise*. — On ne dira point de cet exemple, que la *montagne accouche d'une souris*. — Voy. ci-dessous. *Manké*.

AVORTUMAIN, s. AVORTEMENT, action d'avorter. En parlant des femmes, l'avortement suppose l'emploi des moyens criminels. — *L'intempérie de la saison a causé l'avortement des fruits*, donc ils sont accouchés avant terme: cela veut dire que *l'intempérie de la saison a rabougri les fruits*: donc elle ne les a point engrossés.

AVOU, prép. AVEC, ensemble. — *Écrire avec une plume un crayon*. On écrit aussi *avec* le bout de sa canne sur le sable; et *avec* du charbon sur la muraille: écrivez *au* crayon quand vous manquez de plume. — *Distinguer l'ami d'avec le flatteur*: pourquoi pas du flat-

teur? — *Il a pris mon manteau et s'est en allé avec*. Dites *il a emporté mon manteau*. — *Il a été bien traité*, et *il a encore eu de l'argent avec*; ce qui signifie à la lettre: *Il a été bien traité et a encore reçu de l'argent avec bien traité*: Dites *il a été bien traité*, et *il a reçu quelque argent*; on lui a donné quelque argent. — On a d'abord écrit *arcusque*, plus tard *avecque*, soit par pléonasmе, soit pour allonger le vers d'un pied. Corneille et Molière ont employé *avecque* comme cheville; La Fontaine en a été prodigue sans nécessité. — Nous ne manquerons jamais de beaux chanteurs, qui prononceront *aveusque*, par euphonie: il faut les entendre dans ce refrain anacréontique:

Avusque ci, *aveusque* la;

Avusque la marmotte.

Avec, ensemble, conjointement, concurremment:

Avec s'oppose à seul, ensemble à séparément. *Conjointement* signifie de concert; *concurremment* se dit de ce qu'on convoite, qu'on poursuit avec un autre. — N'employez jamais *de, du* pour *avec*. Ne dites jamais *avec* Monsieur.... « J'y ai travaillé *concurremment* avec lui: » il fallait *conjointement*. Le jour du couronnement de Napoléon, une harangère s'écria: « Quand la *Vestale* est gratis, ils chantent tous *ensemble* pour avoir plutôt fait. »

AVOUÉ, s. AVOUÉ, ci-devant *procureur*: il représente les parties devant les tribunaux: fait en leurs noms les actes, les procédures nécessaires, etc.

AVOUÉ, v. AVOUER, reconnaître qu'une chose est ou n'a pas

eu lieu.—Faire un aveu.—Aprouver, ratifier : j'avoue votre conduite ; vos mesures.—*Arouer la dette*, reconnaître son tort, ses torts.

Arouer, s'arouer, confesser, se confesser, convenir :

Arouer, c'est obéir à sa conscience, cesser de nier. *Confesser*, c'est demeurer d'accord ; céder de bonne foi. *Convenir*, c'est se rendre ou paraître se rendre à ce qui est clair, manifeste.—On *avoue* sa faiblesse, son côté vulnérable ; on *s'aroue* coupable, ou vaincu. On *confesse* ses torts ; on *se confesse* à un ami. On *convient* qu'on n'a pas la raison de son côté.—Sans épithète, *arouer* se prend en bonne part. *Confesser* suppose de l'abandon une sorte de candeur. Sans complètement, *se confesser* ne se dit que de la confession auriculaire. *Convenir* comprend quelque restriction mentale, quelque chose de dubitative.—Vous *arouez* vos erreurs, elles sont expiées : vous les *confessez*, elles sont oubliées. Vous *contenez* que vous n'avez pas raison ; pour quoi cet aveu négatif !

AVRI, s. AVRIL, le 4^e mois de l'année grégorienne.—*Alé koiri l'prumî geoù d'avri*. Donner un poisson d'avril, commander une démarche inutile ; — envoyer chercher ce qui n'existe pas. Selon tous les dict. *donner un poisson d'avril* est un PROVERBE : cherchez le mot et vous lirez : *Espèce de sentence ou de maxime, exprimée en peu de mots, et devenue vulgaire*. Réparez l'omission en ajoutant : *qui comprend une vérité morale ou quelque allusion historique*.—Est-ce que l'Académie nous

aurait donné un poisson d'avril ? voilà le hic. Au reste, envoyez une grisette chercher de la poudre de fidélité ; un ingrat des pilules de reconnaissance ; un auteur de l'élixir de modestie ; et vous aurez fait trois bons proverbes, ou trois bonnes *mystifications*.

AVU, v. AVOIR.—*A koi sièr d'aru de geie, kan ônn le sékrohi* : A quoi sert d'avoir des noix, quand on ne sait les croquer.—A quoi sert une tardive opulence ; — à quoi sert le jeune tendron qu'on ne sait plus croquer.—*Foum n'aré p'ti loss* : Vous serez châtié, petit démon ; —vous aurez le fouet, petit morveux.—Nous disons indifféremment *aru, aveur*. Voy. ce dernier verbe.

AW, s. OIE, espèce d'oiseau aquatique, plus grand et plus gros que la cane : ses petits s'appellent oisons.—*Barnache, Ciccus*, oies sauvages. — *Barnfiard*, oiseau sauvage aquatique, qui tient de l'oie.—*Petit oie*, le cou, les ailerons d'une volaille quelconque : t. culinaire.—PETITE-OIE, dans le langage de la galanterie, les faveurs qui précèdent la dernière : fam. Les dict. gardent le silence à l'égard des faveurs sans précédent : serait-ce grandes-oies ? — *Sárag áw* : Oie sauvage. — *Geté à l'áw* : Tirer l'oie. Cette récréation consiste à mutiler une oie, la suspendre, encore vivante, à un pieu, ou à une roue élevée sur une grosse pièce de bois ; les amateurs se placent à une certaine distance du but ; lancent...—Voy. *Bouria*.

AWAITI, v. ÉPIER, observer adroitement les actions d'autrui ; écouter le discours d'une personne, etc.—*Awaiti pôl'krein d'inn*

finiess : Epier par la fente d'une fenêtre, d'une croisée.

Epier, guetter, lorgner, observer :

Epier, c'est observer en secret et adroitement. *Guetter*, c'est observer avec persévérance. *Lorgner*, c'est observer à la dérobée. *Observer*, c'est remarquer avec une attention soutenue. — Le jaloux épie les démarches de sa femme, comme les monchards s'épient entr'eux. Le garde de commerce chatte un débiteur, comme le chat chatte la souris. Le tartufe lorgne l'héritage d'une vieille hôte, comme un vieux satyre lorgne une Agnès. L'usurier observe son emprunteur, comme un antiquaire observe une antiquaille.

AWAITT, s. AGUETS. — *On a mis des gens aux aguets pour se saisir du voleur*. S'il est question de certains espions, ne dites point des gens. — *Aguet à pensé*, s'est dit pour de propos délibérés; ce qui ne signifie plus *guet-apens*.

Aguets, guet, écoutes, embuscade, embûches, guet-apens :

On est aux *aguets* pour surprendre et ne pas être surpris; ne se dit guère au sing. On fait le *guet* en ayant l'œil partout; ne se dit pas au plur. On est aux *écoutes* pour savoir ce qui se dit et se fait. On se met en *embuscade* pour surprendre à l'improviste. On dresse des *embûches* dans le dessein de nuire. Le *guet-apens* est une embûche, ou plutôt des embûches criminelles. — Monsieur était aux *aguets*; il en a trop vu. Cette matoise n'a qu'un œil; mais s'il est toujours au *guet*! Cette petite fille était aux *écoutes*, je m'en doutais, se dit-elle. Quel métier d'être toujours en *embuscade*; mais les

cadeaux... Ah! mon petit commis vous me dresserez des *embûches*; vous serez pris dans vos filets. Je crois que j'ai succombé, barbare! mais la victoire n'est qu'un *guet-apens*.

AWATON, s. ellipt. Femme ou plutôt fille galante, ne se dit que d'une fille qui a eu un enfant d'un homme marié.

AWEIE, s. AIGUILLE, petit instrument pour coudre. — *Tro-d'aweie*: Chas, trou de l'aiguille. — *Tiess d'aweie*; tête de l'aiguille. *Pôtt di l'aweie*: Point de l'aiguille, se dit par opposition à sa tête. — *Aweie a passé*: Aiguille à passer, grande aiguille pour passer un lacet dans une coulisse, etc. — *Chazon*, aiguille de tête, les Romaines s'en servaient pour arranger leurs cheveux. — *Piquois*, aiguille à l'usage des peintres, etc. — *Tournelle*, sorte d'aiguille pour relever les mailles échappées en tricotant. — On dit *aiguillette*, des cordons tissés et fermés par les deux bouts; elle sert d'ornement, etc. — Voy. *Sôrsulreie. Treing. Toûr*.

AWEUR, s. AUGURE, signe par lequel on juge de l'avenir. — Aujourd'hui, tout ce qui paraît indiquer une chose future. — Chance heureuse ou malheureuse. — *T'est-tinn mál aweur*: Tu es un oiseau de mauvaise augure. — *Avu n'bonn aweur*: Avoir une bonne, une heureuse chance.

Augure, présage :

Les païens disaient *augure* d'une sorte de divination qui se faisait par le vol, ou par le chant des oiseaux; leurs *augures* faisaient des *présages*. Dans le sens actuel, *augure* est plus que conjectural; mais *présage* suppose quelque signe visible.

— Il y a de la superstition, de la futilité dans *augure* ; et quelque chose de prophétique, dans *présage*.—Les v. *augurer*, et *présager* se modifient d'après leurs subs. : *J'augure* que vous serez adorable, mademoiselle ; et je vous *présage* bon nombre d'adorateurs. La pauvre petite en accepte l'*augure*.

AWEUR, s. SUCCÈS, ce qui arrive d'avantageux ou de contraire au but qu'on se propose. Dans le second sens, *insuccès* se dit mieux dans beaucoup d'acceptations.

Succès, avantage :

L'*avantage* est toujours utile ; car il est plus ou moins *avantageux* ; mais le *succès* est heureux ou malheureux.—Dites un léger, un grand *avantage* : un *succès* durable, complet : intervertir ces compléments serait blesser la pensée.—Quand *avantage* n'est pas précédé d'un v., il est souvent modifié ; *succès* se dit en bonne part dans le sens absolu.

AWHAI, s. FRETIN, se dit du menu poisson qui sert d'appât, d'hameçon.

AWHI, v. AIGUISER, rendre aigu, tranchant. S'ils s'agit de façonner en pointe, dites *empointer*. V. *Rissemi*.

AWION, s. AIGUILLON, dard ; ne se dit guère à Liège.—Voy. *Pepein*.

AWION, s. VÉROLE, maladie vénérienne. Dites maladie secrète ou maladie galante.

AWLEIE, s. AIGUILLÉE, certaine étendue de fil, de soie, etc. Il me semble qu'il ne faut dire *aiguillée* que du fil qu'on passe dans le chas de l'aiguille ; hors ce cas il faut désigner l'étendue : *un bout de fil, la longueur d'une aiguillée*, à peu près une aiguillée, etc.

Awoi, s. OUI, part. ou adv. d'affirmation. De même que *non*, *oui* est essentiellement elliptique ; et comprend, d'une manière relative, une locution ou une phrase : *Partez-vous ce soir pour Paris ?* —Oui.—Si l'on donne prise à l'équivoque, par une question mal posée, *oui* ou *non* doit être suivi d'un complément : *Partez-vous ou ne partez-vous pas ? oui* ou *non* signifierait *je pars* ou *je ne pars pas* : donc il faut répondre *je partirai* ; —*je ne partirai pas*. Il nous arrive de dire *oui, oui* ; *non, non*, pour renforcer l'affirmative ou la négative : *Serait-il bien vrai ! — Oui, oui*. Cette répétition est vicieuse ; il faut dire : *très-vrai* ; — *rien de plus vrai* ; — *croyez à ma véracité* ; etc. *Marque quelquefois la surprise, et signifie : Quoi, cela est-il vrai ?* Il a dit telle chose ; *oui ? Dans ce sens on le prolonge en l'ALLONGEANT ; et il est toujours suivi du point d'interrogation*.—Messieurs de l'Académie, votre ellipse est vicieuse, tirée aux cheveux ; au lieu de : *Il a dit telle chose ; oui ?* je dirai toujours : *A-t-il dit telle chose ? —Oui*.—Il me semble qu'on peut répéter *oui*, et appuyer sur l'affirmation dans cette phrase : *Oui cent fois oui* : mais je trouve que *appuyer* et *allonger* ne sont pas synonymes.—*C'ess toûie kig'di awoi, Sog etai !* C'est aujourd'hui que je prononce le très-heureux *oui* : suis-je assez heureux ! — je suis dans l'extase, etc.—*Nel houté nein, kan i di awoi, c'et neni* : Ne tenez aucun cas de ces affirmations ; quand il dit *oui*, cela signifie *non*.

AWOI-DAI, OUI-DA, de bon cœur, etc.—*Awoi-dai, gel vou bein* : Oui-da, j'y consens.

Oui-da, oui certes, oui vraiment, vraiment oui, eh, mais oui, volontiers :

Oui-da, ne se dit que par les villageois; *oui certes* annonce une candide conviction; *oui vraiment* de la bonhomie; *vraiment oui*, éveille l'idée du doute; et a quelque chose d'ironique; *eh, mais oui*, part de l'abondance du cœur; et *volontiers* comprend de tout cœur.

AWOIZINÉ, v. AVOISINER, être voisin.—Avec le pron. pers., *se rapprocher*.

Avoisiner, être circonvoisin, *limitrophe* :

Avoisiner, dans le sens d'être voisin, est fam.; un voisin *avoisine* nécessairement un autre; mais nous dirons, en meilleur style: la Belgique *avoisine* la France; et mieux encore: Quévrain *avoisine* Valanciennes. *Circonvoisins* ne s'emploie guère qu'à la pluralité; et se dit plutôt des lieux, des communes, que des peuples: Ces lieux, ces communes, sont *circonvoisines*. S'il est question de limites, il faut dire *limitrophes*; mais considérés sur une plus ou moins grande échelle: Des pays, des terres, des provinces *limitrophes*.—Je conseille, aux personnes qui *s'avoisinent*, de vivre en bon voisinage, c'est-à-dire, en bonne intelligence. Je désapprouve l'Académie d'avoir dit les peuples *circonvoisins*; par la raison qu'on dirait mal *les peuples d'alentours*. Je désapprouve l'Académie d'avoir défini *limitrophe* par *contigu*; la raison en est que le second ne se dit que des maisons; des chambres, etc.

AWOU, t. pass. EU.—*Il ass-tawou*

hâss: Il l'a échappé belle.—*Il ass-tawou de chô et de freu*: Il a souffert du chaud et du froid;—il a eu du haut et du bas;—du bien et du mal.—*Il ass-tawou noufan a maie kig la sposé, sag magni pu d'kô ki b'bokeie di pan*: Nous avons compté, en mai, neuf années de mariage, et j'ai reçu plus de coups, (de horions, de taloches), que je n'ai mangé des bouchées de pain.

AWOUREUSS, adj. HEUREUSE, etc.—*Ess-tel awoureuss, el a treu galan, et mi gi na nein l'pu p'ti boket d'ôk*: Est-elle heureuse, elle a trois amants, et je n'en ai pas un seul; pas même le plus chétif.—Voy. *Aoureu*.

AWOUSS, s. AOÛT, huitième mois de l'année.—*A né l'awouss*: A la mi-août, le quinzième jour du mois d'août.—Nous prononçons généralement *a-ou*, et l'usage a consacré *ou*. Si ma mémoire ne m'est pas infidèle, avant La Fontaine le mot se prononçait avec deux voix, et *u* n'avait point d'accent circonflexe; mais il était suivi de *s*: *aoust*. Nous écrivons *aoûter*, et nous en faisons un trissyllabe: *a-ou-ter*; mais, par disparate, *ou* est bref; la raison en est que nous nous pressons d'arriver à l'émission complète du mot. Pour des motifs, que les savants sauront apprécier, Voltaire a proposé la substitution d'*Auguste* à *aoust*, *août*: ce changement partiel aurait rendu notre bizarre calendrier, plus bizarre encore: refondre ou conserver, voilà l'alternative.—*Fé l'awouss*: moissonner; faire la moisson, etc.—V. *Hayett*.

Moissonner, récolter, recueillir, aoûter:

Moissonner ne signifie ni plus ni

moins que faire la moisson; c'est-à-dire la dépouille des graminées. *Récolter* se dit plus particulièrement de ce qui se coupe, soit avec la faux, soit avec la serpe. *Recueillir* se dit spécialement de ce qui s'arrache de terre; comme les carottes, les navets, etc. *Amasser* comprenait faire la récolte; il ne se dit à présent que des fruits, des légumes mûries par le soleil. — Dut-il sacrifier son armée, Monseigneur le Maréchal moissonnera des lauriers; il tombe, le héros.... Peuple payez ses somptueuses funérailles. Mais son armée a été moissonnée: bah! c'est une nuit de Paris.* — Silence, monsieur l'avocatse *recueille*; il est gros d'éloquence: il enfantera d'une souris. Il faut semer pour *récolter*: les plus abondantes moissons viennent de Pivraie. — Voy. *Soy. Soyey. Mehne. Mehneu.*

Moissonner, récolter, vendanger:

Moissonner se dit de la saison dans laquelle on récolte les graminées; *vendanger* de celle dans laquelle on vendange. — Son Excellence est âpre à la curée, elle *moissonne* et ne laisse rien à glaner. Monsieur l'intendant est peu contrôlé, il *vendange* constamment. Monsieur Trottenville se trouve partout, il fait *récolte* d'anecdotes.

AWTEUR, s. AUTEUR, celui qui est la première cause de quelque chose. — *Kan ô di s'iâteur, ô n'et nein meinteur*: Quand on cite son auteur, on ne peut être accusé de mensonge. — Voy. *Sikryeu.*

Auteur, écrivain:

Auteur se dit de toute personne qui a composé un ouvrage de littérature; de celui qui a fait des

comédies, etc.; *écrivain* se dit généralement de celui qui écrit. — A la lettre l'auteur a créé: à la lettre l'écrivain est plutôt plagiaire qu'il n'est auteur. — Les écrivains sont compilateurs avec connaissance de cause: les auteurs peuvent être copistes par reminiscence. — Les écrivains pullulent. Les bons auteurs sont rares. — En mauvaise part, *écrivain* signifie *écrivain*; dans ce sens il faut une épithète devant ou après *auteur*. — Mais il ne reste plus qu'à glaner dans le champ de la littérature; et les auteurs ne sont de droit que des écrivains: exceptez le droit du génie. — Dites les auteurs anciens ou les anciens auteurs; les écrivains du grand siècle et les écrivains modernes. — Dites *auteur* et jamais *écrivain* dramatique. — Jadis une femme *auteur* était *autrice**: elle était *amateur*, nous la disons *amatrice*...

AXHLI, s. LANGE, premier linge qu'on applique au derrière d'un nouveau né. — Voy. *Lignrai.*

AY. OUI. — Voy. *Avoi.*

AZEIE, s. ASIE, l'une des quatre parties, ou mieux, des cinq parties du monde. Nous la représentons sous la figure d'une femme; une gerbe de plantes aromatiques à la main, des diamants à ses pieds; un chameau couché derrière elle. Chez les anciens elle est debout; tenant un serpent de sa main droite, et de la gauche un gouvernail. — Voy. *Mond.*

AZIATIK, s. adj., ASIATIQUE, qui appartient à l'Asie. — Nous disons: *Mœurs, luxe, style, asiatique.* Qui

* Historique.

* Voy. les vieilles chroniques.

met l'univers à contribution pour satisfaire ses appétits sensuels, voraces, ses goûts dépravés, tout ce que le luxe a de plus effréné, d'insolent, de cruel? N'est-ce qu'en Asie que l'aurore aux cheveux

dorés, pourprés, azurés, ouvre ses portes de diamants, de perles d'Orient, d'or et d'argent. Messieurs les Asiatiques renvoyez-nous la balle, et dites: *Mœurs, luxe, style, européen.*

B

B, deuxième lettre de l'alphabet, première consonne; la seule qui n'a point de son accidentel; la plus douce des consonnantes: son élémentaire de *p*, sa prononciation très-faible; exemple:

Baba, papa.

Belle, pelle.

Bis, pis.

Bois, pois.

Blanche, planche.

Bris, pris.

Bruce, prune.

Bulbeux, pulpeux.

Dans les corps des mots, *b* se prononce toujours: *abdiquer, submerger, subventionner.* Quelques beaux parleurs prétendent que le *p* de *septembre* doit fléchir en *b*, ou rester muet: employez le son naturel.

A la fin des mots, *b* se prononce, presque toujours, comme s'il était suivi de *e* muet: *Jacob, Joab, Job, Moab, nabab, radoub, rumb, Zeb*: — *insolent nababe*; donner un *radoub* à une frégate, *ronbe* de vent. — Il faut en excepter ces mots: *plomb, sur-plomb*, etc. Pron., même devant une voyelle: *plon, sur-plon*, etc.

Quand *b* est redoublé, il n'a qu'un son. *Abbé, rabbin, sabbat*: pron. *abé*, etc.

Dans quelques noms de ville *bb*

conduit à l'élisioin: *Abberillé*; dites *abril*.

La prononciation wallonne de *b* est trop sentie; et nous la conservons en nous exprimant en français: ne l'oublions point, cette consonne a le son invariable; les autres ont des sons accidentels; sans même en excepter celles que nous appelons simples, faibles, etc.: ces modifications ont fait dire à Lévizac: *Il faudrait que chaque consonne n'eût qu'un son désigné par chaque caractère.* Quel oubli des éléments de l'accent oratoire! On arrêterait le cours d'un fleuve, avant de bâillonner le sentiment. Lévizac a pris rang parmi nos meilleurs grammairiens; mais il n'a jamais su comprendre la voix de l'âme; et dans son vœu d'immuabilité, je ne vois qu'un monocorde sans proportion. Pourquoi la langue française est-elle amie du cœur et de l'oreille? Par la raison qu'elle sait rendre les idées les plus fugitives; parce que les positions respectives de ses consonnes, leurs mécanismes entr'elles, changent leurs fonctions dans les mots; et modifient l'expression. On va me dire que j'efface, d'un trait de plume, tout ce que j'ai dit de l'homogénéité de *b*. Je n'efface rien;

il reste immuable ; ce n'est point *b* qui revêt les nuances de l'articulation ; c'est, comme, je viens de l'affirmer, la consonne qui le précède ou qui le suit : elle est forte, faible ou naturelle ; de là les diverses modifications. Devant une voyelle, il se peut que le son de *b* ne soit pas rigoureusement uniforme ; et je trouve qu'il est plus touché dans *barbare*, que dans *babiole* ; cependant la différence me paraît échapper à l'analyse. — Il va me prendre dans mes rets, ce prosodiste, qui me signale cette sentence de nos plus célèbres grammairiens : *Chaque fois que b est suivi d'une lettre forte, il a le son de p ; et obtenir, s'abstenir, font optenir, s'apstenir : absurde, messieurs les puristes.*

Pour nous cuirasser de science, les immortels nous apprennent que, dans les anciennes inscriptions latines, V signifiait B : *Bixit* au lieu de *Vixit*. Aujourd'hui les Gascons emploient non-seulement *b* pour *v*, mais encore *v* pour *b* ; et sur les bords de la Garonne vous entendrez dire : *Von Dieu que c'est vête ! Bon Dieu que c'est bête ! bou m'entendez.*

Abréviations par B, etc.

Sur les monuments et les médailles, B abrège *Brutus, Balbus*, etc.—Chez les Romains, les lettres B. F se mettaient à la fin des ordonnances ; et signifiaient *Bonum Factum*. — Les mêmes lettres abrégeaient *boné fidé* ; — *Bona fortuna* : de bonne foi ; — bonne fortune. — B. D. D. : *Bonis deabus*, Aux bonnes déesses. — B. P. : *Bono publico*, pour le bien public. — B. B, des biens, des très grands biens ; dans ce sens on écrivait quelque-

fois : *bona bona*. — Dans plusieurs langues *b* se confond avec *F* et *V*. — Signe numéral chez les grecs : il signifiait 2, lorsqu'il était surmonté d'un accent ; et 2000 si cet accent était sous le chiffre. — Chez les Romains il désignait 300 ; et surmonté d'un trait horizontal 3000. — Dans les hiéroglyphes, B figurait *brebis* ; parce que les savants ont trouvé dans cette consonne l'onomatopée muette du bêlement. — Dans le comput ecclésiastique, *b* est la deuxième lettre dominicale ; et le deuxième jour de la semaine dans les calendriers paroissiens du rit catholique. — Sur l'échelle ou le cadran d'un baromètre ; B signifie *Beau*. — Abrège *Bureau* sur les lanternes exposées devant les bureaux de loterie ; sur des pencartes, etc. — Dans l'algèbre, l'architecture, il figure le 2^{me} objet de la 2^{me} série. — Marquait naguère la 2^{me} feuille d'un volume : t. d'imp. — B se dit encore en parlant d'une clarinette : clarinette en B, c'est à dire *en si bemol* ; et anciennement il avait une grande acception désignative en musique. — Sur une planche gravée, en taille douce, marque les parties qui doivent être expliquées par le texte ; et renvoie au texte même. — B marque monnaie de Rouen : B B celle de Strasbourg. — En tête d'une préface, B. L. abrège parfois *Bénévole lecteur*, qui signifie : *Lecteur bienveillant...* Ou : *Cher lecteur admirez-moi*. Si l'on n'admire pas on devient lecteur *malévole* au lieu de lecteur *bénévole*. — J'ai dit que B est la première consonne, et la 2^{me} lettre de l'alphabet ; il faut ajouter : *dans la plupart des*

langues, sémitiques ; est dans toutes les langues greco-latines, slaves et germaniques. Connaissez-vous les langues sémitiques ? Ce sont celles qui ont été parlées par la postérité de Sem ; c'est à dire, le syriaque, l'arabe, l'hébreu, etc. — Si vous ne m'en croyez pas sur parole, allez y voir.

Pour éviter l'émission complète d'un juron, ou pour se soustraire à des termes incongrus, on fait des abréviations ; et l'on écrit b... re, fo. tre ; ou b. f. C'est avec cette dernière abréviation que Gresset a dit : Les b. et les f. voltigeaient sur son bec. Je propose d'étendre ces abréviations à tous les mots peu euphoniques, qui appartiennent à la grande famille typique qui dérive de *bête* : la qualité pourrait se reconnaître à la forme du caractère ; n'avons-nous pas des majuscules d'un pied de hauteur, et de minuscules à peine visibles à l'œil nu ? Avant de me combattre, voyez *Bâbinemm, bouhair, boubeinn, bouhal*, etc.

Il est reçu que les borgnes, les bossus sont marqués au b ; tous les boiteux n'acceptent pas le stigmate ; et la plupart des bigles, des bancroches, et des beneals, la répudient. — Voy. C. G. K. *Houlé. Lusket.*

BA, int., БАИ! marque l'étonnement, le doute, l'insouciance ; et a l'acception négative. — *Ba! soula n'et nein vraie* : Bah ! cela n'est pas vrai ; — cela est faux ; — tu en imposes ; etc. — Voy. *Baba.*

BA, adj. BAS, fém. *basse* : s'opposent à *haut* et à *haute*. — *Se dit de ce qui a peu de hauteur, qui est au-dessous d'un certain degré d'élévation pris pour terme de comparai-*

son. On conçoit que ce qui est bas à peu de hauteur. — *Le temps est bas*, l'atmosphère est chargée de nuages moins élevés qu'à l'ordinaire, et le temps menace de pluie : fig. et fam. Cela signifie que l'atmosphère est pesant et humide. — *Le bas bout de la table*, la place qui est la plus voisine de la porte d'entrée ; et la moins honorable dans un festin. Ce *bas bout* est la place la plus rapprochée de la porte d'entrée : s'oppose à la place d'honneur, qu'on appelle *haut bout* : celui qui occupe celle-ci tient le dé de la conversation ; a le verbe haut ; peut avoir la figure basse ; et l'expression triviale : le parasite, l'homme sans dignité, se contente du *bas bout* : la locution est aussi ignoble que l'âme de celui qui l'accepte. — *Le carême est bas* : la phrase comprend qu'il commence dans les premiers jours de février : sans la définition on le croirait haut. — *Jouer argent bas.* Les dict. comprennent jouer argent sur table. — *Mettre bas toute honte*, traduisez : être éhonté ; — sans pudeur ; — montrer un cynisme révoltant ; — etc. — *Les basses classes de la société ; un homme de basse naissance ; de basse condition ; de vile extraction ;* etc. Par cette division, le beau monde sous-entend *canaille* : il est si poli, le beau monde !

Bas, abject, vil :

L'homme *bas* est servile ; il décroche celui qui est haut. L'être *abject* a une âme de bouc ; il décroche tout le monde. L'être *vil* est pétri de boue ; il n'a rien de l'homme. — Je baise la poussière des pieds de votre Excellence : voilà la *bassesse*. Je m'enivre, je

cours les femmes; et je me moque du qu'en dira-t-on : voilà l'abjection dans sa laideur. Je préfère l'or à l'honneur ; voilà la pensée de l'homme vil. — Voy. *Abaheg. Abahi. Rapaie.*

BA, adj. PROFOND, qui a une cavité considérable ; et, dont le fond est rarement aperçu de la surface.—fig. stupéfait, etc.—*Gi touma ossi ba ket n'ôpuss*: Je devins stupéfait ; — je restai sans voix. — Voy. *Emaké.*

Profond, creux :

Rivière profonde, rivière creuse ; c'est ainsi qu'on nous apprend à nous exprimer.—Ce qui est *profond* est le plus souvent l'œuvre de l'homme : ce qui est *creux* est le plus souvent l'œuvre de la nature.—Un puits est *profond*, une grotte est *creuse*.—Dans le sens de *cavité* ou de *profondeur*, ce qui est *profond* est effrayant ; ce qui est *creux* ne saurait effrayer : un gouffre, un abîme, est *profond*, un rocher, un arbre, est *creux*.—Au fig. ces qualificatifs s'emploient par opposition : il se trouve des esprits *profonds* ; il est possible de rencontrer un esprit *creux*.

BAB, s. BARBE, poil du menton, etc.—*Bâb-di-kapussein* : Barbe-de-capucin, chicorée sauvage étiolée, qu'on mange en salade.—*Bâb-di-gatt* : Barbe de chèvre, espèce de spirée*.—*Bâb-di-mônn* : Barbe-de-moine, ou cuscute**.—*Bâb-di-rnâ* : Barbe-de-renard, espèce d'astragale***.—En parlant

* *Spirée*, genre de plante de la famille des rosacées.

** *Cuscute*, plante parasite, à tige rougeâtre, dépouillée de feuilles.

*** *Astragale*, genre de plantes légumineuses, dont plusieurs sont utiles, par les sucs gommeux qui en découlent.

d'une comète, dites *chevelue* et non *barbue*.—Naguère on disait *Sainte-Barbe*, du lieu où l'on serrait les poudres ; dites *soude aux poudres*—*Nous nous sommes rencontrés barbe à barbe*, dites *face à face* ; *nez à nez*.—N'oubliez point qu'on *rit dans sa barbe* ; et jamais dans *lui-même*.—*Se faire faire la barbe*, *se faire couper le poil* : autant vaud *se faire raser*.—Voy. *Babeinn. Bârbi. Moir-poyeg. plomm.*

BABA! interj. **BAH!** pensée forte de bah ! marque un grand étonnement, une très-grande surprise ; une extrême impatience ; exprime le doute, le dépit : se dit dans le sens de *baste!*—*G'ea regté m'mohonn*. — *Baba wiss ariv avou de zaidan?* J'ai racheté ma maison.—*Bah!* où auriez-vous trouvé de l'argent ?—*Kil dial m'enairih si g'boütt*.—*Baba!*—Que le diable m'enlève, m'emporte, si je te meuts.—*Bah! bah!*—*Gitt pâret d'main*.—*Baba!* Je te paierai demain.—*Baste*. — Sous-entendu *je n'en crois rien*.—Avant Molière, et même de son temps, les auteurs comiques employaient souvent les exclamations *bah!*—*Bah! bah!*—*Baste!* La première était une sorte de mimologie du participe *ébahi*. Quand ces cris avaient l'acception dubitative, les acteurs leur donnaient l'inflexion ironique. Nos comiques modernes n'ont plus rien de commun avec Molière.

BABA, s. BOBO, petit mal, légère égratignure, etc. : t. d'enfant.—Se dit par extension, et en plaisantant, d'une déchirure à un vêtement, d'un trou dans une muraille, d'un vase écorné, etc.—*Mamm, soflé somm piti deu, gea de*

bábá: Maman, soufflez sur mon petit doigt, j'ai du bobo.

BABAIE, s. t. enfantin. *DADA*, cheval.—*Alé a babaie só baston*: Aller à dada sur un bâton; aller à califourchon sur un bâton.

BABAIR, s. BENÉT.—Voy. *Bábinemm. Boubair. Bouhal*.

BABEL, s. BABEL.—*Sel tour di Bâbel, on n'setein pus*: C'est la tour de Babel, tout le monde parle à la fois.—*O vola monté l'tour di Bâbel gens ket paradi, mai kan ó veân á nulaie, ó-zapóirtéf de spéss di maneg po del pláss*: On voulut élever la tour, dite de Babel, jusques aux cieus; mais quand elle toucha aux nues, on apportait des quatre épices à celui qui demandait du plâtre.—Nous avons de bonnes gens qui vénèrent cette tradition.

BABEINX, s. BABINE, ne se dit que des lèvres pendantes de quelques animaux: les babines d'une vache, d'un chien, d'un singe, etc.—*S'einn net d'né po le babeinn*: S'en donner par les babines, se dit d'une personne qui mange beaucoup; qui mange son bien.—*S'et r'lechi le babeinn*: S'en lécher les babines, passer sa langue sur ses lèvres, en se délectant.—Dites *barbe* et non *babines*, des deux petits morceaux de chair qui pendillent sous les lèvres du coq.

BAB-ET-SINN, s. *LUCARNE*, sorte de petite fenêtre pratiquée, au toit d'une maison, pour donner du jour aux greniers, aux chambres du comble, etc.—*Lucarne à la capucine*, celle qui est couverte en croupe de comble.—*Lucarne faitière*, celle dont le faite est couverte d'une tuile faitière.—Voy. *Tulaï*.—*Lucarne flamande*,

celle qui se termine en fronton, fait en triangle.—*Lucarne de-moiselle*, celle qui porte sur les chevrons des combles*.—*Archière*.

BABEU, s. *VISIÈRE*, etc.—Voy. *Banbeu*.

BABEL, *BABEL*.—Voy. *Bageow*.

BABI, v. *BALANÇER*, se dit avec la négation.—*I n'ia nein a bábí; i fá k'sou-la seúie; et soula seret?* Il n'y a pas à balancer; il faut que cela soit; et cela sera.

BABI, v. *BOUGER* se mouvoir.—*Kimain! ti háss ti baston! si ti bábeie t'et moir*: Comment! tu me menaces de ton bâton! si tu bouges tu es un homme mort: accept. part.

Chancellor, vaciller, pendiller:

Le plus faible attouchement agite ce qui *pendille*. Un ivrogne commence par *vaciller*, et bientôt il *chancelle*.—Ce qui est suspendu à une corde *pendille*. La main qui tremble *vacille*. La tête emporte le corps et l'on *chancelle*.

Chancellor, vaciller, tergiverser:

Celui qui *tergiverse* emploie des faux-fuyants; il veut se soustraire à une réponse positive. Celui qui *chancelle* est embarrassé; il lutte entre la vérité et le mensonge. Celui qui *vacille* se trouble; il est plus près du mensonge que de la vérité.

BABIAN, adj. *VACILLANT*, qui vacille.

Vacillant, chancelant:

Un esprit *chancelant* est ballotté

* On dit *chevron* d'une pièce de bois qui soutient les lattes de la couverture d'une maison; et *comble* de toute construction de maçonnerie ou de fer placée au-dessus d'un édifice; pour en soutenir la couverture.

par le pour et le contre : un esprit *vacillant* offre un mouvement d'oscillation.

BABIEG, s. VACILLATION, tergiversation. — Voy. *Bâbi*.

Vacillation, irrésolution :

La *vacillation* comprend le doute et l'incertitude ; l'*irrésolution* suppose la faiblesse et l'absence du courage.

BÂBINEMM, s. IMBÉCILE, qui est dans l'état d'imbécillité. — *I parol komm inn bouhal ; c'ess-tô bâbinemm :* Il déraisonne sans cesse, c'est un imbécile.

Imbécile, idiot, insensé, stupide, crétin, butor, nigaud, niais, benêt, jocrisse, jobard, bardot, basile, nicaise, nicodème, buche, bonasse :

J'aurais pu porter, à quelque centaine de mots la synonymie de *bâbinemm* ; mieux vaut d'en diviser la famille. — L'*imbécile* agit sans discernement ; il va comme on le pousse. L'*idiot* est un être inerte ; on le pousse vainement. L'*insensé* manque de jugement ; il raisonne à tort et à travers. L'homme *stupide* est l'orang-outang social ; ses yeux sont-ils bêtes ! Le *crétin* n'a qu'une existence instinctive ; il tient plus de la brute que de l'homme. Le *butor* est maussade et grossier ; méprisez son insolence. Le *nigaud* s'amuse avec des joujoux ; c'est un grand faufan. Le *niais* est du bois dont on fait les imbéciles ; qu'il aille à Paris. Le *benêt* se reconnaît à son rire ; est-il godiche ! Les *jocrisses* se laissent mener par le nez ; bien de femmes en raffolent. Le *jobard* est un jocrisse renforcé ; chacun en fait son plastron. Le *bardot* est un jobard au petit pied ; il a quelque chose de l'âne. Le *nicaise* est une espèce de gobe-

mouches ; quelle trouvaille pour une grisette ! Le *basile* est moins *bonasse* qu'il n'est *tartuffe* ; ne vous y fiez point. Le *nicodème* est flâneur et flandrin ; il va bouche béante. L'homme *buche* est stupide et indolent ; il agit sans penser ni vouloir.

BABILIAR, s. adj. BAEILLARD, fém. *babillarde*, qui babille, qui aime à caqueter : se dit aussi de quelques oiseaux ; mais particulièrement des pies. — Voy. *Bageow. Rabageow. Herrett.*

BABILIÉ, v. BABILLER, parler beaucoup sans sujet.

Babiller, caqueter, bavarder :

Les dict. nous disent que *babiller* se dit du cri de la corneille, du limier qui donne trop de voix ; et ils nous apprennent que *caqueter* se dit du bruit de la poule, quand elle veut pondre. Ces cris, ces bruits, doivent être exprimés par des onomatopées ou des mimologies ; et les définitions des lexicographes, n'ont rien d'imitatif. — Le *babillard* ne saurait se taire ; une comère doit *caqueter* ; un *bavard* est impertinent et loquace.

BABILIEG, s. BABILLAGE, caquetage, bavardage. — Voy. ci-après. *Babouyeg.*

BÂBINETT, s. BABILLARD ; — charlatan. — *T'aïss-tu bâbinett, ti n'et kô bâbinemm ; et t'a pu d'beg kid'kou :* Tais-toi, petit *babillard*, tu n'es qu'un imbécile ; un morveux ; qu'in'a que du caquet : accept. loc.

BABIOL, s. BABIOLE, jouet d'enfant. — Les gens riches, prodiguent à leurs enfants des *babioles*, de grande valeur. — Dites *babioles* des jouets insignifiants ; des choses puériles, etc.

BABLAMM, s. adj. VIF, emporté, etc.

— Se dit quelquefois dans le sens de menteur, hableur, etc. — Nous disons *arvolou* dans le sens de *babiamm*; mais quelle différence! Ma synonymie sera décolorée par la traduction : nous avons tant de termes intraduisibles.

Vif, ardent, pétulant, impétueux, bouillant, fougueux :

Celui qui est très-*vif* se commande à peine ; il paraît receler du salpêtre. Celui qui est *ardent* est doué d'une puissante activité ; son regard est de feu. Celui qui est *pétulant* a les mouvements rapides ; le sang pétille dans ses veines. Celui qui est *impétueux* va par sauts et par bonds ; le torrent est son emblème. Celui qui est *bouillant* n'admet ni réplique ni retard ; il est colère et audacieux. Celui qui est *fougueux* est violent ; il brise, s'apaise et reconmence.

BABLOU, s. adj. ÉBLOUI, qui a les yeux frappés par un vif éclat de lumière. Notre *bablou* se dit principalement avec un v. auxili. ; et nous l'employons dans le sens d'*épourenté, d'étourdi*. — *Il' areu eko meie luss el sâl; geinn net fou to bablou*: Mille lustres éclairaient la salle ; j'en eus des éblouissements. — *Imm fouta ô petâr k'imm fi veie sain chandel; geinn ne fou bablou*: Il m'applique un si rude soufflet que j'en vis cent chandelles ; j'en fus étourdi.

Être ébloui, avoir la berlue, avoir des vertiges :

Tout ce qui *éblouit* soudainement, donne la *berlue* : — on introduit un novice dans une brillante assemblée, il reste *ébloui* : toutes les dames sont ravissantes, il a la *berlue* : sa main effleure celle de la plus jolie, il a des *vertiges*.

— L'homme *éblouit* de son mérite peut avoir la *berlue* : le novice, qui ne l'est plus, peut voir disparaître ses *vertiges*.

BÆÔ, s. adj. IGNORANT, qui est sans étude, sans lettre. — *Viké komm ô bâbô*. Vivre dans une crasse ignorance. — La Fable nous présente l'Ignorance sous les traits d'un enfant *in naturalibus*. — Voy. *Bâbinemm. Boubeinn. Bouhal*.

Ignorant, ignorantin, ignorantissime :

L'*ignorant* manque d'instruction, et souvent il brûle d'en acquérir : il voudrait marcher avec son siècle. L'*ignorantin* est ennemi des lumières et prêche l'ignorantisme : il voudrait nous ramener au moyen-âge. L'*ignorantissime* est ennemi de lui-même, il ne sait prêcher ; mais il sait agir.

BÂBOU, s. BÂBEAU ; jadis fantôme, spectre, ombre, etc. — Les Wallons l'emploient, non-seulement dans ces acceptions, mais il est encore pour eux, un épouvantail fantastique, fantasmagorique ; une espèce de croque-mitaine. Quand le papa menace son petit espiègle du *bâbou*, il se carre en philosophe. Lorsqu'il est menacé d'un autre *bâbou*, il se *décarre*. L'histoire nous dit que chaque païen avait un bon diable de *babeau* (*), qui le tirait à droite, et un mauvais sujet en diable, qui le tirait à gauche : celui-ci a gagné la bataille. Selon les dict. *babeau* est inusité : il est la première articulation de l'enfance,

(*) Plusieurs historiens prétendent que les anciens comptaient jusqu'à quatre *babeaux* ; cependant Soerate n'en avait que deux : mais le bon n'était pas si bête.

après *papa et maman* ; elle sera celle du dernier homme. — *Il est du langage puéril* (*) ; oui, si *barbon* et *marmot* sont synonymes. — Serait-ce par analogie ou par corruption, que les anciens écrivaient *babau* en parlant des grimaces du singe ? Ce quadrumane est assez *bâbou* sans grimacer. — Quelle nation a créé le mot ? Celle qui a fait *bablou*. Nous voyons ou nous croyons voir un *bâbou* : il nous rend *bablou* ; c'est-à-dire qu'il nous donne la berlue, des vertiges, etc. Voilà qui est étoffé, je pense.

BABOY, v. BREDOUILLE, marmotter. — Voy. *Bekté*.

BABOYEG, s. BREDOUILLEMENT, action de celui qui bredouille.

Bredouillement, baragouinage, baragouin, babillement :

On dit *bredouillement* de la précipitation indistincte des syllabes ; *baragouinage* d'un discours embrouillé, décousu ; *baragouin* d'un langage corrompu ; *babillement* d'une excessive volubilité.

BABOYEU, s. BREDOUILLEUR, baragouineur. — Voy. ci-après *Bekteu*.

BACHA, s. PACHA, titre d'honneur en Turquie. — Il y a des pachas à une, deux et trois queues. Chez les Turcs, elles constituent une espèce de noblesse. — L'étendue du pays, gouverné par un pacha, s'appelle *pachalik*.

BÂCHÉ, v. BÂCHER, LAMBRISSEUR. — couvrir d'une bâche. — Voy. *Bâg*.

BÂCHHEG, s. LAMBRISSEAGE, ouvrage

de celui qui a lambrissé, qui a mis de lambris.

BACHIK, adj. DRÔLE, singulier ; étonnant : — extravagant.

BADA, s. ÉTOURDIE, évaporée ; — réjouie. — *C'ess tô gro bada ki reio todi ; siss la n'mourret nein etik* : C'est une grosse réjouie qui rit sans cesse ; celle-là n'engendrera jamais la mélancolie.

Étourdie, évaporée, éventée, écervelée :

L'*étourdie* manque de prudence, l'*évaporée* de retenue, l'*éventée* de raison, l'*écervelée* de jugement.

BADINN, s. BADINE, baguett mince et souple, souvent en jonc, qu'on porte à la main pour se donner une contenance. Comme le cheval *joue* avec son mors de même nous *jouons* avec la badine.

BADIANE, s. BADIANE, genre de plantes, dont une espèce porte l'anis étoilé.

BADINÉ, v. BADINER, s'amuser ; jouer, etc.

Badiner, folâtrer, plaisanter :

On *badine* en disant des riens ; on *folâtre* en disant des jolis riens ; mais on *plaisante* de toutes les manières.

BADINNREIE, s. BADINERIE, innocente plaisanterie.

Badinerie, plaisanterie :

La *badinerie* est inoffensive ; la *plaisanterie* est quelquefois amère.

BADINEU, s. adj. PLAISANT, celui qui cherche à faire rire.

Plaisant, loustic, facétieux, comique, bouffon, drôle :

Plaisant se dit de celui qui amuse par des plaisanteries de bon goût ; *loustic* du farceur d'une chambrée de soldats, d'une compagnie ; *facétieux* de celui qui fait rire par ses facéties et en rit

(*) *Puéril*, qui appartient à l'enfance : *sentiment puéril, langue puérite*. — *La Politesse puérite*, cours de savoir-vivre dans lequel on lit : *Quand vous êtes à table, il ne faut ni peter, ni roter ; il ne faut jamais montrer son derrière*, (l'ouvrage dit *cul*) ; et il faut surtout éviter les termes malhonnêtes.

le premier : *comique* d'un plaisant de bonne société : *bouffon* d'un comique qui outre les gestes et joue sur les mots : *drôle* d'un original qui excite le gros rire. — Un *mauvais plaisant* n'est qu'un plaisant *drôle*. Un calembourcier croit être *comique*, et n'est qu'un ignoble *bouffon*.

BADOU, s. CRUCHON, petite cruche : ne se dit guère à Liège.

BAF, s. BÂFRE, repas abondant.

BAFÉ, BÂFRER. — Voy. *Bouffe*.

BAG, s. MANGEOIRE, auge où mange les bêtes de sommes. — *Reillère*, tuyau par lequel l'eau arrive sur le moulin. — *Auge*, pierre ou pièce de bois creusée, qui sert à mettre le boire et le manger des chevaux, des vaches, des porcs, etc. — *Auget*, très-petite auge où se met la mangeaille des oiseaux. — *Mouilloir*, petit vase où les fileuses mouillent leurs doigts. — *Bénaut*, baquet cerclé avec deux mains de bois, pour mettre les cendres, etc. — *Egrenoire*, vase où l'on met les graines tombées. — *Magni, inn fû nein ley l'avonn et bag* : Mangez, il ne faut rien laisser sur votre assiette ; — il faut manger tous les mets qui sont sur la table. — *Le vû bag fet grogni let poursai* : Les pourceaux grognent quand leur auge est vide. Fig., la misère engendre les querelles domestiques.

BAG, s. BAC, bateau plat, plus ou moins grand, pour passer les voitures, etc., du bord d'une rivière à l'autre bord.

BAGADELL, s. BAGATELLE, chose de peu de valeur, chose peu nécessaire. — *S'amuzé al bagadel* : s'amuser à la bagatelle ; aimer la bagatelle ; c'est-à-dire, une chose

insignifiante, qui est peu nécessaire. — *Ni songi kal bagadel* : Ne penser qu'aux choses insignifiantes, sans importance. — *Les geonn lehrâi n'songet kal bagadel* : Les jeunes fous ne s'occupent que des choses frivoles, futiles. — Voy. *Chichaie. Lehrâi*.

BAGAG, s. BAGAGE, équipage des guerriers, des voyageurs. — *Gro bagag* : Gros bagage, celui qui ne peut être transporté que par voiture. — *Fott li kan avou ârm et bagag* : Désertier avec armes et bagages. — *Ploy bagag* : Plier, troussez bagage, s'enfuir ; déloger clandestinement, fortuitement.

BAGAG, s. DIFFICULTÉ, obstacle, contre-temps ; tout ce qui gêne, qui cause, qui amène des entraves, etc. — *kil boie seûie di to l'bagag* : Que le diable soit des difficultés, des obstacles, de tout le bataclan. — *Imm fala pârlé à maiss, al damm, al kouhnir, a to l'bagag* : Il fallut que je parlasse au maître, à la maîtresse, à la cuisinière, à tout le monde, enfin.

BAGAR, s. BAGARRE, tumulte ; grand bruit, etc. — Voy. *Areg*.

BAGEOW, s. BAJOUÉ, partie de la tête du cochon, depuis l'œil jusqu'à la mâchoire. — Joues pendantes. — Voy. *Rabageow*.

BAGEOW, s. BABIL, abondance excessive de paroles superflues. — *Caquet*. — *N'aru ki del bageow* : N'avoir que du babil ; — n'employer que des mots vides d'idées ; de sens. — *Ti geâss komm inn aguess, titt fret rabatt ti bageow* : Tu bavardes comme une pie ; tu te feras rabattre ton caquet.

Babil, caquet, bavardage :

Le *babil* est une intarissable loquacité ; le *caquet* est plus ou

moins affilé ; le *bavardage* est une surabondance de paroles.

BAGMAIN, s. RAMEAU. — *Rinceau* ou *Rainceau*, ornement peint ou sculpté. — Voy. *Kohett*.

BAGNI, v. BAIGNER, mettre dans un bain ; faire prendre un ou plusieurs bains. — *Se baigner*. — Baigner une partie malade, souffrante. — Par exagér. : *baigner son lit de larmes*. — *Baigner dans son sang*. — *Si bagni et Mouss* : Se baigner dans la Meuse. — Nagcr. — Voy. *Banieu. Naïvieu*.

Baigner, arroser, mouiller :

On *baigne* une plaie, la mer *baigne* un continent ; on *arrose* avec un arrosoir ; on *arrose* par des canaux, des rigoles : les fileuses *mouillent* les bouts des doigts dans un mouilloir, on *mouille* en plongeant dans l'eau.

BAGNN, s. BAIN, séjour plus ou moins prolongé qu'on fait dans l'eau. Établissement public où l'on prend des bains : l'appartement, la chambre des bains. — Cuve où il y a de l'eau et des ingrédients pour teindre. — *Bagnn al wapeur* : Bain de vapeur, bain que l'on prend dans un lieu bien clos ; et très-chaux. — *Bagnn di pt* : Bain de pied. — *G'ea pri le bagnn d'Ah, di Spâ, et d'Chofontainn* ; et *rein n'ma fai* : J'ai pris des bains à Aix-la-Chapelle, à Spa, et à Chaudfontaine ; rien n'a pu me soulager. *Gi l'ia fai preind ô bagnn* : Je l'ai jeté, lancé, plongé, dans la rivière. — *Arénation*, bain de sable chaud.

BAGOU, s. FAUX-SAVOIR. Mensonge, fanfaronnade. Loquacité. Ce mot appartient au langage *arsouille* et *arsouille*, de même que *bagou*, ne se trouve dans aucun dict. — Voy. *Blagueu*.

BAGUÉ, v. DÉMÉNAGER, ôter, retirer ses meubles de la maison que l'on quitte ; et les transporter dans un nouveau domicile. — *No bagan l'prumi d'maie* : Nous déménageons le premier jour du mois de mai, le premier mai.

BAGUEG, s. DÉMÉNAGEMENT, action de déménager. — Voy. *Bagag*.

BAGUETT, s. BAGUETTE, bâton fort menu. — *Fè alé al baguett* : Commander à la baguette, avec hauteur, mener durement ; tambour battant. — *Baguett di fizaie* : Baguette de fusée volante, qui s'élève en ligne droite, et qui jette une vive clarté. — *Baguett di tambouri* : Baguette de tambour pour battre la caisse. — *Baguett di sôrsi, d'makral, et d'faie* : Baguette magique ; celle dont les magiciens, les magiciennes, et les fées, se servaient pour faire leurs enchantements : *Baguette divinatoire*, branche de coudrier avec laquelle les initiés découvrent les puits, les mines de charbon minéral ; les trésors enfouis sous terre : quand la baguette tourne sur elle-même, il ne reste qu'à creuser et à prendre. — *Baguett di boukli* : Pique-bœuf, long bâton pour aiguillonner les bœufs. — *Baguett di finiess* : Tringle, baguette qui soutient les rideaux.

BAH, s. BAISSE, diminution de prix, de valeur. — Dans les tripots, appelés *bourse*, on joue à la hausse et à la baisse ; c'est-à-dire, qu'on promet de livrer à un prix déterminé, des effets au prix actuel. Depuis que le scandale a gagné les sommités gouvernementales, le télégraphe n'est souvent qu'un instrument de fraudes.

BÂREG, s. BAISER, action de eelui

qui baise. — Cérémonie qui se fait à la grand'messe, lorsque le célébrant, et ses ministres, s'em brassent. — *ô baheg ess tó r'horbeg*: Il ne reste rien d'un baiser quand on s'est essuyé le visage; — un baiser n'est rien quand le cœur reste muet: cette espèce de dicton se dit par une fille, à celui dont elle repousse ou méprise le baiser.

Baiser de civilité, chaste baiser, baiser d'amitié, baiser d'amour, doux baiser, premier baiser, second baiser, appliquer un baiser:

Le *baiser de civilité*, s'arrête à l'épiderme; il est souvent de glace. Le *chaste baiser* éloigne toute supposition de sensualité; il est pur comme le cœur d'un ange. Le *baiser d'amitié* est réciproque; le frère le donne à sa sœur. Le *baiser d'amour* est sensuel; il a ses dangers. Le *doux baiser* se donne avec recueillement; gent pastourel (*) le donnait à sa mie. Le *premier baiser...*; tachez de le décrire. Le *second baiser...*; il est descriptible. Colas *applique un baiser* à sa Colette; il est répété par les échos d'alentour.

BAHEG, s. SURBAISEMENT, ce qu'une arcade est surbaissée. — Voy. *Abahég. Rabaheg. Rabahí*.

BAHETT, adv. ellipt. EN-DESSOUS, à terre. — *Louki et bahett*: Regarder en dessous, à terre: accept. part. — Voy. *Koírett*.

BAHEU, s. BAISER, celui qui se plait à baiser; — à *baisotter*; c'est-à-dire à donner des petits baisers.

BAHEUR, s. PROFONDEUR. — EFFONDRIILLES.

(*) On trouve dans les romans de chevalerie, chez les chroniqueurs; *Gent pastourel*; *gentille pastourellette*; et *pastoureau* dans les chansonnettes.

Effondrilles, marc:

On dit *effondrilles* des parties grossières qui restent au fond d'un vase après une infusion; et *marc* de quelque fruit, de quelque herbe, etc., dont on a extrait le suc par expression, par ébullition, etc. — Voy. *Drouss. Fondreie. Már*.

BAHI, v. BAISER, donner un baiser. — *Baiser la Croix*, des reliques, la mule du pape. — *Báhí voss mónók, ess li fé n'kak*: Baiser, embrassez votre oncle, et touchez, frappez-lui dans la main. — *Báhí a pissett*: Baiser avec effusion, avec tendresse, en tenant, dans ses mains, la tête de la personne qu'on embrasse; en faisant resonner le baiser. — *Báhí l'kou del veie feumm*: Baiser le cul de la vieille, entrer pour la première fois chez quelqu'un. Par extens., perdre constamment à quelque jeu. — *Voir* une femme.

Baiser, bouquer:

On dit poétiquement: le *baiser* du zéphir: le rosier *baise* le lilas. On dit très-grossièrement: ce jeune homme *bouque* en baisant; le singe *bouque* toujours. — *Baiser* suppose la tendresse, *bouquer* la violence.

BAHI, v. BAISER, abaisser, mettre plus bas. — *Bahi le zoúie*: Baiser les yeux. — *Ni louki nein l'póv pititt, ka el bahret le-zoúie*: Ne regardez point cette Agnès, car elle baissera les yeux. — *Ni direu-tó nein ki n'a kass bahí et a preind!* Ne dirait-on pas qu'il n'y a qu'à se baisser et à prendre! — *I fá s'bahí kan ónn si pou dressi*: Il faut se baisser quand on ne peut se tenir debout. Il faut subir les conséquences de sa position. S'humilier quand on ne peut autrement. Prendre le temps comme il vient. — Voy. *Abahí. Rabahí*.

Baisser, abaisser :

Baisser se dit des choses que l'on met plus bas, qu'on relève ou qui peuvent se relever. *Abaisser* signifie faire descendre, remettre plus bas. — Je dirai toujours : *Baisser* le drapeau en signe de salut : *Abaisser* les stores pour renouveler l'air. — Nous *baissons* les yeux par contenance, par pudeur; nous les *abaïssons* pour regarder ce qui est au-dessous de nous.

BÄH-KÖU, s. FAUX ÉCHALIER, espèce de *haka* dans une haie, qui laisse le passage libre aux personnes; et qui retient les bestiaux captifs. — *Demi cloture* en bois ou en pierre, qui remplace l'échalier. — Comme dans plusieurs langues mortes, les Wallons reflètent souvent l'action par les mots: on enjambe l'échalier, le derrière le frotte, c'est-à-dire, qu'il donne et reçoit le baiser: à la lettre *bäh-kou* signifie *baiser du cul*. — Voy. *Vü*.

BÄHMÄIN, s. BAISEMENT, hommage fiscal. — Cérémonie, dans quelques cours, qui consiste à baiser la main du prince. — *Fä ti ess boubair, d'alé bähé l'main ki no mett li koid et kó! K'il boie seüie di leu bähmain!* Faut-il perdre l'esprit d'aller baiser la main qui nous fouette! peste soit de leur baiselement!

BÄHMÄIN, s. BAISEMENT, action de baiser; se dit particulièrement en parlant du pape.

BAHOU, t. pass., adj. COURBÉ, plié en arc.

Courbé, ployé, rachitique :

L'épine du dos fléchit, on commence à *ployer*. La vieillesse arrive, l'homme devient *courbé*. Un enfant se noue, il peut devenir *rachitique*.

BAHOW, t. pass., COURBÉE. — *Li pôv veie ämm, rolla tott bahow:* La pauvre vieille, la voilà entièrement courbée. — Voy. *Bossou*. *Bossou*.

BAI, BÉE, OU BÉ-É, BÉE, mimologisme du bêlement du mouton, etc. *Bé-é di l'oniat:* L'agneau fait bée; locut. mimologique des enfants, pour imiter le bêlement des agneaux, etc.

BAI, adj. BEAU, qui a les proportions, les formes les couleurs qui plaisent aux yeux, qui les captivent; et conduisent à l'admiration. Qualification relative et conventionnelle. — *Bel* au masc. sing.; devant un subs. commençant par une voy. ou *h* nul. — Au fém. *belle*. — Dites Philippe le *bel*: Charles le *bel*. — Dites: un *bel* oiseau, un *bel* homme, un *bel* appartement; un *beau* garçon, une *belle* femme, une *belle* maison: mais dites une femme *bel* esprit; parce que *bel* se rapporte à *esprit*; et non à *femme*. — *Beau monde* s'oppose à bourgeois, à manaut, à roturier, etc. — *Fè l'bai:* Faire le beau, se pavaner; se dessiner; affecter des beaux, des grands airs; prendre des poses élégantes: minauder, faire des mines — *Et bein volà! Veyer libai-geolet? si krap-ti, sila!* En voilà bien d'un autre! le voyez-vous ce beau mignard? fait-il l'aimable! se tremousse-t-il, celui-là! — *Isa oüie fai bai, i va veie si krapött:* Il s'est endimanché aujourd'hui; il se rend chez sa belle. — *Il et metou-soss pu bai:* Il s'est pomponné, adonisé; — il s'est abéli: vi. — *Pârlé bai:* Fléchir, s'adoucir; demander merci; quartier. — *Ess-ti bai l'sain Ghan-Batiss di*

noss *Vilvôie!* *c'ess-tô maïss poudeu lu!* Est-il beau le tableau de Saint Jean-Baptiste, peint par notre Viellevoÿe! cet homme est un grand peintre!—Nous employons *beau* pour *majestueux*, *sublime*, *auguste*, etc. etc.

Majestueux, *auguste*, *sublime*, *célèbre*, *pompeux* :

Ce qui est *majestueux* a de l'éclat, de la noblesse; il inspire l'admiration: se dit des personnes et des choses. Ce qui est *auguste* est respectable, imposant; il commande la vénération: on dit aspect; assemblée *auguste*. Ce qui est *sublime* agrandit l'âme, ennoblit le génie; il est le géant de l'être intellectuel: se dit aussi des choses morales. Ce qui est *célèbre* est fameux, renommé; appartient à l'histoire: se dit des grands hommes et des choses grandioses. Ce qui est *pompeux* est magnifique, élevé; il éblouit: mais trop de pompe dans le style, dégenère en pathos ou en galimatias.

Beau, *joli*, *charmant*, *superbe*, *ravissant* :

Beau s'oppose à laid, et ne qualifie que relativement. *Joli* se dit de ce qui est délicat, mignon, gentil, etc. *Charmant* se dit de tout ce qui captive l'esprit et les yeux. *Superbe* comprend la magnificence, ce qui est riche, *somptueux*, etc. *Ravissant* éveille l'idée du merveilleux, de ce qui conduit à un sentiment extatique. — Un objet est plus ou moins *beau*; une chose est relativement *belle*. Par la mobilité de ses traits, une jeune personne sera *jolie* de cent manières. En parlant des individus, *superbe* s'emploie souvent par exagération; s'il est question

d'un discours, du temps, il signifie très-beau. Dans *ravissement* on aperçoit une puissance magique qui commande l'enthousiasme, et agit comme par enchantement. — *Beau* peut être précédé de la particule *très* et jamais de l'adverbe *fort*; il en est de même de *charmant*; un superlatif avec *ravissant* affaiblirait l'expression.

Beau, *magnifique*, *solennel* :

En circonscrivant l'acception de ces termes, *solennel* se dit de ce qui est célèbre, pompeux, et accompagné de cérémonies. *Magnifique*, est le superlatif de *beau*, dans le sens propre et figuré. — Un prince bariolé de croix et de crachats *magnifiques*, fait son entrée *solennelle* dans l'une de ses bonnes villes; et les bonnes gens s'écrient: Ah! que c'est *beau!* (*)

BAIBAI, s. JOUET d'enfant. *Taihiu*, *mamé*, *vo-zaré de baibai*: Taisez-vous mignon, je vous donnerai des joujoux.—Sechez vos larmes, mon chou, etc. — *Mamm*, *li chet geou avou met baibai*: Maman, le chat s'amuse avec mes jouets. — *Voy. Bebel*.

Joujoux, *jolivetés*, *oripeaux*, *jouets*, *hochets* :

Les *joujoux* sont des riens frivoles; les *jolivetés* des jolis riens; les *oripeaux* des riens éclatants; les *jouets* tout ce qui amuse; les enfants portent instinctivement leurs *hochets* à la bouche pendant

(*) Si mes compatriotes ne savent pas gré de ce long article, ils m'excuseront, en se rappelant que nous employons *bai* dans les acceptions que j'ai définies, et même dans beaucoup d'autres, qui ne sont pas mentionnées: cependant elles se retrouvent à d'autres lettres. Pénétrons-nous de la pensée que nous voulons rendre, et, d'après ces explications, le mot propre ne se fera guère attendre.

le travail de la dentition. — Il faut des *joujoux* aux enfants de tout âge. Les choses avec lesquelles jouent les animaux s'appellent *jouets*. Pour bien des gens, les *jolirétés* sont des belles choses. Pour les bateleurs et les grands seigneurs, les *oripeaux* ne sont point des *hochets*.

BAIBAI, s. adj. **POUPIN**, qui a une toilette affectée, — *mignard*, qui fait le beau ; qui a de l'afféterie.

Poupin, blondin, mignard, galantin, godelureau, céladon, narcissé, bellot, bellissime ;

Le *poupin* est la caricature du dandy ; est-il tiré à quatre épingles ! Le *blondin* est l'enfant chéri des dames ; combien il est intéressant ! Le *mignard* fait des mines adorables ; qu'il est délicieux ! Le *galantin* pirouette autour des dames ; est-il joliment bête ! Le *godelureau* est un galant en herbe ; fera-t-il des conquêtes ! Le *céladon* soupire ses feux ; c'est-il *du solide* ! Le *narcissé* s'adore ; s'il pouvait s'épouser ! Ce *bellot* est mignon ; deviendra-t-il *bellissime* ! — Iron.

BAÏE, BAÏLLEMENT. — Voy. *Bây*. *Bâyeg*.

BAÏE, s. BAÏLLARD, sorte de brancard pour égoûter les soies, etc.

BAÏE, s. RAMPE, balustrade de bois, de fer, etc., qui borde un escalier.

BAÏE, s. PARAPET, muraille à hauteur d'appui, qui borde un quai, etc. — Massif en terre ou maçonné, derrière lequel les soldats se cachent pour tirer sur l'ennemi.

Parapet, garde-fou, garde-corps ;

Le *parapet* longe un quai ; deux *parapets* bordent un pont ; ne se

dit guère en parlant d'une terrasse. Le *garde-fou* est une espèce de balustre ou de barrière en bois, qu'on place devant un précipice ; aux deux côtés d'un pont. On dit peu *garde-corps*, dans ce sens, cependant ce mot rend bien la pensée.

BAÏE, s. BAIL, contrat par lequel on obtient la jouissance d'un immeuble, à un prix convenu ; et pour un temps déterminé. — *Lon baïe* : Bail emphytéotique ; il peut se contracter pour 99 années. — *Preind de biess a baïe* : Contracter un bail à cheptel, garder et nourrir des bestiaux, d'après conventions faites. — *Baïe a veie* : Bail à vie. — Dans les colonies, un bail à ferme s'appelle *arendation*.

BAÏE, adj. BAI, qui est rouge ; se dit du cheval. — *Brou baïe* : Bai brun.

BAÏ-FI, s. BEAU-FILS, ce terme exprime l'alliance entre l'enfant mâle, né d'un mariage antérieur ; et le second mari de sa mère ; ou la seconde femme de son mari. — Voy. *Fyâss*.

BAÏ-FRÈ, BEAU-FRÈRE. — V. *Sorog*.

BAÏKÒ, adv. BEAUCOUP. — Jadis : *Béaco*. — *C'est un homme qui sait beaucoup* ; dites : C'est un homme qui a du savoir, des connaissances. — Nous lisons et nous entendons dire : *Il a beaucoup à faire*, pour : *Il a beaucoup d'ouvrage* ; — *de besogne* ; — *il est très-occupé*, etc. L'énonciation vague est vicieuse. — Voy. *Brârmâin*.

Beaucoup, considérablement, à foison, en abondance, plusieurs, maint, maintes :

Beaucoup signifie grand nombre, grande quantité. *Considérablement* ajoute à *beaucoup*, mais il

doit se circonscrire dans l'acception restreinte de *considérable* : La foule rassemblée se grossit *considérablement*. Il ne faut employer l'adv. à *foison* que dans le sens de grande abondance; et ne point dire: Il y aura *foison* de fruit, pour des fruits à *foison*: ce tour est fam. *Plusieurs* est un adj. indéfini qui comprend plus de trois, et qui s'emploie pour distinguer la minorité d'un plus grand nombre : L'assemblée était d'accord sur le fond, mais *plusieurs* membres ne l'étaient pas sur la forme. Il me semble que *maint* ne devrait s'écrire que dans le sens collectif, et qu'il faudrait le pluraliser en parlant des choses de différentes natures: Il s'est distingué dans maintes *occasions*. Que doit-on comprendre par *mainte* fille? Une seule? Non *plusieurs*; donc il faut *maintes*.

BAILÉ, v. BÊLER, se dit du cri naturel du mouton, des agneaux et des brebis. — *Li berbi bêl todi del maîmm manir*: La brebis bêle toujours de même, on ne change guère les manières qui viennent de la nature; — chassez la nature, elle revient au galop : *Boileau*.

BAÏLEG, s. BÈLEMENT, cri des moutons, des agneaux; etc.

BAÏLEBEIN, adv. PEUT-ÊTRE; cela se pourrait; il n'est pas impossible. — *Veinrêv?* — *Baïlebein*: Viendrez-vous? — Je le suppose. — *Alé baïlebein*: Prenez-vous y doucement, prudemment. Ne s'emploie guère dans ce dernier sens.

BAI-MAIE, s. POUPIN, beau poupin, beau merle; se dit par dérision. — *Ki toireu d'vo, bai-maie?* Qui voudrait de vous beau poupin? — beau merle? — *Vo-zesté ô bai-*

maie, po fê tan l'bai-gegeo: Vous êtes un beau cadet, pour faire tant le renchéri: fam. et iron.

BAÏNÉ, BANDER. — Voy. *Beindlé*.

BAI-PÉR, s. BEAU-PÈRE, terme de relation: il exprime l'alliance entre un mari et le père de sa femme; — entre une femme et le père de son mari; — entre deux enfants et le second mari de leur mère. — Voy. *Pâràss*.

BAI-RIVNAN, adj. s. BIEN REVENANT, qui plaît, qui parle au cœur, aux yeux. — Voy. *Bein rivnan*.

BAI-SEINLAN, s. BEAU SEMBLANT. — *Il m'a trahi sous un semblant d'amitié*. Dites: *Il m'a trahi sous un faux semblant d'amitié*; — *sous le dehors de l'amitié*. — *Le beau semblant est le crime* des peuples policés; le *faux semblant* est celui des peuples perfides; et des odieux hypocrites.

BAI-SOLO, s. HERBE AUX ÉCÉS, genre de primulacées.

BAÏTÉ, s. LUNE, planète plus petite que la terre, dont elle est le satellite (*), et autour de laquelle elle tourne à peu près en vingt-sept jours. Sa lumière n'est due qu'à la réflexion du soleil. — Les Mésopotamiens et les Syriens, adoraient la *lune* comme un dieu et jamais comme une déesse. Si nous l'adorions autrement, disaient-ils, nos femmes nous feraient la queue et porteraient la culotte. Spartien ajoute que les hommes eussent été esclaves. — Notre *baïté* laisse flotter le doute sur son origine: nos pères auraient-ils créé ce mot d'après la figure de la lune, ou d'après celle de leurs belles? j'opine pour le premier

(*) *Satellite*, astre qui tourne autour d'une planète. — Voy. *Sitel*.

sens, car nous disons encore : *L'ewaré bai vizeg ! c'et komm li baité* : Le beau visage, la jolie figure, c'est comme la pleine lune; l'image de la pleine lune. — Voy. *Leunn*.

BAITÉ, s. BEAUTÉ, réunion de formes, de proportions qui plaît aux yeux, ou qui excite l'admiration. — Les idées reçues modifient la distinction. Dans plusieurs vallées de la Suisse, une goître est admirable et admirée; témoin cette goîtreuse qui dit d'une Anglaise : Dieu que Madame serait belle, si elle avait ma goître. Les sauvages, qui se tatouent *, nous trouveraient charmants, si nous étions tatoués. — *Kreh et baité* : Croître, grandir en beauté; — s'embellir en grandissant.

Beauté, attraits, charmes, appas :

Au superlatif, *beauté* se dit de la plus belle des belles; à Paris elle n'est que celle du jour. Les *attraits* sont naturels; ils nous captivent : les *charmes* sont magiques et vaporeux; ils paraissent voltiger : les *appas* sont impalpables, ou peuvent être palpés; mais toujours attractifs. — La *beauté* passe, les *attraits* vieillissent, les *charmes* cessent d'être vaporeux; il est des *appas* factices. — On dit d'une fillette qu'elle a la *beauté* du diable, que la sagesse a des *attraits*, les plaisirs des *charmes*, l'argent des *appas*.

BAIRISS, s. BÉTISE, défaut, manque d'intelligence, de jugement, de bon sens; — Action, propos de bête. — Voy. *Biestireie*.

* *Tatouer*, piquer, haricoler, colorier le corps de différentes couleurs, de diverses manières. Les sauvages de la nouvelle Zélande, se tatouent le visage, les bras, le ventre, etc.

BAK. VÊTEMENTS. — Voy. *Hâr*.

BAK OU BAGH, s. BAGUE, anneau que l'on met au doigt. — *Anneau qui porte ordinairement plusieurs pierres précieuses* : Académie. — *Anneau qui porte plus ordinairement des pierres de nulle valeur*. — *Anneau d'or ou d'argent* : Gattel. — *Anneau de vermeil*, de similor, d'acier, de laiton : anneau de fer. Jusqu'à Marius, les bagues des Romains furent en fer; et non, comme on l'a avancé, en bronze. *Anneau de plomb*, de zinc, de diverses compositions; que portent les vachères, les porchères, etc. — *Anneau où il y a quelque pierre ou DIAMANT enchassé* : Gattel. — Le plus souvent, anneau sans pierre ni diamant. *Pourquoi pierre ou diamant?* Le diamant n'est-il point une pierre? Il fallait : *Anneau orné de quelque pierre fine, ou fausse*. — Voy. *Kagchet*. *Ron-d'or*. *Onai*.

BAKANAL, s. BACCHANALE, débauche faite avec grand bruit. Par extens., tapage, etc. — *Bacchanales* se disait, chez les anciens, des fêtes que l'on célébrait en l'honneur de Bacchus. — Danse des bacchanales et des satyres. Représentation de cette danse par le Poussin. — Danse bruyante dans un ballet. Les bacchantes suivirent Bacchus à la conquête des Indes; en publiant ses vertus; et en hurlant leurs exclamations. Pendant les cérémonies des *bacchanales* et des *orgies*, elles couraient, vêtues de peaux de tigre; tenant à la main des thyrses, des torches, etc. — Nous disons *bacchante* d'une femme colère, immodeste, lascive; etc. — Voy. *Ribód*.

Bacchanales, orgies :

Les *bacchantes* étaient prêtresses de Baccus, elles présidaient aux fêtes des *bacchanales*; les *orgies* étaient les fêtes mêmes; elles se célébraient par d'infâmes débauches. — Dites *fig.*, dans ce sens: Faire des *bacchanales*, des *orgies*.

BAKET, s. BAQUET, petit cuvier de bois, dont les bords sont peu élevés. — *Bassiot*, petit baquet de bois sans oreille. — Il y a aujourd'hui des baquets à hauts bords. — Voy. *Teinn*.

BAKLÉ, v. BACLER, expédier un travail promptement. — Voy. *Bâré*.

BAKNEUR, s. GALERIE, se dit d'une bure.

BAKON, s. FLÈCHE, l'un des deux côtés d'un cochon, de l'épaule à la cuisse.

BAKOU, s. BASSET, petit homme dont les jambes et les cuisses sont trop petites pour sa taille; pour son buste. — Verre, plat.

BAKU, s. BACCUS, fils de Jupiter et de Sémélé: Cicéron en compte cinq. Celui qui est encore le dieu du vin, planta la première vigne. Transformé en lion; il dévora les géants, qui voulurent escalader le ciel, à l'aide de montagues entassées les unes sur les autres; fit couler de fontaines de vin, etc.

BAL, s. RÉUNION, assemblée où l'on danse. — *Bal al lanponett*: Bal éclairé par une petite lampe; — méchant bastringue.

BAL, s. BALLE, petite boule de plomb dont on charge les fusils, etc. — Gros paquet de marchandises, arrangé pour le transport d'un lieu à un autre. — On dit *passer-balle*, d'une planche percée en rond pour prendre le calibre des balles. — Voy. *Stô*.

Balle, ballot, balotte :

Si l'on en excepte les *balles* des marchands forains, les *balles* sont plus volumineuses; et les *ballots* sont plus petits. — On dit *enfant de la balle* de celui élevé dans la profession de son père; et *cela fait votre ballot*, pour *voilà votre fait*. — Les *balottes* sont des petites balles pour donner des suffrages, etc.

BAL, s. BALLE, instrument avec lequel on applique l'encre sur les caractères: il est formé d'un manche de bois en entonnoir; son creux est rempli de laine recouvert d'une double peau de mouton, fixée avec des petits clous. Quelques-uns emploient des peaux de chiens. — *Li bal ni prein nein assé l'eing*: La balle ne prend pas assez l'encre. — Voy. *Rôlai*.

BALAD, s. BALLADE, ancienne poésie française, composée de trois couplets et d'un envoi; le tout fait sur les mêmes rimes; et terminé par le même vers.

BALAF, s. BALAFRE, cicatrice au visage. — Voy. *Barla*.

BALANSÎ, s. BALANCIER, pièce qui règle les mouvements d'une machine, par un mouvement d'oscillation. — Machine pour frapper les monnaies. — Espèce de gaule avec laquelle s'équilibrent les danseurs de cordes. — Dans l'antiquité: *Haltère*.

BALANSÉ, v. BALANCER, tenir, en équilibre. Équilibrer. — *Compenser*, balancer les pertes par les gains. — *Balancer la victoire*, la rendre incertaine. — T. de négociant, de peint., de mar., etc.

BALANSMAIN, s. BALANCEMENT, mouvement par lequel un corps se balance.

BALANSS, s. BALANCE, instrument

avec lequel on pèse : il se compose de deux plateaux ou bassins suspendus à un fléau.—*Mettre balanss*: Mettre en balance, en problème.—Voy. *Birlanss*.

Mettre en balance, mettre en problème:

En mettant en balance on pèse le pour et le contre avec la balance de l'esprit; mais on met en problème tout ce que l'esprit abstrait avec peine.

Balance, trébuchet, ajustoir, balance d'essai:

Avec l'*ajustoir* on pèse les monnaies avant de les marquer; on pourrait l'appeler également *ajustage*. Avec le *trébuchet* on pèse les monnaies frappées; et tous les objets très-légers. Avec la *balance* on pèse toutes sortes de marchandises. *Ba'ance d'essai* me paraît être la périphrase d'*ajustoir*.—Les dict. disent que *trébuchet* vaut mieux que *ajustoir*.

BALAW. HANNETON. Voy. *Biess-à-balow*.

BALBUSSI, v. franc. BALBUTIER, prononcer indistinctement.—Murmurer des réticences.—Hésiter.—Je ne m'entends pas sur les définitions de *balansé*, *balbussé*: elles se retrouvent dans beaucoup d'autres mots.

BALBUSSIEG, s. BALBUTIMENT, action de balbutier.

BALEINN, s. BALEINE, mammifère de l'ordre des cétacées, le plus grand des animaux; la baleine se pêche dans les mers du nord. Sa mâchoire supérieure est garnie de lames cornées et fibreuses, appelées fanons ou barbes. Son membre génital s'appelle *balénas*. Les petits de la femelle s'appellent *baleineaux*, et très-mal *baleinons*.

On dit *baleinier* du navire équipé pour pêcher les baleines; et *baleinière* de l'embarcation qui suit la baleine, quand elle est harbonnée.—*Koir di baleinn*: corset baleiné.

BALET, s. BALLET, danse figurée sur un théâtre.—*balliet, ou ballet pantomime*, pièce de théâtre représentée en gesticulant.—*Opéra-ballet*, comédie-ballet, pièce qui a un divertissement à chaque acte.—On dit *chorégraphie* de l'art de noter les pas et les figures des danses, et de celui de composer des ballets: le *chorégraphe* s'occupe de *chorégraphie*.—Adj. *chorégraphique*.

BALIGAN, s. VAGABOND, se dit d'un homme sans aveu, sans état.—Libertin.—En vieux français: *Trainé gainier*, vaurien, fainéant, fripon:—*maussade*, d'humeur sauvage.—Voy. *Bribé*. *Bribeu*.

Fagabond, bandit, bravi, malfaiteur, libertin, gueux, mauvais garnement:

Le *ragabond* est un homme de boue; il vit dans la érapule. Le *bandit* est un être dégradé; il méprise les lois. Le *bravi* exerce la profession d'assassin; il vend son stylet. Le *malfaiteur* a le génie du crime; il vit sans remord. Le *libertin* a le génie du mal; il vit sans mœurs. Le *gueux* fait état de quémander il connaît sa partie. Le *mauvais garnement* est méprisable; il est détesté.—Partout on rencontre des *ragabonds*; parce que partout il se trouve des fainéants. Pourquoi se trouve-t-il tant de *bandits* dans les petits états d'Italie? Parce que ces petits états ont des gouvernements détestables. Pourquoi Rome est-elle la terre classique des *bravis* et des *gueux*?

Par la raison que l'assassinat et la gueuserie sont passés dans les mœurs. Serait-ce un sophisme d'ajouter que le superflu, joint à une surabondance de santé, conduit au libertinage; et que la pauvreté, jointe à l'absence de toute éducation, fait les *mauvais garnements*?

BALIVÁ, s. BALIVEAU, plante boisée réservée pour devenir arbre de haute futaie.

Baliveau, pérot, moderne, lais:

Les *baliveaux* sont des arbres conservés dans la coupe d'un bois taillis, pour s'élever en haute futaie. Les *pérots* ont les deux âges dans la coupe du bois; donc si ce bois se coupe au bout de 25 ans, les *pérots* en auront 50. J'ignore pourquoi nous avons remplacé ces derniers par *modernes*; mais je sais que la substitution existe. On dit *lais* des jeunes *baliveaux* de l'âge du bois laissé en taillis, pour venir en haute futaie.

BALIVEG, s. BALIVAGE, choix et marque des *baliveaux*, qui doivent être conservés dans les coupes.

BALKON, s. BALCON, saillie en pierre ou en bois, sur la façade d'un bâtiment. — Sorte de petite galerie, placée près du théâtre, de chaque côté de l'avant-scène. — Ouvrage de serrurerie à une fenêtre pour servir d'appui et d'ornement.

BALO, s. BALLOT, petite balle. — *Sursommeau*, ballot sur la somme que porte un cheval, etc.

BALO, s. COUVERTURE, ne se dit qu'en parlant d'une couverture d'étoupe pour couvrir des marchandises, un cheval, etc.

BALON, s. BALLON, globe ascensionnel. L'enveloppe qui renferme le gaz est ordinairement en taffetas

gommé. Sous cette enveloppe est suspendue une espèce de nacelle, de bateau, où se place le physicien. On introduit dans l'aérostat un gaz dilaté par le feu; et ce gaz, étant plus léger que l'air atmosphérique, tend nécessairement à s'élever. — On dit *ballon captif* de celui qui est retenu par une corde: *ballon perdu* de celui qu'on abandonne au courant de l'air; et *ballon d'essai* du petit aérostat qu'on emploie pour s'assurer de la direction du vent.

Ballon, aérostat, montgolfière:

Aérostat me paraît le terme scientifique; *ballon* comprend le globe, la nacelle ou bateau. *Montgolfière* ne devrait se dire que de l'aérostat inventé par Montgolfier; et que notre *Robert* a perfectionné (*).

BALOTÉ, v. BALLOTTER, aller au scrutin pour nommer l'un des deux compétiteurs qui ont lutté dans un scrutin précédent. — Voy. *Kibouy. Kiholté.*

BALOTEG, s. BALLOTTAGE, action de ballotter deux candidats.

BALOTT, s. LARME fulminante de verre qui se brise en poussière, avec explosion, dès qu'on en rompt la pointe.

BALOURDREIE, s. franc. BALOURDISE, action, caractère d'un balourd; chose faite à contre-sens, etc. — Voy. *Lourdiss.*

BALTAN, adj., adv. ellipt. SANS DÉFAUT, de bon acabit. — *Baltan noué*: Tout neuf; — sortant du magasin.

BALTÉ, v. BALLER, obéir à un

(*) ROBERT était Liégeois..... et l'univers le nomme *Robertson*. Nous pouvons dire qu'il est l'inventeur de la fantasmagorie; car elle était à peine connue avant lui.

mouvement instinctif, à chaque enjambée, par le balancement des bras : le m. franç. est peu us.

BALTÉ, v. ONDOYER, battre en onde, flotter par onde. — *Batte de-zel* : Trémousser des ailes ; se dit des oiseaux.

BALTEG, s. TRÉMOUSSEMENT : en parlant d'un vaisseau, *roulis*.

Roulis, balancement :

Ces deux t. se disent du mouvement oscillatoire qui fait pencher en deux sens contraires : On dit le *balancement* d'une voiture, d'une nacelle ; les *roulis* d'un navire, etc.

BALUSS, s. BALUSTRE, sorte de petit pilier façonné. Par extens., petite colonne de bois au dossier d'une chaise.

Balustre, balustrade :

La *balustrade* est l'assemblage des *balustres*.

BALZAMIK, adj. franç. BALSAMIQUE, qui a les qualités, les propriétés du baume. — Parfum des plantes.

BALZINÉ, v. LAMBINER, agir lentement, avec nonchalance. — *Ni fê ki balziné* : Travailler lentement, nonchalamment.

BALZINEG, s. NONCHALANCE, indolence.

BALZINEU, s. LAMBIN, celui qui agit, qui se meut avec lenteur.

Lambin, indolent, insouciant, nonchalant, négligent, paresseux :

Le *lambin* vit en se traînant, l'*indolent* d'apathie, l'*insouciant* à l'heure, le *nonchalant* d'inertie, le *négligent* pour ajourner, le *paresseux* pour ne rien faire.

BAM-ESTI, s. BAS-MÉTIER, que l'on pose sur les genoux.

BAN, s. BANC, long siège où plusieurs personnes peuvent s'asseoir. — *Banquette*, sorte de banc rem-

bourré sans dossier. — *Bancelle*, petit banc long et peu large. — *Batardoir*, banc pour laver les langes des enfants. — *Établi*, table étroite, longue et très-solide ; qui sert aux menuisiers, etc. — *Agenouilloir*, escabeau pour se mettre à genoux. — *Gradins*, bancs élevés *graduuellement* les uns au-dessus des autres, pour placer plus ou moins de personnes, de spectateurs. — *Ban d'égliss* : Banc d'église, siège entouré de menuiserie ; il sert à une famille, etc. — *Ban d'nairieu* : *Toste*, banc des rameurs dans une chaloupe, etc. — *Ban d'akuzé* : Selette, siège de bois fort ; bas où s'asséyait un accusé pendant son interrogation par les juges : on dit encore *selette* du banc des accusés, dans une cour d'assises. — *Bancs* de la noblesse, des députés, des évêques, des trois ordres de l'Etat. — Voy. *Hopai*.

BAN, s. publication à l'église, qui avertit le prochain mariage des futurs. — Publication, mandement, ordonnance. — *Convoyer le ban et l'arrière-ban* ; armer les plus valides, en certaines occasions. — *G'inn fret tiré nou ban, mi ; g't pâret* : Je ne ferai publier aucun ban, moi ; je préfère payer. — *ô tēr ouie li treuzainm ban del krouseuss Kettleinn : ki g'earaw !* On publie aujourd'hui le troisième banc de la bossue (la rachitique) Catherine : est-ce assez godiche !

BANAKOF, s. LIT MOBILE.

BANANI, s. BANANIER, plante dans les deux Indes, qui porte le précieux fruit appelé *banane* : il a la forme du concombre.

BANAV, adj. BANAL ; sous le ré-

gime féodal, les seigneurs avaient des moulins, des fours *banaux*; et forçaient les vilains d'*aller cuire à leurs fours*; de-là le proverbe. — Le droit de banalité s'étendait jusqu'à leurs nobles taureaux. — Au fig., *banal* s'oppose à son homonyme : *Phrase, amitié banale*.

BANAL, adj. COMMUNAL, qui appartient à la commune.

BANBEIN. BAMBIN. — Voy. *Mazett*.

BANEI, v. LOCHER. — Voy. *Bâli. Klapé*.

BANEOCHÉ, v. franç. BAMBOCHER, faire des bamboches; faire.

BANEOCHEU, s. BAMBOCHEUR, celui qui fait des bamboches. — *Bambocheuse*, celle qui se livre à des plaisirs immodérés; — Gourgan-dine.

BANEOG, s. BAMBOCHE, amusements immodérés; — déréglés. — Débauche.

BANEOUK, s. BAMBOU, espèce de roseau des Indes, qui s'élève jusqu'à 65 pieds. — La canne du roseau. — *Bamboches*, jeunes tiges du bambou, dont on fait des cannes légères.

BANDI. BANDIT. — Voy. *Bâligan*.

BANBOULIR, s. BANBOULIÈRE, pièce de l'ancien équipement militaire formée d'une large bande de cuir; elle soutenait le mousqueton à l'aide d'un crochet — *Donner la bandoulière*, nommer un garde-chasse. — *Baudrier*.

Bandoulière, baudrier:

La *bandoulière* est un large morceau de cuir ou d'étoffe; les suisses des églises portent des *bandoulières*. Le *baudrier* est une bande de buffle, ou de cuir, qui sert à porter le sabre ou l'épée; les militaires portent des *baudriers*. —

Porter une chose en *bandoulière*, c'est la porter en sautoir, derrière le dos à l'aide d'une bretelle. On ceint l'épée avec un *baudrier*.

BANI, adj. BANNI, exilé, éloigné par suite d'une condamnation, par la volonté du maître. — Celui que personne ne veut recevoir. — BANNI, qui a encouru le bannissement: Wailly. Mais s'il ne l'a point encouru! Il fallait: *qui subit la peine du bannissement*.

BANI, v. BANNIR, condamner judiciairement à sortir d'un état etc.

Bannir, déporter, exiler, réléguer, expulser:

Bannir, c'est condamner à quitter l'État qu'on habite, avec défense d'y reparaitre. *Déporter*, c'est bannir, exiler dans un pays lointain, souvent insalubre. *Exiler*, c'est forcer de vivre hors du royaume, du lieu, dont on faisait sa résidence. *Réléguer*, c'est envoyer dans un lieu fixé, ou dans une habitation. *Expulser*, c'est renvoyer, chasser, d'un état d'un lieu. — On est *banni* par la loi et en son nom; *déporté* pour un délit capital ou politique; *exilé* par l'autorité ou le caprice du prince; *rélégué* pour de bonnes raisons, ou sous de vains prétextes; *expulsé* par suspicion ou par Prudence.

BANIEU, s. BAIGNEUR, celui qui se baigne. — Celui qui tient des bains publics.

Baigneur, étuviste, baignoir:

Autrefois on disait *étuviste* de celui qui tenait des bains publics et des étuves. Nous disons aujourd'hui *baigneur*, de celui qui tient des bains sur une rivière, etc. *Baignoir* est le lieu où l'on va se baigner. — Voy. *Sitoûf*.

BANIEUSS, s. BAIGNEUSE, celle qui

se baigne. — Celle qui tient des bains. — *Baignoir*, vaisseau dans lequel on prend des bains.

BANIMAIN, s. BANISSEMENT, peine légale qui consiste à être banni.

Banissement, déportation, exil, expulsion, rélegation, ostracisme, abannation, abléigation :

L'abléigation était le banissement prononcé par un père de famille. Dans l'ancienne jurisprudence on punissait l'homicide volontaire par l'abannation; c'est-à-dire par une année d'exil. Les anciens Athéniens *bannissaient*, pour dix ans, leurs plus grands concitoyens; en vertu d'une loi qu'ils appelaient *ostracisme* (*). Les rois ont toujours *rélégué* leurs nobles esclaves dans leurs nobles châteaux, etc. Les gouvernements ombrageux *expulsent* des héros, en violant les droits de l'hospitalité et les lois. Les rois absolus *exilent* leurs amis et leurs ennemis, en vertu de la loi du bon plaisir. Le *bannissement* est une peine infamante et judiciaire. La *déportation* est un exil perpétuel. — La peine de l'abannation n'était guère appliquée qu'aux vilains. ARISTIDE fut victime de l'*ostracisme* : NAPOLÉON fut *rélégué* à Sainte-Hélène; et naguère l'illustre MANUEL fut *expulsé* de la Chambre des Députés. OVIDE fut *exilé* par Auguste. BELISAIRE fut *banni* par ordre de Justinien. De bons et de mauvais citoyens ont été *déportés* à Cayenne (**).

(*) On ne fut jamais impunément grand homme; témoins les plus illustres Athéniens.

(**) Cette déportation arbitraire fut l'ouvrage des apostats politiques; il a été reconnu que la machine infernale fut l'œuvre de quelques chefs des Chouans.

Fig. et par extens. : *expulser, exiler, bannir :*

Le beau monde *expulse* le vilain qui se glisse dans sa belle société. Une agaçante friponne *exile* toujours le téméraire appelé mauvais sujet. Le bon Tartufe nous ordonne de *bannir* des coupables pensées.

BANIR, s. BANNIÈRE, sorte d'étendard qui se porte aux processions, et qui sert à distinguer une confrérie, etc.—*Drapeau*, pièce d'étoffe qui s'attache à une espèce de lance, et qui se déploie.—Se dit quelquefois pour *étendard* : celui qui le portait anciennement s'appelait *verillaire*.—*Girouette*, pièce de métal mince, en forme de banderole ou de flèche.—*Banderole*, espèce de petit étendard en forme de guidon.—Voy. *Abaronn*.

BANK, s. BANQUE, fonction de banquier. — Caisse publique. — Paiement hebdomadaire aux ouvriers. — Fond d'argent dans plusieurs jeux.—*Fé sâté l'bank* : Débanquer, faire sauter la banque, gagner l'argent que le banquier a mis au jeu.

BANK, s. ellip., PETIT-PAQUET, jeu avec des cartes rangées en petits paquets.

BANKAL, s. adj. BANCROCHE, qui a les jambes tortues.—Voy. *Houlé*.

BANKET, s. BANQUET, festin, repas magnifique. — *Banquet des élus, de l'agneau*, la joie, la céleste béatitude. — *Banquet des sept Sages*.

Banquet, festin, gala, dîner diplomatique, banquet royal, royal festin :

On dit *banquet nuptial, festin de nocés, gala à la cour*.—*Banquet* comprend le repas et la danse; *festin*, la bonne chère et le bon vin; *gala* un repas où tout abonde. —

Jupiter honorait de sa présence les *banquets* des dieux; nos demi-dieux donnent ici-bas leurs *dîners diplomatiques*, et des *festins* solennels. Un roi daigne manger publiquement avec sa royale famille; c'est donc un *banquet royal*: il daigne *festiner* un heureux traité; c'est donc un *dîner diplomatique*, et un *royal festin*. Un prolétaire veut faire un *gala*, il mange un hareng saur.

BANKI, s. BANQUIER, celui qui fait le commerce de banque.—*Cambiste*: vi.

BANKO, s. VA-TOUT, le renvi de tout l'argent qu'on a devant soi.—Renvi signifie, dans certains jeux, ce que l'on met par-dessus la vade.—Voy. *Egeu*.

Va-tout, renvi, martingale:

Par le *va-tout* l'un s'acquitte ou l'autre double son gain. Le *renvi* est la somme qu'on ajoute à l'enjeu. La *martingale* consiste à ponter double la dernière somme perdue.

BANKROTI, s. BANQUEROUTIER, celui qui a fait banqueroute.— Dans notre ascension de perfectibilité, nous ne dirons plus *il en est à sa deuxième*, à sa troisième *banqueroute*, nous avons adopté *deuxième*, *troisième malheur*. Après cela tonnez contre le *macaïrisme*.

BANKROTT, s. BANQUEROUTE, cessation de paiement pour cause d'insolvabilité, soit réelle, soit feinte. La législation commerciale actuelle ne qualifie de banqueroute que les faillites graves, ou attribuées à la mauvaise foi: dans le premier cas, la banqueroute est déclarée *simple*, dans le second *frauduleuse*. — *Faire banqueroute* à un rendez-vous, etc.

Banqueroute, faillite:

La *banqueroute* suppose la fraude ou l'impudeur; la *faillite*, l'infortune ou l'imprévoyance. — Le *banqueroutier* a joué effrontément son honneur; le *failli* a compromis le sien aveuglément. — Un grand industriel, rapace et vaniteux, qui fait *banqueroute*, mérite le pilori; un commerçant, rapace et vaniteux, qui fait *faillite*, mérite d'être renfermé dans un hôpital de fous.

BANLIEU, s. BANLIEUE, certaine étendue de pays qui dépend d'une ville.

BÄNN, s. BANDE, troupe, compagnie. *Bänn di voleur*: Bande de voleurs, de brigands. — *Or del bänn*: Ordre de la bande, ordre militaire établi en 1332, en Espagne, par Alphonse XI, roi de Castille. — *Bänn di mouton*: Troupeau de mouton. — *Bänn dikalein*: Ramas de vauriens. — *Bänn di forsôlé*: Troupe joyeuse; — réunion de bons vivants. — *Kipanîe di pietri*: Compagnie de perdrix.

Bande, horde, troupe, compagnie, société, troupeau:

Je me tais sur les *oiseaux qui vont par bandes*; sur les *oies qui vont par troupes*; sur les *compagnies de jeunes sangliers*, et sur les *troupeaux de dindons*. — Nous disons correctement une *bande* de fripons, de voleurs, de brigands; et très-mal une *compagnie* d'escrocs: ces derniers s'intitulent *sociétaires*. Il faut dire *horde* de quelques peuples nomades; des hommes sans frein: *Horde* de Tartares de Nicolas; ou abs., les *hordes* de Nicolas. On dit *troupes* d'une certaine quantité de gens de guerre, des personnes rassemblées; et improprement des comédiens qui

s'associent. Les personnes qui s'occupent de leurs intérêts privés, de leurs plaisirs; celles qui conspirent contre le siècle; prennent la dénomination de *compagnie*: Compagnie des Indes, d'assurance; compagnie ou *société* de Jésus (*). *Troupeau* se dit absolument en parlant des moutons, des brebis; et avec une épithète en parlant de quelques animaux domestiques: Serait-ce par similitude que l'Académie ajoute au fig. un *troupeau* d'imbéciles? — *Bande*, pour exprimer certains êtres est souvent de mauvaise *compagnie*. Si *troupe de paysans* n'est guère correct, *troupeau* de J. C., de l'évêque, du curé, se disent souvent et très-bien.

BANON, s. BRANDON paille tortillée sur le haut d'un bâton qu'on plante aux extrémités d'un champ, d'un terrain, pour marquer la saisie des fruits, etc. *Jalon*, perche ou bâton pour aligner.

BANSLÉ, v. LITER, rouler la lisière sur elle-même, en la couvrant de papier et de toile: le tout cousu avec une mince ficelle.

BANSLEUS, s. LITEUSE; celle qui lite. Ce travail se faisant par une femme, on ne dit pas *bansleu*: liteur: cependant il faudrait employer le masculin, si l'ouvrage était fait par un homme. Il me semble qu'il faudrait dire *litage* de l'action de liter.

BANSLI, s. VANNIER, ouvrier qui travaille en osier, qui fait des vans, des paniers, des corbeilles, des hottes, des claies, etc. — On dit *vannerie* du métier et de la marchandise de vannier.

BANSS, s. BERCEAU, premier lit d'un nouveau né.

Berceau, barcelonnette:

Le *berceau* se mobilise à l'aide d'une basse en croissant: mais la plupart des berceaux de Paris ne sont que de très-petites couchettes. La *barcelonnette* est plus grande que le *berceau*: celle qui est suspendue permet aux enfants de se bercer eux-mêmes. — *Berceau* se dit des plantes boiseuses taillées en voûte; et au fig. de la plus tendre enfance. *Barcelonnette* ne se dit qu'au propre. — Voy. *Bâstai*.

BANSTAL, s. PANIER. Voy. *Bâstai*.

BÂPÈR, s. adj., t. enfantin, GRAND-PÈRE. — Voy. *Grâpèr*

BÂPÈR, s. CATONNET, petit Caton; se dit d'un jeune homme, d'un adolescent, qui affecte l'austérité de mœurs; une sagesse prématurée. — *Fè l'bâpèr*: Faire le catonnet, singer Caton l'ancien; — s'exprimer d'une manière sentencieuse; — se montrer rigoriste, sévère. — Mesurer ses termes; — appuyer sur ses paroles. — V. *Suti*.

BÂR, s. BARRE, pièce de fer, de bois, etc. — Partie qui sépare les juges de l'auditoire. — Trait de plume pour biffer ou souligner. — *Allaises*, barres placées à travers les rivières. — *Camperche*, barre de bois qui soulève les sautereaux du métier de basse-lice. — *Ringard*, barre pour manier des pièces à forger, et pour remuer le charbon. — *Souchon*, barre de fer grosse et courte. — *Supports*, barres d'un tour de tourneur, etc. — *Fêle*, barre de fer creuse, pour souffler le verre. — *Trémion*, bois ou barre qui soutient la trémouille d'un moulin. — *Barrure* barre du corps d'un luth. — *Bâr di feu*: barre de foyer, celle qui soutient les bûches, lestisons. — *Geowé à bâr*: Jouer aux

(*) Jésuites ou disciples d'Escobar.

barres, t. de jeu d'enfants: on joue aux barres de diverses manières.

BARADA, s. BAYOLET, petite bande d'étoffe qui se place sur le derrière des chapeaux de femme.

BARADA, t. pass. ÉCERVELEE, évaporée; ne se dit guère que des jeunes filles.

BARAI, s. BARREAU, barre plussouvent de fer que de bois, qui sert de clôture. — *Édraid' finiss*: Barreau de fenêtres. — Beaucoup de Wal. confondent *barreau* avec *barre*.

BARAGOUNI, v. BARAGOUNER, hésiter à conclure un marché, une affaire. — jargonner, parler un langage corrompu ou inintelligible: parler un langage de convention. — *Ki baraguiné tan; ess arcoi ou neni?* Que baragounez-vous tant; est-ce oui, est-ce non; répondez? — Pourquoi baragouiner, etc.

BARAGOIN, s. BARAGOIN, langage corrompu; — conventionnel; — langue qu'on n'entend pas.

Baraguoin, baraguoinage, patois, jargon, zergo, narquois, argot:

Le *baraguoin* est un langage formé par la corruption ou l'altération de deux ou de plusieurs langues: *baraguoinage* se dit d'une élocution vicieuse, embrouillée et précipitée. Dans tous les pays le *patois* est le langage du peuple, des gens de campagne; et par extension d'une province. Le *jargon* est un mauvais patois; mais il se dit mieux en parlant des filous; du langage affecté des précieuses, et des petits-maitres. Honneur aux Bohémiens vagabonds, à eux appartient le *zergot*; c'est à tort que l'on a dit *langue bohémienne*. Autrefois on disait *narquins* en parlant des mendiants; et l'on a cru qu'ils parlaient *narquois*; c'est

une grande erreur: le plus rusé d'entr'eux ne connaissaient que l'*argot*. — Trop de Français appellent *baragouins* les langues qu'ils ne comprennent pas; plus d'un beau parleur *patoise* son français, et plus d'un élégant *jargonne* le sien. Nos académiciens nous apprennent que le *narquois* est un certain langage, un jargon, qui n'est entendu que des filous; mais ils ne disent rien du *zergot*, qui n'était point entendu par les honnêtes gens. Sans y comprendre celui du barreau, celui des comédiens, il y a bon nombre d'*argots*; messieurs les mouchards, beaucoup d'autres messieurs et dames, en étendent chaque jour l'acceptation.

BARAGUINEG, s. BARAGUINAGE. — *Gi n'a eteindou k'il mo argein dirain ross baraguineg, môssieu l'avokâ*: Je n'ai compris que le mot argent dans votre baraguinage, monsieur l'avocat.

BARAGUINEU, s. BARAGUINEUR, celui qui baragouine.

Baraguineur, bredouilleur:

Le *baraguineur* aboie les syllabes, le *bredouilleur* les redouble.

BARAK, s. BARAQUE, espèce de hutte que font les soldats en campagne. — Abris que les pêcheurs se construisent en hâte, en revenant de la pêche. — Maison de chétive apparence — *Kél sakri barak, ô n'a rein po set zaidan!* Quelle maudite baraque, on ne trouve rien pour son argent. — *Gimm fou d'lu et di tott, si barak*: Je me fiche de lui, et de toute sa baraque; — de toute la boutique: fam.

Baraque, échoppe:

La *baraque* est une petite boutique, une petite maisonnette; le

réduit d'un barrager. L'échoppe est en appentis, adossée contre un mur; les ravaudeuses, les save-tiers, s'y étalent pendant la journée. — Voy. *Mohonett*.

BARAKÉ, v. BARAQUER, faire, construire des baraques.

BARAI, BARÉAU. — Voy. *Barbô*.

BARAKMAIN, s. BARAQUEMENT, action de baraquier, de se baraquier. — Les baraques.

BARBAR, s. adj. BARBARE, cruel, inhumain. — Fig., grossier, incivilisé; — sauvage. — Langue, style, barbare. — *Les Iroquois parlent une langue fort barbare*: Gattel. — Ceux qui savent que les Iroquois ont des espèces de troubadours, que leur idiome a beaucoup d'harmonie, trouveront que Monsieur Gattel est aussi cruel que sa phrase est barbare. — Voy. *Bouria*.

BARBAREIE, s. BARBARIE, inhumanité. — Incivilisation. — Etat primitif d'un art; d'une science. — Barbarie du langage, etc.

Barbarie, cruauté, férocité:

La barbarie livre ses victimes à la mort, par désœuvrement: la cruauté les torture par instinct: la férocité repait son cœur et ses yeux de sang et de carnage. — Voy. *Bouria*.

BARBARESS, adj. s. BARBARESQUE, qui appartient aux peuples de Barbarie. — Ces peuples mêmes.

BARBARMAN, subs. BARBAREMENT, d'une manière barbare.

BARBÉ, adj. BARBÉLÉ, se dit des flèches, des traits, dont le fer garni de dents ou de pointes, occasionnent une déchirure, en les retirant de la plaie. — Subs. *Barbille*, filament au flanc des monnaies.

BARBI, v. BARBER, ôter les parties excédentes, et superflues de

quelque chose; de certaines choses. — Enlever ce qui reste au bord de la taille, pour que ce trait paraisse net: t. de graveur en taille douce. — Nous disons souvent *barbé* au lieu de *barbi*.

BARBI, s. BARBIER, celui qui exerce le métier de faire la barbe. — On dit adj. *barbifère* de ce qui porte, qui produit de la barbe. — Barberot: très-vi.

Barbier, frater, barbot:

Le barbier perruquier, rase et coiffe; le frater rase les hommes de guerre; le barbot rase les forçats. — Nous aurons de barbiers jusqu'au moment où les barbans n'auront plus de barbe; les fraters disparaîtront quand tous les chirurgiens entendront la chirurgie; nous ne verrons plus de barbot quand il ne restera plus que d'honnêtes gens sur la terre.

BARBI, v. BARBIER, raser, faire la barbe. — Sous Charlemagne on disait outrageusement *barbe faire*.

BARBIERIE, s. BARBERIE, l'art de raser. — Corps de chirurgiens. — Dans quelques communautés d'hommes, lieu où l'on faisait la barbe; ces trois acceptions sont oubliées.

BARBÔ, ou BARBAT, s. BARBEAU, poisson d'eau douce, qui a quatre barbillons: deux au coin de la bouche, et deux au bout du museau — *Barbillon* est le diminutif de *barbeau*.

BARBOTÉ, v. RÉPRIMANDER, reprendre quelqu'un avec autorité. *Réprimander, reprendre*:

On reprend avec douceur; on réprimande avec quelque sévérité. — Un bon père reprend son fils pour une légère faute; il le réprimande pour récidive. — Chez les

personnes qui ont l'habitude de *reprendre*, nous devinons le pouvoir ou l'amour-propre. Chez celles qui *réprimandent* sans cesse, nous devinons l'autorité ou l'orgueil.

BARBOTÉ, **GRONDER**, **MURMURER**, se plaindre. Ne se dit guère à Liège dans ce sens. — Voy. *Braîr*.

BARBOTÉ, v. **GRONDER**, *quereller*, faire querelle.

Gronder, quereller, réprimander:

On *gronde* en murmurant, pour une inadvertance, un manque d'égard, etc. On *querelle* pour une grande faute, un manque de respect, etc. On *réprimande* en faisant des reproches mérités. — Dans *gronder* on aperçoit la maussaderie et l'habitude. *Quereller* suppose un droit acquis ou usurpé. *Réprimander* comprend le pouvoir et le droit.

Gronder, rabâcher, grogner, murmurer, marmotter, bougonner, marronner, marmoner, grommeler:

Ces verbes fam. sont définis de la même manière par les lexicographes: *Gronder*, c'est montrer son déplaisir par des mots mal articulés. *Rabâcher*, c'est revenir, jusqu'à satiété sur un même sujet. *Grogner*, c'est montrer son mécontentement, en imitant à peu près le cri du pouceau. *Murmurer*, c'est faire entendre un bruit sourd qui marque l'improbation. *Marmotter*, c'est dire, répéter, réciter, à demi voix les mêmes choses. *Bougonner*, c'est montrer sa mauvaise humeur, en mâchonnant ses paroles. *Marronner*, c'est murmurer sans cesse entre ses dents. *Marmonner*, c'est grommeler indistinctement *Grommeler*, c'est marmotter son dépit.

BARBOTÉ, s. **GROGNEMENT**, **MURMURE**. Peu us.

BARBOTÉ, s. **RABÂCHAGE**, action de celui qui rabâche; — *gronde-ment*, etc. — Voy. ci-dessus.

BARBOTEU, s. **GRONDEUR**, celui qui gronde, etc.

Grondeur, rabâcheur, grogneur, marmotteur, bougonneur, murmurateur:

Certaines béates sont *grondeuses* par instinct, et *marmotent* quelquefois leurs prières. Parlez moi des vieilles filles pour être *grognerdes* et *bougonneuses*. Vous ne comprenez pas le mot *murmureur*, assistez à une séance législative.

BARBOTT, s. **RAPPORTEUSE**, celle qui rapporte, qui relève ce qui devait se taire. — Par extension, *babillarde*, *menteuse*; se dit d'une petite fille. — Voy. *Rakuzett*.

BARBOTT, s. **BARBOTE**, nom de la loche et de la lotte, poisson de rivière.

BARBOUY, v. **BARBOUILLER**, salir; souiller, tacher. — Écrire d'une manière indéchiffable. — Fig. prononcer mal, etc.

BARBOUY, v. **BARBOUILLER**, peindre très-grossièrement.

Barbouiller, strapasser, barocher, peinturer:

Peindre avec une brosse, c'est *barbouiller*. Peindre, dessiner, sans goût ni correction, c'est *strapasser*. Tracer peu nettement les contours, avec le pinceau, c'est *barocher*. Peindre d'une seule couleur, c'est *peinturer*.

BARBOUYEU, s. **BARBOUILLEUR**, se dit de celui qui barbouille les murailles; les portes avec une brosse, etc.

Barbouilleur, peintreur, crou-tier, barbouillon, peintreau, barocheur:

Barbouilleur se dit par hyperbole et par mépris, d'un pauvre, d'un mauvais peintre; et *peintreur* se dit dans ce sens par ironie. *Crou-tier* se dit d'un méchant peintre, qui n'est connu que par ses croûtes; c'est-à-dire, par ses mauvais tableaux. *Peintreau* dit plus que *barbouillon*; et ces deux termes ne disent pas grande chose: quant à *barocheur*, je conviens qu'il est de ma façon; et je le crois utile.

BARDAH, s. GAULIS, branche d'un taillis qu'on a laissé croître. Au plur. branches d'arbres que les veneurs plient ou détournent dans le fort d'un bois. — Par extens., *gaule* informe; — branches roncées qui gênent la circulation.

BARDAHI, v. GAULER, battre, frapper avec une gaule; abattre des fruits avec la gaule. — *Bardahi arâ le kuâr*: Rôder de droite et de gauche: peu us.

BARDAKEIN, s. DAIS, poêle soutenu de deux, et plus souvent de quatre petites colonnes, sous lequel un prêtre porte le Saint Sacrement. On dit poét. un dais de *verdure*, de *feuillage*.

Dais, baldaquin:

Les courtisans, les citoyens, sans dignité, reçoivent leurs maîtres sous le *dais*. Le *baldaquin* des puissants est le somptueux emblème de leurs périssables grandeurs. — On dit *dais* de plusieurs ouvrages de bois, de tenture, qui ont la forme des anciens ciels de lit; et *baldaquin* des ouvrages d'architecture, de sculpture en forme de dais, qui servent de couronne-

ment aux autels, aux trônes. — Réservons le *dais* pour honorer Dieu; et ne disons point *baldaquin* pour draperie.

BARDOUH, s. AVELINE, espèce de grosse noisette: l'arbre qui la porte s'appelle *avelinier*. — Voy. *Nenhi*.

BARDOUHI, v. FRAPPER, renverser, bousculer: peu us.

BÂRÉ, v. BARRER, fermer par derrière avec une barre. — Interrompre. — Contrecarrer. — *Vomm bâré l'coie*, *leymm passé*: Vous me barrez le passage, le chemin, laissez-moi passer, circuler. — Voy. *Ribâré*.

Interrompre, obstruer, encombrer, fermer:

On *interrompt* par quelque entrave; on *obstrue* en *encombrant*; on *ferme* en empêchant toute circulation. — Voy. *Ekonbré*, *Ekonbrumain*.

Bâcler, barrer, fermer:

Bâcler, dans le sens de *fermer*, n'est français que dans les dictionnaires: *barrons* le mot et la définition. — Les chansonniers des rues *bâclent* un pont-neuf en deux tours des mains. Un happe-chair, *barre* le chemin de la fortune au goulu âpre à la curée. Un bon mari doit *fermer* les yeux sur la conduite de sa femme.

BARETT, s. CAMPOS, le congé qu'on donne aux écoliers; celui qu'ils prennent. — Se dit par extens. des hommes de cabinet, d'étude, qui se donnent quelque relâche. — *Fé barett*: Prendre, se donner campos. — Voy. *Bârir*.

BARETT, s. BARRETTE, petit bonnet plat. — Abs. *barrette*, en parlant du bonnet rouge et carré d'un cardinal.

BARGAMOTT, s. BERGAMOTTE, poivre fondante d'un bon goût.—Espèce d'orange dont on tire une essence odoriférante.

BARGOÛNI, v. BARAGOUINER.—Voy. *Baragougni*.

BARI, s. CRUCHON, petite cruche.—Petit tonneau, petite barrique.—Voy. *Tonai*.

BARIKÂD, s. BARRICADE, retranchement fait avec des barriques remplies de terre, des chaînes, etc.—Retranchement improvisé fait avec des voitures, des pavés, etc.

BARIKÂDÉ, v. BARRICADER, élever, faire des barricades.—Mettre des tables, des chaises devant une porte, une fenêtre.—*Si barikâdé*: Se barricader.

BARIOLÉ, v. BARIOLER, peindre de diverses couleurs.—Voy. *Barbouy*. *Gâieloté*.

BÂRIR, s. BARRIÈRE, pièce de bois qui ferme un passage, qui l'interrompt.—Bureau des droits d'entrée aux portes des villes.—Par extens.: *Barrière de la Villette*, *barrière du Trône*, etc.—Enceinte fermée de barrières où se faisaient les tournois, les joutes, etc.—Les Alpes servent de barrières entre la France et l'Italie.—Empêchement.

Barrière, *barrage*, *claydas*:

Le *claydas* est une barrière en treillis; se dit aussi d'une porte treillisée. *Barrage* se dit proprement de ce qui intercepte la communication, etc.; se dit aussi du droit que l'on paie pour passer avec des bêtes de sommes, etc.: mais le *barrage*, devant une avenue, s'appelle *barrière*. Les *barrières* sont établies devant les villes; et sur les routes à des distances convenues.

BARK, s. BARQUE, petit bâtiment pour aller sur l'eau.—Poét., sorte de nacelle dans laquelle les anciens poètes faisaient passer les âmes pour traverser le Styx (*), pour entrer dans les enfers. *La barque à Caron*, (**) *la barque fatale*, etc.—*Si k'inn sé miné s'bark ni sâreu miné l'sis d'inn ôt*: Celui qui ne sait conduire sa barque, ses affaires, ne saurait conduire celle d'un autre. *Barquette*, dimin. de *barque*.

BARLOKAN, adj. VACILLANT, qui vacille.—Voy. *Bâbian*.

BARLOKÉ, v. VACILLER, chanceler, n'être pas ferme.—Voy. *Bâbi*.

BAROK, s. adj. BAROQUE, irrégulier, contre la règle; les règles.

Baroque, *abrupt*, *biscornu*, *burlesque*, *bizarre*, *bourru*, *quinteux*, *fantasque*:

Baroque se dit de l'esprit, des goûts et des formes; *abrupte* du sol, des rochers et du style; *biscornu* des irrégularités de l'esprit, du raisonnement et des choses; *burlesque* de la bizarrerie qui fait oublier la folie et l'extravagance; *bizarre* des sentiments, des manières et des actions; *bourru* de l'homme brusque qui a les gestes brefs et saccadés; *quinteux* de celui qui change spontanément d'humeur et d'opinion; *fantasque* de celui qui veut, qui prend et rejette.—Il est de personnes qui ont l'esprit aussi *baroque* que la figure.

(*) *Styx*, fleuve d'enfer; il en faisait neuf fois le tour. Quand un dieu avait juré par ses eaux, il n'aurait osé se parjurer. Il ne faut point confondre le Styx avec la divinité infernale de ce nom.

(**) *Caron*, fils de l'Érèbe et de la Nuit. Il passait les ombres pour une chétive pièce de monnaie, et laissait errer cent ans, les âmes qui n'avaient pas été inhumées.

Une roche bigarrement coupée est *abrupte* ; ne se dit plus guère du style. Un architecte, qui a la tête *biscornue*, ne fera que des édifices *biscornus*. Dans toutes les occasions le *burlesque* a son côté plaisant. Le caprice et l'extravagance se reconnaissent toujours dans ce qui est *bizarre*. Le *bourru* inspire une sorte d'aversion, à celui qui ne sait parler à son cœur. Ce ménage est un enfer anticipé ; mais madame est plus *quinteuse* qu'un âne ; et monsieur plus *fantasque* qu'un mulet.

BAROMETT, s. BAROMÈTRE, instrument pour mesurer la pression de l'atmosphère ; et dont les indications, variant en raison de la force de cette pression, sont supposées avoir des rapports avec les changements de temps.—L'instrument qui indique les variations du baromètre s'appelle *baromètregraphe* : se dit par extens. de celui qui décrit, trace et fabrique les baromètres. — *Barométrique* ; adj.

BARONNEIE, s. BARONNIE, seigneurie qui donne le titre de baron. — *Baronnat*, terre, domaine d'un baron. — *Baronnial* ; adj.

BASKUL, s. BASCULE, pièce de bois, etc., soutenue par le milieu, de manière que le poids d'un bout fait lever l'autre.—Tout mouvement qui rappelle l'action de la bascule.—Voy. *Bilseg. Tapkou*.

BASLÉ, LITER. — Voy. *Banslé*.

BASLI VANNIER.—Voy. *Banslé*.

BASMAIN, adv. BASSEMENT, d'une manière basse, ne se dit qu'au fig. *Bassement, servilement* :

Qu'un homme de boue commande ou obéisse, il agira toujours *bassement* : on ne saurait relever la bassesse du cœur. Qu'un laquais

servile devienne maître, on le verra insolent et superbe : l'effronterie ne connaît point l'humiliation.

BASNÉ, v. GAULER, battre un arbre avec une gaulle pour en faire tomber les fruits.—*Basné ô geï* : Gauler un noyer.

BASS, s. BASSE, instrument à cordes, plus gros que le violoncelle. — Sons graves des accords dont se compose l'harmonie musicale. — *Basse fondamentale* qui fait entendre les sons fondamentaux de l'harmonie.—Basse continue, etc.

BASS, s. FLASQUE, petite mare d'eau croupissante.—Voy. *Potai*. — BASSURES, bas-fonds de terres. Terrain bas, marécageux. — Voy. *Potai. Kotieg*.

BASS, s. BASQUE, partie d'un vêtement plus ou moins échanuré, découpé. — *Si l'aiw einn n'aléf a fribott, et gel tira pol bass di s'iabi, pol fè tair* : Sa langue allait son train, et je le tirai par la basque de son habit, pour arrêter sa loquacité. — Adj. Basque, de la Biscaye.

BASS-CHANES. LATRINE. Voy. *Chyott*.

BASS-DI-VIOLON, s. BASSE-DE-VIOLON, très-gros violon.—En t. de mus. on dit *basse-de-riole* pour *basse de la riole*. La *riole* a sept cordes ; et se joue avec un archet.—V. *Airson*.

BASSEIN, s. BASSIN, grand plat creux, rond ou ovale.—Plat pour recevoir les offrandes à la messe.—Plat pour raser : ne dites *point plat à barbe* ; et dites *l'échancrure du bassin*.—*Zils*, bassin de cuivre que l'on frappe l'un sur l'autre.—Endroit d'un port où les bâtiments de mer jettent l'ancre. — Fond du fourneau où le métal est en fusion, quand on fond les cloches.—*Bassin de construction*,

où les bâtiments de mer se construisent. — Bassin d'une fontaine. — Voy. *Poitheu*.

Bassin, étang :

Le *bassin* est dans un jardin, ses bords sont en marbre, etc. L'*étang* est un grand amas d'eau retenue par une levée de terre, etc. — On met des poissons rares dans un *bassin*, des carpes dans un *étang*.

BASSEIN, s. BASSINE, bassin large et profond, pour fondre diverses substances.

BÄSSEL, s. FILLE, personne du sexe féminin, qui n'est pas mariée. — En langue romane *bacelée* signifiait jeune fille (*bâcel*); il a été remplacé par *jouencelle*; de *bacelote* on a fait *bacelette* et de *bacelette* *bachelette*. — *To ta kou d'zeur, kou d'zo : ditain passé le bâssel n'estein wair si sîteie k'ouïe* : Tels temps telles mœurs; jadis les filles croyaient que les enfants se fesaient par l'oreille. — *Kêl binamaie bâssel, ôl magnren tôtt krow* : L'aimable fille, elle attire tous les cœurs; elle intéresse vivement; elle plaît à chacun. — *Pestuleinss dt bâssel, ô diren de guzai* : La pétulante fille, elle a du salpêtre dans les veines.

Fille, demoiselle, fillette, bachelette, jouencelle :

De même que *fille* s'oppose à garçon, de même *demoiselle* s'oppose à femme. *Fillette* se dit d'une petite fille, d'une jeune demoiselle. *Bachelette* ne se dit plus que d'une novice; *jouencelle* se disait d'une adolescente. — Les princesses ont des *filles d'honneur*; les grandes dames des *demoiselles de compagnie*; les vieux fous achètent des *fillettes* : les niais croient aux *bachelettes* : — Certaines religieuses s'intitulent *filles*; témoins

les *filles du Calvaire*. Par *demoiselle* on a distingué les filles d'honnêtes familles : étaient-elles généralement honnêtes? Par *fillette* on comprend une espèce de *bachelette* : n'y a-t-il point d'exception? Par femme on comprend quelquefois *fille* : serait-ce un contre-sens?

BASSESS, s. BASSASSE, vice des âmes basses; action indigne d'un homme d'honneur, d'un honnête homme. — *Bassesse d'extraction, de naissance*, signifie *roture*, et *roture* a signifié *taillable et corréable à volonté*. Que des bassesses, pauvres sultans!

BASSET, s. CHIEN, qui a souvent les jambes tortues. — *Arbre nain*. — Voy. *Bodé*.

BASSI, s. BÉLIER, mâle de la brebis. — Chez les anciens, *bélier* se disait d'une machine de guerre qui servait à renverser les murailles d'une ville assiégée.

BASS-KONTT, s. BASSE-CONTRE, VOIX qui a le timbre de la basse-taille, avec l'exception qu'elle a moins d'étendue à l'aigu, et davantage au grave. — Partie du chant que la basse-contre exécute. — Voy. *Bass-teie, Teie, Bass-kour, Kouïr*.

BASS-MESS, s. MESSE-BASSE, s'oppose à *messe haute* ou *grand'messe*.

BASS-ÔR, s. BASSE-ORGUE, instrument qui approche de l'orgue.

BASTA, s. BATARD, enfant né hors mariage. — *Enfant naturel* est plus poli. *Bastád*, *atarde*. — *Bastá levri* : Levrier batard. *Poitt bastád* : Porte batarde, porte qui tient le milieu entre la porte cochère et celle ordinaire. — *Lett bastád* : Écriture batarde, écriture entre la ronde et la coulée. — Voy. *Poitt*.

BASTAI, s. PANIER, ustensile d'osier, etc. — *Banse*, grande manne

longue et profonde. *Manne*, panier d'osier plus long que large. *Cloyère*, panier en capuchon dans lequel on met des huîtres; se dit aussi de son contenu. *Bénate*, panier d'osier qui contient 12 pains de sel. *Panneton*, panier de boulanger, pour mettre du pain. *Bannette*, autre panier de boulanger, sans anse, garni de toile; et dans lequel on met de la pâte pour lever. *Bourriche*, panier à volaille, à poisson. *Gabion*, panier en forme de tonneau, qu'on remplit de terre: t. de forti. *Plute*, panier d'osier couvert de peau, servant de bouclier. *Canistre* ou *canisse*, panier qui servait anciennement dans les fêtes publiques: ce mot a passé dans le vieux langage français. — *Bâstai d'selih*: Panier de cerises: ne se dit qu'en parlant des fruits. — *Louk att bâstai*, *bâssel*: Prends garde à ton petit corbillon, ma fille. — *Leymn et pâie*, *Giheinn*, *arou ross piti bâstai*, *loumél inn Koirbeie*: Laissez-moi, Jeanne, avec votre petit panier, votre corbillon; appelez-le une corbeille. — *Geinn ne rounein*, *mai v'la m'bâstai*: Je n'en veux point, mais voilà mon corbillon: se dit à une mijaurée, à une bégueule. — *O l'ia frohi s'bâstai*: Elle n'est plus vierge. — Chez les Wallons, la veille de la St.-Nicolas, ce bienheureux descend du séjour des élus, avec ses domestiques et ses ânes, chargés *comme des mulets*, de friandises, de joujoux, etc.; tous entrent dans les maisons par les cheminées, les trous des serrures; déposent leurs dons dans les paniers que les enfants ont apprêtés à cette effet. — *Siv volé k'Sain Nicoleie veigun*, *meté n'dimaie sopeinn di pekét pol rârlet*,

de foîret de resseinn po s'idgnn: Si vous voulez plaire à Saint-Nicolas, mettez, dans votre panier, une demi chopine, un demi setier, de genièvre pour ses domestiques; des carottes et du foin pour l'âne. — *Sain Nicoleie et l'pu gran Sain de paradi*, *a pu k'il Bou Dieu et la Vierg*: Après Dieu, et la Vierge, Saint-Nicolas tient la première place dans le paradis. — *Ess ki l'et bâbinem!* *Sain-Nicoleie*, *et tol bataklan*, *c'et pèr et mèr*: Es-tu assez nigaud! Saint-Nicolas et toute la pacotille ne sont que nos proches. *Voy. Beinn. Bodet. Chena. Koirbeie.*

BASTARDE, v. ABATARDIR, déchoir. — *Voy Abastardi.*

BASTARDEG, s. ABATARDISSEMENT, altération d'une chose, déchet; diminution: prop. et fig.

Altération, dégénérescence, abâtardissement, rabougrissement, étiolement:

L'altération conduit à la dégénérescence, la dégénérescence à l'abâtardissement; ce dernier état au rabougrissement: l'air vicié, un lieu sombre, trop d'engrais, fait étiooler les végétaux. — Les maladies altèrent le physique et le moral. La dégénérescence est due à une cause naturelle. L'oisiveté abâtardit le génie; et le despotisme le courage. Sur son rocher expiatoire, un grand homme a dit: Où les plantes s'étioilent, la vie de l'homme est courte.

BASS-TEIE, BASSE-TAILLE. — *Voy. Teie.*

BASTIL, s. BASTILLE, ce terme s'est d'abord dit de certaines fortifications. — Charles V commença le château fort, qui portait à Paris, le nom de *Bastille*; Charles VI le termina: il fut démoli en 1789,

par le peuple. On renfermait dans cette forteresse, les personnes de marque, qui étaient ou n'étaient pas coupables. En se rappelant le *masque de fer*, on se ressouviendra du héros de coulisse qui a porté le sobriquet de *Grand*.

BASTON, s. **BÂTON**, morceau de bois qu'on tient ou qu'on peut tenir à la main. *Fustel*, bâton de bois à deux bouts égaux. — *Tournoir*, bâton pour faire tourner la roue du potier. — *Curoir*, bâton pour nettoyer la charrue. — *Baston d'vyess*: Bâton de vieillesse, celui qui sert d'appui à un vieillard, qui le soulage. — *Geové de baston*: Jouer du bâton, le manier avec vélocité, dextérité. — *Baston d'konfrairie*: Bâton de confrérie, celui de la bannière d'une confrérie. — *Baston d'général*: Bâton de maréchal, ou abs. le *bâton*.

BASTONAD, s. **BASTONNADE**, coups de bâton.

BASTONÉ, v. **BASTONNER**, donner la bastonnade: *lâtonner*.

Bastonner, bâtonner, rondiner:

Sous l'abrutissant despotisme les hommes corvéables étaient *bastonnables* à volonté. Il faut dire *bâtonner* dans le sens de donner des coups de bâtons; les malins et les paysans disent *rondiner*. — Voy. *Spreinglé*.

BASS-VEYOW, s. **MYOPIE**, se dit de celui qui est myope, qui a la vue courte. La trop grande convexité de l'œil, cause la myopie. — On dit *convexe* d'une surface bombée en forme de sphère.

BASS-VÔIE, s. **CAYÉE**, chemin creux. — Voy. *Havaie. Horá*.

Cayée, chemin creux:

Cayée est un terme de venerie, disent les dict.; *cayée* se dit de

tous les chemins qui ont une profonde cavité. *Chemin creux* se dit d'un chemin creusé dans le sol.

BATA, s. **BRIMBALE**, sorte de levier qui sert à faire jouer la pompe. — Voy. *Rimm. Batan. Balansi. Levi*.

BATAI, s. **BATEAU**, espèce de barque dont on se sert sur les rivières. — *Bateau à canne*, bateau portatif. — *Bateau-bête*, *bateau-bœuf*, *bateau-lesteur*; petits bâtiments qui suivent le canot *remorqueur*; c'est-à-dire, celui qui traîne un autre pour le faire marcher, pour accélérer sa vitesse, l'empêcher de s'écarter; etc. — *Bateau hydromoteur*, bateau qui remonte les rivières sans aide. — *Bateau insubmergible*, bateau garni de liège, qui sert à sauver les naufragés. — *Bateau-mère*, bateau principal pour remonter le sel. — *Bateau plat*, bateau dont le fond est très-plat; le grand empereur, ou Napoléon-le-Grand, en avait fait construire un grand nombre, pour opérer une descente en Angleterre. — *Bateau plongeur*, bateau à huit rames, avec lequel on plonge au fond de la mer. — *Bateau-porte*. — Voy. *Veinta*. — *Bateau-poste*, bateau conduit diligemment par des chevaux de halage. — *Bateau-roulant* ou *bateau-char*, bateau pour naviguer et voiturier à volonté. — *Bateau pneumatique*, bateau pour travailler sous l'eau. *Batai d'balon*, bateau volant suspendu à l'aérostat; il vaut mieux dire *nacelle-volante*. — *Batai-d'keuv*, ponton, certains bateaux de cuivre qu'on transporte sur des espèces de chariots; et qui servent à jeter des ponts sur les rivières. — On dit aussi *ponton* d'un pont flottant, composé de deux bateaux, joints par des

poutres et couverts de planches de même que les pontons en cuivre : il sert à passer l'infanterie, la cavalerie, etc. *Ponton* se dit encore d'un grand bateau plat, qu'on emploie pour radouber les vaisseaux. — *Ponton*, vaisseau rasé qui sert à divers usages dans les ports. — *Piti batai* : Batelet, petit bateau. — *Kidar ô batai* : Batelet conduire un bateau.

BATAIE, s. **BATTÉE**, quantité de terre pétrie en une fois. — Voy. *Bateie*.

BATAKLAN, s. **ENCOMBRE**, tout ce qui interrompt le passage ; qui gêne. — Confusion. — *Bataklan*, équipage embarrassant.

BATALIÉ, v. **BATAILLER**, contester, disputer. — Donner bataille : vi. lang.

Batailler, chamailler ; se batailler, se chamailler :

Les opiniâtres se *bataillent* sans cesse ; les commères se *chamaillent* toujours. — Deux vieux grognards se *bataillent* sur leurs exploits ; ils vont boire chopine. Deux vivandières se *chamaillent* en jurant ; les coups de poings tombent drus.

BATALION, s. **BATAILLON**, troupe d'infanterie, etc. Un bataillon contient de six compagnies ; il y a deux, trois, ou quatre bataillons par régiment.

Bataillon, cohorte :

Dans le style élevé ou en poésie, on dit *bataillon sacré* ; *cohortes* redoutables. — Les *cohortes* romaines, qui ont porté le fer et l'incendie parmi nous, ne se composaient point de *bataillons sacrés*.

BATAV, s. **BATTANT**, espèce de masse de fer qui frappe la cloche quand on la met en branle. — On a dit *batuil* pour *battant* jusqu'à

Louis XIII, et ce vieux mot se dit encore en t. de blason (*). — Le batail de la cloche des frères Frédons était fait d'une queue de renard : Rabelais. — On dit *battant* de la partie du pavillon qui voltige. — Voy. *Bata*.

Battant, vantail :

Dites *battant* de chaque partie d'une porte qui s'ouvre en deux ; et *vantail* d'une porte ou d'une fenêtre qui s'ouvre des deux côtés.

BATAV, adj. **BATTANT**, fém. *battante*. — Porte battante, qui se renferme d'elle-même. — *Chessi batav* : Chassis battant, chassis qui intercepte le vent et qui se renferme après avoir été ouvert. — *Plair battant* : Pluie battante, forte pluie. — *Miné tabeur batav* : Mener tambour battant, durement.

BATEG, s. **BATTAGE**, action de battre le blé : la poudre à canon, les métaux, la laine, etc. Temps employé à battre. — Pulsation. — Voy. *Batmain*.

BATEIE, s. **BATAILLE**, combat général de deux armées. — Dispositions qui précèdent le combat. — *Corps de bataille*, partie de l'armée qui est entre les deux ailes. — *Bateie so mër* : Combat naval. — *F'olinn geowé al bateie?* Voulons-nous jouer à la bataille ? — La bataille est un jeu de cartes qui se joue par les enfants et les niais.

Bataille, combat, choc :

Une action générale est une *bataille* ; une action partielle un *combat* : deux corps de troupes qui se chargent est un *choc*. — Une grande

(*) N'ayant point fait une étude spéciale de la noble science du **BLASON**, elle est à peine indiquée, dans mon dict., au mot *armureie*. Dans notre état actuel de civilisation, j'avoue que c'est une lacune. — Voy. les dict. des blasonneurs.

bataille est souvent précédée de plusieurs *combats* ; les *chocs* sont souvent meurtriers.

BATEIE, s. OPLOMACHIE, combats de gladiateurs armés d'épées, de poignards.—*Monomachie*, combat singulier ; ducl.—*Gigantomachie*, combat de géants contre les dieux : *Gigantomachie* de Claudien ; de Scaron ; description poétique, représentation pittoresque de ces combats. — *Batrochomyomachie*, guerre des grenouilles et des rats : poème burlesque d'Homère.

BATEIE, s. COMBAT, querelle, etc.

Duel, *querelle*, *combat*, *mêlée*, *rixe* :

Une *querelle* conduit au *duel*. Par le *combat* l'on attaque ou l'on se défend. Dans la *mêlée* on se serre corps à corps. Jamais une *rixe* ne survient sans échange de coups. — Voy. *Bateu*. *Batreie*.

BATEU, s. BATTEUR, celui qui aime, qui cherche à se battre ; à frapper. — *Duelliste*, celui qui cherche les occasions de se battre, qui se bat souvent (*). *Champion*, celui qui combattait en champ clos. — *Gladiateur*, celui qui combattait soit de gré, soit de force, contre une bête féroce, ou contre un bourreau de son espèce. — *Bustuaire*, gladiateur qui combattait pendant les funérailles. — *Auctorates*, gladiateurs libres qui se vendaient pour exercer le métier d'assassins : l'histoire dit pour exercer le métier de se battre. — *Xystiques*, gladiateurs qui combattait en plein air. — *Parabolins*, les plus intrépides, les plus cruels des gladiateurs. — *Athlètes*, ceux qui combattait à la lutte

ou au pugilat, dans l'ancienne Grèce : ceux qui combattaient à Rome contre les bêtes féroces. — *Laquéaires*, athlètes armés de poignards ou de lacets. — *Lutteur*, celui qui lutte : — *Jouteur*. — Voy. plus bas.

Batteur, *batoniste*, *spadassin*, *fier-à-bras*, *ferailleur*, *crâne*, *bretailleur*, *bretteur*, *bravage*, *mata-more*, *rodomont*, *tapageur*, *gavache*, *lutteur*, *joueur*, *boxeur*, *alapist* :

Le *batteur* met honneur à pocher les yeux, à se les faire pocher : souvent il est *batoniste*, et tire la savate. Le *spadassin* ne jure que par sa rapière ; un brave le méprise. Le *fier-à-bras* tonne la menace ; il a pourfendu des géants. Le *ferailleur* fait état de ferailer ; un conscrit l'enfile. Les *crânes* sont impietoyables ; ils ont leurs bourreaux. Le *bretailleur* ne vit que dans les salles d'armes ou les tripots ; sa flamberge est toujours au vent. Le *bretteur* ne rêve que brette ; il est plus *bravage* que brave. Le *mata-more* est terrible jusqu'au dégainé ; il accepte des cliquenaudes. Le *rodomont* roule des yeux effrayants ; on lui en ratisse. Le *tapageur* fait du bruit comme cent ; il n'est souvent qu'un *gavache*. Les *lutteurs* se prennent corps à corps ; l'un doit dégringoler. Les *joueurs* combattaient à cheval, avec la lance ; mais leurs habits étaient de fer. Le *boxeur* vit et meurt par le pugilat ; ses poings sont de bronze. Les *alapistes* feignaient de boxer ; leurs coups étaient de coton : anti.

BATEU, s. COMBATTANT, homme de guerre sous les ordres d'un général : se dit rarement au singulier. *Bateu d'parai* : *Batteur d'estrade*, celui qui perd son temps à courir,

(*) DUELLISTE, celui qui se bat en duel : N'en croyez rien, et lisez : *assassin qui possède l'art de tuer par principes*.

à roder : fainéant qui court les rues ; qui badaude. — *Bateu el heur* : Batteur en grange. — *Bateu d'plâss* : Batteur en plâtre, celui qui écrase le plâtre avec une barre. — *Abs. batteur.*

Batteurs, traqueurs :

Les *batteurs* foulent le bois, pour en faire sortir le gibier, les chasseurs le tue. Les *traqueurs* environnent les bêtes féroces dans un bois ; les bons tireurs les abattent.

BATI, v. BATIR, édifier, construire ; faire construire. — *Bati et l'air* : Bâti en l'air ; sur le sable ; sur les brouillards de la Zélande ; faire des châteaux en Espagne.

Bâtir, construire, élever, édifier :

Bâtir se dit en général de l'action de construire une maison, une chaumière. *Construire* comprend le travail, sa division ; et le temps qu'on met à bâtir. *Elever* comprend une sorte de consécration. *Édifier* ne se dit bien que des temples élevés à Dieu, à un saint. — Les petits esprits *bâtissent* dans l'intérêt de leurs petites vanités. Les grands hommes *construisent* des monuments dans l'intérêt public. Les fidèles *élèvent* des temples dignes de l'Éternel ; les *édifient* en les érigeant à Dieu, etc.

BATIMEL, s. BÂTISSSEUR, celui qui bâtit, ou plutôt celui qui a la manie de bâtir. — *Le batikou n'fet ki fè et d'fè* : Les bâtisseurs ne font que bâtir et démolir.

BATIMAIN, s. BÂTIMENT, toute construction destinée à l'habitation. — *Mi batimain et fai a fièr et a essir* : Mon bâtiment est fait à chaux et à ciment. — On dit au fig. : Bâti à chaux et à ciment.

Bâtiment, édifice, monument :

Bâtiment se dit de toute cons-

truction en pierres, en briques, etc. ; mais en parlant de l'habitation de l'homme, il comprend une construction de quelque apparence. *Édifice* se dit des temples, des palais, des hôtels, etc. ; et suppose souvent une belle, une noble architecture. *Monument* se dit d'un édifice grandiose créé par le génie, sanctionné par le temps et la postérité.

BATISS, s. BATISTE, espèce de toile très-fine. Valenciennes est renommée pour la fabrication de ces sortes de tissus.

BATISS, s. BÂTISSSE, construction d'un bâtiment, quant à la maçonnerie.

BATISTÈR, s. BAPTISTAIRE, registre où s'écrivent les noms de ceux qu'on baptise. — Acte de naissance.

BATITE, v. BAPTISER, conférer le baptême. Cérémonie qui accompagne cet acte. — *Foss hir et batizwaie, si net pu ki del lapett* : Votre bière est baptisée ; vous y avez mis de l'eau. — Voy. *Lapett*.

BAIKARASS, v. MUSER, s'amuser à perdre son temps à des riens. — Voy. *Bâhinem. Bonbair*, etc.

Muser, flâner, badauder, baguenauder, niaiser, nigander, lanterner, lantiponner, battre la campagne (*) :

Muser, c'est passer des riens en revue : *flâner*, c'est promener sa nullité et sa paresse : *badauder*, c'est accorder son attention à des choses futiles : *baguenauder*, c'est s'amuser à la manière des bambins : *niaiser*, c'est s'occuper de vtilles ; *nigander*, c'est s'amuser avec des choses frivoles ; *lanterner*,

(*) Jene fais pas remarquer tous les mots familiers par l'abréviation *fam.* ; ils se reconnaissent facilement.

c'est amuser par des promesses ou de vaines paroles : *lantiponner*, c'est tenir des discours importuns; *vétiller enachelant* : *battre la campagne*, c'est courir çà et là; délirer. — *Le musard* s'amuse de tout; et tout le monde s'amuse de lui. *Le flâneur* fait métier de ne rien faire. *Le badaud* ouvre de grands yeux et admire. *L'avare* ne se laisse point *lanternner*. *Lucas* ne veut point être *lantiponné*.

BATLAIE, s. **BATELÉE**, la charge d'un bateau.

BATLI, s. **BATELIER**, celui qui fait profession de conduire un bateau. — Voy. *Naivieu*.

BATMAIN, s. **BATTEMENT**, action de battre. Applaudissements, en battant des mains. — Mouvement d'une jambe en l'air, en dansant. — Double cadence : inus. — t. d'horl., d'escr.

Battement, *palpitation*, *pulsation*, *systole* :

On dit *battement* de cœur de sa palpitation; de celle du poulx, des artères, etc. *Palpitation* se dit des battements précipités du cœur; et par extens. de l'agitation convulsive de quelque partie du corps. *Pulsation* se dit spécialement du poulx. *Systole* ne se dit que du mouvement du cœur quand il se resserre.

Battement; *double cadence*, *trille* :

En terme de musique, on a dit *double cadence*, du *battement* du gosier, sur la dernière note; aujourd'hui l'on dit *trille*.

BATMAIN-D'ÉL, ou **BATEG-D'ÉL**, s. **TIRE-D'AILE**, battement d'aile prompt et vigoureux d'un oiseau quand il vole rapidement.

BATONI, s. **BÂTONNIER**, celui qui est choisi par les avocats pour être

leur chef temporaire. — On dit *batonnat* du titre et des fonctions du bâtonnier.

BATONISS, s. **BATONISTE**, celui qui joue du bâton.

BATOU, t. pass. **BATTU**. — *Avu le zouïe batou* : Avoir les yeux battus, le tour des yeux comme s'ils étaient meurtris. — *Li prunt meu d'imm mariég, c'esteu to souk; li deuzaimm gi fou batow* : Tout alla bien pendant la lune de miel; plus tard je fus battu.

BATREIE, s. **BATTERIE**, querelle accompagnée de coups. *No-zestein pâhûl konna de-zoniai; et r'la to d'ôkô, in batrei d'aregi* : Nous étions tranquilles comme des agneaux; et voilà que tout à coup une batterie générale.

BATREIE, s. **BATTERIE**, terme d'artil. — *Barbette*, s. batterie sans épaulement. — *Risban*, terre-plein garni de canon, pour la défense d'un fort. — *Batterie masquée*. — *Démasquer une batterie*. — *Démonter les batteries*. — Fig. déconcerter un plan. — *Battreie di kouheinn* : Batterie de cuisine, et mieux, ustensiles de cuisine. — *Batterie*, assemblage de marteaux pour travailler le cuivre.

BATROÛL, s. **RIBOT**, sorte de pilon pour battre le beurre. — *Batte à beurre* : Bâton terminé par un petit plateau de bois rond, pour le même usage. On dit *baratte* du vaisseau dans lequel on bat le lait, la crème pour en faire du beurre.

BATT, s. **BATTE**, bâton pour battre les gros bestiaux tués, pour les attendrir.

BATT, s. **ÉTAMPE**, batte avec laquelle on bat la terre à pipe. — *Bordure* de toile au bas d'une robe, etc. — *Lanière*, courroie

longue et étroite. — Voy. *Korih*.
Chesseûlt.

BATT, s. QUAI, levée ordinairement revêtue de pierre de taille, qui longe une rivière, etc.

Quai, clayonnage, digue, batardeau :

Le *quai* empêche, jusqu'à un certain point, le débordement de l'eau; et sépare la rivière des maisons. Le *clayonnage* est un assemblage fait avec des pieux et des branches d'arbres, en forme de claie, pour retenir les terres. La *digue* est un amas de pierres, de terre, de bois, etc., qui arrête l'eau; et fait un rempart contre les flots de la mer. Le *batardeau* est une espèce de digue, qu'on fait avec des pieux, des forts ais, et de la terre, pour détourner ou séparer le cours de l'eau.

BATT, s. QUAL. Il est probable que les Liégeois ont dit *batt* dans l'esprit de *BATARDEAU*. Il existe à Liège un lieu nommé *Batt*, dans lequel je trouve la mimologie de *battre*: la Meuse le *battait*. De *batardeau* nous avons fait *quai*, dans les nouvelles constructions; parce que nous avons francisé le mot: mais notre *Batt* continuera d'être fréquentée par les oiseleurs, les marchands forains; et nous irons nous promener sur le *Quai*-d'Avroy.

BATT, v. BATTRE frapper, donner des coups. — *Marteler*, battre avec un marteau. — *Ecroûir*, battre un métal à froid pour le rendre plus dense, lui donner plus de ressort. — *Bouarder*, frapper avec le bouard, c'est-à-dire, avec le marteau qui porte ce nom: t. de monn. — *Flater, flatir* ou *flattir*, battre les flans sur le tas: on dit *flan* d'une

pièce de métal taillée et préparée pour en faire une pièce de monnaie, une médaille, etc. — *Aléser*, battre légèrement les carreaux sur l'enclume, pour en redresser les bords: t. de monn. — *Escocher*, battre la pâte avec la paume de la main, pour en former une seule masse. — *Bracher*, agiter l'eau pour avoir du poisson. — *Bouiller*, troubler l'eau avec une bouille pour faire entrer le poisson dans les filets. — *Falaisier*, se dit de la mer quand elle se brise en battant une falaise. On dit *falaise* des rochers escarpés sur les bords de la mer. — *Batt atott*: Jouer atou. — *Batt foû*: Jouer le premier: t. de jeu de cartes. — *Batt to foû*: Chercher, fureter partout; dans tous les coins. — *Bat de mál et d'viss*: Employer de mauvaises raisons; de raisonnements pitoyables; se servir de mauvaises défaites; récriminer. — *Li ter et batow*: La terre est battue, rendue plus ferme par la pluie. — *Batt tu, ou gi t'klap*: Bats-toi, ou je t'assomme; — bats-toi ou sinon... — *No batánn al tiess, ou á baston?* Faisons-nous une partie de toupet, de tignon, nous prenons-nous aux cheveux; ou nous battons-nous à coups de bâtons? — *Batt inn pír di molein*: Piquer une meule. — *Batt de pí*: Trépi-gner, frapper vivement des pieds contre terre. — *Batt li damm*: llier, enfoncer avec la hie. — Voy. *Damm*. — *Batt pilott*: Piloter. — *Batt li boúr*: Baratter, agiter, remuer le lait, dans une baratte, pour en faire du beurre. — Voy. *Batroûl*. — *Batt si fleumm*: Bague-nauder, flâner. — Voy. *Batkarass*. — *Batt á zouhaí*: Marché aux oiseaux; espèce d'oisellerie, où se

rendent les oiseleurs: ne se dit guère qu'à Liège. — Voy. *Kibatt. Ribatt.*

BATT-FEU, s. **BRIQUET**, petite pièce d'acier dont on se sert pour tirer du feu d'un silex. — *Batt de feu*: faire du feu, et mieux, battre le briquet.

BATT-GRÂMER, v. **VOMIR**, rejeter des aliments par la bouche. — Fi, du mot et de la définition! Faut-il employer le v. *rendre*? mais dans le sens actuel, il n'est pas français. *Évacuer* vaut-il mieux? Oui, en t. de médecine. *Dégobiller* est un t. ignoble... Les cochons et les ivrognes ne sont point si haut placés. — Dites *vomir*.

BAVAR, s. adj. **BAVARD**, celui qui parle sans mesure; — indiscret.

BAVARDÉ, v. **BAVARDER**, avoir une grande intempérance de langue; — parler excessivement; imprudemment. — Voy. *Brâklé*.

BAVARDÉ ou **BAVARDREIE**, s. **BAVARDAGE**, discours de bavard; discours insignifiant. — **COMMÉRAGE**. — Voy. *Brâklé*.

BAVÉ, v. **BAVER**, jeter de la bave. — **SALIVER**. — Voy. *Gleté. Samé*.

BAVETT, **BAVETTE**. — Voy. *Gleteu*.

BAVEU, s. **BAVEUR**, celui qui bave: peu us. — **Babillard**. **Moqueur**. — Celui qui peste, qui bisque, fam.

BAVIR, s. **BAVIÈRE**, hospice de ce nom, fondé à Liège en 1603, et ouvert en 1605 (*). Ernest de Bavière, prince-évêque, de Liège, en livra le vaste local. **DEDDENIUS**, chanoine de Saint-Pierre, contribua, par une forte somme, à sa fondation; et il eut beaucoup

d'imitateurs. Déjà la compagnie dite de MISÉRICORDE, envoyait des secours à domicile; d'où nous devons conclure qu'elle contribua à cet acte de charité évangélique.

— **HONNEUR À NOS PÈRES!**..... Il n'existe aucune ville au monde qui ait autant d'établissements de bienfaisances que la ville de LIÈGE. Quand verrois-nous les noms, de ces hommes de bien, gravés sur le bronze; pour être livrés à la vénération de la postérité!!!

BAWETT, s. **LUCARNE**, *faîtière*. Abs. *Lucarne*. — *Barbacane*, petite ouverture verticale, pratiquée dans un mur, un château. — *Meurtrière*, ouverture dans une fortification, pour tirer sur les assiégeants. — Voy. *Kreureur. Bab-et-Sinn*.

BAWI, v. **BAVER**, regarder la bouche ouverte. — *Bawi à koirneie*: Bayer aux corneilles, regarder niaisement en l'air. Nous disons souvent *bawi* dans le sens d'*épier*, etc. — Voy. ci-dessous.

BAWI, v. tiès-vi. mot wal. **BEER**, penser, regarder, aspirer à... convoiter. *Béer* ne se dit plus.

BAY, s. **BAILLI**, jadis officier de justice. — Officier de longue robe, qui rendait la justice au nom du seigneur, etc. — Jadis on disait *baillie* dans le sens de seigneurie, etc. — *Bailli*, espèce de Bazile que les auteurs comiques introduisaient dans leurs comédies. — *Baillire*, femme d'un bailli. — *Bailliage*, tribunal dont les juges rendaient la justice conjointement avec le bailli ou en son nom. Maison dans laquelle un bailli, ou son lieutenant, rendait la justice. En Allemagne et en Suisse, territoire administré par un grand bailli, un bailli.

(*) Fisen dit 1606. — C'est conjecturalement, que je sépare la fondation de l'ouverture.

BAY, v. **BÄILLER**, faire involontairement une longue et traînante aspiration en écartant les mâchoires.—S'entr'ouvrir; être remal joint.

BAYÀ, s. **MONTFAUCON**, lieu où l'on transporte les immondices; où ils se déposent. Au lieu du terme collectif, il me semble qu'on peut employer celui de la localité.—Voy. *Bada*.

BÄYEG, s. **RELÂCHEMENT**, ce qui s'est relâché, qui est devenu moins tendu.—*Élargissement*, ce qui est devenu plus étendu en largeur.—*Ouverture*, ce que laisse une étoffe etc. qui s'est prêtée.—Voy. *Pouniâr*.

BÄYEU, s. **BÄILLEUR**, celui qui bâille.—*ô báyeu fai báy n'ótt*: Celui qui bâille en fait bâiller un autre, le bâillement se communique.

BÄYEUR, s. **BAISURE**, endroit par lequel deux pains ont touché dans le four.

BAYONNET, s. **BAÏONNETTE**, arme pointue, qui s'ajuste sur le haut du canon d'un fusil.—Chez les Wallons, grand couteau à gaine.

Baïonnette, yatagan, poignard, dague, crid, stylet, cludo:

En t. milit. on dit croiser la *baïonnette*, charger à la *baïonnette*; et ceux qui comptent les hommes par tête, comptent les soldats par *baïonnette*. Le *yatagan* est une sorte de poignard ou couteau turc, à lame oblique; et formant une courbe vers la pointe. Le *poignard* est plus court qu'une petite épée; l'on ne se sert que de la pointe pour poignarder. La *dague* a la forme d'un poignard; elle sert à dagner. Le *crid* est le poignard des Malais; il est fait

en zig-zag, et arrache les entrailles. Le *stylet* a la lame menue et affilée; il est ordinairement triangulaire. Le *cludo* est un poignard de théâtre chez les Romains.—Voy. *Erér. Coutai. Epeic. Espadron*.

BAZAR, s. **BAZAR**.—Voy. *Marché*.

BAZAGNN, s. **BASANE**, peau de mouton préparée, qui sert à couvrir les livres, etc.

BAZAGNN, s. **BEDAINE**.—*O l'ia hii l'bazagnn*: on lui a percé la bedaine, le ventre: accept. part.

BAZANÉ, adj. **BASANÉ**, noirâtre, hâlé.—Voy. *Broûlé. Hâlé*.

BÄZÈ, v. **BASER**, fonder, établir sur une base solide.—Se fonder sur: v. pronom.

BAZILIK, s. **BASILIC**, herbe odoriférante, qu'on met dans plusieurs ragoûts.—Espèce de lézard.—*T'inn sé nein ki d'tain passé l'bazilik touicé s'ionm d'ókôd'ouie*: Tu ignores que jadis, le basilic tuait un homme d'un seul regard.—*T'innm fai de zoûie di bazilik*: Tu me regardes avec des yeux de basilic; des yeux courroucés.

BECHIE, s. **BECQUÉE**, la nourriture qu'un oiseau prend, ou peut prendre, à la fois avec le bec.—Ce que la brochette peut contenir quand on donne à manger aux oiseaux, qu'on nourrit à la brochette.—*Diné l'bechie a l'aguess*: Abécquez la pic.—Voy. *Peinn*.

BECHIE, s. **BOCHÉE**, ne se dit que d'une petite bouchée.—*Vonn mi d'né ki de bechie; geinn n'a k'po mett so ó daïn*: Vous ne me donnez que des petites bouchées; je n'en ai que pour ma dent creuse.

BECHETT, s. **BOLT**, l'extrémité d'une chose; d'un corps.—*Roté sol bechett de pi, po n'ein si spié*: Marcher sur les orteils pour ne

pas se salir, se crotter, s'éclabousser. — *Geaimm mí set talon kí se bechett* : J'aime mieux le voir au loin que près de moi ; — Je préfère son absence à sa présence. — *Gi l'aveu sol bechett del laiv* : Je l'avais sur le bout des lèvres ; j'allais le dire ; vous m'avez prévenu. — *Rír de bechett de dain* : Rire du bout des lèvres. — Rire sans en avoir l'envie. — *Avu de zoáie al bechett de deu* : Avoir des yeux aux bouts des doigts, le toucher fin, délicat.

Bout, extrémité, sommet, cime, comble, faite, faitage :

Il faut un commencement pour avoir un *bout* ; et les deux *bouts* ont leur milieu. L'*extrémité* termine un corps ; et les *extrémités* ont leurs centres. Le *sommet* comprend la superficie de ce qui est très-haut. La *cime* a ses extrémités en pointes ; se dit d'un rocher, d'un arbre, etc. *Comble* ne se dit que d'une construction qui couronne un édifice, une maison, etc. Le *faite* est la partie la plus élevée du comble : *faitage* se dit de l'ensemble qui constitue le comble ; c'est-à-dire, la charpente, la couverture, etc. — Je trouve du trivial, dans *bout* du monde ; un solécisme, dans l'*extrémité* d'un bâton ; un non-sens, dans le *sommet* d'un monticule ; un contre-sens, dans la *cime* des Alpes ; des barbarismes, dans le *comble* d'un arbre, le *faite* d'une pyramide, le *faitage* d'un vaisseau.

BECHÉ, v. BEQUETER, donner des coups de bec. — Pronon., *se battre à coup de bec, comme font les coqs ; se caresser avec le bec, comme font les pigeons*. — Tous les volatiles se battent à coups de bec. Les coqs

préludent avec leurs ergots : beaucoup d'oiseaux se caressent avec le bec. — Voy. *Kibechi*.

BECHÉ, v. JOINDRE, se toucher à peine. — *I beg* : Il touche. — *Beg-ti?* — *Ahap* : Touche-t-il? — A peine. — *I beg a dozeur* : Midi va sonner.

BECHOU, adj. POINTU, qui a une petite pointe aiguë, qui a plusieurs pointes affilées. Les Français, en francisant notre *bechon*, en ont fait *bechu* ; et s'ensont servis long-temps en parlant du nez, etc. — *Bechow*, pointue. On lit *beschue* dans les vieilles chroniques ; mais il se dit souvent pour deux pointes aiguës.

BECHOTRON OU BECHERON, vi. mot PETIT BEC, diminutif de bec. — En vi. franç. *Beco*.

BEDÀ, s. BEDEAU, bas-officier d'église, portant verge, hallearde ou masse.

BEDENN, s. BISEAU, outil dont le tranchant est coupé en biais, en talus.

BEDENN, s. BEDAINE, panse ; — gros ventre.

BEG, s. BAISER, t. enfantin. Ne dites jamais *baise*.

BEG, s. BEC, partie dure et saillante qui tient lieu de bouche aux oiseaux. — Première syllabe de plusieurs mots composés : *Canne à bec à corbin*, etc. — *Tini l'beg et l'aiv* : Tenir le bec dans l'eau, en suspend, dans l'attente. — *Taihtv, hacha ; vo zaré pu d'beg ki d'kou* : Taisez-vous, babillarde ; vous avez le caquet trop affilé ; vous êtes une véritable caquet bon bec. Se dit par allusion à la pie. — Voy. *Bok*.

BEGÀ, s. FANGE, boue, bourbe. — *Bourbier*, etc. — Les m. wal. n'est plus us. à Liège ; mais il s'emploie encore par nos paysans. — Voy. *Broûlé*.

BEGASS, s. BÉCASSE, oiseau de passage, à long bec, très-estimé par les friands. — *Geónn begass* : Bécassinne, petit de la bécasse.

BEGASSEINN, s. BÉCASSINNE, oiseau plus petit que la bécasse; et également recherché des gastronomes. — *Bécasseau*, sorte de bécasse.

BEGTÉ, v. MANGEOTER, manger par petites bouchées, comme si l'on mangeait avec un cure-dents, un cure-oreille. *Mangeoter* est un mot de ma façon; je le propose comme le diminutif de manger. — Voy. *Pínoké*.

BEGUEINN, s. BÉGUINE, religieuse des Pays-Bas; et principalement du Pays de Liège. — Femme dévote, pieuse, superstitieuse, timorée, craintive, minutieuse, inexpérimentée: — mijaurée: fam. et iron. — *Kil dial seuie del begueinn! el ni saveu konté treu; ó lióh diné l'bon Dieu sain k'fession; el mi hap mi galan*: Peste soit de la béguine, de la mijaurée, on l'eût prit pour une Vestale; on l'aurait crue impeccable; et voilà qu'elle m'enlève mon amant. — *Ni peinsé nein tan. ess leypéinsé le begueinn; el l'on mé l'tain k'co*: Pourquoi penser et repenser? Laissez ce soin aux religieuses, laissez réfléchir les béguines; elles ont du temps de reste.

Béguine, religieuse, nonne, nonnette, nonnain, sœurs, mère, abbesse:

Chez les Wallons, *béguine* se dit dans le sens de *nonne*; c'est-à-dire, que ce mot exprime l'état et la qualité de *religieuse*; et ce dernier mot est collectif. *Nonnette* est le diminutif de *nonne*; mais *nonnain* a plus de rapport avec l'ordre même. *Sœur* est un nom commun que les religieuses se donnent entr'elles. *Mère* est la qualification

ordinaire d'une sœur professe. — Une *nonne* a l'oreille de l'*abbesse*; elle est si discrète. La *nonnain* principale est l'argus de la nonnerie; on l'appelle *sœur écoute*. La *nonnette* est le tendron des nonnes; est-elle intéressante! La *mère Sainte-Aldogonde* a le pas sur *sœur Béatrix*; porte-t-elle la tête haute! La *mère abbesse* est la reine du saint troupeau; elle règne et gouverne.

BEGUIN, s. BÉGUIN, coiffe pour les enfants, qui s'attache sous le menton avec une bride. Dites TÊTIÈRE: la têtère est une petite coiffe en toile, etc. qui s'attache sous le menton des nouveaux nés. — *I fai l'súti, s'a ti ko l'róie de beguin d'zo l'kó*: Il fait l'entendu, et il porte encore au cou l'empreinte de sa têtère. — *Beguín del brid*: Têtère, partie de la bride qui passe derrière le toupet du cheval, et qui soutient le mors.

BEGUINEG, s. BÉGUINAGE, maison, couvent de béguine. — *Dévotion puérile*. Mauvaises définitions; les béguinages sont destinés aux veuves, aux infortunées, etc.; mais il arrive qu'ils sont envahis par la faveur. — Jamais il ne se dit en mauvaise part.

BEGUINETTE, s. BECQUE, petit oiseau qui, dit-on, aime les figues.

BEIE, s. BILLE, boule d'ivoire avec laquelle on joue au billard.

BEIE, s. QUILLE, morceau de bois long, arrondi par le haut. — *Gen d'beie*: Jeu de quilles, se dit du jeu comme des quilles. — *Fé tott le beie*: Abattre les neuf quilles. — *Fé l'noúf*: Abattre la quille du milieu, qui compte pour les neuf quilles. — *P'rdigeud'beie*: Quillier; il comprend aussi l'espace carré du jeu. — *Deu d'meie á bai ko*: Deux

petits verres à qui abattra le plus de quilles.

BEIE, s. **SIAM**, sorte de jeu de quilles, qui se joue avec une espèce de plateau arrondi, et coupé en talus; de sorte que ce plateau tend à tourner sur lui-même; avant d'entrer dans les quilles.

BEIÉTÉ, v. **QUILLER**, redresser, replacer les quilles.

BEIETEU, s. **QUILLEUR**. Celui qui remet les quilles en place. — Les Français disent *quiller*, quand ils jettent une quille du côté de la boule, qui est à une certaine distance; et celui qui la rapproche de plus près, joue le premier. Le subs. *quilleur* est de ma création; et j'ai l'espoir qu'il sera reçu; car l'analogie et le besoin le rendent indispensable.

BEIN, s. **BIEN**, au sens physique et au sens moral, ce qui est utile, avantageux, agréable, etc. — *Atu de bein d'zo l'solo*: Avoir du bien au soleil. — *Bein del térr*: Biens terrestres; temporels; — passagers. — *Reind li bein pol má*: Rendre le bien pour le mal. — *Bein, bein, c'ess-teteindou*: Bien, bien, c'est compris, entendu. Ne répétez bien que dans ce sens. — *Fé de bein*: Faire du bien, secourir. — *Fél'bein pol bein*: Faire le bien dans l'amour du bien. — *Tan bein k'má*: Tant bien que mal. — *Il a foir bein di soula*: Il a traité la matière ex professo. — *I s'esplik bein*: Il s'exprime bien; clairement; nettement; avec lucidité. — *To le bein vinet d'imm feumm*: Tous les biens appartiennent à ma femme; ils constituent son patrimoine: jadis on disait *chevance*. — *Mi soúr wád se bein*: Ma sœur conserve l'admi-

nistration de ses biens; ils n'ont pas été constitués en dot; ils sont paraphernaux. — *Voss chivá kour bein ratt*: Votre cheval est vite. — *Arév bein vitt fai?* Aurez-vous bientôt fait? — *Bein beur et bein magni, s'et l'moiteie del vikárcie*: Bien boire et bien manger, font la moitié de la vie, se dit par plais. — *Vo parol son bein chír*: Vous êtes trop avare de vos paroles. — *I fai bein chô*: Il fait étouffant, mieux, la chaleur est étouffante. — *C'et bein baí*: C'est très-beau. — *bein agersi*: Réussir à merveille; — viser juste.

Bien, beaucoup, considérablement, abondamment:

Bien suppose plus ou moins de valeur dans les choses: *beaucoup* une quantité indéfinie: *considérablement* éveille l'idée d'importance: *abondamment* signifie l'excédent du nécessaire.

BEIN-ÀH, adj. **BIEN-AISE**, content, satisfait.

BEIN-ÀHÍ, adj. **FACILE**, qui ne donne point de peine pour faire, pour exécuter. — Très-facile. — Voy. *áheie*.

BEIND, s. **BANDE**. — Jadis nous disions *beind* pour *bánn*; nos vieillards, nos villageois, le disent encore: *Inn beind di beindi*: une bande de bandits. — *Mett dizo beind*: Mettre sous bande, entourer de deux bandes de papier qui se croisent; se dit d'un livre, d'une requête, que l'on met *sous bande*. — Tenez-vous pour averti que nos Joerisses, à la particule *de*, exigent cette marque de *déférence*. — Voy. *Bánn*.

BEINDAI, s. **BANDEAU**, bande qui sert à ceindre le front et la tête. — Bande en saillie sur le nu d'un

mur, autour d'une porte, d'une fenêtre; elle remplace la chambrane. — *Diadème*, sorte de bandeau dont les rois et les reines se ceignaient le front; parure de bal, etc. — *Frontal*, bandeau ou topique (*), qu'on applique au front. — *Fronteau*, bandeau sur lequel les Juifs écrivaient le nom de l'Être-Suprême; ou le nom de quelque passage de l'Écriture Sainte. — *Fronteau* se dit aussi de la partie de la têtière qui passe au-dessus du cheval; et du morceau de drap noir dont on couvre ses yeux en signe de deuil. — *Loy l'beindai*: Confirmer, conférer le sacrement qui fortifie dans la grâce reçue au baptême. — *Avuô beindai so le-zouïe*: Avoir un bandeau sur les yeux; être dans l'aveuglement; — se refuser à l'évidence.

BEINDÉ, v. BANDER, lier et serrer avec une bande. — Voy. *Beindlé*. *Teinglé*.

BEINDI, s. BANDIT, malfaiteur; homme sans aveu.

Bandit, brigand, malfaiteur, vagabond, homme sans aveu, voleur:

Cet homme, au regard sinistre, a la figure repoussante; ses vêtements sont délabrés, son maintien est ignoble: c'est un *bandit*. Ce monstre, à face patibulaire, est armé jusqu'aux dents; il donne la mort et la brave: c'est un *brigand*. Ce misérable est mal famé; déjà il a été repris de justice: c'est un *malfaiteur*. Ce va-nud-pied erre à l'aventure, s'empare du gros et du menu: c'est un *vagabond*. Cet être dégradé n'a ni parent ni patrie, la société le repousse: c'est un

homme sans aveu. Ce juge refuse en tendant la main; mais il sera incorruptible: criez au *voleur*.

BEINDLÉ, v. BANDER, mettre un bandeau sur les yeux; — tendre quelque chose avec effort. — *Encocher*, tendre la corde d'un arc, en la mettant dans la coche. — Être en érection. — Voy. *Teinglé*.

BEINDLEG, s. BANDAGE, application des bandes, compresses, etc. — Sorte de bande d'acier élastique arquée d'une ou deux pelotes en peau, pour contenir une ou deux hernies. — *Brayer*, espèce de bandage. — *Suspensoire*, sorte de bandage pour contenir le *scrotum*; et pour prévenir les descentes des intestins, etc. — *Spica*, sorte de bandage, dont les tours ont quelque rapport avec ceux d'un épi d'orge, etc. — *Priapisme, satyriaxis*, érection continuelle: méd. — Voy. *Teinglé*.

BEINDLETT, s. BANDELETTE, petite bande étroite. — On a dit *bandelettes sacrées*, de celles dont les prêtres païens se ceignaient le front; et de celles qui ornaient les victimes. — Petite moulure plate et unie, plus étroite que la plate-bande. — Voy. *Fah. Beinn. Paï*.

BEIN-ETT, s. BIEN-ÊTRE, situation aisée.

BEINFAL, s. BIENFAIT, bien qu'on fait à une personne. — Voy. *Sierviss*.

BEIN-FAI, adj. BIEN FAIT, bien exécuté. — Dont la taille est bien proportionnée. — *Beau, honnête, excellent*. Cette définition n'est point excellente: employez ces adj. dans leurs qualifications respectives.

BEIN-FÉ, s. BIEN-FAIRE, s'acquitter de son devoir. — *Réussir dans ce que l'on fait*. — *Faire des bonnes œuvres; pratiquer la vertu; avoir*

(*) *Topique*, médicament qu'on applique à l'extérieur; comme les emplâtres, etc.

de la charité: NE S'EMPLOIE GUÈRE QU'À L'INFINITIF: *je fais bien, je fis bien, j'ai bien fait*.—Chez les dict. *guère* ne se dit *guère* que dans le sens de *pas, point, jamais*.—*Je fais bien, je fis bien, j'ai bien fait*: INFINITIF:... Voulez-vous réussir dans ce que vous faites? N'employez que les définitions. — N'oubliez point que J'AI BIEN FAIT à un certain fumet... — Voy. *Fai*.

BEINFÈZAN, adj. BIENFESANT, qui aime à faire du bien; qui en fait.

Bienfesant, bienveillant:

L'homme *bienfesant* est heureux en répandant ses bienfaits. L'homme *bienveillant* est naturellement porté à faire le bien.—La *bienfesance* a plus de rapport à la pratique; la *bienveillance* à la théorie.

BEIN-FOX, s. BIENS-FONDS, biens immeubles.

Biens-fonds, immeuble, immeuble fictif, fonds dotal, fonds et très-fonds:

Il me semble qu'il faudrait restreindre *bien-fonds* dans l'acception rigoureuse de terres; et dire *immeubles* dans le sens de terres et des propriétés bâties. *Immeuble fictif* comprend tout ce qu'on considère comme immeuble, sans qu'il le soit de sa nature. *Fonds dotal* signifie l'immeuble constitué en dot à la femme. Le *fonds et le très-fonds* est un pléonasme qui comprend le fonds et ses dépendances. — En t. de jurisp. on dit *immeubles* par opposition à biens-meubles; c'est-à-dire, que le premier ne saurait être transporté, et que le second peut l'être. On dit encore *immeubles* de certains *biens-fonds*, de ce qui est autorisé ou introduit par la loi, en faveur de quelqu'un.

Le pléonasme *fonds et très-fonds* paraît de l'argot du barreau, à celui qui ne connaît point le *fonds et très-fonds* de la science?

BEINIET, s. BEIGNET, les beignets se composent de branches de pommes enveloppées de pâte que l'on fait frire, avec des assaisonnements.

BEINN, s. BANDE, morceau d'étoffe plus long que large; se dit de tout lien en fer, en cuivre, qui sert d'enveloppe, ou qu'on emploie pour lier — Différents membres qui ont peu de saillie: arch. — Côtés inférieurs d'un billard. *Onglet*, bande de papier ou de parchemin, qui se coud au dos d'un livre en le reliant pour y coller des estampes, etc. — *Pentures, paumelles*, bandes clouées transversalement sur les portes, les fenêtres, pour les soutenir sur leurs gonds. — *Seder-bandes*, plates bandes qui accompagnent les compartiments de marqueterie. — *Trepointe*, bande de cuir que les cordonniers, etc., mettent entre deux cuirs, plus épais, pour soutenir la couture. — *Aillette*, cuir cousu à l'empeigne d'un soulier, etc.

BEINN, s. BANNE, espèce de grande manne, beaucoup plus longue que large, faite ordinairement de branches d'osier. On dit *banneau* ou *bannette*, d'une petite banne.

BEINUREU, adj. BIENHEUREUX, fort heureux, etc. — Précédé d'un v., il faut l'écrire en deux mots: Il sera *bien heureux* s'il échappe à sa ruine. — On dit fam., par opposition: *Avoir l'air d'un bienheureux*, avoir une figure respectable, vénérable; un air de recueillement: avoir une figure joviale,

épanouie. — *Béatifier* se dit quand le pape accorde, à un ordre religieux, le privilège de rendre une sorte de culte à un bienheureux : Être béatifié.

Bienheureux, béatifié, canonisé :

Bienheureux se dit du juste qui est admis dans le séjour des bienheureux, des élus. Le *béatifié* jouit d'une constante béatitude, c'est-à-dire, d'une félicité éternelle. On *canonise* une personne morte en odeur de sainteté ; c'est-à-dire, qu'elle figure dans le catalogue des saints, d'après les cérémonies et les règles pratiquées par l'Église. — Dieu a dit de ceux qui sont dépourvus de toute intelligence : *Bienheureux* sont les pauvres d'esprit, etc. On est *béatifié* par un grand bonheur inespéré. On ne doit jamais *canoniser* quelqu'un sur les apparences : fadi.

BEINVELIAN. BIENVEILLANT. — Voy. *Beinfezan*.

BEINVELIANS, s. BIENVEILLANCE, affection, disposition favorable ; bonne volonté. — Le mot franç. est wall.

BEINVNOT, adj. BIENVENU, que l'on accueille avec plaisir ; amicalement. Se dit subs.

BEINVNOW, s. BIENVENUE, se dit de l'heureuse arrivée de quelqu'un.

Bienvenu, bienvenue :

Celui que l'on estime est toujours *bienvenu* ; l'homme aimable est *bienvenu* partout. Il faut payer sa *bienvenue* en entrant dans un corps ; et l'on dit vous payez votre *bienvenue*, à celui qui se rend pour la première fois dans un lieu, etc.

BEKAR, s. BÉCARRE, caractère de musique, en forme de petit carré : on le met au devant d'une note, qui avait été haussée ou baissée

d'un demi ton, pour la rétablir dans son ton naturel.

BEKTÉ OU BAUBOTÉ, v. BÉGAYER, mal articuler les mots ; les prononcer comme en hésitant. — *Bauboyer* : très-vi. m. — N'en déplaît aux chroniqueurs, mais je pense que leur *bauboyer* descend en ligne indirecte de notre *bauboteu*, mais par *balbutie*.

Bégayer, balbutier, bredouiller :

Celui qui *bégaie* hésite involontairement, brusque, répète une syllable pour trouver un appui sur la suivante. Celui qui *balbutie* s'embarrasse, confond *b* et *p*, ne sait prononcer *l* ; et glisse sur l'articulation. Celui qui *bredouille* heurte, saccade les vocables ; et fait d'une phrase un mot inintelligible.

BEKTEG OU BAUBOTEG, s. BÉGAÏMENT, action de bégayer.

Bégaïment, balbutiment, bredouillement, spellisme :

On dit *bégaïment* des premières articulations de l'enfance ; *balbutiment* d'une défaite exprimée avec gêne. Il me semble qu'il faudrait dire *spellisme* de l'émission de *jeu z* : *Zeune et zolie Zannette* : Jenne et jolie Jannette.

BEKTEU OU BAUBOTEU, s. BÈGUE, celui qui bégait. — Ceux qui ont dénaturé *bauboté* ont probablement raccourci *bauboteu* pour en faire *baube*. Les siècles ont enterré le dernier mot. Voir au dict. des arts, des sciences, etc.

Bègue, bredouilleur :

Le *bègue* chante sans bégayer ; mais le *bredouilleur* roule et bouscule les notes et les syllables.

BEL, s. adj. BELLE, fém. de *beau*. — *Si fé bel* : Se parer, s'ajuster.

BEL-DAMM, s. BELLE-DANE et mieux *belladone* : plante.

BEL-DI-GFOU, s. BELLE-DE-JOUR, espèce de liseron dont la fleur ne s'épanouit que pendant le jour.

BEL-DI-NUTT, s. BELLE-DE-NUIT, plante exotique dont les fleurs ne s'épanouissent guère qu'après le coucher du soleil.

BEL-FEIE, s. BELLE-FILLE, t. de relation qui exprime l'alliance entre la fille née d'un premier mariage, et le second mari de sa mère; ou la seconde femme de son père. — *Bru*, la femme du fils par rapport au père et à la mère de ce fils.

BELGIK, s. BELGIQUE. — Dites, *royaume, banque de Belgique*; et jamais *de la Belgique*. Ne dites *Pays-Bas* qu'en comprenant la Hollande. Dites *Roi des Belges* et non *de Belgique*.

BELMAIN, adv. BELLEMENT, *douce-ment, avec modération: sam. et peu us. bellement t. de chasse. Se crie aux chiens.* — Adv. qui rend la pensée, l'intention, qui réfléchit le sentiment avec un rare bonheur; qui est dans toutes les bouches et ne saurait se remplacer: on dit *bellement* à celui qui va trop vite; on le répète au brouillon; il est plus intellectif que le *piane-piane* des Italiens. Quant aux chasseurs et à leurs chiens, je ne me permettrai que cette seule observation: « Ils ne font point de dict. »

BEL-MÉR, s. BELLE-MÈRE, t. de relation qui exprime l'alliance entre un mari et la mère de sa femme; ou entre une femme et la mère de son mari: se dit, dans ce sens, entre des enfants et la seconde femme de leur père. — Voy. *Márás*.

BELVEDAIR, s. BELVÉDÈRE, espèce de pavillon construit au haut d'un édifice, sur quelque élévation d'où

l'on découvre au loin. — Voy. *Gloriett. Mohonett*.

BENEDIKSION, s. BÉNÉDICTION, action de consacrer, de bénir, avec les cérémonies ordinaires. — Action par laquelle les pères et les mères bénissent leurs enfants. — *Béraca*, chez les Juifs, bénédiction que donne aux aliments, le plus qualifié des convives. — *Euloge*, chez les Grecs, bénédiction; prière, etc. — On oppose quelquefois *bénédiction* à *damnation*, dans ce sens: *Bénédiction* sur lui, *damnation* sur elle; ces espèces d'interjections sont vicieuses. — *A-ti de frúit! c'ess tinn benediksjon*: Avons-nous des fruits cette année! c'est une bénédiction.

BENEDIKTEIN, s. BÉNÉDICTIN, religieux de l'ordre de St.-Benoît. — *Benedikteinn*, Bénédictine, religieuse du même ordre.

BENEDISSITÉ, s. BÉNÉDICTÉ. — Voy. *Gráss*.

BENEFISS, s. BÉNÉFICE, gain, profit. — Privilège, avantage, faculté accordée par la loi, ou par le prince. — *Bénéfice de nature; bénéfice de ventre*. Par le premier *bénéfice* on comprend une évacuation extraordinaire; par le second un dévoiment en miniature. Voy. *Hitt. Hité*. — *Bénéfice à simple tonsure*, le bénéfice qu'on peut posséder sans prendre les ordres sacrés.

BENEFISSI, s. BÉNÉFICIER, qui a un bénéfice ecclésiastique. — Dans quelques cathédrales: *bénéficiaire*, bénéfice du chantre. — *Bénéficiaire*, celui qui est tenu des dettes du défunt, jusqu'à concurrence des *forces* de la succession. Adj. héritier sans bénéfice d'inventaire.

BENEFISSI, v. BÉNÉFICIER, faire quelque profit. — Voy. *W'agné*.

BENEIE, t. pass. BÉNITE. — *Eulogies*, choses bénites. — Morceaux de pain: bñit distribués par les chrétiens Grecs. — *Kil Bon Diuv'beneie*: Que Dieu vous bénisse; — que le Ciel vous soit en aide: se dit à un mendiant quand on lui refuse l'aumône. Les Français disent: *Je n'ai rien à donner*: on voit que nous dorons la pilule. — *Avu n'médaie beneie à Sain-Houbair*: Avoir une médaille bénite à Saint-Hubert, bñite dans l'église de ce nom; et qui a été touchée à ce bienheureux.

BENET. BENÉT. — Voy. *Konass*.

BÉNI, v. BÉNIR, consacrer au culte, au service divin, en observant les cérémonies d'usage. — *Louer, glorifier*, remercier avec vénération et reconnaissance. — Noé bñit Sem, Japhet, et maudit Cham. — Dieu avait bñi la race d'Abraham. — DIEU VOUS BÉNISSE, *se disait autrefois à la personne qui éternuait*. Que Dieu vous bénisse, nous le disons encore dans ce cens. — *Ol máhonten! i d'veu beni l'eúr el momain kiv-za k'nohou*: Oh! l'ingrat! il devrait bñir le lieu, l'heure et le moment où il a fait votre connaissance. — *ô l'ia ôdou les hoiss: c'et de pan beni*; il et trop fran: On lui a mesuré les côtes; on lui a donné de l'huile de cotret; il le mérite bien: c'est du pain bñi.

BENEÛT, s. BÉNITIER, vase où l'on met de l'eau bénite. — *Si k'tapé komm li dial et nô beneût*: Se démenter comme le diable dans un bénitier.

BENEÛT-AIW, s. EAU BÉNITE, eau dont les chrétiens se servent pour faire le signe de la croix. Eau avec laquelle le prêtre asperge les fidèles.

BENIBAB, adj. BÉNISSABLE, qui peut être bñi; qui mérite de l'être.

BERBI, s. BREBIS, femelle du béliier. *Adimain*, grande brebis d'Afrique à poil, oreilles longues et pendantes. — *Li si kiss fai berbi, li leu l'magnn!* Celui qui se fait brebis, le loup le mange, trop de bonté encourage les méchants. — *C'est t'inn berbi de bon Dieu*: C'est la brebis du bon Dieu; c'est un homme doux comme un ange; — doux comme un mouton; — patient, inoffensif. — *Avu de cháss komm li berbi l'poitt*: Avoir des bas de laine beige, faits avec de la laine qui porte sa couleur naturelle. — Voy. *Minemm*.

BÉRET, s. franç. wall., espèce de bonnet. — Coiffure des paysans basques. — Voy. *Bonet. Béguin*.

BÉRIK, s. LUNETTE, verre monté et taillé de manière à soulager la vue. — La lunette convexe grossit les objets. La lunette achromatique laisse voir les objets sans iris ni couleur étrangère. — Partie de la boîte d'une montre dans laquelle le verre est enchassé. — Partie de l'ostensoir où se met l'hostie. — Os fourchu qui est au haut de l'estomac d'un poulet, etc. — *Marchand'berik*: Lunettier, celui qui fait, qui vend de lunettes. — On dit *opticien* de celui qui est versé dans l'optique, qui l'enseigne; et l'on dit *opticographe* de celui qui traite de l'optique; qui écrit sur l'optique. On mesure les degrés de la vue avec un instrument appelé *opticomètre*. — *V'ogéázé komm ô hacha; si n'et nein de berik di voss tein*: Vous parlez comme une étourdie; vous manquez d'expérience; attendez que l'âge ait mûri votre raison.

Lunettes, bésicles, jumelles, lorgnettes, lorgnon, binocles, monocle, lunette d'approche :

Les *lunettes* ont deux verres ronds enchassés dans une garniture, et se mettent sur le nez. Les *bésicles* ont deux branches qui passent au-dessus des oreilles. Les *jumelles* sont des doubles lorgnettes à grands verres arrondis, à branches d'or ou dorées. La *lorgnette* est une sorte de lunette, qui rapproche les objets peu éloignés. Le *lorgnon* n'a qu'un verre, on le suspend au cou par un cordon. Le *binocle* est formé de deux branches réunies par une seule charnière, il sert à distinguer deux objets en même temps. Le *monocle* ne sert que pour un œil. La *lunette d'approche* est une longue lunette à *longue vue*. — Ce petit-maître, qui a fait une charade, a droit aux *bésicles*; il est un homme de lettres. Ce blondin braque son *lorgnon* sur toutes les femmes; il sera lorgné. Cette jolie fille n'a ni *jumelles* ni *binocle*; arrive-t-elle de l'autre monde.

BERLAN, s. BRELAN, jeu qui se joue à 3, à 4 ou à 5 personnes; chaque joueur n'a que 3 cartes. — Réunion de joueurs de cartes, etc.

BERLANDÉ, v. BERLANDER, jouer continuellement à toutes sortes de jeux de cartes. — Hanter les berlans. — Musarder. — Niaisier. — Voy. *Geoueu*.

BERLEIN, s. BERLINE, sorte de voiture suspendue, à deux fonds et à quatre roues; elle sert à la ville et en voyage. *Landau*, voiture à quatre roues et à deux soufflets qui se replient à volonté.

BERLOK, s. BRELOQUE, prétendue curiosité de peu de valeur. — Bijoux attachés aux chaînes de

montre. *Breloquet* assemblage de petits bijoux tenant à une chaîne. — *Batt li berlok*: Battre la berloque, annoncer les repas, etc. au son du tambour: t. milit. — Fig. perdre la tête, la carte: fam.

BERNÉ, v. BERNER, faire sauter quelqu'un en l'air, à l'aide d'une couverture. Le tour ou l'espièglerie, s'appelle *berne*. Se moquer de quelqu'un; le tourner en ridicule. — Donner de l'eau bénite de cour.

BERNEU, s. BERNEURS, ceux qui bernent.

BERNIK, ad v. BERNIQUE; se dit pour exprimer une espérance déçue. — *Ti peïns avu n'pless? bernik*: Tu crois avoir un emploi, bernique. — *Ti t'aspôie sor lu, bernik a san-sonet*: Tu comptes sur lui, bernique, mon cher, ça fait brosse: fam.

BERNUAIN, s. BERNEMENT, action de bernier.

BERSÔ, s. BERCEAU, charmille taillée en voûte, etc. — Assemblage de charpente qui sert de support et comme de moule au vaisseau: mar. — Voy. *Cloriett*.

BERTALIÉ, v. BRETAILLER, faire le bretteur, fréquenter les salles d'armes; les tripots, etc. — Voy. *Baten*.

BERWETÉ, v. BROUETTER, transporter, conduire, mener dans une brouette. — Voy. *Kiberweté*.

BERWETEU, s. BROUETTEUR, celui qui transporte en brouette, avec une brouette. — *Brouettier*, celui qui transporte de la terre, etc. dans une brouette.

BERWETT, s. BROUETTE, sorte de petit tombereau qui n'a qu'une roue. — *Ess geugé a miné l'berwett*: Etre condamné à la brouette, aux travaux publics; et surtout aux travaux des fortifications, etc. —

Ti vou d'moré a bordon d'kanada : ti méré l'berwett et paradi : Tu veux rester célibataire : tu conduiras la brouette en Paradis. Se dit, par les Wallons, aux vieux garçons et aux vieilles filles.

BERWETT, s. VINAIGRETTE, sorte de brouette à deux roues que traînait une seule personne. — Voy. *Sâss*.

BERWETT, s. CHOU BLANC, se dit quand on n'abbat aucune quille, quand on n'entre pas dans le quillier. — Fig. ne point réussir ; échouer complètement.

BEU, s. COLLUSION, intelligence secrète. — Convention tacite. — Contre-lettre, acte, écrit particulier, par lequel on déroge, soit en tout, soit en partie, à la stipulation d'un premier acte public. — Perte, déloyauté. — *Beu* ne se dit guère à Liège ; et se dit à Verviers, etc. ; souvent en mauvaise part. — *Le kalein ! il on fai ô beupo nein paï : î s'eteindet komm de kôpeu d'boûss :* Les misérables ! ils ont fait une collusion pour tromper impunément ; ils s'entendent comme larrons en foire.

Collusion, leurre, fraude, tromperie, ruse, astuce, subterfuge, finesse, feinte, feintise, simagrées, faux-semblant :

Par la *collusion*, deux ou plusieurs personnes s'entendent pour tromper. Par le *leurre* on amadoue pour faire de dupes. Par la *fraude* on trahit celui dont on vient de presser la main. Par la *tromperie* on n'agit que par artifice. Par la *ruse* on masque la perfidie. Par l'*astuce* on caresse en abhorrant. Par le *subterfuge* on circonviert en louvoyant. — Par la *finesse* on fascine les yeux. Par la

feinte on vise à droite et l'on tire à gauche. Par les *simagrées* on refuse et l'on se laisse faire violence. Par le *faux-semblant* la bouche refuse et la main veut prendre. *Feintise* est un vieux mot qui signifie déguisement, faux-semblant.

BEÛR, v. BOIRE, avaler un liquide. — *Gi beu :* Je bois. — *Gi buvêf :* Je buvais. — *No beûrein :* Nous boirions. — Vous lirez dans les dict. *boire tout son soûl*, et à ce dernier mot vous trouverez populaire : peu usité. *Soûl* est populacier ; et se dit à l'hôtel du Pou-volant de la Courtille ; dans tous les hôtels où les poux volent, etc., etc. ; et souvent où les poux ne volent point. — *Beûr sek et tonai :* Boire le contenant et le contenu, le vin et la futaille : se dit par exag. — *Beûr pichott à migott :* Siroter, boire doucement et long-temps. — *Beûr d'inn aleinn :* Avaler d'un seul trait. — *Beûr komm ô trô :* Boire comme un trou, une éponge, un entonnoir ; comme un templier. — *Bein beûr :* Boire sec. — *Beur sein mcuy se lep :* Boire à la régalaide, c'est-à-dire, la tête en arrière, sans que la boisson touche les lèvres. — *Si kûr à beûr :* Se brûler les entrailles par l'abus des liqueurs fortes ; alcooliques. — *Pu g'beu, pu g'vou beûr :* Plus je bois, plus je veux boire ; — plus je bois, plus j'ai soif. — *I nel beu nein, yel magnn :* Il ne le boit pas, il le mange ; il se recueille, se délecte en buvant. — Voy. *Houmé. Lapé. Tâté.*

Boire, sabler, prendre :

On *boit* pour étancher sa soif ; pour le plaisir de *boire*. En disant que *sabler* fait allusion au fondeur qui opère rapidement en jetant en sable, les dict. disent *sabler*

un verre de vin: il me semble qu'on prend un verre de vin; et qu'on *sable* plusieurs bouteilles. — Les Français *boivent* à tire-larigot; les Wallons *boivent* du café au lieu de le *prendre*. Ne *sablez* point le vin; car vous n'aurez pas le temps de le déguster.

Boire, trinquer, toster :

Un parasite *boit* à la santé de son amphytrion, de son adorable épouse. Les ivrognes s'excitent à *trinquer*, en choquant leurs verres, et tombent sous la table. Serait-il vrai que nos fonctionnaires, auraient *osté* à l'émancipation des peuples? — Voy. *Santé*.

Buvoter, godailler, siroter, buffeter :

Le petit buveur *buvotte*; l'ivrogne *godaille*; le gastronome *sirote* en se délectant. Ceux qui boivent au tonneau *buffètent*; et les rouliers *buffètent* en jouant du forçat: *fam.*

BEUR, s. BÈRE, se dit surtout des mines de charbon minéral. — La plupart des Wallons font *bure* masc., par la raison qu'ils voient plutôt un puits, un trou, qu'une fosse; ce qui n'empêchent pas nos ultra-puristes de s'attaquer à ceux qui ont écrit *un bure*: mais pourquoi les dict. font-ils de *burre* de calamine un subs. m.? Pourquoi la distinction orthographique? Il est de choses qui échappent aux yeux de puristes.

BEURLÉ, v. BEUGLER, mugir, pousser des mugissements. — Les dict. confondent ces deux mots.

Beugler, mugir, hurler :

Beugler est le cri naturel du taureau, du bœuf et de la vache; il faut employer le v. *mugir* quand ces animaux sont en fureur: le

loup *hurle*. — Crier à tue-tête, c'est *beugler*; crier comme un forcené, c'est *mugir*; prolonger des cris aigus, c'est *hurler*. — N'accusez pas la mère qui cède à son Benjamin, car un refus le fait *beugler*. Ne claquez point l'histrion qui *beugle*, car il *mugira*. Laissez *hurler* les sots avec les loups, car les sots meurent dans leurs peaux.

BEVEUW, s. BÈVUE, faute qu'on fait par ignorance.

Bêvue, méprise, inadvertance, erreur :

La *bêvue* a lieu quand on a mal jugé; la *méprise* en prenant une chose pour une autre; l'*inadvertance* par inattention; l'*erreur* est une opinion erronée. — Un auteur fait une *bêvue*, il a cent excuses. Un filou se trompe de poche, c'est par *méprise*. Un étourdi se casse le cou, c'est par *inadvertance*. Un habileur prend marthe pour renard, il n'a commis qu'une *erreur*.

BEYATUSS, s. BÉAT, homme, qui dans une partie, est exempt de jouer avec les autres; et de payer sa part. — Que les Wal. se persuadent qu'il faudrait dire *béatus* si le mot était *disable*; et comme *béatus* ou *béat* n'est qu'un mauvais larcin, que nous ont fait les Français, qu'ils disent: *non-payant*.

BEZASS, s. BESACE, espèce de sac à deux poches, ouvert par le milieu.

BEZASSI, s. BESACIER, celui qui porte une besace: *fam. plais.*

BEZÉ, adj. QUINAUD, surpris. — Voy. *Emaké*.

BEZOGNN, s. BESOGNE; travail. — Voy. *Ovreg*.

BEZOGNNI, v. BESONGNER, faire sa besogne: *vi.*

Bi, s. BIEZ, canal qui conduit

Yeau sur la roue du moulin. — Biez supérieur, biez inférieur, parties du canal dont l'une est en amont; et l'autre en aval. — *Fâ bî*: Canal, biez de décharge.

BIB, s. BIBLE, l'Écriture sainte. L'Ancien, le Nouveau Testament. La Sainte Bible. — *Bible polyglotte*, bible écrite en plusieurs langues. — *Tétraple*, bible d'Origène à quatre colonnes, — *Chou-king*, espèce de bible des Chinois. — *Micra*, sorte de bible chez les Juifs. — *Alcoran*, livre biblique qui contient la loi de Mahomet. Les Musulmans dirent d'abord *le livre*, ensuite *le livre qu'il faut lire*; puis *la parole de Dieu*; etc. — N'oubliez point que ce livre précieux descendit du ciel la nuit du 23 au 24 du ramadan; sachez que cette nuit fut nommée *alkadir*, ou la nuit par excellence. — On vous a dit, en beaux termes, que Mahomet fut prophète, législateur, philosophe, qu'il fut le plus éloquent, le plus élégant, le plus harmonieux des écrivains de son siècle. Je vous apprendis qu'il ne savait lire. Qui a fait son ouvrage? Celui qu'il a peut-être sacrifié: le fourbe est connu. — Doit-on écrire *alcoran*, *coran* ou *koran*? *Alcoran* signifie à *le coran*, donc le prépositif *al* est vicieux. Serait-ce *coran* qu'il faudrait dire: oui, quand nous cesserons d'écrire *alambic*: *algèbre*, *almanach*, etc. — Les Arabes emploient fréquemment *k*, nous l'avons admis dans un bon nombre de mots tirés des langues étrangères: je préfère *koran*. — Voy. *Paradi*.

BIBISS, t. enfantin **POU**, très-petit, très-vilain; et surtout très-incommode insecte. — *Maum*, *le bibiss*

mi hópïet: Maman les poux me démangent.

BIBLYOGRAF, s. français wall. **BI-BLIOGRAPHE**, celui qui est versé dans la bibliographie.

Bibliographe, *bibliophile*, *bibliomane*, *bibliomanie*, *bibliolathe*, *bibliotaphe*; *bouquiniste*:

Le bibliographe traite de la science bibliographique: bibliothèque parlante, le *bibliographe* connaît les bons, les mauvais livres; les bonnes et les mauvaises éditions. Le *bibliophile* renchérit sur lui; les vieux manuscrits lui sont connus; les chroniqueurs du moyen âge, tous les vieux livres, deviennent ses contribuables. Le *bibliomane* a la passion des livres rares et précieux; il les range avec soin, les contemple avec délice. Le *bibliolathe* a beaucoup de livres; les feuilleter souvent; croit y voir clair; et n'y voit que du feu. Le *bibliotaphe* préfère ses livres à sa femme, et les cache avec la même méfiance que l'avare quand il enfouit ses écus. Le *bouquiniste* dépense sa vie à chercher la pierre philosophale de l'esprit, des sciences, sous les haillons de vieux parchemins, etc. — *Bibliolathe* et *bibliotaphe* ne sont guère usités; cependant ces mots sont nécessaires.

BIELYOTÉK, s. **BIBLIOTHÈQUE**, espèce d'armoire garnie de tablettes, où l'on place des livres; la bibliothèque et les livres. — On dit plaisamment d'un homme savant, qu'il est une bibliothèque ambulante. Un bibliothécaire est préposé à la garde d'une bibliothèque, comme un archiviste l'est à la garde des archives.

BIERON, s. **BIERON**, petit vase qui

a un bec, par lequel boit un enfant, un malade.

BIDET, s. As, un point marqué sur un des côtés d'un dé. — *Dob bidet*: double as. — Les français disent *double bidet* d'un cheval bien pris, qui est de moyenne taille; pour le distinguer du bidet proprement dit. — *Voy. Hass.*

BIDON, s. Broc, se dit d'un vase en bois cerclé en fer ou en cuivre; et qui sert à transporter du vin. — *Bidon* vase de bois qui contient environ cinq pintes. — Vase de fer blanc à l'usage des soldats.

BIERGÉ, s. BERGER, celui qui garde les moutons, etc. — Pasteur: J. C. fut notre divin Pasteur. — *Siteul de biergé*: Étoile du berger, la planète de Vénus. — Le moment favorable aux amants. — *Inn omm sain-zargein ess-tô biergé sain chein*: Un homme sans argent est un berger sans chien.

Berger, pasteur, pastoureux, pâtre:

David fut berger; de rois ont gardé les moutons, etc., pour apprendre à les tondre. — Endymion et Paris furent deux bergers célèbres; le premier fut séduit par la déesse de la Chasteté. La femme d'un grand roi se fit séduire et enlever par le second. Les rois, qui gardaient leurs troupeaux, s'appelaient *pasteurs*. Les *pastoureux* sont tendres et fidèles dans les chansonnettes. Les *pâtres* ne savent quesouffler dans leur cornet à bouquin, en gardant les bœufs, etc. — *Voy. Dyann.*

BIERGIR ou **BIERG-RESS**, s. BERGÈRE, celle qui garde les brebis, etc. — Depuis les Florians, il y a du déchet dans les bergères.

Bergère, bergerette, pastourelle, pastourellette:

Dans la poésie pastorale, dans la chansonnette, *bergère*, se dit pour amante; et *bergerette* en est le diminutif: *pastourelle* n'est que le fém. de pastoureau. — Jadis les *bergères* étaient d'une constance à l'épreuve du feu; les *bergerettes* d'une charmante naïveté; les *pastourelles* tendres comme la colombe; les *pastourellettes* aussi candides que mignonnes.

BIERGIREIE, s. BERGERIE, lieu où l'on enferme les bêtes à laine. — *Leyl l'eu el biergireie*: Laisser, laisser une personne dans un lieu où elle peut faire du mal, le mal; — ne pas couper racine au mal; — faire disparaître l'effet et laisser subsister la cause.

BIESSMAIN, adv. BÎTEMENT, gauchement, — *Fè to biesmain*: Faire tout bonnement sans malice.

Bêtement, gauchement, bonnement, sottement, stupidement:

Ne dites point *bêtement* dans le sens de *gauchement*; car la gaucherie n'est qu'une maladresse. N'oubliez jamais que *bonnement* n'éveille que l'idée de simplicité. Sachez qu'on peut agir *sottement* sans être un sot; et qu'un hébété lourdaud ne sait agir que *stupidement*.

BIESS, s. BÊTE, animal privé de raison. — *Animal, être organisé et doué de sensibilité*. — Comme l'animal, la bête est douée de sensibilité: cette définition est trop vague. — On dit *zoologie*, de la partie de l'histoire naturelle, qui a pour objet les animaux. — Adj., *zoologique*. — *Ess pu biess ki kalein*: Être plus bête que mé-

chant. — *Eroy n'biess à marché, et i rapoitret des biess* : Envoyez une bête au marché, elle se fera tromper ; chargez un sot d'une commission, d'un message, il ne fera rien qui vaille. — *I n'et nein si biess ki l'aviss* : Il est moins bête qu'il ne le paraît. — *Tailiv biess, vonn savé sou k'parlé vou dir* : Taisez-vous, ignorant, vous ne savez rien comprendre ; — Silence, imbécile, rien n'arrive à votre intelligence.

Bête, animal :

Il faut dire *bête* par opposition à homme ; et *animal* par opposition à l'être immatériel. Dans mon opinion, *bête* doit s'employer, avec une épithète, pour exprimer la férocité ; et *animal* pour exprimer l'instinct brutal et sauvage : Ce barbare est une *bête* féroce ; ce butor un franc *animal* : par extens. : Toutes les *bêtes* ne mangent pas du foin ; tous les tyrans sont des *animaux* carnivores. — La Fontaine a dit *animal* de somme : on peut se tromper sans être *bête*.

Bête, animal, sot, stupide, idiot, brute :

Toutes les *bêtes* ne sont pas si *bêtes* ; tous les *animaux* sont incorrigibles. Ne dites jamais à un *sot* qu'il manque de jugement ; car il se fâchera tout rouge. Ne parlez jamais raison à l'homme *stupide* ; car une buse ne comprend rien. Plaintez l'imbécilité de l'*idiot* ; car il mérite la pitié. — Reprochez à la *brute* ses goûts dépravés, il vous traitera d'*idiot*.

Ignorant, bête, grossier, brute, obtus :

Dans certain cas, dites *ignorant* au lieu de *bêtes* ; et *grossier* au lieu d'*animal* : si *brute* n'est pas l'équi-

valent de cynique, dites *obtus* par euphémisme.

Animal, bête, animalcule, être, corpuscule, etc.

Étranges phénomènes de la nature : nous avons des *animaux* d'une grosseur monstrueuse, des *bêtes* de toutes les qualités et de toutes les couleurs ; des *êtres* microscopiques ; etc. — L'éléphant est le plus grand des quadrupèdes ; la monade n'offre qu'un point, vu au plus puissant microscope ; l'*animalcule* ne se voit point à l'œil nu. On devrait dire *être* de tout *corpuscule*, d'un atome. — Sans parler de la *bête*, il me paraît que le mot *animal* grossit la monade ; et, je le répète, je voudrais que les petits *êtres* inaperçus, s'appelassent appellationnellement *corpuscules*, puisqu'ils sont définis par les dict.

Bétail, bestiaux :

On dit collectivement gros *bétail*, des bœufs, des vaches, etc. ; et menu *bétail* des moutons, des brebis, etc.. Il me semble que le sing. convient aux animaux destinés à la boucherie ; et que le plur. doit se dire sans distinction. — On engraisserait le *bétail* et l'on ferait paître les *bestiaux*.

BIESS-À-BALOW, s. HANNETON, insecte coléoptère, qui a des antennes courtes ; frangées à leurs extrémités. — *Gean zâ biess à balow ; el si veindet bein* : Allons hannetonner ; les hannetons se vendent facilement : — *hannetonner*, secouer les arbres pour faire tomber les hannetons.

BIESTREIE, s. BÊTISE, manque d'intelligence, de bon sens. Les Wal. donnent une trop grande extens. à ce mot. — *Vonn dihé k' de biestreie* : Vous ne dites que des bêtises,

des sottises. — *Kél biestreie* : Quelle erreur; et non quelle bêtise.

Bêtise, sottise, balourderie, butorderie, lourderie :

Dites *bêtise* des propos et des actions d'une bête; *sottise* d'une grosse bêtise ou d'une impertinence; *balourdise* de la maladresse du balourd; *butorderie* de l'action du butor stupide et grossier; *lourderie* de l'action du lourd manant.

BIFTEK, s. BEEFSTEAK, tranche de bœuf grillée. — Les dict. nouveaux écrivent *bifteck* : il fallait franciser le mot, et non le corrompre; c'est *biftec* ou *beefsteak* qu'il fallait écrire.

BIG ou **BEG**, s. POIS pour jeter en soufflant avec une sarbacane. — Voy. *Kann-a-büss*.

BIGOU, s. BIJOU, petit ouvrage de luxe plus ou moins précieux, soit par la matière, soit par le travail. Nous disons *c'est un vrai bijou* en parlant d'une grande maison : c'est un gros contre-sens.

BIGOUTI, s. BIJOUTIER, profession de celui qui fait le commerce de bijoux. — Les objets qui composent ce commerce; — l'ouvrier qui les fabrique.

BIGO... **BIGOT**. — Voy. *Chafet*.

BIGOIN, **BIGORNE**. — Voy. *Eglomm*.

BIGOTREIE, s. BIGOTERIE, dévotion outrée, — attachement superstitieux aux moindres pratiques extérieures de la religion.

BIH, s. BICHE, femelle du cerf. — Les biches furent célèbres dans l'antiquité : Agamemnon en tua une qui appartenait à Diane; et, pour venger cet affront, la déesse envoya la peste ravager le camp du coupable; elle vit Éole, et fit tant de ses pieds, de ses mains, etc., que ce dieu retint ses vents captifs.

L'armée grecque était dans des mauvais draps, quand un sieur Calchas dit, au royal braconnier, d'apaiser les dieux en offrant Iphigénie, son enfant, en holocauste. La petite est livrée au grand prêtre, Diane l'escamote; une biche la remplace. — Une biche qui avait des cornes d'or, des pieds d'airain, un cœur de bronze, bousculait les environs du mont Ménale; Hercule la vainquit à la course. — Voy. *Sórst*, *Koimn. Gatt*.

BIH, s. BISE, vent du nord. — Poët., *aquilon*. — Notre *bih* est une onomatopée, la *voix* du vent. — *Li bih ess-toüie haniantt* : La bise coupe aujourd'hui le visage, la figure. — *I bihki po-zaregt* : Le vent de bise, de septentrion, souffle avec violence. — Voy. *Bilé. W'igné*.

Bini, v. SOUFFLER, *Venter du nord*; — *bruire*.

Bruire, siffler, souffler, mugir :

Le vent *bruit*, dans une forêt, quand il produit un bruit confus; on dit aussi, dans le même sens, les flots bruyaient. *Siffler* se dit du bruit aigu que fait une flèche, etc. en coupant l'air rapidement; et quand le vent passe avec force et vélocité dans une étroite ouverture. *Souffler* se dit principalement du vent de terre; et surtout des vents de nuit. Les flots, les vagues *mugissent*. — Nous bordions la lisière d'une forêt, le vent *bruyait*, *soufflait* avec violence; plusieurs torrents *mugissaient*; l'ennemi paraît, et les balles *sifflent* à nos oreilles.

BIK, s. BIQUE, femelle du bouc : vi. et fam.

BIKET, s. CHEVREAU, petit de la chèvre. — *Biquet*, vi. m. qui se dit encore au village. — Voy. *Gatt*.

Cheveau, cabri :

Dites *cheveau* quand il est tout jeune ; et *cabri* quand il fait ses cabrioles : selon moi, vous direz bien.

BIKTÉ, v. **CHEVROTÉ**, mettre bas de chevreaux.—Appêter le bouc, chez les Wal.—*Biqueter* est un emprunt que nous ont fait les Franç.

BIL, s. **BILL**, (anglicisme), projet d'acte du parlement d'Angleterre.—*Accorder un bill d'indemnité*, ne faire aucune poursuite contre un haut fonctionnaire, qui a commis un abus de pouvoir, etc.

BIL, s. **BILE**, humeur secrétée par le foie, d'une saveur amère ; et d'un jaune verdâtre.—On dit *cholédographie* de la description de la bile ; d'un traité sur la bile.—*Voy. Colér.*

BILBOKET, s. **BILBOQUET**, *morceau de bois creusé par les deux bouts, avec une corde au milieu de laquelle il y a une balle* : Gattel.—Le bilboquet est formé d'une espèce de coupe et d'une pointe ; la boule est trouée, et suspendue au bout d'une cordelette : le joueur cherche à la faire sauter soit dans la partie évasée, soit dans la pointe de l'instrument.—*Bille-boc* est l'un des jeux de Rabelais : avis aux étymologistes. Depuis sept siècles on dit *bimbelot* des différents jouets d'enfants : qu'on se le dise.

BILÉ, v. **SOUFFLER du nord**.—*Voy. Bihé.*

BILÉ, **GERCER**.—*Voy. Dibihé.*

BILET, s. **BILLET**, petit écrit, petite lettre.—*Bilet d'bank* : Billet de banque, de cinq cents francs, de mille francs.—*Bilet d' mariage* : Billet de faire part, billet circulaire pour annoncer un mariage.—*Bilet de moir* : Billet d'enterre-

ment.—*Mâra billet* : Billet blanc, billet mis dans l'urne sur lequel il n'y a rien d'écrit.—*Hô billet*.—*Ba billet* : Numéro élevé.—Bas numéro. Se dit des miliciens qui tirent au sort pour être exempt de la milice, ou pour y être appelé.

Billet, billet de faire part, circulaire :

Le *billet* s'écrit en hâte pour faire une demande, une invitation. Par le *billet de faire part* on annonce un mariage. Les négociants envoient des *circulaires*.—Les gens comme il faut envoient des *billets* d'invitations, il n'y manque que l'orthographe, etc. Un nouveau Titus voit le jour sans y voir ; eents coups de canons sont ses *billets de faire part*. Un industriel changera les monacos (*) en quadruples ; les *circulaires* foisonnent.

Billet doux, poulet :

Le *billet doux* est la préface obligée des *poulets*.—L'amant implore, dans un *billet doux*, un constant amour ; pour solde d'un amour éternel. Dans un *poulet* le galant invoque l'instant de prouver son éternel amour.

BILEU, adj. **BILIEUX**, qui a de la bile.

BILIAR, s. **BILLARD**, *jeu qui se joue, avec des boules d'ivoire, sur une table, garnie de rebords ou bandes rembourrées, couvertes d'un tapis vert ; et à laquelle il y a six blouses*.—Les queues sont restées dans le sac. Les rebords ont leur utilité. Il y a de tapis noirs, bleus, de billards sans tapis ; de billards à tables de marbres.—**BILLARD**, s., jeu que chacun connaît.

(*) Le *monaco* est une monnaie de billon, qu'on nomme aussi *gros sou* : on n'en veut plus.

BILIARDÉ, v. **BILLARDER**, pousser les deux billes à la fois. — Toucher deux fois sa bille avec la queue.

BILIO, s. **BILLOT**, gros morceau de bois cylindrique ou carré, avec une surface plane et souvent à hauteur d'appui. — Voy. *Blok*.

BILION, s. **BILLION**, mille millions ou un milliard.

BILION ou **BILON**, s. **BILLON**, monnaie de cuivre pur, ou de cuivre mêlé d'un peu d'argent. — Toute monnaie décriée ou défectueuse. — Lieu où l'on porte les monnaies défectueuses.

BILIONEG, s. **BILLONNAGE**, délit de celui qui billonne, qui fait un trafic illégal des monnaies défectueuses. — *Bilionen*: Billonneur.

BILOK, s. **PRUNE**, t. coll. — Voy. *Preunn*.

BILOKI, s. **PRUNIER**, arbre qui porte les prunes.

BILOKI (*sárag*) s. **CRÉQUIER**, prunier sauvage; — des bois.

BILSEG, s. **BALANCEMENT**, mouvement alterné qui fait pencher d'un côté et de l'autre. — *Tangage*, balancement d'un navire de l'avant à l'arrière, et de l'arrière à l'avant. — *Roulement*, balancement d'un navire quand la mer est agitée par les vagues.

BILSI, v. **BERCER**, mettre en mouvement, agiter un berceau, une barcelonnette. — *Vo frí mí d'bilsi l'esfan*, *ki div bilsi so ross cheir*: Vous feriez mieux de bercer l'enfant, que de vous balancer, vous agiter, sur votre chaise. — *Noss vessau bilsiv d'inn bel manír*: Notre vaisseau tanguait d'une manière effrayante. — V. *Birlauss*. *Birlanssi*.

BILTE, v. **ÉTIQUETER**, attacher des étiquettes, etc. — *Numéroter*, at-

tacher des numéros. — Écrivez, par analogie, devant *e* muet: *J'étiquette*, que *j'étiquette*, etc. et sans *e* muet, j'ai *étiqueté*, etc.

BINÁH, t. pass. **RASSASIÉ**, qui a satisfait son appétit. — Ne dites jamais *qui a mangé sa suffisance*, *pris sa réfection*. — *Estév bináh?* Avez-vous assez mangé?

Rassasié, *repu*, *bourré*:

Quand on est *rassasié* l'on n'a plus faim; quand on est *repu* on a bien mangé; quand on est *bourré* il y a réplétion d'aliment. — L'homme qui mange pour vivre se *rassasié*; le grand mangeur se *repaít*; le goulu, celui qui vit pour manger, se *bourre*.

BINÁH, adj., **CONTENT**, qui a l'esprit satisfait.

Content, *satisfait*:

Ayez la conscience nette, et vous serez *content*; surmontez les difficultés, et vous serez *satisfait*. — Un sot est *content* de sa sotte personne; c'est son état normal. Un budgetaire obtient une sinécure; est-il *satisfait*? — Jusqu'à nouvel ordre.

BINÁHSUTÉ, s. **CONTENTEMENT**, plaisir, joie, etc. — Voy. *Conteintmain*.

Contentement, *satisfaction*:

Le *contentement* est plus durable, la *satisfaction* plus momentanée. — Le *contentement* est le prix d'une bonne action: la *satisfaction* d'un désir rempli.

BINAMAIE ou **BI-N-AMAIE**, adj. s. **BIEN-AIMÉE**, qui est chérie, préférée à tout autre. — Les Wal. emploient ce mot à sens extrême. — *Vo-ziri lon et lág*, *divan d'trocè n'si binamaie bássel*: Vous chercheriez long-temps, avant de rencontrer une fille aussi aimable; — aussi douce; — qui eût autant de mérite.

— *Vov-zewaré, binamaie, giv-zel ridi a deu deu d'voss nareinn; ro preindé n'mâl tôte*: Cela vous surprend, la belle, je vous le répète en face; vous vous fourvoyez; — vous filez un mauvais coton: fam.

BINAMAÏESSETÉ, s. AMABILITÉ, caractère d'une personne aimable.

BINAMÉ, adj. s. BIEN-AIMÉ; très-aimable; — qui a de la douceur; etc. — Chez les Wal., mot à sens extrême. — *C'ess-tô binamé géonai; inn feummâret bon avoulu*: C'est un aimable garçon; il rendra sa femme heureuse. — *C'ess-tô binamé gro mâie; i ri tofêr*: C'est un gros réjoui, un Roger bon temps; un homme bien jovial; il rit toujours. — *O pu binamé k'lu, ess-teko a fê*: Un plus aimable que lui, est encore à naître. — *I fai l'binamé*: Il fait le bien-aimé; il fait l'aimable, le galant, le mirmidon. — *I va spâmé, l'binamé*: Il va se pâmer, le bellâtre, se dit plais. de celui qui fait le beau, le langoureux.

BINÉ, v. franç. wall. **BINER**, célébrer deux messes le même jour, dans deux églises différentes.

BINOK, s. BINOCLE. — Voy. *Berik*.

BIOGRAPHEIE. **BIOGRAPHIE**. — Voy. *Biblyograseie*.

BIOL ou **BEYOL**, s. **BOULEAU**, arbre dont le bois est blanc, qui prend un beau poli, et dont les ébénistes tirent, dans ce moment, un bon parti. — Suivant les dict., *qui a une foule d'usages économiques*, etc. — *Inn boitt di porai d'biol, n'et nein a k'tapé*: Une tabatière faite d'un nœud, d'une racine de bouleau, n'est pas à dédaigner.

BIR, s. **BIÈRE**, boisson fermentée qui se fait avec du grain et du houblon. *Curmi*, sorte de bière des

anciens. — Nos bières blanches portent ordinairement le nom de l'endroit où elles se fabriquent. — Dans les pays sans vignoble, on fabrique beaucoup de bières fortes; telles que le *lambick*, le *faro*, etc., qui portent le nom de leur inventeur. En Angleterre on fabrique le *brown-stout*, le *porter*, l'*aile*; etc. — Le *mom* est une bière de Brunswick. — En Asie et dans l'Afrique on tire diverses espèces de bières de plusieurs plantes boiseuses; de divers végétaux. On fait différentes boissons dont la bière est la base; et dans le *flip*, il y entre de l'eau-de-vie et du sucre. — Le *birambrot* est une soupe faite avec de la bière, du beurre, du sucre et de la muscade. — Les Wal. disent *jeune bière*, *vieille bière*; *bière de saison*; et ces tours sont ou des solécismes ou des wallonismes: il n'y a pas plus de *jeune bière* que de *bière cadette*; et la prétendue *vieille bière* n'est que de la *bière de mars* ou d'*avent*. Dans *bière de saison*, l'esprit comprend *bière brassée dans la bonne saison*; on remarque que l'ellipse est vicieuse. Tenez-vous pour averti que les Français ne connaissent que la *bière nouvelle*, la *bière de mars*, etc. — Comme je ne prétends pas imposer ma définition, je vous rapporte *textuellement* le langage qui m'a été tenu: « Monsieur, que voilà est un » homme instruit, etc. Moi etc..... » Je vous soussigne et je vous pro- » teste, que votre *bière nouvelle* ne » sera point comprise par les » Wallons. » — *Komm tel pett hô, valet; si n'et pu p'titt bîr*: Comme tu te requinques, mon garçon; ça ne sent plus la piquette: fam.

BIRA, s. BRANCARD, sorte de civière pour transporter les morts, les malades. — Voy. *Civir. Skanfär.*

BIR-BOLOW, s. BIRAMEROT, soupe faite avec de la bière, du sucre, de la canelle; et quelquefois avec une espèce de confiture de poire. — Voy. *Bir.*

BIRLANS, s. ESCARPOLETTE, siège retenu par des cordes sur lequel on se place pour être balancé en l'air, ou se balancer. — A travers les ténèbres de la Mythologie (*), on reconnaît que les jeux Icaréens, ou de l'escarpolette, furent inventés en l'honneur d'Icarus, ou pour immortaliser la mémoire d'Érigone, sa fille, qui se pendit à un arbre en apprenant l'assassinat de son père. — Voy. *Bilseg.*

Escarpolette, balançoire, branloire :

Un jardin sans *escarpolette* serait de mauvais ton : c'est le plus souvent debout que deux amatrices s'élancent dans les airs; et c'est dessous l'*escarpolette* que se placent bon nombre d'amateurs. On dit aujourd'hui *balançoire* d'une *escarpolette* attachée à deux arbres; les dict. ne font aucune distinction entre la *balançoire* et la *branloire*, qui est une planche ou une solive, équilibrée par un point d'appui : on se place aux deux bouts de la *branloire*.

BIRLANSI, v. BALANÇER. — Se ba-

(*) L'imbrogli nommé Mythologie n'est qu'un ramassis d'extravagances, des plus sales bigarrures de l'esprit : absence de toute chronologie, confusion des faits, des noms, polythéisme absurde : telle est la science qu'il faut étudier pour comprendre les auteurs païens, les anciens poètes, et l'*Piconologie*; c'est-à-dire la connaissance des monuments antiques, des images, etc.

lancer. — *I fala ki g'im m birlansah :* Il fallut que je montasse sur l'escarpolette; que je me balançasse à l'aide de la balançoire; de la branloire.

BIRLÔZE, v. DÉGRINGOLER, descendre précipitamment; — plus vite qu'on ne voudrait. — *Culbuter*, renverser eul par dessus tête: renverser, faire tomber. — Voy. *Bourdoûss.*

BISEISS, s. BISEILLE, petite querelle sur des objets futiles.

BISEISS, s. MÉSINTELLIGENCE, mauvaise intelligence. — Désaccord.

Mésintelligence, désaccord, désunion, brouillerie, dissention, discorde :

Une froide réserve est l'avant-coureur du désaccord; on diffère d'opinion, de sentiment, la bonne harmonie est rompue; la *mésintelligence* arrive; la *désunion* fait naître les *brouilleries*: de contestations, mêlées d'aigreur, conduisent aux *dissentions*; la *discorde*, à son comble, montre sa coiffe de serpents, sa couleuvre; et agite son poignard (*).

BISKAN, adj. CONTRARIANT, qui est de nature à contrarier. — Voy. *Foutan.*

BISKÉ, v. BISQUER, avoir du dépit, etc.

Bisquer, pester, endiabler, enrager :

Avez-vous fait un mauvais marché, en avez-vous manqué un bon, vous *bisquez*. Voyez-vous prodiguer les sincères, acheter l'abjection, vous *pestez*. Êtes-vous contrarié par un sot, éconduit par un

(*) Allusion à la déesse nommée *Discorde*: elle est représentée coiffée de serpents, une torche ardente d'une main; une couleuvre et un poignard de l'autre, etc.

faquin, vous *endiablez*. Vous a-t-on sacrifié au favoritisme, à la bassesse, vous *enragez*.—L'amoureux de Margot batifole avec Jeanne, Margot *bisque*. La plus sage n'est pas rosière, la plus sage *peste* entre cuir et chair. Le complaisant en chef de son excellence est oublié au budget, le complaisant *enrage* dans sa peau.

BISKOIRNÉ, adj. BISCORNU, irrégulier, baroque.—Voy. *Barok. Houlé*.

BISKÛTT, s. BISCUIT, tranche de pain blanc durcie par deux cuissons. — Sorte de pâtisserie fine et légère.—Sorte de porcelaine cuite au four. — *Biscotin*, petit biscuit ferme et cassant. — *I fâ de genn d'oû, de biskûtt sipataie, et de viêr di farenn, po nourri ô râskiniou*: Il faut des jaunes d'œufs, des biscuits écrasés, concassés, et des vers de boulanger, pour nourrir le rosignol.

BISMUTT, s. BISMUTH, métal fragile, d'un blanc jaunâtre, formé de lames brillantes.

BISTOKET, s. BISTOQUET, sorte de masse avec laquelle on jouait, pour éviter de billarder.

BISSETT, s. BICÈTRE, hospice, à Paris, où l'on renferme les fous, les vieillards; et quelquefois des accusés. — Voy. *Ospitâ*.

BISTOURI. — Voy. *Coûtaï*.

BITEUMM, s. BITUME, matière inflammable, liquide ou solide, noire ou jaunâtre, qui se trouve principalement dans le sein de la terre: la houille est bitumineuse. — Le *naphte* est un bitume très-inflammable; transparent et léger. Le *pétrole* est un bitume noir et liquide. L'*asphalte* est un bitume solide, noir et luisant, que l'on trouve à la surface de quelques

lacs; et particulièrement sur le lac asphaltite, dans l'ancienne Judée. — Les Anglais ont appelé *naphthaline*, une substance neutre qu'ils ont trouvé dans le produit de la distillation de la houille (*). — Voy. *Hoïe*.

BIWAK, s. BIVAC OU BIVOUC, toute station qu'une troupe, qu'une armée, fait en plein air, soit le jour, soit la nuit; le lieu où la troupe s'arrête. — Ne se disait autrefois que d'une garde extraordinaire.

Bivac, halte:

Le *bivac* comprend un certain séjour: l'armée arrive au lieu désigné, elle fait ses dispositions pour le bivouac. La *halte* est une courte station: un régiment change de garnison, il fait *halte* à midi, ou plus tard; les soldats prennent leur repas: ils se remettent en marche.

BIVAKÉ, v. BIVAQUER, camper en plein air, à la belle étoile.

Bivaquer, camper:

Le général désigne le lieu pour *camper*, fait élever des retranchements, s'il y a lieu; les soldats construisent des baraques. Une armée, une division, arrive harassée, on établit les postes; on *birouaque* sur la terre nue, sur la neige, sur la glace.

BIZAR, adj. BIZARRE, extraordinaire, etc. — Voy. *Barok*.

Bizarre, hétéroclite, grotesque, cocasse:

C'est qui est *bizarre* s'écarte des règles et de l'usage. Ce qui est *hétéroclite* s'écarte de l'analogie et des idées reçues. Ce qui est *grotesque* est ridiculement bizarre. Ce qui est *cocasse* excite le rire. —

(*) Il y a beaucoup d'autres bitumes; et une grande quantité de corps bitumineux.

Un accoutrement sera *bizarre* ; une figure *hétéroclite* ; un tableau *grotesque* : en terme de bastringue tout ça est *cocasse*.

BIZARMAIN, adv. BIZARREMENT, d'une manière, d'une façon bizarre.

BIZARREIE, s. BIZARRERIE, caractère de ce qui est bizarre.

Bizarre, bigarrure :

La *bizarrierie* des modes prouve les *bigarrures* de l'esprit.

BIZAY, s. SAEOT. — Voy. *Kanpi-naire. Tournai.* — *Kokral.*

BIZÉ, v. COURIR comme le vent. — Enlever une fille, etc. — *Binamaie Noss Damm di Há! mi foie et bizaie* : Bienheureuse Notre Dame de Halle! ma fille est enlevée.

BIZEG, s. ENLÈVEMENT, se dit d'une fille qu'on enlève ; qui se fait enlever.

Enlèvement, ravissement, rapt :

L'*enlèvement* peut être concerté : le *ravissement* suppose l'emploi de la violence : le *rapt* a plus de rapport au crime ; et suppose l'emploi de la force et de la perfidie. — Un père se refuse à l'union de deux amans, le *galant* enlève sa belle. Un séducteur use d'artifice, et *ravit* la victime de sa lubricité. L'*enlèvement* d'une femme mariée, d'une religieuse, est réputé *rapt*.

BIZEKTIL, s. BISSEXTIL, se dit d'une année où se rencontre le *bissextile*. — *Anaie bizektil* : Année bissextile, celle qui ajoute un jour, tous les quatre ans, au mois de février.

BIZEU, s. FROMAGE à la pie séché au soleil.

BIZEU, s. ASTIC, instrument pour polir.

BIZÔ, s. BISEAU, extrémité ou bord coupé en biais, en talus. — Certains outils dont le tranchant

est en biseau. — Morceau de bois taillé obliquement pour recevoir les coins qui servent à serrer la forme : t. d'imp. — Voy. *Héfess*.

BIZOIE, s. MOULE de bouton. — Voy. *Piwoie*.

BLAGÛ, v. BLAGUER, dire des choses vaines, des mensonges, avec une assurance effrontée. — Habler, parler à tort et à travers. — Voy. *Brâklé*.

BLAGUEU, s. BLAGUEUR, celui qui blague ; hableur, babillard, fanfaron de maurais ton. — Définissez : hableur impertinent ; méchant calembourcier ; plaisant de mauvaise compagnie ; plaisant drôle. Ne comprenez point : *drôle plaisant*. — Voy. *Black. Brâkleu*.

BLAK, s. BLAGUE, propos de peu de valeur, fanfaronnade, mensonge : pop. — Se dit en plaisantant pour hablerie, craque. — Au bastringue une poissarde dira : *T'as la blague*. N'a-t-on jamais entendu minauder à Tivoli : *Mon-zieu blague?*

BLAK, s. BLAGUE, vessie, petit sachet, pour mettre du tabac à fumer. — *Tetasses*, mamelles flasques et pendantes : pop.

BLAMAIE, s. RÉGALADE, feu vif et clair qu'on allume pour se chauffer ou pour réchauffer un autre. — *Hapan n'blamaie et n'onn n'iran* : Vite un régalade, et nous partirons.

BLAMAN, adj. FLAMBANT, qui flambe. — *Vif*, impétueux. — Voy. *Bablamm*.

Flambant, flamboyant :

Flambant ne se dit que du feu qui flambe, qui jette de la flamme. *Flamboyant* se dit d'un corps lumineux qui jette, ou qui paraît jeter une flamme brillante. — Les copeaux, les bois secs sont *Flam-*

bants. Un éclatant météore, les pierres fines sont *flamboyantes*.

BLAMÉ, v. FLAMBER, flamboyer.— Voy. *Broûlé*.

BLÂMÉ, v. BLÂMER, reprendre, condamner.

Blâmer, improuver, désapprouver, réprover, répudier; condamner:

On *blâme* ce qui est répréhensible. On *improve* en motivant son improbation. On *désapprouve* ce qui est contraire à l'équité. On *réprouve* hautement ce qui forfait à l'honneur. On *répudie* ses doctrines, ses principes et ses antécédents. On ne doit *condamner* que sur des preuves irrécusables.— Tout le monde *blâme* celui qui se vend au pouvoir; exceptons celui qui se vendrait à tout le monde. Chacun *improve* l'audace d'un mauvais sujet; exceptons la femme audacieuse. Un grand roi *désapprouve* un grand diplomate; celui-ci sera sacrifié. Un grand est devenu petit; il est *réprouvé* par ses flatteurs. Un honnête transfuge mitonne une nouvelle apostasie; il *répudie* ses erreurs: qui pourrait le *condamner* sans l'entendre!

BLAMM, s. FLAMME, la partie la plus subtile et la plus lumineuse du feu; celle qui s'élève au-dessus du combustible.— *Flammes éternelles*, celles de l'enfer.— *Flammes du Bengale*, artifice qui donne une flamme très-vive, et sans bruit.— Voy. *Broûlé*. *Bablam*.

BLÂMÓSS, s. PLAQUETTE, monnaie de billon; elle avait cours, au pays de Liège, pour 5 sols, ou 30 centimes 39 centièmes.— *Veie blâmúss*: Plaquette ancienne, 3 sols ou 18 centimes 23 centièmes.

BLAN, s. adj. BLANC, s'oppose à noir.— *Blanc* ou *meunier*, maladie des plantes.— Filaments blancs qu'on trouve sur le fumier; ils sont la matrice des champignons. *Blanc manger*, espèce de gelée qui se fait avec du lait, des amandes, du sucre et de la colle de poisson.— *Couper un arbre à blanc estoc*, le couper sur pied, sur la souche.— *Blan papi*: Papier blanc, papier où rien n'est écrit ni imprimé.— *Blan massé*: Blanc sale.— *Blan d'ou*: Blanc d'œuf, substance glaireuse qui se blanchit par la cuisson: *aubin* de l'œuf.— *Blan d'fâr*: Blanc, cosmétique qui fait paraître la peau blanche.— *Blan d'Espagnn*: Blanc d'Espagne, craie qui fait effervescence avec les acides.— *Blan d'châss*: Blanc de chaux, blanc pour peindre ou barbouiller les murailles.— *Blan d'plâss*: Blanc de plâtre, sur lequel on dore.— *Blan d'baleinn*: Blanc de baleinne, matière grasse, blanche et cristalline contenue dans le tissu cellulaire interposé entre les membranes du cerveau de certaines espèces de cachalots(*). Les savants appellent ce blanc *sperma ceti*.— *Blanc de pág*: Marges des pages, le blanc qui encadre l'impression, etc. On dit blanc, en t. d'impr., de tout intervalle qui sort des espaces et des interlignes ordinaires; et l'on dit qu'une lettre *porte du blanc* quand elle laisse une distance naturelle entre elle, et les autres lettres qu'elle touche.

(*) Le cachalot appartient à la famille des cétacées; c'est-à-dire, des grands mammifères qui ont la forme d'un poisson.— Voy. *Lett*.

BLAN-BEG, s. BLANC-BEC, jeune-homme sans expérience. — Par extens., jeune homme imberbe. — Ne dites point *béjaune* dans le sens de niais. — Voy. *Boubair*. *Foutriket*.

BLAN-BOI, s. BLANC-BOIS, espèce d'arbres dont le bois est blanc : point de plur. — Si l'on qualifie *bois* par *blanc*, il faut écrire *bois blanc* sans tiret ; — et ajouter s à blanc à la pluralité.

BLAN-DEU, s. PANARIS, inflammation flegmoneuse qui vient au bout d'un doigt ou à la racine d'un ongle. — *Li bateg d'imm blan-deu, m'donn li fiv* : Les vifs élancements que moi panaris me fait éprouver, me donnent des accès de fièvre. — Ne traduisez point *blanc-deu* par blanc doigt, doigt blanc.

BLAN D'PLONK, s. BLANC DE PLOMB, oxyde de plomb blanc.

BLANK, adj. BLANCHE. — *Blank bir* : Bière blanche. — *Blank air* : Eau blanche; elle est formée d'eau et d'extrait de saturne. — *Blank et chûss* : Bas blanc. — *Arn n'blank pai* : Avoir la peau blanche. — *Blank kôm del nivaie* : Blanche comme la neige.

BLANKÂD, adj. BLANCHÂTRE, tirant sur le blanc. — Ne confondez point *blanchâtre* avec *blanc laiteux*.

BLANK ET FLEUR, s. FLEURS BLANCHES. Ce mot composé, ou cette espèce d'enclitique, est impropre ; dites : LEUCORRÉE, catarrhe utérin ; certaine maladie à laquelle les femmes sont sujettes.

BLANKEUR, s. BLANCHEUR, la couleur, la qualité, de ce qui est blanc.

BLANKI, v. PÂLIR, devenir pâle ; — manquer de résolution.

Pâlir, blémir, bléchir ; faire la poule :

Un homme sans courage *pâlit* devant le danger. La terreur fait *blémir*. La faiblesse, l'indolence, fait *bléchir*. Le poltron *fait la poule*. — Voy. *Blanmoir*.

BLANKI, v. BLANCHIR, rendre blanc. — Justifier, prouver l'innocence, etc. — *Réchampir*, réparer, avec du blanc de céruse, les taches, les bavochures, que la couleur jaune, destinée à recevoir la dorure, a pu faire sur les fonds. — *Mett le teul sol wazen po blanki* : Mettre les toiles sur l'herbe pour blanchir. — *Fê blanki le géonn-zahan* : Faire blanchir les petits légumes.

BLANKI, v. BLANCHIR, se dit des personnes dont les cheveux deviennent blancs. — *Tiess di so n'blankih acin* : Tête de fou ne blanchit point. — Voy. *Bouwaie*. *Bouwé*. *Chenou*.

Blanchir, grisonner, ciller :

Les cheveux commencent à *blanchir*, ils *grisonnent*. En parlant des chevaux, on dit *ciller* quand quelques poils blancs se montrent aux paupières, au-dessus des yeux. — Ordinairement la barbe ne *grisonne* que quand les cheveux sont *blancs*.

BLANKIHÉG, s. BLANCHIMENT, action de blanchir ; résultat de cette action ; ne les dite qu'en parlant des pièces de toile, des monnaies, et de la cire. — Voy. *Bouwréie*.

BLANKIHÉU, s. BLANCHISSEUR, celui qui blanchit les pièces de toile, etc.

BLANKIHÉIE, s. BLANCHERIE, lieu où l'on blanchi les toiles, etc.

BLANKMAIN, adv. BLANCHEMENT, d'une manière propre. — *I fâ l'ni se-zefan blankmain : c'et haitisté :*

Il faut tenir ses enfants blanchement, les changer souvent de linge : cela est bon pour entretenir leur santé. Accept. locale.

BLANKMÄVLETT, s. GUIMAUVE, espèce de mauve qui a la tige plus haute, et les fleurs plus petites que les mauves ordinaires. — Voy. *Mävlett*.

BLANK-MOSTÄD, s. MOUTARDE BLANCHE, se dit de la moutarde, faite avec du sénevé blanc, ou de celle qui est blanchie avec quelque ingrédient.—V. *Mostäd di kapussein*.

BLANKOU, s. FLATTEUR, celui qui flatte. — Par extens. dénonciateur. — *Fé lblankou* : Aduler, cajoler. — *Blankou* ne se dit guère à Liège.

Flatteur, adulateur, flagorneur, cajoleur :

Le *flatteur* loue avec excès ; il est insinuant, quelquefois patelin. L'*Adulateur* est faux, vil et rampant ; il outre la flatterie. Le *flagorneur* prodigue maladroitement les louanges ; il est bas et ignoble. Le *cajoleur* mignarde la flatterie ; il se laisse deviner.

BLAN-KOU, s. PAILLE-EN-QUEUE, EN CUL ; oiseau des tropiques. — Par anal., divers oiseaux.

BLANK-ÖURTEIE, s. ORTIE BLANCHE. — Voy. *Öurteie*.

BLANMAYET, s. ALBINO, celui qui a la peau blafarde, les cheveux, les sourcils presque blancs ; et les yeux d'un gris pâle, ou rougeâtre. Les personnes que l'on appelle *albinos*, par analogie, ont la vue faible ; il en est quelques-unes qui ont la figure colorée. — Par extens., blond fade. — *Blanmayet* ne se dit point à Liège.

BLANNOIR, s. PALE, décoloré, cadavéreux. — Voy. *Bömel*.

Pâle, blême, blafard, hâve, cadavéreux, livide :

Ce qui est *pâle* est dépourvu de tout coloris ; cet adj. s'emploie en parlant des personnes et des corps lumineux. *Blême* signifie très-pâle ; et ne se dit guère que du visage. Ce qui est *blafard* approche du blanc de fard et de la carbonate de plomb, appelée céruse. *Hâve* désigne ce qui a la couleur du parchemin ; d'une personne sèche et défigurée. *Cadavéreux* ne s'emploie qu'en parlant de la teinte d'un homme mort. *Livide* comprend une couleur jaunâtre, plombée. — La *pâleur* naturelle a quelque chose de touchant. Une figure *blême* dénote une mauvaise santé. Une femme, plâtrée de blanc, a la peau *blafarde*. Les jeûnes et les macérations, rendent l'homme *hâve*. La terreur, l'épouvante, la phthisie, fait d'une personne un *cadavre* ambulante. L'hypocondrie donne une couleur *livide*. — Le soleil se montre *pâle*, devient *blafard*, jaunit les objets pâles ; verdoie ce qui est jaunâtre.

BLANNOIRSUTÉ, s. PALEUR, ne se dit qu'en parlant des personnes.

BLANNOIRVESSOU, s. adj. FOIREUX ; — qui a le teint très-pâle ; — qui paraît souffrant. — Le m. wal. ne se dit pas à Liège. *F'cireux* n'est point poli.

BLAN PI, s. appellatif, PIED BLANC, nom que les vachères, etc. donnent aux vaches qui ont les pieds blancs.

BLANK SÏPEINN, s. EPINE BLANCHE. — Voy. *Sipeinn*.

BLÄNWAZON, s. ALCHIMILLE, plante rosacée.

BLÄWETT, s. BLETTE, étincelle, petite partie de feu. — *I finta ô petâr a s'frê, ki li fa veie meie bla-*

wett : Il lança un soufflet à son frère, qui lui fit voir mille étincelles : par exagér., mille chandelles. — *Inn fá k'inn blawett po mett li feu* : Il ne faut qu'une étincelle pour produire un incendie : prop. et fig. — *Il ne faut qu'une petite flammèche pour causer un grand embrasement*. Une petite flammèche n'est qu'une étincelle. — Voy. *Bloucett*.

Bluette, étincellette, étincelle, flammèche :

La *bluette*, pâle et fugitive, ne luit guère que dans l'ombre. L'*étincellette* n'est qu'une petite *étincelle*; et l'*étincelle* jaillit du feu en petillant, ou d'un silex frappé par un briquet. La *flammèche* est une petite partie lumineuse produite par la flamme. — L'imperceptible *bluette* a détroné l'*étincellette*; et l'on n'en parle plus. L'*étincelle* produit l'incendie chez les personnes qui s'enflamment aisément (*).

BLAWTAN. ÉTINCELANT. — Voy. *Riglatihan*.

BLAWTÉ, v. ÉTINCELER, briller, jeter des éclats de lumière. — *Li gealaie fai blawté le steul* : La gelée fait scintiller les étoiles.

Étinceler, petiller, scintiller :

Le feu *étincelle* et jette des *étincelles*; on dit *petiller* du bruit rapide et scintillant qu'il produit. *Scintiller* ne se dit guère que du

vif mouvement qu'on remarque dans l'éclat des étoiles.

BLAWTEG, s. ÉTINCELLEMENT, éclat de ce qui étincelle.

Étincellement, petillement, crépitation :

L'*étincellement* est le mouvement d'un corps lumineux qui étincelle; le *petillement* est l'action de petiller, de causer un bruit clair, éclatant et vif. La *crépitation* est le bruit accéléré de la flamme ou d'un corps qui petille. — Tout ce qui jette un vif éclat *étincelle*. Les combustibles *petillent* en brûlant; le sel *petille* dans le feu. Un feu de file représente, en grand, l'effet de la *crépitation*.

Étincellement, scintillation, aberration :

Les étoiles *étincellent* toujours en jetant leurs éclats lumineux. Quand l'atmosphère est agitée les étoiles produisent l'*étincellement* rapide qu'on appelle *scintillation*. Le mouvement de la lumière, combiné avec celui de la terre, cause l'agitation apparente des astres; c'est-à-dire l'*aberration*.

BLÉ D'TURKEIE, s. BLÉ DE TURQUIE, d'Espagne; et mieux: MAÏS, plante dont la tige ressemble à celle de la canne à sucre; et dont le grain, qui a le même nom, vient sur des longs et gros épis, enveloppés de feuilles.

BLESS, se dit avec TOUMÉ. — Voy. ce dernier mot.

BLESSEUR s. BLESSURE, plaie, résultat d'un coup lorsqu'il entame ou meurtrit les chairs. — Voy. *Muslir, Moudriheg*.

Blessures, plaie :

La *Blessure* n'est souvent qu'une contusion, une meurtrissure; la

(*) En t. de phys. on dit *étincelle électrique* des traits de feu qui s'échappent, jaillissent des corps électrisés, et qui font explosion en crevant l'air qui les environne : ces phénomènes sont expliqués par les physiciens, et compris par les personnes qui ont quelques notions de physique : les éclairs sont des étincelles électriques. — Voy. *Atoumir, Elektriséité*.

plaie comprend la séparation des chairs. — On baigne, on lave une *blessure*; on déterge, on médicamente, une *plaie*. — Après la *blessure* succède la *plaie*. — Une *blessure* se rouvre parce que la *plaie* a été imprudemment cicatrisée. — Fig., *blessure* signifie tort, détriment, atteinte, etc. *Plaie* se dit de profondes afflictions, de grands maux, de grandes calamités. — Les *blessures* faites à l'amour-propre s'oublent rarement: les séaux dont Dieu punit l'endurcissement de Pharaon, ont été appelées les *plaies* d'Égypte.

Blessures, plaies, cicatrices :

Les *blessures* faites avec un instrument tranchant deviennent des *plaies*, par leurs solutions de continuité: on dit *cicatrices* de leurs empreintes. — Dites *blessure* faite à l'honneur; les *plaies* de l'État; les *cicatrices* de la calomnie.

BLESSI, v. BLESSER, faire une *blessure*, une fracture. — *Blessi a moir*: Blessé mortellement. — *Ess foir blessi*: Être blessé grièvement. — *Blessi à kour*: Blessé au cœur, se dit en parlant des ingrats, d'une action offensante: — exulcérer. — *Mi nouÿ sel a blessi mi g'vâ*: Ma selle neuve a foulé mon cheval. *Fouler* ne se dit qu'en parlant des *blessures* causées par le frottement des harnais, etc.

Blesser, fracturer, contusionner, meurtrir:

En t. de guerre, *blesser* ne se dit qu'en parlant des coups, qui conduisent à des *plaies*, etc. *Fracturer*, c'est briser, casser les os, le crâne, etc. *Contusionner*, c'est faire une *plaie* contuse; froisser sans entamer les chairs. *Meurtrir*, c'est faire une meurtrissure; c'est-

à-dire, une contusion avec des taches livides, plombées.

Blesser, ulcérer, exulcérer, offenser, heurter, choquer:

Choquer; c'est attaquer l'amour-propre, déplaire: un rien *choque* l'homme trop susceptible. *Heurter*, c'est choquer sans ménagement: l'homme sincère, le bourru *heurte* de front. *Offenser*, c'est blesser les convenances, la pudeur: l'homme délicat n'*offensera* ni les yeux ni les oreilles. *Exulcérer*, c'est piquer au vif: l'homme mordant saisit l'occasion d'*exulcérer*. *Ulcérer*, c'est provoquer l'ulcère du cœur: l'homme vindicatif reste *ulcéré* jusqu'à la mort.

BLESSI, v. ÉCRASER, aplatir, briser quelque chose par un grand poids, etc. — *Blessi de trok et presseu*: Ecraser des raisins dans le pressoir. — *Blessi de sé*: Ecraser, du sel. *Blessi de peuv avou s'kou*: Ecraser, concasser, du poivre avec son postérieur: punition qui rachète un gage: jeu de société.

Ecraser, concasser, pulvériser:

On *écrase* en appuyant; on *concasse* avec le marteau, le pilon; on *pulvérise* en réduisant en poudre.

BLETT, adj. f. BLETTE, qui est trop mûre. — *Ess-tel blett! dihéli d'sas-sir, et l'sikoukret*: Est-elle de bonne composition! il n'y a qu'à désirer pour obtenir. — Voy. *Foukak*.

BLEU, s. AMIDON BLEU. — *Mett et bleu*: Passer du linge au bleu, tremper du linge, après l'avoir blanchi, dans une eau imprégnée d'une couleur bleue. — Voy. *Kouhni. Pir di bleu*.

BLEUV, adj. f. BLEUE, qui est de couleur d'azur, du lapis, du ciel. — *Fola n'bleuv, siss l'al*: Voilà un grossier mensonge; une bourde;

une fameuse craque : fam. — *Vo no konté de bleuv* : Vous nous faites de contes bleus, vous nous contez de mensonges; — vous nous faites de récits mensongers, de contes fabuleux. — Voy. *Brákleg*.

BLEUWÄTT, adj. BLEUÂTRE, tirant sur le bleu.

BLEUWI, v. BLEUIR, donner une couleur bleu; — un ton bleu. — Devenir bleu.

BLOK ou BLOKAI, s. BLOC, gros morceau de bois, d'une matière pesante, d'un corps dur. — *Billot*, gros morceau de bois cylindrique ou taillé carrément, presque toujours à hauteur d'appui, pour couper de la viande, etc. — *Chouquet*, gros billot de bois servant à joindre un mât inférieur au mât supérieur: le chouquet est percé de deux trous: l'un est carré, et s'emboîte dans la tête du mât; l'autre est rond, et donne passage au mât supérieur. Les marins, qui usent autant de lettres qu'il est possible d'en user, disent *chouk*, comme ils disent vent d'é pour vent d'Est. — *Chouquet*, petit billot. *Gattel*. Je ne connais point de plus petit chouquet que celui des exécuteurs de la haute justice: il était une grosse et dégoûtante miniature. — *Sépeau*, tronc de bois sur lequel on frappe les monnaies. — *Cheret*, billot qui soutient la culasse du canon. — *Chaput*, billot pour tailler l'ardoise. — *Tailloir*, espèce d'assiette pour tailler la viande: peu us. — *Ecot*, petit bloc d'ardoise. — *Fè tro blokai*: faire grossièrement, matériellement; *blokai* ne se dit guère à Liège.

BLOKÉ, v. BLOQUER, resserrer une place de guerre, un camp, de manière à interrompre toute com-

munication. — Pousser droit et avec force la bille d'un adversaire dans une des blouses: t. de jeu de billard. — Mettre une lettre renversée ou retournée, à la place de celle qui manque dans la casse: impr. — *Etre bloqué*, être arrêté court, pris dans ses filets; flambé; pop. — Voy. *Reinpli*.

BLOKÉ, s. BLOCAGE, lettre renversée, etc. — Voy. ci-dessus. — Voy. *Reinpliég*.

BLOKÉSS, s. BLOCES, investissement par lequel on bloque une ville, un port, un camp. — Voy. ci-dessus.

BLOK, s. BOCLE, sorte d'anneau de diverses formes, garni d'une ou de plusieurs pointes mobiles fixées sur un axe, et qui sert à tendre à volonté, une corroie, etc. — Anneau de cuivre qu'on met aux cavales, pour les empêcher d'être saillies. — *Le Koriét di me solé son k'hieie, et le spinette ni t'net nein*: Les corroies de mes souliers sont déchirées, et les arpillons des boucles s'échappent. — V. *Krol. Onai*.

BLOUWETT, s. MORVEU, t. de mépris, se dit d'un petit garçon. — *Morveuse*, fém. de morveux. — *Moutard*, jeune garçon indiscipliné; malpropre. Se dit par dérision des garçonnets. — *Farfadet*, jeune homme très-frivole: fam. — Les Liégeois disent souvent *blouwett* pour *blawett*. — Voy. *Mazett*.

BLOÛZ, s. BLOÛSE, chaque trou des coins et des côtés d'un billard.

BLOÛZÉ, v. BLOUSER, faire entrer une bille dans une des six blouses. Mettre la bille de son adversaire dans une des blouses. Se blouser soi-même. — Figurément et fam., tromper, décevoir. — Se blouser, se tromper lourdement.

Tromper, décevoir, abuser, tartufier :

Les maîtres ès arts, en *tromperie*, ont cent figures pour un visage ; cent accents pour chaque mot. Les maîtres ès arts, en *déceptions*, partagent vos goûts, vos opinions, leurs conseils sont désintéressés ; malheur au perfide qui *abuse*, l'homme de bien pour le *décevoir*. Mais tout cela signifie *tartufier* : précisément (*).

BLOUZET, s. TROMPEUR, séducteur.

Bo, s. BOUC, mâle de la chèvre. — Au jour du jugement, J.-C. séparera les agneaux, les brebis d'avec les boucs, les bons d'avec les méchants : Évangile. — *Pai d'bo : Peau de bouc pleine de vin ou d'huile :* dites *outré*. — *Odé l'ri bo :* Sentir le vieux bouc, — le *bouquin*, avoir l'odeur puante d'un vieux bouc. — *Bo sâvag :* Bouquetin, bouc sauvage, qui vit sur les plus hautes montagnes.

Bo, s. HOTTE, panier en entonnoir qu'on porte, sur le dos à l'aide des bretelles. — *Bernaudoir*, grand panier pour laver la laine, soit pour terminer le dégraissage de la laine, soit pour enlever le résidu des substances colorantes. — *Fandangoire*, hotte des vendangeurs. — *Mannequin*, hotte que portent les chiffonniers. *Cachemir d'osier*

(*) On retrouve les mêmes mots plusieurs fois définis ; mais ils les sont à dessein ; et sont présentés sous différentes faces. En les renvoyant chaque fois, qu'il y a parité ou rapport, soit dans l'idée, soit dans l'expression, j'eusse enflé mon ouvrage ou déparé l'ordonnance typographique. C'est encore le même motif qui m'a engagé à traiter séparément des arts, des sciences, etc. Si l'on veut m'absoudre, on ajoutera qu'un ouvrage, spécialement destiné à l'instruction, doit être étudié. — Je n'ai rien négligé pour atténuer la sécheresse de mon livre...

locution *cocasse* employée par la gente chiffonnière. — On dit *hot'e de cheminée*, de la pente de son tuyau qui forme une hotte renversée. — Voy. *Botress. Bott.*

BODÉ, s. adj. ТРАПЕ, gros court. f., *trapue* ; courtaud, f. courtaude.

Trapu, courtaud, râblu, bedon, nabot, ragot, magot, goussaut, pataud :

Le *trapu* est de moyenne taille, gros, musculeux, taillé en athlète. Le *courtaud* est gros, ramassé, vigoureux : se dit de l'homme et du cheval. Le *râblu* est bien fourni de râble ; fort robuste ; et de la taille du trapu. Le *bedon* est gros et gras ; d'une taille ordinaire ou petit. Le *nabot* est un nain renforcé. Le *ragot* est un laid nabot. Le *magot* (*) est le singe des courtauds. On dit *goussaut* d'un cheval à l'encolure vigoureuse et qui est court de reins. *Pataud* se dit d'un chien ramassé, qui a les jambes très-grosses. — *Gros courtaud, gros bedon*, sont des pléonasmes. Homme *pataud* n'est guère plus honnête que femme *arachie*.

BODEINN, s. BEDAINE, gros ventre, qui est pansu. — Voy. *F'eintt.*

BODEINN, s. MOLLET, le gras de la jambe. — *G'ea l'ehou n'saouss ki le vi Walon estein bodé, et arein de maiss et bodeinn :* J'ai lu, quelque part, que nos pères étaient trapus, et avaient des gros mollets (**).

(*) *Magot*, gros singe sans queue.

(**) Avant de lire le passage que je signale, beaucoup de vieillards, des environs de Liège, avaient éveillé mon attention : j'avais cru remarquer chez eux les débris d'une nation exceptionnelle ; il suffit d'un coup-d'œil sur leurs traits, fortement prononcés, pour juger de leur vigoureuse constitution. — Je ne veux pas insinuer que l'espèce humaine est en dégénérescence.

BOFET, s. PELOTE, *petit coussinet dont les femmes se servent pour y ficher des épingles ou des aiguilles.* — Les hommes peuvent également *ficher.* — Voy. *Houyo*.

BOG, s. TROCHÉE, l'ensemble des rameaux que pousse un arbre venu de graine, quand il a été coupé à quelques pouces de terre. — V. *Heiv*.

BOG, s. TRONC, buste du corps humain, dont on a séparé la tête, les bras et les cuisses. — *Buste*, ouvrage de sculpture représentant la tête et la partie supérieure du corps d'une personne. — Se faire peindre en buste. — La tête et la partie supérieure d'une personne. — *Bog*, le corps d'une chemise. — *Preindé l'bog, gie ra d'né le mang et le geron* : Prenez le corps, je vais vous donner les manches et les coins.

BOGIE, s. BOUGIE, chandelle de cire. — *Pain de bougie*, bougie mince et flexible, disposée de manière à la mettre dans sa poche : fam., *rat de care*. — Petit cylindre de cire, etc. qu'on introduit dans le canal de l'urètre, pour le dilater, ou faire disparaître les obstacles qui s'opposent à la sortie de l'urine. — Touffe des végétaux, etc. — Voy. *Bougie*.

BOGI, v. BOUGER, se mouvoir de l'endroit où l'on est. — S'agiter d'une manière hostile. — Avec la négation : *Inn bog nein eri d'leie* : Il ne bouge pas d'auprès d'elle. — *Bogiv* : Retirez-vous ; — faites place. — *Si ti bog gi t'klap* : Si tu bouges je tape : fam.

BONTAI, AIGILLIER. Voy. *Bouhtai*.

BOI, s. Bois, la substance compacte et dure des arbres, etc. — *Colis*, bois de 18 à 20 ans. — *Refend*, bois qui a été scié de long ; se dit par opposition à Bois de *brin* ;

celui-ci n'a point été fendu. — *Bois d'cheptireie* : Bois de charpente, de construction. — *Noù boi* : Bois neuf, celui qui a son écorce, et qui est venu par bateau, se dit par opposition à bois flotté. — *Bois pierdou* : Bois perdu ; et *mieux* bois canard, c'est-à-dire, bois qui tombe au fond de l'eau, ou qui s'arrête sur ses bords. — *Pelè boi* : Bois pelard, celui dont on a enlevé l'écorce pour faire du tan. — *Moir boi* : Mort-bois, les espèces de bois de peu de valeur : bois mort, toute substance boiseuse privée de sève ; s'oppose à bois vif. — *Boi arou s'pelott* : Grume, bois coupé qui a son écorce. — *Boi d'fizik* : Bois de fusil, fût. — *Norai boi* : Ecrues, bois nouvellement poussés sur des terres labourables, etc. — *I fû k'to boi s'cherchie* : En tout il faut compensation. — *Trovè l'pouh di bois* : Trouver visage de bois, la porte fermée. — *Bein poirtè s'boi* : Avoir bonne grâce dans ses vêtements. — *Boi d'fahenn* : Bois de fagot, de cotret. — *Boi d'cherbon di strurai* : Charbonnette, petit bois coupé et préparé pour être réduit en charbon : — *Boi d'porai* : Botte de poireau. — *Boi d'resscinn* : Botte de carotte. — *Boi-d'bleu* : Bois de campêche, arbre d'Amérique, très-dur, qui fournit une belle teinture rouge. — *Brésil*, bois rouge propre à la teinture ; et qui, dit-on, a donné son nom au pays du Brésil. — *Brésillet*, la dernière qualité du bois dit Brésil.

Bois, forêt, savane :

On dit *bois* d'une étendue plus ou moins grande de diverses substances boiseuses, du terrain où ces plantes croissent ; et par extens. de la réunion de chaque espèce

particulière. On dit *forêt* d'une vaste surface de terrain couverte d'arbres généralement très-élevés: on en voit qui sont séculaires. Au Canada, on dit appellativement *savane*, des forêts d'arbres résineux: mais dans la Guyane ce mot ne désigne que les endroits où il n'y a pas de grandes forêts.—Pour plaire à leurs divinités, les Païens ajoutaient un *bois sacré* à la plupart de leurs temples. Pour se faire diviniser, les druides (*) se retireraient souvent dans les *forêts*. — Les hôtes des *bois* n'effraient pas tous les amants; les hôtes des *forêts* n'effraient pas tous les bandits.

BOI-D'FIÈR, s. BOIS DE FER, ce bois est ainsi nommé, parce qu'il a presque la dureté et la pesanteur du fer: l'arbre qui le donne s'appelle *panococo*.

BOI-D'KOK, s. ÉRABLE SYCOMORE, on l'appelle aussi *faux platane*; en France il sert à orner les parcs, etc.

BOI-D'POIE, s. ÉRABLE, genre d'arbres qui croissent naturellement dans les régions tempérées: il s'emploie dans la menuiserie, l'ébénisterie; on en fait des boîtes, des tuyaux de pipe, etc. — Plusieurs espèces d'érables donnent une liqueur qui se convertit en sucre, au moyen de l'évaporation. — *Palissandre*, bois violet propre aux ouvrages de marqueterie, etc.

BOI-D'REKOULISS.—Voy. *Rekouliss*.

BOI-D'SAIN G-RÀ, s. ÉPINE-VINETTE, arbrisseau épineux à fruits rouges et acides.

BOIGNN, adj. s. BORGNE, personne à qui il manque un œil; celle qui ne voit que d'un œil. — *Ancre borgne*, qui n'a qu'une patte, ou

qui est mouillée sans avoir de bouée. — L'histoire nous apprend que les cyclopes, ou forgerons des enfers, n'avaient qu'un œil placé au milieu du front; et les esprits forts disent que l'histoire n'est qu'une fable. J'en ai vu un dont l'œil horrible était placé au bout d'un cornet à bouquin; et ce seul œil offrait, en petit, l'image des enfers et des entrailles du Mont Etna: ce monstre attisait un four de verrier. En remarquant mon effroi, le cyclope m'assura qu'un masque en cône couvrait son visage; que son œil postiche était de talc (*); et que sous cet attirail, il défiait Jupiter lui-même, de l'éborgner: sont-ils fièrement crânes, les philosophes! — *Vomni fé-staregi, avou ro boignn messeg*: Vous m'impatientez, avec vos contes borgnes; invraisemblables. — *Vo meté ô chapai a koïnn avou n'kapott a la môt*: c'est boignn soula: Vous êtes coiffé d'un tricorne, d'un chapeau à triple gouttière, et vous portez une redingote au goût du jour: cela ne cadre point.

BORD, s. BORD, l'extrémité d'une surface, ou ce qui la termine. — Le côté d'un vaisseau, etc. Monter à bord; — courir un bord, au large, etc.; — courir bord à bord, louvoyer à petites bordées: mar. — *Rebord*, bord élevé et souvent ajouté: *rebord* d'un manteau, etc. — *Retroussis*, la partie du bord d'un chapeau retroussé à l'ancienne mode; à la Henri IV: *retroussis* d'un chapeau de chasseurs à pied. — *Vibord*, grosse planche

(*) Le talc est une sorte de pierre tendre, lamellée est transparente; étant cuit, le talc produit un plâtre très-fin.

(*) *Druides*, prêtres Gaulois.

posée de manière à border, embrasser, le pont supérieur d'un vaisseau, le tillac, etc. — *Cordelette*, saillie en corde, le long de certaines coquilles. — Voy. *Bechelt*.

Bord, *côte*, *rivage*, *rive*, *rives* *plage*, *côtière*, *franc-bord* :

L'eau baigne le *bord*, la *côte* domine l'eau, le *rivage* longe une longue rive, la *rive* borde un fleuve, la *plage* est un rivage de mer plat et découvert, la *côtière* est une suite de côtes de mer, le *franc-bord* est le terrain libre d'un canal, etc. — Chaque eau soit courante, soit stagnante, a son *bord*. La mer a des *côtes* ; on peut les aborder, ou elles sont inabordables. Le *rivage* a plus ou moins de longueur : ceux de la Meuse et de la Loire sont enchanteurs. *Rive* appartient plutôt au style soutenu ; et *rives* plutôt à la poésie. *Plage* est du style élevé quand on l'emploie pour climat, contrée. — Dans la prose poétique, dites : la *rive* de la Meuse ; et en vers, les *rives* du Tage.

Boirai, s. *BOTTE*, assemblage de plusieurs choses, de même nature, réunies par un lien. — *Boirai d'panâh* : Botte de panais. — *Boirai d'brokal* : Botte d'allumettes.

Boirdaie, s. *BORDÉE*, décharge simultanée de tous les canons d'un des côtés du vaisseau. — Fig., bordées d'injures.

Bordée, *kyrielle* :

Dans le sens actuel, ces mots ne se disent, selon moi, qu'avec un complément. Une *bordée* d'injures est précipitée, véhémente ; les mots roulent les uns sur les autres ; mais une *kyrielle* d'injures se dégage, et les expressions se suivent à la file. — Les personnes violentes lâchent des *bordées* d'in-

jectives. Les *cagots* font défiler leurs *kyrielles*, et n'en finissent point.

Boirdé, v. *BORDER*, garnir d'un bord. — *Border* une allée, une plate-bande. — *Relever* avec la bêche : jard. — *Border* un bâtiment, revêtir sa membrure de bordages. *Border* une voile, l'arrêter, la tendre par en bas. *Border* les avirons, les mettre sur les bords d'un bâtiment à rames. *Border* les écoutes : t. de mar. — *Border* la haie, ranger une troupe en ligne de chaque côté d'une rue, etc. : t. milit. — *Pêcher*, à l'aide d'une couleur saillante, des objets sur le fond d'un tableau : peint. — *Boirdé de solé* : *Border* des souliers.

Boirdég, s. *BORDAGE*, planches épaisses qui revêtent extérieurement, et dans l'intérieur, le corps d'un bâtiment. — *Bordaille*, partie d'un bateau foncé, près du rebord. — *Bordailles* planches propres à faire des bords de bateaux.

Boirdéur, s. *BORDURE*, ce qui renforce ou garnit le bord d'une chose. — Cadre dans lequel on met un tableau, etc. — *Bordure* d'un pavé, rang de gros pavés qui bordent une chaussée. — *Trait de buis*, filet de bois nain qui borne les plates-bandes. — *Cyclamor*, espèce de bordure : jard. — *Orée*, la lisière d'un bois : vi. — *Carnèle*, bordure autour du cordon, renfermant la légende d'une monnaie. — *Orle*, rebord ou filet, sous l'ové d'un chapiteau. — *Seinche*, enceinte des grands filets pierrés et flottés.

Boir-di-kott, s. *CAMISOLE de force*, camisole qu'on met aux aliénés furieux, à certains condamnés

à mort, pour les empêcher de se blesser; de se donner la mort; et de frapper ceux qui les approchent.

BOIRGNI, v. BORNOYER, regarder d'un œil en fermant l'autre pour aligner, juger si une surface est plane. — Placer des jalons pour aligner des fondations, des rangées d'arbres, etc.

BOIRNÉ, v. BORNER, mettre des bornes pour marquer des limites. — *Limiter*, resserrer dans une certaine étendue; renfermer dans un certain espace. — Mettre un terme à ses desirs, etc.

BOIRNEG, s. BORNAGE, action de planter des bornes, de fixer des limites.

BOIRNIA, s. BORNOYEUR, celui qui borne; fém., bornoyeuse.

BOITT, s. BOÎTE, ustensile portatif à couvercle: la boîte est en métal, en bois, etc. — *Egrisoir*, boîte pour égriser le diamant; pour en recevoir la poudre. — *Baguier*, boîte ou petit coffret pour y mettre de bagues. — *Ecrin*, petit coffret pour serrer des pierres, etc. — *Capse*, boîte servant au scrutin d'une compagnie: vi. — *Boitt a founir*: Boîte fumigatoire, boîte pour secourir les asphyxiés par les fumigations. — *Boittier*, boîte à compartiments à l'usage des chirurgiens. — *Boitt di chapai, di koïtai et d'suzett*: Etui de chapeau, de couteau, de ciseaux. — *Boitt al vapeur*: Réservoir, qui contient de la vapeur.

BOITT; s. TABATIÈRE, petite boîte où l'on met du tabac en poudre. — Toutes les boîtes ne sont pas si petites, témoin celle de Bazin.

BOITT, s. SCARIFICATEUR, espèce de boîte contenant 10 à 12 pointes

de lancettes qui en sortent par la détente d'un ressort: chaque pointe fait une scarification.

BOITT, s. VENTOUSE, vaisseau de métal ou de verre arrondi, dont l'entrée est plus étroite que le fond. On opère le vide, sur la peau, par l'action du feu ou d'une pompe aspirante: la partie ventousée s'irrite et se soulève. — Par analogie, on appelle *ventouses* certains organes de quelques animaux aquatiques. — *Mett de boitt*: Ventouser, appliquer des ventouses. — *Mett de seg et boitt*: Appliquer des ventouses sèches; se dit par opposition à *ventouses scarifiées*.

BOIZREIE, s. BOISERIE, ouvrage de menuiserie dont on couvre les murs des appartements. — *Lambris*, revêtement de menuiserie. — Maison en bois.

BOK, s. BOUCHE, organe par où entrent les aliments et par où sort la voix. — *Bok kozow*: Bouche cousue, n'ensoufflez mot: — *Motus*, n'en dites rien; gardez le plus absolu silence. — *V'onu n'arè bok et meinton*: Vous en avez bouche et menton: manière plaisante de dire *vous en avez menti*. — *Fè li p'titt bok*: Faire la petite bouche, faire le dégoûté, le dédaigneux, le renchéri, la mijaurée; — *refuser ce qu'on désire*. — *N'avu nòl bok*: Être astome, sans bouche; privé de la bouche. — *Voy. Peup.*

Bouche, gueule:

Dites *bouche* en parlant du mulet, de l'âne; et surtout du cheval: mais dites *gueule* en parlant du tigre, du rhinocéros, de l'hyène, etc.; dites le encore des poissons.

BOKA, s. TROTÉE, ouverture faite dans toute l'épaisseur d'une baie. — *Voy. Trauaie*.

BOKAL, s. **BOCAL**, bouteille, le plus souvent de verre, dont le col est court et l'ouverture large.

BOKET, s. **MORCEAU**, partie séparée d'un corps solide et continu. — *Aimé le bon boket* : Aimer les bons morceaux. — *Magni ó boket sol pogun* : Manger un morceau en hâte; sur le pouce; faire un léger repas. — *Inu vou k' de p'ti boket, mai legros n'li fet nein sogun* : Il ne demande que des petits morceaux, mais les gros ne l'effraient point. — *I n'et nein glo, mai il aimm le bon boket* : Il n'est pas friand, mais il aime les bons morceaux. — *O máta liv pou s'tavu de bai boket* : Un mauvais livre peut contenir quelques beaux morceaux. — *Le Panthéon est un beau morceau d'architecture* : beau, soit, mais le morceau n'est point si petit.

Morceau, pièce, parcelle :

Le mots à sens extrêmes sont parfois équivoques, et l'exemple rapporté ci-dessus, prouve que *morceau* n'est pas toujours minime; la *pièce* est souvent longue et large: deux bonniers de terre font une honnête *parcelle*. — Dites indéfiniment *morceau*; et *pièce* pour partie ou portion d'un tout; et permettez-moi de vous dire que notre planète n'est qu'une *parcelle* parmi les mondes suspendus à la voûte céleste.

Morceau, fragment :

Il y a de gros, de petits, de bons, de mauvais, de beaux, de laids *morceaux* : ce qui est cassé, brisé, par morceaux s'appelle *fragments*. — Excepté les *morceaux* d'éloquence, etc., beaucoup de gens s'entendent en bons *morceaux*; mais tout le monde ne sait déchiffrer les *fragments* qui nous

restent d'Homère, d'Ennius, etc.

Morceau, tantet, tantinet :

Mathurin sait que les petits ruisseaux font une grande rivière; mais le gros *morceau* lui goûte; il y revient de *tantinet* en *tantinet* : Mathurine se sert du diminutif *tantet*. Pour avoir des sabots on peut être un *tantet*, et même un *tantinet* gourmande et coquette.

BOKET, s. **GOBEE**, composition en forme de bol, pour empoisonner les animaux. — **BOTCON**, mets ou breuvage empoisonné : vi. et bas. *Boucon* s'est dit anciennement pour poison, vénin, substance vénéneuse; il se dit encore par les empoisonneurs, les voleurs, les mouchards, etc. Il est à peu près inconnu des hommes polis. — Pendant les grandes chaleurs, les autorités locales font empoisonner les chiens, qui ne sont pas muselés, avec de la *noix romique* ou avec une boulette empoisonnée.

BOL, coupe, vase en demi sphère; ce qu'un bol peut contenir. — *Bol di pong* : Bol de punch.

BOLAN, adj. **BOUILLANT**, qui bout. — Vif, prompt, ardent : fig. — *Bolantl aiv* : Eau bouillante. — *I veunn to cho, to bolan, mi k'mandé al planchett* : Il vint, il se présenta, étourdimement, me commander en maître; m'imposer ses caprices. — Les dict. disent *la gucule enfarinée*, au lieu de *étourdimement*, etc.

BÔLE, v. **BOUSSILLER**, sabrer un ouvrage; le gâter : se dit par allusion à *bousiller*, c'est-à-dire maçonner avec du chaume détrempe avec de la terre et de l'eau.

BOLEG, s. **ALUNAGE**, action de faire bouillir la laine, dans un bain aluné : on ajoute souvent quelque ingrédient à l'alun.

BOLEG, s. **EBULITION**, mouvement d'un liquide qui bout sur le feu.

Ebulition, *effervescence*, *fermentation* :

L'*ébulition* n'est que le mouvement du liquide qui s'élève en bulles. L'*effervescence* a lieu par le contact ou le mélange de deux substances. La *fermentation* est le mouvement, peu sensible, d'un liquide quand ses parties se décomposent.—Le café, sans *ébulition*, a plus de parfum, plus d'arôme. L'eau forte, sur une pierre calcaire, fait *effervescence*. Le levain, tout ferment, excite la *fermentation*.

BOLEIE, s. **BOUILLIE** mélange de lait et de farine, qu'on fait bouillir jusqu'à une certaine consistance.—Se dit de chiffons bouillis, réduits en pâte liquide : t. de pap.

— *Boleie al fareinn di kronpir* : Bouillie faite avec de la fécule de pomme-de-terre.—*boleie d'amidon* : Empois.—*Voy. Reu.*—*Le zânieu fet del boleie al fareinn d'avônn* : Les Ardennois font de la bouillie avec de la farine d'avoine.—*Giv magneu le boleie sol tiess* : Je mangerais de la bouillie sur votre tête, je suis beaucoup plus grand que vous.—*Fé del boleie po le chet* : Faire de la bouillie pour les chats, se peiner inutilement;—*cameloter*, faire de la camelote, de la mauvaise marchandise.

BOLEU, s. **AMADOU**, espèce de bolet rendu inflammable.—*S'espreintt kômm de boleu* : Prendre feu comme de l'amadou.—Ne dites point *agaric* pour *bolet*.

BÔLEU, s. **BOUSILLEUR**, gâcheur. Ne se dit guère à Liège.

Bousilleur, *gâcheur*, *sabreur* :

Ces t. sont fam. ou pop. Le *bousilleur* est à l'égard de l'ouvrier,

ce que l'artiste est à l'égard de l'artisan. L'homme sans goût ne sera jamais qu'un *gâcheur* ; celui qui veut faire trop d'ouvrage sera toujours un *sabreur*.

BOLGI, s. **BOULANGER**, celui qui fait du pain.—*Mâva bolgi* : Gâtepâte, mauvais boulanger.—*Bolgir* : Boulangerie.

BOLGI, v. **BOULANGER**, faire du pain.

BOLGIREIE, s. **BOULANGERIE**, art, commerce du boulanger.

BOLI, s. **BOUILLI**, viande, cuite dans l'eau.—*Il a rosti, boli, si grognn ti ko* : Il a du roti, du bouilli, et il grogne, il gronde encore.—*Va pour le roti* ; quant au bouilli, c'est une autre paire de manches.—*Avu rosti, boli, bok ket veu-tu* : Avoir roti, bouilli, bouche que veux-tu. Le second membre de la phrase signifie *tout ce que veut la bouche*. La bouche, qui a tout ce qu'elle veut n'est pas amatrice de bouilli.

BÔMEL, t. pass. adj. **BLASÉ**, se dit de celui qui s'est usé le goût et le corps à force de boire.

BÔMEL, t. pass. **BOUFFI**, enflé, boursoufflé. On reconnaît la bouffissure par l'enflure des chairs, qui sont molles, décolorées ; elle est causée par un épanchement de sérosité (*), de sang ou d'air. Le gonflement, qu'on appelle boursoufflure, se reconnaît par la flaccidité des chairs : après un long sommeil on a souvent les joues boursoufflées ; mais cette sorte d'enflure ne tarde point à disparaître.

(*) *Sérosité* se dit de la partie la plus aqueuse des humeurs animales ; elle est exhalée par les membranes séreuses, et fait partie constituante du sang, du lait, etc.

BÔMI, s. **BAUMIER**, arbre qui donne du baume.

BÔMM, s. **BAUME**, substance résineuse et odorante qui coule de certains végétaux. — Par extens., certains médicaments composés et odoriférants, qui s'emploient le plus souvent à l'extérieur. — Dans les beaux jours de l'ancienne chevalerie, on réunissait les parties d'un chevalier, haché en chair de saucisse, avec le seul baume de Fier-à-bras. Pour les estafilades et les horions, il suffisait de le prendre par deux endroits. Sancho en a pris de trois manières; et ne s'en est point louangé.

BON, adj. s. fém. **BONNE**. — Le premier s'oppose à *mauvais*, le second à *mauvaise* : se dit au sens physique et au sens moral. Comme l'acception usuelle de *bon* et *bonne* est saisie par tout le monde, je ne suivrai pas les dict. dans les huit à dix colonnes qu'ils ont consacrées à leurs définitions et à leurs phrases d'exemples; et je débute par signaler l'emploi vicieux que les Wallons font de ce mot, avec le v. *Avoir*. — *Avoir bon*: Avoir du plaisir, du contentement, de la satisfaction, de la joie; — jouir: — s'amuser, se délecter, être heureux, etc., etc. Tous ces tours sont autant de contre-sens. — Je passe à ce qui n'a été qu'effleuré.

Bon, excellent, exquis, délicieux :

Ce qui est *bon* a les qualités requises. Ce qui est *excellent* surpasse ce qui est bon; se dit spécialement du goût et des saveurs. Ce qui est *exquis* l'emporte sur ce qui est excellent; se dit des choses qui se distinguent dans leur genre et dans leur espèce. Ce qui est *délicieux* ne laisse rien à désirer et

produit une voluptueuse sensation. — Ne dites point *tres-excellent*, *très-délicieux*; et dites *meilleur* au lieu de plus bon.

Bon, indulgent, humain, débonnaire; — *bonhomme* :

L'homme *bon* réunit les qualités du cœur à une ronde franchise. L'homme *indulgent* excuse ou pardonne. L'homme *humain* est sensible aux maux d'autrui. L'homme *débonnaire* est bon jusqu'à la faiblesse. Pris dans certain sens, le *bonhomme* à tout juste de l'étoffe pour faire... un sot. — Voy. *Bonomm*.

Bon, utile, salutaire :

A quelque chose, malheur est bon; ce qui est *utile* est très-souvent *salutaire*.

A bon escient, à bonnes enseignes:

A bon escient, signifie sciemment, avec connaissance de cause; sans feinte ni détour. *A bonnes enseignes* signifie à bon titre, à juste titre; — avec bonnes et valables garanties, etc.

Bon homme, homme bon, bonhomme, faux-bonhomme :

Bon-homme se dit de celui qui ne manque pas d'esprit, et qui a la raison droite. *Homme bon* ajoute souvent les attributs poli, honnête; et se dit de celui qui est d'un commerce facile. *Bonhomme* se dit, par euphémisme, en parlant d'un homme simple, crédule. Le *faux-bonhomme* joue l'abnégation, la simplicité; il a ses raisons et son but.

Bon mari, bonhomme de mari :

Le *bon mari* aime sa femme, en est ordinairement aimé; l'heureux couple échange avec bonheur les noms d'ami et d'amie. Le *bonhomme de mari* adore la sienne,

en est toujours adoré : ces tourtereaux se prodiguent les mignonnes qualifications de Minet, Minette ; Bichon, Bichonne, etc. — Quand le *bon mari* sort, pour vaquer à ses affaires, il embrasse sa femme. Quand Mignonne envoie son Raton à la promenade ou promener, elle coquette sa cravate, le coiffe ; et lui glisse 10 centimes. — Voy. *Porminad.*

Avoir bonne mine, avoir encore bonne mine ; — faire bonne mine :

Avoir bonne mine, c'est avoir une figure agréable, un extérieur avantageux ; imposant. Avoir encore bonne mine, c'est conserver l'apparence de la santé malgré que l'on soit malade. Faire bonne mine, c'est montrer une bonne contenance ; et parfois c'est faire bonne mine à mauvais jeu.

Bonne fortune, bonnes-fortunes :

Dans le sens de bonne chance, d'un heureux hasard, *bonne fortune* s'écrit sans tiret ; il me semble qu'il faudrait écrire *bonnes-fortunes* ; c'est un subs. composé. — *Quelle bonne fortune !* s'écriera le malheureux que la fortune vient surprendre sur son grabat. Que de *bonnes-fortunes* minaudera le fashionable ; en vérité les femmes sont aujourd'hui d'un goût exquis.

BON, s. appellatif, Raton, etc. Il exprime la plus fine fleur de la tendresse et de la fidélité conjugale ; et a pour synonymes : Bibi, Bichet, Bichon, Chat, Chou, Mignon, Poulet, Rat, Trognon, etc., etc. La plupart de ces mots sont féminisés ou remplacés par des équivalents : toujours ils sont accompagnés des prépositifs *mon, ma*, qui comprennent la possession exclusive : *Mon bijou, ma chatte*, etc.

— On dit *bon* d'une autorisation par écrit, adressée à un banquier, un correspondant, etc. — *Bou à tirer* : t. d'impr.

BONAFIDÉ, adv. FRANCHEMENT, candidement, sincèrement ; avec abandon, de bonne foi ; en ami, etc.

BONAPARTISS, s. BONAPARTISTE, partisan de BONAPARTE, de son gouvernement.

BONASS, s. BONASSE, bêta. — Voy. *Bâbinemm. Boubair. Boubeinn.*

BONAVEINTEUR, s. HOROSCOPE, observation que fait un prétendu astrologue. Jugement qu'il porte sur le sort futur d'un nouveau né.

Horoscope, prédiction, prophétie :

L'astromancien paraît consulter les astres, lire dans un bouquin ; s'essuie le front ; et tire l'*horoscope* d'un poupard. Le madré va aux renseignements, tire des conséquences, les résume ; et fait des *prédications* aux Jobards. Les vieillards, les radoteurs, nos Mahomets, font des *prophéties* à ceux qui les écoutent. — Voy. *Profêtt. Sorcl.*

BOMB, s. BOMBE, globe de fer creux, auquel est adaptée une fusée qui enflamme la bouche à feu remplie de poudre : elle se lance avec un mortier. — L'art de calculer le jet des projectiles, et particulièrement celui des bombes, s'appelle *balistique*. — *Bombarde*, machine de guerre pour lancer de grosses pierres : on a dit *bombardes* des premières pièces d'artillerie. Se dit encore des bâtiments qui portent des mortiers. *Mille bombes*, disaient les troupiers du Héros, voilà l'ennemi ; nous le tenons.

BONBARDÉ, v. BOMBARDER, lancer des bombes. Qui bombardait une servante d'auberge, une Allemande bien joufluc ? Un troupier.

BONÉARDI, s. BOMBARDIER, artiller qui lance des bombes.

BONBAZEIN, s. BOMBASIN, étoffe de soie dont l'art de la fabriquer a été importé de Milan en France. — *Bombasine*, étoffe plus légère que le bombasin.

BONBÉ, v. franç. wall. BOMBER, rendre convexe; c'est-à-dire, en sphère. — *Bombé*, courbé en arc. — Voy. *Boss*.

BONBONIR, s. BONBONNIÈRE, boîte à bonbons. — Petite maison, petite chambre, arrangée avec goût et propreté. Ce qui est petit, joli, frais.

BON-DIU, BON-DIEU. Voy. *Diew*.

BONET, s. BONNET, coiffure faite ordinairement d'étoffe légère, avec des ornements. — *Monté bonet*: Berret, bonnet ou chapeau élevé en pointe; vi. Ne se dit guère à Liège. — *Bonnet à poil*. — *Bonnet d'guernadié*: Bonnet de grenadier, de grenadier à cheval. — *Preind li bonet*: Prendre le bonnet, se faire recevoir docteur dans une faculté. Il vaut mieux le dire abs. que d'ajouter *de docteur*. — *Arû l'tiess pret de bonet*: Avoir la tête près du bonnet, être prompt, vif, emporté. — *Mett si bonet d'triviet*: Mettre son bonnet de travers, être de mauvaise humeur en sortant du lit, gronder de grand matin; sans cesse. — *Preind dizo s'bonet*: Prendre sous son bonnet, inventer un mensonge. — *Il a todî s'main ass bonet*: C'est un bonneteur, un fenseur de révérences. — *Gro bonet*: Gros bonnet, haut personnage. — *Apret arû pointé l'roy bonet, il a r'tourné kazak*: Après avoir porté le bonnet rouge, il a fait volte-face; — de jacobin il est devenu ultra-royaliste.

BONETT, s. BONNET, se dit des bonnets que portent les hommes. — *Fé toumé l'bechett diss bonett so l'oreie*: Porter la houppe de son bonnet sur l'oreille. — *Bonet d'battemm*: Chrêmeau, petit bonnet de toile fine qu'on met sur la tête de l'enfant, après l'onction du saint chrême. — *Bonett à l'italien*: Gourra, bonnet de soie noire que portent surtout les Vénitiens. — Voy. *Cass. Nutt*.

BONEÛR, s. BONHEUR, état heureux; félicité. — *A-ti de boneûr! iss getreu et n'ô puss et veinreu fou; et mi g'imm naïreu d'vain ô rechon, et g'imm kasreu l'nareinn sonn n'liv di boûr*: A-t-il du bonheur! est-il heureux! il se jeterait dans un puits qu'il en sortirait; pendant que je me noirais dans mon erachat; et que je me casserais le nez sur une livre de beurre. — *Il a pu d'boneûr ki d'adress*: Il a plus de bonheur que de talent. — *Boneûr et mâleûr son frê et soûr*: Du bonheur au malheur il n'y a qu'un pas; — Les extrêmes se touchent; — aujourd'hui au comble de la fortune, demain ruiné de fond en comble.

Bonheur, prospérité:

Bonheur s'oppose à malheur, et se constitue d'une longue suite d'événements heureux, favorables. La *prospérité* est plus stable, et suppose de la pénétration chez celui qui vit dans un état prospère.

Bonheur, félicité, béatitude:

Le *bonheur* est aveugle comme la fortune. Si la *félicité* existait, elle serait le comble du bonheur. Les élus jouissent dans le ciel d'une éternelle *béatitude*; il y en a cinq dans l'Évangile; et une sur

la terre, qui consiste dans l'imagination satisfaite.

Bonheur, succès, réussite :

Le *bonheur* nous amadoue, les *succès* vont croissants, la *réussite* est certaine; nous avons fait un beau rêve: mais quel réveil! ô fatalité!

BONI, s. BONI, ce qui excède la dépense faite, ou l'emploi de fonds projeté. — Ce que *remettent* les prêteurs sur gages après la vente des effets surannés.

BONIFASS. BONIFACE. — V. *Boubair*.

BONIFI, v. BONIFIER, mettre en meilleur état, rendre meilleur. — Suppléer au déficit. — Subs., *bonification. Amélioration.*

Bonifier, améliorer :

On *bonifie* des terres par des bons engrais; en les rendant bonnes. On *améliore* les maisons en les réparant; et des terres en les rendant plus productives.

BONGEOT, s. BONJOUR, terme qui éveille l'idée d'un souhait, et qui n'est plus qu'une formule. — *Je vous souhaite, je vous donne le bonjour. Ces manières de parler sont fam., et ne s'emploient ordinairement que de supérieur à inférieur; ou d'égal à égal.* — C'est-à-dire, que le *haut* laisse tomber sur le *bas* un bonjour d'humiliante protection, quand on n'est pas mesuré avec le niveau. N'allez pas croire que la définition appartienne au moyen âge. — Voy. *Diet-wäd.* — *Bongeou bonn noué :* Bonjour et bonne réussite; — bonjour et bonne besogne. — *Fè s'bongeou :* Approcher la Sainte Table. — On remarque que nous ne comprenons point bonjour à la française.

BON-KRETIEN, s. BON-CHRÉTIEN, sorte de grosse poire. — *Bon-kre-*

tien d'osté, bon-kretien d'hivier : Bon-chrétien d'été, bon-chrétien d'hiver. — On a dit que je ne sais quel Chrétien, avait donné son nom à cette poire, parce qu'elle était bonne; et on le dit de sa culture: cela se peut; mais écoutez Pantagruel: *Quand je seray dans mon mesnaige (ce sera si Dieu plaist bien tout), j'en afferay et enteray dans mon jardin de Tourraine, sur la rivede la Loire, et seront dictes poires de BON CHRISTIAN; car onc ne veids CHRISTIANS meilleurs que ces bons papimanes.* Homenaz avait vanté la grosseur et la beauté de ses poires à Pantagruel, et à ses autres convives; et l'on voit qu'elles étaient excellentes: elles sont dégénérées.

BONN-DAMM, s. BONNE-DAME, plante potagère. — *Belle-dame ou arroge.*

BONN FEIE (iuh), adv. BONNE FOIS (une), — une fois pour toutes; se dit en parlant d'une action faite complètement, en une fois; ou avec le dessein de ne point la faire de nouveau. — Voy. *Dierainn.*

BONN FOIRTEINN, s. BONNE FORTUNE, heureux hasard; — événement heureux; — trouvaille.

BONN-FORTEUNN, s. BONNE-FORTUNE, avantage inespéré. — Faveurs des femmes. — Ceux qui s'honorent d'être *des délicieux scélérats* comptent 100 bonnes-fortunes (*) par mois: biffez les zéros.

BONNMAIN, adv. BONNEMENT, simplement, naturellement, franchement.

BONNMAIN RÔLMAIN, locut. adv., A LA FRANQUETTE, ingénument; — tout bonnement; — tout bêtement: fam.

BONOMEIE, s. franç. vwall, BON-

(*) Dans ce sens écrivez à la plur.: *Bonnes-fortunes.* — Voy. p. 251, 1^{re} col.

HOMIE, manière d'être et d'agir qui reflète la bonté du cœur unie à la plus candide simplicité. Se dit aussi d'une crédulité trop naïve. — Voy. *Bon* adj. *Bonomm*.

BONNÏ, s. **BONNETIER**, celui qui fabrique, qui vend des bonnets; ouvrier qui les fait.

BONNREIE, s. **BONNETERIE**, art métier du bonnetier; bonnets, bas, etc., qu'il vend.

BONOMM, s. **БОННОММЕ**, celui qui est plus que crédule. — Voy. p. 230, 1^{re} col.

Bonhomme, *bon homme*, *homme bon*, *bonhomie* :

Je le répète, le s. *bonhomme* se dit par euphémisme ou par antiphrase, au lieu de Joerisse, etc. Selon moi, *bon homme* comprend un homme affectueux qui a plus ou moins de mérite. Quand on dit *homme bon* il faut ajouter un second qualificatif. *Bonhomie* doit être précédé ou suivi d'un mot qui en précise le sens. — Nous voyons, dans les dict., qu'on dit rarement *bonne femme*, dans un sens analogue à *bonhomme*; cela se conçoit; mais dans toute l'Europe on lit : *A la bonne femme*, sur l'enseigne d'un cabaret. Peut-on dire *bonhomie* en parlant d'une femme? Pesez le pour et contre. — Voy. *Nutt*.

BORDAI, s. **BORDEL**, terme populaire. Maison de débauche. Réceptacle où tous les vices se montrent dans leurs plus hideuses nudités. — Ecole pestilentielle du crime. Selon quelques prétendus philosophes, ces antres et la guerre périodique, sont nécessaires; car la pudeur ne serait point respectée; et la terre ne pourrait tou-

jours nourrir ses enfants. — Mettez vos lunettes messieurs.

BORDALÉ, v. **PAILLARDER**, faire, commettre des actes impudiques. — Le mot wal. est plus ignoble encore, que le mot franç. — En vi. langage : *bordetier*. — Putassier; crapuleux.

BORDALREIE, s. **PAILLARDISE**, putanisme. Dites *impudicité*.

BORDALI, s. **PAILLARD**, luxurieux. — Dites, avec un certain ton : *coureur*; et ajoutez *de femmes*, à ceux qui ne savent comprendre. Si vous parlez d'un homme satyre, dites : *Il est possédé du démon de la luxure*.

BORDALOU, s. franç. wall. **BOURDALOU**, tresse autour de la forme d'un chapeau.

BORDON, s. **BÂTON**. — *Bordon d'pelerin* : Bourdon, ou bourdonnasse, long bâton que les pèlerins portent ordinairement dans leurs voyages. — *Bordon d'souk* : Canne à sucre, l'espèce de roseau dont on extrait les sucres. — Faute d'un compositeur qui a passé un ou plusieurs mots de la copie. — *Hampe*, le bois d'une haliebarde, d'une pertuisane, etc. — Voy. *Boston*.

BORGEU, s. **BOURGEAIS**, citoyen d'une ville. — Tout le corps des citoyens ou des bourgeois d'une ville. — Par les ouvriers, se dit du maître de la maison. — *Bourgeoise*, la femme du bourgeois; la maîtresse de la maison. — L'armateur d'un vaisseau marchand. *Co-bourgeois*, plusieurs marchands réunis pour faire l'acquisition d'un navire. — *L'borgeu va d'van l'hakein* : Le maître a le pas sur le valet. Charité bien ordonnée commence par soi-même. — *Comedeie borgeuss* : Comédie bourgeoise, jouée

par des bourgeois ; par ceux qui ne font pas profession de jouer la comédie.—*Täv borgouss*: Table bourgeoise, ordinaire, cuisine bonne et simple.

Bourgeois, citadin, citoyen :

Bourgeois se dit spécialement des habitants d'une cité, d'une ville, qui ont mérité ou acquis des droits exclusifs; et par extens. des personnes aisées, des marchands, etc. *Citadin* signifie habitant d'une cité, d'une grande ville, par opposition à ceux qui vivent habituellement à la campagne: en parlant de certaines villes d'Italie, *citadin* se disait de ceux qui n'étaient pas du corps de la noblesse. *Citoyen* a d'abord signifié habitant d'une cité; s'est étendu à ceux des villes; et s'est appliqué à chaque *citoyen* qui jouissait de ses droits civils et politiques.

Par extens.: *Naturel, regnicole, indigène :*

Naturel signifie positivement habitant originaire d'un pays; mais on n'emploie guère ce subs., qu'en parlant des pays étrangers, des contrées lointaines, etc. *Regnicole* comprend les habitants naturels d'un royaume, etc.; et se dit par extens. des étrangers naturalisés. *Indigène* signifie, qui est du pays; se dit des peuples établis de tout temps dans une contrée, etc.; et souvent des animaux, des plantes, et des produits de l'étranger.

BORGEUSMAIN, adv. *BORGEUSISEMENT*, d'une manière bourgeoise, en simple bourgeois.—*Viké borgeusmain*: Vivre bourgeoisement, sans faste.

BORGEUSREIE, s. *BORGEUSISIE*, qualité de bourgeois.—Le corps des

bourgeois, les bourgeois en général.—*C'et d'vein le borgeu kô veu le pu brav et gain*: C'est dans la classe bourgeoise qu'on rencontre le plus grand nombre d'honnêtes gens;—que les mœurs sont les plus pures.

BORGUMAISS, s. *BORGMESTRE*, premier magistrat de beaucoup de villes de Belgique, d'Allemagne, de Suisse, etc.—*I rá mí d'ess voleur ki borgumaiiss, soula d'eur fu lontain*: Mieux vaut d'être voleur que bourgmestre, l'emploi dure plus long-temps.—Par ce proverbe, les Wallons font plaisamment allusion à la courte durée des fonctions de bourgmestre.

BOSKEG, s. *BOCAGE*, lieu pittoresque ombragé par des arbres de choix, et des arbrisseaux.—On dit adj. *bocager, bocagère*, qui appartient aux bocages, aux bois; qui hante les bois. Les Païens avaient des dieux bocagers; des nymphes bocagères; leurs *napées* présidaient aux bocages, aux forêts, etc.

BOSLÉ, v. *BOSSELER*, travailler en bosse; se dit en parlant de la vaisselle, des ouvrages d'orfèvreries. Voy. *Kibouieté. Bouyott.*

BOSLEG, s. *BOSSELAGE*, travail en bosse sur la vaisselle.—*Bossage*, toute saillie à la surface d'un ouvrage de pierre, etc.

BOSLEUR, s. *BOSSELURE*, imitation de la bosselure des plantes; c'est-à-dire, de la ciselure naturelle qu'on remarque sur leurs feuilles.

BOSS, s. *BOSSE*, grosseur ou saillie contre nature, qui se forme au dos ou à la poitrine; par la déviation de l'épine dorsale ou du sternum.—Éminences à la superficie des os plats—*Nodus*, tumeur dure et indolente.—*Exostose*, tu-

mieur qui se forme à la surface ou dans l'intérieur des os: anat.—*Tof*, plus dur que l'exostose.—*Ouvrages de ronde bosse*; de plein relief; statues proprement dites.—*Vaisselle en bosse*; se dit par opposition à vaisselle plate.—*Epulide*, excroissance de chair qui se forme sur les gencives.—*Tubercule* excroissance en forme de bosse qui survient à une feuille, à une racine, etc. La vitelotte est tuberculeuse.—Voy. *Kronpír. Bouyott. Cránn.*

BOSSET, s. BOSSETTE, ornement en bosse attaché aux deux côtés du mors d'un cheval.—Cuir sur les yeux d'un mulet.

BOSSEU, adj. s. BOSSU, qui a une ou plusieurs bosses au dos ou à la poitrine.—Fém. *Bossov*: Bossue. *Bossou dri et d'ran*: Bossu par derrière et par devant. *Li chamá et deu feie bossou*; mais l'*romadair n'i l'et kinn feie*: Le chameau a deux bosses; mais le dromadaire n'en a qu'une.—*O kreureu kázi ki let bossou on l'maliss et leu boss*; *ka i son foir súti*: On serait tenté de croire que les bossus ont leurs bosses remplies d'esprit; car ils sont très-spirituels.

BOTANIK, s. BOTANIQUE, science qui a pour objet la connaissance des végétaux; qui traite de leurs descriptions et de leurs classifications.—*Géographie botanique*, science par laquelle on recherche les faits relatifs à la distribution des plantes sur le globe; et les lois qu'on peut en déduire.—Figure allégorique représentée par une belle femme, entourée de plantes étrangères; tenant une plume et un livre.

BOTANISS, s. BOTANISTE, celui qui étudie la botanique; celui qui est

versé dans cette science.—*Botanographe*, celui qui fait des traités sur la botanique.—*Botanologie*, traité raisonné sur les plantes.—Voy. *Erborisé.*

BOTEIE, s. BOUTEILLE, vase, le plus souvent en verre, dont la forme et la capacité varient à l'infini. Quelques pédants disent *amphore*, d'après Mercier, qui a souvent raisonné comme un *bonnet de nuit*: l'*amphore*, chez les Romains, avait deux anses; elle servait à garder du vin.—Un savant m'a nommé *Cruche*, parce que j'ai dit qu'une bouteille de *grès* n'était qu'un *cruchon*.—On dit, en français, d'une affaire très-embrouillée: «C'est la bouteille à l'encre.»—*Stopé n'boteie*: Boucher une bouteille.—*Distopé n'boteie*: Déboucher une bouteille.

Boucher une bouteille, coiffer une bouteille:

Boucher une bouteille n'est que l'action de mettre, d'enfoncer un bouchon, dans son goulot; mais pour la *coiffer* on ajoute une enveloppe qui couvre le bouchon et le col du goulot.—*On bouche* la modeste *bouteille* à douze (*) avec un modeste bouchon; on *coiffe* la *bouteille*, de somptueux champagne mousseux, avec une somptueuse enveloppe.

Déboucher une bouteille, décoiffer une bouteille:

Le minaudier des guinguettes *débouche* une *bouteille* à l'aide d'un mouchoir: il grimace de mines. Le dandy *décoiffe* une *bouteille* de vin mousseux sans répandre de mousse: il se dandine.

(*) Ceux qui fréquentent les guinguettes, etc., font ellipse du mot *sous*, et quelquefois de *bouteille*.

BOTEIE, s. **POTION**, remède liquide qui se met ordinairement dans une fiole; et qu'on ne *boit* guère qu'à petite dose; — que par cuillerée à café, etc. — *L'dial veignn hapé le méd; avou leu boteie magnnron m'dierain patár*: Que le diable soit des docteurs, avec leurs potions; ils me mangeront mon derniersou; — ils me mettront à la paille.

BOTEIE, s. **CITROUILLE**, gros fruit de la plante qui porte ce nom:

Citrouille, potiron, courge, giraumont, pastèque, calebasse, — bouteille:

Le fruit de la *citrouille* est très-gros, et prend une couleur dorée par l'action du soleil. Le *potiron* est une espèce de citrouille ronde; on en fait de la soupe avec du lait. La *courge* nomme l'espèce. Le *giraumont* ressemble à la courge; le fruit de son nom est bon à manger. La *pastèque* ou *melon d'eau*, donne aussi le nom à son fruit; il ne mûrit que dans la Provence, etc. On dit *calebasse* de diverses espèces de courges; et *bouteille* d'une seule variété de la courge. — Depuis que nos jardiniers sont horticulteurs, quelques Wal. disent une *citroie*, un *peturon*: Citrouille, potiron.

Botì, s. **HOTTEUR**, celui qui porte la hotte. — Voy. *Botress*.

Botì, s. **BOTTIER**, cordonnier qui fait des bottes. — Voy. *Koiphí*.

Botì, v. **TAMISER**, passer par le tamis. *Sasser*, passer aux sas. — *Bluter*, passer la farine par le blutoir. — Voy. *Botiou*.

Botik, s. **BOUTIQUE**, lieu où les marchands étalent et vendent leurs marchandises. *Valet d'botik*: Garçon de boutique; en mauvaise part, on dit *courtaud* au lieu de

garçon — *Botik al kóp gueieu*: Re-gratterie, boutique de regrattier, de celui qui vend de deuxième ou de troisième main. Se disait autrefois de celui qui vendait du sel à la petite mesure; à petits poids. — *Vo fè d'ross koir inn botik d'apotikâr; et v'nesté nein pu malád ki mi*: Vous faites de votre corps une boutique d'apothicaire; et vous vous portez aussi bien que moi; — vous n'êtes qu'un malade imaginaire; un hypocondriaque.

Botikì ou **Boutikì**, s. **BOUTQUIER**, se dit d'un marchand, etc., qui tient boutique. — Par dénigrement: *marchand boutiquier*.

Boutiquier, mercantile:

Il faut dire esprit *mercantile*, nation *boutiquière*; car un peuple, qui a l'esprit *mercantile*, est nécessairement *boutiquier*. — L'esprit *mercantile* conduit à l'égoïsme. — Toute la morale et toute la politique des nations *boutiquières* se réduisent à cet adage populaire: «Après nous le déluge.»

Botiou, s. **TAMIS**, espèce de sas. — *Tournanbotiou* ou *boulteu*: Blutoir.

Tamis, sas, blutoir:

Si nous en exceptons les villageois, le *tamis* ne sert plus qu'à passer des matières pulvérisées, des liqueurs épaisses; et des compositions médicinales. Le *sas* est de crin, de soie; le tissu en est plus ou moins serré: il sert à passer la farine, le plâtre, les liqueurs fines. En France le *blutoir* (*) est en fil de fer et cylindrique, chez nous il est de soie, en cône; et disposé de manière à bluter, à la fois, quatre sortes de farines; et à

(*) Notre blutoir, pour nettoyer le grain, est en fil de fer.

séparer le gruau du son. — Quand un jury examinateur veut éconduire un candidat, il le passe au *tamis*; c'est-à-dire qu'il lui serre la botte. Quand il veut le protéger, il le passe au gros *sas*; c'est-à-dire qu'il passe légèrement l'éponge.

BOTKEINN, s. **BOTTINE**, demi-botte. — *Cothurne*, chaussure des anciens tragédiens. On dit *chausser le cothurne* de l'auteur qui débute dans l'art tragique ou de l'acteur qui débute dans cet art. — Néron a chaussé le cothurne; les soldats Romains portaient des bottines à la Caligula.

BOTLÉ, v. **BOTTELER**, lier en bottes.

BOTLEG, s. **BOTTELAGE**, action de lier en bottes, par bottes.

BOTLEU, s. **BOTTELEUR**, celui qui fait des bottes de foin, etc. — *Botteleur*, instrument pour botter; pour faire des bottes de paille, etc. — *Le botleu d'Ans*, son de *fein poyon*: Les botteleurs d'Ans, entendent leur métier. — Voy. *Geéb. Sitrein*.

BOTNÉ, adj. t. pass. **BOUTONNÉ**, qui a des boutons, des bubes, etc. — Voy. *Caché*.

BOTNÉ, v. **BOUTONNER**, attacher un vêtement, ou l'une de ses parties au moyen des boutons, d'un bouton. — *Boutonner*, pousser des boutons; se dit des plantes boisées, etc. — Voy. *Rabotné*.

BOTNEG, s. **PAMPINATION**, bourgeonnement de la vigne. — *Gemination*, développement des boutons dans les plantes ligneuses et vivaces: époque de ce développement.

BOTNÏ, s. **BOUTONNIER**, celui qui

fait, qui vend des boutons. — On dit *boutonnerie* de la fabrique, de l'atelier où l'on fait des boutons; — de la marchandise ou du commerce de boutonnier.

BOTNÏR, s. **BOUTONNIÈRE**, fente où passe le bouton. — *Fâss botnÏr*: Boutonnière figurée; celle qui ne sert que pour orner; que pour faire symétrique. — *I sa batou à sâb*, et *l'ass tawou n'fameuse botnÏr*: Il a tiré le sabre, et son adversaire lui a fait une longue boutonnière: fam.

BORON, s. **BOUTON**, pièce, de diverses matières, qui sert à boutonner; — à se boutonner. — *Boutons*, plusieurs choses qui ont la forme d'un bouton: ne se dit guère qu'avec un complément: *Le bouton d'une porte*, d'un fleur-de-lis, etc. — *Mire*, petit bouton vers le bout d'un canon de fusil, et qui sert à mirer, à viser. — Voy. *Ligné*. — *Poussoir*, petit bouton qu'on pousse pour faire sonner une montre à répétition. — *Tourillon*, axe de fer sur lequel se meut une bascule, etc. — *Mamelon*, le bout de la mamelle. — T. de chir. *pustule*, tumeur inflammatoire qui s'élève sur la peau; et qui se termine par suppuration: *grain* de petite vérole, premier degré de la pustule. — *Elevure*, petite bube qui vient sur la peau. — *Bube*, petite elevure, petite pustule. — *Bulbe*, certaines parties enflées, globuleuses: n'oubliez pas que ce mot est masculin par plusieurs auteurs. — *Tanne*, petite bulbe durcie qui se forme dans les pores de la peau. — *Papule*, bouton sur la peau, sans pus. — T. de jard. et d'horticulture: *Bourgeon*, bouton qui com-

mence à se développer, aux substances boisées; et d'où il sort des branches, des feuilles, ou du fruit. (Fig., boutons, bubes, qui viennent au visage de certaines personnes; surtout sur le nez.)—*Turion*, bourgeois radical des plantes vivaces.—*Bouton à fruit*, il est plus gros que le bouton à bois.—*Bouton d'or*, variété de la renoncule des prés, dont les fleurs sont doubles et d'un jaune doré.—*Bouton d'argent*, variété à fleurs doubles de la *matricaire* des jardins. La *matricaire* est une plante radiciée, dont les fleurs sont en *corymbe*; ce mot est un t. de bot. qui se dit de l'assemblage des fleurs ou des fruits dont les *pédoncules* naissent de différents points de la tige, et s'élèvent tous à une hauteur à peu près égale. On dit *pédoncule* de la queue ou de la fleur d'un fruit.—Adj. *pédonculé*.—*Tourné so boton*: Pivoter, tourner sur un pivot.—Voy. *Kow*.

BOTRESS, s. **HOTTEUSE**, celle qui porte la hotte.—Avec une charge de 80 à 100 livres, nos hotteuses, bravent le chaud, le froid, chantent des chansons grivoises; promettent un baiser pour avoir de quoi boire le café, s'exécutent par des lazzis; et font de 6 à 8 lieues pour aller vendre leurs marchandises. A Liège, elles battent le chauffage, ou charbon de terre, et font l'ouvrage des hommes de peine.—*Ess-ti mamé, l'bai geolet! il a metou s'bai geágó poss alé veie si monkeúr*: Est-il gentil, le beau damaret! il s'est endimanché, pour se rendre chez sa belle.—*Ki te fleunm, bassel; n'áreuss pu del meyor et koir, dispoie kita de galaú?* Que tu es mol-

lasse, ma fille; n'aurais-tu plus de sève dans le corps, depuis que tu as des amoureux?—V. *Triplé*.

BOTROÛL, s. **NOMBRIL**, cavité ronde ou cicatrice qui est au milieu du ventre, et qui provient de la section du cordon ombilical.—*Kópé l'botroúl*: Couper le cordon ombilical.—*Aru l'botroúl difâflaie*: Être malingre, d'une complexion faible; être souvent indisposé. L'adage wal. se dit par ironie.—*I grozun toss lezan, i n'a nein reyow s'botroúl*: Il gronde en sortant du lit, il n'a pas vu son nombril; il ne saurait motiver sa mauvaise humeur.

BOTT, s. **BOTTE**, chaussure de cuir, à revers, ou sans revers.—*Bott di kavaïr*: Bottes de cavalier; — de cavalerie.—*Bott à la karaïr*: Bottes à l'écuycère, qui dépassent les genoux.—*Aru de bott má foutow*: Avoir des bottes mal faites; — gâtées; — bousillées; — être mal botté.—*Mett se bott di sett eúr*: Prendre ses bottes de sept lieues, se disposer à marcher rapidement: allusion au *Petit Poucet*.—*Ekráhi le bott*: Graisser les bottes, administrer les huiles saintes; donner l'extrême-onction: — préparer à mourir. Le premier membre de la définition est de très-mauvaise compagnie.—*Bott kacheie*: Botte secrète, particulière à un tireur: t. d'escr.—*Estocade*, grand coup allongé de fleuret ou d'épée.—*Flanconade*, botte de quarte forcée; qu'on porte dans le flanc de son adversaire.—*Chóki n'bott*: Faire une demande indiscrete, impolie; une objection; une attaque imprévue: lancer un sarcasme. Desservir quelqu'un, lui nuire.—*Bott*

di fôur : Botte de foin. — Voy. *Boirai*. *Fa. Geâb. Chena.*

BOÛ, s. BOEUF. — Voy. *Boûf*.

BOU, s. BOUT, l'extrémité d'un corps, etc. — Voy. *Bechett*.

BOUBAIR, s. adj. BÊTA, celui qui est très-bête. — Voy. *Bâbinemm. Boubeinn.*

Bêta. *Buse, dindon, âne, ostrogot, ours, sottisier, ganache: seringue, mâchoire; coquardeau,*

BÊTA se dit de quelqu'un qui est très-bête : — *gros bêta* : injur. Il y a de grands et de longs bêtas. —

BUSE, personne ignorante et incapable d'être instruite : on ne saurait faire d'une buse un épervier. La buse est plus bête que l'huître à l'écaille. — *C'est un DINDON, un*

FRANC DINDON; se dit d'un homme stupide. Cherchez un dindon qui ne le soit pas jusqu'au bout des doigts. — *A laver la tête d'un âne on perd sa lessive, on perd ses peines en roulant instruire et corriger une personne stupide*, etc. Il y a pourtant des ânes qui parlent latin. — *L'ostrogot ignore les coutumes, les bienséances*, etc. L'ostrogot est un ours mal leché qui fait bande à lui tout seul. *Le sottisier débite des sottises et tient des propos trop libres.* Ajoutez qu'il tient tout cela en gros et en détail. — *Les ganaches sont dépourvues de talent et de capacité.* On dit aujourd'hui

SERINGUE, au lieu de ganache, quand on parle d'un mauvais acteur. — *Mâchoire, l'homme qui a l'esprit lourd, homme qui parle pesamment.* Ce n'est plus cela, on le dit présentement d'un esprit obtus; et l'on dit vieille mâchoire d'un homme âgé qui manque d'intelligence ou qui a la cervelle détraquée. — Dans ce sens on dit

aussi vieille patraque. — *COQUARDEAU, imbécile efféminé et fat.* Ajoutez *ignard, minaudier*, etc.

BOUBEINN, s. BOBINE, petit cylindre de bois à rebord en saillie, qui sert à dévider le fil, etc. — Sorte de fuseau, plus long que le cylindre, qui sert à dévider les écheveaux de laine filée. — *Roquetin*, bobine pour le fil d'or. — *Rosstein*, grosse bobine trouée.

BOUBEINN, s. PÉCORE, personne stupide. — *Dinde*, femme sans intelligence. — Voy. *Bâbinemm. Boubair.*

BOUBIET, s. adj. DINDONNEAU, se dit de celui qui manque de jugement. — *Bejaune*, jeune homme sot et niais.

BOUBINÉ, v. BOBINER, dévider du fil, etc., sur la bobine. — Dévider sur l'espolin. — Voy. *Spouleu.*

BOUBINEU, s. ESPOLIN, grand dévidoir : t. de fabrication de draps. — *Dévideur*, ouvrier qui dévide des files de laine, etc. — *Fém. lobineuss*, dévideuse. — *Brodoir*, bobine pour broder. — Voy. *Hâspleu.*

BOUBLEIN, s. ellipt. BUVEUR D'EAU, il ne se dit que des étrangers qui vont prendre les eaux de Spa, et de ses environs.

BOUBLEIN, ÉBLOUI. — Voy. *Bablou.*

BOUCHÉ. BOUCHÉ. ENCHIFRENÉ. — V. *S'opé.*

BOUCHI, s. BOUCHER. — Voy. *Mangon. Mangounreie. Bougchon.*

BOUCHIR, s. BOUCHÈRE, celle qui vend de la viande crue, la femme d'un boucher.

BOÛD, s. BURDE; pop. selon le dict. — *Se dit presque toujours par plaisanterie; et souvent par de gens d'esprit. — La poésie rit de mensonges: lisez de fections.* — Les

païens ont divinisé le Mensonge ; nous n'en sommes pas encore là. Les mythologues nous le représentent passablement laid : ils ont de la bonté de reste.

Bourde, fagot, mensonge, menterie, défaite :

La *bourde* blesse la vérité ; le *fagot* n'est qu'un conte bleu ; le *mensonge* est une astucieuse *menterie* ; la *défaite* un faux-fuyant. — Un grand nigaud nous raconte des merveilles, on lui a donné des *bourdes*. Des bonnes gens écoutent un vieux troupiér, bouche béante, il leur fait des *fagots*. Un fin renard veut tromper un homme simple, il brode ses *mensonges*. Un imbécile bavard a toujours vu ou entendu, il ne dit que des *menteries*. Un délinquant est pris au dépourvu, il use de *mauvaises défaïtes*. — Voy. *Boûrdé. Boûtt*.

BOUDEIN. BOËINE. — Voy. le dict. de sciences, etc.

BOUDGEOU, s. BOUDJOU ; en Algérie, 1 francs 86 c. — S'adresser, pour plus amples renseignements, à monsieur le général Bugeaud.

BOUDRYË, s. BAUDRIER, bande de cuir de buffle, etc., qui sert à porter l'épée, le sabre. — Cuir de vache pour faire des escarpins.

BOUF, adv. TANT-À-TANT, se dit de plusieurs jeux quand la partie est égale ; quand les joueurs ont le même nombre de points. Se dit particulièrement, par les Wallons, quand ils abattent un même nombre de quilles. — *No-zestan bouf*, ou abs., *bouf* : Nous sommes tant-à-tant.

BOÛF, s. BOËUF, taureau châtré. Excellente définition en parlant du matou. — *Cibolas*, bœuf sauvage d'Amérique. — *Bison*, autre

bœuf sauvage de l'Amérique septentrionale. — *Zebu*, bœuf sans corne en Angleterre, de la race dite *Callowai*. — *Apis*, ce dieu de pacotille, voulant mener par le nez celui qui avait détrôné son papa, ne parvint à déguerpir qu'en se faisant bœuf ; il conquît l'Égypte ; et la gouverna en bon père : conversion unique. — Ne vous avisez point de dire, devant un Breton, que les bœufs ne parlent point la veille de Noël. — *Boûf d'aïw* : Bœuf marin, bœuf qui vit dans l'eau : — *Mass komm ô bouf* : Lourd, pesant, comme un bœuf. — Voy. *Chet. Diaw*.

BOUFAIE, s. BOUFFÉE, souffle spontané de vent de peu de durée. — Fig., bouffée de fièvre. Se dit mieux d'un accès de mauvaise humeur.

Bouffée, halenée :

Une *bouffée* de vent couvre de poussière ; et ne guérit point les maux d'yeux. L'*halenée* d'un fumeur, d'un ivrogne, n'est point odoriférante ; et peut déplaire aux petites maîtresses.

Bouffée, boutade :

Bouffée de fièvre : dites accès. — *Boutade* d'esprit : dites d'humeur. — L'homme colère a des *bouffées* ; le fantasque des *boutades*.

BOUFFANT, s. adj. BOUFFANTE, qui bouffe. — *Bouillons*, gros plis ronds que l'on fait aux étoffes, aux robes, pour les orner. Se dit le plus souvent au plur.

BOUFFÉ, v. BOUFFER, manger avec excès.

Bouffer, bâfrer :

Le *bouffeur* chique joliment les vivres ; le *bâfrer* les engloutit dégoûtalement.

BOUFEU, s. BÂFREUR, celui qui mange avidement, gloutonne-

ment.—Le diet, greffé sur les diet, omet *bouffeur* ; et dit que *bâfreur* est bas.

BOUFLAËAL, s. GOULU, etc. Ne se dit guère à Liège.

Goulu, goinfre, boute-tout-cuire, mange-tout :

Le *goulu* avale les morceaux en double, pour avoir plus tôt fait. Le *goinfre* n'est point un ogre pour de rire. Le *boute-tout-cuire* fait passer son bien dans ses larges boyaux. Il me semble que le *mange-tout* ne laisse pas grand'chose.—Ne faites pas *fi* de mes *goinfres* ni de mon *boute-tout-cuire*, car vos gastronomes et vos gastrolâtres ne valent guère mieux ; et je vous dis ça pour de bon.

BOUFLAÏE, s. JOUFFLE. — *Bouffie*.

BOUFLÉ, s. adj. JOUFFLE, qui a des grosses joues.

Joufflu, masslé, rebondi :

L'os de la pommette est à peine palpable, chez le *joufflu*, son visage annonce la santé. Le *masslé* a le bas de la figure très-large, la mâchoire et la bouche de grande dimension. *Rebondi* se dit des parties fermes et charnues que la graisse arrondit, telles que le croupion, etc.

BOUFLETT, s. BOUFFISSURE, enflure des chairs molles, sans rougeur, plus ou moins étendue. — *Boursouffure*, enflure naturelle. Le mot *vul.* ne s'applique guère qu'aux *joufflus* ; et n'a point de sens figuré.

BOUFFON, s. BOUFFON ; mauvais plaisant.—Celui qu'on bouffonne.

Bouffon, farceur, trivclin, zani, turlupin, bouffe :

Ces mots sont considérés par rapport au bas comique. L'emploi de *bouffon* est d'exciter, d'arracher le

rire. Le *farceur* charge ses rôles et désopile la rate de certain public. *Trivclin* est le nom propre d'un farceur de l'ancienne comédie italienne : on l'applique à un mauvais bouffon. *Zani* remplit la même idée dans le même sens ; le *zani* jouait dans les farces que les Romains appelaient *atellanes* : elles répondaient aux pièces satyriques des Grecs. *Turlupins* s'est dit dans l'acception de nos jocrisses. Nous disons *bouffe* de l'acteur qui joue dans les opéras italiens ; et au pluriel du théâtre.

Baladin, bateleur, histrion :

Le *baladin* était autrefois un danseur de théâtre, il n'est plus qu'un impertinent bouffon ; touche au *bateleur*. Chez les Romains, les *histrions* étaient comédiens, mimes, etc — Voy. *Comedie. Potag.*

Bouffon, farceur, baladin, bateleur, facétieux, loustic :

Quand le *bouffon* de société aura de l'esprit, du goût et de la délicatesse, que nous allons rire ! Quand le *farceur* cessera d'être insipide, nous amusera-t-il ! Quand le *baladin*, aura l'idée des convenances, sera-t-il recherché ! Quand le *bateleur* ne sera plus une espèce de pailleasse, serons-nous étonnés ! Mais si le *facétieux* cessait d'être gai et de divertir les honnêtes gens... ma foi j'irai le dire à Rome. Et votre *loustic*, serait-il un bouffon ? Pas si bête ! lorsque le caporal a mangé la grenouille, la chambre dine avec ses plaisanteries.

BOUFFONNERIE, s. BOUFFONNERIE, ce qu'on fait, ce qu'on dit pour exciter le rire.—Farce.—Baladinage.—Turlupinage.—Trivclinade.—*Lazzis*, action, gestes bouffons dans la représentation des comé-

dies: les calembourdiers ne rêvent que lazziS. Comment, vous pluralisez ce mot? Oui, messieurs de la grammaire; comme vous dites des opéraS.

BOUCHON, s. **BOUCHON**, ce qui sert à boucher. Abs., Liège arrondi en cône.—*Bouchon d'papier*: Bouchon de papier.

BOUGIE, s. **BOIGIE**, chandelle de cire. — Demi bougie, chandelle moitié cire et moitié suif. — Pain de bougie, bougie mince et flexible arrondie sur elle-même; rat de cave: fam. — Voy. *Bogie*.

BOUGIE, s. **TIGE**, les branches de plusieurs légumes qui poussent en touffes; se dit dans ce sens pour plantes.

BOUG-REIE, s. **BOUCHERIE**, l'endroit où un boucher tue les bœufs, etc. — **ABATTOIR**, bâtiment où l'on tue les bestiaux pour les boucheries, etc. — Arrangez cela: les bœufs sont tués à la boucherie, — et tués à l'abattoir pour la boucherie. Vous retuez, Messieurs. — Plusieurs dames, de Liège, vont acheter de la viande à la halle, serait-ce à celle des drapiers? Je pense que marché à la viande vaudrait mieux. — Voy. *Tounerie*.

Boucherie, abattoir:

Permis aux bouchers des petites villes, de tuer dans leurs boucheries, et défense à ceux des cités d'abattre ailleurs que dans les abattoirs (*).

BOUGRESS, **SALOPE**, **ROUÉE**, gourgandine, etc. Voy. *Mamaie*.

BOUH, s. **BUSCHE**, monnaie de compte à Aix-la-Chapelle.

BOUHAL, s. **CANONNIÈRE**, batonnet

de sureau dont on a ôté la moëlle; et qu'on bouche par un bout avec du papier, etc. A l'aide d'un piston, qui comprime l'air, les enfants font rebondir ou détonner l'instrument.

BOUHAL, s. **PÉCORE**, personne stupide.—Voy. *Eâbinemm*.

Pécure, pecque:

La *pécure* est une huitre parlante; la *pecque* joint la sottise à l'impertinence. — La Fontaine a employé *pécure* avec discernement. Les paysans français ont souvent *pecque* à la bouche en parlant des femmes: donc ces mots sont usités.

BOUHEG, s. **ÉLANCIMENT**, impression que fait sur le corps une douleur subite, aiguë et de peu de durée. Vous n'avez eu ni panaris ni furoncle, MM. des dict.

BOUHI, v. **ÉLANGER**, faire éprouver des élancements douloureux.

BOUHI, v. **FRAPPER**, donner un ou plusieurs coups.—Renverser. Démolir. Eveiller.—*Ni bouh nein, klâ d' poteinss, ka gitt kifraie*: Ne frappe pas, gibier de potence, car je te pulvérise. — *Bouhi so pi*: Eveiller quelqu'un à une heure convenue.

Frapper, taper, cogner; se cogner:

On *frappe* avec la main, avec un bâton, à la porte avec le marteau; et fig. à toutes les portes; ce qui ne les fait pas ouvrir. On *tape* la main ouverte, et jamais avec le poing; on *tape* les poires pour avoir des poires *tapées*; un fraud des halles vous *tapes* ses fariboles aux oiseaux. On *cogne* sur une chose pour la faire entrer seule ou conjointement avec une autre; on *cogne* contre une cloison pour appeler quelqu'un: un *cogne-felu* veut

(*) En 1815, et en plein jour, j'ai vu égorger des moutons au beau milieu de la belle ville de Francfort.

faire de grandes choses, et cela s'appelle se *cogner* la tête contre un mur.—Voy. *Feri. Klapé. Kag.*

BOUHNEG s. **BUISSONNIER**, lieu planté de buissons.—*Broussailles*, épines, ronces, arbrisseaux, arbustes rabougris, formant des touffes.—Epiniers fourrés d'épines où les bêtes noires se retirent.

BOUHNEU, adj. **BUISSONNEUX**, couvert de buissons.

BOUHON, s. **BUISSON**, touffe d'arbrisseaux ou d'arbustes sauvages, et souvent épineux.—Arbre fruitier nain en forme de buisson à l'extérieur.—*Piti bouhon*: Buissonnet.

Buisson, *hallier*, *brenil*, *fouillé*, *bosquet*:

Les diet. disent *buisson* d'un bois de peu d'étendue, par opposition à forêt; en opposant *buisson* à bois, c'est déjà lui faire beaucoup d'honneur. Le *hallier* est une grande réunion de buissons épais. Le *brenil* est un gros buisson disposé de manière à renfermer le gibier, etc. Le *fouillé* est l'endroit d'un bois où les arbrisseaux, les arbustes, et les broussailles se serrent de manière à intercepter la communication directe. Le *bosquet* est un petit bois d'agrément.

BOUHAI, s. **ÉTAI** à *aiguilles*. **AI-GUILLIER**, *petit étai où l'on met des aiguilles*: vi.— Sans considérer l'âge, je conseille aux dames de mettre leurs aiguilles dans l'*aiguiller*.—Voy. *Läss*

BOUIÉTÉ, v. **MOUTONNER**, se dit de la mer, etc. quand les eaux commencent à s'agiter, et à blanchir.—Faire effervescence.

BOUK, s. **GARE**, lieu destiné sur un fleuve ou sur une rivière, pour garer, amarrer, les bateaux.—*Brise-glace* espèce d'arc-boutant placé,

devant les piles d'un pont pour briser et séparer les glaces, les glaçons. Ne se dit guère qu'à Liège.

BOUKAI, s. **BOUVILLON**, jeune bœuf.—*Lourdaut*.

BOUKAN, s. **BOUCAN**, lieu de débauche.—*Tapage*, *vacarme*.

BOUKANÉ, v. **QUERELLER**; —gronder, faire tapage, du *vacarme*; —*vexer*: *fam.*

BOUKANEU, s. **TAPAGEUR**. **QUERELLEUR**. — *Grondeur*.

BOUKASSEIN, s. **BOUCASSIN**, étoffe de coton pour faire des doublures.

BOUKEIN, s. **BOUQUIN**, vieux livre dont on fait peu de cas; — mauvais livre.—On a blâmé celui qui a dit: *BOUQUIN*, *livre relié en bouc ou en basane*. Les bouquins ne sentent pas le muse.—Les Français ont dit *bouquin* d'un vieux bouc; puis d'un vieux livre; l'acceptation s'est étendue. Les Allemands ont dit *book*, pour livre; et prononçaient *bouk*. Serait-ce les Wallons, est-ce les Français, qui ont allongé *bouc*? il faudrait soumettre la solution, de ce problème, à un congrès scientifique.

BOUKÉT, s. **BOUQUET**, assemblage de fleurs liées ensemble.—*Bouquet* de diamants, de cerises, etc. *Chaperon*, bouquet de fleurs blanches en signe de virginité.—*Sélam* ou *sélan*, bouquet de fleurs qui figure un langage muet; une espèce d'écriture. Les *quipos* des anciens Péruviens étaient des espèces de sélams, formés avec des cordons noués, ou des rubans.—*Lulafs*, bouquets ou guirlandes de myrte, de palmier, ou de saule, avec lesquels les Juifs ornaient leurs synagogues à la fête des tabernacles.—*Nouet*, bouquets, de fines herbes, nouées dans un linge; et quelquel-

fois bouquet d'herbes odoriférantes : on fait bouillir ou infuser le mouet.

BOUKET TO FAI, s. OEILLETS D'ESPAGNE, petits œillets d'un rouge fort vif.— *OEillet de poète*, autre sorte d'œillets, plus petits que les premiers, qui viennent dans les bois.

BOUKETT, s. RENOUÉE, sarrasin,— *Sáraj boukett* : Renouée, liseron.

BOUKETT, CRÊPE, pâte de farine de sarrasin qu'on fait cuire sur la poêle. Son nom quand elle est cuite.— *Líná, gitt houk a mateinn, fré*; *no no frá goté l'meintá avou de kráss et boukett* : Mon ami, Léonard, je t'invite au réveillon; nous aurons d'excellentes crêpes; et nous nous en donnerons par les babines.—Voy. *Mateinn*.

BOUKINÉ, v. BOUQUINER, se livrer à la recherche des vieux livres, des livres d'occasion.

BOUKINEU, s. BOUQUINEUR, celui qui bouquine, qui cherche des bouquins chez les bouquinistes, sur les quais.

BOUKINREIE, s. BOUQUINERIE, commerce de bouquins, de vieux livres.

BOUKLI, s. BOUVIER, celui qui conduit, qui garde les bœufs.

BOUKTI, s. BOUQUETIER, ouvrier qui fait ou vend des fleurs artificielles : — Vase propre à mettre des bouquets. — On dit *fleuriste artificiel* de celui qui tient ces sortes de fleurs; et l'on dit abs. *fleuriste* de l'ouvrière qui les fait.—Voy. *Fleuriss*.

BOUKTIR, s. BOUQUETIÈRE, celle qui vend des bouquets de fleurs naturelles.—Voy. *Fiolet*.

BOUL, s. BOULE, corps sphérique; corps rond en tout sens.—*Boule de*

Mars ou de Nancy, tartre chalybé ou tartrate de potasse de fer mis en boule. *Tartrate* est le nom générique des sels formés d'une ou deux basses, et d'acide tartrique. *Chalybé* est un adj. qui s'emploie en parlant des préparations où il entre du tartrate de potasse et de fer: chim.—*Boules noires*;—*blanches*: Boules qu'on met dans l'urne pour voter au scrutin. — *Jeu de boule*, jeu où plusieurs personnes font rouler des boules vers un but pour le joindre de plus près. — *Boulette*, petite boule pour donner des suffrages.

BOULÉ, v. MANQUER, fausser son but, échouer dans une entreprise; ne se dit guère que dans ces phrases : *Boulé koué*; — *má boulé*: Se trouver, rester court, — ne pas réussir dans une affaire, etc.

BOULET, s. t. de jeu de quilles, BOULE.—Les Français disent *piéd à boule* pour avertir, obliger, celui qui joue à rabattre, de tenir le pied où est arrêtée sa boule.—*Boulet d'kenon*: Boulet de canon, boule de fer fondu pour charger le canon (*).—*Boulet a deu tiess*: Boulet ramé, boulet à deux têtes réunies par une barre de fer ou par une chaîne.—On dit *balle-à-queue* d'un boulet à queue de fer pour opérer la liquéfaction du brai.—Voy. *Daguet*.—*Boulette*, petite boule de chair hachée.

BOULI, BOUILLI. — Voy. *Boli*.

BOULIOTT, s. BOUILLOTTE, espèce de brellan, à cinq personnes, où l'on cède sa place quand on a perdu sa cave.

BOULOIR, s. BOUILLOIRE, vaisseau

(*) On vérifie le calibre des boulets à l'aide d'une planche trouée, qu'on nomme *Vigotte*.

de fer, de cuivre, etc., qui sert à faire bouillir de l'eau.

BOULTÉ, v. **BOULLER**, remuer la vase avec la bouille : vi. peu. us.

BOULVERSÉ, v. franç. wall., **BOULVERSER**, ruiner, etc.

BOULVĀR, s. **BOULEVARD**, terre plein d'un rempart.—Promenade plantée d'arbres qui enciint une ville.—Place forte pour empêcher, un grand pays, d'être envahi par l'ennemi.—Fig. : l'union des citoyens est le plus sûr boulevard de l'État.—Voy. *L'orminád.*

Boulevard, rempart :

Le boulevard est une fortification ajoutée au rempart.—Les villes frontières ont des boulevards et des remparts.—Valenciennes est un des boulevards de la France; les Fénémons sont les boulevards de la chrétienté. Les vieux grognards de l'empire fesaient, à Napoléon, un rempart de leurs corps : fig.

BOULVERSUNAIN, s. **BOULVERSEMENT**, renversement qui produit un grand désordre.—Fig. bouleversement de fortune, etc.

Bouleversement, renversement :

Dans son désordre, le bouleversement ne laisse rien intact. Le renversement suppose une complète destruction.—Les révolutions amènent de bouleversements dans l'État; et les révoltes des renversements.—De pauvres misères bouleversent une pauvre cervelle; mais il faut une longue suite d'événements malheureux, pour renverser un esprit viril.

BOUNAMM, s. **MARI**, celui qui est uni à une femme par le lien conjugal.—Tout homme que l'on connoît.—*Ni bounamm* : Vieillard.—*Máva bounamm* : Mauvais mari.—*Lai bounamm* : Homme laid : — dif-

ficile, insociable, fâcheux, incommode.—Voy. *Omm. Mariég.*

Mari, époux :

Selon les dict., *mari* est fam., *époux* est du haut style.—Il est, de par le monde, plus d'une femme, dont le haut style n'est pas élevé, qui détesterait son *mari* s'il n'était pas son *époux*.—Il y a de l'amitié, de l'abandon, dans le mot *mari*; et quelque chose qui tient de l'afféterie, dans le mot *époux*.—Le mariage est un acte civil et religieux, qui constitue la puissance et les droits du *mari*; mais la qualité d'*époux* a plus de rapport à l'engagement social, à l'union, qu'à la cérémonie nuptiale. Dans les salons les femmes disent mon *mari*, et rarement mon *époux*; mais les bourgeoises ont des *époux* et rarement des *maris*. Il est défendu aux religieuses, aux filles qui veulent mourir vierges, de prendre aucun saint pour *mari*; mais elles peuvent s'intituler les *épouses* de Jésus-Christ.

BOUNI, s. **BONIER**, mesure de terre en Belgique.

BOUNIET, s. **PUITS d'une bure** ou *d'un bure*.—*Toumé et bouniet* : Tomber dans la bure.—Voy. *Beur.*

BOUR, s. **BOURRE**, amas de poils détaché de la peau de certains animaux à poils ras.—Voy. *Nop.*

BOÛR, s. **BEURRE**, substance alimentaire grasse, onctueuse, que l'on extrait de la crème en la battant.—Substances grasses et concrètes que l'on retire de différents végétaux : beurre de coco (*) de

(*) Le coco est le fruit du cocotier; il est ovale, très-dur, son amande est creuse, blanche, succulente; et contient une liqueur laiteuse, d'un goût agréable.—Avec le cacao on fait le chocolat; l'amande de ce nom est connue de chacun.

cacao, de *muscade*, etc.—Beurre de Bretagne, de la Préalais, de Herve. — Les chimistes ont dit *beurre* de certaines préparations de chlorures métalliques: *Beurre d'antimoine*, de *bismuth*, d'*arsenic*, etc. — Dites adj. *butyreux* de ce qui est de la nature du beurre; et *butyrique* de ce qui en a les principes pour base. — *Boûr di po*: Beurre en pot, en tinette: se dit par distinction de beurre frais. — *Boûr sein salé*: Beurre frais, sans sel. — *Promett pu d'boûr ki d'pan*: Promettre plus de beurre que de pain, promettre plus qu'on ne veut tenir. — *Ditain passé n'zavein ô pan*, *inn liv di boûr*, et *ô froumag di Haiv pô s'kelein*: Nous avions jadis, un pain de sept livres, une livre de beurre et un fromage de Herve pour un escalin. Il ne tient qu'à vous d'ajouter que les escalins étaient très-rares. — Voy. *froumag*.

BOÛR, v. BOUILLIR, être dans une vive impatience; — griller de faire une chose. — Voy. *Kibour*.

BOURAD, s. BOURRADE, coup que l'on donne avec la crosse du fusil. — Atteinte que le chien donne au lièvre en courant. — *Diné de kô d'bourad*: Bourrer, donner des coups avec la crosse du fusil; pousser rudement. Ne dites point donner des coups de bourrade; on emploie le v. *bourrer*.

BOURAG, s. franc. wall. BOURRACHE, plante potagère dont on fait des tisanes pectorales.

BOURRI, BOURBIER. — Voy. *Broulli Bryak*.

BOURDAIN, s. BOURGÈNE OU BOURDAINE, arbrisseau dont la racine est purgative, et dont le bois, blanc est tendre, fournit le charbon,

le plus convenable à la fabrication de la poudre à canon.

BOÛRDÉ, v. MENTIR, affirmer pour vrai ce qui est faux; mais avec connaissance de cause. — Craquer.

BOURDEU, s. MENTEUR, celui qui ment sciemment. — *Si k'iet bourdeu et sorain voleur*: Le menteur est ordinairement voleur. — Notre adage date de loin; et prouve que les Wallons ont toujours eu le mensonge en horreur. — Voy. *Boûtt. Mentreie*.

Menteur, bourdeur, bourdoyeur, craqueur, hableur:

En faisant des contes, de son invention, le menteur s'interroge pour savoir s'il ment de gaieté de cœur; et finit souvent par croire à ses *menteries*. En vous assurant que le vieux *burdeur* ou *bourdoyeur* des Français n'est qu'un mot wallon, n'allez point croire que je vous donne une *bourde*; ni que je vous débite des sornettes. Ai-je besoin de vous dire que le *craqueur* est un *hableur* monstre? Non vous savez de reste, qu'il craque ses craqueries avec une insolente assurance. — Vous devenez par trop pop. Je remplis mon but.

BOURDEUSS OU BOURDESS, s. MENTEUSE, celle qui ment, qui donne des bourdes. Jadis: *bourdeuse, bourdoyeuse*.

BOURDOUSS, s. CULEUTE, saut qu'on fait en mettant la tête en bas et les jambes en l'air, pour retomber de l'autre côté. — *Fé de bourdouss*: Faire de culbutes, culbuter. — *Bourdoûss* ne se dit que des culbutes des petits enfants. — Voy. *Kouperou*.

BOURÉ, v. BOURRER, enfoncer la bourre dans une arme à feu que

l'on vient de charger. — Faire manger avec excès. — Bourrer avec la crosse du fusil. — Se dit du cheval qui s'élançe inopinément. — *S'bouré d'krompír*: Se bourrer de POMMES-DE-TERRE (*). — *S'bourré giss ká hatrai*: Se bourrer jusqu'au cou, jusqu'au gosier. — Voy. *Ribouré*.

Se bourrer, s'empiffrer, se regouler:

Lesdict. se contentent de *bourrer* les mioches de friandises, et d'*empiffrer* tout le monde de confitures: je vous avertis que le second dit plus que son sosie; donc vous direz: Se *bourrer* comme un pore et s'*empiffrer* comme un cochon. — Vous n'objecterez que les quadrupèdes à soies ne mangent ni friandises ni confitures: allez toujours; ne savez-vous pas que les *pourceaux* d'Épicure se gorgent de voluptés; et que nous voyons de cochons qui ne vivent que pour manger, boire et dormir. Au Porcheron tout ça veut dire se *regouler*.

BOUREG, s. BOURRAGE, les matièeres qui servent à remplir quelque chose avec effort. — Action de *bourrer*.

BOURIA, s. BOURREAU, exécuteur des hautes œuvres: en d'autres termes, celui qui fait métier et marchandise de tuer ses semblables. — On dit d'un dissipateur qu'il est un bourreau d'argent; et

d'un libertin qu'il est le bourreau de soi-même. — Si vous ignorez le nom de l'épouse du bourreau, demandez madame la bourrelle. — En France (*), en Allemagne, en Italie, etc., les bourreaux sont marqués du sceau de la réprobation; en Angleterre ils sont presque des hommes. Ces messieurs prennent rang parmi les mandarins en Chine. Plus d'un pacha tient à honneur d'étrangler son confrère; et se fait *capigi-bassi*. A Constantine, dans toute l'Algérie, chacun ambitionne cette félicité. — Il n'est qu'un dénonciateur au-dessous d'un bourreau: prov.

Bourreau, barbare, cruel, féroce; — tortionnaire:

L'homme inhumain est nommé *bourreau* et mérite cette qualification. Le *barbare* verse le sang sans émotion; et commande froidement l'assassinat. Le *cruel* torture ses victimes avant de leur donner la mort. L'homme *féroce* se repait de saug et de carnage; on dirait qu'il déguste l'assassinat. — Le *tortionnaire* donne la torture et fait son métier par compas et par mesure. En terme de jurispr. il se dit pour inique, violent: c'est par trop modéré.

Satellite, assassin, bravis (*):

Avec de l'or, un lâche soudoie de *satellites*, qui sont les ministres de ses vengeances; les exécuteurs de ses volontés. Avec de l'or, à Rome, à Venise, etc., on stipendie les *assassins* appelés *bravis*.

(*) Bien libre aux dict. de trouver *pomme* la corne d'une chèvre, etc. pour mon compte je fais une certaine distinction entre un corps sphérique et un cornet à bouquin: je veux dire que la vitelotte est ronde comme le cornichon; et j'ajoute qu'un mot composé, qui doit rester indivisible, devrait être lié par le tiret: *pomme-de-terre*. — Voy. *Krompír*

(*) Seront-ils tracés en caractères de sang, les noms des 600 pétitionnaires qui viennent de solliciter, à Paris, l'emploi de bourreau.

(*) Au sing., *bravo*. — Les *bravis* ne négligent aucun devoir religieux.

Velche, visigoth, vendale :

On a dit *velche* d'un ancien peuple plongé dans la barbarie; ce nom est conservé dans la signification d'ignorant, brutal; et se dit de l'homme qui veut faire retrograder son siècle. *Vandales* s'est dit des anciens Germains; nous l'employons pour désigner les incorrigibles ennemis de la civilisation, des sciences et des arts. Nous disons *visigoth* d'un manant grossier, brutal et sauvage. — *Velcherie* est l'action du *velche*: *vandalisme* celle du vandale. — Qui a commis les derniers pillages, commandés par les démons des ténèbres? Des *visigoths*, des *velches* et des *vandales*. Quels sont ceux qui les innocentent? *bis*.

BOURIK, s. **BOURRIQUE**, personne très-ignorante. — Voy. *Bâbinemm. Boubair*.

BOÛRI LESSAI, s. **LAIT DE BEURRE**, espèce de petit lait qui reste dans la baratte après que le beurre a été *baratté*.

BOURLA, s. **ENJEU**, ce que l'on met au jeu, en commençant à jouer, pour être pris par le gagnant. — Terme de joueur de quilles.

BOURLET, s. **BOURRILET** espèce de bandeau rembourré dont on ceint la tête des enfants, quand ils commencent à marcher. — Coussin bourré, fait en rond est vide dans son milieu. — Espèce de gaines bourrées, qu'on adapte aux bords intérieurs des portes et des fenêtres qui joignent mal. — Rond d'étoffe qui est au bord du chaperon que les docteurs, les licenciés, certains magistrats, portent sur l'épaule. — Enflure autour des reins des hydropiques. — Renslement circulaire aux tiges, aux

rameaux des plantes boisées, etc. — Voy. *Toig*.

BOURLOTT, s. **FONGES**, excroissance charnue, molle, spongieuse, qui a la forme d'un champignon, et qui s'élève sur la peau, — sur quelque membrane, sur une plaie, un ulcère: chir. — Adj., *fongueux*, de la nature du fungus: se dit des chairs mollasses, des excroissances baveuses. *Fongosité*, qualité de ce qui est fongueux. — Caillot de sang. — Protubérance. — Voy. *Boss*.

BOÛROTT, s. **BOUDIN**, gros boyau rempli de sang et de graisse de porc. — Voy. *Trip*. — *Bedon*, homme gros et très-gras. — Voy. *Bodé*. — *Bouroutt* ne se dit guère à Liège.

BOÛRSI, s. **BOÛRSIER**, celui qui jouit d'une bourse dans un collège; etc. *Collégial*, boursier dans un collège. *Econome*, celui qui est chargé de la dépense. — Celui qui tient les cordons de la bourse: dans ce sens, employez la périphrase au lieu de *boursier*.

BOÛRSIKO, s. **BOÛRSICAUT**, petite somme amassée avec économie, et tenue en réserve.

Boursicaut, saint-crêpin, magot: L'ouvrier ne fait pas chair de chanoine; et porte long-temps son *saint-crêpin* dans son étique boursicaut avant d'arriver au *boursicaut*: mais parlez-moi d'un fesse-mathieu, pour arrondir son *magot*.

BOÛRSIR, s. **BOÛRSIÈRE**, ouvrière qui fait ou qui vend des bourses.

BOÛSKÛLÉ, v. franç. wall. **BOÛSCÛLER**, mettre sans dessus dessous.

BOÛSS, s. **BOÛRSE**, petit sachet quelconque, dans lequel on met l'argent qu'on porte dans son gousset. — *Avoir, tenir la bourse*.

Dites tenir les cordons de la bourse. — Pension fondée par le gouvernement, par une commune, un particulier. Il y a de demi bourses, etc. — Dans le Levant, somme ou monnaie de compte, le plus souvent 500 piastres ou 1781 fr. 28 cent. — Edifice où s'assemblent les négociants, les banquiers, les agents de change, les filoux patentés, les escrocs privilégiés, les banqueroutiers passés, présents et futurs, etc. — Peau qui enveloppe les testicules. — Sachet de taffetas noir, dans lequel on enveloppait les cheveux à la nuque; et où les ci-devant, *voltigeurs*, de Louis XV (*), de glorieuse mémoire, fourraient les débris de leurs ci-devant cheveux. Sac de cuir en forme de sacoche. — Longue poche de réseau pour prendre les lapins qu'on chasse au furet. — Double carton, couvert d'étoffe, dans lequel on met les caporaux qui servent à la messe. — Membrane qui enveloppe les jeunes champignons. — Bourse-à-pasteur, plante crucifère, c'est-à-dire, plante dont les fleurs ont leurs pétales, disposées en croix. — *Bigotère*, bourse à aumône que les bigotes portaient à leur ceinture : ne se dit pas en mauvaise part. — *C'ess tô konass ; si feumm tein l'boûss* : C'est un cornichon ; sa femme a les cordons de la bourse. — *Ess deur al boûss* : être dur à cuir ; être dur à la détente : fam. et pop.

BOUSSOL, s. BOUSSOLE, sorte de cadrac : au centre duquel une

(*) En 1815 et 14, on appelait *voltigeurs de Louis XV*, les vieux gentilshommes et gentilshommes, qui avaient déserté leurs gentilhommières, pour exploiter la France. On les caricaturait en Dumolet et c. ompagnie.

aiguille tourne librement sur son pivot, sa pointe, qui est aimantée, se dirige toujours vers le Nord. — On dit fig., soyez ma boussole, mon conducteur, mon guide. — Constellation de l'hémisphère austral.

BOUTBOUBOUTT, s. HUPPE, oiseau huppé de la grosseur du merle. Plusieurs Wall. le disent, par onomatopée, de la caille, etc.

BOUTAIE, s. BOUTÉE, ouvrage qui soutient la poussée d'une voûte, etc. — Le mot wal. est peu us. ; et le mot français est vi.

BOUTÉ, v. SURENCHÉRIR, mettre une surenchère. — *Ajouter.* — *Pousser, faire entrer avec force : faire effort contre...* — *Fourrer, introduire avec la main.* — *Faire comprendre avec peine.* — *Epauler, assister de son crédit.* — *Elargir.* — Avec un complément, supplanter, etc. — *Boutt ô patâr ; et ô tel mak geu* : Mets une surenchère d'un sou ; et l'on te l'adjugera. — *Bouté avou* : Ajouter avec. — *Bouté tan k'xo poiré* : Poussez de toutes vos forces ; — appuyez fortement. — *Bouté sol rou* : Poussez à la roue. — *Bouté so l'ouh* : Appuyez contre la porte. — *O-za bouté n'sakoi el sèr* : On a fourré quelque chose dans la serrure. — *T'ess t'innbouhal, ônn ti pou rein bouté el tiess* : Tu es une mâchoire, on ne peut te mettre, te fourrer, rien dans la tête. — *Bouté n'abi foû* : Elargir un habit ; c'est-à-dire l'élargir de ce qui est dans la couture. — *Bouté geu d'pê* : Supplanter un rival ; — ruiner dans l'esprit d'une personne et se mettre à sa place. — *Bouté l'deu et l'ouïe* : Tromper, surprendre, la bonne foi, etc. — *Ginn mel pou bouté foû del tiess* :

Je ne puis l'oublier, il est toujours sous mes yeux, présent dans mon esprit, dans ma mémoire — *Bouté à pi de meur* : Pousser à bout ; — dans ses derniers retranchements. — *Bouté don* : Je vous en supplie. — *Boutt don, boutt* : Va donc, etc. — *Boutél la* : Placez-le là. — *Mamm, gi so ko bouté fou, richóki mel* : — Maman, j'ai une nouvelle chute de rectum, remplacez-le... — *Bouté de mal et d'riss* : Avancer des mauvais propos ; — s'exprimer malhonnêtement. — Les villageois étendent encore plus loin l'acception du mot *bouté*.

BOUTEU ou **RIBOUTEU**, s. **RENOUEUR**, celui qui fait état de remettre les membres disloqués. — Voy. *Ribouteu*.

BOUTEU-FOU, s. **CHARGEUR**, celui qui charge des marchandises, des fardeaux, des voitures. **DÉCHARGEUR**, celui qui décharge les marchandises, etc. — *Portefaix*.

BOUTEUR, s. **BOUTURE**, branche coupée à un arbuste, qu'on plante pour prendre racine. Se dit aussi des fleurs. — Voy. *Planson*.

BOUT-FEU, s. **BOUTE-FEU**, celui qui excite des querelles, qui échauffe les esprits.

BOÚTNÉ. — Voy. *Poútné*.

BOÚTT, s. **MENSONGE**, discours, affirmation contraire à la vérité. — Dans l'Écriture le diable est l'esprit, le père du mensonge. — Voy. *Boúdt* (*).

Mensonge, menterie, bourde :

La *bourde* est un grossier mensonge; la *menterie* un discours controuvé; le *mensonge* une grande et grosse menterie. — Les dict. nous donnent des *bourdes*; écoutez

les, *menterie* est plus familier que *mensonge*; donc la différence n'est que du plus au moins: ce n'est pas ça, *mensonge* est du style noble....

BOUWAIE, s. **LESSIVE**, linge qui doit être mis à la lessive; qui est destiné au blanchissage: qui est lessivé, blanchi. — *Aprésté l'bouwaie*: Aprêter le linge pour être lessivé. — *Mett al bouwaie*: Mettre au sale. — *Sikryé l'bouwaie*: Ecrivez la lessive. — Voy. *Lehiv*.

BOUWÉ, v. **LESSIVER**, blanchir au moyen de la lessive; — nettoyer avec ce détersif. — En vieux français, tiré du wallon, on dit *buer*. — *Wárdréfli bouwaie?* Garderez-vous la lessive? surveillerez-vous le linge lessivé? Quelques Français pourront vous dire que la phrase en italique appartient à leur vieux langage. Répondez-leur qu'une grande partie de ce vieux langage n'est que notre wallon français. — Voy. *Wárdé*.

Lessiver, blanchir, laver, déterger :

A la rigueur on ne saurait *lessiver* sans lessive; mais il suffit du savon pour *blanchir*; et de l'eau pour *laver*. On *déterge* en mondiaient, en nettoyant avec des détersifs. — Les blanchisseuses *lessivent* et *blanchissent*; les servantes *lavent* la vaisselle, etc. Les chirurgiens *détergent* les plaies.

BOUWEU, s. **BLANCHISSEUR**, celui qui blanchit du linge. — *Buandier*.

BOUWEUSS, s. **BLANCHISSEUSE**. — Voy. *Bouwress*.

BOUVREIE, s. **BLANCHERIE**, peu us. — Voy. *Blankihreie*.

BOUWRESS, s. **BLANCHISSEUSE**, celle qui blanchit. — *Bouwress di feinn et pess*: Blanchisseuse de fin. — *Aveo evoy l'bouwaie al bouwress?* Avez-vous envoyé le linge à la blanchis-

(*) Nous disons *bouútt* et *boúdt*: j'ai dû diviser ma synonymie.

sense? — Avez-vous envoyé le linge au blanchissage?

Blanchisseuse, buandière :

La *blanchisseuse* est maîtresse ou ouvrière, sa besogne se réduit au blanchissage du linge sale. Dans les grands établissements, la *buandière* dirige la buanderie, qui est établie dans le buandier. — Ne confondez point *blanchisserie*, avec *buanderie*; dans la première on blanchit les toiles en pièces, etc.; dans la seconde sont placés les fourneaux et les cuiviers pour lessiver.

Bouyon, s. *Bouillon*, eau qu'on a fait bouillir avec de la viande ou avec des herbes, pour servir de nourriture, de remède, etc. — *Li bouyon el boli resckâfê, pierdet d'leugoss*: Le bouillon et le bouilli rechauffés, perdent leur première saveur. — *Rakreh li bouyon*: Remettre de l'eau dans le pot au feu. — Couper le bouillon gras avec de l'eau. — *Il esteu foir geu; mai i rben de bouyon d'polet*: Il était fort affaibli; mais on lui a permis de l'eau de poulet. — *Diné ô bouyon d'onz eûr*: Empoisonner.

Bouillon, potage, soupe, consommé :

On ne met pas de pain dans le *bouillon*. Le *potage* se compose de bouillon avec quelque substance alimentaire. On fait de la *soupe* grasse, maigre, de toutes les manières. Le *consommé* est un bouillon fort succulent. — Un convalescent prend une tasse de *bouillon*; on en prend une jatte avant de dîner; le *potage* précède le bouilli: on fait de la *soupe* aux écrevisses, à la tortue, à l'ognon, etc.: après certain exercice on prend un *consommé*.

BOUYON-BLAN, s. *BOUILLON-BLANC*, molène, plante dont les fleurs sont employées en méd. comme pectorales. Les Wal. disent également *Blan-bouyon*.

BOUYOTT, s. *BOSELURE*, *bosse accidentelle sur une pièce d'argenterie*. — Bosse accidentelle sur toute pièce de métal quelconque. — *Faire des bosses et des creux par accident*. — Quand on les ferait exprès, il faut dire *bosseler* dans ce sens. — *Bosse*, élévation dans une superficie, qui peut être plate et unie. — Si par hasard les diét. ne comprennent pas un terrain *releré en bosse*, il faut dire: *Inégalité de terrain*: — *monticule*, simple élévation de terrain: — *terrain raboteux*, superficie inégale du sol; des chemins: — *taupinière*, petite élévation de terre; petit monticule. On me dira que, dans ce sens, *taupinière* est un t. plaisant: alors il n'est pas ridicule; c'est-à-dire, qu'il n'est point bossu. — *Bossette*, petite bosse: orfèvrerie. — Voy. *Kibouy*.

BOUYOTT, s. *BULLE*, globule, remplit d'air, qui s'élève souvent à la surface d'eaux, et sur les liquides en ébullition, etc. — *Bouillonnement*, agitation d'un liquide qui bouillonne. — *I plorê a lavass, et le korott fein ko meie bouyott*: La pluie tombait à verse, par torrent, et le ruisseau était couvert de bulles.

BOUZÉ, adj. t. pass. *JOUFFLU*, très-joufflu. — *Bouffi*. — *Boursofflé*. — *Ki mangnn-ti, l'ouzé peindâr; poss fê bouzê s'vizeg komm soula?* Que mange-t-il, ce diable de joufflu; pour arrondir ses pommettes de cette manière? — Voy. *Boufflé*.

BOUZEIN, s. *BORDEL*. — *Tripot*, mai-

son où se réunissent des vauriens, des prostituées; et des femmes qui valent moins que rien. — *Dimeie bouzein*: Maison qui est habitée par des femmes de moyenne vertu; — d'une vertu équivoque; — maison de rendez-vous; — de passe. — En Hollande, et particulièrement à Amsterdam, *musico*, espèce de *bazar* musical, de *café-harem*; orné de sultanes qui vendent aux marins, aux amateurs, des plaisirs souvent épicés, des caresses empoisonnées; et qui tiennent des pastilles du séraïl pour les sultans éclopés, les ci-devant sultans, etc.

BOUZINÉ, v. SAVETER, bousiller, gâcher, gâter. — Voy. *Bôlé*.

BOUZINEU, s. GÂCHEUR, bousilleur, savetier. — Voy. *Bôleu*.

BOVEU, s. BUVEUR, celui qui boit. Cela se devine. — Plus ordinairement *homme qui aime le vin, qui en boit beaucoup*. — On dit relativement, grand buveur, bon, franc buveur. — Voy. *Sôlaie*.

Buveur, ivrogne, soulard:

Le *buveur* aime, en vin, la qualité et la quantité; il boit sec. L'*ivrogne* boit du vin et des liqueurs comme un entonnoir; il s'enivre. Le *soulard* est un être abject, qui vit dans la crapule; il se soule. — Le *buveur* a la face rubiconde, l'*ivrogne* force rubis sur le nez, le *soulard* a souvent une face de carême.

BOVI, s. MÉTAYER, celui qui fait valoir une métairie. *Marâcher*, celui qui cultive certain terrain appelé marais. — Voy. *Kotî. Seinsi*.

BOVREG, s. BEUVRAGE, boisson, liqueur à boire. — Mélange de vin et d'eau qu'on donne quelquefois aux matelots, etc. — Tout médicament liquide qu'on administre

aux chevaux, etc. — Nectar, ambrosie des dieux des Païens. — *Vonoumé voss vein de nektâr*; mais s'ess *tô bovreg di g'vâ*: Vous appelez nectar votre prétendu vin; mais c'est un breuvage pour les chevaux; — que les chevaux ne voudraient point. — Voy. *Nektâr*.

BOVERIE, s. BEUVERIE, ivrognerie. — Notre *boverie* ne sedit plus qu'au village. *Beuverie* est un vieux mot franc., oublié depuis trois siècles. — *Abvreg* se dit dans quelques endroits pour *abreuvoir*: — Une charmante petite île, ou presque île, porte, près de Liège, le nom de *Boverie*. Quelques Wallons donnent à ce lieu une origine passablement originale. S'enivrait-on jadis, à la Boverie? Si je m'en rapporte au temps qui court, j'opine pour l'affirmative. — A Paris on a appelé *buvette* une sorte de cabaret, près du palais, où les officiers de judicature allaient habituellement déjeuner et se rafraîchir. — On dit encore aujourd'hui: *Buvette*, partie, réunion de buveurs. Ceux qui ne voient que l'analogie, croiront qu'on *buvotte* dans les *bucettes*; c'est-à-dire, qu'on n'y boit qu'à petits coups et fréquemment. Va pour fréquemment, mais à petits coups...

BOYAI, s. BOYAU, intestin, conduit qui reçoit les aliments au sortir de l'estomac; et qui rejette les excréments du corps. — Chaque partie des chemins, en ligne droite, qui composent les zig-zacs, par lesquels on communique d'une parallèle à l'autre. Se dit en parlant d'une tranchée faite pour assiéger une place. — *Koid di boyai*: Corde à boyau, corde faite des boyaux de quelque animal; et qui sert à gar-

nir divers instrument de musique, etc.—On dit *boyaudier* de celui qui prépare et file des cordes à boyau; et *boyauderie* du lieu infect où les boyaux se nettoient et se préparent.—*Il a de boyai ossi lág ki le mang diss chimih*: Il a les boyaux aussi larges que les manches de sa chemise.—*Rinád, rinád massi poursai; k'inn rinád-tu trip et boyai*: Vomis, dégoûtes sale cochon; que ne rends-tu tripes et boyaux.—Cette phrase d'exemple est d'une révoltante grossièreté. Pardi, mettez donc des mitaines; pour parler d'un goinfre; d'un gastrolâtre, etc.

BRA, s. MALT, drêche, orge préparée pour faire de la bière.—On dit particulièrement *drêche*, de tout graminée qui a servi à brasser de la bière.—*Tourailon*, germe séché. Il se sèche ordinairement au moyen de l'étuve nommée *touraille*.—*Escourgeon*, orge broyée pour la bière.

BRABAN, **BRABANT**. Voy. *Braïban*.

BRADÉUR, s. LIGNETTE, ficelle de médiocre grosseur.—*Cordelette* petite corde.

BRAÏBAN, s. **BRABANT**, ancien duché, Belgique.

BRAÏBAN, s. **RAINETTE** grise, sorte de pomme qu'on suppose venir du Brabant.

BRAÏBANSON, adj. s. **BRABANÇON**, du Brabant.—*Le braïbansonn on de bel et rog et chif, de bai gro rog bress, et de kou homm de pîr*: Les Brabançonnes sont rouge et joufflue, ont des beaux bras rouges; et les fesses dures comme la pierre.

BRAÏDI, v. **BRAILLER**, parler très-haut;—avoir le verbe trop haut, une voix trop élevée.—Crier à tue tête.—Crier d'une manière im-

portune ou ridicule.—*Bracher*, crier de toutes ses forces.—Voy. *Bráklé*. *Braïr*.

BRAÏDIEU, adj. s. **BRAILLARD**, qui a l'habitude de parler très-haut, mal à propos, de crier.—Voy. *Brákleu*.

Braillard, *brailleu*:

Le *braillard* assourdit, parle comme une pie en braillant comme un âne. Le *brailleu* a le braire plus dur et ne déparle pas.

BRAÏR, v. **BRAIRE**, gronder, quereller, réprimander, faire de réprimande.—Les Liégeois traduisent *braïr* par le mot *gronder*; et les dict. français disent qu'on gronde un enfant, une femme,—une *maîtresse*, quel vandalisme!

Gronder, *murmurer*, *réprimander*, *tancer*, *quereller*:

Gronder éveille l'idée de *murmure* et de mécontentement. *Réprimander* ajoute le reproche, et suppose le droit ou la licence. *Tancer* signifie réprimander avec vivacité; et *quereller* additionne l'aigreur et le bruit.—Un mari *gronde* sa femme; elle lui rend la monnaie de sa pièce; mais *gronder* sa maîtresse sent déjà l'huile de cotret. Il est de personnes qui ont toujours la *réprimande* aux bouts des lèvres; qui vous *tangent* vertement et sans pitié: tous les savantasses s'expliquent comme les portefaix se *querellent*.

BRAÏR, v. **BRAIRE**, crier comme un âne.—Avoir la voix fausse et criarde.—Subs. le cri de l'âne.—Voy. *Kryé*.

Braire, *baudir*, *crier*, *bracher*:

On *brait* en imitant le braiment de l'âne; en criant comme un baudet. On *baudit* en excitant les chiens du cor et de la voix. On *crie* comme un perdu, comme un aveugle qui

a perdu son chien, comme un enragé, comme une femme dont on ne peut prouver l'infidélité, etc. On *brache*, en s'époumonant à force de crier.

BRAK, s. adj. **BRAQUE**, étourdi, inconsideré.—Chien de chasse.—Voy. *Brâklé*.

Braque, hurluberlu :

Le *braque* est évaporé, écervelé; un peu fou. Le *hurluberlu* bouscule, renverse, fait le diable à quatre.

BRAKÉ, v. **BRAQUER**, diriger sur un lieu une pièce de canon; une lunette: fam.—Viser.—Voy. *Lûgni*.

BRAKET, s. **BRAQUEMART**, espèce d'épée courte et large que les Walons portaient naguère le long de la cuisse; et que les Français portaient autrefois.—Petit sabre.—Sorte de couteau de chasse.

BRÂKLÉ, v. **EXAGÉRER**, louer ou décrier les choses dont on parle.

Exagérer, outrer, amplifier, broder :

On *exagère*, en outrant à l'excès; on *outré*, en dépassant les bornes; on *amplifie* en ajoutant à la vérité; on *brode*, pour l'embellir.

BRÂKLEG, s. **EXAGÉRATION**, action d'exagérer, discours, récit, expression qui exagère.

Exagération, hablerie, hyperbole, gasconnade, jactance, amplification.—Forfante.

L'*amplification* augmente le récit, le discours; la *jactance* est une vaine menterie; la *gasconnade* une fanfaronnade au gros sel; l'*hyperbole* une grossière *exagération*; la *hablerie* une ambitieuse *craquerie*.—Les rhéteurs ou pédants, donnent des *amplifications* au lieu de donner des *compendium* (*). Les bul-

letins de certains généraux ont eu un fumet de *jactance*: les *gasconnade* ont toujours un goût de terroir. Les flatteurs ne ménagent guère l'*hyperbole*. Les *hableurs* sont effrontés comme des laquais. L'enthousiasme d'un imbécile doit le conduire à l'*exagération*.—Savez-vous dans quelle langue on dit *forfante* pour *hableur*?—dans celle de l'argot.

BRÂKLEU, s. **EXAGÉRATEUR**, celui qui exagère.

Exagérateur, hableur, gascon, charlatan, brise-raison.—Débagouleur :

Un *exagérateur* n'est pas avare d'un zéro; un *hableur* n'est point chiche d'un mensonge; tout *charlatan* ment comme un arracheur de dents; tout *Gascon* est plus riche que le marquis de Carabas; le *brise-raison* couperait la parole au pape.—Le *débagouleur* est diffus, blagueur, braillard, brailleur, nauséabond: fi! de lui et du mot.

BRÂKONÉ, v. **BRACONNER**, chasser sans droit, sans permission, sans port d'armes.—Fig. remplacer un mari.

BRÂKONI, s. **BRACONNIER**, celui qui braconne; qui chasse dans les bois, les forêts du gouvernement; sur la chasse d'un autre; les propriétés d'autrui, etc.—*Inn vik ki d'brakonneg; iss fret pissi*: Il ne vit que de braconnage; il se fera coffrer; emprisonner.—*C'est-tô brâkonî d'feumm*: C'est un coureur de femmes; un attrapeur de filles: accept. locale, fam.

BRÂKULREIE, s. **FORFANTERIE**, charlatanerie.—Si le mot *forfante* est un mauvais italianisme, *forfanterie* se dit bien dans le sens de

(*) *Compendium*, abrégé.—Voy. *Abrégé*.

hablerie, charlatanerie ; car tout mot passé dans une langue, sans clameur de haro, a droit de bourgeoisie. — *Vonn ne la ti, de brá-kulreie!* En voilà-t-il des hableries ; des forfanteries ; — des gasconnades ; du charlatanisme.

BRANCHI, v. PERCHER, se mettre, se placer sur une perche, une branche d'arbre, une baguette. Ne se dit guère que des oiseaux. — Par extens. se placer sur un lieu élevé pour découvrir au loin. — *Le zalourett ni branchilet nein :* Les alouettes ne perchent point.

BRANCHI, v. adj. FOURCHER, se partager, se diviser en deux ou trois par l'extrémité. — *Vo rieré, n'róie ki branchih, tapé sol dreútt main :* Vous verrez un chemin fourché, prenez celui de droite. — *Me gret son branchi :* Mes cheveux sont fourchus. — Le mot wall. est très-vi. — Voy. *Forchou.*

BRANDEUR, s. BRANDEBOURG, ornement de galon, ou broderie, qui entoure les boutonnières de certains habits : les gardes-français avaient des brandebourgs à leurs boutonnières.

BRANDEVIN, s. BRANDEVIN, *eau-de-vie de vin.* — Eau-de-vie de grain : ne se dit, dans le sens des dict., que par corruption ; et ne se dit qu'au village. — Voy. *Frauss. Peket.*

BRANDEVINÍ, s. DISTILLATEUR, dans cette acception, ne se dit que de celui qui distille de l'eau-de-vie de grain, du genièvre. — Voy. *Cantini.*

BRANDEVINBEIE, s. BRANDERIE, distillerie de brandevin ; manufacture de cette liqueur. — Je crois que ce mot, et sa famille sont empruntés de l'allemand.

BRANG ; s. BRANCHE, bois que pousse le tronc d'un arbre, d'un arbrisseau, qui s'allonge, et se divise en forme de grands et petits bras. — *Brindelle*, branche d'un arbre mince et courte. — *Raim*, branche, rameau détaché, chargé de ses feuilles, de ses fleurs et de ses fruits. — *Rameau*, petite branche d'arbre. — *Ramée*, assemblage de branches entrelacées, par l'homme ou naturellement. — *Branchage*, les branches d'un arbre. — Termes de jard. : *Branche à bois*, qui ne donne ni fleur ni fruit. — *Branche à fruit*, celle qui produit des boutons, des fleurs et des fruits. — *Principales branches*, celles qui produisent les autres ; les plus grosses. — *Branche gourmande*, gros rejeton qui prend sa naissance sur les branches à bois ; branches d'un arbre fruitier qui poussent avec trop de vigueur et qui épuise le suc des autres branches, — *Branche de faux bois*, rejeton élané, dont les yeux sont plats et éloignés les uns des autres. — *Branche à fruit*, elle est plus déliée que celle à bois, dont elle émane, et porte beaucoup de gros boutons. — *Branche folle*, ou *chiffonne*, rameau court, mince et inutile. — *Crossette*, branche de vigne, de figuier, etc., où on laisse un peu de bois de l'année précédente. — *Ávoignon*, grosse branche coupée à une certaine distance, de la principale pour obtenir plusieurs jets. — *Branche rampante* des cucurbitacées ; c'est-à-dire, des plantes herbacées dont plusieurs produisent des très-gros fruits. Voy. *Boteie.* — *Bourson*, sagement raccourci avec trois ou quatre yeux. — *Dos de chat*,

branche coudée en palissage, qui a la forme du dos du chat.—*Ergot*, extrémité de toute branche qu'on laisse à un arbre au lieu de raser la tige. — *Pampre*, branche de vigne avec ses feuilles. — Les jardiniers disent *darder*, quand les branches dardent en javelot, au lieu de s'élever. — J'ai cru devoir rapporter ces dénominations vulgaires.—Voy. *Ab. Kohett*.

BRANLAN, adj. **BRANLANT**, qui branle, qui penche d'un côté, ensuite de l'autre. — Se dit de ce qui paraît mal assuré. — Voy. *Hossan*.

BRANLÉ, v. **BRANLER**, agiter remuer; faire aller deçà et delà. — Se mouvoir, se remuer. — Se polluer. — *Ces enfants n'osent se branler devant leurs pères*; ils sont dans une crainte continuelle: *vieux*. Loin de rajeunir, je conseille aux Wallons d'employer un de ces verbes: *Agiter, ébranler, secouer, remuer, mouvoir, pendiller*, etc. — Laissons aux calembourdiers, les allusions indécentes.

BRANLEG, s. **POLLUTION**, masturbation, manustupration, onanisme, péchés d'impuretés, qui trompent le vœu de la nature. — Tous ces péchés conduisent à l'épilepsie, à l'épuisement des forces physiques et morales; et font de l'homme un fantôme, un squelette, un ombre.

BRANLEU, s. **BRANLEUR**, celui qui branle quelque chose: peu us.

BRANLMAIN **BRANLEMENT**. — Voy. *Hosseu*.

BRASSADEL, s. **CAPUCINE**, anneau de métal qui soutient la baguette du fusil, etc.

BRAY, adj. s. **PROBE**, qui a de la probité.—Voy. *Koregeu. Bravuté*.

Probe, honnête, intègre, vertueux:

La *probité* est une candide droiture; l'*honnêteté* une probité aimable; l'*intégrité* une probité sévère; la *vertu* est mère de toutes les vertus. — On peut confier son argent à l'homme *probe*; son secret à l'homme *honnête*; sa femme à l'homme *intègre*; sa vie à l'homme *vertueux*.

Probe, fidèle, chaste, vertueux:

Une femme *probe* repousse la pensée d'*infidélité*; une femme *chaste* triomphe sans combattre; elle restera *vertueuse*.

Honnête homme, homme honnête, homme de bien, brave homme:

L'*honnête homme*, remplit ses devoirs sociaux; ses vertus ont plus ou moins d'éclat. L'*homme honnête* est bien né, noble, généreux et poli. L'*homme de bien* est juste, charitable et ennemi de l'égoïsme. Le superbe rougit de s'entendre appeler *brave homme*.

BRAVAD, s. **BRAVADE**, action, manière, parole, avec laquelle on brave une personne. — Voy. *Bravé. Bravour*.

BRAVÉ, v. **BRAVER**, témoigner par des paroles, des gestes, qu'on ne craint pas quelqu'un; qu'on le méprise.

Braver, défier:

On *brave* le fanfaron qui menace; on *défie* l'insolent provocateur. — Un *bravache* a la menace dans les yeux, sur le front, on le *brave*: il porte un *défi*, on accepte, il s'adoucit. — Un mâle courage *brave* les dangers: un homme audacieux paraît *défier* la mort. — *Braver* l'infamie, c'est *défier* la justice de Dieu et des hommes.

BRÀVMAIN, adv. **BEAUCOUP**, un nom-

bre, une quantité, plus ou moins considérable. *Considérablement*, beaucoup, en grand nombre, en grande quantité, *Abondamment*, avec abondance. *Prodigieusement*, d'une manière prodigieuse, excessive, étonnante. *Excessivement*, avec excès, à l'excès, *Etonnamment*, d'une manière qui étonne, qui surprend. *Copieusement*, d'une manière copieuse, avec abondance. *A foison*, etc.

BRAVOÛR, s. BRAVADE, action de braver, de défier. — Action audacieuse, téméraire. — Rodomontade. — *Titt sipiret ô bai geou le koiss ou l'mokett; avou te bravoûr*: Tu te briseras un beau jour les côtes ou tu te casseras la tête, la boule, avec tes bravades. — *Fai de bravoûr, ton k'ti vou; gea tro sognn d'imm pai*: Expose ta vie autant que tu voudras; quant à moi je veux conserver ma peau, je veux la ménager. — *V'azet m'koie, avou te bravoûr; tinn râ nein ô petâr*: Va-t-en, mauvais crâne, avec tes hauts faits; tu accepterais un soufflet à baise mains. — *N'imm difeie nein sêss, avou te bravoûr; kan set komm si ti pihtr et nô violon*: Ne me défie point, avec tes rodomontades; car tu ne donnes que des coups de sabre dans l'eau.

Bravade, fanfaronnade, rodomontade:

Qui nous assourdit de ses vaines bravades? Un faux brave, un étourdi; un brailleux. Qui ne manque jamais de tuer son homme? Un *fanfaron* dont la rapière est vierge. Qui couche sur les moustaches que son grand sabre a coupé? Un *rodomont* qui se laisse arracher les siennes.

BRAVUTÉ, s. INCORRUPTIBILITÉ, qui

est incapable de se laisser corrompre pour agir contre son devoir, sa conscience. — Voy. *Brav*.

Incarruptibilité, probité, intégrité, honneur, vertu:

L'appât des richesses, l'amorce des emplois, ne sauraient corrompre un magistrat *intègre*. Il suffit d'être conventionnellement honnête homme, pour avoir de la *probité*. Le véritable *honneur* ennoblit un manant. La morale est le code de la *vertu*; car la vertu ne tend qu'au bien; elle est le bien même. — On peut se dire *incorrupible* et trafiquer de corruption. On peut avoir la *probité* sur les lèvres et l'improbité dans le cœur. On peut se vanter d'être *intègre* sans l'être intégralement. On peut aimer les *honneurs* sans être honorables. On peut afficher toutes les *certus* sans être vertueux.

BRÂÏ, v. CULOTTER, mettre une espèce de petite culotte à un oiseau pour chasser à la pipée. Entraver un cheval pour le descendre dans la bure. — *Taihiô lai dial, ro n'estê bon ka brây po teind à leucarou*: Taisez-vous vilain magot, vous n'êtes bon qu'à culotter pour chasser le loup-garou, pour l'attraper, le prendre.

BRÂÏETT, s. BRAYETTE, fente de devant d'un haut de chausse, d'une ancienne culotte. — *Vinésial, mamé, ki giv rabotnaie ross brâyett; ô veu ross chûchûg*: Avancez, mon petit bonhomme, je vous reboutonnerai votre brayette; vous laissez voir votre *pipi*.

BRÂÏR, s. BONNE-GRÂCE, ornement de cheminée en mousseline, etc. — Bande d'étoffe, attachée au chevet d'un lit, pour accompagner les grands rideaux.

BRAZ, BRASSE. — Voy. *Teuss*.

BRAZEIN, s. BRASSIÈRE, vaisseau pour faire cuire à la braise. — Le m. wal. est peu us.

BRAZEUR, s. BRASURE, endroit où sont soudées deux pièces de métal.

BRAZI, v. BRASER, joindre ensemble deux morceaux de fer, d'acier ou de cuivre, au moyen d'une soudure.

BRAZIR, s. BRASSIÈRE, petite camisole qui sert à maintenir le corps.

BRÉBAUD. LAMBEAU. — Voy. *Kli-kott*.

BRÉF, adv. BREF. — Fém. *brève*. — Enfin. — V y. *Coëtt. Einfein*.

BREG, s. BRÈCHE, ouverture faite à une cloture. — Ouverture que le canon fait aux remparts d'une ville assiégée. — Voy. *Boká. Hár*.

BREINBALÉ, v. BRIMBALER, agiter, secouer par un braule réitéré; se dit en parlant des cloches. — Voy. *Soné. Kibonieté*.

BREL, s. CIBOULE, petit oignon qu'on mange en salade. — Cive, civette, ail d'un goût fort relevé.

BRELANDÉ. BRELANDER. — Voy. *Berlandé*.

BRÈMM, s. BRÈME, poisson d'eau douce, large et plus plat que la carpe.

BRESLET, s. BRACELET, ornement que les femmes portent aux bras. — *Calbés*, bracelet que les Romains donnaient aux soldats, en récompense de quelque action d'éclat. — Pâtisserie qui a la forme d'un bracelet; et dont les Wal. doivent conserver le nom, à cause de la ressemblance.

BRESS, s. BRAS, membre du corps humain qui tient à l'épaule. Donc le singe fait partie de l'humanité. — *La Jambe de devant du cheval,*

depuis l'épaule jusqu'au genou: ce cheval plie bien le bras. Si le bras du cheval partait du genoux au sabot, il nous donnerait une poignée de main. — Les jardiniers appellent *bras* les tiges de la plupart

des plantes rampantes. — *Diné l'bress ann geönn-feie*: donner le bras à une demoiselle. — *Siteind ó bress et rakrapi l'ótt*: Etendre un bras et ramasser, cacher, l'autre:

se dit de la personne qui tend la main pour demander l'aumône: iron. — *N'avu k'set bress po viké*:

N'avoir que ses bras pour vivre; ne vivre que de son travail: — *Dimoré le bress et kreu*: Rester les bras croisés; sans travailler; —

rester ébahi. — *Souk t'imm di ma kópé bress et geanb*: Ce que tu m'apprends m'a découragé; anéanti.

— *Li pów rev a l'aiolein, et kouatt efan so le bress*: La pauvre veuve est hydropique, et a quatre enfants sur les bras, quatre enfants à nourrir. — *Avu ó bress fôu de l'wé*: Avoir un bras luxé, une luxation. — *Seré et se bress*: Serrer, presser, dans ses bras; — êtreindre.

— *Drovi le bress*: Ouvrir les bras. — *Geté á reu bress*: Jeter le bras tendu. — *Kann n'a reyou komm li bress, il einn ne fai komm li koir*:

Quand il a vu long comme le bras, il en fait aussi long que son corps. — *Hapé et se bress*: Saisir à bras-le-

corps. — *Kon liet donn komm ó bress, el einn net roiret komm li koir*: Qu'ou lui en donne comme le pouce, elle en voudra comme le bras. — *Avu de lon bress*: Avoir le bras long, du pouvoir, une grande autorité. — *Le-zomm volet de bai blan ron bress á feumm; et de main a potal*: Les hommes font grand cas des femmes qui ont les-

bras ronds et blancs; et la main potelée. — *Aru des bress di págmein*: Avoir des bras de parchemin, la peau sèche et jaune. — *Bress di cherett*: Limon d'une charrette. — *Bress di sixir*: Bras d'une civière. — *Bress di mér*: Bras de mer, partie de la mer qui passe entre deux terres qui ne sont pas éloignées l'une de l'autre. — En t. de jeu de cartes, les Liégeois disent *bress* (bras). des lignes de craie qui figurent les parties sur une ardoise, etc.; et le gagnant efface l'une de ces marques: — *Gi wáynn, vola ó bress geu*: Je gagne et j'efface un bras (une marque, une ligne). — *Bress a bress*: Tant à tant.

BRESSAIE, s. BRASSÉE, autant que les bras peuvent entourer et porter. — *Bressaie di treinbleinn*. Brassée de trèfle. — *Preind a bressaie*: prendre, enlever, par brassées.

BRESSAIE, s. BRASSIN, vaisseau, cuve où les brasseurs font la bière. — Quantité de bière qu'on tire de la masse de grain sur laquelle on opère. — La bière contenue dans la cuve. — Quantité de savon que l'on cuit en une seule fois. — Voy. *Koúo*.

BRESSÉ, v. BRASSER, faire de la bière. — Remuer quelque matière ayant quelque fluidité. — Brasser une trahison, etc.: très-fam. — *Komm ó l'bress ó l'beu*: Comme on le brasse on le boit; — comme on fait son lit on se couche. — *Mi siervantt bress li sop, mai el ni bress nein l'kafet*: Ma servante prodigue l'eau en faisant la soupe; mais elle en est économe en faisant le café: — *brasser* est pris ici dans le sens de *noyer*. En disant que la

servante est économe d'eau en faisant le café, on sous entend qu'elle aime le bon café.

BRESSEINX, s. BRASSERIE, lieu où se brasse la bière. — Dans les pays où l'on boit beaucoup de bière, il se trouve souvent un lieu, une rue, qui porte le nom de *Bresseinn*, Brasserie.

BRESSEU, s. BRASSEUR, celui qui fait, qui vend de la bière. — *Wiss kil bresseu pass, libolgi n'pass nein*: Où passe le brasseur, le boulanger ne passe point, quand on boit beaucoup de bière on mange moins; on mange peu.

BRETEU, s. BRETTEUR. — V. *Bateu*.

BREUSS, s. BROSSÉ. — *Breuss à dain*: Brosse à dent. — V. *Horlett*.

BREVÉTÉ, v. BREVETER, donner, accorder, un brevet en payant. — Brevet d'invention, de perfectionnement. — *G'ea d'mandé ó hréret ponn novel manír di hapé le moh, et gi l'a-stawou*: J'ai demandé un brevet d'invention pour avoir trouvé une nouvelle manière d'attraper les mouches, il m'a été délivré.

BRÉVIÈR, s. BRÉVIAIRE, livre qui contient l'office qu'un prêtre, etc. doit dire chaque jour. — L'office obligatoire.

Bréviaire, heures canoniales:

Le *bréviaire* contient l'office que ceux qui sont dans les ordres sacrés, que tout bénéficiaire doit dire journellement. En t. de liturgie, on dit *heures canoniales* des diverses parties du bréviaire, que l'Eglise a coutume de réciter selon les diverses heures du jour; comme matines, laudes, vêpres, etc.

BREYÁ, s. BRAILLARD. Vantard, celui qui se vante. — Criard, celui qui

crie. — Aboyeur, celui qui fatigue par ses cris. — Grand brailleur.

BREYEG, s. CRIAILLERIE, action de criailler.

Criaillerie, crierie :

Le *criailleur* a contracté l'habitude de criailler, en se fâchant; et se fâche à bon marché. Le *crieur* fait un bruit étourdissant; sa plainte, son mécontentement, nese manifeste qu'en *crieries*. — Il est des femmes qui *criaient* du matin au soir; et des hommes qui abasourdissent par leurs *crieries*.

BREYON, s. MOELLET, nerfs; gras de la jambe. — Débris de viande de boucherie: accept. loc. — *Louk a ti, feindeu d'nareinn; ka gitt magnn le breyon de geamb*: Tais-toi, mauvais matamore; car je te mange la moelle, les nerfs, tout le gras de la jambe. — Voy. *Rileyon*.

BRIÉ, v. MENDIER, demander l'aumône. — *Tin'a nou hontt, naw peindâr : ouveur et n'brib nein*: Tu vis sans honte ni pudeur, paresseux coquin: travaille au lieu de mendier.

Mendier, gueuser, quémander, trucher :

Où vole, dans son char doré, cet homme bariolé de rubans et de croix ? Il va *mendier* à genoux une sinécure. Quel coquin enseigne l'art de *gueuser* ? Un gueux vieillit sous le harnais. Qui fait tant d'humbles révérences, à la sourdine ? Un lâche qui *quémante* dès l'enfance. Mais ce misérable *truche* la caristade: jamais on ne vit de fainéant plus éhonté.

BRIEU, s. MENDIANT, celui qui mendie.

Mendiant, gueux, gueusaille, quémendeur, truand, canalicole :

Les *mendiants* sont des espèces

de cosmopolites, unis par les liens de la confraternité, et par esprit d'état. La *gueusaille* se compose d'un ramas de *gueux* de toutes les qualités et de toutes les couleurs. Les *quémandeurs* bonnetent l'aumône en patélinant. Les *truands* sont à la fois gueux, vagabonds et voleurs. Les *canalicoles* bordaient, à Rome, un canal situé au milieu d'une place publique: on pouvait les appeler la canaille des gueux.

BRIEREIE, s. MENDICITÉ. Gueuserie. — *Indigence, misère, pauvreté*. — Il n'y a rien de cela.

Mendicité, gueuserie, gueusards, truanderie. — Caristade :

Sans y comprendre les nobles *mendiants*, Rome renferme une fourmilière de religieux qui *mendient*. Sous nos princes-évêques la *gueuserie* était encouragée; c'est aujourd'hui le tour des *gueux* révétus. La *truanderie*, cette lèpre sociale, est regrettée par les débris des *gueusards* de tous les pays. — Un savant croit que *caristade* appartient au patois du midi de la France: moi j'affirme que le mot est wallon; et je m'en rapporte aux vieux érudits de Raikem (*).

BRID, s. BRIDE, ce qui sert à conduire un cheval; et qui se compose du mors, de la têlière et des rênes. — Les points qui affermissent les deux bouts d'une boutonnière. — Lien de fer qui tient une pièce de bois. Ce qui tient réunis la noix et la gachette d'une platine de fusil. — Roue dentelée qui fait partie d'un moulin à café, etc.: cette roue sert à broyer le café. — *Di brid a batow*: De but en blanc, de prime abord. — *Akori d'brid a batow*:

(*) Dépôt de mendicité.

Se lancer avec impétuosité, étourdiment (*). — On dit *bridon* d'une simple bride. — Voy. *Rissôr*.

BRIDÉ, BRIDER. — Voy. *Ebridé*.

BRIGAD, s. BRIGADE, corps de troupes composé de plusieurs bataillons ou escadron, sous le commandement d'un officier supérieur. — Corps formé de deux régiments. — Brigade de gendarmerie.

BRIGADI, s. BRIGADIER, militaire à cheval, dont le grade correspond à caporal. — Commandant d'une brigade.

BRIGAN, s. BRIGAND, celui qui exerce le brigandage. — Par extens., exacteur, etc. — Voy. *Beindi*.

Exacteur, concussionnaire, brigandean, friponneau, voleur, voleur :

Dites *exacteur* de tout receveur quelconque, qui exige plus qu'il ne doit percevoir. Dites *concessionnaire* de l'administrateur, du gérant, qui malverse dans la gestion des deniers publics. Dites *brigandean* d'un praticien fripon et d'un apprenti brigand. Dites *friponneau* de celui qui glane en friponnant; et *voleur* d'un voleur en petit. — En jurisprudence de Cour, un *exacteur*, de haut parage, un *concessionnaire* haut placé, ne sont justiciables que de la loi du bon plaisir: mais en revanche on court sus aux *brigandean*, on sévit contre les *friponneaux*, on pend les *voleurs*.

BRIGUÉ, BRIGUER. — Voy. *Cabalé*.

BRIH, s. GOURME, se dit des mauvaises humeurs qui surviennent aux jeunes chevaux. — Maladie des

jeunes arbres. — Boutade, folie, extravagance: fig.

BRIHI, v. ellip. JETER SA GOURME, faire des folies, des extravagances, obéir à ses passions; etc. — Ne se dit qu'en parlant d'un jeune homme.

BRIK, s. BRIQUE, sorte de carreau moulé et uni. — *Chantignole*, brique pour les âtres. — *Boket d'brik*: Briquillons, morceau de briques pour les moules de fondeurs. — *Meur di deu brik*: Mur de deux briques d'épaisseur. — On dit, par analogie, brique de savon, etc.

BRIKABRAK, adv. ETOURDIMENT, à l'étourdi, en étourdi. Cet adv. est toujours précédé du prépositif *di*, de.

BRIKEBOUK. BIKEBOUK. BOKEHELEINN, s. adj. HERMAPHRODITE, personne qui a les deux sexes. Lisez monstre bisex. — *Il n'y a pas de parfait hermaphrodite*. La personne qui a les deux sexes est une parfaite imperfection. — *Les vers de terres sont hermaphrodites*. — Résumé: il y a, il n'y a point d'hermaphrodite. — Beaucoup de divinités payennes furent bisex: Agdestis réunit la triple qualité d'homme, de femme et de monstre. — On a dit que le lièvre changeait de sexe annuellement; l'erreur est palpable. — Si pour être hermaphrodite il faut se reproduire soi-même, s'il faut être bisex au grand complet, il n'en existe point: mais en prononçant sur échantillons, nous n'en sommes pas dépourvus.

Hermaphrodite, androgyne, gynanthrope, bisex :

Pour récompenser ou punir la constance d'*Hermaphrodite* et de *Salmacis*, les dieux leur accordèrent l'inséparabilité corporelle:

(*) Les Français disent courir *bride abattue* après les plaisirs, à sa perte, etc. — *Courir la bride sur le cou* ne m'en paraît pas moins trivial.

ils furent nommés *Androgynes* ; c'est-à-dire homme et femme, ou homme-femme. On nous dit que *gynanthrope* comprend un *bisex* imparfait qui tient plus de la femme que de l'homme. — Cet être, en cornette, à l'air hommasse, le duvet de son menton, n'est guère duveteux ; il est alternativement Jeanne avec Jean, et Jeau avec Jeanne : c'est un *hermaphrodite*. Cet être mixte paraît appartenir aux deux genres et aux deux nombres ; il personnifie l'équivoque : c'est un ou une *Androgyne*. Cette quasi femme a des singulières velléités ; est-elle *gynanthrope* ? N'a-t-elle qu'un vice de conformation ? c'est à nos esculapes à répondre.

Hermaphrodite, androgyne, monoïque, bissexuel :

Hermaphrodite se dit des fleurs qui rentrent les organes des deux sexes ; ces organes sont les étamines et le pistil (*). *Androgyne* se dit des fleurs mâles et des fleurs femelles sur le même réceptacle (**); surtout lorsque ces fleurs sont entremêlées. On dit *bisexuelles* des plantes qui ont l'organe mâle et l'organe femelle réunis dans la même fleur, et sur un pied commun.

BRIKET, s. BRIBE, gros morceau

(*) Le *pistil* est l'organe femelle de la fructification ; il est ordinairement placé au centre de la fleur ; et se compose de trois parties : l'*ovaire*, qui contient les rudiments des semences ; — le *style* fillet qui le surmonte ; — le *stigmat*, sommet du fillet. — *Quand le pistil manque la fleur est stérile*. — Il n'est pas facile de faire la soupe dans une marmite sans fond. — Voy. *Gynandrie*, syst. de Linné.

(**) Le *réceptacle* est le fond du calice d'une fleur, au milieu duquel se trouve l'ovaire.

de pain. — Ne traduisez jamais *bribe* par *chiffon, chique*. — *Inn si laireu ne in magni s'briket* : Il ne se laisserait point ravir sa bribe ; — insulter impunément ; il saurait repousser une injure ; opposer la force à la force, etc. — *Inn fâ maie si fi sol briket d'innôtt* : Il ne faut compter que sur soi-même ; — que sur son travail, sur ses propres ressources.

Bribe, brife :

Bribe est du domaine de la gueuserie ; *brife* appartient à la gueussaille. — Un latineur lâche de *bribes* de latin en dinant, il convoite les *bribes* du diner. Un cheuapan a son bissac rempli de *brifes*, il les convertira en schnick.

BRIKTEG s. BRIQUETAGE, maçonnerie de briques. — Briques figurées à l'aide d'un enduit.

BRIKTEU, s. BRIQUETEUR, principal ouvrier briquetier. — *Briquetier*, celui qui fait ou vend des briques.

BRIKTRIEIE OU BRIKTRIEIE, s. BRIQUETERIE, lieu où se fait la brique. — Art du briquetier.

BRILIAMAIN, adv. BRILLAMENT, d'une manière brillante.

BRILIÈ. BRILLER. — Voy. *Rilûr*.

BRINIOL, s. BRIGNOLE, prune deséchée qui vient de Brignole ; se dit d'autres prunes par extens.

BRIZAIE, s. BRISÉES. — *Irev so me brizaie* ? Irev-vous sur mes brisées ? — Serez-vous mon rival ? — Entrez-vous en concurrence avec moi ? — Les Français disent suivre les brisées, dans le sens d'imiter, de suivre l'exemple.

BRISEU, s. BRISEUR, celui qui brise. — Voy. *Casseu. Spyeu*. — On a dit *brise-images* des iconoclastes ou *briseurs d'images* ; on emploie parfois le dernier tour.

BRIZ-FEU, s. **ÉCRAN**, on l'emploie pour se garantir de l'ardeur du feu; d'un feu trop vif. Beaucoup de Wal. appellent cet écran *brise-feu*, cet instrument amortit la vivacité du feu; mais le mot n'est pas reçu.

BRIZOIR, s. **BRISOIR**, instrument qui sert à briser certaines choses, et principalement le chanvre et la paille.—Instrument qui sert principalement à ouvrir la laine.—Voy. *Dial-rolan*.

BRIZ-TOU, s. **ÉVAPORÉ**. Endiable. **REVERSEUR**. — **BRISE-TOUT**, maladroït qui brise tout ce qu'il touche.

BRIZ-VAIN, s. **BRISE-VENT**.—Voy. *Toutai*.

BROCHET s. (*), **BROCHET**, poisson d'eau douce, qui a la chair blanche et ferme; sa tête est longue; ses dents pointues.—*Brochet carreau*, très-gros brochet.—*Brocheton*, petit brochet.

BROCHETT, s. **BROCHETTE**, petite broche de métal, pour assujettir la viande à la broche — On dit *brochette* de quelques petites pièces de gibier, de veau, etc., qui sont brochetées et grillées à la broche.—Gamme d'un carillon—Voy. *Feg*.

BROCHEU, s. **BROCHETEUR**, celui qui broche des livres.—*Brocheuss*. *Brocheuse*.—Qui broche une étoffe.—*Brochure* action de brocher: ouvrage broché.

BROCHI, v. **BROCHER**, assembler, et plier les feuilles d'un livre, et les coudre dans la marge.—Passer de la soie, de l'or, dans une étoffe en y figurant un dessin.—En-

foncer à coups de brochoir les clous qui fixent les fers d'un cheval.

BRÔCHÉ. **CANNER**.—Voy. *Bronchi*.

BRODÉ, v. **BOUDER**.—faire la mine.—Voy. *Brogni*.

BRÔDÎ, v. **GÂTER**, donner une mauvaise forme, etc. *Bousiller*, faire mal, sans soin, *Rapsoder*, raccommoder mal; travailler, faire sans goût.—*Brodî et feu*: Tisonner, renouer les tisons.—*O veu n'hyett di gein k'inn savet ki brôdî et feu*: On voit bon nombre de personnes qui ne savent que tisonner.

BRÔDIEU, s. **GÂCHEUR**, bousilleur. *Gâte-papier*, mauvais auteur.—Mauvais imprimeur.—*Gâte pâte*, mauvais boulanger, etc.—*Embrouilleur*, qui embrouille.

BRÔDION, s. **EMBROUILLEMENT**, confusion.—*Galimatias*, discours embrouillé, confus — *Labyrinthe*, embarras, complication d'affaires embrouillées.—*Dédale*, choses très compliquées.—Voy. *Fôtion*.

BROG, s. **BROCHE**, instrument pour rôtir la viande, la volaille, etc.—On dit *brochée* de la quantité de viande qu'on fait rôtir à la fois: *embrocher* signifie mettre à la broche.—Voy. *Feg*.

BROGNEU, s. **BOUDEUR**, celui qui boude — *Rancunier*.—Doit-on dire *rancuneux* ou *rancunier*? L'Académie ne se prononce pas; Napoléon Landais penche pour *rancunier*; et tergiverse; cela lui arrive trop souvent.—Personne n'a coupé le nœud grammatical ou grammatologique: *rancuneur* présente une parfaite analogie avec *boudeur*... En bas, ça ne vaut rien; nous entendons et nous pré-

(*) Les Wallons prononcent, à peu près, *brogchet*.

tendons qu'on dise *rancunier*. Je me rends à une solution si péremptoire. — Voy. *Brogni*.

BROGNI, v. BOUDER, se dit proprement des enfants lorsqu'ils ont quelque petit chagrin, et qu'ils le témoignent par la mine qu'ils font. Se dit proprement de beaucoup de personnes qui ont de grands chagrins, et de celles qui boudent pour le seul plaisir de boudier. — *Mi feumm mi brognn à matein po fé l'pâie al nutt: ess-tel makral!* Ma femme me boude le matin pour se raccommoier le soir: Dieu quelle fine mouche! — *Brogni sos veintt:* Boudier contre son ventre, se priver de nourriture par dépit. — *Se dit d'un enfant qui se mutine, et qui ne veut pas manger; et fig. d'une personne qui par dépit, refuse ce qu'on sait qu'elle désire et qui lui convient.* La phrase en deux volumes fait couci-couci. — *Fai no meycu meinn, et sel fai pay pu chîr: ti fai n'tro laid nioufkan ti brognn:* Fais-nous meilleure mine; et fais-la payer plus cher; — ce qu'elle vaut: car elle est trop maussade quand tu boudes.

Bouder, garder, conserver, rancune:

Celui qui *boude* a l'air mauvais ou mauvais air. Celui qui *garde rancune* fait bonne mine à mauvais cœur. — On dit, d'un brave, qu'il ne *boude* pas. Il faudrait ajouter qu'un lâche *conserve* sa *rancune*. — Quand un joueur de domino *boude*, souvent sa partie adverse n'a point de *rancune*.

BROGNI, s. BOUDERIE, action de boudier. — Locution adv. et elliptique. — Humeur. — *L'humeur est, dans le tempérament, comme une mer orageuse qu'un souffle agite,*

qui s'apaise d'elle-même lorsqu'on ne lui oppose aucune résistance. Un *souffle* de première qualité, qui *agite* la mer, bien, c'est grandiose; mais prosaïque: cependant j'aurais préféré ce tour: *L'haleine du zéphyr, soulevant les flots* jusques aux nues, etc. Messieurs, vous supposez la résistance possible; songez donc que les tempêtes n'entendent point raison. — *No-zestant d'broggn:* Nous nous boudons; nous ne nous parlons plus.

Pouderie, rancune, inimitié, fâcherie, humeur, rancœur:

L'*humeur*, manifestée par le silence, s'apaise facilement quand elle n'est ni chagrine ni atrabilaire. Dans le sens actuel, la *fâcherie* tient du caprice, de la fantaisie, et d'un excès d'amour-propre. L'*inimitié* succède souvent à l'accord; et montre le bout de l'oreille lorsqu'on cherche à la cacher. La *rancune* est entortillée dans le plus profond repli du cœur; et la traîtresse se permet un doux sourire. La *bouderie* prend sa source dans un superflu de susceptibilité, et dans une délicatesse poussée trop loin. *Rancœur* (*) appartient au vi. lang.; et selon Boiste il signifie haine. D'après mes recherches, *rancœur* se dit d'un ressentiment amoureux, de l'ingratitude d'un ami: — *Excusez par pitié ma jalouse rancœur.*.... REGNIER.

Bisbille, désaccord, désunion, mésintelligence, dissension, brouillerie:

La *bisbille* naît d'une niaiserie;

(*) *Rancœur* est malheureusement perdu; et plus malheureusement encore il n'est pas remplacé. Le pourrait-on remplacer?

Le *désaccord* arrive quand on cesse de s'entendre; la *désunion* quand on cesse d'être uni; la *mésintelligence* est la suite d'une *brouillerie*; la *dissension* vient quand l'amitié est rompue. — Une petite fille dira blanc, sur le choix d'un ruban rouge, son amie dira noir; il y aura *bisbille*. Plusieurs sages font de la politique, gare le *désaccord*. Deux intimes ont un calomniateur pour confident, gare, gare, la *désunion*. Un père avantage son benjamin, la *mésintelligence* coule de source; les *dissensions* commencent. Un brouillon veut raccommoder des amis brouillés, en aura-t-il de *brouilleries*!

BRÔIE, s. BROIE, instrument pour briser la tige du chanvre, du lin; et pour détacher la filasse de la chènevotte.

BROK, s. VALEUR, ce que vaut une chose suivant sa juste estimation. — *Al pu hôt de brok*: A sa plus grande valeur; — à sa plus haute estimation. — Dans la supposition la plus favorable; — dans tous les cas possibles; dans toutes les hypothèses. — En admettant les chances les plus heureuses. — Au maximum. — *Al pu bass de brok*: Au minimum, au pis aller: — quel que soit le hasard, etc.

Valeur, prix:

La *valeur* fait abstraction du *prix*. — Bien de gens attachent un haut *prix* à des objets de peu de *valeur*. — Le *prix* varie, la *valeur* à plus de durée. — Par cessation de commerce: trente pour cent au-dessous du *prix* de fabrication. Cela signifie trente pour cent au-dessus de la *valeur*.

Valeur réelle, valeur intrinsèque,

valeur extrinsèque, valeur nominale, valeur réelle:

La *valeur réelle* n'est point fictive: l'objet ou la chose représente le déboursé. La *valeur intrinsèque* n'a rien de conventionnel: les lingots, le poids des monnaies, ont une valeur intrinsèque. La *valeur extrinsèque* a lieu en vertu de la loi ou du pouvoir: elle est indépendante du poids. La *valeur nominale* est essentiellement arbitraire: elle est l'effet de la cupidité d'un souverain, ou d'une loi impolitique et injuste. La *valeur réelle* suit les variations de l'actualité: elle est subordonnée au temps, au lieu, et aux circonstances.

BROK, s. DENT, ne se dit guère que des dents molaires, canines et incisives du chien; des défenses de l'éléphant et du sanglier. — Par exag. et impoliment: — *Li reie hârdaic, inn li d'meur ki kouatt brok*: La vieille édentée, il ne lui reste que quatre défenses dans la bouche.

BROKAL, s. ALLUMETTE, *brin de chanvre, de bois, souffré par les deux bouts et qui sert à allumer*. Les allumettes phosphoriques ne s'allument que par un bout. — Le phosphore est un corps simple, lumineux dans l'obscurité: on l'extrait des os de tous les animaux; et se moule ordinairement en petits cylindres ou bâtonnets. — *Phosphore de Stomberg*, chlorure de calcium. — *Phosphore sulfuré*, produit des bougies et des briquets phosphoriques. — On dit *phosphorescence* de certains corps qui ont la propriété de dégager la lumière, sans chaleur ni combustion sensible. La cause de la phos-

phorescence du ver-luisant et du bois pourri est inconnue. — Le sucre est phosphorescent par le frottement. — *Boirai d' brokâl* : Paquet, botte d'allumettes. — *Boi d' brokal* : Paquets d'allumettes en bottes. — *Marchan d' brokal* : Allumettier.

BROKALÏ, s. ALLUMIÈRE, boîte aux allumettes : mieux vaudrait *allumettier*.

BROKANTÉ, v. BROCANter, acheter, revendre, des marchandises de hasard. — Voy. *Troustlé*.

BROKANTEU, s. BROCANTEUR, celui qui brocante. — Voy. *Troustleu*.

BROKEU, s. POINÇON, instrument pour percer. — Voy. *Ponson*.

BROKETT, s. CHEVILLETTE, petite cheville. — Ranche, cheville d'un rancher. — *Brochette*, petite broche de fer, de bois, etc. — Voy. *Hâl. Chiveie*.

BROKI, v. S'ÉLANCER, pousser en avant avec impétuosité. — Se précipiter sur... — Voy. *Dâré*.

BROU, adj. s. BRUN, qui est d'une couleur qui tient entre le roux et le noir. — *Loukimm à geou, si bron dra la* : *Ké reslein!* Présentez ce drap au jour; admirez son beau reflet. — *Ik meïns a fé bronn* : Il commence à faire brun, sombre, la nuit approche. — Voy. *Neûr*.

BROCHEU, s. POLTRON, lâche, pusillanime.

Poltron, lâche, pusillanime :

L'homme *pusillanime* manque de cœur; son âme est de coton. Le *poltron* est craintif; il tremble à l'aspect du danger. Le *lâche* est terrible avec le poltron; il se vautre aux pieds d'un brave.

BRONCHI, v. POLTRONISER, se conduire en poltron. — Faire la cane, manquer de courage. —

Refuser un cartel. — Mettre le pouce, céder sans résistance.

BRONZ, s. BRONZE, alliage de cuivre, d'étain, et de zinc. — Collectivement tout morceau de sculpture de métal. — En numismatique : Le *grand bronze*, le *petit bronze*, le *moyen bronze*; se dit relativement au volume des médailles. — En archéologie (*), le cuivre pur, et le cuivre allié sont appelés bronze. — Cœur de bronze, cœur dur, insensible.

BRONZÉ, v. BRONZER, peindre en couleur de bronze. — Donner, par l'action du feu, une couleur bleuâtre au fer, etc. : Bronzer des boutons d'acier, le canon d'un fusil. — Bronzer des souliers, des gants, les teindre en noir. — Devenir dur comme le bronze : *Il arrive une époque dans la vie où il faut que le cœur se brise ou se bronze* : Champfort. — *Il est bronzé d'vain l'kalinnreie* : Il est bronzé dans le crime, le vice; — endurci dans le mal.

BRONZEU, s. adj. val. BRONZEUR, celui qui bronze. — A ma grande surprise, je n'ai pas trouvé *bronzeur* dans aucun dicit.; cependant on y lit *barbouilleur, bousilleur*, etc.

BROSDÉ, v. BRODER, faire des dessins à l'aiguille sur quelque étoffe. — *Brosdè a boss* : Broder en relief. — *I brosaie hein sou ki rakontt* : Il brode agréablement ses récits; — Il brode fort bien ses contes; — il amplifie agréablement; — il intéresse, il est piquant dans ses amplifications. — *Brosdè à tabeur* : Broder au tambour : ce tambour est de forme circulaire, sur lequel est tendue une toile de

(*) *Archéologie*, science des monuments de l'antiquité.

soie, pour exécuter les dessins de broderie.

BROSDEU, s. **BRODEUR**, celui qui brode. — Amplificateur.

BROSDEUSS, s. **BRODEUSE**, celle qui brode.

BROSDIREIE, s. **BRODERIE**, ouvrage que l'on fait en brodant. — Circonstances, détails, traits piquants, que l'on ajoute à un récit pour l'embellir. — Notes de goûts qu'on ajoute, dans l'exécution, à un morceau de musique: ce chanteur brode la note avec un rare talent; — avec goût.

BROSSI, s. **BROSSIER**, celui qui fait ou vend des brosses. — On dit *brosserie* de l'art, du commerce; et du lieu où l'on fabrique des brosses.

BROÛ. **BOÛE**. — Voy. *Broûli*.

BROÛTÉ, v. **FRIANDER**, manger des friandises. — Les manger avec délicatesse. — Ce mot nouveau définit nettement notre *brousté*.

BROÛTEU, s. **FRIANDEUR**. — Il me semble que la création du subs. aurait dû précéder celle du verbe. — *Brousteuss*, friandeuse.

BROUHAGN, s. **BREHAIGNE**, carpe qui n'a ni laite ni œuf.

BROUHAGN, s. **BREHAIGNE**, femme stérile: femelle des animaux qui sont stériles. — Se dit mal des animaux de deux différentes espèces qui n'engendrent point; et ne se dit guère d'une femelle stérile.

BROUHAGN, s. **BRAIME**, femme stérile, qui ne peut avoir d'enfant, qui n'est point propre à la génération. — *Brehaignete*, et non *bréhaigne*, s'employait jadis subs. et adj., dans le sens de *stérilité*, *stérile*; mais en parlant des animaux. Comme on le voit, *braime* se dit encore, d'une femme condamnée à la stérilité.

BROUHEINN, s. **BRUINE**, petite pluie très-fine; elle est ordinairement d'une certaine durée. — Les paysans disent *brouée*.

BROUHEUR, s. **BROUILLARD**, vapeur qui obscurcit relativement l'air, selon qu'il est plus ou moins humide. — *I fëf inn brouheur kôzôh metou l' deu et l'otie*: Le brouillard interceptait absolument la lumière. On aurait pu aveugler quelqu'un, tant le brouillard était épais. — *Il n'reintt di meie karluss so le brouheur de fagnu*: Il a une rente de mille florins, hypothéquée sur les brouillards des landes. — Les Français disent les brouillards de la Seine. — *Brouillard*, en vi. franc., *brouar*, *brouâsse*.

Brouillard, *brume*:

Pour s'exprimer avec correction, on dira *brouillard* en parlant de la vapeur de ce nom, qui paraît sur un continent; et *brume* en parlant de celle qui se montre sur la mer. — Le *brouillard* est plus léger que la *brume*.

BROUINE, v. **BRUINER**, se dit de la bruine.

Bruiner, *brouillasser*:

Brouillasser dit moins que *bruiner*. — L'atmosphère se refroidit, un *brouillard* obscurcit l'air, le ciel devient *brumeux* (*), les vêtements sont moites, il *brouillasse*; — il *bruine*.

BROÛKËSS. **BROÛKISS** adj. **OBSCUR**, sombre; qui n'est pas éclairé.

Obscur, *sombre*, *ténébreux*, *assombri*, *terne*, *rembruni*:

Un lieu privé de jour est *obscur*: l'interception de la lumière rend *sombre*: une nuit profonde est *ténébreuse*: les nuages *assombrissent* le

N'ayant point l'adj. *brouillasseur* qualifiez par *brumeux* un *brouillard* épais.

temps : une couleur sans reflet est *terne* : on *rembrunit* en rendant plus brun.

Sombre, ténébreux, morne ; assombri, rembruni :

L'homme *sombre* est d'une noire mélancolie : son regard inspire l'effroi. L'homme *ténébreux* est indéfinissable : on le croirait fils de la Nuit. L'homme *morne* est silencieux : il est placé entre le découagement et l'accablement. — L'homme attristé a la figure *assombrie* : elle est le miroir de son âme. L'homme d'humeur chagrine est *rembruni* : les soucis sont empreints sur son front.

BROÛLAN, adj. **BRÛLANT**, qui brûle, qui a une extrême chaleur. — *Magni broûlan* : Manger brûlant, manger extrêmement chaud. — *Li broûlan vain ; i sechik li gosî* : Que le vent est brûlant ; il dessèche le gosier ; il est altérant.

BROÛLÉ, v. **BRÛLER**, consumer ou endommager par le feu. — *Broûléo li gueiue digostan chein* : Brûlez-vous la bouche, le gosier, dégoûtant mangeur. — *Si feumm li metéf de koïnn, et i sa broûlé l'makett* : Sa femme ornait sa tête de deux croissants, et il s'est brûlé la cervelle. — *Mi g'rá broûl li paraie* : Mon cheval brûle le pavé, il est très-vite. — *Kreureu-ton kil nivaie broûl le solé* : Le croirait-on ? la neige brûle les souliers. — *Voss rosti broûl, kouhnir* : Votre rôti brûle, cuisinière. — *Leymm magni, i n'a rein ki broul* : Laissez-moi achever mon dîné, il n'y a rien de pressé. — *Avu ô gou d'broulé* : Avoir un goux nidoreux, de brûlé. — *Voy. Pouïri*. — *Li si kinn vou nein s'broulé, k'inn vass nein á feu* : Celui qui ne veut point se brûler,

ne doit pas s'approcher du feu, il ne faut point que l'amour du plaisir nous fasse mépriser le danger. — *I fá l'broûlé, tott a fai, et wárdé le seintt* : Il faut le brûler entièrement, et conserver les cendres ; — après sa combustion, vous conserverez les cendres. — *L'amiantt ni broûl nein* : L'amiante est incombustible.

Brûler, consumer, consommer, incendier, cautériser, torréfier, flamber, havir, rôtir, rissoler, brouir :

Brûler, c'est réduire en cendres, épuiser la matière combustible : on *brûle* les vaisseaux à l'aide d'un brûlot. *Consumer*, c'est réduire à rien : le feu et le temps *consument*. *Consommer*, c'est réduire à peu de chose : tout se *consomme* par la réaction. *Incendier*, c'est causer un vaste embrasement : les *incendiaires* incendient. *Cautériser*, c'est brûler avec un caustique, un cautère : il faut *cautériser* les morsures dangereuses. *Torréfier*, c'est griller, rôtir des substances animales ou végétales : on *torréfie* plusieurs animaux, le café, le blé. *Flamber*, c'est passer au feu, dessus le feu : on *flambe* les volailles, un cochon de lait. *Havir*, c'est dessécher, brûler sans être cuit à l'intérieur : un feu violent *havit* les viandes. *Rôtir*, c'est faire cuire à la broche : faire un *rôt* est à coup sûr rôtir. *Rissoler*, c'est donner au rôti une belle couleur dorée : on dore une poularde. *Brouir*, c'est dessécher par l'action du soleil : les végétaux tendres *brouissent* dans les grandes chaleurs.

BROÛLÉ, s. **BRÛLÉ**, morceau de cuir brûlé, au pays de Liège, représentant la monnaie de cuivre

ou de billon. — Voy. *Argein*.
Manôie.

BRÔLEG, s. CAUTÉRISATION, action de cautériser; effet d'un caustique. — *Torréfaction*, action de torréfier. — *Incinération*, action de réduire en cendre : chim. — *Combustion*, action de brûler entièrement; décomposition complète par le feu.

BRÔLEU, s. BRÛLEUR, ouvrier qui distille. — Voy. *Châfeu*.

BRÛLEUR, s. BRÛLURE, impression, effet, du feu sur la peau. — La cicatrice de la brûlure. — *Si ro n'ewalpéneininn brôleur et l'ivier, el poireu bein s'evilmé*: Si vous n'enveloppez pas avec soin la plaie d'une brûlure en hiver, elle pourrait s'enflammer.

BRÛLI, s. BOUE, fange des rues, etc. — Ame de boue : fig. — On dit subs. *broueur* du charretier qui enlève les boues; et *boueux*, *bourbeux*, d'un chemin rempli de boue, etc. — *Si mohonn n'et bateie ki d'brôli et d'rechon*: Sa maison n'est bâtie que de boue et de crachat. — Voy. *Bryak*.

Boue, *bourbe*, *bourbier*, *fange*, *limon*, *patrouillis*, *crotte*, *bauge*, *souille* :

La *boue* est de la terre détrempec; elle est gluante et tenace dans les terres grasses. La *bourbe* se forme des eaux croupissantes : elle est commune dans les marais, etc. Le *bourbier* est un lieu creux rempli de bourbe : on s'y enfonce jusques aux genoux. La *fange* est moins épaisse que la boue : il s'en trouve beaucoup dans les landes. Le *limon* est un dépôt d'eau courante : il est gluant et d'un vert foncé. Le *patrouillis* n'est qu'un bourbier : ne se dit qu'au vil-

lage. La *crotte* est un mélange de poussière et de boue, les personnes qui pataugent se crottent jusqu'à l'échine. La *bauge* est fangeuse : elle sert de retraite aux sangliers. La *souille* est le lieu bourbeux dans lequel ce porc sauvage se vautre : il s'en donne à gogo. — Une âme de *boue* tombe dans le *bourbier* de l'iniquité ; croupit dans la *fange* du vice : nous sommes tous formés du même *limon* : pour cause, un poète crotté, ne saurait tomber dans la *crotte*.

BROULIAR, s. BROUILLARD. — Voy. *Brouheur*.

BROULIÉ, v. BROUILLER, mettre pêle-mêle. — Mettre la désunion, la mésintelligence. — Voy. *Bisbiss*. *Broggn*. *Kimahé*.

BROULIÉ, s. BROUILLEMENT, mélange, confusion. — *brouillerie*, dissension. — Voy. *Kimeleg*.

BROULLON, s. BROULLON, ce qu'on écrit pour mettre au net; le papier même. — Dans la tenue des livres : *brouillon* ou *brouillard*.

BROULLON, s. adj. BROULLON, celui qui met le trouble, la confusion dans les affaires, etc. — *Embrouilleur*, celui qui embrouille.

Brouillon, *brouillamini*, *embrouillement* :

Celui qui est *brouillon* met le désordre, la confusion, dans ce qu'il fait : se dit subs. du maladroit, de l'étourdi et de l'ignorant. Le vulgaire *brouillamini* est un labyrinthe d'où OEdipe, d'où le diable lui-même ne saurait sortir : voilà, je pense, des grands et des gros *embrouillements*.

BROULIEMAIN, s. BROUILLEMENT. — Voy. ci-dessus.

BRÔLO, s. BRÛLOT, bâtiment de

mer rempli d'artifices, et de matières combustibles, pour incendier des vaisseaux, etc. — Voy. *Eschâfeu*.

BROUWET, s. **BOUILLON**, eau qu'on fait cuire avec quelque substance, quelque ingrédient. — *Brouet* espèce de bouillon au lait et au sucre : Gattel. — Bouillon très-léger. — *Brouet noir des Spartiates*, mets simple que ne dédaignaient point les fils des rois, chez les Lacédémoniens. — Tout mauvais ragoût. — *Chauveau*, brouet ou bouillon, chaud que prenaient, souvent le matin, les mariés le lendemain de leurs noces. — Eau d'une cuve qui contient quelques substances colorantes : teint.

BROUWIR, s. **BRUYÈRE**, plante ligneuse dont le feuillage est toujours vert ; elle vient dans les lieux stériles. — Lieu où croit cette plante. — *Terre de bruyère*, mélange de sable, et de débris de végétaux en décomposition ou décomposés. — *Plantes de bruyère*, plantes exotiques ou indigènes qui ne se plaisent que dans un terrain bruyéreux. — On compte beaucoup d'espèces de bruyères. — Voy. les ouvrages de MM. Lejeune et Courtois, de Verviers. — Voy. *Kok*.

BROY, v. **BROYER**, casser, piler, pour réduire en poudre ou en pâte. — *Broy de couleur* : Broyer des couleurs, les broyer et les mêler avec de l'huile, etc. — *Broy mî voss-t-amagni, kan iv dimeurret so li stoumak* : Machez mieux vos aliments, car ils vous resteront sur l'estomac ; vous ne pourrez les digérer. — Ne dites jamais *broyer* dans le sens de *mâcher*.

Broyer, triturer, pulvérier, atténuer :

Broyer comprend l'action de réduire en poudre ou de rendre pâteux après avoir été pilé. *Triturer*, c'est réduire en parties menues ou en poudre peu fine. *Pulvériser*, c'est réduire en poussière. — *Broyer* et *pulvériser* ne se disent bien qu'en parlant des solides : *atténuer* ne se dit correctement qu'en parlant des liquides, coagulés ou condensés.

BROYER, s. **BROIEMENT** ; action de broyer.

Broïment, mastication, trituration :

Ne dites point *broïment* dans l'acception de mâcher ; mais employez le mot *mastication* ; et sachez que plusieurs médecins ont prétendus que la digestion se fait par voie de *trituration*.

BROYEU, s. **BROYEUR**, celui qui broie. — *Molette*, marbre, etc, en cône pour broyer les couleurs, etc.

BROYON, ou **BROYEU**, s. **BROYON**, espèce de molette en bois qui sert à prendre l'encre et à l'étaler, quand on emploie les balles au lieu du rouleau. — Voy. *Breyon*.

BRU, s. **BRUIT**, son, assemblage de sons inarticulés. — *Bruit* se dit relativement : bruit éclatant, confus, sourd. — Voy. *Dusdu*. — *Querelle, démêlé*. — Voy. *Karel*. — Nouvelles qui circulent dans le public. — Voy. *Brûtiné*. — *Kébru ki voss esan minet ; imm fet tourné Ptiess* : Quel bruit, quel tapage, quel vacarme, font vos enfants ; ils me font tourner la tête ; — me causent des vertiges ; m'étourdisent ; — m'abassourdissent. — Voy. — *Dusdu*.

BRUNETT, **BRUNETTE**, Voy. *Burnett*.

BRUSKEINN, s. LAINE, qui porte sa couleur. — Voy. *Láinn*.

BRUSKREIE, s. BRUSQUERIE, caractère d'une personne brusque. — Action, discours, offensant par sa rudesse.

BRISKUMAIN, adv. BRUSQUEMENT, d'une manière brusque; — agir vivement.

Brusquement, brutalement :

Il y a de la vivacité, de la précipitation, quelque chose de saccadé, et de l'étourderie, chez la personne qui agit *brusquement*. Il y a de la dureté, de la violence, de la grossièreté, chez la personne qui se comporte *brutalement*.

BRUSS, adj. BRUSQUE, prompt et rude. Manière, discours, réponse brusque. — Voy. *Eínpréveyou. Stouá*.

Brusque, inopiné :

On peut prévoir ce qui est *brusque*; ce qui est *inopiné* est imprévu. — La péripétie d'une pièce de théâtre est trop *brusque*; mais le dénouement était prévu par les spectateurs. On ne croit plus au retour d'un ami, il se présente *inopinément*.

BRÚTÁL, adj. s. BRUTAL, qui tient de la brute. Grossier. — Voy. *Biess*.

Brutal, brute :

Le *brutal* est grossier violent et fougueux. La *brute* est un homme, ou plutôt une bête immonde, qui n'écoute que ses passions.

BRÚTÁLMÁIN. BRUTALEMENT. Voy. *Bruskumain*.

BRÚTÍNÉ, v. EBRUITER, *dévolguer, rendre public*, etc. — *Divulgateur*, c'est-à-dire, celui qui divulgue, *publie, proclame*, etc. — Donc un grand et heureux événement *s'ébruite* par des salves d'artillerie. Un marchand de pilules *ébruite* leurs vertus au

tapage infernal de son infernale musique. — *O brúteinn kic-zaré magní del leueur, geónn feie*: Il s'ébruite que vous avez mangé de la levûre, quelque levain, mademoiselle.

Ebruiter, répandre, publier, divulguer, proclamer, propager :

Ebruiter, se dit de la rumeur qui précède la divulgation; *répandre* quand le bruit s'accrédite; *publier* quand on répand à la ronde; *divulguer* quand on publie ce qui était ignoré; *proclamer* quand on affirme hautement; *propager* quand on fait de prosélytes. — Une action, un fait, *s'ébruite*; il faut un commencement à tout. Un événement ignoré se *répand*; il prend de la consistance. Un lâche connaît l'erreur de son ennemi; elle sera publiée. Un imprudent se confie à une commère; son secret sera *divulgué*. Un noble cœur connaît la forfaiture d'un grand; elle sera *proclamée*. Un chef de parti veut *propager* ses doctrines; il fera de la propagande. — Certains gens *ébruitent* sourdement des bruits calomnieux. A la bourse, certains coupeurs de bourses répandent de nouvelles de leurs fabriques. Certains publicateurs rient dans leur barbe en *publiant* leurs impostures. Certains caqueteurs s'étonnent de se voir *divulgués*. Certaines proclamations ne sont pas *proclamées* solennellement. Certains propagateurs *propagent* la lumière avec un éteignoir.

BRUTT, adj. BRUTE, qui est dans l'état de nature: — grossier. — Diamant brut, qui n'est ni poli ni taillé. Bois brut, qui n'est pas mis en œuvre. — *Corps bruts*, miné-

raux: s'oppose aux animaux, aux végétaux qu'on nomme *corps organisés*.—*Produits bruts*, produit de l'impôt avant déduction des frais de perception.—*Poids brut*, s'oppose à net. — Jeune homme encore *brut*, sans usage, etc.—Voy. *Biess*.

BRÛTT, s. MARIAGE, t. de jeu de cartes. — *Brütt di mak et brütt di pâl*: Mariage de trèfle et mariage de pique; le roi et la dame de trèfle, etc.

BRUZI, s. BRAISE, bois réduit en charbons ardents.—*Il brûle comme un charbon*.—*Rallumer le charbon*.—Si l'on rallume ce qui est éteint, il me semble qu'il faut dire *braise* quand le bois est entièrement embrasé, et *charbon* quand la braise est éteinte.—On dit au fig., *il est chaud comme braise*: amasser des charbons ardents sur la tête de son ennemi. Je m'empare de ces exemples pour justifier mon opinion.

BRYAK, s. CLOAQUE, lieu infecte et malsain.—Lieu destiné à recevoir les immondices.—Ne se dit guère à Liège.—Voy. *Broulé*.

Cloaque, marécage:

Le *cloaque* empuante et vicie l'atmosphère; il est restreint. Le *marécage* est humide et bourbeux; il embrasse une grande partie de terrain bas.—On enfonce dans le *cloaque*; il faut tourner un *marécage*.

Cloaque, égoût:

Chez les anciens le *cloaque* était un conduit voûté en pierres; nous l'appelons *égoût*.—Je me tais sur les *cloaques* d'impuretés, et sur les villes qui sont les *égoûts* d'un pays.

BU, s. BUT, point de vue où l'on vise.—*Troquer but à but*: Autant

vaut faire troc pour troc.—*Se marier but à but*; sans que l'un des époux avantage l'autre: l'explication était de rigueur.—On se marie dans un même but, avec un but différent; sans but.

But, desseins, vues:

Vues comprend quelque chose d'indéterminé; *desseins* suppose un parti pris.: *but* le résultat.—Avec des certaines *vues*, des mauvais *desseins*, un fourbe arrive à son *but*.

BUDGET.—Voy. *Contribussion*.

BUF, s. BUFFLE, espèce de bœuf très-gros et très-intraitable. On dit par extens., peau de buffle de celle du chamois: ces peaux sont recherchées. — Dans l'extrémité méridionale de l'Afrique, les buffles se rassemblent par bandes; font de grands ravages; et sont redoutés, même par les naturels. Le *bubale* tient du buffle, mais il a ses cornes à double courbure, avec la pointe en arrière.

BUFET, s. BUFFET, espèce d'armoire, etc.—Voy. *Armâ*.

Buffet, dressoir:

Sur la table appelée *buffet*, on met les choses qu'on veut avoir sous la main; telles que le pain, le vin, les verres, etc. Mais le *dressoir* sert à préparer le service de la table, par une sorte d'étalage préliminaire.

BUFTREIE, s. BUFFLETERIE. BUFFETERIE, parties de l'équipement d'un soldat qui servent à porter le sabre, la giberne, etc.

BUL, s. BULLE, à la plur., provision en cour de Rome de certains bénéfices.—Constitutions de quelques empereurs d'Allemagne. — *Bulle d'or*; l'empereur Charles IV régla, entre autres choses, la forme

de l'élection des empereurs par cette bulle. — Des milliers de volumes ont été écrits en faveur, et contre la fameuse *bulle unigenitus*: laissons dormir les morts. — Une petite boule, souvent d'or ou d'argent, était portée au cou des jeunes patriciens jusqu'à l'âge de 17 ans: elle s'appelait *bulle*. — Les papes fulminent des *bulles*; cela veut dire qu'ils les publient avec quelque solennité. — J'allais oublier, que par notre *bulle d'or*, nous étions rois chez nous; oui comme certains rois les sont de Jérusalem.

BULTEIN, s. BULLETIN, papier sur lequel on écrit son vote. — Relation quotidienne de la situation d'un *illustre* malade. — Récit officiel d'une bataille, etc. — Espèce de reçu. — Bulletin des lois, recueil officiel des lois et ordonnances, etc.

BULTEIN, s. BATACLAN, tout ce qui embarrasse. — *Et cætera*, et autres choses. — Pacotille. — *Il epoirta tol bultein*: il enleva toute la pacotille.

BURALISS, s. BERALISTE, celui qui est préposé à un bureau de paiement, etc. — Voy. *Burô*.

BURATEINN, s. BÉRATINE, popeline dont la chaîne est de soie, et la trame de grosse laine: m. franç. wall.; et peu us.

BURDIH-BURDAH, adv. BREDI-BREDA, précipitamment. — *De but en blanc*, inconsidérément, brusquement; étourdimement.

BUREIN, s. BURIN, instrument d'acier pour graver sur les métaux. — Pour éterniser les grands et les petits événements, on dit *le burin* de l'histoire. Cette phrase se dit quelquefois en mauvaise part.

BURINÉ, v. BURINER, faire avec le burin. — Voy. *Gravé*.

BURETT, s. BURETTE, petit vase où

l'on met le vin et l'eau qui servent à la messe; — petit vase à goulot, propre à contenir de l'huile, etc. — Voy. *Potiket*.

BURDOIE, s. SOULARD; — libetin, etc. — Voy. *Sôlaie*.

BURLÉ, v. BEUGLER, crier comme un bœuf. — Voy. *Hurlé*.

BURLESS, adj. BURLESQUE, d'une bouffonnerie outrée. — Bizarre. — Voy. *Bizâr*.

BURLEU, s. HURLEUR, qui hurle. — Voy. *Hurleu*.

BURLOK, s. BRELOQUE, prétendue curiosité. — Petits bijoux qui terminent la chaîne d'une montre. — Voy. *Berlok*.

BURNET, s. adj. BRUNET, diminutif de brun.

BURNET, s. adj. BRUNETTE, pensée faible de brune. — *Li revolaie burnett ki ti hant, a de-zoûie ki li bolet fou del tiess: va sislal dâret del sitop a ti k'noie*: La pétulante, l'évaaporée, brunette, que tu courtises, a des yeux qui promettent; j'ose te le prédire, elle te donnera du fil à retordre.

BURNI, v. BRUNIR, rendre brun, plus brun; peindre en brun. — *Polir*, rendre brillant par le poli: se dit de l'or et de l'argent: orfèverie. — Voy. *Soulié. Mâssé*.

BURNI, s. BRUNI, couleur brillante de l'or, de l'argent brunis: — s'oppose à *mat*: l'or et l'argent mats ont un ton vaporeux qui flatte agréablement la vue: orfév.

BURNIEG, s. BRUNISSAGE action de brunir, de polir: résultat de ce travail. Chez quelques Wal.: *salissure*. — Voy. *Teg*.

Salissure, souillure:
Je vous conseille de dire *salissure* d'une tache peu apparente; et *souillure* de ce qui est obscurci

par la poussière, etc. — *Salissure* n'a point de sens figuré; mais on dit *souillure* à l'honneur, etc. — Certains Juifs n'attachent pas une haute importance aux *salissures*; et disent *souillures légales* de certaines maladies accidentelles qui rendent immondes: n'y aurait-il pas ici de l'extra-légalité?

BURNIEU, s. BRUNISSEUR, celui qui brunit les ouvrages d'or et d'argent. — Fé m. *Brunisseuse*. — *Brunissoire*, outil qui sert à brunir.

BURNIEUR, s. BRUNISSEUR, peu us. — Voy. *Burnieug*.

BURÔ, s. BUREAU, table destinée au travail de différentes affaires, et sur laquelle on met des papiers, etc. — *Bureau* des hypothèques, d'enregistrement, des douanes, des messageries, etc. — *Bureaucrate*, celui qui entend le travail des bureaux. — *Bureaucratie*, autorité, pouvoir des bureaux. Ce mot nouveau s'emploie souvent en mauvaise part.

BUSS, s. BUSC, lame d'ivoire, de balcine, d'acier, plate, étroite, qui sert à maintenir le devant d'un corset, etc. — On dit *busquer* de l'action de mettre un busc.

BUSS, s. BUSTE, ouvrage de sculpture représentant la tête et la partie supérieure d'une personne. — La tête est la partie supérieure du corps d'un homme, d'une femme. — Peint. grav., etc.: se faire peindre en buste; — graver en buste.

Buste, tronc:

Buste comprend le corps de l'homme jusqu'à la naissance des cuisses. *Tronc* comprend la séparation des cuisses, des bras et de la tête.

BÛSS, s. TUYAU, tube ou canal

de plomb, de zinc, de fer, de terre cuite, etc. — Tige des plantes creuses. — *Caliduc*, tuyau de chaleur dans les murs. — *Canards*, suite de tuyaux qui aboutissent au cendrier d'un fourneau de tirage, pour entretenir un courant d'air dans les puits d'extraction. Ce courant d'air entraîne les gaz délétères ou asphyxiants: terme de honilleur. — Voy. *Grizou*. *Chiminaire*. *Buzai*.

BÛTE, v. BUTER. Soutenir un mur, une voûte, au moyen d'un arc-boutant, etc. — Voy. *Astoké*. — S'obstiner réciproquement. — Se ferrer.

BÛTEIN, s. BUTIN, ce qu'on prend sur les ennemis. Ce qu'on prend trop souvent sur ses amis. — *Il a gagné bien du butin dans cette affaire*; du profit, etc. — Dites il a bénéficié, gagné beaucoup d'argent; s'est enrichi: — sans pluriel. Malherbe a dit: *Des massacres et de butins*. — Vous savez que Malherbe est d'une sévère correction. — L'abeille butine.

Butin, proie:

Butin se dit principalement des dépouilles des ennemis vaincus ou tués; *proie* de ce qui est ravi violemment. — Une vieille moustache *butine* sur l'ennemi; et ne prend que des à-comptes sur les pekings; mais un soldat féroce se rue sur sa *proie*. — Le mot *butin* masque le pillage; le mot *proie* laisse tout à nu.

BÛTÔR, s. franç. wall. BUTOR, gros oiseau de proie qui vit dans les marécages. — Celui qui est grossier et stupide. — Voy. *Biess*. *Biestreie*. — *Bâbinemm*.

BUVAB, adj. BUVALE, qu'on peut boire.

Buvable, potable :

Dans mon opinion il faut dire *buvable* en parlant de la bière, etc. et *potable* en parlant du vin.

BUVEU, s. BEVEUR, celui qui aime à boire, qui caresse la bouteille. — Voy. *Boreu*.

BÛZ, s. BUSE, oiseau de proie — *Busard*, oiseau de proie, qui ne dédaigne pas les poulets. — Voy. *Canabûss*. *Sofflett*.

BUZAI s. ESPOLIN, petit roseau etc. sur lequel on dévide le fil destiné à former la trame. — Voy. *Sipoûl*. *Sipoûleu*. — Pomme d'Adam, gros-seur qui paraît au nœud de la gorge. — *Io zel pri pol búzai, et li fi steind inn laiw ossi lonk k'ô bress* : Il le prit, le saisit à la gorge, et le serra de manière à lui faire sortir la langue d'un pied. La phrase wallonne est hyperbolique; et la traduction exagérée. Il eût été incorrect de traduire *búzai* par pomme d'Adam.

BÛZAI, s. TUYAU, bout creux de la tige des plumes des oiseaux, du blé, etc. — *Buzai*, dans le

sens actuel, est à peu près inconnu à Liège. On le dit à Verviers, et dans plusieurs autres endroits, à cause de sa ressemblance avec le creux de l'espolin. — Voy. *Bûss*.

BYÈR, s. BIAIS, obliquité; ligne, sens oblique. — Point de sens fig.

Biais, obliquité :

Un bâtiment, un mur, un local, sera de *biais* quand il sera en sens *oblique*; on coupera une étoffe de *biais*, en *biais*. *Obliquité* se dit plutôt d'une ligne qui est plus ou moins *oblique*. — Les rayons du soleil *obliquent* plus en hiver qu'en été : les soldats marchent au pas *oblique*, mais en *obliquant* seulement d'un pied. — Ajoutons, par surabondance, que certaines personnes prennent, trouvent, des *biais* dans ce qui ne *biaise* pas du tout; ce qui fait des mauvais *biais*. Si vous avez vécu, vous savez que certains malins, au regard *oblique*, se comportent parfois *obliquement*; et cette *obliquité* a certain fumet de tartuferie.

C

Je l'ai dit ailleurs : pour rester fidèle au mécanisme de la prononciation de notre idiome, je n'emploie que l'orthographe auriennaise : il suffit de pouvoir lier les syllabes pour me lire.

Chaque fois que l'on peut employer les trois premières lettres du mot wallon, d'après celles du mot traduit, il se trouve à la lettrine C; exemple : CROÏI, CROÛTER. Il en est de même quand S ne remplace pas C; exemple : CIVIA, CIVIÈRE.

L'émission douce de *ch* est conservée; mais quand *ch* est dur il est renvoyé à K; exemple : ARCHET, ARCHÉTYPE : pron. *Arkétype*.

Tous mes compatriotes ne se sont pas donné la peine de réfléchir sur le son de notre *ch* : sa voix est non-seulement douce, mais elle est de plus fort chuintée; et, dans beaucoup de termes, elle renforce le cri de la chouette. Voilà pourquoi nos mots, figurés sur les mots français, ne se reconnaissent guère en les prononçant. — Voy. *Expli-*

cations préliminaires, pages XIII et XIV. Par suite de ces courtes observations, on conçoit que je devais renvoyer de *C à K*; et de cette seconde consonne à la première. En résumé, quand on ne trouve pas le mot à l'une des deux letrines, il faut recourir à l'autre.

Le silence des dict., les opinions, les règles contradictoires des prosodistes, leurs lacunes, m'imposent l'obligation de m'étendre sur la prononciation locale de *c*; et sur ses nombreuses modifications accidentelles. Sans désespérer de l'indulgence de mes lecteurs, je compte sur celle de mes pairs; elle est passée en proverbe.

Suivant l'ancienne appellation, *cé*; aujourd'hui *ce*. — Devant *e, i*, consonne sifflante: *ceci*, — *sessi*.

Avec le son naturel, *c* est moins touché que *q*; *k* est plus sec et plus heurté.

Le *c* final est consonnant ou nul; il offre de bigarrures que je dois mentionner: je débute par le son naturel.

Les prosodistes ne font aucune distinction entre le son *q* et *k*; et nous disent: *Lorsque c doit se faire entendre devant une consonne ou à la fin d'un mot*, on prononce comme *k*: *accès*, *aksè*. En cherchant un sens à cette solution, je n'ai trouvé qu'une hérésie prosodique. Dans *accès* le premier *c* n'a que le son *q*; et le second est sifflant. Je le répète, le son *q* est le son faible de *k*; c'est donc sous ce point de vue que j'établirai mes exemples. D'où nous vient *k*? — Des langues étrangères dont la prononciation est dure: *Stockholm*, *knout*, *kakerlake*, *Albinos* d'Asie. Nous n'avons, à proprement parler,

qu'un mot de figure française: *kyrielle*; encore vient-il de *kyrie*.

Son *q* devant *a, o, u, l, n, r, t*: *cacao*, *coco*, *cucurbite*, *chlorure*, *cnazon*, *crème*, *trictac*; pron. *qa-gao*, *qogo*, etc.

C final muet:

Le *c* final est muet dans *accrok*, *broc*, *clerc*, *croc*, *jonc*, *marc*, *tronc*, etc. — *Accro*, *bro*, etc.

Modifications:

Cognac et *cotignac* ont deux différentes désinences: dites du bon *cognaq*; du *cotigna*, sorte de confiture. — Il est défendu, sous peine de crime de lèse-prosodie de prononcer *c* dans *almanach*, *escroc*, *tabac*; risquez la pénalité, et dites: *almanaq étranger*, *escroc audacieux*, *tabaq en poudre*. Ne liez pas ces mots, et vous aurez des hiatus qui feront *bâiller*, *Poreille*. — J'ai dit que le *c* de *croc* est nul, cependant il sonne en *k* quand le mot se dit pour exprimer le craquement des choses sèches ou dures sous la dent. — Le *c* de *clerc* ne se prononce que dans cette phrase: *Compter de cleric à maître*. — *Amict*, t. d'église, se pron.: *ami*; mais *district*, se pron. *districq* et *strict* fait *stricqt*: elle est *stricqt* et sévère, se rendre au *districqt*.

Sons q et k de c final:

Il faut prononcer avec le son *q*, les mots suivants: *arc*, *arec*, *avec*, *bac*, *bec*, *bissac*, *bouc*, *chic*, *choc*, *duc*; *éhec*, *estoc*, *soc*, *frac*, *froc*, *grec*, *hamac*, *hic*, *huic*, *lac* (*). *Luc*, *Maroc*, *poc-à-poc*, *roc*, *sec*, *schubac*, *soc*, *stuc*, *suc*, *tac*, *tic*, *toc*, *truc*, *turc*, etc. — *Areq* de l'esprit on peut faire de sottises. Heureux celui qui a plusieurs cordes à son

(*) *Lacs*, cor.lon, s. pron. toujours *lä*.

arq (*). *L'areq* nomme le genre des palmiers qui portent les choux-palmistes. Les blancs *beqs* sont d'une rare intelligence. *Braq*, nom d'un oiseau, d'un poisson. On dit fam. *chiq* pour subtilité, finesse; et par extens. d'une peinture faite rapidement. On a vu de grands traîneurs de sabre, prendre la poudre d'escampette avant le premier *choq*; ce qui fesait un fameux *écheq*. Plusieurs moines ont jeté le *froq* aux orties. Tel savantse *grécise* notre wallon; et en fait de langue *grecque* n'y entend que du *grecq*; voilà le *hiq* la difficulté. Le *huq* (hucli), est un poisson salmone. *Poq-à-poq* se dit d'un vaisseau qui n'avance que lentement; *taq* d'une maladie contagieuse qui attaque les moutons, etc. Un bruit réglé fait *tiq-taq* ou *tiq-toq*. Les chevaux qui tiquent ont des mauvais *tigs*. Les gueux revêtus sont durs comme des *Turqs*; et traitent les honnêtes gens à la *turque*.

Sons accidentels de c :

Clic-clac, crac, cric-crac. — Un charretier fait *cliq-claq* avec son fouet. Un étourdi se présente, et *craq* le voilà parti. — Une poutre *craque*, ce bruit fait *krràkk, krrikkrràkk*. — *Clic-clac* n'est qu'une mimologie; *crac* n'est qu'une interjection qui marque soudaineté, et le *c* se pron. en *q*; mais *cric-crac* doit se déchirer; il y a quelque chose d'effrayant dans cette onomatopée.

Bon accidentel de c :

Le *c* est nul dans *franc* subs. La

valeur du *fran* équivaut à l'ancienne livre tournois. Le quartier des *Frans* à Constantinople: ne liez pas *s*. — Comme dans *blanc*, le *c* se lie en *q* lorsque franc est adj.: *franq* et loyal; du *blanq* au noir. — Le *c* de *donc* se pron. ferme devant une voyelle, devant tout signe de ponctuation, le repos de l'esprit et de l'oreille: arrivez *donq*, paresseux. *Donq* je conclus, etc.

Quand on redouble le *c* devant *a, o, u*, il a un seul son ou deux voix; *accabler, accuser, accomplir*, pron. *aqabler*, etc. — *Accepter, accident*, etc. pron. *akcepté, akcident*, etc.

Bon arbitraire de c :

L'Académie voudrait que l'on ramenât les consonnantes, d'une même famille, à l'unité des sons; et au mot *second*, et ses dérivés, elle dit: *second*, pron. *segond*: voilà ce qui s'appelle prêcher d'exemple.

J'ai oublié les noms, la qualité, et la quantité, des prosodistes qui entendent et prétendent que *Claude, becasse, secret*, se pron. *glaude, begasse, segret*: Mathurin ne dirait pas mieux. Si je vous disais que moi-même j'ai devancé Mathurin, vous ne me diriez pas si *glaude*. Grâce, je tenais cette prononciation de monsieur *Domergue*; et vous savez que je cite l'une de nos premières illustrations grammaticales: erreur n'est pas compte. De bonne foi je viens de m'exécuter; mais que diriez-vous des érudits qui entendent et prétendent que la *Cicogne* n'est qu'une *cigogne*? Ils savaient que leur prononciation était jadis

(*) Dans les mots en italiques le *c* grammatical est remplacé par *q*, jusqu'à la fin du second alinéa.

orthographique ! Il ne faut jamais jurer de rien.

Personne ne peut ignorer que depuis quelque 40 ans, nos réformateurs ont italianisé *vermicelle*, et *violoncelle*; et font prononcer *vermicel*, *violonchelle*. Le vermicel a toute la forme d'un vermicelle, et nous ne disons point *vermicel*, *violoncel*. Le violoncelle n'est qu'un grand violon; s'ensuit-il que nous devons allonger l'instrument par *chelle*? Donnons des meilleures raisons: les deux mots sont dans toutes les bouches; donc ils ont acquis les droits de grande naturalisation: je vous conseille de prononcer *vermicel*, *violoncel*.

Changements et modifications orthographiques de c :

Anciennement on écrivait avec *ct*: *conflict*, *conflict*. — *Contract*, *contrat*. — *Défunct*, *défunt*. — *Délict*, *délict*. — *Distract*, *distract*. — *Effect*, *effet*. — *Lict*, *lit*. — *Sainct*, *saint*. — *Toict*, *toit*. — *Defroc*, s'écrivait aujourd'hui *défroque*, *dolce* s'écrivait *douce*. — Je m'arrête ici à ces changements orthographiques; on les retrouvera dans un dictionnaire du *vieux langage*, traduit en wallon: tous mes matériaux sont prêts.

Conservation de C; sa suppression, On a écrit avec *c* *baquet*, *chocquer*, *picquer*, *picquet*, *picqueur*: *baquet*, *choquer*, *piquer*, etc. — Le *c* est conservé dans *acquereur*, *acquérir*, *acquiescer*, *acquies*, *acquies*, etc.

Depuis plus d'un siècle on a cessé d'écrire *sçavoir*, *sachant*, *sçu*; *scet*, *sais*. Aucune raison n'autorisait cette injudicieuse orthographe.

Modifications amenées par le genre:

Nous avons plusieurs adjectifs,

et quelques subs. qui perdent *c* au fém., et d'autres qui le conservent: édifice *public*, salle *publique*. Vieillard *caduc*, femme *caduque*. Homme *grec*, langue *grecque*. Traiter comme un *turc*, c'est-à-dire à la *turque*. Il se peut qu'on n'écrivait point une *turque* parce que jadis on écrivait *turc* sans *c*: un *tur*.

Observations.

Il nous arrive d'être gêné, et même de nous tromper, dans l'orthographe des subs. que je suppose tirés des verbes en *iquer*; et dans les adj. formés des subs.: je m'exprime dubitativement, car il est très-raisonnable de croire que les adj. et les verbes ont été créés après les subs.; il faut exister pour avoir telle ou telle qualité, faire telle ou telle chose. Admettez ma supposition ou rejetez-la; on dit *pratiquer*, *praticable*; et *pratique*: — *communiquer*, *communicable*, *communication*: *fabriquer*, *fabrication*, *fabricant*, *fabrique*. Qu'en arrive-t-il? Nous lisons *pratique*; et plus souvent *fabriquant*: l'usage, toujours l'usage. — En *Afrique* il y a bien certainement des *Africains* qui sont *Africains* des pieds à la tête. En *Amérique* des *Américains* qui sont *Américains* tout le long de l'aune. *Dominique* a fondé l'ordre des *dominicains*, et *Saint François d'Assise* a fondé celui des *franciscains*: ici l'analogie est moins directe.

Ch, son doux, ch son q.

Le son doux de *ch* est du domaine de la langue française. Le *ch* ferme, appartient aux langues mortes; mais, dans quelques mots, il s'est adouci par le frottement. Jusqu'à Louis XV, le *ch* d'Aché-

ron (*) avait le son *q*, il est adouci. Les puristes ne sont pas d'accord sur la prononciation de *Machiavel*, *machiavélique*, etc. Je persiste à croire qu'il faut dire *Miaquavel*, etc. — Vulgairement on adoucit *chirographaire*; les demi-savants adoucissent *archétype*: il n'y a point de transaction possible: dites *kirographaire*, *arkétype*. *Chérubin* a le son doux, *Cherubini* le son ferme: *Michel* a conservé sa prononciation française; mais on dit *Mikel Ange*. — *Patriarche* avait pour qualificatif *patriarchal*; chacun écrit *patriarcal*; le pluriel *patriarcaux* est absolument inusité: dites des mœurs *patriarcales*. — Pron. doux: *Azéchiás*, *ezéchiél*, *Joachim*, *Zachée*, *tachygraphe*, etc. — Dites avec le son *q*: *Achab*, *Achelouïs*, *Achéruse*, *Arachnée*, *chanaan*, *chirologie*, *choriste*, *Melchisedek*, *Nabuchodonosor*, *nuchani*, *orchis*, *péchyagie*, *technique*, etc. etc. — Les sévères hellénistes prononcent encore *bacchanales* de cette manière: *baq-qanales*: on disait moins ferme *Bacchus*: Nos sociétés épicuriennes, nos libations *bachiques*, souvent réitérées, ont aménagé l'adoucissement du nom propre, tout le monde dit *Baquus*.

On emploie un des temps du verbe *zézagier*, pour caractériser la prononciation de *ch* en *z*; exemple: Comment se porte Charles, chère Charlotte? Comment se porte Zarlès, Zère Zarlotte? — Nous avons de Wallons, beaucoup de

(*) Comme rivière. il me semble qu'on doit pron. Acheron avec le son doux; mais dans l'acception de fleuve des enfers, ou de la mort, on devrait dire *Aheron*. Nouvelle raison; on prononce ferme *Achérus*, *caverne* qui communiquait aux enfers.

Wallons, qui ne sauraient prononcer *i* après *ch*; et le *chien* n'est pour eux qu'un *chein*. Pour combattre cette articulation, il faudrait faire de *chien* un dissyllabe, et s'habituer à dire; *chi-en*, *chi-endent*, etc.: après avoir vaincu la difficulté on réunirait en diphtongue. — Voy. *Gi*.

C avec la cédille :

Aux grands seigneurs les honneurs, la parole est à messieurs des Dictionnaires: La cédille est une petite marque en forme de *c*, tourné de droite à gauche, qu'on met sous la lettre *c* quand elle précède un *A*, un *O*, ou un *U*; pour indiquer qu'elle doit être prononcée comme un *S*. *Avez-vous reçu?* — Petite *virgule* qui, etc. — *Virgule* qui adoucit le *c*, etc. *Signe qui métamorphose le c; et qui lui donne la valeur de l's devant l'a, l'o, l'u, etc.* — Vous venez de lire: *un a, un o un u; l'a, l'o, l'u*, pour définir l'emploi de la cédille; et j'dis q'c'est soigné: voici ma définition, sauf meilleur avis. La cédille, en forme de petite crochet, se place sous le (*ç*) devant l'une de ces voyelles: *a, o, u*. On vous dit que le *ç* cédillé a le son de *s*, et l'on vous donne *reçu* pour exemple; cela fait *rezu* et non *ressu*. — Quand on dit *cédille petite virgule*; il est bien entendu qu'elle en a la puissance: La cédille indique un repos, comme les notes sont, en musique, les signes du silence. On vous a dit comment et pourquoi la cédille figure sous le *ç* dans certains temps de plusieurs verbes. Sans chercher à démêler l'imbroglie, placez la cédille chaque fois que *c* est sifflant: *glaçant* *plaçant*, *conçu*, etc. accentuez la

voyelle *a* dans *ça* quand le mot est adv. ; mais écrivez *ca* pour contracter le pronom *cela* : or *ça* commençons *ça* : très-fam.

Abréviations par c.

J.-C. JÉSUS-CHRIST. Ce mot composé ne prend point l'adj. prépositif. — C, 3^e lettre des alphabets français, allemand, latin, et autres, où il remplace G. — 3^e lettre des alphabets arabe, hébreu ; et 4^e du russe. Lettre numérale chez les Romains : 100. Avec un tiret au-dessus : 100,000. — C, dans les écritures commerciales, etc. Compte. — C. C., Compte Courant. — C. O., Compte Ouvert. — M. C., Mon Compte. — N. C., Notre compte. — V. C., Votre Compte. — M. A. C. L., Maison Assurée Contre L'incendie. — C^e. R^e., Compagnie Royale. — Dans l'algèbre, sur les registres, les feuilles d'impression, dans toute série alphabétique, sur les planches en taille douce, 3^{me} objet dont A et B indiquent 1^{re}, 2^{me}. — Dans l'alphabet chimique, C signifie *Salpêtre*. Marque des monnaies frappées à Caen. — Abrège *Caïa*, *Caïus*, *César*, *censeur*, *centurie*, *Cité*, nom propre, *cité*, nom collectif ; *cohorte*, *comices*, *consul* ; et en France, en Belgique, *citoyen*, *conscriit*. — C marquait jadis *condamnation* ; la raison en est, que pour condamner un criminel, les juges l'inscrivaient sur la tablette qu'ils mettaient dans l'urne : voilà pourquoi il a été nommé lettre *funeste* ou *triste*.

J'ai fait remarquer, à la lettrine B, page 158, qu'il conviendrait d'abrèger les termes malsonnants par une initiale ; ici le même besoin saute à tous les yeux. Quand l'an-

técédent et le subséquent ne laissent pas de prise à l'équivoque, le C pourrait abrèger *catin*, *cornette*, *cornard* ; comme il abrège *bossu* etc. : n'est-il pas, à lui seul, les armes de l'empire ture? l'empire même? On pourrait en mettre deux, en regard, pour faire tableau.

CA, s. CAS, ce qui est arrivé, accompli, supposé, prévu, éventuel, etc. — *Le prince, s'étant levé avec appétit, se fit servir son en cas de nuit* : ne se dit que dans les maisons des princes, ou fam. Que l'élégant *son en cas* appartienne au langage princier, bien ; mais il y a *cas* de conscience d'en étendre l'acception. — *Il a fait son cas au pied du mur*. Devait-il faire dans sa chemise? Les dict., qui préviennent tous les cas, par leurs phrases d'exemple, conviendront-ils que la seconde n'est point exemplaire. — *Cas*, désinences des subs., des adj., et des part., dans les langues où ils sont déclinables.

Cas, *accident*, *aventure*, *conjoncture*, *conjecture*, *occasion* :

Le *cas* est prévu ou imprévu ; l'*accident* fortuit ; l'*aventure* inopinée ; la *conjoncture* circonstancielle ; la *conjecture* bien ou mal fondée ; on attend l'*occasion*, elle arrive ou elle n'arrive pas. — Le *cas* conditionnel est suivi d'un complément déterminatif ; et l'*accident* indéterminé n'est jamais un heureux hasard. Les circonstances amènent des *conjonctures* difficiles ; on *conjecture* sur des probabilités qui conduisent quelquefois à de fausses *conjectures*. L'*occasion* fait le larron ; un friponneau se laisse séduire par l'*occasion*, un amant la saisit au toupet.

CAB, s. CABLE, gros cordage pour

assujettir, attacher, les ancrés des bâtiments de mer; pour élever ou tirer des fardeaux. Câble de fer ou câbles—*chaînes*.—Mesure de mer, 120 brasses.—*Câbleau*, petit câble, pour amarrer les embarcations.—*Voy. Toid.*

CABAL, s. CABALE, complot formé par plusieurs personnes qui visent au même but. — Interprétation judaïque, mystique et allégorique de l'ancien Testament. — Science chimérique de commercer avec les sylphes, les gnomes, etc. (*).

Cabale, complot, *conspiration*, *conjuración* :

La *cabale* est une intrigue nouée pour maîtriser les éventualités, etc. Le *complot* se fait clandestinement pour renverser à force ouverte. La *conspiration* est une trame secrète pour en finir avec un pouvoir abhorré. La *conjuración* est une espèce d'alliance entre des hommes énergiques qui jouent leurs têtes. — Les auteurs et les acteurs *cabalent*; on *cabale* contre eux : c'est par la *cabale* qu'on monte et qu'on dégringole. Un roi fallacieux possède l'art et le nerf des *complots*, il en tient en réserve pour les occasions solennelles : c'est par les *complots* qu'on monte et qu'on dégringole. Les nobles cœurs opprimés *conspirent* contre leurs oppresseurs : c'est par une *conspiration* qu'un traître s'élève et qu'il dégringole. La *conjuración* des poudres faillit conduire à une terrible et cruelle dégringolade.

CABALÉ, v. CABALER, faire une cabale.

(*) *Gnome*, nom donné, à certains génies, par les cabalistes : il habite sous terre ; garde des trésors, etc.

Cabaler, *intriguer*, *briguer* :

Se donner beaucoup de mal pour arriver le premier, dire ôte-toi de là que je m'y mette : n'est-ce pas ainsi qu'on *cabale*? Employer des pratiques secrètes, jouer au plus fin, mendier la protection d'une catin titrée, n'est-ce pas ainsi qu'on *intrigue*? Faire des belles promesses, les oublier, profaner les mots amitié et reconnaissance, marcher à plat ventre pour se relever superbe, presser l'orange et en jeter l'écorce, c'est bien ainsi que l'on *brigue*.

CABALEU, s. CABALEUR, celui qui cabale.

Cabaleur, *intrigant*, *brigueur* :

Au mot *brigueur* le puriste chauvit des oreilles ; blasphème prosaïque, dit-il. Le *cabaleur* est un intrigant, au petit pied, qui fait tas avec l'espèce ou qui dirige des pantins. L'*intrigant* connaît tout le monde, sonne à toutes les portes, remue ciel et terre, cresse, demande et obtient.

CABALISS, s. CABALISTE, celui qui est versé dans la cabale des juifs. — On modifie *cabaliste* par *cabalistique*. — *Voy. Cabal.*

CABANN, s. CABANE, maisonnette grossièrement construite. — *Voy. Houbett.*

Cabane, *chaumière*, *hutte*, *cabine*, *cabanon* :

Les *cabanes* sont souvent construites avec des briques de gazon ; bousillées et couvertes de chaume ou de gènets. Les *chaumières* sont moins petites, plus commodes. Les *huttes* des sauvages ne sont que des misérables cabanes. Les *cabines* ne sont que des chambrettes ; Les *cabanons* des petites cabanes. — Dans sa *cabane* le

pauvre dort mieux que le nabab sur le duvet. Les *chaumières* en bonbonnière ne sont que des mignones caricatures. Les habitants des *huttes* se terrent, s'enfument et vivent. Beaucoup de bâtiments de commerce ont de jolies *cabines*. A Charenton, les fous furieux sont relégués dans des *cabanons*.

CABARET, s. CABARET, — Voy. *Tavienn*.

CABARTI, s. CABARETIER, celui qui tient cabaret. — *Cabartir*. Cabaretière.

CABIAW, s. CABILLAUD, espèce de morue qu'on pêche sur les côtes de l'Océan. — *G'iv houk al sop, no-zâran n'kabiaw tott friss* : Je vous invite à dîner, nous aurons un cabillaud très-frais. — *Inn tiess di cabiaw vâ mi k'il sis d'inn hou-lott* : La tête d'un cabillaud est préférable à celle d'un chat-huant.

CABINET, s. lieu de retraite pour travailler ou recevoir en particulier. — Cabinet de lecture, d'affaires; de toilette; de tableaux, etc. — *Gouvernement* : Le cabinet des Tuilleries, etc. — *Habitacle*, petit logement, petite chambre qu'on habite. — *Boudoir*, petit cabinet, à l'usage des dames, élégamment orné; et dans lequel elles ne boudent guère.

CABOG, s. CABOCHE, tête, se dit en plaisantant. — Voy. *Makett*.

CABOTÉ, v. CABOTER, naviguer le long des côtes. — Voy. *Navié*.

CABOTEG, s. CABOTAGE, navigation le long des côtes. — Voy. *Natvieu*.

CABOTEU, s. CABOTEUR. — Voy. *Natvieu*.

CABRÉ (s'), v. SE CABRER, se dresser sur les pieds de derrière. — V. *Dressé*.

CABRYOL, s. CABRIOLE, saut d'une personne ingambe. *Virevolde*, tour

et retour rapidement exécutés : man.

CABRYOLÉ, v. CABRIOLER, faire des cabrioles. — Quand un cheval saute, en l'air le devant et le derrière, à une égale hauteur, il détache la ruade, il cabriole. — Voy. *Poché*.

Cabrioler, sauter, gambader :

Il n'y a pas d'art dans ces actions : sauter gauchement de côté et d'autre, c'est *gambader* : on saute en s'élevant de terre; en prenant son élan; mais la *cabriole* comprend un rapide mouvement de la jambe en arrière.

CABRYOLET, s. CABRIOLET, sorte de voiture légère à deux roues. — *boghei*, ou *boghey*, petite voiture plus élégante que le cabriolet. — Voy. *Voiteur*.

CABRYOLEU, s. CABRIOLEUR, fesseur de cabrioles.

CABU, s. CAEUS, choux pommé. — Voy. *Geott*.

CACAD, s. BASSESSE, lâcheté. — Voy. *Mankül*.

CACAWO, s. CACAO, amande ou fruit du cacaoyer : il sert à faire le chocolat. — *Cacao-caraque*, cacao de la côte de Caraque. — *Cacahuette*, cacaoyer du Mexique. — Pistache de terre. — *Cacaoyère*, lieu planté de cacaoyers.

CACHEG, s. RÉTICENCE. — Terme de rhétorique, fig. par laquelle l'orateur s'interrompt; et laisse percer ce qu'il ne veut pas clairement énoncer. — Le m. wal. est peu us.

Réticence, omission :

RÉTICENCE, *omission d'une chose qu'on devrait dire* : Quelquefois d'une chose qu'on devrait taire. OMISSION, *action d'omettre*. Encore une action qui n'en est pas une. — La *réticence* est une suppression volontaire, et souvent l'effet

d'un sentiment peu louable. Avec saufferreur ou *omission*, on s'abrite contre l'erreur volontaire.

CACHEIE, t. pass. CACHÉE, qui a des secrets.—Voy. *Caché*.

Cachée, courée, concentrée, dissimulée, sournoise :

La femme *courée*, couve ses projets, la femme *cachée* les concentre, la *sournoise* les mitonne.

CACHET (*), s. CACHET, instrument pour cacheter. — Empreinte du cachet. — Breloque qui a la forme de cet instrument. — *Lettre de cachet*, ordre émané du bon plaisir. — Manière, faire, d'un auteur, d'un artiste, etc. — Carte d'un professeur, etc.—Voy. *Kagté*.

Cachet, scel, sceau :

Le *cachet* est un petit *sceau* à l'usage de chacun. Sur le *sceau* sont gravées les armoiries d'un prince, d'un Etat, etc. *Scel* est un terme de palais et de chancellerie. — Un ministre a le titre de garde des *sceaux*. — On a dit *scel* et *contrescel* du petit *sceau*; et jadis les rois avaient leur *scel* secret.

CACHETT, s. CACHETTE, petite cache.—Recoin.—*Fèset kôet kachett*: Faire ses coups en cachette, en se cachant à tous les yeux. — Voy. *Respounett*.

En cachette, en catimini, à la dérobée, en sournois :

Encachette signifie en se cachant; *en catimini* à la manière des chats; *à la dérobée*, furtivement, *en sournois* en traître.

CACHÛ, v. CACHER, mettre dans un lieu secret.—*Couvrir* pour dérober à la vue. — *Ombrajer*, empêcher d'être vu. — *Dissimuler*,

rendre une imperfection moins apparente : les bonnetiers dissimulent les mollets à la Dumollet ; les tailleurs certaines protubérances dorsales ; les couturières de ci-devant appas ; et des appas naissants. — Voy. *Respouné*.

Cacher, déguiser, masquer, dissimuler :

Cacher, c'est renfermer dans soi ; il n'est pas facile de *cacher* la bassesse de l'âme. *Déguiser*, c'est travestir sa pensée ; une prude *déguise* certain appétit en prêchant certaine abstinence. *Masquer*, c'est tromper par de fausses apparences ; Momus disait que l'homme devrait avoir une fenêtre au cœur. *Dissimuler*, c'est cacher ses sentiments et ses intentions : l'homme *dissimulé* a toujours un visage en réserve.

Cacher, concentrer, taire :

On *cache* en ensevelissant dans la nuit du silence. On *concentre* en renfermant au beau milieu de son cœur. On *taie* ce qu'on ne veut point dire.

Se cacher, se faire céler :

On *se cache* ou l'on *se fait céler*. Dites aux importuns, je n'y suis point.

Se cacher, se remparer, se barricader :

On *se cache* derrière un abri ; on *se rempare* en se faisant un rempart avec des voitures, etc. On *se barricade* avec tout ce qu'on peut trouver.

Se cacher, se couvrir, se dissimuler, se dérober :

L'homme vain *se cache* sous le voile de la modestie ; comme il est bien voilé ! L'hypocrite *se couvre* du manteau de la religion ; mais le bout de l'oreille ! Le plagiaire ne

(*) *Cachet*, la prononciation wal. fait presque *catchet*, en chuintant *ch*. — Voy. page XIV.

peut *se dissimuler* ses larcins; quel supplice! Un nouveau Démosthène *se dérobe* aux acclamations de son auditoire; tirez l'échelle.—Celui qui ne sait *se dissimuler* ses torts, voudrait *se dérober* à tous les yeux, se cacher à soi-même.

Caché, anonyme, pseudonyme :

Qu'un honnête homme se *cache* sous le voile de l'*anonyme*, respectez ses motifs. Qu'un calomniateur *pseudonyme*, se *cache* sous un nom respecté, attachez le sien au poteau de l'infamie.

CACHO, s. CACHOT, prison basse et obscure.—Voy. *Fon-d'foss.*

CACHOTI, s. CACHOTTIER, celui qui cachote.

CACROTREIE, s. CACHOTTERIE, manière mystérieuse d'agir et de parler : fam.—Voy. *Sussé.*

CACTI, s. CACTIER, genre de plantes grasses dont la tige est le plus souvent charnue.—On dit *cactus* depuis que les jardiniers sont devenus horticulteurs.—Les *cactoides* comprennent une grande famille.

CAD, s. CADRE, bordure pour encadrer.—Plan, agencement d'un ouvrage.—Terme militaire, de marine.

CADASS. CADASTRE. Voy. *Mesreg.*

CADAV, s. CADAVRE, personne morte. — *Brucolaque*, cadavre d'un excommunié. — En Angleterre les résurrectionnistes font commerce de cadavres — *Cadavereux* qui tient du cadavre. *Codavérique* qui a rapport au cadavre. — *Si n'et pu kôkadáv* : Il n'est plus qu'un cadavre ambulante; — l'ombre de lui-même. — *O! lai kadáv* ! O le hideux cadavre ! — *V'a-z-ti fé peind, loi kadáv* : Va te promener vilain squelette. — Voy. *Rivnau.*

CADEINSS, s. CADENCE, mesure

qui règle les mouvements du danseur, etc.—Agrément qui résulte d'un vers, d'une période harmonieuse.—*Ar un'bel kadeinss* : Avoir bonne grâce, une jolie tournure. Voy. — *Kadeinss.*

CADET, s. LERON.—Gas, gars : vi.—*Cadet*, jeune gentilhomme qui entrait comme soldat dans une compagnie; et qu'on élevait rapidement au grade d'officier.—Compagnie de cadets.

CADETT, s. CADETTE, la moins longue des deux grandes queues de billard.

CADU, s. CADEAU, petit présent.—Il y a cadeau et *cadeau*.—Voy. *Dreinquel. Sitremm.*

CADRÀ, s. CADRAT, petit morceau de fonte disposé de manière à maintenir les caractères, sans marquer le papier.—*Cadratin*, petit cadrat.—*Demi cadratin* : impri.

CADRAN. Voy. ORLOG.

CADUK, adj. DOUTEUX, problématique;—sujet à caution.—Scabreux.—Caduc, qui est cassé.—Voy. *Mâ-d'sain.*

CAFET, s. CAFÉ, graine du cafiér : elle est originaire de l'Arabie.—On dit par ellipse : *Café Moka, Java, Bourbon*. Les négociants tiennent *du Moka, du Java, du Bourbon*; et quelques-uns *du Martinique* : ne dénaturez point le genre; et dites *café de la Martinique*.—Café de chicorée.—Lieu public où l'on va prendre cette liqueur, etc. *Café de l'Amitié; de la Concorde*; etc. Ne jugez point sur Penseigne.—*On s'ba to le geou à cafet del Pâie* : Chaque jour on se bat au café de la Paix.

CAFÏ, s. CAFETIER, marchand qui vend du café tout fait, ainsi que d'autres boissons chaudes ou froides,

telles que thé, punch, limonades, etc. MIEUX, LIMONADIER. Très-mauvais. — Le commerce du limonadier doit d'abord consister en limonades et autres boissons rafraichissantes: celui du cafetier, en café, eau-de-vie, punch, rhum, liqueurs de toute nature; ces boissons ne rafraichissent guère. Nos cafetiers sont conjointement restaurateurs; les limonadiers ne restaurent qu'avec des limonades, etc. Depuis l'invasion en Europe de la fève aromatique, les cafetiers sortent de terre et les limonadiers y rentrent. Convenez que l'Académie pousse à l'excès sa reconnaissance envers la limonade.

CAFTÏR, s. CAFETIÈRE, pot en métal ou en terre cuite, qui sert à contenir le café ou à le faire. — Celle qui tient un café; femme du cafetier. Dites la femme du cafetier, la maîtresse du café, etc.

CAFTRESS, Voy. KAFTRESS.

CAG, s. CAGE, loge mobile ou portative destinée à renfermer des animaux; et quelquefois des personnes. — Voy. Cachett. Respounett. Gaylor.

CABEIN-CAHA, adv. CABIN-CAHA, tant bien que mal. — Voy. Eintt-le deu. Halof-inn-halof. Eintt-li-zistt-el-zess.

CAISS, s. CAISSE, coffre-fort des banquiers, etc. — Bureau des négociants où l'on paie et l'on reçoit. — Boîte à l'usage des chirurgiens. — Caisse d'amortissement, d'épargne, des pensions; caisse militaire. — Voy. Kass.

CAISSON, s. WURST, sorte de caisson pour les chirurgiens de l'ambulance: caisson d'artillerie suspendu. — Grande caisse sur un train à 4 roues: t. mili.

CAISSI, s. CAISSIER, celui qui tient la caisse chez un négociant, etc.

Caissier, payeur:

Chez un banquier, dans tout établissement public, dans toute administration quelconque, le caissier fait et reçoit les paiements. Le payeur est spécialement chargé des dépenses, des traitements des rentes, etc. Les payeurs d'une armée sont sous les ordres d'un payeur général.

CALAISS, s. CALÈCHE, espèce de voiture à ressorts et à 4 roues, très-légère: elle est ordinairement découverte. — Calessino, voiture de voyage, en Italie: il est conduit par un voiturin. — Voy. Voiteur.

CALAMAND, s. CALMANDE, étoffe de laine lustrée d'un côté qui imite le satin.

CALANBOUR. CALANBOR, s. CALEMBOUR, jeu de mot qui n'est formé que sur la similitude de sons. Ce mot, de nouvelle création, a remplacé en quelque sorte rébus, qui appartient aux temps reculés. J'ai lu pour la première fois calembour dans un recueil de bons mots, imprimé en 1752; cet ouvrage s'appellerait aujourd'hui sottisier: jadis on disait montmaurisme extension de Montmaur, comme nous disons brunettiana du recueil des niaiseries attribuées à Brunet.

CALANBOURISS OU CALANBOURIKEU, s. CALEMBOURDIER, mauvais plaisant, ou plaisant drôle, qui violente les mots pour leur donner un sens satyrique. Ignoble bouffon de société. Esprit superficiel dont la science et la bibliothèque se bornent aux anaS et aux sottisiers. Du temps de Rabelais on appelait rébus les pitoyables jeux de mots que nous appelons calembours;

voici comment s'exprime le spirituel auteur : *Ils sont homonymes tant ineptes, tant fades, tant rustiques et barbares, que l'on devoit attacher une queue de renard au collet, et faire un masque d'une bouze de vache à un chacun d'iceulx qui en voudroit doresnavant user en France après la restitution des bonnes lettres.* — Pourquoi les calembourdiers tracent-ils comme le chiendent ? Par la raison que pour 50 cent. on trouve l'esprit tout fait et une bibliothèque toute montée. Les personnes qui jouent spirituellement sur les mots, font écot à part.

CALBASS, s. CABAS, panier de jonc dans lequel on met des figues. — Sac de femme en forme de panier ouvragé, ou peint en carreaux. — Vieux chapeau de femme. — Gorge flasque : iron. — Voiture antique : fam. — *Calebasse* nom donné aux fruits des diverses espèces de courges ; et de quelques autres plantes, qui servent, comme les peaux de bouc, à contenir du vin, etc.

CALEND. CALENDES. Voy. *Geudi*.

CALFATÉ, v. CALFATER, boucher avec des étoupes les petites ouvertures d'un bâtiment, et l'enduire de poix, de goudron, etc.

CALFATEG, s. CALFATAGE, action de calfater ; l'ouvrage qui en résulte.

CALFATEU, s. CALFAT, ouvrier qui calfate. — Son outil. — Son ouvrage.

CALFEUTRÉ, v. CALFEUTRER, boucher les fentes d'une porte, etc., pour empêcher le vent d'entrer dans une chambre, etc.

CALIB, s. CALIBRE, diamètre intérieur d'un tube quelconque : le

calibre d'un canon, d'un fusil. — Grosseur du projectile proportionnée à l'ouverture de l'arme. — Instrument pour mesurer le calibre. — Profil découpé qui sert à tracer les corniches de plâtre ou de stuc. — Divers instruments destinés à servir de mesure, de moule ou de patron.

CALIBRÉ, v. CALIERER, donner, mesurer le calibre.

CALIGRAPHIE, s. CALLIGRAPHIE, art de bien peindre l'écriture. — Connaissance des anciens manuscrits. — On dit subs. *calligraphe* de celui qui cultive la calligraphie ; et adj. *calligraphique*.

CALIKÔ, s. CALICOT, toile de coton au-dessous de la percale.

CALISS, s. CALICE, vase sacré. — *Boire le calice jusqu'à la lie*, souffrir le comble de l'humiliation. — Évasement en coupe qui, dans beaucoup de plantes, forme l'enveloppe extérieure de la corolle : bot. Conduit du rein au bassin de l'urine. — Ciboire, vase, coupe chez les Grecs et les Romains. — Baldaquin en voûte, au-dessus d'un autel.

Calice, ciboire :

Dans le saint sacrifice de la messe, la consécration du vin se fait avec le *calice*. Les saintes hosties se conservent dans le *ciboire*. — Le mot *calice* est rarement précédé de l'adj. saint ; on devrait toujours dire le *saint ciboire* pour le distinguer honorablement de ses autres acceptions.

CALKÉ, v. CALQUER, prendre les traits d'un dessin avec une plume, un crayon, un calquoir

CALKEU, s. CALQUOIR, poinçon émoussé pour calquer. — Châssis sur lequel on applique le dessin.

—Celui qui calque. — On dit *calque* des traits. — Imitation servile d'un ouvrage d'esprit.

CALKUL, s. **CALCUL**, supputation, compte. — Les calculs de l'ambition, de la cupidité. — Voy. *Pír-el-greval*.

CALKULÁB, adj. **CALCULABLE**, qui peut se calculer.

CALKULE, v. **CALCULER**, compter. — Calculer des tables astronomiques, dresser des tables à l'usage des astronomes. — Calculer une éclipse; des éphémérides, c'est-à-dire, les tables astronomiques par lesquelles on détermine, pour chaque jour, le lieu de chaque planète dans le zodiaque. — Abstraire. — Peser le pour et le contre. — Prendre des bonnes ou des mauvaises mesures.

Calculer, compter, supputer, énumérer:

Calculer, c'est opérer arithmétiquement. *Compter*, c'est faire une énumération, un dénombrement. *Supputer*, c'est réunir des nombres en total; évaluer par approximation. *Énumérer*, c'est dénombrer les choses, rapporter les circonstances.

Calculer, spéculer, compter:

Un *calculateur* a *spéculé* sur la misère publique, sur la prospérité, la part des éventualités est largement faite; ses *calculs* sont corroborés par des chiffres; et de *compte* fait, il gagne cent pour cent: la banqueroute en est la suite: il n'est point perdu.

CALKULEU, s. **CALCULATEUR**, celui qui s'occupe de calcul, des calculs. — *Kè kalkuleu! kél kákaie di níméro! a ti n'bonn makett!* Quel calculateur! que de colonnes de

chiffres! a-t-il une fameuse tête! une fière caboche!

CALMAN, adj. **CALMANT**, qui calme, qui adoucit. — Voy. *Apáhtan*.

Calmant, adoucissant:

Ce qui est *adouçissant* diminue l'irritation, l'inflammation. Ce qui est *calmant* apaise ou calme la douleur.

CALMÁR, s. **CALMAR**, étui où l'on met des plumes à écrire. — Voy. *Bouhtai*.

CALMEINN, s. **CALAMINE**, oxyde dont on se servait pour la fabrication du cuivre jaune ou laiton.

CALOMNEIE, s. **CALOMNIE**, fausse imputation qui blesse la réputation et l'honneur.

Calomnie, médisance:

Par la *médisance* on révèle ce qui devrait être tait; par la *calomnie* on répand d'odieux mensonges. — Une pure *médisance* touche à la *calomnie*. — On dit que les commères sont *médisantes*; et que les lâches *calomnient*. — En représentant la *médisance*, tenant d'une main un des flambeaux de la Discorde et une vipère de l'autre, les anciens n'ont représenté que la *Calomnie*.

CALOMNÍ, v. **CALOMNIER**, outrager la réputation d'une personne par des calomnies.

CALOTÉ. **CALOTTER**. — Voy. *Petár*.

CALOTEIN, s. **CALOTIN**, partisan du pouvoir temporel du clergé: inj.

CALOTI, s. **CALLOTIER**, qui vend, qui fait des calottes.

CALOTT, s. **CALOTTE**, petit bonnet qui ne couvre que le haut de la tête. Calotte d'un cardinal; elle est rouge. Calotte d'un prêtre, elle est noire. — Voy. *Kaskett*.

CALCINÉ, v. **CALCINER**, transformer du carbonate calcaire en

chaux vive , à l'aide du feu ; ou soumettre des matières solides à une forte chaleur.—*Se dit de tout ce qui éprouve une violente action du feu.* Se dit de tout ce qui se calcine , même à un feu très-doux. — *Calcination* est l'action de calciner.

CALSON , s. CALEÇON , vêtement qui se met sous le pantalon , etc. — *Campestre*, caleçon que portaient les soldats romains, dans les exercices du Champ-de-Mars.

CALVÈRE , s. CALVAIRE , élévation , surmontée d'une croix , pour figurer le véritable Calvaire. Dans plusieurs pays, de stations précèdent le Calvaire.

CALVI , s. CALVILLE , espèce de pomme.

CALVINISS , s. CALVINISTE , personne qui suit la doctrine de Calvin. — *Parpaillôts*, dénomination inj. donnée aux calvinistes.

CAMAIE , s. CAMAIEU , pierre fine de deux couleurs. — Voy. *Agatt. Mantai*.

CAMAMEL , s. CAMOMILLE , plante odoriférante , dont la fleur , du même nom , s'emploie en médecine. Ne confondez point son huile balsamique , avec celle de cameline ; celle-ci n'est bonne qu'à brûler. — Ne dites point , avec quelques Wal. , *calamel* pour *caramel* ; le caramel est une pâte faite avec du sucre , etc. ; ou du sucre à demi brûlé et durci.

CAMARÂD , s. adj. AMI. Fémi. , amie , celui , celle , avec qui on est lié d'une affection réciproque. — *Kan le Walon d'het kamarâd , sel kour ki parol* : Quand les Wallons prononcent le mot ami , c'est le cœur qui parle. — *Vo m'avé rein-dou l'veie ; kamarâd diss kal moir* :

Vous m'avez rendu à la vie ; ami jusqu'à la mort. Je vous dois une nouvelle existence , etc. — *Ki g'earaw ! vott la vi kamarâd ; kig t'abress , mi kow* : Ciel ! te voilà , mon vieil ami ; viens sur mon cœur. — *De kamarâd ni son nein de chein ; si ta mezâh di mi timm trouret* : Les amis se doivent un mutuel appui ; si tu as besoin de moi je suis à tes ordres ; — si tu frappes à ma porte je l'ouvrirai. — *Fir todi , m'koie ; dimand-ton ass kamarâd si rou ley bâhi s'feumm* : Frappe , imbécile ; demande-t-on à son ami , s'il veut laisser caresser sa femme ; — l'épée demande-t-elle au fourreau la permission de frapper. — Wallons , *un seul* de vos compatriotes a constamment cet atroce *proverbe* à la bouche : je lui rappelle qu'il n'est qu'un misérable , un lâche.

Camarade , compaignon , ami :

Les *camarades* exercent une profession commune , fréquentent un même établissement , etc. : les soldats , les artistes dramatiques , les écoliers s'appellent *camarades*. Les personnes qui exercent un même métier , celles qui vivent habituellement ensemble , ou qui s'occupent d'une même besogne , s'appellent *compaignons* : dites *compaignons* d'armes ; et jamais *camarades* : ne dites point *compaignons* d'école ; et méprisez l'orgueilleux qui rougit de marcher avec vous de pair à *compaignons*. Le mot *ami* comprend l'affection , l'intimité , un beau , un noble , un héroïque dévouement : le parricide Oreste veut se purifier , en se rendant dans la Taurique ; Pylade , son *ami* , l'accompagne ; mais le cruel Thoas apprend que l'un des deux péle-

rins, est cet Oreste qu'il abhore; il périra: combat sublime entre les deux amis; l'un est l'autre est Oreste; le dernier prouve son identité: il va mourir: Iphigénie sa sœur, le reconnaît; Thoas seul est sacrifié. L'amitié ne saurait aller plus loin. — On dit aux infortunés qu'ils ont des camarades: comme cela leur rend la jambe bien faite. On dit que les bons *compagnons* sont rares: tenez table ouverte, et vous m'en direz des nouvelles. On dit que messieurs les philosophes sont les amis de la sagesse: que vous en semble *ami* lecteur?

CAMARÀDEG, s. CAMARADERIE, la familiarité, l'union, qui existe entre camarades. — On dit *camaraderie* en parlant d'un discours simple et lucide: lisez ceux que LAFAYETTE prononçait aux Chambres: ils sont le type de l'aimable abandon et du *laisser-aller*. — *Camaràdeg* ou *camaràderie*, se dit en mauvaise part par beaucoup de Wallons: dans ce sens le mot signifie liaison, etc. — *Le kamaràdeg ni valet nein l'dial*: Il y a du danger de fréquenter trop de personnes.

Hantise, fréquentation, liaison:

Par *hantise* on comprend un commerce familier, intime; on est attaché l'un et l'autre par l'habitude autant que par le caractère; mais *fréquentation* n'offre point à l'esprit le même besoin du cœur; on est entraîné par instinct, par désœuvrement. *Liaison* suppose l'union qui prend sa source dans les convenances. — Dis-moi qui tu *hantes*, et je dirai qui tu es, rajeunit le mot *hantise* (*). Celui qui sait se sulfire *fréquenté* les lieux

(*) *hantise*, jadis *hantisie*, *hantoisie*.

champêtres: il n'est jamais seul avec soi-même. L'homme blasé *fréquenté* les promenades, les spectacles: il s'étonne de son isolement. — Ne lisez point le roman intitulé les *liaisons* dangereuses: son auteur n'a pas assez flétri les mauvaises *fréquentations* de son ignoble héros.

CAMÉLETON, s. CAMÉLÉON, lézard célèbre ou trop célébré. — *Par le gros volume de ses poumons, le caméléon double son diamètre*. Les caméléons bipèdes vont plus loin sans le secours d'aucun viscère. *Le caméléon prend la couleur des objets qui l'environne*. Les nôtres reflètent toutes les couleurs par anticipation. *Ce lézard mange les mouches*. Les nôtres des poulardes truffées. *Il peut rester six semaines sans manger*. Nous en avons qui resteraient six semaines à table.

Caméléon, protégé, apostat, transfuge, renégat:

Je définis sur le temps qui court. Symbole vivant de l'attraction, le *caméléon*, prend toutes les couleurs; notamment celle de l'or et du pouvoir. De même que son type, le *protégé* se métamorphose en spectre, en tigre, se fait loup ou brebis. Joignant l'impudence à l'orgueil, l'*apostat* se ferait circoncire, rébaptiser; porterait, le même jour, le bonnet rouge et la cocarde blanche. Vivant dans une atmosphère de corruption, le *transfuge* se range sous la bannière du puissant, médite une nouvelle désertion, brise le soir l'idole qu'il encensait le matin. En reniant son Dieu, s'il en avait un, le *renégat* trafiquerait de sa patrie, s'il en avait une.

CAMELIÀ, s. CAMÉLIA, rose du Ja-

pon.—*Camellia* ou *camellie* arbrisseau du Japon ou de la Chine.

CAMIZOL, s. VESTE, vêtement qui a deux petites basques, et qui se met sous l'habit. Chez les paysans, *gilet*.—Voy. *Boir-di-kott*.

CAMLO, s. CAMELOT, étoffe très-solide, quand elle est fabriquée avec du poil de chèvre sans mélange.—Serait-ce par une prétendue analogie, que les dict. appellent *camelote* la mauvaise marchandise? J'ai peine à le croire; ces messieurs attachent une trop haute importance à la solidité de l'expression, que pour la *cameloter*.

CAMU, adj. CAMUS, fem., camusc (*).—*Ki g'caraw! veuss li kamuss si fé alé? el a inn nasskomm inn veie kag ket gross di l'airleinn*: En voilà bien d'une autre! Vois-tu cette vilaine camuse, comme elle fait la belle, comme elle se donne des beaux airs? elle a le nez comme une poire tapée, enceinte d'une hydropisie.—*Vott la to kamu*: Te voilà tout camus; tout bête: fam.

Camus, camard:

Camus comprend un nez court et plat: *camard* un nez écrasé. Celui-là tient de la châtaigne; celui-ci d'un marron passé au cylindre.

CANAIE, s. CANAILLE, la plus vile populace.—*Se dit par badinerie, en parlant des enfants qui font du bruit, qui importunent*.—N'en croyez rien; les dict. *plaisantent*: ou dit *gamin, marmouset, marmaille*.—Voy. *Chinaie*.

CANAL, s. CANAL, conduit par où l'eau passe; aqueducs et tuyaux de fontaines.—Voies naturelles

(*) De notre *camu* les Français ont fait *camus, camuson*: celui-ci est mort depuis plusieurs siècles; le premier se porte à merveille.

par lesquelles circulent, pénètrent, ou s'échappent, dans le sein de la terre, les eaux, les vapeurs, le gaz, etc.—*Canal ou conduit déférent*, canal exécreteur du sperme.

—*Canal alimentaire*, canal par où passe les aliments.—*Canal digestif*, canal qui sert à la digestion.

—*Urètre*, canal par où passe l'urine.—*Urétères*, les deux canaux qui portent l'urine des reins à la vessie.—*Bronche*, chacun des deux conduits qui naissent de la bifurcation (*) de la trachée-artère; et par lesquels l'air s'introduit dans les poumons.—*Trachée-artère*, canal qui communique du *larynx* aux bronches, et qui sert au passage de l'air pendant l'aspiration et l'expiration.—*Etier*, canal qui conduit l'eau de la mer dans les marais salants.—*Brassour*, petit canal d'une satine.—*Waterganck*, canal plein d'eau.—*Canalicule*, petit canal.—*Areine*, canal qui sert à écouler les eaux des mines.—Voy. *Arainn*.

Glyphe, canal qui sert d'ornement: archi.—*Canalicoles*, riverains d'un canal: peu us.—*Canaliser*, c'est ouvrir des canaux, couper par des canaux.—*Canalisation*, action de canaliser; moyen de rendre une rivière navigable en resserrant son lit, et en y établissant des écluses.

Canal, aqueduc, conduit:

Creusé par l'homme, un canal navigable, établit des communications faciles. Le canal d'irrigation conduit sur de terres sèches, amène l'eau d'une rivière, d'un ruisseau, sur les prés, au moyen de saignées ou de rigoles. L'aqueduc

—*Canal*, aqueduc, conduit:

Creusé par l'homme, un canal navigable, établit des communications faciles. Le canal d'irrigation conduit sur de terres sèches, amène l'eau d'une rivière, d'un ruisseau, sur les prés, au moyen de saignées ou de rigoles. L'aqueduc

—*Canal*, aqueduc, conduit:

Creusé par l'homme, un canal navigable, établit des communications faciles. Le canal d'irrigation conduit sur de terres sèches, amène l'eau d'une rivière, d'un ruisseau, sur les prés, au moyen de saignées ou de rigoles. L'aqueduc

—*Canal*, aqueduc, conduit:

Creusé par l'homme, un canal navigable, établit des communications faciles. Le canal d'irrigation conduit sur de terres sèches, amène l'eau d'une rivière, d'un ruisseau, sur les prés, au moyen de saignées ou de rigoles. L'aqueduc

—*Canal*, aqueduc, conduit:

Creusé par l'homme, un canal navigable, établit des communications faciles. Le canal d'irrigation conduit sur de terres sèches, amène l'eau d'une rivière, d'un ruisseau, sur les prés, au moyen de saignées ou de rigoles. L'aqueduc

—*Canal*, aqueduc, conduit:

Creusé par l'homme, un canal navigable, établit des communications faciles. Le canal d'irrigation conduit sur de terres sèches, amène l'eau d'une rivière, d'un ruisseau, sur les prés, au moyen de saignées ou de rigoles. L'aqueduc

—*Canal*, aqueduc, conduit:

Creusé par l'homme, un canal navigable, établit des communications faciles. Le canal d'irrigation conduit sur de terres sèches, amène l'eau d'une rivière, d'un ruisseau, sur les prés, au moyen de saignées ou de rigoles. L'aqueduc

—*Canal*, aqueduc, conduit:

Creusé par l'homme, un canal navigable, établit des communications faciles. Le canal d'irrigation conduit sur de terres sèches, amène l'eau d'une rivière, d'un ruisseau, sur les prés, au moyen de saignées ou de rigoles. L'aqueduc

—*Canal*, aqueduc, conduit:

Creusé par l'homme, un canal navigable, établit des communications faciles. Le canal d'irrigation conduit sur de terres sèches, amène l'eau d'une rivière, d'un ruisseau, sur les prés, au moyen de saignées ou de rigoles. L'aqueduc

—*Canal*, aqueduc, conduit:

est un canal voûté construit de pierre, ou de brique, qui conduit l'eau d'un lieu à un autre, malgré l'inégalité du terrain. *Conduit* à une large acception, et se dit d'un petit canal, d'un tuyau, d'un tube, par lequel coule un liquide, un fluide, l'air, etc.

CANAPE. — Voy. *Cheyr*.

CANAR, s. CANARD, oiseau aquatique, c'est-à-dire, oiseau qui croit et se nourrit dans l'eau. Sa femelle s'appelle *cane*. — *Cawerithy*, canard de Surinam. — *Sargon*, petit canard plongeur. — *Halbran*, jeune canard sauvage. — *Canette*, petit d'une cane. — *Caneton*, petite canette. — *Canardeau*, petit canard. — *Canichon*, jeune canard qui est encore couvert de duvet. — *Tadorne*, oiseau du genre de la cane. — *Blairier*, sorte de canard sauvage. — *Aalclim*, canard à queue longue du Kamtschatka.

CANAR OU CANIG, s. CANICHE, nom que l'on donne aux chiens barbets. Oûi, c'est ainsi que les dict. les appellent.

Caniche, barbet :

Le *caniche* a le poil dur, court et frisé. Le *barbet* a le poil long, soyeux, bouclé en onde. — On dit fidèle comme un *caniche*, crotté comme un *barbet*.

CANDELAB, s. CANDELABRE, grand chandelier fait à l'antique. — Voy. *Chandleu*.

CANDIDA, s. CANDIDAT, aspirant à un titre, une place, un emploi. — Chez les anciens Romains les candidats étaient vêtus de blanc. — En Pologne, les aspirants au trône. — On dit *candidature* de l'état d'un candidat.

CANEL, s. CANNELLE, écorce odo-

riférante d'une espèce de laurier des Indes orientales. — Écorces qui ont des rapports avec la cannelle. — *Cannellier*, laurier qui produit l'écorce appelée cannelle. *Cannelline*, substance sucrée extraite de la cannelle blanche. — *Cannelas*, dragées dont la base est la cannelle. — *Cannellé*, teint en couleur de cannelle: teintur.

CANIBAL, s. adj. CANNIBALE, anthropophage d'Amérique. — *Nom de certains peuples d'Amérique qui mangent de la chair humaine*: Gattel. — Nom de certains peuples qui ne mangent, ou plutôt qui ne mangeaient, qu'une partie des prisonniers qu'ils se faisaient mutuellement à la guerre. — On a d'abord dit, *cannibales* des peuples nouvellement découverts. On ne parle plus du *cannibalisme*, que pour désigner les personnes féroces, etc. — Voy. *Friko*.

CANIF, s. sorte de très-petit couteau pour tailler les plumes.

CANIKÛL, s. CANICULE, ou le *Grand Chien*, constellation à laquelle on attribue encore les grandes chaleurs, et les variations de l'atmosphère.

CANIKULÈR, adj. CANICULAIRE, se dit des jours pendant lesquels la constellation (*) du *Chien*, se lève et se couche avec le soleil.

CANN, s. CANE, femelle du canard. — Voy. *Canâr*.

CANN, s. CANNE, nom générique de plusieurs roseaux: canne d'Inde, canne à sucre, etc. — Mesure de longueur: 2 mètres 23

(*) La constellation est l'assemblage d'un certain nombre d'étoiles fixes auquel on donne une figure relative. — On dit, fig.: Être né sous une heureuse, une malheureuse constellation. Dans ce sens, on dit plus souvent *étoile*.

centimètres. — *Kann di jonc*: Canne de jonc. Il me semble qu'on doit dire abs.: *jonc*: un beau jonc, etc. — Voy. *Geon. Baston*.

CANNLÉ, v. CANNELER, ouïer de cannellures.

CANNLEUR, s. CANNELURE, petits canaux, ou plutôt sillons, creusés, du haut en bas, à la surface d'une colonne, etc.: archit. — Stries profondes sur la tige de certaines plantes.

CANNVASS, s. CANEVAS, grosse toile claire sur laquelle on fait des ouvrages de tapisserie, etc. — *Carisel*, canevas qui ne sert qu'à tapisser.

CANNZOU, s. CANEZOU, vêtement de femme: corps de robe sans manche.

CANONI. CANONNIER — Voy. *Ke-noné*.

CANONIAL, adj. CANONIAL, réglé par les canons. — *Canon* se dit de la décision des conciles touchant la foi et la discipline. — *Droit canon*, science du droit ecclésiastique, fondé sur les décrétales du pape, sur les canons de l'Église, etc.

CANONIKÀ, s. CANONICAT, bénéfice d'un chanoine, dans une église cathédrale ou collégiale.

CANONIZASSION, s. CANONISATION, cérémonie, déclaration solennelle par laquelle le pape met dans le catalogue des saints. — Voy. *Rileveg*.

CANONIZÉ, v. CANONISER, mettre dans le catalogue des saints. — Voy. *Rileré*.

CANSÈR, s. CANCER, tumeur qui dégénère en ulcère, etc. — Voy. *Manian-má*.

CANTEINN, s. CANTINE, lieu où l'on vend des boissons aux soldats; aux prisonniers. — Petit coffre à compartiments pour porter des li-

quides en voyage. — *Gi so konsiné, et g'met fou kómm d'inn geie: gi va al kanteinn*: Je suis consigné, mais je m'en fiche comme d'une m..de; je vais à la cantine.

CANTINI, s. et adj. CANTINIER, celui qui tient une cantine. — Fém., *cantinière*. — *Noss kantinir et fameus d'imain dispiertaie; et gi wagreu kil kantini fai l'boignu et l'aveul*: Notre cantinière est par trop égrillarde; et je gagerais que le caufinier ne veut pas y voir clair. — Voy. *Geoguet*.

CANTONAL, adj. CANTONAL, qui appartient au canton. — Le *canton* comprend une partie de pays distincte du reste de cette topographie. Par analogie: un *canton* de bois, etc.

CANTONÉ, v. CANTONNER, mettre des troupes en cantonnement; les distribuer dans plusieurs villages, etc. — Troupes que l'on cantonne. — Mettre des bestiaux malades en cantonnement; c'est-à-dire dans un terrain qui leur est destiné.

CANTONNMAIN, s. CANTONNEMENT, lieu où les troupes sont cantonnées. — *Aveinn de bon cantonmain! de lár á planchi; de peket kómm s'il et plovév; et de zAlmand' k'il estein chód kómm de katt*: Avions-nous des bons cantonnements! du lard au plancher; du genièvre, comme s'il en pleuvait; et des Allemandes amoureuses comme des chattes.

CANUL, s. CANULE, petit tuyau qu'on adapte au bout d'une seringue. — Tuyau ou robinet de bois qu'on met à un tonneau en perce. — Instrument pour injecter des plaies profondes: chir. — A Liège, nous entendons remplacer les

mots *saltimbanque*, *histrion*, etc., par *canule* : c'est une *canule*, un mauvais acteur, une mauvaise actrice. Ces sortes de substitutions sont triviales, de mauvais goût ; et ne devraient appartenir qu'aux farauds des halles. — Voy. *Kránn*.

CAP, s. CÁPRE, fleur du cáprier que l'on confit dans le vinaigre : sauce aux cápres.

CAPÁB, adj. CAPABLE, qui est en état de faire une chose. — Cette salle est capable de contenir tant de personne, etc. Dites cette salle peut contenir, etc. — Je ne dirai jamais, avec les dict. : Il n'est pas capable d'entendre raison, etc. La raison en est que la négation ne, me paraît vicieuse ; et pas un mauvais pléonasmé : Il est incapable d'entendre raison. — *Voss* zesté *capáb di to, a pu k'il bein* : Hors le bien, vous êtes capable de tout.

Capable, habile :

On peut être capable d'imaginer, et ne pas être habile dans l'exécution.

CAPASSITÉ, s. CAPACITÉ. Ici on doit dire capacité de certaines choses : la capacité d'un vaisseau, d'un tonneau, d'un vase, etc.

Capacité, habileté, intelligence, aptitude :

L'*aptitude* est relative : on peut avoir de l'*aptitude* pour une science et de l'*inaptitude* pour les arts. Il ne suffit point d'avoir de l'*intelligence*, il faut de plus y joindre une volonté forte. Avec de la *capacité* on peut se rendre *habile*.

CAPITAÍN, s. adj. CAPITAINE, chef d'une compagnie de gens de guerre. — NÁPOLÉON était un grand capitaine. — Romulus fut d'abord

capitaine de voleurs. — Le mot *capitaine* est quelquefois remplacé par gouverneur : Capitaine de Fontainebleau. — *Capitainerie*, charge de capitaine d'une maison royale, etc.

CAPÍTÁL, adj. s. CAPITAL. Affaire capitale. — Fonds commercial, somme que l'on fait valoir dans une entreprise : doubler son capital, ses capitaux. — Crime capital, qui mérite le supplice. Peine capitale, la mort. — Les sept péchés capitaux, les sept péchés mortels. — Tableau capital, tableau d'un peintre célèbre qui tient le premier rang parmi ses autres productions. — *Capitale*, ville principale d'un Etat, d'une province.

CAPITALISS, s. CAPITALISTE, la personne qui a des capitaux, et qui les fait valoir. — *Capitaliser*, verbe, faire valoir ses capitaux.

CAPÍTÓL, s. CAPITOLE, ancien temple, à Rome : il fut consacré à Jupiter ; et par analogie : *Jupiter Capitolin*. — Voy. *Mohou-d'veie*.

CAPITULÉ, v. CAPITULER, traiter de la reddition d'une place, etc.

CAPITULÉG, s. CAPITULATION, composition, traité que font les belligérants, pour la reddition d'un corps de troupes cerné, etc. — Moyennement. *Il y a moyen de moyenner*, le motif existe de faire une chose : pop. Dans sa ronde franchise, le peuple va droit au but ; et repousserait de tous ses moyens, le *moyen* de moyenner. Plus que jamais les hypocrites *capitulent* avec leur conscience, et trouvent le moyen de moyenner. *Moyenneur* adoucissait entremetteur, qui signifie, négociateur, ambassadeur, etc. — Voy. *Makroteu*.

CAPON, s. adj. POLTRON, lâche, qui manque de courage. En franç. *Capon* se dit d'un patte-pelu, etc. — Voy. *Kouyon. Vâreïn*.

CAPONEG, s. POLTRONNERIE, lâcheté.

CAPOTT, s. CAPOT, se dit d'un joueur qui ne fait aucune levée : t. de jeu de carte. — Voy. *Kapott*.

CAPRISS, s. CAPRICE, fantaisie, etc. — Capricieux, adj.

CAPSUL, s. CAPSULE, amorce pour les fusils à piston. — Vase pour l'évaporation des liquides : chim. — Voy. *Hâgnn*.

CAPTEUR, s. CAPTURE, prise au corps par ordre de justice. — Saisie de marchandises par qui de droit. — *On-za pissi Bôdâr*, *vola n'kapteur leie* : On a arrêté Bodar, c'est une bonne capture, celle-là.

CAPTURÉ, v. CAPTURER, appréhender au corps. Saisir des marchandises.

CAPULÈR, s. CAPILLAIRE, plante dont on fait usage en médecine. Plantes capillaires.

CAPUSS, s. CAPUCHON, couverture couique de tête, à l'usage des capucins ; des récollets, etc. — Prolongement creux qui se trouve à la partie postérieure de certaines fleurs. — *Capucinerie*, couvent, maison, demeure de capucins : se dit en mauvaise part. — *Mett si kapuss so se-zouïe* : Enfoncer son capuchon sur les yeux. — *Vo zâr freu d'voss makett*, *pér Bonavêinteur* ; *et v' zatrapré ô moïhnai* : *richôkê voss kapuss* : Vous vous refroidirez la boule, père Bonaventure ; et vous gagnerez un rhume : encapuchonnez-vous.

CAPUSSEIN, s. CAPUCIË, religieux mendiant de l'un des ordres fondés par Saint François. — On dit par ironie, *capucinière* des couvents de

capucins. — *Vomm pelé l'veintt, avou ro râriâ d'kapusseïn* : Vous m'impatientez avec vos capucinades, vos plats discours de morale (*).

CAPUSSEINN, s. CAPUCINE, religieuse du même ordre que celui des capucins. — Plante potagère et d'ornement, dont la fleur, du même nom, est terminée en cône. — *Câpres capucines*, boutons à fleurs de la capucine, confits au vinaigre. — Voy. *Brassadel. Minemm*.

CARA, s. CARAT, chacune des parties d'or fin contenues dans une quantité d'or, dont on suppose la division en 24 parties égales. — Or à 18 carats, etc. — Poids de 4 grains, en parlant des diamants et des perles. — Les Français disent : impertinent à 18 carats : trivial.

CARABEINN, s. CARABINE, fusil dont le canon est rayé à l'intérieur. — *Escopette*, espèce de carabine qu'on portait ordinairement en bandoulière. — *Mousqueton*, fusil court de cavalerie. — *Tireg al karabeïn* : Tir à la carabine, lieu où l'on s'exerce à tirer à la carabine.

CARABINÉ, v. CREUSER des raies à l'intérieur du canon d'une arme à feu portative. — Voir une femme : crapuleux.

(*) En 817, Saint Benoît d'Aniane conroqua, à Aix-la-Chapelle, une assemblée d'abbés et de capucins, à l'effet d'opérer une réforme monastique. De cette réunion sortit le Polyphème des capitulaires : il ne contenait pas moins de 80 articles, dont 20 étaient empreints d'un rare esprit de sagesse. L'article 5, surtout se faisait remarquer, en ce qu'il fixait à deux coudées, la longueur des capuchons : les autres avaient trait à la volaille, à la salade, aux brioches, au temps de raser les moines, etc. ; Je ne m'en mêle pas. — Voy. Recueil des capitulaires : le règne de Charles-le-Débonnaire : *Bâbinem. Chenonn. Mōnn*.

CARABINÉ, s. CARABINIER, soldat armé d'une carabine.

CARAF, s. CARAFE, bouteille de verre blanc ou en cristal, dont le ventre est gros et le col petit. — *Carafon*, petite carafe.

CARAKTÉR, s. CARACTÈRE, toute marque tracée sur une surface. — *L'écriture d'une personne*. Dites *écriture*. — Types des imprimeurs. — *Fondeur d'karaktér*: Fondeur en caractères. — *Vt karaktér*. Caractères gothiques. — *Li batemm ess tó karaktér kinn si sáreü houmé*: Le baptême est un caractère ineffaçable, indélébile; — il ne saurait s'effacer. — On dit mauvais, bon, doux, caractère. — Se dit par distinction d'un peuple à un autre. — *Danse de caractère*; elle consiste dans les attitudes nobles, moelleuses, gracieuses des danseurs.

CARANBOL, s. CARAMBOLE, bille rouge. — Action de caramboler: t. de jeu de billard.

CARANBOLÉ, v. CARAMBOLER, toucher deux billes avec la sienne du même coup. — Faire deux choses à la fois, etc.

CARANBOLEG, s. CARAMBOLAGE, action de caramboler.

CARAVANN, s. CARAVANES, troupe de pèlerins, de marchands, de voyageurs, qui vont de compagnie pour se soustraire aux pillards arabes, aux voleurs de toute espèce: ne se dit que de ceux qui se dirigent au Levant: La caravane pour la Mecque partira au premier jour. — On appelle *caravanier*, le conducteur des animaux qui portent les bagages, dans les caravanes. — Voyageurs, camarades qui vont de compagnie: *fain*. — Campagnes obligées que faisaient les chevaliers de Malte contre les Ma-

hométans, les puissances barbaresques. — *Faire ses caravanes, mener une vie dissipée, avoir des aventures dans le monde*. Il fallait ajouter: Dict. des garçons tailleurs, des farceurs, des bambucheurs, etc.

CARBONAD, s. CARBONADE, viande roulée et grillée sur des charbons.

CARBONARI, s. CARBONARO ou CARBONARA, chaud partisan de la liberté, en Italie. — Membre d'une société politique s'oppose à *calderari*, membre d'une association rivale du même nom.

CARDINAL, s. CARDINAL, un des 70 prélats, qui composent le sacré collège, qui ont voix active et passive dans l'élection du pape; qui est presque toujours choisi dans leur sein. — Cardinal *in petto*; celui que le pape a élevé au cardinalat en faisant des réserves. — *Squadroniste*, cardinal qui n'appartient à aucune faction dans les conclaves. — Voy. *Principál*.

CARESSI, v. CARESSER, faire des caresses. — Voy. *Fiestí*.

CAREUR, s. CARRURE, la largeur du dos aux épaules. — *Avu n'bel káreur*: Avoir une belle, une large carrure.

CARIK, s. CARRICK, et non carik.

Carrick, houppebande, paletot:

Le *carrick* fut d'abord une très-ample redingote à deux ou plusieurs collets; se dit aujourd'hui d'un manteau à manche. La *houppebande* est un vêtement sans grâce qui se met sur un habit. — Le *carrick* est passé de mode; et remplacé par une espèce de *houppebande* étroite qu'on appelle *paletot*: l'étoffe dont on la confectionne, s'appelle *makentosch*: anglicisme.

CARIKATEUR, s. CARICATURE, lithographie ou espèce d'image gro-

tesque, bouffonne.—Charge dans les arts d'imitation. — *El reyév li vi geonai? il ess-tabii a la môd: kel karikateur!* Le voyez-vous, le ci-devant jeune homme? il porte le costume d'un dandy: quelle caricature! — *Fé de karikateur:* Caricaturer, représenter grotesquement; charger ce qui est déjà ridicule.

CARILION, s. CARILLON, battement précipité de cloches avec une sorte de mesure. — Air qu'on exécute sur plusieurs cloches réunies. — Siffler à double carillon. — *Montt a karilion:* Montre à carillon. — Voy. *Tapag.*

CARILIONÉ, v. CARILLONNER, sonner le carillon. — Voy. *Tapagi.*

CARILIONEU, CARILLONNEUR. — Voy. *Tapageu.*

CARIOL, s. CARRIOLE, petite charrette.

Carricole, tapecu:

La *Carricole* est souvent suspendue: elle est le carrosse des fermières. Le *tapecu* est plus rude, il sert à beaucoup de messagers, etc.

CARISTAD, s. CARISTADE. — Voy. *Bribé.*

CARKAN, s. CARCAN, cercle de fer pour attacher un criminel au poteau de l'infamie. — Vulgairement, l'échafaud, le poteau, et le *collier.* — Voy. *Piloré.*

CARKASS, s. CARCASSE, ossements d'un animal presque entièrement dépouillé de chair. — Charpente d'un navire en construction, ou en démolition. — Ancienne bombe. — *Li pôv l'âv, el n'apu k'il karkass:* La pauvre pulmonaire, il ne lui reste que la carcasse. — *Rouche;* carcasse d'un navire sur le chantier, sans mature ni manœuvres.

CARLEIN, s. CARLIN, espèce de pe-

tit doguin à museau noir, à poil ras, et au nez aplati. On a dit qu'il porte ce nom par allusion au masque d'arlequin; et l'on sait que Bertinazzi (*Carlin*), est l'inventeur des arlequinades. — Voy. *Cheiu.*

CARLEINN OU CARLINN, s. CAROLIN, monnaie d'or de Cologne: 23 fr. 95 c. — *Carlin*, monnaie d'Italie dont la valeur varie selon les localités. — *Caroline*, monnaie d'argent en Suède: 33 c. Je ne mentionne *Caroline* que par homonymie, la *kârleinn* des Wal. était d'or; et se dit encore au village pour louis-d'or: *Inn bel geinn kârleinn:* Un beau jaune louis.

CARLET, s. CARRELET, poisson plat, tacheté de rouge. — Voy. *Playss.*

CARLISS, s. CARLISTE, partisan de Charles X en France, de Don Carlos en Espagne. Le premier s'oppose à Bonapartiste, le second à Christino.

CARLUSS, s. FLORIN, *Brabant Liège*, 1 fr. 21 cent., 36 c. — *Carolus*, ancienne monnaie qui valait 10 deniers d'argent. Les premiers furent frappés au coin de Charles VIII. — Ancienne monnaie d'Angleterre.

CARMANIOL, s. CARMAGNOLE, chanson, air, danse, en 1790, etc. — Soldat, partisan, de la république française. — Vestes à manche et pantalon de couleur foncée. — Sans uniforme, sans soulier, chantant la Marseillaise et la Carmagnole, les armées républicaines balayaient les hordes royales de l'Europe, avec la rapidité de la foudre qui sillonne la nue.

CARMEIN, s. CARMIN, matière colorante, d'un rouge vif, extraite de la cochenille. — *Carmine*, principe colorant de la cochenille.

CARMINÉ, v. CARMINER, enluminer de carmin; laver avec ce colorant.

CARNASSI, adj. CARNASSIER, qui vit de chair crue. — Voy. *Frütt*.

Carnassier, carnivore :

L'animal *carnassier* est avide de chair crue; il la dévore et en ferait son unique nourriture. L'animal *carnivore* préfère la chair à tout autre aliment; mais il ne dédaigne pas les végétaux: nécessité fait loi. — Le lion, l'hyène, le loup, le renard, le vautour, le corbeau, etc., sont *carnassiers*. L'homme, le chien, toute la race canine, beaucoup d'animaux et de volatiles, sont *carnivores*. — En parlant relativement, les septentrionaux sont *carnassiers*; et les méridionaux sont plutôt frugivores que *carnivores*.

CARNASSION, s. CARNATION, représentation de la chair par le coloris. — Teint d'une personne. — *Li bai gro maie, kel karnassion! ô direu deu rôss*: Le bel enfant, comme il est dodu, quelle agréable carnation! il a la couleur et la fraîcheur de la rose.

CARNAVAL, s., tems destiné aux divertissements; à Paris il commence le jour des Rois et finit le mercredi des Cendres. — *Carnaralono* ou *carnovalono*, fêtes et mascarades dans la semaine qui suit le mardi gras, en Italie.

CARNET, s. CARNET, petit registre, petit livre portatif, pour recueillir des notes, etc.

CARÔ. CARREAU. — Voy. *Káro. Pik. Gett*.

CAROCHI, s. CARROSSIER, qui fait des voitures, etc.

CAROG, s. CARROSSE, voiture suspendue, à 4 roues, de ville et de campagne. Comme *carrosse* ne se dit plus que collectivement, il vaut mieux employer le mot *roi-*

ture. — *Tini karog*: Avoir un équipage. — *Si fê aléet karog*: Se donner de grands, de beaux airs, en voiture; se pavaner, etc.

CAROGNN, CAROGNE. — Voy. *Charognn, Chamá*.

CARP, s. CARPE, poisson d'eau douce, couvert d'écaillés, d'une grande dimension. — *Carpet*, espèce de carpe du Sénégal. — *Carpéau*, petite carpe. Variété de la carpe qui se trouve dans le Rhône, la Saône, d'un goût très-délicat. — *Carpillon*, très-petite carpe. — *Carpier* ou *Carprière*, étang où l'on nourrit des carpes. Une carpe de 18 pouces de longueur, donne 342,144 œufs: *a-t-on dit*.

CARTABEL, s. LISTE, registre, catalogue. — *Vo zesté somm kartabel*: Vous êtes sur ma liste, je vous ai noté: ne se dit que par nos matamores; et n'est pas us. à Liège. — Voy. *Kártabel*.

CARTE-BLANC, s. CARTE-BLANCHE, plein pouvoir d'agir, de faire. Au jeu de piquet on disait *carte blanche* quand on n'avait aucune figure dans les 12 cartes: on fait à présent ellipse du mot. *Carte*: Avoir *une blanche*: rocoço.

CARTON, s. CARTON, carte épaisse, forte, faite avec du papier broyé, battu et collé. — *Boîte faite de carton, dans laquelle on serre des papiers, ou des bonnets, des dentelles, des rubans, etc.* — *Carton de rubans, de dentelles, etc.* Quelle *audacieuse* métonymie! Autant vaudrait boîte à chapeau, à bonnets, etc. — *Cartisane*, petits morceaux de carton fin autour duquel on a tortillé des fils d'or, d'argent, de la soie, etc.

CARTONÉ, v. CARTONNER, relier un livre etc. en carton.

CARTONÉ, s. **CARTONNAGE**, action de cartonner; l'ouvrage cartonné. — Art du cartonnier. — Carton de pâte fine dont on fait des bonbonnières, etc.

CARTONI, s. **CARTONNIER**, celui qui fabrique, qui vend du carton, des cartons. — On dit *cartonneur* de celui qui cartonne; et *cartonnerie* de la manufacture, de l'art du cartonnier.

CARTOUG, s. **CARTOUCHE**, congé qu'on donnait à un militaire par un écrit, qui portait le sceau du régiment. — *Cartouche jaune*, on la donnait à un soldat dégradé. — Charge pour le canon composée de balles de fusil, etc. *Tirer à cartouche*. Dites tirer à mitrailles. — Mitraille. — Charge d'une arme à feu portative. — Ornement de sculpture ou de peinture. — Voleur audacieux, adroit. Se dit par allusion au fameux Cartouche. — *Ké poteinss! c'ess-tô cartouy*: Quel gibier de potence! c'est un second Cartouche.

CARTT, s. **CARTE**, billet d'admission dans un lieu. — Adresse. — Chez un restaurateur, liste des mets; s'oppose à carte payante. — Carte astronomique; hydrographique. — Voy. *Sir.Mér. Kouargen*.

Carte, carte topographique, carte géographique, planisphère, astro-labe, mappemonde:

Carte est le nom collectif. La *carte topographique* détaille avec soin, un lieu; une localité. La *carte géographique* embrasse une surface plus ou moins grande du globe terrestre. Le *planisphère* divise sur une surface plane, les deux moitiés du globe céleste, et terrestre; *astro-labe* se dit de la première acception. La *mappemonde* représente

toutes les parties du globe terrestre, séparées par un grand cercle. Cette carte est à la fois géographique et hydrographique; c'est-à-dire, qu'elle décrit la terre, les mers, etc.

CASKAD, s. **CASCADE**, chute d'eau; eau qui tombe de rocher en rocher. *Je ne sais ces nouvelles que par cascades*: c'est-à-dire de rocher en rocher. — Un garçon tailleur fait ses cascades; c'est-à-dire ses farces. Moins mauvais que les dict. — *Cataracte*, chute des eaux d'une grande rivière, etc.

Cascade, cascabelle, cataracte:

La *cascade* tombe d'une certaine hauteur; elle fait du bruit: celle *del Treing-à ko*, peut passer pour une petite cataracte. La *cascabelle* est une petite cascade; elle est souvent artificielle. La *cataracte* tombe avec fracas; elle inspire l'admiration et l'effroi: chacun connaît les cataractes du Nil.

CASKETT, s. **CASQUETTE**, coiffure d'homme en étoffe ou en peau.

CASMATT, s. **CASEMATE**, souterrain voûté à l'épreuve de la bombe.

CASMEIN, s. **ROMPEMENT**. Ne se dit guère que dans cette phrase: Rompement de tête. — *Avu de kassmain d'tiess*: Etre tracassé; importuné. — Avoir des occupations laborieuses; etc.

CASROL, s. **CASSEROLE**, ustensile de cuisine, qui sert à divers usages (*). — *Cassolette*, vase dans lequel on

(*) L'inventeur du *calorifère-aquifère*, Monsieur J.-B.-H. Mouzon, est aussi breveté pour l'invention de tout vase quelconque, en tôle sans soudure, frappé au balancier. Le fond, le bord des vases qu'il fabrique, sont plus ou moins épais, plus ou moins minces, selon la volonté de l'acheteur: cette découverte est inappréciable. — Voy. *Stouff*.

brûle des parfums : la cassolette est disposée de manière à exhaler doucement la fumée aromatique.

CASS, s. CASQUE, arme, ornement qui garantit la tête en servant de coiffure. — *Heaume*, habillement de tête d'un homme d'armes : vi. — *Bourguinote*, ancien casque. — Bonnet garni pour se garantir des coups de sabre.

CASS, s. CASSE, espèce de boîte plate à compartiments, dont chacun d'eux contient tous les caractères d'une même lettre : impr. — *Haut de casse*, la partie qui contient les majuscules et quelques autres caractères. — *Bas de casse*, la partie la plus rapprochée de l'ouvrier; elle contient les minuscules, ou *lettres de bas casse*. — *Casse*, plante médicinale.

CASS, s. CAUSE, principe, ce qui fait qu'une chose est, qu'elle a lieu. — Cause première : DIEU. — Causes secondes, les êtres créés par Dieu. — *Vo batén' mál cass* : Vous soutenez une mauvaise cause — Ce que je dis ici de *cass* n'est que par aperçu. — Voy. *Káss. Kass*.

CASSAN, adj. CASSANT, sujet à casser. On dit poire cassante par opposition à poire fondante. — Voy. *Hochan. Kazuél*.

Cassant, fragile, friable :

Ce qui est *cassant* est facile à rompre. Ce qui est *fragile* se brise par éclats. Ce qui est *friable* se met aisément en poussière, en poudre.

CASSATION, s. CASSATION, acte juridique; on casse des jugements, etc. — Annulation en dernier ressort. — Cour de cassation.

CASS-BOTEIE, s. CASSE-BOUTEILLE, récipient de cristal, auquel on adapte une bouteille clissée que

le poids de l'air casse en faisant le vide sous le récipient : phys.

CASSÉ, v. CASSER. — *Épointer*. — *Li beg d'imm suzett et to le tró d' me-zaweie son kassé* : Mes ciseaux sont épointés, et les *chas* de mes aiguilles rompus. — *Mi kanári a in'él kassaie* : Mon serin est éclamé; se dit aussi du serin qui a une patte cassée, c'est-à-dire éclamée. — Voy. *Spü. Kó*.

Casser, mutiler :

On *casse* ce qui est cassant, en le mettant en deux ou en plusieurs morceaux. On *mutile* en coupant un ou deux membres. — On *casse* les bouteilles, les verres : On *mutile* une personne, une statue. — Un seigneur russe *casse* le bras à son valet par désœuvrement : un pacha fait *mutiler* son esclave; c'est-à-dire émasculer.

Casser, destituer, révoquer, annuler, annihiler, infirmer, abroger, rapporter, rescinder, résoudre, résilier :

Casser, c'est déclarer nul; ôter le grade : on *casse* un jugement, un officier. *Destituer*, c'est ôter la charge, l'emploi : on *destitue* celui qui n'est pas l'esclave de la volonté immuable. *Révoquer*, c'est ôter une place amovible, destituer honnêtement : on *révoque* un employé, un ordre, etc. *Annuler*, c'est rendre non avenue : on *annule* les actes législatifs, ceux de convention, etc. *Annihiler*, c'est mettre à néant : on *annihile* une donation, etc. : *Infirmer*, c'est annuler un jugement, une décision : un juge supérieur *infirme* la sentence d'un juge inférieur. *Abroger*, c'est abolir; se dit d'une loi, d'une coutume, d'un usage : l'*abrogation* d'une loi par désuétude,

est une lacune dans la loi. *Rapporter*, c'est abroger une loi : dans le temps que les lois se faisaient comme des petits pâtés, on les rapportaient encore toutes chaudes. *Rescindere*, c'est annuler un partage, un acte, etc. On demande un *rescindant* pour arriver à la rescision. *Résoudre*, c'est détruire un acte, par un acte contraire : on *résout* un bail, etc. *Résilier*, c'est annuler un contrat, un bail : La *résiliation* a lieu soit juridiquement, soit du consentement des parties.

CASSEIN, s. CASSINE, petite maison où l'on peut s'embusquer, se retrancher. — Petite maison de campagne.

CASSEINX, s. CASSINE, *bouge*, logement étroit et malpropre. — *Gargote*, méchant cabaret. — Local d'un gargotier. — Par ironie, *taudis*.

CASSET, s. CASSETTE, coffret où l'on serre souvent des objets précieux, et de peu de volume. — *La cassette du roi*, son trésor particulier. — Les dict. ne disent rien des cassettes des garçons tailleurs, etc.

CASSEU, s. CASSEUR, tapageur. — *Iconoclaste*, briseur d'images. *L'iconomaque* combattait le culte des images ; le premier les brisait.

CASSURE, s. CASSURE, endroit où un objet est cassé. — Voy. *Siteulé*.

Cassure, fêlure :

La *cassure* sépare ce qui est cassé ; souvent on peut le réunir, le raccommoder. La *fêlure* est une fente qui ne divise point la chose fêlée. — Si vous dites, avec les dict., la cassure de son bras est bien reprise, je croirais que vous avez la tête un peu fêlée.

CASS-GEIE, s. CASSE-NOIX, oiseau qui se nourrit de noix, etc.

CASSI, s. CASSIER, armoire, rayon pour les casses : impr. — Arbre qui porte la casse. — Voy. *Cass*.

CASS-KO, s. CASSE-COU, endroit dangereux. — Gens qui montent les chevaux jeunes ou vicieux. Mauvais écuyer. — *Souffre-douleur*, personne qu'on expose à toutes sortes de fatigues. — Voy. *Chesschein*. *Houptata*. *Piket*.

CASSONAD OU CASONAD, s. CASSONADE, sucre qui n'a été raffiné qu'une fois. — On dit *casson* d'un pain informe de sucre fin.

CASS-VESSIE, s. CASSE-VESSIE, récipient auquel on attache une vessie. — Voy. *Cass-boteie*.

CASTANIETT, s. CASTAGNETTE, instrument composé de deux petits morceaux de bois, semblables aux deux valves creuses de la châtaine. On a écrit *castagnettes* jusqu'à Louis XIV.

CASTOR, s. CASTOR, quadrupède mammifère, de l'ordre des rongeurs, qui aime les lieux aquatiques ; et dont l'espèce unique est commune au nord des deux continents. Grâce soit rendue à la cupidité, encore quelques années, le joli, et spirituel animal disparaîtra même au nord des deux continents. — On tire des aines du castor une substance grasse, odorante et antispasmodique, qu'on appelle *castoréum*.

CASTRÀ, s. CASTRAT, chanteur qu'on a châtré dans l'enfance, pour lui conserver une voix semblable à celle des enfants et des femmes. — Castration, opération par laquelle on châtré un homme, un animal. — Cherchez *mor*, dans les dict., et vous lirez : *Mot propre*, qui exprime avec plus de justesse et d'exactitude, que tout autre, l'idée qu'on veut faire entendre ; par

opposition à *mot impropre*. Pour éviter toute équivoque, dites *émasculer* au lieu de *châtrer*. — Voy. *Kôpé. Kôpeg.*

CATAFAK, CATAFALQUE. — Voy. *Skansâr.*

CATALOK, s. CATALOGUE, dénombrement, liste. — Voy. *Kârtabel.*

CATAPLASM, s. CATAPLASME, emplâtre amoullissante et résolutive. — *Cataplasme*, remède extérieur, en poudre. — *Topique*, médicament qu'on applique à l'extérieur. — *Mett ô kataplamm al mostâd sol botroûl*: Mettre un cataplasme à la montarde sur le nombril. — *Vos-zavé l'froyon; meter ô kataplamm â tro de kou*: Vous avez une échauffaison; humectez-vous l'anus avec des adoucissants.

CATÂR, s. CATARRHE, gros rhume. — Tout écoulement d'une membrane musqueuse.

CATARAK, s. CATARACTE, opacité du cristalin, ou de sa membrane, qui intercepte les rayons lumineux. — Voy. *Caskâd. Sipeheur.*

CATASTROF, s. CATASTROPHE, grand malheur, événement funeste. — Voy. *Mâleur, Fînâl.*

Catastrophe, péripétie, dénouement:

Le *dénouement*, est censé démêler l'intrigue ou l'imbroglio d'une œuvre dramatique, etc. : se dit plutôt d'une comédie anecdotique, épisodique; d'un roman. La *péripétie* dénoue le dernier nœud d'une pièce de théâtre, etc. : se dit plutôt d'une comédie de caractère, de mœurs, d'un poème épique. La *catastrophe* complète le dénouement et le rideau tombe : se dit plutôt d'une tragédie, d'un écrit tragique. — Le *dénouement* doit couler de source, la *péripétie* d'une

tragédie doit être naturelle et bien amenée : quand la *catastrophe* est prévue dès l'épîtasse, le parterre apprête ses sifflets.

CATEDRÂL, s. CATHÉDRALE, principale église d'un évêché; église où est le siège de la résidence de l'évêque. — *Cathédralique*, adj., ancien droit des évêques. — *Basiliques*, certaines églises : la basilique de Saint-Pierre, etc.

CATÉGOREIE, s. CATÉGORIE, classe dans laquelle on range plusieurs choses d'espèces différentes; mais du même genre. — Voy. *Léth.*

CATÉGORIK, adj. CATÉGORIQUE, selon la raison. — Voy. *Klér.*

CATL. v. CATIR, lustrer une étoffe. S'oppose à *décatir*. — Voy. *Dekati. Pressé.*

CATISSEU OU CATIREU, s. CATISSEUR, celui qui catit.

CATOLIK, adj. s. CATHOLIQUE. Universel : se dit de la religion romaine, et de ce qui n'appartient qu'à cette religion. — *Pays-Bas catholiques*, autrefois la Belgique; par opposition à la Hollande devenue protestante. — *Cadran catholique*, cadran qui indique les heures à toute élévation du pôle. — *Catholiquement*, adj. conformément à la foi de l'Église catholique. — *Catholisation*, action de devenir catholique. — *Catholiser*, v., fréquenter les catholiques, etc. — *I s'a fai katolik*: Il s'est catholisé. — Voy. *Riligeon.*

CATRUSSEMM, s. CATÉCHISME, instruction sur les principes et les mystères de la foi. — Livre qui contient cette instruction. — *Canacopole*, catéchisme des missionnaires chez les Indiens. — *Catéchiste*, celui qui enseigne le catéchisme, qui *catéchise*. — *Catéchistique*, adj., en forme

de catéchisme. — *Catéchumène*, personne qu'on instruit pour le disposer au baptême. — *I knoh li gran et li p'ti katrussem*: Il connaît le grand et le petit catéchisme. — *ô l'ia fai s'katrussem*: On lui a fait son catéchisme; mieux: Il a été endoctriné; mis au fait.

CAUSSION. CAUTION. Voy. *Kawsion*.

CAUTÉR. CAUTÈRE. Voy. *Kóter. Imeur*.

CAV, s. CAVE, lieu souterrain voûté dans une maison. — *Caveau*, petite cave. — *Serre*, lieu couvert pour conserver ou abriter certaines plantes. — *Souterrain*, lieu plus vaste qu'une serre, pratiqué sous un édifice, etc.

Cave, caveau:

Le riche a une bonne *cave* quand ses *caves* sont remplies de différentes sortes de vins. L'ouvrier met ses petites provisions dans un *caveau*. — Les voleurs se réunissent dans une *cave*; c'est une espèce de caverne. Les gens de lettres se réunissent dans un *caveau*; c'est une sorte de café; de restaurateur.

CAVAIE (A), loc. adv. A CALIFOURCHON, comme si l'on était à cheval. — *Alé a kavaie sonn kow di ramon*: Aller à cheval sur un manche à balai.

CAVAL, s. CAVALE, jument, la femelle d'un cheval. Poulaine, poulaine: vi. — Voy. *Chivá*.

Carale, jument, pouliche:

Quand elle a atteint sa troisième année, la *pouliche*, s'appelle *carale*. Je pense qu'il faut dire *jument* par opposition à étalon; et *carale* par opposition à hongre. — On commence à faire travailler la *pouliche*, qui touche au moment de devenir *carale*: on ménage une *jument* poulinière.

CAVALKÂD, s. CAVALCADE, promenade de gens à cheval.

CAVALREIE, s. CAVALERIE, troupe servant à cheval. — *Gross kavalreie*: Grosse cavalerie: s'oppose à cavalerie légère. *Caripis*, corps de cavalerie turc. — *Galloglasse*, corps de cavalerie irlandaise. — *Kurtchis*, corps de cavalerie persane, commandé par un kurtchi-bachi. — *Reître*, cavalier allemand au 16^m siècle. — *Célères*, cavaliers qui formaient la garde de Romulus.

CAVAYR, s. CAVALIER, homme à cheval. — Bonne, mauvaise cavalières. — Homme, par opposition à dame ou à demoiselle: *Nous étions cinq femmes, et nous n'avions pas avec nous un seul cavalier*. Souvent fantassin serait plus correct. — Nos académiciens qui font danser, orient aux académiciens qui dansent: *Les cavaliers en avant*, etc. Cette syllepse est hardie. Ce cavalier *en parle un peu cavalièrement*; *il a des procédés un peu cavaliers*. Une bonne *cavalière* ne se fâche point pour un *peu*.

Cavalier, écuyer:

L'*écuyer* dresse les chevaux, et donne de leçons d'équitation aux jeunes *cavaliers*. — Un *écuyer* cavalcadour est ordinairement un beau *cavalier*; il a bonne grâce à cheval. — Les jockeys sont bons *cavaliers* et portent des bottes à l'*écuyère*. — On dit *cavalier* par opposition à fantassin; comme on dit *écuyer* de main, par opposition à *écuyer* cavalcadour.

CAVLI, s. CAVISTE, qui a soin de la cave. — *Sommelier*, celui qui a soin du vin et des liqueurs. Dans une communauté, il a aussi la charge de la vaisselle, etc. — *Fém.*,

sommelière. — *Sommellerie*, fonction de sommelier. Lieu où il garde la vaisselle, le linge, etc. — Voy. *Koûrli*.

CÈD, s. **CÈDRE**, arbre, espèce de mélèze odoriférant, qui parvient à une grande hauteur : on dit que son bois est incorruptible. Il donne un vin appelé *cédrite*.

CÉDIL, s. **CÉDILLE**, petite marque qui se met sous le c pour le rendre sifflant : ç. — Voy. page 280, 2^{me} col.

CÉDUL, s. **CÉDULE**, reconnaissance sous seing privé, par lequel on se reconnaît débiteur. — *Cédule de citation*, acte par lequel un juge de paix permet d'abrégger les délais, dans les cas urgents. — Dans plusieurs endroits : *assignation*, exploit de comparution devant le juge-de-paix. — *Céduler* : assigner.

CEINTEUR, s. **CEINTURE**, bande de cuir, d'étoffe, etc., dont on se ceint le milieu du corps. — *Brayer*, ceinture pour porter un drapeau. — Le bord d'en haut d'un pantalon, etc. — *Ceinture de murailles*, etc. : peu correct. — *Ceinture funèbre*, bande funéraire, noire et large, où sont placées les armoiries du défunt : elle contourne l'église à l'extérieur et à l'intérieur. — *Ceinture d'une colonne* : archit. — Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée. Selon les Français, Henri IV obligea les courtisanes à porter une ceinture clinquantée, pour les reconnaître en temps et lieu. Plusieurs Wal. réclamèrent la priorité. — *Ceste*, ceinture où Vénus cachait les attraits, les grâces et les désirs. Junon la lui emprunta pour se faire aimer de Jupiter dont elle était la sœur. — Voy. *Dieu*.

CEINTURON, s. **CEINTURON**, ceinture pour porter une épée, etc. — *Cinturette*, petite bande de cuir qui entoure un cor de chasse. — Petite ceinture. — On dit *ceinturier*, de celui qui fait des ceintures ; et *ceinturonnier* de celui qui fabrique des ceinturons.

CELÉ. **CÉLER**. Voy. *Cachi*. *Rispouné*.

CELEBRASSON, s. **CÉLÉBRATION**, action de célébrer : la célébration des saints mystères, etc.

CÉLERI, s. **BELINUM**, céleri sauvage ou cultivé.

CÉLESS, adj. **CÉLESTE**, qui appartient au ciel : la voûte céleste. Les esprits célestes. — *Poét.*, la céleste patrie, le séjour des bienheureux. — Les âmes sont d'origine céleste. Dieu les a créées. — *Beauté céleste* : jargon des amants.

CÉLESTEINN, **CÉLESTINE**, religieuse de l'ordre de Saint-Benoît. Le pape *Célestin* institua l'ordre religieux qui porte son nom.

CELİ, s. **CELLIER**, lieu où se fait le vin ; où il se serre. Rez-de-chaussée pour mettre les provisions.

CELTİK, adj. **CELTIQUE**, qui appartient aux Celtes : Langue celtique ; ou subs., le celtique.

CELUL. **CELLULE**. Voy. *Chabott*. *Potal*. *Confessionál*.

CÉRÁ, s. **CÉRAT**, pommade ou onguent, dans lequel il entre de la cire. — *Basilidion*, cérat pour guérir la gale.

CERMONNREIE ou **CEREMONIE**, s. **CÉRÉMONIE**, se dit des formes extérieures, et régulières du culte religieux. — *Civilité importune.* — Voy. *Adioss*. *W'ilkomm.* — *Nolcermonnreie* : de *koûr* et de *pan* : Point de cérémonie ; bon cœur et le pot au feu.

Cérémonie, cérémonial, égard, respect, déférence, considération :

La personne *cérémonieuse* se pique de connaître son *cérémonial* tout aussi bien que son français. Nous devons des *égards* au malheur, à la faiblesse; du *respect* aux choses sacrées, à la vieillesse, aux nobles infortunes; de la *déférence* aux magistrats, au mérite, au beau sexe; de la *considération* pour celui qui a des vertus, des grands talents. — Un crétin, à la particule *DE*, est fort sur le *cérémonial*. Un enrichi, bien doté d'arrogance, exige des *égards*; son argent est un porte *respect*. Un mari commode a beaucoup de *déférence* pour sa femme; est-il *considéré*!

CERTAINMAIN, adv. CERTAINEMENT, d'une manière certaine. — Voy. *Assertiné*.

Certainement, certes, avec certitude, indubitablement :

Certainement n'admet aucun doute. *Certes* signifie très-certainement. *Avec certitude*, comprend avec connaissance de cause. *Indubitablement* s'oppose à *dubitablement*.

CERTIFIÉ, v. CERTIFIER, témoigner qu'une chose est vraie. L'assurer. — Voy. *Assertiné*.

CERTIFIKA, s. CERTIFICAT, écrit faisant foi de quelque chose. — *Certificat de vie*. — On dit *certificateur* de celui qui certifie un billet, une caution, etc. — *Notaire certificateur*, notaire choisi par le gouvernement pour délivrer les certificats de vie.

CERUSS, s. CERUSE, carbonate de plomb, d'un beau blanc.

CERVAI, s. CERVEAU, substance molle contenue dans la partie

osseuse du crâne : il est un des principaux organes de la vie. — *S'alambiquer le cerveau, se fatiguer l'esprit par une trop grande application à des choses abstraites, trop subtiles, trop raffinées*. On se fatigue l'esprit par une application soutenue. Un cerveau creux, se creusera le cerveau pour trouver la quadrature du cercle, etc. Pour traiter des choses abstraites et métaphysiques, il faut apporter la tension d'esprit qui affecte le cerveau; ôte l'appétit; nuit à la digestion; et conduit à l'insomnie. — *Les physiologistes regardent le cerveau comme l'organe de la pensée*. On aurait dû ajouter qu'il agit puissamment sur le physique. Sans avoir étudié la physiologie, l'homme de bons sens, qui s'interroge, reconnaîtra que le cerveau est au moins le principal organe de l'intelligence. — On dit *céphalite* ou *céphalitis*, de l'inflammation du cerveau; et *cérébral* de ce qui appartient à cet organe. — On appelle *cervelet* la partie supérieure du cerveau. — *Arvu tol l' servai a livièr* : Avoir le cerveau timbré, felé; une chambre vide dans la tête. — Voy. *Meyol*.

Cerveau, cervelle :

Cerveau est plutôt le t. physiologique; *cervelle* est plutôt un terme usuel. — Un homme buse ne sait rien tirer de son *cerveau* : un rien lui trouble la *cervelle*. — On dit d'un enthousiaste, c'est un *cerveau* brûlé; et fam. d'un homme qui a du jugement, c'est une bonne *cervelle*. — Dans son délire, celui qui a le *cerveau* timbré se fera sauter la *cervelle*. — Pallas sortit du *cerveau* de Jupiter; cette naissance trotta long-temps dans

la *cervelle* de Junon. — Le *cerveau* d'un poisson serait un mauvais ragoût; la *cervelle* de veau et un mets délicieux.

CERVELA. CERVÉLAS. — Voy. *Trip*.

CÉSAR OU CÉZAR, s. CÉSAR. Beaucoup de chiens répondent à ce nom. — *Jules César*, ce brigand typique, régna de fait par la corruption, ou sur des cadavres. Vaincu par nos pères, il en provoqua le meurtre; enchaîna le peuple roi; et reçut le prix de son patricide. — Suétone a écrit l'histoire des douze Césars, c'est-à-dire, du conquérant et des princes qui héritèrent de sa puissance. — Néron prit le titre de César; il en était digne par sa cruauté. — *Il faut rendre à César ce qui appartient à César*, rendre à chacun ce qui est dû. Mais un César n'est qu'un nouveau Caïn; et Dieu maudit Caïn.

CESSE, s. CÉSSE, ce mot ne doit point être précédé de l'adj. prépositif. — *N'avu nol cesse*: N'avoir point de cesse. Dans ce sens il est fam. et incorrect. — *Sans cesse*, continuellement.

CÉSSAN, adj. CÉSSANT. — Toutes affaires cessantes. — *Toutes choses cessantes*: employez un autre tour; vous en avez cent.

CÉSSÉ, v. CÉSSER, discontinuer.

Cesser, discontinuer, ajourner:

Cesser de parler n'est qu'une interruption. *Cesser* de vivre est le repos éternel de la matière. *Discontinuer*, c'est suspendre la continuité. *Ajourner*, c'est renvoyer à jour fixe ou indéterminé.

CHADAW, s. DROGUE, se dit des boissons alcooliques rendues aqueuses, et des mauvais liquides. — Toutes boissons frêlatées, sophistiquées. — Voy. *Rakreh*.

CHABLI, s. CHABLIS, vin blanc des environs de Chablis. — Se dit en français des bois abattus par le vent.

CHABO, s. CHABOT, poisson d'eau douce aussi commun que délicat: il s'en trouve beaucoup dans la Vesdre. — Voy. *Toûnioûl*.

CHABOTT, adj. CREUX; qui a une cavité. — *Gea ô dain chaboté, k'imm fai sofri l'moïr el passion*: Ma dent creuse me fait cruellement souffrir. — Voy. *Charé*.

CHABOTT, s. CREUX, le creux d'un rocher. Cavité, la cavité d'un rocher.

Creux, cavité, cellule, alvéole:

Les arbres ont des *creux*; les pierres des *cavités*. Les *cellules* sont des espèces de petites logettes où les abeilles déposent leur miel et leur couvain: l'éponge est *cellulaire*; et l'on dit *alvéole* de chaque cellule.

CHABRAK, s. SCHABRAQUE, sorte de housse de husard, etc. — *Li chabrak et d'zo l'bonnet*: La gourgandine est sous ton chapeau. — Voy. *Mamaïe*.

CHACHA, s. adj. PERRONNELLE, jaseuse imprudente. — Voy. *Hacha Herrett*.

CHACHOÛL, s. adj. PLEURNICHEUSE, qui pleurniche; qui pleure ses paroles; — qui a l'expression larmoyante. — *Li pôv chachouïl; ess-tel lôie-et-lôie!* La pauvre pleurnicheuse; comme elle larmoie en traînant ses paroles. — Voy. *Plorât. Lôie-et-lôie!*

CHAFÉ, v. CHAUFFER, rendre chaud. — Se chauffer. — *Li hoïe chaf mi k'il boi*: La houille donne plus de chaleur que le bois. — *Chaf-tu, ka ti tronn*: Chauffes-

toi, car tu grelottes. — *S'chafé el koulaie* : Se placer dans le coin du feu pour se chauffer.

CHAFÉ, v. APPÊTER, désirer le mâle. — Être en rut : se dit de plusieurs bêtes fauves. Quand le cerf est prêt d'entrer en rut, on dit, *muser*.

CHÂFEG, s. CRAUFFAGE, la quantité de bois ou de tout autre combustible que l'on consomme dans une année pour se chauffer. Chez nous : tout combustible qu'on brûle pour se chauffer : se dit particulièrement du charbon minéral. — *G'ea d'ahheimn bein toumé, m'châfeg broûl komm de brokal* : J'ai été très-bien servi, mon chauffage brûle comme des allumettes.

CHAFET, s. BIGOT. — Dévot ne se dit guère à Liège. — *Le chafet fetottan d'toir à li r'ligeon, ki le fá filozof* : Les faux dévots font autant de tort à la religion, que le philosophisme.

Faux dévot, patelin, patelinage, patelineur, papelard, cafard, bigot, cagot (*), *hypocrite, fanatique, pastoureaux, superstitieux, mystique, pharisiens, capelan*, TARTUFE :

Il n'est ici question que des

faux dévots. Le *patelin* est souple, artificieux ; mais son *patelinage* manque de naturel : on dit *patelineur*, de son ton, de ses manières, de ses actions. Le *papelard* est plus moelleux, plus compassé ; le miel découle de ses lèvres. L'insinuant *cafard* est le renard de l'espèce ; ses paroles ont un parfum d'ambrosie. Le *bigot* est un dévot renforcé et superstitieux. Le *cagot* a quelque chose du crétin, dans sa dévotion feinte ou réelle. En se jouant de Dieu et des hommes, l'*hypocrite* se couvre du manteau de la religion ; affiche des beaux et des nobles sentiments. Par amour du Créateur et de la créature, le *fanatique* est sombre, farouche et cruel. Les *pastoureaux* étaient des Hongrois fanatiques qui ravagèrent la France sous le règne de Louis IX. Les *superstitieux* vitd'alarmes ; le cri de la chouette, deux fétus en croix, portent le trouble dans son cœur. Le *mystique* alambique la dévotion, argumente sur le spiritualisme, etc. On dit *pharisiens* des chrétiens qui n'ont que l'ostentation de la piété ; et *capelan* d'un prêtre pauvre ou cagot, qui ne sait se faire respecter. Salut à vous bons TARTUFES ! salut à grands prêtres de la gente hypocrite ! Roulez vos yeux suppliants vers le Ciel : tonnez sur la dépravation des mœurs : accusez votre propre fragilité : mortifiez vos sens par la haine et la discipline : Dieu vous récompensera selon vos œuvres. — En bonne part :

Dérot, dérotation, dérotieur, pieux, croyance pieuse, pieuse croyance :

Le *dérot* est attaché aux pra-

(*) Long-temps avant le règne de Saint Louis les *Cagots*, *Capots*, *Gaffos* ou *Gézitains*, furent en Europe des espèces de crétins, parias et prunais, qui infectèrent la Gascogne et le Bearn. Les uns font remonter leur origine aux Sarrasins et Visigots d'Espagne ; les autres les supposent Bohêmes ou Juifs. Il leur fut défendu de paraître en public sans la *patte d'oie* en drap jaune sur l'épaule de leurs habits. Ils ne pouvaient porter les cheveux longs. Sept d'entr'eux ne comptaient que pour un témoin. Les prêtres leur interdisaient l'eau bénite ; ne les confessaient que rarement et avec dégoût : cependant *onc* n'en vit *ung* qui ne se fut faire *occire* pour *iceux*.

tiques et aux cérémonies religieuses ; sa *dévotion* est sévère, rigoureuse, ou chagrine. Les personnes *dévotiennes* ont ordinairement une dévotion éclairée, douce, affectueuse et sans grimace. L'homme *pieux* est attaché à ses devoirs de chrétien, prie Dieu avec onction ; aime son prochain ; et ne hait que le démon des vengeances. La *croissance pieuse* n'est point prescrite par la foi. On dit fam. *pieuse croissance* d'un sentiment honorable ; mais peu lumineux. — Le *dérot* invoque les saints et particulièrement son patron : beaucoup de femmes ont une *dévotion* particulière pour la Sainte Vierge : une *dévotion* outrée n'est tout au plus qu'une maladie d'esprit. En mauvaise part *dérotieux* se dit d'une dévotion maniérée, minutieuse, ou tatillonne. Celui qui s'attaque à l'homme *pieux* offense Dieu, la morale et l'humanité.

CHAFETT, s. BIGOTE, s. CAGOTE. — Voy. ci-dessus.

CHÂFEU, s. CHAFFOIR, lieu d'un monastère où les religieux, etc. vont se chauffer. — Ouvrier qui entretient le feu d'une machine à vapeur, d'une forge, etc. — *Chaufserie*, forge où se forge le fer qu'on met en barre. — *Haloir*, lieu où se sèche le chanvre par le moyen du feu. — *Séchoir*, lieu où l'on sèche le cuir, le papier, etc. — *Dessicateur*, bâtiment, lieu propre à sécher les draps. Voy. *Chôdet-wainn*. — *Carré* de bois pour sécher les pastilles, etc : parfumerie. — *Linge* pour essuyer un malade en sueur. — *Brigands* qui, dit-on, renaissent de leurs cendres.

Boute-feu, *incendiaire*, *chauffeur* :

Les dict. disent *boute-feu* de celui qui met le feu à dessein pour incendier : il me semble qu'ils ne boutent pas le nez dessus : Je n'emploirais ce mot que fig. Pour exploiter dans le désordre, dans le tumulte, les *incendiaires* mettent le feu aux fermes, etc. Les *chauffeurs* brûlaient, ratissaient, grillaient, les pieds de leurs victimes ; pour leur faire déclarer où était leur argent. — Les *boute-feux* attisent le feu de la discorde. On dit, d'un écrivain séditieux, qu'il est un *incendiaire*.

CHAFÔR, s. CHAFFOUR, four à chaux. — Magasin de pierres calcaires pour faire de la chaux. — Nom d'une rue, à Liège ; dont l'origine se comprend.

CHAFÔRNI, s. CHAFFOURNIER, ouvrier qui fait la chaux ; celui qui la vend.

CHAFÉTÉ, v. RAPPORTER, bavarder. — Voy. ci-dessous.

CHAFFIRESS, CHAFFRESS, s. adj. CAILLEITE, femme frivole et bavarde. *Rapporteuse*, femme qui rapporte ce qu'on fait ; ce qu'on dit. *Caquetteuse*, femme qui caquette ; qui a beaucoup de babil, d'intempérance de langue. — On dit quelquefois *chafteu*, rapporteur, d'un homme commère. — Voy. *Hacha*. *Hervett*.

CHAGREIN, s. CHAGRIN, cuir, grenu, fait ordinairement de peau d'âne ou de mulet.

CHAGREIN, s. CHAGRIN, peine, affliction, déplaisir. — Nous le disons improprement pour *regret*, *plainte*, *lamentation*, etc. — *Chagreinn* ; chagrine. — *Chagriuan* : chagrinant.

CHAGRINÉ, v. CHAGRINER, rendre chagrin. — Voy. *Abatmain. Atristé.*

Chagriner, attrister, peiner, inquiéter :

L'inquiétude est un grand malaise qui ôte la tranquillité; elle ne cesse qu'avec la cause qui l'a fait naître. Causer du chagrin, faire de la peine à quelqu'un, c'est *peiner*; cette sorte d'inquiétude n'est point permanente. *Attrister*, c'est relativement abattre; faire disparaître la gaieté; la tristesse est dans l'âme et dans le tempérament. *Chagriner*, c'est causer de l'affliction, du mécontentement, contrarier: les personnes mélancoliques se chagrinent pour peu de chose.

CHAHLÉ, v. VENDRE, acheter en bloc. — Faire troc pour troc. — Troquer. — *Chahlé* est vi. comme le pays wal. — *Chahlan*: *kibein, ôk divain l'ôtt?* J'achette en bloc: Combien, l'un portant l'autre? — Voy. *Trouflé.*

CHAIE-ET-MOÛSS, s. LIÉGEAIS, se dit en plaisantant, ou par dénigrement, dans le sens de *badaud, de pékin, de benêt, etc.* — *Taiss-tu, chaie-et-mouss; l'imm pel li veintt:* Tais-toi, benêt; tu me fais pitié. — *O freu kreur à chaie-et-mouss, ki le poie ponet so le sâ:* On ferait croire aux badauds de Liège, que des vessies sont des lanternes.

CHAI-LORIO, s. CHIAN-LIT. OU CHIANT-LIT, nom donné indistinctement aux personnes masquées; surtout quand elles courent les rues. — *Chai-lorio, chai-lorio*: Chiant lit, lit, lit, lit. — Voy. *Kowet.*

CHAINETT, s. CHAINETTE, petite chaîne. — *Pon d'chainett*: Point de chaînette, points formant des

espèces de petits chaînons engagés les uns dans les autres. — Goutière au bas d'un tympan: impr. — *Jouet*, petite chaînette suspendue à la brisure du canon.

CHAINN, s. CHAÎNE, enchaînement d'anneaux en métal. — *Brancades*, chaînes des forcats; jadis *cadènes*. — *Algaon*, chaîne d'un galérien privilégié à qui l'on accorde la faveur de parcourir la ville. — *Catelle*, petite chaîne d'or, chez les Romains, qui récompensait les services militaires. — *Catnière* ou *catonnière*, bout de chaînes garnies de crocs, que les pêcheurs, traînent au fond de la mer, pour en retirer leurs filets, etc. — *Clavier*, chaîne en cercle de métal servant à contenir plusieurs clefs. — *Jambage*, chaîne de pierre qui soutient un édifice et sur laquelle on pose les grosses poutres. — *Chaîne d'arpentage*. — *Chaîne électrique*. — *Chaîne de montagnes, etc.* — *Chaîne de tisserand*. — *Chaîne des êtres, des idées, etc.*

Chaînes, fers :

Les chaînes sont formées de chaînons; l'ensemble constitue les fers. — Un coupable est condamné aux fers, on le met à la chaîne. — Sous un sceptre de fer, les tyranneaux portent des chaînes dorées. — Les peuples rompent leurs chaînes et brisent leurs fers.

CHAINNTI, s. CHAÎNETIER, celui qui fait, qui vend des chaînes.

CHAIPOU, s. adj. CHAFOUIN: ne se dit guère que des personnes, et particulièrement du visage. — *Arou s'chaipou viség, ôdireu ki n'a mâie magni chòd sop*: En voyant sa figure de chafouin, on croirait qu'il n'a jamais mangé de potage; — de mets succulent.

Chafouin, chétif, fluet :

Le *chafouin*, a la mine basse, il rebute au premier aspect. L'homme *chétif* paraît maladif, il inspire la pitié. L'homme *fluet* est grêle, il manque de vigueur.

CHAÏV, s. CHAROTTE, boîte d'oiseleur en forme de panier. — Sorte de panier en clayons pour mettre des pigeons.

CHAÏVI, s. DESIRER. Voy. *Geairi*.

CHAK, adj. CHAQUE. — Voy. *Cheskon*.

CHÂL, s. CHÂLE OU SCHALL, grande pièce d'étoffe à l'usage des femmes. On dit abs. *cachemire* quand ce vêtement de luxe est fabriqué avec du poil de chèvres ou de celui des moutons du petit Thibet. — *Faux cachemire*, etc. — Les orientaux se drapent ou s'enveloppent la tête avec des châles, etc.

CHALANDIH, s. CHALANDISE. — Voy. *Kantt*.

CHALON, s. SCHISTE sablonneux. — Voy. *Agâ*.

CHALOUPE, s. CHALOUPE, espèce de nacelle en usage dans les ports, etc. On embarque aussi des chaloupes pour le service des navires, etc. — Voy. *Nairieu*.

CHAMÂ, s. CHAMEAU, quadrupède ruminant qui a la tête petite, le cou long, les jambes hautes; et deux bosses sur le dos. Cet utile animal joint la vigueur à la force; il est vite, doux, patient; et peut rester plusieurs jours sans boire: son espèce finit où commence celle de l'éléphant. Celui qui conduit les chameaux s'appelle *chamelier*. — Le peuple, à Liège, donnent l'épithète de *chameau*, à une femme laide ou peu vertueuse. — Voy. *Romadair*.

CHAMÂD, s. CHAMADE, signal que des assiégés donnent avec la trompette, le tambour, et quelquefois en arborant le drapeau blanc. — BATTRE la chamade. — Battre la chamade avec le tambour, bien. La battre avec la trompette ou le drapeau, mieux vaudrait avec une poêle à frire. — Je vous préviens qu'on dit fig. *battre la chamade* dans le sens de *chanter la palinodie*; et qu'il ne faut point chercher cette acception dans les dict.

CHAMARE, v. CHAMARRER, orner un vêtement, un meuble, de galons, de dentelles, etc. Avec des chamarrures.

CHAMAREG, s. CHAMARRURE, ornements avec lesquels on chamarre. Ne se dit que de la réunion des couleurs éclatantes et mal assorties. — Voy. *Gâieloté*.

CHAMARETT, s. CAQUETEUSE, celle qui caquette et babille beaucoup. — *Kél chamarett! si l'ainv einn ne ra a fribott*: Quelle caquetteuse! son étourdissant babil importune.

CHAMAY, v. CHAMAILLER. — Importuner: accept. loc. — *Pokoi chamay? Volér ou nein?* A quoi sert de chamailler? Acceptez-vous? Refusez-vous? — Voy. *Keigté*.

Chamailler, batailler, ergoter, pointiller, contrarier:

Celui qui *chamaille* fait beaucoup de bruit; il veut l'emporter sur tout le monde. Celui qui *bataille* est ténace; il veut toujours avoir raison. Celui qui *ergote* conteste mal à propos; il chicane sur des riens. Celui qui *pointille* est minutieux; il fourre son nez partout... Celui qui *contrarie* n'est jamais que de son avis; il ne plaît à personne. — Il arrive parfois que les ivrognes se *chamaillent*, que

les pédants *bataillent*, que les savantasses *ergotent*, que les avocats *pointillent*, que les femmes *contrarient* et se *contrarient*.

CHAMAYEG, s. CHAMAILLIS, ergote-rie. Faux-fuyant, défaite, échappatoire. — Voy. *Fäss-eskuss*.

CHAMM, s. JANTE, bande de fer d'une roue. — Pièce de bois courbée, qui fait partie du cercle de la roue d'une voiture.

CHAMOI, s. POIL DE CHÈVRE; il sert encore à faire des boutonnières au village.

CHAMOI, s. CHAMOIS, chèvre sauvage, qui vit sur les rochers, etc. — Peau de cet animal corroyée. — Couleur chamois, couleur d'un jaune très-clair. — Le chamois ressemble plutôt au cerf qu'à la chèvre, il choisit les parties les plus délicates des meilleures herbes, pour sa nourriture. Son bêlement est peu sensible; il fait un sifflement d'épouvante à l'aspect de l'homme, etc. On dit que ce sifflement est un cri d'alarme pour avertir les autres chamois.

CHAMOISERIE, s. CHAMOISERIE, lieu où se prépare les peaux de chamois. — Marchandise du chamoiseur.

CHAMOIZÉ, v. CHAMOISER, préparer les peaux de chamois. — Façonner en chamois.

CHAMOIZEU, s. CHAMOISEUR, ouvrier qui prépare les peaux de chamois, etc. — Voy. *Paisli*.

CHAMOSI v. MOISIR se dit de ce qui se couvre d'une certaine mousse. — *Chanci*. — Moisi. — *O stron chamossé raviss inn perik sâssaie el poud*: Un étron moisi, ressemble à une perruque poudrée à blanc.

CHAMOSSIEG, s. MOISSURE, chan-

cissure. Ne se dit guère que de ce qui se mange.

Moissure, chancissure, relent:

Le *relent* est un mauvais goût qui approche de celui occasionné par la chancissure; se dit d'une viande renfermée dans un lieu humide. La *chancissure* précède la *moisissure*; un corps arrive à son premier degré de corruption, il *chancit*; sa surface est terne, quelquefois livide; et quand cette espèce de réaction est complète, il *moisit*. L'humidité produit ces changements.

CHAN, s. CHAMP, pièce de terre labourable qui n'est pas fermée par une ou plusieurs murailles. — Toutes sortes de terres. — *Champ de Mai, Champ de Mars*, assemblées nationales, réglées par Charlemagne; celle d'automne n'était composée que des seigneurs les plus expérimentés. — *Champ du repos*: cimetièrre. — *Champ de bataille*. — *Champ clos*; lieu où jouaient les seigneurs, etc., pour tuer le temps. — *Champ d'asile*, lieu de l'Amérique du sud, où se retirèrent un grand nombre de proscrits, lors de la seconde restauration de 1815. Ces braves jurèrent de périr plutôt que de subir le joug des rois qu'ils avaient vaincus. — *Ley set chan a waïd*: Perdre sa gaité, etc.

CHAN, s. CHANT, élévation modulée de la voix. — *Chant d'église ou chant grégorien*. St. Grégoire en est le fondateur. — Chacune des divisions d'un poème: le troisième chant de la HENRIADE. — Ramage des oiseaux. — *Chant de la cigale*: les dict. — *La cigale ayant chanté tout l'été*: La Fontaine. — La cigale est un insecte ailé, dont le

bruit aigu a du rapport avec celui du grillon, et l'on dit *grilloter* du cri de celui-ci; *cigaler* vaudrait mieux que *chanter*. — Certains insectes rampants, bien ou mal jambés, ont le chant de la perfide sirène : je ne connais que ceux-là qui chantent.

CHANE, s. CHAMBRE, pièce d'une maison, notamment celle où l'on couche. — *Chambrette*, petite chambre. — *Cellule*, petite chambre d'un religieux, etc. — *Escandole*, chambre d'un argousin, c'est-à-dire, d'un sous-officier des bagnes. — Chambre des députés. — Chambre du conseil, chambre où les juges délibèrent. — Chambre ardente, s'est dit de deux tribunaux, dont l'un connaissait des crimes d'hérésie, l'autre de ceux d'empoisonnement, et qui prononçaient la peine du feu contre les coupables ou prétendus tels. — *Estann bouhal! no-zeroyan no gross et tiess à chamb po no sognî, inn sognet k'zel. No le d'han d'roté, i von kômm le grevess, et reskoulan*: Sommes-nous nignauds! nous envoyons nos gros bonnets aux chambres pour nous représenter, ils ne s'occupent que d'eux; ne représentent que la propriété. Nous leur enjoignons de marcher avec le siècle, dans les voies du progrès, ils vont comme les écrevisses; à reculons. — *Alé à chamb*: Aller à la garde-robe, à la chaise percée.

CHANE, s. BOÎTE, espèce de très-petit mortier qu'on charge de poudre, et qu'on fait détonner pendant les cérémonies religieuses; ou dans les réjouissances publiques. — On dit *chambre* d'un mortier pour désigner l'espace ovale où l'on met la poudre; la boîte ac-

tuelle est ronde ou carrée comme le canon d'un fusil : nous disons *chanb* (chambre) au lieu de *boîte*, et nous disons bien.

CHAMBELLAN, s. CHAMBELLAN. Chez plusieurs princes, nom collectif de gentils-hommes qui lesservent dans la chambre. — *Grand chambellan*, premier officier de la chambre du roi. — *Chambellan*, fonction de chambellan.

CHAMBERLOUK, s. ROBE DE CHAMBRE, sorte de houppelande dont on s'affuble le matin. — *LAMBRELOUQUE*, espèce de robe: Wailly. — *En patois vénitien*: Nodier. — Je ne dis rien de l'analogie factice *ZAMBERLUCCO des masques de Baret*; de *CHAMBER'SLUG*, mot anglais, qui signifierait au besoin un pédant paresseux, ou occupé à des choses de peu de valeur, qui ne quitte pas la chambre. Monsieur Nodier ajoute: *En France les provinciaux appellent CHAMBERLOUQUE une espèce de robe qu'on porte dans le négligé le plus secret, et ce mot me paraît formé de chambre et de loque, mauvais hailons*. — Plus souvent que les provinciaux, les Parisiens disent *chambreloque* d'une robe de chambre à grands ramiages. Savants de la terre, je réclame la priorité du mot au nom des Wallons: avis à la postérité.

CHAMBRATE, s. CHAMBRÉE, se dit des soldats qui mangent ensemble; et qui couchent dans la même chambre. — En argot de comédien, la quantité des spectateurs et le produit de la recette.

CHAMBRALE, s. CHAMBRANLE, ornement de bois ou de pierre qui encadre, borde les portes, etc.

CHAMBRE, v. CHAMBRER, être de la même chambre.

CHANDRI, s. CHAMBIER, officier claustral dans quelques monastères, etc. — On dit *chambrière* de l'office de chambrier. — Voy. *Siercant*. Korth.

CHANDEL, s. CHANDELLE, petit flambeau de suif, etc. — *Planté n'chandé à dial* : Donner, caresser par crainte, par bassesse d'âme, ou par cupidité. Donner une chandelle à Dieu et une au Diable. A chaque saint sa chandelle, se rendre favorable à chacun. — *Mori komm inn chandel* : Mourir, s'éteindre, comme une chandelle. — *Térli chandel* : Favoriser un commerce de galanterie. — *A ru l'pu grandd chandel de pâkett* : Avoir le plus gros cierge parmi celles qui communient pour la première fois. — *Chandelier*, celui qui fait, qui vend des chandelles.

Chandelle, bougie, cierge :

La chandelle est de suif, la bougie et le cierge sont de cire. — On brûle des chandelles devant les saints, des bougies dans les salons, des cierges sur les autels. — Dans le péril nous promettons des chandelles à Dieu et à tous les saints. Plus d'une jolie fillette promet un gros cierge à la Sainte Vierge pour qu'elle lui envoie un joli petit mari. Plus d'une petite-maitresse brûle force bougies dans son petit salon, étouffe et ne sait pour quoi.

CHANDEL, s. STALACTITE, concrétion pierreuse. — Voy. *Raspeheg*. *Kangmain*.

Stalactite, stalagmite :

La stalactite et la stalagmite sont des concrétions lapidifiques et cristallines : la première concrétion ressemble à une chandelle informe suspendue à la voûte d'une grotte, etc. La seconde s'arrondit

en mamelon sur le sol d'une cavité; de sorte qu'on a souvent des stalactites au-dessus de la tête, et des stalagmites sous les pieds.

CHANDLEU, s. CHANDELIER, ustensile qui sert à mettre la chandelle, etc. — *Pla chandlen* : *Martinet*, petit chandelier plat qui a un manche. — *Bougeoir*, chandelier sans pied. — *Chandleu a brang* : Candélabre, chandelier à plusieurs branches. — *Chandleu à krok* : Figoû, chandelier de fer à deux pointes. — *Chandleu d'egliss* : Herse, chandelier triangulaire à pointes.

CHANDLEU, s. CHANDELEUR, fête de la représentation de Notre-Seigneur au temple, et de la Purification de la Vierge.

CHANK, s. CHANCRE, nom donné aux ulcères qui rongent; et notamment aux ulcères vénériens. — Ulcère qui se forme sous la langue du gros bétail; et qui fait de progrès rapides. — Maladie des plantes boiseuses. — *Chancreux*, adj. — Voy. *Manian-mâ*.

CHANPEINN, s. GRIVE, oiseau à plumage mêlé de blanc et de brun; de la grosseur du merle. — *Grivette*, espèce de grive. — *Grive de Bohême*, Jaseur. — *Baniahban*, grive de Chine. — *Bessroi*, grive de la Guiane. — *Tourd*, espèce de petite grive. — *Chanpeinn di veigun* : Grive de vigne, qui mange du raisin; elle est la plus délicate à manger. — *Chanpeinn d'ardenn* : Pomme-de-terre : se dit en plais. — *Fâtt di chanpeinn ô magun de mâri* : A défaut de grives on mange des merles; il faut se contenter de ce que l'on a, qu'on trouve; céder à la nécessité.

CHAMPETT, adj. CHAMPÊTRE, qui appartient, qui a rapport aux champs. — Garde-champêtre.

Pays champêtre, site romantique, site pittoresque :

Le *pays champêtre* comprend une certaine topographie rurale éloignée des endroits peuplés. Le *site romantique* rappelle à l'esprit les descriptions, en vers ou en prose poétique, de nos grands maîtres. Le *site pittoresque* s'anime sous le pinceau du poète et la palette du peintre. — Voulez-vous goûter le charme secret d'une douce rêverie? fréquentez les endroits silencieux des *pays champêtres*. Voulez-vous arriver à l'âme dans le genre descriptif? étudiez, analysez, les *sites romantiques*. Voulez-vous impressionner, aguilonner, votre imagination? cherchez les *sites pittoresques*.

CHAMP, v. CHAMPAYER, faire paître dans les champs (*).

CHAMPIGNON, s. PAILLER, la cour d'une ferme où il y a des pailles, etc. — *Le kok son foir so leu champignon*: Les coqs sont forts sur leurs paillets: — on a plus de courage chez soi qu'ailleurs. — *Vein geu ditt champignon, et gitt sipeie le koiss*: Quitte ton paillet, et je te brise les côtes: fanfaronnade de petits garçons.

CHAMPION, s. CHAMPIGNON, nom générique d'une nombreuse famille de plantes sans organes sexuels apparents. — Excroissances spongieuses qui se forment dans les plaies: mcd. — Bouton qui se forme à la mèche d'une chandelle qui brûle. — Coupe renversée qui fait bouillonner un jet d'eau. — Voy.

(*) Je dis *champayer*, car je ne connais pas d'autre mot qui pourrait remplacer notre *champi*. On les bestiaux paissent, les poules peuvent *champayer*. Je n'ai trouvé ce v. que dans deux dict.

Mahott. — Les champignons vé-néneux moissonnent annuellement plusieurs centaines de personnes en Europe: cependant ceux de couches offrent peu ou pas de danger. Pour s'assurer de leurs qualités, dépouillez un petit oignon, bien sain, de sa première pellicule extérieure; et faites-le cuire avec les champignons; s'il prend une couleur plombée, il y a du danger: s'il noircit, on court le risque de s'empoisonner.

CHANSLE, v. CHANCELER, être peu ferme sur ses pieds. — Voy. *Bâbi. Barioké.*

CHANSLEU, adj. CHANCEUX, qui est en bonheur, qui a une bonne veine. — Les Wall. disent dans les sens de *fécond*: *Tèr chansleuss*: Terres fécondes.

CHANSON, s. CHANSON, pièce de vers que l'on chante. — *Chanson d'noyé*: Noël, chanter des noëls. — *Chanson a beur*: Chanson bachique. — *Pititt chanson*: Chansonnette: — se dit des chansons pastorales, par opposition aux airs graves, sérieux.

CHANSONI, s. CHANSONNIER, personne qui fait de chansons ou des chansons. Recueil de chansons. — *Chansoné de row*: Chansonnier des rues, qui fait des *ponts-neufs*, des chansons pour le peuple. — L'Académie écrit des *pont-neuf*; plusieurs écrivains ne voient que des *ponts-neufs*; ce qui signifie DES UNE chanson: — empl. le plur.

CHANTAB, adj. CHANTABLE, qui peut se chanter.

CHANTÉ, v. CHANTER. — *Chanté a liv drorou*: Chanter à livre ouvert, à la première inspection des notes. — *Tinn lé nein, ti chantt*: Tu chantes plutôt que de lire. — *Assé, feumm,*

li poie ni deu nein chanté d'van l'kok : Doucement, ma femme, la poule ne doit pas chanter devant le coq : sous-entendu, *vous me devez des égards.* — *K'imm chantt ti, l'boubiet?* Que me chante, que me rabâche, l'imbécile? — Voy. *Babineimm.* — *Le zoreie mi chantet; ô parol di mi* : Les oreilles me cornent; on parle de moi: — *Chanté ad'maie voi* : Chantonner, chanter à demi voix. — Voy. *Koïrné. Kok.*

CHANT, s. CHANTRE, celui qui chante à l'église. — *Précenteur*, grand chantre. — *Machicot*, chantre ordinaire. Mauvais chanteur. — *Cazan*, juif qui entonne les prières, dans une synagogue. — *Chantrerie*, bénéfice du chantre dans une église cathédrale, etc. — *Préchantrerie*, dignité, fonction de précenteur.

CHANTEU, s. adj. CHANTEUR, celui qui chante; qui cultive la musique vocale.

Chanteur, chantre :

Il suffit d'aimer le chant, et d'en cultiver l'art, pour être *chanteur* : il suffit de chanter au lutrin pour être *chantre* — On dit fig. *chanteur* du poète qui débite ses vers avec une sorte de cadence; et *chantre* du poète épique. — Chez les Celtes, les BARDES étaient poètes, *chantres* et *chanteurs* : Ossian fut leur Apollon et leur Orphée. — Les TROUBADOURS ou CHANTÈRES, les TROUVÈRES, *chantaient* leurs poésies : les premiers étaient Provençaux; les seconds parcouraient les provinces du nord de la France. Les MINNESINGERS étaient en Allemagne, des espèces de troubadours. — Les RAPSODES *chantaient*, de ville en ville, des fragments de l'Iliade et de l'Odysée. Tous ces anciens

étaient *chantres* et *chanteurs*. Les MENESTRELS se rendaient dans les châteaux, *chantaient* leurs petits vers et récitaient leurs petites fables. — Quand Orphée faisait *chanter* sa lyre, les fleuves suspendaient leurs cours pour l'entendre; les rochers, les monts, venaient se grouper autour de lui; les bêtes féroces lui léchaient les pieds. — Dans la fable!... *Répondez vieux et mers; roches, tigres, parlez.*

CHANTÔ, s. CHANTEAU, morceau d'étoffe coupé à une grande pièce. — Voy. *Hansion. Boket. Pan-beni. Gossel.*

CHANTREL, s. CHANTERELLE, corde d'un violon, etc., qui est la plus déliée; et qui rend le son le plus aigu.

CHANV, CHANVRE. — Voy. *Cheinn. Cheinn-simeinss.*

CHAP, s. CHAPE, vêtement d'église en forme de manteau. — Habit à capuce doublée d'hermine, que portent les cardinaux. — Choses qui s'appliquent sur d'autres pour les couvrir : t. d'arts et métiers. — Chape d'une boucle.

CHAPAI, s. CHAPEAU, coiffure d'homme, de femme. — *Capeline*, chapeau qui servait aux femmes pour se garantir du soleil. *Chaperon*, coiffure de tête, des deux sexes, qui avait un bourrelet sur le haut, et une queue pendante sur le derrière. — *Chapai a koïnn* : Tricorne, chapeau à trois cornes ou à triple gouttière. — *Chapai d'kardinâl* : Chapeau de cardinal; il est rouge, a la forme plate; les bords très-grands. — *Mett si chapai sol kosté* : Mettre son chapeau sur l'oreille. — *Chapai à klak* : Claque, chapeau aplati qui se met sous le bras. — *Chapai à peindan boir* :

Claque-oreille, chapeau à bords pendans. — *Chapai-chinoi*: Chapeau chinois, disque ou chapeau de cuivre garni de clochettes: mus. militaire.

Mettre son chapeau, se coiffer, se couvrir; — *ôter son chapeau, se découvrir*:

On met son chapeau pour sortir; un chapeau coiffe bien ou mal; on se couvre en remettant son chapeau sur sa tête. — On ôte son chapeau ou rentrait chez soi; il faut se mettre à l'aise. On se découvre au spectacle, dans les cercles; il faut sacrifier à l'étiquette.

CHAPAI-D'AGN, s. TESSILAGE, ou PAS-D'ÂNE, plante médicinale à fleur jaune; qui croit dans les lieux humides.

CHAPAI-D'MAKRAL, s. BOLET, genre de champignons remarquables.

CHAPAI-D'PRYESS, s. FÊSAIN ou BONNET A PRÊTRE, son fruit est rouge et à quatre angles.

CHAPEL, s. CHAPELLE, petite église, petit édifice consacré à Dieu. — *Chapelle ardente*, luminaire nombreux qui brûle autour d'un cercueil, etc. — Corps des ouvriers d'une imprimerie. — *Stations*, églises, chapelles, où l'on fait certaines prières. — *Stations*, cabarets où l'on ne s'arrête que peu de temps: se dit par plaisanterie. — *Fê de chapel*: S'arrêter dans beaucoup de cabarets: se dit particulièrement de ceux qui voyagent. — *Voy. Potal*.

CHAPI, s. CHAPIER, celui qui porte chape; qui les fabrique; armoire où elles se serrent.

CHAPITÔ, s. CHAPITEAU, partie du haut de la colonne qui porte sur le fût: archit. — Couverture mobile d'un moulin. — Partie supé-

rieure d'un alambic, etc. — *Voy. Traiteu*.

CHAPITT, s. CHAPITRE, le corps des chanoines d'une église ou collégiale. — Assemblée que les chanoines tiennent pour traiter de leurs affaires. Lieux où se tiennent ces assemblées. — Division de certains livres. — Sujet dont on parle.

CHAPLEIN, s. CHAPLAIN, titulaire d'une chapelle. — Prêtre payé pour dire la messe dans une chapelle domestique. — Prêtre, officier du roi qui dit la messe au roi, à la reine, etc. — *Chapellenie*, chapelle, bénéfice d'un chapelain.

CHAPLET, s. CHAPELET, grains enfilés sur lesquels on dit des *Ave Maria*. Aux plus gros on dit des *Pater*. — *Rosaire*, grand chapelet qu'on dit en l'honneur de la Vierge: il est composé de quinze dizaines d'*Ave*, chacune précédée d'un *Pater*. — *Dizain*, chapelet composé de dix grains. — *Voy. Pâtnoss*. — Baguette découpée formant une suite de perles, d'olives, ou de grains ronds. — Petites bulles d'air qui se forment au-dessus de plusieurs liqueurs. — Morceau de fer qui sert dans la fonte d'un canon. — *Voy. Korá*. — *Difilé s'chapellet*: défiler son chapelet; en dire tout le long de l'aune.

CHAPLI, s. CHAPELIER, celui qui fait, qui vend des chapeaux. — *Chapellerie*, art de fabriquer les chapeaux; commerce du chapelier; son atelier, etc. — Corps des chapeliers, etc.

CHAPONÉ, v. CHAPONNER, émasculer un jeune coq. — *Voy. Kress*.

CHAPONIR, s. CHAPONNIÈRE, vase pour faire cuire un chapon, c'est-à-dire, un jeune coq émasculé.

CHAPOTÉ, v. CLAPOTER, éprouver

l'agitation appelée *clapotage*. — *Barboter*, marcher dans la boue. Imiter le bruit que les canards font avec leurs becs, quand ils cherchent leur nourriture dans la boue, ou dans l'eau. — *Patrouiller*, remuer un patrouillis, avec les pieds, les mains, etc. — *Gargouiller*, barboter dans l'eau : ne se dit qu'en parlant des petits enfants. — Voy. *Chipoté*.

CHAPOTEG, s. CLAPOTAGE, agitation légère des vagues qui s'entrechoquent : se dit aussi dans l'esprit de *barboter*. On remarque que j'intervertis, dans cet article et le précédent, l'ordonnance que je me suis prescrite : j'ai trouvé deux onomatopées wallonnes, (*tcha...*) — Voy. *Klapoté*. *Klaké*.

CHÂR, s. CHAR, voiture dont se servaient les anciens. — Courses de chars. — Voiture riche et élégante. — Toute espèce de corbillard. — *Basterne*, char des rois de France de la première race : ils étaient attelés de bœufs. Char de plusieurs peuples du nord. — *Carruque*, char chez les Romains. — Litière fermée des dames romaines. — *Char de triomphe* ; — *funèbre*. — Les chars ont souvent porté malheur aux dieux et aux hommes : Phébus confie celui du soleil à l'inexpérience de Phaéton, son fils. Celui-ci brûle ou gèle la terre en raison qu'il s'en approche ou s'en éloigne. Jupiter irrité, le foudroie. — *Il était sur son char* etc. — Aux jeux olympiques, les chars bousculaient les spectateurs, les joueurs bousculaient les chars. — Nos Roberts-Macaires ont des chars dorés, des fidèles et bien aimés sujets traînent les chars de leurs bien-aimés rois. Alexandre

enchaina l'univers à son char ; Napoléon attela de rois au sien.

CHÂR, s. CHAIR, substance molle et sanguine. — *Mâl char* : Fongus, excroissance molle et spongieuse, qui s'élève sur une plaie. — *Arvu del poûreie char dizo le bress* : Etre paresseux, fainéant, etc. *Aregî eintt kâr et char* : Pester entre cuir et chair. — *Fé v'ni l'char di poie* : Faire venir la chair de poule ; frissonner. — *Char fai char* : La chair nourrit la chair. — *Li char et l'meyeu di tott les légumm* : La viande est le meilleur des tous les légumes : se dit en plaisantant. — *Chair* se dit de plusieurs fruits : *chair de melon*, etc. — Voy. *Wasfardé*.

Chair, viande :

La *viande* est la *chair* des animaux terrestres ; et, dans un sens général, celle des oiseaux qui se mangent : mais quand on a mangé une caille, un jour d'abstinence, on a mangé de la *viande* et non de la *chair*. — Quand les dict. disent *viande* de carême au lieu de *chair* de poissons, il me semble qu'ils font une singulière anomalie. — Jadis on disait en carême aux rois de France : La *viande* est servie : il n'y avait que de la *chair* de poisson ; cela n'est pas très-chrétien.

CHARABIA, s. CACOPRONIE, voix, instruments discordants. — *Disparate* ; absence complète de conformité, de symétrie. — *Disparité*, différence choquante dans les choses qui peuvent se comparer. — Soie, indienne, robe à grands ramages. — *Brouillamini*, désordre confusion. — Discours, écrit décousu, entortillé, inintelligible, emphatique ; *mascarillage* et jamais *marivaudage*. Mascarille eut l'honneur de commander un ré-

giment de cavalerie sur une galère de Malte. J. Sauvé, surnommé de La Noue, eut le bonheur de faire *La Coquette Corrigée*; et fut accusé de marivaudage en 1811 : un Wallon vengea la mémoire de deux hommes d'esprit. Il ne faut point abuser des mots.

CHARITÁB, adj. CHARITABLE, qui a de la charité. — Qui fait l'aumône. — Par ironie : *Discours*; *insinuation*, *charitable*, contraire à la charité, à la justice. — Perfidie : les diet. ne mentionnent point cette acception. — *Charité bien ordonnée commence par soi-même*, il est *juste* ou du moins, il est naturel, de songer à ses propres intérêts, à ses propres besoins, avant de songer à ceux des autres. L'égoïsme montre le bout de l'oreille, dans ce proverbe anti-chrétien.

CHARITÁBMAIN, adv. CHARITABLEMENT, d'une manière charitable.

CHARKÚTI, s. adj. CHARCUTIÉR, celui qui vend de la chair de porc. — Voy. *Krássí*.

CHARKÚTREIE, s. CHARCUTERIE, état, commerce de charcutier : viande que celui-ci prépare.

CHARLATANNREIE, s. CHARLATANERIE discours de charlatan, etc. — Voy. *Bráklé*. *Brákleg*. *Potag*.

CHÁRLI, s. CHARRON, artisan, ouvrier qui fait des charrettes, etc.

CHÁRMÉ, v. CHARMER, produire un effet magique. — Plaire. — Voy. *Essórsulé*.

Charmer, ravir, plaire :

Il suffit de trouver un objet, une chose agréable, pour *plaire*. Tout ce qui produit l'enthousiasme *ravir*. — Tout ce qui captive nos sens *charme*. — On ne commande point à son *ravissement*. On est *charmé* par le concours des

yeux, de l'oreille, de l'esprit et du cœur. Tout ce qui *plait* est beau. — *Ravir* comprend un sentiment électrique; *charmer* une sorte de fascination; *plaire* un doux sentiment.

CHÁRMÉ, v. ENRAGER; endiabler, pester, etc. — Perdre la tête. — *G'i chármaie* : J'enrage, je peste, etc. — *I fá chárme poss. divizé komm soula* : Il faut perdre la tête, la raison, pour parler ainsi; — pour tenir un pareil langage; — pour s'exprimer de cette manière.

CHÁRMEU, CHARMEUR, sorcier. *Char-meuss*, Charmeuse, sorcière. — Voy. *Sórsí*. *Sórsir*.

CHÁRNAL, s. CHARME, arbre de haute tige. — *Charmoie*, lieu planté de charmes. — *Charmille*, plant de petits charmes. — Haie, palissade de charmes.

CHÁRNEU, adj. CHARNEL, qui est de la chair, qui lui appartient. — *Pechí chárnel* : Péché de la chair. — Adv., charnellement.

CHÁRNIR, s. CHARNIÈRE, pièces de métal enclavées et jointes ensemble. — *Il a de kokil a chárnir* : Il y a des coquilles multivalves; composées de plusieurs valves; c'est-à-dire, de plusieurs pièces. — *Valve* sert à composer les mots *univalve*, *bivalve*, etc.

CHÁRNOU, adj. CHARNU, bien fourni de chair. — Parties des plantes pulpeuses et succulentes. — On dit subs. *charnure* des parties considérées relativement à leurs qualités : ne se dit que des personnes. — *Mi mon-keur a l'chár komm inn pí* : Ma bonne amie a la charnure très-ferme. — *Mi pírumi feumm ravizév inn atomeic, mai m'deuzaimm et soula pu chárnou* : Ma première femme ressemblait

à un squelette; mais la seconde est d'autant plus charnue.

CHARPEINTT. CHARPENTE. Voy. *Charpeintt.*

CHARPOUY, v. CHIFFONNER *indécemment*; faire des atouchements licencieux; malhonnêtes.— Faire l'amour avec les mains.— J'ai l'honneur d'affirmer, à nos *chârpouyeu*, que les licences qu'ils se permettent, presque toujours publiquement, sont scandaleuses, qu'elles blessent la morale, la religion, toutes les convenances; et qu'ils se font regarder comme des manants plus que grossiers; et j'ajoute que les filles qui tolèrent le scandale, deshonnorent leur sexe.

CHÂR-PRESSAIE, s. FROMAGE DE COCHON, chair de porc hachée et accommodée avec des épices.

CHÂSNÉ, v. CHAULER, amender les terres avec de la chaux.— Tremper du blé dans l'eau de chaux avant de le semer.— *Fâtt d'anseinn ô châsnaie*: A défaut de fumier, d'autres engrais, on chaule.

CHÂSS, s. CHAUX, pierre calcaire qu'on fait cuire dans un four à chaux.— *Planée*, chaux qui a servi aux tanneurs; et qu'on emploie souvent au lieu de plâtre pour bâtir en moellons.— *Castine*, pierre calcaire, d'un gris blanchâtre, qu'on mêle avec certains minerais, pour en faciliter la fusion.— *Vivchá*: chaux vive, jadis: *abesum*.— *Aiw di cháss*: Eau de chaux qui tient de la chaux en dissolution.— *Pix, al cháss*: Pierre calcaire avec laquelle on fait la chaux.

CHÂSS, s. BAS, partie du vêtement qui sert à couvrir le pied et la jambe.— *Cháss tehow*: Bas tri-

cotés.— *Chaussetier*, celui qui vend des bas, etc.

Chaussetier, bonnetier, chaussetier-bonnetier:

Dites *chaussetier* de celui qui tient plus de bas et de chaussettes que de bonnets; *chaussetier-bonnetier* quand il y a partage; et *bonnetier* du marchand qui tient particulièrement de bonnets.

CHASSAI, s. PAUME. Les Wal. ajoutent presque toujours *del main* (de la main).

CHÂSSAN, adj. CHAUSSANT, qu'on peut chausser facilement.

CHÂSSEIE, s. CHAUSSÉE, partie bombée d'une rue, d'un grand chemin, qui est entre deux bordures de pierres *rustiques*, c'est-à-dire des pierres taillées en imitant les pierres brutes.— Ingénieur, — école des ponts et chaussées.— Voy. *Levaie. Parvaie. Vôie*.

CHÂSSETT, CHAUSETTE, demi bas.

CHASSEUR, s. CHAUSSURE, bottes, souliers, etc.— *A bel geamb, bel chasseur*: A belle jambe, belle chaussure.— Voy. ci-dessous.

CHÂSSI, v. CHAUSSER, mettre des bas, des souliers, etc.— *Chausser des bas, des souliers, à quelqu'un*. Quand on n'ajoute pas les souliers aux bas, dites *passer des bas*; ou absol. *chausser*; du mot *chausse*, qui a fait *chaussette*; *haut de chausse* (culotte); d'où est venu *chaussetier* (culottier). Tous ces mots ont précédé *bas* et *culotte*.— *Ce cordonnier chausse bien*. Ce tour impropre est reçu; force est de le conserver.— *Li flairan chein, ess-teintré el mohonn to chássí, to moussé; no l'avan noúri, rabii; et vla ki no k'mand al planchett*: Le pant est entré chez nous dans un état complet de dénûment, nous

Pavons hébergé, nourri, vêtu ; et voilà qu'il veut nous dicter ses lois. — *To chássito moussi* se dit ici par acception extrême ; ou si l'on veut par une espèce de syllepse.

CHASS-PI, s. CHASSE-PIED, instrument de corne, de métal, de cuir, pour chausser les souliers, plus facilement.

CHASS-TRAP, s. CHASSE-TRAPE, petite pièce de fer à plusieurs pointes fortes et aiguës, disposées de manière que l'une se trouve toujours en haut. — Piège pour prendre les bêtes puantes. — Voy. *Trap*.

CHATEIN, adj. CHÂTAIN, se dit particulièrement des cheveux. — Cet adj. et celui qui le suit restent invariables quand ils modifient un même subs. : *Cheveux châtain clair*. — Voy. *Kaskoniád*.

Châtains, blonds, cendrés :

Les cheveux *châtains* sont de la couleur de la châtaigne dans ses diverses nuances : les *blonds* tiennent le milieu entre le doré et le châtain clair : les *cendrés* approchent du ton de la cendre, mais ils sont ordinairement luisants et agréables à la vue.

CHATIMAIN, s. CHÂTIMENT, punition. — Voy. *Chestí. Coreksion*. — *Le châtiment ne se donne qu'à celui qui a failli*. Parlez, férule et knout : Russes, pédants, parlez.

CHATOUY, v. CHATOULLER. Voy. *Rakassian*.

CHÂTROU, s. CHARTREUX, religieux de l'ordre de St. Bruno. On dit *chartreuse* du couvent de chartreux. — *Viké komm ó châtroú* : Vivre comme d'un chartreux, silencieusement. — *Le châtroú n'maguéin ki de pehon, et il estein krá komm de mónn* : Les chartreux ne mangeaient que du poisson, et ils

étaient gras comme des moines. — Ces moines mettaient la mer, les fleuves, les rivières, à contribution pour s'engraisser. — *L'aid di Lig et d'zen le châtroú* : Le cimetière de Liège couronne la Chartreuse.

CHAVÉ, v. CREUSER, faire un creux. *Creuser, caver, miner :*

Creuser se dit particulièrement des plantes boiseuses, des corps osseux ; *caver* de ce qui se mine en cave ; *miner* du lieu qui se cave et se mine lentement. — Un arbre, une dent se *creuse* ; une pile de pont se *cave* ; un édifice se *mine* insensiblement.

CHAVÉ, v. GERÇER, faire des petites fentes à la peau ; se dit des lèvres, etc., etc. En parlant des enfants, il me semble qu'il vaudrait mieux de dire, *échauffé*.

CHAVIOLI, s. GIROFLÉE ; se dit de celle qui est d'un rouge violet ; de celle qui n'a pas fleuri.

CHAWÁ, s. adj. CRIARD, piailleur. Voy. *Breyá. Gueuyá*.

CHAWAL — Voy. *Pryess*.

CHAWÁTT, s. adj. CRIARDE, piailleuse.

CHAWÉ, v. CRIER, piailler, et mieux : jeter un cri perçant, d'épouvante ; jeter les hauts cris. — *Kil dial ti chaw ! n'aviss ti nein kó t'hoiss* : Peste soit du criard ! ne semble-t-il pas qu'on l'écorche. — Voy. *Chouhlé*.

CHAWEG, s. CRI, voix haute et poussée avec effort. — V. *Chouhlé. Chouhleg*.

CHAWÍ, s. adj. LAID, LOM propre devenu appellatif : *Lai komm chawí* : Laid comme un singe ; très-laid.

CHAW-SORI, s. CHAUVÉ-SOURIS, mammifère volant, qui a des ailes

membraneuses, et qui tient de la souris par la forme. — *Oiseau de nuit*: Gattel. Wailly. — Faire un oiseau d'un quadrupède! N'est-ce pas abuser de la permission? . . . La Fontaine, qui a fait chanter la cigale, dit par inversion: *Souris-chanteur*: il est bon de le constater, l'inimitable fabuliste a choisi sa fable du *Bûcheron* pour faire cette transposition insoutenable: arrêtons-nous. — *Chanteur-souris* se dit de plusieurs autres animaux pourvus d'ailes membraneuses; et qui s'élèvent en l'air. — Voy. *Houlot*.

CHAZUB, s. CHASUBLE, ornement que le prêtre met par dessus l'aube et l'étole, pour célébrer la messe. — *Chasublier*, ouvrier qui fait non-seulement de chasubles, mais encore tous les ornements d'église.

CHEG, s. CHARGE, ce que peut porter une personne, un animal. — Imposition. — Obligation. — *Einn n'avu s'cheg*: En avoir sa charge, autant qu'on peut porter: — être à peu près ivre. — *Avu ass cheg*: Avoir à sa charge, plusieurs personnes à nourrir. — *Cheg d'ô q'vâ*: Charge d'un cheval. — *Cheg di hoie*: Charge de houille, de charbon fossile. — *Cheg d'ô batai*: Navée, la charge d'un bateau. — *Cheg d'ô batimain*: Cargaison, l'ensemble des marchandises chargées sur un navire, etc. — *L'vessau n'a nein s'cheg*; il est trop foû d'lainv: Le vaisseau est léger, il n'entre pas assez dans l'eau. — *O met n'cheg di sâcion et fon d'ô batimain pol fê bahi et l'ainv*: On leste un bâtiment pour lui faire prendre la quantité d'eau convenable. Un vaisseau est léger quand la carène n'entre pas assez dans l'eau. *Lest* se dit des matières pesantes dont on charge le

fond d'un navire, etc. — Voy. *Chergî*. *Cheraie*. *Krak*.

Charge, fardeau, faix:

La charge est subordonnée à la force de l'animal, à la solidité des choses; le fardeau est l'objet lourd qu'on porte; le faix est plus pesant, et ajoute l'idée de compression et même d'impression. — On marche droit avec sa charge; on ploie sous le fardeau; on succombe sous le faix. — Certains maris prennent le bénéfice avec les charges, et les charges avec le bénéfice. Le silence est un enragant fardeau pour les caillettes (*); le secret est un fardeau gênant pour les commères. Un fonctionnaire, haut placé, succombera sous le faix des affaires, s'il n'a pas la tête au niveau de ses fonctions.

CHEIN, s. CHIEN, quadrupède aussi intelligent que familier. La race canine varie à l'infini. — Le loup, le renard, le chacal, et, je crois l'hyène, sont du genre du chien. — Le chien d'eau, le chien-rat, n'ont que peu de rapport au chien. Le chien marin, celui dit chien volant, n'ont aucun rapprochement d'analogie. — L'incompréhensible subtilité du flair de la plupart des chiens, nous autoriserait à croire aux fables que les anciens nous ont débitées, en parlant de la vue perçante du lynx. — Avec l'instinct de sa conservation, le chien est sublime dans le dévouement qu'il porte à son maître: pour le sauver, venger sa querelle, il combat, tombe, expire; et son œil éteint menace encore. Ne jugeant que sur les apparences, nous lui croyons une

(*) Caillette appartient aux deux genres.

antipathie innée contre les livrées de la misère. Mais qui reste fidèle au mendiant aveugle dont il dirige les pas? Le chien, l'intéressant animal qui est alternativement l'objet de notre admiration et de notre anathème. Mahomet a prononcé contre lui un verdict d'impureté; ses sectateurs nous donnent l'épithète de *chien*; et, chez eux, elle est plus outrageante que *ghiaours*; qui est l'une des plus grosses injures qu'ils nous adressent. Les tures sont des barbares! Tout l'univers est ture.— *Le chien apporte en naissant le germe de l'hydrophobie*: mais cette terrible maladie a aussi son hygiène; des remèdes pour la combattre; toutes ses phases sont connues.... Buffon a dit que l'homme est un rayon de la Divinité. Que nous manque-t-il pour être *homme*? des gouvernants qui comprennent leur siècle. Si le pouvoir et la religion s'unissaient pour éclairer les peuples, l'apparence, les premiers symptômes de l'hydrophobie seraient connus de tout le monde: bientôt elle resterait inaperçue.— Différentes espèces de chiens: *Alan*, sorte de dogue qui chasse le sanglier.— *Alco*, chien du Pérou et du Mexique: les Américains mangent celui appelé *techichi*. — *Babichon*, petit barbet. — *Basset*; jambes courtes et souvent tortues.— *Baubet*, il chasse les bêtes fauves.— *Baudou chien-muet*, il chasse le cerf et cesse d'aboyer quand il l'aperçoit.— *Bichon*, poil long et soyeux, nez court: petite espèce.— *Bicle* ou *bigle*, race d'Angleterre; chasse le lièvre et le lapin. — *Bouledogue*, voy. plus bas — *Brachet*, sorte de chien de chasse.— *Burgo*,

vient de l'épagneul et du basset. — *Carlin*, poil ras, museau noir et aplati.— *Chacal*, chien sauvage d'Orient: il a les mœurs de l'hyène; et n'appartient qu'au genre.— *Chacora*, les Hurons le mangent grillé.— *Charnaigre*, métis du chien-courant et du lévrier.— *Crabier*, bas de jambe, poil laineux, queue écailleuse, etc.; se nourrit principalement de crabes. — *Chien de berger*, on le suppose de la race primitive.— *Chien de Terre-neuve*, grand et magnifique animal. — *Chien loup*, il tient de cette méchante bête. Celui qui ressemble au chien de Sibérie a le poil long et soyeux. — *Danois*, originaire du Danemarc, poil ras, foud blanc, marqué ou tacheté de noir, etc. — *Dogue*, origine anglaise: la belle espèce a le nez fendu; ce qui laisse voir une partie de sa redoutable mâchoire. Je pense que le *boule-dogue* n'en est qu'une variété: cependant celui que nous distinguons, sous cette seconde dénomination, a la tête énorme, l'aspect effrayant: ayant le nez très-court, l'espèce a peu d'odorat. — *Doquin*, petit dogue: ne dites point *carlin*. — *Epagneul*, race espagnole, poil long. — *Gredin*, petit, poil long. — *Griffon*, poils du corps durs, peu nombreux; ceux de la tête longs, hérissés et mêlés. — *Lévrier*, haut jambé, élancé, etc. — *Mâtin*, chien de basse-cour. — *Mops*, espèce de carlin: quelques femmes en raffolent. — *Roquet*, il vient du doquin et du petit danois: méchant petit chien. — *Ture*, il est sans poils. Le métis en a quelques petites touffes. — *Chein d'mangon*: Chien de boucher. — *Kôpé l'koi*

à chein: Écourter le chien. — *Chein d' l'enfer*: *Cerbère*, il avait trois têtes, était gardien, portier, des enfers. Bonne pâte de chien, s'il en fut oncque, il léchait les mains des âmes qui devaient lui passer sous la gueule: notre bon monsieur Tartufe seul, mérite les honneurs de la comparaison. *Le bon Cerbère était par-fois âpre à la curée*. C'est encore ça: le pauvre chien! — *Si ki vou ney s'chein, di k'il ess-taregt*: Celui qui veut noyer son chien, dit qu'il est enragé; quand on veut fouetter, on trouve toujours des verges. — *Ess pu chein, k'le chein*: Être le plus coupable parmi les coupables; — le plus obscène parmi les éhontés; — *Chein ki haw ni hagnn nein*: Chein qui aboie ne mord pas. Celui qui fait trop de bruit n'est pas redoutable. — *Si mett deu chein so n'ohai*: Se mettre deux chiens après un os; c'est-à-dire, se réunir deux personnes pour en assaillir une seule. — *I n'et nein chein ass koir*: Il se nourrit bien. — Voy. *Lch. Dyann*.

CHEINX, s. CHANVRE, plante dioïque qui porte le chenevis. *Dioïque* se dit, subs. et adj., des plantes dont les fleurs mâles sont sur un pied; et les fleurs femelles sur un autre. — *Bangué*, chanvre des Indes. — *Abaca*, chanvre des Manilles. — *Chanvrier*, ouvrier qui fait le chanvre; celui qui le vend (*).

CHEŃĀ, s. GOUTTIÈRE, etc. *On préférè maintenant les tuyaux de descente aux gouttières*. Les *gouttières* sont défendues, sous peine

(*) La Fontaine a dit *la chanvre*. Quelle trouvaille pour les ergoteurs! Grâce, pour le prétendu bonhomme; il restera toujours LA FONTAINE.

d'amende, dans les villes. — Voy. *Chet*.

Gouttière, échenal ou échenet, cheneau, canal de descente, chenel, gargouille, gargouillis, cornière; jointure cornière, joint cornier:

La *gouttière* a d'abord été un *chenel*; elle arrosait les passants, vomissait des douches; ce qui faisait compensation. L'*échenal* était en bois; et quand il s'agit de ce *tuyau de descente*, on dit mal en l'appellant *cheneau*. Le *cheneau* est aujourd'hui un conduit de plomb ou de zinc, et non de bois; ne porte plus les eaux dans la *gouttière*, mais bien dans le *canal de descente*; et ce canal n'est qu'un *chenel*. La *gargouille* est l'embouchure du *chenel*: elle fait entendre le gargouillement que l'on nomme *gargouillis*; et ici elle n'est point ornée d'une figure de lion, etc. La *cornière* est un canal de tuiles, de plomb, etc., qui est à la jointure de deux pentes de toit: elle en reçoit les eaux. Je pense que *jointure* ne se dit bien qu'en parlant des os; et que dans l'acception actuelle, *cornière* n'est qu'un mauvais pléonasme: mais à vous bien libre de dire *jointure cornière*, ou *joint cornier*.

CHEINX, s. CHÈNE, arbre qui porte le gland. — *Chêne vert*: il conserve la couleur de ses feuilles en toute saison. — *Chêne noir*, bigaone d'Amérique. — *Chénaie*, lieu planté de chêne. — *Le si ki koiret ó meyeu boi k'il cheinn, son-teko al trové*: Ceux qui sont à la recherche d'un meilleur bois que le chêne, sont encore à le trouver.

CHEINX-SIMEINX, s. CHENEVIS, grain du chanvre. — *Meté del cheinn-simeinss et bag de lignroú*: Mettez

du chenevis dans l'auget du linot.
— Voy. *Lignrou*.

CHENOÏSS, s. CHANOINESSE, celle qui possède une prébende dans un chapitre de filles. — Religieuse de la règle de St. Augustin.

CHENOÏN, s. CHANOINE, celui qui possède un canonicat dans une église cathédrale ou collégiale. — *Chanoines réguliers* : ils faisaient des vœux de religion, et vivaient en communauté. — *Rochetins*, chanoines réguliers de St. Jean de Latran. — *Génoévain*, chanoine de St^e. Geneviève. — Un chanoine fait chère de *chanoine*, se délicate, se dorlote, se mignote ; et dort comme une marimotte quand sa goutte ne veille pas. Quelle douce quiétude !

CHENOÛ, s. GRISON, qui est gris, se dit des cheveux, de la barbe et du poil. — On a dit *chenue* d'une tête blanche et chauve. On dit encore *chenue* de celui qui est blanc de vieillesse.

CHEPTI, s. CHARPENTIER, artisan qui travaille en charpente.

CHEPTIREIE, s. CHARPENTERIE, art de travailler en charpente. — *Charpente*, quand le travail est exécuté. — *Gross cheptireie* : Grossière charpenterie ; se dit des poutres, etc.

CHÈR, s., adj., adv., CHER, CHÈRE, etc. Subs. ellipt. : *Tout à vous, mon CHER. Vous avez, et vous aurez toujours raison, ma CHÈRE.* — *Mon CHER*, avec l'inflexion aigrelette, ne signifie pas absolument AMI. *Ma CHÈRE*, avec un ton aigre-doux, ne comprend point rigoureusement LA BIEN-AIMÉE qui a toujours raison. — Adj et adv. : *Tu vas me donner un cachemire, mon CHER poulet.* — *Ma CHÈRE poulette, les*

cachemires se vendent trop CHER. — On reconnaît que *cher* est adv. quand il peut se tourner par *chèrement, tendrement*.

CHERAIE, s. CHARRETÉE, la charge d'une charrette. — *Einn n'arvottan k'sain cheraie* : Être rassasié ; en avoir autant qu'on peut en manger. La traduction littérale serait : *En avoir autant que cent charretées*. Notre hyperbole a son mérite, en fait de hablerie.

CHEBON, s. BOURBILLON, corps dur, et, comme je le pense, gangréneé qu'on trouve au centre d'un furoncle, etc. — Corps blanchâtre et filamenteux, portion du tissu cellulaire, etc. : les dict. — *Anthrax*, inflammation circonscrite, essentiellement gangréneuse, du tissu cellulaire sous-cutané. — Voy. *Takné*. — Tumeur inflammatoire et gangréneuse qui attaque les chevaux, les bœufs, les poules, etc. — Inflammation gangréneuse due à une cause interne. — Maladie des céréales. — *Ardent*, espèce d'érysipèle ou de charbon pestilentiel, qui fut épidémique, en France, au 12^me siècle.

CHEREON, s. CHARBON, morceau de bois entièrement embrasé qui ne jette plus de flammes : les dict. — *Embraser, mettre en feu* : cette matière s'embrase facilement : les dict. *Embrasement*, action, effet d'un feu violent qui consume en jetant des flammes : les dict. Résumé : le charbon jette des flammes ; le charbon ne jette point de flammes. — Le charbon est de la grosse braise, le menu charbon de la charbonnette : Le charbon à demi consumé un flambart. — *Cherbon di strurai* : Charbon vé-

gétal, par distinction de braise. — Voy. *Krahai*. — Par analogie : *carbone*, substance élémentaire, pure comme dans le diamant, ou unie à d'autres principes, comme dans les substances végétales et animales : par extension, charbon ordinaire. — *Carbonisation*, réduction d'un corps en charbon. — Ses effets. — *Carbonique*, adj., acide gazeux formé de carbone et d'oxygène; et très-répandu dans la nature. — *Carbonille*, mélange de deux parties de charbon, et, d'une partie de terre grasse. — *Carboné*, qui contient du charbon. — *Carboniser*, réduire en charbon.

CHERDONAIE, s. CHARBONNÉE, morceau de bœuf ou de porc grillé sur le charbon. — Petit aloyau ; côte de bœuf.

CHERONÉ, v. CHARBONNER, barbouiller, noircir avec du charbon.

CHERONI, s. CHARBONNIER, celui qui fait, qui vend du charbon. — Lieu où il se serre. — *Il et neur komm ó cherboni; komm ó hovått*: Il est noir comme un charbonnier, comme un ramoneur.

CHERONIR, s. CHARBONNIÈRE, lieu où l'on fait le charbon dans les bois. — Femme d'un charbonnier.

CHERDEIN, s. CHARDONNERET, joli petit oiseau qui a la tête rouge autour du bec, etc. : son ramage est agréable. — *Griset*, jeune chardonneret dont les plumes sont encore grises. — *Aédon*, ou *Aidone*, etc. fut changée en chardonneret par les dieux qui furent touchés de son repentir : elle avait tué son fils ne croyant occir que son neveu. — D'après certains rapports, dans leur chant, plusieurs oiseaux ont été appelés *Ædon*.

CHERDON, STIERDON, s. CHARDON,

plante à fleurs composées, à feuilles épineuses, dont le calice écaillé est terminé par des piquants très-aigus. — *Cardère*, espèce de chardon à foulon ; *cardères*, tige de chardon dit à bonnetier ; *maurèle*, chardon dit à teinture, *chardon Marie*, de *Notre-Dame*, *chardon bénit*, étoilé, etc., ne me paraissent rangés dans le genre de cinarocéphales que par analogie, ou par erreur. — Voy. *Peignn.* — *Såvag cherdon*: Chaussure, — trape, cette plante ressemble au chardon, vient dans les lieux incultes, le long des chemins. — Voy. *Peignn.*

CHERETT, s. CHARRETTE, voiture à roues, etc. — *Chartil*, grande charrette. — *Cabrouet*, petite charrette. — *Gerbière*, charrette qui sert au transport des herbes, etc. — *Fardier*, voiture pour transporter des blocs de marbre, de pierres travaillées ou sculptées. — *Fourgon*, charrette couverte. — *Cherett al bîr*: Haquet, charrette étroite, longue et sans ridelle, qui sert à transporter de la bière, du vin, etc. — *Cherett à hâl*: Charrette à ridelles. — *Cherett al main*: Charrette à bras. — *Pititt cherett*: Charretin, petite charrette sans ridelle, souvent traînée par une méchante rosse.

CHERGEU, s. CHARGEUR, celui qui charge des marchandises, etc. — Artilleur qui charge le caanon. — Voy. *Chergû. Bouteu-foû*.

CHERGÛ, v. CHARGER, mettre une charge sur... Mettre sur... Donner ordre, commission. — Faire une charge de cavalerie. — Imposer une charge, une obligation, etc. — *Barder*, charger des pierres sur un bard. *Palanquer*, charger un vaisseau par le moyen des palans.

— *Il on chergé l'batimain à watribór, sol tain k'inn-zavan houmé n'rokeie sol kanglett ; il et vraie k'il arein de pouleie :* Ils ont chargé le navire, à plein bord, pendant que nous avons avalé un canon de genièvre ; à la vérité ils ont employé plusieurs palans. On dit *palan* d'un assemblage de poulies et de cordages dont on se sert pour mouvoir des pesants fardeaux ; on les emploie aussi pour exécuter quelques parties de la manœuvre : t. de mar. — *Voy. Watribór. — G'eainm mí d'imm chergé li stoumak d'ô bon krá polet, k'i d'petáie et kronpir :* Je préfère me lester l'estomac avec un bon poulet gras, que de me le charger de pommes-de-terre grillées. — *Li tain s'cheg, no-záran del pláiv :* Le temps se charge, se couvre, nous aurons de la pluie. — *Mí feumm einn ne cheg :* Ma femme a conçu ; elle a des envies. — *I fá k'to boi s'chereie :* Chaque peine mérite salaire. — *Ti cheg :* Tu charges, tu exagères. — *Chergé :* Charger, grever. — *Voy. Ipoték.*

Charger, outrer :

Un saltimbanque *charges* ses rôles et ne fait que des mauvaises *charges*. Un dandy de province *outré* la mode, comme le hâbleur *outré* jusqu'à l'hyperbole.

Charger, grever, hypothéquer, obérer :

Charger se dit généralement, mais on dit *charge* onéreuse de celle qui excède le revenu. *Grever* se dit des charges pesantes : un bien est quelquefois *grévé* d'hypothèques qui équivalent à sa valeur vénale. L'*hypothèque* est un droit consenti ou judiciaire sur un immeuble : elle est privilégiée, con-

ventionnelle, etc. Le propriétaire qui a de dettes est *obéré* : quand les dépenses surpassent les revenus on *s'obère*. — Un peuple *chargé* d'impôts en est *grévé* ; et insensiblement jusques aux gens aisés *s'obèrent*.

CHERÉ, s. CHARTIL, remise de charrette.

CHERÉ, v. CHARRIER, voiturier dans une charrette, etc. — Cheré dreu : Charrier droit, se bien conduire, etc. — *Cheré k'toir :* Dévier, avoir des mauvais principes ; une mauvaise conduite.

Charrier, charroyer, roiturier :

Charrier comprend nettement transporter dans une charrette, au moyen d'un tombereau, etc. *Charroyer* comprend transporter avec un chariot ; et *voiturier* ajoute les personnes aux marchandises (*).

CHERÉAV, adj. PRATICABLE, se dit en parlant d'un chemin par rapport aux voitures. Au lieu d'employer trois mots comme synonymes absolus, les dict. auraient dû nous donner charriable, roiturable. Ne pouvons-nous hasarder ces deux néologismes ? Je m'en rapporte à l'académie des chartiers ; car Cheréroie, rue à Liège, me paraît signifier : rue-charriable, etc.

CHERIEG, s. CHARRIAGE, charoi, transport par chariot, etc.

CHERIO, s. CHARTOT, voiture à quatre roues. — Eénar, gros chariot. — Chiens, chariots particuliers pour transporter le minéral.

CHÉRON, s. CHARRETIER, celui qui conduit une charrette. — Cabrouetier, qui conduit un cabrouet. — Gravatier, qui enlève les gravois

(*) Vainement on cherche une nuance distinctive dans les dict. : ils charrient, charroient, voiturent de la même manière.

dans un tombereau. — *Boueur*, qui enlève les boues. — *Haquetier*, qui conduit un haquet. — *Bardeur*, qui traîne les pierres sur un petit chariot. — *Cheron à g'main* : Roulier.

Charretier, voiturier, roulier :

Le *charretier* transporte d'un lieu à un autre; rarement il s'éloigne de sa commune. Le *voiturier* a plusieurs charrettes et des domestiques; il voiture pour le premier venu. Le *roulier* fait commerce de transporter des marchandises au lointain; il a un ou plusieurs charriots.

CHERPEINTÉ, v. CHARPENTER, couper, tailler maladroitement, etc. Voy. *Kouâré*.

CHERPEINTREIE, s. CHARPENTERIE, art de travailler en charpente. — Exécution du travail du charpentier.

CHERPEINTT, s. CHARPENTE ASSEMBLAGE de pièces de bois servant à une construction ou en faisant partie. — *Beffroi*, charpente qui porte les cloches. — Charpente d'un moulin à eau. — *Venteau*, charpente pour former une écluse. — *Plan*, parties principales d'un ouvrage d'esprit: se dit particulièrement d'un poème épique, dramatique, etc.

CHEROW, s. CHARRUE, instrumens principal d'agriculture. *Buttoir*, charrue à deux versages. — *Coutrier*, charrue en usage dans le midi de la France. — *Binot*, sorte de charrue. — Voy. *Erér*.

CHERI, v. PLOQUER, faire le mélange des laines de deux et quelquefois de trois couleurs: t. de fabrique de drap.

CHERPIHEG, s. PLOQUEMENT, action de ploquer. — *Ploquement* est de

ma façon; et je le conseille. — Voy. *Fleummi*.

CHERSI, s. CERISIER. Voy. *Selîht*.

CHERWÉ, v. LABOURER, remuer la terre avec la charrue. L'extension analogique de ce mot, dans les dict., est tirée aux cheveux: *les taupes labourent un jardin, l'ancre laboure*, etc. — *Recasser*, donner un premier labour. — *Biner*, en donner un deuxième, peu usité quant au labourage. — *Tercer*, en donner un troisième. — *Coicher*, labourer avant l'hiver, les terres qu'on veut semer en orge au printemps. — *Entre-hiverner*, donner un labour en hiver. — *Reterser*, donner un second labour à la vigne.

CHERWEG, s. LABOURAGE, travail du labourer. — Art de labourer. — *Binatis*, première façon légère qu'on donne aux terres à grains. *Recassis*, terre que l'on a recassée par un premier labour. — Voy. *Labouren*.

Labourage, labour :

Le *labourage* est l'art de l'agriculture: le *labour* est la façon que l'on donne aux terres.

CHESKON, pron. dit *distributif*; CHACUN, chaque personne, chaque chose: *sans pl.* — Il ne prend point la marque de la pluralité; mais il la comprend collect.; ex.: *on se rira chacun chez soi, ils s'en allèrent chacun de leur côté*. Ces phrases d'exemp. signifient *l'un et l'autre; les uns et les autres*. Quand *chacun* comprend toute personne quelconque, tout le monde, etc., il faut employer le pron. indéfini *on* pour exprimer la pensée faible: *chacun le blâme*; — *on en parle*; c'est à-dire *cela commence à transpirer*. De même que le pron.; *chacun*, l'adj. *chaque* ne prend point

la marque visible du plur. : il doit précéder le mot qu'il modifie : *chaque pays, chaque mode*. Les dict. disent : *Ces vases coûtent 12 francs chacun*. Ne dites pas : *Ces meubles coûtent 20 francs chaque, mais chacun*. Il me semble qu'il faudrait : *chacun de ces vases coûte 12 francs*. Chacun de ces meubles coûte 20 francs.

CHESLEU, adj. CHANCEUX, qui a une chance favorable, etc. *Chesleuss* : Chanceuse, qui a du bonheur, etc.

CHESSE, s. CHASSE, action de chasser. — Le gibier que l'on prend. Donner la chasse à un navire. — *Traque*, action de traquer. — Diane est la déesse de la chasse. — Voy. *Biergi. Dyann. — Chesseau*. — Voy. dict. des arts et des métiers.

CHESSE-AL-PAREUSS, s. CLOISON, séparation de planche, etc.

CHESSE-BOSS, s. CHASSE-BOSSE, plante vivace. — Perce-bosse, corneille, lysimachie.

CHESSE-CHEIN, s. CHASSE-CHIEN, portier : iron. — *Chasse-coquin*, be-deau qui chasse les chiens, etc. — *Souffre-douleur. — Casse-cou* : peu us.

CHESSEG, s. VÉNERIE, art de chasser toutes sortes de bêtes, et notamment les bêtes fauves. — Tout ce qui concerne l'art de la vénerie, qui s'y rattache.

CHESSEU, s. CHASSEUR, celui qui chasse. — Bâtiment qui en poursuit un autre. — *Chasseresse*, chasseur : poét.

CHESSEU, s. PERCE-FORÊT, enragé chasseur.

CHESSEUTT, s. MÈCHE, bout de ficelle attaché au menu bout d'une escourgée, etc. — Voy. *Korih*.

CHESSI, v. CHASSER, poursuivre toutes sortes de gibier. — *Boucaner*, aller à la chasse des bêtes sau-

vages pour en avoir le cuir. — *Lévetter*, chasser avec des lévriers. — *Détranger*, chasser les animaux qui nuisent aux plantes. — *Forlanger*, chasser une bête de son gîte. — *Traquer*, entourer un bois et aller en resserrant pour détruire les bêtes nuisibles. — *Halbraner*, chasser aux halbrans; c'est-à-dire aux jeunes canards sauvages. — *Giboyer*, chasser, prendre du gibier. — *Espacer*, remplir beaucoup d'espace avec peu de caractères : impr. — *Drové l'ouh el finness, po chessi l'mâva èr* : Ouvrez la porte et la croisée pour chasser le mauvais air. — *O klâ chess l'ôtt* : Un clou chasse l'autre, se dit d'une nouvelle manière d'être qui fait oublier la précédente. — *Komm i chess, i fâ ristopé le kreveur di l'ouh* : Quel vent coulis, il faut boucher les fentes de la porte. — Mettre dehors avec violence. — *Chessi à kou* : Pousser en avant; — Stimuler, exciter à.....

Chasser, renvoyer, congédier, expulser :

Chasser comprend la violence et la brutalité; *renvoyer* des raisons motivées ou des mesures préventives; *congédier* des procédés honnêtes ou la nécessité; *expulser* des motifs réels, ou l'arbitraire.

CHESSI, v. VENTER. — On doit avoir remarqué que je ne rends que le génie de notre idiome, en traduisant nos proverbes et mes phrases d'ex. : un dict. du langage ne saurait être encyclopédique. Cependant notre *chessi* (venter), me commande une courte explication. Comment le traduisons-nous le plus souvent ? Par *chasser*. Quel barbarisme ! — L'air est-il poussé avec violence, empl. le v. *souffler*.

Son mouvement a-t-il une direction uniforme, déterminée, dites *venter*. S'insinue-t-il par une ou plusieurs petites ouvertures, dites *vent coulis*, en le faisant précéder d'un v. — Je conseille de dire *souffler*, quand un grand vent passe dans une gorge, un détroit, comme s'il était comprimé dans un immense tube; mais s'il n'y a pas compression, je dirai *venter*, etc. Dans le premier sens, dites *souffler du nord*; et dans le second *venter*, etc. N'oubliez point que l'air coupé par un boulet de canon *vente* et ne *souffle* point. — Ceux qui *vont au plus près du vent*, des dict., ont des *soufflets* qui ne soufflent plus; n'empêchent jamais le vent de *venter*; et donnent, selon moi, des soufflets à Vaugelas. — Au plus près du vent ne s'emploient que dans le sens propre: c'est fichant, car près du vent du soleil levant, se dirait joliment; et serait aussi charmant qu'alléchant. — Voy. *ci-dessous*.

CHESS-MOH, s. CHASSE-MOUCHE, filet à cordons pendants avec lequel on couvre les chevaux. — *Petit balai, plumasseau*, pour chasser les mouches. — *Emouchoir*, queue de cheval, au bout d'un manche, pour chasser les mouches. — *Emouchette*, caparaçon de treillis ou de réseau, garni de petites cordellettes pendantes et très-mobiles, qui chasse les mouches du cheval. — *Epissière*, filet qui garantit les chevaux de la pique des mouches.

CRESTAI, s. CHÂTEAU, forteresse. — Habitation seigneuriale. — Toute maison de plaisance vaste et de belle apparence. — On dit *châtelain* de celui qui avait droit de fortifier son manoir et de rendre localement la justice. Jadis, com-

mandant d'un château fort. — *Châtelaine*, femme d'un châtelain. — On dit encore par courtoisie: *Seigneur châtelain*. — *Châtelenie*, seigneurie et juridiction du seigneur châtelain. — *Castel*, vi. mot d'où dérive château: se dit souvent par dérision — *Fé de chestai et l'èr*: Faire des châteaux en Espagne.

Faire des châteaux en Espagne, bâtir sur le sable, sur les brouillards:

Celui qui caresse ses chimères, *bâtît des châteaux en Espagne*; il est tout ce qu'il veut être, possède tout ce qu'il désire. Celui qui *bâtit sur le sable*, voit cruler son frêle édifice; il reconomme sur nouveaux frais. Celui qui *bâtît sur les brouillards*, enfante projets sur projets; ils se dissipent en vapeur.

Château, castel, manoir, gentilhomme:

Nos gentilhommeaux font des *châteaux* de leurs ci-devant *castels*: leurs prétendus châteaux ne sont que des tristes *gentilhommières* enfumées comme le *manoir* de Pluton.

CHESTI, v. CHÂTIER, infliger un châtiment. — *Qui bien aime, bien châtie*. Ce proverbe met le despote et le pédant à nu.

Châtier, punir, corriger:

On *corrige* pour une légère faute; on *châtie* pour la récidive; on *punit* pour une faute grave. — *Corrigez* avec prudence; *châties* sans colère; proportionnez la *punition* à l'offense.

CHESTIMAIN, s. CHÂTIMENT, punition, correction; ne se dit qu'au village. — Voy. *Chatimain*.

CHESTOU, s. adj. TÊTU, opiniâtre, etc. — *Ess chestou*: Être brutal, accept. particulière.

Têtu, entêté, opiniâtre, obstiné,

récalcitrant, rétif, rebours, revêche, rébarbatif :

Le *rébarbatif* n'accueille les gens que par rebuffades; le *revêche* est intraitable; le *récalcitrant* humoriste; le *rétif* ne veut ni céder ni obéir; *Fobstiné* n'en démord jamais; *l'opiniâtre* ne veut pas écouter; *l'entêté* n'en fait qu'à sa tête; le *tétu* est entier comme un mulet. — Un dragon de vertu a la mine *rébarbatrice*. Certaines vieilles filles sont *revêches* à diable. Les petits esprits sont quelquefois *récalcitrants*; les sots sont plus souvent *obstinés*. Dites à une personne *rebourse* (*) d'avancer, elle regimbera comme le cheval regimbe contre l'éperon; mais si elle est *rétive* vous la verrez faire volte-face. Quand vous rangerez un *opiniâtre* à votre avis, criez miracle. Quand *l'entêté* soutient mordicus, ne lui répondez que par amen. Telle est ma science et ma volonté, résume tout le *tétu*.

CHET, s. CHAT, animal domestique. — Le chat est, avec maître renard, le patte-pelu, le Tartufe, le Robert Macaire des animaux; et il l'emporte sur son confrère, en ce qu'il est le satrape (**) de la gente poilue. Plus cruel que le tortionnaire, il fait patte de velours en jouant avec ses victimes; les dévore; ou les tue pour le seul plaisir de tuer. Dans ce portrait reconnaissez le principal dieu des Égyptiens. — *Angora*, poil long et soyeux. — *Bizam*, chat sauvage

(*) *Rebours* est mort : ressuscitons-le; car il méritait l'immortalité.

(**) *Satrape* se disait, chez les anciens Perses, d'un gouverneur de province. Nous le disons aujourd'hui d'un grand qui est voluptueux, efféminé, etc.

d'Amérique. — *Marguay*, autre chat sauvage de l'Amérique méridionale. — *Eyra*, chat sauvage du Paraguay. — Le *jaguar*, quadrupède, du genre des chats, a la peau mouchetée comme celle des léopards et des panthères. — Le *guépard* n'est que le loup-tigre. — Le prétendu *chat genette* n'a du chat que les mœurs; car la genette appartient au genre de la civette. — Le prétendu *chat-lynx* n'est que le loup-cervier; mais il ressemble aux chats de la grande espèce. — Dans un bon ménage le mari appelle souvent sa bien-aimée *chatte*; elle le paie en *chat*. — *Amoreuss komm inn chett*: Amoureuse comme une chatte: traduisez le miaulement de la belle en rut, par cette phrase: arrivez, cher poulet: mais n'oubliez pas que la poulette est sanguinaire dans son heureux délire. — *S'kihagné komm chein et chet*: Vivre comme chien et chat, en mauvaise intelligence. — *Aru de-zonk di chet*: Avoir des ongles qui égratignent comme celle du chat. — *Si n'et nein à ré chet kon-zaprein a hapé le sori*: Ce n'est point aux vieux chats qu'on apprend à prendre les souris; Gros Jean ne doit jamais en remontrer à son curé. — *Ni dispierité nein l'chet ki doimm*: N'éveillez point le chat qui dort; n'éveillez pas une chose assoupie. — *Le-zesan de chet maniet volti le sori*: Tel père, tel fils; qui se ressemble s'assemble. — *Taiss tu gueuyá; i na nein d'koi batt ó chet*: Fais moins de bruit, braillard; il n'y a pas de quoi fouetter un chat. — *G'ewan so nochet*: Jouons chacun pour notre propre compte: se dit principalement du jeu de carte; et rare-

ment par les Liégeois. — *Ligeou k'le f'ervitois frein volé l'chet, le-z' Atoi esserrein n'savag àw et leu veie* : Le jour même que les Vervétois firent voler un chat, les *Athois* enfermèrent une oie sauvage dans leur ville (*). — *Trô d'chet* : Chatière, trou pratiqué aux portes pour laisser un passage aux chats, ou pour les surprendre au moyen d'un piège. — Voy. *Horá. Less. Trap.*

CHETAU, s. LIGNEUL, fil enduit de poix, dont se servent les cordonniers. — Fil poissé pour attacher les fils de brosses, etc. Vulgairement, *fil gros*; — Dites *ensoyement* de l'action d'ensoyer; c'est-à-dire de garnir de soie de cochon le bout du ligneul : j'écris *ensoiment*, et les dict. *ensoyement*.

CHETÉ, v. CHATTER, se dit d'une chatte qui fait ses petits; qui met bas. — Voy. *Geónné*.

CHETEUR, s. RUCHE, panier en forme de cloche, ou conique, dans lequel on met les mouches à miel : on en fait de verre ou vitrée, de forme pyramidale, pour observer les travaux des abeilles. — Se dit aussi du contenant et du contenu; mais dans cette accept. je conseille de dire *ruchée*. — Cavité près du conduit de Poreille. — Voy. *Moh-al-cheteur. Mohtr. Lámm.*

CHETEUR, s. BURE D'AIRAGE, t. de

(*) Dans un petit poème burlesque, intitulé : *Le vol du chat*, l'auteur nomme les magistrats qui mirent des ailes à un matou, et le lancèrent du haut de la maison-de-ville. Un nommé Franquinet, connu sous le nom de *Capitaine*, domicilié à Hodimont près Verviers, a fait une chanson dont le refrain est : *Cela tient, du vol du chat*. En fixant la date, on prétend qu'une oie sauvage s'abatit, en plein jour, au beau milieu d'Ath; et que les spectateurs s'écrièrent : Fermons les portes; nous la goberons.

houillère : se dit aussi de la cheminée.

CHEVI, v. CHERCHER. — *Ki hol tu la? K'il dial ti cheveie* : Après quoi cherches-tu, en fouillant partout? Peste soit du chercheur. — Voy. *Koiri*.

CHEVIHAN, adj. INTELLIGENT, LABORIEUX, ACTIF, on n'est point *chevihan*, sans réunir ces trois qualités; je les divise :

L'homme *intelligent*, a l'esprit fin! délié, le coup d'œil sûr. L'homme *laborieux* ne sait rester inactif; l'homme *actif* diligente sa besogne.

CHEVLEUR, s. CHEVELURE, les cheveux. — Rayons de certaines comètes. — Les guerriers barbares, ou sauvages, assassinent un ennemi blessé, lui coupent les cheveux, pour faire trophée de leur *vaillance*. — Voy. *Cométt*.

CHEVLOU, adj. CHEVELU, qui porte de longs cheveux, qui en a beaucoup. — *Capilature*, chevelu des racines des végétaux. *Capilament*, ramification de leur chevelu. — *Capilaris*, arbre : Les jeunes Romains lui consacraient leurs chevelures. — On a nommé *cherelus* ou *barbares*, les Gaulois qui portaient leurs cheveux longs et flottants : ceux d'entre eux qui les faisaient couper très-courts, à la manière des Romains, renouaient de fait à leur nation. *Barbares* ne signifiait qu'*étrangers*.

CHEVNAIE, s. OMELETTE, au lard et aux œufs, etc. — Tranches de jambon frites dans la poêle. Dites fricassée ou *friture de jambon*. — *Faimm inn chevnaie, Getrou; g'ea-reg di fain* : Fais-moi une omelette, Gertrude; j'ai la fringale; — Une *faim* de chasseur.

CHEVNÉ, TISONNER, remuer les tisons; le charbon de terre.

CHEVRONÉ, s. CHEVRONAGE, action de chevronner. État, qualité, position des chevrons. — On appelle *chevron* une pièce de bois qui sert à la couverture d'une maison ; et qui soutient les lattes sur lesquelles on pose les ardoises, etc. — Galon en V renversé (A) que les militaires portent au-dessus du coude de la manche gauche.

CHEVROTEIN, s. CHEVROTINE, gros plomb pour abattre les chevrenils, etc. En me jurant que les *chevrenils* existaient avant les *chevrotines*, un néologue, bien sain de corps, voudrait que l'on écrivit : *cerftine*, *daintine*, etc. Il ne m'a rien dit de *lapintine*, ni de *lièretine*.

CHEVSI, s. TRAVERSI, long oreiller. Le vi. *chevecher* est au moins l'arrière-petit-fils de notre éternel *chevsi*.

CHEYR, s. CHAISE siége à dossier, et presque toujours sans bras. — *Caquetoire*, chaise basse à dos élevé. — *Confessionnal*, grande chaise très-élevée. — Voy. *Fâteute*. — *Palanquin*, sorte de chaise, ordinairement couverte, assise sur deux brancards portées par des *parias* ; et dans laquelle un mandarin se pavane en fumant. On s'en sert aussi dans l'Inde. — *Litière*, grande chaise portée par deux chevaux ou deux mulets. — *Chaise curule*, chaise d'ivoire qui était à l'usage de certains magistrats romains. — Assemblage de quatre fortes pièces de charpente sur lequel on place la cage d'un clocher, d'un moulin à vent, etc. — *Cheyrdi bavir* : Chaise à porteurs. — Voy. *Kof*. — *Ploy lig nio* : Asseyez-vous.

Chaise, siége :

SIÈGE, meuble fait pour s'asseoir.

Voilà que vous savez qu'il ne sert point à se tenir debout. CHAISE *longue* ou canapé. Voilà que vous êtes instruit que le canapé n'est point une chaise percée. — *Avancez un siége*. Mais il s'en trouve de marbre, voire même de gazon. Dites : *Avancez une chaise*, si toutefois vous connaissez ce meuble, qui est de quelque utilité. — *Asseyez-vous sur une chaise*, et non dans une chaise. Qu'un juge se place sur un *siége*, et non dedans. — Voy. *Kanapé*.

CHEZI, s. CHÂSSIS, ouvrage de menuiserie, où l'on met des vitres, de la toile, etc. — *Châssis dormants*, assemblage de montants et de traverses qui encadre les parties mobiles d'une fenêtre, et qui est fixé dans la feuillure de la baie. — Voy. *Finiss*. — *Cadre* sur lequel on attache, on fait tenir, un tableau, etc. En général, dans les arts, ce qui renferme, enchâsse, assujettit quelque chose. — *Traillet*, châssis pour rouler une corde. — *Porte-tapisserie*, châssis de bois qu'on élève au haut d'une porte, et sur lequel la tapisserie se tend pour tenir lieu de portière. — *Abattant*, châssis qui s'attache, à la porte, pour produire un jour favorable aux marchandises étalées. — *Contre-châssis*, châssis de verre ou de papier qu'on met devant un châssis ordinaire. — *Carrelet*, châssis pour passer les liquides. — *Fût*, châssis léger où l'on encadre la partie extrême d'une banderole. — *Souillard*, châssis scellé pour contenir des pilliers. — *Châssis d'imprimerie*, cadre de fer, le plus souvent traversé d'une barre, dans lequel on place les caractères assemblés en pages, en les serrant

de tous côtés avec des coins. — *Frisquette*, châssis que les imprimeurs mettent sur une feuille blanche, pour ne pas maculer ce qui doit rester blanc. — *Ramette*, châssis de fer, sans barre au milieu; il sert à imposer les ouvrages d'une seule page; tels que les placards, les tableaux, etc. — *Châssis de serrurerie*, assemblage des montants et des traverses d'une porte de fer ou le bas d'une rampe d'escalier. — *Châssis d'une table*, ce qui en soutient le dessus. — *Châssis de pierre*, dalle de pierre qui en reçoit une autre en feuillure; on dit feuillure de l'entaille dans laquelle les fenêtres et les portes s'emboîtent légèrement pour fermer juste. — *Arceau* ou *archet*, châssis courbé en arc. — Voy. le dict. : Arts et métiers.

CHICHAD, s. adj. PLEURNICHEUSE, celle qui pleurniche; qui larmoie.

Pleurnicheuse, larmoyante :

La *pleurnicheuse* feint de pleurer, voudrait pouvoir le faire; elle s'alanguit; c'est une grande enfant. La femme *larmoyante* fond en larmes; ses yeux sont rarement secs. On dit par ironie, genre *larmoyant*, comédie *larmoyante*.

CHICHAIE, s. BIBUS, etc. *Fa-zavé de babá, m'pór piti; ni ploré nein, si n'et k'inn chichaie: dineimm rass deu gi ra soflé d'su:* Vous avez du bobo, mon petit bonhomme; ne pleurez pas, ça va se passer; avancez votre doigt, d'un souffle je vais vous guérir.

Bibus, babiole, brouilles, minutie, vétille, puérité, futilité :

Le *bibus* a tout juste la valeur de rien; passons outre. Les grands enfants s'amuse à des *babioles* :

les grands dadais! Les *brouilles* sont aussi inutiles qu'elles sont de peu de valeur; enjambons. Les *minuties* sont des choses frivoles ou peu conséquentes; bagatelles. D'un rien nous faisons quelque chose: *vétille*. Un jeune nicaise raisonne et agit comme un blanc-bec: *puérité*. Un blanc bec se bat les flancs pour dire des belles choses: *futilités* et misère.

CHICHAIE, s. BRIMBORION, affûtiaux, affiquets; — Zest. — Ces mots, plus que fam., sont définis ailleurs; et le meilleur ne vaut pas un *zest*. — Voy. *ci-dessus*.

CHÍF OU CHIEF, s. GROSSE CHAÎNE, ne se dit que de la chaîne du panier d'une bure.

CHIF, s. JOUE, la partie de la figure qui est au-dessous des tempes, et des yeux, et qui s'arrête au menton. — *Bâh! so le deu chif:* Baiser sur les joues, sur chaque joue. — Voy. *Teinp*.

CHIF, s. CHIFFRE, caractère pour marquer les nombres. — Chiffres arabes: 1, 2, 6, etc. Chiffres romains: IV, V, IX, X, etc. — Graver un chiffre, entrelacer les lettres initiales l'une dans l'autre. — *Sémiographie:* le *sémiographe* écrit en chiffres, en suivant la parole. — Voy. *Niméro*.

CHIFON, s. CHIFFON, mauvais linge; méchant, mauvais morceau de quelque étoffe. — Tout ajustement superflu de femme. Dans ce sens il est le synonyme absolu de *colifichet*... chez les dict.

Chiffon, colifichet :

Mesdames, dites *chiffon* dans un sens indéfini; vous parlez si joliment *chiffons!* mais employez le mot *colifichets* en parlant des ornements de vaines parures; et tenez-

vous pour dit que *chiffons* comprend mieux les étoffes légères de fantaisies; et que *colifichets* ne doit se dire qu'en parlant des nœuds, des rubans, etc.

CHIFONÉ, v. CHIFFONNER, bouchonner. — Voy. *Kafougné*.

CHIFONI, s. CHIFFONNIER, petit meuble dans lequel les femmes mettent des morceaux d'étoffe, des chiffons, des colifichets, etc. — Celui qui ramasse des chiffons au coin des rues, etc.

CHIG, s. CHICHE, trop ménager, etc. — *Chigmain*, adv. Chichement.

CHIK, s. CHIQUE, tabac en feuilles qu'on met dans sa bouche. — Petite tasse à café. — Très-petit insecte qui s'introduit sous la peau, et y cause une vive douleur. — Voy. *Máie*. — N'allez pas croire que *chique à l'anglaise* soit un anglicisme; cette locution est tout *crapulement* un *crapulicisme*, à l'usage de la plus vile canaille. Fi! de la démonstration; *tous savez...*

CHIKANÉ, v. CHICANER, usct de chicane. — Disputer le terrain pied à pied; t. de guerre. — *Soula m'chikann*: Cela me chicane, me tourmente, me turlupine, me trotte dans la tête, me cause du souci, etc.

CHIKANEU, s. CHICANEUR, celui qui chicane. — Voy. *Krokteu*.

CHIKANREIE, s. CHICANNERIE, objection captieuse. — Voy. *Kuiritútt*.

CHIKÉ, v. CHIQUER, mâcher des chiques; du tabac en feuilles. — *Chiquer les vivres*: très-fam.

CHIKET, s. CHIQUET, petit morceau, petite parcelle. — *Payer chiquet à chiquet*: détestable. — Voy. *Pichott-à-migott*.

CHIKO, s. CHICOT, se dit d'une dent cassée. — Voy. *Hárdé*. *Rescinn*. *Stroúk*.

CHIKOREIE, s. CHICORÉE, plante potagère qu'on met ordinairement au pot et dans la salade. — Plante potagère avec laquelle on fait la salade. — *Endice*, nom vulgaire de la chicorée des jardins. — *Chicoracées*, famille de plantes laiteuse: la chicorée est un des genres les plus remarquables. — Voy. *Sikoreie*. *Pihett-et-lé*.

CHIKOTEIN, s. CHICOTIN, suc amer de la coloquinte: les Françaises s'en frotte les bouts des mamelles pour sévrer leurs enfants, leurs nourrissons. — Les dict. disent abs. *chicotin*: dites *dragées de chicotin*; — *dragées d'attrape*. Cette attrapette consiste à mettre quelque suc amer dans les dragées.

CHIMÈR, s. CHIMÈRE, imagination vaine; fol espoir, etc. — Monstre fabuleux. — Voy. *Fúzion*. — *Chimérique*, adv. qui repose sur des chimères.

Chimérique, visionnaire, idéal:

Les personnes qui se forgent des *chimères*; voient ce qui ne saurait exister. Les *visionnaires* extravaguent; se croient en commerce avec Dieu; les saints. Ce qui est *idéal* n'existe que dans l'imagination. — La *chimère* est l'ambrosie des hommes à projets monstres, qui se noyent dans les abstractions de l'*idéalisme*: le *visionnaire* est un fou à noyer.

CHIMIN, s. CHEMISE, vêtement de toile, etc. — Morceau de toile qui sert d'enveloppe. — Dites *cuire des pommes-de-terre en chemise*; *dépouiller des haricots de leurs chemises*; et dans ce sens ne dites point *peau, pelure*. — *Chemise de mailles*, corps de chemise qui était composé de fortes mailles, qui servait autrefois d'arme défensive. Ne con-

fondez pas avec *cotte d'armes*; celle-ci se mettait par-dessus leurs cuirasses. — *Haire*, petite chemise de crin qu'on met sur la peau par esprit de mortification. Jeunes pénitents et pénitentes, qui macérez vos sens, par la haire et la discipline, ne dépassez pas la poitrine ni les épaules; car vous fausseriez les plus louables intentions. — *Ess et peur chimth*: Etre en chemise; n'avoir que sa chemise sur le corps. *Li pöv mäleureu n'a nein ö deu di g'mth*: Le pauvre malheureux n'a pas de chemise. — *Mett et voig giss k'a si g'mth*: Mettre jusqu'à sa chemise au Mont-de-piété. — *Gi la spozé sain g'mth, gi la fai gäie et geoli; et v'la kimm sipie le koiss*: Quand je l'ai marié il n'avait pas de chemise, je l'ai habillé avec recherche; et voilà qu'il me rondine les côtes.

CHIMIKMAIN, adv. CHIMIQUEMENT. — Voy. *Chimeie*, dict. des sciences, etc.

CHIMINAIE, s. CHEMINÉE, endroit où l'on fait du feu dans une chambre, etc. — Partie de la cheminée qui s'avance. — Partie de la cheminée qui s'élève au-dessus du toit. — Cheminée à la *Rumfort*, cheminée économique. — A la *prussienne*, cheminée en tôle et à soupape mouvante. — CHEMINÉE A LA CORBRUYN, cheminée nouvellement inventée par le fumiste qui porte ce nom; et pour laquelle il a obtenu un brevet d'invention, honorablement motivé (*). — *Roussable*, cheminée pour sécher les harengs, etc. — *Acestide*, chez les anciens, chemi-

née à fondre le cuivre. — *S'marié d'zo li g'minaie*: Se marier sous la cheminée, se marier en cachette, incognito. — *Vott la, x'i! g'inn peinsév pu t'veie; gi ra fë n'kreu so li g'minaie*: Te voilà, mon vieux! mon ami! je vais faire une croix sur la cheminée. — *Di wiss veinss, li dial ki t'areg? Vott la neur kimm ö hovätt, kimm inn chiminaie*: D'où viens-tu, d'où sors-tu? Que le diable m'emporte si tu n'es pas noir comme un ramoneur, comme une cheminée. — Voy. *Krama. Stoüf.*

CHIMINÉ, v. CHEMINER, marcher, aller, faire du chemin pour arriver quelque part. — Voy. *Roté. Vöie.*

CHIMISS. CHIMISTE. — Voy. à ce mot le dict. des sciences, etc.

CHINAIE, s. RACAILLE, CANAILLE, populace, crapule, immondice, ordure, etc. — Voleur, bandit, pillard, etc. — Plus d'une sangsue, plus d'un vau-pieds, prodigue les épithètes de racaille, de canaille, aux ouvriers qui l'ont enrichi (*).

CHINAL, s. OCCIPUT, le derrière de la tête. *Occiputal*, adj., qui appartient à l'occiput. — *Nuque*, le derrière du cou.

CHINÉ, v. CHINER, fabriquer une étoffe en formant quelque dessin. La chinure est préparée dans la chaîne.

CHIGNON, s. CHIGNON, le derrière du cou: fam.

Chignon, tignon, occiput nuque: *Chignon* s'est dit, en parlant des élégantes, etc., d'un espèce de ca-

(*) Appelé par les plus hautes notabilités industrielles, chez les plus riches propriétaires, partout Monsieur CORBRUYN a obtenu des succès incontestables. Il est domicilié rue Cleravoye, à Liège.

(*) Dans les premiers jours de notre révolution, l'auteur, de ce dict., a vu de près la canaille.... D'où sortait-elle? — Probablement d'où elle est rentrée. — La racaille devait le hacher menu: elle s'est ravisée.

togan relevé seulement en double. *Tignon* se dit encore de leurs cheveux de derrière. *Occiput* est un t. d'anat. *La nuque* est la partie creuse derrière le cou.—On a vu des belles dames se preudre par le *chignon* : Les dames des halles continuent à se *tignoner*.

CHINISS, s. SALETÉS, ordures, balayures, malpropretés. *Taudis*, logement fort sale.—*Tripot*, maison de jeu.—*Gourgandine*, etc.—Voy. *Chinaie*. *Mamaie*.

CHINLÉ, v. APPÉTER, le mâle, ne se dit guère que des chiennes; et se dit rarement.—Voy. *ci-dessous*.

CHINLEG, s. OBSCÉNITÉS, lascivités, — saloperies; — paroles, conversations qui blessent la pudeur. — Tout ce que les débauchés vomissent.

CHINOI, s. adj. CHINOIS, originaire de la Chine; qui est dans le goût des ouvrages de cet empire.—*Chinois*, *pekin* : t. de trouper.

CHIOTT, LATRINES.—Voy. *Chyott*.

CHIPOTÉ, v. CHIPOTER, agir, travailler lentement. — *Tatillonner*, etc.

CHIPOTI, s. LIARDEUR; barguineur, etc. *Chipotress* : *Tatillonne*, etc.

Chipotier, *tatillon*, *barguineur*, *liardeur*, *lésineur*; — *carroteur* :

Le *chipotier* ne peut en finir, il *tatillonne*; n'entre que dans les plus mesquins détails; et *barguine* en faisant ses petits achats. Le *liardeur* ajoute un centime à un liard, et paie en rechignant. Le *lésineur* ne peut acheter ni payer: il assimile le vendeur au mauvais larron. *Carroteur* se dit de celui qui joue mesquinement.

CHIPOTT, s. CHIPOTIÈRE, lésineuse, etc. — *Dispoie ki l'mond et mond*, *ô n'a maie veyou n'chipott kômm leie*: *c'et scussi*, *soula*; *dé feie tro chîr* :

ki na-t-el ô hamm el gueuie, et *l'pîr el greval pol rawett* : Depuis que le monde existe, jamais on n'a vu une chipotière, une tatillonne, comme elle : c'est par-ci, par-là, ceci, cela; dix fois trop cher : que n'a-t-elle un escabeau dans le gosier, et le calcul urinaire par dessus le marché.

CHIPTÉ, v. PÉPIER, se dit du cri du moineau. — Voy. *Tchirip*.

CHÎR, adv. CHER, à haut prix. — *Le damag fet le chîr tain* : Les dommages renchérisent les denrées: se dit en plais. à celui qui a toujours le mot *damag* (dommage) à la bouche. — *C'ess t'inn chîr et inn feinn poyett* : *ô pou dir ki c'et l'soie al dammzel* : C'est un cher marchand, une fine mouche: on peut assurer qu'elle surpasse les plus madrées.

CHÎR, v. CHER, se décharger le bas ventre: bas. Dans le fait la définition n'appartient point à l'épopée. — *Fiente*, se dit des excréments de certains animaux. Vous êtes poli envers ces messieurs. — *C'io chaie sol nareinn* : Je vous embrène jusque sur le nez. — Je vous brave; je vous défie. — *Alé chîr*; *rozavé vessi* : Allez vous promener; vous n'êtes qu'un foreux. — *C'es s'pér to chî* : Il est son père tout craché; sa parfaite image. — *Le pomm si chîet-stevoie*; *li stoîf et tro chôd* : Les pommes se vident; le poêle donne trop de chaleur: se dit des pommes que l'on fait cuire en chemise. — Les Wal. mettent les excréments à toute sauce. Doucement, dans quelle langue, s'il vous plaît, le mot n'a-t-il point un goût de terroir? Dans quel pays ne sent-il pas son fruit? — Mais pourquoi ces phrases d'exemples?

pour corriger nos idiotismes vicieux ou irréflechis. Entortillez la matière comme vous l'entendez: je m'en lave les mains.—Voy. *Stron*.

CHIRMAIN, adv. **CHÈREMENT**, tendrement.

CHIROGRAPHEIE, s. CHIROGRAPHIE, art de graver des figures sur la main.

CHIROMANSIEN. CHIROMANCIEN. — Voy. *Sorsulreie*.

CHIRTÉ, s. **CHERTÉ**, prix exorbitant, excessif. — *La cherté y est, la presse y est*. Jamais ces phrases d'exemples n'en amèneront la cherté.

Cherté, disette, pénurie, famine:

La rareté des vivres, des marchandises, conduit à la *cherté*; les mauvaises récoltes amènent la *disette*; la disette la *pénurie*; et la *pénurie* la *famine*.—Si l'esprit se vendait il serait d'une *cherté* effroyable. La *disette* des bons ouvrages est souvent due à leur abondance. Pendant qu'un bonhomme misère cache sa *pénurie*, l'accapareur crie *famine* au beau milieu de ses montagnes de blé.

CHIRUGEIE, s. CHIRURGIE, partie de la médecine qui consiste à opérer de la main sur le corps de l'homme, pour le guérir de ses blessures, de ses plaies; pour réduire ses fractures, etc. On dit *vétérinaire du médecin*, du *chirurgien des chevaux*, des bestiaux, etc.

CHIRUGIEN, s. CHIRURGIEN, celui qui fait profession de la chirurgie, qui l'exerce. — Les *renoueurs* ou *rebouteurs*, prennent la qualité de chirurgiens, et disloquent leurs patients avec une grâce infinie.

Chirurgien, phlébotomiste, frater, carabin; — *renoueur*:

Le *chirurgien* opère sur le corps

de celui qui a quelque blessure, une ou plusieurs plaies, etc. Le *phlébotomiste* s'occupe de l'étude anatomique des veines et en pratique la saignée. *Frater* se disait autrefois d'un garçon chirurgien; se dit encore par ironie d'un chirurgien ignare: il est remplacé par *carabin* dans la signification d'étudiant en médecine. Le *renoueur* prend la qualité de *chirurgien*, et n'est qu'un misérable *frater*: demandez aux pauvres disloqués. Le *carabin* fait ses *carabinades*: parlez aux grisettes.

CHIVÀ, s. CHEVAL. Quand la voix trouve un appui on dit *g'rá*. — Le cheval appartient au genre des *solipèdes*, c'est-à-dire, au genre des animaux qui n'ont qu'une corne ou sabot. — *Chivá d'koté*: Portechou. — *Monté so set gran g'rá*: Monter sur ses grands chevaux, sur ses patins, prendre les choses avec hauteur, mettre de la fierté dans ses paroles; rabrouer. — *Ebridé si g'rá pol kow*: Brider son cheval par la queue, commencer par où l'on devrait finir, etc. — *T'einn ne fret att tiess, fré, pormi g'inn loukreu nein a kuinss patár po-z'aru ó bon g'rá*: Tu en feras à ta guise, mon ami, mais je ne regarderai pas à quinze sous pour avoir un bon cheval. — *Trouflé s'boignn chivá so n'aveül*: Changer son cheval borgne contre un aveugle; une marchandise défectueuse contre une mauvaise: — Tomber de fièvre en haut mal; de Charybde en Scylla (*).

(*) *Charybde*, nom qu'on donnait à un gouffre situé dans le détroit de Sicile, vis-à-vis d'un écueil nommé *Scylla*: ils étaient si rapprochés qu'on courait les risques de tomber dans l'un, en voulant éviter l'autre.

Cheval, coursier, destrier, palefroi, haquenée, bucéphale, pégase; — rossinante :

Comme le dit La Fontaine, le *cheval* est une bête chevaline. Les *coursiers* sont des grands et beaux chevaux de bataille : les chevaliers les montaient dans les tournois. Le *palefroi* était un cheval de parade, que les rois, les roitelets, les grandissimes seigneurs, enfourchaient avant l'usage des carrosses : les chevaliers l'appelaient *destrier*. Les *haquenées* étaient de moyenne taille, avaient le caractère moutonnier, allaient l'amble : les princesses les choisissaient blanches comme cygne. On dit à présent *bucéphale* d'un cheval de bataille fringant, fougueux, vigoureux, de noble encolure : se dit par antiphrase d'une rossinante. *Pégase* ne s'emploie qu'au figuré. Vous connaissez l'incomparable *Rossinante* de l'incomparable chevalier de la triste figure (*) : il ne faisait qu'un seul corps avec son maître. — Vous savez que *Bucéphale* 1^{er}, fut le coursier d'Alexandre ; que *Pégase* fut formé du sang de Méduse, qu'il fit jaillir l'eau de l'ippocrène que les anciens ont mis à sec. — Nos fashionables font caracolier leurs *bucéphales* : ils vident les étriers. Nos poètes montent leurs *Pégases* : ils dégringolent.

CHÏV-D'OUV, s. CHEF-D'ŒUVRE, ouvrage que les artisans, les ouvriers doivent exécuter ou faire pour obtenir la maîtrise ou le droit de travailler. La corporation de nos *forts* (*poirtá-seg*) existe encore de fait ; et pour y être reçu, il faut

(*) Cervantes, qui a créé le mot, ne l'emploie qu'au mas : l'usage l'a féminisé probablement d'après le mot *rosse*.

faire un chef-d'œuvre, c'est-à-dire certain trajet avec un sac de blé du poids de 150 liv. — *Cess tó bai chiv-d'ouv* : C'est un ouvrage parfait. — *Noss meskeinn a fai ó bai chiv-d'ouv, el a spii mi d'geuné d'porsulainn* : Notre servante a fait un joli chef-d'œuvre, elle a brisé mon déjeuné de porcelaine.

CHÏVEIE, s. CHEVILLE, morceau de bois, de fer, etc. etc., qu'on fait entrer dans un trou pour le boucler, pour faire des assemblages, etc. — *Chevillouvière*, grosse cheville de fer qui joint le train de devant d'un carrosse avec la flèche ou avec les brancards. Fig. le principal mobile ou le principal agent d'une affaire ; celui qui exécute. — *Chevillouvière à tourniquet*, bâtonnet qu'on passe dans une corde pour serrer et assurer la charge d'une charrette. — Voy. *Spreink*. — *Cheval en cheville*, celui qui est devant le limonier. — En vers, tout mot mis pour la mesure ou la rime. — Voy. au dict. des sciences, etc. ; division *Métiers*. — Voy. *Reinpliég*.

CHÏVET, quand la voix trouve un appui ; *g'ret*. CHEVEUX. — *Arnaldie*, maladie qui fait tomber les cheveux. — *Capitifère*, adj., qui fait renaître les cheveux. — *Cacotrichie*, altération du tissu des cheveux. — *Chaitose*, chevelure épaisse et dure comme du crin : se dit aussi des poils. — Les jeunes Romains consacraient leurs cheveux à un arbre qu'ils appelaient *capilaris*. — *G'inn t'et dáreu nein ó g'ret d'imm tiess* : Je ne t'en donnerais pas un de mes cheveux, un fétu ; un zeste. — Les Francs juraient de par leurs cheveux, sur leurs cheveux. Nous ne jurons plus que sur l'honneur, avec la main sur la conscience.

CHVII, v. CHEVILLER. Joindre, assembler, boucher, avec des chevilles. — Dans la versification, faire des remplissages. En prose, faire des pléonasmes, etc.—*Gournabler*, garnir le bordage de chevilles t. de mar. — Voy. *Reinpliheg*.

CHIVROU, s. CHEVREUIL, genre du cerf; forme svelte, élégante, yeux vifs et brillants, robe ou pelage roux, souvent brun, rarement fauve. Sa femelle, qui s'appelle *chevrette*, porte cinq mois et demi, et met ordinairement bas deux petits qui s'appellent *faons ou chevillards*: souvent l'un est mâle et l'autre femelle. Le chevreuil des Indes tient de celui d'Europe, mais il est moins haut et moins allongé.—*Cariacou*, chevreuil de la Guiane. — *Mazame*, chevreuil du Mexique.—Il est probable que le gros plomb, appelé *chevrotine*, dérive de chevreuil.

CHNI, CHNIL: — Voy. *Gni*.

CHÔ, adj. s. CHAUD, qui a de la chaleur; qui en donne.—*Chaleur*.—*Geowé al main chòd*: Jouer à la main chaude: tout le monde connaît ce jeu.—*Freutt et main, chòd et zanour*: Froides mains chaudes amours. — *I n'a rein d'tro chò ni d'tro freu por lu, yel preindreu sol tiess d'òtinieu*: Il n'y a rien de trop chaud ni de trop froid pour lui, tout lui convient; tout lui est bon. — *Chò komm inn kouaie*: Chaud comme une caille, comme braise; très-amoureux. — *Souh, ki s'et chò! g'imm broùl li gozi*: Ah! que c'est chaud, je me brûle le gosier. — Voy. *Souh!*—*To chò to bolan*: Tout chaud tout bouillant, étourdimement. — *Tinn pou pu haie, prein de sakoi d'chò*: Tu n'en peut plus, prend des aphrodisiaques; des excitants.

Libidineux, lascif, lubrique, luxurieux, dissolu:

Les personnes *libidineuses* sont naturellement portées à la sensualité: elles cèdent à leur passion. L'homme *lascif* vit dans un état continu de trépidation: ses fibres s'agitent à la seule pensée du plaisir. La femme *lubrique* est comme atteinte de la fureur utérine appelée nymphomanie: sa lubricité va jusqu'au cynisme. La *luxure* attire un sexe vers l'autre avec un brutal emportement: n'oubliez point qu'on dit forsenant d'un chien courant qui à trop d'ardeur... à la chasse. Le *dissolu* se reconnaît à l'obscénité de son langage, à ses mœurs dépravées, à l'impudicité de sa contenance; si vous êtes sujet aux nausées, ne le regardez pas en face. — Voulez-vous résumer cette synonymie en deux mots? dites *bêtes brutes*. En un? dites *brutes*. — Voy. *Chorleu*.

CHÔD, s. adj. CHAUDE, fém. de chaud. — *Chauffe*, lieu où se jette et se brûle le bois qu'on emploie à la fonte des pièces. — Temps employé au chauffage d'un appareil. — *Attrempage*, chauffe réglée d'un four à chaux. — *Preind inn chòd*: Prendre un air de feu. — Voy. *Hiss*.

CHÔD-HOIE, s. CHAUDE-BOIE, *houille grasse*: vi. — J'ai eu le malheur de ne jamais trouver *hoie* dans aucune chronique, et je crois que le dict., qui rapporte ce mot, le tient d'un *houilleur* vval.

CHÔD-ET-WAINN, RAMES CHAUDES; c'est-à-dire, chauffées par un chauffoir, dans le lieu appelé séchoir, etc.

CHÔDIR, s. CHAUDIÈRE, *grand vase ordinairement de cuire pour* etc.

Grand vase aussi souvent de fer de fonte.—*Batterie*, chaudière de raffineur de sucre.—*Empli*, grande chaudière où l'on soumet le sirop à l'évaporation.—*Brassin*, vaisseau ou cuve dans lequel les brasseurs font la bière. — Voy. *Koué*.

CHÔDLÉ, v. APPÊTER : la femelle appète le mâle ; être en chaleur. Ne dites point *chauffer*.

CHÔDMAN, adv. CHAUMENT, de manière à ce que la chaleur puisse se conserver. — Avec ardeur, avec vivacité, activité, fig.

CHÔDPH, s. STRANGURIE, extrême difficulté d'uriner, dans laquelle on rend l'urine goutte à goutte et avec une douleur cuisante. — *Blennorragie*, catarrhe de l'urètre. — *Gonorrhée*, écoulement du canal de l'urètre : cet écoulement est douloureux quand il est dû à la maladie vénérienne ; et rarement il est dû à une autre cause. — *Syphillis*, maladie honteuse. — *Chaud pisse*, populacier.

CHÔDRON, s. CHAUDRON, petite chaudière. — Baquet de boyaudier. — *Béret* en velours noir, garni de dentelles : depuis 50 ans il est passé de mode. — *Servidou*, chaudron de savonnerie. — *Perrau*, chaudron en cuivre étamé : t. de cirier. — Voy. *Krama*.

CHÔDRONAIE, s. CHAUDRONNÉE, ce qu'un chaudron peut contenir. — *Kél chôdronaie ! vonn net la po kuinss et po katuass*, po le gain, le chien et le chat : Quelle chaudronnée ! En voila pour tout le monde ; pour les chiens et les chats (*). — Voy. *chónaie*.

(*) *Po kuinss et po katuass* : pour quinze et pour quatorze : inversion ou gallicisme burlesque, que nous employons en plaisantant.

CHÔDRONÎ, s. CHAUDRONNIER, celui qui fait, qui vend, des chaudrons, des marmites, etc.

CHÔDRONNEIE, s. CHAUDRONNERIE, art, commerce ; atelier du chaudronnier.

CHÔ-FÂT, locut. ellipt. SUR LE FAIT ; la main dans le sac.

CHOI, s. CHOSE, ce qui est. — Voy. *Choss. Châss. Sakoi*.

CHOK, s. CHOC, rencontre, combat de deux troupes qui se chargent.— Conflit, opposition.— Tout ce qui peut nuire : *Ce choc ébranla sa fortune et sa raison.* — V. *Gougné*.

Choc, heurt :

Deux corps compactes sont poussés l'un contre l'autre, il y a *choc*. Un corps dur est violemment porté contre un autre difficile à pénétrer, il y a *heurt*.—Le *choc* est plus plombé ; le *heurt* est plus sec.

CHOK, s. COLLISION, choc de deux corps : didactique.

CHÔK, s. GERME, partie glaireuse et compacte qui se trouve dans l'œuf.

CHOKAN, adj. CHOQUANT, déplaisant, désagréable, etc.

Choquant, offensant, injurieux :

Ce qui est *choquant* approche de l'offense ; ce qui est *offensant* approche de l'injure.

CHOKÉ, s. CHOQUER, donner un choc, etc. — Trinquer. — Voy. *Kaké. Gougné. Blessé*.

Choquer, trinquer :

On *choque* les verres en commençant une séance bachique ; le *choc* se fait mieux entendre : on *trinque* en se provoquant à boire ; on *trinque* avec la table et l'on tombe dessous. La farce est jouée.

CHÔKI, v. APPUYER, etc.—Voy *Stoid. Appuyer, presser, comprimer, pousser* :

On *appuie* sans effort, on *presse*

relativement, on *comprime* ce qui cède, on *pousse* pour faire entrer. — Voix prosodique.

Peser sur... *appuyer* sur....

On *appuie* plutôt sur les syllabes, on *pèse* plutôt sur les mots. — Quand on *pèse* sur les syllabes, dont la voix naturelle est brève, quand on *appuie* sans goût sur les mots qui demandent naturellement une émission rapide, l'oreille est offensée.

CHÔKI, v. COCHER, se dit des coqs et de quelques gros oiseaux, quand ils couvrent leurs femelles.

CHÔKI, v. GLISSER, accept. loc. — *Chôki et trôd' l'oreie*: Glisser dans le tuyau de l'oreille; glisser quelques paroles à l'oreille d'une personne.

CHÔKOLÂ, s. CHOCOLAT, pâte composée de cacao, de sucre, etc. — Boisson faite avec cette pâte. — Voy. *Choukolâ*.

CHOLEUR, s. CHALEUR, qualité de ce qui est chaud; sensation que le chaud produit. — Quand vous parlez des animaux, ne dites point *chauffer* dans le sens d'être en chaleur. — Calorique, principe de la chaleur.

Chaleur, chaud, touffeur:

On a *chaud* quand on éprouve une certaine *chaleur*; et je ne dirai jamais, avec plusieurs dict., que le *chaud* est une *chaleur* très-sensible. — Dites un *chaud* lourd, étouffant; et *touffeur* de l'exhalaison chaude qui gêne la respiration quand on entre inopinément dans un lieu dont l'extrême chaleur est concentrée. — Le *chaud* accable, la *chaleur* dévore, la *touffeur* saisit. — Un *chaud* orateur ne saurait s'écouter dans la *chaleur* de l'improvisation.

CHÔMÉ, v. CHÔMER, ne point tra-

vailer faute d'ouvrage, etc.: se dit des ouvriers et des gens de travail. — Voy. *Fiesti. Geowé*.

CHÔNAIE, s. CUVE, se dit dans le sens de *chôdroneie*: voy. ce mot. — Voy. *Pâyél*.

CHORLEU, adj. CHALEUREUX, qui a beaucoup de chaleur naturelle; s'oppose à *frileux, froidureux*. — *Di si freu la, et peur chimih! rozeté bein chorleu*: Pendant ce grand froid, un froid si vif, être en chemise! Vous êtes très-chaleureux. — *In'et nein chorleu, il et chein*: Il est plutôt œstromane que libidineux. — *L'œstromane* se trahit par son frémissement, ses gestes, et sa délirante lubricité. — Appelez-le *satyre*. — Voy. *Chô*.

CHÔSS ou CHOISS, s. CHOSE, se dit par dénigrement. — *Il et si chôss, môssieu Chôss*: Il est si fou, si bizarre, monsieur Chose. — Se dit quand le nom échappe. — *Gi d'meur et mô Chôss, g'inn mi sovein nein diss non*: Je reste chez monsieur Chose... son nom m'échappe.

CHOUFLEUR, s. CHOU-FLEUR, chou dont les fleurs naissantes et leurs rameaux servent d'aliment.

CHOUFTÉ, v. BAISER, s'entre-baiser; baisotter, s'entre-baisotter. — *I s'aimet a freusmain; ka inn fet ki diss choufté*: Ils s'aiment éperdument; car ils s'entre-baisent du matin au soir. — *Li sâpreuss! el bah le-zouïe: podri, el si lai choufté, richoufté; chouftaie, et r'chouftaie*: La prude! la bégueule! elle va les yeux baissés, affecte une vertu tigrasse; et dans le tête à tête, elle reçoit et prodigue des baisers d'amour. — *Vo veyé ouïe de gôonn lehrai et de p'titt et krapôtt si choufté komm le grandd et gein*: Vous voyez aujourd'hui les garçonnets

et les fillettes s'entre-baiser à l'égal des grandes personnes. Les dict. disent *garçonnières* dans le sens que je dis *fillettes*.

CHOUFFEU, s. BAISEUR, baisoteur. — Voy. *Bâhou. Bâhi*.

ЧОУЯ! interj. à sens extrême. ОУФ! АН! — *Chouh! ki gea chô* : Ouf! quelle chaleur, j'étouffe. — *Chouh! ki gea freu* : Ah! que j'ai froid, je gèle.

CHOUBLÉ, v. CRIER, appeler une personne à portée de la voix. Le mot *clameur*, qui vient de *clamour*, rendrait mieux la pensée. Le premier n'est plus us., le second n'est plus connu.

CHOULEG, s. CRI, clameur d'une ou de plusieurs personnes pour appeler à soi, pour faire attendre. — Interj. : Holà, hé, l'ami. Attendez, venez à moi. — Voy. *ci-dessus*.

ЧОУКОЛА, s. CHOCOLAT, pâte compacte avec laquelle on fait une boisson stomachique et agréable au goût; elle se compose de cacao, de sucre et de canelle. Quand on y joint quelque aromate on ajoute le nom de la substance : *Chocolat à la vanille*. On dit *couleur chocolat*. Je ne vous conseille pas de dire *cheval chocolat au lait*; mais bien *robe chocolat*, etc. — *Chocolatière*, vase pour faire le chocolat.

ЧОУКРОУТТ, s. CHOUCROUTE, choux hachés très-menus, et le plus souvent blancs, qu'on rend aigrelet par une légère fermentation. — En allemand *sauerkraut* : Vous voyez que l'invention du mets appartient aux Germains; aussi les appelons-nous *choucroute*, par reconnaissance; et nous comprenons: esprit matériel, lourd, épais, etc. Il est certain que les Allemands ne sont ni sémillants ni superficiels.

ЧОУКТЕ, v. CHUINTER, imiter faiblement le cri de la chouette. — Voy. *ci-dessous*.

ЧОУКТЕГ, s. CHUINTEMENT, imitation faible du cri de la chouette. — On ne trouve point *chuintement* dans les dict.; mais dans le sens de *hiatus*, on trouve *bâillement*. M'excusera-t-on? voy. *Yatus*. — Après avoir *areuglé* leurs pinsons, nos oiseleurs les font guerroyer à coups de chants; et ceux qui chuintent sont immolés à la fureur de leurs seigneurs et maîtres: disons mieux ils sont sacrifiés par eux. Mais quel est le crime de ces pauvres petits? Ils sont *battus, criminels*: tout pinson qui chuinte à la guerre, commet le crime de *lèse-pinson*.

ЧОУЛА, s. adj. PLEURARD ou PLEUREMISÈRE, ne se dit guère que d'un avare. — *Pleurnicheur*. — Fcm. *Choûlad*.

ЧОУЛÉ, v. PLEURER, pleurnicher; se dit surtout en parlant des enfants et des femmes.

ЧОУWAN, s. CHOUAN, nom appellatif donné aux insurgés du département de l'Oise. D'abord composés de quelques paysans superstitieux et serviles, leur nombre grossit; ils se formèrent en petites bandes; surprirent nuitamment les *bleus*: vainqueurs, ils étaient sans pitié; vaincus, ils se retiraient dans leurs tanières: on connaît toutes les calamités qui surgirent de cette guerre d'extermination. — Il ne faut pas oublier que chez eux, *chouan, chouant*, signifie *chat-huant*; oiseau nocturne. — *Chouannier*, relatif aux chouans. — *Chouannerie*, organisation militaire; faits et gestes des chouans.

ЧОУЗÉ, v. FAIRE, se dit par euphémisme, par iron., par manque de mémoire. — *Mossieu Chôz chôzaic*

avou mamnzell Chôz : Monsieur Chose a des relations illégitimes avec mademoiselle Chose : adoucissement iron. — Si le mot wall. eût été subst. il fallait écrire *Chôss* ; mais on ne doit pas dire *chossaie*. — Voy. *Chôss*.

CHUCHOTÉ, v. CHUCHOTER, parler bas à l'oreille de quelqu'un. — *Onu dixreu mâie chuchoté et k'panie* : On ne devrait jamais chuchoter en société, etc.

CHUCHOTEG, s. CHUCHOTEMENT, action de chuchoter, de faire des *chuchoteries*. — *Chuchotense*, celle qui chuchote.

CHÚCHÚG, s. PIPÍ, t. enfantin et plais. — *Ol lai mássí ! cachí ross chúchúg* : Fi ! du petit malhonnête ! cachez votre pipi. Quand *chúchúg* n'est pas seul, dites *affutiaux*.

CHÛSS, s. CHOIX, préférence accordée à une personne, etc.

Choix, option, préférence :

Par le *choix* on jouit du droit de choisir. L'*option* est facultative dans ce qu'on peut obtenir conjointement avec un autre. La *préférence* est un privilège ou un acte de condescendance.

Election, élite :

L'*élection* est l'action d'élire, d'accorder la préférence à l'un des éligibles. L'*élite* est ce qui a de meilleur et de plus digne d'être choisi. — Loin de se donner leur propre vote, d'intriguer pour ses amis ou pour ses ennemis RECONNAISSANTS, les *électeurs* devraient choisir nos mandataires dans l'*élite* des moins intriguants.

CHUTE, v. CHUTER, accueillir par des CHUT ; SIFFLER, se dit d'une pièce de théâtre, d'un acteur. CHUT ! silence ! taisez-vous en chuchotant, en sifflant, en braillant, en trépiguant...

CHUTT, CRUT, mot pour avertir ou ordonner de FAIRE silence.

CHUTE, s. CRUTE, mouvement de ce qui tombe. — Action de choir. — *La chute du jour*. Pourquoi ne pas dire son *déclin*. — *La chute de feuilles*, la saison où tombent les feuilles : elle est dangereuse pour certaines cervelles. — *La chute du premier homme* : accusez-en la première femme. — *La chute du trône* : tant de trônes sont vermoulus par le temps qui court.

CHÛZI, v. CHOISIR, préférer, élire, etc. *Choisir, opter, préférer* :

En parlant abs., *Choisir* n'admet ni condition ni restriction : se dit des personnes qu'on veut élire ; des choses dont on veut ou dont on peut faire usage. *Opter* comprend le choix de ce qu'on ne peut obtenir ensemble ; on opte entre deux ou plusieurs partis ; mais ce choix doit entraîner une détermination. On *préfère* une personne ou une chose pour obtenir le meilleur ou le moins mauvais : il faut faire exception de ceux qui se *préfèrent* à tout le monde, ou qui croient mériter en tout la *préférence*.

Avoir la faculté, de choisir, le choix, l'option ; accorder la préférence :

Un célibataire aura des écus ; il n'a qu'à se baisser et à prendre la plus belle parmi les belles : voilà, j'espère, *avoir la faculté de choisir* ; je conviens que si la plus belle des belles avait le *choix* dans les hommes d'argent, elle pourrait *accorder la préférence* à tel ou tel célibataire ; même n'aurait-elle que l'*option* entre deux de ces crépus.

CHYA, s. CHIEUR, celui qui fait son petit, ou son gros cas. — Fém., *chieuse* : bas. — *Merdeux, merdeuse*.

— *Ale-zet, chyâ* : Allez-vous promener, foireux ; vous n'êtes qu'un polisson, un gamin : Les dict. remplacent mon *foireux* par leur *merdeux* ; en ajoutant *bas* : il est bien temps. — *C'ess-tôchyâ, il et si vér* : C'est un homme intraitable, il n'y a rien à faire avec lui. Par les dict. : *C'est un bâton merdeux, on ne sait par quel bout le prendre*. Et l'on nous accuse de n'être pas *éduqués* !

CHYOTT, s. SECRÈTE. Comment *secrète* ! voilà du nouveau. Si c'était du vieux ou du réchauffé je garderais le silence. Voyons les dict. français. — *Lieux secrets* ; souvent ils sont publics, ouverts, etc. : *lieux d'aisance, ou les aisances* ; comme on y est à l'aise ! — *Latrines* (jadis *latrinies*) ; retrait, privé, lieu où l'on satisfait les *besoins naturels*. Cela dit-il proprement qu'on *satisfait* tous les besoins naturels dans les latrines ? — *Garde-robe*, lieu où l'on met la chaise percée. *Garde-robe*, chambre destinée à renfermer les habits, les linges, etc. (*) On le dit vulgairement, de diverses plantes *odorantes*, qui éloignent, chassent, ou font périr les insectes nuisibles aux vêtements. Les plantes *odorantes* feraient manquer le but ; il fallait plantes *odoriférantes* ; — *Lunette*, ouverture ronde d'un *siège*, d'un *privé*, d'une chaise percée : ces sortes

(*) Les acceptions extrêmes de *garde-robe* en font une macédoine de mauvais goût et un très-sale margaillis. — Les plantes *odorantes* ne sauraient détruire les mites, etc. ; mais, l'odeur, beaucoup plus fortes, des plantes *odoriférantes* peuvent asphyxier, quand ces plantes sont renfermées dans un lieu étroit et privées d'air jusqu'à un certain point. — *Garde-robe* se dit particulièrement du meuble dans lequel on serre les hardes : omission chez les dict.

d'ouvertures sont plutôt des limes que des lunettes. — Quand la *chose* est pulvérisée on l'appelle *gadoue* ; et ceux qui la tirent des *garde-robes*, des privés, ceux qui la transportent, qui la pulvérisent, qui font dans la matière, s'appellent *gadouards*. D'où nous viennent ces deux mots ? Les étymologistes ont-ils mis le nez dessus ? Je l'ignore. — Nous devons convenir que notre pudibonde délicatesse nous conduit à des termes, des périphrases énigmatiques : comment nous exprimer nettement avec des mots, des tours impropres. Il faut prendre le juste milieu. Prenez les deux bouts ; je m'en tiens à *Secrète* : vous avez une partie du vocabulaire de la *chose*, des *choses* ; et le droit de choisir. — Voy. *Sekrètt*.

CIB, s. CIBLE, m. franç. wall. CIBLE, planche ou but contre lequel on tire avec une arme à feu ; avec un arc.

CIEOIR, s. CIEOIRE, vase sacré. — Voy. *Câliss*.

CIBOUL, s. CIBOULE, *petit oignon bon à manger en salade ou en ragoût* : tous les dict. Vous avez lu *bon à manger en salade*. Je vous suppose un gosier d'airain ; et si vous mangez une salade de ciboule, j'en mange une de moutarde. — Ergoteur ! les dict. *comprennent* une parcelle de ciboulette hâchée menue. Comprenez, messieurs, comprenez ; et dites si vous trouvez *bon* : Sorte d'oignon très-fort dont on frotte l'intérieur du saladier, et qu'on peut mettre, *discrètement* dans la salade, pour en relever le goût. — Voy. A, page 4.

CID, s. CIDRE, boisson faite avec du jus de pommes pressurées : on estime celui de Normandie. On dit

poiré du cidre fait avec des poires : il est très-capiteux et se conserve long-temps.

CIGAL, s. **CIGALE**, insecte volant de la famille des cicadaires; qui fait un bruit aigre et importun dans les champs pendant l'été. Phrase d'ex. : *Le chant de la cigale*, c'est-à-dire, *bruit aigre et importun* (*). — Voy. *Chanté*.

CIGAR, s. **CIGARE**, petit rouleau de feuilles de tabac, que l'on fume comme une pipe. — *Cigarette*, petit cigare dont le tabac est roulé dans du papier.

CIGOGNE, s. **CIGOGNE**, gros oiseau de passage; plumage blanc et noir, entremêlé d'un duvet d'une blancheur éblouissante; long bec et longues pattes : la cigogne fait son nid, ou plutôt son aire, sur le haut des maisons, les sapins élevés : elle fut adorée chez les Egyptiens : les Thésaliens vengeaient sa mort par celle de son meurtrier. — *Cigogneau*, petit de la cigogne.

CIKATRISS, s. **CICATRICE**, empreinte d'une blessure, d'une plaie cicatrisée; c'est-à-dire fermée.

CIMAIN, s. **CIMENT**, toute matière gluante et ténace, propre à *cimenter*, c'est-à-dire, à lier des briques, etc. — Briques, tuileaux pulvérisés avec lesquels on fait du ciment. — Composition agglutinative : art et métiers. — *Fai à chât et à cimain* : fait à chaux et à ciment, solidement, — avec prudence et précaution : se dit dans tous les pays.

CIMEINTÉ, v. **CIMENTER**, lier, faire avec du ciment. — *Cimenter la paix*, l'amitié, etc.

CIMI, s. **CIMIER**, ornement au haut

(*) La *cigale*, consacrée à Apollon, était le symbole des mauvais poètes. — Voy. *Signé*.

du casque. — Pièce de bœuf charnue enlevée sur le quartier de derrière.

CINAB, s. **CINABRE**, minéral rouge fort pesant : le vermillon n'est que du cinabre pulvérisé.

CINK, adj. s. **CINQ** (5). — *Quinquennial*, qui dure cinq ans; qui se fait de cinq en cinq ans. — *Quinquennialité*, espace de cinq ans. Se dit d'une fonction qui change ou qui passe à un autre au bout de cinq ans. — *Quint*, cinquième partie dans quelque somme — *Quintidi*, 5^e jour de la décade : calendrier républicain. — *Quinquennium*, cours d'étude de cinq ans, dont deux en philosophie, et trois en théologie.

CINKANTAINN, s. **CINQUANTAINE**, nombre absolu : Avoir la cinquantaine. Nombre approximatif : Une cinquantaine de francs. — *Cinkant*, adj. s. cinquante, cinq fois dix. — Voy. *Seink*.

CINKANTIEMM, adj. **CINQUANTIÈME**, la cinquième partie d'un tout. — Le cinquième : subs.

CINKENM, adj. v. **CINQUIÈME**, nombre ordinal : Le cinquième étage. Par ellipse, s. batard : Rester au cinquième. — Subs. absolu : Le cinquième.

CINKENMAIN, adv. **CINQUIÈMENT**.

CINTT, s. **CINTRE**, en demi-cercle, en arcade, en demi-lune. — De ce subs. on a fait le v. *ceintrer*.

CIREG, s. **CIRAGE**, composition qui donne un noir jais aux souliers, etc. — Action ou résultat de cirer. — Voy. *Seur*. *Sireg*. *Siré*.

CIRK, s., m. franç. wall. **CIRQUE**, chez les Romains, lieu destiné pour les cours de chevaux, de chars; pour les jeux publics. — Aujourd'hui : *cirque olympique* des frères Franconi, etc.

CIRKONFLEK, s. **CIRCONFLEXE**, accent qui figure un petit v renversé (Λ) pour marquer les voyelles restées longues après la suppression d'une lettre : aage âge. Accent qui fait d'une sémi-brève une sémi-longue dans hôtellerie, etc. : prononcez *ôtellerie*, etc. — L'accent circonflexe, dans sa puissance légale, a deux inflexions : *bâtir*, voix ascendante avec dépression. *Flûte*, voix latérale. — *Oi* se prononce dans un très-grand nombre de mots *oa*: *loi*, *loa*; *bois*, *boa*, etc. etc.—J'écris *païment*, *nûment*, *dûment*, etc.; écrivez comme vous l'entendez : mais tenez-vous pour averti que jamais prosodiste n'a dit *pê-yement* avec l'y grec à deux sons.—Voy. *Prozodeic*.

CIRKONSPEK, adj. **CIRCONSPÉCT**, qui a de la circonspection.—Voy. *Menagmain*.

Circonspect, prudent, avisé :

L'homme *circonspect* se surveille, pèse ses discours, ses actions; mais sa réserve est parfois méticuleuse. L'homme *prudent* soumet l'avenir à ses chances, discute les éventualités; mais poursuit sans faiblesse le but qu'il se propose. L'homme *avisé* ne manque ni de pénétration ni de prudence; mais pour vaincre les obstacles, il est souvent trop fertile en expédients.

CIRKONSI, v. **CIRCONSCRIRE**, couper le prépuce. Si vous demandez à un Juif, à un Turc, le motif de l'opération, il vous répondra : *La propreté* contribue à la santé...

CIRKONSTANS, s. m. franç. wall., **CIRCONSTANCE** particularité qui accompagne un fait, etc.

Circonstance, conjecture, occurrence :

La *circonstance* est dans l'actualité, ou subordonnée au lieu, au

temps; elle est heureuse, défavorable, etc. La *conjecture* la modifie, on la prend en considération, soit qu'elle naisse d'un incident, soit de la rencontre de plusieurs circonstances. L'*occurrence* est fortuite, occasionnelle, se loge dans la mémoire; on la saisira aux cheveux en temps opportun (*).

CIRKULASSION, s. **CIRCULATION**, mouvement circulaire. — Facilité ou gêne de circuler.—Circulation de l'air. — Mouvement des espèces monnayées, des effets de commerce.—Répandre des idées, des doctrines nouvelles, etc.

CIRKULÉ, v. **CIRCULER**, se mouvoir circulairement. — Passer de main en main.—Aller ça et là.—Aller et venir.

CISLÉ, v. **CISELER**, travailler avec le ciselet, ciseler de la vaisselle d'argent, etc.—Réparer les pièces imparfaites du moule.—*Gicisla*: Je ciselai.

CISLEU, s. **CISELEUR**, ouvrier qui cisele.—Voy. *Suzai*.

CITABEL, s. **CITABELLE**, forteresse qui commande à une ville. — *Capitole*, ainsi nommé à Rome, par la raison qu'en creusant les fondements de cette forteresse, on trouva la tête de Tolus.

CITASSION, s. **CITATION**, acte notifié à la partie qu'on veut faire comparaître, soit devant un juge de paix, soit devant un tribunal de police.—Ajournement en matière ecclésiastique.—Voy. *ci-dessous*.

CITÉ, v. **CITER**, obliger légalement à comparaître en justice, comme prévenu ou témoin.—

(*) Vous ne serez point de mon avis, vous, qui *Consultez les conjectures*, en *prévoyant les circonstances*.

Citer un auteur, rapporter ce qu'il a écrit, etc. — Signaler ce qui mérite d'être rapporté.

Citer, alléguer, signaler :

On cite un auteur, le passage d'un livre, et l'on allègue, pour s'appuyer ou combattre. *Signaler*, c'est faire un appel à l'attention, la réveiller; se dit en parlant des personnes et des choses. -

CITÈR, s. CITERNE, réservoir pour garder l'eau de pluie. — *Citerneau*, petite citerne épuratoire qui conduit son eau dans une plus grande. — *Récibidou*, citerne de savonnier pour la lessive.

CITRONI, s. CITRONNIER, arbre ou arbuste qui porte le citron. — *Chadec*, citronnier de la Barbade. — *Cêdrino*, citronnier d'Italie et de Provence. — *Cêdrat*, citron d'une odeur très-agréable. — *Jamboa*, citron des Philippines. — *Citronnelle*, nom donné aux plantes qui ont l'odeur de citron. — *Citronat*, confiture d'écorce de citron.

CITRONÉ, v. CITRONNER, imbiber de citron. — *Citronné*, adj., qui sent le citron; — solide ou liquide dans lequel on a mis du citron. — *Citrin*, couleur de citron, c'est-à-dire, d'un jaune pâle. — On dit adj. *citrique* d'un acide qu'on trouve dans le citron; et par analogie dans quelques autres fruits.

CIVETT, s. CIVETTE, animal qui ressemble à une grosse fouine. — Liqueur visqueuse et odoriférante qu'on tire de la civette. — V. *Muss*.

CIVILMAIN, adv. CIVILEMENT, en matière civile, etc. — Honnêtement, poliment.

CIVILIZÉ, v. CIVILISER, rendre civil et sociable. — *Cette querelle se civilise*: fam. Cela comprend que la querelle s'apaise et prouve que

les dict. ont fait un cours de *civilité puérile*. — Voy. *Polissé*.

CIVIR, s. CIVIÈRE, brancard sur lequel on porte à bras beaucoup de fardeaux. — *Brancard*, civière à bras et à pieds sur lequel on transporte un malade, des objets et des choses fragiles. — Voy. *Cheyr*. — *Boyard*, civière à bras pour porter la morue. — *Bannasse*, civière ou brancard de saline. — *Bar*, civière de bardent. — Voy. *Poirté*. — *Bourriquet*, civière qui sert à enlever des moellons ou du mortier, au moyen d'une grue. — Voy. *Grow*.

CLA. CLOU. — Voy. *Klá*. — Voy. page 276, 1^{re} col., dernier alinéa.

CLABA s. CLABAUD, chien de chasse qui a les oreilles pendantes, et qui aboie quand il est sur la voie. — Voy. *Chein*. *Guenyé*. — *Ce chapeau fait le clabaud*, pend sur les oreilles. — Voy. *Chapai*. — *C'est un clabaud*, un grand et sot parleur.

CLABADÉ, v. CLABAUDER, aboyer fréquemment, se dit du chien. — Faire du bruit sans motif, se dit de l'homme. — Voy. *Brâklé*. *Gueny*. *Hawé*.

CLABADÈG, s. CLABAUDAGE, bruit des chiens qui clabaudent, etc.

CLABADÈU, s. CRIAILLEUR, celui qui crie mal à propos; — qui parle à tort et à travers. — Voy. *Guenyé*.

CLABADREIE, s. CLABAUDERIE, crieillerie importune et sans sujet. — Voy. *Brâkleg*.

CLAIRIR, s. CLARIÈRE, localité d'un bois, d'une forêt, dégarnie d'arbres, de buissons. — Voy. *Hlaireur*.

CLAK, s. CLAQUE, coup du plat de la main. — Voy. *Petâr*.

CLAK, s. CLAQUE, chapeau aplati que portent encore, *sous le bras*, quelques ci-devant à chef pelé et à cervcau timbré. — Voy. *Chapai*.

CLAK, s. CLAQUE, se dit en parlant des claqueurs : *la claque*.

CLAKÉ, v. CLAPPER, *frapper de la langue contre le palais, avec un bruit aigu et net*. — *Se dit du cri des oiseaux de proie*. Se dit par onomatopée, de toute articulation, de tout clappement.

CLAKÉ, v. CLAQUER, *faire un certain bruit aigu et éclatant*. Faire *klak* ; et en parlant d'une escourgée : *klak-klak*. — Voy. *Aplâdihou*.

CLAKÉ, s. CLAPPEMENT, action de clapper. — *Clapement des mains*. — Voy. *Konpéreg*.

CLAKETT, s. CLAQUET, petite latte qui est sur la trémie du moulin ; et que son mouvement fait battre.

CLAKETT, s. CLAQUETTE, planchette disposée et garnie de manière à *claque*ter : à la poste, les employés l'agitent pour annoncer la levée des lettres.

CLAKEU, s. CLaqueUR, celui qui claque. — Voy. *Aplâdihou*.

Claqueur, applaudisseur :

Qui *applaudit* les bons acteurs ? Les hommes de goût, leurs amis, les amis de leurs amis. Qui *claque* les histrions ? Ceux qui les sucent ; qui tirent la savatte après l'avoir traînée. Mais qui *applaudit* et *claque* les jeunes et jolies actrices ? Les niais qui joignent à leurs poulets de quoi mettre la poule au pot ; et qui se font déniaiser.

CLAKMAIN, s. CLaqueMENT, bruit que font les dents d'une personne qui grelotte. — CLaqueDENT, *gueux, misérable qui tremble de froid* : pop. et inj. Que l'on me claque et que l'on me *reclaque*, si cette définition est française : *claquedent* se dit pour *de rire* de toutes les personnes qui grelotent.

CLAKTÉ, v. CLaqueTER, se dit du

cri de la cigale. Se dit aussi de son chant : — La cigale *chante*, la cigale *claque*te. Dites la cigale *grillote*, si vous n'êtes pas un peu perroquet.

CLAMEUR, s. CLAMEUR, grand cris, etc. — *Fé de klameur* : Se récrier, faire des exclamations, etc. — Voy. *Esklameinnté*.

Serécrier, faire des exclamations :

On s'émerveille, alors on fait des *exclamations*. On s'étonne, alors on *se récrie*. — Certains faits ne savent s'exprimer que par *exclamations* ; ne vous récriez point, ce serait peine perdue. — O ciel ! la jolie musique ! Grand Dieu le divin ruban ! Que ce ronron est sublime ! Adorable ! — O ! les superbes *exclamations* ! Vous vous récriez ! pauvre observateur (*).

CLARIFI, v. CLARIFIER, rendre clair une liqueur, etc. — On dit *clarification* de l'action de clarifier. — Voy. *Passé*.

CLARINET, s. CLARINETTE, sorte de haut-bois. — *Celui qui joue de cet instrument*. — *Clarinetteste, joueur de clarinette*. Serait-ce ici au dernier le bon ? — *Basse-guerrière*, sorte de clarinette. — *Basse-tube*, basse de clarinette à 3 octaves et demie pleines.

CLARTÉ, s. CLARTÉ, lumière, etc. — Qualité des idées, du style, etc. — Voy. *Loumir, Loukett, Klér, Klér-suté*.

Clarté, éclat, splendeur, lumière, lueur :

La *clarté* est relativement *lumineuse* : celle que produit le soleil est la plus *éclatante* quand cet astre n'est pas assombri par les vapeurs atmosphériques. La *splendeur* est le

(*) A défaut d'idées et de logique, certaines personnes se rabattent sur les exclamations.

plus haut degré de la lumière ; Dieu dit : Que la lumière soit ; elle le fut dans toute sa splendeur (*). La lueur(**) est un commencement de clarté ; elle n'est que passagère en plein jour.

Clarté, netteté, lumière, perspicacité, perspicuité, lueur :

La pensée doit arriver sans effort à l'intelligence ; donc elle doit être rendue avec clarté ; car la netteté du style soulage l'esprit. N'oubliez point qu'un écrit brillant n'a que l'éclat du clinquant. Une personne perspicace a l'esprit pénétrant, lumineux, et saisit, pour ainsi dire, les idées au vol. Perspicuité ne se dit guère que d'un écrit, d'un discours, et comprend méthode, clarté, netteté. Ne donnant qu'un faible jour, la lueur n'est que le lumignon de la lumière.

CLASS, s. CLASSE, ordre distributif. — Voy. *Areingmain. Geain. Sikol. Sikolt.*

CLASSÉ, v. CLASSER, distribuer par classe.

CLAVÀ OU CLAVAI, s. CLAVEAU, maladie qui attaque les moutons, etc. — *Clavelé* adj., qui a le claveau. — On dit *clavelisation* de l'action de *claveliser*, c'est-à-dire d'inoculer la clavelle.

CLAVETT, s. CLAVETTE, sorte de

(*) Échantillon des dict. : SPLENDEUR, grand éclat de lumière : La SPLENDEUR du soleil. FIG. grand éclat d'honneur et de gloire. Au mot *Eclat* : SPLENDEUR ne se dit qu'au fig. : La SPLENDEUR d'un empire. Au mot *Lueur* : La LUEUR est un commencement de clarté ; la SPLENDEUR en est l'éclat.

(**) La lueur est un commencement de clarté : La lueur est une lumière FAIBLE AFFAIBLIE. Au mot *Eclat* : la lueur est une lumière faible et DURABLE. — Donc splendeur a une acception prop. et fig. ; ne se dit que figurément. La lueur est faible, affaiblie, DURABLE ; et peut-être ÉTERNELLE.

clou plat, qu'on passe dans l'ouverture d'une cheville, etc.

CLAVI, s. CLAVIER, rangée des touches d'un piano, etc. — Chaine de métal servant à tenir plusieurs clefs ensemble.

CLAVSEIN, s. CLAVECIN, longue épinette à un ou plusieurs claviers, dont les cordes sont en métal, et doubles. — *Clavecín à ravalement*, qui a plus de touches que le clavecin ordinaire. — *organisé*, dont le clavier fait jouer un petit orgue : — *oculaire*, dans lequel les couleurs remplacent les sons. — *Clavicorde*, sorte de clavecin. — *Clavicylindre*, clavecin avec un cylindre de verre qui prolonge le son. — *Claviharpe*, clavecin en forme de harpe. — *Claviniste*, joueur de clavecin.

CLÉ, s. CLEF, instrument qui sert à ouvrir et à fermer une serrure. — *Gentilshommes de la clef d'or*, grands officiers de l'empereur d'Autriche, du roi d'Espagne, etc. qui portent une clef d'or à leur ceinture ; — et probablement des chaînes dorées. — *Les clefs de saint Pierre*, l'autorité du Saint-Siège. — *Les clefs du paradis, du royaume des cieux*. — *Clef de chiffres*, alphabet de convention à l'usage des diplomates, etc. — Clef de pistolets, d'instruments à vents, etc. etc. — *Mettre le clé d'zo louk* : Mettre les clefs sous la porte, s'esquiver, s'enfuir, sans payer.

CLEIGN D'OÛIE, s. CLIN-D'OEIL, mouvement de la paupière, qu'on baisse et qu'on relève rapidement. — Signe mystérieux ou provocateur. — *Imm raya ô gro dain s'ô kleignn d'ouïe* : Il m'arracha une dent machelière en un clin d'œil. — *Li p'titt makral mi si ô kleign d'ouïe al hap*,

et no no hipeon erôie : La petite madrée me fit un clin d'œil en catimini, et nous nous éclipsâmes, nous disparûmes.

CLERIKATEUR, s. CLÉRICATURE, état ou la condition du clerc, de l'ecclésiastique : droit, privilège de cléricature. — *Clérical*, adj.

CLIGNI, v. CLIGNER, fermer l'œil, les yeux à demi pour diminuer l'impression d'une lumière trop vive. — *Klignî ro-z-ouïe* : Fermez les yeux. — *G'i n'a polou klignî l'ouïe di tottli nult, le wádion m'fein aregî* : Je n'ai pu fermer les yeux, dormir pendant toute la nuit, les punaises m'ont sué jusqu'au jour ; et m'ont fait donner au diable. — *Geowé á kligni* : Jouer à *cligne-musette*. On appelle ainsi un jeu d'enfants : l'un d'eux ferme les yeux, les autres se cachent ; l'enfant qui en tient les cherchent ; et celui qu'il saisit le remplace. — Voy. *Káká*.

CLIGNTÉ, v. CLIGNOTER, fermer fréquemment les paupières, et coup sur coup.

CLIK, s. CLIQUE, gens qui s'unissent pour cabaler, etc. — *Málklik* : Mauvaise clique, personnes dangereuses. — Voy. *Tír*.

CLIKETT, CLAQUET. — Voy. *Klakett*.

CLIKTÉ, v. CLIQUETER, faire un bruit qui imite le claquet d'un moulin en mouvement. — *Clquetis*, bruit semblable à des armes que l'on choque les unes contre les autres : *clquetis d'épées, de verres*, etc. Se dit aussi, par onomatopée, de différentes choses qui font clquetis. — Fig., clquetis d'antithèses, qui laisse voir le travail de l'esprit.

CLIMATEUR, s. CLIMATURE, état, influence du climat. — *Climat*, partie du globe terrestre, comprise en-

tre deux cercles parallèles à l'équateur. Avec plus de précision, les géographes modernes ne comptent à présent que par degrés de latitude. — *Climateur* est encore fréquemment employé par nos campagnards.

Climat, température, contrée, pays :

Climat, se dit en général de la température ; mais *température* se dit surtout de l'état plus ou moins sensible de l'air, selon qu'il est froid, tempéré, chaud, etc. *Région* se dit très-bien en considérant une portion de la terre, relativement à son élévation au-dessus du niveau de la mer. Il faut employer le mot *contrée* quand on considère une certaine étendue de pays, relativement à l'équateur ; et *pays* en parlant des sites, des localités, des habitants, etc.

CLINIEG, s. CLIGNEMENT, etc.

Clignement, *clignotement*, *cillement* :

Cillement se dit des paupières et des yeux ; les fermer et les ouvrir, c'est eiller : l'éclat du soleil cause nécessairement cette action. *Clignotement* se dit de l'action de cligner les yeux en appuyant : ce mouvement est involontaire. *Clignement* est l'action de cligner : il est plutôt un tic qu'une habitude.

CLINIK, s. adj. CLINIQUE, la médecine qui s'exerce auprès d'ulit des malades. — Cours, professeurs de clinique, etc.

CLINOTAN, adj. CLIGNOTANT. Fém. Clignotante. — Part. actif du v. clignoter. En anat. comparée, on dit *membrane clignotante* en parlant des chats, des oiseaux, etc. : elle est placée entre le globe de l'œil et les paupières ; de sorte qu'elle

forme une espèce de visière mobile.

CLOK, s. **CLOCHE**, instrument en métal pour annoncer le service divin, etc.—*Beffroi*, clocher où l'on fait le guet pour sonner l'alarme : la cloche et la charpente du beffroi. — On baptise les cloches. — Jadis on les employait pour combattre les maladies épidémiques ; au village on le met en branle pour repousser le fluide électrique du tonnerre. Guérit-on l'épilepsie avec le mal caduc ?

CLOKETT, s. **CLOCHE**, vessie, em-poule qui se forme sous la première peau. — Voy. *Dôz*.

CLÔR, v. **CLORE**, fermer, etc. — Voy. *Eklôr. Riklôr*.

CLÔSS, t. pass. **CLOSE**.—*Klöss nutt*: Nuit close. — *Klöss Pâk*: Pâques close, le dimanche qui suit immédiatement celui de Pâques.

CLOTEUR, s. **CLOTURE**, enceinte de murailles, etc. — Voy. *Gueuyâ*.

CÔ. COUP. Voy. *Kô*.

COADJOUTEUR, s. **COADJUTEUR**, celui qui est adjoint à un prélat, et qui est ordinairement appelé à lui succéder après sa mort.— En parlant des religieux, père ou frère qui a différentes fonctions, selon la différence des ordres. — *Coadjutrice*, religieuse adjointe à une abbesse, etc.— *Coadjutorerie*, charge et dignité de coadjuteur, etc.

CÔBAL, s. **COBALT**, jadis *cobolt*, métal blanc, aigre ; et conséquemment fragile, souvent combiné avec l'arsenic ; son oxyde donne au verre une couleur bleue très-agréable à l'œil.

COKAD, s. **COCARDE**, morceau d'étoffe taillé en rond. — Plaque peinte en métal, ruban, qu'on porte au chapeau, etc. — Appen-

dice rouge qui sort du ventre de certains insectes. — *Poirté tott le cokâd* : Porter alternativement les cocardes de tous les partis, etc. — Se ranger sous toutes les bannières.

COCHÉ ou **COCHI**, s. **COCHER**, celui qui conduit un carrosse, etc.—*Carrossin*, cocher qui ne fait voyager qu'à petites journées.

COCHÉRR, adj. **COCHÈRE**. — *Poitt kochérr* : Porte cochère : se dit d'une porte où les voitures peuvent entrer.

COCHONNEIE, s. **COCHONNERIE**, malpropreté.—*Se dit des choses gâtées ou sans valeur* : c'est frais et joli, mais c'est une cochonnerie ; ça ne vaut rien!—*C'ess-tô poursai, inn dik'de cochonneie*: C'est un malhonnête, il ne tient que des propos obscènes.

COCOGNY, s. **COCAGNE**, mat long et lisse, enduit d'un corps gras, dont le haut est couronné d'un cercle, où sont suspendus des prix que les gagnants parviennent à détacher. — Pain conique fabriqué avec les feuilles du pastel. Le pastel est une plante dont la fécule s'allie avec l'indigo, ou le remplace. — Voy. *Eindigô. Kokogun*.

COCONIR, s. **COCONNIÈRE**, lieu où l'on élève les vers à soie. — On dit *cocon* de la coque qui enferme le ver à soie.

COCSION, s. **COCTION**, action, effet de la chaleur, de la cuisson, sur des matières animales ou végétales. — Digestion des aliments dans l'estomac : physiologie. — Coction des humeurs : méd. — Coction des métaux, leurs perfectionnements dans le sein de la terre.

COCTI, s. **COCOTIER**, palmier qui porte le *coco* ; et dont les feuilles ont jusqu'à 15 pieds de longueur. L'enveloppe du fruit, nommé *coco*

est dure, filamenteuse comme le melon: l'amande du coco est creuse, succulente; contient une liqueur laiteuse, agréable au goût; et très-rafraîchissante.

COCUFU, v. **COCUFIER**, faire quelque un *cocu*. — En parlant de *quelque* on dit *cornette*. Quand il est question de l'état, on dit *cocuage*. — Molière s'est moqué de ceux qui *en tiennent*: il en a tenu; et, à certain égard, nous sommes plus ou moins Molières. — Les guerriers rient de la chose.... du bout des lèvres. — Si vous ornez d'un croissant le front d'un soldat du grand Turc, tâchez d'être le plus fort; car vous serez traité comme si vous aviez fait caca dans sa marmite (*).

COB, s. **CODE**, recueil, compilation des lois, etc., faite par ordre de certains empereurs romains. — Se dit de toute loi, de tout corps de lois qui renferme un système complet de législation: *code civil*, de *procédure civile*, etc. — *Code de morale*, de *l'honneur*, etc.

COF, s. **COFFRE**, meuble, caisse propre à serrer des hardes, etc. — *Coffret*, petit coffre. — *Canevette*, petit coffre divisé en compartiments, pour caser debout des flacons de liqueur. — *Cartouchier*, coffret aux cartouches. — *Coffretier*, ouvrier qui fait des coffres; — celui qui les vend.

COHOR, s. **COHORTE**, corps d'infanterie romaine. — En poésie, toutes sortes de troupes.

COUW, s. **COULE**, réunion tumultueuse de personnes. — Autrefois lieu où se tenait les petites justices. — Voy. *Dusdu*.

(*) Mettre culotte bas dans la marmite d'un Turc, est une sanglante injure.

COG, s. **COCHE**, autrefois chariot couvert. — Coche d'eau, bateaux établis pour transporter les voyageurs et les marchandises.

COIF, s. **COIFFE**, couverture de tête; ajustement de tête de femmes. — Espèce de serre-tête que plusieurs vieillards mettent sous leur bonnet, etc. — *Coiffe de chapeau*, garniture intérieure d'un chapeau. — *Coiffe à perruque*, réseau sur lequel on monte les cheveux.

COIFÉ, v. **COIFFER**, orner, parer, la tête; arranger, boueler, friser les cheveux. — *Coiffer un livre*, en arranger la tranche-fil. — Dira-t-on d'un mari, que sa femme coiffe, qu'il est né coiffé? — *Chien bien coiffé*, chien qui a les oreilles longues et pendantes: se dit surtout d'un caniche.

Se coiffer, s'engouer, s'infatuer:

Un obstiné *se coiffe* de son opinion: la jolie parure! Des bons parents s'engouent de leur benjamin: laissez bouillir le mouton. Un fat *s'infatue* de son adorable personne: est-il adoré!

COIFEU, s. **COIFFEUR**, celui qui coiffe. — *Coiffeur*: coiffure.

COIN, s. **COING**, gros fruit jaune, en forme de poire, dont l'odeur est forte et la peau duveteuse. L'arbre qui le porte s'appelle *cognasier*. — *Cognasse*, coing sauvage.

COINN, s. **COIN**, angle, endroit où se fait la rencontre de 2 lignes ou de 2 surfaces. — *Li sarti dell koinn*: Le savetier du coin. Dans ce sens dites toujours *coin* sans complément. — *Ké vizeg di moudreu! g'inn roircux nein l'reskontré al koinn d'ô boi*: Quelle figure patibulaire! je ne voudrais point le rencontrer au coin d'un bois. — *Louki et koinn*: Regarder du coin de l'œil, furti-

vement. — *Si respouné d'vain le koinn* : Se blottir, se cacher, dans les coins. — Voy. *Kouniet. Koirnett. Koinn. Koulaie.*

COK. COQ. — Voy. *Kok. Koklug.*

COKTI. COQUETIER (*).

COL, s. COLLE, matière gluante et tenace qui sert à coller. — *Col di pehon* : Colle de poisson. — *Col di wan* : Colle faite avec des rognures de peau de gant; et non colle de gant; comme le disent les dict. — *Kol di skriné* : Colle forte dont se servent les menuisiers. — Voy. *Kol. Kolé.*

COLAN, adj. COLLANT, qui dessine les formes. — Voy. *Kolan.*

COLASS, s. COLAS, nom propre depuis long-temps appellatif; il se dit dans le sens de *Nicodème*, etc. — Nom vulgaire du corbeau.

COLASSION, s. COLLATION, repas léger que font les catholiques les jours de jeûne, au lieu de souper.

Collation, goûter :

Le *goûter* est un petit repas que l'on fait entre le diner et le souper : on pelote en attendant partie. La *collation* a quelquefois lieu pendant la nuit : elle est souvent magnifique.

COLASSION, s. COLLATION, droit de conférer un bénéfice. — Provision du collateur. — Action de conférer la copie, avec l'original, ou deux écrits ensemble.

COLASSIONÉ, v. COLLATIONNER. — faire une collation. — *Conférer*, etc. — Examiner s'il n'y a pas quelque feuille ou feuillet de moins

dans un livre : libr. — *Vérifier* une épreuve : impr. (*).

COLASSIONNEG, s. COLLATIONNAGE, action de collationner un livre, etc.

COLATAIR, s. COLLATAIRE, celui qui a conféré un bénéfice.

CÔLÂTERAL, adj. COLLATÉRAL, qui concerne la parenté hors de la ligne directe, soit ascendante, soit descendante. — Voy. *Parinteg. Parcin.*

COLBAK, s. COLBACK, bonnet de peau d'ours dont la partie supérieure est plate : t. milit.

COLÉ, v. COLLER, faire tenir au moyen de la colle. — Enduire, imprégner de colle. — Pousser une bille à la bande ; — coller sous bande. — Regarder long-temps avec attention. — *Se hâr son kolaie soss koir* : Ses vêtements sont collés sur son corps. — *Collé de rein* : Coller du vin, y mettre quelque ingrédient pour l'éclaircir. — *Il aveu hité ess koudchâss, et si g'mih esteu kolaie ass kou* : Il avait foiré dans sa culotte, et sa chemise était collée à son derrière.

COLÉ, v. BASSER, enduire de colle : ne se dit guère qu'en parlant de la chaîne d'un tisserand. — *Mi chaînn et tro kolaie* : J'ai mis trop de colle pour basser ma chaîne, terme de fabrique de draps. — Les dict. *bassent la laine...*

COLÉ, v. AMIDONNER, ne se dit que dans le sens de basser ; et en parlant des chaînes des tisserands en toile, etc. — Ils *collent* avec une brosse.

COLEG, s. COLLAGE, action d'imprégner le papier de colle. — Action de coller du papier de tenture dans les appartements. — Voy. *Kolé. Koleg. Koleu. Plakan.*

(*) La consonne *q* ne s'allie ni à notre orthographe ni au mécanisme de notre prononciation. Voy. *K.* Voy. page XIII, EXPLICATIONS PRÉLIMINAIRES, 3^{me} alinéa.

(*) Voy. *Conférence* dans les dict. — Voy. *Vérifi. Inprimé. Inprimeu.*

COLÈGE, s. COLLÈGE, établissement public où l'on enseigne, les langues, les lettres, les sciences, etc. — Corps ou compagnie de personnes notables revêtus d'une même dignité. — *Collège des cardinaux* ou le *sacré collège*. — *Collèges électoraux*. *Collège de France* : il fut fondé à Paris par François I^{er}. — A Liège, *collège des bourgmestre et échevins* : germanisme. — *Athénée* établissement, lieu où s'assemblent des savants, etc.

COLÉGIÀ, s. COLLÉGIAT, bouffier dans un collège. — Voy. *Boûrst*.

COLÉGIÀL, s. COLLÉGIALE, chapitre de chanoines sans siège épiscopal.

COLÈK, s. COLLÈGUE (*), se dit de ceux qui sont revêtus de la même fonction, ou de la même mission ; à la différence de CONFRÈRE, qui se dit de ceux qui exercent la même profession, ou qui sont membres de la même corporation : il est mon COLLÈGUE à la chambre des pairs, ou conseil d'état, et mon CONFRÈRE à l'académie, au palais. Cherchez les mots, en petites majuscules, et vous ne saurez sur quel pied danser. — En dépit de l'usage, il me semble qu'il faut dire *collègues*, en parlant des membres qui composent quelque société savante ; et comme tous ceux qui se réunissent en confréries, qui sont d'une même profession, etc., ne sont pas académiciens, je suis d'avis qu'ils doivent s'intituler *confrères*.

COLEK, s. COLLECTE, quête faite dans un intérêt particulier ou col-

(*) Nous lisons avec l'accent aigu, *collège*, etc. etc. avec l'accent grave *collègue*, etc. etc. ; et nous pron. le premier avec la voix ascendante. Mais *si*, mais ça... Qu'en résulte-t-il ? nous faussons l'accentuation et les voix prosodiques. — Voy. *Grâc*.

lectif. — Levée de toute imposition qui se faisait par assiette. — Temps qu'un collecteur était en fonction.

COLEKSION, s. COLLECTION, réunion d'objets, des choses, qui ont plus ou moins de rapport : collection de tableaux, d'antiquailles. — Compilation, etc.

COLEKTEU, s. COLLECTEUR, celui qui faisait une collecte. Celui qui fait une collecte pour les pauvres, les infortunés.

COLÈR, s. COLÈRE, mouvement désordonné de l'âme, etc. — Adj. *Colère*, sujet à se mettre en colère, à se fâcher. Corneille a dit *âme colérée* ; et, en se colérant, quelques puristes ont fait de périphrases d'une coudée. — Ire.

Colère, courroux, emportement :

La colère se manifeste par bouffées. La personne emportée bouillonne ses emportements. Le courroux s'interpose avec orgueil entre la colère et l'emportement.

Colère, colérique, coléré, iré, irascible, irritable ; — *Ab irato*.

On dit très-bien d'une personne qu'elle est *colère* ; et de sa disposition qu'elle est *colérique*. Ceux qui n'ont pas mérité la bible disent que *coléré* n'est pas français. *Iré* se fait vieux, il mériterait, ce me semble, une bien longue vie. L'homme *irascible* s'emporte comme une soupe au lait : l'homme *irritable* est tellement susceptible, que dans son *ire*, il fera un testament *ab irato*.

COLIDÔR, s. CORRIDOR, galerie qui sert de passage pour aller à plusieurs appartements, pour se rendre dans plusieurs chambres. — *Spet kolidôr* : Sombre corridor.

COLÈT, s. COLLIER, rangée de perles, de diamants, etc. ; que l'on

porte au cou. — Chaîne d'or à laquelle est suspendu le signe de certains ordres de chevalerie. — Grand collier de l'ordre, de la compagnie : celui qui a une grande autorité. — Voy. *Golé*.

COLIK, s. **COLIQUE**, toute douleur vive qu'on éprouve dans l'abdomen, le ventre, dans le *colon*, c'est-à-dire, dans l'un des bas intestins qui suit le *cæcum*, ou le premier des bas intestins. — *Bellon*, colique, dépérissement causé par la mine de plomb. — *Chordapse*, colique très-violente. — *Miseréré*, colique plus violente et plus dangereuse que le *chordapse*, dans laquelle on rend les excréments par la bouche.

COLIZION, s. **COLLISION**, choc des partis politiques. Le mot franç. est wall.

COLOFÄNN, s. **COLOPHANE**, résine à l'usage des joueurs de violon, etc. Voy. *Spéculair*.

COLOKASSION, s. **COLLOCATION**, action de colloquer.

COLOKÉ, v. **COLLOQUER**, ranger des créanciers suivant l'ordre qu'ils doivent être payés, sur le prix d'une vente judiciaire, d'un objet qui appartenait à leur débiteur commun.

COLOKEINTT, s. **COLOQUINTE**, espèce de concombre dont la *pulpe* (*) est extrêmement amère, et très-purgative. — *Coloquinette*; fausse coloquinte. — Voy. *Boteie*.

COLONÄD, s. **COLONNADE**, suite de colonnes rangées symétriquement : archit.

COLONE, **COLONNE**. — Voy. *Kolon*.

COLONBEG, s. **COLOMBAGE**, rang de solives posées dans une cloison de charpente, etc.

(*) *Pulpe*, substance molle ou charnue des fruits et des légumes.

COLONEIE, s. **COLONIE**, réunion de personnes sorties d'un pays, et qui en habitent un autre. Population qui se perpétue dans le lieu où elle s'est établie. Les malins féminisent le mot en parlant de la femme d'un colon : une *colonne*. — *Colonisation*, action de *coloniser*.

COLONN, s. **COLONNE**, pilier cylindrique qui va en se rétrécissant : il sert à décorer les édifices, à soutenir un entablement. — Les colonnes d'Hercule, les deux montagnes du détroit de Gibraltar. — La colonne Trajane. — Fig., les colonnes de l'Église, de l'État. — *Colonnnette*, petite colonne. — *Bellica*, petite colonne à Rome vis-à-vis du temple de *Bellone*, déesse de la guerre. — *Stylobate*, soubassement ou piédestal qui porte des colonnes. — *Stylomètre*, instrument pour mesurer les colonnes. — *Stylométrie*, art de les mesurer. — *Systyle*, se dit quand l'entre-colonnement est de 2 diamètres ou 4 modules. — Voy. *Mesreg*.

COLORE. **COLORER**. — Voy. *Koloriss*. *Rogi*. *Plaki*. *Riplaki*.

COLOSS, s. **COLOSSE**, statue d'une grandeur colossale, extraordinaire. — Empire, souverain très-puissant. — Voy. *Ageyan*. *Geyan*.

COLOSSÄL, **COLOSSAL**. — Voy. *Gro*.

COLPÔRTÉ, v. **COLPORTER**, faire le métier de colporteur. — Colporter une nouvelle, la répandre.

COLPÔRTEU, s. **COLPORTEUR**, petit marchand ambulante. Crieur des rues. — Voy. *Raküzett*.

COLRETT, s. **COLLERETTE**, petit collet à l'usage des femmes.

Collerette, *gorgerette*, *pèlerine* : La *Collerette* est en mousseline, etc. ; elle sert à couvrir la gorge et les épaules des femmes : souvent

elle laisse apercevoir ce qu'elles ne veulent pas voiler. La *gorgerette* ne couvrirait que la gorge : souvent elle ne couvrirait rien du tout. La *pélerine* a la forme d'un grand collet rabattu : souvent elle dessine les formes.

COLLUZION, s. **COLLUSION**, intelligence secrète entre deux ou plusieurs parties au préjudice d'une ou de plusieurs personnes. — **Collusoire**, adj. — **Collusoirement**, adv. — Voy. *Eteind.*

COLZÀ, s. **COLZA**, chou qui ne pousse point, et dont la graine fournit une huile bonne à brûler et à faire du savon noir, vert.

COMA, s. **КОМА**, ponctuation (:) la plus rapprochée du point absolu (:): elle indique un repos plus senti que le point virgule (;). — Mus., 3^{me} ou 9^{me} partie d'un ton. — Voy. *Piket.*

COMAN, s. **COMMANDEMENT**, exploit par huissier, en vertu d'un jugement ou d'un titre exécutoire ; par lequel il commande au nom du roi, de la loi, et de la justice, de payer, de vider les lieux, etc. — Que fait un roi dans cette galère ? (*) En très-vi. langage franç. on disait *comans* à peu près dans l'acception de notre *coman*.

COMANBAN, adj. **COMMANDEANT**, qui commande une troupe, des troupes, dans une place de guerre, etc. — Voy. *Kimandé*, et tous les mots de la famille de ce verbe.

COMANDEU, s. **COMMANDEUR**, chevalier d'un ordre militaire, etc. — Titre honorifique. — Aux colonies,

(*) Occupé de la recherche de nos vi. mots dans les paperasses de l'un de nos plus anciens *pârti*, j'ai trouvé *coman*, *comman* appuyé sur des actes qui remontaient à 1224. — Voy. *Kimandmain. Pârti.*

intendant d'une habitation. — Commanderie, bénéfice affecté à l'ordre de Malte, etc.

COMANTÉ, v. **COMMENTER**, faire un ou plusieurs commentaires — Voy. *Brosdè. Dir. Brâklè.*

COMÉDEIE, s. **COMÉDIE**, ou fictions dramatiques, qui ne sont pas si fictives. Un bon auteur comique peint avec vérité les mœurs, les ridicules, les défauts, les vices, de tout le monde ; et ceux qui ne font point partie de tout le monde, s'amusement comme des petits bons dieux. — *Représentation de toutes sortes de pièces de théâtre, comme la tragédie, le drame, le vaudeville, etc.* Si nous n'avions point de tragédies comiques, je m'écrierais : quelle macédoine ! — *Comédies d'Aristophane, de Molière, etc.* — *Barbares ! accoler un histrion à MOLIÈRE !* — On appelle *comédiens* ceux qui jouent la comédie ; cependant ceux qui jouent la comédie *bourgeoise* ne sont pas tous comédiens.

Comédien, acteur, tragédien :

Comédien se dit généralement, même en parlant d'un hypocrite ; mais *acteur* a plus de rapport avec *tragédien* ; quant à celui-ci, il ne joue guère que dans les tragédies. — Fig. *acteur* comprend l'action, le mouvement ; et *comédien* celui qui imite, qui contrefait. — On prend une part active dans un événement, une aventure, on devient *acteur* par le fait. On imite la voix, les gestes, les manières de quelqu'un, on est bon ou mauvais *comédien*.

Baladin, cabotin, saltimbanque, histrion, mime :

Les *cabotins* sont ambulants ; représentent leurs divines comé-

dies (*) dans les remises: le jeune premier se charge du rôle de père noble, etc. Les *baladins* marchent sur leurs talons: d'abord danseurs de théâtre, ils s'escriment aujourd'hui dans les granges, en plein air; et souvent décampent avec la recette, quand le directeur n'empoche pas la grenouille. Les *saltimbanques* improvisent leurs théâtres sur les places publiques; font des farces; et farcent leur auditoire. Les *histrions* jouaient la comédie, chez les Romains; et surtout la pantomime: ne se dit plus que des bateleurs et des cabotins. Les *mimes* n'étaient à Rome que des bouffons obscènes: se dit mal à présent des acteurs pantomimiques. — Voy. *Potag*.

COMÉDIEN, s. celui qui joue la comédie, etc. — Voy. *Comédie*.

COMÉMORASSION, s. COMMÉMORATION, cérémonie solennelle. — Voy. *Fiess*.

COMÈRE, s. COMMÈRE, celle qui tient un nouveau né sur les fonts de baptême, devient la commère de l'accouchée. — Femme qui s'enquête de tout; homme qui fait des commérages. — *C'est une fine commère*, c'est une femme rusée. — *Tout se fait, tout va, par compère et par commère*. — Et par jupon et cotillon, messieurs des dictionnaires.

COMÈRE, v. COMMÉRER, faire des commérages.

COMÈREG, s. COMMÉRAGE, propos, conduite de commère. — *Le komér fé de komèreg; le-zomm se melet, s'kibatet; et to va kou d'zeur kou d'zo*: Les commères font des commérages, les hommes interviennent; ils se battent; et tout va de

mal en pire. — *Outeur, naw chein, s'inn fai nein de komèreg; t'inn meritt nein d'poirté ô koudchâss*: Travaille, fainéant, et cesse de commérer; tu ne mérites point de porter une culotte.

COMERSAN, s. COMMERCANT, qui commerce. — Subs., marchand en gros. — Négociant. — Nous avons des négociants qui vendent des bottles, des petits pâtés, etc. En aurons-nous en allumettes?

COMERSÉ, v. COMMERCER, faire le commerce. — Trafiquer.

COMMERS, s. COMMERCÉ, trafic, etc. — Chambre, tribunal, de commerce. — Liaison, rapport, communication, entre les personnes: *commerce d'idées, de sentiments, de lettres*, etc. — Relations trop intimes, illicites, entre les personnes des deux sexes. — On dit très-bien d'une personne qu'elle est d'un commerce agréable; d'un commerce sûr, etc., et dans ce sens on comprend la manière d'être.

Commerce, négoce, trafic:

Je trouve quelques lacunes, du vague, de la gêne, dans les définitions des dict.; voici les miennes: le mot *commerce*, est incommensurable; nation *commerçante* s'oppose à nation agricole. Le haut *commerce* soumet les mers, les deux continents à ses calculs; dans un sens général tout marchand est *commerçant*. Le mot *négoce* n'est applicable qu'à telle ou telle branche du commerce: le financier, qui se circonscrit dans des opérations spéciales, est un *négociant*; le banquier *négoce* les effets de *commerce*. Le mot *trafic* n'a qu'une acception restrictive; les revendeurs, les spéculateurs en sous ordre, font le *trafic*. — Une nation

(*) En Espagne toutes les comédies sont divines, les auteurs divins; et pour donner plus de force au subs., l'adj. le précède.

essentiellement *commerçante* à l'esprit mercantile. Les *négociants* indéliés sont entachés d'égoïsme. Les *stripoteurs* de bourse se livrent aux plus odieux *trafics*. — Sans être identique le sens fig. se rattache au propre : une courtisane fait *commerce* de ses charmes. La mère, arrivée au dernier degré de l'infamie, fera un *négoce* qui épouvante la nature. Un apprenti tartufe débute par *trafiquer* de la religion, il faut un commencement à tout.

COMETAN, s. COMETTANT, celui qui charge, qui constitue, une personne, à l'effet de le représenter.

COMETT, v. COMETTRE; dans l'acception rigoureusement grammaticale, ne se dit que d'un péché, d'une faute. — Dans le sens d'employer une personne : *commettre à un emploi* : peu correct. — *Se commettre avec quelqu'un*, s'exposer au hasard d'avoir un démêlé : très-bien. — *Commettre un rapporteur*; le nommer rapporteur, juge dans une affaire : style de pratique, c'est tout dire. — *Un ambassadeur se commet quand il excède ses pouvoirs*; suranné : les ambassadeurs ont grand soin de ne pas *se compromettre* personnellement.

COMETT, s. COMÈTE, se dit de certains astres qui se meuvent autour du soleil, de manière à ce que leurs rotations paraissent accidentelles. Vous savez qu'une comète, pour peu qu'elle soit supportable, doit avoir la queue chevelue (*), que son noyau (***) est arrondi, bril-

(*) On dit *comète chevelue* quand son noyau est brillant et paraît entouré d'une lumière assombrie.

(**) *Noyau de la comète*, sa partie la plus lumineuse. Vu au télescope, ce noyau est une petite masse plus condensée dans l'intérieur de la tête de cet astre.

lant; et qu'il est entouré d'une espèce d'aurole qui ne produit qu'une lumière diffuse. Vous savez que jusques aux comètes microscopiques, chacune d'elles traîne à sa queue la peste, la guerre ou la famine. — Voy. *Kow. Loumir*.

Comète, météore, aurore boréal, aurole :

Les *comètes* ont leurs orbites allongées, se meuvent dans un orbite presque circulaire. Les *météores* sont phénoménaux, plus ou moins lumineux; ceux qui détonnent sont aussi effrayants que redoutables. L'*aurore boréale* est également météorique, ne paraît que la nuit du côté du nord : ne confondez point avec l'aurore australe. On ne dit *aurole*, dans le sens absolu, que du cercle de lumière en rayons, dont les peintres entourent la tête des saints.

COMETUX, adj. s. COMMUN, choses auxquelles tout le monde a droit de participer : Le soleil luit pour tout le monde. — Choses qui appartiennent à plusieurs : escalier commun. — D'une commune voix, à l'unanimité, par acclamation. D'un commun accord, de concert, d'intelligence — Mots, termes communs, usuels : se dit par opposition à ceux qui ne sont usités que dans les arts, les sciences : expression technique. — Une personne du commun; les dict. gardent le silence sur les blasonnés à figures communes. — Les communes, espèces de cuisines dans les grandes maisons. — L'auteur de ce dict. déplorait les massacres de la saint Barthélemi, etc. : *Lieux communs* répondit un saint homme.

RHÉTORIQUE, lieux communs : ils sont intrinsèques ou extrinsèques. — Les lieux communs sont les sour-

ces générales et fécondes dans lesquelles on peut puiser des arguments, des preuves, ou des demi-preuves: on considère un sujet, une cause, selon son aspect intérieur ou extérieur.

Lieux communs dits intrinsèques.

L'énumération des parties: on parcourt les parties d'un tout, on circonstancie un fait, pour trouver et accumuler des moyens de conviction: *Il me suffira d'examiner vos antécédents pour prouver la fausseté de vos assertions hasardées.*

La comparaison: Sorte de similitude qu'on emploie pour embellir le discours, l'oraison; et surtout pour en tirer des rapprochements qui concluent du plus au moins; qui balancent le pour et le contre: *Tous vous appuyez sur des paroles, sur certains actes extérieurs, vous dites, d'après Boileau, que le vrai peut être invraisemblable: mais de cette manière on mettra sur une même ligne, et Socrate et ses bourreaux.*

Les contraires: Ils s'emploient dans l'énonciation des choses opposées: deux peuvent être fausses, mais l'une et l'autre ne sauraient être vraies: *Ces deux témoins affirment avoir vu; et vous feignez de ne pas voir qu'ils déposent contrairement.*

Les circonstances: Elles servent au développement des preuves: aggravent ou atténuent. Celle dite *du fait* tend à prouver le contraire: *Ne faites pas un si grand étalage d'abnégation; la plupart de vos actes attestent de votre cupidité; je me renferme dans ce seul fait: qui a porté l'épouvante dans la conscience timorée d'un idiot, pour s'emparer de son héritage? vous: toutes les*

circonstances de la captation sont connues.

La cause et les effets: L'orateur énumère les motifs, en fait ressortir le but: *Des passions déréglées avaient amené sa ruine; il ne lui restait, pour ancre de salut, que la révolution; il se distingua parmi les plus effrénés démagogues; et devenu ministre par l'intrigue, on le vit plus royaliste que le roi. Pourquoi crie-t-il à la calomnie en accusant ses créanciers de mauvaise foi? Pour donner le change sur ses déréglemens.*

La définition: Elle consiste dans la persuasion en la motivant: l'avocat cherche ses raisons dans la nature des choses dont il parle: *Croyant échapper à la vindicte des lois, à l'anathème qui vous frappe, vous accusez ceux dont vous étiez naguère les amis et les coryphées. Vainement plusieurs d'entre vous s'appuient de leur mutisme; tous vous deviez combattre, les hommes de sang, ou mourir sur la brèche.*

Lieux communs extrinsèques.

Ces lieux communs sont placés en dehors du sujet, et quelques-uns sont nommés, à juste titre, *preuves sans art*. — Division abrégée.

Les usages: ils favorisent ou sont défavorables. — *La renommée*: quand elle est méritée l'orateur l'invoque à corps et à cris; si elle est usurpée il emploie des tempéraments. — *Le serment*: l'avocat examine, *la main sur la conscience*, s'il a le droit de le demander. — *Les témoins*: méritent-ils une entière confiance? sont-ils ou ne sont-ils pas corrompus? — *Les titres*: sont-ils également admissibles? vrais? faux? N'ont-ils rien d'équivoque? — *La loi*: dans quels cas

doit-on plutôt consulter son esprit que la lettre?—La meilleure *preuve sans art* consiste dans l'emploi des idées communes, et qui paraissent rabattues au premier aspect : — sous les formes d'une apparente négligence, du laisser-aller, l'orateur paraît ne s'appuyer que sur dessemi-preuves: *ces paquets* manquent rarement d'*arriver à leurs adresses...* Que d'*art* dans cette *preuve sans art!* (*).

(*) Comme la Rhétorique française est, à peu de chose près, basée sur les langues mortes, il en est résulté une nomenclature plus scientifique que lumineuse : de là sécheresse et dégoût. Un jour je présentai, à plusieurs professeurs de Paris, mes vues sur la simplification de leurs thèses. On applaudit à mon travail préparatoire; on m'accusa du crime de *lèze routine*. En effet, je fus coupable aux yeux des personnes qui pensent, qui parlent, agissent, d'après les rhéteurs de l'École : Cicéron, Quintilien, Démosthènes. a dit, *a fait*; — ne pas dire et faire comme eux! Jour de Dieu quelle impertinence. — Voyons ce qu'ont dit, fait, Cicéron et compagnie.

Dans leurs *topiques* ou *lieux communs*, les traducteurs de Cicéron, etc., parlent de la *chose*, des *nombres*, de la *manière*, etc., avec une lucidité *incompréhensible*.

L'exorde : il n'est guère d'usage que dans les GRANDES CAUSES. Orateurs, en communiquant votre VEU, vous faites un *xorde* EX ABRUPTO.

Les bienséances : l'art de placer à propos tout ce que l'on fait, tout ce que l'on dit. Orateurs, PLACEZ à propos tout ce que vous faites si vous êtes CURIEUX DE GUÉRIR les PRÉVENTIONS, etc. *Les bienséances* sont relatives aux temps et aux lieux : si c'est un lieu public ou particulier, si le temps est gai ou triste, s'il est LIBRE ou LIMITÉ. Orateurs, sans avoir étudié la civilité puérile, vous savez que se moucher avec les doigts serait malséant. Seriez-vous myope, vous verrez si le temps est en goguettes, bas ou obscur. Comprenez-vous temps libre ou limité, dans le sens actuel? Il vous semble que cela signifie.... C'est cela, ça dit tout juste je ne sais quoi;..... un

Jeviens de développer une partie des grands moyens que l'orateur pent, et devrait employer ; mais l'orateur doit au moins connaître l'Histoire, les cultes, leur origine : les sciences, les arts; et surtout les LOIS. — Que les avocats se le disent.

COMMUN, s. COMMUNE, division territoriale administrée par une autorité locale. — *Maison commune* : dites *commune* : se rendre à la commune. — Fém. de l'adj. *commun*.

COMMUNÉMENT, adv. COMMUNEMENT, ordinairement, etc.

Communément, ordinairement, généralement, vulgairement, trivialement :

Communément est la pensée faible de trivialement; *ordinairement* signifie d'ordinaire, le plus souvent; et *généralement* en étend l'acception. *Trivialement* se dit des pensées usées, des termes et des phrases parasites; ou contraires au sens naturel.

COMI, adj. s. COMIQUE, qui appartient à la comédie. — Le genre comique. Avoir du comique. — *Molière est notre premier comique*.

sentiment qui charme, séduit, qu'on ne peut rendre.

Les passions : comment TOUCHE-T-ON ? — *En inspirant à ses auditeurs des passions convenables, c'est par les passions que Cicéron et Démosthènes ont régné dans la tribune*. Orateurs, sachez qu'il n'y en a que deux espèces : A PROMPTEMENT PARLER.

Les mœurs : qu'on ait de la PROBITÉ, qu'on n'en ait POINT, il suffit de paraître vertueux. Orateurs, elles sont la partie MORALE de l'éloquence. — Voy. les dict. ; les cours de rhétorique; et notamment les thèses de J. Ferrol Perrard, avocat à la cour royale de Paris. — 1825.

La langue française se fixe ets'émancipe; que sa Rhétorique s'harmonise avec le génie de l'idiome universel.

Oni, **MOLIÈRE EST NOTRE PREMIER COMIQUE.** — *C'est le premier comique de la troupe*, se dit d'une personne qui, dans une société, amuse ordinairement les autres par ses bouffonneries. — Il ne saurait être ici question que des personnes réunies en société, ou d'une société savante. Prenez note qu'un *bouffon* amuse les autres *bouffons* par ses bouffonneries; et n'oubliez pas que *troupe* signifie société dans l'un ou l'autre sens.

COMIKMAIN, adv. **COMIQUEMENT**, d'une manière comique.

COMINATOIR, adj. **COMMINATOIRE**, se dit d'une clause, d'un jugement, etc., qui renferme quelque menace, en cas de contravention d'infraction.

COMMISSAIRE, s. **COMMISSAIRE**, celui qui est commis, délégué, pour remplir des fonctions relatives à un objet particulier, etc. — **Commissaire de guerre**, de police, etc. **Commissariat**, qualité, emploi de commissaire. — En Angleterre, *constable*, officier dont les attributions sont analogues à celles de nos commissaires de police.

COMMISSION, s. **COMMISSION**, charge qu'on donne à une personne de faire, ordre d'exécuter. — Message; son salaire. — Maison de commission. — Mandement du prince. — Lettre de marque pour les navires en course. — Commission d'enquête; — militaire. — Commission rogatoire, celle qu'un juge adresse à un autre juge, pour l'inviter à faire quelque acte, etc. — Se dit par opposition à office. — *Fè n'kommission*; porter un message; — se charger d'acheter; de faire quelque emplette. — **COMMISSION**, charge qu'on donne à quelqu'un de

faire quelque chose. — **MISSION**, charge qu'on donne à quelqu'un d'aller faire quelque chose. La ligne de démarcation n'est pas incommensurable.

Commission, mission :

On délivre une *commission* pour exercer un emploi pendant un temps limité; on a *mission* d'agir et de faire. — La *commission* peut voir le grand jour, et très-souvent les instructions sont écrites. La *mission* est quelquefois verbale.

COMMISSIONÉ, v. **COMMISSIONNER**, délivrer une commission. — Donner mission, etc.

COMMISSIONÈRE, s. **COMMISSIONNAIRE**, celui qui est chargé d'une commission pour autrui. — Celui qui fait quelque acte de commerce pour le compte d'un commettant. — Celui qui porte des fardeaux, fait des messages. — **Commissionnaire de roulage**. — *Cicerone*, celui qui montre aux amateurs les curiosités réelles ou imaginaires d'une ville: il pleut à Rome des cicerones. — *Sigisbée* ou *cavalier servant*, ami de monsieur et surtout de madame: L'Italie est le pays classique des sigisbées.

COMISSOIR, s. **COMISSOIRE**, pacte commissoire.

Commissoire, réméré :

Par le pacte *commissoire* on stipule, dans le contrat de vente, que si l'acheteur n'a passoldé, dans un temps déterminé, la vente sera résiliée de droit. Par le pacte à *réméré* le vendeur se réserve le droit de racheter dans un délai convenu. — Le second pacte est un nouveau Pactole (*) pour un fripon.

(*) Le Pactole est un fleuve de Lydie qui roule un sable d'or. — Source de richesses: fig.

COMM, adv. COMME, de même, etc. — *Le contrat porte comme aussi que...* Praf. — *Comme aussi que...* aurait-elle la signification de *par rapport à parce que*? Suppose-t-il *d'autant plus que néanmoins*? J'avoue, en tout humilité, que je ne comprends pas la définition des dict. — *Obtenez un ordre comme il faut que je parte.* Cela signifie *en vertu de quoi...* Ce serait en vertu de *quoique*, que je n'en serais pas plus avancé. — *Komm rol dihé*: Comme vous le dites, *ainsi que*, etc. — *Komm si komm sa*: Tant bien que mal; — *comme ça.* — *V'ol kihustiné komm ó chein*: Vous le traitez durement, comme un paria, comme s'il était votre esclave. — *C'ess tinn omm komm i sã*; *louk si mousseur*; *ess-ti gáie*? C'est un homme comme il faut; regarde sa mise; sa toilette; est-il élégant? *cosu*? — *C'ess tinn feumm komm i sã*; *eteinss komm el kihusteinn le gein*: C'est une femme comme il faut; de haut parage; l'entends-tu rudoyer tout le monde?

COMMSEG, ALLÉES ET VENUES. Messages. Machinations. Manœuvres. — Intrigues, pratiques secrètes. Tripotages. Le m. wal. se dit presque toujours en mauvaise part. — Voy. *Makroteuss*.

COMMSEG, v. ellipt. DONNER des commissions. — Machiner, intriguer en secret. Manœuvrer sourdement.

COMMSEG-REIE, s. MANŒUVRES, etc. — Voy. *Commsegq*.

COMÓD, s. COMMODE, meuble à tiroirs, etc.

COMÓD, adj. COMMODE, aisé, convenable, etc. — *V'o m'èpróté, ronn reindé nein*; *c'et foir komód*: Vous m'empruntez de l'argent, vous

ne vous acquittez pas; c'est très-commode. — Voy. *Aheie*.

Commode, convenable, aisé:

Ce qui est *commode* est utile, agréable, ce qui est *aisé* est facile à faire, ce qui est *convenable* devrait convenir à chacun. — S'emparer du bien d'autrui, rien de plus *commode*. Prêcher la vertu sans prêcher d'exemple, rien de plus *aisé*. Souiller le lit conjugal, rien n'est moins *convenable*.

COMODITÉ, s. COMMODITÉ, chose, état, situation, commode. — Voy. *Chyott*.

COMÓDMAIN, adv. COMMODÉMENT, avec commodité, etc. — *Fademecum*, chose qu'on porte commodément, et souvent sur soi.

COMÓSSION. COMMOTION. Voy. *Mourmain*. *Troub*. *Niket*.

COMUNAL, adj. COMMUNAL, qui concerne une commune, ou qui appartient à la commune. — Forêt communale. — Bois communaux.

COMUNÁTÉ, s. COMMUNAUTÉ, société de plus ou moins de personnes qui vivent ensemble sous certaines règles. — *Diné al komunauté*: Dîner à la communauté, au réfectoire. — *Si marié sol komunáté*: Se marier sous le régime de la communauté. — *Komunáté d'bein et d'má*: Communauté de bien et de mal.

COMÚNÌ, v. COMMUNIER, recevoir le sacrement de l'eucharistie. — Administrer le saint sacrement.

COMUNIAN, s. COMMUNIAN, celui qui communie; — qui est en âge de communier. — Communiant. — Voy. *Pákett*.

COMUNIKAB, adj. COMMUNICABLE, dont on peut faire part.

COMUNIKAN, adj. COMMUNICANT, qui communique, qui établit une communication: peu us.

COMUNIKASSION, s. COMMUNICATION, action de communiquer; son effet. — Relation, correspondance, etc. — Escalier de communication. — Communication des deux mers. — Lignes de communication: t. mili. — Fig. de rhét. par laquelle l'orateur feint de prendre conseil de son auditoire: *N'eussiez-vous pas tenu le même langage? — Changeons nos positions: qu'auriez-vous fait?* Communication dans les paroles. Par ce trope on rend commun à une ou plusieurs personnes, ce qui ne se dit que pour une ou plusieurs autres: *Quelle fut notre intention? Comment avons-nous agi?*

COMUNIKATIF, adj. COMMUNICATIF, qui se communique, qui répand ses connaissances, ses lumières.

COMUNIKÉ, v. COMMUNIQUER, transmettre. — Se rendre familier. — Serejoindre. — Voy. *Kidâr. Mostré.*

COMUNION, s. COMMUNION, union de plusieurs personnes dans une foi commune. — La réception du corps de Notre Seigneur J. C. — L'antienne, le verset que le chœur chante pendant que le prêtre communie. — *Fè sprumî komunion:* Faire sa première communion; — approcher la Sainte Table pour la première fois. — *Si t'imm hoätt, bâssel, t'âret ô bai geâgo d'koton, ô bai boniket et inn chandel di seink pî, po fè t'prumî komunion:* Si tu es obéissante, ma fille, tu auras une belle robe en indienne, un joli bonnet et un cierge haut de cinq pieds, pour faire ta première communion.

CONCEINTRASSION, s. CONCENTRATION, Voy. *Conseintrâssion.* — Dans tous les mots qui suivent jusqu'à *Conclave* (CONKLAV), le c sera remplacé par S; exemple: *Conseintré.*

CONDANAB, adj. CONDAMNABLE, qui mérite d'être condamné.

CONDANASSION, s. CONDAMNATION, jugement par lequel on condamne, ou qu'on est condamné. — Payer les condamnations. — *Passer condamnation*, avouer qu'on a tort. — La bonne conduite de sa femme est la condamnation de la sienne. — *Condamnatoire*, qui condamne, ou entraîne condamnation.

CONDANÉ, s. CONDAMNÉ, qui a subi une condamnation.

CONDANÉ, v. CONDAMNER, prononcer un jugement contre une personne. — Être condamné par les médecins. — Condamner une porte, etc., la fermer pour en interdire l'usage. — *Il se condamna lui-même en avouant ses torts.* On se condamne plus souvent quand on cherche des subterfuges pour les nier ou les affaiblir. — Voy. *Pönn.*

CONDISSION, s. CONDITION, état, qualité, nature d'une chose. — Avoir les conditions requises. — *Personne de condition, de naissance. Être de grande condition, de basse naissance.* — Comptez une grande condition sur 6000 basses naissances. — *Mettre un ballot de soie à la condition*, étendre et exposer un ballot de soie à l'air, pour en faire évaporer l'humidité. — En croyez-vous vos yeux? — On vend, on achète sous condition; et cela comprend une convention conditionnelle. — *Conditionnelmain*, adv. *Conditionnellement*, à certaines conditions; *restrictivement*: les diet. ne mentionnent point le second adv.

CONDISSIONÉ, v. CONDITIONNER, donner à une chose les qualités requises. — Ce verbe est toujours sous la plume des commerçants: leurs femmes, leurs enfants, leurs cui-

sines, sont bien ou mal conditionnées.

CONDISSIP, s. CONDISCIPLE, compagnon d'étude, etc. — Voy. *Camarád. Sikolt.*

CONDRUSS, s. CONDRUZES, anciens peuples belges.

CONDUI, s. CONDEUIT, canal, tuyau, par lequel coule ou passe tout fluide quelconque ; et même certain solide *liquéfié*. — Voy. *Buss.*

CONDUITT, s. CONDUITE, action de conduire, etc. — *Être chargé de la conduite d'un ambassadeur*, être chargé de l'aller recevoir sur la frontière, ou de l'y reconduire en lui faisant fournir sur la route les voitures, etc. — *L'aller* ne me paraît pas de bon goût : *Sur* la frontière me semble vicieux. Ne pourrait-on dire : *Être chargé d'aller le recevoir à la frontière*, etc. ? Le prob. pers. devant *aller* n'a jamais eu l'honneur de me plaire ; il est trop voisin de *la la*. Ajoutons que *conduite* comprend *fournir les voitures, les vivres nécessaires*. L'ellipse n'est pas claire comme le jour, et peut marcher de pair avec *le ballot de soie à la condition*. — Voy. *Condission* (*). — Dites une bonne, une mauvaise conduite. La conduite d'un *poème épique, dramatique*. — *Conduite*, frais de voyages par terre des marins, *bateliers*, etc. — *Par terre des marins, bateliers*, etc. — Comprenez-vous ? — Voy. *Kidúr.*

CONESSAB, adj. CONNAISSABLE, aisé à connaître. Je conseille de ne l'employer qu'avec une négation ; ou plutôt de ne pas l'employer. Il n'en est pas ainsi de *reconnaissable*.

(*) Les tours que je blâme ont la sanction de tous les dict. *L'aller* a celle de tous les grammairiens. Mille pardons, messieurs.

CONESSANSS. CONNAISSANCE. — Voy. *Kinohanss.*

CONFÉDÉRASSION, s. CONFÉDÉRATION, alliance, etc. — Voy. *Lik.*

CONFÉDÉRÉ (s)³ SE CONFÉDÉRER, s'unir par confédération.

CONFÉIN, s. CONFINS, limites, extrémités d'un territoire, d'un pays.

CONFÉKSION, s. CONFÉCTION, action de faire ou d'exécuter quelque chose. — *La conféction d'un canal*, etc. S'il n'y a pas achèvement, dites *construction*. — Voy. *ci-dessous*.

CONFÉKSIONÉ, v. CONFÉCTIONNER, faire ; se dit principalement dans les arts et métiers : conféctionner une machine à vapeur, etc. — Il me semble, que dans les habillements, *conféctionner* éveille l'idée de bien faire ; quoi qu'il en soit, nous disons généralement un *habit bien conféctionné*, et une *chemise bien faite*. Il me semble de plus qu'on *conféctionne* en grand et que l'on *fait* les petites choses : *conféctionner* un manteau, *faire* un gilet.

CONFÉKSIONEU, s. CONFÉCTIONNEUR, celui qui conféctionne : *conféctionneur d'habits*, etc. : mieux que *fiseurs*. — *Conféctionnaire*, s. adj. qui conféctionne *telle ou telle chose*, etc. En dépit des dict., ne l'employez point comme subs.

CONFÉRÉ, v. CONFÉRER, comparer, examiner deux choses pour juger de leur différence. — On contère les lois d'un pays avec celle d'un autre, etc. — *Conférer*, vérifier si les corrections notées sur une épreuve ont été bien faites. Dites toujours *vérifier*.

Conférer, comparer, différencier : *Conférer* comprend l'action de mettre les choses en regard ; et

comparer ajoute l'examen. *Différencier* c'est établir la différence, les distinctions.

Conférer, déférer, décerner :

Conférer se dit plutôt d'un acte du pouvoir. *Déférer* se dit plutôt d'un acte de reconnaissance. *Décerner* est plutôt un hommage solennel. — Le chef de l'État *confère* des privilèges, des dignités. Les Français ont *déféré* la couronne à Napoléon et vont lui *décerner* la palme de l'immortalité. — Néron se fit *déférer* les honneurs divins. On a vu des nations les *décerner* à leurs tyrans. Mais aussi quelles nations !

CONFÉREINSS, s. CONFÉRENCE. — Voy. ci-dessus. — La conférence des ordonnances, des coutumes, des temps, des textes. — Entretien relatif à une affaire sérieuse, etc. — Conférences diplomatiques. *La conférence de Londres*. Pauvres Belges ! — Les conférences de Massillon : honneur à l'honnête homme, à Péloquet prédicateur. — *Conférencier*, celui qui préside à une conférence. — *G'ea stawou n'konfereinss avou deu-zavokâ, si n'a nein stu po de preunn* : Je suis entré en conférence avec deux avocats. Ils m'ont joliment plumé, sauté. — Voy. *Eintrutien*.

CONFESSIÖNAL, s. CONFESSIÖNNAL, siège, grande niche, où se place le prêtre pour confesser. — Plur., *confessiönnaux*. — Voy. *Fâteuie*. *Cheyre*.

CONFÏ, v. CONFIRE, faire des confitures, etc.

CONFIDEINSS, s. CONFIDENCE, communication d'un secret. — *G'ea n'konfideinss av fé, woizeinn : g'eurremm ki vo n'mi metré nein á geoté* : J'ai une confiance à vous faire, ma voisine, jurez qu'il ne sera

point question de moi. — La voisine jure de par ses grands dieux. — *Vo-zesté n'konfidein, hoüté ki g'iv deie ; ki si seuie inn kess moitt ; savév* : Vous êtes mon confident, écoutez que je vous dise ; mais motus, n'en soufflez mot ; — gardez le tacet. — Confidemment, adv. — Avis *confidentiel*.

CONFÏI, v. CONFIER, commettre à la fidélité, à l'habileté d'une personne. — Confier un secret. — *Se confier à son heureux destin ; — au hasard*. Confiez-vous donc à des aveugles. — *Confier un secret au papier*. Quelle prudence. — *C'est-t-inn omm tött outt, gi li konfiereu n'feumm et n'boüss* : C'est un parfait honnête homme, je lui confierai ma femme et ma bourse. Quant à la femme il en reste toujours quelque chose. Quant à la bourse le contenant et surtout le contenu, pourraient être compromis. — Voy. *Fié*.

CONFIRMÄSSIÖN, s. CONFIRMATION, ce qui rend une chose ferme et stable. — Certitude de ce qui était dubitatif. — Se dit du sacrement qui confirme dans la grâce reçue au baptême. — *Confirmation*, t. de rhét., partie de l'oraison par laquelle on établit ses moyens de conviction pour prouver la vérité de la proposition annoncée : *La seule déduction des faits suffisait à la défense* : j'ai fourni des preuves qui sont sans réplique. « De votre propre aveu... » (*)

CONFIRMÉ, v. CONFIRMER, prouver victorieusement. — Appuyer une vérité. — Être confirmé en grâce : Théol. — Voy. *Assertiné*.

(*) L'orateur ajoute ce qu'il a négligé à dessein dans sa narration.

CONFISKÅB, adj. CONFISCABLE, sujet à confiscation.

CONFISKÄSSON, s. CONFISCATION, action de confisquer; — adjudication au fisc.

CONFISKÉ, v. CONFISQUER, adjuger au fisc. — Se dit de ce qui est saisi à une personne pour être ensuite adjugée à une autre. — *I fou peindou et se bein sourein konfiské*: Il fut pendu et ses biens furent confisqués.

CONFISREIE, s. CONFISERIE, art, profession, du confiseur. — Lieu où l'on fait les confitures. Art de les faire.

CONFITEUR, s. CONFITURES, fruits confits, etc. — *F'iv le bequeinn, posé de konfiteur; apre-zel n'a nolu*: Aux nonnettes le pompon, en fait de confitures; après elles il faut tirer l'échelle. — *Geinn n'et r'cein nein; jé ô bai boniket att krop et seintt! mai ti donn de konfiteur à ô poursai*: Je n'en reviens pas; faire un joli bonnet à ta cendrillon! mais tu donnes des confitures à un pore.

CONFITURÛ, s. CONFITURIER, celui qui fait, qui vend des confitures. — *Confiturir*: Confiturière.

CONFOND, v. CONFONDRE, mêler, brouiller. Mettre en désordre. — Stupéfier; rendre stupéfait. — Couvrir de honte. — Prendre une personne ou une chose pour un autre. — *K'il boie ni konfond si gî veu klér*: Que le diable m'emporte si je te comprends: accept. partie. — Voy. *Emaké*.

CONFÔR, adj. CONFORME, semblable, etc. — Qui convient, qui s'accorde.

CONFORMÄSSON, s. CONFORMATION, manière dont une chose est con-

nes, etc. *Vice de conformation*, difformité. — *Conförmumain*, adv. conformément.

Conformation, configuration:

Conformation se dit de l'animal, et particulièrement de ses formes organiques. *Configuration* se dit des formes extérieures des choses, considérées quant à la réunion de leurs surfaces. — Les personnes mal conformées ont rarement une bonne constitution; les cristaux, les concrétions stalactites; affectent des bizarres configurations.

CONFÖRMITÉ, s. CONFORMITÉ, rapport dans ce qui est conforme. — Voy. *Rapoir. Pareie*.

CONFÖRTÄB, adj. CONFORTABLE, confortatif, convenable.

Confortable, confortatif, corroborant, stomachique, stomacal:

Ce qui est *confortable*, restaure; ce qui est *confortatif* augmente les forces; ce qui est *corroborant* donne du ton à l'estomac; ce qui est *stomachique* lui est très-bon; ce qui est *stomacal* le fortifie.

(*) *Confortable, commode*:

On dit *commode* pour exprimer ce qui est utile, agréable; et *confortable* de l'état de bien être qui constitue le contentement. — Dans le sens moral, ce qui est *commode* laisse encore à désirer; ce qui est *confortable* ne laisse plus de souhait à faire. — Le simple bon sens résume *commodité*; la doctrine d'Épicure (**) *Confortable*.

(*) *Confortable*, est tout anglais; et je serais très-surpris s'il avait un juste équivalent dans une autre langue. Renfermons-nous dans le sens légal de cet heureux anglicisme.

(**) *Épicure*. — Messieurs les chansonniers des caveaux, des caves et des greniers, c'est bien joli de faire des couplets piquants

CONFORTASSION, s. CONFORTATION, corroboration, action de fortifier : peu us.

CONFORTÉ, v. CONFORTER, prendre des confortants. — Jadis, encourager, consoler. — Voy. *Rikonforté*.

CONFRÉ, s. CONFRÈRE, chacun de ceux qui compose une confrérie : La confrérie du saint sacrement. — Ceux qui sont d'une même compagnie, qui exercent une profession commune, etc. — *Confraternité*, relation, rapport, entre les personnes d'une même compagnie. — Confraternel : adj. — *Voola, houlé chein ? — Awoi, konfré* : Vous voilà bancroche ? — Oui ; confrère.

CONFRÈREIE, s. CONFRÉRIE, compagnie des personnes associées, pour quelques exercices de piété. — *Si mett el grand konfrèreie* : Se marier prendre femme : plais. — *Ess del grand konfrèreie* : Grossir le nombre de ceux qui sont couronnés d'un ou de deux croissants.

CONFRONTASSION, s. CONFRONTATION, action de confronter.

CONFRONTÉ, v. CONFRONTER, mettre des personnes en présence les uns des autres ; confronter les témoins avec l'accusé. — Conférer, examiner.

CONFU, adj. CONFUS, mêlé, brouillé, l'un avec l'autre. — Voy. *Honteu. Disdu*.

CONFÚZION, s. CONFUSION, mélange, embrouillement ; désordre. — Grande abondance de choses, multitude de personnes. — Honte, embarras, etc. On dit *confusion de part d'une femme qui accouche six*

et spirituels : mais transformer un sage en gastrolâtre, voire même en sybarite. *Un peu d'antiquité, s'il vous plaît.*

mois et un jour après un second mariage, et trois mois de viduité. — *Confuzemain*, adv. Confusément. — Voy. *Ahonti. Konfúzioné*.

CONFYANSS, s. CONFIANCE, mouvement généreux du cœur ; noble abandon de l'âme ; s'oppose à *méfiante*. — Vain, fol espoir. — Sécurité bien ou mal fondée. — Hardiesse qui naît de l'amour-propre ou de la conscience de ce que l'on vaut. — Présomption ou diminutif d'effronterie. — Voy. *Confii*. — En parlant de la manière d'être et des manières.

Confiance, assurance, aplomb :

Il y a de la bonhomie, une attrayante simplicité de cœur, dans la *confiance* : les vieux ébérons se faisaient mutuellement des prêts, avec promesse de se rembourser dans l'autre monde. Trop d'*assurance*, tient le juste milieu entre la hardiesse et l'effronterie : un laquais en est souvent le type. *L'aplomb*, poussé trop loin frise la présomption : on accuse les fats d'en avoir une bonne dose.

CONGÉDI, v. CONGÉDIER, renvoyer quelqu'un, lui ordonner de se retirer. — Donner congé. — Voy. *Revoy*.

CONGEKTEUR, s. CONJECTURE, jugement probable, opinion que l'on fonde sur quelques apparences, etc. — *Conjectural*, adj., qui n'est fondé que sur des conjectures. — Conjecturalement adv. — Voy. *Apareinss*.

CONGEKTURÉ, v. CONJECTURER, juger, inférer, sur des probabilités.

CONGEONKSION, s. CONJONCTION, union de l'homme et de la femme. — Partie d'oraison qui lie l'antécédent et le subséquent. — Terme d'astronomie : *conjonction de la*

lune, rencontre de la lune avec le soleil dans un même point du zodiaque.

CONJONCTIF, adj. **CONJONCTIF**, particule qui s'emploie pour lier un mot, un sens, à un autre : gramm. — Je le dis, dans certains cas du pron. pers., quand il est régime direct : *nous les avons vus*.

CONJUGAL, adj. **CONJUGAL**, qui concerne le mari et la femme. — *Matrimonial*, qui appartient au mariage; *n'est guère us. que dans ces loc. : questions, conventions, matrimoniales. Causes matrimoniales. Droits matrimoniaux.* Vous oubliez certaines *explications* matrimoniales.

CONJUGUÉ, v. **CONJUGUER**, assembler ou réciter, les différentes inflexions et terminaisons que reçoit un verbe, selon les voix, les modes, les temps et les personnes. — Rendre la pensée, la manière d'être, les actions, par les désinences et les inflexions générales du verbe. — Voy. *Verb*, et pages XV et XVI du VERBE.

CONJUGUISON, s. **CONJUGAISON**, manière de conjuguer. — Voy. *Verb*.

CONJURÉ, v. **CONJURER**, prier instantamment. — Former un complot contre l'État. — Conjuré contre une personne. — Faire une conjuration, comploter. — Voy. *Akongeuré*.

CONGRÈS, s. **CONGRÈS**, assemblée de diplomates qui se réunissent dans les intérêts de leurs maîtres; pour traiter de la paix, de la guerre; — pour se tirer des carottes, etc. (*) — *Congrès scientifique*, mieux vaudrait *congrès encyclopédique*. — Les philanthropes, les philosophes, les savants, etc. qui composent ces

(*) *Tirer des carottes* : Tirer les vers du nez, questionner adroitement.

sortes de congrès, se prodiguent les fruits de leurs élucubrations : celui de Liège retentit encore dans les deux hémisphères. — *Congrès* a signifié *consultations, vérification des pièces* : quand l'un des deux conjoints (*), était accusé d'impuissance, plusieurs fraters et matrones se réunissaient en *congrès*, par ordre de justice, et toute l'assemblée *boutait le nez dessus* : historique (**).

CONGRÉGASSION, s. **CONGRÉGATION**, compagnie, société, corps de plusieurs personnes religieuses ou séculières, vivant sous une même règle. — Confrérie de dévotion sous l'invocation de la Sainte-Vierge. — *La congrégation des fidèles*, tous ceux qui appartiennent à l'Église romaine. — Assemblée des cardinaux et de prélats, qui ont charge d'examiner certaines affaires. — *Congréganisme*, esprit, système, de congrégation. — *Congréganiste*, personne qui est d'une congrégation laïque, dirigée, administrée, par des ecclésiastiques, soit régulier, soit séculier.

CONGRU, adj. franc. val. cet adj. n'est us. au propre que dans cette locution : *Grâce congrue* : dogmatique. — Par extens. : *portion congrue*, pension annuelle que les gros décimateurs payaient aux curés. — Fig. et fam., traitement d'une rente peu considérable. — On ne dit plus *réponse, phrase congrue*.

(*) Mais surtout la femme.

(**) Sous Charles VII, et avant lui, ces sortes de congrès étaient quelquefois invoqués à la requête d'une fille insultée dans son honneur; on employait cette formule : *Que fraters et matrones viennent boutler le nez dessus*. Les débats, le prononcé du jugement, révèlent le siècle, les gouvernants et les gouvernés.

— *Congruisme*, système qui explique l'efficacité de la grâce par sa congruité : ce second mot se définit de cette manière : *efficacité de la grâce de Dieu, qui agit sans détruire la liberté de l'homme. Congruiste* partisan du congruisme. — *Voy. Riligeon.*

CONIVANSS, CONNIVENCE. — *Voy. Coniveinss.*

CONIVÉ, s. CONNIVER, participer en dissimulant, à un mal qu'on peut et qu'on doit empêcher. — *Un juge qui connive aux concussions d'un greffier, etc.* Le verbe, le juge et le greffier, ne valent pas le diable.

CONIVEINSS, s. CONNIVENCE, complicité. Agir de connivence. — *Voy. Konpliss. Konzór.*

CONKERI, v. CONQUÉRIR, faire des conquêtes; prop. et fig. — *Voy. Guerí. Guerié.*

CONKET, s. CONQUÊT, acquêt fait durant la communauté entre le mari et la femme. — *Voy. Aket.*

CONKLAV, s. CONCLAVE, lieu où s'assemblent les cardinaux pour élire un pape. — *Voy. Páp. — Conclaviste*, ecclésiastique qui s'enferme dans le conclave avec un cardinal.

CONKLuzion, s. CONCLUSION, fin d'une affaire, d'une délibération, etc. — *Voy. finál.*

CONKÒR, s. CONCORDE, union de cœur, de volontés; bonne intelligence entre les personnes.

CONKÓRDÁ, s. CONCORDAT, convention faite entre le pape et un souverain. — Acte d'accommodement entre un failli et ses créanciers.

CONKOÚR, s. CONCOURS, action de concourir. — Mettre une place au concours.

CONKOUREI, v. CONCOURIR, coopérer, produire un effet conjointement

avec quelque cause, etc. — *Vous avez concouru avec moi au succès de cette affaire. Coopérer au succès d'une entreprise. — Píron pareie* : Même signification. — *Voy. Pareie. Aidi. Assisté. Reskontt.*

Concourir, coopérer :

Il me semble que *concourir* se prête mieux au sens moral; à ce qui est fortuit; accidentel : Tout *concourut* à l'enrichir, — à le ruiner. Les causes, l'action réciproque des corps, *concourant* à... Je pense que *coopérer* se dit mieux au sens physique, dans l'acception d'assistance, de secours, etc. : En venant à mon aide vous avez puissamment *coopéré* à mon bien-être. C'est par votre *coopération* que mon frère a réussi.

CONKUBEINN, s. CONCUBINE, celle qui vit maritalement avec quelqu'un. — Louis le *grand* faisait ses concubines duchesses, etc. : quelle différence fait-on entre l'égout et le cloaque? — *Voy. Mamaie.*

CONKUBINEG, s. CONCUBINAGE, commerce illicite entre un homme et une femme. — *Concubinaire*, celui qui entretient une femme. — On a récemment fait l'apologie du concubinage : l'auteur de cet écrit est une femme...

CONKURAN, CONQUÉRANT, peu us. *Voy. Guerié. Guerieu. Bateu. Cránn.*

CONKURAN, s. CONCURRENT, compétiteur, qui poursuit une même chose, etc. — *Voy. Rivál. Esonn.*

CONKURANSS, ou CONKUREINSS, s. CONCURRENCE, prétention de plusieurs personnes à une même chose. — *Voy. Riválité.*

CONNFITEYOR, s. CONFITEÓR, prière que font les catholiques avant de se confesser, à la messe, etc.

CONSACRÉ, v. CONSACRER, dédier à

Dieu, etc. — Se dit quand le prêtre prononce les paroles sacramentales en vertu desquelles le corps et le sang de J. C. sont réellement sous les espèces du pain et du vin. — Se dévouer à Dieu sans observer aucune cérémonie particulière. Se consacrer à Dieu, au service des autels. — Consacrer sa jeunesse à l'étude, etc. — Sanctionner, rendre durable; éterniser. — Locutions que l'usage adopte. Mots que l'usage général a rendu en quelque sorte grammatical.

CONSEIL, s. CONSEIL, avis que l'on donne. — Assemblée délibérante. — *Conseil d'État*, il se compose du roi, des ministres secrétaires d'État, des conseillers, etc. — *Conseil privé*, conseil particulier d'un souverain. — *Conseil de cabinet*, conseil intime du prince. — Conseil des ministres. — *Conseil des cinq-cents*, des anciens; assemblées législatives créées constitutionnellement en 1793 — *Conseil de prud'hommes*, conseil qui juge des différends en matière d'arts et de métiers; entre les ouvriers et les maîtres. — Voy. *Omm.* *Houté le konseie de veie et gein; il et saret pu lon k'ro!* Écoutez, suivez, les conseils des vieillards; ils ont plus d'expérience que vous. — *Di koi v'melér, p'p'p' : w'ardé ro konseie por ro* : De quoi vous mêlez-vous, benêt : faites usage de vos conseils pour vous-même. — *In'a nou konseie à li d'né, c'ess-tinn tiess di hoie* : Il n'y a aucun conseil à lui donner, c'est une mauvaise tête; un vrai Liégeois.

Conseil, avis, avertissement :

Jusques aux sots donnent des conseils : n'en prenez que de votre

raison. Les avis des supérieurs sont presque des ordres : avis aux inférieurs. Un météore est un avertissement du ciel : tenez-vous pour averti....

CONSENTI, v. CONSENTIR, acquiescer à quelque chose. — On dit, *consentir* en t. de mar., d'un mat, d'une vergue qui courbe, etc. — *Ki n'di rein konseia* : Le silence équivalant au consentement.

Consentir, assentir, acquiescer, céder, adhérer, accéder, se rendre, tomber d'accord, sanctionner :

Consentir, c'est donner son aveu, soit de bonne soit de mauvaise grâce. *Assentir*, c'est donner, accorder, son assentiment à un acte, une vérité palpable ou démontrée : ce v. est vieux comme le péché. *Acquiescer*, c'est donner son acquiescement, se soumettre à ce que l'on propose, se conformer aux sentiments, aux volontés d'autrui. *Céder*, c'est fléchir, ne plus résister; obéir à la loi de la nécessité. *Adhérer*, c'est donner son adhésion à un pacte, à un traité, sans restriction. *Accéder*, c'est entrer dans des arrangements, des engagements, déjà contractés; dans des conventions déjà stipulées par d'autres. *Se rendre*, c'est cesser toute opposition, tout débat, être entraîné par la force des choses, ou pour en finir. *Tomber d'accord*, c'est être d'un même avis, d'un même sentiment, convenir d'une chose, ou finir par s'entendre définitivement. *Sanctionner*, c'est approuver, confirmer, donner sa sanction pleine et entière.

CONSENTMAIN, s. CONSENTEMENT, acquiescement à quelque chose. — Voy. ci-dessus.

Consentement, approbation, ratification :

On donne ou l'on refuse son *consentement*. Ou *approuve* ou l'on condamne. Ou *ratifie* ou l'on refuse de ratifier. — Le *consentement* est verbal ou tacite : un importun l'extorque. L'*approbation* est quelquefois mentale : il est dangereux de tout dire. La *ratification* d'un traité se fait attendre : s'il pouvait surgir quelque événement !

Assentiment, agrément, adhésion :

L'*assentiment* est un consentement volontaire ou intérieur : on le donne de tout cœur ou l'on engage en l'accordant. On ne veut rien faire sans l'*agrément* de quelqu'un : dites que ce quelqu'un est puissant. On donne son entière *adhésion* aux saines doctrines : quel amour de l'ordre ou des emplois !

CONSEINTRÄSSION, s. m. franç. wall.

CONCENTRATION, action de concentrer : phy. et méd. — Voy. *Moiteie*.

CONSEINTRÉ, s. CONCENTRER, réunir en un centre. — *Concentrer un liquide*, le dépouiller de ses parties aqueuses : chim. — Concentrer sa fureur, etc. — Les rayons du soleil se concentrent dans le foyer du miroir ardent. — Voy. *Caché. Muss. Tûzeu*.

CONSEKINSS. CONSÉQUENCE. — Voy. *Conzekeinss*.

CONSEKRÄSSION, s. CONSÉCRATION, action par laquelle le prêtre consacre, quand il célèbre la messe. — Action par laquelle une chose est consacrée. — *Consécrateur*, consacrant, celui qui consacre.

CONSELIÉ, s. CONSEILLER, celui qui conseille. — Membre de certain conseil : conseiller d'État, etc. — Ne dites point *conseillère* en parlant de la femme d'un conseiller.

CONSEPSION, s. CONCEPTION, action de concevoir, de devenir enceinte. — Voy. *Konpreheinsion*.

CONSER, s. CONCERT, harmonie, etc. — Concert de louanges, etc. — Concert d'opinions, etc. — *Concertant*, celui qui fait sa partie dans un concert. — *Concerto*, pièce de musique, de symphonie qui s'exécute par tout l'orchestre, et dans laquelle un instrument joue seul de temps en temps avec un simple accompagnement. — *Homophonie*, concert de plusieurs voix qui chantent à l'unisson.

CONSER, s. CONSERVE, confiture faite avec des végétaux.

CONSERNÉ, v. CONCERNER, appartenir, avoir rapport, regarder. — *Ki g'imm riwoinn, ki g'marichih, soula n'iv konsernaie di rein* : Soit que je marche à ma ruine, soit que je m'enrichisse à la fortune, que je m'enrichisse, cela ne vous concerne point, ne vous regarde en rien.

CONSERTE, v. CONCERTER, répéter ensemble une pièce de musique.

CONSERVAOIR, s. CONSERVAOIRE, école où l'on forme des sujets pour la musique vocale, instrumentale, et la déclamation. — *Conservatoire des arts et métiers*, établissement public sur une grande échelle, où sont exposés les modèles des machines, les instruments aratoires, etc. ; — les échantillons des produits de l'industrie ; etc. etc. — Voy. *Ripeinteinn*.

CONSERVE CONSERVER. Voy. *Wârdé*.

CONSI, v. CONSEILLER, donner conseil ; et par extens., donner des conseils, des avis. — Voy. *Areingmain*. — *Mi feumm ess-tal moir ; ro savé komm gi l'aïmm ; q'ea kâzé l'ercie d'imm geté et l'aïc ; k'mum*

konsiv? — Ma femme est agonisante; vous savez combien je l'aime; j'ai presque l'intention de me noyer: que me conseillez-vous?

CONSIDÉRAB, adj. CONSIDÉRABLE, éminent, DIGNE de considération. C'est un personnage fort considérable. — Ces définitions me paraissent illogiques, et manquer de correction grammaticale: vainement l'esprit les abstrait; il trouve des sons et peu d'idées. J'ai remarqué que souvent *considérable* et *conséquent*, ne se donnent que la main gauche; elle n'est point celle de l'intelligence.

Considérable, éminent, grand, conséquent:

Est-on DIGNE de *considération*, quand on ne la mérite point? En est-on plus *grand*, par une place *éminente*? Est-on *conséquent*, quand on emploie ce mot dans le sens de *considérable*? — Un négociant négociera le mariage de son fils: il lui faut une bru *considérable* et bien conditionnée. Un démagogue escroquera un emploi *éminent*: il se laissera donner de l'*éminence*. Un faquin devient *grand seigneur*: il se croira un *grand homme*. Un autre Houteville répétera que Saint Paul fut un *génie conséquent*: il ne sera pas compris.

CONSIDÉRASSION, s. CONSIDÉRATION, action par laquelle on considère, on examine. — *Si g'nel sipougn-teie nein, si n'et kâ voss konsiderâs-sion*: Si je ne le rosse pas d'importance, ce n'est qu'à votre considération. — Voy. ci-dessous.

CONSIDÉRÉ, v. CONSIDÉRER, regarder attentivement. — EXAMINER, regarder attentivement;—solution

figurée: Mesurez la distance d'ici là bas, et de là bas ici.

Considérer, examiner:

Examinez une affaire à fond, dans tous ses détails; ensuite il vous sera facile de la *considérer* sous ses différents points de vue. — On *examine* une personne pour la reconnaître: on *considère* les difficultés pour les vaincre.

CONSEIG, s. CONSEIL;—instigation, ce second mot se prend presque toujours en mauvaise part.—*O bon konsieg n'et nein a k'geté*: Un bon conseil n'est pas à dédaigner.

Conseil, instigation, suggestion, incitation, induction:

Les *conseils* ne sont pas chers: tout le monde en donne. L'*induction* n'est qu'un premier pas: ce mot est peu usité. L'*incitation* tend à exciter: on pousse en avant. La *suggestion* s'adresse à l'esprit: se prend en bonne et en mauvaise part. L'*instigation* est pressante: elle comprend la séduction ou la perfidie. — On *incite* à faire une mauvaise action, ou une action peu louable. On *suggère* une bonne ou une mauvaise idée. On *instigue* en employant la ruse.—Voy. *Conscie*.

CONSIENS, s. CONSCIENCE, lumière, intérieure, sentiment intérieur par lequel l'homme se rend témoignage à lui-même du bien et du mal qu'il a fait. — Voix secrète qui abstrait nos pensées, nos actions. La conscience est relativement un vautour qui dévore le cœur, un cancer qui le rouge, un cauchemar vengeur, un tribunal redoutable, une babillarde importune, une flatteuse qui dore la pilule, une cruelle qui la fait avaler; et quelquefois le sentiment d'un prin-

cipe, la conviction de ce que l'on vaut, ou de ce que l'on croit valoir. — Quand la conscience du méchant reste sans remords, sa dépravation est complète. — Il y a des consciences timorées, robustes, élastiques, de toutes les couleurs, de toutes les dimensions. — Un sage a la conscience de sa sagesse, un savant celle de son mérite. — En mon âme est conscience est le préliminaire obligé de ceux qui n'ont ni âme ni conscience. — Prendre des petits arrangements avec sa conscience, n'est point une coupable capitulation. — Une femme trompée par son mari, déboutonne tout ce qu'elle a sur sa conscience. — *Avu l'konsienss à rein* : Avoir la conscience au dos; c'est-à-dire, à rebours des païens (*). — *Avu n'lag konsienss* : Avoir la conscience large, bien étoffée. — *Si konsienss li groûl et veint* : Sa conscience lui gargouille dans les boyaux; elle est grogneuse, maussade. — *Conscience*, t. d'impr., se dit du travail qu'on abandonne à la conscience des ouvriers: *Mettre un compositeur en conscience*. — Réunion des ouvriers qui sont à la conscience; — lieu où ils travaillent. — A Paris, c'est presque toujours la conscience qui corrige la tierce, c'est-à-dire, la dernière épreuve que le prote confère avec la précédente, pour s'assurer que les corrections sont sévèrement exécutées.

CONSIEU, s. CONSEILLER, qui donne des conseils. — *Il a ottan d'konsieu ki d'méd*: Il y a autant

(*) Les païens allégorisaient la conscience sous la figure d'une femme austère, qui cherchait à lire dans un cœur placé sous sa main.

de conseillers que de médecins, que de docteurs. — *Le konsieu n'son nein le payeu*: Les conseillers ne sont pas les payeurs. — *Ni hoûté mâie le konsieu*: N'écoutez jamais les instigateurs. — Voy. *Consieg. Conseie*.

CONSIL, CONCILE, VOY. — *Konsil*.

CONSILIAN, adj. CONCILIAN, esprit, caractère, conciliant. — *Concilia-ble*, qui est de nature à se concilier. — Voy. *Rimett*.

CONSILIASSION, s. CONCILIATION, action de concilier. — Appeler, citer, en conciliation. — Action de faire concorder des lois, etc. — *Conciliateur*, qui concilie. — Voy. *Rimett. Raploké*.

CONSILIE, v. CONCILIER, rétablir l'accord. — *Leurs goûts ne concilient pas ensemble*, ils ne sympathisent pas ensemble. — *Se concilier les esprits*. Il faut beaucoup de souplesse. — Voy. *Rimett*.

CONSINIASSION, s. CONSIGNATION, dépôt entre les mains d'une personne publique. — *Consignation d'amende*: t. de pal. — Caisse des dépôts et de consignations. — Marchandises en consignation: commerce maritime.

CONSINIE, v. CONSIGNER, déposer une somme en consignation. — *G'eaveu konsinié de zaidan à manien d'papi, à g'eug po geujé, et kan g'nô pu rein, imm klopein to l'ouh al queuie*: J'avais consigné de l'argent aux hommes de lois, aux juges pour juger; et quand je fus à sec, tous me consignèrent leurs portes. — *Consignataire*, celui qui est préposé à la garde des dépôts et des consignations. — Celui qui a charge d'armer, de désarmer, de vendre, un navire, etc.

CONSINN, s. CONIGNE, instruction,

ordre, qu'on donne à *une* sentinelle; et par extens., ordre de ne laisser entrer personne dans un lieu sans billet. — Pénecarte, dans un corps-de-garde, où la consigne est imprimée ou manuscrite. — Ceux qui sont placés aux portes d'une ville de guerre, pour vérifier les passe-ports, etc. : plusieurs font le mot masc. S'ils masculinisaient aussi *sentinelle*, je ne les blâmerais point.

CONSISTÉ, v. CONSISTER, se dit de l'essence, des propriétés, des qualités des choses; — de leurs compositions, de leurs formations, etc. — *To konsiss ass dihonbré* : Tout consiste à se dépêcher; — à mettre beaucoup d'activité. — *Li mohonn, ett sêterá, konsiss dirain sí kuarti, deu griní, n'bel hayeie et ó puss k'il a todi d'l'áiw* : La maison, et cætera, (etc.), consiste en six quartiers, ou en six appartements, deux greniers, une belle cour; et un puits qui n'est jamais à sec. Ne dites point *consister* dans le sens de *dépendre, d'exister*. — Voy. *Diprind. Ess.*

CONSOR. CONSORTS. — Voy. *Konzór.*

CONSPIRASSION, s. CONSPIRATION, conjuration. — Voy. *Cabál.*

CONSPIRÉ, v. CONSPIRER, faire une conspiration. — Méditer quelque bon ou mauvais dessein. — Tout conspire contre moi, le temps, les lieux, les circonstances. — Voy. *Konploté. Margoulé. Cabalé.*

CONSPUWÉ, v. CONSPUER, mépriser ouvertement. — Voy. *Rechí.*

CONSTAN, adj. CONSTANT, qui a de la constance, de la persévérance. — Bonheur constant, etc.

Constant, ferme, inflexible, inébranlable :

Celui qui est *constant* persévère

dans la poursuite du bien, et quelque fois dans celle du mal. Celui qui est *inflexible* résiste courageusement et ne sait fléchir. Celui qui est *inébranlable* brave les obstacles et les difficultés. — Etre *constant* en amitié, *ferme* dans sa conduite, *inflexible* envers le crime, *inébranlable* dans l'infortune, c'est toucher à l'héroïsme.

CONSTANMAIN, adv. CONSTAMMENT, avec constance, fermeté.

Constamment, continuellement, invariablement, toujours :

Constamment s'allie avec l'idée de persévérance. *Continuellement* suppose une grande application. *Invariablement* comprend la fixité. *Toujours* n'admet point d'interruption dans le sens absolu.

CONSTANSS, s. CONSTANCE, vertu, qui fait surmonter l'adversité, la douleur, les tourments, les tribulations.

Constance, persévérance, fidélité, persistance :

La *constance* est *persévérante*; et n'est pas toujours sans fin : mais la *fidélité* est à toute épreuve : la *persistance* suppose de l'opiniâtreté. — De toute éternité les amants ont juré *constance* éternelle : la fin couronne l'œuvre. En recevant l'anneau nuptial, la mariée promet obéissance et *fidélité* au mari : cette formule est de rigueur. La femme que le monde quitte se fait dévote; et celle qui *persévère* dans la foi est sauvée (*). Un centrier est nommé ministre : il *persiste* dans son amour du bien.

CONSTITUSSION, s. CONSTITUTION, charte, ou pacte social qui formule et détermine les droits respectifs des

(*) Termes de l'Écriture : *don de persévérance.*

citoyens et du pouvoir exécutif. — L'univers sait que Louis, le bien-aimé, octroya SA charte; et que SON petit cadeau n'entreteint pas l'amitié. De fil en aiguille nous en sommes au système CONSTITUTIONNEL de bascule, que les dict. définissent de cette manière : *Politique qui consiste à favoriser tantôt une opinion, tantôt une autre, afin qu'aucune ne devienne trop puissante.* Comme il me semble que les dict. prennent leur café, je dois la définition du système : Les peuples Français et Belge avaient secoué le joug : — des nobles nullités, des nullités qui n'avaient rien de noble, débutèrent en faisant de la démocratie ; — trouvèrent rationnel de faire du pouvoir fort; et se cramponnèrent à ce pouvoir. Tant de ténacité désappointa ceux qui avaient peloté en attendant partie : force fut de cabaler dans l'intérêt public : en redoublant les poignées de mains, on cessa de se prêter main-forte : en faisant étalage d'abnégation, les consciences furent prises à partie. Qu'en résulte-t-il ? Des sociétés en commandites, dans lesquelles chaque membre travaille *in petto* pour son propre compte. Quelle différence existe-t-il chez ces messieurs ? celle que l'on trouve entre la coloquinte et le chicotin ; entre Héraclite qui pleure et Démocrite qui rit. — *Ceux qui tiennent ce langage ne sont que des démagogues.* — Je crois pouvoir répondre pour tous : *Après avoir bâti sa république, Platon resta dans sa ville* (*) ; nous voulons res-

(*) Cette plaisanterie est attribuée à Lucien. — La république de Platon ne convient qu'à des sages ; c'est-à-dire à des fous. — Beaucoup de gens honnêtes blâ-

ter dans la nôtre : mais..... — Gouvernement, roi, constitutionnel. — *Constitutionnalité*, qui est constitutionnel. — *Constitutionnellement*, d'une manière constitutionnelle. — *Constitutionnaire*, soumis à une constitution ; — à la bulle *unigenitus*. — Voy. *Bul.*

CONSTRUIRE, v. CONSTRUIRE. — Voy. *Bati. Batiheu.*

CONSTRUKSION, s. CONSTRUCTION, action de construire. — Art de construire des édifices ou des bâtiments de mer. — Construction d'un poème : — d'une phrase qui renferme une inversion, une hyperbate. — Voy. *Einversion.*

CONTAGIEU, adj. CONTAGIEUX, qui se communique par contagion. — Exemple contagieux.

CONTAGION, communication d'une maladie contagieuse. — *Contagium*, principe de la contagion.

CONTÉ, v. CONTER, faire un récit quelconque. *Onn voisreu le konté* : On n'oserait les conter, les rapporter. — *Conté de flûg* : conter des mensonges ; des sornettes, etc.

CONTEIN, s. CONTENT, qui a l'esprit satisfait. — *Ess kontein d'lu matmm* : Etre content de soi-même, de sa personne ; et souvent de son sot individu. — *No no soutran inn pil diska ki naïe ôk kontein* : Nous nous battons jusqu'au moment où l'un de nous demandera merci. — Voy. *Bindh. Conteintmain. Sann-tisfai.*

CONTEINPLASSION, s. CONTEMPLATION, action de contempler. — *Les extases des contemplatifs*, de ceux qui se dévouent à la vie d'oraison et des méditations.

meront ma définition. J'en appelle aux honnêtes gens.

CONTEINPLÉ, v. CONTEMPLER, *considérer attentivement, soit avec les yeux, soit par la pensée.* Cherchez CONSIDÉRER, et vous lirez: *Considérer attentivement.* Cherchez EXTASE, et vous verrez: *Ravissement d'esprit, suspension de sens causée par une forte contemplation, etc.* Pour ne rien laisser à désirer, les dict. ajoutent: *Il y a long-temps que je contemple cet homme sans pouvoir le reconnaître.*—Quand on *contemple* l'esprit est dominé par un certain charme, une sorte de fascination, qui empêche d'abstraire les traits d'un individu.—Voy. *Considéré. Louki.*

Regarder, considérer, contempler:

Il me paraît qu'on *regarde* avec les yeux du corps, qu'on *considère* pour détailler et abstraire; et qu'on *contemple* avec les yeux de l'esprit et du cœur.

CONTEINSIEU, adj. s. CONTENTIEUX, qui est en débat, qui est ou peut être disputé: *Droit contentieux, etc.*—Celui qui aime à contester.—Bureau du contentieux.

CONTEINTÉ, v. CONTEINTER, rendre content.—*Onn s'aveu conteinté tott le gein: On ne saurait contenter tout le monde. On ne saurait plaire à chacun.*—Voy. *Gebie.*

Contenter, satisfaire:

Il est facile de *contenter* une personne raisonnable; on ne saurait *satisfaire* une personne désireuse.—Une tendre épouse n'éveille point les désirs de son mari: elle est toujours *contente* ou paraît l'être. Une femme libidineuse les aiguillonne; elle n'est jamais *satisfaite*.

CONTEINTMAIN, s. CONTENTEMENT, joie, satisfaction, etc.—*Kontaintmain pass richness: Contentement*

passé richesse.—*Avu to set konteintmain: Avoir tout ce qu'on désire.*

Contentement, joie, jubilation, satisfaction, gaîté, hilarité, plaisir:

Le *contentement* est dans l'âme: il récompense une bonne action. La *joie* est expansive: elle est souvent folle. La *jubilation* est une joie bruyante: elle se manifeste par des cris. La *satisfaction* ne devrait pas laisser de place au désir; mais il est insatiable. L'*hilarité* est une joie douce et calme: elle se lit sur le front. Le *plaisir* est une agréable sensation: ne courez jamais après, car il vous échappera.

CONTESTAB, adj. CONTESTABLE, qu'on peut contester. S'oppose à *incontestable*.

CONTESTASSION, s. CONTESTATION, dispute, débat, sur quelque chose.—*Gi n'aimm nein le kontestassion: Je hais les disputes, etc.*—Jadis: *Conteste.*—Voy. *Noy.*

CONTEU, s. CONTEUR, celui qui fait un conte, des contes;—des mensonges; des fagots;—qui donne des bourdes.—*C'ess -tò konteu d'golibett: C'est un feseur de quolibets;—Un conteur de sornettes, de bourdes, etc.*—Voy. *Kóntt.*

CONTINAIN, CONTINENT.—Voy. *Tèr.*

CONTINEINSS, s. CONTINENCE, se dit de celui qui s'abstient des plaisirs de l'amour. S'oppose à *incontinence*.

Continence, chasteté:

La *chasteté* interdit les plaisirs illicites de la chair hors le mariage: dans tous les cas la *continence* l'interdit.—Un vieux ci-devant paillard sera *chaste*; sa pensée sera-t-elle *continente*?—Il y a de la pudeur; dans la *chasteté*; et du bouc dans l'*incontinence*.

CONTINUWASSION, s. CONTINUATION, action de continuer; sa durée.

Continuation, continuité:

Dites *continuation* de l'action de continuer; de la chose qui se continue; et *continuité* de l'étendue, de la prolongation.—*Continuation* d'une bonne ou d'une mauvaise conduite. *Continuité* d'un temple, etc.

CONTINUWÉ (*), v. CONTINUER, poursuivre ce qui est commencé. — *Kontinuwokomm ti l'a kimensî:* Continue comme tu as commencé. — *S'iv kontinuwé voss mál veie, g'iv fai mett à Lolá:* Si vous continuez dans vos débordements, je vous ferai renfermer chez les frères Célites.—Voy. *Lolá. Constanss.*

Continuer, persévérer, persister:

On *continue* sans apporter de changement; on *persécère* sans vouloir rien changer; on *persiste* opiniâtement.

Continuer, poursuivre:

Il y a de l'habitude dans la *continuation*, et de la ténacité quand on *poursuit*. — Le ciel est sans nuage, vous *continuez* votre petit bon homme de chemin; le tonnerre gronde, vous le *poursuivez*.

CONTINUWEL, adj. CONTINUEL, qui dure sans interruption....

Continuel, continu:

Ces deux modificatifs n'emportent pas toujours l'idée d'une constante continuation: on considère une chose *continue* selon ses éléments constitutifs; et une chose *continue* relativement à sa durée.—Il me semble qu'il faut dire une pluie battante et *continue*; des études *continuelles*.—Voy. ci-dessous. *Todi. Tofair.*

(*) Nous donnons à *w* le son roulant ou plombé. — Voy. *W.*

CONTINUWELMAIN, adv. CONTINUELLEMENT, *assidûment, toujours....*

Continuellement, continûment, assidûment, toujours:

Continuellement n'admet pas une constante continuité. *Continûment* n'admet ni division ni interruption du commencement à la fin. *Toujours* signifie sans relâche, sans ajournement. — Je dirai: Il est *continuellement* occupé; le pouls a un battement *continu*; elle remplit *assidûment* ses devoirs; le Juif errant marche *toujours* (*).

CONTINUWEL, s. CONTINUATEUR, auteur qui continue l'ouvrage d'un autre: ne se dit que dans ce sens.

CONTNAN, adj. CONTENANT, qui renferme en soi.—Subs. Le contenant et le contenu.

CONTNANSS, s. CONTENANCE, capacité, étendue.—Maintien, posture: *Avoir une bonne contenance*, etc.—*Contenance*: Wailly d'après l'Académie: rococo. — Voy. *Posteur.*

Capacité, étendue:

Capacité se dit de la profondeur et de la largeur d'une chose qui contient ou peut contenir: la *capacité* d'un navire; vase de capacité. *Etendue* ajoute la longueur et comprend la dimension: on dirait très-mal l'*étendue* d'un bois-seau.

CONTNI, v. CONTENIR, comprendre dans un certain espace. — *Mi diksionèr konteinret pu d'onss sein pág:* Mon dictionnaire contiendra plus de 1100 pages. — *T'inn sé t'kontni.* — *I n'apartein nein a to l'mond del fè:* Tu ne sais te conte-

(*) En croyant, comme article de foi à l'éternel voyageur, nos campagnards lui fourrent quelques monacos dans le gousset; le Juif errant achète, mange, bois, en courant: l'argent dépensé rentre dans sa pochette.

nir, modère tes passions. — Chacun ne sait pas retenir sa colère, commander à son indignation. — *Soula kontein baikô* : Cela est substantiel.

CONTORSION. CONTORSION. Voy. *Ki-tapé*.

CONTRA, s. CONTRAT, traité entre deux ou plusieurs personnes. — Contrat synallagmatique ou bilatéral ; — unilatérale. — Communicatif ; — verbal ; tacite. — Nom donné par des publicistes à la convention qui règle les droits et les devoirs respectifs d'un peuple et de son gouvernement : Contrat social de J. J. Rousseau. — Voy. *Conveinsion*. — *Contractuel* qui est stipulé par contrat.

CONTRADIKSION, s. CONTRADICTION, action de contredire. — *Si t'avcu de bon sein po deu-zaidan, ti riereu k'teetkontradiksion avouti-maïmm* : Si tu avais une once de jugement, de sens commun, tu verrais que tu es en contradiction avec toi-même ; avec les principes que tu affiches. — *Contradictieur* celui qui contredit.

Contradiction, antilogie, antinomie :

La *contradiction* est une sorte d'incompatibilité entre deux ou plusieurs choses, ou entre leurs éléments. L'*antilogie* est une contradiction entre plusieurs idées d'un même discours ; et quand l'auteur ou l'orateurs'oppose à lui-même. L'*antinomie* est une comparaison vraie, présumée, ou apparente, entre deux lois (*).

(*) Selon Kant, idées qui renferment quelque chose de plus ou de moins *quo les données de l'expérience*, etc. En renvoyant les curieux à sa philosophie, je les avertis qu'elle est très-abstraite, très-métaphysique.

CONTRAIN, t. pass. CONTRAINT, gⁿéré, forcé. — Style contraint. — Voy. *Posteur*.

CONTRAIND, v. CONTRAINDRE, obliger, forcer à faire... — Obliger par quelque voie de droit : prat.

Contraindre, obliger, forcer, violenter :

Un protecteur dira à son protégé : Loin de moi l'intention de vous *contraindre* à dire, à faire : cela signifie, par euphémisme, vous direz, vous ferez. Un homme puissant dira : Je ne prétends pas vous *forcer* d'agir : cela comprend tout net : vous agirez forcément. Le plus puissant, parmi les puissants, dira : Je ne veux pas vous *violenter* : cela signifie ainsi me plaît-il.

CONTRAIINT, s. CONTRAINTE, violence. — Voy. *Geïnn Violéïuss*.

CONTRAIR, adj. CONTRAIRE, opposé. — *Aller au contraire d'une chose*, s'y opposer : fam. Ne pourrait-on dire : *Je m'y oppose*, ou *contredire quelqu'un* ? — *Bien au contraire*, etc., signifie pour chacun d'une manière opposée, etc. Quand je dis pour chacun, j'en excepte les Gascons : *Quelle chute, monsieur de Crac ! êtes-vous blessé ?* — Tout au contraire (*). — *Anormal*, contraire aux règles, à la règle ; déréglé.

CONTRAIRMAIN, adj. CONTRAIREMENT, en opposition à quelque chose : peu us. — Très usité, *au contraire*, et *j'eusse fait, agi, contrairement à vous* vaul mieux qu'en opposition à vous.

CONTRARIAN, adj. CONTRARIANT, qui se plaît à contrarier. — *Ti feumm et fameusdimain kontra-*

(*) *Au contraire* se dit en Gascogne par affectation de stoïcisme. — Voy. *Difissil*.

riantt : si s'esteu l'meinn... : Ta femme est singulièrement contra-riante : si j'en eusse marié une pareille... : assez parler. — Voy. *Foutan*.

CONTRARIÉ, v. CONTRARIER. — **CONTRARIER** la nature. — *Ilapárteinbein, à ó geónn napai komm ti, di kontrárié le veie et geain* : Il n'appartient point à un freluquet, un blanc-bec, de ton espèce, de contrarier les vieillards; les personnes âgées. — *No volein pehi de-zuitt, mai l'vein no kontrária* : Nous voulumes pécher des huitres; mais nous fumes contrariés par les vents.

CONTRARIÉTÉ, s. CONTRARIÉTÉ, opposition de tout ce qui est contraire. — **Obstacle, empêchement, etc.** — La Fable nous représente la contrariété sous la forme d'une femme laide, louche, échevelée, vêtue d'un côté en *noir* et de l'autre en *blanc*.

CONTRASS, s. CONTRASTE, opposition. — **Différence** : t. de littér., de peint., de mus. — Les lumières et les ombres de ce tableau *contrastent* très-bien : ce peintre entend parfaitement les *contrastes*. — Voy. *Difereinuss. Kontráv.*

CONTRAVEINSON, s. CONTRAVENTION, infraction à une loi, etc.

CONTRIBUSSION, s. CONTRIBUTION. — contributions directes, foncières, mobilières, personnelles, etc. — **Contributif, qui a rapport à la contribution, qui contribue.** — **Contributaire, qui paie sa part d'un impôt, etc.** — Voy. *Teie*.

CONTRIBUWAB, s. CONTRIBUTABLE, celui qui contribue aux charges de l'État.

CONTRIBUWÉ, v. CONTRIBUER, aider, intervenir, prêter secours, assistance, etc. — Voy. *Aidi*.

CONTRISSION, s. CONTRITION, regret qu'on éprouve d'avoir péché, d'avoir offensé Dieu. — *G'ea geuré, mér.* — *Fé n'ak di kontrission, binamé* : Ma mère j'ai blasphémé. — **Faites un acte de contrition, mon enfant.** — *G'ea hapé n'ou, mai g'ea fai deu-zak di kontrission* : j'ai volé un œuf, mais j'ai fait deux actes de contrition (*). — Voy. *Ripeinteinn*.

CONTROL, s. CONTRÔLE. — Voy. *Kontrol*.

CONTROVERSÉ, adj. CONTROVERSÉ, disputé, débattu.

CONTROVERSEU, s. CONTROVERSISTE, celui qui traite des sujets de controverse : ne se dit qu'en matière de religion. — Voy. *Keiguteu*.

CONTROVERS, s. CONTROVERSE, débat, etc. sur une opinion, un point de doctrine. — **Dispute** entre les sectes dissidentes. Ces débats remontent de loin; et sont quelquefois très-chauds.

CONTRU-BALANSI, v. CONTRE-BALANCER, se dit de deux forces opposées, dont l'une balance l'autre. — **Égalité de mérite, etc.**

CONTRUBAND ou CONTRUBANN, s. CONTREBANDE, importation, exportation, de marchandises par fraude : se dit aussi fig. — Si les peuples s'entendaient le commerce serait libre; des myriades de misérables seraient rendus à la société; les petits États cesseraient d'être bloqués dans leurs petits pays; les crimes périodiques des ministres de certaines contrées seraient réputés crimes; les impôts diminueraient de moitié; etc. etc.

(*) Plus d'un fripon, s'innocente de cette manière; et ce n'est pas pour des œufs, ni même pour des prunes.

CONTRUBANDI, s. **CONTREBANDIER**, celui qui fait la contrebande. Plus coupables que les faux-monnayeurs, les contrebandiers sont audacieux et fourbes : ceux qui *instrumentent* à main armée sont généralement féroces : je ne crains pas de l'affirmer, la contrebande est un foyer de corruption et d'immoralité ; qui conduit annuellement plusieurs milliers d'individus à l'échafaud. — *Camclotier* : plais.

CONTRU-BASS, s. **CONTRE-BASSE**, grosse basse. — Voy. *Bass*.

CONTRU-BATREIE, s. **CONTRE-BATTERIE**, batterie qui en protège une autre. — Voy. *Batreie*.

CONTRU-BIZO, s. **CONTRE-BISEAU**, pièce d'un tuyau d'orgue, qui en ferme hermétiquement l'ouverture.

CONTRU-BYAI, loc. adv. **CONTRE-BIAIS**, à contre-sens. — Voy. *Kontrac*.

CONTRU-BOUTAN, s. **CONTRE-BOUTANT**, pilier, ou pièce de bois qui contre-boute.

CONTRU-BOUTÉ, v. **CONTRE-BOUTER**, appuyer un mur par un autre posé à angles droits. — Voy. *Astoké*.

CONTRU-CHEZI. **CONTRE-CHASSIS**. — Voy. *Chezi*.

CONTRUDANSS, s. **CONTREDANSE**, danse vive et légère. Ne dites point *carré* dans ce sens. — *G'itt fret dansé n'kontrudanss sein violon* : Je te ferai danser une contredanse sans violon ; je te fouetterai comme il faut.

CONTRUDATÉ, v. **CONTREDATER**. — *Pokoï arév kontrudâté voss lett?* Pourquoi, pour quelle raison, avez-vous contredaté votre lettre?

Contredater, *antidater* :

Contredater, c'est mettre une

autre date, changer la date : ne se dit guère en mauvaise part. *Antidater*, c'est mettre une date antérieure au jour où l'on écrit : l'*antidate* est un faux matériel ou moral.

CONTRUDIHAN, adj. **CONTREDISANT**, qui contredit, ou aime à contredire. — *Avu l'imeur kontrudihant* : Avoir l'humeur contredisante. — Subs., en terme de pal., celui qui fournit des contredits.

CONTRUDIR, v. **CONTREDIRE**, contester. — *Si kontrudir lu-maïmm* : Se contredire, se mettre en opposition avec lui-même. S'exprimer, affirmer, contrairement.

CONTRUFASSON, s. **CONTREFAÇON**, action de copier, de fabriquer, etc. — Tout *contrefacteur* est plus ou moins coupable.

Contrefaçon, *contrefaction* :

Plusieurs écrivains emploient aujourd'hui indifféremment ces deux mots ; quelques dictionnaires donnent la préférence à *contrefaçon* ; je trouve deux acceptions distinctes : La *contrefaction* a plus de rapport à l'action ; et *contrefaçon* à ses résultats. — Le faux-monnayeur falsifie les monnaies : il commet le délit nommé *contrefaction*. Un imprimeur *contrefait* un livre : il commet le délit de *contrefaçon*. — On contrefait une lettre de change : il y a *contrefaçon*. Elle circule dans le commerce : on reconnaît la *contrefaçon*.

CONTRUFÉ, v. **CONTREFAIRE**, action de copier, d'imiter, de fabriquer, de représenter quelque personne, etc. — *Kontrufé Pâgn* : imiter le cri de l'âne. — *Kontrufé l'raskinïou* : Imiter le chant du rossignol. — *Ess to kontrufai* : Être très-contrefait, bancroche, etc.

Contrefaire, mimer :

On *contrefait* sa voix ; les gestes de quelqu'un, on *mime* en s'exprimant par des gestes ; ne se dit que des muets.

CONTRUFEU, s. CONTREFACTEUR, celui qui est coupable du délit de contrefaçon, de contrefaction. — Contrefeseur. — Voy. *Copi*.

Contrefeseur, imitateur, mime, mimologue, pantomime :

Le *contrefeseur* imite, contrefait, les personnes et les animaux : je trouve le mot contrefait. L'*imitateur* imite le faire, le style, les manières d'un autre : il embellit, n'embellit pas, ou ne fait que singer. *Mimes* se dit des acteurs qui représentaient, chez les Romains, les pièces obscènes ou bouffonnes de ce nom : ne l'employez que dans ce sens. On dit *mimologue* de celui qui imite la voix, les gestes, d'une personne pour la faire reconnaître : les dict. étendent l'acception de *mimologisme*. On dit *pantomime* de l'art d'exprimer toutes les sensations de l'homme intellectuel sans parler : je connais une femme dont le jeu de la figure décompose tout l'être moral.

CONTRU-FIG, s. CONTRE-FICHE, pièce de bois mise obliquement contre une autre, contre un mur, etc. ; qui sert à soutenir.

CONTRU-FOR, s. CONTRE-FORT, mur contre-boutant, qui sert d'appui à un autre chargé d'une voûte ou d'une terrasse. — Voy. *Kontfoir*.

CONTRU-FOULMAIN, s. CONTRE-FOULEMENT, mouvement des eaux qui remontent dans un tube, etc. — Voy. *Rimonté*.

CONTRU-GAG, s. CONTRE-GAGE, double sûreté donnée à un créancier.

CONTRU-GAGI, v. CONTRE-GAGER, exiger un double gage.

CONTRU-GAR, s. CONTRE-GARDE, pièce de fortification qui enveloppe un bastion, une demi-lune, etc.

CONTRU-GEOU, s. CONTRE-JOUR, endroit opposé au grand jour, où le jour ne donne pas. — *Louki à kontru-geou* : Regarder à contre-jour. — Voy. *Kontgeou*.

CONTRU-GOUVERNEMAIN, s. CONTRE-GOUVERNEMENT, mesure prise pour agir contre le gouvernement.

CONTRU-KALKÉ, v. CONTRE-CALQUER, faire la contre-épreuve d'un calque ; ou le calquer en le retournant, afin d'obtenir un dessein en sens contraire du dessein original.

CONTRU-KLÉ, s. CONTRE-CLEF, voussoir qui est posé à gauche ou à droite à la clef d'une voûte.

CONTRU-KO, s. CONTRE-COUP, repercussion d'un corps sur un autre. — Chez les Wal : Rebondissement. — *Gi fou to estené de kontru-kô* : Je fus tout étourdi, tout abassourdi, par le contre-coup. — *Li kontru-kô, m'fi pu d'má k'il kô* : Le contre-coup me fit plus de mal que le coup. — Se dit fig. — Voy. *Kô*.

Contre-coup, rebondissement :

Un corps dur frappe fortement un autre ; il y a *contre-coup*. Un corps tombe à terre, fait un ou plusieurs bonds ; il y a *rebondissement*. — Le choc du *contre-coup* est plus ou moins fort ; le *rebondissement* est quelquefois très-faible.

CONTRU-KORAN, s. CONTRE-COURANT, courant inférieur dont la direction est opposée à celle du courant supérieur.

CONTRU-KOUARÉ, v. CONTRE-CARRER, se mettre en opposition directe avec une personne. Traverser les

desseins de quelqu'un ; s'opposer à ses sentiments ; à ses vues. — *Vov fé ô geu d'imm kontru-houâré* : Vous vous faites un plaisir de me contre-carrer. Vous vous faites un amusement de traverser mes desseins.

CONTRU-LAMM, s. CONTRE-LAMES, tringles de bois pour mouvoir les lisses. — Puisque les dict. disent *marches* des pièces de bois avec lesquelles les tisserands *fout mouvoir les lames*, (*) il est très-rationnel de dire *contre-marches*. — Voy. *Hamaï*.

CONTRU-LATT, s. CONTRE-LATTE, latte qu'on pose perpendiculairement entre deux chevrons ; et qui est plus longue, plus forte, que les lattes ordinaires. — *Fomm metré de foitt et kontru-latt ; kan g'rou ô teu â fièr et a l'essir* : Vous me mettez des solides contre-lattes ; car je veux un toit au fer et à l'acier : solidement *contre-latté*.

CONTRU-LEIGN, s. CONTRE-LIGNE, se dit en parlant des lignes de circonvallation, des tranchées à parapets, à redoutes, etc. : t. mil.

CONTRU-MAÏTT, s. CONTRE-MAÎTRE, celui qui dirige les ouvriers d'une fabrique, etc. — Second maître d'équipage : mar. — Bosseman, sous-officier de mar. : ne se dit plus guère.

CONTRUMANDÉ, v. CONTREMANDER, révoquer une commande.

CONTRUMANDMAIN, ... CONTREMANDEMENT, révocation d'un ordre.

CONTRU-MARK, s. CONTRE-MARQUE, seconde marque apposée à un ballot de marchandises ; à des ouvrages de bijouterie, etc. — Contre-marque de spectacle. — Marque ajoutée à une médaille. — Fausse

marque à la dent du cheval. — *Dinemm toss kontru-marck, môssieu* : Monsieur, donnez-moi votre contre-marque. — *Ki vous regtèn'kontru-mark ? il a ko n'komedeie a geowé* : Qui veut acheter une contre-marque : il reste une pièce à jouer.

CONTRU-MARKÉ, v. CONTRE-MARQUER, apposer une seconde marque.

CONTRU-MEINN, s. CONTRE-MINE, ouvrage souterrain pour éventer la mine, en empêcher l'effet. — Voy. *Meinn*.

CONTRU-MINÉ, v. CONTRE-MINER, creuser des contre-mines.

CONTRU-MINEU, s. CONTRE-MINEUR, celui qui contre-mine.

CONTRU-MO, s. CONTRE-MOT, seconde consigne ; second mot d'ordre : t. mil.

CONTRU-MOUL, s. CONTRE-MOULE, moule de rechange. — Moule en creux.

CONTRU-MURÉ, v. CONTRE-MURER, faire un *contre-mur*, un petit mur qui en fortifie un autre.

CONTRU-PANNTON, s. CONTRE-PANNETON, platine évidée pour recevoir les pannetons d'une espagnollette. — Voy. *Espaniolett*.

CONTRU-PARTEIE, s. CONTRE-PARTIE, partie de musique opposée à une autre. — Opinion, sentiment, système, assertion, contraire. — Voy. *Riveing. Régiss*.

CONTRU-PASSASSION, s. CONTRE-PASSATION, action de passer un billet à l'ordre d'une 3^{me}, d'une 4^{me} personne.

CONTRU-PASSÉ, v. CONTRE-PASSER, passer un billet à ordre à la suite d'un autre ordre.

CONTRU-PEINTT, s. CONTRE-PENTE, qui en occupe une autre ; — interruption du niveau.

CONTRU-PEZE, v. CONTRE PESER, con-

(*) *Font mouvoir le MÉTIER* : les dict.

tre balance, servir de contre-poids.
 Mieux, *contre-balancer* : je suis de l'avis des dict. : l'esprit balance le pour et le contre, soumet les raisons de l'un et de l'autre au *trébuchet* de son *intelligence*, de sa justice, et cherche plutôt l'équilibre que le contre-poids, qui *matérialise* en quelque sorte la pensée : pardonnez-moi le mot. — Voy. *Balanss*.

CONTRU-PÎ, s. CONTRE-PIED, le contraire de quelque chose. — T. de chass.

CONTRU-PILASS, s. CONTRE-PILASTRE, pilastre devant un pilastre engagé. — Voy. *Pilé*.

CONTRU-PLANG, s. CONTRE-PLANCHE, planche gravée sur le même dessin d'une autre; et qui ne porte le mordant coloré que sur les endroits réservés pour les premières planches : terme de fabrique de toiles peintes.

CONTRU-PLATEINN, s. CONTRE-PLATINE, pièce de métal sur laquelle porte la tête des vis qui servent à fixer la platine d'un fusil, etc.

CONTRU-POI, s. CONTRE-POIDS, poids qu'on emploie pour balancer une force opposée, ou en modérer l'action. — Affections; qualités; se dit des choses morales, politiques, etc. : Les centriers prétendent faire contre-poids entre la droite et la gauche : — tout corps qui se meut circulairement n'a qu'une force centrifuge.

CONTRU-POIL, s. CONTRE-POIL, le rebours du poil. — Voy. *Kontráv*.

CONTRU-POINTÉ, v. CONTRE-POINTER, piquer un ouvrage de toile, etc. des deux côtés avec du fil ou de la soie. — *Kontru-pointé ó Kofteu* : Contre-pointer une couverture. — Voy. *Courtu-pointtt*.

CONTRU-POITT, s. CONTRE-PORTE, porte dont l'encadrement est en bois et le reste en toile rembourrée, pour se garantir du froid : ses gonds sont très-légers.

CONTRU-PONSON, s. CONTRE-POINÇON, outil à contre-percer. — Empreinte du poinçon. Tige d'acier pour le fabriquer.

CONTRU-PONSONÉ, v. CONTRE-POINÇONNER, enfoncer le contre-poinçon dans le morceau d'acier qui doit former le poinçon.

CONTRU-RIVEUR, s. CONTRE-RIVURE, petite plaque de fer mince, que l'on met entre le bois et une rivure.

CONTRU-ROND, s. CONTRE-RONDE, seconde ronde.

CONTRU-SÄHON, s. CONTRE-SAISON, pousse d'une plante hors la saison ordinaire.

CONTRU-SALU, s. CONTRE-SALUT, salut rendu : mar.

CONTRU-SANGLON. — Voy. *Korbóie*.

CONTRU-SEIN, s. CONTRE-SENS, sens contraire au sens naturel d'un discours, etc. — Voy. *Kontráv*.

Contre-sens, non-sens :

Contre-sens s'oppose à sens logique; et *non-sens* à signification. — Par extens., *contre-sens* se dit du manque de lucidité; et *non-sens* du manque de jugement.

CONTRU-SEIN, s. CONTRE-SEING, signature de celui qui contre-signé.

CONTRU-SEL, s. CONTRE-SCÉL, petit sceau, qui s'appose sur le tiret de parchemin, pour attacher des lettres scellées en chancellerie.

CONTRU-SELÛ, v. CONTRE-SCÉLLER, mettre le contre-scel.

CONTRU-SINIÉ, v. CONTRE-SIGNER, apposer sa signature à un acte après celle d'un autre : *ordonnance royale* contre-signée par tel ou tel

ministre. — En parlant des lettres qui émanent d'une administration supérieure, on écrit le nom du ministre sur l'enveloppe; et cela s'appelle, tant bien que mal, contre-signer.

CONTRU-SINIEU, s. CONTRE-SIGNEUR, la personne qui contre-signes : peu us.

CONTRU-TEIE, s. CONTRE-TAILLE, seconde taille pour vérifier celle de l'acheteur: boul.—Deuxième taille qui coupe et croise la première: t. de graveur.

CONTRU-TEIN, s. CONTRE-TEMPS, accident imprévu. Contrariété. — *G'careu m'krapótt 'somm hó, ó bouh à louh; ké kontru-tein!* Ma bonne amie était sur mes genoux, on frappe à la porte; quel contre-temps! — Voy. *Kontráv.*

A contre-temps, intempestivement :

Ne pas prendre des justes mesures, c'est agir à contre-temps. Faire trop tôt ou trop tard, c'est faire intempestivement. — *A contre-temps* s'oppose à l'à-propos; *intempestivement* à moment opportun.

CONTRU-TIRÉ, v. CONTRE-TIBER, faire la contre-épreuve d'une estampe, d'une gravure. — Voy. *Copé.*

CONTRUVAIN, s. CONTREVENT, grand volet qu'on met du côté extérieur de la fenêtre, pour se garantir des injures du temps.

CONTRUVAINTÉ, v. CONTREVENTER, placer des contrevents. — Mettre des pièces de bois dans les charpentes des bâtiments, pour résister aux vents.

CONTRUVALASSION, s. CONTREVALASSION, retranchement qu'on fait autour d'une place assiégée. — Voy. *I'ossé. Contru-leign.*

CONTRU-VEG, s. CONTRE-VERGE, baguette ronde: t. de manuf. de soie.

CONTRUVNAN, s. CONTREVENANT, celui qui contrevient. — Voy. *ci-dessous.*

CONTRUVNI, v. CONTREVENIR, agir contre quelque loi, quelque défense, quelque ordre, etc. ou contre quelque obligation que l'on a contractée. — Sachez que l'etc. élide quelque vingtaines de quelques, que quelques oreilles châtouilleuses trouveraient quelque peu inharmonieuses.

Contrevenir, enfreindre, transgresser, violer :

On contrevient à des ordres, on enfreint les lois humaines, on transgresse les lois divines, on viole sa promesse.

CONTRU, s. CONTE, récit d'aventures imaginaires, merveilleuses, vraisemblables. — *T'inn fai ki de kontt di vi tein:* Tu ne fais que des contes de vieilles femmes; — des vieux contes.

Conte, fable, roman :

Le conte est le récit d'une aventure feinte, ou brodée. La fable est nécessairement fabuleuse. Le roman se compose de fictifs. — Nous avons de contes très-spirituels, à dormir debout, — et à pâmer de rire. Plus d'une fillette est devenue la fable de tout le monde, pour avoir bâti son roman par la queue.

CONTRU, prép. CONTRE, marque opposition. — Prép. elliptique ou adv. batard: Parler pour et contre; sous-entendu pour lui contre lui. — *Kan g'inn kasret l'tiess kontt ó meur, gi n'el sáreu s'tamaindé:* Quand je me casserais la tête contre la muraille, je ne saurais rien y changer; c'est un mal sans remède. — *Alé kontt li koran:* Aller contre le courant; — remonter le courant. — *Gi n'a*

rein a dir kontt ti, mai g'itt louk p'ô kalein: Je n'ai aucune plainte à former contre toi, mais je te regarde comme un malhonnête homme; — un vaurien. — *Kontt kinn n'ass, mi koie? g'itt pih et l'otie; s'ëss*: A qui en veux-tu, grand braillard? apprends que je méprise tes fanfaronnades (*).

Contre, malgré, nonobstant:

Contre comprend une opposition positive, expresse, *malgré* marque une opposition opiniâtre, celle qui naît de la désobéissance; et *nonobstant* celle qui est la suite du manque d'égard.

CONTT-ALAÏE, s. CONTRE-ALLÉE, allée latérale et parallèle à une allée principale.

CONTT-AMIRAL, s. CONTRE-AMIRAL, celui qui a troisième grade dans la marine militaire.

CONTT-APEL, s. CONTRE-APPEL, second appel dans les casernes. — Appel contraire à celui de l'adversaire.

CONTT-APROG, s. CONTRE-APPROCHES, travaux des assiégés, pour aller au-devant de ceux des assiégeants: t. de guerre.

CONTT-AVEU, s. CONTRE-AVEU, opposition du défendeur à une revendication de meubles: ancienne jurisp.

CONTT-ENKETT, s. CONTRE-ENQUÊTE, enquête opposée à celle de la partie adverse.

CONTT-EPÀLETT, s. CONTRE-ÉPAULETTE, épaulette sans torsade. — Voy. *Epàlett*.

CONTT-ESPALÏE, s. CONTRE-ESPALIER, rangée d'arbres en espalier, vis-à-vis d'une autre.

CONTT-ISPROUV, s. CONTRE-ÉPREUVE, estampe ou dessin qu'on tire sur une estampe fraîchement imprimée, ou sur un dessin au crayon: le dessin reproduit les mêmes traits; mais à rebours.

CONTT-KOÛR, s. CONTRE-COEUR, le fond et la naissance de la cheminée. Plaque de fer qu'on attache au fond de la cheminée, et qui renvoie la chaleur. — *Il a l'vizeg komm ô hovâtt, et le main komm ô kontt-kour*: Il a la figure noire comme celle d'un raineur; et les mains comme le contre-cœur d'une cheminée. — Voy. *Krama*.

CONTT-KOÛR (A), locut. adv., A CONTRE-COEUR, avec répugnance, malgré soi, contre son intention. — *Cess-tô naw pandâr, ki fai to a kontt koûr*: C'est un paresseux et un mauvais sujet, qui fait tout à contre-cœur.

CONTT-OR, s. CONTRE-ORDRE, révocation d'un ordre.

CONTT-PROGET, s. CONTRE-PROJET, projet pour en déjouer un autre.

CONTT-PROMESS, s. CONTRE-PROMESSE, promesse opposée à une autre.

CONTT-PROPO, s. CONTRE-PROPOS, réponse à un propos.

CONTT-RETÂB, s. CONTRE-RETABLE, fond de l'autel où l'on met un tableau, etc., qui se place derrière le tabernacle.

CONTT-RÉVOLUSSION, s. CONTRE-RÉVOLUTION, révolution politique, en opposition à une première; à celle qui l'a précédée.

CONTT-RÉVOLUSSIONÏÈR, adj. s. CON-

(*) La phrase wallonne n'appartient qu'à la populace. Si *bas peuple* est souvent une locution offensante, elle est quelquefois méritée. Chacun a pu faire cette réflexion: partout la grossièreté du langage est la suite de l'incivilisation. Veut-on couper racine au mal: qu'on se hâte d'organiser l'instruction; et nous verrons disparaître les mauvaises traditions qui se perpétuent par leur originalité.

RÉVOLUTIONNAIRE, qui est favorable à une contre-révolution ; — qui voudrait *contre-révolutionner*.

Contre-révolutionnaire, *anti-révolutionnaire*, *juste-milieu*, *centrier* :

Les *centrics* prennent rang dans le *juste milieu*, s'y cramponnent ; acceptent toujours le présent. Les *antirévolutionnaires* haïssent toute révolution ; prêchent le servilisme. Les *contre-révolutionnaires* arment leurs mains pour renverser la révolution ; détruire ses résultats. — Le vrai *centrier* gravite vers l'*antirévolutionnaire* ; celui-ci vers le *contre-révolutionnaire*.

CONTROL, s. CONTRÔLE, registre double qui sert à vérifier le rôle d'un autre registre, etc. — En langage administratif, vérification : *contrôle d'une comptabilité*. — Marque qu'on imprime sur les ouvrages d'or et d'argent. — Censure, critique : fam.

CONTROLE, v. CONTRÔLER, mettre sur le contrôle. — Vérifier. — Mettre le contrôle sur les ouvrages d'or et d'argent. — Voy. *Kôpé*.

CONTROLEU, s. CONTRÔLEUR, toute personne qui contrôle. — Espèce de maître d'hôtel dans les familles princières. — Hardi, impudent censeur. — Voy. *Critik*.

CONT-ROUD, s. CONTRE-ROUDE, seconde ronde.

CONTT-SOMASSION, s. CONTRE-SOMMATION, sommation opposée à un autre. — Action en recours d'un garant.

CONTT-SOMÉ, v. CONTRE-SOMMER, faire une seconde sommation. — Dénoncer à son garant une demande en garantie.

CONTT-TERASS, s. CONTRE-TERRASSE,

terrasse appuyée contre une plus élevée : archit.

CONTT-VERITÉ, s. CONTRE-VÉRITÉ, espèce de fiction par laquelle ce qu'on dit doit se comprendre contrairement.

Contre-vérité, *antiphrase* :

Par la *contre-vérité* on exprime une intention, une pensée, contrairement à sa pensée et à son intention : *Nicolas est un nouveau Titus*. Par l'*antiphrase* ou n'exprime qu'un sens contraire au sens littéral : *Nicolas n'exila jamais personne en Sibérie*. — Dans plus d'un cas la *contre-vérité* doit être mordicante, acerbe ; et l'*antiphrase* épigrammatique ou railleuse : *Nicolas est un brave à trois poils* ; qui s'est placé à la tête de la civilisation.

CONTUMASS, s. CONTUMACE, CONTUMAX, synonymes chez les dict. : *accusé*, *ou prévenu*, qui est contumace ; *elle a été déclarée contumax*. — Comme nous avons le v. *contumacer*, et que *contumaxer* manque, il me semble que *contumace* devrait s'employer adj., et *contumax* subs.

CONTUMASSE, v. CONTUMACER, *instruire la contumace*, etc. : peu us. — A qui la faute !

CONTÛSS, adj. CONTUSE, plaie contuse, meurtrie, etc. — Voy. *Muslir*.

CONTUZION, s. CONTUSION, meurtrissure. — Voy. *Moudri*.

CONVAINK, v. CONVAINCRE, porter la conviction ; forcer de reconnaître une vérité, un fait patent. — Prouver la culpabilité. — Voy. *Rézoûd*.

Convaincre, *persuader*, *prouver* : On est *convaincu* par des raisons probantes ; *persuadé* par des raisons artificielles ; on *prouve* pièces

sur table. — Un orateur éloquent insinue la *persuasion* par tous les pores de l'intelligence ; on se croit *convaincu* ; arrivent des *preuves* palpables, l'illusion s'évanouit.

CONVAINKAN, adj. CONVAINCANT, qui a la puissance de convaincre. fém. Convaincante.

CONVALESSAN, adj. CONVALESCENT, qui est en convalescence, qui relève d'une maladie.—Voy. *Rtour*.

CONVEINSION, s. CONVENTION, pacte que deux ou plusieurs personnes font ensemble.—Voy. *Akoir*. *Akomédmain*. — *Clause*, *condition* : — Voy. *Kess*. — *Conseintmain*.

CONVEINSION, s. CONVENTION, ON CONVENTION NATIONALE : elle fut établie en France, pour modifier une constitution, qui n'avait rien de constitutif ; qui n'était qu'une lettre morte. — Voy. *Asseinblaié*. *Kess*.

CONVEK, adj. CONVEXE, bombé en sphère à la surface. — *Convexo-concave*, convexe d'un côté et concave de l'autre. — *Convexo-convexe*, convexe des deux côtés. — *Convexité*, surface bombée de ce qui est convexe. — *Convexirostre*, se dit des oiseaux à bec convexe.

CONVERSASSION, s. CONVERSATION, entretien familier. — Voy. *Diviss*. *Kopeinn*.

Conversation, *entretien*, *dialogue*, *monologue*, à *parté*, *colloque* :

La *conversation* est un remède contre l'ennui, quand elle n'est pas ennuyante. L'*entretien* suppose une sérieuse conversation. Le *dialogue* est un entretien qui n'admet pas d'interlocuteur. Le *monologue* est l'entretien d'une personne avec elle-même. L'*aparté* est ce que l'auteur fait dire à l'acteur,

qui est entendu du parterre, au paradis, et jamais sur la scène. Le *colloque* est une sorte de conférence. — Dans la *conversation* on parle politique, chiffon, et hareng saur. Les hommes d'État ont des graves et des longs *entretiens*. L'auteur qui ne sait *dialoguer* sa pièce, se rabat sur les *monologues* ; sur les *apartés* (*) : celui qui parle seul a toujours raison. Les controversistes peuvent lire le *colloque* de Poissy.

CONVERSÉ, v. CONVERSER, s'entretenir familièrement. — *Converser avec les livres*, etc., s'appliquer à la lecture. *Converser avec les morts*, étudier les anciens ; — les langues mortes ; — l'antiquité. — Faites l'amour, jeunes gens, mais ne *conversez* point. — Voy. *Haté*. — *Divizé*. *Gezé*.

CONVERTI, v. CONVERTIR, changer. — *Si konverti*. Se convertir, changer de croyance, de mœurs ; rentrer dans le giron de l'Église ; se corriger. — Voy. *Kangé*.

CONVERTIHAB, adj. CONVERTISSABLE, qui peut être converti, changé en autres choses.

CONVERTHEU, s. CONVERTISSUR, espèce de missionnaire : fam.

CONVII, v. CONVIER, inviter à une cérémonie, un festin, etc.

Convier, *inviter* :

Convier est plus amical, *inviter* plus cérémonieux. — Un aimable convive sera *convié* à un festin ; un joyeux convive à une réunion d'amis. Un homme haut placé est *invité* à une cérémonie ; l'*invitation* est en papier jésus, musquée et dorée sur tranche.

(*) Dans le chef-d'œuvre de l'art dramatique, c'est-à-dire dans le Tartufe ; il n'y a pas un seul aparté.

CONVIKSION. CONVICTION. — Voy. *Sitr. Certainnmain.*

CONVNAB, adj. CONVENABLE, sortable. — Conforme. — Décent. — Dans la première acception, s'oppose à *inconvenable* Dans le sens de *bien-séant*, s'oppose à *messéant*, *inconvenant*. — Voy. *Onaitt. Mariég.*

CONVNABMAIN, adv. CONVENABLEMENT, d'une manière convenable.

CONVNANS, s. CONVENANCE, rapport, conformité, accord. — Par opposition à incompatibilité: *convenance d'humeur, de caractère.* — *Braver les convenances, les idées reçues*; — les bienséances; — les rapports sociaux. — *Mariég di konvnans*: Mariage de convenance; s'oppose à mariage d'inclination; voici comme on procède à ces sortes d'unions: « On cadastre les immeubles; on suppose l'or à 18 carats; la noblesse à 18 quartiers; on balance les valeurs; et l'on équilibre soit avec de l'argent, soit avec des parchemins.

CONVNI, v. CONVENIR, demeurer d'accord. — Faire une convention, etc. — Plaire — Être convenable. — Être expédient. — *Gi konvein k'ig n'a nein raison, mai g'na nein toir*: Je conviens que je n'ai pas raison, mais je n'ai pas tort. Cet aveu équivoque, résume beaucoup de discussions. — *Konvnann? mi mak tu el main?* Convenons-nous? sommes-tu dans la main? — *Voss marchandik mi konvein: s'et d'veie si l'pri m'konveinret*: Votre marchandise me convient: reste à savoir si le prix me conviendra. — *I konvein k'vo seuyss avou*: Il convient que vous m'accompagniez.

CONVOÏE, s. CONVOI, réunion de personnes qui accompagnent un

corps mort qu'on porte à la sépulture. — Voy. *Doù. Konvbie. Por-session.*

CONVOKASSON, s. CONVOCATION, action de convoquer.

CONVOKÉ, v. CONVOQUER, faire assembler; — réunir. — Convoquer les Chambres, — les créanciers, etc.

CONVOY, v. CONVOYER, escorter, accompagner.

CONVOÏEU, s. CONVOYEUR, bâtiment qui convoie. — *Le pòv konvoyeu ni wániet ki po magné de pan seg, et beúr di l'aiv*: Les pauvres convoyeurs, gagnent à peine pour manger du pain sec et boire de l'eau.

CONVULSÉ, (si) v. SE CONVULSER, s'agiter convulsivement. — On dit *convulsibilité* de l'état d'un convulsé; de la disposition à avoir des convulsions.

CONVULSIONÈRE, s. adj. CONVULSIONNAIRE, qui a ou qui feint d'avoir des convulsions. Tout le monde connaît les *convulsionnaires* dit de *Saint-Médard*, au 17^{me} siècle; laissons-les dormir en paix; et ajoutons qu'il se trouve encore en Angleterre, des fanatiques appelés *trembleurs* (*), qui ne sont guère plus raisonnables que les ci-devant convulsionnaires.

CONZEKAN OU CONZEKEIN, adj. CONSÉQUENT, qui raisonne, qui agit conséquemment.

CONZEKANMAIN, adv. CONSÉQUEMMENT, par une suite raisonnable et naturelle: il avait des intelligences avec les ennemis, et conséquemment on l'a arrêté.

Conséquemment, logiquement:

Conséquemment précise la liaison des propositions les unes avec

(*) *Quakers* fanatiques.

les autres : on parle, on agit conséquemment, d'une manière conforme à ses principes, — à ses vues, — à ses antécédents. *Logiquement* suppose une grande rectitude d'idées, une raison droite : il n'appartient pas à chacun de s'exprimer *logiquement* (*).

CONZEKANS ou CONZÉKEINSS, s. CONSÉQUENCE, conclusion tirée d'une ou de plusieurs propositions; ce qui dérive, ce que l'on déduit d'un principe, etc.—En ne jugeant que par induction, il arrive qu'on tire de fausses conséquences d'un principe vrai. — Je suis les dictionn. dans leurs définitions et dans leurs phrases d'exemples : *Un homme de conséquence, d'importance. — Cette place lui donne beaucoup d'importance dans le monde.* — Ne trouvez-vous rien qui ressemble à *conséquent* dans le sens de considérable? — *C'est un personnage important, il jouit d'une certaine autorité, d'une grande influence, d'un grand crédit.* — Vous remarquez que le personnage *important* a quelque chose de *conséquent*. — Vous venez de lire qu'il jouit d'une *certaine* autorité; et vous savez que cet adj. *restreint*, *atténué* ce qu'une expression aurait de trop absolu. Alliez l'idée d'une *grande influence*, d'un *grand crédit* avec un modificatif qui *restreint* et *atténué*.... Pauvre ergoteur ! oser s'attaquer à l'Académie ! — Je ne suis riche qu'en sincérité ; et je le prouve en ajou-

tant que je connais plus d'un personnage, sans conséquence, qui jouit d'une *fière* autorité, d'une *énorme* influence, d'un *crédit colossal*.

CONZISTANSS ou CONZISTEINSS, s. CONSISTANCE, état d'un corps qui offre plus ou moins de résistance. — Avec la négation : *Le temps n'a pas de consistance*, il est variable. — *Etat de consistance*, tout ce qui est susceptible d'accroissement et ensuite de diminution. — *Esprit sans consistance*, personne indécise, irrésolue. — *Homme sans consistance*, sans crédit, etc.— S'oppose à *liquéfaction* : un liquide s'épaissit ; il prend de la *consistance*. Une substance passe de l'état solide à celui de fluidité ; il y a *liquéfaction*.

CONZOL, s. CONSULE, pièce d'architecture, saillante et ornée qui soutient un balcon, etc.—Meuble sur lequel on met une pendule, etc.

CONZOLAB, adj. CONSOLABLE, qui peut être consolé : s'oppose à *inconsolable*, qui est plus usité.

CONZOLAN, adj. CONSOLANT, qui console, qui peut consoler.

CONZOLASSION, s. CONSOLATION, soulagement. — *Gi krév di fain, maizil a ko de-zòtt ; c'ess tinn konzolássion* : Je me meurs de faim, d'inanition, mais il s'en trouve d'autres ; c'est une consolation.—*G'ea kouatt efan, s'na-ti hó brav ; c'et todi n'konzolássion* : Je suis père de quatre enfants, un seul remplit ses devoirs ; c'est une espèce de consolation. — *Gi so só komm to le chein : dinémn ô hena d'pekot d'konzolássion* : Je suis soulé comme cent mille hommes : donnez-moi un verre d'eau-de-vie de grain pour me consoler.

(*) Les diction. donnent cette phrase d'exemple : *Ce raisonnement n'est pas trop logique.* — La *logique* est la science de raisonner juste ; et l'adv. *trop* me semble ici déplacé ; je dirai : ce raisonnement est *illlogique*, ou manque de clarté, de précision.

CONZOLÉ, v. CONSOLER, soulager, adoucir l'affliction, la douleur, etc. — *Mi meyen kamarád et moer, et m'feumm ni s'pou s'et konzolé*: Mon meilleur ami est mort, ma femme en est inconsolable; ne peut s'en consoler.

CONZOMATEUR, s. CONSOMMATEUR, celui qui achète pour son usage.

CONZOMÉ, s. CONSOMMÉ, bouillon fort succulent d'une viande très-cuite — *Kel nâtt, bássel; g'inn pou pu haie*: *preindan ô konzomé*: Quelle nuit, mademoiselle; je n'en puis plus: prenons un consommé. — Voy. *Konzommsion*.

CONZONN, s. CONSONNE, se dit de toutes les lettres qui n'ont point de son par elles-mêmes; et s'oppose à voyelles. — Voy. ces lettres en tête de leurs letrines. — *Consonnantes*, lettres qui s'articulent par le secours des vocales.

CONZONÉ, v. CONSONNER, former une des consonnes: — une ou plusieurs consonnes. — *Consonnance* se dit de l'uniformité, de la ressemblance de son, dans la terminaison des mots: les diet. — Il faut distinguer la consonnance de l'assonance; quand on ne rime pas en prose, la première plait à l'oreille; mais, dans ce cas, la seconde serait vicieuse.

CONZOR, s. CONSORTS, ceux qui ont intérêt avec quelqu'un dans un proces, etc. — Ceux qui sont liés à un chef de parti, etc. — Chez les Wallons: associés, complices. — Voy. *Konpliss*.

CONZUL, s. CONSUL, dans l'ancienne Rome on appelait consuls les deux premiers magistrats de la république: leurs fonctions ne duraient qu'un an. — En France la constitution de l'an VIII créa

trois consuls: *premier*, *second*, *troisième consul*. Le *deuxième* et le *troisième* n'avaient que voix consultative. — Voy. *Ambassadeur*.

CONZUL, s. CONSULTATION, conférences que tiennent les médecins, les avocats, etc. — Avis par écrit des médecins et des avocats. — Madame la baronne de S. disait un jour à madame la comtesse de B.: *Monsieur le Comte est à la veille de cesser d'être, si l'on tarde d'improviser une konzul*. — *Consultatif*, adj.: *Comité consultatif*.

CONZULA, s. CONSULAT, dignité de consul. — En France, le gouvernement consulaire; et le temps de son existence.

CONZULTÉ, v. CONSULTER, prendre des avis, des conseils, etc. — *G'iv di d'avans, woizin, ki g'ea konzulté m'iaвокá; gi gagnret*. — *G'iv respon, woizin, ki g'ea konzulté l'meinn; ev piedré*: Je dois vous prévenir, voisin, que j'ai consulté mon avocat; je gagnerai le procès. — Je vous répond, voisin que j'ai consulté le mien; et vous le perdrez. — Ne peut-on perdre en gagnant?

COPEIE, s. COPIE, écrit fait d'après un autre. — *Brouillon*, premier jet des idées; le papier sur lequel on l'écrit. — *Duplicata*, double d'un acte, d'une quittance, d'une dépêche; etc. — *Triplicata*, troisième copie, troisième expédition d'un acte. — *Fac-simile*, copie, imitation exacte, imprimée ou gravée; copie d'une écriture sévèrement reproduite. Selon quelques-uns, *copie figurée*. — *Fac-similaire*, fait à l'imitation. — On dit *copie* de tout ouvrage dont le plan, l'idée, etc., sont empruntés; — des gestes, des manières. —

Écrit imprimé d'après lequel on compare. — *Ki holè? avoy del kopie*: Que faites-vous? à quoi vous amusez-vous? envoyez de la copie.

Copie, brouillon, minute:

La copie est plus ou moins exacte, le brouillon est quelquefois indéchiffrable, la minute est ce qu'on se propose de remettre au net.

COPÏ, v. COPIER, faire la copie d'un écrit. — Imiter un tableau, etc. — Tâcher de saisir le faire, — la manière, les gestes, etc. — Contrefaire par dérision. — Un auteur, un peintre, sans génie, se copie lui-même. — Minuter. — Voy. ci-dessus.

Copier, imiter, contrefaire:

On copie un tableau, etc.; on l'imite avec bonheur ou servilement: on contrefait les manières ridicules des autres. — Un imberbe godelureau copie les beaux airs d'un fat: comme il a bonne grâce! Un écrivain imite un bon écrivain: comme il attrape ça! Un benêt contrefait un joerisse: comme il est dans le vrai!

Copier, transcrire:

Copier, c'est multiplier un même écrit. *Transcrire*, c'est transporter d'un livre dans un autre. — On copie des lettres, on transcrit un contrat.

COPIEG, s. FLAGIAT. — Reminiscence. — Voy. *Rissovnanss. Parodeie*.

COPIEU OU COPISS, s. COPISTE, celui qui copie. — *Pantographe*, instrument avec lequel on copie des dessins, des gravures, sans connaître l'art du dessinateur, du graveur. — *Pantographie*, art de copier des estampes, etc. — Adj. pantographique.

Copiste, plagiaire, compilateur:

Le copiste s'évertue pour attraper le style d'un auteur, le faire d'un artiste: qui est attrapé? Le plagiaire dissimule ou nie ses larcins: a-t-il du toupet? Le compilateur fait des livres avec des livres: le pauvre homme! — Peut-on être à la fois copiste, plagiaire, compilateur? Apprenez que ces auteurs pullulent comme la fougère et tracent comme le chien dent.

CÔPULÉ, v. COPULER, s'unir charnellement.

CÔPYEU, adj. COPIEUX, abondant.

CÔPYEUSMAIN, adv. COPIEUSEMENT, avec abondance.

Copieusement, profusément, abondamment, amplement:

Amplement signifie autant qu'il en faut, *abondamment* plus qu'il n'en faudrait, *copieusement* est la pensée faible de *profusément*. — Un sot amphitryon donne un grand dîner, on mange *amplement*. Son vin est délicieux, ou boit *copieusement*: mais qui se ruine par ses *profusions*?

COQ. Voy. KOK. — Nota, les mots franç. qui commencent par coq..., seront traduits à KOK...

CÔR OU CÔR-DE-CHASS, s. COR, instrument à vent courbé en spirale. — *Chasser à cor et à cri*, à grand bruit avec le cor et les chiens. — *Demander à cor et à cri*, à toute force. — Il me semble que *cri* doit se pluraliser; on ne fait pas un *cri* mais plusieurs. Marot a écrit à *crys et à cor*. L'inversion est incorrecte; mais l'orthographe est grammaticale; à l'y près.

CÔRAIE, s. CORAIL, production marine, pierreuse et calcaire: cette substance a la forme d'un arbuscule ou d'un arbuste; et se lit

d'habitation à certains polypes (*). Le corail n'a point de racine; se trouve sur les avances des rochers; on en a vu sur les os de baleine, etc. : celui qui est d'un beau rouge est de temps immémorial employé dans la bijouterie. — Nos dames en ornent leurs diadèmes, etc. : les habitants de l'Arabie Heureuse en font des chapelets : quel luxe de dévotion ! — J'ai soumis du corail sanguin et du violet à l'action d'un feu affaibli : le premier est devenu rosé, le second bleuâtre. — *Semestre* corail rouge de Smyrne. — *Coralloïde* qui ressemble au corail. — *Corallithe*, corail fossile. — *Corailleur*, celui qui pêche le corail. — *Corallachate*, agate couleur de corail : — celle qui est parsemée de points d'or. — Voy. *Agatt*.

CORBILLAR, s. CORBILLARD, espèce de char pour transporter les morts. — Sorte de grand carrosse, chez les princes pour voiturer *leurs gens* : n'est plus guère us. dans cette acception. — On a d'abord dit *corbillard* d'une voiture tressée en jonc, qui menait de Paris à Corbeil : ensuite on a donné ce nom à un grand bateau qui transportait au même lieu les personnes et de marchandises.

CORBILLON, s. CORBILLON, petite corbeille. — Jeu qui consiste à répondre par une rime en *ou* : La grande et grosse Jeanneton vend son *petit* corbillon, — le changement de corbillon fait trouver le

(*) Le polype est un animal aquatique, gélatineux, de forme conique, de la classe des *zoophytes*. Les filets mobiles qu'il a autour de la bouche sont appelés *tantacules*. — *Zoophyte*, animal qui tient de la forme et de l'organisation de la plante. Beaucoup de personnes refusent toute sensation aux zoophytes; erreur.

pain bon : prov. — Voy. *Koirbeic. Bâstai*.

CORDIAL, s. CORDIAL, propre à conforter. — *De kordiâl* : Des cordiaux. — *Ess kordiâl* : Être cordial, affectueux.

CORDIALMAIN, adv. CORDIALEMENT, de tout cœur; — de tout son cœur.

Cordialement, affectueusement :

L'affection est un doux sentiment qui s'épanche du cœur : un bon père aime *affectueusement* ses enfants. La *condialité* est une affection tendre, sincère, bienveillante : un bon mari aime *cordialement* sa femme. — On peut montrer beaucoup d'*affection* et détester *cordialement*.

CORDON, s. CORDON, une des cordelettes qui compose une corde. — Petite corde ou tresse ronde, plate, — faite en fil, en soie, etc. — Lacs que Sa Hautesse, ou le Grand Turc, daigne envoyer à un pacha, à un ministre : celui qui reçoit cet honneur s'agenouille, tend le cou en baisant le cordon : on l'étrangle. — Cordon de Saint-François d'Assise. — Cordon de divers ordres. — Large ruban bleu, rouge, etc. sur lequel figure un crachat, au bout duquel est suspendue une croix; des breloquets, des breloques, des brimborions. — *Tirant*, cordon servant à ouvrir, à fermer une bourse. — Grosse moulure autour d'une muraille. — *Cordelière*, petite tresse, à plusieurs nœuds que les femmes portaient au cou. — *Cordon bleu*, cuisinière rompue dans l'art *culinnaire*. — Voy. *Kouheinn. Kouhni. Less. Nouk*.

CORDONNET, s. CORDONNET, petit cordon, tresse, petit ruban pour attacher, enfiler quelque chose. —

Marque sur la tranche des pièces d'or, etc. — Fil de soie pour faire des boutonnières.

COREGEU OU COREKTEUR, s. CORRECTEUR, celui qui corrige, qui reprend: peu us. — Correcteur d'imprimerie. — Voy. *Einprimmreie*. *Prott. Koregeu*.

COREGI, v. CORRIGER, ôter, faire disparaître un ou plusieurs défauts. — *Corriger la route d'un bâtiment en pleine mer*, rectifier les erreurs provenant de la dérive, ou de la variation de la boussole. Cette phrase d'exemple mérite d'être corrigée. — *Corriger la crudité de l'eau avec un peu de vin*, etc. — Voy. *Chestl. Coreksion*.

Corriger, amender, reformer :

Amender, c'est rendre moins mauvais, *reformer*, rendre meilleur, *corriger*, rendre correct. — En prêchant d'exemple on peut *amender* un libertin, *reformer* ses mœurs; et le *corriger* entièrement. — On *amende* une terre avec des bons engrais. Un mauvais gouvernement *reformé* les abus, comme un joueur *corrige* la fortune.

COREGIDOR, s. CORRÉGIDOR, premier officier d'une province, d'une ville, en Espagne.

COREK, adj. CORRECT, sans faute. — Fém. *correcte*. — *Correctement*, adv. — Voy. *Adoussihmain*.

COREKSION, s. CORRECTION, action de corriger. — *Rissât inn komedeie a coreksion*: Recevoir une comédie à correction, sous la réserve d'y faire certains changements. — *Ké boubiet di s'kryeu! imm pel li veintt wiss kig sí d'su*; *avou se koreksion*: Quel pauvre écrivain? quel pitoyable auteur! Il me fait perdre la tête avec ses corrections,

ses changements, ses ratures (*). — Fig. de rhét. par laquelle l'orateur s'interrompt, se reprend, pour ajouter quelque chose de plus fort, etc.: *On veut perdre un honnête homme!... Mais on a vu, entendu: récuser le témoignage de ses sens, c'est assumer sur sa tête une partie de la responsabilité: que dis-je! c'est se rendre complice du délit.*

Correction, exactitude :

Correction se dit plutôt du style, des règles; *exactitude* a plus de rapport à la précision, aux faits, aux choses.

COREKSIONÉL, s. CORRECTIONNEL, se dit des peines et des délits qualifiés ou déterminés par la loi, etc. — Tribunal correctionnel. — Correctionnellement: adv.

CORESPOND, v. CORRESPONDRE, se dit des choses qui se rapportent, s'harmonisent; qui symétrisent ensemble. — *C'ess-tinn mohonn k'el a batkó d'áhmaïns; tott le chanb koresponde-tessónn*: C'est une maison où tout est bien distribué à l'intérieur; toutes les chambres correspondent ensemble. — *Le grand-te-zaiw noss espaichet di korespond avou Mástrék*: Les inondations nous empêchent de correspondre avec Maestricht.

CORESPODAN, s. CORRESPONDANT, toute personne avec laquelle on correspond.

CORESPODANSS, s. CORRESPONDANCE, action de correspondre. — Conformité; — rapport. — Voy. *Rapoir*.

CORIFAIE, s. CORYPHÉE, celui qui

(*) *Imm pel li veintt wiss kig sí d'su*: Il me pèle le ventre sur lequel je m'assieds, c'est-à-dire il me pèle le derrière. — Fi du gallicisme!... Vous n'en comprenez pas l'originalité.

était à la tête des chœurs, dans les pièces de théâtres; celui qui a le même emploi chez nous. — *Celui qui se distingue le plus dans une secte, dans un parti, dans une profession.* Ajoutez: Celui qui est le chantre, l'écho, la trompette, des sectateurs; et ne dites *coryphée* que par ironie, en parlant des professions.

CORIGIB, adj. **CORRIGIBLE**, qui peut être corrigé: se dit plus ordinairement des mœurs, et ne s'emploie guère qu'avec la négative. — Se dit mal dans toutes les acceptions. — *C'ess-tinn efan ki n'et nein korigib*: C'est un enfant incorrigible.

CORNALINN, s. **CORNALINE**, pierre précieuse rouge et peu transparente. — Il y a de cornalines d'un rouge sanguin, — foncé, — clair; — il s'en trouve de safranées, — orangées, — chair vive; et beaucoup de blanches: celles-ci sont laiteuses. — *Cornaline* orientale, de vieille roche, — d'Italie. — La cornaline rouge-fauve est, dit-on, la *cactionite* ou le *talisman* des anciens. — La cornaline d'un grain fin, est d'une pâte épurée, d'un beau rouge, et d'un prix très-élevé. — Voy. *Agatt*.

CORNETT, s. **CORNETTE**, coiffure de femme. Autrefois étendard d'une compagnie de chevaux-légers: la troupe même (*). Officier qui portait l'étendard. — *Femme à laquelle son mari est infidèle*: pop. et fam. Cornette ne se dit point subst. dans cette acception.

CORNICHON, s. **CORNICHON**, petit concombre. — Niais, etc. — Voy. *Boteie*.

(*) Un cheval-léger; — deS *chevaux-légers*: compagnie, troupe de *chevaux-légers*. Un *cheval*, deS *chevaux*. Mieux vaudrait des *chevals-légers*. A-t-on dit un *cheval*? jamais. *Cherecaille* s'est dit pour cheval, âne; et *chevecagne* pour cavalerie.

CORNIG, s. **CORNICHE**, t. d'archit., ornement composé de moulures en saillie, corniche dorique, ionique, etc. — Se dit par extension de beaucoup d'ornements en relief.

CORNIR, s. **CORNIÈRES**, équerres de fer qui sont attachées aux angles du marbre d'une presse d'imprimerie, pour maintenir la forme.

CORNOW, adj. **CORNETE**, qui a des cornes. — Par extens., qui a plusieurs angles, plusieurs pointes. — Voy. *Koinn*. *Koironou*.

COROL, s. m. fran. vvall. **COROLLE**, partie d'une fleur qui enveloppe les organes de la fécondation; et qui est ordinairement colorée. On dit *pétales* des pièces qui la composent; et *limbe* de son bord supérieur. — *Corollule*, petite corolle. — *Corollifère*, qui porte une corolle. — *Corollé*, pourvu d'une corolle. — *Corolliforme*, qui a la forme d'une corolle.

CORONP, s. **CORROMPRE**, gâter, etc. — Séduire. — Corrompre un texte, un passage, y donner une fausse interprétation. — Diminuer quelque sentiment agréable. — *Corrompre le cuir*, le plier. — *Corrompre le fer*, en amollir et pétrir les parties par le feu ou le marteau. — Boulangers, vous rendrez la pâte malléable. Forgerons, vous pétrirez les barres de fer. — Ces t. appartiennent aux arts et métiers; et sont sanctionnés par l'Académie... Au lieu de corrompre les académiciens purifient; et l'on ne dira point de leur définition, *non-sens*: « *En forgeant on devient forgeron* (*). »

COROMPOR, t. pass. adj. **CORROMPT**,

(*) A force de s'exercer à quelque chose, on y devient habile: Académie.

gâté. — *L'italien, l'espagnol et le français sont du latin corrompu*, sont des langues formées du latin par des altérations, des changements. — Remarquez que *corrompu* est pris absolument : ce langage affirmatif pouvait être toléré au 14^e siècle, il n'est plus français. Personne ne s'avisera de le contester : un très-grand nombre de mots français sont pris du latin ou de ses dérivés ; mais la grande nation doit ses plus heureux emprunts à la langue grecque : je ne suis ici que l'écho des plus illustres professeurs.

Corrompu, gâté, altéré :

Une substance *altérée* se *corrompt* et se *gâte*. — On arrête l'*altération*, on remédie au premier degré de *corruption*; on jette ce qui est *gâté*.

COROYÉ, v. CORROYER, ratisser, repasser, parer, des cuirs; et leur donner le dernier apprêt. — Voy. *Plakt*.

COROYEU, s. CORROYEUR, celui qui corroie. — Voy. *Paisli. Teneu*. — Corroyerie, art de corroyer. Atelier où l'on corroie.

CÔRORAL, s. CORPORAL, linge béni que le prêtre étend sur l'autel pour y placer le calice, et ensuite l'hostie. Bourse où l'on met le corporal : ne dites pas *corporalier*.

CÔRORASSION, s. CORPORATION, association légale de plusieurs personnes qui vivent sous une police commune relativement à leur profession. — En Angleterre : communauté municipale.

CÔRORÉL, adj. CORPOREL, qui a un corps. — Qui appartient au corps; concerne le corps. — Corporellement, adv.

CORPORIFIÉ, v. CORPORIFIER, donner, supposer un corps à ce qui en

est dépourvu. Quelques hérétiques ont corporifié les anges. — Prendre, se faire, se former un corps.

CÔRPULEIN, adj. CORPULENT, qui a beaucoup de corpulence.

CORPULEINSS, s. CORPULENCE, taille de l'homme considérée par rapport à son volume.

Corpulence, obésité, stature :

Par la *corpulence* on considère la hauteur et la grosseur de l'homme. Par la *stature* on comprend la hauteur de sa taille. *Obésité* se dit de celui qui est chargé de cuisine ; qui a une surcharge d'embonpoint.

CORSEG, s. CORSAGE, taille de la femme depuis les épaules jusques aux hanches. — Se dit aussi du cheval, du cerf. — Partie de certains vêtements de femme qui embrasse la taille, le corsage. — Voy. *Koir. Kõrsulet*.

CÔRSÉR, s. CORSAIRE, bâtiment armé en course par des particuliers, autorisé par chacune des puissances belligérantes. — Homme dur et cruel par excès de cupidité.

Corsaire, forban, pirate, slibustier :

Les *corsaires* sont des braves à trois poils : ils aiment la gloire à l'égal de leur part de prise. Les *forbans* piratent audacieusement : ils aiment le pillage et méprisent la gloire. Les *pirates* sont des détrousseurs de mer : ils vivent de brigandage. Les *slibustiers* se composaient de la lave des nations : ils étaient aussi intrépides que féroces. — Un ladre circonviend un fesse-mathieu : à *corsaire*, corsaire et demi. Un plagiaire se dit créateur : il n'est qu'un *forban* littéraire. Un exacteur s'enrichit à force d'exacton : il n'est qu'un vil *pirate*, un nouveau *slibustier*. — Voy. *Copieu*.

CÔRTEG, s. **CORTÈGE**, suite de personnes qui en accompagnent une autre pour lui faire honneur. — Les infirmités sont le triste cortège de la vieillesse, ou d'une vieillesse anticipée. — Voy. *Por-session*.

CORTÈSS, s. **CORTÈS**, assemblée des États en Espagne et en Portugal. — Ne dites point *cortès* dans l'esprit de *conventionnel*.

CORUPTION, s. **CORRUPTION**, grande altération dans une substance, une chose. — Dépravation dans les mœurs. — Changement vicieux dans un texte, etc. — Séduction. — *En Angleterre, tache imprimée sur tous les descendants d'un criminel de lèse-majesté (*)*. — Voy. *Pufkeinn*. *Epufkiné*.

Corruption, dépravation, perversion :

Les mauvais livres commencent la *corruption* du cœur : les mauvaises sociétés *dépravent* les mœurs : un luxe effréné *pervertit* la morale : le libertinage conduit à une complète *perversion*. — Par rigorisme : le monde n'est que *corruption*. Par exagération : notre siècle est *dépraté*. Par hyperbole : tous les hommes sont *perverts*.

CORWAIE, s. **CORVÉE**, travail, service gratuit dû par le paysan ou le tenancier à son seigneur, soit en journées de corps, soit en journées de boeufs, etc. : les dict. modernes. — Pauvres taillables et corvéables à merci !... — *Kôporâl, dth omm di*

(*) En Angleterre, certains lords font resonner leurs illustres aïeux ; mais la nation, en général, n'imprime aucune tache sur les descendants d'un père coupable ; et l'on entend très-souvent à Tilburne : *Un pence, pour le fils de celui qu'on va lancer dans l'éternité* : rarement le fils est refusé.

korwaie po-zalé al châr : Caporal, dix hommes de corvée, pour aller à la boucherie. — *Ki vou fé m'korwaie ? il âret n'boket d'châr à dîné* : Qui veut faire ma corvée ? il aura ma portion de viande à midi. — *Hairî, ess-t'inn korwaie por mi* : Supplier, intercéder, est une corvée pour moi. — *G'ea-stu fé n'korwaie* : J'ai été faire une corvée, — des pas inutiles, des vaines démarches. — *Si k'il et naw, louk l'otreg komm inn korwaie* : Celui qui est paresseux, qui est fainéant, regarde l'ouvrage comme une corvée.

CORWÉYEU, s. **CORVÉIEUR**, ouvrier qui fait des corvées : peu us.

COSMÉTIK, adj. s. **COSMÉTIQUE**, se dit des substances qui servent à entretenir, à embellir, la peau. Se dit d'un millier de pommades avec lesquelles les ci-devant jeunes femmes se plâtent la figure, pour cacher les ravages des années ; et d'autres ravages encore. — Partie de l'hygiène qui enseigne à faire usage des cosmétiques. — Voy. *Fâr*.

COSMOGRAPHEIE, s. **COSMOGRAPHIE**, description du monde physique. — Science qui traite de la grandeur, de la figure, de la situation de l'univers. — Voy. *Fizik*. *Chi-meie*, au dict. des sciences.

Cosmogonie, cosmographie, cosmologie :

Je considère ces trois sciences comme une trinité scientifique qui constitue un tout : la *cosmogonie* traite systématiquement de la formation de l'univers ; la *cosmographie* considère l'univers dans sa disposition, ses parties constitutives ; le *cosmologiste* examine les faits, leurs résultats, pour arriver à la découverte des lois générales

qui gouvernent le monde physique (*). — La *cosmogonie* est conjecturale: Hésiode s'est noyé dans la sienne. Le *cosmographe* rend sensible la figure et la grandeur de l'univers: il parle aux yeux. Le *cosmologiste* s'appuie de l'expérience: il cherche à prouver.

COSMOPOLITE, s. adj. COSMOPOLITE, citoyen du monde, celui qui affectionne tous les hommes. Philosophe qui regarde l'univers comme sa patrie. Espèce de juif errant. Celui qui se prête aux mœurs et aux usages du pays qu'il parcourt; — celui qui adopte ou paraît adopter les mœurs du pays où il s'est réfugié: Alcibiade fut le type des cosmopolites.

COSTUME, s. COSTUME. Préjugés: — mœurs, usages, d'une époque, d'un pays, considérés par la sévérité que doit avoir l'historien, le poète, etc., de rester fidèle à la conformité: *Tout ce que ce poète a dit est fidèle au costume.* — Peinture, usages relatifs à l'habillement dans les différents temps, et chez les différents peuples. — Habillement des acteurs: Talma prodigua l'or, à pleines mains, pour se procurer les desseins colorés des costumes, des vêtements, des anciens. — J'ai vu, à Vitry-le-Français, un cabotin représenter Blahoumet avec le costume de scaramouche. — Costume de sénateur, de marchand d'orviétan, de bal, etc. — *Costumomètre*, instrument pour tracer promptement tout costume, tout vêtement. — Voy. *Abi*.

COSTUMÉ, v. COSTUMER, habiller selon le costume, revêtir d'un costume. — Se costumer: On voit aux

(*) On dit monde physique par opposition à monde moral. — Voy. *Mond*.

bals masqués un gâte papier costumé en auteur, un ministre en sultan, sa femme en poissarde: enfin, chacun prend un costume analogue au rôle qui lui convient le mieux, et *ça lui va*.

COSTUMÉ, s. COSTUMIER, celui qui vend ou qui loue des costumes.

COTÉ, v. COTER, marquer suivant l'ordre des lettres, etc. — Voy. *Marké*.

COTEG. COTTAGE. — Voy. *Mohonn*. *Kothai*.

COTI, s. adj. CÔTIER, se joint souvent à pilote. — Navigation *côtière*; c'est-à-dire, près, le long des côtes.

COTINÂTT, ou COTINÂD, s. COTONNADE, toute étoffe fabriquée avec le coton. — Quand il est question de ces sortes d'étoffes fabriquées à Rouen, dites *rouennerie*. — *Louk, Gebget, g'ea-z'tagté siss bel kotinâtt la, à trass patâr l'ônn*: Regarde, Josephine, voilà une cotonnade que je n'ai payé que quatorze sous l'aune.

COTINIAK, s. COTIGNAC, confiture de coings; du fruit du cognassier.

COTIR, s. CÔTIÈRE, suite de côtes de mer. Ne se dit plus que par les pilotes côtiers, et par les paysans. — Bandes que l'on met sur les mardriers. — Voy. *Diheindaie*.

COTIZÉ, v. COTISER, taxer, régler, la part qu'une personne doit payer. — Donner à quelqu'un une certaine somme en se cotisant. — *No no kotizein po lé fé joss voyeg*: Nous nous cotisâmes pour lui procurer l'argent dont il avait besoin pour faire son voyage.

CÔTLET, s. CÔTELETTE, côte de certains animaux. — *Le kôttlet di vai son pu haiteie ki siss di poursai*: Les côtelettes du veau sont plus saines que celles du porc. — Bran-

de bourgs sur les revers d'un habit d'uniforme. — Galons de sergent; — de fourrier; — chevrons d'ancienneté: ironiq.

COTON, s. LAINE, du *cotonnier*. *Caragach*, coton de Smyrne. — *Capuk*, coton très-doux et très-court. — *Mèche*, coton imbibé d'huile qu'on met dans les lampes, etc. — *Duvet* qui tapisse la surface des fruits, des feuilles, etc. — *Bourre* qui enveloppe le bourgeon de la vigne, et de quelques autres arbres. — *Poil follet* qui vient au menton d'un imberbe. — *Cette étoffe jette son coton*; messieurs des dict., ça ne jette pas un beau coton: dites *cette étoffe se cotonne*, quand elle est fabriquée avec du coton. — *Filé à la koton*: Filer, jeter, un mauvais, un vilain, coton, perdre son crédit, sa réputation; — menacer ruine; — dépérir; être atteint d'une maladie mortelle. — *Périliter*, être en péril. — Les acceptions figurées se disent en plaisantant. — Voy. *Cotoné*.

COTON, s. INDIENNE, *étoffe de coton peinte qui se fait aux Indes; et par extension se dit des étoffes du même genre fabriquées en Europe*. — Pour dire correctement *indienne* il faudrait être assuré que les premières étoffes de cette laine, ont été fabriquées aux Indes; et le doute est ici permis. Au reste, nous disons *coton* dans le sens absolu; et les français disent de même *indienne*: — *Toile de coton* vaudrait mieux. — Les isles françaises de l'Amérique fournissent les meilleurs cotons. — *Cotonnine*, toile de gros coton dont on fait les voiles.

COTONÉ, (se) v. SE COTONNER, *se dit des étoffes sur lesquelles s'élèvent certaines bourres: les draps d'Espagne*

se cotonnent. — Voyons *bourre*: *amas de poils détachés de certains animaux à poil ras, tels que les bœufs, les chevaux, etc.* — *Bourre de laine, ou bourre lanice*, la partie la plus grossière qui provient de la laine, etc. — Je vous promets que toutes ces bourres *frisent* comme une baguette de fusil; et qu'il n'y a ni coton ni bourre dans les draps d'Espagne ni dans tout autre. Je vous assure que la plupart des bouts des filaments des cotons sont duveteux, qu'ils ratinent naturellement les étoffes de cotons; et que les filaments courts ne sauraient s'employer sans mélange. Vous savez que les poils des bœufs, des chevaux n'entrent guère dans la fabrication des draps, de la mouseline, etc. — *Cheveux cotonés*, cheveux très-courts et très-*frisés*, comme ceux des nègres. — *Cotonnés et frisés!* Cette définition mo défrise joliment: je savais que les nègres avaient relativement les cheveux *frisés*, — *crépus*, — *annelés*, — *bouclés*; mais *cotonnés!* au diable si je m'en doutais. — Voy. *Crespou*.

COTONEUX, adj. COTONEUX, se dit des parties des végétaux qui sont couvertes d'un duvet épais et serré: bot. — Subs., champignon à chapeau velouté. — Voy. *Mol*.

COTONI, s. COTONNIER, petit arbre, arbuste, qui porte le coton. — Il n'est pas vrai que tout et pour le mieux, dans le meilleur des mondes possibles; ce végétal si précieux devient la proie de myriades d'insectes qui le rongent dans ses différents âges; tels sont les pucerons, les vers, les cloportes, les scarabées, les grillons, etc.; ajoutons les punaises vertes, rouges, de

toutes les couleurs: enfin, quand la chenille dite à *coton* l'assiège, en quelques jours il ne reste plus que le bois du cotonnier. Il est vrai que des pluies fraîches, suivies de grandes chaleurs, combattent avec succès le fléau destructeur.

COTONIR, s. COTONNIÈRE, herbe à coton.

COTONNREIE, s. COTONNERIE, terrain où croissent les plantes qui fournissent le coton. Art de le préparer.

COTREIE, s. COTERIE, compagnie, société de cabaleurs.—Voy. *Léth.*

COTT, s. COTE, indication du taux des effets publics, du change, etc. Voy. *Kött. Mark.*

COTT, s. COITE, *jupe*, la partie de l'habillement d'une femme, etc.—*Il ne se dit plus que de l'habillement des femmes de basse condition; et même dans ce sens, on ne l'emploie que par plaisanterie.*—Savez-vous pourquoi ça ne se dit que pour de rire? C'est que les jeunes gens, de basse condition, jettent les filles sur l'herbe pour solâtrer avec elles; et cette solâtrerie s'appelle donner la cotte verte.—Comment modifier la cotte des filles et des femmes, de plus haut parage, qui solâtrent avec leurs laquais?—A propos, je vous préviens que *cotte* ne se dit pour *jupe* que dans le langage des dict.—Voy. *Kott.*

COUCHINEL, s. COCHENILLE, petit insecte qui sert à teindre en écarlate, etc.; la couleur qu'il donne est, pour ainsi dire, indélébile: celle du Mexique vit sur le nopal; le kermès, qui vit sur un petit chêne vert, en est une variété, et son suc est moins purpurin: les anciens ne le croyaient qu'une excroissance de chêne. On a trouvé en Moscovie une famille de coche-

nille qui s'adhère à la racine du fraisier.—Voy. *Journal de Physique*; févr. 1784, et mars 1785.—*Cochenilline*, principe colorant de la cochenille.

COUCHENILÉ, v. COCHENILLER, récolter la cochenille;—teindre avec cet insecte.

COÛD, s. COUDE, partie extérieure où le bras se plie.—Endroit de la manche qui couvre le coude—Angle d'un mur, d'une allée, etc.—Angle des outils.—*Cubital*, qui appartient au coude.—Tuyau coudé.—*Levé l'koïd*: Hausser le coude, buvez: fam.

COUDAIE, s. COUDÉE, étendue du bras, du coude jusqu'au bout des doigts.—Étendue du coude jusqu'au bout du doigt du milieu: un pied et demi.—Avoir ses coudées franches, la liberté du mouvement, de l'action des bras: peu us.—N'être ni contraint ni gêné dans ce qu'on veut faire, dans ce qu'on fait.

COÛDÉ, v. COUDER, plier en coude.

COÛG, s. COUCHE, mélange de terre et de fumier.—*Koûg di chanpion*: Couche de champignon, ou champignonnière.—Tout ce qu'on applique pour couvrir.—*Koûg di plâss*: Couche de plâtre.—Couleur préparatoire: *Meté l'prumi inn koûg di blan*: Commencez par une première couche de blanc.—Ingrédients, etc., qu'on met les uns sur les autres.—*Meté n'koûg di frév, inn di souk et inn di gruzal*: Mettez une couche de fraises, une de sucre et une de groseilles.—En t. de géologie les dict. ne font aucune distinction entre *couche* et *lit*.

Couche, lit, veine:

Si je ne suis pas dans l'erreur il

fant dire *couche* d'une substance fossile et adhérente qui en couvre légèrement une autre : il faut dire *lit* quand la substance a plus d'élévation ; et *teine* quand elle a plus de longueur que de largeur.

COÛG, s. COUCHE, enfantement.

— *Fè se coug* : Faire ses couches.

— *Fáss choûg* : Fausse couche, accouchement avant terme ; — projet avorté : fig. — Ejaculation involontaire. — Voy. *Payel. Akoukmain. Lé. Foûmm. Lignrai.*

COUCHE, s. COUCHÉE, lieu où couche un voyageur ; le souper, etc.

COUKAN, s. COUCHANT, partie occidentale de la terre. — Endroit de l'horizon où le soleil se couche.

— Les français disent : *On adore plutôt le soleil levant que le soleil couchant*, on courtisse plutôt la faveur naissante que celle qui décline. — *Toucher à son couchant*, vieillir, perdre ses facultés morales. — *Fè le chien coukan* : Faire le chien couchant, flatter, ramper, etc. On sait que le chien couchant se met à plat ventre pour arrêter le gibier....

COÛKETT, COUCLETTE. Voy. *Foûmm.*

COÛKEÛ, s. COUCHEUR, qui couche avec un autre ; ne se dit que du coucheur qui en gêne un autre.

— *Ké mara kouken ! il a le gnio ass nareinn, et fait l'cheteur avou skou* : Quel mauvais coucheur ! il porte ses genoux à son nez, et forme une espèce de ruche avec son derrière. — *Couchart*, ouvrier qui couche le papier sur les feutres. — *Couchoir*, outil pour dorer. — Voy. *Koukeur.*

COÛKI, v. COUCHER, mettre au lit.

— Être étendu pour se reposer. — *Coucher des couleurs*. Dites donner une ou plusieurs couches, ou les

étendre. — *Coucher gros jeu* : fani. Dites jouer gros jeu. — *Il est grand joueur, il couche mille écus sur une carte*. Cette phrase d'exemple est couchée dans les dict. — *G'ea n'bonn tâv, mai g'so mâ kouki* : La table est bonne, mais mon lit est mauvais ; je suis mal couché. — *Fass ti kouk, pu vitt kid doirmi l'tiess sol taf* : Va te mettre au lit, au lieu de dormir la tête appuyée sur la table. — *Kouki to moussi* : Coucher dans son fourreau, tout vêtu. — *Ti rou spozé t'haiti piel : sipeuss ; kômm ti fret t'lé titt koukret* : Tu veux épouser ton mauvais sujet ; soit ; comme tu feras ton lit tu te coucheras. — Ne dites point *coucher* pour renverser. — Voy. *Doirmi. Lé. Ploy. Kleinché.*

COUKOU, s. COUCOU, oiseau de la grosseur du pigeon ; on lui a donné ce nom par onomatopée. — *Cuculus* ou *Coucou*. Pour plaire à, je ne sais laquelle de ses femmes, Jupiter prit la forme du *coucou* ; et fut plusieurs fois *cuculus*. — De *coucou* nous avons fait *cocu* ; ce dernier mot s'est d'abord dit *du cocufiant* et ne s'emploie à présent qu'en parlant du *cocufié*. — Voy. *Cocufi*. Voy. *Coucou* dans le dict. d'Histoire Naturelle.

COÛKREIE, s. COUCHERIE, commerce licite et illicite entre les deux sexe : peu us. et bête.

COULAN, s. COULANT, diamant ou pierre précieuse qu'on enfle dans un cordon de soie, de manière à hausser ou baisser cet ornement à volonté ; on le porte au cou. — Voy. *Onaï. Koran-less.*

COULAN, adj. COULANT, qui coule aisément. — *Fluide*. — *Style coulant*, aisé, naturel ; qui coule de source. — Voy. *Akomódáv.*

Coulant, accommodant, rond :

Celui qui est *rond* est juste, bon, franc, sincère; et va droit au but. Celui qui est *coulant* glisse sur les objections et va vite en affaires. Celui qui est *accommodant* est ennemi des chicanes; on convient facilement avec lui.

COULANMAIN, adv. COULAMMENT, d'une manière coulante, aisée : parler, écrire, coulamment.

COULÉ, v. COULER, se dit des choses solides qui s'échappent.—Voy. *Ridé*. — Se dit d'un bâtiment de mer qui s'enfonce.—Voy. *Efondré*. — Couler une matière à fond, l'épuiser.—Voy. *Aporfondri*. — Passer sans bruit.—Voy. *Fléchi*. — Couler sur un sujet.—Voy. *Saté*. — *Couler un pas*, faire un coulé, glisser doucement sans appuyer. — Couler du lait dans un couloir. — Couler la lessive.— Couler une statue, une pièce de canon, etc.etc. — Couler une glace, une gueuse de fer.—T. de mus., d'architecture.—Voy. *Kori*.

COULEG, s. COULAGE, petite diminution d'un tonneau, etc.—Voy. *Kori*. *Zûné*.

COULI, s. COULIS, suc de ce qui est consommé et passé : coulis de chapon, de pois, etc.—Métal coulé dans des joints pour souder.—Voy. *Fess*.

COULISS, s. COULISSE, longue rainure.—Voy. *Hév*. — Chassis de toile mobile qui décorent la scène : t. de théâtre. *Cantonade*, intérieur des coulisses.— *Coulisse*, ce qui se serre et se desserre au moyen d'un ruban, d'un cordon.

COULISSEU, s. COULISSEUR, outil de celui qui fait des coulisses.

COULISSI, s. COULISSIER, habitué

des coulisses.— Celui qui fait des affaires à la bourse avant ou après son ouverture : plais.— *O vi koulissi ess-tinn meinn d'ôr po le geôan et komédienn* : Un vieux coulissier est une mine d'or, — un nouveau Pérou;—une nouvelle corne d'abondance, pour les jeunes comédiennes; — il est leur pierre philosophale.—Voy. *Kourti*.

COUPLET, STROPHE.—Voy. *Kouplet*.

COÛR, adj. COURT, qui a peu de longueur. Avec *trop*, qui n'a pas la longueur nécessaire.— En plaisantant, qui est minime, en petite quantité, insuffisant.— Prompt, facile : fig.— Serrer la botte.— *Ti n'i aveinret mâie, valet; ta le bress tro kour* : Tu n'y atteindras point, mon garçon; tu as les bras trop courts.— *I rou petè tro hô, et il a le bress tro koûr* : Il a beaucoup d'ambition, et les bras trop courts : fig.— *Gisé l'koûr el lon di to soula* : Je connais le court et le long de cette affaire;—j'en connais toutes les particularités.— *Coûr et bon* : Court et bon, prop. et fig.— *Gé-zé, mai seuy koûr* : Parlez, mais soyez court.— *Boulè koûr* : Rester court, manquer de mémoire; — ne pouvoir atteindre son but.— *Kôpé à koûr* : Prendre le plus court chemin; — abréger son discours.— Quitter brusquement.— Laconique.— *Vous me chaussez trop laconiquement*, disait un jour un grand seigneur à son bottier.— J'ai lu; relu, les définitions et les phrases d'exemples des dict., avec l'espoir de fixer l'idée sur les acceptions respectives des analogues : peines perdues. J'ai consulté les rares ouvrages qui traitent de la synonymie : contradictions ou absence de lucidité.

Court, bref, concis, succinct, laconique, précis :

Court s'oppose à long, *bref* à étendu, *concis* à verbeux, *succint* à prolix, *laconique* à diffus, *précis* à superflu. — Une *courte* péroraison (*), doit être lumineuse. Celui qui a la parole *brève* saccadé (**) quelquefois son discours. La lucidité doit être inséparable de la *concision*. Un discours *succint* doit renfermer nettement tout ce qui est essentiel. Le *laconisme* des Spartiates est passé en proverbe. La *précision* est amie de l'intelligence.

COÛREATEUR, s. COUREATURE, lassitude, douloureuse d'une personne; — douleur dans les reins qui empêche de se tenir droit. — Maladie du cheval courbatu.

Courbature, morfondure :

La maladie du cheval appelée *morfondure*, naît du passage subit du chaud au froid : celle dite *courbature* est plutôt la suite d'un travail excessif.

COÛREATEUR, t. pass. COUREATU, celui qui est atteint d'une courbature. — Cheval qui a le mouvement des jambes gêné. — Voy. *ci-dessus*.

COÛREATURE, v. COUREATERER, donner la courbature. — Se donner une courbature. — Se dit le plus souvent au pass.

COÛRÉ, v. adj. COURBER, rendre courbe. Ployer, plier. — Voy. *Ploy. Bahou*.

COÛR-BOUYON, s. COURT-BOUILLON, se dit des poissons qu'on fait cuire avec de l'eau, du vinaigre, du beurre, etc.

(*) *Péroraison*, conclusion d'une harangue, d'un discours, etc.

(**) *Saccadé*, se dit des phrases courtes et inharmonieuses.

COUR-FISTOU, m. composé COURTE-PAILLE. — *Tiran à kour fistou, po veieké chuziret*: Tirons à la courtepaille, pour savoir qui choisira.

COÛR-GEONDOU, adj. COURT-JOINTÉ, cheval dont les articulations inférieures sont trop courtes.

COÛR. COURRIER. Voy. *Koré. Koreu*.

COUR-MONTÉ, adj. COURT-MONTÉ, se dit du cheval qui est bas des reins.

COÛRONÉ. COÛRONNER. — Voy. *Koronné*, etc.

COÛROUBET, s. COUREBETTE, mouvement du cheval, qui consiste à lever à la fois les deux pieds de devant, et à les rabattre aussitôt. — Se dit fig. des personnes rampantes. — *Fè de kouroubet*: Courbetter. — Voy. *Adioss, Wilkômm. Kouroubet. Kouperon*.

Courbetter, bonnetter :

Celui qui *bonnetter* prodigue ses révérences: son chapeau paraît adhérent à sa main. Celui qui *courbette* fait des humbles salutations: sa tête et son derrière représentent le mouvement perpétuel. — Le *bonnetteur* est rusé, le feseur de *courbettes* est vil.

COÛRSI, s. COURSIER, grand et beau cheval. — Voy. *Chivâ*.

COÛRSON, s. COURÇON, bande pour serrer les moules d'un canon. — Pieu couvert d'eau.

COÛRTÉ, v. COURTER, faire le courtage: peu us.

COURTEG, s. COURTAGÉ, profession de courtier. — Droit de courtage; ce qu'on accorde au courtier.

COÛRTI ou COURTEU, s. COURTIER, celui qui fait le courtage. — *Cargadors*, courtiers hollandais qu'on charge de trouver la cargaison, le fret. — Courtier de marchandises; — maritime. — On appelle *courtiers marrons*, certains agents d'af-

fares, qu'on pourrait appeler *courtiers marauds*. — Il y a des entrepreneurs de mariages paresprit d'intrigue, — à forfait; qu'on nomme *courtiers*; et des entremetteuses que nous intitulez *courtiers d'amour*.

COÛRTIL, s. **COURTILLE**, endroit près de Paris, où chaque maison est une guinguette; où le vin à *six* coule par torrents, etc.

COÛRTIZAN, s. **COURTISAN**, celui qui est attaché à la cour; — qui la fréquente. — Cajoleur, flageolet. — Voy. *Pla-pi*.

COÛRTIZANNEIE, s. **COURTISANERIE**, faits et gestes du courtisan.

COÛRTIZÉ, v. **COURTISER**, faire la cour, le métier de courtisan; — Aduler. — Courtiser une demoiselle: *fam.* — Courtiser les muses, s'adonner à la poésie.

COÛRTOIZIE, s. **COURTOISIE**, bon office, etc.

COÛRTUMAIN, adv. **COURTEMENT**, d'une manière courte.

COURTU-POINT, s. **COURTE-POINTE**, couverture de parade qu'on met sur un lit. — Couvre-pied, petite couverture qui sert à couvrir les pieds. — *Courte-pointier*, qui fait ou vend des courtes-pointes.

COÛSS, s. **COURS**, flux, mouvement d'un liquide qui coule. — Suite de leçons sur une matière. — Vague, crédit. — Lieu fréquenté où l'on se promène soit à cheval, soit en voiture. — *Ti feumm et toumaie et l'aiv, et ti peïns el ritroxé to suvan l'houss di l'aiv: ra diskontt: ni sèss neïn k'el fet to kontrév*: Ta femme est tombée dans l'eau, et tu en suis le cours pour la sauver; remonte le courant: ne sais-tu pas combien le sexe est contrariant. — *Le vi skelein n'on*

pu kouïss: Les vieux escalins n'ont plus de cours; — ils sont démonétisés: — on ne les considère plus que comme monnaie de compte. — *Li kouïss del veie*: Le cours de la vie. — Voy. *Kœur*.

COÛSS, s. **COURSE**, action de celui qui court. — *Ess legîr al kouïss*: Être léger, vite, à la course. — *Kouïss di g'vâ*: Course de chevaux. — *Il a n'fameuss kouïss di sial à....* Il y a une très-longue course d'ici à.... un long trajet! — Voy. *Kouïss*.

COÛTAÏ, s. **COUPEAU**, instrument pour couper. — *Li lamm, li beg, li kôpan, et l'houïr de koutai*: La lame, la pointe, le tranchant, le dos du couteau. — *Kouïtai d'pâki po kôpé le foyou de liv*: Couteau de buis pour couper les feuillets des livres brochés: on leur préfère les couteaux d'ivoire. — *Kouïtai a deux teyan*: Couteau à deux tranchants: au prop. on dit aussi couteau de tripière. — *Kouïtai a kouatt lames*: Couteau à quatre lames. — *Rissemî de kouïtai*: Aiguiser, émouder des couteaux. — *Koutai d'chess*: Couteau de chasse, courte épée, coutelas, qui ne tranche que d'un côté. — *Rimett li kouïtai ess vâd*: Remettre le couteau dans sa gaine, rengainer. — *O kô d'kouïtai vâ mî k'ô kô d'lainw*: Un coup de langue est plus à craindre qu'un coup de couteau; se dit en parlant des médisants, des calomnieux, etc. — *O fai tan dis kouïtai k'on n'a pu k'inn halnett*: Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse, elle se brise; — les excès détruisent la santé: — les voluptés énervent les puissances physiques et morales. — *Kouïtai d'lerér*: Coutre, fer tranchant de la charrue qui fend la terre. — *Kouïtai d'kouheïnn*:

Tranche-lard, grand couteau de cuisine. — *Koútaí a deu pougneie* : Plane, outil tranchant à deux poignées. — *Koútaí po grefé* : Entoir, couteau pour enter. — *Mett sí koútaí sol táv* : Mettre son couteau sur la table ; s'inviter à un dîné : se dit des piqueurs d'assiettes, des parasites. — *Mett lí koútaí sol kó* : Mettre le couteau sur la gorge, exiger sans pitié, — ne pas accorder de répit, de délai. — *Bistouri*, petit couteau pour faire des incisions. — *Scapel*, couteau qui sert à disséquer.

COÛLI, s. COUTELIER, celui qui fait, qui vend des couteaux, etc.

COÛTRESS-ALEINN OU COÛTRESS-D'ALEINN, s. ASTHME. — Voy. *Koútreß-d'aleinn*.

COÛTELREIE, s. COUPELLERIE, métier de coutelier ; art de faire des couteaux, des rasoirs, etc. ; celui qui vend ces instruments ; — son atelier, sa boutique.

COUYON, s. adj. COUARD, qui manque de courage. — Voy. *Kouyon. Kouyon*.

Couard, poltron, lâche :

Le *couard* est craintif et pusillanime ; le *poltron* est timide et faible ; le *lâche* est traître et perfide. — Le *couard* souffre les affronts, avale les déboires : le *poltron* accepte l'insulte et des chiquenaudes : le *lâche* se laisse cracher au visage. — Un gouvernement *couard* est méprisé au dedans et au dehors : il s'entoure de *poltrons*. Un prince ambitieux et *lâche* fomenté sourdement les émeutes : il veut surgir au pouvoir absolu.

COUZINÉ, v. COUSINER, appeler cousin. — Voy. *Kizein*.

COUZINEG, s. COUSINAGE, parenté entre cousins. — *Cousinière*, pa-

renté nombreuse et incommode : plais. — Voy. *Greress*.

CRACHA, s. CRACHAT, plaque qui distingue les grades supérieurs dans les ordres de chevalerie. Ne confondez point ces crachats avec la bave. — Voy. *Rechon*.

CRACHÏ, v. CRACHER, injurier. — Cracher des sentences, les prodiguer. — On dit d'une plume qu'elle crache quand l'encre jaillit de côté et d'autre. — Voy. *Rechí*. — *Cracher au bassin*, financer : plais. et fam.

CRAINÐ, v. CRAINDRE, avoir peur. — *C'ess-tó lewárou, inn krain ni Diu nidal* : C'est une âme damnée, il ne craint ni Dieu ni diable. — *Sí g'inn kraindéf div-zekonbré, g'iv dimandreu d'imn ley mett mí gatt inn kop di geoi et voss sitá* : Sans la crainte de vous gêner, je vous prierais de m'autoriser à mettre, pour quelques jours seulement, machèvre dans votre écurie. — Voy. *Hiss. Sogun*.

Craindre, appréhender, redouter :

On *craint* un mal éventuel : on *appréhende* le malheur qu'on prévoit : on le *redoute* quand il est formidable.

CRAINT, s. CRAINTE, sentiment qui ôte la tranquillité de l'esprit. — Voy. *Pawoureu*.

Crainte, appréhension, peur :

L'*appréhension* précède la *crainte* ; et la crainte conduit à la *peur*. — Il y a de la timidité dans l'*appréhension* ; de la faiblesse dans la *crainte* ; et manque de courage dans la *peur*.

CRAKÉ, v. CRAQUER, se dit, par onomatopée, du bruit que font certains corps en éclatant. — Voy. p. 68, première colonne ; avant-

dernier alinéa. — Voy. *Kaké. Peté. Bráklé. Crohí.*

CRAKMAIN, s. CRAQUEMENT, bruit que font certains corps en craquant. — Voy. *Kaké. Bráklé. Brákleq. Crohian.*

CRAMOZEIN, s. adj. CRAMOISI, teinture qui rend les couleurs vives et solides. — Rouge foncé. — Qui est teint en cramoisi. — *Cramozein* est l'un de nos plus vieux mots.

CRAMOZI. CRAMOISI. Voy. CRAMOZEIN. *Ekarlatt.*

CRÄNN, s. CRÄNE, tête de l'homme et des animaux : assemblage des os de la tête qui contient le cerveau. — *Cränographie*, description du crâne. *Cränographe*, qui étudie la cränographie. — *Cranien* qui a rapport au crâne. — *Cränométrie*, art de réduire les gradations de la capacité du crâne à un petit nombre de formules simples. — *Cranomancie*, art de deviner par l'inspection du crâne. — *Céphalite*, inflammation du crâne. — *Céphaloscopie*, inspection du crâne, etc. — *Cränologie*, art de connaître toutes les passions, tous les penchants de l'homme, par l'inspection des bosses, des protubérances, du crâne. — Par cet art beaucoup de personnes se reconnaissent les signes visibles de la sagesse, les auteurs ceux du génie, les grands ceux de la noblesse : enfin, le crâne est la géographie en relief du cœur de l'homme ; et chaque *doigt* du *cränologue* a des yeux d'Argus. Apprenez que les anglais *cränologistes* non-seulement les têtes humaines, mais encore celles des chevaux, des chiens, des coqs, etc. etc. Sachez, que chez eux, plusieurs grands industriels ne font que dans les crânes.

Cranologie, phrénologie, gallisme :

Cränologie, se dit des signes visibles qui révèlent les dispositions intellectuelles de l'animal : la *phrénologie* est plus particulièrement la connaissance de l'être moral. Gall, créateur de la cränologie, fut d'abord accueilli à Paris par des épigrammes ; il expérimenta, et le mot *gallisme* fut consacré.

CRÄNN, s. adj. CRÄNE, tapageur. — *Ti n'et nin si kränn ki tel fait* : Tu es moins crâne que tu cherches à le paraître. — *Fendant*, enfonceur des portes ouvertes. — Voy. *Bateu.*

Crâne, capitan, bourreau des crânes :

Il est possible que tel *fanfaron* ne manque pas de bravoure ; mais le plus souvent le fanfaron n'est que bravache. Il n'est guère possible qu'un *capitan* soit brave, car il se fait trop terrible. Voyez ce *crâne*, il a l'air mauvais, son regard est menaçant, sa casquette est sur l'oreille, un brûle gueule dans sa bouche, il agite son gourdin : tremblez. Le voilà, le Jupiter de l'espèce ! ses yeux lancent la foudre, ses énormes moustaches se terminent en spirale, son cimenterre est orné de têtes de morts ; sur son schako est écrit *bourreau des crânes* : frémissez.

CRANP, s. CRAMPE, contraction spasmodique involontaire et très-douloureuse. — *Ti di k'il vein d'paydonn de kramp! beudel tizänn* : Tu dis que le vin de pays occasionne des crampes ! bois de la tisane.

CRANPON. CRAMPON — Voy. *Crok.*

CRANPONÉ, v. CRAMPONNER, attacher, assujettir avec un crampon. — Se cramponner au pouvoir. — Voy. *Astansné. Astoké.*

Crapò, s. **CRAPAUD**, reptile amphibie, ovipare, à quatre pattes qui ressemble à la grenouille. — *Tétard*, petit de la femelle du crapaud qui se laisse apercevoir dans l'œuf au bout de 15 à 18 jours. — *Crapelet*, jeune crapaud. *Crapaudière*, lieu où se réfugient les crapauds. — Voy. *Crapò*, dans le dict. d'histoire naturelle. — Voy. *Todion. Krapò. Krapòtt*.

CRAPÔDEINN, s. **CRAPAUDINE**, pierre qu'on croyait jadis contenue dans la tête d'un crapaud. — Plaque qui se place à l'entrée d'un tuyau de réservoir, etc. — Soupape de décharge d'une baignoire, etc. — Morceau de métal creux dans lequel entre le gond d'une porte. — Boîte qui reçoit le pivot d'un arbre debout : méc.

CRAPUL, s. **CRAPULE**, débauche habituelle. — Vivre dans la crapule. — Avoir des goûts *crapuleux*. — Figurément, femme grasse, malpropre, coiffée en désordre; et qui a un cochon pour attribut : Myth. — Pas si bête pour des païens.

CRAPULÉ, v. **CRAPULER**, être, vivre dans la *crapule* : très-fam. et peu us. — Fam., soit, mais très-us.

CRASS, s. **CRASSE**, ordure sur la peau, — dans les poils. — Ordures des métaux. — *D'une condition très-basse* : fig. et fam. — Que les dict. ont l'âme élevée! — Voy. *Arúr. Mâsisté*.

CRASS, adj. **CRASSE**, grossier, épais. — Ignorance crasse; et jamais *crasse ignorance*.

CRASSÉ, v. **CRASSER**, remplir, — se remplir de crasse. — Voy. *Krássi*.

CRASSEU, adj. **CRASSEUX**, couvert de crasse. — Voy. *Krasseu. Krasrés. Arárisseu*.

CRAVAG, **CRAVACHE**. — Voy. *Foi*.

CRAWATT, s. **CRAVATE**, toute étoffe qui se met autour du cou. — Un livre nouveau nous enseigne l'art de nous cravater de 36 manières; avec explication des *comment* et des *pourquoi*. Depuis que cet ouvrage a vu le jour, bon nombre de fashionable ont appris à lire. — *Ley peind si krawatt* : Porter sa cravate en Collin; s'oppose à *cache nez*, c'est-à-dire à la cravatte qui cache cette partie de la figure.

CRAWATÉ(SI), **SE CRAVATER**, mettre, arranger, disposer, symétriser, sa cravate. — *Apreind ass s'krawaté* : Apprendre à se cravater; — l'art de mettre sa cravate; faire un cours de cette science, s'initier à ses mystères, etc.

CRÉDI, s. **CRÉDIT**, facilité d'emprunter. Réputation de solvabilité. — En t. de commerce s'oppose à *débit*. — Autorité, considération. — *Mettre une opinion en crédit*, dites accréditer une opinion, etc. — *Krédi est moir; le mâra payeu l'on touvé*: Crédit est mort; les mauvais payeurs l'ont tué. — *G'inn fai krédi ki dispôie li main diss kal bouss* : Je ne fais crédit que de la main à la bourse. — *Mi banki m'fai ô krédi di noufweie kârluss* : Mon banquier m'a ouvert un crédit de neuf mille florins Brabant-Liége.

Crédit, faveur :

Le *crédit* qu'une personne a sur une autre est mérité ou usurpé; la *faveur* est l'effet de la protection. — Pour se mettre en *crédit* dans l'esprit d'un *grand*, ne lui donnez de bons conseils qu'en employant la forme dubitative : après le succès persuadez-lui qu'il est son ouvrage. Voulez-vous obtenir la *faveur* et les *favours* du puissant !... rampez.

CRÉDU, adj. CRÉDULE, facile à tromper.—Voy. *Creyanss*.

Crédule, simple :

Une personne *crédule* juge à la légère et sur les apparences : elle croit en âme et conscience. Un homme *simple* est un grand enfant et un grand niais : on le trompe facilement. Un homme *simple* et *crédule* est un Jocrisse renforcé, c'est-à-dire, un pauvre d'esprit : le royaume du ciel lui appartient.

CREG, s. CRÈCHE, mangeoire des bœufs, etc.—Voy. *Risltr*.

CREIMM, s. CRÈME, partie du lait avec laquelle on fait le beurre, les bons fromages. — Se dit de certaines liqueurs onctueuses : *Crème de Moka*, etc. — Crème des honnêtes gens : fam.—*Le saint chrême* : t. de religion.—Voy. *Kramé*. Voy. *Creimm*, dict. des sciences, au m. *Chimeie*.

CRÉP, s. CRÊPE, étoffe très-claire. *Crapaudaille*, crêpe plus délicate encore. *Crépon*, étoffe qui ressemble au crêpe, mais qui est moins légère. Les dict. disent : *beaucoup plus épaisse* : donc le crêpe a une certaine épaisseur ; de l'épaisseur ; non, *le crêpe est une étoffe* très-claire : les dict. — Voy. *Boukett*.

CRÉPÉ, v. CRÊPER, friser en manière de crêpe, légèrement.

CRÉPOU, adj. t. pass. CRÉPU. Crépu, frisé — Feuille dont le bord est ondulé, etc.—En parlant des cheveux :

Crépu, frisé, annelé, bouclé :

Les cheveux naturellement *crépus* sont courts et très-*frisés*. On les *annéle* en les tournant en anneaux : les cheveux souples se *bouclent* sans préparation. — On *crépe* en fesant un *crépé* ; on *frise* avec un fer à friser ; on emploie

des papillottes pour *anneler* et *boucler*.

CRESS. CRÊTE. — *Kress*.

CRESSON. — Voy. *Kresson*.

CRETON. CRETONS. — Voy. *Kreton*.

CREUZET, s. CREUSET, vaisseau de capacité qui sert à fondre les métaux, etc.—Fig. passer au creuset.

Passer au creuset, alambiquer, disséquer :

On soumet une pensée *au creuset* de son jugement ; on *s'alambique* l'esprit par une tension soutenue ; on *disséque* une œuvre littéraire avec le scalpel de l'envie, etc.

CREYASS, s. CREVASSE, fente de ce qui s'entr'ouvre, ou qui se crève.

CREVASSÉ, v. CREVASSER, faire des crevasses, se crevasser. — Voy. *Dibihi*. *Feindou*.

CREVÉ, v. CREVER, faire éclater, rompre, etc. — *Mi fizik aveu dob cheg, gi lûgnn, gi tîr; imm kriv el main: g'et fou kuitt pol sognn*: Mon fusil avait double charge, je vise, je lâche la détente ; il me crève dans la main : j'en fus quitte pour la peur. — *Vott la ko, sôlaie, k'inn kriv tu* : Te voilà encore ivre, soulard ; je voudrais que tu crèves.—

Iss fret krevé à beûr : Il se donnera la mort à force de boire ; il se fera mourir, etc. — *Vo koiré voss chapai : iv kriv le-zoûie* : Vous cherchez votre chapeau : il vous crève les yeux ; il est sous vos yeux. — *Il a tan magné, ki r'nâtt to sou kil a el panss* : Il s'est tellement bourré l'estomac, qu'il rend tout son diner. — *Le débordement des eaux a créé la digue*. Dites a rompu la digue ; tout ce qui est de nature à se faire jour déborde, se rompt, et ne crève point. — *Se créver de travail et de fatigue* : fig. et fam.

Je veux qu'on me *crève les yeux*, si cela est honnête. — *Crever* dans le sens de *mourir* ne se dit guère que des animaux. Ne le dites qu'en parlant des animaux hydrophobes; et jamais en parlant d'un volatile. Tout tube métallique quelconque, *cière* en se brisant par éclats.

Créer, éclater :

On dit *créer* d'un corps, d'une chose, qui s'ouvre avec impétuosité ou en détonnant. *Éclater* se dit de ce qui se brise en éclats. — Les nuées électriques *crèvent* ou se *crèvent*, la foudre *éclate*.

CREVEUR, CREVASSE. — Voy. *Kreureur. Feiutt.*

CREYANSS, CRÉANCE, dette active, etc.

CREYANSS, s. CROYANCE, entière conviction. — *Essdidoùss kreyanss*: Être simple et crédule. — Voy. *Kreyanss. Crédul.*

Croyance, foi :

La *croyance* a plus de rapport au culte; la *foi* a plus de rapport aux saints mystères, etc. — Il y a de la piété dans la *croyance*; de la fermeté dans la *foi*. — Les mahométans prennent la qualité de vrais *croiyants*: sont-ils dans le vrai? Nous disons qu'ils n'ont ni *foi* ni loi: sommes-nous justes? — Les moines ont dit à nos pères: Si vous avez *croyance* en J.-C. vous paierez la dime. On a cru cela comme article de *foi* (*).

CREYASSION, s. CRÉATION. — Dieu a créé tout ce qui existe. Merveil-

(*) Dans une lettre, que J.-C. adressait aux moines, on lisait: « Les cultivateurs, etc., paieront la dime, autrement leurs champs seront frappés de stérilité; des serpents ailés mangeront leurs femmes et leurs enfants; et le diable les exterminera tous en cas de refus. — Voy.: *Observations sur l'hist. de France, par l'abbé Mably.*

les de la création. — Création d'un mot. — Invention de l'homme, etc. — Voy. *Creyé.*

CREYATEUR, s. CRÉATEUR, celui qui tire du néant: Dieu a créé le ciel et la terre; Dieu est le sublime architecte de l'univers. — Recevoir son Créateur, communier. — Homère est le créateur de l'épopée. — Puissance créatrice.

CREYATEUR, s. CRÉATURE, être créé. — *L'homme est une créature raisonnable*: mais quand l'homme déraisonne! — *Aimâb kreyateur*: Aimable, intéressante créature: ne se dit guère que des femmes. — Voy. *Creyé.*

CREYÉ, v. CRÉER, donner l'être, etc. — Créer une rente, — une pension, — un système. — Se créer des besoins factices. — Créer un genre, une espèce: hist. nat. — Fonder. — Quelques sophistes ont autrefois affirmé que les verbes *créer* et *inventer* étaient deux monstrueux barbarismes; et ces nouveaux iconoclastes ont trouvé des échos. Je conçois qu'il ne serait *pas mal* difficile de faire un bonnet de nuit, voire même des œufs à la neige, avec le néant: mais sacrifier les mots amis de l'intelligence, les mots accueillis par acclamations par tous les dictionnaires, toute l'europe savante, c'est mettre sur une même ligne le néant et l'existence, c'est alambiquer les subtilités; ou si l'on veut, c'est être possédé du démon des arguties.

Créer, imaginer, inventer, innover :

Créer, c'est faire ce qui n'existe point. *Imaginer*, c'est arranger, charpenter, une chose dans son esprit. *Inventer*, c'est faire ce qui n'a jamais été exécuté. *Innover*,

c'est trouver, ajouter, introduire, quelques nouveautés. — Tous les génies ne sont pas *créateurs*; ceux qui n'imaginent rien n'ont pas inventé la poudre: toutes les innovations ne sont pas heureuses.

CRI. Voy. *Kri. Kryá. Gueuyá.*

CRIB, s. CRIBLE, instrument percé de petits trous pour nettoyer, émonder, le grain. — Hébichet, crible fait avec des lames de roseaux.

CRIBLÉ OU GRIBLÉ, v. CRIBLER, passer au crible. — *Ess kriblé d'regreie*: Etre criblé de dragées, de petits plombs. — *Ess kriblé d'pok*: Etre criblé de pustules, de grains de petite vérole.

CRIERIE, s. CRIERIE. Voy. *Kryá*, etc.

CRIK. CRIQUE. Voy. *Efoinsmain*.

CRIME, s. CRIME, action que les lois punissent. — *Criminaliste*, auteur qui traite des matières criminelles. — *Criminel*, qui a commis un ou plusieurs crimes. — *Criminellement*, d'une manière criminelle. — Les Romains ont permis de tuer celui qui avait commis le crime d'adultère. Les Canadiens ont condamné la femme adultère au supplice du feu. Les Turcs tranchaient dans le vif, en fesant maison nette. On voit des Anglais pousser leurs femmes à l'adultère (*). En France il faut que les témoins aient vu la main dans le sac... pour en parler.

CRINÉ. CRISSER. — Voy. *Kriné. Kaké.*

CRIN, s. CRINIÈRE, crin qui est sur le cou du cheval, du lion. — La touffe de crin qui garnit le cimier d'un casque. — *Crinifère*,

qui porte une crinière. — Voy. *Krein*.

CRISPATION, s. CRISPATION, contraction des choses qui se crispent; ou qui se replient sur elles-mêmes.

CRISPÉ, v. CRISPER, causer des crispations. *Votre nonchalance me crispe*: Votre phrase d'exemple me donne des crispations. — Voy. *Rafréssi*.

CRISS, s. CRISE, changement subit soit en bien soit en mal. — Crise commerciale. — *Li méd atein n'kriss, s'il toinn bein l'esau et hap*: Le médecin attend une crise, si elle est favorable l'enfant est sauvé.

CRISTÀ, s. CRISTAL, se dit des formes symétriques que prennent certains corps, en passant du liquide au solide. — *Cristal ou cristal de roche*, pierre transparente, composée de prismes à six côtés, terminés à leurs extrémités par une pyramide hexagone; c'est-à-dire, qui a six angles et six côtés. — *Rubace*, cristal coloré. — *Flint-glass*, verre de cristal qui contient plus de plomb que le cristal ordinaire. — *Cristallisation*, se dit des substances dissoutes dans un liquide, quand elles gravitent les unes vers les autres, pour former un corps solide et régulier: ne confondez point avec les concrétions pierreuses. — La cristallisation est naturelle ou artificielle. — *Cristallographie*, science qui décrit les formes géométriques sous lesquelles se présentent les cristaux naturels, etc. — *Cristallerie*, art de fabriquer les cristaux. — *Cristallière*, machine sur laquelle on fabrique les cristaux. — *Cristallin*, qui appartient aux cristaux. — La science qui traite des cristaux s'appelle *cristallogie*; celle qui trai-

(*) Plusieurs procès scandaleux, nous ont révélé que la nationne par hexelexine, larrait ses petites confortables, qui ont coûté, à plus d'un lord, un boisseau de guinées.

te de leur division, *crystallogomie*; celle qui apprend à deviner par les cristaux, s'appelle *crystallogancie*.

CRISTALIZÉ, v. CRISTALISER, congeler en manière de cristal, etc. — Voy. *Klér*.

CRISTALI, s. CRISTALLIER, graveur sur cristaux. — Collection de cristaux. — Lieu où ils se rangent.

CRITIK, s. CRITIQUE, l'art, le talent, la maladie, la manie, la monomanie, de juger les œuvres de l'esprit. — Ce qui signale les vices, les défauts de quelque chose, etc.

Critique, pamphlet, satire, libelle, diatribe:

La *critique* analyse et discute. Le *pamphlet* est souvent offensant ou séditieux. La *satire* est plus ou moins mordicante. Le *libelle* diffamatoire ou injurieux. La *diatribe* est amère, violente ou nauséabonde.

CRITIK, adj. CRITIQUE, changement en bien ou en mal: maladie périodique des femmes. — Ce qui est dangereux, inquiétant.

CRITIKÉ, v. CRITIKER, censurer; — épiloguer; trouver à redire. — *Il et pu biess ki le biess, kritik tott le geain, to sou ki teu, et ki n'a maie teyou*: Il est plus buse que la buse, critique les personnes, les choses, tout ce qu'il voit, tout ce qu'il ne voit point, et n'a jamais vu.

Critiquer, censurer:

Improuver, trouver à redire, c'est *censurer*: motiver le blâme, c'est *critiquer*.

CRITIKEU, s. CRITIQUE, celui qui examine les œuvres de l'esprit, qui les analyse pour en faire ressortir les défauts, les erreurs. — Censure sévère, maligne de l'ouvrage, de la conduite d'autrui, etc. — Selon moi Juvenal fut un ultracritique;

mais le judicieux Aristarque ne fut pas injuste dans sa sévérité. On appelle hypercritique celui qui cherche une faute réelle ou apparente avec le microscope de l'envie; et celui qui veut ravaler un homme d'esprit jusqu'à son chétif individu. Se dit par extens. de celui qui se permet tout, n'excuse rien; etc.

Critique, pamphletaire, libelliste; satirique:

Quand un pauvre *critique* s'acharne contre un pauvre auteur, il y a duel quotidien: que d'encre répandue! Quand le *pamphletaire* se déboutonne, il frappe de stoc et de taille: que de coups de sabre dans l'eau! Quand le *libelliste* se rue sur sa victime, il détache ruade sur ruade: qu'on le roue de coups de bâton. Quand le *satirique*, à tant la ligne, lance son vénin avec les dents canines de la calomnie, il croit son poison mortel: arrachez-lui sa mâchoire (*).

CROCHET, s. FORCEPS, instrument pour extraire l'enfant dans les accouchements laborieux. — Nom générique de toutes les espèces de tenettes et ciseaux dont se servent les chirurgiens. — Voy. *Pir-el-greval. Pissett. Fièr*.

CROG, s. CROCHE, qui est crochu, tortu, courbé en crochet. — Note de musique. — Voy. *Houlé. Krok. Kroktai*.

CROGTÉ, v. CROCHETER, ouvrir avec des crochets.

CROGTEU, s. CROCHETEUR, celui qui crochette. — Sorte de porte-faix.

(*) Personne n'échappe à la critique; Homère eut son Zoïle, Voltaire son Féron et mille *féronnets*. L'auteur de l'Iliade est mort d'inanition on ne sait où; mais plusieurs pays, plusieurs cités, etc., se disputent l'honneur du forfait.

CROH-GEIE, s. CASSE-NOIX. — Voy. *Croh-neüh. Crohian.*

CROH, v. CROQUER, *se dit des choses dures et sèches qui font du bruit sous la dent quand on les mange.* — Elles font plus de bruit quand on les croque. — *Kroké l'marmo*: Croquer le marmot, attendre; — faire le pied de grue. — *Krohé doss champagne*: Croquer une douzaine de grives: fait. — *Li krohiantt kra-pôt!* S'il me dicév, i n'a ni krik ni krak, giv-zet krohren sain báb! La belle enfant! Si je l'avais à ma disposition, il n'y a ni si ni mais, je la sauterai sans balancer; elle sauterait le pas.

CROHIAN, adj. CROQUANT, *qui croque sous la dent.* Au mot CROUSTILLANT on lit: *qui croque sous la dent.* Que les diet. sont conséquents! — *Ki'g'earac! li krohiantt kimé!* Morbleu! ventrebleu! l'appétissante friponne! comme on vous croquerai ça!

Croquant, croustillant, cassant:

Croquez tout ce qui fait *krok*; *cassez* tout ce qui fait *klak* ou *klik*; *croustillez* tout aliment qui oppose une légère résistance sous la dent. — Un croûton sec est *croquant*; certaines poires sont *cassantes*, certains pains d'épices sont *croustillants*. — Une jeune fille grassouillette sera *croquante*; une petite éveillée *croustillante*.

CROH-NEÜH, s. CASSE-NOISETTE, instrument pour casser les noisettes. Si vous parlez des noix, dites croque-noix; car les noisettes font *klik* ou *klak*, elles cassent sèches: mais les noix font *krrok*. — Pointilleur! encore en opposition avec les diet. Pas du tout, ce sont les diet. qui sont en opposition avec eux-mêmes: Voy. *croc*, et vous lirez

onomatopée, exprime le bruit que font les choses sèches, etc. — ONOMATOPEE, formation d'un mot dont le son est imitatif de la chose qu'il signifie. — MIMOLOGISME, figure par laquelle on imite un ÊTRE ANIMÉ dans quelques circonstances de sa physionomie, de son geste, etc. — CLIC-CLAC, mimologie d'un coup de fouet, d'un corps sonore. Donc vous voyez que le fouet, cet être animé, ce corps sonore, fait *klik-klak*; et que les noix font *krrok*.

CROIZAD, s. CROISÉE, grande fenêtre.

CROIZAD, s. CROISADE, ligue des chrétiens contre les infidèles ou les hérétiques. Les *croisés* portaient une croix sur leurs habits. — Pierre l'Hermitte prêcha la première croisade; et la moitié des chrétiens, en état de porter les armes, répondirent à sa voix. En se rendant en Palestine les *croisés* furent cruels; leurs victimes sans pitié. La Terre-Sainte et une partie de celle qui n'avait rien de saint, furent jonchées de pestiférés, de morts, de mourants et de blessés. Quel fut le résultat de cette guerre d'extermination? Quatre millions de *croisés* succombèrent; un grand homme fut connu.

CROIZÉ. CROISÉ. — Voy. *Kreuhlé. Kreuhleür.*

CROIZIR, s. CROISIÈRE. On dit *croiser* en parlant de plusieurs vaisseaux qui vont et viennent dans un parage; et *croiseurs* des bâtiments qui croisent.

CROK, s. CROC, instrument en métal, quelquefois en bois: il est recourbé. — *Crampon*, pièce de fer recourbée à une ou plusieurs pointes: t. de mar. — *Grappin*, instrument à plusieurs pointes recour-

bées dont on se sert pour l'abordage. *Harpeau*, autre grappin qui sert au même usage. — *Harpin*, croc de batelier. — *Harpon*, espèce de dard dont on se sert pour harponner les cétacées, etc. — Fer tranchant en S pour couper les manœuvres en allant à l'abordage. — Voy. *Krok. Kroktaï. Kroht.*

CROKÉ. CROQUER. Voy. *Croht. Kraké.*

CROKET, s. CROQUET, pain d'épice dans lequel on a mis de morceaux d'amande. — *Craquelin*, gâteau qui croque sous la dent. — *Croquade*, petite pièce de pâtisserie qui ressemble au croquelin, et qui en a le goût.

CROK-MOIR, s. CROQUE-MORT, se dit de celui qui transporte les morts au cimetière.

CROKTAI, s. CROCHET, très-petit croc. — *Crocheton*, petit crochet. — *Brevex*, crochet de fer pour tirer les homards, les crabes, d'entre les rochers. — *Crochet de chiffonnier*, il sert à ramasser les chiffons, etc. — Petite attache au fourreau d'une épée. — Moustache terminée en crochet, en spirale. — Marque en crochet qui renferme une parenthèse. — Parenthèse en lignes verticales dont les extrémités sont recourbées à angle droit. — Figures recourbées qui servent à assembler deux ou plusieurs articles : imp. — *Peind à kroktaï* : Pendre, attacher, au croc, au crocheton. — Voy. *Krohté. Krokten.*

CROSS, s. CROSSE, bâton pastoral d'évêque ou d'abbé. — Partie recourbée du fût d'un fusil, c'est-à-dire sur le bois de son canon. — Pièce du gouvernail d'un bateau. — Voy. *Kráw.*

CROSSE, v. CROSSER, traiter avec mépris. Mot fr. wall. — Voy. *Kráwé.*

CROTAL, s. CROTTIN, excrément des chevaux, des moutons. — Voy. *Stron. Tabcur.*

CROTÉ, v. CROTTER, salir avec la crotte. — *Crotté*, couvert de crotte. — *Embouer*, couvrir de boue. — Voy. *Broált.*

CROTE (si), v. SE CROÛTER, se couvrir de croûte, se durcir en croûte. — Le mot wall. est peu us.

CROTT, s. CROTTE, mélange de poussière et de l'eau de pluie. — Voy. *Broált.*

CROULÉ, v. CROULER, tomber en s'affaissant. — Cet empire, — cette maison croule : fig. — On dit *croulier, croulière*, des terrains, des terres, dont le fond est mouvant. — Voy. *Arachi. Toumé.*

CROULMAIN, s. CROULEMENT, chute de ce qui croule. — Voy. *Arachi. Avachiheg. Eboulmain.*

CROUPIHAN, adj. CROUISSANT. Fém. croupissante. — Voy. *Kropf.*

Croupissante, stagnante :

Dites *croupissantes* des eaux arrêtées par l'abaissement du sol, et *stagnantes* de celles qui cessent de couler. — L'eau est *croupissante* dans une flaque ; elle est *stagnante* dans plusieurs endroits d'une rivière momentanément à sec.

CROUP, s. CROUPE. Prolongement d'une montagne à pic. — Partie du comble qui prolonge le mur d'un pignon et qui se rattache aux deux égouts de décharge du toit. La partie du comble qui surmonte le chevet d'une église. — Voy. *Podri. Chená.*

Croupe, croupion :

La *croupe* du cheval comprend ses hanches et ses fesses *Croupion*, se dit de l'extrémité inférieure de l'échine de l'homme, et de la partie où se trouve la queue de l'oi-

seau. — Jean a sa Jeannette en *croupe*; le bonheur galope avec lui. Une petite maîtressé se fait servir le *croupion* d'un faisan : il est le morceau des dames (*).

CROUPI, s. **CROUPIER**, celui qui est de part au jeu avec le joueur qui tient la carte ou le dé. — A la basquette, celui qui assiste le banquier.

CROUPIR, s. **CROUPIÈRE**, long morceau de cuir rembourré que l'on passe sous la queue d'un cheval, et qui tient à la selle ou au bât.

CROUSTIL, s. **CROUSTILLE**, petite croûte de pain. — Voy. *Krossett. Kroston.*

CROUSTILIÉ, v. **CROUSTILLER**, manger des petites croûtes; ce qui croustille. — Voy. *ci-dessus*. — Voy. *Crohan. Kroheu.*

CROYAB, adj. **CROYABLE**, auquel on peut croire. — *Si n'est nein croyáb*: C'est incroyable.

CRUSFI, s. **CRUCIFIX**, représentation de J. C. attaché à la croix.

CRUSSIFI, v. **CRUCIFIER**, attacher à une croix, — *mettre en croix*: dites *croiser*.

CRUSSIFIEMAIN, s. **CRUCIFIMENT**, action de crucifier; — Le supplice de la croix. Ne se dit que des tableaux : *le crucifiment de RUBENS*.

CRUWÂTE, s. **CRUAUTÉ**, inhumanité. — Action cruelle. — Cruauté du sort, etc. — Voy. *Bârbareie*.

CRUWEL, adj. **CRUEL**, qui aime le sang. Cruelle: fém. — Voy. *Bourria. Bârbareie*.

Cruel, inhumain, impitoyable:

L'homme *cruel* est sanguinaire; l'homme *inhumain* sans pitié; l'homme *impitoyable* a un cœur de bronze.

La *cruelle* cruélise ses soupirants : mais dans le tête-à-tête !... L'*inhumaine* ne veut point aimer : ne s'humanise-t-elle jamais ? La *tigresse* égratigne ses amants : ne fait-elle pas quelquefois patte de velours ?

CRUWELMAIN, adv. **CRUELLEMENT**, avec cruauté; — d'une manière cruelle. *Inhumainement*.

CUEÉ, **CUEER**. Voy. *Ramoûrné*.

CUBIK, **CUBIQUE**, qui appartient au cube. — Voy. *Ramoûrné*.

CULTEUR, s. **CULTURE**, se dit des travaux qu'on exécute pour fertiliser la terre. — Fig. culture de l'esprit. — Cultivateur, celui qui cultive la terre.

CULTIVAB, adj. **CULTIVABLE**, qu'on peut cultiver.

CULTIVÉ, v. **CULTIVER**, fertiliser la terre. — Cultiver les sciences, les arts, etc. — Cultiver son esprit, sa mémoire : — L'amitié, la bienveillance.

CUMUL, s. **CUMULE**, action de cumuler.

CUMULÉ, v. **CUMULER**, réunir, assembler plusieurs choses. — Cumuler les places, les emplois.

CUMULEU, s. **CUMULARD**, celui qui accapare plusieurs emplois; etc. : fam. et ironiq. — Les cumulards se composent des parents, des amis, des créatures des ministres, etc. : ils ont des serpents marche-pieds, des polyphèmes courte-échelles; grimpent aux emplois; les happent; s'y cramponnent : nous payons.

Cumulard, sinécuriste:

Le *cumulard* est glouton, rapace, accapare les emplois en double, en triple; que lui importe la famine ! En prenant des deux mains, le *sinécuriste* aime le travail com-

(*) Il n'est pas rare d'entendre une Wallonne demander la *croupe* d'une volaille.

me les chiens les coups de bâton : quelle douce quiétude!

CUNETT, s. CUNETTE, fossé dans le milieu d'un autre qui est à sec. — Petit fossé entre les arbres d'une avenue ou d'une route. — *Cunette* ne se trouve que dans deux dict. ; et cependant il se dit par beaucoup de Wallons.

CURAIE, s. CURÉE, ce qu'on donne à manger aux chiens de chasse, quand ils ont pris le gibier. — *Etre âpre à la curée*, être très-avide de gain. — Voy. *Cumuleu*.

CURASSAU, s. CURAÇAO, liqueur qui se fait avec de l'eau-de-vie, de l'écorce d'orange amère; et du sucre.

CURATEL, s. CURATELLE, pouvoir et charge de *curateur*; c'est-à-dire de celui qui est légalement nommé pour soigner les intérêts d'un mineur émancipé. — *Curatrice*, fém. de *curateur*. — Voy. *Orfulein*.

Curateur, tuteur :

Curateur ne se dit qu'en parlant d'un mineur émancipé etc. ; et *tuteur* ne s'emploie qu'en parlant de celui qui est chargé de la tutelle d'un mineur.

CUR-DAIN, s. CURE-DENT, petit instrument pour nettoyer les dents.

CUR-FEU, s. CURE-FEU, outil pour enlever le mâche-fer. — Voy. *Neticu*.

CUR-OREIE, s. CURE-OREILLE, petit instrument en ivoire, etc. pour nettoyer les oreilles.

CURIEU, adj. s. CURIEUX, qui aime à s'instruire — Indiscret, qui cherche à pénétrer les secrets d'autrui. — Travail, livre curieux, intéressant, rare; et quelquefois godiche. — Vous avez vu ou lu le *Curieux impertinent*.

Curieux, amateur :

Le *curieux* rassemble les choses rares, les objets de curiosités : il fait étalage de son cabinet. L'*amateur* cultive les beaux-arts sans les exercer; aime ce qui est distingué, etc. : il ne s'affiche point.

CURIEUSS, adj. s. CURIEUSE, qui recherche les curiosités. — Qui a la démangeaison d'écouter aux portes, etc. — Peut-on dire *amatrice* de la petite curieuse qui fait collection de petites curiosités? Non, quand elle est toute *petite*.

CURIÔZITÉ, s. CURIOSITÉ, désir d'apprendre, de s'instruire, de voyager, etc. — Passion de tout voir, d'épier, etc.

CUVETT. CUVETTE. Voy. *Koué* (*).

(*) Pour des motifs dont la déduction serait fastidieuse, beaucoup des mots commençant par C, sont renvoyés à K. — Voy. C, page 276, 1^{re} col., 2^e alinéa.

D

D, s. m.; son plombé de *t*. — Ancienne appellation, *dé*: méthode moderne, *de*: — Son accidentel, *t*: Chacun a son *dada*: il me *ten-t* un piège. — C'est à ma grande surprise que je lis dans les dictionnaires qui ont paru depuis quelques années: *David Joad, Sud, etc.* DAVIDD, JOADD, SUDD, etc. ; ce son redoublé, inadmissible, impossible

devant une consonne, appartient à l'école de d'Olivet, et n'a jamais été essayé par aucun de ses coryphées. On pourrait sonner: Et de *David d-éteint* rallumaient le flambeau. — Épouse de *Joad-d*, est-ce là votre fils: mais dites, si vous le pouvez devant une consonne, on le point absolu: *Davidd* fut prophète: les psaumes de *Davidd*, etc. — Le

son accidentel de *d* se prononce en *t*, soit pour embellir l'accent oratoire, soit pour captiver l'oreille; et *je vous soussigne et proteste* que dans aucun cas, sous aucun prétexte, il ne faut, jamais prononcer une seule lettre qui n'est pas écrite.—Voy. Finales en *ad*; — en *ud*.

Redoublement de D sonore :

ADDA, plante de Numidie : elle est vénéneuse. ABADDON, démon destructeur. ADDEKIT, il signifiait que les oiseaux avaient prédit un événement heureux. ADDI-FOERON, fête aux Iudes en l'honneur de la déesse Pavardi. ADDITIF, qui ajoute ou peut ajouter : *t.* de gramm. ADDUCTEUR, *t.* d'anatomie. ADDUCTION, action des muscles adducteurs. BODDART, poisson gobie. CHIDDERS, tribu de Dentas ou esprits purs : myth. CODDAM PULL, grand arbre du Malabar. CODDANA FANA, palmier de la même presque-île. CODDINE, chez les Magnésiens, roche sur laquelle était la statue de la mère des dieux. EDDA, nom d'un recueil très-célèbre chez le peuple du Nord. GODDAM! (*) Dieu me damne, etc. : pron. Goddem. GODDON, homme riche qui prend toutes ses aises : très-vi. MEDDI, en Egypte, mesure de capacité pour l'alun. NIDDI, excommunication de 30 jours chez les Juifs. HEDDER, rêver : vi. REDDITION, se dit d'une ville qu'on assiège, d'un compte, etc. REDDITIONNAIRE, charge de rendre compte, etc. SEDDIE ou SEDDE, très-

vi. mot qui se dit encore en Bourgogne, en parlant des fruits dans leur état de maturité. ADDITION, est toute la famille de ce mot, le son redoublé de *d* est usé jusqu'à la corde. ADDEPHAGIE. ADDEPHAGUS (*).

Finales en ad :

Prononcez *d* avec le son naturel; point d'exception : *Abad*, animal peu connu. *Adad*, dieu créateur des Syriens.

Désinences en and :

Jamais les Français ne font sonner *d* dans leurs noms propres en *and* : *Armand*, *Bertrand*, etc. etc. *Allemand*, *s.*, dites : *Il parle l'alleman et le français correctement : il est alleman-t-et parle très-bien français*. Ne liez point si la phrase prête à l'équivoque : *Pour être alleman en est-on moins aimable*. Si vous dites : *pour être alleman-t-en est-on moins aimable*, l'oreille trouve le fém.—Prononcez *d* final dans les noms propres suivants : *Heliogoland*, *Maryland*, *Falkland*, *lord Holland*, etc., etc. Dites *abs.*, le *maryland*-est un excellent tabac.

Désinences en ard, en iard :

La langue française repousse toute liaison dans ces finales : *Evrard*, etc., etc. Dites : *cet égrillâr*

(*)Hercule fut surnommé *Addephagus*; et en voici la raison : Parlant friicot avec Lépréus, petit fils de Neptune, le dieu de la treille dit qu'il mangerait un veau sans désemparer. Préséus ajouta qu'il croquerait une vache et ses cornes. Les deux ripailleurs se défont, deux bœufs sont embrochés, rôtis, servis et chiqués; mais Lépréus est en retard. Qui mange ferme boit sec, et devient tapageur : nos champions arrivent aux gros mots, passent aux injures, échangent des taloches, Hercule étreint son ennemi, l'étouffe, le jette sous la table : il est déclaré roi des *insatiables*. — Voy. *Herkul*.

(*) *Goddam* s'emploie aussi substantivement : Les *Goddams* se croient des êtres surhumains. Cependant on fait une distinction nobiliaire; et le monde poli dit relativement : *Lord Bifteck*, *milord Rôsbif*, *mitady Plum-pudding*, etc. — Pron. *Plommpoudingue*.

est gaillâr. Le liâr *est une monnaie de compte* (égrillard. Liard).

Finales en aud :

Le d est toujours nul : Clabaud, faraud, crapaud, maraud, etc. etc. *Modifiez :* *Il faisait chau-t-à cette affaire.*

Finales en ed :

Son naturel : Mohamed, Erbel-feld, Alfred, etc. — *Dans les mots composés :* Abd-el-Kader, Oued-Adelia, etc. Ces noms propres ne sont pas rares en Asie, en Afrique; et sont très-usités chez les Arabes.

Finales en id, en ied :

Faites sonner d :

Le Cid est un chef-d'œuvre dramatique. Ibid-abrège : ibidem. *Le crid est un poignard chez les Malais.* — *Le d est nul dans les mots qui suivent :* *Marche-pied, pied, trepied, Madrid, Valladolid, muid, nid :* le *ni* est déniché. Remarquez que nos poètes modernes ne font point suivre *Madrid*, etc., par un mot qui commence par une voyelle. — *Modification du subs. pied :* Logis à pié et à cheval. — *Lisez en t, ces deux locutions adv. :* *Pié-t-à terre. De pié-t-en cap :* except. uniques.

Désinences ou finales en oïd :

Terminant tous les noms propres, *d* nul : *Bellefroid, Vercroid*, etc. — *Dites :* *Le froi est vif ; et adj. :* *Froi-t-orateur ; il est froi-t-et sévère.*

Finales en ond :

A la fin de tous les subst., *d* est nul : *Deblond, Lafond, Leblond*, ce *vagabon* est audacieux. Que l'on dise *Saint-Trond est une belle ville ; grande sera l'erreur. Dites :* *fon à vendre ; les fon-z-étaient tombés à.... ; et liez cette locution adv. :* *De fon-t-en comble.*

Désinences en ord, en rod :

Dites avec le son naturel : *Hertford, Oxford, Novogorod*, etc., etc. *Le d* ne sonne jamais dans les mots français : *D'abord, retord, tribord*, etc., etc. : Anciennement le *Périgor* (Périgord) était enclavé dans la Guienne. Ces distinctions, comme toutes celles que je rapporte, sont dues au mécanisme prosodique des langues.

Désinences en ourd :

Son nul sans exception : *Balourd, sourd, lourd*, etc. etc. : *Ce bâlour est moins bête qu'il ne le paraît. Il est loûr et maussade.* Toutes ces finales sont longues.

Finales en ud :

Son naturel, Talmud, etc. — Les dict., qui vous disent que le *d* final de *sud* a deux sons homogènes, figurent sa prononciation de cette manière : *çud*. Pauvres perroquets ! *Dites su-d-estt, nor-d-ouest* (sud-est, etc.) ; et sachez que les marins français disent tout bref : *sud-è, nord-è*, etc.

Faites sonner d dans les mots suivants :

Nordhausen, Nordlinger, Sandwich, Windsor, etc. etc. Touchez légèrement *d* dans *feldspath* pour ne point dire *feldEspath* : *Le feldspath est une pierre très-dure.*

Quand un subs. se termine par dt, donnez à d le son naturel en touchant t.

Carlstadt, Cristianstadt, Cronstadt, Darmstad, Ingolstadt, Hermannstadt, etc. etc. — *Voy. Finales en ord.*

Verbes assoïr, seoir, messeoir :

Je m'asseïds : je massiè. Liez en t. : *Il s'assiè-t en face. Dites, dans le sens d'être convenable :* *Cette couleur lui siè, lui messiè.* Cette ro-

be *siè-t-à* son teint; cet habit *mes-siè-t-à* son âge. Avez-vous lu ce-t euphonique: *sied-t-il* à lui d'oser, etc. Ça vaut *David-d-était*, etc.

Verbes en andre, en endre :

Dans ces verbes *d* final est nul devant une consonne, et sonne en *t* devant un mot qui commence par une voyelle: Il ne *pren* point, il *happe*: il *enten-t-à* demi mot; ja-mais d'exception.

Grand subst. : Ce *gran* est fier et superbe. Napoléon fut un *gran-t*-homme.

Quand, prononcez *Kan* devant une consonne: les dict.—Si vous voulez vous soustraire aux sons de même nature, prononcez *d* en *t*. Vous pouvez, comme moi, avoir eu l'honneur de lire: *quand le kan* vint au camp de notre *kan* (*), etc. Vous lisez souvent *quand j'en prends*, etc. *En convenant* que ces *kans* en baillements sont ennuyants, vous direz: *quantt j'en prends*; et vous direz bien.

De quelques autres verbes en re :

Dans les verbes en *re*, d'un emploi fréquent, *d* se lie en *t*: Il *ré-pon-t-avec* précision: mais il faut dire: Il se *morfon* en vous attendant. Dites cette poule *pon* en hiver comme en été; et *pon-t-ordinairement* de gros œufs. Ici le mot *pond* est modifié par l'adv. *ordinairement*; et la liaison est à la fois nécessaire et euphonique. Le verbe *coudre* étant très-usité, je pense qu'il faut lier, même devant la conjonction *et*: Il *cou-t-extrêmement vite*: elle *cou, décou-t-et-recou*. Dans les modifications que j'ébau-

(*) On dit *kan*, d'un prince, chez les Arabes, les Tartares, les Perses, etc. *Kan* se dit aussi des lieux où les caravanes se reposent.

che, se trouvent les éléments de la liaison correcte des verbes de la 4^e conjugaison. Sont-ils *frottés*? Liez *d* final. Sont-ils d'un rare emploi? l'oreille en repousse l'émission.

Finales en d sans séries: leurs modifications :

Son naturel: *Adad* est le dieu créateur des Syriens; le dragon des Philistins. *Adod* est le même qu'*Adad*. Les payens croyaient qu'il était le soleil, comme *Adargatis*, était la terre.—*Bod*: dans l'Inde les femmes stériles invoquaient cette déesse pour obtenir leur fécondité.

Faids, *faï* devant une consonne, dites: chez les druides, les *faï-z-étaient* rangés dans la seconde classe.

Laid, *d nul*: *lai est-méchant*.

Lichtfield: Caroline de *Lichtfeld*.

Lods: Lo-z-et ventes.

Je mouds, *il moud*, *d nul*. — *Je cou*, *il cou*: si vous dites *elle coud*, *découd* et *recoud*, évitez les sons *ou* en disant: elle *cou, décou-t-et-recou*, etc.

Medschid, prononcez *Meds-chid* avec le son naturel:—*Abdul-Medschid* est fils de Mahomed II. Prononcez en sonnante *dd*: *Hadidsché*.

Nœud, *d ne sonne jamais*: ne coulant. Dites les *neu-z-étaient* lâches.

Plaid: Le *plai* de l'avocat, etc.: ils tenaient les *plai-zau* palais.

Reid, nom de plusieurs communes: toujours *Rè* et jamais *Ré*.

Vert, on écrit plus communément *vert*, ne sonnez point *d* ni *t*. — On n'écrit plus *bled*, *nud*, *crud*.

Nota: La plupart des difficultés prosodiques que je signale, n'ont jamais été abordées.

Abréviations par d, dd, etc.

D, poinçon d'acier qui porte

cette lettre. Quatrième lettre dominicale. Indique dimanche dans le calendrier grégorien : mercredi dans les calendriers paroissiens du rite catholique, décadi et duodi, dans le calendrier républicain. Vaut 500 en chiffres romains; 5000 quand il est surmonté d'une barre: D précédé de C, 400. Quand il en est suivi : 600. D, abrège *don* ou *dom*, en Espagne, en Portugal : Dom Émanuel, etc. — D, denier dans les anciens comptes. Sigue de douceur en caractères de mus. Dd : Dieudonné. D-D : Dieu-Donné. DD. Décimus. Décius. D. A., le divin Auguste. D. M., docteur-médecin; et à la mère des dieux. D. D. N. N., nos seigneurs, nos maîtres. N. D. Notre-Dame. D. L., aux dieux lares (*).

D, DÉ, instrument pour coudre. — Voy. *De. Di.*

DAË, s. DAËE, assaisonnement pour certaines viandes. — *Serrir, manger une daube.* On dit aussi à la *daube*: oie à la daube.

DAËMM, adv. BEAUCOUP, en abondance, en grande quantité. — Voy. *Dareg.*

DABIR, s. DAUBIRE, ustensile pour cuire une daube.

D'ABÔR, adv. D'ABORD. Locut. adv.

(*) *Lares* ou *pénates*, dieux nains et domestiques des *sages* maîtres du monde. Ces statuettes tutélaires grouillaient sur les cheminées des anciens Romains, etc. : elles figuraient sur leurs tables pendant leurs banquets, et malheur à l'impie qui oubliait le toast (toast), de rigueur. Le fameux Énée se rendit cent fois fameux en sauvant ceux de Troie. Les lares publics présidaient aux grands chemins, certains pénates aux carrefours. *Crepitus ventris*, ou le dieu du *pet*, devait présider à ce qui était quelque peu plus compacte. Enfin, on immolait des cochons à ces petits cochonnets. — Voy. *Diew.*

Tout d'abord. Dites de *prime abord*. — Voy. *Abôr.*

DABORÉ, v. EMBRENER, salir de bran, de matière fécale. — *Embouer*, salir de boue : fam. — Voy. *Lâboré.*

DADAIE, s. DADA. — *Alé a dadaie*: Monter à cheval. — *Vitt a dadaie*: Vite en selle, — au trot, au galop. — Voy. *Babrie.*

DADRET, adj. t. SAGE, POSÉ. Locut. ellipt., bien né; très-riche; comme il faut; de bonne maison : — *Vini d'gein dadret*: Descendre de bonne maison : être issu de bonne famille, etc.

DAFEIN, s. DAUPHIN, titre qui a passé aux fils aînés des rois de France depuis la réunion du Dauphiné au royaume de ce nom. — *Dauphine*, femme du dauphin. — *Dauphin*, genre de mammifères, c'est-à-dire des animaux qui ont des mamelles, de la famille des cétacés.

DAGLÉ OU DAGUÉ, v. GOUDRONNER, enduire ou imbiber de goudron. — Voy. *Dagueu.*

DAGLEG OU DAGUEG, s. GOUDRONNAGE. — On dit *goudronnerie* de l'action de goudronner; et du lieu où se fabrique le goudron.

DAGUET, s. GOUDRON, matière noirâtre et visqueuse qui est fabriquée avec des arbres résineux. — *Brai*, suc résineux qu'on tire du sapin, etc. — *Courée*, composition de résine, de soufre, etc., qu'on applique sur la *carène* des bâtiments, surtout quand ils sont destinés à faire des voyages de long cours. Le mot *carène* comprend la *quille* et les flancs d'un navire jusqu'à la ligne de *flottaison*, c'est-à-dire, la partie qui est à fleur d'eau. On dit *quille* d'une longue pièce de bois qui va de la *poupe* à la *proue*, et qui lui sert comme de fonde-

ment. La *poupe* est la partie de l'arrière d'un navire: s'oppose à *proue* qui est celle de l'avant.

DAGUET, s. MÉCONIUM, premier excrément d'un nouveau-né: il ressemble au goudron.—*Dihé al payél ki l'efan a fai l'daguet*: Dites à l'accouchée que l'enfant a rendu le méconium.—Voy. *Payél*.

DAGUEU, s. GOUDRONNEUR, ouvrier qui goudronne; — calfateur ou galefretier.

DAI, particule DA: se joint à *oui*, et à *nenni* par les paysans. Chez les Wall., sorte d'interjection affirmative ou négative: *Awoi dai! Neni dai!* Oui da! nenni da!—Voy. *Neni*.

DAIE, s. BLESSURE;—COUP violent. *Einn n'et d'né ponn daie*: Rouer de coups.—*Diné n'daie*: Faire des blessures graves.—Se dit d'un guet-à-pens.—*I l'a rateindou, et l'ia d'né s'daie*: Il se mit en embuscade, et lui a donné un coup mortel.

DAIN, s. DENT, chacun des petits os contenu dans la mâchoire.—*Odontogénie*, pous-c des dents.—*Odontologie*, partie de l'anatomie qui traite des dents: science de l'*odontologiste*.—*Odontalgie*, douleur des dents: on aît *odontalgique* des remèdes propres à calmer les douleurs des dents. Serait-il vrai que l'*odontite*, en décoction, soit un excellent *dentidolorifuge*? Est-il correct de dire *dentelaire* du genre de plantes dont une espèce s'employait autrefois pour soulager le mal des dents? *Dentifricie*, remède pour nettoyer et blanchir les dents.—*Odontechnie*, art de conserver les dents.—*Odontogogue*, outil pour arracher les dents.—*Odontagre* se dit de la goutte aux dents; et d'un instrument pour les arracher.—*Glossopètre*, dent de

poisson pétrifiée.—*Odontolithe*, dent fossile.—Incrustation à la base des dents—*Ondotoïde*, qui a la forme d'une dent.—*Odontechnie*, art du dentiste; — art de faire des dents artificielles.—*Gro dain*: Dent machelière ou molaire qui sert à broyer les aliments.—*Bechou dain*: Dent canine qui sert à rompre, etc.—*Dain di d'zeûr*: Dents œillère.—*Dain d'lessai*: Dents de lait, les premières dents.—*Dain d'sogess*: Dents de sagesse, les quatre dents molaires qui se montrent quelquefois après l'âge de puberté.—*Dain d'éléfan*: Dent d'éléphant: si elle est brute dites *morfil* (*).—*Fonn mi d'né k'soula d'rosti? g'einn na k'po mett só dain*: Voilà le morceau de rôti que vous me servez? je n'en ai que pour ma dent creuse.—*Aru de dain konn de piel*: Avoir les dents perlées.—*G'ea magni n'seûr pomm, et g'ma fai de dain konn de zónn*: J'ai mangé une pomme très-acide, et je me suis agacé les dents.—*Dír to fou de dain*: Parler à bouche ouverte, franchement, sans déguisement.—*Kan il et máva i krinnu de dain*: Quand il est en colère, il

(*) Les diet. disent au mot DENTS: *Dents d'éléphant, les défenses de l'éléphant, soit entières, soit en morceaux*. Voy. Chicot: *morceau qui reste d'une dent cassée*. Cherchez Tout: *le tout est plus grand qu'une de ses parties*. Conséquence: les chicots, les fragments, sont des dents. Dites: *les défenses de l'éléphant* quand vous les considérez comme ses armes offensives ou défensives; et dites *morceaux de dents*; quand vous les mettez en œuvre.—En parlant de défenses, l'hippopotame, le morse, le sanglier, etc en ont des respectables. Le *narral* n'en a qu'une à la mâchoire supérieure; mais quand on sait qu'elle a jusqu'à 16 pieds de hauteur, on convient qu'elle peut au moins compter pour deux.

grince, il crisse, les dents. — *Louk lu bein, t'einn n'âret ki d'ô dain*: Dérove la des yeux, tu n'en tâteras que d'une dent. — *Aru le gros dain ronpou*: Avoir perdu sa vigueur, ses forces. — *Seurdain*: Surdent, surcroît d'une dent entre deux autres ou sur une autre. — Dents d'un cheval plus longues que les autres: vétérinaire. — *Hârdé*: Brèche-dent. — *Veie sain dain*: Vieille édentée. — *Divain ké tain vikânn? Todi veie sain dain! Vola komm ô traitt oûie le feumm*. Dans quel siècle vivons nous? Toujours vieille édentée! Voilà comme on est aujourd'hui galant avec le beau sexe. — *Ki g'iv doie: Noss vi katé, po ess pu bai, si fai mett de fâ dain, magn des piná, et homm si daineur*: Que je vous conte: Pour serajeunir notre vieux paillard se fait placer des dents postiches, mange un plat d'épinards; et avale sa mâchoire. — Voy. *Seur. Hârdé*.

DAIN, s. **DAIM**, bête fauve d'une grandeur moyenne entre le cerf et le chevreuil. — Sa femelle s'appelle *daine*. Par un raffinement prosodique, la plupart des chasseurs prononcent *dinne*. — Voy. le dict. d'histoire naturelle.

DAIN, s. **AIRE**, place unie, faite avec de la terre glaise, etc., pour battre les grains. — On dit *airée* des gerbes qu'on met en une fois sur l'aire.

DAIN, s. **DENTELLE**, sorte de passement à jour et à mailles très-fines. — *Quipure*, dentelle où il entre de la *cartisane*; c'est-à-dire des petits morceaux de carton fin tortillés avec du fil, de la soie, de l'or, etc., pour faire relief. — Voy. *Kaieté. Kaietress. Deintel*.

DAIN-D'CHEIN, **CHIENDENT**, plante

graminée dont ses nombreuses racines sont traçantes. — *Li dein-d'chein fai piht*: Le chiendent pousse aux urines.

DAINTÉ, t. pass., adj. **DENTÉ**, qui a des dents: se dit des feuilles, des pétales, etc., dont la bordure forme des très-petites dents. — Se dit des roues et d'autres machines qui ont des pointes en forme de dents. — T. d'anat. et de botan.

DAINTEUR, s. **DENTURE**, ordre dans lequel les dents sont rangés. — Nombre de dents de chaque roue.

DAINTI, s. **DENTIER**, plaque de métal, ou d'ivoire où sont montés les dents postiches.

DAINTISS, s. **DENTISTE**, *chirurgien qui ne s'occupe que de ce qui concerne les dents*. — Artiste qui fait des dents *incariables, inchicotables, impourrissables*, imperméables et incombustibles. Voy. les journaux, les affiches, etc. (*).

DAINTISSION, s. **DENTITION**, éruption naturelle des dents: elle a lieu jusqu'à l'adolescence.

DAINTLEUR, s. **DENTELURE**, ouvrage de sculpture fait en forme de dents ou dentelé. — Toute découpure qui a cette forme.

DAK, s. **COUP**. *Il a s'dak*: Il en a pour son compte. — Voy. *Daie*.

D'AKOIR, adv. **D'ACCORD**, d'une commune volonté. — Ensemble, etc. — *Il estein d'akoir pomm mett dirain*: Ils étaient d'accord pour me circonvenir. — *Vola n'hapeie k'iv holé sain poleur vi mett d'akoir: pârtihé l'kô*: Depuis long-temps vous bataillez sans pouvoir vous mettre d'accord: partagez le différend. — Transigez.

(*) Soyons juste: j'ai vu une mâchoire artificielle, ouvrage de monsieur Mallant, dont la perfection ne laissait rien à désirer.

DAL, s. **DALLE**, tablette de marbre. — Voy. *Parvain*.

DĀLIĀ, s. **DALIA**, plante inodore qui porte de très-belles fleurs; et dont on retire un principe actif, de ses tubercules, qu'on appelle *dahlina*.

DAMA, s. **DAMAS** espèce de satin à fleurs, ou à grands ramages; originaire de la ville de ce nom. — *Damasquète*, étoffe de soie, ouvragée d'or et d'argent: se fabrique à Venise, etc.

DAMA, s. **DAMAS**, lame d'un acier très-fin qui se fabrique à Damas. Les Liégeois et les Français ont fait oublier Damas, par l'excellence de la trempe de leurs lames; et par la perfection du travail.

DAMAG, s. **DOMMAGE**, préjudice, etc. — *Le grand et-zaiw on fai baikô di damag siss-t'ânaie*: Les inondations ont causé des grands dommages cette année; — ont fait des grands ravages. — *Onvdi faind'kori le valet! ké damag!* On vous défend de hanter les garçons! quel dommage! On dit, dans ces sens: *garçonner*, faire la *garçonnière*: fam. — *Le damag fet le chr tain*: Les dommages amènent la cherté des vivres, des denrées: se dit le plus souvent par dérision à ceux qui emploient *dommage* à tort et à travers. — *Grief*, dommage, lésion. — *quasi-délit*: Dommage fait involontairement. — Voy. *Domagi. Edo magi*.

Dommage, détriment, tort, préjudice, perte:

Dommage se dit des choses qui endommagent, s'avariant; *détriment* de ce qui détériore ou nuit à l'honneur; *tort* de ce qui porte atteinte au droit et qui blesse la justice; *préjudice* de ce qui lèse

les intérêts ou nuit à la réputation; *perte* s'oppose à gain, à profit, etc.

DAMASKINÉ, v. **DAMASQUINER**, incruiter de petits filets de métal, dans de l'acier, etc. — *Louki siss lamm di sâb, veyemm si kenon d'fizik; ni pihet ti nein et l'otie di to le dama del damasreie*: Regardez la lame de ce sabre, voyez le canon de ce fusil; est-on jamais arrivé à cette perfection en Syrie, ni ailleurs?

DAMASKINEU, s. **DAMASQUINEUR**, celui qui damasquine. — **DAMASQUINURE**, son travail.

DAMASSÉ, v. **DAMASSER**, fabriquer du linge, etc., à l'imitation de Damas. Surpasser les fabricants de cette ville.

DAMASSEU, s. **DAMASSEUR**, qui travaille le damas.

DAMASSEUR, **DAMASSURE**, dessin que le tisserand figure en relief sur le damas; ou sur le damassin (*).

DAMÉ, v. **DAMER**, doubler une damine. — Voy. *Damm*.

DAMI, s. **DAMIER**, échiquier pour jouer aux dames, etc.

DAMM, s. **DAME**, chacune des pièces rondes et plates pour jouer au jeu de ce nom. — Pièces plus grandes, et de même figure, pour jouer au jeu de triétraç. — *Geowan á damm á ki piett wâgn*: Faisons une partie de dames à *coquinbat*; c'est-à-dire à qui perd gagne. — *G'iv sofeul, gi prein, et g'va á damm; kovrém*: Je vous souffle, je prends, et je vais à dame; couvrez mon pion. — On confond *dame* et *pion*: **DAME**, *chacune des pièces*, etc.: Dites *pion*. — Au jeu des échecs, on dit *pion* de la plus petite pièce du jeu: *Pion du roi, de la reine*, etc.

(*) *Damassin*, petit damas, toute étoffe qui l'imite.

DAMM, s. DAME, titre qu'on donnait à la femme d'un seigneur, à une châtelaine, quand les *vilains* n'étaient pas des hommes.—Simple titre d'honneur aux femmes de qualité : *Les dames de la cour*.—A celles qui remplissent quelque fonction : *Dame d'atour, du palais, d'honneur, du lit*. . . —Titre d'honneur qu'on donne à toutes les femmes mariées qui sont au-dessus de la dernière classe du peuple.—Titre qu'on joint aux noms des filles, des femmes du peuple, etc. pop. —Voilà que vous savez comment et pourquoi, les Dames qui remplissent certaines fonctions, sont des dames du lit, d'honneur, etc. Les dict. trouvent des femmes mariées de la haute classe du bas peuple; mettent un cran plus bas les filles et les femmes du petit peuple. Mais qui *approchent et complimentent* les descendants de Saint-Louis? Les dames de la Halle. N'est-ce pas à ces dames que Sa Majesté répond du haut de son trône? « Je suis heureux de recevoir vos félicitations; mon bonheur se compose du vôtre: les dames de la Halle, la noblesse, toute la France est dans mon cœur. » — Les Wallons disent *dame* dans le sens d'*hôtesse*, de *maîtresse*, de *bourgeoise*, etc.; il faut se renfermer dans le sens légal; un mari dira à sa femme : *Noss damm, ro frê ni pu ni mon ki g'inn roïret*: Madame vous ferez tout ce que j'aurai l'honneur de vous commander: pop.

DAMM, s. HIE, pièce de bois ronde, ferrée, avec laquelle les *hieurs* enfoncent les pavés; on dit aussi *demoiselle*: serait-ce par allusion à ces demoiselles qui battent le pavé sans hie? Dites *hilement* de l'action

de *hier*, d'enfoncer avec la hie. *Hieur* ne se trouve point dans les dict., il vous est permis de dire *enfonceur* ou *batteur de pavés*, etc. — *Hie*, petit mouton.

DAMMBEL, s. SERVANTE.—Voy. *Sier-rantt*.

DAMMZEL, s. DEMOISELLE, dénomination commune à toutes les filles d'honnête famille, et par laquelle on les distingue des femmes mariées. Dénomination que les personnes honnêtes donneront à Margot comme à la divine *Aglée*.—Autrefois, fille et même femme, née de parents nobles. Les Wallons ont été plus loin; et ne donnaient le titre de *demoiselles* qu'aux filles et aux femmes riches.—Les Français disent *demoiselle* d'un ustensile pour chauffer les pieds dans le lit: l'analogie est saisissable.—DAMOISEAU, titre par lequel on désignait autrefois un jeune gentilhomme qui n'était point encore chevalier, et qui aspirait à l'être. On disait presque toujours DAMOISEL: *Si assembla une fois le roy en son conseil pour s'arrouer qu'il avait à fère, auquiel conseil, le damoiseil Louis Legros parla*, etc.—On a dit *dansel* à peu près dans l'acception de *damoiseau*.—Voy. *Muskadein*.—*El fai l'dammzel, ouïe; el a roûci l'tain k'cl n'arcu k'inn pelaie kott di moutonn*: Elle se donne aujourd'hui des airs de demoiselle; elle a oublié le temps qu'elle n'avait qu'une mauvaise jupe de laine.—*Alé pelaie dammzel; to l'bai ess-t-à d'foû*: Moins de beaux airs, la belle; tous vos colifichets sont à l'étalage.

DAMMZULETT, s. ellipt. PETITE DEMOISELLE.—*Pauvre demoiselle*;—Petite fille qui commence à se pomponner. Dans le premier sens de-

moisiellette serait le joli diminutif de demoiselle : le mot n'est pas reçu. — Voy. *Kákarett*.

DANAB, adj. DAMNABLE, qui peut attirer la damnation. — *To sou k'il et dánab n'et nein peindáb* : Tous les cas condamnables ne sont pas pen-dables.

DANASSION, s. DAMNATION, action de damner, de se damner; — Punition des damnés.

DANDINÉ (si) SE DORLOTER, se ménager dans le travail, etc. — Voy. *Dodiné. Hossí. Kihossí*.

DANÉ, s. DAMNÉ. — *Me dain m'fet sofri komm ó dáné* : Mes dents me font souffrir à l'égal d'un damné.

DANÉ, v. DAMNER, condamner aux peines de l'enfer. — *Si le rig, ki fet l'voleúr, ni son nein dáné, g'inn sé á dial kíkel seret* : Si les riches, qui s'approprient les biens d'autrui, ne sont pas damnés, le diable m'emporte si je sais qui le sera.

DANGI, s. DANGER, ce qui est souvent suivi d'un malheur.

Danger, péril, risque :

Le *risque* est une loterie : on gagne ou l'on perd. Le *danger* est plus ou moins imminent : on le mesure. Le *péril* est redoutable : on le brave. — Un général court les *dangers* des combats à ses *risques* et *périls*.

DANGI, s. INCONVÉNIENT. BESOIN. NECESSITÉ, etc. — *Trovév kék dangí?* Trouvez-vous quelque inconvénient? Remontez-vous quelque empêchement, quelque difficulté? — *S'iv-zaré dangí d'mi, p'arlémm* : Si vous avez besoin de moi, parlez. — *I sereu dangí kiv vinahí* : Il serait nécessaire, urgent, que vous vinsiez.

DANG-REU, adj. DANGEREUX, qui met en danger ; qui expose ; — nuisible, etc. — *Le mál et laiw sondang-reúss* :

Les médisants et les calomniateurs sont dangereux ; — les commères sont dangereuses. — *C'ess-t'inn omm dang-reu* : C'est un homme perfide.

Dangereux, nuisible :

Ce qui est *nuisible* incommode, ce qui est *dangereux* est morbifique ou mortifère.

Dangereux, pernicieux :

Les coquettes sont *dangereuses*, les coquines *pernicieuses*.

DANG-REUSMAIN, adv. DANGEREUSEMENT, avec danger.

Dangereusement, périlleusement, pernicieusement :

On est *dangereusement* malade quand la vie est en *péril*. La malignité de l'air conduit à des maladies *pernicieuses*, et épidémiques.

DANK, s. ellipt., JE VOUS REMERCIE, bien reconnaissant, etc. — *Inn fá maie dírdank sonn la* : Il ne faut jamais compter sur l'avenir, — sur des promesses ; — sur les éventualités. — sansson hôte. — *Dihé bein dank a voss mónók, ess fé n'bel klak* : Remerciez votre cher oncle, et touchez-lui la main, touchez-le dans la main.

DANSÉ, v. DANSER, cadencer ses pas, ses sauts, ses mouvements, ses attitudes. — Si la danse ne remonte pas au premier homme ; elle date au moins des premiers dieux : sans les dactyles, ou ministres de Cybèle, Jupiter, qui faisait danser ses sujets sans violon, aurait dansé sa première et sa dernière danse en naissant. Les bacchantes, les baptes mangeaient, buvaient, se soulaient, fesaient tout en dansant. — *Nos damm vo záre pu d'begki d'kou, me-fiv; kan g'iv fret dansé* : Ma femme, vous avez le caquet trop affilé, pre-

nez-y garde; car je vous ferai danser. — Voy. *Diew*.

DANSEU, s. DANSEUR, celui qui danse. — Danseurs anciens, etc. : *Corybantes*, prêtres de Cybèles qui dansaient au son des flûtes, etc. *Acrobates*, ils faisaient le saut périlleux, etc. — *Funambules*, danseurs de cordes à Paris : mot pris dans l'histoire ancienne. — *Neurobates*, ils faisaient des farces en dansant sur la corde : anti. — *Schénobates*, ils dansaient sur plusieurs cordes à la fois. — *Cubistétaires*, ils dansaient sur la tête, en jouant la pantomime avec leurs pieds. — *Aregt danseu* : Dansomane : se dit de celui qui a la manie de la danse.

DANSS, s. DANSE. Anciennes danses : — *Danse pyrrique*, elle fut, dit-on, inventée par Pyrrhus, fils d'Achille et de Déïdamie. — *Aléter*, danse grave des Sicyoniens. — *Farandole*, danse provençale qui a beaucoup de rapport à notre galop : les Provençaux la dansent encore. — *Olivettes*, autre danse, du midi de la France, qu'on exécute après la récolte des olives. *Bourrée*, danse des Savoyards toujours à la mode. — *Romeca*, danse des paysans, en Turquie. — Voy. *Krámion*.

D'APRET, prép. composée. D'APRÈS. — Voy. *Apret*, et page VIII de la préface; dernier alinéa.

D'après, après :

Les lexicographes et les grammairiens renvoient le mot composé au mot simple, ou se contentent de ne rien mentionner; mais puisque l'on ne saurait dire DE APRÈS, une définition spéciale est de rigueur : *après* s'oppose à la préposition AVANT; et *d'après* comprend l'imitation, ou le plagiat

oral. Qu'un croûtier, venu après notre VIELLEVOYE, cherche à peindre d'après celui-ci, il y perdra son latin. Quand Garnier-Pagès prend la parole après Guizot, s'exprime-t-il d'après ce caméléon politique? — On fera des dict. après le mien, mais définira-t-on ici d'après moi? — J'aurais le droit de l'espérer, si j'étais... Parisien.

DARDESPEINN, s. AUBÉPINE, arbrisseau épineux du genre du néffier : ses fleurs blanches exhalent une odeur très-agréable. — Variétés : épines à fleurs doubles, — à petites feuilles, — à fruit jaune, — rosé. — Voy. *Lârdespeinn. Mesli*.

DARÉ OU DAURÉ, s'ÉLANCER SUR... Pousser, faire entrer par force. Tromper. — *Dâré ôkso l'ôtt* : s'élançer, se précipiter, l'un sur l'autre. — *Dâré n'chiveie et trô*, *Katreinn* : Bouchez le trou avec une cheville, Catherine. — *I m'a dâré l'heu et l'ouïe* : Il m'a trompé, circonvenu.

D'AREG, adv. DIALEMENT, excessivement : *Voilà une femme diablement laide*. Voilà une phrase d'exemple peu exemplaire. Nous disons *dareg*, pour *beaucoup*, etc. ; et c'est diablement mauvais.

DART, s. DARTRE, maladie de la peau. — Ulcère à la croupe du cheval. — *Herpès*, ulcère dartreux de la peau. — *Dartreux*, adj. — *Dartrier*, herbes à dartres de la Guiane. — *Mentagre*, dartre au menton. — *Agrie*, nom donné, par quelques auteurs, à la dartre rongçante. — *Essare*, pustule écaillçuse sur la peau.

DATÉ, v. DATER, mettre la date. *Antidater*, mettre une fausse date; une date antérieure à celle du jour où l'on écrit : s'oppose à *post-dater*,

qui se dit d'une date postérieure.

—*Daté d'lon* : Dater de loin, etc.

Dater de loin, remonter de loin, remonter à la plus haute antiquité :

Le silence des dict. m'impose l'obligation de nuancer ces tours : Ce qui *date de loin* suppose une date connue ou incertaine. Ce qui *remonte de loin* suppose un temps éloigné dont on ne saurait fixer l'époque. Ce qui *remonte à la plus haute antiquité* se perd dans la nuit des siècles (*).

DATT, s. DATE, indication du temps et du lieu où un écrit est fait, etc. — Etre le premier en date. — *O met l'datt d'izo l'medaie* : On met la date dans l'exergue des médailles. — Anachronisme, faute contre la chronologie.

Anachronisme, parachronisme :

On fait un *anachronisme* en plaçant un fait, un événement, avant sa date : Les poètes épiques, les romanciers, se permettent des anachronismes. Par le *parachronisme* on place un fait, etc. dans un temps postérieur à celui où il est arrivé : les historiens sont sujets à faire de *parachronismes* : s'op. à *prochronisme*.

DATT, s. DATTE, fruit du dattier : il est oblong, sucré, et s'emploie en médecine.

DAU. PISCINE. — Voy. *Pisseinn*.

DAVANSS, adv. AUPARAVANT, marque priorité de temps. — *Dihé no davanss sou k'iv peinsé fé* : Instruisez-nous auparavant de vos intentions, de vos vues, etc.

DAVANTEG, adv. DAVANTAGE, plus ; s'emploie toujours absolument. Ne faites jamais suivre *davantage* de *que, de* ; mais dites *plus que vous*,

(*) Il est bien compris que mon oracé est moins sûr que celui de Calchas.

plus de huit, etc. — *Bok kozow* : n'et d'hé nein davanteg : Bouche close, cousue : n'en dites pas davantage.

— Voy. *Puss*.

DAVI ou DAIVI, v. RÉVASSER, déliurer, divaguer, déraisonner. — Voy. *Songé*.

DAVIEG ou DAIVIEG, s. RÉVASSERIE, action de révasser ; — état du révasseur.

DAVIEU ou DAUVIEU, RÉVASSEUR, celui qui révasse, qui déraisonne.

DAZO, s. QUENOTTE, terme enfantin. — *Pôv Nini, se mechan dazo li fet de babâ! ni ploré pu feie; no le batran* : La pauvre Jenny, ses méchantes quenottes la font souffrir ! Ne pleurez plus, mon enfant ; nous les battons.

DÉ, s. INSTRUMENT pour coudre. — *Gi n'a ni dé, ni avoie, ni suzelt* : Je n'ai ni dé, ni aiguille, ni ciseaux. — Voy. *Di*.

DÉ, s. COCHONNET, sorte de boule à 12 faces dont chacune est marquée d'un point ou d'un chiffre : ces marques commencent par 1 et s'arrêtent à 12. — But des joueurs à la boule ou au palet. — *Toton*, espèce de dé. — Voy. *Pivoie*.

DÉ, DRÉ, DREZ, prép., très-v. DÈS — DEPUIS, à partir de.... *Dé-zir* : Dès hier. — *Gi k'meinss dèz demain* : Dès demain je mettrai la main à l'œuvre. — Ne dites point *dès là pour depuis cette époque là*. — Voy. *Di*.

DEBON, t. cllipt. HORS DE DANGER. Dans un état prospère. En bon train. En mesure. En pratique. Lancé dans les affaires, etc. — *Vo no la hap, nos-estan debon* : Nous voilà tranquille, nous prospérons.

DÉCHIFRAB, adj. DÉCHIFFRABLE, qu'on peut déchiffrer. — Voy. *Ein-dechifrâb*.

DECHIFRÉ, v. DÉCHIFFRER, expliquer, traduire, ce qui est écrit en chiffres, etc. — Voy. *Dikmelé*.

DEDI, DÉBIT, RÉTRACTATION. Voy. *Disdi. Rinoyeg*.

DEKÄSS, s. DÉDICACE, consécration d'une église, etc.—Hommage que beaucoup d'auteurs faméliques ou rampants, font au plus digne des rois, à des ducs, des marquis ; aux gros bonnets ; etc.

DEFÓ, s. DÉFALT, ce qui pèche contre les règles de l'art, le goût, le bon sens.—Voy. *Disfor*.

Défaut, imperfection, défectuosité, vice :

Le *Défaut* est une imperfection visible ; la *défectuosité* un manquement local ; le *vice* est inhérent, altère ou corrompt. — Il y a de grands, de petits *défauts* ; de légères *imperfections* ; de *vices* de conformation, et de style.

DEGÁ, s. DÉGAT, ravage, ruine, détriment.—*Legruzaion fai de famen degá* : La grêle a fait des grands dégats, des terribles ravages.—*Le Franset fet l' degá et l' Afrik ; mai ó le rein l' manóie di leu pess* : Les Français font des fréquents razia en Afrique ; mais les naturels leur rendent chou pour chou, la monnaie de leurs pièces.—*Le-zoreg fet de-zaregá degá d'rain no boi* : Les vimaies dépeuplent nos forêts.—Voy. *Oreg*.

DEGAÏN, s. DÉGAÏNE, façon, manière : fait. et ironi.

DEGEA, adv. DÉJÀ, dès à-présent.—Dès lors.—Auparavant.—*Degea ro ? comm ro bizé !* Déjà vous ? mais vous avez des ailes aux pieds ! — *Li solo esteu degea leré kan no pártein* : Le soleil était déjà levé quand nous parlimes. Dans le style soutenu, on dit : *déjà le soleil était*

sur l' horizon, devait l' horizon, etc. Déjà le blond Phébus, etc. Déjà les portes azurées de l' Orient, etc. — Dans tous ces tours, *déjà* marche en chef de file : sont-ils rabattus !

DEIGN, adj. DIGNE, de... , se prend en bonne et en mauvaise part : *Si fré et bein deign ; mai tu ess-tó potcins k' il a mérité d' passé l' goss di pan* : Son frère est un bien digne homme ; mais lui n'est qu'un misérable qui a mérité d'être pendu ; — qui est digne de la corde.

DEINDON, DINDON.—Voy. *Didon*.

DEIN-DON, s. DIN-DAN, son des cloches : onomatopée. Chaque nation figure ces sons imitatifs sur le mécanisme de sa prosodie ; ou d'après sa manière d'ouïr.

DEINN, adj. AIMABLE, intéressant, doux, recommandable, etc.—Se dit le plus souvent d'une femme.

DEINRAIE, s. DENRÉE, tout ce qu'on mange ; et par extens., toute marchandise quelconque.—*C'et l' sóie al dammsel , arou set bai mo , el rain chr set deiraie* : C'est une madrée commère, avec ses paroles obligeantes et flatteuses, elle vend cher ses denrées ; — elle fait avaler la pilule. — *Ponn bouhal tí rein bein te deinraie* : Pour un nigaud tu vends bien tes denrées, tu sais te faire valoir. — *Comestible*, les dict. disent : *peu us*. Gastronomes répondez.

Denrée, comestible :

Quoique *denrée* ait une large acception, ce mot se dit particulièrement de ce qu'on vend pour la nourriture de l'animal. *Comestible* se dit spécialement des choses délicieuses ou rares.—Un fermier vend ses *denrées*, et s'en nourrit ; un marchand de *comestibles* ne

donne point ses poulardes truffées ni ses ananas; et n'en mange guère.

DEKAD, s. DÉCADE, dix jours: calendrier républicain.—*Décadi* se dit du dernier jour de la décade.—*Fête décadaire*.—*Histoire décadaire*, c'est-à-dire en dix livres.

DÉKADEINSS, s. DÉCADENCE, commencement de dégradation, de ruine, etc.—*Toumé et dékadeinss*: Tomber, aller, en décadence;—menacer ruine.—Voy. *Dibeinn*.

Décadence, ruine :

La *décadence* signale la ruine: la *décadence* de la république romaine fut le *présage* de sa *ruine*.—La manie du néologisme nous a menacé de la *décadence* des Lettres. Celui qui affiche un luxe effréné affiche sa *ruine*.

Décadence, déclin; décours;—ruine :

L'état de *décadence* peut se comparer à la lune en son *déclin*; si vous m'en croyez, vous ne direz *decours* qu'en parlant de cette planète.—Une femme, dont la beauté se fane, n'est plus qu'une belle *ruine*.—Ne dites point la *décadence* du soleil: sa lumière est éternelle.—Vous savez que les dict. font *décliner* les maladies: la convalescence en est la suite; et qu'ils vous disent que le *déclin* de la vie annonce une mort prochaine: donc le *déclin* est la vie et la mort: mais vous savez tout aussi bien, qu'on peut parler pour se faire comprendre.

DÉKALOK, s. DÉCALOGUE, les dix commandements de Dieu; les dix commandements de la loi de Moïse.

DEKBETT, s. COUVRE-PIED, petite couverture, etc. qui ne se met pas sur la tête.

DEKLANÉ, v. DÉCLAMER, prononcer, réciter à haute voix, en ob-

servant les règles prosodiques, et celles de l'accent oratoire.—Voy. *Gueuy*.

DEKLARASSION, s. DÉCLARATION, action de déclarer; écrit par lequel on déclare.—La déclaration du jury est: Non, l'accusé n'est point coupable.—Déclaration d'absence d'hypothèque, etc.—*Dispóie sí meu gí vou fè m'déklarássion amm krapótt; et m'laiw ní vou nein rotè*: Depuis six mois je me propose de déclarer mon amour à ma belle; et ma bouche reste sans voix au moment de parler.

DEKLARÉ, v. DECLARER, faire une déclaration.—Voy. *Dikovri*.

DEKLEIN, s. DÉCLIN, chute du jour.—État d'une chose qui décline.—Voy. *Distoumeg*.

DEKOKSION, s. DÉCOCTION, composition médicinale.

DEKONTT, s. DÉCOMPTE, ce qu'il y a de trop ou de trop peu sur une paie, etc.—Voy. *Meskontt*.

DEKOR, s. DÉCOR, ce qui fait partie ou l'ensemble d'une décoration.

DÉKORASSION, s. DÉCORATION, embellissement, ornement, archit., peint., sculpt.—Les décorations d'un théâtre figurent les lieux où l'on suppose que l'action se passe.

DEKORÉ, v. DÉCORER, orner embellir, parer.—Accorder une décoration, honorer, revêtir d'un titre;—S'en décorer.—Le lâche! il ose *décorer* sa lâcheté sous le nom de *prudence*.—*Porteu kó seúie oúie aspoý d'onk dí no gran maíss, ó pou ess dekoré. Si n'esteu nein kómm soula de tain de p'ti koporal: g'ea-reg!* Il suffit d'être aujourd'hui appuyé, épaulé, par un puissant du jour, pour obtenir quelque décoration. Il n'en était pas de même du temps du petit caporal;—du

PÈRE LA VIOLETTE; — de la GRANDE EPÉE : j'enrage!

DĒKŌROMM, s. DÉCORUM, bienséance. — *Wardé l'dékōromm* : Garder le décorum, garder les bienséances. — *C'et kontt li dékōromm* : C'est blesser, choquer, les bienséances, les convenances.

DEKRÉ, s. DÉCRET, ordonnance, ordre, loi, etc. ; qui émane d'une autorité. — On sanctionne un décret, il a force loi.

Décret, arrêté, décision, jugement, loi :

Le *Décret* émane du prince ou du peuple souverain ; l'*arrêté* est la *décision* des juges ; le *jugement* leur *décision* légale : la *loi* est l'œuvre du législateur. — Il faut se soumettre aux *décrets* de la Providence, aux *arrêts* du Destin, à la *décision* du pouvoir, à la *loi* de J.-C., craindre le *jugement* dernier. — Le plus fort *décrète, arrête, décide, juge* ; sa volonté fait loi.

Ordonnance, capitulaire, canon, décrétale, bref, rescrit :

Ordonnances s'est dit des anciennes lois des rois de France ; *capitulaires* de leurs constitutions et réglemens, surtout en matières ecclésiastiques ; les *canons* étaient les décisions des conciles ; les *décrétales* des lettres, des décisions, des anciens papes ; les *brefs* sont des lettres du pape, ou lettres apostoliques ; les *rescrits* des réponses ou des décisions du Saint-Père, sur une ou plusieurs questions théologiques. — Les *ordonnances* de juillet 1830, devaient perdre le roi parjure qui les avaient sanctionnées, ou faire retrograder la civilisation. Avant Charlemagne, et après ce prince législateur, les *capitulaires* furent peu respectés.

DEKRETÉ, v. DÉCRÉTER, rendre un décret. — *Décréter* CONTRE *quelqu'un*. Dites lancer un décret.

DEL, contraction : DE LA. — *Del kâr et grignî* : De la cave au grenier.

DEL ou DAIL, s. VOLIGE, planche mince de bois blanc. Voy. *Planchett*.

DĒLECTAB, adj. DÉLECTABLE, qui flatte le goût, le palais. — Voy. *Bon*.

DĒLERTE, v. DÉLECTER, prendre beaucoup de plaisir à quelque chose. — Se *délecter*. — Voy. *Rilechi*.

DĒLIKÂ, adj. DÉLICAT, fin, délié. — Faible, débile. — Qui est d'une solution difficile. — Voy. *Bon. Aduzé*.

Délicat, délié :

Délicat s'oppose à grossier : touchez avec précaution ce qui est délicat. *Délié* s'oppose à épais : il est quelquefois intactile.

DĒLIKÂ, adj. DÉLICAT, fém., *délicate*. — *Teint délicat*, frais, rosé. — *Peau délicate*, fine, veloutée. — *Pinceau délicat*, tendre, léger. — *Main délicate*, légère, exercée. — *Sentiment délicat*, finement exprimé. — *Oreille délicate*, juste, sensible. — *Personne trop délicate*, très-susceptible.

DĒLIKATESSE, s. DÉLIKATESSE, qualité de ce qui est délicat. — Adresse, légèreté. — Habileté. — Circonspection. — Ce qui flatte le goût. — Susceptibilité.

Délicatesse, finesse, tact :

Avec de l'esprit, on comprendra une pensée *finement* exprimée ; avec de l'esprit et le goût épuré, on en comprendra la *délicatesse* ; avec de l'esprit, du goût, de la délicatesse, on aura le *tact* des convenances.

Délicatesse, mollesse :

Délicitez un enfant, il tombera dans la *mollesse*.

Délicatesse, finesse, mollesse :

En terme de littérature, dites

délicatesse de la *finesse* du langage et du style; et *mollesse* de la grâce et de la douceur des pensées qu'on exprime.

DELISS, s. DÉLICE, plaisir, volupté.—Au sing., les grammairiens le font masc. : *c'est un grand délice*. Comme cette distinction est délicieuse!

DELIV, s. DELIVRE, arrière-faix, enveloppe du fœtus.

DELUG, s. DÉLUGE, inondation qui noya le genre humain à l'exception de Noël et de sa famille.—Grande inondation.—DÉLUGE dit de DEUCALION: Les dieux irrités contre tous les méchants, c'est-à-dire contre tous les hommes, les firent boire à la grande tasse; mais Deucalion et Pyrrha sa femme, furent innocents. Du temps d'Ogygès, fils de Neptune, un déluge partiel, submergea l'Attique et l'Achaïe.—Dans le style soutenu, déluge de pleurs, etc.—Dans le style des halles, déluge d'injures, etc.—Dites *antédiluvien* de ce qui a existé avant le déluge.

DÉMAGOK, s. DÉMAGOGUE, celui qui dirige une faction populaire; — ultra-libéral.

DÉMM-DE-DÉMM, adv. PIANE-PIANE; à pas de tortue: ne se dit guère à Liège.

DEMOKRASSEIE, s. DÉMOCRATIE, gouvernement d'un peuple-roi.—Selon les chevaliers grimpants (*) et beaucoup d'autres chevaliers, gouvernement composé de démagogues.—La république d'Athènes était essentiellement *démocratique*. Avec un roi, les Spartiates étaient *démocrates*; et les Romains prétendaient l'être: mais leur sénat!...

(*) *Chevaliers grimpants*, nom appellatif donné au laquais, etc.: ironique.

DÉMON, s. MALIN-ESPRIT.—Voy. *Dial.*

DEMOR, v. DEMORDRE, quitter prise après avoir mordu: peu us. dans ce sens.—Se départir de quelque entreprise. Se dit plus souvent avec la négation: *il n'en démordra point*.

DENIÉ, s. DENIER, monnaie d'argent à Rome qui valut 10 as, et plus tard 16.—Ancienne monnaie de cuivre devenue monnaie de compte, la 12^e partie d'un sou tournois.—Voy. *Dosso*.—Vendre au denier 20, au denier 30, etc., vendre pour un prix établi d'après la supposition que le revenu ou le produit annuel de cette chose est le 20^e, etc.—*Tirer un grand, un bon, un beau, denier*; c'est-à-dire un grand profit, etc.—*Denier fort*, ce qu'il faut ajouter à la fraction qui excède une somme, pour avoir la valeur de la plus petite, ou des plus petites monnaies de cours. *Argent pur*, argent à 12 deniers: s'il y a une 12^e partie d'alliage il est à 11 deniers.—La 783^e du kilogramme, ou 24 grains. *Denier de St.-Pierre*, tribut que payaient autrefois les Anglais au pape; et qui, dans le principe, n'était qu'un denier par maison.—*Denier St.-André*, ancien droit qui se percevait en Languedoc.—*Ce qu'on pourrait avoir pour un denier dans l'enfer d'Épistémon*: Xercès vendit pour un denier une denrée de moutarde à François Willon.—Judas vendit son Divin Maître pour 30 deniers. Trente deniers diront nos Iscariotes! quel misérable!

DEPAR, s. DÉPART, action de partir.—Action de séparer deux substances par l'acide nitrique ou sulfurique: ne se dit guère que de la séparation de l'or d'avec l'argent.

—*Ess soss depâr* : Etre sur son départ; à la veille, au moment de partir.

DEPARTUMAIN, s. DÉPARTEMENT, division territoriale.—Distribution ministérielle.—Départemental:adj.

DEPEIN, s. DÉPENS, toute dépense, tous frais quelconques.—*Fé l'guér à se depein* : Faire la guerre à ses dépens; faire des avances qui devraient être supportées par deux ou plusieurs personnes;—outrepasser les profits, les avantages.

DENPÉSÉ, v. DÉPENSER, employer de l'argent à quelque chose.—Voy. *Alowé*.

DENPÉSÉ, s. DÉPENSIER, celui qui est presque prodigue.—Dans une communauté, etc., celui qui est chargé de la dépense.

DENPÉSS, s. DÉPENSE, celui qui dépense plus ou moins d'argent.—Voy. *Alowé. Kontâb*.

DÉPLORÂB, adj. DÉPLORABLE, qui mérite d'être déploré, digne de compassion, de pitié. Ajoutez qui mérite d'être voué à l'exécration de la postérité. Vous comprenez qu'il est question du ministère Polignac.—Voy. *Dekré*.

DÉPLORÂBMAIN, adv. DÉPLORABLEMENT, d'une manière déplorable, très-mal.—Voy. *Plaind*.

DÉPÔ, s. DÉPÔT, action de déposer, de placer en quelque lieu;—de confier à quelqu'un, etc., ce qu'on a déposé, confié, remis, etc.—Amplitude, dépôt dans certaines cavités du corps humain.—Dépôt des archives.—DÉPÔT DE MENDICITÉ, établissement public dans lequel on nourrit des pauvres. Dépôt où vont mourir d'inanition des vieillards couverts de haillons et de vermines.—Amas d'humeurs; abcès.—Sédiment.—Voy. *Drouss. Mâr*.—

Ké sôddr d'imm vt solé! il et todi o l'ospitâ ou à depô: Quel mauvais soldat! il est constamment à l'hôpital ou au dépôt.

DÉPORTASSION, DÉPORTATION.—Voy. *Banihmain*.

DÉPÔRTÉ, DÉPORTER.—Voy. *Bani*.

DEPORTUMAIN, s. DÉPORTEMENT, ne se dit guère qu'à la plur. : Déportements scandaleux. Ne se dit qu'en mauvaise part.

DÉPÔZÉ, v. DÉPOSER, poser ce que l'on portait; s'en débarrasser, etc.—Se dépouiller, se défaire; se déshabituer: un superbe dépose son orgueil, sa morgue, son arrogance. Une personne haineuse et vindicative dépose son ressentiment, sa haine, etc.—Voy. *ci-dessous*.

DÉPOZISSION, s. DÉPOSITION, privation de certaines dignités, etc.—*Témoignage*.

Déposition, témoignage:

On est appelé en témoignage et l'on fait sa déposition.

DÉPUTASSION, s. DÉPUTATION, mission d'une ou de plusieurs personnes.—Réunion, corps des députés.—Fonctions de ceux qui font partie d'un corps délibérant, d'une assemblée délibérante.—*Gi fou del députassion, mai g'sepi po k'bein?* Je fis partie de la députation, mais cet honneur me coûta cher.—Voy. *Aubassadeûr. Diplomâtt*.

DEROTT, locut. ellipt. DE SUITE, les uns après les autres, à la file, par rangées, consécutivement, etc. Les Liégeois font précéder *derott* par *inn*: *I rotcin tott inn de rott*: Ils marchaient à la file, sur trois personnes de front.—*Il aveu kouatt sein-zâb tott inn derott*: Il y avait une suite de quatre cents arbres.—*Le mohonn si sùcet inn derott*: Les maisons se suivent, se joignent,

sans interruption. — *Ces livres ne sont point de suite.* Dites: Ces livres sont mal rangés; — sont rangés sans ordre, sans méthode. — *Voy. Suitt.*

DÉROUTE, s. **DÉROUTE**, fuite de troupes qui ont été défaites, qui ont été rompues, etc. Si l'on peut dire absolument rompues dans le sens de déroute, je l'irai dire aux enfers. — *Voy. Dibann.*

DESSEIN, s. **DESSIN**, représentation d'un objet, d'une chose: le dessin est fait au crayon ou à la plume. — *Voy. Idaie.*

DESSERT, s. **DESSERT**, viandes, mets, qu'on a desservis. — Fonctions attachées au service d'une cure, etc.: s'emploie surtout en parlant du service que fait un prêtre qui remplace le titulaire. — *Voy. Kru.*

DESSERT, s. **DESSERT**, pâtisseries, fruits, etc., qui se mangent à la fin du repas. Dans les grandes maisons: *le fruit.* Je vous assure qu'on dit mal dans les palais comme dans les grandes maisons.

DESSEIN, s. **DÉCEMBRE**, dernier mois de l'année.

DESSEINSS, s. **DÉCENCE**, bienséance, relative. — Pudeur. — *Voy. Inosceinss. Inocaintt.*

Décence, bienséance, convenances, pudeur:

La *décence* consiste dans la mise, le maintien, etc. La *bienséance* fait partie du code de la politesse; les *convenances* du code social: la *pudeur* se lit sur le front d'une vierge. — Un fichu trop ouvert n'affiche point la *décence*. Un grossier choque la *bienséance*. Un manant blesse les *convenances*. Une mijaurée grimace la *pudeur*.

Décence, dignité, gravité:

La jeune femme *décente* est modeste, la femme qui a du monde,

connaît la *bienséance*; le magistrat est quelquefois bouffi de *gravité*.

DESSERT, s. **DÉCÈS**, mort naturelle de l'homme. — *Voy. Moir.*

DESSIDÉ, v. **DÉCIDER**, porter son jugement sur ce qui est dubitatif; le résoudre. — Terminer une contestation, ce qui est contesté; y mettre fin.

DESSINÉ, v. **DESSINER**, représenter, imiter, un objet ou une chose au crayon: dessiner d'après l'antique; — d'après la bosse, c'est-à-dire d'après une figure moulée en plâtre. Se dit par extens. d'une partie de figure. — Par anal.: *Ce pantalon dessine parfaitement la cuisse*, etc. — Estomper (*).

DESSINEU, s. **DESSINATEUR**, celui qui dessine.

Décider, prononcer, juger, résoudre:

Quand on prononce sur une question en débat, la *décision* est prise; mais le *jugement* est-il sans appel? *Résoudre*, c'est donner la solution de ce qui est douteux, problématique.

DESSIDÉMAIN, adv. **DÉCIDÉMENT**, d'une manière décidée; — décisive. — *Ti rou t' vîr? Dessidemain ti pielt li tiess:* Tu l'exiges? déci-

(*) **ESTOMPER**, dessiner avec des couleurs en poudre; estomber ou estouper: Encyclopédie. *Estromber*: vulgaire. La première définition est incorrecte; les autres sont hasardés. Un petit bâtonnet recouvert de papier, d'une peau très-déliée, etc. s'appelle *estompée*; avec ce *pinceau* on frotte le crayon ou le pastel, on l'étend sur le dessin: donc on ne *dessine* pas. Il faut faire cette distinction; le dessin à l'estompe est sorti tel des mains de l'artiste: mais si les traits ont été accidentellement étendus, et si les *hachures* ont été confondues de cette manière, dites: *le dessin est estompé*. Avec le pron. personnel: *s'estomper*, s'effacer. — *Voy. Trai.*

dément tu perds la tête : fam. — Voy. *Dessissirmain*.

DESSISSIF, adj. DÉCISIF, qui décide, qui fait cesser toute indécision. L'étourdi, au ton tranchant, est très décisif : fait-il cesser toute indécision ? — Bataille décisive.

Décisif, péremptoire :

Une pièce authentique est souvenue *décisive* ; des raisons *péremptoires* sont toujours sans réplique.

DESSISSIVAIN, adv. DÉCISIVEMENT, d'une manière décisive.

Décisivement, dogmatiquement :

Ce tout petit bonhomme a le ton avantageux, tranchant, *décisif* : quel aimable savant, dit son père ! Ce tout petit pédant traîne ses paroles, a le ton confiant, l'expression sentencieuse, *dogmatique* ; cet oracle est mon petit Coco, dit sa mère.

DÉSTÉRITÉ. DEXTÉRITÉ. Voy. *Adress*.

DETAGMAIN, s. DÉTACHEMENT, état d'une personne déliivrée de toute passion. — Certain nombre de soldats qu'on tire d'un corps pour quelque service : t. milit. — Voy. *Distechi*.

DETAIE, s. DÉTAIL, commerce à la petite mesure, etc. — Voy. *Riveindreie*. — Énumération. — Exposition circonstanciée d'un événement, etc. — *Im'anôie, avou se p'tidetaie* : Il m'ennuie, avec ses détails minutieux.

DÉTÉRMINASSION, s. DÉTERMINATION, s'oppose à irrésolution, indécision. — Action de ce qui est susceptible de plusieurs manières d'être, mais déterminée à recevoir l'une plutôt que l'autre : *La détermination de la matière au mouvement* ne saurait être que l'œuvre du sublime architecte de l'univers.

DÉTÉRMINÉMAIN, adv. DÉTERMINÉ-

MENT, résolument, etc. — Expressément, précisément. — Avec courage, hardiesse. — Voy. *finâlmâin*.

DETESTAB, adj. DÉTESTABLE ; — mauvais. — Voy. *Hayâv*.

DETEU, s. DÉBITEUR, s'oppose à créancier. — Detteur, d'après La Fontaine, qui le doit probablement à Rabelais. — Vieux langage : *debteur*.

DETOUR. SINUOSITÉ. Voy. *Zikzak*.

DETRIMAIN, s. DOMMAGE, préjudice, — En t. d'histoire naturelle : *détriments des végétaux* : Wailly. — *Débris, fragments. Montagne formée de détriments de végétaux* : tous les dict. — L'esprit conçoit facilement qu'avec 100,000 ouvriers on peut faire une montagne de végétaux en moins de 100 années : mais où trouver les végétaux ? Voilà le diable. Dans toutes les hypothèses possibles, la montagne enfantera d'une souris ; car la réaction de la matière est rapide. — Épilogueur, cherchez un autre mot. Les dict. l'ont trouvé ; *Détritus*, amas naturel de végétaux, d'animaux. De ce subst. on a fait le v. *détriter*, exprimer l'huile de certains végétaux ; passer des olives sous la meule. — Que l'on vienne me dire que les dict. sont infailibles.

DETT, s. DETTE, argent qu'on doit à une personne. — Dette hypothécaire, privilégiée. — Les joueurs paient les dettes du jeu ; mais les ingrats n'acquittent jamais celles de la reconnaissance. — Tous nous devons payer la dette à la nature, mourir. — *Arude mäll et dett* : Avoir des dettes véreuses ; — mauvaises. *Pay se p'titt et dett, et ley lyle gross* : Payer ses dettes criardes, et ajourner indéfiniment le paiement de

fortes sommes.—*Ti nôie te dett ! s'el fai d'ô kalein ; kan por mi g'eaimm ni di d'reur tott mi veie , ki d'let noy ô momain :* Tu nies tes dettes ! tu n'es qu'un misérable ; quant à moi je préfère les avouer jusqu'à la mort, que de les nier une seule fois.—Voy. *Noy. Rinoy.*

DEU, s. DOIGTS, chacune des petites parties mobiles et distinctes qui terminent la main ou le pied de l'homme.

Les doigts du SINGE ; doigt de CANARD, de BECASSE, etc. Ajoutez etc. etc.—

Il fallait dire : ... de l'homme (*) et de quelques animaux.—*Dactylion*,

réunion des doigts.—*Dactylite*, inflammation d'un doigt.—Voy.

Blan-deu.—*Sex-digitaire*, per-

sonne née avec six doigts : on dit *sexe-digital* d'une main ou d'un

pied qui a six doigts par une con-

formation contre nature. On dit que la famille des assassins de St-

Lambert, évêque de Liège, était *sex-digitaire*.—*Polydactyle*, se

dit des individus qui ont des doigts surnuméraires;—d'un cheval dont

le sabot a trois doigts.—*Dactylologie*,

discours par signes avec les doigts : l'art s'appelle *dactylographie*.—Voy.

Leinguëg.—*Avillons*, doigts postérieurs des oiseaux de proie.—*Dactylomanie*,

ART de deviner par l'inspection des doigts.—*Groden* :

pouce. *Deuzaimm deu* : index. *Treuzaimm deu* ou *lon deu* : médi-

us. *Kouatremm deu* : doigt annulaire ou abs. annulaire; *Seinkèmm deu*, ou *p'ti deu* : doigt auriculaire, par la raison que sa

petitesse permet de l'introduire dans l'oreille. Mais l'oreille est messagère de l'intelligence ; jusqu'au médi-

us se met dans l'oreille, et même ailleurs. Les dict. n'ont pas mis le

doigt dessus : MON PETIT DOIGT ME L'A

DIT.—*Noss avan seink deu el main ; et nouk ni s'rariss* : Nous avons

cinq doigts à chaque main ; aucun ne se ressemble, les enfants des

mêmes pères, d'une même famille, ont des mœurs, des inclinations

différentes.—*Soflé et se deu* : Re-

chauffer ses doigts avec son ha-

leine.—*Bouté l'heu et l'oïie* : Tromper, circonvenir.—*G'ea de-*

zereie so to le deu del main, et de zaguëss so to le deu de pi : J'ai des

envies sur chacun des doigts de la main, et des cors à chaque doigt

du pied.—*Gi tein m'krapôtt somm deu, et g'el fai rivni somm kross* :

L'amour que j'ai inspiré à ma maîtresse est tel qu'elle ne voit

plus que par mes yeux ; toute sa volonté se compose de la mienne

(*).—*Set hagni le deu* : S'en mordre les doigts, s'en repentir.—*Kan mi*

p'ti poyon a mâ et n'ô deu, g'ca mâ po toum koïr : Quand mon fanfan

a mal au doigt, je suis souffrante, affligée, malade ; tout endolorie.

Nein toïrné ô deu : Ne pas travailler, rester sur sa chaise les bras croi-

sés :—fainéanter.—*Avu d'lespri diss k'al bechett de deu* : Avoir de l'es-

prit jusques au bout des doigts. *Avoirdel'esprit au bout des doigts, avoir de l'esprit jusques au bout des*

doigts :

L'esprit au bout des doigts con-

siste dans la dextérité de la main. *L'esprit jusques au bout des doigts* se reflète dans les moindres détails, les plus petites choses.—Une busc, aux doigts de rose, aura le pre-

(*) Chaque doigt est formé de trois os appelés *phalanges* ; le pouce n'en a que deux.

(*) La traduction littérale de cette phrase serait impolie ou incompréhensible.

mier *esprit* ; le second *esprit* pétille chez une personne qui a l'imagination vive, etc.—Voy. *Pi.*

DEU, adj., nom de nombre, DEUX, nombre double de l'unité :—Henri (2) ou deux, roi de France. On écrit plus ordinairement II.—Il me semble qu'il faudrait se borner aux chiffres romains.—Subs., nous sommes *le deux*, sous-entendu *mois*.—Voy. *Deuzatmm.*

DEUKET, s. DOIGTIER. POUCCIER, ce qui sert à couvrir un doigt.—Dé de cuivre de passementier.—Coussinet en cuir qui sert à boucher la lumière du canon quand on le charge.

DEUKET D'NOTRU-DANN, s. DIGITALE *pourprée* : la fleur de cette plante a la figure du dé à coudre ; de là son nom.

DEUR, adj. DUR, ferme, solide, s'oppose à *mou*.—Subs. : Coucher *sur la dure*, sur la terre.—*Deur rein* : Vin dur, vert, qui a beaucoup d'âpreté.—*L'ivier et deur di deumantr* : L'hiver et dur, rigoureux ; et les denrées sont d'une cherté extraordinaire.—*Ess deur al bouss* : Être ladre, dure à la détente ; *mieux* : dur à la desserre : fam.—*Ké deur tièr !* Que cette montagne est raide ! difficile à gravir !—*Toumé deur !* Se montrer sévère ; réprimander durement.—*Si fê deur* : Se rendre invulnérable. Encore gamin, Achille fut plongé dans le Stix par sa mère ; pour le rendre invulnérable ; et le fut au talon près. Homère, qui a chanté le Héros, ne donne point dans la bosse ; et dit que l'invulnérabilité n'est qu'une bourde.

Dur, austère, sévère :

Un goujat, devenu maître, est *dur* avec ses laquais. Une coquette,

que le monde quitte, affiche une dédaigneuse *austérité*. Un prêteur sur gage étale des mœurs très-sévères.—Les Wal. disent *dur* pour *inclément*, etc.

Inclément, immiséricordieux (*), *inflexible, inexorable, impitoyable, implacable :*

Inclément s'oppose à *élément* : ne se dit guère que des princes. *immiséricordieux* s'oppose à *miséricordieux* : vous connaissez la miséricorde divine. *Inflexible* s'oppose à *généreux* : l'homme inflexible est d'une excessive rigidité. *Inexorable* s'oppose à *exorable* (**): l'homme inexorable est obstinément dur et sévère. *Impitoyable* s'oppose à *pitoyable* : l'homme impitoyable ne fait aucune grâce. *Implacable* s'oppose à *magnanime* : l'homme implacable vit de sa haine.

DEURMAN, adv. DUREMENT, avec dureté.

DEURTE, s. DURETÉ, qualité de ce qui est dur.—Ce qui est rude, qui offense l'oreille.—Ce qui est trop fortement marqué, nuancé : *dureté des contours, du pinceau, etc.*—*Li deurté diss koûr raviss li deurté diss vizeg* : La dureté de son cœur égale celle de sa figure.—*Avu del deurté po le pòv* : Avoir beaucoup

(*) *Immiséricordieux* peu us. : Les dict.—Il ne se remplacera jamais.—On connaît le sens extrême des mots qui commencent par *im*, *in* ; je n'en userai que sobrement.

(**) *Exorable*, peu us.—Il fallait définir : adj. aussi nécessaire qu'il est harmonieux : mot qui a la sanction de Voltaire : mot qui a été employé avec bonheur par l'immortel Corneille : *Les dieux plus pitoyables — A nos justes clameurs se rendront EXORABLES.*

Rendez-la, comme vous, à mes vœux EXORABLES.

de dureté pour les pauvres; — se montrer insensible, inhumain, envers les infortunés.—*Duretés* s'oppose à *mou*.—Ce qui *durillonne* aura de la dureté.—On dit *duriuscule* du pouls quand il devient dur : plais.

DÉVÔ. DÉVOT. Voy. *Chafet*.

DEUZAIMM, adj. DEUXIÈME, nombre d'ordre.—En t. de jeu de quilles : *rampeau*, second coup d'une partie qui se joue en deux coups de boule.—*Superfétation*, second fœtus dans la matrice.—*Mincure*, deuxième proposition d'un syllogisme :—Voy. *Silogiss*.—*Fèldeuzaimm*: Accompanyer en basse-contre, en basse-taille.—*Deuzaimm siteg*: Deuxième étage quand il y en a plusieurs.—*Deuzaimm-botik*: Arrière-boutique, pièce de plain-pied derrière une boutique.—*Deuzaimm-bâtiment*: Arrière-corps, partie verticale d'un bâtiment qui est en retraite dans un autre.—*Deuzaimm-hayeie*: Arrière-cour, petite cour qui, dans un bâtiment, sert à dégager et à éclairer les appartements.—*Deuzaimm-kawesion*: Arrière-garant, garant du garant.—*Deuzaimm-peinsaiè*: Arrière-pensée, pensée secrète;—restriction mentale.—DEUZAIMM LEIGN: *Deuxième ligne d'une armée*. S'il n'y en a que deux dites *seconde*.—Voy. *ci-dessous*.

Deuxième, second;—*secondaire*:

En parlant des choses, dites *second* quand il n'y en a que deux; mais dites *deuxième* quand il y en a plusieurs :—Cette histoire n'a que deux volumes; le *second* n'apprend rien. Cet ouvrage est en quatre volumes, le premier ennuie, le *deuxième* endort; on rejette les autres : toute explication

secondaire ne serait qu'un inutile accessoire.—Voy. *Fré. Sôdar*.

Puiné, cadet:

Puiné modifie celui qui est né depuis un de ses frères ou une de ses sœurs. S'emploie subs. pour distinguer les frères et les sœurs de leur aîné. On dit *cadet* dans le style fam. et dans la conversation.

DEUZAIMMAIN, adv. DEUXIÈMEMENT, secondement.—Voy. *ci-dessus*.

DEW, s. DOUVE OU DOUELLE, planche qui entre dans la construction d'un tonneau, etc.

DEYÈSS, s. DÉESSE, déité femelle de la Fable.—Sans patauger dans le margouillis des idolâtres, je dois cependant en toucher souvent quelque chose.—*Médée*, elle coupa son frère en morceaux, fit périr Créon et Creuse, massacra les deux enfans qu'elle avait eu de Jason; et par ses conseils, Pélias fut égorgé et bouilli par ses filles.—*Progné*, elle mit en fricassée Itys, fils de Térée; et quand celui-ci l'eut mangé, elle jeta la tête de l'enfant sur la table en guise de dessert: *Harpalice* n'en fit guère moins. Pour n'en rien dire au mot DEW, ajoutons que *Pèlops*, *Arcas* et *Atrée* allèrent plus loin encore: le crime du dernier épouvanta le soleil, qui fit volte-face. Qu'on ne vienne pas m'objecter des circonstances atténuantes: *la vengeance est le plaisir des dieux*; voire même des *Dicutelets*(*) : nous pouvons nous en assurer tous les jours.—Déesse des plaisirs: *Lubentie*.—Déesse invoquée immédiatement après la nôce: *Préma*.—Déesse de l'impudi-

(*) *Dicutelet* appartient à la langue romane.—On le dit quelquefois par ironie des petits dieux des payens; étendons l'acceptation du mot.

éité : *Cotyle*.—Déesses qui présidaient aux lubricités, etc. : les *Volupies* ou *Voluptés*.—*Alecton*, *Mégère*, *Tisiphone* ; euménides ou furies : elles flagellaient les mânes avec des flambeaux ardents.—*Aïllo*, *Ocypète*, *Céléno*, etc., harpies : elles avaient le corps d'un vautour, des ailes, des griffes aux mains, aux pieds ; et des oreilles d'ours : en ont-elles fait des belles ! — Voy. *Diew*. *Tett*. *Dyann*, *Biergê*.

DEZASS, s. DÉSASTRE, événement funeste, grand malheur.—Effets qui en résulte.—Adj., *désastreux*.

DEZÈR, s. adj. DÉSERT, lieu où il y a peu d'habitants. Pays désert, sauvage.—Les pères du désert. Les déserts de la Thébàide.—Ile, campagne, déserte.—Lieu isolé.—*Novikan komm et nôdezèr* : Nous vivons isolé, comme dans un désert.

Désert, lieu inhabité, solitaire, isolé :

Le *désert* est sauvage, aride ; il attriste l'âme ; rappelle le néant. Dans un pays *inhabité* la nature est continuellement en deuil ; son aridité a quelque chose d'effrayant. Les lieux *solitaires* sont tristes, monotones ; ou inspirent une douce rêverie. Les localités *isolées* sont silencieuses ; le misanthrope les recherche.

DEZERTÉ DÉSERTER. Voy. DIZERTÉ.

DÉZISTÉ, (si) v. SE DÉSISTER, se départir de quelque chose ; y renoncer.—Voy. *Rinonsî*.

DÉZISTUMAIN, s. DÉSISTEMENT, action de se désister, de se départir.

DI, prép. DE, sert à marquer un rapport de départ, de séparation, de dérivation, etc. etc.—Distinction des prép. à et de :—*Prêt à mourir, près de mourir* : un

chrétien doit toujours être prêt à mourir ; plus d'un marin : a vu la mort DE près.—*Tenir à, tenir DE* : tenir à ses habitudes ; tenir DE son père ; lui ressembler plus ou moins : un Israélite, qui tient DE son père, tient à son argent.—*Tarder à, tarder DE* : je dirai toujours : il tarde à venir, il me tarde D'arriver : dans le premier sens on se fait attendre, dans le second on est impatient d'arriver. Dans quel esprit doit-on dire *il tarde à venir, il tarde DE venir* ? S'il s'agit de porter aide, assistance, je dirai il tarde à venir ; mais s'il n'est question que de faire acte de présence j'emploierais DE : la raison en est que à *venir* exprime mieux l'urgence que DE.—Les grammairiens nous donnent cette phrase d'exemple, et la laisse insoluble : *Saigner du nez, saigner au nez* ; je leur réponds : saigner *au nez*, c'est faire une saignée à cette partie du visage. *Saigner du nez* ne devrait se dire que fig. de celui qui manque de fermeté ; de courage : fam. On saigne *par le nez* soit accidentellement, soit naturellement. Autres phrases d'exemples de ces messieurs : *essayer à, essayer DE*.—*Il y a du plaisir à, il y a du plaisir DE*. Ce n'est point dans le style très-fam. que les grammairiens doivent puiser leurs règles ni leurs phrases d'exemples.—Le sens des prép. à et DE, paraît souvent fugitif ; comme dans cet exemple ; il est question d'un virtuose : *j'eus du plaisir à l'entendre, j'eus le bonheur DE l'entendre*. Le premier membre de cet exemple comprend un plaisir relatif, le second un entraînement général, mérité, et peint mieux la situation.—Ne di-

tes jamais, *se hasarder* à, *se hasarder* DE; — *paresseux* à, *paresseux* DE; ces tours ont quelque chose de trivial.—On nous donne un principe général pour guide: ce passe-partout n'ouvre pas toutes les portes.—On ne dit pas la fête à ma mère, il faut employer DE: votre oreille vous le dit.—*Insulter* quelqu'un, *insulter* à quelqu'un. Celui qui parle français n'insulte plus à quelqu'un.—Dites cette étoffe est DE bon goût, et à mon goût.—*On est forcé à faire* ou DE faire: le premier sens suppose la nécessité, le second qu'il faut céder au droit du plus fort.—Ce qui n'a que la valeur de zéro ne sert DE rien; ce qui ne sert à rien aujourd'hui peu servir demain.—Je suis tout à vous et occupé DE vous.—*Oublier à faire, oublier DE faire*: on oublie bientôt à faire ce qu'on n'a jamais bien su: on oublie DE faire par préoccupation: un ouvrier oublie à écrire, un auteur oublie d'écrire à quelqu'un.—*Se ranger à l'avis, être DE l'avis*: quand on se range à l'avis d'un homme puissant, s'ensuit-il qu'on soit DE son avis?—*S'occuper* à, *s'occuper* DE: quand on s'occupe à travailler on n'a guère le temps de s'occuper d'autre chose. Nos représentants s'occupent à déraciner les préjugés et à corriger les abus; nos ministres ne s'occupent que DE notre bonheur.—Je pense que les règles ci-dessus suffisent pour donner la clef de celles qui ne sont que secondaires; au reste, les curieux peuvent recourir au dict. de monsieur Laveaux, qui a longuement traité la matière: c'est avec regret que je diffère souvent d'opinion avec ce classique.—*De,*

adjectif (*) prépositif, se contracte localement en *du* pour *de le*. Plur. des deux genres, *des*.—C'est en frémissant de crainte que j'en fais l'aveu, me voici de nouveau en contradiction avec tous les grammairiens; examinons: *Ondit dans un sens déterminé et partitif*: je voudrais un bouquet composé DE plus belles fleurs. *On dit dans un sens déterminé, total ou individuel*: le chemin était jonché DES fleurs qu'on avait cueillies. Sans m'occuper du sens, soi-disant partitif, total, etc., je ne vois dans le bouquet que DES belles fleurs, pas une seule autre; et je sous-entends qu'elles ont été cueillies. Comme l'on ne jouche jamais un chemin avec DES fleurs artificielles, le complément qu'on avait cueillies me paraît sinon une battologie, au moins une redondance vicieuses. Je ne dis rien du développement de la règle générale; il repose sur une base conforme qui, selon moi, fausse la pensée.—*Exemples conformes au bon usage*: encore les grammairiens: *Proposons-nous DE grands exemples à imiter, plutôt que DE vains systèmes à suivre*: J. J. Rousseau.—*Les auteurs du siècle de Louis XIV, avec DES mots simples, ont exprimé DE grandes pensées*: le chevalier de Croft.—*Proposer DES grands exemples à imiter, plutôt que DES vains systèmes à suivre*, devrait être un adage général: la pensée est juste, rationnelle; et morale. J'écrirai DES grands exemples, etc., car l'esprit repousse toute restriction, toute

(*) Les grammairiens l'appellent articles; mon esprit ne voit qu'un adj.: il est vrai que mon esprit ni moi ne font rien à la chose.

supposition négative ; et n'admet aucune subtilité grammaticale. — Il est faux que tous les auteurs, du grand siècle aient exprimé de grandes pensées par des mots simples ; de tout temps on a fait de pathos, etc. Quelle différence peut trouver l'esprit entre des mots simples et de grandes pensées ? aucune ; il y a concordance, identité ; et je crois que la marque de la pluralité (des mots simples) dénature les sens que le chevalier à voulu rendre (*). — Voy. *Non* ou *Substantif*.

DI, s. *DIR*, mot, maxime, etc. — Voy. *Diktomm. Sipo*.

DI, part. pass. *DIR*, convenu, conclu, etc. Se joint passivement avec l'adj. prépositif, le pronom ; et plusieurs adv. : *Ledit* tel, *audit* lieu ; *sondit* procès-verbal, etc., etc. — Nos ci-devant précocuteurs, et encore aujourd'hui beaucoup d'avocats, plus d'avoués et d'huissiers, en sont friants : Par exploit *dudit* jour, *ledit* F... parlant *audit* G..., à la *susdite*.... Comme ci-après *dit*. — Nous devons supposer que ces *susdites* locut. s'emploient pour captiver les yeux, les oreilles ; pour donner plus de force et de consistance au discours et faits des *susdits*.

DI ou *DIS*, particule prépositive qui, dans certains mots, éveille l'idée de division, de partage, et

(*) En supposant que mes réflexions critiques aient quelque fondement, je pense que l'inattention de plusieurs célèbres écrivains ont causé les *erreurs* que je signale : les grammairiens croient à l'infailibilité de ces notabilités littéraires, se débattent pour justifier la plus légère faute ; de là, les règles abstraites que peut-être ils comprennent mal ; et qui torturent l'intelligence des élèves.

d'opposition : Diminutif, disparaître, dissolution, etc.

DIABLÉ, v. *JURER de par le diable*, en le nommant. — La langue romane avait le verbe *diablerer*. Notre *diablé* le traduit parfaitement.

DIABLOTEIN, s. *DIABLOTIN*, méchant petit garnement — Oiseau noir huppé. — Sorte de dragée faite avec du chocolat.

DIABLUREIE, s. *DIABLERIE*, sortilège, etc. — *Gi so ossi malin k'inn ôit ; ônn mi fret nein kreur ki le poic ponet so le sâ : mai s'heré ô koutai el panss sain s'fe soné : il a d'el diablureie la d'rain* : Je suis aussi fin, aussi madré que tout autre ; on ne saurait me persuader que des vessies soient des lanternes : cependant se percer la bedaine, en y fesant entrer la lame du couteau jusqu'au manche : il y a de la diablerie, du sot tilège là dedans.

DIABOLIK, adj. *DIABOLIQUE*, qui vient, ou qui tient du diable. — Qui est très-méchant. — Voy. *Dial*.

DIABOLIKMAIN, adv. *DIABOLIQUEMENT* : diaboliquement mauvais, etc.

DIADAIMM, s. *DIADÈME*, chez les anciens, emblème de la royauté. — Chez les modernes, la royauté même. — Riche bandeau que portent les dames, etc.

DIAGNOSTIK, s. *DIAGNOSTIC*, partie de la médecine qui traite des signes et de la connaissance des maladies. — *Diagnostique*, adj. Voulez-vous *diagnostiquer*, lisez le *malade imaginaire*.

DIAGONAL, s. *DIAGONAL*, qui va d'un angle, d'une figure rectiligne à l'angle opposé. *Diagonaux*, plur. — Subs., ligne qui va d'un angle d'un parallélogramme, ou, en général d'une figure quelconque, à l'angle opposé, etc.

DIAGRAF, s. DIAGRAPHE, instrument pour suivre des contours, et transporter sur le papier, la représentation d'un objet, sans connaissance du dessin, etc.

DIAGONĀ, s. DIAGONAT. — V67. *Dyak*.

DIAL, s. DIABLE, démon, esprit malin. — Socrate avait son bon diable, ou bon génie pour guide; et pour femme un démon femelle, une vraie démoniaque. — Les Anglais nomment le diable *le vieux Nick*. — *Béliche*, le diable à Madagascar. — *Manitou*; diable, dieu, idole, en Négritie. — *Bérith*, diable des anciens alchimistes. — *Abaddon*, selon la Bible, démon destructeur. — *Incube*, démon qui abuse des femmes: sottise pop. — *Succube*, démon qui prend la forme d'une femme pour abuser un homme: autre extravagance. — *Méphisphélès*, démon mordicant, malicieux, caustique. — *Fig.*, homme qui se rit de tout; ou qui pousse au mal. — *Mauvais anges*, les *dzins*, *dzins* ou *dsins*, ou mauvais anges des Arabes sont des démons fanatiques, des intelligences malfaisantes. Dans plusieurs contrées de l'Orient, les *anges noirs* sont armés des attributs de la Vengeance, d'instruments de torture, précipitent les impénitents dans les entrailles de la terre, les retirent avec des harpons pour les y replonger de nouveau. — Nos diables ou démons vont plus loin avec les damnés: ces messieurs vous le plongent dans des chaudières d'huile en ébullition; et chacune d'elles a plus de capacité que les flancs du Mont-Vésuve; ma foi si les premiers ne sont pas à leur aise, nos âmes damnées ne sont pas à la nôce.

— *Démonisme*, croyance aux démons. — *Démonocratie*, influence des démons. Croyance de certaines peuplades de l'Afrique et de l'Amérique. — *Démonolâtres*, adorateurs des démons. Le démon nommé *Cobolis* fut révéré par les anciens Sarmates, par les Samoïedes; et par d'autres peuplades du Nord. Les *Bisoques* sont non-seulement les partisans du diable, mais aussi leurs sectateurs. Encore aujourd'hui les Russes et les Lithuaniens ne parlent de monseigneur le diable qu'à la troisième personne: serait-ce par crainte ou par politesse? — *Démonographie*, science du *démonographe*, de celui qui fait quelque ouvrage, quelque traité sur les démons. *Démonologie*, doctrine des démons; — discours sur les puissances infernales. — Un *démonomane* est atteint de *démonomanie*, c'est-à-dire que ce *démoniaque*, croit avoir le diable dans le corps. — *Démonomancie*, art de prédire le futur par les inspirations de tous les diables. — Chacun sait que jadis les chrétiens, du rite de l'Église romaine, faisaient précéder chaque nom des saints de la qualité *monsieur*; mais on peut ignorer que, dans le même temps, certains sectaires monseigneurisaient les diables et les démons. — *C'est-tô dial m'evol*: C'est un ahuri, un brouillon; un homme pétulant. — *I n'et nein si dial k'il et neur*: Il n'est pas si diable qu'il est noir, il est moins méchant qu'il ne le paraît; — il est moins brave qu'il ne cherche à le paraître. — *Li dial chi todi so le gro hopai*: La fortune favorise toujours les personnes qui sont dans l'opulence, l'eau va toujours à la rivière. — *Si t'a magné*

l'dial, magn pór set koinn : Si tu as mangé le meilleur, mange ce qui te reste; tes bribes.—*Si k'il a magni ô dial, il et magzereu deu*: Celui qui a péché, qui s'est fourvoyé, péchera et se fourvoira de nouveau; qui a failli faillira; qui a bu boira. Par extens. : du vice au crime le pas est glissant.—*Avu treutoúr pu k'il dial*: Être, plus fin, plus rusé, plus artificieux, que le diable, que le malin-esprit.—*Li dial senie del boubeinn* : Peste soit de la pécure.—*Avu l'dial el tiess* : Avoir martel en tête, des grandes inquiétudes, etc.—*Kan m'iomn a pekté, c'ess tó dial to chi* : Quand mon homme est ivre, c'est un diable incarné.—*Pu l'dial a, pu vou-ti avu*: Plus l'homme possède, plus il veut posséder; — plus il est riche, plus il thésaurise: l'homme est possédé du démon de la convoitise.—*Dial, vonn magnt nein de boli! vo-zesté bein glo*: Male-peste, vous rejetez le bouilli! vous êtes friand à diable.—*C'ess to p'ti dial*: C'est un petit lulin; une petite diablesse.—*Tel voireu, el ni t'rou nein : rola l'dial, paret!* Tu voudrais d'elle, et elle ne veut pas de toi: voilà le diable! le hic! —*Fé paket avou l'dial*: Faire un pacte avec le diable, lui vendre son corps et son âme, en fixant la prise de possession.—*Fé v'ni l'dial*: Faire paraître le diable, l'évoquer.—*Le r'kreyon makrai on leu dial po-zeschanté*: Les sorciers ont leur Azazel pour opérer leurs maléfices, etc.

Diable, génie, démon, Béelzebuth, Lucifer, Pluton, satan ou esprit tentateur, mauvais anges, anges rebelles, anges noirs, esprit malin, esprit immonde, esprit du mensonge, dragon infernal:

Dans tout l'univers le diable per-

sonnifie appellativement le génie du mal; et chez les anciens, démon ou génie se prenait souvent en bonne part. *Béelzebuth* avait la qualité de prince des démons; *Lucifer* celle de roi; et *Pluton* celle de dieu-roi: l'Écriture considère *Satan* comme esprit tentateur. On dit collectivement *mauvais anges*, des diables, des méchants démons, et des diabesses. Les *anges rebelles* furent chassés du ciel pour leurs désobéissances; on dit aussi anges déchues ou démons. Les *anges noirs*, de l'Orient, ne sont que nos diables; et fig. nos démons incarnés. On est soufflé, obsédé, par *l'esprit malin*; livré à d'impurs désirs par *l'esprit immonde*; séduit par *l'esprit du mensonge*. Dans le style mystique, *dragon infernal* se dit des diables, des démons, des diabesses, etc.—Imitez Saint Antoine en résistant au diable, à *l'esprit du mensonge*, à *l'esprit tentateur*. Craignez les insinuations de votre *mauvais ange*: il est à gauche. Suivez les inspirations de votre *bon génie*: il est à droite.

DIAL, s. interj., DIANTRE, adoucissement du mot *diable*.—Légère imprécation.—Le *cadédis* et le *sandis* des Gascons.—Voy. *Tiess. Souk*.—Signe d'étonnement, ou d'admiration.—*K'il dial preintt se-zohai po fé de mang di koutai*: Que le diantre prenne ses os pour faire des manches aux couteaux.—*K'il dial t'evairih*: Que le diantre t'enlève dans les airs, les nuages.—*Ki dial l'áreu peinsé*: Qui diantre l'aurait cru.—*Dial! ki set bai!* Diantre! c'est magnifique!

DIAL-VOLAN.—Voy: *Hoúla*.

DIAMAN, s. DIAMANT, la plus belle, la plus brillante, la plus précieuse;

et la plus dure de toutes les pierres fines et autres pierres.—*Brillant*, diamant taillé à facettes par dessus et par-dessous, la *rose* n'est taillée qu'en pointes par-dessus.—*Brut-ingénu*, diamant poli naturellement.—*Stras*, composition qui imite le diamant.—*L'escarboucle*, fut d'abord baptisé diamant. C'est à tort que de prétendus connaisseurs l'appellent *rubis*; son rouge est plus foncé.—*Vartoman* dit qu'il a vu le roi de Pégu resplendissant de *diamants-escarboucles* dont l'éclat effaçait le soleil dans l'obscurité; ce qui fait dire à Furetière: *Vartoman ment puamment*. Si ce lexicographe eût su que le dragon qui gardait le jardin des Hespérides en avait un au front plus éblouissant encore, il aurait été moins impoli.—On dit diamant d'un petit ouvrage de littérature d'un genre gracieux. Un petit dict. de poche porte aussi ce nom: on ne peut guère y recourir qu'en s'armant d'un microscope.

DIAMÈT, s. DIAMÈTRE, ligne droite qui va d'un point de la circonférence d'un cercle, à un autre point, en passant par le centre.—La plus grande partie d'une chose ronde, etc.—**Diamétralement**, adv.—*Voy. Contrair. Kontrair.*

DIARRHÉE. DIARRHÉE.—*Voy. Hitt. Hitá. Hité.*

DIBÁG, s. DÉBAUCHE, dérèglement.—Excès dans le boire et le manger.—Incontinence.—Écart de l'esprit.—*Noss tain ess-t-al dibág*: Le temps est à la pluie, etc.

DIBAGOULÉ, v. VOMIR.—*Débagouler*: pop.—*Voy. Gueuy.*

DIBAKLÉ, v. DÉBACLER, débarrasser un port des navires, etc.—Ouvrir

ce qui était bâclé, fermé avec une barre: fam.—*Voy. Diglessi.*

DIBALÉ, v. DÉBALLER, DÉSEMBALLER; les dict. ne font aucune distinction entre ces deux verbes.

Déballer, désemballer:

On *déballé* pour montrer, vendre sa marchandise: l'acheteur *déballé* quand il a reçu le ballot, etc. On *désemballe* quand on a remballé pour partir: un détaillant se présente pour faire un nouvel achat, force est de *désemballer*.

DIBANKI, v. DÉBANQUER, gagner tout l'argent qu'un banquier a devant lui;—faire sauter la banque.—Quitter un banc.—*Voy. Rog.*—Déplacer les bancs sur lesquels s'asseient les rameurs: mar.

DIBANN (AL), locut. A LA DÉBANDADE, confusément, sans ordre.—*Billebaude, vi.*: feu de billebaude; aujourd'hui: *charge à volonté*: t. milit.—*Chasse à la billebaude*, à sa fantaisie: t. de chasseur: n'est plus guère us.—*Voy. At-dibann* pour l'accep. wall.

A la débandade, à la billebaude:

A la débandade se dit plutôt du désordre des affaires. *A la billebaude*, se dit d'un ménage où tout est en désordre, pèle-mêle.—Chaque commis n'en fait qu'à sa tête: tout est *à la débandade*. Cette figurante est tirée à quatre épingles sur la scène: chez elle tout est *à la billebaude*.

DIBARA, s. DÉBARRAS, cessation de ce qui embarrasse.—*Voy. Dihaleg.*

DIBARASSÉ. DÉBARRASSER. *Voy. Dihalé.*

DIBARASSMAIN, s. AMÉLIORATION, changement en mieux.—Soulagement;—adoucisement d'une peine, soit de corps, soit d'esprit.

DIBARBOUY, v. DÉBARBOUILLER, nettoyer, etc.—*Voy. Laré.*—*Se débar-*

bouiller, se remettre au courant de ses affaires, de son travail, de sa besogne : cette acception fam. est omise par les dict., cependant elle est très-usitée.

DIBARKÉ, v. DÉBARQUER, décharger la cargaison d'un navire, etc.—*Nouveau débarqué*, se dit d'un inconnu nouvellement arrivé : omission des dict.

Débarquer, desembarquer :

Après une courte ou une longue navigation on *débarque* au port. On *desebarque* avant le départ, ou l'arrivée au lieu destiné.

DIBARKUMAIN, s. DÉBARQUEMENT, action par laquelle on débarque les personnes, les marchandises, etc.—Voy. *ci-dessus*.

DIBATIZÉ, v. DÉBAPTISER, priver quelqu'un des avantages du baptême.—*Il se ferait plutôt débaptiser que de faire telle chose*.—La définition n'est qu'un non-sens ; et la phrase d'exemple est plus que triviale. Débaptiser ne serait qu'une vaine formule. Se débaptiser n'éveille que l'idée d'entêtement. On dit fig. se débaptiser de ceux qui prennent des noms supposés : les voleurs et les mouchards se débaptisent selon le temps, le lieu, la circonstance.—*Givouk' il dial mi d'batiss, sig'inn ti speie li bateimm* : Je veux être débaptisé par le diable, si je ne te brise la caboche, la tête : pop.

DIBEINDLÉ, v. DÉBANDER, ôter une bande, un bandage.—Lâcher la détente d'une arme à feu.—Se détendre.—Cesser d'être en érection.

DIBEINN, s. locut. adv., DÉTRESSE, embarras pressant. Dépérissement ; état de ce qui périelite, etc.—*Ess al dibeinn* : Aller en déclinant.—Être réduit à la portion congrue : à la besace.—Criez-vous que

les Français nous ont *chipé* notre *dibeinn* ? Les hardis volereaux !

DIEINEUR, s. GERÇURE, crevasse, principalement aux lèvres.

DIEIHÏ, v. GERÇER.—*Kél hagnantt bih! el kópli viseg! G'ea le lep tott dibeie* : Quelle mauvaise bise ! elle coupe le visage ! J'ai les lèvres entièrement gerçées.

DIEH, v. DÉHARNACHER, ôter les harnais à un cheval, etc.—Voy. *Dimoussi*.

DIEINÉ, v. DÉPÉRIR, etc.—Voy. *Dibeinn. Dikoilt*.

DIBITÉ, v. DÉBITER, vendre en détail.—Manière d'exploiter le bois : débiter un madrier, etc.—*Vo navé máie inn bonn novel a d'bité* : Vous n'avez jamais une bonne nouvelle à débiter, à raconter.—*Cess l'inn omm k'iss dibitt bein* : C'est un homme qui parle bien ; — qui a le débit facile.—Voy. *Párlumain. Lokeinss*.

DIBITEU, s. DÉBITEUR, celui qui fait des mensonges, qui donne des bourdes.—Voy. *Boúid. Deteu*.

DIBLOKÉ, v. DÉBLOQUER, forcer à lever le siège d'une ville, etc.—Remplacer les lettres bloquées ou renversées : impr.

DIBLOUKNÉ, v. DÉBOUCLER, dégager une courroie, etc., des arpillons qui l'assujettissent.—Défaire, déranger, les boucles, les anneaux des cheveux bouclés, annelés.—Ôter les boucles à une jument.—Voy. *Onai. Spinett*.

DIBOIR, s. DÉBORD, passage du pavé aux bas côtés.—Ce qui est au-delà du cordon de la légende.—Voy. *Boir*.

DIBOIRDÉ, v. DÉBORDER, dépasser le bord ; les bords.—Dire tout ce qu'on a sur le cœur. Exhaler sa colère.—*Li Mouïss et d'boirdaie* :

gâr pol Boverie! La Meuse est débordée : la Boverie est à la veille d'être sous l'eau ; couverte d'eau. — *Voss kott diboitt, v'ov la tott kafounieie; k'av holé; heie?* Votre jupon déborde, vous êtes toute chiffonnée ; qu'avez-vous donc fait ? — *No d'boirdein inn noulaie di kozak, et no le foutein n'fameuss pil :* Nous débordâmes une nuée de cosaques, et nous les mimes en pleine dérouté après leur avoir tués beaucoup de monde.

DIBOIRDUMAIN, s. DÉBORDEMENT, action de déborder. — Abondant écoulement d'humeur. — Débordement de louanges, d'injures. — Irruption soudaine d'ennemis dans un pays : par leurs débordements les Vandalesse sont rendus redoutables. — Un pécheur endurci vit dans le débordement.

DIBOITÉ, DÉBOÏTER. Voy. *Disloké*.

DIBOITMAIN, s. DÉBOÏTEMENT, déplacement d'un os, etc. — Voy. *Dislokeg*.

DIBOTÉ, v. DÉBOTTER, tirer les bottes à QUELQU'UN. Mais si ce *quelqu'un* était un singe ! — Moment où l'on arrive : recevoir au débotter.

DIBOTNÉ, v. DÉBOUTONNER, sortir de la boutonnière. — *G'eaveu hâss, et g'nô nein l'tein di d'botné m'pantalá ; et l'dial m'evol.... :* J'étais pressé, et je n'eus pas le temps de déboutonner mon pantalon ; et malheur arriva....

DIBOUBINÉ, v. DÉBOBINER, décharger une bobine pour la remettre en écheveau : la mêler. — Être pâle, hâve. — Se dit quelquefois dans l'acception de dégringoler. — Voy. *Diboulé. Dispouy*.

DIBOULÉ, DÉGRINGOLER, rouler du haut en bas. — S'affaisser. Crouler.

DIBOÛRDÉ, v. DÉMENTIR, donner

un démenti. — *Il et si franki d'boûdreu spér :* Il est si hardi, si effronté, si insolent, qu'il démentirait son père.

DIBOÛRDEG, s. DÉMENTI. *Fran pein-dâr! ô d'boûrdey vâ n'bouf al gueie. Peign, mi kote, homm soula :* Effronté, insolent coquin ! un démenti vaut un soufflet. Flan ! gobe-moi ça, gredin.

DIBOÛRSÉ, s. DÉBOURSER, tirer de l'argent de sa caisse, de sa bourse, pour faire un paiement. — *K'arév diboursé?* Qu'avez-vous déboursé ?

DIBOÛRSEMMAIN, s. DÉBOURSEMENT, action de déboursier, de faire un déboursé. — Jamais débours.

DIBOUTÉ, v. DÉBOUTER, déclarer la déchéance d'une action faite en justice. — Supplanter, débuser un rival : fam.

DIBRÂLIÉ, part. pass. DÉBRILLE. — Voy. *Dihâmoné*.

DIBRIDÉ, v. DÉBRIDER, ôter la bride à un cheval, etc. — *Fé út eür sain d'bridé :* Faire huit lieues sans débrider, sans ôter la bride ; sans s'arrêter. — Sans interruption ; — avec précipitation : fig. — Voy. *ci-dessous*.

DIBRIDEU, ou **D'BITEU**, s. ellipt. **GRAND**, INFATIGABLE TRAVAILLEUR. Notre *Dibrideu* est peut-être antédiluvien.

DIBROULIÉ, DÉBROULLER. Voy. *Dik-melé*.

DIBUSKÉ, v. DÉBUSQUER, chasser l'ennemi d'un poste avantageux. — Faire perdre un emploi, etc.

Débusquer, supplanter :

Débusquer s'arrête à l'idée de faire perdre une condition avantageuse ; une place, un emploi, etc. *Supplanter* comprend le remplacement de la personne *débusquée* par celle qui la *supplante*. —

Un parti fait de l'opposition systématique : il veut *débusquer* le ministère. Une faction se livre à des menées occultes : elle cherche à *supplanter* ses rivaux. — L'amant *supplanté* trouvera une fiche de consolation en *débusquant* son rival.

DIBLA, prép. DELÀ, plus loin, de l'autre, etc. — *Et avec l'une des prép.* DE ET PAR : *Il est DE DELA les monts.* PARDELÀ le Cap de Bonne-Espérance. Dans cette définition complexe, le choix laisse prise à deux interprétations : par la première il est *né* au-delà des monts. Par la seconde il est, en ce moment, par delà le Cap... — Se dit, par les Liégeois, dans le sens de *au delà*, de *outre* : *Gi d'meur di d'la Moûss* : Je reste Outre-Meuse, au delà de la Meuse.

DIDON, s. DINDON, gros oiseau de basse-cour dont la chair est très-estimée : *au plur. se dit tant du mâle que de la femelle.* Conséquence : *Les dindons* sont hermaphrodites. — *Dinde*, femelle du dindon. — *Dindonneau*, jeune, petit dindon ou petite dinde. — *Dindonnade*, mets composé des parties du dindon : — sa maladie. Ajoutez, grosse balourdise : *fam.* — *Dindonnière*, celle qui garde les dindons. S'il est question d'un homme ne peut-on dire *dindonnier* sans être appelé dindon ? — On a dit *dindonnière d'une demoiselle de campagne*. Rayez ce mot du dict. qui répète l'injure. — Quand un coq-dinde fait la roue, se redresse et se pavane, quand il étale ses grâces, ses mamelons, et balance sa dupliciture, je vois un grave ministre en corps, en âme, en rubans et en eroix. — Le dindon appartient à l'ordre des

oiseaux gallinacés ; tels que le paon, le faisan, etc. — On dit *Jésuite* pour dindon, par ironie ; et par allusion à Jacques Cœur, de la compagnie de Jésus, qui rapporta en France plusieurs dindons et plusieurs dindes ; qu'on naturalisa facilement. — *Ti n'et kô didon* : Tu n'es qu'un dindon, une buse, une huître, un nigaud, etc.

DIÈL, ARGILE, terre molle et jaunâtre. — TERRE GLAISE, ou absolument GLAISE, terre grasse et compacte, dont on se sert pour faire des batardeaux, de la poterie, etc. — *Sigillé*, sorte de terre glaise ou d'argile qui vient des îles de l'Archipel. — *Dièves*, dépôts argileux des houillères. — *Terre à foulon*, terre qui sert à dégraisser les draps. — *Glaisière*, lieu qui contient de la glaise.

DIERAIN, adj. s. DERNIER, qui vient, qui marche, après les autres ; — après lequel il n'y a pas d'autre. — *Dierain soglo* : Dernier soupir, dernier souffle, d'un moribond. — *Ess soss dierain* : Être dans le dernier mois de sa grossesse ; — au moment d'accoucher. — Être à toute extrémité, ou à la veille de mourir. — *Ouns sâreu ou l'dierain*, ou *l'dierainn arou lu* : Il veut toujours avoir raison, il a toujours une réponse à faire, etc. — *Voy. Brok.* — *Dierainn*, dernière. — *Pol dierainn feie, rolêr ou n'rolêr nein* ? Pour la dernière fois, acceptez-vous, ou n'acceptez-vous pas ? *Dierainn de kloss* : Classe infime. — *Dierain à pu k'ôk* : Avant-dernier.

DIERAINMAIN, adv. DERNIÈREMENT, depuis peu, il n'y a pas longtemps, en dernier lieu, etc. — NAGÈRE ou NAGÈRES. Messieurs les diction-

raristes, vous dites *que vous ne dites rien*. En prose et dans le style fam., il faut dire *dernièrement*. En poésie et dans le style soutenu il faut dire *naguère*. Les poètes se permettent de retrancher *s* à *je vois*, etc. : *je voi*, pour rimer avec *moi*, etc. Ils ajoutent *s* à *naguère* pour rimer avec *guerre*, etc. : *guerres*, *naguères*, etc. — L'élision de *s* ne captive point les yeux. Pluraliser un adverbe, c'est *dégrammairer* la grammaire. — Disons en passant, que les bons versificateurs évitent les adv. en *ment*, quand ils forment plusieurs syllabes (*).

DIERSON, PHARYNX, arrière-bouche, gosier, partie supérieure de l'*œsophage*, c'est-à-dire du canal membraneux qui s'étend du fond de la bouche jusqu'à l'*orifice* supérieur de l'estomac ; on dit *orifice* de l'ouverture qui sert d'entrée et de sortie à certaines cavités du corps de l'animal : l'*orifice* de la vessie, etc. — Voy. *Mcirsai*.

DIÈS, ou DIÉSIS : vi. Signe formé de deux doubles barres en croix : il se met devant une note, à la clef où la note est placée. Le dièse indique qu'il faut hausser d'un demi-ton dans le courant du morceau, etc. — Note haussée d'un demi-ton. — *Marké d'inn dièss* : Diéser, marquer d'un dièse, ou hausser d'un demi-ton.

DIET, DIU, DIEU, DIEU. — *Diet gâr* ou *de gâr* : Dieu vous garde. — *Maiss-Dieu* : Avec l'aide de Dieu ; en langue romane, *Maist-Diex*. — *Diet-azel mër* : Dieu vous le

rende. — Wallons, vos archaïsmes, ou vieux mots, sont vieux comme le temps.

DIEU, s. DIEU. En langue romane, DIOR. — Etre-Suprême, créateur et conservateur de l'univers. — L'existence de DIEU est burinée dans le cœur de l'homme. Nous voyons DIEU avec les yeux de l'âme et du corps. Son nom est resplendissant dans l'astre du jour, dans les merveilles de la création ; révélé dans tout ce qui existe. — Que les païens aient adoré le soleil, les planètes, les météores, cela s'explique jusqu'à un certain point : mais diviniser les éléments, les bêtes féroces, les animaux domestiques, les métaux, les cailloux, les plantes, les impuretés, etc. : mais porter les dieux à 30,000, admettre le partage de la puissance ; n'est-ce pas outrager Dieu ? se placer au dernier rang des êtres animés ? — En faisant une courte excursion dans le dégoûtant domaine des dieux de l'antiquité, et de quelques autres peu connus, je ne dirai pas : *Le père en permettra, la lecture à sa fille*. — PHALLUS, représentation du..... que l'on portait dans les fêtes de Bacchus et d'Osiris. Ajoutez, dieu de la plus exécration de la lubricité. — IDOLE, *in naturalibus en fer, plus grande que nature*, qui recevait les sacrifices des abominables prêtresses et sectatrices de la lubricité. — Priape... J'ai parlé et je devrai encore en dire quelque chose, du polythéisme des païens ; il se retrouve dans la Nigritie dans toute sa laideur : les Porcéns, sur la côte de Mababar, adorent *Iagyanata, Sabrada et Balaranta*, représentés par trois idoles hideuses et véné-

(*) Les deux vers qui suivent sont d'un architecte bien connu :

*Je fis mon alignement,
Perpendiculairement.*

rées. Le *Manitou*, des sauvages de l'Amérique septentrionale, est également épouvantable. — Voy. *Posteur*. — ALLAH, nom que les mahométans donnent à Dieu ; il est aussi leur exclamation de joie, de crainte, et le *houra* de leurs soldats. — ACHAR, être-suprême des Indiens. — BRAHMA, dieu des Indous. — DAOS, dieu des Chaldéens. — ALFADER, les plus anciens des dieux des Scandinaves. — JÉHOVAH, NOM DE DIEU en hébreu. Un poète va plus loin en disant : *Et vous prêtres sacrés, NON D'UN DIEU mais d'un homme.* — *Non d'un nom, n'y a-t-il pas de quoi jurer comme un païen ?* — *Déicole*, celui qui adore un seul Dieu. — *Déicides*, se dit des Juifs qui ont fait mourir le Fils de Dieu. — *Déiste*, celui qui croit en Dieu et rejette la révélation. — *Théiste*, celui qui croit à l'existence de Dieu, s'oppose à athée : Voy. *Ataie*. — *Panthéistes*, ceux qui ne reconnaissent d'autre Dieu que l'universalité des êtres ; c'est-à-dire *le grand tout*, des grands fous. — *Ni kreür ni a dieu, ni à dial* : Ne croire ni à Dieu ni au diable, être méchant, incrédule, impie, pyrrhonien. — *Si k'il Bon Diu wád et bein wárdé* : Celui qui est sous la protection de Dieu, qui vit en état de grâce, n'a rien à craindre. — *Geur l'non debinamé Bon Diu* : Prononcer le nom de l'Être-Suprême en jurant ; — sacrer, blasphémer (*).

(*) Il n'est impossible d'admettre la supposition que le blasphémateur ait l'intention formelle de s'attaquer à Dieu : quoi qu'il en soit, l'invoquer dans le péril, dans l'adversité, vociférer des blasphèmes, me paraissent d'affligeants contrastes. — Voy. *Sakrameinté*.

DIFAHÏ, v. DÉMAILLOTER, ôter le maillot, etc.

DIFAITT, s. QUERELLE, dispute. — Faux-fuyant, etc. — Voy. *Karel*.

DIFAFILÉ, v. DÉBATIR, ôter, retirer les bâtis. — *Il a sovain l'botroül difâfilaie* : Il est souvent indisposé ; je le crois hypocondriaque. — Voy. *Fâfilé*.

DIFALÉ, v. DÉFALQUER, rabattre, retrancher, d'une somme ; et par extens. d'une quantité quelconque.

Défalquer, déduire, soustraire :

On *défalque* en portant en compte ce qu'on a fourni ; on *déduit* une somme d'une autre en faisant une soustraction.

DIFALEG, s. DÉFALCATION, déduction, soustraction. — Voy. *ci-dessus*.

DIFALI, v. DÉFAILLIR, tomber en faiblesse ; s'évanouir. — S'affaiblir. — Voy. *Fláwi. Pámé*.

DIFALIANS, s. DÉFAILLANCE, évanouissement, pâmoison. — Voy. *Pámé. Pámeg*.

DIFÁTT, s. DETTE. — Affiégré. — *Gi wágn tro pô, gi fai de d'fátt* : Je gagne bien peu je fais des dettes. — *C'ess-tó surlanguen, avou n'koronn di rirnow to le geoù, i fai de d'fátt* : C'est un prodige, avec six francs de revenu chaque jour, il s'endette.

DIFAVORAB, s. DÉFAVORABLE, qui n'est pas favorable. — Défavorablement : adv.

DIFEINDAH, adj. DÉFENDABLE, qui peut être défendu.

DIFEINDEU, s. DÉFENSEUR, avocat chargé d'office de la défense des accusés, dans les causes criminelles. — *Avoué*, celui dont la fonction consiste à représenter les parties devant les tribunaux ; et de faire

en leur nom tous les actes de procédure nécessaires.—Voy. *Avoká*.

DIFENS, s. DÉFENSE, action de défendre soit verbalement soit par écrit.—Tronçons de câbles, etc., pour protéger les flancs d'un navire : mar.—A la plur., *les défenses d'une place* : t. milit.—*Faire lever les défenses* : barreau.—**INHIBITION**, *défense, prohibition* : se joint presque toujours avec le mot *défense* ; ET EST plus usité au plur. : *Inhibition et défenses sont faites à toutes personnes...* ET EST, etc.

Défense, prohibition, inhibition :

La *défense* repose sur le droit positif ou naturel : la transgresser, est un délit. *Prohibition* ne se dit guère qu'en parlant des marchandises : celles qui sont prohibées sont déterminées par une loi. *Inhibition* ne se dit qu'en terme de jurisprudence : il restera dans l'ancre de la chicane.—Il est permis de faire ce qui n'est pas *défendu* par la loi ou réprouvé par la morale. *Les prohibitions* nuisent au commerce et alimentent l'immoralité.

DIFERAIN, adj. DIFFÉRENT, qui n'est point semblable.

Différent, dissemblable, dispareil, distinct, divers, varié :

L'homme-girouette tiendra deux *différents* langages dans le même jour : *dissemblable* se dit surtout de celui qui cesse d'être le même homme. *Dispareil* s'emploie pour faire remarquer la différence. Ce qui est *distinct* est facile à saisir. Ce qui est *divers* diffère dans sa nature ou dans sa qualité. Delille et Lebrun ont employé *divers* dans le sens de *varié* ; Clément applaudit à l'heureuse innovation déjà innovée par La Fontaine ; et ce bon

Clément est l'un des commentateurs du bonhomme.....

DIFERAINMAIN, adv. DIFFÉREMENT, d'une manière différente.

Différemment, diversement, distinctement :

En y voyant *distinctement*, nous traitons un sujet *diversement*, par la raison que nous pensons *différemment*.

DIFEREINSS, s. DIFFÉRENCE, dissemblance, etc.

Différence, dissemblance, diversité, variété, inégalité, disparité ; bigarrure :

Dans la *différence* l'esprit compare, dans la *dissemblance* il sépare ; il abstrait dans la *diversité*, choisit dans la *variété* : l'irrégulière *inégalité* déplaît, la *disparité* choque, la *bigarrure* enlaidit la *disparate*. — Il arrive que deux amants, devenus époux, soient *dissemblants* à eux-mêmes : la *diversité* dans les caractères, jointe au goût de la *variété*, va jusqu'à faire regretter le divorce pour *inégalité* d'humeur.

DIFERÉ, v. DÉFERER, ôter le fer du pied d'un cheval, etc., ôter le fer appliqué sur quelque objet. — *Mi g'rá si d'fer* : Mon cheval se déferre.

DIFIGULTÉ, s. DIFFICULTÉ, ce qui est d'une difficile exécution. — **EMPÊCHEMENT** : ON ÔTE, ON VAINE *l'empêchement*. Dites on lève, l'empêchement, les empêchements. — Les prosodistes, qui font prononcer *cigogne* au lieu de *cicogne*, prétendent qu'il faut dire *difficulté* et non *difficulté*.—Voy. page 278, 2^{me} col. ; dernier alinéa.

Difficulté, obstacle, empêchement :

La *difficulté* embarrasse ; l'*obstacle* s'interpose entre la volonté et l'exécution ; l'*empêchement* arrête

tout court — Un procès sera hérissé de *difficultés* : Parçent les applanit. Un lâche multiplie les *obstacles* : un brave le surmonte. Un homme difficile a des *empêchements* à l'épargne : on les lui fait lever.

Difficulté, obstacle, hic, nœud, nœud gordien : (*)

Le *hic* est le nœud principal d'une *difficulté*. Le *nœud gordien* fut coupé par Alexandre : c'est ainsi que les conquérants renversent les *obstacles*.

DIFIGURÉ, v. DÉFIGURER, gâter la figure ; enlaidir. — Gâter la forme de quelque chose. — Dénaturer, trahir la vérité.

DIFILÉ, v. DÉFILER, ôter le cordon, le fil passé dans quelque chose. — *Difilé de piel* : Défiler des perles. — *Difilé s'chapelet* : Défilerson chapelet, dire ce qu'on sait ; ou qu'on ignore. — Voy. *Parád*.

DIFILÉ, adj. part. pass. EFFILÉ, mince et long, étroit et allongé. — Élançé, etc. — CHEVAL EFFILÉ, cheval qui a l'encolure fine est délicate. — On dit en parlant des personnes, *taille élançée*, c'est-à-dire, *svelte et bien prise*. Voyons le *cheval élançé* : cheval dont le corps est efflanqué, qui a les flancs creux et abattus. — Il faut lire pour croire ; et l'on n'en croit pas ses yeux.

Effilé, svelte, élançé :

Dans leur croissance, beaucoup d'enfants sont *effilés*. Une demoiselle qui a la taille fine, légère, dégagée, est *svelte* ; si elle a des formes aériennes, elle est *élançée*.

DIFILEG, s. EFFILOQUES, soie folle,

(*) Le nœud qui attachait le joug au char de Gordius ne pouvait être dénoué par les siens ; l'empire de l'Asie est promis à celui qui sortira victorieux de l'entreprise. Alexandre emploie son épée. — Voy. *Nouk*.

très-faible ; ou non torse. — Voy. *Fluumn*.

DIFLIXION, s. FLUXION, congestion, afflux de liquides dans quelque partie du corps ; et gonflement indolent, mobile du tissu cellulaire ; surtout de celui du visage.

DIFLIMMÉTÉ OU CHERPI, v. ÉFAUFILER, tirer de la soie d'une étoffe pour en faire de la ouate, etc. *Effiloquer*, rendre la soie laineuse. — *Effilocher*, détordre les fils des chiffons : t. de papeterie.

DIFLIMMTEU OU CHERPIHEU, EFFILOQUEUR, ouvrier qui effiloche. — *Cylindre pour effiloche*. — *Diflimmteuss* : Effilocheuse.

DIFLORI, s. DÉFLEURIR, perdre ses fleurs. — Par extens., ôter le velouté de certains fruits par l'atouchement.

DIFLORIBEG, s. DÉFLORAISON, temps de la chute des fleurs.

DIFOIETEG, s. DÉFOILIATION, temps de la chute des feuilles. *Dites défeuillaison*. — Voy. *Foie*.

DIFOIS, adv. VIOLEMMENT, avec violence. — Voy. *Foirsi*.

DIFONSÉ, v. DÉFONCER, enlever le fond, en parlant des tonneaux, etc. — Fouiller un terrain à la profondeur de quelques pieds. — Voy. *Afonsé*.

DIFÛR, DIFFORME, défiguré ; laid. — *Il et to difÛr, ô direu ô mártiko* : Il est tellement difforme, qu'il ressemble à un singe.

DIFÛRMÉ, v. DIFFORMER, gâter, altérer, la forme, en parlant des monnaies et autres choses semblables. — Ne difformez que ce qui a été fait au moyen d'une forme.

DIFÛRMITÉ, s. DIFFORMITÉ, défaut très-apparent. — J'ai cette synonymie sous les yeux. La *difformité* est un défaut dans les pro-

portions. La *laideur* est dans les traits, la *superficie* du visage. — LAIDEUR ne se dit que des ANIMAUX ou des MEUBLES. Puisque la *laideur* est dans les traits et dans la *superficie* du visage, et que le mot ne se dit que des animaux et des meubles, il sera logique de dire : Le bouc et le singe ont les traits, la superficie du visage d'une dégoûtante laideur. — Ces meubles sont d'une hideuse laideur, etc.

Difformité, laideur :

La *difformité* se reconnaît dans l'absence totale ou partielle de toute symétrie; la *laideur* dans l'irrégularité des proportions des traits, etc. — Avec une belle figure, sa bosse et ses longs bras, un bossu sera *difforme*. Avec une taille élégante, un nez à trois étages et une grande bouche, une personne sera *laide*.

DIFORNÉ, v. DÉFOURNER, tirer le pain, la pâtisserie du four : s'oppose à *enfourner*. — Faire passer la bille de l'autre côté de la sonnette : billard.

DIFOTINÉ, v. DÉPITER, fâcher, etc. Contrarier. — Mépriser. — Rudoyer. — Etre fatigué, etc., etc. — *Si d'fotiné p'onn chichaie* : Se dépiter, se fâcher, pour peu de chose. — *Ti m'a d'fotiné, et ti m'el pâret* : Tu m'as méprisé, outragé, rudoyé, et tu me le païras cher. — *Gi so to d'fotiné* : Je suis fatigué, rompu, indisposé; je ressens un malaise général, une douleur vague. — *Mi seumm ni d'foteinn tan k'il geou et lon* : Ma femme me contrarie du matin au soir; rompt mes projets, dérange mes calculs. — *Si t'imm difoteinn gi bouh* : Si tu me mets en colère tu verras jusques où va la portée de mon bâton. — Voy. *Dicaïsi*.

DIFOU, adv. DEHORS, s'oppose à dedans. — *Extérieur*, s'oppose à intérieur. — Le large, ou pleine nier; par opposition aux rades, aux ports, aux côtes : mar. — *Vini di d'foù* : Venir de dehors, du dehors. — *Roté komm ô maïss di danss, le bechett di pi á d'foù* : Marcher comme un maître de danse, la pointe du pied en dehors. — Voy. *Foù*. *Divain*.

DIFRAÏTÍ, v. DÉFAYER, payer la dépense de quelqu'un. Parextens, régaler. — Voy. *Anbassadeur*.

DIFRIZÉ, v. DÉFRISER, gâter, déranger la frisure. — Voy. *Kouyoné*.

DIFROKÉ, v. DÉFROQUER, ôter le froc : ne se dit qu'en parlant d'un moine, etc. — Voy. *Abi*.

DIFTONK, s. DIPHTONGUE, syllabe douce, formée de deux voyelles dont chacune a un demi-son; et que l'organe nuance dans une seule émission de voix. Le lecteur doit syllaber nettement les diphtongues quand il débite, et lit des vers; ou la poésie ne sera que de la prose rimée. En figurant ces sortes de voix, les dict. ne sont point d'accord; et les poètes se permettent souvent de licences. Plusieurs savants prétendent que *moi, toi, roi*, etc. ne sont pas des diphtongues; je les crois dans l'erreur: dans cette longue et harmonieuse série de mots, *i* prend le son accidentel de *a*: *moi moa*. Selon tous les grammairiens *au, eau, ou*, sont des voyelles pures. Sans connaître les voyelles impures, je les appelle fausses diphtongues, par distinction de *ciel, miel, puits*, etc.; qui se nuancent dans deux voix légèrement touchées. Un savant, dont je me plais à reconnaître les talents, dit : La lettre *x* est elle-

même une diptongue dans le sens le plus exact du mot. Le mot qui s'appelle *x* est un énigme que je ne saurais deviner; mais je sais que la syllabe *ex* se prononce *eks*, à quelques exceptions près; et je sais, tout aussi bien, que la plus grande partie des savants français ont visité *Brukselles* et qu'ils devaient visiter *Brucelles*: Bruxelles. Prononcez *Brucellois*, etc. — Les étrangers lisent très-mal la particule euphonique *oui* (*): mais quand elle sort de la bouche perlée d'une jolie Parisienne, elle a le velouté de la pêche, la fraîcheur de la rose; elle embaume, remue, etc.

DIFÛLÉ, v. DÉCOUVRIRE. — Se découvrir. — Les Français affublaient notre *difûlé* à leur manière quand ils écrivaient *défûler*, *deffubler*. — Voy. *Dihorri*.

DIGAGÛ, v. DÉGAGER, retirer ce qui avait été donné en hypothèque, en nantissement, etc. — *Dégager un soldat, obtenir son congé.* — On ne dégage que celui qui s'est engagé. Un milicien obtient un congé absolu, etc. — *G'iv digag di voss parol*: Je vous dégage de votre parole, je vous rends votre parole. — *No fourein etouré d'inn noulaie di flairan pendâr di Russien; mai no fourein d'yagî*: Nous fûmes entourés d'une multitude de Russes, qui puaien comme des boues; mais on vint nous dégager. — *Dégager le fer, t. d'escrime.* — Voy. *Dihalé. Rimett. Ritiré.*

(*) Il est de gens qui voient des diptongues, comme Pourceaugnac voyaient des lavements: Un *dandynet*, s'adressant à quelqu'un, qui lisait l'affiche du spectacle, lui roucoule: On joue *O-é-dipe* (*OEdipe*), pas vrai? *O-u-i*, lui fut-il répondu.

DIGAGMAIN, s. DÉGAGEMENT, action de dégager, de se dégager. — Partie d'un appartement qui sert de passage dérobé.

DIGAINN, s. DÉGAINE, façon, manière, etc.: ironiq. En nous empruntant ce mot, les Français en étendirent l'acception: on sait qu'ils *raffinent* en toutes choses.

DIGÄNNLÉ ou DIGATLÉ, v. DÉGUERPIR, sortir, se retirer d'un lieu malgré soi, malgré ses dents. — Abandonner la possession d'un immeuble. — *Digatlé sol kó, ou g'iv kiboie*: Déguerpissez, détaléz, à l'instant, ou je vous disloque.

DIGARNI, v. DÉGARNIR, ôter ce qui garnit. — Affaiblir un côté pour en renforcer un autre: *un général* dé-garnit la droite pour renforcer le centre, etc.

DIGASKONÉ, v. DÉGASCONNER, faire perdre les manières gasconnes; l'habitude des gasconnades. — Se dit plus souvent avec le pron. pers.: *Se dégasconner*, se défaire de l'accent gascon. Le néologue qui a créé ce verbe, peut se vanter d'avoir fait la plus hardie des gasconnades.

DIGESION, s. DIGESTION, élaboration, coction des aliments dans l'estomac. Pendant cet acte le chyle se sépare des aliments; les vaisseaux lactés et le canal thorachique, le portent dans la circulation. — *Bradypepsie*, digestion lente et imparfaite. — Il me semble qu'il y a des rapports très-intimes entre les organes de la digestion et le cerveau: quand je digère lentement; je rêve; quand les cartes sont tout-à-fait brouillées dans mon estomac, je fais des rêves aussi pénibles qu'ils sont extravagants: mais *si ça coule de source*, ils sont

couleur de rose. Suis-je un petit brin physiologiste? C'est à mes- sieurs de la partie à répondre.

DIGÉRÉ, v. DIGÉRER, faire la di- gestion.—On dit d'un affront qu'on ne peut le digérer; et d'un men- songe, qu'il est difficile à digérer.

DIGETÉ (s') SE DÉJETER, se dit du bois quand il travaille.—*Mi bai armá s'digett*: Ma belle armoire se déjette.

DIGEUNÉ, s. DÉJEUNÉ, repas du ma- tin, les aliments dont il se com- pose.—*Digeuné-diné*: Déjeuné-di- natoire (*).—*Mi bai d'geuné d'por- sulainn et spii et meic bekct*: Mon beau déjeuné en porcelaine est brisé en mille morceaux.—*G'inn freu k'ó d'geuné ditt koir*: Je te mettrai hors de combat en deux tours de main.

DIGEUNÉ, v. DÉJEUNER, faire le re- pas du matin.—*Digeuné al forchett*: Déjeunera la fourchette: se dit par opposition à déjeuner avec du ca- fé, etc.

DIGLESSÍ. DÉGLACER. Voy. *Dipítí*.

DIGNÉTÉ, v. TINTER, se dit d'un son qui n'est que dans l'oreille; et qui fait une espèce de tinte- ment.—CORNER, se dit du bour- donnement des oreilles.

DIGOGÍ, s. BABOUIN, enfant malin, gai, vif, espiègle.—*C'ess-tó d'gogí si p'ti la; imm vein a pónn al bo- troull, et s'einn ne sé ottan k'iss pér*: C'est un rusé babouin, cet enfant là; il toucherait à peine mon nom- bril, et déjà il en sait aussi long que son père.—Voy. *Dispierté*. *Mazett*.

DIGORGI, v. DÉGORGER, ouvrir un passage, une issue, à ce qui est

(*) Je crois que les Grecs disaient par- ticulièrement *acratisme* d'un déjeuné- dinatoire.

bouché, engorgé, obstrué.—Oter les matières étrangères, les hété- rogénités.—*Révijuer*, dégorgier les draps.—*Dégraveler*, dégager un tuyau, etc. de ce qui l'engorge, qui l'obstrue.

DIGORGEUMAIN, s. DÉGORGEMENT, é- coulement des liquides, des sémi- liquides.—Épanchement des hu- meurs, etc.

DIGOSTAN, adj. DÉGOUTANT, qui inspire du dégoût, le dégoût.—Fém., *dégoutante*.—*K'i magnn digostanmain! i fai hòssi l'koür*: Qu'il est dégoûtant quand il mange! il fait naître des soulèvements de cœur.—*V'ola n'digostantt feumm! el fai s'kafet avou l'aiv kel s'a d'kay le-z-otie*: Quelle femme dégoû- tante! elle fait son café avec l'eau qui lui a servi à laver ses yeux.—Voy. *Dikáy* (*).

Dégoutant, fastidieux, nauséabond:

Ce qui est *dégoutants* s'adresse plu- tôt au cœur qu'à l'esprit: il inspire un sentiment de répugnance. Ce qui est *fastidieux* s'adresse plutôt à l'esprit qu'au corps: il inspire l'ennui. Ce qui est *nauséabond* at- taque le cœur et l'esprit: il sou- lève le premier, et révolte la raison.

DIGOTAN, adj. DÉGOUTTANT, qui dé- goutte.—Voy. *ci-dessous*.

DIGOTÉ, v. DÉGOUTTER, tomber gout- te à goutte.—*Gisotott et no naiw: veyér digoté me g'vet?* Je suis tout en nage, voyez comme mes che- veux dégouttent?—Voy. *Goté*.

DIGOTÉ, v. DÉGOTER, déplacer quel-

(*) *Dikáy*: pop. Dans tout l'univers la *haute classe* ne fait qu'un monde à part, prend la langue toute faite, adoucit, polit, n'invente point. Partout chaque peuple est créateur, fait ses proverbes, anime l'expression; et lui imprime le cachet de l'originalité.

qu'un de son poste et se mettre à sa place. Se dit plus souvent dans l'acception de surpasser. — *Voss ovré bein; mai voss fré v'digott*: Vous travaillez bien; cependant votre frère vous surpasse.

DIGOTEU, v. ÉGOUTOIR, planche disposée pour égoutter. — Treillis pour égoutter les fromages. — Voy. *Frikiel*.

DIGOTEUR, s. ÉGOUTTURE, se dit des gouttes de liqueurs qui tombent dans un vase en vidant.

DIGRADÉ, v. DÉGRADER, *dépouiller, destituer quelqu'un de son grade, de sa dignité, de son emploi, etc., ce qui se fait ordinairement avec de certaines formalités et par châtement*. Ne dirait-on pas qu'il ne s'agit que de prendre son chapeau et de tirer ses guêtres? L'homme dégradé, même sans certaines formalités, n'est plus qu'un cadavre qui se traîne vivant aux gémonies. — Voy. *Abahég. Abahi. Edomagé. Gâté*.

DIGRADEG, s. DÉGRADATION, *destitution, privation forcée, ordinairement ignominieuse, etc.* — *Ordinairement!*.... Vous qui trafiquez de votre patrie, vous qui cherchez à nous ramener au moyen âge, croyez-vous que l'impunité voile votre dégradation? Jamais! votre nom porte le stigmate indélébile de l'infamie. — Voy. *Alowé. Dipéri. Dipérihmain*.

DIGRAPTÉ, v. DÉGRAFER, détacher ce qui était retenu par une agrafe, des agrafes. — *Gihá, gi stof! seré vo-zouïe s'imm digrapté so li d'van*: Jean, j'étouffe! fermez vos yeux et dégrafez ma robe; elle est attachée sur le devant.

DIGRATT, adv. *Probablement, assurément, certainement*. — *I r'reinret, d'grátt*: Il reviendra, proba-

blement. — *V'omm kafougni: vo d'meurrékeu, d'grátt*: Vous me chiffonnez: je suppose que vous allez rester tranquille; que vous cesserez de parler avec les mains: certainement je dois le croire.

DIGRETÉ, v. ÉGRATIGNER, déchirer légèrement la peau avec les ongles, etc. — Voy. *Greté. Digrimoné*.

DIGREVÉ, v. DÉGRÉVER, diminuer une imposition, etc.

DIGREVMAN, s. DÉGRÈVEMENT, action de dégréver.

DIGRIMONÉ, v. ÉGRATIGNER fortement. — *S'agriffer, s'attacher avec les griffes*. — Saisir avec les serres: se dit des oiseaux qui ont les ongles crochus. — *El tinein cheskón ó chet po le-zoreie et p'ol kow, siss digrimonein le-zouïe fou del tiess*: Elles s'armèrent de deux chats, qu'elles tinrent par les oreilles et parla queue, et elles s'arrachèrent les yeux de la tête. — Voy. *Grifé*.

DIGRIMONEG, s. ÉGRATIGNURE, *érasflure*.

Égratignure, érasflure, griffade:

L'égratignure est longitudinale: l'érasflure est une écorchure légère: la griffade est la blessure d'un oiseau, qui est armé de serres.

DIGROGNTÉ, v. ÉCORNER ce qui est en angle, etc. — *Ecailler*, détacher par écailles. — *Eclater*, faire un éclat à quelque chose; rompre par éclats.

DIGROGNTEG, s. ÉCORNURE, ce qui est emporté d'un angle, etc.

DIGUEULÉ, v. DÉGUELLER, vomir. — Vomir des injures. — Les dict. omettent le verbe *s'enqueuler*, qui signifie *poissarder*, imiter le langage des poissardes, etc. Le premier verbe n'est reçu que dans la langue orale; le second est à moi: avis à la postérité.

DIGUEUY, v. DÉBAGOUER, dire sottement tout ce qui vient à la bouche. Certaines dames *encachemi-rées* disent débagouler dans le sens de vomir; ça n'est pas élégant; et j'ai celui de leur apprendre que les débagouleurs disent tout ce qui leur vient dans la gueule.

DIGUIGNONÉ, v. DÉGLIGNONNER, faire cesser le guignon. — Etre deguignonné: fam.

DIGUIZÉ, MASQUÉ, Voy. Chai-lorio.

DIGUIZÉ, v. DÉGUISER, rendre une personne méconnaissable ou difficile à reconnaître. — *Masquer*, mettre un masque. — Se déguiser. — Travestir, habiller un homme en femme, etc. — *Voy. Cacheg. Cacheie. Cachi. Mass.*

Déguiser, travestir, masquer:

Il suffit d'un faux nez pour être *masqué*. Il suffit de tromper les yeux pour être *déguisé*; mais il faut changer de costume pour être *travesti*. — Un filou prend le *masque* de la bonhomie, une prude celui de la pudeur: tout ici bas n'est que *mascarade*. Une grande dame revêt les vêtements de sa cuisinière, celle-ci revêt le costume de la grande dame: sont-elles bien *travesties*? Les dict. disent qu'une fausse barbe *déguise* BIEN un homme: une barbe naturelle *déguise*-t-elle BIEN une femme?

DIGUIZMAIN, s. DÉGUISEMENT, ce qui sert à déguiser une personne. — Fausse apparence, artifice, dissimulation, pour cacher la vérité.

DIGVII, v. DÉCHASSER, faire sortir de force une cheville. Pourquoin ne pas dire *décheviller*?

DIH, adj. Dix, deux fois cinq — Carte marquée de dix points: *Dih di mak*: Dix de trèfle. — *Aru l'ni-mero d'ih*: Avoir le numéro 10. En

parlant des princes, etc.; on emploie des chiffres romains: *Charles X rendit son nom fameux*. Une famille de nos comtes figure parmi les maisons princières: *Vilain XVIII*. Il y a cette distinction entre ces Vilain et le plus bel homme de France de son temps: *Louis XIV*. Remarquez que la différence n'existe que dans la manière d'être en chiffres. Beaucoup de mots éveillent l'idée de dix: *décaméride*, dixième partie d'une chose. *Décakitre, décagramme, décimal*, etc. etc. — *Voy. Dikamètt, litt*, etc.

DIHA, s. ellipt. NU-PIEDS. NU-JAMBES. — *Gi l'a reyou to nou, to d'há; et volla fou keur*: Je l'ai vu sans chemise, sans bas ni soulier; et le voilà riche à millions.

DIHAGNÉ, v. DÉTALER, rentrer la marchandise exposée à l'étalage, en vente. Par extension, mettre la clef sous la porte. Fuir à toutes jambes: fam.

DIHAÏETÉ(s') v. S'ÉCAILLER, se détacher par écailles; — par lames. Oter les écailles des poissons, etc.

DIHAÏM, adj. s. DIXIÈME. — *Dihaimm pârteie*: Dixième partie. — *Dihaimmain*, adv. dixièmement.

DIHAND, v. DESCENDRE, s'oppose à monter. Mettre pied à terre. — *Dévaler*, faire descendre quelque chose: fam. — Cesser de régner. — Dans le style soutenu: descendre au cercueil(*). — Examiner les particularités, les circonstances d'une question, etc. — *Déchoir.* — *Gi d'hain todi d'vain le meyeu zôberg*: Je descends

(*) Il est du bon ton de poétiser sa douleur: Une femme m'apprit dernièrement que dans le cours de six mois son chat était descendu au cercueil EN CESSANT D'ÊTRE: qu'elle avait perdu sa sœur; et que son mari était mort.

toujours dans les meilleures auberges ; dans les auberges les plus renommées.—*Dihaind ligâr* : Descendre la garde, se retirer d'un poste; fig. et fam. Déchoir de son rang; marcher à sa ruine.—*Dihaind di hôtt et geain* : Descendre de bonne famille;—d'une famille noble, de haut lieu, etc.—*M'iamagnî ni d'hain nein bein* : Je suis atteint de bradypepsie, j'ai la digestion lente.—*Dihaind ess koûr* : Descendre en soi-même, dans sa conscience.—*I vâ mî monté k'didhaind* : Il vaut mieux monter que descendre; il vaut mieux faire de bonnes affaires que de mauvaises.

DIHAINDAIE, s. DESCENTE, inclinaison, pente, etc.

Inclinaison, déclivité, penchant, pente, versant :

Tout terrain qui n'est pas plane est nécessairement *incliné* : on dit *déclivité* de son *inclinaison* graduelle. Le *penchant* est une douce *pente* ; on dit *versant* de l'un des côtés d'une chaîne de montagne.—Quand le sol *déclive*, il est facile de ménager l'écoulement des eaux. La vue embrasse le *penchant* d'une montagne ; elle plonge dans la *pente* escarpée d'un *versant*.

DIHAINBAN, adj. DESCENDANT.—Ligne descendante.—*Gamme descendante*, la suite des tons de la gamme entonnée du haut en bas.—Voy. *Prornan*.

DIIAÏNS, s. DIZAINÉ, total de personnes ou de choses composé de dix.—Collection de dix unités : arith.—*Ita sink d'ihainn et n'ô chapellet* : Le chapellet se compose de cinq dizainés.—*Dizeau*, réunion de dix herbes, etc.—*Dizenier*, celui qui a dix personnes sous sa charge.—On dit *dizain* de ce qui

est composé de dix parties : Stances, strophes, composées de dix vers. Chapellet composé de dix grains.—Dizain de cartes.

DIIHAINTT, s. DESCENTE, action de descendre, ou par laquelle on descend.—*Li d'haintt et beur et dang-reüss* : La descente dans la bure est dangereuse.—Voy. *Beur*.—*Le roy kou* (les Anglais), *fess-t-ouïe li kránn* : *kan Napoleyon vola d'heintt et leu pay*, *i hitein et leu maroun* : Les Anglais font aujourd'hui le fendant : quand Napoléon s'apprêtait à faire une descente chez eux, ils foiraient dans leurs hauts-de-chausses.—*Mi pôv kizenn a n'dihaintt di matriss*, *i fâret li mett ô supôr* : Ma pauvre cousine a une descente de matrice, il faudra lui mettre un pessaire.—*Li d'haintt d'el büss de teu et travaie* : La descente du tuyau du toit est percée. Se dit du tuyau qui porte les eaux d'une cuvette ou d'un chéneau, du toit au pavé.—Voy. *Traiteu*.

DIIHALÉ, v. DÉBARRASSER, ôter ce qui embarrasse, qui empêche de circuler librement.—Tirer d'embarras.—*Dihalé l'orreu* ; *ônn pou si r'mouicé* : Débarrassez l'atelier ; la circulation est interceptée.—*V'omm la d'halé* ; *g'inn deu pu rein* : Me voilà débarrassé ; j'ai payé mes dettes.

Débarrasser, dégager :

On *débarrasse* un lieu encombré, on *dégage* ce qui est engorgé, obstrué.—Les mauvais payeurs se *débarrassent* de leurs créanciers en les consignait à la porte ; les paresseux se *dégagent* l'esprit en s'occupant à ne rien faire.

DIIHALEG, s. DÉBARRASSEMENT, action de débarrasser : inus.—Employez

ce mot plutôt que de recourir à une périphrase, à une circonlocution.

DIHÄMONAIE, adj. DÉPENAILLÉE, se dit d'une femme dont les habillements, les ajustements, paraissent jetés au hasard sur son corps. — *Kan elesteu geönnseie* (demoiselle), *elesteu toitt rakogtaie*; *oüie elet d'hämonaieet n'a pureinki teign*: Avant de se marier elle était tirée à quatre épingle; aujourd'hui elle est entièrement dépenaillée, laisse à découvert ses ci-devant appas, ses habillements sont dans un désordre complet.

DIHÄMONÉ, adj. DÉPENAILLÉ, *I laisi stoïmak ä läg, si pantalä d'botné*; *on veu to sou k'il a*: Il a la poitrine débraillée, ne boutonne pas son pantalon; et montre ses nudités.

DIHANÇHI, adj. DÉHANCHÉ, qui a les hanches disloquées, ou paraît les avoir. — Un cheval qui s'est deini les hanches, par quelque effort, est épointé. — Voy. *Dikohi. Dikoheie*.

DIHÄRNÉ, v. ÉCHARNER, ôter les débris des chairs adhérentes à une peau. — Voy. *ci-dessous*.

DIHÄRNEU, s. ÉCHARNOIR, instrument avec lequel on écharne. — Voy. *ci-dessous*.

DIHÄRNEUR, s. ÉCHARNEUR, restes des chairs qu'on enlève d'un cuir, etc., en l'écharnant. Façon qu'on donne avec l'écharnoir: t. de corroyeur.

DIHÄSSI, v. DÉCHAUSSER, ôter la chaussure à quelqu'un. — *Dépouiller*, ôter la peau d'un animal. — *Dihässi n'robett*: Dépouiller un lapin. — Voy. *Dimoussi. Dipiti. Dispouy*.

DIHAVÉ, v. RATISSER. — *Kan m'feumm n'a d'grimoné el m'it d'hav*: Quand ma femme m'a griffé, for-

tement égratigné, elle m'en ratisse. — Les dict. ne disent rien de ratisser dans l'acception que je rapporte.

DIHAVÉ, v. ÉCORCHER, enlever quelque partie de la peau. — Voy. *Hoirsi*.

Écorcher, érafler, effleurer:

On s'écorche à un buisson épineux, on s'érafle avec une aiguille, on s'effleure la pellicule avec une petite épingle. — Voy. *ci-dessous*.

DIHAVEUR, s. ÉCORCHURE, enlèvement de la peau.

Écorchure, excoriation, éraflure, effleurure:

L'écorchure est une grande éraflure; on dit, en t. de chirurgie, excoriation de la place légère produite par l'écorchure: l'empreinte, la tache de l'éraflure, s'appelle effleurure.

DIHESSI, v. FRUSTER. PRIVER, d'un meuble, de ce qui est utile, commode, etc. — *O pruss se-zahess di maneg, et ô s'tioüv to d'hessi*: On prête ses ustensiles de cuisine, alors on se trouve embarrassé, gêné. — *Dispoie ä geou m'feumm ess-tal fiess, gi so to d'hessi*; *soula m'difoteinn*: Depuis huit jours ma femme est à la fête; c'est une grande privation; et cela me contrarie. — Voy. *Ahessi*.

DIHEUSS, v. DÉCOUDRE, défaire ce qui est cousu. — Voy. *Dihozou. Dihozou*.

DIHIEG, s. DÉCHARGE, action de décharger des marchandises, etc. — Construction faite pour soulager un édifice ou l'une de ses parties: archit. — A-compte, paiement en déduction. — Témoin à décharge. — *Déversoir*, endroit où se perd l'eau surabondante. — *Digue*, pour faire gonfler, élever et déverser un courant. — *Pertuis*, ouverture

pratiquée dans une digue pour laisser passer les bateaux : il y en a plusieurs sur l'Ourte. — *Réservoir*, lieu où l'on amasse des eaux pour les distribuer en divers endroits. — *Salte*, décharge de plusieurs canons. — *Escopetterie*, décharge d'un nombre plus ou moins grand d'escopettes, de carabines, etc. — Feuille de papier pour nettoyer les caractères, ou qu'on étend sur le tympan pour empêcher l'effet de la maculation : imp. — *Kél dihiég di kenon, li tér trôn* : Quelle salve d'artillerie ! la terre en tremble.

DIHERGEV, s. DÉCHARGEUR, nom appellatif de ceux qui déchargent les marchandises, etc. — *Débardeur*, ouvrier qui débarde. — *Déchargeoir*, machine pour rouler la toile faite. — *Curier*, tuyau de décharge. — *Daraises*, tuyaux des étangs en Bresse. — Voy. *ci-dessous*. Voy. *Bouteu-fou. Poirtásseg*.

DIHERGÌ, v. DÉCHARGER, ôter la charge, le fardeau. — Dérouler la toile sur le déchargeoir. — Voy. *Anseu*. — *Décharger les voiles*, les changer et leur ôter le vent de dessus pour le mettre en dedans. — *Décharger un accusé*, témoigner en sa faveur. — Dispenser, débarrasser, quelqu'un d'une chose. Se débarrasser de la tutelle d'un mineur. — *Décharger la feuille d'un messenger*. — Rejeter une faute sur une personne. — *Transborder*, transporter tout ou partie de la cargaison d'un bâtiment dans un autre : mar. — *Alester*, se débarrasser de ce qui gêne ou nuit dans un vaisseau. — *Dèlester*, ôter le lest d'un navire. — *Débarder*, ôter les bois des bateaux, ou de la rivière et les porter au bord de l'eau. Beau-

coup de Français disent improprement *crocheter*, et appellent les débardeurs, *crocheteurs au port* : très-mauvais. — Éjaeuler. — *I fâ d'hiérgl l'soimi, ka iss lai alé* : Il faut décharger la poutre car elle fléchit. — *Kan il et máca iss dihiég so le si ki son d'sorlu* : Quand il est en colère, fâché, il décharge sa bile sur ses subordonnés. — *Li Rein si d'hiég el mér* : Le Rhin se décharge dans la mer.

DIHITÉ, v. FOIRER. — *Si d'hité* : Foirer dans sa chemise, etc. — *Il et bein gueu, iss dihit et pih et lé* : Il est très-mal, il fait sous lui et perd ses urines. — *Si k'il a chí so ók et d'hité n'ótt, i son to deu d'hité* : Ils se ressemblent, l'un ne vaut pas mieux que l'autre : ce sont deux mauvais sujets.

DIHOCHÈSS, s. ÉCOSSEUSE, celle qui écosse des pois, etc.

DIHOCHI, v. ÉCOSSEUR, tirer, ôter, de la cosse.

DIHONBRÉ, v. DÉPÊCHER, expédier promptement. — *Dihonb-tu; lojá* : Dépêche-toi, lambin, trainard. — *Doúsmain, n'iv dihonbré nein tan; v'ov zalé trebouhi* : Doucement, soyez moins pressé; vous ferez de sottises, de brioche; — vous allez tout brouiller.

Dépêcher, diligenter, activer; se dépêcher, se hâter, s'empresser :

Celui qui travaille à la tâche se *dépêche* : celui qui *diligente* sa besogne va vite : celui qui la *hâte* va plus vite encore : celui qui *l'active* l'accélère. On peut faire du bon ouvrage en *se dépêchant* : l'un n'empêche pas l'autre. En *se hâtant* trop on s'embrouille : on dit que le sage ne précipite rien. Les nouveaux arrivés *s'empres*sent sou-

vent : cela s'appelle faire balai neuf.—Voy. *Ramon*.

ДИНОТÉ, v. MOURIR, passer à une autre vie.—*Folla d'hoté; l'pekét va rabahé* : Il a laissé ses guêtres ; le genièvre va baisser de prix : plais.

ДИНОУРЕИЕ, adj. ÉCHEVELÉE, qui a les cheveux mêlés, en désordre.—Voy. *Eki. Fétion*.

ДИНОУПИ, s. ÉCHEVELÉ.—Voy. *ci-dessus*.

ДИНОВИЕР, DÉCOUVERT.—Voy. *Dihovri. Dihovrou*.

ДИНОВРЕУ, s. DÉCOUVREUR, celui qui a fait une découverte : *Colombe fut le découvreur de l'Amérique* : Wailly. Le dict. des dict. dit découvreur de l'auteur d'une découverte, et ajoute ironiq. Ne le dites ni pour de rire ni pour de bon ; et soyez assuré que le découvreur de Wailly est une bien mauvaise trouvaille ; une malheureuse découverte.

ДИНОВРИ, v. DÉCOUVRIR, ôter ce qui couvrirait une personne ou une chose.—Ordonner aux soldats d'une arme de découvrir ceux d'une autre : à Austerlitz Napoléon découvrit sa gauche pour renforcer le centre de son armée ; et par cette savante manœuvre il déconfit les Russes et les Autrichiens ; et couvrit de honte Alexandre, François, etc.—*Dihovri l'potaie* : Découvrir le pot aux roses, ce qui était inconnu, un mystère : parlez-moi des petites curieuses !—*Dihovri d'al kopett d'ô tier* : Découvrir du sommet d'une montagne. — Voy. *Chapai*.

Découvrir, décèler, révéler :

Un mouchard flaire son gibier, il le découvrirait dans les flancs de l'Etna, et décèlerait l'ami qu'il aurait caché chez lui. Une caquet

bon bec révéle jusques à ses propres secrets.

ДИНОВРОУ OU ДИНОВИЕР, part. pass. adj. DÉCOUVERT. *Pay to d'hovrou* : Pays entièrement dépourvu de plantes boisées.—*Sitoumak dihovrou* : Poitrine, sein, découvert.—*O veu de feumm k'el on l'vizeg kovrou et listoumakdihovier; ô d'veinn po koi* : On voit des femmes qui se voilent la figure, et se découvrent la gorge ; on en devine le motif, le pourquoi.

ДИНОЗЕУР, s. DÉCOUSSURE, endroit d'un vêtement qui est décousu.

ДИНОЗОВ, part. pass., DÉCOUSU.—*Il a li r'klap diss pantalâ to d'hozou; ônn woiss louki verla* : Il a le pont de son pantalon décousu ; on n'ose porter les yeux de ce côté de son habillement.—*Dihozow* : Décousue.

ДИК, s. DIGUE, amas de pierres, de terre, de bois, etc., pour renfermer l'eau dans son lit ; l'arrêter : se dit surtout en parlant de la mer (*).—*Batardeau*, espèce de digue faite avec de forts pieux, etc., pour détourner un cours d'eau. On ménage une ouverture, pour le passage des bateaux, dans les digues appelées *pertuis*.—Voy. *Batt*.—En parlant de quelques ports de la Méditerranée, on appelle *môle* une jetée des pierres qui arrête l'impétuosité des vagues.

ДИКАГТАИЕ, part. pass. adj. PALE, défaite, etc.—Voy. *ci-dessous*.

ДИКАГТÉ, part. pass. PALE, défait, exténué ; qui a la figure fatiguée.—*Vo la souk set d'iss sôlé : ô ra*

(*) Par la rupture des digues, du sud de la Hollande, dans la nuit du 19 novembre 1421, environ 100,000 personnes furent ensevelies sous les eaux. Depuis ce déluge beaucoup de polders ont été entièrement submergés.—Voy. *Planeur*.

d'*vain le mál et mohoun* ; et litt *di-main on zet to d'kagté* : Voilà le désagrément de s'enivrer : on se rend dans les maisons de débauche ; on se livre à des condamnables excès ; et le lendemain on a la figure pâle, les traits renversés, les yeux battus ; on est fatigué, rompu ; et l'on n'est propre à rien.—Voy. *Blanmoir*.

DIKAGTÉ, v. DÉCACHER, rompre, briser le cachet ; ouvrir ce qui est cacheté.

DIKALKÉ, v. DÉCALQUER, reporter le calque d'un dessin, d'un tableau, sur du papier, sur une toile, sur une planche de cuivre, etc.—Voy. *Calké*.

DIKALOTÉ, v. DÉPRÉCER, dégager le prépuce. *Circoncire*, couper la peau qui empêche l'entier développement du prépuce. — Pour rendre notre *dikaloté*, j'ai dû créer le premier verbe.—La circoncision est ordonnée par Mahomet, qui l'a empruntée des Juifs : remarquez que ceux-ci emploient encore la circoncision *par mesure de propreté*.—Voy. *Diskaloté*.

DIKANALIÉ, v. CALOMNIER.—Assimiler à la canaille, avec la plus vile populace.—*O n'et maie dikanalié ki de chiniss* : Jamais l'on n'est calomnié que par la canaille, la gente ordurière. S'il y a des calomniateurs parmi les *grands*, c'est à-dire chez la canaille dorée, notre adage a l'acception tant soit peu circonscrite.—Voy. *Dikázé*.

DIKANPÉ, v. DÉCAMPER, lever le camp.—*I d'kanpa l'omm veyan* : En m'apercevant il décampa, il prit ses jambes à son dos pour courir plus vite.—Voy. *Diskanpé*.

DIKANPEG, s. DÉCAMPMENT, levée d'un camp, etc.

DIKÁSS, s. FÊTE, d'un endroit.—*Pitit dikáss* : Petite fête d'un lieu.—*Fé l'fiess divan l'dikáss* : Croire à ce qui est éventuel, se flatter d'un succès incertain ; vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué ; jeté par terre.

DIKATI, v. DÉCATIR, ôter le cati, le lustre donné à du drap, etc.

DIKATIBEG, s. DÉCATISSAGE, l'action et l'effet de décatir, de délustrer.

DIKATINEU, s. DÉCATISSEUR, celui qui décatit.

DIKAY, adj. s. CHASSIEUX, qui a de la *chassie* aux yeux ; les yeux chassieux.—*Aru le-zouïe diriré et d'káy*. Avoir les yeux éraillés et chassieux.—Voy. *Lámm*.

DIKÁZÉ, v. MÉDIRE, dire du mal de quelqu'un.—Voy. *Dikanalié*. *Ditrakté*.

Médire, calomnier :

On *médit* par intempérance de langue ou par malignité : la *médisance* est le défaut des commères. On *calomnie* par méchanceté : la *calomnie* est le vice des lâches.—Les Athéniens étaient *médisans*, et ont divinisé la *calomnie*.

DIKLAMÁSSION, s. DÉCLAMATION, action, art, manière, de déclamer.—Pièce d'éloquence que l'on compose pour s'exercer.—Emploi d'expressions, de phrases, ambitieuses.—*Pathos*, chaleur affectée dans un écrit, etc. Ne confondez point le *pathos* avec la *pathopée* qui est une figure de rhétorique par laquelle on exprime les mouvements de l'âme. Certains rhéteurs disent *pathopée* dans le sens de *pathos*.

DIKLAMÉ, v. DÉCLAMER, lire, réciter, à haute voix en observant les lois de la prosodie.—Parler avec trop de chaleur ;—avec em-

phase. — Prendre le ton *déclamatoire* : se dit en mauvaise part.

DIKLAWÉ, v. DÉCLOUER, ôter les clous : s'oppose à *clouer*.—Voy. *Disklowé*. *Ráy*.

DIKLIKOTÉ, adj. DÉGUENILLÉ, couvert de haillons, dépenaillé.—Voy. *Klikott*.

DIKLI NAIZON, s. DÉCLINAISON, manière de faire passer les subs. et les adj. par tous les cas, dans les langues qui en ont. Nos premiers grammairiens *déclinaient* : la langue française n'a point le plus petit cas.—On dit *parisyllabique* des déclinaisons grecques qui ont le même nombre de syllabes à tous les cas.—Voy. *Artik*.

DIKLINÉ, v. DÉCLINER, déchoir, s'affaiblir, etc.—Voy. *Distoumé*.

DIKLONAIE, adj. DÉHANCHÉE, qui a les hanches disloquées ; ou qui paraît les avoir ;—qui marche en se dandinant, en laissant suivre à ses bras les mouvements de son corps.—Au masc. : **DIKLONÉ**, DÉHANCHÉ, ou qui paraît l'être.—Le mot *vai*. se dit aussi en parlant des personnes qui ont les articulations comme si elles étaient déboîtées.—Voy. *Dispotté*.

DIKMANDÉ, v. DÉCOMMANDER, révoquer une commande : *contre-mander* vaut mieux.—Voy. *Dis-kimandé*.

DIKMELE, v. DÉMÊLER, séparer des choses mêlées ensemble.—*Décatir*, démêler les fils d'un écheveau, les poils d'une peau.—Débrouiller.—*Dikmelé n'sipoül* : Démêler une espole, le fil de la trame dévidé sur un espolin.—Voy. *Sipoül*. *Sipçüleu*.

Démêler, débrouiller, déchiffrer : On *démêle* le bon d'avec le mauvais ; une grande difficulté ; le vrai

du faux-sembant. On *débrouille* ce qui était embrouillé, une intrigue, ses idées. On *déchiffre* un écrit dont les caractères sont de convention ; une affaire compliquée.

Dévoiler, dérouler :

Déroulez l'histoire, et vous connaîtrez les tyrans. *Déroïez* les traîtres, et vous aurez bien mérité de votre patrie.

DIKOEIE, s. adj. HALLEBREDÉ, grande femme mal bâtie ; dégingandée.—Voy. *Dipottlaie* ; et *Dispottlaie*.

DIKOHÉ, adj. ESCOGRIFFE, homme de grande taille et mal bâti.—Grand dégingandé qui a les *abatis* très-longs : j'ons celui de vous apprendre qu'à la Courtille, enseigne du Pou-Volant, les buveurs à six ont la chose de dire *abatis* pour les bras et les jambes.

DIKOLORÉ, v. DÉCOLORER, effacer la couleur.—*Se décolorer*, se dit du teint.—Voy. *Heur*. *Hoyou*.

DIKOLTAIE, t. pass. DÉCOLLETÉE, qui a le sein découvert.—*Se dit de tout vêtement dont le collet ne couvre pas le cou*.—Jusqu'à Louis XVI, les demoiselles se découvraient la gorge et les femmes se la cachaient. Du temps du Directoire, les femmes, qui avaient quelque chose à découvrir, étalaient toute leur boutique.

DIKOLTÉ, v. DÉCOLLETÉ, découvrir le cou, la gorge, les épaules.—*Se décolleter*.

DIKONPOSÉ, v. DÉCOMPOSER, analyser un corps, le réduire à ses principes ; séparer ses éléments ; les hétérogénités.—*Décomposer les mouvements d'un corps*, considérer son mouvement actuel comme produit par la coexistence (*) de

(*) *Coexistence*, état de plusieurs choses qui existent ensemble.

plusieurs mouvements partiels ; mais avec des directions et des intensités diverses ; et que les principes de la mécanique enseignent à déterminer.—Altération suivie de putréfaction : la fièvre décompose le sang.—Les fortes passions décomposent les traits, le visage.—Plusieurs sortes de liqueurs se décomposent naturellement.

DIKOWÉ, v. CROTTER, salir avec la crotte.—*Éclabousser*, faire rejaillir de la boue sur quelqu'un ; sur une chose.—*Si d'kowé g'iss ká rein* : Se crotter, s'éclabousser, jusqu'à l'échine.—Voy. *Diskowé*.

DIKOWÉ, v. DÉMANCHER, ôter le manche à ce qui est emmanché.—*Dikowé ó ramon* : Démancher un balai.—Voy. *Kow. Ramon. Diskowé*.

DIKROGTÉ, v. DÉCROCHER, détacher ce qui était accroché.—*Décrocher un enfant, déterminer l'avortement en perçant les membranes qui enveloppent le fœtus* : pop. Lisez populacier, crapuleux.—Voy. *Crogté. Crogteu. Crok*.

DIKROGTEU, s. DÉCROCHOIR, outil pour décrocher.

DIKROTÉ, v. DÉCROTTER, ôter la crotte.—Voy. *Horbi. Rinetté*.

DIKROTEU, s. DÉCROTTEUR, celui qui exerce l'art de décroter.—*Décrottoir*, instrument qu'on met à la porte d'une maison sur lequel on passe la semelle des souliers, etc., pour en enlever la crotte.—Voy. *Horlett*.

DIKSIONARISS, s. DICTIONNAIRISTE, *lexicographe* : inus. Quand je hasardai ce mot à Paris, on se prit à crier *haro* : bientôt il fut reçu. Puisque l'on a dit *dictionmaniste*, en langue romane, pour auteur d'un dictionnaire, il n'était permis de

hasarder un mot qui se comprend sans le définir.

DIKSIONÈR, s. DICTIONNAIRE, recueil de tous les mots d'une langue. Les pages d'un dict. sont d'abord indiquées par des lettrines ou grandes majuscules ; et les mots sont classés par ordre alphabétique.—*Dictionnaire alphabétique*, par *RACINES*, de *POCHE*. Cette phrase serait par *carotte*, de *sac*, qu'elle n'en vaudrait pas mieux ; il me semble qu'il faut dire : *Dictionnaire de poche* ; avec les *racines des mots* (*).—Dictionnaire latin-français.—Dictionnaire français-anglais.—Anglais-français, etc.

Dictionnaire, vocabulaire, glossaire, lexique :

Les premiers dictionnaires français latinisaient les noms propres : l'on n'était point impunément subjugué par les Romains. Les définitions sont courtes dans les *vocabulaires* : le vocabulaire de Wailly. Le *glossaire* explique beaucoup de mots connus, par d'autres plus usités : le vieux glossaire. *Lexique*, ne se dit guère aujourd'hui que des dict. grecs : le manuel *lexique* est un petit dict. d'un usage facile.

DIKTAIE, s. DICTÉE, action de dicter un discours, etc.

DIKTÉ, v. DICTER, dire à quelqu'un ce qu'il doit écrire.—Suggerer à une personne ce qu'elle doit dire.—*Prescrire, impérieusement, imposer* : dicter des ordres,

(*) On pourrait m'objecter que, par *racines*, est une phrase incidente explicative. N'importe, elle prête au quiproquo ; et peut faire pendant à celle-ci de Molière : *Messieurs nous avons annoncé le TARIFFE, mais monsieur le premier président ne veut pas qu'on LE JOUE*.

des lois. — *Inspirer*: La seule voix de la nature suffirait pour nous dicter nos premiers devoirs.

DIKTEU, s. DICTATEUR, magistrat que les anciens Romains nommaient dans des circonstances difficiles, ou d'une haute importance. — Espèce de *proconsul* investi d'un pouvoir temporaire, amovible, ou à perpétuité. — Plusieurs auteurs; et notamment Voltaire, La Fontaine, etc., ont employé *dictateur* pour désigner appellativement celui qui fait une diète; l'innovation n'a point acquis droit de bourgeoisie; et l'on s'est armé de l'équivoque, de l'analogie, pour le repousser: mais le *v. dicter* est connu de tout le monde; pourquoi combattre l'introduction d'un mot indispensable quand il est signalé par l'antécédent ou compris par le subséquent? Vaut-il mieux faire une inutile périphrase? Le mot blessera l'oreille! oui jusqu'au moment où il sera frotté.

DIKTOMM, s. DICTON, mot ou sentence qui a passé en proverbe. — Raillerie, mot piquant ou plaisant, contre quelqu'un. — Voy. *Spo.*

DILÀBRÉ, v. DÉLABRER, déchirer. — Par extens., détériorer. — *Atu li stoumak dilàbré*: Avoir l'estomac délabré; se dit d'un estomac qui fonctionne mal.

DILÀBRUMAIN, s. DÉLABREMENT, état de ce qui est délabré: Délabrement de ses affaires, etc.

DILAHEIE, part. pass. DÉCHAÎNÉE, se dit d'une femme qui se permet trop de liberté. — Voy. *Haguett. Waltrou.*

DILAHÌ, t. pass. DÉCHAÎNÉ, qui ne garde aucune mesure.

DILAHÌ (si) SE SOULAGER, dire tout ce que l'on concentrait. — Se dé-

bonder, faire une abondante évacuation. — *G'imm dilaha, et gi Piet di teinpèss*: Je me débou-tonnai, et je lui dit tout ce qui me pesait sur le cœur; — plus qu'il n'aurait voulu en entendre. — *Dispoie à geou il esteu stopé, aveu l'reintt komm ó tonai, deur homm inn pir, i prein d'el gealap: frug, frug, rossial inn dilah!... inn dilah!... Gi l'ott eko*: J'étais constipé, depuis huit jours, j'avais le ventre arrondi comme un tonneau, dur comme la pierre, je prends du jalap, prtt, prtt, voici venir une déboude!... mais une déboude!... J'en ressens encore le fumet. — Voy. *Distopé.*

DILAHÌ, v. DÉHARDER, détacher, lâcher, les chiens liés ensemble.

DILAKÉ, v. DÉTACHER, un bateau, une nacelle, etc. — T. de batelier: accept. part. — Voy. *Laké.*

DILAKÉ, v. DÉCIRER, ôter la cire d'Espagne. — Voy. *Lak.*

DILAPIDÉ, v. VILIPENDER, traiter une personne avec mépris, la honnir; l'injurier; — l'outrager, l'offenser, la maltraiter. — Voy. *Máltraité.*

DILARBÉ, v. DÉLARDER, ôter les lardons d'une viande piquée, etc. — Déponiller un cochon de sa graisse. — Couper obliquement le dessus d'une marche d'escalier. — Abattre les arêtes d'une pièce de bois. — Voy. *Disgrohi.*

DILASSÉ, DÉLASSER. — Voy. *Ripoizé.*

DILASSMAIN, s. DÉLASSEMENT, repos, relâche; — petite chose qu'on fait pour se délasser; légère occupation.

DILESSI, v. DÉLACER, défaire le lacet; — lâcher le lacet du corset d'une femme, etc. — *El si sér li koir po s'fè graie; ki le feumureie son sott!*

Elle se serre pour paraître svelte ; que les femmes sont imprudentes !

DILEURÉ, v. DÉTROMPER, peu us. — *Deleuré*, t. pass. *Dégourdi*, qui a cessé d'être gauche, etc.

DILEURÉ, v. DÉLEURER, faire perdre la gaucherie, la timidité. — *Diran k'inn vînah a Lîg il esteu ô longou boubiet to d'kohî ; i n'a k'let feumm po d'leuré n'omm* : Avant qu'il ne vint à Liège, il avait l'air d'un grand escogriffe, tout dégingandé, aux femmes le pompon pour déleurier un homme. — Nous avons wall. le v. *Dégourdir* : *Digourdi*. — Voy. *Disgrohi*.

DILÉY, v. DÉLAISSER, abandonner, laisser sans secours, etc. — Voy. *Abandné*, etc.

DILEY (s') v. se VIDER, ne se dit plus qu'en parlant d'un oiseau. — Voy. *ci-dessous*.

DILEYIE, adj. t. pass. LANGUISSANTE, languoureuse. — *Languide*, faible : vi. — *Li pôv law ! et tott dileyie ! hitt et pih et lé* : La pauvre malheureuse ! l'infortunée ! elle est languissante ; se traîne à peine ; elle est tellement relâchée qu'elle fait sous elle, et perd ses urines. — Voy. *Lâw*.

DILIGAIN, adj. DILIGENT, prompt ; — qui se dépêche, qui travaille promptement, diligemment.

DILIGENSS, s. DILIGENCE, grande voiture publique. Se disait autrefois des voitures d'eau.

DILIGINTT, s. DILIGENTE, vigilante, voitures de ville. — *Omnibus*, fort grandes voitures de ville peu coûteuses.

DILISSIEU, adj. DÉLICIEUX, très-bon. — Voy. *Bon*.

DILIV, s. DÉLIVRE, arrière-faix ; enveloppe du fœtus.

DILIVRANSS, s. DÉLIVRANCE, action

par laquelle on délivre. — Voy. *Rihoyeg*.

DILIVRÉ, v. DÉLIVRER, mettre en liberté ; affranchir de quelque mal. — Se délivrer, se débarrasser d'un fardeau, etc. — Mettre entre les mains. — Charger de quelque entreprise. — Rendre, remettre, quelque ouvrage terminé, confectionné. — Accoucher. — *Inn boign segdamn okouk mi feumm, roûcie li d'lîv ; et n'pôv Marieie pett* : Une sage femme intruse accouche mon épouse, oublie le délivre : et ma pauvre Marie rend l'âme. — Voy. *Riheur*.

DILOGI, v. DÉLOGER, changer de logement. — Sortir d'un lieu, d'une place qu'on occupe. — Faire quitter un logement, etc. — Voy. *Dis-koîki*.

DILOUH, s. RIXE, querelle ; — *bagarre*. — *I vein n'dilouh, gi vou mett l'eint deu : g'eatrap inn daie* : Une rixe a lieu, je veux mettre le holà ; je suis grièvement blessé.

DILOUH, s. MAL-ÊTRE, malaise, etc. — Accablement, abattement, découragement, etc. — Voy. *Abat-main*. *Anoyan*.

Mal-être, malaise, ennui, inertie, langueur, ... apathie :

Le *mal-être* est une insouciance involontaire, une langueur d'esprit ; une indisposition vague et sourde. Le *malaise* est un état incommode du corps qui fatigue, qui n'est ni la maladie ni la santé. L'*ennui* est une lassitude, une lourdeur d'esprit qui naît de la satiété, de la monotonie ; et qui provoque de fréquents bâillements. L'*inertie* est le manque absolu d'énergie, de ressort et d'activité. La *langueur* est le résultat de l'abattement de l'âme et du corps, elle est causée

par les peines morales; et surtout par celles qui naissent de l'amour. *L'apathie* est l'état d'une personne somnolente; de celle qui n'existe que du sommeil de la vie.

DILŌŪI, adj. part. pass. **APATHIQUE**, indifférent, ennuyé, inappliqué, etc.—Voy. *ci-dessus*.

DILŌY, v. **DÉLIER**, détacher, ôter, défaire, ce qui lie. — Dégager quelqu'un de l'accomplissement de sa parole, d'un serment, d'une obligation.—**Absoudre**; théologie.—**Déharder**, délier des chiens attachés ensemble. — *Diloy set yeamb*: Exercer ses jambes, prendre de l'exercice.—*Kimeinsi ass diloy*: Se dégoûder, se déniaiser; fig.—*Li g'vâ s'et d'loy*: Le cheval s'est délicoté, s'est débarrassé de son licou.—Voy. *Disgrohi*.

DILŌY, v. **DÉLAYER**, détrempier dans un liquide.—Être diffus, verbeux, etc.—**Gâcher**, détrempier, délayer du plâtre, du mortier.—Voy. *Pârleu*.

DILŌYAN, adj. s. **DÉLAYANT**, qui rend plus de fluidité aux humeurs. *Déliquescent*, qui tombe en déliquescence. On dit *déliquescence* de certains corps qui ont la propriété d'attirer l'humidité, et qui se liquifient.—Voy. *Likeur. Sirôp*.

DIMAGNI, v. **DÉMANGER**, ressentir une démangeaison.—*Voss lai w vi d'magn, voss avé tro d'bageno*: Votre langue vous démange, vous avez le caquet trop affilé.—Voy. *Hôpt*.

DIMAIGRI, v. **DÉMAIGRI**, devenir moins maigre.—Ne le dites jamais dans le sens de maigrir.—Voy. *Amaigri. Disgrohi*.

DIMAIE, adj. **DEMIE**, moitié d'une chose séparée en deux parties égales.—S'accorde en genre placé

après le subs.: une heure et *demie*. Faire des *demi-confidences*: ne prendre que des *demi-mesures*, etc. etc. Les grammairiens ne motivent point cette règle. *Demi*, précédant immédiatement son subs, est invariable, et forme avec **LUI** une expression **SUBTANTIVE**. Dans ces expressions *demi* n'est qu'un **ADVERBE**; je décompose: Ne prendre que des *demi-mesures*, veut dire: ne prendre de mesures qu'à *demi*. Ne trouvez-vous pas que *demi*, entre deux pluriels, fait une assez sottie figure; passe encore s'il était entre deux tirets. — *Demi-hollande*, toile fine de Picardie; c'est-à-dire toile qui n'est hollande qu'à *demi*, ou à *moitié*. Il me semble qu'une *demie-hollande* vaudrait mieux; et je pense qu'on ne devrait point adverbialiser les subs. ni les adj. — *Demi-hiatus*, son désagréable produit par un **E muet** au milieu d'un vers. N'en croyez que la moitié; le léger bâillement appelé *demi-hiatus* est presque toujours moins sensible au milieu d'un vers et devant la césure, que partout ailleurs. Mais que doit-on entendre par ce mot composé? Les dict. ne l'expliquent point, rectifions: *demi-hiatus* au milieu d'un vers: *Et sans voix égarée elle tombe à genoux*. Le repos ameré par la césure rend le bâillement insensible.—*Demi-hiatus* dans le corps du vers et après la 6^{me} syllabe: *Éplorée, éperdue, elle arrive au bûcher*. Remarquez que si les deux participes n'étaient pas séparés par la virgule, le premier *demi-hiatus* serait plus senti.—Je retrouve ce bâillement quand **n** nasal termine un mot devant un autre qui commence par une

voy. *Bon à monter*, etc.—Voy. *Fátuss*—*Dimaie-geonn-feie* : Fillette, petite fille;—jouvencelle : marotique, imité de Marot.—*Dimoie-tiess* : Écervelé, qui a de chambres vides dans la tête.—*Dimaie-tiess* : Demi-hure de cochon.—*Dimaie-leunn* : Demi-lunaire, semi-lunaire.—*Dimaie-feum* : Demi-femme, homme faible ou efféminé.—Voy. *Makvie*.—*Dimaie-forteunn* : Demi-fortune, sorte de voiture.—*Dimaie-mezeur* : Demi-mesure, à peu près un demi-tier.—Voy. *Dimé. Rokeie*.

DIMAIÉ-TIESS, S. FROMAGE DE COCHON.—Voy. *Châr-pressaie*.

DIMAIN, ADV. DEMAIN, JOUR qui suivra celui où l'on est.

DIMAKÉ, V. ETÊTER, ôter la tête d'une épingle; et par extens. d'un clou.

DIMAKRALÉ, V. DÉSENSORCELER, délivrer de l'ensorcellement.—Par extens., cesser d'être malheureux;—être déguignonné : fam.—*Poiriv kreür ki noss kuré n'vou nein d'makralé m'geonn? A! si Matikakaie vikén iko!*... Pourriez-vous croire que notre curé ne veut point désensorceler mon nouveau né? Ah! si Mathieu-le-Rebouteur était encore de ce monde!... —Voy. *Emakralé. Makrai. Makral*.

Désensorceler, désenchanter :

Pour *désensorceler* il faut lutter avec le diable. Les fées se font la guerre pour *désenchanter*.—Une belle *enchantée*, par son amant, le *désensorcelle* : il arrive que la pauvre n'est que trop *désenchantée*.

DIMAKRALEG, S. DÉSENSORCELLEMENT, *désenchantement*.

DIMANCHI, V. DÉMANCHER, ôter le manche d'un outil, etc.—On dit *démancher* de la manière de pla-

cer la main sur le manche d'un instrument à corde, pour en tirer des sons plus ou moins aigus.—Voy. *Diskové. Ramon*.

DIMAND, S. DEMANDE, action de demander.—Ecrit qui contient une demande.—*Pétitoire*, demande faite en justice, pour être maintenue ou rétabli dans la propriété d'un immeuble.—*Rescindant*, demande pour faire annuler, casser, un acte, un partage, etc.—*Reconvention*, demande que l'on forme contre celui qui a pris l'initiative devant le même juge.—*Plus-pétition*, demande qui excède le droit de celui qui la forme.

Demande, question, interrogation, interpellation :

On fait droit à une *demande*; plus souvent on la rejette. On répond à une *question*; quelquefois on l'écluse. On *interroge* un postulant; il arrive qu'il est sifflé. On *interpelle* de dire la vérité; ne la déguise-t-on jamais?—Toutes les *demandes* sont-elles raisonnables? A folle *demande* sottre réponse. Le philosophe, qui *interroge* la nature, la prend-il sur le fait? Le juge qui *interroge* un fripon l'a-t-il pris la main dans le sac? L'*interpellation* est-elle toujours polie? Tous les ours sont-ils bien léchés?

DIMANDÉ, V. DEMANDER, s'oppose à donner.—*Errementer*, faire une demande en justice.—*El m'a noumé mamaie li prumir; gi d'mand réparássion d'oneur* : C'est elle, qui la première, m'a traitée de gourgandine; j'en demande réparation d'honneur.—Voy. *Haïri*.

DIMANDEU, S. DEMANDEUR, celui qui demande.—Celui qui fait une demande en justice. Requéraut.

DIMANDEUSS, s. **DEMANDERESSE**. Re-
quérante.

Demanderesse, demandeuse :

N'en déplaise aux dict., mais
je conseille de dire *demanderesse*
dans le sens de requérante ; et *de-*
mandeuse dans le sens de faire mé-
tier de demander.

DIMANI (s') v. **SE DÉMENER**, se débat-
tre, s'agiter, etc.—*Si d'miné komm*
inn ågn k'el a ô peign et trô de kou :
Se démener comme un âne qui a
une tête de chardon dans le der-
rière.

DIMANTIBUZÉ, v. **DÉMANTIBULER**,
rompre la mâchoire.—Mettre dans
un état à ne plus pouvoir servir.
—*Démanteler*, démolir les forti-
fications d'une place de guerre.
—Faire un démantèlement.—Voy.
Dizonghi.

DIMARÉ, v. **DÉMARRER**, détacher,
défaire, un amarrage.—Rompre
ses amarres par accidents.—Quit-
ter un port.—Quitter une place,
un lieu.—Par extens. : *No l'avan*
fai d'maré : Nous l'avons forcé de
déguerpir.

DIMARIÉ. **DÉMARIER**. Voy. *Divôr*.

DIMARIEG, s. **DIVORCE**, **DÉMARIAGE**,
rupture légale du mariage du vi-
vant des époux. Comme *démarié*
vient de *démariage*, qui n'est plus
us., dites *divorcer*.—Voltaire ap-
prouve ce vers de Corneille : *Ils*
ont assez long-temps joui de nos
divorces.—Je trouve la pensée no-
ble et hardie, et l'acception de
divorce trop large : les *divorces* a-
menés par les guerres civiles sont
terribles, et vous savez que s'il est
permis de battre sa femme, il est
défendu de l'assommer.—Voy. *Di-*
vôr. *Divôrsé*.

DIMASKÉ, v. **DÉMASQUER**, ôter un
masque.—Mettre un fourbe à nu.

—J'étouffe, je vais me démasquer,
disait quelqu'un qui avait un beau
masque : il laisse voir un visage
couvert de pustules....

DIMASTIKÉ, v. **DÉMASTIQUER**, ôter,
enlever le mastic.

DIMEIE, adj. s. **DEMI**, quand demi
suit le subs. il ne doit jamais se
pluraliser ; car, dans tous les cas, il
n'y a qu'un *demi*.—Voy. *Dimaie*.
Moiteie.—On dit appélativement
demi-dieux, des héros nés d'un
dieu et d'une mortelle ; des mor-
tels qui, par leurs *belles actions*,
méritaient d'être déifiés après leur
mort. Une demi-déesse était une
femme *illustre* que l'on divinisait
quand elle avait cessé de vivre.
Comme vous savez que l'adj. *il-*
lustre ne se dit qu'en bonne part,
lisez *fameuse* ; et voy. *Déyess*. *Diew*.
—*Dimeie-fré* : Demi-frère, celui
qui n'est frère que du côté pater-
nel ou maternel.—*Dimeie-sáro* :
Demi-chemise, sarrau de verrier ;
blouse de porte-sac, etc.—*Dimeie-*
so : Demi-fou.—*Ovré à d'meie geou* :
Travailler à demi-journée.—*T'a-*
pémm ô d'meie : Servez-moi un pe-
tit verre.—*Kimein va-ti ? A d'meie* :
Comment vous portez-vous ? Pas-
sablement.—*M'iorlog sonn le-zeûr*
et le d'meie : Mon horloge, ma pen-
dule, sonne les heures et les *de-*
mies.

DIMEING, s. **DIMANCHE**, jour con-
sacré aux pratiques religieuses et
au repos.—*C'est dimeing nos fiess*,
i no fá magni et beûr a hii : C'est
dimanche la fête de notre endroit,
il nous faut manger et boire à ven-
tre déboutonné ; faire ripaille.
Dans plusieurs localités, chez les
Wallons, on dit *octave* du diman-
che qui suit la fête ; c'est une li-
cence inexcusable.—*Gi nouveûr*

maie le dimeing, c'est fé pechi: Jamais je ne travaille le dimanche, c'est transgresser les commandements de l'Eglise. — *C'iv peinsév et tèt, il a n'anaie di peür dimeign k'on naïe veyou r'lür voss kow*: Je vous croyais enterré, on compterait une année, coupée de dimanches, depuis votre dernière visite, votre dernière apparition.

DIMEINBRÉ, v. DÉMEMBRER, attacher, séparer les membres, les mettre en pièces. — Démembrer une république, un royaume: fig. — Voy. *Dizonghi*.

DIMEINBRUMAIN, s. DÉMEMBREMENT, action de démembrer: fig.

DIMENAGI, v. DÉMÉNAGER, sortir du lieu où l'on est; déguerpir. — Sa tête déménage, il tombe en enfance. — Voy. *Bagué*.

DIMENAGMAIN, s. DÉMÉNAGEMENT, action de déménager. — Voy. *Bagué*.

DIMESERTGÛ, v. BRISER, mettre en pièces. — *Disloquer*, démettre, déboîter. — Voy. *Cassé*. *Disloké*, *Dizonghi*.

DIMETEG, s. LUXATION, déboitement d'un os. — Voy. *ci-dessous*.

DIMETOU, part. pass. DEMIS, luxé. — Voy. *Lué*.

DIMETT, v. DÉMETTRE, luxer, faire sortir de sa place: se dit d'un os. — Voy. *Lué*.

DIMETT, v. DÉMETTRE, quitter une charge, etc. — *Imm felt aregî pó rein, i fáret k'g'imm dimett*: Ils me tracassent pour une vétille, je serai forcé de me démettre, de quitter, d'abandonner ma place.

Démètre, *destituer*, *déposer*, *détrôner*:

Démètre, c'est déplacer, celui qui est placé: ôtez-vous que je m'y mette, résume souvent la

démission. *Destituer*, c'est chasser honnêtement: les changements des ministres vont au trot et les *démissions* au galop. *Déposer* c'est dépouiller un dignitaire haut placé: les peuples déposent les rois comme les squales (*) gobent les fretins. *Détrôner*, c'est chasser, déposséder, ceux qui trônent: la faim chasse le loup hors du bois.

DIMEU, s. DIMEUR, celui qui recueillait les dîmes: le dimeur occupait un ou plusieurs *dimiers*.

DIMEUBLÉ, v. DÉMEUBLER, dégarnir de meubles. — Voy. *Bagué*.

DIMEUBLUMAIN, s. DÉMEUBLEMENT, action d'enlever les meubles; — état de ce qui est démeublé.

DIMEUR, s. DEMEURE, habitation; etc. — *Géôle*, demeure d'un géolier. — *Etre en demeure avec ses créanciers*, etc., être en retard de paiement. — *Mettre en demeure*, sommer, avertir, pour qu'on ne puisse prétexter cause d'ignorance. — *A demeure*, de manière à n'être point déplacé: *chezi a d'meur*: Chassis à demeure. — *Cherwé à d'meur*: Labourer à demeure, donner le dernier labour. — Voy. *Dimoranss*.

DIMEZURÉ, adj. DÉMESURÉ, qui excède la mesure ordinaire. — *Incommensurable*, se dit de deux quantités qui n'ont point de commune mesure (**).

Démesuré, *insatiable*, *immense*:

Les désirs de l'homme convoiteux sont *immenses*: ils n'ont ni borne ni mesure. L'amour de la gloire et des richesses est souvent

(*) *Squale*, vulgairement *chiens de mer*; genre de poissons dont le vorace requin est une espèce. — Voy. *Requin*.

(**) *Incommensurable*, selon quelques bons écrivains, qu'on ne peut mesurer, assigner un terme: cette licence me paraît heureuse.

dêmesuré : mais qui marche avec compas et mesure ? L'ambition et l'avarice sont des passions *insatiabiles* : sont-elles sorties de la boîte de Pandore ?

DIMIEK, s. MERCREDI, le 4^{me} jour de la semaine. — *Dimécre*, mot passé de notre idiome dans la langue romane.

DIMINÉ (s'), v. SE DÉMENER, s'agiter, se débattre, se remuer violemment. — Se donner beaucoup de mouvement pour peu de chose. — *Si d'iminé komm li dial et nô beneuti* : Se démener comme le diable dans un bénitier ; ou comme Santeuil quand il récitait ses hymnes.

DIMINUSSION, s. DIMINUTION, amoindrissement, rabais, retranchement d'une partie de quelque chose. — Fig. de rhétorique par laquelle on ne dit pas toute sa pensée. — *Diminutif*, ce qui représente en petit la chose qui est sur une plus grande échelle. — Affaiblissement, adoucissement, par la terminaison : *Jeune bachelette, jolie fillette, femmelette*, etc. — *Retrait*, diminution de volume des métaux lorsqu'ils sont refroidis. Se dit aussi de la terre quand elle est sèche : la terre glaise a un 12^{me} de retrait.

Diminution, rabais :

La *diminution* des prix est la suite de l'abondance ; quand on produit trop il faut faire des *rabais*. — Un cultivateur, *diminue* le prix de ses denrées ; un gouvernement fait des *rabais* sur les monnaies.

DIMINUWÉ, v. DIMINUER, amoindrir, réduire ; retrancher une partie. — *Allégir*, diminuer en tout sens l'épaisseur et le volume d'un corps. — *Voss planchett et tro s'pess*,

diminuél inn gott : Votre ais a trop d'épaisseur, diminuez-le de peu de chose. — *Si douleur et tro foitt, el diminuwré* : Sa douleur est trop bruyante, elle diminuera : se dit d'une douleur de grande *dimension*. — *Le kronpîr kimeinset à diminuwé* : Les pommes-de-terre commencent à diminuer de prix. — *Mi mâ d'tiess dimineuw* : Mon mal de tête diminue. — *Voss sopkâ tro vitt, el va d'iniuwé a rein* : Vous faites trop grand feu, votre soupe va se réduire à rien — Voy. *Amoindri. Abregé. Rabahé. Rikôpé*.

DIMINUWÉ, v. ATTÉNER, diminuer les forces, l'emboupoint, affaiblir. — *Ralentir*, rendre plus lent : *ralentir sa course*. J'ignorais qu'on peut courir lentement. *Courir moins vite* serait peut-être aussi correct.

DIMM, s. DIME, la portion de grain, des vins, des fruits, etc. etc. etc. qui se payait à l'église, au seigneur d'un lieu. — *Grossedîme*, celle qu'on levait sur les gros fruits, comme le blé et le vin... *Menues dîmes*, celles qui se levaient sur le menu bétail, le menu grain. *Vertes dîmes*, celles qu'on levait sur tous les légumes, le chanvre, etc. etc. etc.

DIMONÏ DEMEURER. — Voy. *Dimoré*.

DIMONTÉ, v. DÉMONTER, se dit d'un cheval qui jette son cavalier par terre ; — quand on ôte la monture à quelqu'un, ou qu'on l'en sépare. — Désassembler les pièces d'une machine ; d'une horloge, d'un fusil, etc. *Démonter des diamants*, etc. ; les desservir. — Se dit d'une personne qui devient valétudinaire ; de ce qui se détériore : *fam*. — Se dit aussi d'une personne qui se fait un visage. — *Déconcer-*

ter, faire perdre la contenance. — Mettre en désordre.

DIMONTÉ (s') v. S'EMPORTER, se mettre en colère. — *Iss dimonta komm inn sop á lessai* : Il s'emporta comme une soupe au lait ; — il se fâcha tout rouge.

DIMORALISÉ, v. franc. wall. DÉMORALISER, corrompre les mœurs. — Oter la force morale. — Les gouvernements qui divisent pour trôner, qui prodiguent les sinécures, — qui achètent l'apostasie, démoralisent les peuples.

DIMORANSS, s. DEMEURE, ne se dit guère à Liège; la raison en est que les citoyens de cette cité ayant de fréquentes relations à l'étranger francisent notre idiome; ce qui est moins commun dans les petites villes et surtout dans les campagnes. En très-vieux franç. on disait *demoiraison* pour *demeure*; et *demeurance* pour habitation, domicile.

Demeure, domicile, résidence, séjour, habitation :

La *demeure* est le lieu actuel qu'on habite, le *domicile* est le lieu qu'on choisit dans ses intérêts, la *résidence* est la demeure fixe, le *séjour* est une résidence relative, l'*habitation* est une demeure passagère. — On quitte sa *demeure*, on convoque à *domicile*, on *réside* dans l'endroit où l'on exerce sa charge, on cherche un beau site pour *séjourner*, on *habite* une maison qui réunit l'utile à l'agréable. — Voy. *ci-dessous*.

DIMORÉ, v. DEMEURER, habiter, etc. Ceux qui disent *rester*, dans le sens de faire sa demeure, font un solécisme. — *Il aven bein k' meinst, mai il et d'moré la* : Il avait bien débuté, mais il est demeuré

stationnaire, il n'a plus fait de progrès. — *Mi diné met d'moré so li stoumak* : Mon diné m'est demeuré sur l'estomac; je ne l'ai pas digéré. — *Gi l'ia di set vraie*; et *soula l'iet d'moré s'ol kour* : Je lui ai dit des dures vérités, son fait; et cela lui est demeuré sur le cœur. — *Dimoré so set dain* : Rester sur son appétit. — *Dimoré stâmuus* : Demeurer interdit, stupéfait. — *Dimoré a stok* : Demeurer court, ne pouvoir continuer. — *Dimeûr ken* : Reste tranquille; — coi : vi. — Voy. *Logî. Logiss. Logmain*.

Demeurer, loger :

On peut *demeurer* dans un lieu et *loger* dans un autre. — Celui qui est à *demeure* couche chez soi; mais on *loge* en hôtel garni et surtout chez un logeur.

DIMORÉ, v. RESTER, être de reste. — *Dimoran à réss* : Restons en là. — *Soula d'meur a veie* : Cela, cette affaire, reste à examiner. — *Mi prosset einn n'et d'moré à réss* : Mon procès en est resté là; — il est encore pendante. — *Ki d'meur-ti d'inn omm, kan ó l'ia prové k'i n'et kô kalein!* Que reste-t-il de l'homme, quand on lui a prouvé qu'il n'est qu'un misérable!

Rester, demeurer :

Demeurer suppose le libre arbitre, une certaine idée de fixité, de séjour. *Rester* comprend l'obligation, la nécessité, l'action d'alterner. — On *demeure* dans un lieu, à la même place; mais on a la liberté de se retirer, d'agir. On *reste* bon gré, mal gré; il faut remplir son devoir, sa tâche.

DIMOSTRÉ, v. DÉMONTRER, prouver. — Preuve ou indice : *Son front se-rein* démontre une âme paisible. — Voy. *Proré*.

Démontrer, prouver :

Démontrer par une suite de conséquences naturelles, palpables et convaincantes, c'est *prouver* évidemment.

DIMOSTREG, s. DÉMONSTRATION, raisonnement qui prouve d'une manière évidente. — Tout acte par lequel on manifeste ses dispositions, ses intentions, etc. Il faut se méfier de certaines démonstrations. — Démonstration d'anatomie, etc. — Voy. *ci-dessous*.

DIMOSTREU, s. DÉMONSTRATEUR, professeur qui démontre l'histoire naturelle, la physique, la chimie, etc. — Adj. démonstratif; preuve démonstrative. — Démonstrativement: adv.

DIMOÛR, v. DÉMOLIR, détruire et abattre pièce à pièce, etc. — Voy. *Abatt. Dimanntibuzé. Dizonghi.*

Démolir, raser :

On *démolit* pour rétablir et quelquefois par économie; on *rase* en démolissant jusqu'au niveau du sol. — Un rusé calomniateur *démolit* la réputation la plus méritée; un général fait *raser* une ville de guerre, souvent en punition d'une honorable résistance.

DIMOUSSEUR, s. DÉFROQUE, vêtement qu'on ne porte plus. — Voy. *Disfrok.*

DIMOÛSSI, v. DÉSHABILLER, ôter à une personne, les habits dont elle est vêtue. — Se dit particulièrement d'un ecclésiastique qui quitte ses vêtements sacerdotaux, d'un juge, d'un avocat, d'un magistrat, qui quitte sa robe; d'un acteur qui reprend son costume de ville; ou qui joue dans les pièces à tiroir dans lesquelles il doit changer de costume. — *Iss dibya ossi nou k'ô vièr*: Il se mit nu comme un ver.

— *Si d'moussi*: Se déshabiller. — Voy. *Abi.*

Se déshabiller, se dévêtir :

On *se déshabille* pour se mettre au lit, pour prendre un bain; on *se dévêtit* en quittant les vêtements d'une saison pour revêtir ceux d'un autre.

DIMÛNI, v. DÉMURIR, ôter les provisions d'une place. — Se dépouiller de ce qu'on avait mis en réserve.

DIMURÉ, v. DÉMURER, ôter la maçonnerie d'une porte, etc., qui était murée.

DINAÏE, t. pass. DONNÉES, quantités connues dont on se sert dans la solution d'un problème pour trouver les quantités inconnues: math. — Subst., se dit des probabilités, des suppositions, des notions, etc., quand elles servent de base à une recherche, à un examen, etc. J'applaudis à l'extension que ce mot a reçu, et je souhaite que son emploi passe dans les sciences, etc.: mais comme il est essentiellement elliptique, dans ses nouvelles acceptions, il faut que la pensée reste claire et complète.

DINAÏE, s. DINÉE, le repas ou la dépense qu'on fait à dîner dans les voyages, tant pour les personnes que pour les chevaux. — Lieu où l'on s'arrête pour dîner. — Les dict. ne disent point si les chevaux *dinent* et prennent leur *repas* à table d'hôte. — *No seran d'van doz-eür al dinaïe*: Nous arrivons à la dinée avant midi.

DINAN, s. DINANT, pain d'épice qui porte le nom de la ville qui l'a mis en réputation.

DINAN, adj. DONNANT, qui aime à donner: *s'empl. surtout avec la négation*: il n'est point donnant. Si

Pou disait *recevant*, on ajouterait : *S'empl. surtout sans négation : il est recevant.*—*Dinantt; Donnante.*

DINANDREIE, s. DINANDERIE, ouvrages des *dinandiers* se dit de toutes sortes d'ouvrages en cuivre jaune.

DINANTI (s'), v. SE DÉNANTIR, abandonner les valeurs dont on était nanti.—*Si k'iss dinantih me-ta set pi sou k'il aveu d'vain set main* : Celui qui se dénantit met à ses pieds ce qu'il tenait dans ses mains.

DINATURÉ, part. pass. DÉNATURÉ, sans entrailles.—*C ess-tinn feumm dinaturaie, el l'aireu mori s'pér pò skelein* : C'est une femme dénaturée, elle laisserait mourir son père avant de lui donner un escalin.—*Voy. Skelein.*

DINASTIE, s. DYNASTIE, descendance, succession, des souverains d'une même famille qui ont régné dans un même pays, sur une même nation.

DINÉ, s. DINER OU DINÉ, repas qu'on fait ordinairement vers le milieu du jour. — Mets qui compose ce repas. — *Le Parizien ni d'inet ka seink eür et pu tár cho* : n'ess nein ó sopé soula? Les Parisiens ne dinent qu'à cinq heures, et souvent plus tard : mais c'est plutôt un soupé qu'un diné.—*I d'inn el mohon kan i rou* : Il a toujours son couvert mis à la maison.

DINÉ, v. DONNER, faire un don ; — gratifier par une transmission gratuite. — À DONNER À DONNER, À VENDRE VENDRE, quand on vend il n'est point question d'user de libéralité ; et quand on donne, il ne faut point faire acheter ce qu'on donne.—Est-il quelque chose audessus de ce proverbe amphigourique ? — DONNER ET RETENIR NE VAUT, celui qui fait une donation ne peut,

sous peine de nullité de l'acte, y ajouter une clause qui en détruise l'effet ; et proverb., on ne peut retenir ce que l'on donne. Le premier membre de la définition appartient à l'argot de jur. — SE DONNER DE TALONS DANS LE DERRIÈRE, donner de grandes marques de joie, se moquer de tout ce qui peut arriver ; — *tirer en toute liberté, perdre son temps en promenades, en parties de plaisir.* Ce que vous venez de lire appartient à l'Académie : les dict. devaient l'accueillir. Je vous recommande les talons ; ils font tableau. — Un dandy, de mauvaise compagnie, dira : *Cette femme a du semillant, j'ai envie de me la donner.* — *Sid'né al chinn treie* : S'abandonner aux femmes perdues, à la bagatelle. — *Diné l'pepein* : Communiquer une galanterie. — *Diné de bouéd* : donner des bourdes, conter des mensonges, employer des défaites. Donner des baies, tromper par divertissement. — *Diné de mâlet d'viss* : Donner de mauvaises raisons ; tenir de mauvais propos. *Diné ó petár* : Donner un soufflet. — *G'einn net dâreu nein n'geie* : Je n'en donnerai pas une obole ; un fétu, un zeste. — *Diné l'tôteur* : Appliquer à la question. — *Vomm diné l'tôteur* : Vous me torturez l'esprit. — *Diné d'el táblateur* : Donner de la tablature, donner de l'embarras, susciter quelque affaire fâcheuse ; donner du fil à retordre. — *Diné de bon temoigneg* : Donner des bons témoignages ; — des bons renseignements. — *Diné kongi* : Congédier, renvoyer un domestique, etc. Donner congé à un locataire. — *G'inn dâreu nein inn aidan d'pus* : Je n'ajouterai pas un liard. — *Diné s'koir et s'iámm á dial* : Se donner au diable corps et

âme. Les petits cadeaux entretiennent l'amitié.—*Si d'né de pougneie di main* : Se donner des poignées de mains. Si elles coûtaient un centime on verrait peu souvent une main en frotter une autre.—*Kel ay mi d'ariv?* Quel âge me donneriez-vous ? Si cette question vous est faite par une ej-devant jeune femme, allez hardiment au rabais.—*Diné a saïe* : Donner à l'épreuve.—*I fâ d'né ross passpôr al poitt d'elreie* : Il faut exhiber votre passe-port à la porte de la ville.

Donner, présenter, offrir :

Donner indique l'action pure et simple de celui qui donne : *présenter* est plus poli et plus respectueux : *offrir* est une sorte d'hommage. — On *donne* le POUR-BOIRE à un cocher. On *présente* avec quelque cérémonie : On fait une *offrande* à Dieu, etc.—*Donner* comprend plutôt l'action d'avancer la main ; *présenter* ajoute des formes ; *offrir* comprend la main du cœur. — *Donner* n'entre point dans le dictionnaire d'un ladre : *présenter* est toujours sur les lèvres d'un petit-maitre ; et *offrir* sur celles d'un homme dévotieux.

DINEU, s. **DONNEUR**, celui qui donne. — Celui qui fait un prêt à la grosse. — *Dineu d'beneütt aïw* : Donneur d'eau bénite à l'Eglise. Donneur d'eau bénite de cour.—*Dineu d'galguizoütt* : Donneur de billevesées, etc.—Voy. *Galguizoütt*.

Donneur d'avis, donneur de conseils :

Donner des avis, c'est donner des avertissements d'après certains signes, certaines probabilités ; annoncer ce qui est arrivé. *Donner des conseils*, c'est conseiller, de faire, d'agir, de rejeter, d'ajourner,

etc.—Les *donneurs d'avis* se recueillent, sont sentencieux, et prophètes au petit pied. Les *donneurs de conseils* font le gros dos, se donnent des airs d'importance, et mesurent l'avenir.

DINIESS ou **GEUNIESS**, s. **GENËT**, genre de plantes légumineuses qui renferme un grand nombre d'arbrisseaux et d'arbustes : la plupart sont à fleurs jaunes : genêt d'Espagne. Genêt des teinturiers, etc.

DINIGET ou **DUNIDIET**, s. **DENIER A DIEU**, pièce de monnaie qu'on donne pour arrhes d'un marché verbal. — Voy. *Denié*.

DINIGRÉ, v. **DÉNIGRER**, chercher à détruire la bonne opinion qu'on a d'une personne. Déprécier la qualité, la valeur de quelque chose. — Voy. *Dikanalié*.

DINIGREU, s. **DÉNIGREUR**, celui qui dénigre, qui calomnie.

DINIGRUMAIN, s. **DÉNIGREMENT**, action de dénigrer.

DIXONRE, v. **DÉNUMBRER**, faire un dénombrement.

DIXONERUMAIN, s. **DÉNUMBREMENT**, compte des personnes, quand il y en a beaucoup. — Se dit aussi en parlant des choses.—Déclaration d'un vassal à son seigneur de tout ce qu'il tenait en fief.

DIXONSÉ, v. **DÉNONCER**, délarer, publier.—Déférer à qui de droit. *Dénoncer un excommunié*, déclarer publiquement, selon les formes ecclésiastiques, qu'une personne a encouru la peine de l'excommunication.

Dénoncer, accuser, inculper, imputer :

On *impute* une action blamable à quelqu'un : les *imputations* sont souvent gratuites. On *inculpe* une personne dans une mauvaise af-

faire : les *inculpations* sont quelquefois dictées par la haine. On *accuse* un citoyen d'un délit, etc. : il arrive que l'accusation est calomnieuse. On *dénonce* un patricide (*) à la vindicte des lois : on a vu le père *dénoncé* par son fils, et le soleil n'a pas été voilé.

DÉNONSEG, s. DÉNONCIATION, délation.—Voy. *ci-dessous*.

DINONSEU, s. DÉNONCIATEUR, celui qui dénonce. *Dénonciatrice*, celle qui dénonce.—Que de boue chez les dénonciateurs politiques !

Dénonciateur, délateur, accusateur, sycophante :

Celui qui *dénonce* un criminel ne balance jamais : il a le courage de son devoir. Celui qui *accuse* une personne devant l'autorité compétente se montre en face : il ne craint pas le qu'en-dira-t-on. Le *délateur* est lâche et rampant : il vit d'opprobre. Le *sycophante* est rusé est méchant : c'est un monstre moral.—En se rendant partie civile, l'*accusateur* éveille l'attention des juges. C'est à tort qu'on dit *dénonciateur* à gage, c'est *délateur* qu'il faut dire. Les massacres de 93 sont dus (**), en grande partie, aux *sycophantes* ; et les assassinnats des réactionnaires sont leur ouvrage.

DINOTÉ, v. DÉNOTER, désigner. — Marquer, indiquer.—*C'ess-tô p'ti kalein, i bouh si mér, et plomm le-zouhai et rik :* C'est un mauvais, un méchant garnement, il frappe sa mère et plume les oiseaux en vie ; cela *dénote* un caractère cruel.

(*) *Patricide*, celui qui arme son bras contre sa patrie ou qui la trahit.

(**) Quand le participe *dû* prend la marque du genre et du nombre, il doit perdre l'accent inutile dont on l'affuble. — Voy. *Diveur*.

DINOUEU, s. REBOUTEUR ou RENOUVEUR, celui qui fait le métier de remettre, replacer, les membres disloqués, déplacés.—Celui qui applatit les bosses ; qui guérit les personnes affectées de rachitisme.—Il y a environ 40 ans qu'un rebouteur fit placer un bossu entre la muraille et une pesante armoire, ordonna, à trois fort gaillards, de pousser sur ce meuble : le bossu cria d'abord de toutes ses forces, se tut, on le sortit de cette presse, d'un nouveau genre, la bosse était disparue ; mais le patient était *ad patres*.

DINOUKI, v. DÉNOUER, défaire un nœud, ce qui est retenu par un nœud.—Démêler, développer : la pièce se dénoue, se développe, se dit d'un ouvrage dramatique.—*Inn veiemakral ni rôv nein dinouki m'geonn, mai gi li kassa ô bress :* Une vieille sorcière ne voulut pas dénouer mon nouveau né, mais je lui cassai un bras.—*Kimeinsi ass dinouki :* Commencer à se dénouer, à devenir plus leste, plus ingambe.—Voy. *Noúki*.

DINOUMÉ v. DÉNOMMER, nommer une personne dans un acte, un contrat.

DINOUMAIN, s. DÉNOÛMENT, action de dénouer, se dit de ce qui termine une pièce de théâtre.—Le dénoûment d'une intrigue, d'une affaire, la manière dont elle se termine.—*Li k'meinsmein ala ko, mai li d'nouwmain fou mâva :* Le commencement, le début, fut tel quel, mais le dénoûment fut malheureux, tragique, funeste.—Voy. *Fînâl*.

Dio, int. ΗΑΪΕ. ΗΥΕ, cri des charretiers pour exciter leurs chevaux

à marcher.—*Ohé!* interj. *plus vite que cela* : terme de postillon, etc.

DIOSSESS, s. **DIOCÈSE**, certaine étendue de pays sous la direction d'un évêque.—*Diossèss di Ltg* : Diocèse de Liège.—*Diocésain*, celui qui est du diocèse.—Adj., évêque diocésain. Clergé, bréviaire, diocésain.

DIPAKTÉ, v. DÉPAQUETER, développer un paquet, ce qui le forme.

DIPALIÉ, v. DÉPARIER, ôter l'une des deux choses qui font paire.—*Voy. Dispairi. Diskoplé.*

DIPASSÉ, v. DÉPASSER, aller plus loin; aller au-delà.—Etre plus long, plus haut.—*Voy. Forpassé. Divansi.*

DIPAVÉ, v. DÉPAVER, arracher le pavé, etc.—*Voy. Dispavé. Ráy.*

DIFEIND, v. DÉPENDRE, détacher ce qui était pendu, suspendu.

DIFEIND, v. DÉPENDRE, être subordonné, assujéti.—Relever de....—Etre soumis à l'action, à l'influence de....—Provenir, procéder de....—Dériver, découler.—*C'et bein foutan di d'peind d'òss fai* : C'est bien désagréable, bien chagrinant, de dépendre, d'un homme de son espèce.—*Tott mi tèr di peindév de markizá d'Franchimon* : Toute ma terre dépendait, relevait, du marquisat de Franchimont.

Dépendre, être subordonné, être assujéti :

Le fils *dépend* du père, le valet du maître, le faible du puissant. La *subordination* règle les devoirs respectifs d'un grade supérieur à un grade inférieur. Un emploi laborieux est très-*assujétiissant*.—La hiérarchie de la *dépendance* échelonne la *subordination* dans tout

l'univers. L'*assujétiissement* est quotidien.

DIFEINDAN, adj. DÉPENDANT, qui dépend, qui est subordonné; assujéti.—*Arriver en dépendant*, se diriger vers un objet en courbant graduellement sa route : mar.—*Kél afaire d'ess dipeindan, kan óza de kouár á veintt!* Que l'état de dépendance est cruel, quand on a l'âme élevée!—*G'inn so ni pò ni gott dipeindan d'vo* : Je ne dépends de vous en aucune manière : ni peu ni prou : fam.

DIPERI, v. DÉPÉRIR, diminuer, s'affaiblir, se délabrer; menacer ruine.

DIPERIMAIN, s. DÉPÉRISSEMENT, état de ce qui dépérit.—*Dépérissement des preuves*, l'altération ou la perte de ce qui peut servir à constater un fait, etc.—*Voy. Piétt.*

DIPESSI, v. DÉPECER, couper en morceaux, etc.—*Voy. Kipessi. Kipessou.*

DIPÉUPLÉ, v. DÉPEUPLER.—*Voy. Dezér. Dispeuplé. Disseulé.*

DIPIHÍ, v. ellipt. PISSER sur.... Perdre le superflu de ses humidités.—*Gi k'noh inn feumm kiss dipih to ryan* : Je connais une femme qui perd ses urines chaque fois qu'elle rit.

DIPISTÉ, v. DÉPISTER, découvrir les traces, les vestiges, de l'animal qu'on chasse.—Découvrir, observer secrètement, et avec adresse les discours, les actions d'une personne.—*Voy. Dirouté. Avacitt.*

DIPITÍ, v. SAPER, travailler avec le pic et la pioche à détruire les fondements d'un édifice, etc.—*Déchausser, un mur, une construction*; enlever la terre qui entoure un mur, une construction. Se dit aussi de tout ce qui se mine, se dégrade.—*Dégravoyer*, déchausser

des pilotis, etc.—*Dipâti n'melaie* : Déchausser un poonnier, découvrir ses racines.

DIPLASSÉ, v. DÉPLACER, changer une chose de place.—Faire perdre la place, l'emploi, à quelqu'un, soit pour le remplacer, soit par tout autre motif.—*Déplacer le point de la question*, changer le point sur lequel porte la difficulté.—Changer de demeure; la transporter d'un lieu à un autre.—*O boubair et d'plassé avou le gain d'espri* : Un bêta, un jobard, un nigaud, etc., est déplacé quand il se trouve en compagnie des gens d'esprit, des personnes spirituelles.—Voy. *Disbâché*.

DIPLOMASSEIE, s. DIPLOMATIE, science des rapports mutuels, des intérêts respectifs des États entre eux.—*Se dit de ces rapports, de ces intérêts mêmes, ainsi que des ministres, des ambassadeurs, etc., qui les règlent, qui les traitent*.—La science ne se borne pas à ces rapports mutuels; car, en se tendant mutuellement leurs pièges, les mouchards et leurs gibiers, disent qu'ils font de la diplomatie.—Voy. *Ambassadeur*.

DIPLOMAT, s. DIPLOMATE, celui qui exerce l'art diplomatique.—La mission ostensible d'un diplomate est internationale; il faut que le peuple jouisse d'un avenir sans borne: mais si celui qui représente son maître, a l'ordre d'en fermer les issues?—C'est avec des armes égales qu'un Metternich (*) lutte

(*) Au moment d'être culbuté de son trône, François se rappelle qu'il n'est que l'instrument d'une nation égoïste et boutiquière: il implore la pitié de l'homme providentiel. Metternich avait sondé le terrain, Marie-Louise sera le gage d'une alliance sainte; elle devient un article secret de la Sainte-Alliance. Un ciel de glace

contre un Talleyrand (*), tout reste sur le pied de guerre; et, selon quelques-uns, l'immoralité est érigée en dogme; le peuple paie l'espionnage.

DIPLOMM, s. DIPLOME, acte qui constate qu'on appartient à une faculté, à une société littéraire, un corps, etc.—*I d'het ki m'on d'né n'diplomm di méd; ki d'hess k'imm l'on veindou* : Ils assurent qu'ils m'ont donné mon diplôme de médecin, de docteur; qu'ils disent qu'ils me l'ont rendu.

DIPLOMÉ, DÉPLUMER, Voy. *Disploumé, Dispouy*.

DIPLOÏY, v. DÉPLOYER, montrer de l'énergie, de la valeur, ses forces.—Déployer un grand luxe.—Voy. *Disploy*.

DIPOIZONÉ, v. DÉSEMPIISONNER, détruire l'effet du poison par quelque antidote.

DIPOIZONMAIN, s. DÉSEMPIISONNEMENT, action de désempoisonner.

et la trahison amènent les *ullis* aux portes de Paris, Talleyrand s'écrie *saure qui peut*, l'impératrice fait ses paquets, et court encore.—Historique.—Échantillon diplomatique.

(*) *Les républicains doivent se trouver grands* : Talleyrand.—*Qu'une prompt mort soit prononcée contre quiconque rappellerait la royauté, la constitution de 93 ou d'Orléans* : Talleyrand-Périgord.—*Citoyen consul, vous n'avez confié le ministère des relations extérieures, je justifierai votre confiance* : Talleyrand-Périgord.—*Sire, je suis fier d'avoir contribué à votre établissement sur le trône de St-Louis* : Talleyrand-Périgord, et toujours Talleyrand-Périgord.—Ce diplomate eut l'oreille de Louis XVIII; jouit de l'estime de Charles X; fut honorablement distingué par Louis-Philippe; l'ami du magnanime Alexandre; etc., etc., etc. Ajoutons que son oraison funèbre fut pleurée sur son cercueil, que son éloge retentit dans la chambre des pairs.—Historique.—Échantillon diplomatique.

DIPONTÍ (*), v. ÉPOINTER, ôter la pointe d'un instrument pointu.

— *Diponti n'aweie* : Épointer une aiguille.

DIPONTIHEG, s. ÉPOINTEMENT, action d'épointer.

DIPOSTÉ, v. DÉPOSTER, chasser d'un poste. Terme de guerre.—*Voy. Diplassé*.

DIPRESSÉ, v. DÉPRESSER, ôter la presse, le lustre.—*Voy. Dikati*.

DIPRIHONÉ OU DIPRIZONÉ, v. DÉSEMPRISONNER, mettre hors de prison.

DIPUSLÉ, v. DÉPUCELER, dévirginiser, déflorer.

DIPUSLEU, s. DÉPUCELÉUR, etc. — Ce mot n'est guère employé, et ne mérite point de l'être.

DIR, v. DIRE, rendre sa pensée par la parole. — *Dir ki po peind* : Dire pis que pendre, beaucoup de mal ; tout ce qu'on a sur le cœur ; en dire tout le long de l'aune. — *Dir de kouyonád* : Faire de mauvaises plaisanteries ; de sots calembours, dire de balivernes, de calembredaines. — *Dir to foú de dain* : Parler sans fard, sans ménagement, etc. — *Il a baikó a dir* : Il jouit d'une grande considération, il a une grande prépondérance, beaucoup d'influence, de crédit. — *Il a bein d'l'adtr* : Il s'en faut de beaucoup, il y a une grande différence, tant s'en faut. — *Si dirók a l'ótt* : S'entrecommuniquer, se faire de confidences réciproques. — *Si dir de Pikantt* : Se lancer des épigrammes, personnaliser. — *Soula n'et di baikó* :

Cela est très-significatif. — *K'einn n'et d'hév* ? Qu'en dites-vous ? que vous en semble ? — *Dihémm tott li vraie* : Dites-moi toute la vérité, ne me cachez rien. — *Ess ki soula et di d'vain l'ak* ? Est-ce que cette clause est relatée dans l'acte ? — *Dihémm voss non* : Déclinez-moi votre nom. — *Dir et fò son deu* : Entre dire et faire il se trouve une grandeligne de démarcation. — *Ki d'hév de-zafair de tain* ? *Aránn li páie ou l'guèr* ' — *No n'áran ni ók ni l'ótt* : Que dites-vous de nos affaires politiques ? Aurons-nous la paix ? Aurons-nous la guerre ? — Nous n'aurons ni la paix ni la guerre — *Awoi, deri ti. Nóna deri-tel* : Oui, dit-il. Non, répondit-elle, reprit-elle. — Comme ceux de Paris nos farauds disent : *Gui, qui dit. Oui, qu'elle dit*. Dans ces locutions il faut donner une *pente*, un *fion*, à l'accent oratoire. — *Voy. Fion*.

Dire, parler, énoncer :

Parler, comprend l'émission matérielle des mots. *Dire*, c'est exprimer une idée. *Énoncer*, c'est rendre lucidement (*) sa pensée.

S'énoncer, s'exprimer :

Pour bien *s'énoncer* il faut joindre une diction pure à l'élocution. *S'exprimer* a plus de rapport à l'éloquence du discours, etc.

Dire un mensonge, faire un mensonge :

On *dit un mensonge* en le répétant ; on *fait un mensonge* en l'inventant. — Celui qui *dit un mensonge* sciemment, *fait un mensonge* à son cœur et à sa conscience.

DIRAINÍ, v. DÉRANGER, déplacer.

(*) Les uns disent *Diponti*, les autres *Disponti* ; il en est de même dans une infinité de mots dont la première syllabe est *di* ou *dis* : plusieurs seront rapportés des deux manières ; et quand on ne trouvera pas le mot à *di*..., il faudra chercher *dis*....

(*) Les dict. prétendent que *lucidement* est inusité : il est tout aussi frotté que l'adj. *lucide*.

—Détourner une personne de ses occupations. — *Déranger*. — Déranger une montre, etc. — On dit, en passant devant quelqu'un, ne vous dérangez pas; mais un petit-maitre roucoule : *soyez assis*.

Déranger, détraquer :

Il faut dire *déranger* en parlant de la santé, des meubles, etc.; et *détraquer* en parlant d'un cerveau creux, de ce qui est entièrement désorganisé.

DIRAINMAIN, s. **DÉRANGEMENT**, situation de ce qui est dérangé; action de dériver. — *Le dérangement des saisons*. La santé, les affaires se dérangent; mais les saisons se succèdent et ne se dérangent point.

DIRAISONAB, adj. **DÉRAISONNABLE**, contraire à la raison. — *Déraisonnablement* : adv.

DIRAISONÉ, v. **DÉRAISONNER**, tenir des discours dépourvus de raison. — *Divaquer*, s'écarter du sujet dont on s'occupe.

DIRAISONMAIN, s. **DÉRAISONNEMENT**, discours déraisonnable.

Déraisonnement, déraison :

Déraisonnement devait rester inaperçu. *Déraison* a été taxé de barbarisme. — Le premier ne sedit que du discours, le second ajoute la pensée et l'action. — *Déraisonnement* n'a rien de poétique; Gresset a employé le mot *déraison* avec bonheur.

DIRATÉ, v. **DÉRATER**, ôter, retrancher, la rate. *On a dératé des chiens pour voir s'ils seraient plus agiles*. Leur retranche-t-on l'estomac pour faciliter la digestion? — Voy. *l'altrou*.

DIRÉGLÉ, v. **DÉRÉGLER**, faire oublier les règles, les devoirs, de la bienséance, etc. — l'aire qu'une

chose ne soit plus réglée dans sa marche. — *Le froid, le chaud, l'humidité, dérèglent les horloges, les montres*, etc. Oui, quand elles n'ont pas de *régulateur* ni de *compensateur*; car ces appareils sont combinés de manière à laisser sans puissance les variations de la température, etc.

DIRÉGLUMAIN, s. **DÉRÉGLÈMENT**, sans règle. — Désordre dans la conduite, etc.

DIREK, adj. **DIRECT**. **FÉM. DIRECTE**. — Voy. *Dreu*. *Dreult*. — *Réproche*, argument direct, sans allusion, sans métaphore. — *Rapport direct*, sans employer d'intermédiaire. — *Contributions directes*, impôts directement établis sur les personnes, sur les biens. — *Ligne directe*, celle des ascendants et des descendants; par distinction de la ligne collatérale. — *Rayon direct*, celui qui arrive sans déviation. — *Construction, ordre direct*, construction selon l'ordre grammatical. — *Proposition directe*, celle qui est considérée par opposition à une autre qui résulte du renversement de ses termes, c'est-à-dire, d'une proposition inverse : log. — Voy. *Régimm*.

Construction directe, hyperbate, inversion :

La *construction directe* se renferme dans l'ordre grammatical : Dieu créa l'homme à son image. *L'hyperbate* intervertit l'ordre ordinaire du discours : Par ses combinaisons savantes, Napoléon enchaîna la victoire à son char. *L'inversion* est une espèce d'hyppallage (*) qui

(*) *L'hyppallage* est une figure de grammair par laquelle on paraît changer le sens des mots sans en dénaturer l'acception : *mettre son dé dans son doigt*, au lieu de : *mettre son doigt dans son dé*.

change l'ordre naturel des mots : De ce beau règne j'ai vu l'aurore (*). L'inversion diffère peu de l'hyperbate.

DIREKTEUR, s. **DIRECTEUR**, celui qui conduit des travaux, qui est à la tête d'une administration, etc. — L'un des cinq membres du directoire exécutif. — Instrument qui dirige le bistouri ou la sonde dans certaines opérations chirurgicales, etc. — Directrice : fém. — Voy. *Contrumaätt*.

DIREKTUMAIN, adv. **DIRECTEMENT**, sans détour. — Sans biaiser. — Sans intermédiaire. — *Les deux pôles sont directement opposés, c'est-à-dire diamétralement.*

DIRENI, v. **DÉROUILLER**, ôter la rouille. — *Décaper*, enlever, détacher la rouille; tout oxyde qui s'est formé à la surface d'un métal. — Façonner, polir, une personne. — Se remettre au courant d'une chose qu'on a pratiquée : fam. — Voy. *Areni. Disreni.*

DIREUDI, v. **DÉROIDIR**, diminuer, ôter la roideur. Dans le langage ordinaire on dit **DÉRAIDIR**. Il est possible que mon langage soit extraordinaire; mais dans *roide, raide*, et toute leur famille, je trouve deux acceptions très-logiques. — Voy. au mot *Reu. Voy. Lâké.*

DIREUDI, v. **DÉSEMPESER**, ôter l'empeis en trempant le linge, etc. dans l'eau chaude ou tiède. — Voy. *Reu.*

DIRIFLÉ ou **DIRIVÉ**, v. **ÉRAILLER**, se dit des étoffes dont le tissu cède sans effort, mais sans déchirure.

DIRIFLEUR, s. **ÉRAILLURE**, marque, endroit, de ce qui est éraillé. — *Ni*

chôki nein, vo frî n'dirifleur : Ne poussez pas, vous feriez une éraillure.

DIRIV, s. **DÉRIVE**, déviation d'un bâtiment de mer. — Ce bâtiment va en dérive, les courants le détournent de sa route.

DIRIVÉ, v. **DÉRIVER**, s'éloigner du rivage, etc. — S'écarter de la route qu'on veut tenir en mer. — Tirer son origine de... — Attirer les humeurs vers des parties voisines du mal : méd. — Dériver une roue : horlog. — Limer une rivure avec un *dérivoir*, etc. — Voy. *Proveni.*

DIRIVETT, s. **DÉRIVETTE**, pêche avec des manets qui dérivent au gré du courant. On dit *manet* d'un filet en nappe simple. — Voy. *Havroül.*

DIROGI, v. **DÉROUGIR**, ôter le rouge, ce qui rend rouge. — Devenir moins rouge.

DIROGI, v. **DÉROGER**, modifier, changer une loi, un acte de l'autorité publique, une convention, etc. — Du temps que l'ombre d'une mésalliance était un crime de lèse-parchemin, toute dérogation était un cas pendable. En ce moment encore une noble allemande n'oserait déroger qu'en catimini. Il n'en serait pas ainsi si *la truie anoblissait le cochon*. — *Fi*, du vilain! Faites fi, de notre proverbe; et voy. *Poursai.*

DIRÔHI ou **DIRÔKI**, v. **DÉSENROTER**, faire cesser l'enroument. — Voy. *Réh.*

DIRÔLÉ, v. **DÉROULER**, DÉVELOPPER, mettre en long ce qui était roulé. — Quel magnifique tableau se déroula devant nous! fig.

DIRONP, v. **DÉROMPRE**, mutiler un oiseau; rompre son vol et le faire tomber : peu us.

(*) De ce beau règne j'ai vu l'aurore. La construction directe serait : j'ai vu l'aurore de ce beau règne. Cette explication donne la clef de l'hyperbate.

DIROUTÉ, v. DÉTOURNER, égarer. — Déconcerter, etc. — Voy. *Piètt*.

Détourner, désorienter, dépister, dépayser :

On *déroute* en empêchant une personne d'arriver à son but. On *désoriente* en contrecarrant celui qui cherche à s'orienter. On *dépayse* en faisant perdre la tête à quelqu'un. On *dépiste* en donnant le change à ceux qui épient les actions des autres. — Un ministère tombe, que de goinfres *déroutés* ! Un dandy de Falaise tombe comme des nues à Paris, est-il *désorienté* ! Un important veut *dépayser* un homme d'esprit, qui sera *dépayisé* ? Un curieux impertinent est surpris aux écoutes, comment doit-on le *dépister* ?

DIROUTINÉ ou **DIROTINÉ**, v. ellipt. FAIRE PERDRE LA ROUTINE, faire perdre l'habitude. — Se dit quelquefois dans le sens de *dérouter*.

DISBÂCHEIE, s. PROSTITUÉE. — Voy. *Mâmaie*.

DISBÂCHEU, s. DÉBAUCHEUR, celui qui débauche, qui excite à la débauche. — *Disbâcheuss* : Débaucheuse. — Voy. *Kagcoleu*.

Débaucheur, séducteur :

L'être ignoble, appelé *débaucheur*, choisit ses victimes parmi les femmes du peuple : après en avoir fait métier, il arrive souvent qu'il en fait marchandise. Le *séducteur*, est un être corrompu dont l'atroce orgueil consiste à revêtir toutes les formes et à porter la désolation dans les familles : son dangereux jargon a souvent quelque chose de captieux.

DISBÂCHÉ, v. DÉBAUCHER, conduire, entraîner dans la débauche, dans le vice. — *Laissez-là le travail pour un jour ou deux, et débauchez-vous*.

Il fallait ajouter : plaisant et très-fam. — *C'ess inn sôlaie ki d'bâgle-zôtt ovré* : C'est un ivrogne qui débauche ses camarades, ceux qui travaillent avec lui.

DISBÂCHÉ, v. CONGÉDIER, donner congé ; renvoyer un ouvrier imprimeur, un typographe, soit pour inconduite, soit pour incapacité.

DISBOUCHI, v. DÉBOUCHER, ôter ce qui bouche. — *Détaper* ôter les tapes d'un canon pour le tirer ; ôter les tapes des formes de sucre ; celles qui bouchent le fond d'une cuve : brass. — *Délonder*, ôter la bonde d'un tonneau. — En parlant d'une bouteille *coiffée*, c'est-à-dire de celle dont le bouchon est recouvert d'une enveloppe, dites *Décoiffer* et non *déboucher*. — *Démarger*, déboucher l'orifice d'un four de verrier. *Désopiler*, déboucher les cpilations ou les obstructions.

DISBOULÉ, v. DÉBRÛLER, rendre combustible une substance déjà brûlée, en enlevant l'oxygène qui s'y était fixé pendant la combustion : chim.

DISBRUTI, v. DÉBRUTIR. — Voy. *Disgrohi. Poli*.

DISBUSKÉ, v. DÉBUSQUER, faire sortir du bois. — Faire renvoyer quelqu'un de la place qu'il occupait, etc. — Voy. *Diplassé*.

DISCHAINÉ, v. DÉCHAINER, ôter les chaînes. — Fig., les passions se déchainent. Cet homme fougueux se déchaine contre ses amis. — Adj. et Subs. : — *Si n'et nein n'omm, c'ess tó dial dischainé* : Ce n'est pas un homme, c'est un diable déchainé, un possédé, un démon incarné.

DISCHAINNEMAN, s. DÉCHAINEMENT, action de déchainer, etc. — Violent emportement.

DISCHANTÉ, v. DÉCHANTER, chan-

ger de ton, rabattre la vanité, les prétentions, le caquet, etc.—*I peinsa ki geéh sognn, mai g'iv-zel si dischanté*: Il crut que j'avais peur, il pensa m'en imposer, mais je le fis déchanter, —chanter une autre gamme.—Voy. *Dimakralé. Dissorsulé.*

DISCHARMÉ, v. DÉCHARMER, ôter le charme.—Voy. *Dismakralé.*

DISCHARNÉ, v. DÉCHARNER, amarrir, ôter l'embonpoint.—Enlever la chair qui couvre les os.—Fig.: discours, style décharné, sec, nu, sans vie; dépourvu d'intérêt.

DISCHEVLAÏE, t. pass. DÉCHEVELÉE, femme qui a les cheveux en désordre.

DISCHEVLÉ, v. DÉCHEVELER, mettre les cheveux en désordre.—Se décheveler en se battant.

Déchevelé, échevelé:

Les dict. font ces deux mots synonymes; il faut faire cette distinction: on est *échevelé* quand on a les cheveux épars, mêlés. On se *déchevelé* en se tignonnant, en se tignassant (*), c'est-à-dire, en faisant une partie de chignon, de toupet.—Quand une demoiselle attend son amant, elle est rarement *échevelée*. Quand les dames des halles s'expliquent avec les ongles, elles se *déchevelent* toujours.

DISDI, s. DÉDIT, révocation d'une parole donnée.—Condition, stipulation, qui rend une clause, une convention, obligatoire en fixant

la somme, la valeur, que doit payer celui qui se dédit.—*Arv s'di ess disdi*: Avoir son dit et son dédit, être sujet à changer d'avis, de langage; être versatile.—*Meie kárluss di disdi: volév?* Mille florins de dédit: cela va-t-il? acceptez-vous?—Voy. *ci-dessous.*

DISDIR, v. DÉSAVOUER, les paroles, les actions, de quelqu'un.—*On rétracte un serment.* De toute manière cette rétractation serait un parjure.—*Si disdir*: Se dédire.

Se dédire, se rétracter, désavouer:

Un père *désavoue* les actes de son fils, une personne, prise à partie, *désavoue* la conduite et le langage qu'on lui prête, un roi *désavoue* un diplomate. Une inconstante *se dédit*, un évaporé, inconséquent et verbeux *se dédit*, et ne s'en doute pas. Un lâche *se rétracte* en tremblant, un témoin *se rétracte* par des motifs à lui connus.

DISDORÉ, v. DÉDORER, ôter la dorure.

DISDU, s. BROUHANA, très-grand bruit confus qui s'élève dans une foule, une grande assemblée, quand on approuve ou qu'on improuve.—**MURMURE**, bruit inarticulé plus ou moins grand: comme le BROUHANA il est un signe d'approbation ou d'improbation.—**BOURDONNEMENT**, murmure causé par un grand nombre de personnes divisées d'opinion; bruit qui ressemble à celui que fait le bourdon.—Voy. *Moh.*—**SUSURRATION**, petit bruit, doux murmure.—**DÉSORDRE**, confusion, etc. etc.—*Ké disdu! Areget-ti, l' poteinss!*—*C'ess-ta mi a geázé.*—*Nona. Sya.*—*Ta meinti.*—*Kss, hss: hapév pol guevie, to peindár*: Quel brouhaha! quel bruit! quel vacarme!

(*) On dit fam. et plais. *se tignonner*; se prendre par le tignon. *Tignasse* se dit d'une méchante perruque; et plus particulièrement des cheveux mêlés; cependant nous n'avons pas le v. *tignasser*. En style des halles, il est de rigueur.

—Sont-ils enragés!—J'ai la parole.
—Non.—Si.—C'est faux.—Kss, kss : empoignez-vous , prenez-vous au toupet.—Ça s'entend , et se voit , quand les discussions des assemblées délibérantes sont animées.

DISFÂMÉ, v. DIFFAMER, décrier, attaquer l'honneur.—Tenir des propos diffamatoires, etc.

DISFÂMEU, s. DIFFAMATEUR, celui qui diffame.—*Diffamateur public*. Un lâche diffamateur insinue adroitement ses *diffamations*.—adj., diffamatoire, etc.

Diffamatoire, diffamant, infamant :

On fait des libelles, des écrits *diffamatoires*, soit pour ébrécher une bonne réputation, soit pour détruire celle qui n'est qu'ébréchée. On tient des propos, des discours *diffamants* pour flétrir les personnes. On attache un homme au poteau de l'infamie, par des paroles *infamantes*.

DISFÊ, v. DÉFAIRE, détruire, déconstruire, changer, métamorphoser, etc.—Abattre, amaigrir, atténuer, etc.—Délivrer, débarrasser, etc.—Congédier, renvoyer, etc.—Décomposer, etc.—Déconfire, etc.—Séparer, mettre le hola, etc.—Dépaqueter, etc.—Faire mourir.—*Disfê to soula, s'el rifê* : Il faut tout défaire et le refaire entièrement.—*I disfê s'iovreg. et sou k'il aven s'kri* : Il défit son ouvrage, et l'explication qu'il en avait donnée, ses notes explicatives.—*I sa disfêid set mâl et manîr, et s'et to r'kangî* : Il s'est défait de ses mauvaises habitudes; il est entièrement métamorphosé; c'est un autre homme.—*Komm il et disfêi!* Qu'il est défait, abattu, maigri!

—*Disfêmm di si fâ chein la, gi nel pou pu veie et mohonn* : Débarrassez-moi de cet homme faux et rampant, je ne saurais plus le souffrir chez moi; sa présence m'inspire le dégoût.—*Gi kreu k'imm siervontt n'et nein brav gi me disfret* : Je pense que ma servante manque de probité, je veux m'en défaire. Ne dites point *se défaire* dans l'esprit de renvoyer sans motif, sans soupçon; car vous outrageriez la personne que vous congédiez.—*Iss kibatet komm chein et chet, i no fâ to fair le disfê* : Ils vivent comme chien et chat, nous devons à chaque instant les séparer.—*Disfê le chein, i ton si strônê* : DÉPRENEZ les chiens, ils vont s'étrangler.—La phrase suivante a trois acceptions très-distinctes; *Disfê voss koud'châss* : Otez votre culotte. Décousez votre culotte. Mettez culotte bas....*Disfê s'chapai* : Otez son chapeau. Voy. *Chapai*.—*L'ârmaic souri tott disfêit* : L'armée fut entièrement défaite, fut mise en déroute, en déconfiture. Ce dernier mot ne se dit plus guère que par ironie.—*I s'a disfêi* : Il s'est défait : suranné.—*Dans son désespoir il se défit lui-même* : fam. Les meilleurs poètes, du siècle de Louis XIV, ont employé ce tour en vers.—Des prosateurs ont dit *défaire* dans le sens de tuer: *Thésée DÉFIT ce voleur* (Cercyon), *et le punit du même supplice qu'il avait fait souffrir aux autres voyageurs* : Chompré.—*Cette malheureuse a défait son fruit* : dict. de l'académie. Dites relativement : il s'est tué, suicidé.—Tuer, assassiner, etc.—Nous disons *si disfê* dans l'acception de pleurer à chaudes larmes, amèrement; de se déses-

pérer. *Se défaire* est vieux comme le péché et moisi comme les parchemins d'un noble à 18 quartiers ou à 20 carats.

DISFEINSS, s. DÉFENSE, interdiction, défense indéfinie d'exercer ou de continuer l'exercice de certaines fonctions.—Voy. *Difeinss*.

DISFII, v. DÉFIER, faire, porter un défi.—Proposer un cartel ;—provoquer au combat, à la lutte, etc.—*G'iv disfeie a kori al pu vitt* : Je vous défie à la course.—*G'iv disfeie d'el sè* : Je vous défie de le faire, de l'exécuter.—*G'inn men'á-reu máie disfi* : Jamais je ne m'en serais défié.—*I disfireu l'dial avou se koinn* : Il défierait le diable en corps et en cornes.—*I fá s'disfi d'lu, ka il et toúrsireu* : Il faut se défier de lui, car il est dangereux ;—chicaneur ;—retors ;—de mauvaise foi.—Voy. *Mesfi*.

Déster, braver :

Un vieillard frais et robuste a l'air de *déster* la mort ; un homme intrépide la *brave*.

DISGEOND, v. DÉJOINDRE, ouvrir plus ou moins ce qui était joint.—*Le planchett si d'geondet á solo* : Les ais se déjoignent par la chaleur du soleil.—*Disgeondou* : Déjoint.

DISGÔMÉ, v. DÉGOMMER, faire bouillir la soie dans une eau de savon, etc., pour la dégraisser.—Voy. *Diskráhí. Rilavé*.

DISGONFLÉ, v. DÉGONFLER, faire cesser le gonflement.—Voy. *Gonflé. Einflé. Dizeinflé*.

DISGONFLUMAIN, s. DÉGONFLEMENT, action de dégonfler, de se dégonfler.—Voy. *Dizeinflumain*.

DISGRÁSS, s. DISGRÁCE, privation, perte des bonnes grâces d'un protecteur, etc. DISGRÁCE, mauvaise

grâce dans le maintien, la démarche, la manière de parler : cette actrice est pleine de disgrâce (*).—Adj. *Disgracieux*.

DISGRÁSSI, v. DISGRACIER, cesser d'accorder sa protection à une personne ; la priver de ses bonnes grâces.—L'Académie ne nous dit point si l'actrice *pleine de disgrâce* est *disgraciée* dans sa démarche, etc.—On dit d'une personne qu'elle est *disgraciée par la nature* ; et quelquefois on ajoute : *c'est dommage, car elle a beaucoup d'esprit!*...

DISGROHI, v. DÉGROSSIR, ôter le plus gros de la matière, pour la préparer selon les ordres de l'artiste.—*Débillarder*, emporter les plus gros morceaux d'une pièce de bois.—*Débitier*, exploiter les bois pour les employer.—*Chapoter*, dégrossir du bois avec la plane.—*Délarde*, abattre les arêtes d'une pièce de bois.—*Démaigrir*, retrancher quelque chose d'une pièce de bois, d'une pierre, etc.—*débrutir*, ôter ce qu'il y a de brut, se dit en parlant des pierres fines, des glaces, des marbres.—*Desceller* : dégrossir une glace.—*Dénaiser*, dégourdir, dégaucher, *Déjoerisser*.

DISGROHIEG, s. DÉGROSSISSAGE, action d'amincir les lingots avant de les faire passer à la filière.—*Dégrossissage*, action de dégrossir du bois, etc.—*Débillardement*, action de débillarder.—*Délarde*, action de délarde.—*Démaigrissement*, action de démai-

(*) C'est avec le plus grand sérieux, que les dict. répètent le sens, et la définition de l'Académie.—Il nous manque le subs. *regrâce* : *Cette actrice avait de la disgrâce dans la manière de parler ; elle est en regrâce*.

grir.—*Débrutissement*, action de débrutir.—*Déniaisement*, etc.

DISKA, prép. JUSQUE, indique l'actualité d'un temps *jusqu'à* un autre : Vous en jouirez dès ce moment *jusqu'à* la fin de votre bail.— Marque la constante durée : Amis *jusqu'à* la mort.—Indique ce qui sort de l'usage ordinaire : Il pleura sa femme *jusqu'au* moment de convoler en seconde nœce.— Quand *jusque* est suivi par un mot commençant par une voyelle, on peut ajouter un *s* euphonique ; le goût et l'oreille décident de son emploi ; exemp., style fam. : *jusqu'au* ciel. Style soutenu : *jusques* aux cieux.

DISKALANDAIE, t. pass. DÉSACHALANDÉE — *C'ess-tinn botik diskalandaie* : C'est une boutique désachalandée.

DISKALANDÉ, v. DÉSACHALANDER, faire perdre les chalands ; en diminuer le nombre. — *Vo veindé chîr voss mâl marchandeie* ; *v'ovzalé diskalandé* : Vous vendez un prix fou votre mauvaise marchandise ; vous vous déchalandez.

DISKALOTÉ, v. DÉCALOTTER, ôter le dessus, la calotte.

DISKALOTÉ, v. CIRCONCIRE, couper le prépuce ; dites : Couper le filet ou le ligament qui fixe le prépuce à la partie inférieure du gland.— *Dégager le prépuce...* Voy. *Dikaloté*.

DISKANGEG, s. ÉCHANGE, chose que l'on donne pour en avoir une autre.—Voy. *Trouk. Handel*.

DISKANGI, v. ÉCHANGER, faire un échange.— *Permuter*, se dit en parlant des emplois, etc.—Se dire réciproquement des injures. S'entre-frapper.—Voy. *Kangi. Handlé* ou *Trouki. Trouflé. Rinovlé*.

DISKANPÉ, v. DÉCAMPER (*).—Filer, s'esquiver. S'enfuir ; *prendre ses jambes à son cou*, s'enfuir à toutes jambes.— *Il a diskanpe d'el null* : Il a décampé la nuit ; nuitamment, en mettant la clef sous la porte.

DISKANPMAIN, s. DÉCAMPMENT, action de décamper.

DISKLAWÉ, v. DÉCLOUER, détacher ce qui est tenu par des clous.—Oter les clous.— *Si d'klawé*. Se déclouer.

Déclouer, désenclouer :

On *décloue* tout ce qui est joint par des clous, on *désencloue* en arrachant le clou, ou les clous.— Un meuble est mal *eloué*, il faut le *déclouer*. Un cheval s'encloue accidentellement, il faut le *désenclouer*.—Clouer et *déclouer*, c'est toujours travailler. Quand un canon a été *encloué*, il n'est pas facile de le *désenclouer*.

DISKLEINCHÏ, v. DÉCLEINCHER, lever la cleinche d'une porte.—Voy. *Kleing*.

DISKLÛR, v. DÉCLORE, ôter la cloiture ;—livrer à la circulation.— *Déclôtrer*, faire quitter le cloître à celui qui est cloîtré : le mot *wal* se dit en plais.

DISKOHËG, s. ÉBRANCHEMENT, action d'ébrancher.—Voy. *ci-dessous*.

DISKOHÏ, v. ÉBRANCHER, dépouiller un arbre de ses branches en tout ou en partie. Quand on ne les rompt pas, on emploie souvent un instrument appelé *ébranchoir*.

DISKOIRDÉ, v. DÉCORDER, détortiller, séparer les petites corde-

(*) Beaucoup de mots commençant par *Di...* se retrouvent à *Dis...* avec des modifications ; la variété du sens et de la prononciation m'imposaient cette distinction.

llettes qui composent une corde, un cable.

DISKOMÚNĪ, v. EXCOMMUNIER, retrancher de la communion de l'Église.—On dit par opposition *désexcommunier*, c'est-à-dire lever l'excommunication.

DISKOMÚNĪ, s. EXCOMMUNIÉ : avoir un visage d'excommunié, une mauvaise mine.—Voy. *Eskomúnĭ*.

DISKONBRĒ, v. DÉCOMBRER, ôter les décombres, les platras, qui embarrassent un terrain, etc.—Voy. *Ehalé. Ekonbré*.

Décombrer, déblayer :

Les dict. *décombrer* et *déblaient* uniformément. Ne dites *décombrer* que dans le sens d'enlever les décombres; et dites *déblayer* dans l'acception d'enlever les déblais apprêtés pour niveler; dites-le aussi pour DÉBARRICADER. Ce v. ne se trouve point dans les dict.

DISKONSĪ, v. DÉCONSEILLER, s'oppose à conseiller.—Le nombre des déconseilleurs égale celui des conseillers; et les uns et les autres vous disent, dans leur dévouement: je vous l'avais conseillé, déconseillé, vous voilà victime: tant mieux; peut-être m'écouteriez-vous dorénavant....

Déconseiller, dissuader :

Déconseiller borne son acception logique à donner un avis contraire. Pris absolument, *dissuader* signifie empêcher d'exécuter.—Je l'ai *déconseillé* et finalement *dissuadé*.

DISKONSĪBĒRĒ, v. franç. wall. DÉCONSIDÉRER, faire perdre la considération dont une personne jouit.—*Déconsidéré*, qui n'est plus digne de considération, ou qui est victime de la calomnie.

DISKONTĒ, v. DÉCOMPTER, rabattre, soustraire d'une somme.—*Kan*

n'zorein konté et diskonté, imm rin-néf treu koronn to geuss: Quand nous eûmes balancé notre compte, il me redevait dix-huit francs pour solde.

DISKONTINUWÁSSION, s. DISCONTINUATION, interruption, suspension, cessation, temporaire d'une besogne, d'une action, etc.

DISKONTINUWĒ, v. DISCONTINUER, suspendre temporairement.—*Désevrer*, discontinuer, abandonner entièrement: peu us.

Discontinuer, cesser, désevrer, finir :

On *discontinue* en ajournant, en interrompant. On *cesse* volontairement ou par nécessité. On *finît* quand on termine. L'acception vague du v. *désevrer* rend ce mot inutile.

DISKONTT, prép. AUPRÈS.—Contre.—*Diskontt lu*: Comparé à lui, etc.—*Ki poireu--ton mett diskontt Bonapâr! sereuss li xèr Welinkton?* Qui pourrait-on comparer, opposer, à BONAPARTE! serait-ce le foireux Wellington?

Auprès de, près de, contre, tout contre :

Contre signifie proche; *tout contre* signifie la chose attenante; *près de* indique le voisinage; *auprès de* rapproche la proximité des lieux.—L'amant *près de* sa maîtresse cherche à plaire, *auprès d'elle* il cherche à faire; et se rapproche *tout contre*.

DISKONVERTĪ, v. franç. wall. DÉCONVERTIR, *revenir à l'erreur, à l'incrédulité*. Cette définition me semble illogique, car, dans mon opinion, on ne saurait déconvertir que celui qui a été converti.

DISKONVNĀB, adj. DISCONVENABLE, qui ne convient pas.

Disconvenable, inconvenable, inconvenant :

Ce qui est *disconvenable* ne convient pas, n'est pas sortable. Ce qui est *inconvenable* ne convient point (*). Ce qui est *inconvenant* blesse les convenances, les bienséances. — Une coquette, à la peau parcheminée, aura une robe feuille-morte, il y a *disconvenance*. Une douairière, à la peau tannée, ajoutera force rubans et des beaux airs, cela est *inconvenable*. Un béjaune (**) se raille de l'une et de l'autre, c'est très-*inconvenant*.

DISKONVNOV, s. DÉCONVENTE, malheur, mauvais succès. Ajoutez désappointement.

DISKOPÉ, v. DÉCOUPER, figurer un objet, une chose. — Suivre les contours d'une image, etc. en coupant. — Voy. *Kitey*.

DISKOPÉV, s. DÉCOUPEUR, celui qui découpe. — *Emporte-pièce*, instrument qui découpe, en une seule fois, à l'aide d'un balancier. — Voy. *Kiteyeu*.

DISKOPLÉ, v. DÉCOUPLER, détacher des chiens qui étaient couplés. — Fig. et fam. : *Découpler des gens après quelqu'un*, lâcher des gens après quelqu'un pour le maltraiter, le poursuivre. *Je découplerai les huissiers après lui*. Puisque c'est figurément que la charte littéraire, la bible grammaticale parle, vous voyez qu'il n'est pas question de lâcher des huissiers, LIÉS, couplés, hardés, comme des chiens.

DISKOPLÉ, DESACCOUPLER. — Voy. *Dispairé*.

DISKÔR, s. DISCORDE, dissension, division entre les personnes. — *C'est-t'inn kaktress ki met l'diskôr to la k'el va :* C'est une caquet bon bec qui met la discorde chez toutes les personnes qui la reçoivent. — *Discorde*, déesse que Jupiter chassa du ciel à cause de sa langue de vipère, de sa mauvaise tête, et de ses cancanes (*).

DISKOREGAN, adj. DÉCOURAGEANT, qui décourage, rebute.

DISKOREGÏ, v. DÉCOURAGER, abattre, ôter le courage; rebuter. — *Ni breyé ncin tan ross sikolî, el pless di l'ekoregî v'ol diskoregî :* Ne grondez pas si fort votre élève, vous le découragez au lieu de stimuler son zèle, d'exciter son émulation.

DISKOUARTULÉ, v. ÉCARTELER, mettre en quatre quartiers; tirer à quatre chevaux. Ce supplice est le lot des criminels de lèse-majesté. — Dépêcer un quadrupède; et par extens. une volaille. — Éparpiller. — Voy. *Kipessi*.

DISKOÛKI, v. DÉCOUCHER, coucher hors de chez soi, de son logis. — *Son mari ne découche point d'avec sa femme, il couche toujours dans le même lit que sa femme :* fam. Com-

(*) Quand l'enragée fut chassée du ciel, elle jura haine éternelle à ses compagnes : la voilà qu'aux nœces de Thétis elle jette une pomme d'or sur la table avec cette désignation : *A'a plus belle*. Comme chaque femme est toujours la plus belle, Vénus, Junon et Pallas prouvèrent respectivement que la pomme leur appartenait en argumentant des pieds, des mains et des ongles. Les dieux font chorus, et un tapage de possédé. Jupin prononce en faveur de la première : cet arrêt devint de la moutarde après diné. — On représente la Discorde avec des serpents au lieu de cheveux, une torche ardente d'une main, une couleur de l'autre; on lit : *Confusion, querelle, guerre*.

(*) *Point* est la pensée forte de *pas*. — Voy. *Mâic. Geamai*.

(**) *Béjaune*, jeune fat, sot et niais. — Rencontre-t-on de ces importants ?

prenez que le mari couche constamment avec sa femme.

DISKOUR, s. DISCOURS, mots, phrases, qu'on emploie pour rendre ses idées quand on *pense*: discours familier, impertinent, etc.—Espèce d'oraison funèbre qu'on fait sur la tombe d'un mort pour rendre hommage à ses vertus, à ses talents, etc.; et pour prouver à l'auditoire qu'on n'est pas si bête qu'on le paraît.—*Paranymphe*, discours solennel qui se prononçait à la fin de chaque licence dans les facultés de théologie et de médecine.—*Ethologie*, discours ou traité sur les mœurs.—*Dissertation*, écrit ou discours dans lequel on examine, l'on dissèque, un ouvrage d'esprit, une question.

Discours, harangue, oraison funèbre :

Le *discours* se prononce dans les occasions solennelles(*); il est censé signifier quelque chose: le *discours du trône*. La *harangue* est un discours d'étiquette et d'apparat, et ne s'adresse qu'aux personnes hautement placées: *Sire, l'univers sera trop petit pour soutenir la grandeur de votre nom (**)*. L'*oraison funèbre* est un discours qui se prononce sur la tombe d'un homme illustre: *Grand et noble citoyen que la postérité honore tes vertus (***)*.

(*) Les dict. disent que le discours est composé par un orateur: il est souvent composé par *on ne sait qui*.

(**) Cette phrase se trouve dans deux harangues, *haranguées* sur le berceau du roi de Rome, qui répondit *niai, niai...* La nourrice prit la parole et dit: Sa Majesté étant constipée n'est pas d'humeur pour le quart d'heure: recevez, etc.

(***) Discours d'un duc, à la chambre des pairs, à l'occasion de la mort de Talleyrand; qui fut évêque, prince, etc.

DISKOURI, v. DISCOURIR, parler sur une matière, la traiter avec quelque étendue.—*Verbiager*.—*Voy. Divisé. Géazé. Diviseu.*

DISKOUTUMANS, s. DÉSACCOÛTUMANCE, perte d'une habitude quelconque: vi.

DISKOUTUMÉ, v. DÉSACCOÛTUMER, faire perdre une coutume, une habitude; un tic, etc.

DISKOWÉ, v. DÉMANCHER, ôter le manche d'un instrument, etc.—*N'imm fê nein diskowé P'ramon, ka vo sâré pok bein*: Ne me forcez pas à démancher le balai, car il vous en cuira; vous saurez ce qu'en vaut l'aune.

DISKOWÉ (SI), SE CROTTER, se salir de boue.—*Voy. Sipité. Dikové.*

DISKRÁHI, v. DÉGRAISSER, ôter la graisse, un corps huileux, onctueux.—*Diskráhi P'rein*: Dégraisser le vin, lui ôter la mauvaise odeur qu'il contracte en tournant à la graisse.—*Diskráhi d'el lainn*: Dessuinter la laine. *Voy. Kilaré. Rispámé.*—*Diskráhi de peinn*: HOLLANDER, dépouiller les plumes de leur pellicule grasse.—*Diskráhi d'el sóie*: Décruer, préparer par une lessive du fil, de la soie, à recevoir la teinture.—*Diskráhi ô frak*: Dégraisser une redingote.—*Diskráhi P'bouyon*: Dégraisser le bouillon, le potage.—*Voy. Bouyon.*—*Diskráhihé vo g'vet, i son ódiss*: Dégraissez vos cheveux, ils sont huileux, gras.—*Le horá ou d'kráhi no waid*: Les ravins ont dégraisé nos prairies, ont enlevé, emporté, les sucs de la terre.

DISKRÉDITÉ, v. DÉCRÉDITER, ôter, faire perdre le crédit. L'autorité, la confiance, etc.—*Voy. Diskryé.*

DISKREH, v. DÉCROÎTRE, diminuer.—*Voy. ci-après.*

DISKREHAN ou **DISKREHANS**, s. DÉCROISSEMENT. — Décroissement des jours, des EAUX. Cherchez DÉCRUE, et vous lirez : quantité dont une chose décroît, *ne sedit que des EAUX.*

Décroissement, décroît des jours; décours, décroît de la lune: déclin du jour; jours rapetissés :

Je dirai à la pluralité : *décroissements des jours*; et je dirai *décroît du jour* de l'action quotidienne de décroître. Ne dites *déclin du jour* que par opposition à point du jour, car la réaction se gradue sur l'action. En parlant de la lune employez le mot *décours*; ce terme astronomique rend mieux l'idée que *décroît*, qui est l'expression vulgaire. Les dictionnaires nous apprennent que les *jours rapetissent*. Pour parler français l'on ne rapetisse que ce qui est petit; et les jours diminués de quelques secondes ne rapetissent point.

DISKREHI, v. DÉCROISER, défaire ce qui était croisé.

DISKRIR, v. DÉCRIRE, représenter, dépeindre, par le discours, par la description. — *Cette merveille, ce prodige, ne saurait se décrire.* Je dirai : Cette merveille, ce prodige, est *indescriptible*. — Se dit aussi des choses difficiles à définir. — Voy. *Diskryeu*.

Décrire, définir, énoncer :

On *décrit* les objets impressionnables : le genre *descriptif* demande beaucoup de talent. On *définit* les idées abstraites : les diet. *définissent* les mots, etc. On *énonce* sa pensée, ses idées : la lucidité est de rigueur dans l'*énonciation*.

DISKRYÉ, v. DÉCRIER, interdire, défendre l'usage de quelque chose, empêcher la circulation. — *S'applique plus ordinairement à la sup-*

pression ou à la réduction d'une monnaie. La définition ne satisfait pas la pensée. — Voy. *ci-dessous*.

Décrier, démonétiser :

DÉCRIER par une proclamation... DÉMONÉTISER par une proclamation... Voilà deux synonymes absolus. — Si, comme cela se conçoit, les mots doivent autant que possible rendre la pensée diaphane, il faut employer le verbe *décrier* d'une manière générale; et dire *démonétiser* pour supprimer ou ôter aux espèces, au papier-monnaie, la valeur donnée par la loi. — Voy. *Diskryeg*.

Décrier, Décréditer :

On attaque l'honneur et la réputation en *décriant*. On fait perdre le crédit et l'on compromet la plus haute position en *discréditant*. — Quand le souverain désavoue celui qui le représente, cela s'appelle, en terme de diplomate, *décréditer*. Quand il erie haro sur ce valet, cela s'appelle *décrier*.

Décréditer, décrier, tympaniser :

Puisque *décréditer* un honnête homme est un crime, comme le *décrier* est une lâcheté, *tympanisez* (*) les misérables qui ne respectent rien.

DISKRYEG, s. DÉCRI, action de décrier.

DISKRYEU, s. TRADUCTEUR, celui qui traduit une langue dans une autre. — Celui qui fait des versions. — Voy. *Trâduksion*.

Traducteur, métaphraste, interprète, drogman, truchement, traditionnaire :

Traducteur se dit de l'écrivain,

(*) Tympaniser, c'est déclamer contre une personne, décrier hautement et publiquement. Ce mot, rend d'une manière sensible, l'action de frapper le tympan de l'oreille.

de celui qui fait état de traduire sans asservissement : *métaphraste*, au contraire, se dit de celui qui traduit littéralement, à la lettre. *L'interprète* se place entre le traducteur et le métaphraste, rend plutôt les sens de la phrase que celui de chaque mot. Dans les échelles du levant on appelle *drogman* celui qui sert d'interprète. Le ministère du *truchement* consiste à faire communiquer deux ou plusieurs personnes ensemble. On dit *traditionnaires* des Juifs qui commentent et expliquent l'Écriture par les traditions du talmud. — J'ai lu à Paris sur une échoppe : Mathurin Criquet *traducteur* juré : il ne traduisait que le français dans son français. J'ai vu un sourd-muet servir d'*interprète* à un jeune homme qui avait la langue bien pendue. Newton et Biron ont eu plus de *métaphrastes* que de traducteurs. Si vos affaires vous conduisent dans l'Asie Mineure, méfiez-vous des Juifs qui remplissent les fonctions de *drogman*. Si, à Constantinople, il vous faut un *truchement*, prenez des renseignements à l'ambassade française, ou sinon.... Si vous parlez du Talmud à un *traditionnaire* (*), il vous dira que hors ce livre il n'y a plus de salut.

DISLOKÉ, v. **DISLOQUER**, démettre. — Disloquer le bras. Se disloquer le poignet, etc. — Voy. *Dizonghi*.

DISLOKEG, s. **DISLOCATION**, déboitement, déplacement d'un os, etc. — Voy. *ci-dessus*.

DISMETAIN, adv. prép. conj. **ENTRE-TEMPS**; — pendant ces entrefaites. Pendant que... Tandis que...

(*) Le Talmud équivaut au Koran des Turcs, il contient la loi orale, la doctrine, la morale et les traditions des Juifs.

En attendant.... Jusqu'à ce que, etc. — *Dismetainki l'arônn kreh, li g'rá mour* : Pendant que l'avoine pousse, le cheval meurt : l'espoir soutient l'existence, et l'attente détruit la santé; conduit à la mort, au trépas. — *Vo seré rig pu tár : mai dismetain ki frév?* Vous ferez un bon héritage, voilà qui est bien; mais en attendant qu'allez-vous faire ? il faut manger.

Pendant que, tandis que :

Pendant que désigne le temps, la durée de l'action, et l'actualité relative. *Tandis que* marque la dissemblance des rapports, comprend qu'on devait faire d'une autre manière; en temps opportun : *Pendant que* vous ajournez votre compéteiteur exécute. Vous avez ajourné *tandis que* vous auriez dû prendre l'initiative (*).

DISPÂD, v. **RÉPANDRE**, laisser tomber un liquide.

Répendre, épandre, éparpiller, disséminer :

On *répand* plus ou moins, goutte à goutte, etc. On *épand* du fumier sur les terres. On *éparpille* les choses légères; et par défaut d'ordre. Le vent *dissémine* les graines mûres de beaucoup de végétaux.

DISPAÏCHÏ, v. **DÉPÊCHER**, expédier promptement. — Voy. *Dihonbré. Dispouy*.

DISPAÏRI, v. **DÉPARIER**; ôter l'une des deux choses qui font une paire. — Voy. *Diskoplé*.

(*) Le dict. des dict. nous dit : *Tandis que* l'innocence dort, le crime ne dort que dans les tourments. — Pour cent raisons, le crime veille. Le criminel, qui a des remords, délire et ne dort point; mais si sa conscience est tranquille, il dort comme un bienheureux.

Déparier, dépareiller, désapparier, désassortir :

On ne saurait *déparier* que les choses qui font une paire, c'est-à-dire qui vont nécessairement ensemble. On *Dépareille* en ôtant l'une des deux choses qui sont semblables, qui se convenaient. On *désapparie* deux pigeons, etc., en séparant pour toujours le mâle de sa femelle, ou la femelle de son mâle. On *désassortit* les choses assorties, ce qui s'harmonisait.

DISPALÉ, v. ÉPAULER, rompre, démettre, disloquer, l'épaule d'un quadrupède.—Voy. *Sipal*.

DISPALIÉ. DÉPARIER.—Voy. *Dispairé*.

DISPAND, v. DÉPENSER, employer, appliquer, son argent à quelque chose.—*Dispand a málvá*: Dépenser son argent en pure perte, sans discernement; étourdiment.

DISPÁRDÓU, part. pass. RÉPANDU.—*Veyév, tomm kipougntan vo-zavé dispárdou n'lessai!* Voilà ce qui en arrive, en me chiffonnant vous avez répandu mon lait.

DISPÁRDÓW, t. pass. RÉPANDUE.—*Magritt geowéf arou Matí, et volla dispárdow tott lonk sitáreie solo zieb*: Marguerite folichonnait avec Mathieu, et la voilà étendue tout de son long sur l'herbe; sur la pelouse.

DISPÁRLÉ, v. DÉPARLER, cesser de parler. Ne l'employez qu'avec la négation.—*C'ess-t'inn bouhal k'inn diparol máie*: C'est une cruche qui ne déparle point.—Très-fam.

DISPASTURÉ, v. DÉSENTRAVER, ôter les entraves à un cheval.

DISPÁTRI, v. EXPATRIER, obliger une personne de quitter sa patrie. *S'expatrier*, abandonner sa patrie.—*Mi fré n'volév nein fé amm manír, g'iv-zelhappól kó; g'el sitrónn*

et g'imm dispátreie: Mon frère n'en voulait pas faire à ma tête, je le saisis à la gorge, je l'étrangle, et je m'expatrie.

DISPAVÉ, v. DÉPAVER, arracher, ôter le pavé.—*Al révolussion d'geulett, no spii le lanp, no no barikádein, no disparein; et no chessein, á dialk'el-zareg le sódár di Châl; et tott set veie et tiess*: A la révolution de Juillet, nous brisâmes les réverbères, nous nous barricadâmes, toute la ville fut dépavée; les soldats de Charles battus et chassés; il en fut de même de ses vieilles perruques.—Décarreler.—Voy. *Gett*.

DISPEIND, v. DÉPENDRE, être subordonné.—Voy. *Dipeind*.

DISPEINSÉ. DÉPENSER. Voy. *Alowé*.

DISPEINSÍ, s. DÉPENSIER, qui aime la dépense.—Celui qui est chargé de la dépense dans une communauté.

DISPEINSS, s. DÉPENSE, lieu où l'on distribue les objets en nature, où se fait la recette des fermages, etc.: peu us.—*Office*, lieu où se prépare tout ce qui se met sur la table; où l'on serre le linge, la vaisselle, etc.—Tous les lieux où l'on dresse le buffet, etc.: *Les offices du château de Versailles*.—Voy. *Kouheinn*.

DISPEINSS, s. EXEMPTION, ne se dit que dans ce sens: *Dispeinss di sierviss*: exemption de service; et jamais dispense de service.

Exemption, privilège, prérogative:

On motive l'*exemption*: celle de celui qui a des protecteurs puissants est longuement motivée. Le *privilège* est un avantage qui sort du droit commun: les journaux ministériels ont le *privilège* d'imprimer. La *prérogative* s'échelonne en raison de la naissance ou des

fonctions : les ministres ont leurs *prérogatives*, et font résonner bien haut la PRÉROGATIVE royale.

DISPEKTÉ OU DIZESPEKTÉ, v. OUTRAGER, offenser cruellement.—Manquer de respect, d'égard, etc.—*Dispekté pèr et mèr* : Manquer de respect à ses proches.

DISPEKTEG, s. OUTRAGE, injure grave.—Manque d'égard, etc.—Adj. outrageant, outrageux.

DISPETRÉ, v. DÉPÊTRER, dégager, débarrasser, ses pieds. Se dépêtrer d'un bourbier.—*G'inn pou m'dispètré d'lu : é m'anôie* : Je ne puis me dépêtrer de lui ; il m'ennuie, il m'importune.

DISPETRÉ, v. CORRIGER, etc., ôter un défaut, etc. Ne se dit guère qu'avec la négation.—*Kan il a n'sakoi el tiess, on n'el sàreu dispètré* : Quand il s'est fourré quelque chose dans la tête, on ne saurait lui faire entendre raison.—*Dispètrél, s'iv polé* : Corrigez-le, si vous le pouvez.—*G'inn pou me dispètré* : Je ne puis m'en empêcher ;—il m'est impossible de m'en déshabituer, de m'en désaccoutumer.

DISPEUPLÉ, v. DÉPEUPLER, diminuer le nombre des habitants d'une ville, etc.—On dépeuple les forêts, les bois, par la chasse ; en abattant les arbres, etc. On dépeuple les fleuves, les rivières, les étangs, par des pêches répétées. Quand un pays fertile est dépeuplé d'habitants, dites que son gouvernement est détestable.

DISPIERTÉ, adj. s. ÉVEILLÉ, gai, vif, frétilant.—Ardent.—*Émerillon* : gai, vif comme l'émerillon (*).—*Guilleret*, vif, éveillé ; se dit sou-

vent d'un homme gai, émoustillé, qui est sur le retour de l'âge.—*Egrillard*, très-gai, très-enjoué.—*Escarbillard*, éveillé, de bonne humeur : v. et inus. N'en croyez rien ; il est bien peu de paysans, en France, qui n'emploie pas cet adj. dans le sens de très-gai, d'espiègle, de pétulant, etc. C'est une escarbillaude, une femmegaie, un peu gaillarde : se dit plutôt des jeunes gens.—*Frétilant*, qui se remue vivement, qui s'agite par saccade, etc.—On a dit *frétilard*, dans l'acception de gai ;—de passionné.—*Dispierté komm óspirou* : Éveillé, vif, prompt, comme un écureuil.

DISPIERTÉ, v. ÉVEILLER, rompre, faire cesser le sommeil.—Inspirer de la gaieté ; rendre plus actif.—*Dispiertév, vo-zesté komm ó boket d'boi* : Gai, éveillez-vous ; vous ressemblez à une marmotte engourdie (*).—Voy. *Marmott. Egoûrdi. Bouhi*.

Éveiller, réveiller :

Éveiller, borne l'idée à faire cesser le sommeil. *Réveiller*, c'est éveiller deux ou plusieurs fois.—On éveille une personne à l'heure qu'elle indique. On réveille en tirant d'un sommeil léthargique.—Ce qui plaît au premier abord éveille l'attention ; et ce qui captive l'esprit le réveille.—Faire naître la curiosité, c'est éveiller ; tirer d'une somnolence morale, c'est réveiller.—*Réveiller* la jalousie des envieux n'est point éveiller le chat

(*) L'engourdissement de la marmotte, etc., est une sorte de léthargie qui dure tout l'hiver. La Fontaine a cru, avec beaucoup d'autres personnes, que la fourmi s'approvisionnait pour l'hiver : elle s'engourdit.—Voy. *Froumih*.

(*) *Émerillon*, très-petit oiseau de proie dont on s'est servi pour chasser aux a-
louettes.

qui dort; car la jalousie ne dort jamais.

DISPLAIHAN, adj. DÉPLAISANT, désagréable, qui déplaît, qui chagrine, etc.—Voy. *Anoyan. Diloáh.*

DISPLAIHANSS, s. DÉPLAISANCE, éloignement, répugnance, dégoût. Voy. *Diloáh. Diloáht.*

DISPLAIR, v. DÉPLAIRE, se dit de ce qui est désagréable.—Fâcher, donner du chagrin.—*G'inn so nein fou d'el mohonn k'imm kizein n'ess-adlé m'feumm; soula k'meinss amm displair*: Je suis à peine sorti de chez moi, et voilà que mon cousin est auprès de ma femme; ces assiduités commencent à me déplaire.—*G'imm displaihít á vyeg, gi so rirnou al reic*: Je me déplaisais au village, à la campagne, je suis revenu à la ville.—*Me kronpír si displaihet emm kotieg; gi le diskangret*: Mes pommes-de-terre se déplaisent dans mon marais; j'en alternerai la culture.

DISPLANTÉ, v. DÉPLANTER, ôter une plante de terre pour la planter ailleurs.

DISPLÁSTRÉ, v. DÉPLÂTRER, ôter le plâtre d'un plafond, etc.

DISPLI, s. DÉPLAISIR, sentiment désagréable: chagrin, affliction.—Mécontentement.—*Li si ki gcaimév li m'd me valet, et l'si k'imm fai l'pu di displi*: Mon Benjamin, ce garçon que je préférerais à ses frères, est précisément celui qui me chagrine le plus.—*G'ea-stoyou de p'ti displi*: J'ai eu quelques mécontentements.

DISPLISSI, v. DÉPLISSER, défaire les plis d'une étoffe, d'une chemise, etc.

DISPLOUMÉ, v. DÉPLUMER, ôter les plumes d'un volatile. Dites *plumer*, surtout au fig.—Voy. *Ploumé.*

DISPLOY, v. DÉPLIER, ouvrir ce qui était plié;—gaufre;—bouillonné, fait en gros plis.—Les dict. font synonymes absolus *déplier* et *déployer*; dans le sens de développer une marchandise, etc. J'emploierai le premier v. en parlant d'une chose artistement arrangée, et le second dans le sens de dérouler: *déplier* une pièce de mousseline, etc.: *déployer* une marchandise roulée sur elle-même.—Un marchand d'étoffe, dont toute la boutique est à l'étalage n'a rien à *déplier*. Une armée se *déploie* pour occuper un plus grand espace de terrain. Vous savez que les avocats *dépioient* toute leur éloquence.—Voy. *Ploy.*

DISPLOY, v. DÉFERLER, déployer les voiles.—Se dit d'une lame d'eau qui se déploie impétueusement; et qu'elle se résout en écume: mar.

DISPLOYEG, s. DÉPLOIEMENT, action de déployer; état de ce qui est déployé.—Voy. *Disploy.*

DISPOIE, s. DÉPOUILLE, se dit de la peau des animaux qui se dépouillent; tels que les serpents, etc.—Succession d'une personne.—Ce qu'on s'empare au préjudice de quelqu'un.—Récolte des fruits de l'année.

Dépouille, défroque:

Dépouille se dit des emplois, etc. vacants par suite de la mort d'un dignitaire, etc. Se dit aussi des vêtements qu'une personne décédée portait d'ordinaire. *Défroque* se dit des vêtements qu'on rejette, et qui sont plus ou moins usés; et des meubles, ou meubles, dont on profite sans succession.

Dépouilles opimes, trophées:

On disait *dépouilles opimes*, chez les Romains, quand un de leurs généraux avait tué le général qui

commandait l'armée ennemie. Les dépouilles des ennemis vaincus s'appellaient *trophées*, presque toujours on les étalaient sur le tronc d'un arbre élevé.

DISPOIE, s. FRESSURE, parties intérieures de quelques animaux prises ensemble : le foie, le poumon, le cœur, la rate. — Par extens. : abatis, pieds, ailerons, cou, foie, etc. de grosses volailles. — Voy. *Makóie*.

DISPÓIE, prép. DEPUIS, indique un rapport de lieu, de succession, de temps, ou d'ordre. — Suivi de *que*, conj. composée. — *Il a fai tott le chapel dispóie Líg diska Verví* : Il n'a pas manqué un cabaret, il est entré dans tous les cabarets qui sont sur la route depuis Liège jusqu'à Verviers. — *G'el roya l'dimeing d'el klóss Pák, g'inn la pu r'royou dispóie* : Je le vis le dimanche de Pâques closes, et je ne l'ai plus revu depuis.

DISPOLI, v. DÉPOLIR, ôter le poli. — *Amatir*, rendre mat en ôtant le poli. — Voy. *Poli*.

DISPOTIE, v. DÉBOÏTER, luxer, déhancher. Se dit plus souvent au passif. — Voy. *Dihanchí*. *Dispalé*.

DISPOTLEUR, s. DÉBOÏEMENT, dislocation : Ne se dit guère qu'en parlant des bestiaux.

DISPOUY, v. DÉPOUILLER, voler les vêtements, etc. ; mettre quelqu'un *in naturalibus*. — Enlever ce qui garnit, qui accompagne, couvre une chose. — Dépouiller son orgueil, etc. — Se dépouiller de toute passion, de ses préjugés, de sa morgue. — Recueillir, récolter, défruiter. — Les serpents se dépouillent annuellement. — Voy. *Dispoie*. — *Dénunder*, dépouiller de vêtements, etc. — Les dict. disent *abat-*

tre les cuirs des animaux tués. Employer le v. dépouiller. — *Il ne faut pas se dépouiller avant de se coucher, il ne faut pas se dessaisir de son bien avant sa mort*. Dites avec nos pères : *Il ne faut pas mettre à ses pieds ce qu'on tient dans ses mains*. — *I leya toumé ô chôdrón di bolant aiw soss dreutt geanb; et l'mustai si dispouya*, ou *s'dihássa to nou* : Il répandit un chaudron rempli d'eau bouillante sur sa jambe droite ; et il en eut le tibia entièrement dépouillé. — *Ké kalein d'efan ! gi m'a dispouy por lu, et vla k'imm rinóie poss pér* : Quel ingrat enfant ! je me suis dépouillé pour lui, et il m'abandonne, me renie. — Voy. *Divairí*. *Muslír*.

Dépouiller, dévaliser :

Les tyrans, les tyranneaux, dépouillent ceux qui ne sont pas leurs complices ; et disent : Plaçons, enrichissons les nôtres. Les voleurs dévalissent tout le monde ; et disent : Entre nous voleurs point de coquin.

Dépouiller, spolier :

On dépouille en vertu de la loi du plus fort. On *spolie* en vertu du droit de l'astuce.

Dépouiller son rang, se dépouiller de son rang :

Un prince *dépouille* son rang dans les épanchements de l'amitié ; mais *se dépouille de son rang* quand il cesse de le mériter. — Henri IV *dépouillait son rang* dans ses têtes à têtes avec Sully ; et ne *se dépouillait pas de son rang* en faisant le cheval et ses enfants le cavalier. Louis XV, dans le commencement de son règne, *dépouilla son rang* avec une petite société de choix ; plus tard il *se dépouilla de son rang*, avec les complices de ses orgies.

DISPOUYEG, s. DÉFOUILLEMENT, action de dépouiller, etc. — Se dit d'un dossier, d'un compte, etc., dont on fait le sommaire, l'extrait. — *Fé l'dispouyeg de skrutein*: Faire le dépouillement du scrutin, c'est-à-dire, compter les voix, les suffrages, après que les ayant-droit ont émis leurs votes. — *Spoliation*.

DISPOUYEU, s. SPOLIALEUR, celui qui spolie, qui s'empare du bien d'autrui par la fraude, etc. — Scrutateur, le m. w. est peu us.

DISPRAVASSION, s. DÉPRAVATION, action de dépraver; — ce qui est dépravé. — *Voy. Dispravé*.

Dépravation, corruption:

La *dépravation* fait passer d'un bon état à un mauvais; et la *corruption* d'un mauvais à un pire. — La *dépravation* conduit à la *corruption*; et la *corruption* conduit à la putréfaction. Dites la *dépravation* du goût, de l'esprit, des mœurs; la *corruption* de l'air, du sang, — et du cœur.

DISPRAVÉ, v. DÉPRAVER, altérer, dénaturer; corrompre: pervertir. — *Dépraver*, s'applique plus souvent à la médecine, et *corrompre* se dit très-souvent au sens moral. — *Voy. Dikonpozé*.

DISPRÉHEG, s. DÉPRÉCIATION, état de ce qui est déprécié, action de déprécier. — *Dépris*, mot nouveau, recommandé par le dict. des dict. (*), dans l'acception de *sentiment*, jugement qui nous porte à déprécier. — *Déprissement*, qui déprisce. Je préfère *dépris*.

DISPRÉHI, v. DÉPRÉCIER, mettre une

(*) Puisque nous avons le subs. *Dépréciation*, le mot *dépris* est nécessaire; mais je ne l'emploierai que dans le sens que je trouve dans le v. *Dépriser*.

chose, une personne au-dessous de son prix, en rabaisser la valeur, le mérite. — DÉPRISER, mettre une chose au-dessous de son prix, de sa valeur: *dépriser* QUELQU'UN, une marchandise. Ainsi voilà deux mots qui n'en font qu'un; — et un mot qui en fait deux. Comme aucun dict. ne donne la synonymie de ces deux v., je dois justifier ma critique, ou mériter d'être critiqué.

Déprécier, dépriser:

Déprécier se dit plutôt des marchandises; des valeurs: un fin spéculateur *déprécie* par la raison qu'il sait APPRÉCIER ce que vaut une chose, et calcule les suites de sa dépréciation. *Dépriser* se dit plutôt des personnes, et toujours en mauvaise part: en déprisant une personne ON CROIT SE PRISER, soi-même, se releasser. — *Voy. Abahég. Abahi*.

Dépriser, Déprimer, mépriser, dégrader:

L'homme qui méconnaît sa dignité, le niais, qui ne sait se faire valoir, se *déprisse*. Si, l'on affiche une modestie menteuse, si l'on possède l'art de se faire donner de l'encens par le nez, on se *déprime*. Tout en croyant commander le respect et l'admiration, le Tartufe se fait *mépriser*: son grand chapelet, son air douxereux, ses paroles miellenses, sont les emblèmes de sa *dégradation*.

DISPRII, v. DÉPRIER, retirer une invitation. *Désinviter* se comprend mieux.

DISPROMETT, v. DÉPROMETTRE, révoquer une promesse. — *Désespérer d'un succès*. Cette acception aura-t-elle du succès? J'en désespère. — *C'ess-tinn haguett, i promet ô mo-main, et dispromet n'ôtt*: C'est un imprudent, un freluquet inconsé-

quent, il dépromet aussi tôt qu'il a promis.

DISPROPORTION, s. DISPROPORTION, inégalité; disconvenance, absence d'harmonie entre différentes choses, ou entre les parties d'un tout.

DISPROPORTIONÉ, v. DISPROPORTIONNER, ôter les proportions; ne se dit guère qu'au passif: *mariage disproportionné*.

DISPUFKINÉ, v. DÉSINFECTER, purger d'un mauvais air, etc.—Voy. *Epuſkiné*.

Désinfecter, purifier, salubriser, assainir, purger :

En *purgeant* on enlève le marc, ce que l'œil voit troublé, grossier. En *purifiant* on rend la pureté à ce que le mélange, l'amalgame, a corrompu, gâté, altéré. En SALUBRISANT (*) on doit nécessairement rendre salubre, *assainir*. En *désinfectant* on purge d'un mauvais air, on fait disparaître les miasmes putrides, contagieux, infects, morbifiques; et même mortifères.

DISPUFKINEG, s. DÉSINFECTION, action, effet, de désinfecter. ASSAINISSEMENT, action, effet, d'assainir, de rendre sain, salubre.

DISPUTAB, adj. DISPUTABLE, qui peut être disputé, controversé.

DISPUTÉ, v. DISPUTER, débattre, contester.—Raisonné, argumenter, pour ou contre un sujet donné. Ergoter, pointiller.—Faire assaut de déraisonnement, de pédantisme.—Voy. *Kerlé. Keignté. V'iré*.

DISPUTEU, s. DISPUTEUR, celui qui aime à disputer, à contredire, à ergoter. Disputailler.—Voy. *Keignteu*.

DISPUTT, s. DISPUTE, débat, contestation, etc.—Discussion scholastique, qui se fait publiquement

pour débattre des questions de théologie, de philosophie.—Duel d'ergoterie, etc.—Voy. *Karel*.

Dispute, logomachie, contestation, altercation, débat :

Dispute ne se dit guère que de deux personnes qui veulent faire prévaloir leurs opinions respectives: l'une et l'autre ont raison. *Logomachie* ne se dit que d'une dispute de mots: aux ergoteurs le pompon. La *contestation* a lieu entre plusieurs individus: elle arrive souvent à propos de bottes. *L'altercation* est plus vive et renait souvent de ses cendres: il est des époux qui en savent quelque chose. Les *débats* sont plus ou moins animés: il en est qu'on vide par un duel ou par un déjeuner à la fourchette.—Deux savants se *disputent*: quelle aimable aménité d'argumentation! Deux épilogueurs, s'escrimant: que de subtiles *logomachies*! Une *contestation* s'élève sur un point de doctrine: quelle affluence de docteurs! Vous savez que tout amour quelconque, que *toutes les amours* (*) possibles, amènent des *altercations*; et que les orageux *débats* de nos pères conscris, prennent leur source dans le seul amour de la patrie.

BISRENI OU DIZARENI, v. DÉROUILLEUR.—DESXYDER, séparer l'oxygène en tout ou en partie des corps avec lesquels il était uni.—*Décoper* (**).—Voy. *Direni*.

(*) *Amour est masc. au sing. et fém. au plur.*: tous les grammairiens. Pourquoi?—Par la raison qu'on fait de grammaires à coups de grammaires; tout en parlant de ramener les règles à l'*unilé*.—Voy. *Ork*.

(**) J. B. H. Mouzon, de Liège, décape les tôles de manière à ne jamais se corroder, se dilater ni se condenser.

(*) Le v. *Salubriser* ne se trouve point dans les dict.: je me borne à cet aveu.

DIS, s. DISQUE, surface visible de certains astres; le disque du soleil, de la lune.—Centre des fleurs radicee. Partie élargie et membraneuse d'une feuille: bot.—Voy. Solo. Leunn. Fleur. Palá.

DISSAIZI (s') v. se DESSAISIR, abandonner, relâcher, ce qu'on possédait: jurisper.

DISSAIZIMAIN, s. DESSAISISSEMENT, action par laquelle on se dessaisit.

DISSAIZONÉ, v. DESSAISISONNER, avancer ou retarder la culture et l'ensemencement des terres: la fleuraison.—On dit *dessaisonnement* de l'action de dessaisisonner.

DISSALÉ, v. DESSALER, ôter tout ou partie du sel d'une chose salée.—Subs., c'est un *dessalé*, c'est un homme fin, rusé: très-pop.—*Dissalé ross harein, ka si n'et kinn pik*: Dessalez votre hareng, car il est par trop haut en sel.—Voy. Harein.

DISSALÉ, v. REMBOURSER, s'acquitter des avances faites à un typographe, à un pressier: accept. loc.—*Li prott li deri: V'or salé pu vit ki d'iv dissalé; tola ross kuinzatinn troté*.—Le prote lui dit: Loin de vous acquitter vous contractez de nouvelles dettes; voilà votre quinzaine: partez.—*Is'et d'salé*: ils'est acquitté.

DISSICHEIE, part. pass. DESSÉCHÉE, qui est sèche.

DISSICHI, v. DESSECHER, rendre sec.—Mettre à sec.—Exténuer, amaigrir, etc.—Priver de l'humidité.—*Dissechi ô rivi*: Dessecher un étang.—*Iss dissechih li stoumak a founi*: A force de fumer, il se dessèche l'estomac, la poitrine.

Dessécher, havir:

Dessécher c'est rendre comme du bois sec; *havir* c'est rendre sec

et roussi.—Le stockfish représente ce qui est *desséché*; les enfumés parchemins ce qui est *havir*.—Le soleil *dessèche*; le grand feu *havit*.

Se dessécher l'imagination, se dessécher l'esprit, se dessécher le cœur:

Celui qui abuse d'une grande puissance d'imagination en *dessèche* la fertilité. Une constante tension d'esprit finit par la *dessécher*. On *se dessèche le cœur* par une dévotion outrée, en vivant avec des personnes insensibles et avarés.

DISSÉCHIAN, adj. DESSÉCHANT, qui dessèche.—*Dessicatif*, remède qui a la vertu de dessécher la partie sur laquelle on l'applique.—Subs., *Dessication*, opération par laquelle on enlève à des substances leurs parties humides ou aqueuses.

DISSÉINGLÉ, v. DESSANGLER, de faire ou lâcher la sangle.

DISSÉINSION, s. DISSENSION, discorde, querelle, causée par les dissentiments, les froissements des intérêts, etc.—Voy. *Disputt*.—*Mett li disseinsion d'vein le maneg*: Mettre, faire naître, la discorde dans les familles.—Voy. *Diskôr*.

DISSÉINTIMAIN, s. DISSENTIMENT, différence de sentiment, d'opinion.—*Divergent*, principes divergents.—Le mot wal. est peu us.

DISSÉKÉ, v. DISSÉQUER, diviser, ouvrir un cadavre; en examiner une ou plusieurs de ses parties dans l'intérêt de la science. *Anatomiser*.—Voy. *Anatomeie*.—Voy. *Ci-dessous*.

DISSÉKEU, s. DISSÉQUEUR, celui qui dissèque.—Instrument qui porte ce nom, et qui sert à disséquer.—*Prosecteur*, celui qui pré-

pare, fait les dissections pour un professeur, ou qui le substitue. *Anatomiste*, celui qui est versé dans l'anatomie, qui s'occupe de cet art.

DISSEKSIJON, s. **DISSECTION**, action de disséquer un corps organisé ou l'état d'un corps disséqué.

DISSELÉ, v. **DESSELLER**, ôter la selle à un cheval qui était sellé.—*Débâter*, ôter le bât à une bête de somme qui était bâchée.

DISSEMMLÉ, v. **DESSEMELER**, ôter, arracher, la semelle.

DISSERÉ, v. **DESSERRER**, relâcher ce qui était serré, trop serré.—*Disseré ledain*: Desserrer les dents, ouvrir par force la mâchoire.—*I houtév et n'a nein d'seré le dain*: Il écoutait et n'a pas desserré les dents, il a gardé un obstiné silence.—*Gi n'a nein otie disseré le dain*: Je n'ai pas mangé de toute la journée.—*Voy. Moti. Lâké*.

DISSERTI, v. **DESSERTIR**, dégager une pierre fine, etc. qui était sertie, c'est-à-dire enchassée dans un chaton.—Le chaton est l'entourage qui soutient, affermit, la pierre, etc.

DI-SETT, **DIX-SEPT**, nom de nombre.

DISSEÛLAN, adj. **DÉSALTÉRANT**, qui apaise, étanche, la soif.—*Voy. Disteind*.

DISSEÛLÉ, v. **DÉSALTÉRER**, apaiser, étancher la soif.—*G'eaveu n'seu d'einfèr, g'ea bu n'kouâd di lessai*; *si n'sog nein d'seulé*: J'avais une soif dévorante, j'ai bu un pot de lait; et je ne suis pas encore désaltéré.

DISSEÛLÉ, v. **ISOLER**, etc. s'emploie presque toujours au passif.—*Viké d'seulé*: Vivre dans la retraite; mener une vie retirée.—

Ol lai d'seulé to la ki ra: On le néglige; on le fuit; sa présence est importune.—*Li pôv feumm ni tein puss a rein*; *el et tott disseûlaie*: La pauvre femme se trouve seule sur la terre; elle n'est unie à personne par les liens du sang, de l'affection, etc.—*Si d'seulé diss bonn volté*: S'isoler volontairement; vivre sédentaire, solitaire, par goût.—*On n'el veu nein, c'ess-tô sâvag ki vik disseulé ess trô*: On ne le voit pas, c'est un homme perdu pour la société; un misanthrope, un ours, qui vit seul dans sa tanière.—*Divrain le pu grand-et k'pantieie gi so d'seulékomm inn mohêlsereu d'rain n'katedrâl*: *gi so divnou g'inn sé k'main*: Au beau milieu d'un nombreuse compagnie, d'une grande réunion de personnes, je me trouve aussi isolé que le serait une mouche dans une cathédrale: je ne me reconnais plus, je me cherche sans me trouver (*).

DISSEVLI, v. **DÉSENSEVELIR**, ôter le linceul qui enveloppait, qui couvrait un mort.

DISSIDÉ, v. **DÉCIDER**, prononcer sur une chose dubitative, contestée; en donner la solution, la résoudre.—Mettre fin à une affaire, à une contestation.—Pousser, déterminer, une personne à faire quelque chose.—Ordonner, commander, disposer.—*Dessidév sol ko*; *gi so hâsté*: Décidez-vous de suite, à l'instant même; je suis pressé; je veux en finir.—*Vo savé k'il et kangean et trônâ*; *g'eô bein d'el pônn al dissidé*: Vous savez qu'il est inconstant, versatile, et

(*) Les français ont dit *asseuler* dans le sens de notre *disseulé*: qui est le premier en date?—Nous les Wallons.

poltron ; j'eus beaucoup de peine à le décider ; à le déterminer à prendre un parti.

DISSIDÉMAIN, adv. DÉCIDÉMENT, d'une manière décidée. — Sens abs. et fam : Décidément cet homme perd la boule.

DISSIERVAN, s. DESSERTANT, prêtre qui dessert une cure, une chapelle, etc. — *Chapelain*, prêtre qui reçoit des appointements pour dire la messe dans une chapelle domestique.

DISSIERVI, v. DESSERVIR, enlever les plats de dessus la table ; — le premier, le deuxième service, etc. — Nuire à quelqu'un ; rendre des mauvais offices. — Faire le service d'une cure, etc.

DISSIMULÉ, v. TRAITER, discuter, arranger, etc. — *Atév in sakoi ad'simulé avou lu ? Louki a voss sogn kail et r'nârdé* : Avez-vous à traiter avec lui ? Prenez des justes mesures, car il est fin et rusé. Quelques diét. disent *renarder*, employer les ruses du renard ; je désapprouve ce verbe. — *No-zâran ad'simulé essôn* : Nous aurons à nous expliquer ensemble. — *Dissimulév eintt ro deu, gi n'a k'foutt di soula* : Expliquez-vous ensemble, cela ne me regarde point ; je ne me soucie point de vos débats. — *S'et bein toumé, gitt cuir ; ta n'trik, g'einn na eunn ; dissimulan noss-tafair* : C'est bien réussir, je te cherche, tu es armé d'un bâton, moi d'un autre ; vidons notre querelle. — Voy. *Caché*

DISSIPLEINN, s. DISCIPLINE, instruction, éducation, etc. — Voy. *Edukâssion*. — Règlement, ordre, règle de conduite commune à ceux qui font partie d'un corps, etc. Conseil de discipline, *disciplinaire*. — Fouet,

composé de cordelettes ou de petites chaînes dont certains religieux, certains dévots, se servent pour se mortifier, se châtier, et mériter le paradis. Les dévotes, dont la peau est trop déguillette, trouvent en payant de femmes qui les substituent. — *Caravita*, jésuite, est l'inventeur des flagellations, que les Romains appellent encore *cararites*. — Voy. *Korih*.

DISSOFLÉ, v. ESSOUFLER, Mettre hors d'haleine ; être haletant. On a dit et l'on dit encore *pantois*. — *No-zestein hâsté, no montein ô reu tièr ; et no no d'soflein a n'poleur hausé* : Nous étions pressés, nous gravions rapidement une montagne escarpée ; et nous nous essouflâmes de manière à ne pouvoir respirer, reprendre haleine ; nous étions haletants, *pantois*. — Voy. *Hansé*.

DISSODÉ, v. DESSOUDER, fondre, ôter, la soudure.

DISSÔLÉ, v. DÉSENVIRER, dégriser, faire passer l'ivresse. — *Si d'sôlè* : Se désenvirer, etc. — *Li sogn dissôl* : La peur désenvirer.

DISSÔNTÉ, v. ENSANGLANTER, tacher de sang, souiller de sang. — *La blessure qu'il reçut ensanglanta ses habits*. Je pense que le v. ensanglanter appartient plutôt au style soutenu et à la poésie ; et qu'il serait plus correct de dire : *La blessure qu'il reçut courrit ses habits de sang, le courrit de sang*. — *Li sonk m'abroka p'ol bok et p'ol nareinn, et s'ol kôgi fou komsô m'ôh ahoré* : Le sang me jaillit de la bouche et du nez, et en un instant je ressemblai à celui qu'on vient d'égorger. A la lettre il fallait comme si j'eusse été égorgé. Pour rendre la pensée plus claire j'ai préféré la comparaison indirecte. On remarque que

je traduis rarement à la lettre ; et l'on apprécie mes raisons.

DISSOÛFRÉ, v. DESSOUFFRER, enlever le souffre surabondant.

DISSOÛD, s. DI-SOUDRE, séparer les parties d'un corps solide: se dit en parlant de l'action d'un fluide qui pénètre un corps solide, et s'empare des molécules; c'est-à-dire de ses très-petites parties.—En méd., remède dissolutif, dissolvant, qui a la propriété de dissoudre.—Le sel, le sucre, se dissout dans l'eau.—Chez les catholiques le mariage ne se dissout moralement que par la mort de l'un des conjoints: mais le divorce légal rompt le mariage civil.

DISSU, adv. DESSUS, marque la situation d'une chose sur une autre.—La superposition.—Prép.—locut. adv.—subs.—*Woistél di la d'su*: Otez-le de là dessus;—de dessus.—*Avu li d'su*: Avoir le dessus, l'avantage; la prépondérance; la main haute, etc.—*Avu l'dissu de vain*: Avoir le dessus du vent, conserver l'avantage du vent sur un autre navire. Au fig. obtenir un avantage dans une lutte, un combat naval, etc.—*Mettre le dessus à une lettre*. Mettre l'adresse, la suscription.—*Mett inn leign so n'ôtt*: Superposer en passant une ligne sur une autre.—Voy. *Dizeur. Dizo. Su*.

DISTAINÉ, v. DÉTAMER, fondre, dissoudre, l'étamage. Je n'ai trouvé *détamer* dans aucun dict.; cependant il coule de source.

DISTAINÉ, s. DÉTAMAGE, action d'enlever l'étamage, ce qui est étamé. Même réflexion que ci-dessus.

DISTAN, adj. DISTANT, qui est à une certaine distance; plus ou moins éloigné.

DISTANS, s. DISTANCE, éloigne-

ment, espace, d'un lieu à un autre; d'un objet à un autre objet, etc.—*Point de distance*, point de concours à l'horizon sous un angle de 45°.—Angle que fait une ligne *horizontale* avec la méridienne(*).—*Apo-gée*, point où une planète se trouve à sa plus grande distance de la terre: s'oppose à *périgée*, qui est le point de l'orbite d'une planète où elle est le plus proche de la terre.—*Eustyle*, espace proportionnel entre deux colonnes: archit.—*Pé-rinée*.—Voy. *Rôie-de-kou*.—Les dict. nous apprennent qu'un prince *affable et bon* sait tenir à distance ceux qui l'approchent. Moi je vous assure qu'un crétin, à la particule *de*, possède le même talent; et qu'il en est encore de même entre un cocher et un laquais; une cuisinière et la souillon qui lave sa vaisselle.

DISTECHI, v. DÉTACHER, dégager une personne ou une chose de ce qui l'attachait, qui la retenait; qui la fixait.—*Détacher les notes*, les rendre sensibles, distinctes, dans l'exécution: mus. Faire ressortir les contours, donner de la saillie par le contraste: peint.—Troupe prise dans un corps d'armée, soldats qu'on tire d'un régiment.—Engagements, occupations, passions, etc., qu'on détermine une personne à quitter: détacher d'un parti, du jeu, d'un fol amour, etc.—*Distechi ô noret*: Détacher un mouchoir, en ôter les épingles.—*I li distecha n'bouf al queieue, ki li fi veie feu et flamm*: Il lui détacha un soufflet, qui lui fit voir

(*) *Horaire*, qui a rapport aux heures, qui est mesuré par une heure; qui se fait par heure.—Voy. *Eûr*.—Ligne qui est la section du plan du méridien sur un autre plan quelconque.—Voy. *Sek. Prangî*.

mille chandelles : se dit de celui qui soufflette à l'égard de la personne souffletée. — *Distechî ô bati-main k'il esteu atechî* : Démarrer un bâtiment qui était amarré, attaché avec une amarre : mar. — *Distechî de chein* : Déharder, lâcher les chiens attachés ensemble : t. de chasseur. — *Distechî de stûd* : Détacher du goût des études; désappliquer, éloigner de l'application, de l'aptitude. — *Distechî l'metâ* : Détacher le métal du creuset. — *Enfolier*, détacher les feuilles de métal du creuset. — *Distechî liq'vâ de batai* : Débiller, détacher le cheval qui tire le bateau.

DISTEH, v. DÉTISSER, défaire un tissu. — On détisse pour reconnaître comment une étoffe est tissée, fabriquée; pour se convaincre de la qualité de la laine employée; de la nature des couleurs; des mélanges, des laines, etc.

DISTEIND, v. ÉTEINDRE, faire cesser l'action de brûler. — Détruire, neutraliser, amortir, tempérer, la chaleur sensible ou interne, qui est dans quelque chose, que recèle une substance. — *Eteindre de la chaux*; bien, mais pour l'éteindre il faut provoquer son effervescence; et cette opération devait être mentionnée. — Faire cesser, borner, etc. : éteindre les discordes civiles, le feu, les passions, etc. — Éteindre, abolir un crime. — Exterminer une race, une famille. — Rembourser le principal. — Adoucir, affaiblir : peint. — *Disteind li feu* : Éteindre le feu. — *Disteind inn chandel* : Éteindre une chandelle, un cierge, une lumière : on dit aussi éteindre le luminaire. — *Li pôv veie àmm! iss disteind to dôûs-main* : Le pauvre vieillard! il s'é-

teint insensiblement. — *Disteindou* : Éteint. — Voy. *Hoyou*.

DISTEINDEG, s. EXTINCTION, action de s'éteindre; état de ce qui s'éteint, de ce qui est éteint. — Vendre à l'extinction des bougies. — Extinction de la chaleur naturelle. — L'extinction d'un crime, d'un délit. — Extinction d'une rente; d'un privilège, d'une race, des abus. — *Extinction de voix*, maladie qui affaiblit la voix de manière qu'on paraît souffler ses paroles. Cette maladie est quelquefois incurable; gêne la personne qui parle; et fait souffrir celle qui l'écoute. — *Aru l'voi tott disteindou* : Avoir la voix éteinte, une complète extinction de voix.

DISTEINDOT, part. pass. ÉTEINT, qui a cessé de brûler. — *Ki holê? voss chandel et disteindou*, et *voss feu disteindou* : A quoi pensez-vous? votre chandelle est éteinte, et votre feu est éteint.

DISTINGUE, v. DISTINGUER, discerner par l'un des cinq sens : distinguer le faux du vrai, le chaud du tiède, du froid; les sons, etc. — *Abstraire*, considérer séparément des choses qui sont naturellement et nécessairement unies. — Établir, ou avoir égard à la différence. — Marquer, reconnaître, les divers sens qu'une proposition (*) peut recevoir; ses diverses modifications. — Rendre distinct, différent, par la comparaison. — Se montrer original. — *Distinguo* : Je distingue.

Distinguer, discerner, démêler : Pour distinguer nettement il faut avoir des bons yeux, une oreille

(*) Proposition, discours, qui affirme ou qui nie : — Avancer, soutenir, une proposition. — Proposition claire et précise.

délicate, de l'entendement ; et pour *discerner* il faut en outre une grande droiture de raison. Pour *démêler* il faut pénétrer dans les replis du cœur.—On *distingue* plutôt avec les yeux du corps qu'avec ceux de l'âme. Celui qui manque de jugement et de goût manquera de *discernement*. Comme marchand d'oignon se connaît on ciboule, l'intrigant *démêlera* les pratiques les plus secrètes.

DISTEINKSION, s. **DISTINCTION**, action de différencier les personnes, les choses ; ou d'établir la différence qui existe entre elles.—Tout fut passé au fil de l'épée sans distinction d'âge ni de sexe.—*Distinctions sociales*, hiérarchie des pouvoirs, des emplois, des grades, etc.—Usurpation des classes privilégiées, de l'aristocratie d'argent, etc. Ces usurpations datent des leudes, c'est-à-dire des premiers temps de la monarchie française. On appelait *leudes* les grands vassaux qui suivaient volontairement leur roi à la guerre.—Voy. *Nób*.

DISTEINKTUMAIN, adv. **DISTINCTEMENT**, d'une manière distincte, nettement, clairement, lucidement.

DISTELÉ, v. **DÉTELER**, d'une voiture, etc. des animaux de traits.—*Désenrayer*, ôter ce qui enraie.—Voy. *Disteché*.

DISTELÉ, v. **DÉBRIDER**, quitter l'ouvrage.—*Ovré vintt-kouatt-r-eur sein distelé* : Travailler vingt-quatre heures sans débrider.—Voy. *Dibrié*.

DISTELÉ, (si) **SE DÉFAIRE** de... *Il et vef, n'a nol efan, et s'distel di to* : Il est veuf, sans enfant, et se défait de ses meubles, etc.—Voy. *ci-dessus*.

DISTELEK, s. **DÉTÉLAGE**, action de déteiler.

DISTERMINÉ, s. **ENRAGÉ**. **PAÏEN**.—*Fékomm ô disterminé* : Sedémener, crier, hurler, comme un enragé.—*Sacrer*, jurer, comme un païen.

DISTERMINÉ, v. **EXTERNER**, détruire entièrement. Se fatiguer excessivement.—*No le disterminein to* : Nous les exterminâmes tous.—*Sidisterminé à zouvré* : S'échiner, se tuer, s'exterminer, à force de travail.

DISTILASSION, s. **DISTILLATION**, opération qui consiste à séparer les principes d'un corps de ses principes fixes.—Voy. *Chimeie* dans le dict. des arts, etc.—Appareil distillatoire.

DISTILÉ, v. **COHOBER**, remettre une ou plusieurs fois dans la cornue (*) la liqueur qui a passé dans le récipient, pour la distiller de nouveau : *Faire une cohobation*.—*Infuser*, mettre une plante, une drogue, dans un liquide pour en extraire le suc, la substance : *Faire une infusion*.—*Macérer*, infuser à froid dans l'eau, etc. une substance soluble (**): *Faire une macération*.

DISTILÉ, v. **DISTILLER**, faire une distillation, des distillations.—*Distiller sa rage*, son venin, etc.

DISTILEU, s. **DISTILLATEUR**, celui qui distille.

DISTILREIE, s. **DISTILLERIE**, lieu où l'on distille.—Art du distillateur.

DISTINAIE, s. **DESTINÉE**, le Destin ou ses effets.—*I fâk'il distinaie si fass; si k'il et fai po ess peindou n'se-*

(*) *Cornue*, vaisseau distillatoire, renflé, arrondi; se terminant en pointe à sa partie supérieure par un tuyau recourbé qu'on appelle *col*.

(**) *Soluble*, qui peut se dissoudre : s'oppose à *insoluble*.—Voy. *Fondan*.

ret mûie broûlô : il et de geain ki toummein de sîr sein s'fê nou mâ ; sol tein ki de zôt si spirein l'na-reinn s'onn lê di bour : Il faut que notre destinée s'accomplisse, il faut subir la loi du Destin, celui qui est né pour être pendu, ne périra point sur le bûcher : il est de personnes qui tomberaient du ciel sans se blesser, pendant que d'autres se casseraient le nez sur une livre de beurre.—Voy. *ci-dessous* et *Destiné*.

Destinée, Destin, Sort, Fatalité, prédestination : — fatidique.

On pourrait conjecturer que les anciens ont cru que le chaos révélait tous les éléments du *Destin* ; et que ce dieu-chimère se corporifia quand Dieu tira toutes choses du néant. Quoi qu'il en soit, son grand livre contient ses arrêts, immuables et irrévocables ; le *sort* futur des hommes, tous les événements de la vie : la *Destinée*, sa fille, traça la succession de ses jugements, leurs suites nécessaires, leurs éternels résultats. Le *Sort* est relatif à certains événements, trahit la vertu, la prudence, se joue de nos théories, de nos projets et de nos actions ; mais, plus cruelle encore, la *Fatalité* poursuit ses victimes avec acharnement ; et met en défaut la prudence la plus consommée. *Prédestination* est un terme de théologie ; beaucoup de docteurs la considèrent comme un décret de Dieu, qui règle, détermine, quels sont les hommes qui seront punis ; mais plus particulièrement quels seront ceux qui jouiront d'une béatitude éternelle. *FATIDIQUE* qualifie l'organe des destins, des destinées : en interprétant le vol, le chant, etc., des oiseaux,

les augures exerçaient des fonctions fatidiques.

DISTINASSION, s. *DESTINATION*, emploi d'une personne, d'une chose, pour un objet, un usage déterminé : détermination de cet emploi.—*Destination du père de famille*, se dit des arrangements, des dispositions, qu'un propriétaire de plusieurs fonds fait pour leur usage commun, etc.—Lieu où l'on doit se rendre ; lieu où une chose est envoyée, expédiée, adressée : la détermination du lieu même.—*G'ea eroyle-zaidan al distinassion k'io m'avî di :* J'ai envoyé l'argent à la destination que vous m'avez indiquée, à l'adresse que vous m'avez donnée.—*O lia kôpé l'makett, si distinassion et reinpleie :* Il a été décapité, on lui a tranché la tête, sa destination est remplie, accomplie.—*Destinataire*, la personne ou la chose à qui l'une ou l'autre est adressée : la lettre et le ballot sont au pouvoir du destinataire.

DISTINÉ, v. *DESTINER*, fixer, régler, la destination d'une personne ou d'une chose.—Préparer, réserver.—*Prédestiné*, dévoué de toute éternité au salut : Dieu a prédestiné les élus.—S'emploie dans le même sens de cette manière : Dieu avait prédestiné ce prophète, etc.—Sedit par extens. pour fatalité : *L'ingrate* était prédestinée à faire épuiser à son père le calice de la douleur et de l'amertume.

DISTITUWAB, adj. *DESTITUABLE*, qui peut être destitué, qui est amovible.

DISTITUWÉ, v. *DESTITUER*, déposer, ôter, priver, quelqu'un de la charge, de l'emploi, de la fonction qu'il exerçait.—*Il a stu tro vitt, et sa fai distituwé :* Il a voulu ré-

colter au lieu de glaner, et sa *destination* a été la suite, la conséquence, de sa rapacité, etc.

DISTOÏD, v. DÉTORDER, remettre dans l'état qu'il était avant d'être tordu : s'oppose à tordre. — *Détortiller*, remettre ce qui était tortillé dans son état naturel. — *Distoïd inn brâdeur*: Détordre une lignette; une cordelette, etc. — Voy. *Brâdeur*. — *Si distoïd li pouniet*: Se détordre le poignet. Il faut distinguer le v. *détordre* des v. *luser*, *fouler*, et du mot *entorse*. — Voy. *Lué*, *Folè*. — *Distoïd inn gross koid*: Détortiller un câble, etc. — *Le sierpain et le tièr si toirdé ess distoïrdé*: Les serpents et les vers se tortillent et se détortillent. — Voy. *Toid*.

DISTOKEG, s. DÉFRICHEMENT, action de défricher; ce qu'on peut mettre en valeur d'un terrain inculte. — Voy. *ci-dessous*. Voy. *Wák*. *Distrîhi*.

DISTOKI, v. DÉFRICHER, se dit d'un terrain inculte, vague, qui ne rapporte rien, ou qui ne rapporte que peu de chose. Pour défricher on arrache les mauvaises herbes, les broussailles, les plantes boisées, etc. — Voy. *Distrîhi*.

DISTOPA ou **DISTOPEU**, s. DÉBOUCHEUR, outil de lapidaire pour déboucher une coquille, etc.

DISTOPÉ, v. DÉBOUCHER, ôter ce qui bouche. — Ce qui empêche d'entrer, de circuler, de sortir, etc. — Sortir d'un défilé. — Évacuer: méd. — *Mi pip et stopaie, i fâ ki g'el distop*: Ma pipe est bouchée, il faut que je la débouche: se dit quand on a trop fortement bourré le fourneau de la pipe, ou quand le plus menu du tabac est engagé dans son tuyau. — Voy. *Tiess*.

DISTOUMÉ, v. MAIGRIR, dépérir. Décliner. Péricliter. — ÉBOULLIR,

se consumer, seréduire. Commencer à s'évaporer. — *Distoumé to le geou*: Maigrir à vue d'œil, s'affaiblir journallement. *Decliner*, tomber en décadence. — *No-zaran bein k'mcinsi, mai n'distouman*: Nous avons bien débuté, mais nos affaires périclitent. — *Inn fâ vein ley distoumé l'bouyon*: Il ne faut pas laisser ébouillir le pot, le pot-au-feu. — *Li sâss et distoumaie*: La sauce est consommée, réduite à rien. — *Si fiv dimineue*: Sa fièvre diminue. — *L'espri d'rin kimeinss a distoumé*: L'esprit de vin commence à s'évaporer; il est dans l'état d'évaporation.

DISTOÛRNE, v. DÉTOURNER, écarter, éloigner, donner une fausse direction. — Se déranger d'une occupation. — Prendre un plus long chemin que celui qui est ordinaire en se trompant; prendre le chemin des écoliers, le plus long et par dessein. — Détourner quelqu'un de son devoir, etc. — *To rolan ulé po le kouitt et rôie, gi n'a distoûrné d'inn eûv*: En prenant les chemins de travers, je me suis détourné d'une lieue. — *G'esten inn oum di mon, si g'nôh vein distoûrné l'kô*: J'étais un homme de moins, un homme mort, si je n'eusse détourné le coup. — *El mi louka si hardeiemain k'el mi fi distoûrné me zôie*: Elle me regarda si effrontément qu'elle me força à détourner mes yeux. — *I rolév sipozé inn kâkârett, g'el distoûrna*: Il voulait épouser, marier, une grisette, je l'en détournai. — *I la distoûrné pu d'ô passég*: Il a détourné plus d'un passage; se dit, en parlant d'un livre, etc. — *Di b-lou d'laid, g'el distoûrnurct*: De gré ou de force je le détournerai. Le v.

détorquer suppose l'emploi de la violence. Se dit aussi dans les acceptions de *détourner*; et se dit mal de toutes les manières.—*Dinémm ô r'méd po distoûrné le-zimeur*: Donnez-moi un remède *révulsif*.—Voy. *Hapé*.

DISTOÛRNEG, s. DÉTOURNEMENT, action de détourner la tête, de changer d'état:—de détourner un mineur du toit paternel.—*Soustraction* de fonds.—Faire une périphrase, etc.

Périphrase, circonlocution, circuit, ambages:

A proprement parler, *périphrase* est le seul terme de rhétorique; *circonlocution* en est un équivalent commun. *Ambages* s'emploie principalement pour caractériser, la gêne, l'embarras de toute circonlocution; et *circuit* est une sorte d'introduction préparatoire au discours.—Par la *périphrase* on adoucit les idées désagréables que l'expression simple ferait naître; on veut plaire, captiver; et quelquefois circonvenir. Par la *circonlocution* on remplace l'expression naturelle par un tour artificiel; pour soulager, faciliter, l'intelligence des choses; pour sesoustraire à une énumération qui déplairait au lieu d'intéresser. La première est du domaine de la poésie et de l'art oratoire; la seconde résume, dans son détour, l'idée principale sous la forme d'une hyperbate. Les personnes loquaces, celles qui manquent de franchise ou de capacité, tombent dans les *ambages*; d'autres ne sauraient entrer en matière sans le *circuit* de rigueur (*).—Voy. *Detoûr*.

(*) De deux choses l'une, ou je manque d'intelligence, ou ceux qui ont abordé

DISTREIND, v. **DESSERRER**, relâcher ce qui est serré.—*Kan il et d'vain s'mâl imeûr, ônn n'pou li fê d'seré l'dain*.—Quand il n'est pas de bonne humeur, on ne peut lui faire desserrer les dents; il garde un obstiné silence.—*Gi n'a nein eko d'seré le dain di tott li geournaie*: Je n'ai pas mangé de toute la journée; je suis encore à jeûn.—Voy. *Disseré*.

DISTREINP, s. **DÉTREMPE**, couleur détrempee, délayée avec de l'eau et de la colle.—*Tâvlaï poudou al distreinp*: Tableau peint à la détrempe.—*Distreinpég*.—*Délaiement*: action de délayer.

DISTREINPÉ, v. **DÉTREMPER**, délayer dans quelque liquide.—Oter la trempe de l'acier en le faisant rongir; et en le laissant refroidir insensiblement.

DISTRÏÏ, v. **DÉFRICHER**, mettre en culture un terrain en friche.—*G'imm va distrîhî noss fagnn, el ni ropoitt kî d'el brouyr, et to metan brâfmain d'lauseinn no-zâran de bel et koinn-di-gatt*: Je vais défricher notre lande, elle ne produit que de la bruyère, et avec beaucoup de fumier, nous aurons de la belle vitelotte.—Voy. *Distoké*.

DISTRÏÏ, v. **DISTRAIRE**, prendre de la distraction, désoccuper; amuser, etc.—*I'o d'moré tro lontan et voss mohonn; i fâ v'distrîi*: Vous êtes trop sédentaire, trop casanier; il faut vous distraire.

Être sédentaire, être casanier:

L'homme *sédentaire* aime l'inaction et sort rarement. L'homme *ca-*

cette synonymie ont manqué de lucidité. Le public prononcera entre mes adversaires et moi sur l'acception de la périphrase et de la circonlocution; elle est souvent fugitive, et pour cette raison doit être nettement déterminée.

sanier reste chez lui par goût. — Il ya de l'inertie chez le premier ; un peu de misanthropie chez le second.

DISTRONPÉ, v. **DÉTRONPER**, désabuser, tirer d'erreur. — *I peinsaki g'el s'ih... vo m'eteindé... ; mai g'el distronpa ; einn fourein to deu-za l'áh* : Il crut que je le faisais... vous me comprenez.... ; mais je le détrompai ; et lui et moi nous fumes à l'aise ; j'eus mes coudées franches.

DITROSSI, v. **DÉTROUSSER**, détacher ce qui était troussé et le laisser retomber. — *G'el trossa et g'el ditrossa* : Je la troussai et je la détroussai.

DISTRÜHAN, adj. **SUBVERSIF**, qui détruit ; ne se dit que fig. — *Distrühantt* : Subversive.

DISTRUKSION, s. **DESTRUCTION**, ruine complète, totale. — Adj. *Destructif*, qui détruit. — *Kél distruksion, binamé bon Dieu ! inn dimora nein pír so pír* : Quelle destruction, grand Dieu ! il ne resta pas une pierre debout, en place, tout fut anéanti.

DISTRUKTEUR, s. **DESTRUCTEUR**, celui qui détruit. — Par extens. celui qui brise, qui ravage, etc. — Voy. *ci-dessous*. — Voy. *Distrür*.

DISTRUKTEUR, s. **PRODIGE**, dissipateur. — *C'ess-tó distrukteur d'argein* : C'est un prodige, un dissipateur, un bourreau d'argent.

Prodigue, dissipateur :

Le *prodigue* répand l'argent à pleines mains ; le *dissipateur* le jette par les fenêtres.

DISTRÜR, v. **DÉTRUIRE**, ruiner, renverser, etc. — *Distrür ó chestai* : Détruire un château. — *Li feu distru to souki broál* : Le feu détruit, consume, réduit en cendre, à rien, tout

ce qui est inflammable. — *Arou l'reie k'i meinn i distrüret s'koir et s'forteunn* : De la manière dont il s'y prend, avec la vie qu'il mène, il détruira sa santé et anéantira sa fortune. — *L'ármaie sou tott distrutt* : L'armée fut entièrement détruite, anéantie. — *I peinsév mi fè tair l'omm dinan set raizon ; gi le distruha tott* : Il crut me réduire au silence par ses raisonnements captieux ; je les réfutai complètement. — *Distrür sou k'iss rapoitt á koir* : Désassimiler les rapports des parties qui constituent un corps vivant, en rompre l'harmonie. — *Mi mohonn seret vitt distrutt ; el kimeinss degra* : Ma maison ne tardera guère à tomber en ruine, elle se détériore journellement. — Voy. *Riveinn*.

Détruire, ruiner, anéantir :

Après la *destruction* il reste encore quelques vestiges ; après la *ruine* on retrouve de décombres ; mais ce qui est *anéanti* ne laisse aucune trace de son existence. — *Cumes fut rinée* ; et l'on se dit en voyant ses débris : c'est donc ici que fut bâtie cette ville jadis si florissante ! En voyant les *restiges* de Pompéie on était forcé de recourir aux traditions ; mais *Herculane* (*) dut être *anéantie*, car Pline, qui parle de Retine, ville du dernier ordre, ne dit pas un mot de cette cité.

DITATLÉ, v. **FATIGUÉ**, etc. — Voy. *Difotiné*.

DITÉRÉ, v. **DÉTERRER**, retirer de terre ce qui s'y trouvait enfoui. — Exhumer, retirer un mort de la sépulture. — Découvrir une per-

(*) On attribue l'anéantissement d'Herculane à l'éruption de 79 : cette catastrophe eut lieu sous Titus.

sonne qui se tenait cachée ; la chose cachée. — Dé'errer un secret, une intrigue, un titre, etc. *Dé'terrer* suppose ici qu'on a trouvé, retrouvé, après beaucoup de recherches.

DITEIND, v. DÉTEINDRE, enlever la teinture, la couleur. — *F'olév diteind voss rog kott? metél kiboûr d'rain d'laine d'alou*: Voulez-vous déteindre votre jupon rouge? faites-le débouillir dans l'eau d'alun, dans un bain aluné.

DITNI, v. DÉTENIR, retenir injustement. — Voy. *Ritni*.

DITNOU, s. DÉTENU, qui est prisonnier. — Part. pass. Être prisonnier.

DITRAKTÉ, v. DÉTRACTER, dire du mal de quelqu'un, parler mal de quelque chose. — *Détracter de son prochain*: peu us. — Ce tour appartient au vi. langage.

Détracter, dénigrer:

Il me semble que *détracter* se dit mieux en parlant des choses; et je crois que *dénigrer* devrait se dire particulièrement des personnes. — Voy. *ci-dessous*. — Voy. *Dittrakten*.

DITRESSI, v. DÉTRESSER, défaire ce qui était tressé. — *Dénatter*, défaire une natte.

DITRAKTEU, s. DÉTRACTEUR, celui qui détracte.

Détracteur, dénigrer:

On a dit, en langue romane, *détractéour*, dans le sens de *médiant*; cependant il est certain que *détracteur* dérive de *détractéour*; et qu'il se dit aussi des choses. *Dénigrer* est un mot nouveau qui ne s'emploie que dans le sens de *calomnier méchamment*; et ce mot est *reçu*.

DITRIMAIN, s. DÉTRIMENT, dommage, etc. — *F'oum dikázé, mai*

s'ess-ta ross detrimain; gi so k'nohou: Vous me dénigrez, mais c'est à votre détriment; je suis connu pour un honnête homme. — Voy. *Detrimain, Málmechanss*.

DITRIPLÉ, v. DÉTRIPLER, réduire trois fils à deux.

DITRISTÉ, v. DÉSTRISTER, dissiper la tristesse; combattre toute disposition à la mélancolie.

DITRONÉ, v. DÉTRÔNER, renverser, précipiter du trône celui qui l'occupe; l'on pourrait ajouter, chasser les conseillers de la couronne: Charles X régnait de droit, Polygnac de fait, le duc d'Angoulême en idée: le trio fut détroné.

DITRÔNMAIN, s. DÉTRÔNEMENT, action de détroner; son effet. — État d'un souverain détroné.

DIVAIN, adv. DEDANS, s'oppose à dehors. — *Il passa par dedans la ville*. Quand on passe *par dedans*, il est probable qu'on ne passe point *par dehors*. Dites relativement: Il passa dans la ville, traversa la ville; etc. — *Mettre quelqu'un dedans, le tromper*. — *Mettre un cheval dedans, le mettre bien dans la main et dans les talons*. On comprend du reste que celui qu'on met dedans avale le goujon, la gobe, etc. Quant au cheval qu'on met dedans, j'en fait l'humble aveu, je n'entends rien en argot de manège. — *Divain ou à d'foû*: En dedans ou en dehors. — *Il et todi d'rain-zoûv*: Il est casanier, il aime à rester chez lui, au logis. — *Arou s'riair doîmiess, il et mechan d'vaintraînmain*: Avec sa mine douceuse, son air, son ton patelin, il est dur et cruel dans le fond du cœur. — *Soula r'va mi, mai imm dimeur inn sakoi d'vaintraînmain*: Je suis mieux, mais

il me reste quelque chose dans le corps, un reliquat qui m'inquiète. — *Li d'vain de palâ et bai, mai li d'fou n'a nol meinn*: L'intérieur du palais est beau, bien distribué, meublé avec goût, avec élégance; quant à l'extérieur il n'a rien de remarquable, de distingué. On dit sciographie de ce qui représente la coupe intérieure d'un bâtiment, etc.

DIVAINTRAINN, s. SECONDE SEMELLE; semelle intérieure.

DIVAINTRAINNMAIN, adv. INTÉRIEUREMENT, au dedans. — Se dit de la disposition, de l'état de l'âme, etc. — *Ci fi l'si d'ess mâca, mai g'inn l'esteu nein d'vaintrainnmain*: Je feins d'être fâché, en colère, mais intérieurement il n'en était rien.

DIVAIR, s. TOISON, lained'un mouton, etc. Se dit de la dépouille, de la totalité de la laine d'une brebis, etc.

DIVAIR, s. RÉCOLTE *encore sur pied*. Tout végétal pendant par racine. — On dit *dablée* de la récolte d'orge, de seigle, d'avoine, de haricots, de pois, etc., qu'on sème ou qu'on plante après avoir arraché des vignes.

DIVAIRI, v. RÉCOLTER, faire la récolte. — *No d'vairiran noss sipait di d'miek einn út*: Nous récolterons notre épeautre de mercredi en huit jours; archaïsme wallon traduit littéralement.

Récolter, recueillir:

On *récolte* tout ce qui se fauche, qui se coupe avec la serpe, etc. On *recueille* tout ce qui s'arrache.

DIVALÉ, v. DÉSENFLEUR, ôter, faire disparaître Penflure. Le gonflement, etc.

DIVALÉ, v. DÉGRINGOLER, rouler du haut en bas. — Descendre avec

précipitation, et contre son gré. — *Niveler*, rendre égal. — Voy. *Aplani*.

DIVAN, prép. DEVANT, à l'opposite, vis-à-vis, etc. — Subs., le côté opposé à celui de derrière, la partie antérieure. — *I fâ louki d'van lu to rotan*: Il faut regarder devant soi, en marchant. — *Fo roté d'van vossmatss, soula n'et nein bai*: Vous marchez devant votre maître, cela n'est point honnête. *F'ov meté todi d'van mi, et g'inn mi pou r'mouvé*: Vous vous mettez constamment devant moi, et vous me barrez le passage, vous m'empêchez de circuler; — Je ne puis me mouvoir. — *I fâ s'abahé d'van l'bon Dieu*: Il faut se baisser, se prosterner, s'humilier, devant Dieu. — *Mett si perik soukina d'van na dré*: Mettre sa perruque sens devant derrière. — *Le d'van d'ô târlai*: Les devants d'un tableau; ses premiers plans, ceux qui paraissent les plus rapprochés à l'œil. — *Il a v'nou à mond divan*: Il est préexistant, il a existé, avant. — *G'ea d'né m'i avi d'van l'voss*: Je suis le préopinant. — *G'îret à d'van d'vo*: J'irai au devant de vous, à votre rencontre; locut. adv. — *S'og mâlureu! gi va à d'van di to se sohat, s'imm barbott eko*: Suis-je assez malheureux! je vais, je vole, au-devant de ses souhaits, de ses vœux, et il ne cesse de me gronder. — *Diran l'diné*: Avant midi. — *Dirand'alé pulon, fan no kess*: Avant d'aller plus loin, convenons de nos conditions principales. — *Léhé sou k'il et d'van*: Lisez le préambule, l'exorde. — *I fai l'honteu d'van sper, et dré il et fran komm ô pag di mak*: Il feint d'être honteux, timide, devant son père; mais quand il n'est plus

sousses yeux il est hardi, effronté, comme un page. — *Imm sâ, mai v'omm sial divan* : Il me suit, mais je suis son précurseur. — *Divan soula* : Avant cela, précédemment; ci-devant. — *I sâ veie diran* : ... Il faut au préalable voir....

Devant, avant :

Ces deux prép. expriment relativement, une idée d'antériorité (*), mais *avant* a plus de rapport à l'ordre du temps; et *devant* comprend mieux la place, le droit de préséance. Si *avant* s'oppose logiquement au mot *après* il ne faut point dire *devant* : Je suis arrivé *avant* vous, pourquoi marcher *devant* moi? vous n'êtes pas mon ancien. — Chacun comprendra qu'il ne faut jamais dire : sécher *avant* le feu, gravure *devant* la lettre.

Vis-à-vis, en face, face à face, en regard :

En regard ne se dit guère qu'en parlant d'un ouvrage traduit : la traduction est *en regard* du texte. Deux édifices, etc., sont *face à face* quand la face de l'un correspond avec celle de l'autre : la façade de son château est *face à face* de celle du mien. Quand l'œil trouve un objet devant un autre ils sont *en face* : le clocher est *en face* de ma maison. Deux choses ou deux objets semblables sont *vis-à-vis* : à table, au bal, on aime à se trouver *vis-à-vis* d'une jolie femme. On remarque que ces locutions s'opposent à contiguïté.

Antécédent, antérieur, précédent :

Antécédent précède en ordre de temps; ce qui est *antérieur* précède par rapport au lieu et au

temps; *précédent* a une priorité de temps ou d'ordre.

Préalable, précédent, antécédent, subs. :

Préalable me paraît incorrect; *précédent* me semble vicieux, car ce subs. tourné et retourné ramènera toujours *antécédent* d'une manière logique. — Demander la question préalable, bien; mais avoir *un préalable* !... — Guizot, dans son cours d'histoire moderne, Villemain, dans son cours de littérature, trouvent des *précédents* (*), soit; mais jamais le mot n'est sorti de la bouche, ni tombé de la plume éloquente de Mirabeau : le judicieux et savant Nodier le qualifie de *détestable* argot.

DIVANSI, s. DEVANCIER, la personne qui a précédé une autre dans une fonction, etc. — Aïeux, ancêtres. — Voy. *Tâie*.

Devancier, prédécesseur :

Ces mots sont synonymes absolus chez les dict., mais je trouve que *devancier* s'oppose plutôt à survivant, et que *prédécesseur* s'oppose plutôt à successeur. — Dans beaucoup de cas je dirai *devancier* de l'esclave de la routine; et dans le sens de servir : d'exemple, j'emploierai le mot *prédécesseur* : — Se trainer dans l'ornière de ses *devanciers*, marcher sur les traces de ses *prédécesseurs*.

DIVANSI, v. DEVANCER, aller, marcher en avant. — Gagner, prendre le devant. — *L'aurore devance le soleil*. Le tour poétique se comprend mieux : *l'avant-courrière du soleil*. *Malgré ses doigts de rose*, l'aurore

(*) *Antériorité*, priorité, primauté, en ordre de temps : *antériorité de date*, etc.

(*) Bien loin d'enrichir les langues, les synonymes absolus les appauvrissent; et laissent beaucoup de lecteurs dans l'embarras du choix.

n'est que le soleil avant qu'il n'éclaire l'horizon.—*Diransi l'pâic-main* : Payer par anticipation. — *I rôv mi kôpé l'wazon d'zo l'pî : gel divansiha* ou *d'vansa* : Il voulu me prévenir, me circonvenir, je pris l'initiative.—*No nâran ncîn l'sièr, i d'vansi* ou *d'vansih* : Nous manquerons le cerf, il *forlonge*, il s'éloigne de son séjour ordinaire.—*Tein, v'ov la! g'ealév et voss mohonn, mai v'omm divansihé* : Comment, vous voilà ! je me rendais chez vous, mais je vois que vous me devancez : fain.—Voy. *l'ôrpassé*.

DIVANTEUR, s. DEVANTURE, face antérieure, se dit le plus souvent des objets qui ne présentent qu'une façade.—Revêtement en boiserie qui garnit le devant d'une boutique, etc.—Plâtre que les couvreurs mettent au devant des souches (*) des cheminées pour raccorder les ardoises ou les tuiles. — *Avu n'bel divanteur* : Avoir une belle prestance, une belle gorge, etc. : accept. loc.

Devanture, face, façade, péristyle :

Devanture se dit particulièrement des bâtiments qui ne présentent qu'une façade. *Face* se dit du devant d'une maison, de l'une de ses parties soit considérable, soit remarquable. *Façade* se dit de la partie d'un édifice qui s'offre aux yeux, qui est la mieux décorée; du côté où se trouve l'entrée principale. *Péristyle* se dit d'une galerie à colonnes séparées qui est construite autour d'un temple, d'un palais, etc.

(*) *Souche*, se dit du corps de la cheminée qui s'élève au-dessus du comble; soit que la souche ne renferme qu'un tuyau, soit qu'elle en contienne plusieurs.

DIVANTÏR, s. DEVANTIÈRE, jupe fendue par devant et par derrière que bon nombre de fermières portent quand elles enfourchent un cheval jambe deça, jambe delà.—*Dial seûie de d'vantir, g'ea l'kou to d'haré* : Peste soit des devantières, j'ai le fessier, le postérieur, tout écorché.

DIVAN-ZÏR, adv. AVANT-HIER, l'avant-veille du jour où l'on est.—*L'ôit divan-zîr* : La surveillance, l'avant-veille, le jour qui est immédiatement avant la veille.

DIVASTASSÏON, s. DÉVASTATION, action, effet, résultat, de dévaster.

DIVASTÉ, v. DÉVASTER, ravager, ruiner, désoler.

DIVÏN, adj. DIVIN, qui est de Dieu, etc.—Qui est d'un prétendu demi-dieu, etc.—*Le Verbe divin*, le Fils de Dieu.—Excellent, parfait, dans son genre, son espèce. Dans ce sens se dit souvent par exagération : C'est un auteur divin.—Vous savez qu'on dit le divin Platon : lisez ses divins ouvrages; et vous n'en direz des nouvelles.—Nous jurons d'adorer notre divinité mille ans après toujours; et nous disons aux autres qu'il ne faut jamais jurer de rien. Ce n'est pas divin de notre part.

DIVÏNNMAIN, adv. DIVINEMENT, par la vertu divine, la puissance de Dieu.—Excellent, etc.—Nous devrions être avare de ce mot; et nous le prodiguons.

DIVERGEÏSS, s. DIVERGENCE, situation de 2 lignes, de 2 rayons, qui s'écartent. En t. de bot., même état des tiges.—Fig. divergence d'opinions, principes divergents.

DIVERGÉ, v. DIVERGER, lignes, rayons, tiges, qui divergent.—Voy. *ci-dessus*.

DIVERTI (si), **SE DIVERTIR**, se réjouir, s'amuser, se récréer; — se moquer, etc. — *Eko n'tournaie, i no fá diverti*: Encore chacun notre petit verre, il nous faut divertir.

DIVERTIHAN, adj. **DIVERTISSANT**, qui divertit, réjouit, récréé; qui est récréatif. — *Il et divertihan avou se ririeie*: Il est divertissant, il divertit, par ses plaisanteries.

DIVERTIHMAIN, s. **DIVERTISSEMENT**, récréation, plaisir, etc. — Se dit quelquefois d'un petit ballet mêlé de chant; — d'une soirée dansante, etc. — *G'ea veyou ki li stúd n'esteu k'ò divertihmain por mi; mai dispóio ki g'ea le k'mér el tiess, soula n'va puss einsi*: Il fut un temps où l'étude n'était pour moi qu'un divertissement, qu'un délassement; mais depuis que je recherche la société des femmes je la trouve très-pénible.

Divertissement, récréation:

Le **divertissement** peut dégénérer en orgie. La **récréation** fait diversion au travail. — Voy. *Amuzé. Amúzmain*.

DIVIDEND, s. **DIVIDENDE**, portion d'intérêt ou de bénéfice qui revient à chaque actionnaire, et qui se paie à la fin de l'année, ou à d'autres époques convenues. — Portion qui revient à chaque créancier sur la somme qui reste à partager après la liquidation d'un failli. — Nombre à diviser selon la règle de la division.

DIVEUR, v. **DEVOIR**, être débiteur. — En terme de commerce *Doit* s'oppose au mot *Avoir*. — *Doit* et *Avoir*, le passif et l'actif. — *Je dois à ma maîtresse aussi bien qu'à mon père*: CORNEILLE. — L'Académie a trouvé l'expression *trop vague*. Voltaire justifie Corneille en rap-

portant ce vers: *Je dois à la nature encore plus qu'à l'amour*. — Le grand poète a fait une faute grossière; et son défenseur a jugé sans réflexion. Examinons: *Je dois à ma maîtresse aussi bien qu'à mon père*. Quoi devoir? Point de réponse, car le verbe n'a pas de régime. Je dois à la nature, etc. Je dois à qui? A la nature. Donc le verbe a un régime. On me dira que Corneille suppose les mots *amour, devoirs, égards*, etc. Le génie de la langue française n'admet point ces ellipses, la syntaxe les repousse. — *Gi so puré k'ro, v'omm divé l'respét*: Je suis plus âgé que vous, — vous êtes plus jeune que moi, vous devez me respecter. — *Gi voireu ki v'omm divahi meie kâr-luss*: Je voudrais que vous me dusiez mille florins. — *Divéur pu kon n'a*: Devoir plus qu'on ne possède. — *Gi d'ra einn n'alé, ka gi l'òh bouhé*: Je dus (*) m'en aller, car je me serais livré à des voies de fait. — *V'onn saré sou ki v'ov divé a romaïmm, kimein volév saru sou ki l'zòtt vi d'vet*? Vous ignorez ce que vous vous devez à vous-même, comment jugeriez-vous des égards que l'on vous doit? — *Imm deu*: Il est mon débiteur.

On doit, il est nécessaire, il faut:

On doit vénérer Dieu, de la déférence à l'honnête magistrat, des égards au malheur. *Il est nécessaire* d'étudier le sujet qu'on veut traiter; d'avoir une conduite irréprochable; et de mériter l'estime publique. *Il faut payer pour éta-*

(*) L'accent circonflexe sur le part. du v. *devoir* n'a point d'inflexion prosodique, on le distingue très-bien de l'adjectif son homonyme: donc il est inutile. Ajoutons que je le trouve absurde quand il enfourche l'*n* de *dus* et *dut*.

blir son crédit; rendre le bien pour le mal; et se soumettre à la loi de la nécessité.

DIVERSÉ, v. **VERSER**, se dit de toute voiture qui tombe sur le côté; des personnes qui sont dans la voiture. — *I net si bon cheron kinn diviess*: Il n'est si bon charretier, si bon cocher, qu'il ne verse. — *Voy. Vúdí. Viersé.*

DIVII, (s') v. **DÉVIER**, se détourner, être détourné de sa direction. — *Voy. Toid.*

Se dévier, se dévoyer:

Se détourner du chemin de la justice et de l'équité, c'est se dévier: Prendre la voie de la perdition, c'est se dévoyer. — *Voy. Vóie.*

DIVINÉ, v. **DEVINER**, prédire les événements futurs: découvrir par des sortilèges ce qui est caché, enfoui. — Juger, connaître, découvrir, par voie de conjecture. — *Diviné inn advina*: Deviner une énigme, un logogriphe, une charade. — *Voy. Advina.* — *Il et si an-broulié, si d'hozou, ki fá d'viné to sou k'iss skri*: Il est si diffus, si obscur, si décousu, qu'il faut deviner tout ce qu'il écrit.

DIVINEU, s. **DEVINEUR**, qui aime à juger, à connaître conjecturalement. — *Voy. Sórsi.*

DIVISLÉ, v. **DEVISSER**, ôter les vis. — Séparer ce qui s'adapte à vis. — *Divisle l'plateinn, dican di d'vislé l'kénou*: Devissez la platine, avant de démonter le canon.

DIVISS, (*) s. **PAROLE**, **DISCOURS**, **RAISONNEMENT**. — *Doitss diviss*: Paroles mielleuses, discours à l'eau de rose. En bonne part; *doux parler*, etc. — *I n'et nein di grand diviss*: Il parle peu, il est sobre de parole.

(*) Dans le vi. lang. on a dit *devisé, devisir, devisoir*.

— *Ess di bel diviss*: S'exprimer avec réserve, etc. — *Avoir une conversation agréable*. Recevoir avec affabilité. *Ess di mál diviss*: Être grossier, incivil, discourtois. Tenir un langage indécent, etc. — *Diviss*: Devise, figure allégorique qui rend brièvement la pensée. — *Voy. Spo.*

DIVIZÉ (*), v. **PARLER**, **PRONONCER**, **ARTICULER** des mots. — *Discourir*. Tenir une conversation. *Causer, jaser*. — *S'entretenir*. — *V'ov divizé komminn bouhal*: Vous parlez, vous jasez, comme une pécure. — *Gi vein p'omm divizé di noss-t-afair*: Je me présente à vous pour nous entretenir relativement à notre affaire; pour en discourir.

Parler, discourir, s'entretenir, causer, jaser:

Parler, c'est articuler, proférer des mots; *discourir*, c'est s'occuper d'une matière, la traiter; *s'entretenir*, c'est tenir une conversation amicale; *causer*, c'est passer d'un sujet à un autre; *jaser*, c'est parler, parler encore, et parler toujours. — Un imberbe *parle* constamment raison. Un beau discoureur ne cesse de *discourir*. Les fins politiques ne *s'entretiennent* que des grands intérêts des nations. Beaucoup de personnes *causent* pluie et beau temps. Les dames *jasent* joliment chiffons.

DIVIZEU, s. **PARLEUR**, ne sedit guère que de celui qui a beaucoup d'intempérance de langue. — *Grand d'vizeu*: Grand parleur, parleur

(*) On a dit *deviser, devisier*, dans le sens de *raconter, réciter, redire*, etc. — Dans mon diet. du vieux français-icallon, on remarquera que la langue romane, ou du vieux langage français, se compose en grande partie de notre vieil idiome.

éternel.—*Le si kinn kinohet n'sa-koï k'a d'meie, son sovain de gran d'vizeu*: Ceux qui ne connaissent les choses que par prénotions, les demi-savants, sont ordinairement des grands parleurs.

Beau parleur, beau diseur:

Le *beau parleur* a l'élocution facile, le débit agréable; ne s'écoute pas; mais se fait écouter avec plaisir. Le *beau diseur* est affecté, maniéré; déguste avec délice le discours qu'il PERLE; mais n'est point DÉGUSTÉ par son auditoire.

DIVNI, v. DEVENIR, commencer à être ce qu'on n'était pas ou ce qu'on n'est plus; dans le second sens on dit *redevenir*.—Passer d'une situation à une autre.—*Divni bai*: embellir.—*Divni pu bai*: S'embellir encore.—*Il et divnou kalein*: Il est devenu un mauvais sujet.—*I d'veinret rapaie*: Il deviendra un vaurien.—*Le brav et gein ni divnet nein rig sol kô*: Les honnêtes gens ne s'enrichissent guère d'un coup de filet.—*Iss kihaniet komm chein et chet po-zavu de pless; k'einn net d'veinré-ti?* Ils s'entre-déchirent à belles dents pour surgir aux emplois; qu'en résultera-t-il? jamais qu'en *deviendra-t-il*.—*Divni kadduk*: Menacer ruine; s'user, n'être plus mettable.—*Vo divné málinian*: *n'iv mágrui nein tan, ro d'veinréetik*: Vous devenez morose, difficile, bizarre, il ne faut pas tant vous dépiter, pester, gronder; vous deviendrez phthisique, pulmonaire.—*Gi touma só sper, ki divnag!* Je me rencontrai nez à nez avec un spectre, que devins-je à sa vue! quel fut mon effroi, quelle fut ma stupéfaction!

DIVOILÉ, v. DÉVOILER, hausser, relever le voile d'une femme.—

Dévoiler une statue, dites découvrir.—Relever une religieuse de ses vœux: fig.

Dévoiler, découvrir:

Le hasard peut faire découvrir ce qu'on tenait caché; il faut de la finesse pour dévoiler.—Celui qui joue carte sur table se met à découvrir. Celui qui laisse percer ses desseins se dévoile.—On découvre un complot; on dévoile un mystère.

DIVOIR, s. DEVOIR, tout ce que la religion, la morale, la loi, la raison, rend obligatoire.—*Devoir paschal*, communion annuelle qu'un chrétien doit faire à sa paroisse.—*Rendre les derniers devoirs*, les honneurs funèbres.—*Vo n'iré geowé k'apret voss divoir*: Vous n'irez jouer qu'après avoir rempli vos devoirs: se dit à un écolier.—*Fé voss divoir, gi fret l'meunn*: Remplissez votre devoir, je remplirai le mien.—*Mi p'ti Maté; vola treu grand et samainn dai.. Voss divoir binamé..* Mathieu, mon petit chou, trois mortelles semaines sont écoulées.... Le devoir conjugal, mon bien aimé, mon cher minet, mon raton....

DIVOLÉ, v. HALER, faire avancer un bateau, le long d'une rivière, d'un canal, au moyen d'une corde, tirée par des chevaux ou à force de bras. La corde pour haler les chaloupes s'appelle *hale-à-bord*.—Voy. *Tiré*.

DIVOLI, s. HALEUR, celui qui hale un bateau, une chaloupe.—*Ha, ha; Hale, hale*, cri des bateliers, etc.

DIVOLU, v. DÉVOLU, provision d'un bénéfice vacant par l'ineapacité ecclésiastique de celui qui en est en possession.—Bénéfice tombé en dévolu.—Faire signifier un dévolu.—*Mammzel Gejeinn, g'es*

geté m'divolu so voss binamaie personn ; po l'amou ki g'iv aïmm d'a-reg, afreusmain. Volév ou n'volév nein ?—Mademoiselle Jeanne ou mademoiselle Jeannette, j'ai jeté mon dévolu sur votre aimable personne ; par la raison que je vous aime, que je vous chéris, que je vous adore. Voulez-vous de moi ? n'en voulez-vous pas ?

DIVÔR, s. **DIVORCE**.—Fig., faire divorce avec les plaisirs, avec le monde : un vieillard fait divorce avec les plaisirs ; un misanthrope avec le monde.—Voy. *Divórsé*.

Divorce, répudiation :

Le divorce a lieu de consentement mutuel, la *répudiation* est le renvoi d'un conjoint par l'autre.

DIVÔR, v. **DÉVIDER**, mettre en écheveau le fil qui est sur le fuseau, etc.—Pelotonner, mettre le fil, la soie, etc. en peloton.—Voy. *Hásplé. Ravótté*.

DIVORÉ, v. **DÉVORER**, manger en déchirant à belles dents.—Avaler goulûment, avidement.—Les animaux vorace dévorent plutôt que de manger.—*Le haleinn divoret le foie di rózt, di melaie, etseterá* : Les chenilles dévorent les feuilles des rosiers, des pommiers, etc.—*Divoré de-zouïe* : Dévorer des yeux, les fixer sur un objet, sur une chose, en manifestant un vif désir d'en avoir la possession.—*Inn lé nein, i d'vór* : Il ne lit pas, il dévore sa lecture.—*Li seu m'divor* : La soif me dévore.

DIVORSÉ, v. **DIVORCER**, faire divorce.—*Ki riskánn di no marié ! l'divór et la* : Marions-nous en attendant ! le divorce est permis....

Divorce, répudier :

Le divorce date des premiers siècles : il n'est encore qu'une for-

malité chez les orientaux ; etc. La *répudiation* est aussi ancienne ; mais elle est soumise à un examen sévère, et doit être suffisamment motivée.—Les peuples *divorcent*, les princes *répudient*.—Naguère on *divorçait* en France comme si l'on changeait de chemise. Pour *répudier* il fallait des dispenses de la cour de Rome.—On fait *divorce* avec l'honneur, on *répudie* ses principes, des doctrines pernicieuses.

DIVOUWÉ, v. **DÉVOUER**, vouer, consacrer, livrer sans réserve.—*Si d'vouwé ass patreie, a se kamarád* : Se dévouer à sa patrie, à ses amis.—*Li bon Dieu v'ôv si d'vouwé po no sâvé* : Le Fils de Dieu voulut se dévouer pour nous, pour notre salut.

DIVOUWMAIN, s. **DÉVOÛMENT**, disposition noble et généreuse à se rendre utile à chacun, à faire le bien.—S'exposer à un péril imminent par humanité, par patriotisme, etc.—S'offrir de gaité de cœur aux divinités infernales pour sauver la patrie, pour le salut d'une armée, d'une ville, etc.—S'offrir en holocauste : J. C. s'est offert en holocauste pour nos péchés.—Les Païens se dévouaient à leurs divinités par un fanatisme religieux, national, ou pour vivre dans l'histoire. Au Melabar, etc. les femmes d'un grand doivent se dévouer de gré ou de force en se précipitant sur le bûcher du défunt ; ce dévouement n'est qu'une sorte d'immolation.

Dévoûment, sacrifice, immolation :

Le *dévoûment* est sublime quand il a pour but l'amour de l'humanité, etc. ; mais comme les païens le comprenaient il n'était qu'un

sacrifice volontaire. Chez les chrétiens, par le *sacrifice* sacramental on rend hommage à Dieu : chez les Romains le sacrifice d'un taureau, etc. était prescrit par leur culte.—A moi Auvergne, voilà l'ennemi, s'écrie le chevalier d'Assas ! il n'est plus. Quel *dévoûment* !!! Pour apaiser la furieuse ivresse des Calydoniens, l'oracle ordonne le *sacrifice* de Callirhoé ou sa substitution par une autre femme : ne se trouvant point d'amatrice Coréus perce son propre cœur ; et Callirhoé se sacrifie pour apaiser les mânes de ce grand sacrificeur.—On dit *immoler* en parlant des victimes que le peuple Juif offrait à Dieu ; et de celles que les païens immolaient à leurs idoles : Évadné s'*immola* en se précipitant dans le bûcher de Capanée, son mari, foudroyé au siège de Thèbes.

DIVULGUÉ, v. DIVULGUER, rendre public ce qui était ignoré.

DIVULGUEUR, s. DIVULGATEUR, celui qui divulgue, public, etc.—Divulgation, action de divulguer, état de ce qui est divulgué.

DIWAISEI, adj. part. pass. DÉSOEUVRÉ ; — accablé, fatigué, etc.—Voy. *Dilouk. Dilouki. Difotiné.*

DIWAKI, v. DECOIFFER, ôter ou défaire la coiffure.—*No d'rein alé dansé s'ol wazon, il a plu, et g'ma d'waki* : Nous devions danser sur la pelouse, la pluie est survenue, et je me suis décoiffée.

DIWALPÉ, v. DÉPAQUETER, développer un paquet. DÉSENTORTILLER, défaire ce qui était entortillé.—*Dérrouler*, étendre ce qui était roulé. DÉVELOPPER, ôter l'enveloppe.—Voy. *Ewalpé.*

DIWÉMI, v. MUR, perdre ses plu-

mes, ses poils.—Se dit des jeunes gens quand la voix devient plus pleine, plus grave. Cette modification dans la voix annonce le passage de l'adolescence à la puberté.—Voy. *Toumé.*

DIZABUZÉ, v. DÉSABUSER, tirer d'erreur, détromper.—*Iss bouta el tiess ki gi l'iet ne volév, g'el dizabúza* : Il se mit dans la tête que j'étais mal disposé en sa faveur, je le désabusai.

DIZAFANÉ, adj. DÉSAFFAMÉ, qui n'a plus faim, etc.

DIZAFORCHI, v. DÉSAFFOURCHER, lever l'ancre d'affourche : mar.

DIZAFRANKI, v. DÉSAFFRANCHIR, révoquer l'affranchissement : vi. et mauvais.—Faire perdre la franchise, la candeur : nouveau et détestable.

DIZAGEUSTÉ, v. DÉSAJUSTER, déranger ce qui était ajusté.—*Leymu epaie, Antónn ; ro d'zagusté m'boniket* : Laissez-moi tranquille, Antoine, à bas les mains ; vous désajustez, vous chiffonnez, mon bonnet.

DIZAGREYÁB, adj. DÉSAGRÉABLE, déplaisant.—*Ela l'vizeg dizagreyáb, é n'el woiss louki ; mai kan el parol ónn sáreu avu le-zoúie geu d'leie* : Elle a la figure désagréable, on n'ose la regarder ; mais quand elle parle on ne peut la perdre de vue.—*C'ess-tinn omm dizagreyáb* : C'est un homme disgracieux, fâcheux ; désagréable.

DIZAGREYÁBNAIN, adv. DÉSAGRÉABLEMENT, d'une manière désagréable ; disgracieuse.

DIZAINGLÉ, v. DÉLABRER, détériorer, dégrader.—Voy. *Dizonghi.*

DIZAKOIR, s. DÉSACCORD, s'oppose au mot *accord*.—Différence de sentiment, etc.

Désaccord, divergence :

Le *désaccord* fait cesser la bonne harmonie; la *divergence* est la suite de la discordance des caractères, des principes diamétralement opposés; et des opinions qui se heurtent.

DIZAKOIRDÉ, v. DÉSACCOBBER, détruire, faire cesser l'accord d'un instrument de musique. — La bonne harmonie. — *Mi tiess di g'rà s'et d'zakoirdaie* : Ma vieille s'est désaccordée. — Voy. *ci-dessus*.

DIZAKOUSTUMANS, s. DÉSACCOUSTOMANCE, perte d'une coutume, d'une habitude, etc. Le mot franç. est suranné.

DIZAKOUSTUMÉ, v. DÉSACCOUSTOMER, faire perdre, quitter une coutume, une habitude, le tic, de mauvaises manières. — *Il aveu l'manir di klighté le-zoûie et d'hagnt d'vain sezouk, gi l'adizakoustumé* : Il avait contracté l'habitude de cligner des yeux, de se ronger les ongles, je l'en ai désaccoustumé.

DIZAKSEGNÏ, v. DÉSSENSEIGNER, faire oublier à quelqu'un ce qu'il sait. — Que par la mnémotechnie ou la mnémotechnie, on se bâtit, sans chaux ni ciment, une sorte de mémoire artificielle, soit; mais qu'on enseigne l'art de désenseigner, c'est par trop fort. Qu'un *désinstituteur* désenseigne plutôt que d'enseigner, cela se voit et se comprend. BOFFONS-NOUS à cette acception.

DIZALIGNMAIN, s. DÉSALIGNEMENT, défaut, manque d'alignement.

DIZALINIÉ, v. DÉSALIGNER, rompre son alignement, se déranger de sa ligne. — Dévier. — Plais. et fam. se fourvoyer.

DIZANIMÉ, adj. DÉSANIMÉ, qui est privé d'animation, d'existence, après en avoir joui. Ne trouvez-vous

pas que la *désanimation*, qui prive d'existence, peut avoir quelque rapport, certaine connexion, avec la mort? — On sait que l'adj. *inanimé* comprend ce qui n'est point animé; qui a cessé de l'être; et qu'il se dit fig. de celui qui manque de mouvement, de vivacité, d'expression. Il me semble que *désanimé* pourrait se dire dans le sens de manquer de ressort, d'activité; et de toute personne privée de sensibilité, d'imagination : une figure, un portrait, etc. serait *inanimé*, un homme machine serait *désanimé* (*).

DIZAPROPRIÏ, v. DÉSAPPROPRIER, les Wallons le disent dans le sens de déparier, etc., et les Français dans le sens d'ôter la propriété d'une chose; de se dépouiller d'un immeuble; etc. : très-mauvais. — Voy. *Disparir*.

DIZAPROVÉ, v. DÉSAPPROUVER, trouver mauvais, inconvenant, blâmer.

Désapprouver, improprouver, réproouver :

Comme, chacun le comprendra, *désapprouver* s'oppose au mot *approuver* : en *désapprouvant* on n'accorde point son approbation : se dit dans le langage ordinaire. *Improprouver*, c'est refuser son assentiment : quand on *improouve* on motive son improbation ou l'on fait un mouvement négatif. *Réproouver*, c'est manifester sa réprobation : dans le langage familier il comprend condamner hautement. —

(*) Corneille a dit :

De sorte qu'à présent deux corps désanimés.

Terminerons l'exploit de tant de gens armés.

Ces deux vers me paraissent prosaïque, et plus que *désanimés*.

Un honnête homme *désapprouve* par des paroles ou par son silence. L'auditoire *improove* l'orateur captieux à voix basse ou par un murmure désapprobateur. Une personne noble et généreuse *réprouve* en manifestant son indignation.

DIZAPROVEG, s. DESAPPROBATION, action de désapprouver.

DIZAPROVEU, s. DESAPPROBATEUR, qui désapprouve soit par caractère, soit par esprit de contradiction. — *F'a-zet, ra-zet, t'inn suik' dzaprové*: Va-t-en faire lanlaire, tu es un esprit de contradiction, un homme qui ne trouve rien de bon, de bien fait, un désapprobateur, un contradicteur éternel.

DIZARGEINTÉ, v. DESARGENTER, enlever, faire disparaître l'argent d'une chose argentée. — *Ni huré nein tan vo kui, vo le d'zargeintré*: Frottez moins, frottez plus légèrement, sur vos cuillères, vous allez les désargenter. — Voy. *Huré*.

DIZARMÉ, v. DESARMER, ôter l'armure à quelqu'un. Se disait particulièrement en parlant des anciens chevaliers. — Ôter, enlever les armes. — Faire sauter l'épée de son adversaire: eser. — *Old dizârma*: On le désarma, on lui ôta son épée, etc. — *O l'dihô ô famen privo, g'el dizârma solkô*: On le disait un pré-vôt sans pareil, en un moment je lui fit sauter l'épée. Sous entendu désarmé.

DIZARMUMAIN, s. DESARMEMENT, action de désarmer. — *O d'zârma to lesôdâr d'el reie*: On désarma toute la garnison. — *Dizârmumain di l'ârmaie di mér*: Désarmement de l'armée navale. — *Li d'zârmumain di noss kôr sûra l'pâie*: Le désarmement de notre corps suivit immédiatement la paix; nous fûmes li-

enciés aussitôt que la paix fut conclue.

DIZASS, s. DÉSASTRE, événement funeste. Calamité; grand malheur, etc.

DIZASSEINLÉ, v. DÉSASSEMBLER, séparer ce qui était joint, retenu ou emboîté, par un assemblage: charp., menuis., etc.

DIZASSIRGI, v. DÉSASSIÉGER, faire lever le siège, le blocus d'une ville. — Peu us.

DIZASSORTI, v. DÉSASSORTIR, ôter ou déplacer une ou plusieurs des choses assorties. — Voy. *Dispairi*.

DIZASSÛRTIMAIN, s. DÉSASSORTISSEMENT, et non *désassortiment*; action de désassortir. Ne le dites point du contraste des choses mal assorties. — Voy. *Dispairi*.

DIZASSÛSFI, v. DÉSASSOCIER, rompre une société, la dissoudre. — Renoncer mutuellement à une société. Ce mot, omis par l'Académie, est utile et d'autant plus indispensable, qu'il remplit toute l'idée des périphrases qui le remplacent.

DIZAVANTEG ou DIZAVANTEIE, s. DÉSAVANTAGE, s'oppose à utile, favorable: — préjudice, dommage. — *Tova avm dizavanteg*: Tout tourne à mon désavantage, rien ne me réussit.

DIZAVANTAGEU, adj. DÉSAVANTAGEUX, qui cause ou qui peut causer du désavantage, du dommage; du préjudice. — Désavantageusement: adv.

DIZAVANTEGI, v. DÉSAVANTAGER, enlever l'avantage à quelqu'un, ou lui causer du dommage, du préjudice. — Ne le dites point par opposition à s'avantager; car deux époques s'avantagent réciproquement dans leurs intérêts respectifs.

DISAVEUGLÉ, v. DÉSAVEUGLER, tirer

une personne de l'aveuglement, la détronper, la ramener à la raison; la guérir d'une passion quelconque.

DIZAVOUWÉ, v. **DÉSAVOUEUR**, nier d'avoir dit ou fait.—Rétracter ses principes, ses doctrines.—Désapprouver, condamner, réprover. *Voy. Dizaproré.*—*Kang'eqadi n'sakoi g'inn mi d'zavow maie*: Quand j'ai dit quelque chose jamais je ne me désavoue, jamais je ne me rétracte.—*Voy. Noy.*

Désavouer, se dédire, se rétracter:

On *désavoue* d'avoir dit, écrit, agit. On *se dédit* quand on a parlé à la légère, inconsidérément. On *se rétracte* en avouant, en confessant, qu'on a été trop loin.—*Désavouer* un ambassadeur, vétille. *Se dédire* d'un marché verbal, bassesse. *Se rétracter*, bassesse et opprobre.

DÉSAVOUWEG, s. **DÉSAVEU**, dénégation.—*Désaveu de paternité*, acte par lequel un mari refuse de reconnaître l'enfant dont sa femme est accouchée.—Acte par lequel on déclare n'avoir commis personne à l'effet de faire ou dire ce que cette même personne a dit ou fait.—*Il fit un désaveu public de sa doctrine*, il fit une espèce d'amende honorable.—*Tott mi veie dimeintihou kô di d'ni*: Ma vie entière est un désaveu, un démenti, du langage qu'on me prête, des discours qu'on me fait tenir.—*Voy. Diboûrdé. Diboûrdég.*

Désaveu, démenti, dénégation:

Le *désaveu* est une déclaration particulière, publique, solennelle, par laquelle on nie d'avoir fait, dit, etc. Le *démenti* est un désaveu formel, absolu, par lequel on déclare faux un écrit, une signature, un fait. La *dénégation* est une

déclaration par laquelle on soutient qu'une imputation, une accusation, n'est pas fondée, n'est pas véritable; se dit aussi de toute réponse négative.—On fait un *désaveu*, on donne un *démenti*, on *dénie* une dette, un fait, un délit, un erime.

DIZAVOURÉ, v. **DISLOQUER**; blesser grièvement; rouer de coups.—Casser, briser, rompre.—*Voy. Dizonghi.*

DIZEINFLÉ, v. **DÉSENFLER**.—*Kimeinst a d'zeinflé*: Commencer à désenfler.—*Migeanbettott dizeinflaie*: Ma jambe est tout à fait désenflée.—*Voy. ci-dessous.*

DIZEINFLUMAIN ou **DIZEINFLEUR**, s. **DÉSENFLURE**, diminution ou cessation d'enflure.—*Détumescence*, désenflure: chir.—La plupart des Wallons disent *dizeinflé*, *dizeinflleur*, dans l'acceptation de dégonfler et de dégonflement: il est probable que les diet. les ont induits en erreur.—*Voy. Einflleur.*

DIZEINTERESSÉ, v. **DÉSINTÉRESSER**, dédommager une personne.—*Meberbi ou hagn d'vain voss wassein, g'iv dizeinteresré*: Mes brebis ont brouté dans votre seigle, je vous désintéresserai.

Désintéresser, dédommager, indemniser:

On *désintéresse* en mettant hors d'intérêt; celui qui est désintéressé ne souffre aucune perte. On *dédommage* par une juste compensation; celui qu'on dédommage reçoit au moins l'équivalent du dommage qu'il a souffert. On *indemnise* par toute valeur égale; l'indemnité est un acte de justice.—La personne qu'on *désintéresse* ne devrait plus rien espérer: il arrive qu'elle espérait mieux. Tout se

compense par un loyal *dédommagement* : il est de gens versé dans l'art de se dédommager. Malgré leur abnégation et leur désintéressement nous devons *indemniser* nos députés et nos pères conscrits.

DIZEINTERESSMAIN, s. **DÉSINTÉRESSEMENT**, détachement de son propre intérêt.

Désintéressement, abnégation :

Désintéressement s'oppose à intéressé, cupide, personnel. L'*abnégation* est un grand et un noble sacrifice. — Je m'occupe toujours des intérêts des autres et je néglige les miens : quel beau *désintéressement* ! Je fais constamment *abnégation* de mes intérêts personnels et de mon amour propre : quelle sublime *abnégation* !

DIZEINVITÉ, v. **DÉSINVITER**, révoquer une invitation. — Très-poli, ma foi.

DIZERITÉ, v. **DÉSHÉRITER**, priver d'une succession. — *Si pèr l'a d'zerité poss mâl reie* : Son père l'a exhéhérité pour sa mauvaise vie ; ses mœurs corrompues, etc.

Deshériter, exhéhériter :

On *deshéhérite* et l'on *exhéhérite* en vertu de la loi, de la coutume. — *Deshéhériter* est l'acte simple, le droit du testateur ; mais pour *exhéhériter* il faut des motifs puissants et légaux.

DIZERITEG, s. **EXHÉHÉRATION**, action d'exhéhériter. — Voy. *ci-dessus*.

DIZÉRTÉ, v. **DÉSERTER**, abandonner le service militaire sans congé. — Abandonner un lieu pour une cause quelconque. — Nos anciens poètes (*) ont dit, par métonymie, (**) *déserté* dans le sens de dépen-

(*) ... Mars qui met sa gloire à désertier la terre : — Malherbe.

(**) Par la métonymie on comprend le

plier, etc. — *Dizerté arou hag-et mag* : Désertier avec arme et bagages. — Voy. *Cameleyon*.

DIZÉRTÉUR, s. **DÉSERTEUR**, militaire, marin, qui déserte, ou qui a déserté. — Apostat. — Voy. *Cameleyon*.

DIZESPÉRE, s. **DÉSESÉRÉ**, furieux, hors de soi. — *I fêc kômm ô dizespéré* : Il se démenait, s'agitait comme un furieux ; comme un enragé.

DIZESPÉRE, v. **DÉSESÉRER**, perdre l'espérance, l'espoir, etc. — *G'einn ne sodizespéré* : J'en suis désespéré, fâché ; cela me cause beaucoup de peine. — *Le méd dizesperet d'lu* : Les médecins, les docteurs, désespèrent de lui ; il est très-mal. — *Peinsan d'imm fé aimé, gi pel set kronpîr, gi r'lav set hiél ; s'il a ô bon boket s'et por leie : s'et kômm si g'pikêv et nô violon* : Espérant me faire aimer d'elle, je *pèle* ses pommes-de-terre, je lave sa vaisselle ; le plus friand morceau e'est pour elle : tous mes soins sont superflus ; toutes mes attentions sont perdues.

DIZETEU, adj. **DISETTEUX**, qui manque des choses nécessaires à la vie : ce modificatif vieillit.

DIZET, **DISETTE**. — Voy. *Fameinn*.

DIZÉUR, adv. s. **DÉSSIS**, s'oppose à *dessus*. — *Dizeur di tass* : Coupe, partie de la tasse qui se met sur la soucoupe. — *Dimoré sô d'zeur* : Demeurer, habiter, un étage supérieur : ne se dit guère que du 3^{me}, 4^{me} étage, etc. — *Dimoré à d'zeu*

contenant pour le contenu : *aimer la bouteille*, le vin. — Le nom du lieu pour la chose : un *angora*, un chat qui vient d'Angora. — Le signe, l'emblème d'une dignité : *le bâton*, sous-entendu de *maîchal*. — Se dit aussi du nom abstrait pour le terme concret. — Il n'y a pas de véritable métonymie dans un chat originaire d'Angora, ni dans bâton de vieillesse. — Voy. *Non*.

d'laiv : Surnager, flotter, se soutenir sur la surface d'un fluide.— *Dizeur d'ò hopai* : Terre-plein, surface plate et unie d'un amas de terre élevé.— *Dizeur d'ò meür* : Dessus, hant d'une muraille : terre-plein, terrain élevé et soutenu par des murailles.— *Dizeür d'el pai* : Épiderme, pellicule fine et délicate qui couvre la peau.— *Mett dizeür* : Placer dessus. Superposer, poser une ligne sur une surface, sur une autre ligne, sur un corps.— *Dizeür di batimain, di poitt, di finèss* : Fronton, ornement d'architecture, qui se met au haut d'un bâtiment, des portes, des croisées, etc.— *Dizeür d'inn mohonn* : Faîte, le comble, la partie la plus élevée d'une maison, etc.— *Voy. l'aüir*.— *Dizeür d'ò chapai* : Carre d'un chapeau, le haut de sa forme.— *Dizeür* : Surcroit, ce qui est ajouté à quelque chose, et qui en augmente le prix, le nombre, la quantité, etc.— *Dizeür d'el tiess* : Sinciput; sommet de la tête.— *Dizeür*, surcrogoire, qui est au-delà de l'obligation.— *Dizeür* : Surplus.— *Superficie*.— *Surnaturel*.— *Suprême*.— *Surhumain*.— *Avuli d'zeür* : Avoir la suprématie, être au-dessus des autres : prétendre à la suprématie dans un art, etc.

Superficie, surface :

La *surface* est extérieure et visible. La *superficie* paraît au dehors, mais en opposition à ce qui doit échapper à l'œil.— Un esprit léger s'arrête à la *surface* des choses; un esprit superficiel n'en voit que la *superficie*. On dit suprême de ce qui atteint le plus haut.

Suprême, surhumain, surnaturel :

Dieu est l'Être *Suprême*; jouir

du bonheur *suprême*. On dit *surhumain* de ce qui paraît au-dessus du génie, de la puissance, de l'homme : esprit, dévouement, *surhumain*; valeur *surhumaine*. On dit *surnaturel* de tout ce qui n'est pas conforme à la nature, à l'essence de l'animal : génie, esprit, *surnaturel*; précocité, férocité, *surnaturelle*.

Surplus, excédent :

Excédent comprend une certaine somme; *surplus* ne signifie qu'une petite différence.— L'homme riche devrait employer l'*excédent* de ses revenus au soulagement des infortunés. Dit-il toujours je vous dois cinq francs, voilà un écus de six livres; gardez le *surplus*?

DIZEURI, v. NE POINT FAIRE SES REPAS A DES HEURES FIXES. On dit *fam.* en français : *Désheurer*, déranger les heures des occupations ordinaires, habituelles.— *Voy. Dizoirné*.

DIZIKTÉ, v. DÉCHIQUETER, tailler menu, découper en taillades.— *Scarifier*, faire des scarifications en quelque partie du corps.

DIZIKTEG, s. SCARIFICATION, opération chirurgicale par laquelle on fait plusieurs incisions à la peau avec un bistouri, etc. On dit *mouchetures* des très-légères scarifications.— *Voy. Krené*.

DIZIR, s. DÉZIR (*), souhait.— *Convoitise*.— *Dizirè soukò na nein*: Désirer, — convoiter ce qu'on n'a pas, ce qui est la possession d'un

(*) On dit un brûlant, un vif *désir*, la pensée vole, elle voudrait *désir*; et l'accent aigu s'oppose à l'élision. On me reprochera d'être de nouveau en contradiction avec les dict., etc. Je n'ai pas été épargné quand j'ai avancé que l'accent circonflexe sur l'adj. *rite* était vicieux. Qui l'emploie encore sur ce mot?

autre, des autres.—*Foir dizir*: Désir ardent, vif.—*S'ig poleu conteinté me d'zir!*.... Si je pouvais contenter, satisfaire mes désirs; assouvir mes passions!....

Désir, souhait; convoitise:

Le *désir* est instinctif, volage et capricieux. Sans être constant le *souhait* peut être raisonnable. La *convoitise* est le vice des hommes personnels.—Après un *désir* satisfait un *souhait* accompli, on *désire* et l'on *souhaite* encore; mais l'égoïste *convoite* tout ce qu'il voit, tout ce qu'il s'imagine.

DIZIRÁB, adj. DESIRABLE, qui excite le désir, etc.

DIZIRÉ, v. DESIRER, souhaiter.—*Ni rein ley a diziré*: Ne rien laisser à désirer, être parfait.—*Viné don bai valet, v'on fé bein diziré*: Arrivez donc beau garçon, vous vous faites bien désirer; fam. et amical.—Devant un verbe à l'infinitif, faites suivre par *de*, s'il exprime un vœu, etc., dont l'accomplissement est incertain, difficile.—*Gi d'zir d'iv fé de bein*: Je désire de vous être utile.—Par opposition: *Gi d'zir lireie, v'omml' avbré*: Je désire le voir, vous me l'enverrez.

DIZISTÉ (s') v. SE DÉSISTER, se départir, renoncer.—*Gi volév vi porseur: g'innu diziss*: Je voulais vous poursuivre judiciairement, je me désiste.

DIZISTUMAIN, s. DÉSISTEMENT, action de se désister: acte par lequel on se désiste.—*G'iv donn mi dézistumain: volév ki g'el sikreie*? Je vous donne mon désistement: le voulez-vous par écrit?

DIZIVÉ, v. DÉNICHER, abandonner, enlever un nid.—Oter une statue de sa niche.—S'évader, décamper sans trompette ni tambour.—Sur-

prendre dans un repaire, dans un autre: dans ce sens ne se dit qu'en parlant des bandits, etc.—*Il esteu retróklé d'rein ó tró d'chein, et g'el diziva*: Il s'était blotti dans la niche d'un chien, et je le dénichait.—*Voy. Revolé.*

DIZO, adv. DESSOUS, s'oppose à dessus. Le nadir est directement sous nos pieds; et diamétralement opposé au zénith, qui est le point du ciel situé au-dessus de la surface terrestre sur le prolongement de la ligne verticale.—*Voss-esté d'zo mi*: Vous êtes mon subalterne, mon subordonné.—*Sou k'il et d'zo n'et nein d'zeur*: Ce qui est dessous n'est point dessus, ce proverbe sous-entend qu'il vaut mieux plier que rompre.—*Il a n'sakoi la d'zo*: Il y a quelque chose là dessous, quelque mystère, etc.—*Ess d'zo l'vein*: Être au-dessous du vent, se dit d'un vaisseau sur lequel un autre a le vent.—*V'eind á d'zo de pri*: Vendre au-dessous du cours;—de la valeur vénale.—*Kott di d'zo*: Jupou, courte jupe que les femmes mettent sous une autre jupe. Par extens., toute jupe que l'on met dessous la principale.—*Dizo d'tass*: Soucoupe, sorte de petite assiette qui se met sous la tasse proprement dite.—*Louki d'zo èr*: Regarder en dessous, l'œil à demi fermé, et la prunelle oblique. Le regard en dessous des sournois et des cafards, n'en est pas moins scrutateurs.—*Dizo d'el medaie*: Revers de la médaille.—*Voy. Koutrair.*—*Louki d'zo*: Regardez dessous.

DIZOBEY, v. BÉSOBÉIR, refuser d'obéir.—*Gi rou k'ómm hoútt, et n'mi plai nein k'ómm dizobeyk*: Je veux qu'on exécute mes ordres; et j'en

permettrai point que l'on me désobéis-c.

DIZOBEYHAN, adj. DÉSOBÉISSANT, qui désobeit.

DIZOBLIGÉAN, adj. DÉSOBLIGEANT, qui désoblige.—*V'o raison son désobligeant*: Vos paroles sont désobligeantes;—impolies:—Désobligéamment: adv.

DIZOBLIGEANSS, s. DISOBLIGEANCE, disposition à désobliger.

DIZOBLIGI, v. DÉSOBLIGER, faire de la peine, causer du déplaisir.—*Preindé, preindé; n'imm dizoblignein*: q'inn donn nein ô peu p'avu n'fêv, savé mi: Acceptez, je vous en prie; ne me désobligez pas: je ne donne pas un pois pour avoir un haricot en retour, un fêtu pour avoir une paille, un zeste pour avoir une noix.

DIZOLAN, adj. DÉZOLANT, qui afflige, qui cause une grande affliction.—Se dit par exagération d'une petite contrariété.—Se dit en parlant des personnes assommantes, etc.

DIZOLASSION, s. DÉZOLATION, ravage, ruine, etc.—Dans le style de l'Écriture: *L'abomination de la désolation*.—Extrême affliction.—*Mezefan son malad, et gi n'a ni mède ni pan: Kêl dizolassion!* Quelle désolation pour moi! mes enfants sont malades; je n'ai pas de médecin, de docteur, et je me trouve sans pain.—*Vola l'kafe r'monté d'ô patâr: mi feie kêl dizolassion!* La livre de café est augmentée d'un sou: quelle désolation, ma fille!

DIZOLÉ, v. DÉSOLER, ravager, etc.—Causer une grande affliction.—*Le poteinss di kôzak, i d'zolet to*: Les brigands appelés cosaques, ravagent, portent partout la désolation.—*Gi peinsév mett ouïe mi bai rog geagô, mi bel rog kott di nou-*

tonn, mi bai vèr noret; me bel et bleu et châss; et v'la ki ploû; sog dizolaie! ag de mâleur! J'espérais mettre aujourd'hui ma belle robe rouge, ma belle jupe de laine rouge, mon beau fichu vert, mes charmants bas bleus, et il commence à pleuvoir: quelle calamité! Quelle désolation pour moi!

DIZONGHÏ, v. DISLOQUER, démettre, déboîter.—*Démantibuler*, rompre la mâchoire. Rompre, déranger les meubles, etc., de manière à les mettre hors de service.—*Déjoindre*, séparer tout ce qui était joint.—*Délabrer*, déchirer, mettre en pièce.—*Ebranler*, secouer fortement.—*Détériorer*, dégrader, gâter, etc.—*Déboîter* tout ouvrage de menuiserie, de serrurerie; de tout ce qui est assemblé à l'aide d'une charnière.—Forcer une porte; la faire sortir de ses gonds.—Se dit de ce qu'on fait sortir de sa place en poussant, en forçant, etc., etc.

DIZONAIT, adj. DÉSHONNÊTE, qui blesse la pudeur, les bienséances, les convenances.—Grossier, manant.—Voy. *Grossir*.

Déshonnête, malhonnête:

Déshonnête se dit de ce qui est contraire à la pureté des mœurs, de ce qui offense la pudeur; et *malhonnête* de ce qui est injuste, impoli.—Un butor aura souvent des paroles *déshonnêtes* à la bouche. Un impertinent, sans éducation, s'exprimera et agira souvent d'une manière *malhonnête*—L'adj. *déshonnête* ne se place guère qu'après le subs.; mais devant le nom, *malhonnête* ne se dit que dans l'acceptation de manquer d'honneur et de probité.

DIZONEUR, s. DÉSHONNEUR, perte de l'honneur, honte, avilissement, op-

probe. — *Fé l'dizonéar d'iss famil* : Faire le déshonneur de sa famille.

DIZONORAN, adj. DÉZHONORANT, qui déshonore ou tend à déshonorer. — *El pless d'ovré vo s'teindé ô bress et rakrapi l'ôtt; c'et d'zonoran por vo* : Au lieu de travailler vous tendez une main avilie : c'est déshonorant pour vous.

DIZÔR, s. DÉSORDRE, renversement, dérangement, confusion des choses. — Anarchie. — Dérèglement des mœurs. — Désordre des fonctions animales. — Pillages, dégâts. — *Désordre pindarique* (*), désordre apparent, qualifié avec raison de beau désordre : on rencontre ce désordre dans quelques odes de J.-B. Rousseau. — *F'oun riplaihi kid'rain l'dezôr* : Le désordre est votre élément. — *Si tapé d'vain to le d'zôr* : S'abandonner, se livrer à tous les désordres. — Voy. *Dizuni*. — *Il et d'rain ô lai dizôr* : Il est en désarroi, presqu'en déconfiture, ses affaires sont dérangées ; — dans un très-mauvais état.

DIZORDONÉ, v. DÉSORDONNER, mettre en désordre. — Révoquer un ordre. Se confondre, sortir de l'ordre.

DIZÔRGANIZASSION, s. DÉSORGANISATION, action de désorganiser, de se désorganiser ; état de ce qui est désorganisé.

DIZÔRGANIZÉ, v. DÉSORGANISER, déranger, et particulièrement altérer, détruire les organes : le temps désorganise les corps inanimés.

DIZÔRGANISEU, s. adj. DÉSORGANISATEUR, celui qui désorganise. — Fém. Désorganisatrice. — De même que *désolateur*, désorganisateur est peu usité ; cependant le premier mot peint d'un seul trait les assas-

sins que nous appelons conquérants.

Désorganisateurs, désolateurs :

Les *désorganisateurs* troublent l'ordre, tout ce qui est légalement organisé, constitué ; les *désolateurs* ravagent, ensanglantent, épouvantent la terre. — Les novateurs aveugles, les brouillons politiques, peuvent à juste titre être appelés *désorganisateurs*. Les Césars, les Alexandre, les Tamerlans, furent, à coup sûr, des exécrables *désolateurs*.

DIZORIENNTÉ, v. DÉSORIENTER, faire perdre la connaissance du véritable côté du ciel où le soleil se lève, relativement au pays où l'on est. — Détourner une personne de son chemin. — Dépayser, déconcerter, etc.

DIZOSSÉ, v. DÉSOSSE, enlever la chair de quelque animal pour en faire un pâté, etc.

DIZORHÏ, adj., part. pass. INSCIENT, ennuyé par désœuvrement, etc. — Voy. *Diloûh*.

DIZÔURNÉ, adj. DÉRANGER, interrompre, distraire. — *Ki-v'-zesté heyâv ! v'omm riné todi d'zôurné* : Que vous êtes importun ! vous venez à chaque instant me déranger, m'interrompre, me distraire. Se dit par une personne qui ne veut pas être dérangée, interrompue, dans ses occupations. — Voy. *Dizzeuri*.

DIZÛNI, v. DÉSUMER, rompre la bonne intelligence. — Voy. *ci-dessous*.

DIZÛNION, s. DÉSUNION, mésintelligence, etc.

Désunion, mésintelligence, division, discorde :

Où s'ariète la bonne harmonie commence la *mésintelligence*. La

(*) Pindare, poète grec, a rendu son nom immortel.

folie de la domination amène la *désunion* dans les ménages. Le mien et le tien conduisent aux *divisions* ; et la convoitise à la *discorde*.—Deux époux seront le soir en *mésintelligence* : mais le matin ! L'ami de la maison *désunit* deux conjoints : le traître ! Un despote *divise* pour régner : la pomme mûrit. Les factions conduisent aux *discordes* civiles : arrive la déesse aux cheveux deserpent, à la bouche écumante.—On *fomente* la *mésintelligence*, on *met* la *désunion* ; on *sème* les *divisions* ; on *rallume* le *FLAMBEAU* de la *Discorde*.

DOB, adj. DOUBLE, s'oppose à simple ; signifie qui vaut, qui contient, pèse une fois autant.—*Dob lowi d'ôr* : Double louis.—*Dob d'inn kuitans* : Duplicata, double d'une quittance, etc.—*Dob gealofreinn* : OEillet double.—*Dob eing* : Encre double.—*Dob bir* : Bière double (*).—*Dob kalein* : Double coquin, double fripon, etc.—*Mett dob* : Mettre en double.—*Mett et treu dob* : Mettre en trois doubles, replier du linge, etc., trois fois sur lui-même.—*T'ess-tinn omm a dob vizeg, g'inn mi feie nein a ti* : Tu es un homme à double visage, duplique ; je n'ai aucune confiance, aucune foi, dans tes paroles, tes actions. Nous disons, dans ce sens, homme à deux visages ; et nous disons mal.—*G'ewann kuit ou dob* ? Jouons-nous quitte ou double, à quitte ou à double ?—*G'inn pou pu haie, i fá g'ewé kuit ou dob* : Je suis sans ressource, à la veille de manquer de tout, il me faut jouer

(*) Beaucoup de bières anglaises pourraient être appelées doubles et quelquefois triples ; mais les Anglais distinguent nominativement leurs bières.

quitte ou double, risquer mes cheveux pour porter perruque.—*Dob d'ó tárlai* : Double d'un tableau ; ne se dit que de la copie faite par l'auteur même ; de toute autre manière il faut dire abs. *copie*.—*Dob kanár* : Double macreuse, canard de la plus grosse espèce.—*Li d'vain d'voss fleúr et dob* : Le calice de votre fleur est double.—*Dob begasseinn* : Double-bécassine, celle qui a les sourcils, le dessus de la tête et du corps noirs.—*Dob kléget* ou *klédiet* : Double cloche, sorte de primevère.—*Dob-kanon* : Double-canon, caractère entre le gros et le petit canon : impr.—*Dob-siniateur* : Double signature, se dit lorsque la première série des signatures étant épuisée, on recommence une seconde en doublant les lettres de l'alphabet.—*Aru de zabi dob so dob* : Avoir des habits, des vêtements, en grande quantité, à revendre.—*Mett se bokeis dob so dob* : Mettre ses morceaux en double, manger avidement, à la hâte.—*Wagi dob koutt onk* : Parié dans la proportion de deux contre un. Les diét. disent *parié double contre simple*, *parié deux contre un* : choisissez.—*Párlé à dob eteint* : Parler à double entente. Équivoquer.—*Fé dob* : Faire capot, faire toutes les levées. Faire *rolte* n'est point français.—*Vo zesté dob di rôie* : Vous n'avez pas gagné l'un des cinq jeux qui constituent la partie. Nous traduisons littéralement : *Vous êtes double de lignes* (*) ; ce qui signifie : *Vous avez gagné double... ou perdu double...*

DOBLÉ, v. DOUBLER, mettre le dou-

(*) Notre traduction vicieuse a quelque rapport avec le gallicisme, la syllepse, et la métonymie. — Voy. *Figurez*.

ble, augmenter du double.—*Doubler le sillage*, faire plus de chemin: mar. *Doubler les manœuvres*, en augmenter le nombre par mesure de précaution.—*Doubler un cap*, etc., passer au-delà d'un cap, etc.: mar.—Surpasser en vitesse un autre bâtiment: mar.—*Doubler une ligne de vaisseaux ennemis*, la mettre entre deux feux.—*Acu n'kapott doblaie di soie*: Avoir une redingote doublée en soie.—*Doblé de fi*: Doubler du fil; le mettre double, en double.—*Doblé n'beie*: Doubler une bille: t. de jeu de billard.—*Voss kaval dobeul derein*: Votre jument double les reins, saute plusieurs fois de suite en voûtant son dos.

DOBLÉ, s. GUÉRET, terre labourée, mais non ensemencée.—En Style poét. et pastoral, *guéret* se dit de toute terre propre à porter des grains.

DOBLÉ, v. RECASSER, donner un premier labour.

DOBLEC, s. DOUBLAGE, revêtement de feuille de cuivre ou de planches: on double ainsi les bâtiments de mer, destinés aux voyages de long cours.—Jonction de deux fils simples: manuf.

DOBLEU, s. DOUBLEUR, celui qui double la laine sur le rouet, etc.—Instrument pour connaître un volume d'air donné.—Machine qui engage la canne à sucre entre les cylindres.

DOBLEUR, s. DOUBLERE, étoffe dont une autre est doublée.—Acteur engagé pour en doubler un autre.—Défaut provenant de la fonte, des métaux mal forgés.

Doublures, fourrures:

Les *doublures* servent ordinairement à donner plus de consis-

tance, plus de solidité, aux vêtements, etc.; le luxe, la mode, ont amené l'usage des belles doublures. Les *fourrures* sont précieuses, dans le Nord; on les emploie pour doubler: en Asie pour embellir, orner; et nous imitons les asiatiques...

DOBLON, s. DOVELON, monnaie d'or.—Doublon d'Espagne, doublon de 8 écus, ou abs., vaut 81 fr. 51 c.; doublon de 4 écus, 40 fr. 75 c.; de 2 écus, 20 fr. 37 c.—Monnaie d'or de Gènes, 19 fr. 35 c.—En t. d'impr.: faute qui consiste à composer deux fois de suite le même mot. Les typographes, un peu dégrossis, disent *doublon*: appartient-on à l'art pour des prunes?—*Doublon* s'oppose à *bourdon*, qui est la faute du compositeur quand il a sauté pieds joints, sur un ou plusieurs mots.

DOBLU, s. w, double v.—*On le nomme aussi double v.* Dans quel pays, s'il vous plaît?—Dans aucun du globe, les Wallons et les Flamands, exceptés.—Voy. W.

DOBMAIN, adv. DOUBLEMENT, pour deux raisons, deux motifs; en deux manières.—*V'o-zesté rig, et v'hapé de deu main! vo zesté ô dobroleur, dobmain sèlera*: Vous êtes riche et vous prenez, vous volez, des deux mains! vous êtes un double coquin, doublement scélérat.

DOBMAIN, s. DOUBLEMENT. Enchérir par doublement, d'une fois autant: t. de prat. anc. Augmentation des rangs et des files d'un bataillon: t. de guerre.

DODÔ, s. SEX-DIGITAIRE, celui qui a six doigts. *Dodo*, que nous pron. *dôdô*, a passé dans notre idiome après que plusieurs membres, d'une famille qui portait ce nom,

eurent lâchement assassiné Saint-Lambert. — Voy. *Deu. Nánánn.*

DOBINÉ (si), se **DOBINER**, avoir beaucoup de soin de son individu.

Se dodiner, se dodeliner, se dordoter, se délicater :

Sedodiner, c'est prendre toutes ses aises : ceux qui sont mous, efféminés, se dodinent. *Se dodeliner*, c'est se traiter mollement : les Asiatiques se dodelinent. *Se dordoter*, c'est se traiter délicatement, s'étendre avec bonheur sur le duvet : un chanoine se dordote. *Se délicater*, c'est se traiter avec une extrême délicatesse : un gastrolâtre est versé dans l'art de se délicater.

DOGÀ, s. **DOGAT**, dignité de doge ; la durée de cette dignité. — *Dogaresse*, femme du doge.

DOGUËSS, adj., s. **TRAPU**, homme gros et court.

Trapu, râblu, courteau, ragot, nabot, paltoquet :

D'après les définitions des dict., il est impossible de se former une idée nette de ces termes familiers. Le *trapu* approche de la taille moyenne, l'atteint quelquefois ; il est rond, gros, ramassé, musculeux, ses formes sont athlétiques ; il est souvent ingambe. L'homme *râblu* est très-robuste ; a les épaules larges, les reins forts ; ce qui fait dire au peuple qu'il a le râble épais, qu'il est bien fourni de râble. Le *courteau* est court de taille, gros nerveux ; ses cuisses sont proportionnées à son buste. De même que le courteau, le *ragot* est gros et court ; mais il en est le singe ; c'est une espèce de trapu rabougri ; sans sa difformité il ne serait qu'un *nabot*. On dit *paltoquet* de celui qui a l'esprit aussi épais que le corps. — *Trapu, ragot, courteau*, se disent

aussi du cheval. *Nabot, paltoquet*, ne se disent que de l'homme. Adj. *courteau* s'emploie souvent en parlant du cheval, et du chien, qui a les oreilles coupées.

DOGUÉ (si), v. se **HEURTER**, se cogner, contre quelque chose. S'emploie le plus souvent en parlant des bêtes à cornes. — Notre vieux mot *dogué* est passé dans le vieux langage français. — *I fâ-s'talé mett l'eint-deu, le bassi s'doguet* : Il faut séparer les béliers, ils se heurtent. Jadis on aurait dit : Il faut séparer les béliers, ils se *doguent*. — Voy. *Gougné*.

DOIRMÀ ou **DOIRMEU**, s. **DORMEUR**, celui qui aime à dormir, qui dort. — *Ekoetlé ! vo-zestéô gran doirmâ* : Encore au lit ! vous êtes un grand dormeur, un dormeur éternel ; vous dormez comme les marmottes. Si j'eusse dit, au sing., vous dormez comme une marmotte ce tour eût signifié vous avez le sommeil profond, vous dormez d'un profond sommeil. — *Doirmât ou doirmeuse* ; dormeuse. — Voy. *Chezi*.

DOIRMEÛSS, **DORMEUSE**, voiture de voyage dans laquelle on peut dormir.

DOIRMI, v. **DORMIR**, être dans le sommeil. — Étant entré dans une caverne soporeuse (*), Épiménide dormit 27 années d'un seul somme. Plutarque va jusqu'à 50 ; et Diodore Laërte jusqu'à 57. — Comme chacun le sait, Morphée est le dieu du dormir, du sommeil ; il endormait ceux qu'il touchait avec une plante de pavot. On appelle *mor-*

(*) Cette fable d'Épiménide a donné naissance à d'autres fables ; et nous fait supposer que les anciens ne connaissaient point les effets des émanations soporeuses de certaines cavernes, de certains autrés.

phine l'alcali végétal qui donne à l'opium sa vertu soporifique.— Les païennes, en couchant leurs enfants, invoquaient Cuba, divinité du deuxième ordre, pour obtenir un sommeil salutaire à leurs enfants.— *Doirmi kômm ô toûrnai*: Dormir comme une toupie (*), comme un sabot, profondément et sans aucun mouvement.— *Gi n'a gott doirmou d'el nutt*: j'ai passé une nuit blanche; je n'ai pas dormi de toute la nuit.— *Doirmi l'nutt d'ô kô d'feré*: Dormir toute la nuit d'un seul somme, sans s'éveiller.— *Gi doimm to dreu d'nâ-histé*: Je suis tellement fatigué que je dors debout, tout debout.— *Kimein ô kalein pou-ti doirmi d'el nutt ni de geou?* Comment un méchant, un coupable, peut-il dormir ni la nuit ni le jour?— *O brav omm doimm so le deu-zoreie*: Un honnête homme dort sur les deux oreilles; — une conscience pure est un bon oreiller.

DOK, s. DOGUE. *Doguin*, petit dogue.—Voy. *Chein*.

DOKSAL, s. JEEÉ, tribune, lieu élevé qui est ordinairement entre la nef(**) et le chœur d'une église.

DOKTEUR. DOCTEUR. Voy.—MÉD.

DOKTREINN, s. DOCTRINE, savoir, érudition.—Maximes, opinions, qu'on enseigne ou qu'on propage: enseigner une saine doctrine; des doctrines désorganisatrices.—*Système politique abstrait, qui a la prétention d'être basé sur des prin-*

cipes d'ordre et de liberté dispensés avec mesure, et d'être également ennemi des réactions populaires et de l'absolutisme de l'État: souvent pris ironiq.—Quand les *doctrinaires* cesseront d'être *doctrines-manteaux*, leurs ennemis seront leurs admirateurs; mais quand celui quia un cœur d'homme voit leurs coryphées descendre et monter toute l'échelle de la bassesse, pour la monter et la descendre de nouveau; son cœur se soulève de dégoût, son âme se révolte d'indignation: voyons la conduite de leur grand patriarche: G..... professe le plus hardi libéralisme; il déserte son parti, sa patrie, vole à Gand, s'offre corps et âme à Louis XVIII. Accueilli et méprisé par Charles X, il contribue à sa chute; surprend peut-être la religion de Louis-Philippe; jette les emplois à la tête dessiens; promet, —cahale, sourdement: il est ministre. Mais il a nié.... On niait le mouvement à un philosophe, *il marcha*; Guizot a marché.... à reculons.

DOKURNÉ (si), se MÉDICAMENTER, se droguer; se dit souvent en mauvaise part.

Se médicamenter, se droguer:

Celui qui croit sa santé dérangée *se médicamenter*; un malade imaginaire *se drogue*.

DOLEINNTÉ (si), v. se LAMENTER, gémir, etc.—Voy. *Lameinnté*.

DOLEUR, s. DOULEUR, souffrance du corps.—Peines morales.

Douleur, mal; —*bobo*; t. enfantins:

Si le *mal* n'est pas un *bobo*, il peut conduire à la *douleur*.—Un enfant a *mal* au doigt, on souffle sur le *bobo*, qui est censé causer la *douleur*.

(*) On dit *dormir* du mouvement aussi vif, aussi rapide que la pensée, quand une toupie, une roue, etc. tourne en pivotant sur elle-même.

(**) La *nef* est la partie d'une église qui est comprise entre les bas côtés qui s'étendent de la porte principale au chœur.

Douleur, chagrin, tristesse, affliction, désolation :

Les *douleurs* physiques et morales sont supportables : on les apaise. Le *chagrin* se concentre : la distraction en est l'antidote. La *tristesse* est dans l'âme : elle se devine ou se reconnaît sur le visage. *L'affliction* est plus absolue que la tristesse : elle se peint dans les traits. La *désolation* est une extrême affliction : elle renverse la figure.

DOLOUREU ou **DOLUREU**, adj. **DOULOUREUX**, qui cause ou qui marque de la douleur : plaie, tête, douloureuse ; etc.—Qui cause de la peine, etc.—*G'ea pierdou me treu galan, qi n'a pu k'ôk ; si sissial mi kuitt gi n'a pu nouk : n'ess nein douloureux?....* J'ai perdu mes trois amants, un autre les remplace il est vrai ; mais si celui-ci, me quittait, me brûlait la politesse, me faisait faux bond, me voilà fraîche : n'est-ce pas douloureux !... Voy. *Doleur*.

Douloureux, endolori, douillet :

Celui qui se délicate est *douillet* ; celui qui se dorlote est *endolori* ; une partie du corps est *douloureuse* quand le toucher produit quelque douleur.—Les personnes excessivement *douillettes* sont rarement sans *endolori* ; à leurs soupirs, ou à leurs hélas, on les croirait atteintes de grandes *douleurs*.—Voy. *Douillet*.

DOLOUREUSMAIN, adv. **DOULOUREUSEMENT**, d'une manière, douloureusement, d'un ton douloureux.

DOMAG, s. **DOMMAGE**.—*Vo savé bein magni de boli : c'et domag, kâ g'ir-zôh diné de chanpeinn :* Vous pouvez manger du bouilli : c'est dommage (heureux), car je vous aurais donné des grives : non.—*Domag*

ne se dit guère qu'à Liège.—Voy. *Domag*.

DÔMAÏNN, s. **DOMAINE**, possession, propriété, d'une chose réputée bien.—Bien, fonds, héritage.—*Biens domaniaux*, qui sont du domaine de l'État, de la couronne.—*Domaine privé*, la propriété du souverain.—Sous l'empire : *domaine extraordinaire*, produit des biens qui ne figuraient point au budget de l'État.—Administration, des domaines.—Agrandir, étendre le domaine d'une science, etc. *Compétence* : cela n'est pas de mon domaine.—*Domanialité*, ce qui a rapport au domaine, etc.—*Domanier*, employé dans l'administration domaniale.

DOMESTIK, adj. **DOMESTIQUE**, qui est de la maison ; qui a rapport au ménage, à l'intérieur de la famille, etc.—Par opposition aux animaux qui vivent dans l'état sauvage : *animaux domestiques*.—Personnes gagées : subs.—En Italie, *estafier*, domestique armé qui porte la livrée, et le manteau. En France, laquais de grande taille. *Domestique* se dit de toute la valetaille : *gonjat*, etc., etc.—Voy. *Vârlet*.

DOMESTISSITÉ, s. **DOMESTICITÉ**, terme collectif qui se dit de toute les personnes à gage.—Se dit des laquais dorés, bariolés, effrontés, grimpants, rampants, impudents ; des animaux apprivoisés, tels que le singe, le chat, etc.

DÔMINÉ, adv. **CERTAINEMENT**, affirmation de nos malins, de nos faux, etc.

DÔMINIKAIN, s. **DOMINICAIN**, religieux de l'ordre de St-Dominique.

DOMINIKÂL, adj. **DOMINICAL**, qui a rapport au Seigneur ; oraison do-

minicale, le *Pater*. — *Lettre dominicale*, le jour du Seigneur, le dimanche. — Se dit des sermons prêchés les dimanches qui n'appartiennent ni à l'Avent ni au Carême. On a féminisé ce mot : pour-quoi? — Voile dont les femmes se couvraient la figure pour approcher de la Sainte Table : masc.

DŌMIKŌ, s. **DOMIKO**, jeu qui se joue avec des espèces de dés plus longs que larges et marqués de points. — Chacune des pièces de ce jeu : leur réunion. — Costume de bal. Ne le dites point dans le sens de camel. — *Di grand k'ò na máie reyou ó yeu komu soula; g'ea sí dob; inn mí mánk k'il dob bidet* : Il est probable qu'on n'a jamais eu un jeu comme le mien ; il ne me manque que le double as pour n'avoir aucun dé avec la marque simple. — *Po-zalé á bal, gi met n'fáss narveinn; et g'imm rafúl divain ó dóminò* : Quand je vais au bal, je mets un nez postiche ; et je m'enveloppe dans un domino. — On appelle *dominotier* l'ouvrier qui fabrique les dominos. — *Dominoterio*, papiers imprimés de diverses couleurs qui servent aux jeux de loto, de l'oeie, etc. : vi.

DŌMĀ, s. **DŌME**, ouvrage d'archit. en forme de coupe renversée qui surmonte un grand édifice, etc. — Le dôme de St-Pierre, à Rome. Le dôme des invalides. — Par analogie : dôme de feuillage. — Partie supérieure d'un fourneau à réverbère. — Vaisseau de terre qu'on place sur une cornue, pour obliger la flamme à rouler dessus : chim.

DŌN, s. **DOX**, titre honorifique qui précède le nom propre de certains religieux. — Titre d'honneur par-

ticulier que prennent les grands d'Espagne et de Portugal ; il se met devant le prénom : on écrit souvent *don*.

DOX, conj. **DOXC** s'emploie pour tirer la conséquence d'un dilemme, d'un syllogisme ; marque la conclusion d'un raisonnement, etc. : Vous aviez le choix, vous avez ehoisi ; *done* vous avez tort de vous plaindre. S'emploie par induction, par affirmation : vous voilà *done* : c'est *done* vous.... *Done* est quelquefois un pléonasme vicieux : c'est *done* *enfin* vous ; vous êtes *done* *encore* en retard. — Ils partirent *done* *secrètement* : Académie. Je erois qu'il serait mieux de dire : *Done*, ils partirent, etc., de sorte qu'ils partirent, etc.

Done, ergo ; — *ergo-glu* :

De même que certaines personnes ne sauraient débiter sans circuit, de même d'autres ne sauraient terminer sans déduction : *Done* est du style simple, *ergo* est sonorement classique ; *ergo-glu* se dit par dérision, en parlant des raisonnements qui ne concluent point ; et des ergo des ergoteurs.

DŌN, pron. **DOXT**, se dit des personnes et des choses : on a écrit *dond*. Ce pron. s'emploie très-souvent dans le sens de *qui*, *duquel*, *desquels*, etc. *De quoi*, *d'où*, le remplacent dans un grand nombre de cas. Les grammairiens ne sont pas d'accord sur ces distinctions ; les prosateurs n'en sont pas esclaves ; les poètes se mettent à l'aise. L'acception est-elle fugitive, prenez un autre tour ; il y en a tant ; et dites-vous : *C'est à vous mon esprit* *à qui je veux parler*. Vous savez de *qui* je fais allusion ; et vous ne direz point de *celui* *doxt* je veux par-

ler, ni DE QUOI, il s'agit; ni DE QUOI DONT il est question.

DONATEUR, s. adj. DONATAIRE, la personne à qui l'on fait une donation.

DONDAINN, s. TOUR, farce, malice, etc.—*Si v'onn louki nein a si p'ti krapô la, iv geowret de dondainn*: Si vous ne surveillez pas ce petit morveux, il vous jouera de mauvais tours.—Quelques Wallons disent *dondainn* dans le sens de *dondon*, c'est-à-dire d'une femme qui a beaucoup d'embompoint et qui est plus ou moins fraîche.

DONGEON, s. DONJON, partie la plus solide et la plus élevée d'un château, etc., le donjon du château de Vincennes.—Petit pavillon au-dessus du comble d'une maison, etc.—Voy. *Tour*.

DON-KICHOTT, s. DON-QUICHOTTE, défenseur, protecteur, des dames.—Redresseur des torts et des injures: ancienne chevalerie.—Par une mauvaise extens., *faux-brave*.—DON-QUICHOTTISME, manie de *donquichotter*.

DORAIE, s. FLAN, (*) *Doraie al makaie*: Flan au fromage à la pie.—*Blank doraie*: Flan doré au four: il est composé de riz, d'œuf etc. *Pititt doraie*: Dariole, petite pièce de pâtisserie qui contient de la

crème.—*Neur doraie*: Tarte faite avec de poires tapées, etc.; mais presque toujours sans filet.—Voy. *Floyon*.

DORLAINN, adj. DOLENTE, affligée, plaintive.—Pleurnicheuse.—Larmoyante.—Nonchalante, indolente.—*Li d'koheie dorlainn, el ni pou s'hierchi erbie; et geáspeinn komm inn aguess kan b'it tein kô*: La grande dégingandée, avec sa voix dolente, se traîne plutôt qu'elle ne marche; et bavarde comme une pie quand on l'écoute et qu'on lui répond.

DORÉ, v. DORER, *appliquer de l'or moulu ou des feuilles d'or sur quelque chose*. Dans le sens de *plaquer*, employez ce verbe.—*Surdorer*, dorer très-solidement.

DORÉ, v. DORAGE, action de dorer.—*Déauration*, art de donner la couleur d'or à certains métaux.—On dit *dorage*, par extens., de l'action de parer, de déguiser, son ouvrage; et de la couche de jaune d'œuf, du sucre brûlé et fondu, qu'on met sur la pâtisserie.

DOREU, s. DOREUR, celui qui dore.—Fém. *Doreuse*.—*Couchoir*, outil de relieur qui sert à dorer.—*Dorroir*, pinceau pour étendre le dorage: l. de pâtissier.

DORURE, s. DORURE, or très-aminé qu'on applique sur la superficie de quelque ouvrage.—*Batture*, sorte de dorure composée de miel, d'eau, de colle, de vinaigre, etc. Avec la batture on dore les clinquants en cuivre, le bois, les choses de peu de valeur.

DOSRAI.—KORAI OU GEOSRAI, s. ENFANT-DE-GHOEUR, enfants qui chantent au cœur.—*Soprano*, italianisme, *dessus*.—Chanteur qui a cette voix. Elle est naturelle chez

(*) Les *doraies* des Wallons sont inconnues en France. Si l'on ne m'avait pas imposé l'obligation de définir *doraie* d'une manière ou d'une autre, j'aurais dit: *DORAIE*, *DORÉE*, pièce de grosse pâtisserie, ainsi nommée, parce que les blanches, qui sont composées de riz, d'œufs, de sucre, etc.—Preennent au four une couleur dorée très-agréable à l'œil. Ajoutons que notre dénomination étant consacrée, c'est à nous à la traduire; mais quant à *neur doraie*, la nature des choses nous commande de dire *tarte*; si nous disons *doraie*, c'est plutôt pour la forme que pour le fond.

les émasculés, c'est-à-dire chez ceux que l'on appelle *castrats*. La plupart des femmes la conservent jusqu'à la vieillesse, et les enfants jusqu'à la puberté. Comme ce mot n'est guère usité, ne l'employez point absolument; et dites: *voix de soprano ou de castrat*.—On dit religieuses, *dames-de-cœur*, de toute religieuse qui n'est employée qu'aux œuvres *serviles* du monastère; et qu'on appelle *sœur converse*.

Doss, s. Douze, 12.—*No-zestan l'doss*: Nous sommes le douze, sous-entendu du mois.—*C'et l'pér de doss, sila*: C'est le Pérou, celui-là; c'est un phénix, la perle des hommes.—*G'ca oûie songé le doss apôt, et g'imm ra mett li nimerô doss al lotreie*: J'ai rêvé aujourd'hui les douze apôtres, je vais prendre le n° 12 à la loterie.—*G'ean magni, il et doss eâr*: Allons dîner, il est midi.—On dit *dodécaèdre* d'un corps solide et régulier dont la surface est formée de 12 pentagones (*); *dodécagone*, figure rectiligne qui a 12 côtés: géom.—*Dodécandrie*, classe des plantes dont les fleurs ont 12 étamines.—*Dodécathéon*, plante qui porte 12 fleurs.—*Dodécaparti*, qui a 12 divisions.—Je dois me borner à ce court aperçu: consultez les LEJEUNE, etc.

Dôss, s. ÉLEVURE, petite *bube* qui vient sur la peau.

Dôss, s. DOSE, quantité et proportion déterminée des ingrédients qui entrent dans la composition d'un remède, ce qu'il faut prendre en une fois.—*Avu n'bonn dôss di frankîh*: Avoir une forte dose d'impertinence.

Dôssé, v. FINANCER, donner, exhiber.—*O l'a fai dôssé*: On l'a obligé de financer: plais.—*I dôssa se-zatéstassion*: Il exhiba sa pauçarte, ses pièces, etc.

Dossi, s. DOSSIER, assemblage, et plus souvent liasse de papiers, des pièces d'un procès, etc.—Fond du carosse où l'on s'appuie.—Partie d'un siège sur laquelle on s'appuie le dos.—Traverse qui soutient le chevet de certains lits: l'étoffe qui la couvre.

Dossir, s. DOSSIÈRE, partie du harnais qui porte sur le dos et soutient la charge: t. de bourrelier, etc.

Dossô, s. DOUZIÈME partie du soz.—*Double*, ancienne monnaie, deux deniers, six pour un sou—*Obole*, autre petite monnaie de cuivre, la moitié d'un denier tournois.—*Pite*, monnaie de cuivre, le quart d'un denier.—*Dossô*, s'est dit des liards étrangers, qui avaient la valeur nominale d'un demi liard; et fig. il était l'équivalent de *double*.—*Soula n'râ nein ô dossô*: Cela ne vaut pas un double.

Dotanss, s. DOTANCE, *doute avec crainte*: vi.—Dans tous les doutes on craint toujours plus ou moins: quant à vieux, *dotance* est plus que son trisaïeul; et il est évident que ce mot a passé, de notre idiome, dans la langue romane.

Dôtassion, s. DOTATION, action de doter: le fonds, le revenu assigné à cet effet.—Se dit des biens d'un majorat réversible à la couronne à défaut de mâle.—Dotation de la légion d'honneur.

Dôté, v. Doter, donner un immeuble, une somme, affecter un revenu: un père dote sa fille, un oncle sa nièce, etc.—On dote une

(*) *Pentagone*, qui a 5 angles et 5 côtés.

filles qui prend le voile.—On dote en assignant un revenu déterminé à un établissement d'utilité publique, c'est-à-dire à un collège, etc.—On ne dit point fig., la laideur dont la nature l'avait dotée.

DOTÉ, v. **DOUËR**, être dans l'incertitude, n'être pas sûr. Être un tantinet pyrrhonien.—*Piron polèv dotè d'iss reie, puss k'inn-Zavan de bouhal k'inn dotet d'rein* : Pyrrhon pouvait douter de sa propre existence, puisque nous avons tant des sots qui ne doutent de rien.—Voy. ci-dessous.

DOTÉ, adj. s. **PYRRHONISME**, doctrine de Pyrrhon, deses disciples et deses sectateurs: elle consistait à ne croire à rien ou à paraître ne rien croire. *Scepticisme*, doctrine d'une secte de philosophes anciens, qui sans dogmatiser, doutaient toujours et n'affirmaient point. Le premier subs. n'est plus guère usité; le second s'emploie encore; et a même reçu quelque extension.

Pyrrhonisme, scepticisme :

Les *sceptiques* n'emploient ni l'affirmative ni la négative; cependant nous le disons quelquefois de ceux qui se rendent à l'évidence. Les *pyrrhoniens*, au contraire, n'en croient ni leur cœur ni leurs yeux.—Beaucoup de nos *sceptiques* disent: cela peut être vrai mais je n'en crois rien. Madame Pernelle a dit: Il ne faut pas croire ce que l'on voit: *pyrrhonisme tartuffé*.

DOUËU, adj. **DOUËUX**, incertain.—*Vola n'bel koronn; mâgré scula el et dotèiss* : Cet écus de six francs est beau à l'œil, et malgré cela je le crois douteux, je le soupçonne faux ou de mauvais aloi.—*Inn vi-za nein parlè to foù de dain; c'et dotèu* : Il ne vous a point parlé

clairement, explicitement, cela est douteux;—il vous a parlé d'une manière ambiguë, équivoque, je doute encore.

Douteux, problématique, incertain, dubitatif, conjectural, éventuel, apogétique :

La balance penche du côté d'une chose douteuse; mais elle équilibre dans les choses *problématiques*. Ce qui est *incertain* n'est point prouvé, avéré : on dit *dubitatif* pour exprimer ce qui est incertain, douteux. Ce qui est *conjectural* ne repose que sur des apparences. Ce qui est *éventuel* est conditionnel, subordonné à des si et à des mais. Ce qui est *apogétique* tient du pyrrhonisme.

DOTT, s. **DOUË** (*), incertitude, ce qui la cause.—*V'omm geurè di kangè d'veic : g'et dott eko; et g'ea l'dreu di dotè* : Vous me jurez de changer de vie, de vous corriger, je n'ai aucune foi dans vos promesses; et le doute m'est permis.—*Omm di ki vo k'pougntè m'feumm : tirèmm di dott frè. Vo seintè bein...* Ou m'assure que vous chiffonnez ma femme : tirez-moi de doute, mon ami. Vous devez croire...

Doute, soupçon, suspicion :

Suspicion ne se disait guère qu'en terme de palais; il se dit pré-entement d'un léger doute. Le *soupçon* éveille plutôt la jalousie; le *doute* éveille plutôt la surveillance.—Voy. *Mesfyan*.

DOTT, s. **DOT**, bien qu'une femme apporte en mariage.—Se dit d'une dot qui reste la propriété de la femme, quoique le mari en partage la jouissance et en soit l'ad-

(*) En langue romane *dotè*; en v. franç. *doubte*. Malherbe en a fait un féminin.

ministrateur. Dans ce sens on dit *régime dotal* : jur.—On dit *douaire* de ce que le mari donne à sa femme, pour qu'elle en jouisse si elle lui survit. *Douaire coutumier*, établi par la coutume : — *préfixe* ou *conventionnel*, celui qui consiste en une somme déterminée par les conventions matrimoniales.—*Tol marian imm dihév; g'inn sipeuss K'il dott d'el mártikott. Ké gibel!* En la mariant il me disait : je n'épouse que la dot de la guenon. Que cet homme est immoral ! quel cynisme !

DOÙ, s. ENTERREMENT, inhumation ; cérémonies qu'on observe pour enterrer un mort.—*Prii á dou :* Inviter à l'enterrement, aux cérémonies religieuses d'usage.—*Deuil*, la douleur qu'on éprouve de la perte de quelqu'un : tout ce qui en est l'emblème, qui la représente ; telles sont les voitures drapées, les étoffes noires, etc. Se dit surtout des habits.—Le temps pendant lequel on porte le deuil. La dépense, etc.—*Le mál et l'airó, i d'hévet k'il pòv eritir sohaitiv li noir d'iss mónonk ; houté komm iss dísfai!* Les mauvaises langues, les langues de vipères, disaient que le pauvre héritier souhaitait la mort de son oncle ; écoutez ses gémissements, ses sanglots ; voyez les ruisseaux de larmes qui jaillissent de ses yeux.—*Il et neúr komm inn pouss; aimm-ti s'feumm, sila!* Il est en deuil de sa femme, noir comme une puce, chérissait-il sa femme, celui-là !

Enterrement, deuil, convoi, funéraires, obsèques :

Enterrement se dit de l'inhumation ; et des cérémonies qui ont lieu à cet effet. *Deuil* se dit des habits, de tous les signes de convention

qui rappellent la mort, qui peignent la douleur. Le *convoi* est la réunion des personnes qui accompagnent le mort jusqu'au lieu de sa sépulture. Les *obsèques* sont des pompeuses *funéraires*. — Un ami désolé prononce un beau discours à l'enterrement du défunt : on admire son éloquence. Tous les amis d'un illustre mort assistent à son *convoi* une brindille de cyprès à la main : on plaint leur douleur. Les Grecs et les Romains (*) louaient des pleureuses pour assister aux *funéraires* : elles s'en donnaient à cœur joie. Aux *obsèques* d'un homme puissant tout est noir comme de l'encre, comme geai : que des sombres et mélancoliques pensées !

DOÙ, adj. Doux. Quand la douceur n'est pas fade, elle est agréable. — On dit d'un potage, d'un mets, qu'il est doux quand il manque de sel ou d'épice.—*Doù gv'á :* Cheval doux, qui ne secoue pas son cavalier ; qui n'est ni fringant ni ombrageux.—*Doù zégré :* Escalier doux, facile à monter. S'oppose à rude, fâcheux, violent, etc.—*Doù komm inn ognai :* Doux, inoffensif, comme un agneau.—*Doù sier :* Fer doux, qui plie sans se casser.—*Doù komm del lám :* Mielleux, qui a le goût du miel.—*Doù komm de souk :* Sucre, qui a le goût du sucre.—*Ossi doux ki d'el sóie :* Soyeux, aussi fin, aussi doux au toucher que la soie.—*Sou K'il et doù al bok ess tamé á koúr :* Ce qui est doux à la bouche est amer au

(*) Dans leurs funéraires les anciens enveloppaient le cadavre dans un linceul incombustible, le plaçaient sur le bûcher, et recueillaient ses cendres dans une urne.— Dans le Malabar il y a encore des pleureuses à gage.

cœur ; les sucreries , etc. sont malsaines. Les Français disent, et nous le disons quelquefois : Ce qui est amer à la bouche est doux au cœur. — Dans les comparaisons fugitives il faut rendre la pensée diaphane : la douceur du velours, de ce qui est velouté, est palpable ; par le toucher ; il est facile de distinguer le coton de la laine la plus soyeuse ; mais le duvet de la pêche est, pour ainsi dire, intactile ; et l'œil en interdit l'attouchement. Comparez d'une manière relative. — Voy. *Doùss. Doùkress. Doùmiess.*

Doux, harmonieux, suave, euphonique :

On dit *euphonique*, d'une voix agréable, d'un instrument de musique ; des lettres introduites pour corriger les hiatus, adoucir la prononciation : a-t-il, si l'on, etc. C'est encore par *euphonie* que nous mouillons *mm*, que nous sonnons *n* en consonne ; que nous fêsons des liaisons correctes ; et que nous évitons le cliquetis de *t*, etc. : *immoral*, bien-être, trot-allongé : il y aurait cliquetis dans cette phrase : cet-enfant-a-l'appétit-excessif. Ce qui est *doux* se distingue par l'esprit, la vue, l'odorat et le toucher : Les langues française et italienne, sont *douces*. Le concours flatteur des sons, ce qui captive l'oreille, qui va au cœur, est *harmonieux* : des touchants accords sont *harmonieux* ; une période bien arrondie est *harmonieuse*. Ce qui est *suave* a une puissance occulte qui charme et délecte les sens : la rose a une odeur *suave* ; une musique enchanteresse, des contours gracieux, un choix d'expressions heureuses, constituent respectivement la *suavité*.

Doùc, s. *BOUCHE*, eau minérale ou naturelle qu'on fait jaillir avec force, sur une partie malade, pour guérir ou soulager la personne atteinte de quelque mal. Les douches sont employées dans les aliénations mentales.

Doùkress, adj. *DOUCEÂTRE*, qui est d'une douceur fade.

Douceâtre, doucereux, insipide, cadavéreux :

Ce qui est *doucereux* a quelque chose de fade. Ce qui est *insipide* est dépourvu de goût et de saveur. Ce qui a l'odeur *cadavéreuse* prend à la gorge, oppresse la poitrine ; et produit la terreur.

Doùliet, adj. *DOUILLET*, doux tendre, délicat, etc. — Personne très-sensible à la plus légère douleur ; celui qu'un rien incommode. — *G'inn so nein doùliet, mai g'enimm ô dou lé* : Je ne suis pas douillet, mais j'aime à être couché mollement, à m'étendre sur l'édredou. — *Fo-zesté tro doùliet, môssieu l'chenónn ; iv fá ô kosséin d'zô ross kou, inn ôlt a ro rein ; et ônn woiss hansé d'van ro : aléz vi fé peind ; por mi g'ter me hozett* : Vous êtes par trop douillet, monsieur le chancien ; il vous faut un coussin sous le fessier, un autre à votre dos, on n'ose souffler devant vous : allez-vous en faire lanlaire ; quant à moi je vous quitte, je ne veux plus vous servir.

Doùmess, s. adj. *PATTE-PELU*, celui qui va adroitement à ses fins, sous des apparences de douceur et de politesse ; qui donne des raisons spécieuses d'un ton doucereux. — Personne doucereuse, etc.

Doucereuse, mielleuse, sucrée, mijaurée :

La *doucereuse* a la mine doucet-

te : nous avons des oranges amères. La femme *mielleuse* paraît distiller le MIEL : vous savez que FIEL se dit par opposition. La *sucrée* est pudique et d'une innocente candeur : ne la touchez qu'avec des mitaines. La *mijaurée* a des petites manières simples et charmantes : Molière est l'auteur des Précieuses ridicules.

DOÛSMAIN, adv. DOUCEMENT, d'une manière douce, etc.—*Hossî doûsmain* : Berez doucement.—*I fâ fé to doûsmain avou lu* : Il faut en agir doucement avec lui ; il ne faut pas le heurter de front ; il faut le ménager ; le temps n'est pas venu de lui rompre en visière.—*Kimain ra té ?* — *To doûsmain* : Comment vous portez-vous ?— A la douce, assez bien, passablement.—*Vo zalé bein doûsmain* : Vous travaillez bien lentement.—*Pârlé to doûsmain* : Parler très-doucement, à voix basse.—*C'ea ramassé kék patâr, g'imm ra viké to doûsmain* : j'ai mis quelque argent à l'épargne, je vais vivre tranquillement de mon petit revenu.—*Doûsmain* : Doucement, ralentissez.—*Doûsmain, to belmain ; ni kryé vein si hô ; ô pou géâzé sain brair* : Doucement, bellement, n'élevez pas si fort la voix ; on peut s'expliquer sans brailler.—*A l'âh, belmain, doûsmain* : Adagio, à l'aise, sans se presser, lentement. Cet adv. est emprunté de l'Italien ; et se met à la tête d'un air, comme signe d'un mouvement moins lent que celui indiqué par *largo*, qui indique un mouvement très-lent : mus.

DOÛSS, adj. DOUCE, fém. de *doux*.—*Doûss aiv* : Eau douce, s'oppose à l'eau de mer qui est toujours salée.—*Imâg en taie-doûss* : Gravure

en taille-douce, celle qui est bûnée sur le cuivre, ou avec de l'eau forte. L'art de faire ce genre de gravure.—*Doûss voiteur* : Voiture douce, dans laquelle on n'est pas secoué, cahoté.—*Doûss dihaïndaie* : Descente douce qu'il est facile de monter, de *grarir* (*).—*Vola u' doûss platv ki fai de bein al têt* : Cette pluie favorise la végétation.—*N'arv ki de doûss et parol el bok* : Ne dire que des choses aimables, obligantes, flatteuses.—*Elet doûss divan le gein, mai podri c'ess tinn aregeie* : Publiquement elle fait la douceuse, mais chez elle, dans le tête à tête, c'est une enragée, une diablesse.—*El et doûss et ainâb* : Elle est douce, aimable, gracieuse.

DOÛSSEUR, s. DOUCEUR, ce qui est doux ; la chose même : prop. et fig.—S'oppose à violence.—Discours, paroles, lieux communs des hommes galants. Niaiseries qu'un petit-maitre roucoule aux femmes.—*Preindé ross fi et doûsseur ; ônn kapvein le moh avou de vinaik* : Prenez votre fils par la douceur ; on n'attrape point les mouches avec du vinaigre.—*Mi rî matss mi donn di tein-zein tein po de p'titt et doûsseur* : Mon ancien maître, mon ancien bourgeois, me donne de temps à autre, quelque argent pour me procurer ce qui ne m'est pas strictement nécessaire.

Douceur, docilité :

L'intérêt, la crainte, rend sou-

(*) Quand je lus, la première fois, dans la charte littéraire, qu'une descente douce était facile de *grarir*, je me dis la charte se *gousse* de nous, *royons voir* : GRAVIR, grimper, monter avec effort à quelque endroit roide et escarpé en s'aidant de ses pieds et de ses mains : gravir CONTRE un rocher, gravir au haut d'une muraille : délicieux !....—Vive la charte !

vent *docile* : on est *doux* par caractère ou par faiblesse. — Le chien est *docile*, l'agneau est *doux*.

DOUWAIR, DOUAIRE. Voy. *Dôtt*.

DOUWANN, s. DOUANE, administration chargée de percevoir les droits d'entrées et de sorties sur les marchandises ; de la surveillance des importations et des exportations. — Édifice qui porte ce nom. — Les *douaniers* visitent les marchandises importées ou exportées ; et perçoivent les droits. — Les *controyeurs* ont charge d'escorter les marchandises d'un bureau à un autre ; de la douane hors ville, etc.

DOUWARIR, adj. s., DOUAIRIÈRE, veuve qui jouit d'un douaire : *ne se dit que des personnes d'un rang distingué*. Dites encore que la révolution a confondu tous les rangs.

DOUWÉ, v. DOUER, assigner, donner, un douaire. — Avantager, favoriser, etc. : ne se dit que des avantages, des grâces, accordées par Dieu ou par la nature.

DOZAIMM, adj. DOUZIÈME. — *Dozaimm parteie* : La douzième partie. — *Dozaimmain*, adv., Douzièmement. — Voy. *Doss*.

DOZAINN, s. DOUZAINNE, nombre de douze, assemblage des choses de même nature au nombre de douze. En librairie, etc., on donne treize pour douze. — Indéterminément, environ, à peu-près une douzaine : fam. — *Va-zet, pochâ, l'ess teko inn ovri al dozainn* : Va-t-en, savetier, tu es encore un de ces ouvriers qu'on appelle à la douzaine.

DOYAINÉ, s. DOYENNÉ, dignité de *doyen*. Sa demeure. — *Doyenneté*, qualité du *doyen*, se dit en parlant de l'âge.

DRA, s. DRAP, sorte d'étoffe de laine. La plus belle, la plus utile de tou-

tes les étoffes ; celle qui ne sera jamais remplacée. — Quel pays, quelle localité, peut rivaliser avec VERVIERS pour la beauté et le fini des draps fins ; pour le coup-d'œil et le bon marché des draps communs ? — Ne cherchez pas. — Je l'affirme avec bonheur, nos fabricants de draps ont des envieux, mais n'ont pas de rivaux. Ceux qui voudraient nous exploiter, qui voudraient *mieux* encore, vont crier à l'engouement national ; me demanderont des preuves. J'en ai une, elle en vaut mille ; un Anglais est convenu de notre supériorité dans ce genre de fabrication (*). — *Kreuki* : Drap tissu avec quatre lames : Ne dites point drap à double broche. — *Ritoirdou* : Drap à double broches (**) : ne dites jamais autrement. — *Dra d'Silezeie* : Drap de Silésie, espèce de zéphyr. — *Abouchouchou*, drap léger que les Français embarquent pour le Levant. — *Londrin*, drap fabriqué à l'instar de celui des Anglais, ne se dit qu'en France. — *Dra d'batemm* : Tavaïol, ouvrage de dentelle, ou linge qui en est garni, pour présenter les enfants au baptême, etc. — *Dra d'main* : Essuie-main, linge pour essuyer les mains. — *Touaille*, linge plus long que large, pendu sur un rouleau qui est placé au-

(*) Les fabricants d'une nation bouffie d'orgueil et de beefsteck nous imposent leurs produits, et nous méprisent. Ceux d'une nation aimable et spirituelle exploitent leur *succursale*, nos *pairs* avalent du *faro*, fument et laissent couler... le torrent. Belges, n'employons les marchandises des autres que pour autant que les autres, accepterons les nôtres... point de consommateurs, pas de fabricant.

(**) On double les fils d'une chaîne pour faire les draps à double broches.

près du lave-main, ou à côté de la porte.—*Larette*, morceau de toile pour laver la vaisselle.—*Drad'mohonn*: Torchon, drap de grosse toile ou de toile d'emballage pour laver la chambre, etc.—*Drad'kou*: *Alèze*, petite serviette de toile qu'on met sous un malade. Lange qui s'applique sous le derrière des enfants, et que les nourrices appellent *drapeau*.—*Drapeau* de docteurs, etc., linge avec lequel ils essuient les parties de la couverture où l'on a mis de l'or. Morceau de drap sur lequel le batteur d'or passent l'or battu.—*Dra d'moir*: Drap mortuaire, celui dont on couvre la bière, les épitaphes, etc.—*Dra d'pi*: Drap de pied, pièce de velours, souvent enrichie de broderies en or, que l'on étend sous le prie-dieu des princes, des archevêques, etc., pour mettre leurs pieds en relief.

DRAGON, s. CERF-VOLANT, papier collé sur une espèce de raquette que le vent enlève.—Grand insecte ailé.—Dragon, monstre qu'on nous représente avec des ailes, des griffes, et une queue de serpent. Le dragon qui gardait le jardin aux pommes d'or, c'est-à-dire le jardin des Hespérides, fut tué par Héracule.—Un dragon monstrueux dévora les compagnons de Cadmus; ce fils d'Agéonor combattit le monstre, le tua, répandit ses dents, qui se changèrent en guerriers, armés de pied-en-cape, s'entre-tuèrent à l'exception de quelques-uns qui aidèrent Cadmus à bâtir la fameuse Thèbes ou la ville aux cents portes.

DRAGONAD, s. DRAGONADES. SOUS le règne de Louis, le *Révocateur* de l'édit de Nantes, des dragons fu-

rent employés pour convertir les protestants. L'histoire a buriné les succès de leur mission.

DRAGONN, s. DRAGONE, cordon ou galon terminé par un gland qui orne la poignée d'une épée, etc.

DRÄH, s. DRAGUE, tout graminée qui a servi à faire de la bière, etc.—Sorte de pelle recourbée qui sert à nettoyer les rivières, etc.—*Geté se dräh*: Aller où le roi va à pied, etc.—*Ekrähi le poursai arou del dräh*: Engraisser les pores avec de la drague.

DRAMM, s. DRAME, collectivement, toute pièce de théâtre.—Sens abs., pièce de théâtre mixte, c'est-à-dire qui tient de la comédie et de la tragédie.—*Mélodrame*, drame coupé par de ritournelles.—*Drame lyrique*, drame mêlé de chants.—Poème dramatique composé pour le théâtre.—Suites malheureuses des agitations politiques.—*Dramaturge*, auteur d'un ou de plusieurs drames; se dit en plais. ou par dénigrement.—*Dramatiste*, qui joue dans les drames; — qui en est amateur.—*Dramatiser*, donner une couleur, un tour dramatique. Mettre en drame, etc.

DRAPAL, CHIFFON. Voy. *Klikott*.

DRAPÉ, v. DRAPER, fabriquer des draps. Les Français ne l'emploient guère dans ce sens et cependant ils disent *drapier*, d'un fabricant de draps.—Couvrir en signe de deuil.—Arranger son costume à la Grecque, à la Romaine, etc. : cet acteur se drape très-bien. En se drapant, Talma nous transportait à Athènes, à Rome.—Voy. *Sinudiké*.

DRAPÉ, s. DRAPIER, fabricant, marchand de draps.—*Si no vi drapi ravikein i frein de-zoïie koum de sarlett*: Si nos vieux drapiers re-

naïssaient, ils ouvriraient des yeux larges comme des salières.

DRAPREIE, s. DRAPERIE, tout ce qui a rapport à la fabrication des draps : cette marchandise. — Représentation d'une étoffe, d'un vêtement, formant des ondes, etc. (*).

DRAW, s. LYRAIE, mauvaise graminée noire : elle croit parmi le froment, etc. — Voy. *Edoirmeu*.

DREINHEL ou DREINGUEL, s. CADEAU pour la fille. Pour-boire pour le garçon. — *Epingles*, ce qu'on donne au-delà du prix convenu. — Petite gratification. — *Móssieu, c'et mi kia fai r'lúr vo bott : li dreinhel polbassel*. — *Móssieu, g'ea miné voss chivá a l'aiv : li p'titt dreinhel*. — *Móssieu, c'et mi k'iv-za miné v'savé bein wiss... li p'titt dreinhel* : Monsieur, c'est moi qui ai noirci vos bottes : le cadeau pour la fille. — Monsieur, j'ai conduit votre cheval à l'abreuvoir : le pour-boire du garçon. — Monsieur, c'est moi qui vous conduit vous savez où : ... la petite gratification.

DRESSAIE, s. SALADE de porc ; elle se compose de ce qu'il y a de meilleur en charcuterie.

DRESSI, v. DRESSER, lever, faire tenir droit, mettre debout, etc. — Dresser un navire, lui donner une situation droite sans inclinaison. — *Dressi n'teintt* : Dresser une tente. — *Dressi l'táv* : Mettre le cou-

vert. — *Dressi l'bouyon* : Servir le potage. — *Madamm, li táv et dressaie* : Madame, vous êtes servie. — *Dressi ó chapai* : Dresser un chapeau, lui donner sa forme. — *G'ea veyou ó spérki m'a fai dressi le g'vet sol tiess* : J'ai vu un spectre qui m'a effrayé au point que les cheveux se hérissaient sur ma tête. — *Un cheval qui se dresse sur ses pirds de derrière*. Il serait plus godiche s'il se dressait sur ses pieds de devant. Dites un cheval qui se cabre. — *Chauvir, dresser les oreilles : ne se dit que des chevaux, des ânes et des mulets*. Dites *baisser* et non *dresser* ; vous aurez pour vous l'autorité de Pantagruel qui en vaut bien une autre ; voici ce qu'il dit livre V, chap. VII : *Pleine mangeoire d'avoine laquelle quand les garçons d'estable criblaient il leur CHAUVAIT des aureilles, leur signifiant qu'il ne la mangeoit que trop sans cribler*. Le sens est ici bien clair *il leur BAISSAIT des oreilles*. Dans le très-vieux langage français on a dit *chauvir* et point *chauvir*, dans le sens de *dresser* ; mais c'était dans une acception générale.

DREU, s. DROIT, faculté de faire ce que la loi et la morale ne sauraient condamner. — *Droit de représailles : la représaille est permise*. Mais les dict. remettent en vigueur la loi du talion. — *Chacun en droit soi, chacun pour ce qui le concerne et le droit qu'il a*. — *Prononcer un avant faire droit*. — *Cela est de droit étroit, cela doit être observé à la rigueur*. — *Fille usante et jouissante de ses droits*, qui est majeure, etc. — Il faut convenir que l'argot du barreau a des droits bien larges. — *Roi de droit divin*, roi qui tient de Dieu même le pouvoir de traiter

(*) Tout les peintres, les connaisseurs, conviennent que le *talent* de bien draper est un *art* difficile. Je crois que nos peintres modernes surpassent les anciens dans l'imitation des étoffes. On a remarqué, à notre dernière exposition, la femme qui est aux genoux de l'inflexible et vertueux Pierre de Bex, sa robe de soie sort des mains des ouvriers-artistes, avec le beau idéal que l'imagination conçoit et que les mots ne sauraient rendre.

L'homme comme un cocher de fiacre traite ses chevaux. — *Droit d'aïnesse seigneurial, féodal*, etc. etc. Les obscurantins, les réactionnaires, les hommes-perruques, ont failli ramener le premier. En rentrant à Paris, à la suite de *Monsieur*, les gentilshommes à oreilles de chiens, à la brette en arrière et chapeaux à claque, ne rêvaient que droit de main-morte, de jambage (*), etc. — Impossible de persuader, à ces espèces de défunts, que ce qui est mort est bien mort. Leur volonté, voilà pour eux le droit positif; leurs brettes, voilà pour eux le droit naturel.

DRET, adj. **DROIT**, qui n'est pas courbe, qui est direct. — *Si ki sù le dreutt et vôi ni s'toid mâie*: L'homme vertueux ne craint point de se perdre, de s'égarer, de se fourvoyer. — *Preindê al dreutt main, ro rière n'hâh, adon ô monteù; et n'pîhaic pu lon ô bokâ; eintré, ro toummré sol mohou*: Venez sur votre droite, vous verrez une barrière, puis un échelier; à quelques pas plus loin une trouée; entrez dans cette ouverture; la maison est en face. — *Foss baston et dreu kômm mi bress, kan g'sofeul mi nareinn*: Votre bâton est droit comme mon bras quand je me mouche. — *G'iv zel donn del dreutt main, c'et l'siss de kôir*: Je vous l'offre de la main droite, elle est celle du cœur.

Droit, debout:

Il suffit d'être sur ses pieds pour

(*) En vertu du droit de jambage, les seigneurs mettaient une jambe dans le lit de leurs vassales, le premier jour de ses noces. Les vieux ayant-droit se contentaient d'envoyer une jambe de bois, une botte ou tout autre chose, comme étant l'emblème de leur *pouvoir*: historique.

être *debout*; mais il ne faut ni se courber ni s'incliner pour être *droit*. — Celui qui a du monde se tient *droit*, et s'incline respectueusement quand il est *debout*.

DREFFI, s. **ENTRETOILE**, morceau de toile qui se met entre l'étoffe et la doublure. Omis par les dict.

DREFTI, s. **DEOITIER**, s'oppose à *gaucher*.

DREUTMAIN, s. **AFFIRMATIVEMENT**, ne s'emploie qu'avec une négation. — *G'î n'êlsâreudreutmaindir*: Je ne puis en parler affirmativement, je n'oserais l'affirmer. — *Dreutmain*: Droitement, avec droiture, équité. — *Alê dreutmain*: Agir droitement, équitablement. — En vieux français on disait *droiturier*, juste, équitable, etc. Quel mot, dans notre langue si polie, peut remplacer cet archaïsme...

Droiture, équité, justice:

La *droiture* est dans le cœur, l'*équité* dans la raison et la loi naturelle; la *justice* est un droit distributif. — La *droiture* du cœur est un présent du ciel, l'*équité* est innée, la *justice* immuable.

DREV, s. **AVENUE**, allée plantée d'arbres. — *Drév di tyou*: Avenue de tilleuls.

DRI, s. **DERRIÈRE**, s'oppose à *devant*. — *Carcasse*, face postérieure d'un navire, le derrière de sa poupe. — *Hanche*, la face postérieure d'un cheval, depuis les reins jusqu'au jarret: man. — Partie de l'arrière d'un navire qui est entre la poupe et le haut-bans du grand mâl. — Voy. *Hang*. — *Ni fê nein li p'titt bok, v'ol ley bein drî vo*: N'afectez pas une fausse modestie, vous le laissez bien loin derrière vous, vous le surpassez. — *Pass dri, Moustag*: Derrière moi, Moustache.

Se dit aux chiens qui devancent leurs maîtres.— *Preind po li dri* : Attaquer, assaillir, par derrière ; et en parlant des troupes, *fondre* sur les derrières.

DRIPON, s. **ARRIÈRE-POINT**.— *Gi vou kô keâss à fess et nein dri-pon* : Je prétends que l'on coude à points entrelacés et non en piquant de derrière en avant.

DRÔBÉ, v. **DÉROBER**, prendre en cachette.—Voy. *Hapé. Pissé*.

DROGREIE, s. **DROGUERIE**, t. coll. de diverses sortes de drogues.

DROGUÉ, v. **DROGUER**, médicamenteur.—Voy. *Dokturné*.—Faire le pied de grue, croquer le marmot.

Faire le pied de grue, croquer le marmot :

Celui qui attend tout de bout fait le pied de grue. Celui qui fait antichambre croque le marmot.

DROGUEU, s. **DROGUEUR**, médecin qui aime à droguer.—*Droguier*, lieu où l'on met des drogues.—Boîte portative qui en contient. Collection de substances tirées des trois règnes.

DROGUEU, s. **FLÂNEUR**.—Celui qui fait le pied de grue, etc.

Flâneur, musard, lambin :

Ce flandrin *Flâne* : où va-t-il ? Ce *musard* muse et admire : quoi ? Qui vous fait trépigner d'impatience ? Un *lambin*.

DROITEUR, (et) loc. adv. **EN DROITURE**, directement, sans intermédiaire.—*Alé et droiteur* : Aller droit devant soi, sans prendre ni à droite ni à gauche : accept. part.

DROL, adj. s. **DRÔLE**, plaisant, etc.—*C'ess-tô drol di koir* : C'est un drôle de corps, un original.—*Ess-ti drol abii cinsi* ? Est-il godiche, vêtu de cette manière ?—*Il et drol l'ol maïmm* : Il est drô-

latique, plaisant, risible.—Voy. *Rizib. Rêtreie*.

Petit drôle, mauvais drôle :

Le *petit drôle* est un marmouset bien éveillé, rusé, espiegle. Le *mauvais drôle* est un homme dangereux, méprisable.

DROLMAIN ou **DROLDIMAIN**, adv. **DRÔLEMENT**, d'une manière drôle, risible, godiche, etc.

DROSSAR, s. **DROSSART**, officier de justice dans les Pays-Bas.—Chef de département en Westphalie. Haut-drossart, etc. Ce mot vieillit.

DROUSS, s. **CARDE** pour commencer le travail du cardage.—Chez plusieurs Wallons, marc du café.—*Droussett*, carde pour continuer le cardage.—Voy. *Krâss. Gâd*.

DROUSSAIE, s. **PLOQUE**, fenillet de laine cardée.—Voy. *Ploket*.

DROUSSÉ, v. **PLOQUER**, carder la laine.—Voy. *Krâssi*.

DROUSSEG, s. **DROUSSAGE**, action de huiler le premier cardage et celle de le carder.—Voy. *Gârdeg*.

DROUSSEIN, s. **MARC du café**.—*Sédiment*, ce qu'il y a de plus grossier dans une liqueur et qui se dépose au fond du vaisseau ; du vase.

DROUSSEU ou **DROUSSÎ**, s. **CARDEUR**, celui qui carde.—Voy. *Gârdeu. Gârdt. Krâssress*.

DROUSSINÉ, v. **ÉBOUILLIR**.—**BOUDER**.—Voy. *Kutné. Brodé*.

DROVEG, s. **DÉHISCENCE**, manière dont s'ouvre les anthères pour laisser sortir le pollen (*) ou le péricarpe (**) pour faciliter la sortie des graines et des semences. **ÉPANSSEMENT**.—Voy. *Drovt. Feintt*.

(*) On dit *pollen* de la poussière fécondante contenue dans l'étamine des fleurs.

(**) *Péricarpe*, enveloppe de la graine, des semences.

DROVEUSS, s. **OUVREUSE**, celle qui est chargée d'ouvrir. — Ouvreuse de loges. — *Ouvreuse d'huîtres*. Dites *écaillère*.

DROVI, v. **OUVRIER**, s'oppose à fermer. — *Épanouir* (s'), se dit des fleurs qui sortent du bouton. — *Drovi ômoir*: Faire l'autopsie d'un cadavre; on dit *nécroscopie* de l'ouverture et de l'examen; et *nécroscopie* de sa dissection. — *N'iv fret ton mâie drovi le-zoûie?* Ne pourrais-tu jamais vous dessiller les yeux? *Drovi le geamb*: Ouvrir, écarter, écarquiller, les jambes. — *Drovi n'vôie*: Frayer, tracer, pratiquer, un chemin, une route. — *Drovi d'el lainn*: Détricher la laine, l'ouvrir avec le peigne.

DROVIETMAIN, adv. **OUVRETEMENT**, hautement, franchement, sans déguisement, sans hésitation.

DUK, s. **DUK**, titre le plus élevé en France et dans quelques autres États. — *Duchesse*, femme d'un duc. — *Ducal*, adj., qui appartient à celui, à celle, qui a un *duché*. — Oiseau nocturne dont les plumes forment deux cornes à la tête.

DUKA, s. **DUCAT**, monnaie d'or fin dont la valeur est relative. — Ducat de Hollande, 11 fr. 93 centimes: les vieux ducats sont très-ductiles. — De Saxe, 11 fr. 86 centimes. — De Prusse, 11 fr. 77 centimes. — *Ordi duka*: Or ducat, c'est-à-dire au titre des ducats.

DUKATEL, s. **DUCATELLE**, monnaie d'Alexandrie, dix *médines*, 3 sous 6 deniers. — *Ducaton*, monnaie d'argent. Celui de Hollande vaut 6 fr. 81 c.; et celui de Venise 3 fr. 91 c.

DUPERIE, s. **DUPERIE**, ce qui rend dupe. — *Gi pcinséf el foutt divain et g'cl so: kél dupreie!* Je croyais

le duper et je suis sa dupe: quelle friponnerie!...

Duperie, tromperie, fourberie, friponnerie:

Un *patte-pelu*, un *patelineur*, *amadoue ses dupes* avec des paroles mielleuses et à l'eau de rose. Un *maître goniu* est maître ès arts en *tromperies*. Un *matois* file ses *fourberies*. Un *fripon* escamote ses *friponneries*. — Il est facile de *duper* un bon homme, difficile de tromper un *trompeur*: les benêts continuent d'être *fourbés* par nos scapins; les vieux fous seront toujours *friponnés* par les jeunes friponnes.

DÛR, v. **CONVENIR**, plaire. — *Duir*: vi. *seotr*, suranné. La Fontaine a dit: *Genre de mort qui ne dure pas*: archaïsme. — Voy. *Ahay*.

Duir, convenir, plaire:

Les mots qui *duisaient* à Sarazin et à ses devanciers ne *duisent* plus. Ce qui *convient* est souvent utile. Ce qui *plaît* est toujours beau. — Voy. *Convni*.

DURAB, adj. **DURABLE**, qui dure ou qui peut durer longtemps. — **PERMANENT**, *stable, immuable, qui dure constamment*. Ce qui *dure constamment* est encore à trouver. Ce qui est *permanent* reste en place, à sa place. — Voy. *Duré*.

Durable, permanent, immuable:

Ce qui est *durable* a toujours une longue durée, ce qui est *permanent* est très-stable. La *volonté immuable* se corporifie dans les maîtres de la terre.

DURABMAIN, adv. **DURABLEMENT**, **IMMUDIABLEMENT**, etc.

DURAIÉ, s. **DURÉE**, le temps qu'une chose dure. — *Isochronisme*, égalité dans les mouvements d'un corps: mécan.

Durée, temps :

Durée a plus de rapport aux choses; *temps* a plus de rapport aux personnes.— *Durée* comprend du début à la fin; *temps* le opportun: La *durée* de la moisson; le *temps* des vendanges.— Le règne de l'homme siècle fut de courte *durée*; mais que des miracles pendant le *temps* de son règne.— Tout se dégrade par la *durée*, le *temps* dévore tout.

DURÉ, v. DURER, continuer d'être, d'exister.— *Fè veie ki deîr*: Faire vie qui dure, économiser.— *Duré diss kal'fein, kômme le botond'hozett*: Durer jusqu'à la fin; comme les boutons de guêtres.— *Ginn pou pu duré et lé po le wâdion*: Je ne puis plus durer au lit, les punaises me dévorent.— Voy. *Wâdion*.

DURION, s. DURILLON, dureté qui se forme aux mains, etc.

Durillon, cal ou calus, callosité, ampoule :

Ces divers épaissemens de la peau surviennent surtout aux pieds et aux mains.— Le *durillon* est un petit calus: beaucoup de servantes ont de durillons. Le *cal ou calus* est plus dur et plus visible: ceux qui s'agenouillent souvent ont de calus aux genoux. La *callosité* est de la nature du cor, et naît d'un frottement trop réitéré: les souillons de cuisine ont généralement de callosités. L'*ampoule* est une petite tumeur qui se forme sous l'épiderme: elle est causée par la partie la plus aqueuse des humeurs.

DÛT, s. PASSÉE, fil de la trame qui passe entre les fils de la chaîne: t. de tisserand.

DUWEL, s. DUEL, combat singulier d'homme à homme. Nous disons *rencontre*, cela est plus humain et plus poli.— Il y a duel quotidien

entre les hommes du progrès et les rétrogrades.— Les Français accomplissent d'une loi-replâtrage sur les duels, nous replâtrons. Jadis deux ennemis vidaient leurs querelles en champ clos en vertu d'une patente royale: la foule assistait à ce beau spectacle. Qu'on ait défendu, permis, toléré, les duels, tout est resté sur le même pied; il n'est qu'un seul moyen d'en diminuer le nombre: au lieu de redouter l'instruction, et surtout ses conséquences, il faut la généraliser, récompenser les belles actions, employer un noble ennemi, balayer les intrigants: la morale aussi a son hygiène. La loi sur les duels donne des armes aux lâches, et désarme leurs victimes.

DUWELISS, s. DUELLISTE, celui qui cherche les occasions de se battre en duel; celui qui tue par principes.— Voy. *Bateu*.

DUWMAIN, adv. DÛMENT, d'une manière convenable.

Dtwo, s. Dtwo, morceau de musique qui se chante à deux voix; qui se joue à deux instruments.

DYAK, s. DIACRE, celui qui est promu au second des ordres sacrés.— Voy. *Archidiak*.

DYANN, s. DIANE, nom auquel répondent les chiennes de chasse, etc. Déesse de la chasteté, qui métamorphosa Actéon en cerf, parce qu'il avait vu des appas qu'on étalait avec complaisance. On dit que le parfum de sa vertu embaumait tous les lieux qu'elle fréquentait; et que ses chiens, ses nymphes, ne lui éclairaient en rien à l'endroit (*) de la pudicité.— Voy. *Biergé*.

(*) Les farauds et les *farandes* des guinguettes, des environs de Paris, disent « à l'endroit de » dans le sens de *quant à, pour ce qui est de.*

E

On distingue trois sortes d'e. Oui, quant à l'accentuation; mais combien pourrait-on en compter quant à l'accent oratoire?

De l'e, dit aigu: é.

Quand l'edit aigu figure dans les mots ou les termine, beaucoup de Wallons n'en modifient point l'émission; de sorte que chaque *é* des mots *répété, décédé, dégénéré*, etc. est prononcé avec le son de *thé, dé*. Signaler cette articulation c'est la réfuter. Je l'avoue franchement, je suis converti: ne pouvant croire aux deux inflexions (*) d'un simple signe, je soutenais mon opinion avec la chaleur d'un controversiste; cependant plusieurs Français, qui avaient fait une étude spéciale de la prosodie, me firent remarquer tout ce que l'uniformité de la voix tonique avait de désagréable et de choquant, en appelèrent à mon oreille; et surtout à ma raison: cet appel assouplit ma conviction, enracinée par l'usage; le doute s'évanouit devant l'évidence; et je reconnus que, dans les mots, le signe aigu ne figurait, le plus souvent, que pour empêcher l'éliision de l'*é*.

De l'e dit grave: è. Inflexion que l'accent circonflexe imprime à cette voyelle: ê.

L'*è* dit grave a la voix ascendante sans dépression: il n'a qu'un son homogène.—L'accent circon-

(*) C'est-à-dire deux inflexions matérielles, mais modifiées par la protée qu'on appelle accent oratoire, qu'on peut appeler science des nombres. La plupart de ces nuances sont locales, fugitives; n'appartiennent pas à tout le monde. — Voy. *De l'e muet dans les mots.*

flexe a la propriété de faire élever et baisser la voix en la soutenant. Il indique la suppression de la lettre s consacrée par l'usage. Cette explication n'est pas claire. Au reste il n'en indique qu'une partie. — Père, mère, auprès, etc.—*Même, extrême*, etc.—Voy. *Aksan*.

Du tréma sur e: ê.

Tréma se dit d'une voyelle accentuée de deux points qui avertissent qu'elle se détache de la voyelle précédente ou suivante. Trop de beurre pour un quartieron: il commande une nouvelle voix ou fait prononcer séparément deux voyelles: naïf, judaïsme, naïve, judaïsme.—Dans beaucoup de mots l'*è* aigu a la propriété du tréma: *décide, déifier, réimprimer, réussir*, etc. Personne ne se trompera en prononçant ces mots; excepté les prosodistes qui reussissent et qui reussissent. Les diet. continuent d'écrire *poète*, et j'écris *poète, poème*. Naguère on le figurait sur *poêle, poëlon*, etc., on emploie aujourd'hui l'accent circonflexe: *poêle*. Très-bien.—Plusieurs diet. donnent cette définition du tréma: *il forme seul un son, une syllabe*. Un Allemand parlera de ses illustres *a-i-eux*.—Le tréma se met sur *ê, ë, ü*; on l'a mis sur *ä*.

De l'e muet final:

L'*e* muet est nul en prose devant un mot qui commence, soit par une voyelle, soit par une consonne: *L'âme est immortelle*.—*L'âme du monde*: philosophie ancienne.—Les mots qui finissent par *ée* se prononcent avec la voix soutenue: *idée, fée*, etc. *idé.. fé..*, etc. Jamais *idaie, faie*. Point d'exception.—

Dans les finales en *âtre, être, estre*, etc., la nécessité de consommer l'articulation de *r* fait effleurer *e* final : *Paraître, fenêtre, terrestre*, etc.—L'*e* muet, qui termine un verbe, se change en *e* fermé devant le pronom *je* : *aimé-je, dussé-je, puissé-je*. Dans ces tours, qui sont très-rare, il faut que l'organe fasse deviner l'*e* de *je* par un réfléchissement de l'air sonore; ajoutons que plusieurs auteurs emploient l'accent grave : *aimè-je*, etc.—*Je, me, te, se*, etc.: Prononcez comme si *e* était empreint de la superfétation d'un petit *u* : *jcu, meu, teu, seu*, etc. A la pluralité devant une voyelle ou *h* nul : *mè-zamis, dè-zabits*. Donnez l'inflexion très-ouverte devant une consonne ou *h* dit aspiré : *dè-monts, tè-biens, lè-harpies*.

De l'e muet dans les mots :

La conversation familière autorise l'élision de *e* dans un grand nombre de mots : remplir ses *d-voirs*, se *dem-ner* comme un enragé, etc. Ces élisions ne sont permises que quand la voix trouve un appui sur le mot précédent ou sur la syllabe qui précède : les contractions forcées sont insupportables : une l-vée de boucliers, une bonne c-rise. Ne dites point *j-re-demande*, il faut d'abord donner un appui à la voix : *je r-demande*. La lecture soutenue repousse ces sortes de laisser-aller ; il est un art de glisser sur les sons, de les effleurer, de les soutenir : cet art est le *secret* de l'intelligence de l'homme et du génie respectif des langues. Ajoutons que toute élision dans les vers, morcelle, dénature, l'œuvre du poète ; exemples :

Elle pleure la mort d'une mère chérie.

On voit que l'élision de *e* raccourcit le vers de quatre pieds : *El pleure la mort d'un' mère chérie.*

Finales en er dans lesquelles r ue sonne point :

Bénitier, héritier, mûrier, etc., etc. : *bénitié*, etc. L'usage a rendu ce son familier ; cependant les anciens poètes rimaient et faisaient accorder *guerrier, fier*, etc.—Dans tous les infinitifs des verbes, de la première conjugaison, *r* est nul devant un mot qui commence par une consonne, et sonore devant une voyelle : *Aimer le vin* : *aimé....*—*Aimer à boire* : *aimer à boire* : jamais *aimèr*.

De l'e graphique () :*

L'*e* que j'appelle graphique se met devant *a* pour donner à *g* le son de *j* : *je le mangeai, nous les soulageâmes*.—Voy. les grammair.

E son de a :

L'*e* a cette voix devant *m* et *n* : *embellir, aller en ville*. Quand il y a deux ou plusieurs de ces syllabes, l'une d'elles doit être moins sentie : *entendre, entendement* : *attendre, attendeman* : cette nuance est fugitive.

De l'e qui n'est RIEN, et qui par cette raison est une syllabe RÉELLE et PHYSIQUE :

D'Olivet, Duclos, Beauzée, Tracy, Lévizac, etc., ont accouché de ce *vocabulaire*, et le place devant les mots qui commencent par *psau, pseu, spé, sque*, etc. : les amateurs diront : les *Epsaumes* de David, les auteurs *Epseudonymes*, les *Espéculateurs*, les *Esquelettes*, etc. Ces

(*) Dans l'acception actuelle, *graphique* comprend ce qui a rapport à l'écriture à la manière de représenter le langage par des signes : l'*e* que je signale n'est qu'un *signe* ou *esprit*.

messieurs ont oublié de nous apprendre qu'ils doivent leur voyelle prépositive à Ronsard, qui a écrit : « *Mon esperit soupçonnoit ce larcin*, etc. » — J'aurais laissé le système pour ce qu'il vaut ; mais des noms, encore respectés, pouvaient avoir plus ou moins d'influence sur les jeunes gens qui étudient la prosodie française.

Abréviation par E. signe numérique, etc.

E., Eminence, Excellence, Est, partie du monde qui est à notre soleil levant. Marque, séparation, etc. : Ex-marquis. — E ou E si mi, désigne le ton d'*ut*. — 5^{me} lettre dominicale. — Le 5^{me} objet dans les imprimeries, les bureaux, les séries alphabétiques, etc. — Marques des monnaies frappées à Tours. — Chez les Romains, 40 ; et surmonté d'une barre (Ē) 40,000. Note numérale, indiquait 250.

EBACHEG, s. EMBACHAGE, action d'embaucher. — Naguère l'embauchage était puni de mort. — Repas, régal, que l'ouvrier paie à ses camarades du moment de son admission chez un maître ; dans une imprimerie, etc.

EBACHEU ou ENBACHEU, s. EMBACHEUR, celui qui embauche : se dit surtout d'un recruteur qui enrôle par astuce, etc. — *Imm si sô komn kouatt chein, et m'ebâcha p'ol regimain de kapitainn* : Il m'enivra, me soula, comme cent mille hommes, et m'enrôla pour le régiment des capitaines.

EBACHI, v. EMBACHER, enlôler par adresse, perfidement, etc. — Se dit d'un jeune garçon qu'on admet dans une boutique, dans un atelier ; et principalement d'un typo-

graphe que l'on reçoit dans une imprimerie.

EBACHI, v. ÉBACHER, donner la première forme, les premiers traits à un ouvrage de peinture, de sculpture. — Voy. *Disgrohî*.

EBADI, v. VANIER, louer, priser, outre mesure. — *Ebâdi s'marchandeie* : Vanter sa marchandise, préconiser ses drogues.

Vanter, priser, louer, louer, préconiser :

Se vanter, c'est souvent se priser plus qu'on ne vaut : le vantard se vante et déprise les autres pour se mettre en évidence. Louanger, c'est donner de louanges fades : le louangeur ne regarde point à un œuf pour faire une bonne omelette. Louer, c'est faire ressortir le mérite de quelqu'un : un parasite loue son amphitryon nez à nez. Préconiser, c'est à la fois vanter, priser, louer, et louer : le préconiseur n'est pas toujours désintéressé.

EBADI(S'), v. S'ÉBARDIR, se réjouir à ventre débondonné, à gogo, à la franquette. — *S'ebattr*, se réjouir, se divertir ; prendre ses ébats.

EBAG, s. ÉBACHE, ouvrage de sculpture et principalement de peinture, dans lequel les principales parties ne sont qu'indiquées.

Ébauche, esquisse, croquis :

Le *croquis* est une *esquisse* rapide des traits principaux, qui n'en laissent pas moins deviner le talent ou l'incapacité du peintre. L'*esquisse* est un modèle qui révèle l'esprit et le génie de l'artiste. L'*ébauche* est la première forme donnée à l'œuvre.

EBALÉ ou ENBALÉ, v. ENBALLER, mettre dans une balle. — *Gi l'ebalé el diligeinss, et i fou raspaté komu*

le harein et n'ô tonai : Je l'emballai dans la diligence, et il fut encaqué comme les harengs en caque (*).

EBALEG, s. EMBALLAGE, action de celui qui emballe. — *Teûl d'ebaleg* : Toile d'emballage. — On dit *confle* d'une balle dans laquelle on apporte le séné du Levant.

EBALEU OU ENBALEU, s. EMBALLEUR, celui qui emballe; et principalement la personne qui exerce la profession d'emballer. — Les Français disent *emballeur* d'un hableur qui s'en fait accroire.

EBÂMÉ. EMBAUMER. Voy. *Enbâmé*.

EBÂRÉ, v. EBARDER, ôter les barbes, les parties superflues, avec l'ébarboir, le brunissoire. — Voy. *Burnikeu. Diziké*.

EBARBOUY OU ENBARBOUY, v. EMBROUILLER, mettre la confusion. — Perdre le fil de ses idées. — On dit encore au village *ebarbouy*, dans le sens de ces vieux mots : *Embobiner, embobeliner*, c'est-à-dire tromper par des caresses, enjoler, allécher, etc. On le dit aussi dans l'acception d'*embriconner* des aveugler, se tromper, etc. — Sans le pron. pers. : *embriconner*, corrompre, séduire, etc. Tous ces vieux mots seront définis et comparés, à notre idiôme, dans l'ouvrage que j'ai mentionné ailleurs.

EBASMAIN, s. EMBASSEMENT, espèce de piédestal.

Embassement, soubassement :

L'*embasement* est continu sous toute la basse d'un bâtiment; le *soubassement* n'est que la partie inférieure sur laquelle paraît porter tout l'édifice.

EBASTILÉ OU ENBASTILÉ, v. EMBAS-

(*) *Caque*, espèce de barrique où l'on met les harengs.

TILLER, reufermer, mettre, dans une bastille. — Environner de bastilles.

EBEGUINÉ, v. EMBEGUINER, envelopper d'un beguin : plais. — Se dit le plus souvent, dans le sens de s'amouracher, de se coiffer d'une opinion. — Les wallons emploient ce v. dans l'acception de prendre le voile, de se faire beguine; mais *pour de rire*.

EBIINN, s. ÉBÈNE, bois de l'*ébénier* : ébène noire, verte, grise, blanche et noire, rouge et noire. — *Ébénoxyle* ou *ébénoxylon*, arbre qui donne l'ébène. Je crois qu'on peut s'en tenir à *ébénier*. — Voltaire a masculiné ébène : *tout l'ébène* ébréché.

EBENÉ, v. ÉBENER, donner au bois la couleur de l'ébène.

EBENISS, s. ÉBÉNISTE, ouvrier qui travaille en acajou, en ébène, etc.

EBENISTREIE, s. ÉBÉNISTERIE, art, ouvrage de l'ébéniste, etc.

EBERLIKOKÉ, part. pass. ENVINÉ, en pointe, en gaité. — Surpris, émerveillé, avoir la berlue. — Voy. *Enberlikoké*.

EBLAVÉ, v. AMUSER, faire perdre le temps. — Distraire, détourner de quelque occupation. — *V'onn riné sial ki po-zeblaré le-zovri* : Vous ne venez ici que pour distraire les ouvriers de leurs occupations. — Voy. *Kiminé*.

EBLAVETT, s. AMUSETTE, petit amusement. — *C'ess tô gran pâpâ, i li fâ de-zeblavett* : C'est un grand fanfan, un grand nicodème, il lui faut des amusettes.

EBLAVEUR, s. AMUSEMENT, retardement. — Promesses trompeuses. — *G'inn vi kreu pu, vo-zestè inn ella-veu* : Je n'ai plus de confiance dans vos promesses, vous êtes un don-

neur d'eau bénite de cour, un promoteur de bonjour.

ÉELCUWIRAN, adj. ÉELOUSSANT, qui éblouit.—Voy. *Rihuhan*.

ÉELOUWIRMAIN, s. ÉBLOUISSEMENT, état de ce qui trouble la vue par une lumière éclatante.—Cause interne de la faculté de voir.—*Imm prein de-zebouwirmain ki g'veu to sjet; k'ess ki soula vou dir?* Il me prend des éblouissements qui me troublent la vue; à quelle cause les attribuer?—Voy. *Toubion*.

ÉBOLINÉ, v. EMPESER, donner de la consistance avec de l'empois.—Voy. *Reu*.

ÉBOULMAIN. ÉBOULEMENT. Voy. *Atacht. Waqué*.

ÉBOÛSTI, adj. HURLUBERLU. BRUSQUE, prompt et rude.—Brutal.—Évaporé.—*In'et nein mechan, i n'et k'ebousti*: Qu'il soit brusque, j'en conviens, mais il n'est pas méchant.—*K'iv-zesté ebousti!* Que vous êtes évaporé, inconsidéré!

ÉBRANGMAIN, s. EMBRANCHEMENT, point de rencontre de deux ou plusieurs chemins.—Position d'un tuyau joint à un autre; c'est-à-dire comme une branche d'arbre se joint au tronc.—Voy. *Fog. Forcht. Krenhlaie. Trawaie*.

ÉBROCHI, v. ÉBROCHER, mettre en broche, à la broche.—Percer la bedaine, de part en part: fam.—*Court-mancher*, fixer le corps d'un animal tué avec une brochette.

ÉBROKI, v. PERCER, mettre en perce, faire une ouverture à un tonneau, etc. pour en tirer la liqueur qu'il contient.

ÉBROÛKI, v. adj. ÉBROMÉ. ASSOMBRIR.—*I fai ô neur fren et l'tein s'ebronkih, no-zaran ô raboula*: Le froid est noir, l'horizon embrumé, le ciel s'assombrit; nous aurons

une giboulée, de la pluie accompagnée de grêle.—Voy. *Raboula*.

EBU, adj. t. pass. GRIS, à demi ivre, enviné.—Annord de la France, le peuple dit *ebu* dans le sens d'*enriné*, etc.—L'honnête Bouille a dit: « Des jeunes gens de la ville de Huy, au nombre six étant *ebus*, enfoncèrent la porte du cabaret. »—C'est un wallonisme.

ECHAFOÛ, s. ÉCHAFAUD, espèce de plancher qu'on élève pour exécuter ou exposer les criminels.—Voy. *Houlmmain*.

ÉCHAINÉ, v. ENCHAÎNER, lier, attacher, avec une chaîne.—Soumettre, dompter, etc.—Retenir, contenir, borner.—Captiver.—Lier des preuves, etc.—Établir une dépendance corrélatrice.—*Échainé deu galérien*: Enchaîner deux forçats.—*Dirain l'bon r'tain le roïeno-zechainéin kommedechein*: Au bon vieux temps les rois enchaînaient les peuples à l'égal de leurs meutes.—*Il a stu stoké, si laiw ess-te-chainaie*: On a acheté son silence, sa langue est enchaînée.—*Ni d'hénein k'el ma chainé, dihé k'el makral m'a eschanté*: Ne dites point que la syrène m'a enchaîné, dites qu'elle m'a enchanté.

ECHAINNMAIN, s. ENCHAÎNEMENT, liaison des choses de même nature, de même qualité, etc.

Enchaînement, enchainure, connexion, connexité, corrélation:

La corrélation est une relation de réciprocité ou de mutualité. *Connexion* comprend l'entière liaison que les choses ont les unes avec les autres; mais *connexité* n'est qu'un simple rapport de liaison. *Enchainure* ne se dit que des œuvres de l'art; et cet enchaînement ne me paraît pas heureux.

On dit *enchaînement* des conceptions de l'esprit, d'une succession d'idées qui se subordonnent, s'enchaînent, et réunissent les éléments des pensées et des choses.

ECHALOTT, ÉCHALOTE. Voy. A. *O-nion. Ciboul.*

ECHANCRÉ, adj. ÉCHANCRÉ, se dit des objets dont les bords sont dentelés, ou entamés naturellement : bot.

ECHANCRÉ, v. ÉCHANCRER, évider en forme de croissant, de demi-cercle, etc. : se dit des étoffes, du cuir, etc. — Voy. *Védi.*

ECHANCREUR, s. ÉCHANCRURE, coupure faite en dedans, en forme de demi-cercle, etc. — Gorge d'un bassin de barbier. — *Échancrure* des feuilles : bot. *Échancrure* des os : anat.

ECHANTILION, s. ÉCHANTILLON, petit morceau d'étoffe. — Voy. *Hansion*. Par extens. *Échantillon de vin, de blé*, etc. En parlant du blé, de l'avoine, etc., dites *montre* et jamais *échantillon*. — Force, dimension des pièces de bois qui servent aux constructions navales : mar. — Quelques pages d'un poème, etc. — Outil pour égaliser les dents des roues. — Calibre des cloches. — Forme des moulures d'un canon. — Voy. *Teie*. — *Von'avé veyou k'inn echantillon d'sou ki sé fé* : Vous n'avez vu qu'un échantillon de son savoir faire ; de ce qu'il est capable d'exécuter : se dit quelquefois en mauvaise part.

ECHAPAD, s. ÉCHAPPADE, se dit quand l'outil échappe et sillonne une partie déjà gravée : graveur en bois.

ECHAPMAIN, s. ÉCHAPPEMENT, se dit du régulateur qui reçoit le mou-

vement de la dernière roue d'une machine, et modère le mouvement de cette roue même ; méc. et horlog.

ECHARNEUR, s. ÉCHARNURE, ce qu'on ôte d'un cuir que l'on prépare. Façon qu'on donne en écharnant.

ECHARP, s. ÉCHARPE, large bande d'une belle étoffe, de dentelle, etc., que l'on portait en forme de baudrier ; et que les femmes portent en sautoir, ou laissent voltiger négligemment.

ECHEG, s. ENCEINTE, premier degré de la conception. — *Mi feumm et cheg eko; gi n'a k' de trokett. Wiss soula va t'imm miné?* Ma femme est de nouveau enceinte ; elle ne me donne que des jumcaux. Où me conduira sa fécondité ?

ECHET, s. ÉCHECS, jeu qui se joue avec 8 pièces et 8 pions de chaque côté. Le tableau sur lequel on joue ce jeu s'appelle *échiquier*.

ECHET, ECHEVEAU. Voy. *Eki. Hâsplaie. Hâsplé.*

ECHÉYANSS, s. ÉCHÉANCE, terme où échoit un paiement.

ECHINÉ, v. ÉCHINER, rompre l'échine. — Assommer dans une déroute, etc. — Battre outrageusement. — S'excéder de fatigue. — *Li naw peindâr ! ni dis-ti nein ki s'échinn â-zovré* : L'éhonté paresseux ! il a l'impertinence de dire qu'il s'échine à force de travailler.

EDAMÉ, v. ENTAMER, ôter une petite partie. Ne se dit guère qu'en parlant des marchandises et du pain. — *Edamé n'p'ess di dra* : Entamer une pièce de draps : se dit d'une ou de plusieurs aunes de draps qu'on commence à lever. — *Fé n'kreu sol pan d'van d'ledamé* :

Faites une croix sur le pain, avant de l'entamer (*).

EDAMEUR, s. ENTAME, premier morceau qu'on coupe du pain.—Entamure.

Entame, entamure :

Je vous conseille de borner l'acceptation d'entame au premier morceau que l'on coupe du pain ; et de dire entamure de l'ouverture qu'on fait à un pâté, à un jambon, etc.—Voy. *Kroston. Insizion.*

ÉDENTÉ, v. ÉDENTER, garnir, de dents, mettre des dents à une roue, etc.—Voy. *Hârdé.*

ÉDETÉ OU ÉNDETÉ, v. ÉNDETER, charger, causer, des dettes ; engager dans des dettes.—*El a volou peté pu hô k'il kou, et s'a edeté :* Elle n'a pas établi ses dépenses au niveau de ses ressources, et s'est endettée.

EDI, s. ÉDIT, ordonnance, constitution du souverain.—*Vérifier, enregistrer, faire révoquer un édit :* ancien régime.

ÉDIABLÉ. ÉNDEBLER.—Voy. *Endiablé. Pestuleinss.*

ÉDIFI, v. ÉDIFIER, construire.—Voy. *Bati.*—S'oppose à *détruire.*—Porter à la pitié, à la vertu, par l'exemple, en prêchant d'exemple.

ÉDIFISS, s. DÉSORDRE, confusion.—Voy. *Apôtinain.*—Édifice.—Voy. *Batimain.*

ÉDISSION, s. ÉDITION, toute impression et publication d'un livre.—*Édition princeps*, première édition d'un auteur ancien.—*Édition incunable*, édition qui date de l'enfance de l'imprimerie, au 15^e siècle.

(*) La plupart des Wallons tracont le signe de la croix sur le pain avec le couteau avant de l'entamer ; et cette formalité religieuse date de loin.

cle.—*Éditeur*, celui qui fait imprimer l'ouvrage d'un auteur : *préface de l'éditeur*. La plupart des libraires prennent la qualité d'éditeurs quand ils publient quelque ouvrage à leurs frais.—Éditeur, responsable : se dit en parlant des journaux, des feuilles périodiques.

ÉDOIRMAN, adj. et s. ÉNDORMANT, qui endort, qui est somnifère, soporifique, narcotique, etc. (*).

Endormant, soporifique, narcotique :

Les marchands d'orviétans, plus d'une sibylle, vendent de la poudre *endormante* : avec ce dormitif les garçons endorment les grosses réjouies et les petites éveillées. Certains avocats sont raisonnablement *soporifiques* : l'auditoire bâille, les juges ronflent. Beaucoup de livres sont de puissants mais bénins *narcotiques* : le lecteur s'endort dans les bras de Morphée.

ÉDOIRMEU, s. ÉNDORMEUR. Jadis les voleurs mettaient du stramonium dans le vin pour endormir ceux qu'ils voulaient voler, dépouiller : le stramonium n'est pas un fameux narcotique.—*Flatteur.*

Endormeur, flatteur, cajoleur :

Les farauds de campagne se piquent d'être des *endormeurs* de filles, leurs margots les appellent des *flatteurs*. Jadis les marquis, à talons rouges, disaient *debrideurs de nonnes*, en parlant des *cajoleurs*.

(*) En t. de méd. on dit relativement *dormitif* ou *somnifère* : avec le premier on endort les enfants ; avec le second on provoque un profond sommeil. Les *grinches* emploient les *narcotiques* pour provoquer un sommeil léthargique. Dans toutes ces compositions il y a plus ou moins d'opium.—*Grinche*, signifie assassin en argot des mouchards et des *mouchés*.

EDOIRMI, v. **ENDORMIR**, faire dormir. — Provoquer le sommeil. — Il paraît que les anciens ne connaissaient pas la puissance des émanations soporifiques de certains arbres, etc. : à peine entré dans une caverne, le fameux Épiménide s'endort, fait un somme de 27 ans; Plutarque prétend qu'il fut de 50 et Diogène Laërte de 57. Il est prouvé qu'il se trouve de cavernes qui exhalent non-seulement de vapeurs soporifiques, mais encore des émanations malignes qui causent un sommeil délirant : je ne citerai que l'autre de Trophonius, ceux qui pénétraient dans ses entrailles s'endormaient, voyaient et entendaient en rêvant tout ce qu'ils voulaient voir, obtenir. — *N'el hoité nein, iv-zedoim* : Ne l'écoutez pas, il vous endort, il vous donne de l'eau bénite de cour. — *S'edoirmi po to fair* : S'endormir du sommeil de la mort; poétiquement : du sommeil de la tombe; dans le style de l'Écriture : s'endormir dans le Seigneur. — *Aveur libress edoirmou* : Avoir le bras endormi, et mieux engourdi.

EDOKTRINÉ, v. **ENDOCTRINER**, enseigner telle ou telle doctrine, quelque science. — Renseigner, indiquer. — Faire la leçon. — Voy. *Katrussem*.

EDOMAGI, v. **ENDOMMAGER**, causer du dommage, ne se dit que des choses. — *L'oreg a edomagé noss wassein* : L'orage a endommagé notre seigle.

EDOMAGMAIN, s. **ENDOMMAGEMENT**, état de ce qui est endommagé.

EDON? int. ellipt. N'EST-CE PAS? Que vous en semble? — Vous me comprenez — Vous eussiez agi comme moi, comme j'ai agi. — Par el-

lipse cette locution signifie quelquefois une phrase; et souvent une interrogation ou une affirmation vicieuse.

EDOSSÉ ou **ENDOSSER**, v. **ENDOSSER**, passer un billet de commerce à l'ordre d'une personne; mettre au dos d'un billet l'ordre de payer. — *Endosser* la cuirasse, etc. — *Endosser* le harnais, revêtir les habits de sa robe, de sa profession : plais. — *On l'a endossé de cette mauraise commission* : fam. sott. plaisanterie.

EDOSSMAIN, s. **ENDOSSEMENT**, ordre qu'on met au dos d'un billet, d'une lettre de change. Ce qu'on écrit au dos d'un acte. Les négociants disent plus souvent *endos*.

EDUKASSION, s. **ÉDUCATION**, action d'élever un enfant, un jeune homme, de développer ses facultés physiques et morales : résultat de cette action. — Connaissance, pratique, des usages sociaux. — Action de dresser un cheval, etc. — Économie rurale : art de multiplier les animaux, d'utiliser les animaux domestiques : les végétaux : l'éducation du ver à soie, de la cochenille, etc., etc. — *N'avu nein pu d'édukassion k'ôchein* : Être dépourvu de toute éducation, être grossier, manant, etc.

Éducation, instruction :

L'éducation embrasse les éléments d'un certain nombre de connaissances, dont la plupart sont indispensables dans notre état actuel de civilisation. L'instruction se porte sur une ou plusieurs branches de la littérature. — On peut avoir de l'éducation sans être profondément instruit. — Avec le vernis de l'éducation on est supportable. Avec de l'instruction, sans pédantisme, on est estimé et recher-

ché. — Dites une brillante *éducation*, une *instruction* solide.

EDUKÉ, v. ÉDUQUER, *instruire les enfants, faire leur éducation* : popul. Comment, populaire ! allez-vous en faire lanlaire, messieurs des dictionnaires. Latinistes ! Wallons ! quelle insulte de la part des *dictionnaristes*. — Voy. *Diksionâriss*.

EDURAN, adj. ENDURANT, patient, — *C'et l'meyeu bâssel k'ô sâreu veie, mai el n'et nein durantt* : C'est la meilleure fille du monde, mais elle n'est point endurente.

Endurant, patient :

Une personne paraît *endurante* quand elle se laisse insulter, provoquer impunément : qui oserait affirmer qu'elle n'avaie pas des couleuvres ? Une personne paraît *patiente* quand elle souffre avec bonté les injures d'un butor : qui pourrait affirmer que sa patience est autre chose que le mépris ?

EDURÉ, v. ENDURER, supporter avec constance et fermeté : souffrir les maux physiques, les peines de l'âme, etc. — *I sâ bein eduré sou k'ôn sâreue spaîchtî* : Force est d'endurer ce qui est sans remède.

EDURSI, v. ENDURCIR, rendre dur ce qui ne l'était guère ou qui ne l'était pas. — Rendre robuste. — Rendre insensible, impitoyable. — Dieu endureit le cœur des pécheurs, les abandonne à leur égarement. — *Le pîr, â sâvion d'Pari, s'edursihet â solo* : Les pierres tendres, des environs de Paris s'endurcissent par l'action du soleil. — *Ess edursi d'rain l'kalinnreie* : Être endureit dans le vice, etc. — *Ovré, et v'ov-zedursiré* : Travaillez, la fatigue endureit. — Voy. *Radeuri*.

EDURSIHMAIN, s. ENDURCISSEMENT, état de ce qui devient plus ou moins

dur. État d'une âme qui a perdu tout sentiment de pitié, de vertu.

EFAGNI, v. ENBOURBER, mettre dans un bourbier. — *S'efagni* : s'enfoncer dans la fange, dans le bourbier, dans la boue, la vase. — Voy. *Broûlt. Fagn*.

EFAN, s. ENFANT, garçon ou fille au-dessous de 10 à 12 ans. — En style de l'écriture : *les enfants de lumière*, c'est-à-dire, les enfants éclairés des lumières de l'évangile. *Des ténèbres*, ceux qui vivent dans l'iniquité ; les idolâtres. — Fig. et poét. : les enfants de Mars, de Bellone, d'Apollon. — *Le-zefan de chet maniet voltî le sori* : Tel père, tel fils. — *Il ess-tossi inossein k'inn efan et reintt d'iss mër* : Il est aussi innocent que l'enfant qui est à naître. — *Avu deu-zéfan sol kosté* : Avoir deux enfants naturels, hors mariage. — *Geâzé komm inn efan* : Parler comme un enfant, sans réfléchir.

EFANSS, s. ENFANCE. — *L'enfance du monde*, son commencement. L'enfance de la peinture. — N'épargner ni la vieillesse ni l'enfance. — *D'imm pu geôn efanss* : Dès ma plus tendre enfance. — *Toumé et n'efanss* : Tomber en enfance dans l'état d'imbécillité ; radoter. — Voy. *ci-dessus*.

EFANTÉ, v. ENFANTER, mettre un enfant au monde. — Enfanter projets sur projets. — Voy. *Akouktî*.

ENFANTIE OU ENFANTISS, s. ENFANTILLAGE, discours, manière, d'enfant. — Adj. enfantin, enfantine : larcin que nous ont fait les Français. — Voy. *Pâpâ*.

EFANTMAIN, s. ENFANTEMMENT, action d'enfanter. — Enfantement d'un livre, etc. : sedit d'un auteur

qui compose laborieusement. — Voy. *Akoukmain*.

ÉFARÉ, EFFARÉ, Voy. *Emaké. Estoumaké*.

EFARINÉ, v. ENFARINER, *poudrer de farine. POUDRER, courrir légèrement de poudre, ne se dit guère qu'en parlant des cheveux sur lesquels on met de la poudre. Vous savez, qu'en terme de lexicographie, guère signifie pas : lisez point, j'mais. — Être enfariné d'une opinion, d'une doctrine, être un peu prévenu en faveur d'une opinion, etc. Où la farine vase nicher ! lisez coiffé, prévenu. — I veánn li gueie tott esarinaie n'eínn ne dírkí po peind : Il vint la gueule enfarinée me chanter pouilles, me dire des injures.*

Enfariner, poudrer, sapoudrer :

Cuisiniers, *enfarinez* vos poissons. Perruquiers *poudrez* à blanc les débris de l'émigration ; *sapoudrez* une douairière en lui donnant un petit œil de poudre, comme les apothicaires *sapoudrent* certaines emplâtres. — Voy. *Efoumé*.

EFEKTIVMAIN, adv. EFFECTIVEMENT, en effet, réellement, etc.

Effectivement, en effet, réellement, véritablement :

Effectivement s'emploie par affirmation et par réminiscence : *effectivement*, je m'en rappelle. *En effet* ajoute une idée de réalité à l'apparence : Il en est digne *en effet*. Ce qui est *réel* existe de fait ou est consacré par la croyance : Dieu est *réellement* en corps et en âme dans la Sainte Hostie. Ce qui est *véritable* et patent : j'ai vu et entendu, c'est *véritablement* comme vous l'affirmez. — On dira à un supérieur : C'est *effectivement* comme vous le dites ; il répondra : *En ef-*

fet, je me trompe rarement ; cela est *réellement* extraordinaire. Vous savez que quand un auteur dramatique console un confrère tombé, il n'oublie jamais de lui pleurnicher : mon ami, je suis *véritablement* affligé de ta chute.

EFEKTUWÉ, v. EFFECTUER, mettre à effet, à exécution.

EFÉMINÉ, v. EFFÉMINER, rendre faible comme la plupart des femmes.

Efféminer, amollir, énerver, alanguir :

L'homme *alanguí* manque d'énergie : il est de faits qui *s'alanguissent* par ton. L'homme *énervé* vit sans existence : les voluptés *énervent* l'âme et le corps. L'homme *amolí* est indolent, apathique : les soldats d'Aunibal *s'amollirent* à Capoue. L'homme *efféminé* n'est qu'un hermaphrodite moral : en filant aux pieds d'Omphale, Hercule fut le type de l'*effémination* (*).

EFERÉ, v. ENFERRER, percer avec un fer, une épée, etc. — Se nuire à soi-même. — *Iss batein a l'epéie, et i s'eferein l'on l'ótt* : Ils se battaient à l'épée, et ils s'enfermèrent l'un et l'autre, réciproquement. — *S'iv-zalé pu l'on, v'ov zalé eferé* : Si vous continuez, vous allez vous enfermer ; prouver que vous avez tort, etc. — Voy. *Féré*.

EFEET, s. EFFET, ce qui est produit par une cause. — *Il n'y a pas d'effet sans cause*. Dans tout ce qui est pliénoménal, qui paraît miraculeux, cette vérité prouve que nous voyons, les effets, que nous en parlons, sans pouvoir en déterminer, les causes. — *Effets civils*, droits, avantages, que la loi civile assure,

(*) Après ses travaux Hercule, sous les vêtements d'une femme, fila avec Omphale. — Voy. *Herkul*.

et dont ne jouissent point ceux qui sont morts civilement, comme le droit de tester, etc. — Beaux-arts et littér., ce qui attire les regards, qui captive l'attention : *les effets des ombres, du clair-obscur, de la lumière*, etc. — Billet de commerce. — Les effets publics, les *rentes sur l'État*, les billets, les papiers, introduits dans le commerce, etc. — *Effets mobiliers*, biens; meubles, objets, ou censés tels d'après la loi. — *Effet rétroactif*, se dit d'une loi dont on ferait remonter l'application à un temps où elle n'existait pas; la loi ne doit point avoir d'effet rétroactif. — Voy. *Fai*. — *Efficace*, qui a de l'efficacité, la force, la vertu, de produire de l'effet, son effet. — Adj. *Effectif*. — Voy. *Effectivmain*.

EFIGIE, s. EFFIGIE, figure, représentation d'une personne. — Cette médaille est à l'effigie de tel prince. — *Peind en n'effigeie* : Peindre en effigie.

Effigie, image, figure, portrait : L'effigie remplace l'homme ou la chose; l'image en rappelle l'idée; la figure la dessine; le portrait figure la ressemblance avec plus ou moins de fidélité.

EFILAD OU ENFILAD, s. ENFILADE, longue suite de chambres dont les portes sont sur une même ligne. — Longue enfilade de phrases, d'épithètes, etc. — Action de tirer des coups de canon dans toute la longueur d'un bâtiment : mar. — Voy. *Ribanbel*.

EFILÉ, v. ENFILER, passer un fil, de la soie, etc., dans le chas d'une aiguille. — *Efilé de piel* : Enfiler des perles. — *Gi so v'nou ponn ne fini; et nein po-zefilé de piel* : Je suis venu pour en finir, pour terminer,

et non pour en filer des perles, pour perdre mon temps en verbiages, etc. — *Efilé n'vôie* : Enfiler un chemin, une route. — *Efilé ô batimain* : Enfiler un bâtiment, tirer des coups de canons sur un navire, etc., dans toute sa longueur. — *C'est-tinn eskrokeu, il a volou m'efilé* : C'est un escroc, un filou, il a voulu m'enfiler : fam. — *Il a stoyou n'hiss; et il a efilé l'montaie* : Il s'est effrayé, il a eu la venette; et il a enfilé la venelle, l'escalier, il s'est enfui. — Se dit fam. dans le sens de s'enfermer. — Voy. *Difilé*.

EFILEU, s. ENFILEUR, celui qui passe le fil dans le chas. — Celui qui est chargé d'enfiler, celui qui adapte les têtes aux épingles. — Enjoleur, escroc : accept. omises par les dict. — *Enfilure*, action d'enfiler.

EFISTE (s'), SE CORROMPRE, s'altérer, commencer à se putréfier. — Par extension : s'empuantir, s'infecter.

EFISTE, t. pass. CORROMPU, putréfait. — Voy. *Epuskiné*.

EFLANKÉ, t. pass., adj. EFFLANQUÉ, qui a les flancs creux. — Se dit le plus souvent du cheval.

EFOIH OU FOIH, s. FORCES OU BOUTES, espèce de très-grands ciseaux pour tondre les draps. — *Forcettes*, petites forces.

EFOIRSI, v. ENFORCIR, rendre plus fort, plus robuste. — Devenir plus fort. — Par extension, grandir, grossir. — *Kommrossgeónns'efoirsîh! a vingt-an i fret degea n'fameuss pess d'omm* : Comme votre nouveau né s'enforcit! quand il aura atteint l'âge de vingt ans il sera déjà bel homme; il fera un fameux gars; un fameux cadet.

EFONDRE, v. ENFONCER, mettre, pousser, au fond, etc. — *Submerger*,

enfoncer entièrement dans l'eau, couler à fond : se dit d'un navire, etc.—*Chavirer*.—Voy. *Ritourné*.

EFONDRE, v. EFFONDRE, renuer, fouiller des terres profondément, en y mettant de l'engrais.—Voy. *Efonsé*. *Efonscur*.

EFONDRE, v. CREUSER, rendre creux.—Enfoncer dans une mare, dans la boue.—Voy. *Spiï*.

EFONDREIE, s. EFFONDRIELLES, parties grossières qui restent au fond d'un vase après l'ébullition, l'infusion.—*Si v'zart houmè l'bouyon t n'âreu nein tan d'efondreie*: Si vous eussiez écumé le pot au feu, il y aurait moins d'effondrilles.

EFONSÉ, v. ENFONCER, mettre au fond, faire pénétrer fort avant.—*Il efonsa s'chapai ess tiess* (*), *fi de mechan-zouïe*, et *hâssa de pogun*: Il enfonsa son chapeau, roula ses yeux, fit le mauvais; et menaça du poing, du geste.—*To touman geu d'ô y'vâ gi n'efonsa deu koiss*: En faisant une chute de cheval je me suis enfoncé deux côtes.—*Ess efonsé d'vain se peinsaie*: Être enfoncé dans ses pensées, ses méditations.—*Efonsé voss leigu*: Enfonsé votre ligne, mettez un cadra-tin: impr.—*C'et fai! efonsé*: C'est fini! enfoncé.

Enfoncer, effondrer:

Effondrer UN COFFRE, dites *enfoncer*, etc. *Effondrer*, c'est creuser fort profond; *enfoncer*, c'est pénétrer plus ou moins avant.

EFONSEUR, s. ENFONCURE, creux, cavité, dans un pavé, etc.—Assemblage des ais d'un bois de lit.

EFONSMAIN, s. ENFONCEMENT, action

(*) On doit dire enfoncer son chapeau jusque sur ses yeux; mais en parlant de l'action simple, il est inutile de dire *dans la tête*.

d'enfoncer; et par extens.: *rompre, briser*; incorrect: quand on rompt ou qu'on brise, il faut fracturer.—Partie d'une façade qui forme un arrière-corps.—Enfoncement d'une vallée, d'un bois.—*Enfoncement d'un tableau*, effet de la perspective des fonds.—Brun mat dans les plis de draperies: peint.—Enfoncement, et mieux, *dépression* accidentelle dans quelque partie du corps; se dit surtout des os.—*Dépression*, enfoncement, aplatissement, naturel: anat., bot.—*Crique*, petite baie, partie du rivage, qui forme, un enfoncement, où peuvent s'abriter des petits bâtiments.

EFOR, s. EFFORT, emploi extraordinaire de ses forces, soit physique, soit morales.—*I fi to se-zesôr po zaru l pless*, et *n'lô nein*: Il employa tous ses efforts pour obtenir la place, et il succomba.—*Vo-zesté binâh*, *mai seintém se pictri la!* *Gean*, *sev inn effôr*: Vous êtes rassasié, repu; mais humez le fumet de ces perdrix! Allons, un généreux effort.—*Aru n'efôr*: Avoir un effort, une hernie: fam.—*Noss kaval a n'efôr di rein*: Notre jument à un effort des reins.

EFORCHEUR, s. ENFOURCHURE, tête à bois fourchu.—*Enfourchie*, se dit de la tête du cerf dont les dards du sommet font la fourche.

EFORCHI, v. ENFOURCHER, monter à cheval jambe deçà, jambe delà: plais.—*Kreurtv k'inn feumme forchaie noss vonsein?* Croiriez-vous que ma femme enfourche notre étalon?—*Si t'inn fai preind gi t'efog*: Si tu me pousses à bout je t'enfourche, je te perce avec ma fourche: fam.

EFORCHUMAIN, s. ENFOURCEMENT,

angle solide formé par la rencontre ou la jonction de deux *douelles* d'une voûte : archit. On dit douelle du parement d'une voûte, soit intérieur soit extérieur.—Action d'enfourcher : omission par les dict. — Voy. *Eforcht*.

EFORNÉ, v. ENFOURNER, mettre dans le four;—dans le fourneau, dans les creusets.—*V'ov-zeforné d'rain dihitaie affair* : Vous vous enfournez dans une sale, dans une mauvaise, affaire : faim.

EFORNEG, s. ENFOURNEMENT, action d'enfourner le pain, etc.—Suite d'opérations pour affiner le verre.—Voy. *Rofiné*.

EFORNET, s. ENFOURNEUR, celui qui enfourne.—Voy. *Bolgt*.

EFOUMÉ, v. ENFUMER, noircir par la fumée, etc.—*Drové l'ouh, no s'tofon d'foumîr* : Ouvrez la porte, nous sommes enfumés, la fumée nous étouffe.—*I n'a nein de pu kalein s'ol têr ki le marchan di tôrlai et di g'vâ : le prumt'efoumîet leu târlai po le sê parêttvî; et le-zôtt'fe de trô à dein d'leu g'vâ po le ragebni* : Il n'est pas des plus rusés coquins sur la terre, que les marchands de tableaux et les maquignons : les premiers enfument leurs tableaux pour leur imprimer un faux cachet d'ancienneté; et les seconds creusent les dents à leurs vieux chevaux pour les *rajeunir*.—*Efoumê de moh al l'âmm* : Enfumer des mouches à miel. En France on les enfume avec un appareil appelé *enfumoir*.

Enfumer, fumiger, fumer, saurer, boucaner :

A la lettre *enfumer* comprend l'action simple de noircir par la fumée. *Fumiger*, c'est exposer un corps, une substance, plusieurs

corps, plusieurs substances, à la fumée d'autres qui brûlent. *Fumer* se dit en parlant des viandes, des poissons, qu'on sèche, en leur donnant le goût des substances dont on ralentit la combustion. *Saurer*, c'est sécher à peu près de la même manière, et donner une couleur dorée, foncée; ne se dit guère que des harengs que l'on saure. *Boucaner*, c'est fumer les viandes et les poissons à l'imitation des sauvages de l'Amérique.—Voy. *IVasvôddé*.

EFOUMÉ, t. pass., adj. ENVINÉ, qui a bu trop de vin; *qui est bon là*; fam. et plais.—*Ki v'zesté efoumê!* Que vous êtes colère!—Se dit fig. dans le sens d'être enfariné.—Voy. *Efariné. Efouweu*.

EFOUWÉ, v. EXCITER, INCITER; pousser à faire, etc.—*No le-zefoucan, el s'atrosset, si d'gretet, si k'hÿet, et s'râÿet le g'ret a pounieie* : Nous les excitons l'une contre l'autre, elles s'empoignent, s'égratignent, se déchirent leurs vêtements, et s'arrachent les cheveux par poignées.—Voy. *Ekoregî*.

Exciter, inciter, animer, instiguer, encourager; envenimer, induire :

Pour traduire *efouwé*, tous ces termes doivent être pris en mauvaise part.—On *excite* en stimulant la mauvaise volonté; en réveillant les passions : *exciter* en émeute, etc. On *incite* en employant des insinuations malveillantes, des raisons spécieuses : *inciter*, à mal faire, ou à faire le mal. On *anime* en poussant à une action qui a reçu un commencement d'exécution : *animer* de la voix, du geste. On *instiguer* par des suggestions artificieuses : les *instigateurs*

sont poussés par le génie du mal ; s'entourent de mystères et séduisent malgré qu'on n'en ait. On *encourage* en éloignant l'idée du danger, EN REMETTANT DU COEUR AU VENTRE : un filou, qui n'a fait que le mouchoir, se sent *encouragé* quand il fait la montre. On *enrenime* les paroles et les actions d'une personne en les représentant sous un faux jour ou sous un aspect odieux : les hypocrites distillent un *venin* bien dangereux. On *induit* par des insinuations peu charitables : il est facile d'*induire* à erreur et en erreur, un niais de Sologne.

EFOUEG, s. INCITATION, INSTIGATION. — Incitation au vice, etc. — Voy. *ci-dessus*.

EFOUWEU, s. INSTIGATEUR. — BOUTE-EN-TRAIN, se dit en bonne part de celui qui met les autres en train ; qui les excite à la joie. En mauvaise part : *brûlot*, espèce de *boute-feu*, qui excite des querelles, etc.

Boute-feu, brûlot :

Le *boute-feu* monte les têtes, excite des discordes. Le *brûlot* est fougueux, ardent, séditieux ; met tout en combustion.

EFOY, v. ENFOUIR, cacher en terre. — *Il ne faut pas enfouir le talent*, il faut en faire usage. — *Li robett s'esteu-tefouyé et r'trôklaiedizo tèt ; mi p'ti basset l'ditrôkla* : Le lapin s'était enfoui et blotti dans le terrier ; mon basset le dénicha.

EFOYEG, s. ENFOUISSEMENT, action d'enfouir, de cacher en terre.

EFOYEU, s. ENFOUISSEUR, celui qui enfouit. Par extens. : *Mi chein et l'efoyeu d'ô dial* : Mon chien est enfouisseur à diable ; il a l'habitude d'enfouir ce qu'il ne peut manger : très-fam.

EFRAKSION, s. EFFRACTION, fracture. — Voy. *Frakteur*.

EFRAKTEUR, s. EFFRACTURE, fracture du crâne avec dépression et enfoncement des *fragments*, c'est-à-dire des os brisés, cassés.

EFRENÉ, adj. EFFRÈNE, qui est sans frein. — Voy. *Fran*.

Etre sans frein, être sans vergogne :

Quand on a perdu toute honte on est sans *vergogne*. On est sans *frein* quand on ne sait borner ses passions. — Nos Diogènes (*) sont sans *vergogne* ; nos Turcarets (**) affichent un luxe *effréné*.

EFRONTAEMAIN, adv. EFFRONTÉMENT, d'une manière effrontée. — Voy. *ci-dessus*.

Effrontément, impudemment :

Un bavard, un hâbleur, affirme effrontément ses mensonges. Une personne impudente ment *impudemment*, ou révolte par l'obscénité de son langage.

EFRONTÉ, adj. EFFRONTÉ, qui est sans honte, etc. — *Taihiw pititt effrontaie, ou g'iv petret voss kou* : Silence, petite effrontée, autrement vous serez fouettée d'importance.

EFRONTREIE, s. EFFRONTERIE, impudence. — Mythologie, *figure allégorique, sous les traits d'une femme, dans une attitude lascive, et vêtue indécemment*, etc. Cette allégorie n'est que celle de l'impudeur. — Voy. *Frankih*.

Effronterie, audace, impudeur :

L'*effronterie*, va jusqu'à l'*audace*, l'*impudeur* est sans borne. —

(*) L'impudent Diogène fut le roi des hommes sans vergogne, c'est-à-dire des cyniques.

(**) *Turcaret* se dit d'un enrichi sans mérite, et surtout d'un agioteur qui a établi sa fortune sur la misère publique.

Les yeux peignent l'effronterie, la contenance l'impudeur.

EFROYÅB, adj. wallonisé, EF-FROYABLE, qui cause, qui inspire l'effroi. — Voy. *Hisdeu*.

EGAGEAN, adj. ENGAGEANT, attirant. — *Avu de manîr egageantt* : Avoir des manières engageantes. — *C'ess-tinn kimêr bein-negageantt* : C'est une commère, une matoise, très-engageante, très-attirante.

Engageant, attirant, insinuant :

Avec un doux langage, des formes aimables, on est *engageant*. Il faut de la souplesse et de l'adresse, pour être *attirant* ; il faut de l'adresse, de la souplesse et de la finesse, pour être *insinuant*.

EGÅGEU, s. RECRUTEUR, celui qui fait des recrues. — Voy. *ci-dessous*.

EGAGI, v. ENGAGER, mettre en gage, en nantissement. — Persuader à faire quelque chose. — Inciter, exhorter. — Induire ou astreindre à.... — Lier par quelque obligation. — Entraîner. — Engager le combat, la bataille, etc. — Provoquer une discussion, une dispute, etc. — Se lier par mariage. — S'engager dans un défilé. — S'enrôler. — *G'eaveu-ztegagt m'parôl, mai g'el digagea* : J'avais engagé ma parole d'honneur, mais je la retirerai. — *Ki te skrupleu ! geur todi, soula n'egag a rein* : Que tu as la conscience timorée ! Jure, imbécile, cela n'engage à rien (*). — *Gi m'egagea po le hoûsâr, et immetein d'rain le pîton* : Je m'engageai pour entrer dans un régiment de hussard, et je fus incorporé dans un corps d'infanterie. — Voy. *Egagmain*.

(*) Ce conseil a été donné en ma présence.

Engager, enrôler, embaucher :

On *engage* pour tel régiment ; on *enrôle* un matelot pour tel vaisseau ; on *embauche* en usant de perfidie. — *S'engager* comprend plutôt contracter un engagement. *S'enrôler* comprend plutôt figurer sur le rôle. *Embaucher* n'est que l'action d'un vil embaucheur.

EGAGMAIN, s. ENGAGEMENT, action ou effet d'engager. — Promesse, obligation. — Engagement de cœur, tendre engagement. — Combat, escarmouche, entre deux corps détachés. — *Antichrèse*, convention par laquelle un débiteur remet en nantissement, à son créancier, un immeuble équivalent à la dette. — Réméré. — *Kassé n'egagmain* : Rompre un engagement. — *Sou k'romm deri valeu n'egagmain* : Ce que vous m'en dites équivalait à un engagement, il en était l'aveu tacite.

ÉGAL, adj. ÉGAL, pareil, semblable, etc. — *No-zestan dinn égâl, et ginn vou nein m'bahî por vo* : Nous sommes d'égal condition, et je ne traiterai avec vous que sur le pied d'une complète égalité. — *Ki soula rass soss kou, soss tiess, to l'ieess-tégâl* : Que les affaires, les choses, aillent de mal en pis, tout lui est égal. — *Le deu meur son égâl* : Les deux murailles sont parallèles dans toutes leurs étendues.

ÉGALE, v. ÉGALER, rendre égal. — Être égal à... — Être ou devenir pareil : atteindre au même degré. — *On di kel et si bel, gi peinss ki n'légalan, p'ol mon* : On la dit si belle, je pense que nous l'égalons, pour ne rien dire de plus.

Égaler, égaliser :

Egaler se dit des grandeurs

mondaines et périssables. *Égaliser*, c'est faire disparaître les aspérités. — La mort *égale* le roi et le berger. — L'amour *égalise* le sceptre et la houlette.

ÉGALITÉ, s. EGALITÉ, rapport entre ce qui est égal. — Tous les hommes sont égaux devant Dieu, donc ils doivent l'être devant la loi : tout autre égalité est plus qu'une chimère. — Voy. *Egaliseur*.

Égalité, *conformité*, *parité*, *similitude* :

Égalité comprend la conformité des rapports : *égalité* d'humeur, *égalité* politique. Ce qui est *conforme* est semblable ; témoin cette formule : pour copie *conforme*. Les rapports d'*égalité* entre les choses, et surtout entre les objets de même nature constituent la *parité* : il y a *parité* entre les deux arguments. La *similitude* n'établit pas une rigoureuse ressemblance : les auteurs sacrés emploient souvent la *similitude*.

ÉGALIZÉ, v. EGALISER, rendre égal : ne se dit que des choses.

Egaliser, *araser*, *niveler* :

Egaliser, c'est partager, repartir en lots égaux, etc. ; rendre uni. *Araser*, c'est mettre les diverses parties de niveau. *Niveler*, c'est égaliser, araser, avec l'instrument appelé niveau.

ÉGALIZÉ, s. NIVELLEMENT, action de mesurer avec le niveau. — Action de rendre un plan uni et horizontal.

ÉGALISEUR, s. NIVELEUR, celui qui nivelle ; qui fait profession de niveler. — Chaud partisan de l'égalité absolue.

Niveleurs, *égaleurs* :

Sous Charles I^{er}, roi d'Angleter-

re, des insensés rêvèrent l'égalité absolue : on les appela *égaleurs*. Dans leur délire révolutionnaire, les *niveleurs* français voulurent niveler les fortunes, les rangs et les conditions. — Les *égaleurs* poursuivirent un fantôme hideux ; les *niveleurs* voulurent commettre un attentat inutile (*).

ÉGALMAIN, adv. ÉGALEMENT, d'une manière égale. — Autant, pareillement. — *Egalement*, s. distribution, qui précède le partage, entre des enfants héritiers de leur père ou de leur mère, quand l'un ou l'autre avait donné, en avancement d'hoirie, aux uns plus qu'aux autres. — Voy. *Heyauss*.

ÉGARD, s. EGARD, action de prendre en considération, d'en tenir compte. Déférence, marque d'estime. — *I n'a de-segâr ki po le rig* : Il n'a des égards que pour les riches, les personnes qui jouissent d'une grande fortune. — *A l'egâr di sou ki v'omm dihé, c'ess tût choi* : A l'égard de ce que vous me dites, que vous m'apprenez, c'est autre chose, c'est une autre affaire, une autre paire de manches. — *Vo n'esté kô nabo a l'egâr di lu* : Vous n'êtes qu'un avorton à l'égard de lui. *Mieux* : comparé à lui, vous n'êtes qu'un avorton, qu'un pygmée. — Voy. *Ménagmain*.

ÉGARD, s. PROCÉDÉ, conduite, manière d'agir d'une personne envers une autre.

Egard, *considération procédés* :

Une personne digne de *considération* mérite des *égards* particu-

(*) Que l'on partage aujourd'hui les fortunes, il faudra recommencer dans dix ans. Comment arriver à ce nivellement ? — En passant par tous les degrés du crime.

liers. Les bons *procédés* conduisent à la considération et aux égards.

EGEALÉ, 1. pass. GELÉ, pénétré par un grand froid, par un froid excessif. Voy. *Froûleu*.—Subs. et adj. *Cess-tinn egealé*: C'est un homme sensible au froid, frileux.—*L'aïw ess-tegalalaie a koste de feu*: L'eau est gelée à côté du feu, du foyer.

EGEALEUR, s. ENGELURE, enflure causée par le froid, et souvent accompagnée d'inflammation; voire même de crevasses.

EGEANSNÉ, v. AGENCER, ajuster, joindre, disposer convenablement.—Emboîter, enchasser une chose dans un autre.—Parer, orner.—Arranger, combiner, disposer les figures d'un même groupe: ajuster les draperies, etc.: peint.—Par extens., ornements empruntés aux plantes, etc.—Voy. *Atitoté. Areingé*.

EGEANSNEG, s. AGENCEMENT, action d'agencer, état de ce qui est agencé, ajusté.—Emboîtement.

EGEAVLÉ, v. ENJAVELER, mettre, disposer, distribuer, en javelle.—Voy. *Gearlai. Gearlé*.

ÈGEINDRÉ, v. ENGENDRER, produire son semblable.—En parlant des personnes divines: *Le père engendre le fils de toute éternité*: théol.—L'oisiveté engendre le vice. La familiarité le mépris. Un *Roger-Bontemps* n'engendre point la mélancolie.—*Mégalanthropogénésie*, art de procréer des Buffons, des Voltaires, des Bonapartes, etc., etc. Il ne fallait rien moins qu'un titre grand comme le bras, pour servir de passe-port à un ouvrage dont la substance est incommensurable.

EGEOLIVÉ, v. ENJOLIVER, rendre

joli, ajouter des enjolivures.—Voy. *Gaieloté*.

Enjoliver, historier, antiquer:

Enjoliver, c'est faire des enjolivures, des enjolivements, des ornements, pour rendre joli, pour attirer les yeux. *Historier*, c'est enjoliver par des petits embellissements qui ont quelque rapport à l'histoire. *Antiquer* est un terme de relieur qui comprend donner une apparence antique à la couverture d'un livre, soit pour imiter, soit pour surpasser le bon goût des anciens relieurs.

EGEU, s. ENJEU, ce que l'on met au jeu avant de jouer, et qui appartient au gagnant.—*Vade*, au jeu de brelan, etc., toute somme quelconque dont un des joueurs ouvre le jeu.—Dans cette affaire *chacun est pour sa vade*, pour son compte, etc. fig. et fam.—Voy. *Bourla*.—*Mcté et jeu*: Mettez au jeu, déposez votre enjeu.—*Ritiré s'iateg de jeu*: Retirer son enjeu, abandonner une entreprise hasardeuse, se soustraire à toute responsabilité.

EGLATI, RELIEUR. Voy. *Riglati*.

EGLISS ou EGLIH, s. EGLISE, toute assemblée ou communion de personnes unies par la foi chrétienne.—Eglise catholique, apostolique et romaine. Les Eglises protestantes, etc. etc.—Le pape est le chef visible de l'Eglise. Ramener au giron de l'Eglise.—*Eglise militante*, l'assemblée des fideles sur la terre; *souffrante*, les âmes des fidèles qui sont dans le purgatoire.—Eglise d'Orient, etc.—Temple consacré à Dieu.

Eglise, Temple:

Eglise, appartient au style ordinaire. *Temple* au style élevé, à la

poésie. — On fréquente dévotement les églises, on adore Dieu dans son temple. — Dites l'église paroissiale, collégiale, métropolitaine; notre mère la Sainte Eglise, etc. — Dites le Temple de l'Éternel, de Salomon, les chevaliers du Temple, etc. (*) — Edifier, consacrer une église. Le temple de Janus était fermé pendant la paix et ouvert pendant la guerre. — Bâtir une église, construire un temple. — Voy. Bati.

EGLOMM OU EKLAMM, s. ENCLUME, masse de fer sur un bloc pour écrouir, etc. — Bel-outil, petite enclume à l'usage des orfèvres et des horlogers. — Enclumeau, enclume portative. — Enclumette, petite enclume sur une buche. — Outil de sellier pour river les cloux. — Lame de fer pour tailler l'ardoise. — *Horbé l'eglomm no-zalan batt di l'argeain p'ol reind pu spet* : Essayez le bel-outil, nous allons battre de l'argent pour le rendre plus dense, plus compacte. — *Ess eint li märtai et l'eglomm* : Être entre le marteau et l'enclume, se trouver froissé entre deux partis, etc., qui ont des intérêts opposés. — *I râ mi ess märtai k'eglomm* : Il vaut mieux être marteau que d'être enclume, mieux vaut battre que d'être battu. — *I n'a pus a dir, i fâ k'ti seue glomm ou märtai* : Il n'y a plus à reculer, il faut que tu sois enclume ou marteau, que tu l'emportes ou que tu succombes.

(*) Il est essentiel de faire cette remarque : quand *Eglise* et *Temple* sont employés dans le sens absolu, il faut la majuscule; autrement il ne faut qu'une minuscule initiale. Voy. l'orthographe ci-dessus.

ÉGLOTI, v. ENGLOUTIR, avaler goulument, gloutonnement. — Disparaître dans un abîme, etc. — Consumer son bien, etc. — Les grands empires engloutissent les petits États, comme les requins engloutissent les fretins, c'est-à-dire les menus poissons. — *Égloti sain k'dassi* : Engloutir sans mâcher.

Engloutir, absorber :

Absorber comprend une lente destruction, *engloutir* une disparition rapide, un anéantissement subit. — Un prodigue *absorbe* ses revenus, un dissipateur *engloutit*. — La chaleur *absorbe* les liquides, on *s'engloutit* dans un gouffre.

Egoïss, s. adj. Egoïste, personne qui a le vice de l'égoïsme. — On a dit *égoïsme* de la doctrine de certains philosophes qui prétendaient qu'on ne peut être sûr que de sa propre existence. Cet égoïsme n'est que le pyrronisme au petit pied. — *Égoïste*, celui qui parle souvent de soi.

Egoïsme, homme personnel :

Moi je dis, moi je fais, quant à moi : tel est l'égoïste. Moi avant tout, après moi le déluge : tel est l'homme personnel. — Le premier rapporte tout à son individu; le second croit que l'univers est créé pour lui. — Il y a de l'égoïsme dans la jalousie; de la cruauté systématique, chez l'homme personnel.

EGORDINÉ, v. ENCOERTINER, mettre des courtines. — Voy. *Gordeinn*.

EGORGEU, s. ÉGORGEUR, qui égorge. — Voy. *Moudreu. Moutt*.

EGORCI, v. EGORGER, couper la gorge. — Diffamer. Rançonner. — Écharner jusqu'au vif; corroyeur. — Voy. *Moudri. Moutt*.

EGOU, s. EGOUT, chute, écoulement des eaux. — Écoulement des

eaux de pluie. — Table, tuyau, planche pour faire égouter. — Ardoises, tuiles, qui débordent le toit. — Plaie, cautère, ulcère, qui jette du pus. — Cloaque.

Egout, cloaque :

Les anciens disaient *cloaque* du conduit voûté que nous appelons *égout*. — Dites de l'homme livré à des goûts brûtaux, qu'il est un *cloaque* d'impureté. Appelez *égout* le repaire du vice.

EGOURDI OU ENGOURDI, v. ENGOURDIR, rendre comme perclus : se dit d'une partie du corps que le sommeil rend sans mouvement. — Le froid engourdi les mains. — L'esprit s'engourdit par l'oisiveté : fig. — Voy. *Edoirmi*.

Engourdir, endormir :

On a les mains *engourdies* par l'action du froid, les bras engourdis par une extrême lassitude. On a les jambes *endormies* par suite d'une attitude contre nature. — La chaleur dissipe l'*engourdissement*. La position naturelle rétablit la partie *endormie*.

EGOURDIBEH OU EGOURDIHMAIN, s. ENGOURDISSEMENT, état de la partie du corps engourdie ou endormie. — Engourdissement d'esprit.

Engourdissement, cataplexie, hibernation :

L'*engourdissement* a quelque rapport à une paralysie locale : il disparaît. La *cataplexie* est un engourdissement spontané dans une partie du corps : elle est tenace. L'*hibernation* est une sorte de torpeur qui dure tout l'hiver : la marmotte est hibernante.

Egozi (s') ou s'ÉGOZILIÉ, v. s'ÉGOSILLER, se faire mal à la gorge, s'enrouer en criant, à force de crier. — Se dit aussi des oiseaux. — *P'arlé*

mon et pu ba, v'ov-zalé egozi : Parlez moins et plus bas, vous allez vous égosiller.

S'égosiller, s'époumoner :

Un brailleur *s'égosille* souvent, un avocat *s'époumone* quelquefois.

EGRÉ, s. DEGRÉ, *escalier d'un bâtiment : un degré doux, aisé, raide. — Se dit des marches qui forment un escalier : monter, descendre les degrés — Escalier, suite de degrés, etc. — Degré se dit par ceux qui ne savent pas leur langue.* Conséquences : les diét. ne savent pas leur langue. — On dit *trapan* du haut de l'escalier où finit la rampe, — la charpente. — Employez le mot *estrade* et non *degré* en parlant d'une petite élévation sur le plancher d'une salle, etc. — *Gradin*, petite marche qu'on met sur des autels, des cabinets, des buffets, etc.

Degré, marche, escalier :

Quand on monte un escalier on le parcourt par *degrés* ; et autant de degrés autant de *marches*. — Dites relativement *escalier royal*, en limaçon, etc. En terme d'arch. on dit *degrés* de larges *marches* au bas du soubassement d'un grand édifice. — Rectification des diét.

EGROH, v. GROSSIER, rendre gros. — Devenir, faire, paraître, gros. — *Engrosser*, rendre une femme enceinte. — Grossir sa voix, lui donner plus de volume. — Le nuage, la foule se grossit. — Exagérer. — Voy. *Byáklé*. — *Li sogn egrohik sou k'on veu :* La peur grossit les objets. — *Kan g'esteu yeban g'esteu to haik, mai to rílihan g'ea-stegrohi :* Dans mon enfance j'étais fluet, mince, élancé, mais en gagnant de l'âge j'ai grossi, j'ai gagné de l'embonpoint, du ventre.

EGROUWEL. ÉCROUELLES. — Voy. *Gômá*.

EGROUWELU, adj. ÉCROUELLEUX, SCROFULEUX. — Voy. *Gômá*.

EGTÉ, v. ACHETER, faire quelque achat. — *Préacheter*, acheter avant la mise en vente légale, etc. — *Gi n'egtaie nein sain veie* : Je n'achète point chat en poche. — *Si n'et nein to d'egté, i fá paï* : Ce n'est pas assez d'acheter, il faut encore que l'on puisse payer. — *Egté po rein* : Acheter à vil prix. — *Egté chír* : Acheter au poids de l'or. — *Si n'et nein d'né, c'ess tegté* : Ce n'est pas donner, c'est acheter, c'est payer cher ce que l'on reçoit. — Voy. *Forpoy*.

EGTEU, s. ACHETEUR, celui qui achète qui a la manie d'acheter. — Ne balancez point, et dites *ache-teuse* au féin. — Voy. *Enplett*.

Acheteur, chaland :

Celui qui fait un achat est un *acheteur*; celui qui se fournit chez un vendeur est un *chaland*. — *Acheteur* s'allie à l'idée de casuel, *chaland* à l'idée de pratique.

EHAÏN, s. ÊTRES, les diverses parties d'une maison, telles que les corridors, les chambres, les greniers, etc. — *Kinoh le-zehain* : Connaitre les êtres. — Les Wal. disent quelquefois *ehain* dans le sens de tenants et aboutissants, cette extens. est incorrecte. — Voy. *Tinan*.

EHAÏN, s. VICE, défaut, etc. — Disposition habituelle au mal. — Débauche. — *Avu to le-zehain* : Être livré à tous les vices.

Vice, défaut, imperfection :

L'*imperfection* est un léger défaut; on dit *rice* par opposition à vertu. — Voy. *Defö*.

EHAL OU EHALEUR, s. EMBARRAS, ENCOMBREMENT. — Voy. *Ehalé*.

EHALAN, adj. EMBARRASSANT, qui cause de l'embarras, qui encombre, gêne, incommode. — Voy. *ci-dessous*.

EHALÉ, v. EMBARRASSER, ENCOMBRER, — S'embarrasser, se gêner soi-même. — Se charger d'un poids trop lourd. — *Disfé voss mantai ka iv-zehal* : Débarrassez-vous de votre manteau, car il vous embarrasse, vous gêne.

Embarrasser, encombrer, obstruer, intercepter :

Quand on gêne la circulation, on *embarrasse* : quand on met l'un sur l'autre on *encombre* : des voitures qui se rencontrent *obstruent* le passage; si elles le bouchent entièrement, elles *l'interceptent*.

EHALISS, adj. INCOMMODANT, gênant. — Voy. *Ehalan*.

EHAÏSTÉ, adj. EMPRESSÉ, qui agit avec ardeur. — Voy. *Eheré*.

EHAÏW, s. APTITUDE, INTELLIGENCE. — Être désobéissant. — Voy. *Ekoutt*. — Le mot *Ehaw* se dit souvent avec la négation : *N'avu nol ehaw* : Manquer d'aptitude, etc.

Sens, concept, entendement, intelligence, compréhension, jugement :

Le *sens* reçoit l'impression, le choc, il éveille l'idée; le *concept* n'est que la simple vue de l'esprit; par l'*entendement* l'esprit comprend et l'âme conçoit : L'*intelligence* est la faculté d'entendre, de *concevoir* et de comprendre; la *compréhension* en est la parfaite connaissance; après avoir abstrait, le *jugement* embrasse l'ensemble; il a conçu et compris, il prononce. — Voy. *Idaie. Seintimain. Peinsaité*.

EHERDI, v. ENHARDIR, ENCOURAGER. S'enhardir. — Voy. *Ekoregí*.

EHÉRÉ, s. adj. **COGNE-FETU**, celui qui se donne du mouvement pour ne rien faire; qui se fatigue à faire des riens: qui fait l'empresé, etc. — Voy. *Enondé*. — *Eheré* ne se dit guère à Liège.

EHIERCHI, v. **ENTRAINER**, traîner après soi. — Emmener, conduire, en employant la force, la violence. Le mot wal. ne se dit point au fig.

EHIODÉ, adj. **CHAUD**, **ARDENT**, affairé ou qui paraît l'être. — Voy. *Eheré*. *Ehâsté*. *Enondé*.

EHIODÉ, v. **STIMULER**, aiguillonner. — Mettre en branle, en train, en mouvement, etc. — *Ehiodé* ne se dit guère à Liège. — Voy. *Eko-regé*. *Efourcé*.

EIE! int. Ah! s'emploie pour marquer la joie, la douleur, l'admiration, etc. — *Eie ki c'et bœi*: Ah! que c'est beau, que c'est admirable, merveilleux! — *Eie ki l'dial mi strônn! ki l'âreu peinsé!* Ah! que m'apprenez-vous là! qui l'aurait eru! deviné! — *Eie! eie! ki d'hopai d'bel et k'mér*: Ah! ah! que des groupes de jolies filles. — *Voss ti fé peind a vou te-zéie! ti n'a k'soula el bok*: Va te promener avec tes ah! tu n'as que des interjections à la bouche, tu ne parles qu'en interjections.

ENFER ou **ENFER**, s. **ENFER**, s'oppose à paradis, et à ciel. Lieu destiné au supplice des damnés. — *Hadès*, enfer des Grecs. — *Ijurin*, enfer des Gaulois. — *Orcus*, les enfers en général. — *Ténare*, enfer des païens. — *Tartare*, lieu de l'enfer où les coupables sont tourmentés. — Les enfers étaient des lieux souterrains dont Pluton était le dieu-roi. Ils contenaient le Tartare, les Champs-Élysées. — le Styx, le Cocyte, l'Achéron, le

Phlégéon, et le Léthé, coulaient dans les enfers. Dans ce dernier fleuve les ombres oublièrent le passé en buvant de son eau. Cette vertu le fit appeler fleuve d'Oubli. Les âmes étaient jugées par Minos *président*, Éaque et Rhadamente, *juges*. Selon les poètes, il règne un printemps perpétuel aux Champs-Élysées. Ce pays de cocagne était destiné pour ceux qui avaient bien vécu. — *Po to le dial di l'infer inn si disdireu nein*: Il n'en démorrait point pour tous les diables de l'enfer, des enfers. — *Il aveu l'infer divain le-zouïe, i l'a ouïe à hour*: Il avait l'enfer dans les yeux, il est aujourd'hui dans son cœur, ses remords le poursuivent sans cesse.

EINFLE, v. **ENFLER**, remplir de vent, grossir le volume naturel d'une chose. — Les pluies ont enflé la rivière. — La prospérité enfla l'orgueil d'un sot. — La cuisinière qui enfla ses mémoires fait danser l'anse du panier. — *Kan ônn di nein komm lu, il ienfeul hômm ô krapo*: Quand on le contrarie, il se met en colère et enfle comme un erapaud. — Voy. *Soflé*. — *Métécorisé*, enflé et tendu par des gaz, des flatuosités. — Voy. *Vain*.

EINFLEUR, s. **ENFLURE**, gonflement, grosseur qui survient en quelque partie du corps. — *Apostume* enflure extérieure avec putréfaction. — *Extumescence*, commencement d'enflure. — *Tumeur*, éminence en saillie développée dans une partie du corps. — *Tympanite*, enflure du ventre causé par l'accumulation des gaz dans le conduit de la digestion, ou dans le péritoire. — *Turgescence*, gonflement; didactique. — *Ballonne*—

ment, état de l'abdomen lorsqu'il est ballonné. — Voy. *Veintt.* — *Crapaud*, tumeur molle sous le talon du cheval.

EING, s. HAMEÇON, petit rochet de fer ou de fil d'archal qu'on met au bout d'une ligne avec l'appât, pour prendre du poisson. — Voy. *Crok.* — *Ancre*, instrument de fer qu'on laisse tomber, à l'aide d'un cable, au fond de l'eau où il s'accroche de manière à retenir un vaisseau, etc. — Le mot wal. n'est guère us.

EING, s. ENCRE, liqueur noire pour écrire. Se dit des compositions noires qui servent à l'impression. — *Encre sympathique*, encre incolore qui noircit en la présentant au feu, ou quand on y applique quelque agent chimique. — *Rosette*, sorte d'encre rouge faite avec du bois de Brésil. — *C'est la bouteille à l'encre*, se dit d'une affaire où l'on n'y voit goutte. — *Ess ditain l'boteie à l'eing*. Être dans la bouteille à l'encre, dans le secret d'une intrigue, ou d'une affaire équivoque. — *Sikrir di bonn eing*: Écrire en termes menaçants, pressants. — *Vo-zavé l'vizeg komm ó hovâtt*, *vi-zav lavé avou d'l'eing*? Vous avez le visage noir comme celui d'un ramoneur, vous êtes-vous débarbouillé avec de l'encre? — *Ké neur sonk! i toummret d'apoplizeic*: Quel sang noir! il sera frappé d'apoplexie. Se dit en parlant d'une personne qu'on a saigné; et dont le sang est noir.

EINGEIN, s. ENGIN, machine, instrument. — Planche couverte de clous qui sert à redresser le fil de fer. — Quand on ne trouve pas le mot propre on dit *engin* ou *machine*, et l'on ajoute un complément

explicatif. Voilà pourquoi certaines personnes nous assomment de leurs engins et de leurs machines.

EINGLETEIN, s. HARENG SAUR ou HARENG SAURET: beaucoup de personnes disent abs.: SAURET, se dit d'un hareng sauré, c'est-à-dire séché à la fumée. — Voy. WASFARDÉ.

EINN, pron. ou particule. EN. Le mot wal. n'a qu'une accept. loc. Nous ajoutons presque toujours un *n* euphonique. — *G'einn n'et d'vizret avou lu*: J'en parlerai avec lui. — *A ki einn ne volév*, *avou ro parol à deu-zeteindmain*? A qui en voulez-vous avec vos sous-ententes? vos réticences? vos métaphores? — *Einn n'alév*? Vous en allez-vous? — *Einn n'avév*? Qui la gobe? qui est le Colas? qui est pénaud? qui en tient? — *Vo peinsé m'einn n'et fê kreur*: Vous pensez m'en faire accroire: vous croyez m'en imposer.

EINPASS, s. RENONCE, terme de plusieurs jeux de cartes, qui exprime qu'on n'a point d'une certaine couleur, de celle qu'un autre joue. — *Vo-zavé forzârdé, ro-zavé de mak, pokoi av fai l'einpass, frawtineu*! Vous avez triché, refusé de la couleur; pourquoi n'avez-vous pas joué trêfle; vous êtes un tricheur? — Voy. *Froûtieu*.

EINPEREUR, s. EMPEREUR, souverain d'un empire. — Dans quelques collèges, les deux premiers de la classe. — Se dit de certain roitelet, de certain papillon. — *Li p'ti kôporâl esteu ó gran einpeur*: Le petit CAPORAL fut un grand empereur. — *Li p'ti einpeur di Russeie a de gran pay*: Le petit empereur, le petit CZAR de Russie, possède de vastes états.

EINPLI, v. EMLIER, rendre plein

s'oppose à *vider*. — Thomas Corneille n'admet que *remplir* en parlant des tonneaux. Vaugelas veut *emplir* en parlant des choses matérielles. — *Ké manieu! i vâreu mi l'rudî ki d' l'einpli*: Quel grand mangeur! mieux vaudrait le vider que de l'emplir, que de le remplir.

Emplir, remplir :

On emplit ce qui est vide, en rendant plein. *On remplit* en ajoutant à ce qui est presque plein. — *Emplir* un sac de blé. *Remplir* un tonneau de vin, faire un **REPLAGE**.

EIN, adv. conj. **AINSI**, en cette manière, de cette façon; de sorte que. — *Ainsi du reste pour il en est ainsi du reste*. — De même : *Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés*. — Donc : *Ainsi vous méconnaîsez mon autorité*. — Par conséquent, etc.

EINT-DEU ou **EINTDEU**, s. **ENTRE-DEUX**, partie au milieu de deux choses avec lesquelles elle a relation ou contiguïté. Voy. *Pareuss*. — Meuble placé entre deux fenêtres. — Ais de relieur. — Tuilier qui sert l'enfourneur. — *Cloison*, petit mur qui a peu d'épaisseur; et qui sert à la distribution d'un appartement. Voy. *Pareuss*. — *Entre-modillon* : espace entre deux modillons, le modillon est un ornement d'archit. — *Entrevous*, intervalle qui sépare les solives. — Espaces garnis de plâtre qui sont entre les poteaux d'une cloison : charp. et maç. — *Espacement*, distance entre un corps et un autre : espacement des colonnes, etc. : archit. — *Intervalle* qu'on laisse entre les mots ou entre les lignes : nos typographes emploient le mot français. — *Interligne*, espaces qu'on laisse entre les mots ou les lignes : imp. — *Interstice*, intervalle de temps, dé-

terminé par quelque loi, par l'usage, etc. — *Intercalle*, distance qu'il y a d'un son à un autre, en allant du grave à l'aigu : mus. — Voy. *Eintrutain*. — *Glabelle*, espace sans poil entre les deux sourcils. — *Eintdeu de spal* : Entre-deux des épaules. — *Eint-deu d'molow* : Entre-deux de morue, la partie d'une morue qui est entre la tête et la queue. — *Eint-deu d'brosdireie* : Entre-deux de broderie. — *Nieub d'eint-deu* : Entre-deux, meuble qui se place entre deux fenêtres. — *Meur d'eintden* : Mur mitoyen, qui appartient aux deux propriétés contigües et qui les sépare. — *Iss kibatein komm deu chein aregê, cînn-zorein to l'mâ de mond a mett l'eintdeu* : Ils se battaient comme deux chiens enragés, comme deux tigres furieux; et nous eûmes beaucoup de peine à mettre le holà, à les séparer.

EINTLÂRDÉ v. **ENTRELARDER** piquer une viande avec du lard. — Se dit en parlant de certaines choses qu'on mange, et dans lesquelles ont met quelques ingrédients. — Entrelarder un discours, etc., y insérer des passages de langues mortes, etc. : se dit en mauvaise part. — *Ok vou de krâ, inn ôtt de maik, inn ôtt di l'eintlârdé* : L'un vent du gras, un autre du maigre, un troisième de l'entrelardé : Mon jambon s'en ira à tous les diables.

EINTLÂRDÉ, s. **ENTRELARDÉMENT**, manière d'entrelarder. — État d'une viande entrelardée.

EINT-LE-DEU, loc. ad. **ENTRE LE ZISTE** ET LE ZESTE, le dur et le mou, ni gros ni mince, ni grand ni petit, ni bon ni mauvais, entre deux âges, tel quel. Je dois faire remarquer

qu'une personne, une chose telle quelle, est plutôt mauvaise que bonne : un médecin tel quel vaut moins que l'onguent mignon mitaine. Celui qui a une femme telle quelle ne peut guère dormir que sur une oreille.

ENTRAIE, s. **ENTRÉE**, lieu, endroit par où l'on entre. — Ouverture d'une manche, etc. — Action d'entrer. — Entrée en scène d'un acteur. — Réception solennelle qu'on fait aux souverains. — Avoir ses entrées à tel ou tel théâtre. — Droit de siéger dans une assemblée, etc. Début dans le monde, dans la société, etc. — Droits d'entrée. — Mets qui se servent avec le bœuf. — Décoration à l'entrée d'une église, etc. — Plais. : *Dimandé l'entraie d'el mohonn el permission d'el bâssel* : Demander aux parents l'entrée de la maison, et l'autorisation de faire la cour à la demoiselle. La phrase wal. prête à l'équivoque. — *Ess di bel eintraie et d'laitt sortie* : Etre de belle entrée et de laide sortie, c'est-à-dire être poli, aimable dès le début, de prime abord, et devenir grossier, insolent, plus tard. Se dit aussi des personnes qui cherchent à capter la bienveillance, et qui abusent de la confiance qu'on leur accorde.

EINTRAN, part. act. s. et adj. **ENTRANT**. — *Des manières entrantes*. — Les dict. ne parlent point des manières sortantes. — *Le-zeintran estein fir, et le sortan cstein to biëss* : Les entrants étaient fiers, superbes, et les sortants étaient tout pénauds. — Voy. la préface, page IX.

EINTRÉ, v. **ENTRER**, passer du dehors en dedans. — *Entrer en matière*, commencer à traiter un sujet, etc. — Entrer dans le sens, la

pensée d'un auteur. — Cet auteur entre bien dans les passions, il les exprime avec feu, etc. — Etre employé dans la composition ou la confection d'une chose. — Exprime les motifs qui font agir : *il entre plus d'une considération dans votre conduite*. — *Embouquer*, entrer dans une passe étroite, dans un canal entre des îles, des terres. — *Eintré d'vain de lon brouwet* : Entrer dans des longs détails, des explications superflues. — *Eintré et nô korein* : Entrer au couvent, en religion. — *Eintré, sein ley l'ouh à lây* : Ne laissez pas la porte ouverte, entrez. — *No zeintran d'main d'vain le vakanss, â-ânn bon!* Demain nous entrons dans les vacances, les vacances commenceront, allons-nous nous amuser! — nous en donner à gogo! fam. — *Le chivrou von eintré et choleur* : Lesechevreuils vont entrer en rut, jamais en chaleur. — *Eintré po l'ouh, einn valé pol finiess* : Entrer par la porte, et sortir par la fenêtre.

Entrer dans la tête, dans l'esprit :

Comment peut-il entrer dans l'esprit de quelqu'un, de faire entrer quelque chose dans la tête de l'homme buse?

EINTRUCHA, s. **ENTRECHAT**, saut dans lequel on croise rapidement les deux pieds à plusieurs reprises : t. de dansc. — *Il et l'primé d'el veie pol-zeintrucha* : En parlant d'entrechats, il n'y a pas son pareil dans la ville. — A Liège seulement, on francise le mot wal., et l'on prononce *entrecha*. Il en est de même de la plupart des mots que je commence par *cintru*...

EINTRU-DIR, v. **S'ENTRE-COMMUNIQUER**, se communiquer réciproquement.

EINTRUFAÏT, s. **ENTREFAITES**, dans ces entrefaites, pendant que les choses étaient dans cet état : bien. — Pendant ce temps-là : explication, conséquence incorrecte. — Les entrefaites comprennent des démarches, des allées et venues, pour arranger, conclure, négocier une affaire, ou sont inévitables ; s'interposent entre le début et le résultat ; accélèrent, ralentissent, rompent les mesures ; conduisent à la conclusion ; sont inopinées ; et pendant ce temps-là laisse ou ajoute du vague dans la pensée. — Sur ces entrefaites est du style très-fam. — Pendant l'entrefaite n'est que séparatif et comprend : entre le commencement et la fin ; et cette locution pop. : entre ci et là.

EINTRU-KOISS, s. **ENTRE-CÔTE**, morceau de bœuf entre deux côtes.

EINTRU-KOLONN, s. **ENTRE-COLONNEMENT**, espace qui est ou doit se trouver entre deux colonnes.

EINTRUKÔPÉ, v. **ENTRECUPER**, couper, interrompre, en divers endroits, etc. Se dit des animaux qui s'entrecoupent, qui se blessent en se frottant un pied contre l'autre. — Pays entrecoupé de collines, etc. — Discours entrecoupé de digressions. On dit digression de ce qui n'appartient pas directement au sujet.

EINTRULESSI, v. **ENTRELACER**, enlacer l'un dans l'autre ; entrelacer des rubans, etc. — Faire des entrelacs, des ornements composés de plusieurs moulures ou chiffres entrelacés. — Disposer en fleurs qui s'enlacent dans la coiffure. — Faire des ornements de feuillages qui se croisent, s'enlacent.

EINTRU-LÛR, v. **ENTRE-LUIRE**, luire à demi. — *Li leunn eintrihuf eintt*

le foie : La lune entre-luisait à travers les feuilles, le feuillage. — Voy. *Loukett*.

EINTRUMELÉ, v. **ENTREMÊLER**, mêler, insérer, plusieurs choses parmi d'autres dont elles diffèrent plus ou moins. — *Il eintrumél to sou ki di d'kouyonád* : Il entremêle même ses discours les plus sérieux, de mauvaises plaisanteries.

EINTRUMET, s. **ENTREMETS**, ce qui se sert après le rôti, et avant le dessert. — *Divain le-zcintrumet, il aveu ô plu di geott di spiná, kô s'et r'lechif le deu* : Au nombre des entremets, on distinguait un plat d'épinard dont chacun s'en léchait les doigts. — Voy. *Rilecht*.

EINTRUMETEU, s. **ENTREMETTEUR**, celui qui s'entremet, qui sert d'intermédiaire entre deux ou plusieurs personnes. Voy. *Makro*. — *Eintrumeteuss* : Entremetteuse, femme qui intervient dans une intrigue illicite. — Voy. *Makral*.

EINTRUMETT (s'), v. **S'ENTREMETTRE**, prêter son ministère. — *Cess-tinn omm ki seintrumet d'to : i fai de mariég, de dirôr, et mede mâlet páie divain le maneg* : C'est un homme, un entremetteur, qui s'entremet dans tout : il fait de mariages, intervient dans les divorces, et met la discorde dans les ménages.

EINTRUMISS, s. **ENTREMISE**, action d'un entremetteur, de celui qui interpose ses offices, son autorité, etc. — Intermédiaire. — Pièce de bois pour fortifier la charpente d'un vaisseau, etc.

Entremise, médiation :

Deux amants sont brouillés, ils se raccommoient par l'entremise d'une personne désintéressée. Une légère différence d'opinions divise deux partis, un médiateur s'en-

tremet pour rétablir l'union. — Les querelles entre les individus s'apaisent par l'*entremise* des gens raisonnables. Les puissances neutres emploient leur *médiation* pour ramener la paix entre les puissances belligérantes.

EINTRUPREIND, v. ENTREPRENDRE, se résoudre à faire quelque chose et mettre la main à l'ouvrage. — S'engager à fournir sous certaines conditions. — Poursuivre, tourmenter, persécuter, railler une personne : fig. et fam. — Embarrasser, rendre perclus. — *Eintrupreind â-d'su d'se foiss* : Entreprendre au-dessus de ses forces, sans consulter ses ressources. — *G'eintrupreind ô batimain par marchê, gi pielt d'issu*. — *G'eintrupreind ô royeg a grâ, g'imm kâss li gueieue : totafai n'touinn li kou* : J'entreprends un bâtiment à forfait, je fais une mauvaise spéculation. — J'entreprends un voyage à cheval, je suis désarçonné ; et je me brise la mâchoire : rien ne me réussit.

EINTRUPREINDAN, adj. ENTREPRENANT, hardi dans ses entreprises. — En mauvaise part, téméraire ou disposé à entreprendre sur le bien d'autrui : *humeur entreprenante* : ne se dit plus guère dans ce sens. — *Siss-tomm la fret n'sakoi, il et r'mouwan et eintruprenan* : Cet homme fera de bonnes affaires, il est actif, laborieux et entreprenant.

EINTRUPREINDEU, s. ENTREPRENEUR, celui qui entreprend à forfait. — Spéculateur qui seul ou en société, se livre à des grandes entreprises. — *Entrepreneuse*, femme qui entreprend quelque ouvrage. — *Bonapâr a fai r'chir de bai patâr â-zintrupreindeu d'fourniteur di*

l'armaie d'Italie : Bonaparte a fait rendre gorge aux entrepreneurs de vivres et de fournitures de l'armée d'Italie.

EINTRUPRISS, s. ENTREPRISE, dessein formé ; ce que l'on a entrepris. — Action de faire ou de fournir à certaines conditions, sous quelques conditions, sous condition. — Entreprise sur la prérogative royale, contre les droits du peuple, — le droit des gens, etc. — *I s'a metou â pan bribé, to fan de mâl et-zintrupriiss* : Il s'est ruiné complètement, s'est mis à l'aumône, par ses mauvaises entreprises. — *Sott et hardeie eintrupriiss* : Échauffourée, entreprise irréfléchie et téméraire.

EINTRUPÔ, s. ENTREPÔT, lieu où l'on dépose des marchandises. — Lieu où les marchandises peuvent rester en attendant leur exportation. — Ne confondez point avec *douane*. — Voy. *Douwânn*. — *Eintrupô d'toûbak* : Entrepôt de tabac, magasin où l'on vend du tabac pour le compte du gouvernement, etc. — Voy. la note au mot *eintruveur*.

EINTRU-SOL, s. ENTRE-SOL, logement pratiqué entre le rez-de-chaussée et le premier étage, tout logement pris sur la hauteur d'un étage. — *I n'et nein halti di doirmi a l'eintru-sol* : Il n'est pas sain de coucher à l'entre-sol.

EINTRU-SÛR (s'), v. S'ENTRE-SUIVRE, aller de suite l'un après l'autre.

EINTRUTAIE, s. ENTRETAILLE, taille légère qu'on glisse entre les tailles plus fortes, pour donner de l'effet à certaines parties. — Pas de danse en jetant un pied à la place de l'autre.

EINTRU-TAIN, s. ENTRE-TEMPS, intervalle qui s'écoule entre deux

actions.—S'emploie aussi adv.—*V'omm dihé ki g'eaveinret a m'ia-fair, g'el rou bein; mai eintrutain i fá magní*: Vous me dites que je parviendrai à mon but, j'en accepte l'augure; mais en attendant il faut vivre.

EINTRUTIEN, s. ENTRETIEN, ce qui est nécessaire aux besoins de la vie; —à l'habillement.—Conversation.—*Entretiens spirituels*, discours de piété que les ecclésiastiques font à l'église.—*No zórein ó p'ti eintrutien*: Nous eûmes un court entretien.—Voy. *Divizé*.

EINTRUTNEG, s. ENTRETÈNEMENT, subsistance, habillements, qu'on donne à quelqu'un pour l'entretenir. Action de tenir en bon état.

EINTRUTNEU, s. ENTRETENEUR, celui qui entretient une maîtresse, etc.—Voy. *ci-dessous*.

EINTRUTNI OU EINTRITNI, v. ENTRETENIR, tenir en bon état.—Arrêter et tenir ensemble les diverses parties d'un tout.—S'assujettir réciproquement.—*Le mâlet l'aino dihét ki g'eintrutein inn kâkarett; s'ig l'eintrutein si n'et ki d'bonn et d'riss*: Les calomnieurs m'accusent d'entretenir une grisette, si je l'entretiens ce n'est saurait être que de bonnes raisons.—*Eintrut-ter ou einrutni l'pâie et maneg*: Entretenir la paix, la concorde, dans le ménage.—*Le dreinhel ein-trutnet l'bonn pâie*: Les petits présents, les cadeaux, entretiennent l'amitié.—*S'eintritni d'râviâ*: S'entretenir, se repaître, de chimères, se bercer d'espérances frivoles, d'idées chimériques.—*S'eintritni avou lu maînum*: S'entretenir avec soi-même, deses propres pensées; —jeter un coup-d'œil sur le passé, songer à l'avenir. — *Eintrutni*

n'grand mohonn: Avoir un grand état de maison, un grand luxe, un grand train, etc.—*S'eintritni par lett*: S'entretenir par lettre, entretenir une correspondance.—*Eintrutnan no d'ólt choi*: Entretienons-nous d'autres choses, passons à d'autres sujets.

EINTRUTNOU OU EINTRITNOU, s. ENTRETENU, dans la marine royale, celui qui reçoit une paie sans faire un service actif.—Part. pass.: *Ess einrutnou*: Être entretenu.

EINTRUTNOW OU EINTRITNOW, s. ENTRETENUE, femme que paie un imbécile pour le cocufier, et qui paie un escroc pour être battue par lui.

EINTRUTOISS, s. ENTRETOISE, pièce de bois ou barre de fer qui se met entre d'autres pour les soutenir, etc.—*Entretoise*, croisée, assemblage de pièces de bois en forme de sautoir.

EINTRUVEIE, v. ENTREVOIR, voir imparfaitement ou en passant.—Entrevoir les desseins, les intentions, d'une personne.—Se rendre visite: vi. et mauvais.

(*) EINTRUVEUW OU EINTRIVUW, s. ENTREVUE, sorte de rendez-vous entre deux ou plusieurs personnes.

Entrevue, rendez-vous:

L'*entrevue* est un achèvement à une affaire plus ou moins importante: deux diplomates conviennent d'une entrevue. Le *rendez-vous* est le lieu assigné pour se

(*) Comme je l'ai déjà dit, les Liégeois francisent notre idiome et pron. *entrecha*, *entre-kott* au lieu d'*eintru-koiss*, etc. etc. Il me semble, que dans ces sortes de mots, il faut figurer la prononciation la plus générale; et, si comme je le pense, mon dict. doit être étudié, je ne me suis pas égaré dans la marche que j'ai suivie: —Voy. page XIII, 5e 6e et 7e aliéna. Voy. *Eintrucha. Einrutni ou Eintritni*.

réunir : deux amants se donnent un rendez-vous.—Quand la brèche est ouverte ; le commandant assiégé demandera une *entrevue* au général assiégeant : il veut traîner le siège en longueur. Quand un amoureux veut battre en brèche, il demandera un *rendez-vous* à l'amoureuse assiégée : il veut au contraire la prendre d'assaut.

EKADRÉ OU ENKADRÉ, v. ENCADRER, mettre dans un cadre ; mettre sous verre et dans un cadre.—Encadrer une anecdote, un épisode, dans un roman, etc. : fig.—On encadre les tableaux, on inet plutôt les gravures dans un cadre.

EKADRUMAIN OU ENKADRUMAIN, s. ENCADREMENT, action d'encadrer, ce qui sert à encadrer.

EKAIE, s. ÉCAILLE, enveloppe dure et calcaire qui couvre et protège le corps des mollusques *bivalves*. S'il est question des mollusques *testacés* (*), dites coquille. L'écaille de la tortue est recherchée pour faire ou doubler des tabatières, etc. ; et se distingue facilement de la corne.—En terme de botanique on dit *écaille* de ce qui est plat, plus ou moins sec, qui compose ou accompagne certaines parties des végétaux : les cônes du sapin sont écaillés.—Se dit des vieux tableaux dont les couleurs se détachent par écailles.—*Écaille de mer*, grès de montagne dont on se sert pour broyer

(*) Testacé se dit des animaux à coquilles, tels que les limaçons, les moules, etc.—On ne dit ni COQUILLE de tortue ni COQUILLE d'huître.—HUITRE, mollusque de mer, à COQUILLE bivalve et irrégulière.—C'est une huître A L'ÉCAILLE, c'est une personne très-stupide : raisonner comme une huître à l'écaille.—Voilà ce qui s'appelle screen lre justice, messieurs des dict.

les couleurs.—*Écailleux*, couvert, garni, d'écailles. Ce qui se lève, se détache, par écailles.—On dit *écaillement* des métaux qui s'écailent.—Voy. *Haie. Haiété. Kokil.*

EKALIÉ, v. ÉCAILLER, ôter, enlever les écailles d'un poisson, donner la couleur, la forme de l'écaille.—Se détacher par écailles.—Voy. *Haie. Haiété.*

EKAR, s. ÉCART, action de s'écarter.—Terme de danse, faire un écart, porter le pied de côté.—Action de s'écarter du sujet que l'on traite ; de la raison, de la morale, etc.—Jonction de pièces de bois bout à bout dans la construction d'un vaisseau, etc. : mar.—Fragment de grès pour revêtir les dessous des arches, etc.—*To pochchan outt d'inn bârîr, mi karal si fi n'ekâr* : En franchissant une barrière, ma jument se fit un écart.—Voy. *Folé. Toirchi.*—*Ripreind divain s'iekâr* : Reprendre une carte qu'on a écartée : tricherie.

Écart, talon :

C'est à tort qu'on dit *talon* dans l'acceptation d'*écart*. Le premier se dit des cartes dont on se défait pour en prendre d'autres, le second des cartes qui sont sous la retourne.—Voy. *Forpâtt.*

EKARLATT, s. adj. ÉCARLATE, couleur d'un rouge très-vif.—Peut-on dire rouge écarlate ? Peut-on dire vert vert ? Dites : belle écarlate, habit, manteau, écarlate.—*El a le-zouïe dikoy et boirdé d'ekarlatt* : Ses yeux sont remplis de chassie et bordés d'écarlate.

EKARTÉ, t. pass. ÉCARTÉ, isolé, détourné : lieu écarté, route écartée.—Séparé et distant à angles droits.—Voy. *Drovi.*

EKARTE, v. ÉCARTER, réparer,

éloigner. Disperser.—Détourner.—Ouvrir.—*Mi fizik ekartaie* : Mon fusil écarte, son plomb, ses dragées, se séparent.—*Li vain ekartaie le noulaie ou nalaie* : le vent écarte les nuages.—*S'ekarté d'soukon di* : S'écarter de son sujet, de la matière que l'on traite.

ÉKARTEG ou ÉKARTUMAIN, s. ÉCARTEMENT, action de s'écarter; résultat de cette action.—*Disjonction*, séparation des choses qui devraient être jointes.—*Écartement de bouton*, se dit dans l'essai à la coupelle (*), lorsque le bouton se fend par le manque de chaleur.

ÉKAVÉ, v. ENCAVER, mettre en cave; se dit particulièrement du vin.—Voy. *Káclé*.

EKI, s. ÉCHEVEAU.—Voy. *Hásplaic*.—*Echet*, division de deux écheveaux de laine, formée par le dévidage.—*Échée*, quantité de fil que l'on place à la fois sur le dévidoir.—*Li lamm di Sakz si fel cûie diska rintt-útt eki l'gross liv* : Avec une grosse livre (trois livres de 16 onces) de laine de Saxe, on obtient aujourd'hui vingt-huit écheveaux.

EKILIB, s. ÉQUILIBRE, égalité entre deux poids, deux forces qui se contrebalancent : prop. et fig.—*Ess et n'ekilib* : Être en équilibre, sans pencher ni d'un côté ni de l'autre.—*Pictt l'ekilib* : Perdre l'équilibre.—En parlant d'un homme ivre : perdre son centre de gravité.—*Mett et n'ekilib* : Equilibrer, mettre, tenir, en équilibre.

(*) *Couppelle*, petit vase fait avec des cendres des os calcinés, dont on se sert pour séparer, par l'action du feu, l'or, l'argent des autres métaux avec lesquels ils sont unis; et particulièrement du cuivre.—*Mettre*, passer à la coupelle.—Voy. *Or*.

Équilibre, équipondérance :

Au propre et au figuré on dit *équilibre* de ce qui se contrebalance. On dit *équipondérance* de l'égalité de pesanteur, de tendance des corps comparés qui gravitent (*) vers un centre commun.

EKINOSS, s. ÉQUINOXE, se dit des instants de l'année auxquels le soleil, passant par l'équateur, rend les jours égaux aux nuits pour toutes les régions de la terre.—*Équinoxial*, adj. qui appartient à l'équinoxe.—Voy. *Leign. Sek*.

EKIPIAIE, s. ÉQUIPÉE, action, entreprise, irréfléchie, téméraire, qui a une mauvaise issue.—Des brûlots, des jeunes extravagants, font des équipées.—Voy. *Eintrupriss*.

EKIPÉ, s. ÉQUIPER, pourvoir de vêtements, des choses nécessaires.—Équiper une flotte, etc.—*Ekipé d'pôle pi d'issk'al tiess* : Équiper complètement, fournir un habillement complet.—*Vott-la drolmain ekipé!* Te voilà drôlement, ridiculement équipé! accoutré!

EKIPEG, ÉQUIPAGE, suite de valets, de chevaux, de carrosses, etc.—Voiture de maître, etc.—Équipage de siège, de chasse, etc. Ne dites point équipage dans l'acception d'assortiment. Machines et outils d'un atelier.—Réunion de ceux qui font le service d'un bâtiment de mer.

Équipage, train :

Équipage se dit des voitures, de leurs accessoires indispensables. *Train*, se dit des laquais, des jockeys, des chevaux, d'autres bêtes

(*) *Graviter*, tendre vers un point.—*Gravitation* : action de graviter. Un corps, une étoile, gravite vers un autre corps, une autre étoile.—Voy. *Airan*.

de parade, etc. — On a un bel *équipage*, un grand *train*; et tel qui se pavane dans son *équipage*, remonte derrière; son laquais le remplace: c'est à n'en pas finir.

EKIPEU OU AGEUSTEU, s. ÉQUIPEUR-MONTEUR, armurier qui ajuste les diverses pièces d'un fusil, etc. — Celui qui ajuste les parties d'une machine exécutée par d'autres.

EKIMAIN, s. ÉQUIPEMENT, action d'équiper. — Ce qui sert à équiper. — Action de pourvoir un vaisseau, etc.

Équipement, grément, agrès, apparaux:

Équipement comprend tout ce qui est nécessaire à la subsistance, à la manœuvre, à l'attaque, à la défense d'un vaisseau, etc. *Grément* se dit de l'ensemble de tout ce qui sert à gréer, c'est-à-dire des voiles, des poulies, des cordages, etc.; et suppose souvent leurs arrangements et leurs dispositions. Les agrès embrassent les détails: *apparaux* est un terme collectif qui comprend les vergues, les poulies, les cabestans, les cables, les ancres, le gouvernail, et par extens. l'artillerie.

EKIVALEIN, adj. EQUIVALENT, qui est de même valeur, qui équivaut.

EKIVALEINNS, s. EQUIVALENCE, égalité de valeur. Valeur égale. — Degré équivalent: chim.

EKIVALOIR, v. franç. wal. EQUIVALOIR, être de même valeur, etc. Défaites qui équivalent à un refus, un déni de justice.

EKIVOK, adj. ÉQUIVOQUE, qui a un double sens, qui peut recevoir plusieurs interprétations, etc. Réputation équivoque... — Jusqu'à Boileau ce mot, pris subs., était hermaphrodite, et, ce qui mérite

d'être remarqué, le poète a fixé le genre en équivoquant (*).

EKIVOKÉ, v. franç. wall. ÉQUIVOQUER, user d'équivoque. — Employer involontairement un mot pour un autre.

EKLA, s. ÉCLAT, scandale, etc. — Voy. *Boket. Bru. Riluhan.*

EKLAIRESI, s. ÉCLAIRCIR, diminuer le nombre: éclaircir les rangs, un bataillon, etc. Rendre évident, intelligible, etc. — Résoudre ce qui est dubitatif. Voy. *Doteu* — Le temps s'éclaircit. — Rendre la voix plus nette et plus pure. — Voy. *Lené. Lustré. P'oli. Rakleri.*

EKLAIRESHMAIN, s. ÉCLAIRCISSEMENT, explication d'une chose obscure, etc. — Demande que l'on fait à quelqu'un pour connaître ses desseins, ses intentions. — *Vente de bois par éclaircissement*, c'est-à-dire en abattant une partie des baliveaux d'un taillis pour éclaircir. — *G'inn vi-zetein nein, dinem in eklaresihmain*: Je ne vous comprends pas, donnez-moi quelque éclaircissement: des éclaircissements.

EKLAIRÉ. ÉCLAIRER. Voy. *Apreind. Feu. Loumé. Rilur.*

EKLAIREU, s. ÉCLAIREUR, celui qui va à la découverte. — Petits détachements qu'on envoie pour visiter le pays. — Bâtiment détaché, pour éclairer la marche d'une escadre, etc.: t. de guerre.

EKLAMÉ, v. CRAMPONNER, attacher avec un crampon: ne se dit que dans ce sens.

EKLAWÉ, v. ENCLOUER, piquer un cheval qu'on ferre avec un clou. — Enclouer les canons. — *Ess*

(*) Du langage français, bizarre hermaphrodite! — De quel genre te faire équivoque MAUDITE?

eklawé: Etre écloppé, boiteux, estropié; avoir la marche pénible.

EKLAWÉ, v. ENCLAVER, enfermer, etc.—Voy. *Eklôr. Eklo*.

EKLIP, s. ÉCLIPSE, disparition apparente d'un astre, causée par l'interposition d'un autre corps céleste, entre cet astre et l'observateur.—Obscurcissement du soleil par l'interposition de la lune, etc.—Son nom éclipe tous les autres : fig.—*Fé n'eklip* : Faire une éclipse, disparaître soudainement.—*Ecliptique*, orbite que le soleil paraît décrire annuellement, autour de la terre, considérée comme fixe.—Qui a rapport aux éclipses.

EKLÔ, s. ENCLOS, espace contenu dans une enceinte de maisons, de fossés, etc.—Demi-cercle de bois qui environne la place de chaque ouvrier.—*Péristyle*, chez les anciens, enceinte consacrée autour des temples.—Espace laissé entre un édifice et la clôture qui est autour.—*Bordigue*, enceinte formée de claies, de perches, etc., sur le bord de la mer, pour prendre du poisson, ou pour le retenir et le garder vivant.—*Clos*, espace de terre cultivé et fermé de murailles, de haies ou de fossés.—*Parc*, très-grande étendue de terre entourée de murs, de fossés, etc.; et réservé pour la chasse, la promenade, etc.—*Closeau*, petit jardin de campagnard enclos de haies.

Enclos, clôture, enclave :

L'*enclos* est plutôt le contenu dans l'enceinte; la *clôture* n'en est que l'entourage; l'*enclave* est un terrain enfermé dans un autre, soit en tout, soit en partie, sans en dépendre.—On franchit la *clôture* pour entrer dans l'*enclos* et dans l'*enclave*.

EKLÔR, v. ENCLOSE, clore de murailles, de haies, etc.—Comprendre dans un enclos, dans une enceinte, dans une étendue que l'on enceint.—Voy. *Étouré*.

EKLÔSS, s. CLOÎTRE, galerie d'un monastère, d'un convent.—Par extens. enceinte de maisons où logent des chanoines, etc.

EKLUSS, s. ÉCLUSE, barrière ou clôture faite de pierres, de terre ou de bois, sur une rivière, un canal, etc.—En terme de *malin*, lâcher les écluses, c'est lâcher le superflu de ses humidités.—Voy. *Pihl. Veinta*.

EKLUSS, s. ENCLAVES, ce qui sert à lier les jambes d'un cheval, soit pour le circonscire dans un lieu, soit pour le dresser à l'amble.Voy. *Espaignain*.—Voy. *ci-dessous*.

EKLUSI, v. ENTRAVES, mettre des entraves.—*Mi ronsein heinn de kou, gi li metret de-zekluss* : Mon étalon rue, je lui mettrai des entraves.

EKLUSI, adj. s. IMPOTENT, goutteux, podagre, cul-de-jatte.—Voy. *Goteu. Emainé. Epasturé*.

ERNEIE, s. PINCETTE, ustensile de fer qui sert pour arranger le feu, qui sert à pincer : — à *pincetter*, c'est-à-dire à arracher le poil—*Tenaille* ou *tenailles*, instrument de fer composé de deux pièces unies par une goupille.—*Tenaille* de chirurgien, etc.—*Estangues*, tenailles de forgeron, de monnayeur, etc.—*Mordache*, tenailles pour remuer les gros bois du feu.—Extrémité de tenaille.—Les dict. écrivent les mots, dont il est ici question, tantôt au sing. et tantôt au plur. sans motiver leur orthographe. Dans les arts et métiers, il se trouve beaucoup de pincettes d'une

seule pièce ; j'ai vu de tenailles sans *goupillon* : toute la question est là. Pourquoi dit-on *des ciseaux* de tailleur, etc. ; et *un ciseau* de sculpteur, etc. ?—Par la raison que les premiers sont composés de deux branches mobiles, jointes par un clou rivé, etc. ; et que le second n'est que d'une seule pièce. Réglez-vous sur cette distinction. Que les grisons s'arrachent les poils blancs de leurs favoris avec *une pincette* ; et qu'on ne touche les saligauds qu'avec *des pincettes*.—*S'arracher le poil avec des pincettes* : les dict. Lisez *une très-petite pincette*.

Ekò, s. Écho, répétition du son, de la voix, ou la cause qui produit cette répétition.—*Etre l'écho d'un autre, répéter ce qu'un autre a dit*.—Répétition adoucie d'une ou de plusieurs notes : mus. — *Vers en écho*, répétition qui ajoute un mot au précédent, et qui sert de réponse : *Aura-t-elle pitié de mon mal inoui ?... oui. Diriez-vous non ? non*.—On trouve de ces niaiseries dans les anciennes pastorales.—En terme de peinture, rappel de lumière à des plans différents.—Myth., nymphe, fille de l'Air, qui habitait les bords du fleuve nommé Céphise. Junon ayant appris que Jupiter polissoit avec ses nymphes pendant que l'adroite Écho l'amusait par des calembourgs, condamna la *calembouriste* à ne répéter que le dernier mot de ceux qui l'interrogeaient. Ne pouvant séduire le beau Narcisse, elle en sécha de douleur ou de dépit ; fut métamorphosée en rocher, et ne conserva que sa voix.

Eko, adv. ENCORE, marque la

continuation de l'état, de l'action, dont il s'agit ou s'agira. — S'emploie avec la négation.—Signifie *de plus*.—*Du moins*.—Avec *mais* s'oppose à *non-seulement*.—Se dit en interjection, etc.—De même que les poètes rognent *s à je di*, de même ils écrivent *encor* pour *riuer* avec une finale en *or*. Ils emploient souvent cette orthographe pour raccourcir les vers d'un pied.—*Vik-tel eko, l'veie makral?* Vit-elle encore, la vieille sorcière ? la vieille sibylle ?—*C'est-teko ro!*—*Eko ess-tò mo d'i r'prog* : C'est encore vous ? Encore est un reproche, un mot impoli.—*Ni vein ti nein ko?* Ne vient-il pas encore ou n'arrive-t-il pas encore.—*I n'et nein seulmain buess, mai il et-zteko kalein* : Non-seulement il est bête, mais il est encore méchant ; il est de plus un mauvais sujet.—*Viv li vein! vudeie, eko! cho! to plein! a no-zòtt!* Vive le vin ! buvons à plein verre, verse encore ! encore ! à notre santé ; après nous le déluge.—Voy. *Ossi*.

Encore, aussi, derechef :

Encore ajoute au nombre, *aussi* sert à comparer, *derechef* comprend une seconde fois. — Versez *encore, encore* une rasade. Il est *aussi* aimable, *aussi* estimé que son vertueux père. Que je vous surprenne *derechef* avec cet homme mal famé !—Cet adv. vieillit.

Aussi bien, au reste, encore que :

On emploie *aussi bien* pour motiver ce qu'on a dit, pour appuyer sa résolution : je n'irai pas au spectacle, *aussi bien* je n'aime point les jocrisses. *Du reste* se dit dans le sens de au surplus : Il est évaporé, *du reste* il a le cœur sur la main. *Encore* que s'emploie dans

l'acception de *bien que* : encore qu'il soit riche il est affable.

EKO-DEIN, adv. PEUT-ÊTRE, encore bien que, quoique.—Voy. *Mutoi*.

EKOHI, v. BRANCHER, couper les branches d'un arbre, d'un arbrisseau.—Adj. *dégingandé*.

EKÔIDLÉ, adj. NOUÉ, RACHITIQUE.—Voy. *Nokt*.—*Escogriffe*, homme de haute taille, mal bâti et dégingandé.—Voy. *Emainé. Bábó*.

EKOIBLEUR, s. CRAMPE, contraction spasmodique et douloureuse des nerfs, des muscles.—*Kan g'ea bu de gott gi so sûr d'avu de zekoidleur* : Quand j'ai vu des petits verres, des spiritueux, des liqueurs alcooliques, je suis assuré d'avoir des crampes.

EKOIRNÉ, v. ENCORNER, revêtir de cornes.—Cocufier.—Voy. *Hårdé. Digrogné*.

EKOISS, locut. adv. CÔTE À CÔTE, de front, etc. *Roté et koiss* : Marcher côte à côte.

Marcher côte à côte, marcher coude à coude, marcher de front :

Deux personnes marchent *côte à côte*, elle laisse une légère distance entre elles. Deux individus marchent *coude à coude*, les coudes se touchent.—*Marcher de front* comprend l'alignement (*).—Quand on marche *côte à côte* on se coudoie souvent. Quand on marche *coude à coude* on se serve l'un contre l'autre. Une compagnie de soldats *marche de front*.

EKONERANSS, s. ENCOMBREMENT, ce qui encombre.—Voy. *Ehalan. Ehalé*.

(*) Les dict. disent : *Ils marchaient tous trois de front*. Il me semble que trois personnes marchent *côte à côte*; et qu'il faut un certain nombre pour marcher de front.

EKONBRUMAIN, s. ENCOMBREMENT.—Voy. *ci-dessous*.—Voy. *Ehalan. Ehalé*.—Nous disons, *ekonbrumain* dans le sens d'*encombre*, qui appartient au vieux lang. franç., et qui signifiait obstacle. *Encombre*, se dit aujourd'hui dans le sens d'empêchement, d'embaras, d'accident.—Voy. *Enbara. Espaignmain. Ehalan. Ehalé*.

EKOFRÉ, v. ENCOFFRER, enfermer dans un coffre : se dit le plus souvent des soustractions frauduleuses que Pon met sous-clef, et en parlant des avars.—Mettre en prison.—*Ekopé* ou *v'onn n'aré* : Vous en tenez : t. de jeu d'enfants.

EKOREGEAN, part. actif, adj. ENCOURAGEANT, qui encourage, etc.—Voy. *Rekoregean*.

EKOREGI, v. ENCOURAGER, donner, inspirer du courage.—*Kan r'zaré pûni ross mamé, po se má fai, vo li d'né de bobonn, mai c'et l'ekoregi a rikmeinsi* : Quand vous avez puni votre Benjamin, pour ses mauvaises actions, vous l'apaisez avec du nanan; mais c'est l'encourager dans le vice.

Encourager, exciter, animer, aiguillonner, stimuler :

On *encourage* les personnes timides, craintives, peureuses. On *excite* en réveillant les passions, les désirs, et par l'exemple. On *anime* de la voix, du geste, en poussant à l'exécution. On *aiguillonne* par l'appât du gain, de la gloire. On *stimule* les personnes inertes, les enfants paresseux.

EKOSTEGEAN, adj. CÔTEUX, qui engage à la dépense; qui se vend cher.—*Foir ekostegean* : Très-côteux; ruineux.

EKOSTEGI, v. ellipt. FAIRE CÔTER; *conduire à quelque dépense*,

à de dépenses; à de frais. S'emploie le plus souvent avec une négation : — *Ginn voireu nein v-zo-kostegt* : Je ne voudrais pas vous entraîner à de dépenses; je ne veux pas vous être à charge; je ne permettrais jamais que vous fisiez aucune dépense pour moi.

EKOUTIL, s. ÉCOUTILLES, espèce de trappe, ouverture carrée au pont à'un navire pour descendre dans l'intérieur.—Voy. *Gordeinn*.

EKOWÉ, v. EMMANCHER, mettre un manche.—*Vo-zavé ekowé voss ramon kou d'zeur kou d'zo* : Vous avez emmanchez votre balai par le gros bout, à contre-sens. — Voy. *Emancht. Ramon*.

EKRÁHI, v. ENGRAISSER, faire devenir gras. *S'engraisser*, devenir gras, gagner de l'embonpoint. On dit *obésité* d'un embonpoint excessif. *Engraisser de malédiction*; prospérer en dépit des malédictions dont on est l'objet.—*L'ouïe de maïss ekráh li g'ró* : L'œil du maître engraisse le cheval. — *S'ekráhi le patt* : S'engraisser par un gain illicite.—*Ekráhi le patt* : Graisser la patte, corrompre par argent. — *Ekráhi l'maka* : Graisser le marteau, corrompre un portier, une portière.—*Ekráhi le boyai* : Lubrifier les boyaux, les intestins, les rendre glissants.—*Engraisser ses habits*. Dites relativement graisser, salir, ses habits, ses vêtements. — *Oignez vilain, il vous poindra*; *poignez vilain, il vous oindra*, en faisant du bien à un malhonnête homme on n'en reçoit que du déplaisir, et, au contraire, en le gourmandant on en tire ce qu'on veut.—Ce proverbe, si proverbe il y a, n'est qu'un amphigouri qui n'a ni rime ni raison : nous autres

Wallons, nous disons mieux beaucoup mieux : *Fé de bein a ô vilain, iv cheie el main*: Obligez un vilain, il vous chie dans la main, c'est-à-dire que les ingrats se montrent injustes; mépri-ent leurs bienfaiteurs; et en deviennent leurs ennemis. — Ai-je raison, messieurs des *quarantes* (*).

Engraisser, *huiler*, *oindre*, *graisser* :

Engraisser, c'est pousser au gras : on engraisse les bœufs, les porcs, la volaille, etc. On *huile* avec de l'huile, avec tout ce qui est onctueux. On *oing* avec de la graisse, et principalement avec du vieux oing, c'est-à-dire de la graisse de porc fondue depuis long-temps. On *graisse* avec tous les corps gras, c'est-à-dire avec les corps gras qui tiennent le milieu entre le solide et le liquide.—*Amender*, se dit des terres.

Amender, *engraisser* :

Engraisser, c'est rendre très-fertile à force d'engrais : on *engraisse* avec du bon fumier, du terreau. *Amender*, c'est rendre meilleur : on *amende* avec des cendres de foyers, de la marne, etc.

EKRÁHI, v. ENCEINTURER, engraisser, concevoir, etc. Le mot franç. appartient au vi. lang. et rend avec précision la pensée d'*ekráhi*.

EKRANÉ, ou KRANÉ, v. CRÉMER, enlever, ôter, la crème du lait.

EKRAN, s. ÉCRAN, sorte de meuble qui sert à se garantir de l'ardeur du feu. — Cercle de bois couvert de toile dont les verriers s'entourent la tête pour se garantir leurs yeux.

(*) Dénomination collective, tant soit peu ironique, qui se dit abs. en parlant des 40 membres de l'Académie française.

EKRAZÉ, v. **ÉCRASER**, aplatis briser. — Importuner. — Détruire, etc. — Fatiguer. — *Ekrázé de trok divain n'koiv* : Écraser du raisin dans un pressoir. — *Ess ekrazé d'ovreg* : Être écrasé d'ouvrage, de demandes, de commandes. — *Ekrázé d'zo se pí* : Aplatis, écraser sous ses pieds; — fouler sous ses pieds. — *I fóra s'né d'rain sou k'inn kinohév nein, mai g'iv l'ekraza* : Il traita de ce qui lui était étranger, et je l'écrasai, je lui coupai la parole.

EKREIN, s. **ECRIEIN**, petit coffret portatif où l'on met des bijoux, etc.

EKRENE, v. **CRÉNER**, vider en dessous la partie de l'œil d'une lettre qui déborde le corps : fonderie. — On dit *crénage* de l'action de créner.

EKRITÓ, s. **ÉCRITEAU**, inscription en grosse lettres qu'on met sur du papier, etc., pour se recommander au public.

Écriteau, billette, inscription, épigraphe :

L'*écriteau* est une annonce, on le met sur la porte, à la croisée. La *billette* avertit qu'on doit s'acquitter d'un péage, et sous la forme d'un petit tonneau, elle sert d'enseigne. — Gravée sur le marbre, etc. l'*inscription* rappelle la mémoire d'une personne, ou elle est commémorative. L'*épigraphe* est sentencieuse, se prend à la lettre ou parle à l'esprit.

EKROLÉ (s'), v. **S'EMBOURBER**, s'engager dans une mauvaise affaire : le mot *wal*. est très-v.

EKROUEG, s. **ENGOÛMENT**, ce qui engoue. — Voy. *Ekrouki*.

EKROIKI (s'), **S'ENGOUER**, embarrasser dans le passage, empêcher le passage du gosier.

EKUANSS, s. **SEMBLANT**, apparence,

etc. — Simulacre. — *Tiné l'odie sain fé l'ekuanss di rein* : Ayez l'œil aux aguets, guettez-le sans faire semblant de rien. — Voy. *Sónan*.

Semblant, apparence, mine, feinte, simulacre grimace :

Les traîtres se cachent sous un faux *semblant* ; fiez-vous donc aux *apparences*. Combien de fois ma grand' mère me l'a répété : Coco, ne te fie point sur la *mine* ; elle est trompeuse, vois-tu : elle avait raison. Les petits font des *feintes*, les grands des belles *grimaces*.

EKUITASSION, s. **ÉQUITATION**, art de monter à cheval.

EKUITT, adj. **QUITTE**, qui est libéré d'une dette, etc. — *Ess ekuitt* : Être quitte à quitte. — *G'iv dirév nonantt kárluss, vo zavé pri d'el marchandeie ou marchandih, pott tan; no zestan ekuitt* : Je vous étais redevable de quatre-vingt-dix florins, les marchandises que vous avez reçues équivalent à cette somme ; partant quitte. — *G'aveu l'pír-el-greval, vo me la kuitt* : J'étais atteint de la pierre, d'un calcul urinaire, j'en suis quitte, débarrassé.

EKULASSÉ, v. **ENCULASSER**, mettre la culasse à une arme à feu.

EKURINÉ, v. **ENCRASSER**, rendre crasseux. — *Encrouter*, se couvrir d'une espèce de croûte. — *S'encuirasser*, se dit de la peau, des habits, etc., lorsque la crasse est adhérente.

EKÓVÉ, v. **ENCUVER**, mettre en cuve.

EKUVEG, s. **ENCUVAGE**, se dit de 3 cuirs et de 4 bandes que l'hongrois met dans une cuve pour y être préparés. — Voy. *Paísli*.

EKZAK, adj. **EXACTE**, régulier, ponctuel, etc. — *Ess foir ekzak* :

Etre très-exact, avoir beaucoup d'exactitude.

Exact, ponctuel, soigneux :

Celui qui est *exact* est assidu à ses devoirs; celui qui est *ponctuel* arrive juste à l'heure; celui qui est *soigneux* est très-attentif à sa besogne.—Un amant est *exact* à un premier rendez-vous; un usurier très-*ponctuel* quand il s'agit de recevoir; une prude très-*soigneuse* quand il s'agit de son honneur.

EKZAKTUMAIN, adv. EXACTEMENT, ponctuellement, soigneusement, rigidement.

EKZAMEINN, s. EXAMEN, observation, recherche, etc.—*Examineur*, celui qui examine.

EKZAMINÉ, v. EXAMINER, interroger en qualité d'examineur.—Voy. *Louki*.

EKZÄWSÉ, v. EXAUCER.—*Libinamé Bondiu m'a ekzáwsé, g'ea ó p'ti poyon*: Dieu, le Ciel, m'a exaucé, a comblé mes vœux, il m'a donné un garçon.

EKZEIN, adj. EXEMPT, qui n'est pas assujéti à quelque chose.—Garanti, préservé.—Subs., officier qui commandait en l'absence d'un capitaine, etc.: bâton d'exempt dans la garde du roi.—Exempt de police.

EKZEIMP, s. EXEMPLE, ce qui peut servir de modèle, qui peut être imité, qu'on devrait imiter.—*Exemple* GRAVÉE. Quelle raison motive le féminin? Grammairiens-échos; répondez.—*Sûr de mâlet zekzeimp*: Suivre des mauvais exemples.—*S'iv-zari sûvou m'iekzeimp ariv avou deu bastá?*—*Deu! neni mér*: Si vous aviez suivi mon exemple, marché sur mes traces, eussiez-vous eu deux enfants naturels?—Deux! non ma mère—*Par*

ekzeimp, vola ó bai geu: Par exemple, en voilà bien d'un autre.

EKZEINTÉ OU EKZEINNTÉ, v. EXEMPTER, rendre exempt; accorder une exemption.—*Li miniss veu sorain m'sóur, et g'ea stu ekzeinté de siertiss*: Le ministre voit souvent ma sœur, et j'ai été exempté du service militaire.

EKZEKRAB, adj. EXÉCRABLE, qu'on doit avoir en horreur.—Voy. *ABÓBINAB*.

EKZEKRASSION, s. EXÉCRATION, horreur extrême; se dit des personnes et des choses.—Imprécation où les choses saintes sont profanées.—Chez les wal., mot à sens extrême:—*Il aveu de gein ki s'esteu n'ekzekrassion*: Il y avait une foule innombrable de personnes.

EKZERSISS, v. EXERCER, dresser, former, instruire, à quelque chose.—Exercer la mémoire, la patience, ses jambes; etc.—Exercer un art, une profession, un métier, etc.—Exercer sa plume, ses talents, etc.—Exercer sa cruauté, sa fureur, etc. Exercer des fonctions, une charge, etc.—Exercer sa clémence, sa libéralité, etc.—Exercer son droit, un privilège, etc.—Avoir de l'ascendant sur...

EKZERSISS, s. EXERCICE, action d'exercer, de s'exercer.—Évolutions militaires.—Exercices gymnastiques qui fortifient le corps.—Exercice à feu.—Exercice académique.—Exercice d'une profession, d'un emploi, etc.—*G'ea l'ainoleinn le gott et le geamb, et g'inn magnn puss: ki fá ti fé, móssieu l'méd?*—*I fá beur di l'aw, et preind di l'ekzersiss.*—*Ki l'dial t'areg, mi koie! ni t'ag nein di ki g'inn pouroté?* Jesu ishydropique, podacre, sans appétit: que dois-

je faire, monsieur le médecin? — Il faut boire de l'eau, et prendre de l'exercice. — Que mille diable t'emporte, animal! ne t'ai-je pas dit qu'il m'était impossible de marcher, de faire un pas.

EKZIGEAN, adj. EXIGEANT, qui demande trop de déférence, d'attentions, de soins, de concessions, etc.

EKZIGEANS OU EKZIGENS, s. EXIGENCE, caractère, effets, d'une personne exigeante! — *Selon l'exigence du cas*, selon le cas. — Voy. *Di-mand*.

EKSITÉ, v. EXCITER, pousser à faire, etc. — Voy. *Ekoregî*.

EKZÛRITAN, adj. EXORBITANT, qui passe la juste mesure.

EKZÛRSI, v. EXORCISER, conjurer, se servir des paroles et des cérémonies de l'Église, pour chasser les démons, pour les envoyer à tous les diables. — *Exorciser, l'eau, le sel, etc.*, prononcer les prières de l'Église sur l'eau, etc. — *Il avou g'inn sê k'bein di dial et koir, g'iv l'ekzorsih avou n'kow di ramon, et to le dial alein à dial ki le zareg*: Il était possédé, par je ne sais combien de démons, je vous exorcise mon drôle, avec un manche à balai, et tous les diables allèrent se faire pendre ailleurs.

EKZÛRSIHEU, s. EXORCISTE, celui qui fait des *exorcismes*. — Juifs qui chassaient les démons.

ÉL, s. AILE, ce qui sert à voler, à s'envoler. — *Atlèron*, extrémité de l'aile. — *Élytre*, aile supérieure, coriace et peu flexible des insectes à quatre ailes. — De même que les cornes les ailes étaient en renom, chez les anciens: Saturne ou le Temps, Cupidon ou l'Amour, toutes les amours, la Renommée, tou-

tes les renommées, le cheval nommé Pegasse, beaucoup d'autres chevaux, les Heures, toutes les heures, etc., avaient des ailes. Némésis en avait garnies de flambeaux et ornées de serpents; Mercure, l'entremetteur des dieux, en était muni; la Fortune tenait les siennes ouvertes pour prendre son vol au gré de ses caprices. Croyant enchaîner la Victoire à leur char, les Athéniens avaient coupé les ailes de cette inconsistante déesse: les païens personnifiaient les vents en leur donnant des ailes: les poètes, qui faisaient voltiger une enclume sur les ailes du zéphyr, les prodiguaient aux Grâces, aux Ris, aux Jeux et aux Plaisirs. Enfermé par ordre de Minos, dans ses propres lacets, Dédale en fait quatre en deux tours de mains, les assujettit à ses épaules, et à celles d'Icare, son fils, avec de la cire, lui commande de l'imiter en volant; mais déjà l'étourdi plane dans les airs, la cire coule, le jeune fou dégringole: prenez donc un vol trop élevé (*).

(*) Que la fable de Dédale et d'Icare repose sur un fait historique, qu'elle ne soit qu'une ingénieuse fiction, on peut en tirer une bonne leçon de moralité. — Diodore de Sicile, Strabon, etc., nous racontent des choses merveilleuses, tragiques, tragi-comiques, en nous parlant des voyageurs ailés: tous méritent peu de croyance. Voici comment s'expriment quelques contemporains, en parlant de l'ascension de Degen: « Le 10 juin 1812, Jacques Degen, muni d'ailes de 22 pieds d'envergure, s'attacha à un petit ballon, s'éleva majestueusement dans les airs à Tivoli, plana dans diverses directions sur Paris; et descendit sans accident, à Chatenay près de Sceaux, à trois lieues du point de départ. » — Le ballon était d'un certain volume; et en dépit des longues ailes de l'arconaute, malgré ses bat-

—Ailes de moulin à vent : d'un pavé, ses côtés : murs qui soutiennent les berges ou bords des rivières, vers les culées. Ailes du nez, les deux parties qui forment les côtés extérieurs des narines.—Symbole de la légèreté.—*Peind l'él* : Être penaud, contrit, etc.—*Rikópèle-zél* : Rogner les ailes, affaiblir l'autorité; restreindre la dépense à une personne, etc.

EL, prép. DANS LA, EN, A, AU.—*Eintré el mohonn* : Entrer dans la maison.—*Alé el veie* : Aller en ville.—*Inn fai ki d'alé el kâv, et d'el kâv et grinté* : Il va sans cesse de la cave au grenier et du grenier à la cave.—Voy. *Et*.

Dans, en :

Dans détermine le lieu, *en* se dit relativement ou indéfiniment : *dans* le vaisseau, *en* pleine mer.—*Dans* indique l'emploi, *en* l'exécution ; il entra *dans* la magistrature, et de suite *en* fonction.—*Dans* désigne plutôt l'état, *en* généralise : vivre *dans* l'abondance, avoir *en* abondance ; être lancé *dans* les affaires, être *en* affaire.

ELA! interj. HÉLAS!—*Avoi ela!* Hélas! oui.—Hélas! exprime la plainte et s'oppose à *heu* ; cependant au village ces interj. sont synonymes.—*Heu! Heu!* exprime le doute, une pensée secrète.—Mimologie d'une personne qui pleure, qui pleurniche.

ELAH, v. ENCHAÎNER, mettre à l'attache.—Tenir en laisse.—*Entrelacer*, enlacer l'un dans l'autre.

tements d'ailes, il fut entraîné à vol d'oiseaux par le vent, fit une descente plus rapide que malheureuse ; et revenu de sa stupéfaction, il tremblait encore en disant : *J'ai invoqué le Seigneur, il m'a couvert de son aile*.—J'ai vu on peut m'en croire.

—*Méler*, brouiller ensemble.—*Empêtrer*, embarrasser, engager.—Adj. *Encroué*, se dit d'un arbre renversé sur un autre et dont les branches sont mêlées, etc.—*V'onn reyé nein k'li g'câ ess telahi d'vain se trai* : Vous ne voyez pas que le cheval s'est empêtré dans ses traits.—*Le chanpeinn s'elahet sovain d'vain le less* : Les grives s'empêtrèrent souvent dans les lacs.

ELAIDI, v. ENLAIDIR, rendre, devenir laid.—Prendre en dégoût, en aversion.—En parlant des oiseaux, quitter, abandonner, le nid, les œufs.—*Le flochett elaidihet le feumm d'inn ag* : Les rubans et les nœuds, enlaidissent une femme qui est sur le retour de l'âge.—*A foiss di beúr de foitt et boisson g'el za elaidi; el mi rivnet al bok* : A force de boire des liqueurs fortes, des spiritueux, je les ai pris en aversion ; j'en ai le déboire.—Subs. *elaidihmain* : Enlaidissement.

ELARGI, v. ÉLARGIR, rendre large, plus large. Devenir plus large.—Voy. *Bouté*.—*Eraser*, rendre une chose plus large à son ouverture.—*Eraser un arbre*, lui faire prendre plus de circonférence.—Dilater, augmenter le volume d'un corps : dilater une plaie.—Voy. *Relârgi*.

Dilater, raréfier :

Les dict. ne font qu'une légère distinction entre ces deux termes de physique qui s'opposent à condenser, resserrer : en se *dilatant* les corps matériels varient, étendent leurs particules, c'est-à-dire leurs petites parties : le calorique a le pouvoir de dilater. *Raréfier* se dit en parlant de l'air : le soleil ra-

réfie, le gaz se raréfie; et le gaz est un fluide aëriiforme.

ELEBOR, s. **ELLÉBORE**, plante purgative que les anciens employaient comme un excellent antidote contre la folie : ellébores blanc, noir. *Elléborine*, les feuilles de plusieurs de ses espèces ressemblent à celles de l'ellébores. — Quand on parle d'une personne qui a quelque chambre de vide dans la tête, on dit : elle a besoin d'une bonne dose d'ellébores.

ELEFAN, s. **ÉLÉPHANT**, le plus grand des quadrupèdes. — *L'élefant a de-zafreu dain et n'fameüss nareinn* : L'éléphant a des redoutables défenses, et une trompe énorme. — *Éléphantographie*, description de l'éléphant, ouvrage qui traite des éléphants. — *Éléphantin*, qui concerne l'éléphant. — *Voy. Dain. Nareinn*.

ELEKSION, s. **ÉLECTION**, action d'élire; choix fait par la voie des suffrages; et abs., nomination des députés. — *Vo koiré n'bonn pless, fém n'oumé, ross-zaréunn k'el et v'aré kouatt* : Vous voudriez un bon emploi, concourez à ma nomination, et vous en aurez un qui en vaudra quatre.

ÉLEKTEUR, s. **ÉLECTEUR**, celui qui a le droit de concourir à une élection. — Prince allemand qui avait titre à la nomination de l'empereur. — *Électif*, qui est nommé par élection. — *Électoral*, relatif au droit d'élire, etc. — Abs., électorale, se dit en parlant de la laine de Saxe, etc.

ELEKTRIK, adj. **ÉLECTRIQUE**, qui produit, provient, a rapport à l'électricité : le verre, la résine, etc., sont électriques. — *Électrisable*, qui peut être électrisé.

ELEKTRISSITÉ, s. **ÉLECTRICITÉ**, puissance occulte, phénoménale, de certains corps mis en action par le frottement, etc. Ces corps attirent, ensuite repoussent les corps légers, lancent des étincelles, des aigrettes lumineuses, opèrent plusieurs décompositions, font éprouver des commotions au système nerveux. Fluides impondérables (*) que l'on suppose combinés dans les corps; les causes de ces effets quand on peut les séparer. On attire l'électricité à la surface de deux morceaux de bois, en les frottant l'un contre l'autre : plusieurs animaux ont le poil électrique qui produit des petites étincelles ou bluettes quand on les relève à différentes reprises. — La combinaison de deux électricités produit une explosion. — *Voy. Tonitr.* — *Électrogène*, cause inconnue des phénomènes électriques. — *Electrographie*, description des phénomènes de l'électricité. Il s'en faut de beaucoup que ces sortes de descriptions soient satisfaisantes. — *Électrologie*, discours, traité, sur l'électricité. — *Électromoteur*, appareil pour faire développer, par le contact, l'électricité des corps. — *Électromètre*, instrument pour mesurer la force répulsive de l'électricité à la surface des corps.

ÉLEKTRIZÉ, v. **ÉLECTRISER**, développer, communiquer la vertu électrique. — Faire une vive et profonde impression : fig.

(*) *Impondérable*, t. de phys., qualifie diverses substances matérielles, mais dont le poids spécifique échappe à toute détermination : peut-on affirmer que ces substances obéissent à l'action de la pesanteur ?

ELÉR, v. ÉPLUCHER, enlever les brins de paille, les ordures de la laine. — TRIER, faire un choix parmi un grand nombre. — Au moment où j'allais avancer que ce verbe ne s'employait plus en parlant des personnes, je me suis rappelé que les très-hauts et très-puissants diplomates, du congrès de Vienne, *choisissaient* des têtes pour les jeter à la tête de *qui bon leur semblait* : qui *choisit* de cette manière *trie*.

Trier, choisir :

Trier, c'est séparer en plusieurs lots, plusieurs tas; et *choisir*, c'est prendre une chose ou plusieurs choses parmi d'autres. — *Trier* est l'action de mettre à part; *choisir* est celle de prendre de préférence. — On *trie* des fruits en *choisissant* les beaux, les médiocres, etc.

ELÉRESS, s. ÉPLUCHEUSE, femme qui épiluche la laine, etc. — *Le dimeing et le geou d'fiess, le-zelèress si fet de krol, si rakogtet; ô direu k'el vinahein fou d'inn láss; et to soula po nein s'fè hér di leu geönn maïss ni de valet* : Les dimanches et les jours fériés, les épilucheuses de laine se calamistrent, s'attifient, s'attinent, se tirent à quatre épingles, on dirait qu'elles sortent d'une boîte; et tout cela pour ne points'attirer le courroux de leurs jeunes surveillants, ni la haine des garçons.

ELÉHOÜ, t. pass. CHOISI, de choix. — Se dit aussi dans le sens d'élü. —

ELÉHOW : *Choisie, triée.* — *Me frútt son eléhou par hopai : chúzihé* : Mes fruits sont triés par lots; choisissez. — *L'avoká Delfoss ess-t-éléhou : Vixá! vivá!!!* — Delfosse, avocat, est élu représentant : Vi-

vat! vivat!!! — *A kouatt sein l'chúss di me zoreing eléhow, a kouatt sein! Kan inn n'a puss, inn n'a ko* : A quatre cents mes oranges triées, à quatre cents! quand il n'y en a plus, il y en a encore.

ÉLETT, s. JANTILLES, gros ais qu'on met autour d'une roue de moulin, et qui frappe par la chute de l'eau.

ÉLEVÉ, v. ÉLEVER, hausser, mettre, rendre plus haut. — Voy. *Hóssi. Rihóssi. Aklevé. Bati.* — Élever son cœur, son esprit vers Dieu. — Élever autel contre autel, établir un schisme dans l'Église, etc. — Élever des doutes. — Exalter. — S'enorgueillir.

Élever, soulever :

On *élève* ce qui est trop bas, on *soulève* ce qui est lourd. — Attirés par le soleil, les brouillards *s'élèvent*; le vent se fait jour sous la pousière et la *soulève*. — Le thermomètre *s'élève*; la tempête *soulève* les flots. — On *élève* une dilliculté; on *soulève* une question.

ÉLEVÉ, s. ÉLÉVATION, action d'élever, d'exalter. — Élévation du pape au pontificat; exaltation de la Sainte-Croix. — Voy. *Bizeg*.

ELIKON, s. HÉLICON, montagne de Boétie consacrée à Apollon et aux neuf Muses — *Être au sommet, au bas de l'Hélicon*, être excellent ou pitoyable poète. — Voy. *Verss*.

ELIKSIR OU ÉLEKSIR, s. ELIXIR, liqueur spiritueuse extraite d'une ou de plusieurs substances; la substance la plus pure que l'on tire de certaines choses; teinture, quintessence, extrait. — Fig. et fam. *Ce qu'il y a de meilleur dans un ouvrage*. Je ne sais *ousque* cette phrase d'exemple a été *elixirée*; mais je pourrais répondre qu'elle

n'est que de l'impure élixir des dict.—*Eliksir di lonk teie* : Elixir de longue vie.

ÉLIOTROP, s. HÉLIOTROPE, genre de plantes qui contient plus de 50 espèces : celle du Pérou en est le pérou. — Voy. *Pirou*.

ÉLOG, s. ÉLOGE, discours à la louange de quelqu'un. Chez les Wal. mot à sens extrême.—*Ni fe nein n'si bel élog di voss feie, si ki disfai s'nareinn disfai s'vizeg* : Ménagez la réputation de votre fille, en attaquant son honneur vous crachez en l'air et le crachat vous retombe sur le nez.—*Fé de-zelog* : Faire des éloges; être élogieux.

Éloge, louanges :

Par l'éloge on rend hommage au mérite; on relève le mérite par la louange. — Un récipiendaire fait l'éloge de l'académicien qu'il remplace; le DÉFUNT se donne du linge. On chante les louanges d'un cricrisse au pouvoir; il hume le parfum de la cassollette (*).

Élogiste, louangeur :

L'élogiste gâte le métier, le louangeur l'avilit.

ÉLOKEIN, adj. ÉLOQUENT, qui a de l'éloquence. — Discours, style, éloquent. — Larmes éloquentes. Geste, regard, silence, éloquent. — Voy. *Lokeinss*.

ELOKEINSS, s. ELOQUENCE, art, talent, d'émouvoir, de persuader, de bien dire. — Éloquence de la chaire, de la tribune, du barreau. — Myth. figure allégorique. — Voy. *Lokeinss*.

ELOVINÉ OU ELOHINÉ, v. ENSORCELER, inspirer un amour violent,

(*) *Cassollette*, vase dans lequel on fait brûler ou évaporer des parfums, et dont le couvercle est percé à jours comme celui d'un encensoir.

frénétique.—*El m'a elohiné avou kék broucet* : Elle m'a ensorcelé avec quelque philtre.

ELOVINÉ, s. ENSORCELLEMENT par magie, etc. — Voy. *Emakralé. Essórsulé. Loveinn*.

ÉLUDÉ, v. ELUDER, éviter adroitement : fuir. — Voy. *Hive. Tapé-foú*.

EMAIE, s. ÉMAIL, matière vitrifiée, dont on fait des cadrams de montres, etc. — En t. d'émailleur : émail usé; celui qui est poli, s'oppose à émail en relief. — Email des dents, le dessus des dents qui couvre la partie osseuse. — Poét., fouler l'émail des fleurs, etc. — Des émaux. — *Avu des dain kómm inn emaié* : Avoir les dents blanches comme l'émail, avoir les dents perlées. — *Emailleur*, ouvrier qui travaille en émail. — *Émaillure*, art d'émailler, ouvrage de celui qui émaille.

EMAINÉ adj. s. MALADROIT, qui manque d'adresse, de dextérité. — *Guindé*, raide, sans souplesse. *Goffe*, maladroit, mal bâti. — *Pote*, qui a la main grosse, enflée, etc.

EMAKÉ, v. adj. SURPRIS, ÉTONNÉ. CONFONDU, stupéfait, etc. — *Ess emaké* : Être surpris, étonné. — *Gi fou to emaké* : Je restai confondu. — Voy. *Estené. Estounaké. Paf!*

EMAKRALÉ, v. adj. ENSORCELER, jeter un sort; enchanter, charmer. — *Envoüter*, piquer, brûler, une image de cire, en prononçant certaines paroles, en observant certaines cérémonies : la personne qu'on envoüte, serait-elle dans la lune, est piquée, lardée, brûlée. — Voy. *Essórsulé. Makrai. Makral*.

EMAKRALEG, s. SORTILÈGE, envoütement, etc. — Voy. *ci-dessous*.

EMAKRALEUR, s. ENSORCELLEMENT. Enchantement, sort, sortilège, maléfice.

EMANCHI, v. EMMANCHER, mettre un manche. — Voy. *Ekowé*. — *Si g'éoh bein emanché m'iafair, on-zôh reyou de-zôd* : Si j'eusse bien emmanché mon affaire, on en aurait vu des belles; il en eût été tout autrement.

EMANGMAIN, s. EMMANAGEMENT, jonction des parties. — Manière dont les membres sont joints au tronc, ou dont les parties d'un membre tiennent les unes aux autres: peint. et sculpt. — **EMANCHEU** : Emmancheur, celui qui emmanche.

EMANCHEUR, s. EMMANCHURE, ouverture d'un habit, d'une robe, etc., pour adapter la manche.

EMANNIPASSION, s. EMANCIPATION, action d'émanciper. Voy. *ci-dessous*.

EMANNIPÉ, v. EMANCIPER, mettre hors la puissance paternelle: mettre un mineur en état de jouir de son bien, en observant la loi et ses formes. — *Kidúhév, mechan, v'ov-zemannipé tro soir avou n'pov enosseiuu komu mi* : Tranquille, méchant, vous vous émancipez trop avec une fille aussi simple, aussi candide, que je le suis.

EMARGI, v. ÉMARGER, signer, écrire en marche d'un compte, d'un inventaire, etc. — Couper la marge. — Recevoir une somme portée sur un état.

EMARMAISS, v. adj. IRRÉSOLU, GÉNÉ, EMBARRASSÉ, etc. — *Inn sékoï ckúzi, il et-zte marmatss* : Il ne sait quel choix faire, à quoi donner la préférence, il est irrésolu. — *Mett et marmatss* : Embarrasser, mettre dans l'embarras. — *No zestan so-*

vain et marmatss: popô d'choi : Nous sommes souvent gênés pour peu de chose. — *Kan l'mi reya el fou tott et marmatss* : Quand elle me vit elle fut stupéfaite; elle ne sut quelle contenance tenir.

Irrésolu, incertain, indécis, flottant, versatile, vacillant :

On est *irrésolu* quand on manque de fermeté, on est toujours *incertain* du succès, on est *indécis* quand le choix est difficile à faire, *flottant* quand on est balloté par le pour et le contre, *versatile* quand on passe de l'affirmative à la négative, *vacillant* quand on ne sait se fixer. — La timidité et la peur constituent l'*irrésolution*. Si nous pouvions pénétrer dans l'avenir l'*incertitude* cesserait d'être notre état normal. L'homme *indécis* hésite et hésite encore. Les flots représentent un esprit *flottant*; et la girouette un caractère *versatile*. Tout ce qui pendille, tout mouvement d'oscillation, forme le va-et-vient d'une personne *vacillante*.

EMAWÉ, adj. t. pass. AGITÉ. INTERDIT. — Voy. *Emaké*.

EMAY, adj. MALADROIT, guindé. — Voy. *Emainé*.

EMERAD, s. ÉMERAUDE, pierre diaphane, d'un beau vert; et très-précieuse. — *Smargadine*, de couleur d'émeraude ou verte. — *Aigue-marine*, pierre du genre de l'émeraude, mais d'une couleur semblable à celle de l'eau de mer.

EMERVII, v. ÉMERVEILLER, donner, causer, de l'admiration. *S'emervii* : S'émerveiller, s'étonner, s'ébahir.

S'émerveiller, s'ébahir, être ébaubi :

Quand on *s'émerveille* la bouche est muette et la figure parlante. Quand on *s'ébahit* la bouche

est béante et les yeux sont ébaubis ; ce dernier mot se dit en plais. pour exprimer la surprise, etc. (*).

ÉMÉTRAIN, adj. MOTEN, ni grand ni petit, etc.

EMÉTRAINN, s. SEMELLE qui se met au-dessous de la principale.

EMÉTRAINNMAIN, adv. MÉDIOCREMENT, d'une façon, d'une manière, médiocre, qui est entre le grand et le petit.

EMIGRASSION, s. ÉMIGRATION, action de sortir de son pays pour aller s'établir ailleurs : état qui en résulte.

Emigration, migration :

Émigration se dit de personnes, souvent inarquantes, qui quittent leur patrie. La politique, l'appât des richesses, entraîne l'émigrant. Par *migration* on comprend un grand nombre d'individus, presque tous pauvres, qui désertent le sol natal dans l'espoir du mieux.

EMILAIT, adj. t. pass. EMBARRASSÉE, gênée dans ses mouvements. — Novice : subs. — *Rabougrie*, se dit fig. d'une personne de mauvaise conformation, etc.

EMÓ, prép. CHEZ, dans la maison, au logis, etc. — *Parmi*. — Fig. *Dans, en*. — *Alé emó s'woizein* : Aller, se rendre, chez son voisin. — *En, dans* se traduisent souvent, chez les Wal., par *auprès*, avec : *chez lui il en est toujours de même*.

Chez, parmi :

Dans le sens actuel, *chez* généralise ; et *parmi* restreint l'acception : *chez* les Romains l'amour de la liberté faisait partie de leur être ; cependant on rencontrait *parmi* les patriciens de partisans du pouvoir absolu.

EMÓMÁ, adv. TANT BIEN QUE MAL ; — en hâte, etc.

EMORAGIE, s. HÉMORRAGIE, écoulement du sang hors des vaisseaux sans rupture. — *Hémorragie cérébrale*, épanchement de sang dans l'intérieur du crâne. — Adj. *Hémostatique*, remèdes qui arrêtent les hémorragies.

ÉMORUITT, s. HÉMORROÏDES, tumeurs qui se forment autour de l'anus, et qui laissent échapper de temps à autre plus ou moins de sang. — Adj. *hémorroïde*, se dit des vaisseaux sanguins de l'anus, qui est le siège des hémorroïdes. — *Hémorroïdaire*, sujet aux hémorroïdes. — *Ess aksideinté d'émoruitt* : Être sujet aux hémorroïdes. — *Seg et-zemoruitt* : Hémorroïdes sèches, qui ne coulent pas.

EMURÉ, v. ÉMMURER, environner, entourer de murs. — Renfermer un supplicié dans un mur. — *Ar-mâemuré* : Armoire pratiquée dans un mur. — Voy. *Eklór. Ekló*.

EMÚSLÉ, v. ÉMMUSELER. — Voy. *Múslé*.

ENAH, s. BOURBE, ne se dit que du chanvre et du lin. Le mot wal. ne se dit plus guère.

ENAIRI, v. ENLEVER. MONTER, par ascension, faire enlever en l'air. — *S'enairi* : S'enlever, monter, s'élever, voler, en l'air, dans les airs. — *Fé enairi ó balon* : Faire une ascension aréostatique. — *L'aloie s'enairih* : L'alouette s'essore, prend son essor. — Voy. *Alouett*.

ENAMON, locut. adv. EN HAUT, sur le haut, la hauteur, l'éminence, etc. *Enamon* ne se dit guère à Liège ; cependant les villageois, en France, disent souvent *en amont* sans qu'il soit question ni de vent ni de rivière.

(*) *Ébahi, ébaubi*, syn. absolus.

ENAMOURÉ (s'), v. S'AMOURACHER, s'engager dans des folles amours.

ENACHOIR ou EBAUCHOIR, s. EBAUCHOIR, instrument pour élargir les bottes, pour leur conserver leur forme.

ENBAÏTAN, adj. FICHANT, contra-riant, désagréable.

ENBAÏTÉ, v. ABÊTIR, rendre bête, stupide.—Les Français, peu polis, disent : *vous m'embêtez*, dans le sens de : *vous m'importunez* ; force est d'en faire l'avcu, on le dit, on l'écrit chez nous comme en France.—*El a volou m'enbaïté* : Elle a voulu m'enjôler, me tromper, me surprendre par des douces paroles ; m'emboiser par des flatteries, des cajoleries, des promesses.—Voy. *Kageulé*.

ENBALÉ, ENBALLER. Voy. *Ebalé*.

ENBARA, s. EMBARRAS, confusion. Peines que donnent les affaires qui surviennent à la fois.—Irrésolution.—Gêne, malaise, quand on ne sait quel parti prendre, etc.—Commencement d'obstruction dans l'estomac.—Depuis notre réunion à la France, nous avons de personnes qui *font leurs embarras*, des *grands embarras* ; *ce n'est pas l'embarras*, il en a toujours été ainsi ; mais nous n'avions point celui de dire la chose.—Voy. *Ehalan*. *Ehalé*.

Embarras, timidité :

L'*embarras* est momentané ; la *timidité* est dans le caractère.—L'*embarras* peut tirer sa source dans l'amour-propre ; il n'est pas certain que la *timidité* soit toujours l'apanage de la modestie.—L'homme simple balbutie son *embarras*, le rusé coquin le cache sous un air riant ou contrit. Une pudique rougeur, quelques mots

tombés avec crainte, dévoilent la *timidité* d'une Agnès ; mais l'Agnès d'emprunt la minaude.

EMBARRASSAN, adj. part. act. EMBARRASSANT, qui cause de l'embarras.—Voy. *Ehalan*.

EMBARRASSÉ, v. EMBARRASSER, gêner.—Voy. *Ehalé*.—Mettre en peine, rendre irrésolu, troubler l'esprit.—Perdre la suite de ses discours, balbutier.—Se sentir oppressé.

EMBARKÉ, v. EMBARQUER, mettre dans un navire, etc. Engager dans une mauvaise affaire.—*S'embarké sain biskütt* : S'embarquer sans biscuit, s'engager étourdiment dans une entreprise, etc.—*K'ass holé l'dial, valet ; wiss t'ass si tu e-barké ?* Qu'as-tu fais mon pauvre garçon ; où diable as-tu été t'embarquer ? Dans quelle mauvaise affaire as-tu été te fourrer ?

EMBARKUMAIN, s. EMBARQUEMENT, action de s'embarquer, d'embarquer quelque chose ; frais, coût, des marchandises qu'on embarque.

ENEERLIKOKÉ, v. TROMPER, surprendre, fasciner les yeux.—*S'en berlikoké* : Se tromper, etc.—Voy. *Eberlikoké*.

ENBLAIE (d') locut. adv. D'EMBLÉE, du premier effort ;—de prime abord.—Emporter d'emblée : fam.

ENBLÈMM, s. franç. wall. ENBLÈME, figure symbolique, souvent accompagnée de quelques paroles sentencieuses.—Les emblèmes de la royauté.—Adj. *Emblématique*, qui tient de l'emblème.—adv. emblématiquement.

Emblème, symbole, devise :

Les paroles *emblématiques* ont un sens complet. Le *symbole* est une peinture, une sculpture ou

un discours allégorique. Les paroles de la *devise* expliquent en peu de mots l'allégorie de la figure.—Comme chacun le sait, le coq est l'*emblème* de la vigilance, le chien le *symbole* de la fidélité. La *devise* de Louis XIV était un soleil qui éclaire un monde ; on lisait ces mots ; *NEC PLURIBUS IMPAR*, c'est modeste ; il me semble que la *devise* de Bonaparte pourrait être un *aigle*, avec ce mot : NAPOLEON.

ENBÛMMEIN, s. ENBAUMEMENT, action d'embaumer.—Composition balsamique pour embaumer.

ENBÛMÉ, v. ENBAUMER, remplir un mort de substances balsamique, de drogues odoriférantes, et dessiccatives, pour prévenir la corruption.—Voy. *Momeie*.

ENGAGEAN, adj. ENGAGEANT, insinuant, attirant.—*Aru de manir engageantt* : Avoir des manières engageantes.—Subs. Nœud de ruban sur le sein.

ENGAGEANTT, s. ENGAGEANTES, sorte de manches de dentelle ou de toile fine qui pendaient au bout du coude ou du bras.

EN-NERÏ, adv. EN-ARRIÈRE.—*Roté e-nerî* : Marcher à reculons.—*Ess e-nerî* : Etre au-dessous de ses affaires ; ne pas avoir rempli sa tâche à l'heure indiquée, etc.

EN, prép. EN.—*Enn n'avév ?* En avez-vous ? en tenez-vous ?—*I m'einn n'et vou, s'inn sêg pokoi* : Il m'en veut et je ne connais point le motif de son mauvais vouloir.

ENÛLÏ, v. ENSEVELIR.—Oindre avec les saintes huiles : administrer l'extrême-onction.—Voy. *Esserli*.

ENONDÉ, adj. t. pass. HURLUBERLU, BRISE-TOUT, brise-raison, imprudent, inconsidéré, etc.—*Il ess-*

tenondé, mai il a bon kour : Il est hurluberlu, brusque, mais il a le cœur bon.—*Enondé, rouf togeu k'ir-zesté, ro spii to sou k'iv zaduzé* : Brise-tout, renverseur, vous brisez, vous cassez, vous mettez en pièces, vous renversez, tout ce qui vous tombe sous la main, que vous touchez.—*L'enondé ! inn parol ka brik et a brak* : Le brise raison ! il ne parle qu'à tort et à travers.—*C'ess tinn enondaie* : C'est une écervellée, une imprudente. Voy. *Esnondaie*. *Esnondé* (*).

ENOSSEINN, adj. NIAISE, simple.—*Kan l'enosseinn sa marié el peinsér ki le zefan v'néret d'zo le gruzalt* : Quand la niaise s'est mariée elle avait la ferme croyance que les enfants naissaient sous les grossillers.

ENÛR, adj. ENORME, démesuré.—Tout ce qui est excessif dans son espèce, dans son genre.

Énorme, démesuré, monstrueux, atroce :

Énorme comprend plus que *démesuré* ; ce qui est *monstrueux* est contre nature ; ce qui est *atroce* est épouvantable.—La vanité et l'ambition sont souvent *démesurées* ; le crime plus souvent *énorme* ; la férocité est toujours *atroce*.—Il est de personnes chez qui tout est *démesuré* : elles n'ont ni poids ni mesure. Les dict. disent, une

(*) Anciennement nous disions *esnondeie*, *Esnondé*. Ces différences, dans la prononciation, m'imposent l'obligation de renvoyer un mot à un autre ; et sans cette précaution, bien inutile, je serais blâmé par les personnes qui attachent plus d'importance à la manière d'écrire les mots qu'à leurs définitions. Je l'ai déjà dit. Je le répète de nouveau, mon principal but est de corriger nos wallounismes, nos tours vicieux, et nos traductions littérales.

faute *énorme*, horrible, cette acception est presque *monstrueuse*. Après *atroce* tirez l'échelle.

ÉNÔRUMAIN, adv. ÉNORMEMENT, excessivement, démesurément, monstrueusement, atrocement. —Voy. *ci-dessus*.

ENOULÉ ou ENULÉ, adj. nuageux, etc.—*Li tain ess-te noulé, no zâ-ranô raboula*: Le ciel est nuageux, assombri, nous aurons quelque orage. —Voy. *Oreg*.

Nuageux, nébuleux, brumeux:

Dites *nuageux* d'un ciel couvert de nuages, *nébuleux* quand les nuages sont assombri, et *brumeux* quand l'air est rempli de brouillard.

ENPALIÉ, v. EMPAILLER, garnir, entortiller, couvrir de paille, avec de la paille.—*Enpalîé n'âb*: Empailler, un arbre, envelopper, entortiller, son tronc de paille. *Enpalîé de cheyr*: Empallier des chaises.—*Mi feumm enpalîaie s'et chet kuan i son krevé; et mi g'einn ne fai ottan di me kolon*: Ma femme empaille ses chats quand ils ont cessé d'exister; et j'en fais autant de mes pigeons. —Voy. *Mori*.

ENPALIEU, s. EMPAILLEUR, celui qui empaille.—Fém. empailleuse.

ENPÂTÉ, v. EMPÂTER, remplir de pâte, de ce qui est pâteux. Rendre pâteux. — *Empâter un tableau*, donner aux couleurs la consistance voulue pour qu'elles puissent être maniées mollement. —Empâter une volaille.

ENPRESSÉ, p. pass. franç. wall. EMPRESSÉ, qui agit avec ardeur. —S'empresser, se hâter.—Voy. *Dihoubré. Eheré. Enovré*.

ENPRESMAIN, s. EMPRESSEMENT, action d'être pressé.

Empressement, zèle:

Le zèle conduit à l'empressement. —Avec un faux zèle, il arrive qu'on montre beaucoup d'empressement.

ENTAITMAIN, s. ENTÈTEMENT, attachement extrême à ses opinions, etc.—Voy. *Chestou*.

Entêtement, opiniâtreté, obstination, aheurement:

Le têtû a nécessairement une bonne dose d'entêtement. L'homme-âne est opiniâtre jusqu'au dessus de la tête.—Nous voyons de grands benêts aussi obstinés que de petits benjamins. Que d'ahéurements!

ENTKÊTÉ (s') v. S'ENQUÊTER, etc. *Porreu ki magn et surtou ki beuss, inn s'enkett di rein d'ôtt*: Pourvu qu'il mange et surtout qu'il boive, il ne s'enquête, ne se soucie de rien.

S'enquêter, s'enquérir, s'informer:

S'informer, s'emploie pour exprimer la pensée faible de s'enquérir. Les dict. prétendent que *s'enquêter* n'est plus guère d'usage: n'y aurait-il plus de Javotte? Je dis, moi, que les curieuses *s'enquêtent* joliment; et quelle femme n'est point curieuse?

ENTOILÉ, v. ENTOILER, coudre quelque ajustement sur un tissu délicat.—*Entoiler une gravure*, la coller sur de la toile.—On dit entoilage de l'action d'entoiler et de son résultat.

ENTOIZÉ, v. ENTOISER, mettre en tas carrés pour toiser.

ENTONÉ, v. ENTONNER, verser dans une tonne, dans un tonneau, etc.—Le vent entonne dans un lieu étroit.—*Entonner*, mettre sur l'air.—*Entonner le Te Deum*, etc.

ENTOURÉ, v. ENTOURER. — Voy. *Eklór*. — Entourer de soin. — Faire le bonheur ou le malheur des personnes qu'on entoure, de celles dont on est entourés.

ENTOUREG, s. ENTOURAGE, ornement qui entoure un bijou. — *Avoir des mauvais entourages*, être entouré de la peste appelée mauvais sujets, de la peste appelée flatteurs, de la peste appelée femmes galantes, de la peste, etc., etc.

ENTRAIE, s. ENTRAÎLLES, viscère de l'animal. — Les Grecs et les Romains consultaient les entrailles des victimes offertes en sacrifices, etc. — Les entrailles d'un bon père; une mère, une marâtre sans entrailles.

EPATÉ (s') v. S'EMPÏFFRER, se gorger d'aliment. — *Onn-zapoirtaó d'meie vizez di poursai, de koinn di gatt diso Ravreu, et n'onn-zepafein d'iss ká hatraí*: L'on nous servit une demi-hure de pore, de la vitelotte cultivée dans les terres dites sur Avroy, et nous nous empiffraimes jusqu'au gosier.

EPÁIE, s. TRANQUILLE, EN REPOS etc. *Ess reinpli d'l'atmm epáie*: Être très-soucieux, accablé d'ennui, de chagrin, dévoré d'inquiétude; presque morose, splénique, etc. — *S'iv savi me pónn, v'omm lairi epáie*: Si mes peines, mes tourments, vous étaient connus, vous me laisseriez tranquille, en repos.

EPAKTÉ, v. EMPAQUETER, mettre en paquet. — Voy. *Ewalpé*.

EPAGNIO, s. EPAGNEUL. — Voy. *Chein*.

EPARVEIN, s. ÉPARVIN, tumeur, bosse aux jarrets d'un cheval. — *Éparvin de bæuf*, vice de conformation que le cheval apporte en naissant, et qui fait ressembler son jarret à celui d'un bæuf.

EPASSÉ, v. EMPÊTRER, se dit particulièrement du cheval. — Voy. *Elakí*.

EPEIE, s. ÉPÉE. — *Braquemart*, épée courte et large qu'on portait autrefois. — *Badelaire* épée large et courbée. — *Damas*, lame d'épée forgée avec l'acier appelé damas. — *Olinde*, lame d'épée en réputation. — *Estramaçon*, ancienne épée à deux tranchants. — *Colismarde*, épée longue et déliée. — *Damas*, ville de Syrie, Olinde, ville dans le Brésil, ont fourni l'Europe de lames. — *Cess-to kránn, p'onn chéchaie i met l'epieie el main*: C'est un crâne, un bretteur, un olindeur, un ferrailleur; pour une vétille il met la brette en main, la flamberge, au vent.

EPEIGN, s. EMPÊIGNE, le dessous du soulier, etc. — *Epeign di chapai*: Empèigne de feutre.

EPESTÉ OU ENPESTÉ, v. EMPESTER, infecter de la peste, d'une maladie contagieuse. — Voy. *Pess. Epufkiné*.

ÉPIDEMIE, s. ÉPIDÉMIE, maladie qui attaque un grand nombre de personnes à la fois. — Adj. Épidémique. — Voy. *Pess*.

ÉPIFANIE, s. ÉPIPHANIE, fête de la manifestation de J. C. aux Gentils (*). — Fête de l'adoration des Rois, le jour des Rois. — Fête de l'apparition des soi-disant dieux.

EPIK, adj. ÉPIQUE, qui appartient à l'épopée, qualificatif de ce mot. — *Poème épique*, qui est embelli de fictions, etc. — Voy. *Po-wémm*.

EPILE OU ENPILE, v. EMPILER, mettre en pile. — Voy. *Pel*.

(*) Gentils, nom collectif donné à ceux qui n'appartenaient point à la primitive Eglise. — Voy. *Payen*.

EPINETT, s. ÉPINETTE, sorte de petit clavecin. — Voy. *Clavsein*.

EPISKOPÄ, s. ÉPISCOPAT, dignité d'évêque, corps des évêques. — *Épiscopal*, adj. qui appartient à l'évêque. — En Angleterre, *Episcopaux*, ceux qui tiennent pour l'épiscopat, s'oppose à *presbytériens*.

EPISREIE, s. ÉPICERIE, se dit de toutes les épices, du sucre, du café, de la cannelle, etc. etc.

EPISSI, s. ÉPICIER, personne qui vend toutes sortes d'épices. — *Apret aru wårdé doss au li bai léc ki g'ea fai, i m'a falou l'veind a l'epissi; n'imm parlé nein de gein d'ouïe!* Après avoir gardé pendant douze années le bel ouvrage que j'avais enfanté, j'ai dû le vendre à l'épicier, à la beurrière, oh! les ingrats contemporains!

EPITT, s. ÉPITRE, lettres missives, se dit des anciens: épîtres en vers, etc. — Épître de Saint Paul, etc. — Chanter à l'épître. — *Le côté de l'épître*, le côté droit de l'autel, en entrant dans le chœur. — Épître dédicatoire à monsieur le marquis, à son excellence le ministre de... etc.

EPLÄSS, s. EPLÂTRE, onguent étendu sur un morceau de toile, etc. — *Céropisse*, emplâtre de poix et de miel. — *Céroène*, emplâtre résolutif et fortifiant. — *Diabotanium*, emplâtre pour les loupes. — *Diapalme*, emplâtre dessicatif. — *Dropax*, emplâtre dépilatoire composée de poix et d'huile; il sert à faire tomber le poil. — On dit *sparadrap*, de tout emplâtre agglutinatif, c'est-à-dire qui s'adhère à la peau. — *Emplastration*, action de couvrir d'un emplâtre. — Les Français disent: *mettre un emplâtre*

à une affaire, en couvrir, en cacher le mauvais côté. — Selon les dict. *Elle a un emplâtre de mari*. Selon les Wallons: *Il a un emplâtre de femme*: — *Divan d'iss marié el esteu spitantt et rakogtaie, ouïe si n'et pu k'inn epläss*: Avant son mariage elle était leste, ingambe, tirée à quatre épingles, aujourd'hui l'on n'oserait la toucher qu'avec des pincettes; c'est une véritable emplâtre.

EPLÄSTRÉ, v. EPLÂTRER, dorer sur cuir. — Étendre le vernis sur les peaux.

EPLOY, v. EMPLOYER, mettre en usage. — Employer en recette, en dépense, etc. — *Eploy baiko d'ovri*: Employer un grand nombre d'ouvriers, beaucoup de bras. — Les Wallons disent *eploïmm bein*: Donnez-moi pour mon argent, etc. Dans ce sens il ne faut point l'adopter par le v. employer.

Employer, user, se servir:

On emploie son temps, on use par un fréquent usage; on se sert de ce que l'on possède, de ceux qui vendent leurs talents, qui se vendent, etc. — En employant le vert et le sec pour réussir, on use ses ressources. Pour être sûr d'être bien servi il faut se servir soi-même.

EPOIRTÉ, v. EMPORTER, enlever, ôter d'un lieu. — Entraîner. — Se fâcher, s'abandonner à la colère. — Se rendre maître d'une place de guerre. — Réussir à force de sollicitations. — S'emparer de quelque chose à la dérobée, etc. — *Inn särenu parlé sain s'epoirté*: Il ne saurait s'expliquer sans se mettre en colère, sans sortir des gonds. — *I promet, mai ottan cinn n'epoitt*

li vein : Il promet, mais autant en emporte le vent.

EPOIRTUMAIN, s. EMPORTEMENT, mouvement d'une personne colère.

Emportement, impétuosité, violence :

L'*emportement* est un état normal : l'homme emporté repousse l'affection. L'homme *impétueux* est rapide comme la pensée : il bondit son courroux. L'homme *violent* frappe en menaçant : il est souvent dur est brutal.

ΕΡΟΚ, s. franç. wall. ÉPOQUE, point déterminé : la naissance de J. C. est l'époque où commence l'ère chrétienne. Époque de la fondation de Rome : 757 ans avant J. C. De Nabonassar, roi de Babylone : 467 ans avant J. C. Des Séteucides : 312 ans avant J. C. Julienne 233 ans avant J. C. De la correction grégorienne : le temps où le calendrier fut corrigé par Grégoire XIII. L'époque des olympiades date de 776 ans avant J. C.

Époque, temps :

Employez *époque* en parlant d'un fait historique, d'un événement mémorable, et *temps* en parlant des siècles, des différents âges, d'un certain nombre d'années.— Ce qui fait *époque* se grave dans la mémoire ; ce qui appartient au *temps* n'y laisse que des traces : l'époque de 1789 restera à jamais dans le souvenir des Français : le bon vieux *temps* trouve encore de prôneurs.— A telle *époque*, de mon jeune *temps* sont suivis de beaucoup de doléances et d'amers regrets.

ΕΡΟΛΕΤΤ, s. ÉPAULETTE, bande d'étoffe attachée sur la partie du vêtement, qui couvre le dessus de l'épaule. En parlant des officiers :

épaulettes à graine d'épinards. Serait-ce à graine de choux-navets cela n'est point français : dites à *graine d'épinards* en parlant des petits ornements qu'on attache aux franges, etc. ; et dites à *tor-sades* en parlant des épaulettes.— Gros épauletiers : plais.

ΕΡΟΜΟΝ, s. PUNCH, liqueur composée de rhum ou de rack, quelquefois d'eau-de-vie, avec du jus de citron, de l'infusion de thé, etc. Plusieurs auteurs écrivent *ponche* ; cependant les Anglais prononcent *puung*. — Voy. *Flott*.

ΕΡΟΜΟΝΕ (s'), v. S'ÉPOUMONER, se fatiguer les poumons en criant, en lisant très-vite, etc.

ΕΡΟΨΛΕ, v. VERGETER, nettoyer, faire disparaître la poussière avec une *vergette* : cette brosse se compose de soie de cochon, de sanglier, ou de menus brins de bruyères.— *Mi mantai et plein d'poussir, i fâ l'epouslé* : Mon manteau est couvert de poussière, il faut le vergeter.— *Je vergette, j'ai vergeté*.

ΕΡΟΨΣΕΤΤ, s. ÉPOUSSETTE, grosse vergette qui est composée de brins de bruyères, de jonc, de poil, etc.— *Epoussetoir*, pinceau pour nettoyer les diamants, etc.— Petit plumeau.— Voy. *Hoylett*.

ΕΡΟΥΑΝΤΑΒ, adj. ÉPOUVANTABLE, qui cause l'épouvante.— Épouvantablement, adv.— Voy. *Hisdeu*.

ΕΡΡΗ, l. pass., adj. SURPRIS, étonné.— Voy. *Emaké. Estoumaké*.

ΕΡΡΙΖΟΝΕ, v. EMPRISONNER, mettre en prison.

ΕΡΡΙΖΟΝΜΑΙΝ, s. EMPRISONNEMENT, action d'emprisonner, etc.

ΕΡΡΟΝΤΕ, v. EMPRUNTER, demander et recevoir en prêt.— *Epronté p'onn maïc reind* : Emprunter pour ne jamais rendre.— *Epronté l'non*

d'inn ótt : Emprunter le nom de quelqu'un, un faux nom; se cacher sous le voile du pseudonyme. — Voy. *Prusté*.

EMPRUNTÉ, adj. EMPRUNTÉ, contraint, neuf, maladroit, etc. — *Ess-ti empronté! ó dirou ki v'nah á mond* : Est-il emprunté, roide, guindé, contraint, on dirait qu'il ne fait que de naître.

Emprunté, contraint, gauche, maladroit, neuf :

L'homme *emprunté* est *gauche*, manque de grâce et d'aplomb. L'homme *contraint* est gêné, embarrassé. Une personne toute *neuve* est dépourvue de toute expérience. Une personne *maladroite* manque d'adresse et de dextérité. — Une novice *empruntée*, un jeune homme tout *neuf*, font tapisserie : quel contraste avec nos petits-maitres, nos mirliflores, nos mirmidons, nos petites-maitresses, nos femmes galantes et nos grissettes! — Celui qui est *emprunté* ne sait par quel bout le prendre, celui qui est *gauche* le prend par les deux bouts; que le *maladroit* le prenne par la tête ou par la queue il ne fera que de la camelotte.

EPUSKINÉ, v. INFECTER, EMPUAN-
TIER. — *Ess epuskiné* : Être atteint d'une maladie honteuse. — Voy. *ci-dessous*.

EPUSKINÉ, s. INFECTION, EMPUAN-
TISSEMENT, contagion, puanteur. — Voy. *Flaieur. Puskeinn*.

*Infection, empuantissement, con-
tagion, puanteur* :

On sait que ces mots s'opposent à odorant, odoriférant, etc. — *Puanteur* est un terme collectif qui comprend tout ce qui sent mauvais : les égouts sont plus ou moins *puants*. En parlant des choses, em-

puantissement se dit des eaux crou-
pissantes, bourbeuses, etc. : les ma-
res, les eaux corrompues, em-
puantissent. *L'infection* produit
des émanations délétères morbifi-
ques ou mortifères : il faut fuir les
lieux infects, car ils sont *conta-
gieux*. — La *puanteur* est ennemie
de l'odorat : l'on se bouche le nez.
Celui qui *empuantit* a l'haleine
mauvaise, l'on détourne la tête.
Le *puant infecte*, gare le nez à nez!
— Voy. *Nareinn*.

ÉPUISÉ, v. franç. wall., ÉPUI-
SER, tarir, mettre à sec. — Absorber les
sucs nourriciers du sol. — Épuiser
une mine. — Une matière, la traiter
à fond.

ÉPUISEMENT, s. ÉPUISEMENT, action
d'épuiser. — Complète dissipation
de forces. — Épuisement des fi-
nances.

ÉPURÉ, v. franç. wall. ÉPURER,
rendre pure. — Filtrer. — Epurer
le goût, le cœur, l'âme, etc. —
Rendre correct.

ÉR, s. AIR, MANIÈRE, ALLURE, façon.
— *Si d'né de hó zèr* : Se donner des
airs de grandeur. — Voy. *Air. Alé*.

*Se prélasser, se prélater, se pa-
vaner, se zanader, se mirostoyer, se
donner des airs penchés* :

Ce n'est pas assez des beaux,
des grands airs, etc.; il faut en-
core en connaître les chansons. *Se
prélasser*, c'est affecter un air de
dignité empreint de hauteur et de
morgue. *Se prélater*, c'est se com-
poser un air grave, un maintien
imposant. *Se pavaner*, c'est se des-
siner fièrement, marcher en se
donnant un air superbe; avoir la
noble gravité du spirituel dindon
qui se rengorge en fesant la roue.
Se panader, c'est parader l'osten-
tation avec la modestie du paon.

Se mirostoyer, c'est se pavaner, se panader, en s'admirant devant sa psyché. On *se donne des airs penchés* en minaudant des beaux airs de tête et de corps pour plaire, enchanter, etc. (*).

ÉRAE, s. ÉRABLE, arbre dont les ébénistes et les menuisiers emploient aujourd'hui avec succès. Dans les régions tempérées, plusieurs espèces donnent une liqueur sucrée : *érobe à sucre*. — Érable sycomore ou faux platane. — Broussin d'érable, c'est-à-dire excroissance qui vient sur son tronc.

ÉRAN, adj. franç. wall. ERRANT, qui erre ça et là. — Étoiles errantes. Imagination vagabonde. — Chevalier errant. — Voy. *Sarti ki reinn*.

ÉRATÁ, s. ERRATA, nomenclature des fautes dans l'impression d'un livre. Excepté les typographes et les auteurs, les Wallons disent *Fâtt* : Faute.

Errata, erratum :

Serait-il vrai, comme le dit Boiste, que le mot *erratum* doit se dire pour une seule faute; et *errata* pour plusieurs? — Un auteur qui n'avait trouvé qu'une seule faute dans son livre, ne savait s'il devait écrire *erratum* ou *errata*. Pour le tirer d'embarras Ménage se chargea d'en trouver une seconde; et Monsieur Nodier infère de là que l'étymologiste coupa le nœud gordien : il me semble qu'il parla pour ne rien dire.

(*) Nous avons créés les *airs penchés*; et je crois que nous devons *se prélasser*, à Rabelais : *Je veys Diogènes qui se prélassait en magnificence avec une grande robbe de pourpre*: Pantagruel. — J'ai trouvé *se prélater* dans plusieurs chroniques; et *se mirostoyer* dans de vieux *coquardeaux*; c'est-à-dire dans de vieux contes.

ERBÎ, s. HERBIER, collection de plantes desséchées, arrangées méthodiquement entre des feuilles de papier. Collection d'estampes, souvent coloriées, qui représentent des plantes : herbier artificiel. — Les herbiers de Monsieur Lejeune de Verviers.

ERBORISS, s. HERBORISTE, celui qui vend des herbes médicinales : ne se dit plus guère dans le sens de botaniste.

ERBORIZÉ, v. HERBORISER, recueillir des herbes, des plantes.

ERBORIZEU, s. HERBORISEUR, celui qui herborise. — Voy. *Erboriss*.

ÉRÉ, v. franç. wall. ERREUR, aller ça et là. — Voy. *Wâdlé*.

ÉREINTÉ, v. franç. wall. ÉREINTER, fouler ou rompre les os. — Se dit le plus souvent dans l'acception de se fatiguer. — Voy. *Náhi*.

ERESSINÉ, v. ENRACINER, prendre racine. *Eressiné eltiess* : Enraciner dans l'esprit : fig.

ERETIK adj. s. HÉRÉTIQUE, qui appartient à l'hérésie. — Les hérétiques sont rejetés de l'Église. — *Hérésiarque*, auteur d'une hérésie; chef d'une secte hérétique. — *Bardésianistes*, hérétiques du 2^m siècle qui soumettaient Dieu et les hommes à un destin commun. — *Rebaptisants*, hérétiques des premiers siècles qui donnaient un deuxième ou un troisième baptême. — *Socinien*, hérétiques qui professent le socinisme, c'est-à-dire qui rejettent les mystères de la religion, et surtout la divinité de J.-C. — *Gnostiques*, anciens hérétiques qui se targuaient d'avoir des connaissances surhumaines. — J'ai recueilli un nombre infini de différentes hérésies, la plupart offensent Dieu et la raison humaine.

Je ne dis rien des mille et une hérésies.

Hérétique, hétérodoxe :

Hétérodoxe s'oppose à orthodoxe ; on peut être hétérodoxe sans le savoir. L'*hésésie* est contraire à la foi et condamnée par l'Église. — Les *hétérodoxes* ne font point de la propagande ; les *hérétiques* sont chauds partisans du prosélytisme. — Une proposition erronée sera entachée d'*hétérodoxie* ; celle qui est opposée à la foi n'est qu'une *hérécité*.

Hérétique, relaps :

Les *hérétiques* combattent en tout ou en partie les dogmes consacrés par les Pères de l'Église, et détruisent pour réédifier. Le néophyte, toute personne qui retombe dans l'hérésie, est *relaps* : dans l'ancienne Église on étendait cette dénomination, à ceux qui récidivaient dans leurs péchés après en avoir fait une pénitence publique.

ÉRÈR, s. CHARRUE, instrument d'agriculture connu de tout le monde. — *Mett l'erérdivant le bouf* : Mettre la charrue devant les bœufs, commencer par où l'on devrait finir, etc. — Voy. *Cheroc*.

EREZEIE, s. HÉRÉSIE, doctrine contraire à la foi, erreur condamnée par l'Église en matière de religion. — *Hérésie littéraire*, en opposition avec les idées reçues. — Espèce de vieille Sybille couchées sur des bouquins, les cheveux ébouriffés, une flamme à la bouche, un livre à la main d'où sortent des serpents : myth.

EREZPEL, ERÉSIPÈLF. — Voy. *Róss*.

ÉRÌ, prép. adv. ARRIÈRE. Se dit impérativement dans le sens de se retirer : marque souvent l'horreur ou le mépris. — *Éri* : Arrière. —

Éri d'mi : Arrière de moi. — *Éri d'mi ou g'bouh* : Retire-toi ou je frappe. — *No-zestanlon eri d'kontt* : Nous sommes loin d'être d'accord. — Voy. *Eneri. Podri*.

ERIESS, ARÊTE. — Voy. *Riess*.

ERIRÉ, s. ARRIÈRE, se dit collectivement des dettes de l'Etat dont le paiement est souffrance. — Portion d'une dette dont le paiement est retardé. — Partie d'un travail, d'une tâche, que l'on n'a pu faire en temps opportun. — *Ess eriré d'vain se-zekriteur* : Être arriéré dans ses écritures, dans sa correspondance.

ERIRÉ, v. ARRIÉRER, différer un paiement. Traitement arriéré.

ERITÉ, v. HÉRITER, recueillir une succession. — Devenir propriétaire par droit de succession. — Hériter des vertus de ses proches : fig.

ERITEG, s. HÉRITAGE. — Promesse de grand n'est pas héritage. — *Maladie héréditaire*. — Héritage céleste ; du Seigneur. — Voy. *Heyans*.

Héritage, hérédité :

Par l'*hérédité* on succède aux droits du défunt ; par l'*héritage* on prend possession des biens.

ERITIR, adj. s. HÉRITIER, HÉRITIÈRE, celui, celle, qui hérite, qui doit hériter. — *Kô rig eritir seute ossi lai k'Chawá (*) i trouvet todî n'feumm : mai il a l'kouakak !* Qu'un riche héritier soit aussi laid qu'un singe, il n'en trouvera pas moins une femme : mais le grand chapitre des éventualités !

ERKUL, HERCULE. — Voy. *Herkul*.

ERMAIN, s. franç. wall. ERREMENTS ne s'emploie guère qu'en parlant d'affaires.

(*) *Chawá*, chez les Liégeois, persécution de la laideur de quelqu'un.

Errements, erres :

Dans le sens d'affaires les dict. font ces deux mots synonymes absolus : je pense que le subs. *erres* signifie mieux reprendre au point où l'on avait ajourné, laissé ; et je crois que le subs. *errements* signifie plutôt continuer comme on avait commencé.

ERMEINN, s. HERMINE, petit animal blanc du genre des martres qui a le poil très fin. Riche fourrure que l'on fait avec sa peau. — *Herminées*, adj., pièces dont le fond est d'argent moucheté de noir. — Basane tachetée de noir.

ERMETIK, adj. HERMÉTIQUE, t. d'alchimie ; se dit de ce qui a rapport au prétendu grand œuvre. — *Hermétiquement*, adv. manière de boucher un vase, qui consiste à le sceller de sa propre matière par le moyen du feu : alch., chim. et phys. — Voy. *Stopé*.

ERMITEG, s. ERMITAGE, habitation d'ermite. — Petite maison champêtre. — Lieu solitaire.

ERMITT, s. ERMITE, solitaire, qui vit dans un lieu écarté. Celui qui habite un hermitage. — *Viké koum inn hermitt* : Vivre comme un ermite, très-retiré ; comme un misanthrope.

EROHINÉ, t. pass. ENROUÉ, qui a la voix rauque.

EROHINEG, s. ENROUMENT, incommodité d'une personne enrrouée.

Enrouement, graillement :

L'*enrouement*, rend la voix rauque : il est accidentel. Le *graillement* est plus âpre : il est quelquefois un état normal.

EROIE, t. cleft. L'UN PORTANT L'AUTRE, en bloc. — *Egté croie* :

Acheter l'un portant l'autre. Acheter en bloc comprend plutôt acheter à forfait, en masse.

ERÖISS, s. franç. wall. HÉROÏSME, ce qui est propre, particulier, au héros. — *Héroïne*, femme courageuse, intrépide ; qui a l'âme noble, élevée, etc. — *Héroïque*, adj., qui appartient au héros, à l'héroïne. — *Poème héroïque*, poème épique. — *Héroï-comique*, qui tient de l'héroïque et du comique : poème, vers, prose, héroïque-comique. — On dit plais. *héroïfier*, mettre au rang des héros. — On a voulu faire prendre HÉROÏCITÉ et cela n'a pas pris, il n'y a pas eu mèche.

ÉRÔP, s. EUROPE, l'une des quatre, des cinq ou des six parties du monde. — Il est permis d'ignorer qu'une femme a donné son nom à notre planète ; voici pourquoi : Jupiter eut envie de se donner Europe fille d'Agénor roi de Phénicie ; le gaillard prend la forme d'un taureau, enlève la belle, l'emporte chez nous : elle nous donne son nom. — L'Europe est représentée sous la figure d'une femme ornée des emblèmes de la richesse : un temple, qu'elle tient d'une main, et un sceptre, qu'elle tient de l'autre, sont d'assez bon augure, mais son pégase, ses trophées d'armes, font reconnaître son humeur belliqueuse. — *Europorama*, sorte de panorama où le spectateur embrasse d'un coup d'œil l'Europe entière. — *Européens*, qui appartient à l'Europe.

EROTINÉ OU ERROUTINÉ, v. ROUTINER, habituer, à faire par la routine ; — accoutumer, etc. — Voy. *Roteinn*.

Routiner, accoutumer, habituer,

exercer, former, façonner, rompre, styler :

On *routine* une personne par une longue habitude et par l'expérience : les routiniers se *routinent* mutuellement. On *accoutume* en faisant prendre une coutume : il est de gens qui sont *coutumiers* de fait. On *habitué* en faisant prendre, contracter, l'habitude : vous savez que l'*habitude* est une seconde nature. On *exerce* par des fréquents exercices : les filous s'*exercerent* d'abord par faire le mouchoir. On *forme* en joignant l'exemple aux préceptes : parlez-moi d'une grissette pour *former* une agnès. On *façonne* en formant à sa façon : sans être *façonner* on sait le comment et le pourquoi on *façonne* certains peuples. On *rompt* un jeune homme pour l'assouplir aux affaires : un Robert Macaire est *rompu* dans l'art. On *style* en faisant la leçon, le thème, à celui qui n'est pas *stylé* : ça n'est plus que du vieux *style*.

EROTT. Voy. *Derott*.

ESBANI, adj. ÉBAUBI, étonné, surpris.—Chez les Wall. : confondu, etc.

ESBÂRÉ, v. EFFARER;—effaroucher, etc.—*Ni breyé nein tan voss gro mâie, vo l'esbâré to :* Ne grondez pas si fort votre gros garçon, vous l'épouvantez, vous l'effarouchez.

Effarer, effaroucher :

Effarer ne se dit qu'en parlant du visage : une personne *effarée* ouvre la bouche en entonnoir, a les yeux égarés. *Effaroucher* se dit de la contenance : une personne timide, craintive, s'*effarouche* aisément.—En admirant, les bestiasse ont souvent la mine *effarée*. En prenant leurs jambes à leur cou,

les femmes tigrasses s'*effarouchent* épouvantablement.

ESBAWI, t. pass. ÉBLOUI, qui a les yeux frappés par une lumière trop vive ; un brillant éclat.—Etre fort étonné, très-surpris. Avoir la berlue.

ESCHAFAN, adj. ÉCHAUFFANT, qui chauffe : ne se dit que des aliments et des remèdes...—*Excitant*, propre à exciter ; qui ranime les forces...—*Prolifique*, qui a la vertu d'engendrer. Ne se dit plus guère de ce qui devaient accroître les puissances génératrices.

ESCHAFÉ, t. pass. ÉCHAUFFÉ.—Subs.—*Seinti l'eschafé :* Sentir l'échauffé, exhaler une odeur désagréable, qui est souvent causée par une excessive chaleur, ou par un commencement de fermentation.—Avoir une certaine odeur de moisi.—Voy. *Chamossi*.

ESCHAFÉUR, s. FLUXION DE POITRINE, inflammation du poumon, pneumonie inflammation du parenchyme (*) des poumons.

ESCHAFMAIN, s. ÉCHAUFFEMENT, action ou résultat d'échauffer : se dit surtout en parlant d'un excès de chaleur animale.—*Cardite*, inflammation du tissu du cœur. *Echaufaison*, indisposition qui se manifeste à la peau par quelque éruption.—*Échaudure*, impression que fait l'eau bouillante sur la peau.—*Incandescence*, état d'un corps qui devient blanc à force d'être échauffé : fer, os, *incandescentes*.

ESCHANTÉ, v. ENCHANTER, ensorceler par des paroles, par des sons, des opérations magiques.—Surprendre par de belles paroles, de

(*) *Parenchyme*, nom de la substance propre de chaque viscère.

belles promesses. — Engager par quelque attrait, etc. — Voy. *Charmé*.

Enchanter, charmer, métamorphoser, féer :

En *enchantant* on suspend les fonctions intellectuelles et animales. On *charme* par de paroles magiques ; on dit que certains animaux peuvent en *charmer* d'autres. On *métamorphose* en faisant changer de forme. *Féer* est un vieux mot qui s'est dit des enchantements, etc., opérés par des fées : JE VOUS FÉE ET REFÉE, VIEUX CONTES.

Enchanter, séduire, ravir, charmer, féer :

Si les charmes indéfinissables d'une jolie femme n'ont point le pouvoir de vous *charmer*, vous n'existez qu'à demi. Si la jolie femme, qui chante mieux que la sirène, qui danse comme Terpsichore, ne sait vous *ravir*, vous vivez sans existence. Si la jolie femme qui captive le cœur, l'esprit et l'oreille, ne peut vous *séduire*, vous n'existez qu'à peine. Si une bouche de rose, un organe enchanteur, des grâces enchantresses, ne vous *enchantent* pas, vous n'existez plus. Il ne faut pas être sorcier pour savoir que certaines petites fées en revendent à leurs grand'mères, dans l'art de *féer* des pieds à la tête.

ESCHANTMAIN, s. ENCHANTEMENT, paroles, action, d'enchanter. — Manières, grâces, enchantresses. Formule d'enchantement. — *Aroulu, peinsé s'el fé : c'et komm inn eschantmain* : Chez lui, penser c'est exécuter, il fait tout comme par enchantement. — *Rivoiri k'omm par eschantmain* : Guérir comme par enchantement. — *Gi n'aven ucin assé d'me deu-zouïo pol*

loukt, g'esteu d'rain l'eschantmain : Je le regardai avec les yeux de l'âme et du corps, j'étais dans l'enchantement, sous l'influence d'une complète fascination. — *Il a degeain ki d'hot ki l'sierpain n'charmaie nein l'râskiniou ; et mi g'veu de krapô eschanté de krapôtt, et de krapôtt eschanté de krapô* : Il est de gens qui prétendent que le serpent n'enchanter, ne fascine point le rossignol (*) ; et moi je vois de garçons enchanter de *garçonnières*, et de garçonniers enchanter de garçons. — Voy. *ci-dessus*.

ESKADRONÉ, v. ESCADRONNER, faire les évolutions particulières à la cavalerie.

ESKALAD, s. ESCALADE, attaque d'une place avec des échelles, assaut avec ces machines : — action d'un voleur qui s'en sert, ou tout moyen qu'on emploie pour escalader. — Voy. *ci-dessous*.

ESKALADÉ, v. ESCALADER, attaquer par escalade. — Les enfants de Titan, qui étaient d'une stature surhumaine, voulurent escalader le ciel ; mais Jupiter les nicha sous les montagnes qu'ils avaient entassés les unes sur les autres. — J'avertis certaines gens que le paradis ne se prend point par escalade. Certaines gens nous prou-

(*) Le pouvoir du serpent sur le rossignol est connu par les amis du merveilleux. Prévôt a vu mieux que cela : un serpent a rongé, par son regard, le cœur d'un insulaire. Il n'en eut pas été de même chez les anciens Romains, *Fascinus*, divinité tutélaire des enfants, garantissait des enchantements et des maléfices ; et sa statue préservait le triomphateur des prestiges de l'orgueil : il est probable qu'elle a été anéantie par quelque conquérant : quel vandalisme !

vent que les emplois peuvent s'es-calader.

ESKALETT OU ESKELETT, s. SQUELETTE, assemblage de tous les os d'un corps privé de vie.—Décharnement extrême.—Voy. *Atomeie*.—*O reu outt d'iss koir, si n'et pu k'inn eskalett, inn atomeie* : On voit à travers de son corps, il n'est plus qu'un squelette, qu'un squelette ambulante (*).

ESKAMOTÉ, v. ESCAMOTER, faire disparaître quelque chose.—Dérober subtilement.—Captiver, séduire, par des manœuvres artificieuses, par des raisonnements captieux.—*Eskamoté de testamain* : Escamoter des testaments.

ESKAMOTEU, s. ESCAMOTEUR, celui qui escamote, qui fait des tours de gibeccièrre.—*Il eskamotév diska s'feumm, mai ô bai geou inn ôtt eskamoteu l'eskamota* : Il escamotait jusqu'à sa femme, mais il arriva qu'un beau jour la sienne lui fut escamotée par un feseur de tour de gibeccièrre.—*To eskamotan le kouargeu, il eskamotév le montt de loukeu* : Tout en escamotant les cartes, il escamotait les montres des spectateurs.

ESKARMOUG, s. SCARAMOUCHE, personnage de l'ancienne comédie italienne.—Voy. *Harlekein*.

ESKAROL, s. ESCAROLE, plante potagère, chicorée à feuilles larges.—Voy. *Anndiv*.

ESKERPEIN OU ESKARPEIN, s. ESCARPIN, soulier à simple semelle.

ESKEVEIN, s. ÉCHEVIN, magistrat élu par les électeurs.—Autrefois à

Toulouse : *Capitoul*.—*Capitoulat*, dignité, de capitoul, sa demeure.—*Le bourgmestre et les échevins de Bruxelles*.—*Le bourgmestre et les échevins du collège de Liège* ; ou le collège des bourgmestre et échevins ; et ci-devant : NOBLES ET PUISSANTS SEIGNEURS. Or, comme les ci-devant nobles, etc. conviennent qu'ils exercent des fonctions municipales, un tour germanico-tudesque, leur commanderait de dire : *fonction bourgmestrale*,—*collégiale*,—*échevinale* ; et ces adjectifs seraient, comme on le voit, des nouveaux germanismes.

ESKEVLÉ, s. adj. TÉMOIN, et par extens., garçon de noces, etc. Le m. w. ne se dit guère à Liège ; et ne s'emploie ailleurs que dans le sens que je signale.

ESKI, adj. franç. wall. EXQUIS, délicieux.—Voy. *Bon*.

ESKIVÉ, v. ESQUIVER, éviter adroitement.—Voy. *Hiwé*.

ESKLÀ, s. RECOUPE, éclat que le tailleur de pierres fait sauter ; on emploie ces éclats pour garnir et affermir les allées des jardins.

ESKLÁV, s. adj. ESCLAVE, celui qui est sous la puissance absolue d'un maître, ou d'un maître absolu. Dans la seconde acception, les esclaves ne font pas faute.—Les Grecs, les Romains, tous les anciens peuples, avaient des esclaves. Chez les Gaulois ils étaient divisés en deux catégories : dans la première ils appartenaient à leurs maîtres ; dans la seconde ils se nourrissaient et s'entretenaient en payant une redevance convenue pour les terres qu'on leur abandonnait : dans les anciennes lois françaises, ils sont distingués sous la dénomination de *serfs de corps, d'héritage* et

(*) Une grenouille, enfermée dans une bouteille, vécut six mois sans manger ; son corps était devenu diaphane ; son cœur n'avait plus qu'un ventricule et qu'une oreillette.—Voy. *Orcie, l'eintt*.

de gens de pôte. Serfs d'héritage se disait particulièrement des tenanciers *libres*. — Les Czars trouvent en naissant cinquante millions d'esclaves à leurs pieds. — Les esclaves de leurs passions foisonnent, les esclaves de leur parole ne foisonnent pas. — Les amoureux, et surtout les maris, seront un siècle, après toujours, les esclaves de la seule femme qu'ils adorent. — *L'esclave est un captif que les Maures ont pris et condamné aux travaux, en refusant de lui rendre la liberté.* On rachète un captif. Refuser de donner la clef des champs aux esclaves captifs! O les maudits mauricauds! — *Une jolie femme rend d'abord captif, et la passion qu'elle enflamme par ses charmes fait esclave.* — Enflammer une passion par ses charmes! comprenez-vous ça? *Non* : ni moi non plus.

Esclave, captif, ilote, paria :

L'esclave est une marchandise qui s'achète et se revend : les Romains en ont beaucoup affranchis. On dit *captif* des prisonniers que fesaient les Maures, les mahométans et les barbaresques : les pères de l'ordre de la rédemption en ont racheté un grand nombre. *Ilote* était le nom appellatif que les Spartiates donnaient à leurs esclaves. Les *parias* appartiennent à la caste des adorateurs de Brama. — Une coquette ne cherche à *captiver* tous les cœurs que pour afficher ses esclaves. *Ilote* se dit fig. de celui qui est l'esclave d'un maître superbe et hautain ; et *paria* se dit de celui qui accepte son avilissement. — Voy. *ci-dessous*.

ESKLAVAG, s. ESCLAVAGE, servitude, condition d'un esclave. — État d'une personne dominée par une

passion quelconque. — Tout ce qui assujettit, qui retient dans un état de dépendance, qui enchaîne. — *L'esclavage de la rime*, la gêne, la contrainte que la rime impose. — Si l'on ne fait pas des vers déjà faits, bientôt on reconnaît cet esclavage. *Faites des vers blancs* : le génie de la langue française, l'oreille, nos exigences, les repoussent. Il n'est pas rare de voir de *poètes* prosaïser leurs vers, et de prosateurs rimer leur prose. — *L'esclavage des passions*, etc. Les païens comptaient 30,000 divinités, nous comptons un plus grand nombre de différentes sortes d'esclavages. — On appelle *esclavage* une parure de pierres précieuses qui descend sur la poitrine. — Les anciens représentaient l'esclavage sous la forme d'un homme nu, la tête rasée, et le visage stigmatisé : notre figure allégorique vaut mieux : l'homme a les fers aux pieds, et à son côté un joug sur lequel est posée une grosse pierre.

Esclavage, servage, joug :

Par l'esclavage on est privé de sa liberté ou l'on est volontairement bas et servile. *Servage* se dit en parlant des serfs de corps d'héritage et gens de pôte ; *joug* de ceux qui vivent dans une servitude forcée. — Les ÉBURONS préféraient la mort à l'esclavage. Marot, et ses devanciers, ont chanté le bonheur d'AMOUREUX *servage*. Depuis Adam jusqu'à nos jours on n'a jamais chanté le bonheur du *joug* de l'hy-men.

ESKLÛR, v. EXCLURE, renvoyer, retrancher, une personne d'une société, etc. — Voy. *Chessé*.

ESKOLÉ, v. RECORDER, répéter quelque chose afin de l'apprendre

par cœur : en France recorder ne se dit guère que par les villageois. — Voy. *Rikoirdé*.

Endoctriner, siffler :

On *endoctrine* pour renseigner, pour donner des indications indispensables. On *siffle* une personne en l'instruisant de ce qu'elle doit avancer, répondre et faire. — Il est difficile d'*endoctriner* un lourdaud ; mais la plupart des petites filles sont faciles à *siffler*.

ESKOMÚNÍ, v. EXCOMMUNIER, anathématiser. — *O za eskomúnti de roie et de royenn* : On a excommunié jusqu'à de roiset de reines.

ESKOMÚNIKÁSSION, s. EXCOMMUNICATION, censure ecclésiastique par laquelle on retranche quelqu'un de la communion de l'Église. — L'excommunication *majeure* retranche non-seulement de la communion de l'Église, mais encore de toute communion avec les fidèles. L'excommunication *mineure* n'interdit que l'usage des saints sacrements. — *Publii n'seinteinss d'eskomúnikásson* : Fulminer une sentence d'excommunication.

Excommunication, anathème :

Par l'*excommunication* majeure on *FULMINE* : EN LANÇANT les foudres du Vatican on *anathématise*.

ESKOUWÁD, s. ESCOUADE, fraction d'une compagnie de gens de guerre sous les ordres d'un caporal ou d'un brigadier. — *Féde korwaie par eskouád* : Faire des corvées par escouades.

ESKUSS, s. EXCUSE, raison, et souvent faux-fuyant, qu'on apporte pour se disculper ou disculper un autre. — Donner, apporter, alléguer, une excuse, des excuses. — Nos raffineurs et ceux qui ne raffinent point, disent *faites excuse*.

Je leur *fais mes excuses*, en leur disant que leur *faire* n'est pas français.

ESKUZÉ, v. EXCUSER, donner des bonnes ou des mauvaises raisons pour se disculper. — Les recevoir. — *To bein konté i merit k'ô l'es-kuss* : Toute réflexion faite il est excusable. — *G'iv-za fouté ô petár ; eskuzé* : Je vous ai souffleté ; daignez recevoir mes excuses, m'excuser.

Excuser, pardonner :

Excuser comprend moins que *pardonner*. — Beaucoup d'erreurs sont excusables ; il est de cas où un délit peut être *pardonné*. — Un jeune benêt s'émancipe auprès d'une ci-devant novice ; il demande mille excuses. Un aimable scélérat va trop loin ; l'offensée gronde et *pardonne*.

ESNONDAIE, s. ÉLAN, mouvement subit avec effort. — Le mot wal. ne se dit que dans ce sens.

Élan, escousse :

L'*élan* n'est que le mouvement préparatoire que l'on fait pour sauter ; mais l'*escousse* demande l'emploi de toutes ses forces ; on se met à une certaine distance avant de s'élaner.

ESNONDÉ, (s') S'ÉLANCER, prendre son élan. — *Esnondé* : Ahuri ; peu us.

ESPADRON, s. ESPADON, grande et large épée qu'on tenait à deux mains. — *F'leuret*, sorte d'épée à lame carrée sans tranchant et sans pointe, garnie d'un bouton.

ESPADRONÉ, v. ESPADONNER, se servir de l'espadon. — S'exercer à l'escrime. — *S'escrimer*, se battre à l'épée ou au sabre.

ESPAÏCHÍ, v. EMPÊCHER, apporter de l'opposition, faire ou mettre obstacle. — *Contrecarrer*, s'oppo-

ser à quelqu'un, etc.—Se défendre...., s'abstenir de.... — *Voss houbett n'espaiğ li veuw* : Votre échoppe m'empêche la vue. — *Il a de geain k'onnsâreu espachi d'geur-rê : sakrê...non,...estî possib!* Il est des gens qu'on ne saurait empêcher de jurer : nom d'un nom.... est-il possible! — *I fâ sofri soukonn sâreu espachi* : Force est de souffrir ce qu'on ne saurait empêcher.

ESPAÏGMAIN, s. EMPÊCHEMENT, obstacle, opposition. — *Entrares*, ce qui tient dans la gêne, dans la contrainte, qui lie les mains, qui contrecarre. — *Résistance*, opposition aux desseins, aux volontés d'une personne. — *Coërcition*, action par laquelle on empêche quelqu'un d'agir contre son devoir, contre ses intérêts; droit qu'on a d'exercer la coërcition : pal. — *Mi pèr met de-zespatymain amu mariëg, mai g'el foirsiret amu ley marië* : Mon père met des empêchements à mon mariage, mais je lui ferai des soumissions respectueuses. — Voy. *Difigulté. Diferein. Difercinss.*

ESPALIÉ, s. ESPALIER, rangée d'arbres fruitiers dont les branches sont dirigées méthodiquement, et assujetties contre un mur.

ESPANCHI, v. ÉPANCHER, verser doucement, répandre en inclinant le vase.—Voy. *V'âdt.*—*Épancher son cœur*, le mettre à nu. — Exhaler sa colère, etc.—Le sang s'est épanché dans sa poitrine.

ESPANIOLETT OU ESPANIOLETT, s. ESPAGNOLETT, étoffe à long poil, sorte de ratine.—Ferrure qui sert à fermer les chassis d'une fenêtre.

ESPANGMAIN, s. ÉPANCHEMENT, écoulement, extravation dans une partie du corps.—Voy. *Hii.*

ESPÀSS, s. ESPACE, étendue indéterminée, indéfinie.—Usuellement, superficie; étendue limitée. — Abs., les étoiles, etc. roulent dans l'espace.—Par opposition à monde réel : voyager dans les espaces imaginaires.—Intervalle entre les lignes de musique.—Petites pièces de fonte, plus basse que la lettre, qui ne marquent point le papier : impr.—Par ironie, *espaces de Limoges*, morceau de papier humide que les typographes introduisent dans les lignes mal justifiées, pour échapper au remaniment.—*Espacement*, distance entre deux corps : espacement des colonnes : archit.—Intervalle entre les mots ou les lignes : impr.—*Mibrouyr tein l'espâss di kouatt-reur* : Ma bruyère occupe, embrasse, l'espace de quatre lieues.

ESPÂTRIÏ, v. EXPATRIER, forcer une personne de quitter sa patrie.—*S'espâtrii* : s'expatrier.—Voy. *Bani. Banihmain.*

Expatrier, s'expatrier :

Expatrier est un acte du pouvoir, *s'expatrier* est un acte volontaire.—Un despote, un roi ombrageux, *expatrie* par haine ou par crainte. Une personne *s'expatrie* par prudence, dans l'espoir du mieux, etc.—Les *expatriations* sont périodiques dans les gouvernements absolus; elles se renouvellent au commencement de chaque règne. Indigné de l'ingratitude des Romains à son égard, Scipion l'Africain *s'expatria*, finit ses jours à Linterne, près de Cumès (*); et défendit de porter ses cendres à Rome.

(*) Sylla s'expatria après son abdication, et mourut aussi près de Cumès.

ESPÄTRYEG, s. EXPÄTRIATION, action d'expatrier, de s'expatrier; état de celui qui est expatrié.

ESPAWTÉ, v. EFFRAÏER, faire tressaillir de peur; causer une vive et soudaine émotion. Surprendre à l'improviste en faisant un cri.

ESPËDI, v. EXPËDIER, dépêcher, hâter, presser l'exécution d'une affaire, d'une chose. — Expédier des marchandises, un courrier, une estafette, un exprès, etc. — Faire la copie d'un acte notarié, d'un diplôme, d'un brevet, etc. — *O li d'na ô polet, six champagne, iv-zó espédi to soula sol kó*: On lui servit un poulet, six grives, il expédia le tout à la minute; en deux tours de mains, ou plutôt en deux tours de mâchoires.

ESPËDIAN, s. franç. wall. EXPËDIENT, moyen de résoudre quelque difficulté, etc. — Voy. *Rissourss*.

ESPËDISSION, s. EXPËDITION, action d'expédier, de hâter; de diligenter. — Action d'envoyer, d'adresser. — Copie d'un acte en bonne et due forme. — Dépêches diverses. — Expédition navale, etc. — *Vo pârté pô lon voyeg sain-zaidan! vo zalé fé n'bel espëdission*: Vous n'avez pas d'argent et vous allez faire un long voyage, un voyage de long cours! vous entreprenez une belle expédition.

ESPËDISSIONAIRE, s. ad. EXPËDITIONNAIRE, celui qui a charge d'envoyer des marchandises pour le compte d'une personne. — Commis expéditionnaire.

Expéditionnaire, expéditeur:

Il y a cette différence entre l'expéditionnaire et l'expéditeur, que le premier a titre d'agir au nom de ses commettants, et que le

second n'en est, à proprement parler, que la cheville ouvrière. — L'expéditionnaire est responsable; les frais sont souvent à la charge de l'expéditeur.

ESPERANSS, s. ESPÉRANCE, attente, plus ou moins fondée, du bien, ou du bien-être qu'on désire. — *L'esperanss fai viké, et l lonk a teintt fai mori*: L'espérance fait vivre, et une longue attente fait mourir; l'espérance soutient l'homme dans l'adversité; mais une attente trop prolongée conduit au découragement, au désespoir; l'espérance est l'horizon d'un infortuné; mais si elle est indéfinie, il se désespère, il tombe dans le marasme. — *Omm di d'viké d'vain l'esperanss, et ómm l'ai mori d'fain*: On me dit de vivre dans l'espérance et l'on me laisse mourir de faim, d'inanition. — Ou caractérise l'Espérance chrétienne par une figure dont les yeux sont fixés sur un arc-en-ciel: elle est assise sur la proue d'un vaisseau, appuyée sur une ancre. Ou ne saurait rendre avec plus de vérité l'une des trois vertus théologiques. — Chez les païens, l'Espérance est représentée par une nymphe, couronnée de fleurs, un bouquet de fruits à la main. Ces symboles ne sont guère symboliques.

Espérance, espoir:

L'espérance est moins fondée et moins directe que l'espoir: que les riches sont heureux! mais le soleil luit pour tout le monde: *espérons?* Je suis le seul héritier de mon parent: mon espoir est fondé. — Le crime d'un grand coupable est prouvé: que sait-on lui dit l'espérance. Il est sur l'écha-

faud, l'appareil de sa destruction est devant lui : tout *espoir* est perdu.

ESPERÉ, v. ESPÉRER, attendre l'accomplissement de son désir, de ses désirs.—*Esperan kil Bon-Dieu no loukret d'ô bonn ouïe* : Espérons que Dieu jetera sur nous un regard de miséricorde.—*Ki pou-tou esperé dô kalein komm lu!* Que peut-on espérer d'un misérable de son espèce !

ESPÉRIENSS, s. EXPÉRIENCE, épreuve qui se fait à dessein, ou ce qui est dû au hasard. — *Figure allégorique représentée par une femme âgée et MAJESTUEUSE, VÊTUE DE GAZE D'OR, tenant dans la main droite le carré géométrique divisée en degrés.* Comme les vêtements de gaze d'or embelliraient la majesté d'une vieille femme, si elle avait des dents perlées et des nœuds de diamants! — *N'avu nol espérienss* : Manquer d'expérience, être *inexpérimenté*. — *Houté le veie et gein, il on pu d'espérienss ki ro* : Écoutez les vieillards, ils sont plus expérimentés que vous. Voy. *Esproûv. Say.*

Expérience, épreuve, essai :

On débute par un *essai* avant d'*expérimenter*, ensuite on soumet à l'*épreuve*. — On *essaie* une machine pour voir si ses rouages sont bien ajustés, etc. Les physiciens, les chimistes, font des *expériences* sur l'action réciproque des molécules, sur la puissance de l'électricité, etc. Les rêve-creux soumettent la nature à leurs expériences, à leurs *épreuves* de tous les jours, pour trouver la pierre philosophale, la quadrature du cercle et la panacée ou remède universel.

ESPÉRIEINNTÉ, v. EXPÉRIMENTER, vérifier par des expériences, etc. — *Ess espériméinnté d'vain l'kouheinn* : Être versé dans l'art culinaire, être un parfait cuisinier, un cordon bleu.—*I di k'il et espériméinnté; ki deie k'il a d'el roteinn* : Il se vante, il se targue, d'être expérimenté; qu'il dise qu'il a de la routine.

ESPÉRIEINNTÉU, s. EXPÉRIMENTATEUR, se dit de celui qui fait des expériences.—*Expériméntation*, action d'expérimenter.—*Expériméntal*, qui est fondé sur l'expérience, *physique expérimentale*.

ESPÉRTISS, s. EXPÉRTISE.—*Fen'espértiss* : faire une expertise, s'en rapporter au dire d'experts; expertiser.—*F'olév li rapoir di l'espértiss?* Voulez-vous le procès-verbal de l'expertise? le rapport des experts?

ESPÉRTIZÉ, v. EXPÉRTISER, faire une expertise. *Espértizann? plaitiann? parlé* : Expertisons-nous? allons-nous plaider? répondez.

ESPÉSS, s. ESPÈCE, division du genre, réunion de divers êtres, de plusieurs choses, sous un caractère distinctif, appartenant au même genre. — Communier sous les deux espèces. — Les espèces vulnérables, toniques, pectorales, apéritives, etc.—*N'iv zag nein pay arou de bonn et-zespéss, to bel et blank et koronn?* Que réclamez-vous de moi? je vous ai soldé en bonnes espèces ayant cours; je vous ai donné de beaux écus.—*Fozavé to fair inn laid espéss di gein a ross kou* : Vous traînez constamment à votre suite une mauvaïse espèce de garnements.—*C'ess-tinn espéss d'avoka, ô mâta s'kryou* : C'est une espèce d'avocat, un écri-

vassier, un gâte-papier. — Voy. *Létih*.

Espèce, race, engeance :

L'on ne dit plus guere *engeance* que par mépris ; une cane était d'une mauvaise engeance, etc. : CANE est aujourd'hui remplacé par CANULE dans plusieurs acceptions (*). Le genre animal comprend deux *espèces*, l'homme et la bête : je ne parle que du sens propre. L'Écriture nous apprend que les Pharisiens étaient de la *race* des vipères : donc les langues PHARI-SIENNES sont vénimeuses.

ESPIRÉ, v. franç. wall. EXPIRER, mourir, rendre l'âme, exhaler le dernier soupir. — Figurément : chez l'homme bien de la haine expiré à l'aspect d'un ennemi malheureux. Rome expirait quand Brutus frappa César. — Rendre l'air aspiré. — En disant *le héros expiré*, Racine a manqué de correction, car *expiré*, ne comprend au sens propre, que rendre l'âme, etc. ; donc l'ellipse de l'auxiliaire (*est*) laisse du vague dans la pensée : mais au figuré ce participe peut s'employer absolument. Quelques avocats, presque tous les marchands, substantivent *expiré* : l'expiré de mars, etc. ; ce barbarisme est étoffé. — Dites une lueur, une voix, expirante, etc.

Expirer, échoir :

Expirer ne se dit, dans le sens actuel, que fig. : une lettre de change, un bail, n'expire point. *Échoir* ne se dit qu'au propre : un billet à ordre échoit à jour préfix. — *Expirer* est plutôt un

termé de convention, *échoir* est plutôt un terme de pratique.

ESPLIKAB, adj. EXPLICABLE, qui peut être expliqué. — *S'emploie le plus souvent avec la négation*. — Cet adj. ne devrait jamais être employé autrement. Les grammairiens défendent de dire : *cela est explicable* ; mais ils n'expliquent rien : leur silence n'est pas *inexplicable*. — Voy. *Esprimâb*.

ESPLIKASSION, s. EXPLICATION, discours par lequel on explique. — Simple énumération. — Démonstration. — Chez les Wal. *Explication* équivalait à une menace : — *Vo m'avé mâké, i no fâ inn esplikâssion eintt kouatt oûic* : Vous m'avez insulté, il faut m'en rendre raison *entre quatre yeux*. L'Académie écrit *quatres*. — Voy. *Kouatt*.

Explication, éclaircissement, élucidation, commentaire, paraphrase, paratitres, expolition :

L'*explication* rend intelligent ce qui est obscur, difficile à comprendre, qui paraît extraordinaire. L'*éclaircissement* rend sensible un écrit, un discours, un passage, qui est mal connu. *Élucidation* se dit dans le sens d'*éclaircissement* ; mais il me semble qu'il ne devrait se dire que dans le sens de rendre lucide. On dit *commentaire* des éclaircissements, des remarques, que l'on fait, soit sur l'ouvrage, soit sur le texte. La *paraphrase* est une explication plus étendue que le texte, quand elle n'en est pas la simple traduction. *Paratitres* se dit de l'explication abrégée d'un livre de jurisprudence civile ou canonique. L'*expolition* est une fig. de rhét. par laquelle on exprime le sens complet d'une même idée en em-

(*) En parlant d'un mauvais comédien, etc., nous disons c'est une *canute*. Dans le même sens beaucoup de Français disent *seringue* : iron.

ployant des termes différents.—
Voy. *Abrégé. Abrégué.*

ESPLIKATEU, s. EXPLICATIONEUR, celui qui donne l'explication des objets d'arts, etc., exposés à la curiosité publique. — *Cicerone*, celui qui montre aux étrangers les curiosités d'une ville, et qui en donne les explications tant bien que mal. A Rome, à Naples, etc., les cicerones ne manquent point.—Le m. wal. est peu usité.

ESPLOI, s. franç. wal. EXPLOIT, action mémorable.—Acte que fait un huissier. — *Sofflé inn esploi* : Souffler un exploit, ne pas remettre la copie quoique l'original en porte la remise : fam.—*Fé de bai esploi* : Faire des beaux exploits, commettre des grandes erreurs, faire des *brioches*, etc. — Voy. *Cédul. Assinié.*

ESPLOITAB, adj. franç. wall. EXPLOITABLE, qui peut être exploité; —saisi, vendu, par autorité de justice. — Voy. *Cherwé. Divairi. Wák.*

ESPLOITASSION, s. EXPLOITATION, action d'exploiter.

ESPOITÉ, v. franç. wall. EXPLOITER, faire et donner des exploits en qualité d'huissier—*Exploiter une femme.....* fam. Messieurs, vous empiétez sur le dict. futur des roués.

ESPLOZION, s. franç. wall. EXPLOSION, éclat spontané que produisent les volcans, les gazes, le tonnerre, etc.—Explosion de colère, de murmure, etc. — Voy. *Paf. Peté.*

ESPORON, s. ÉPERON, instrument avec une molette dont les pointes servent à piquer le cheval. — *Gagner ses éperons*, faire ses premières armes avec distinction;

ne se dit plus guère que fig. en parlant de celui qui mérite la récompense qu'on lui accorde. — Ergots que les coqs ont derrière les jambes, etc.—Ouvrage qui sert à rompre le cours de l'eau devant les piles des ponts, etc. —Fortification en angle saillant au milieu des courtines, etc.—Prolongement en cornet à la bande du calice de la corolle ou des pétales de certaines fleurs : bot.—Dauphinelle ou pied d'alouette : bot. — *Eperonnier*, celui qui fait ou qui vend des éperons.

ESPORONÉ, v. ÉPERONNER donner de l'éperon. Dites piquer.—*Eperonné*, qui a des éperons.

ESPORTÉ, v. franç. wall. EXPORTER, s'oppose à importer. —Voy. *Eroy.*

ESPÔZAN, s. franç. wall. EXPOSANT, celui qui expose un fait, ses droits, ses prétentions, en justice : jurisp.—Celui qui expose quelque ouvrage d'art au jugement du public.—Voy. *Espozission.*

ESPÔZÉ, s. EXPOSER, récit motivé d'un ou de plusieurs faits. — Ce qui est déduit dans une requête présentée au juge.—Compte rendu, etc. Exposé de la situation d'un royaume; de la situation intérieure et extérieure des affaires, etc.

ESPÔZÉ, v. EXPOSER, mettre en vue, offrir aux regards.—Mettre en vente.—Déduire.—Mettre en péril; abandonner au hasard. — Exposer le saint sacrement —*Alé vey, mai n'iv esposé nein* : Contentez votre curiosité, mais ne vous exposez point, n'allez point vous exposer.—*C'et d'bonn volté ki v'ov espôzé* : C'est avec connaissance de cause, de gaité de cœur que

vous vous exposez.—*G'iv-zespöz-ret to, g'inn vou rein caché*: Je vous exposerai le tout, je vous déduirai mes raisons, mes moyens de défense; je ne veux rien vous cacher.—*Li kanaie! espözé s'iefan!* La malheureuse! exposer son enfant! quel crime!

ESPÖZISSION, s. EXPOSITION, action d'exposer; état d'une chose exposée.—Narration, récit, déduction d'un fait.—*Exposition ou protase d'une pièce de théâtre*, la partie du drame où l'auteur expose les principaux faits qui ont précédé l'action. Par l'exposition, l'auditoire est préparé au développement de la pièce; se dit aussi d'un poème.—L'exposition du texte de l'Écriture.—Être condamné à l'exposition et à cinq années de fers.—*Ki d'hév di noss-tespözission? Einn n'aveu-ti de bel et macheinn? de bai dra? de bai mureu? de baïto?* Que dites-vous de notre exposition? Avions-nous exposé des belles et utiles machines? des beaux draps? des belles glaces? n'avaient-ils pas atteints la perfection, les innombrables objets offerts à nos regards, à notre curiosité?

ESPREIND, v. ALLUMER, mettre le feu à un corps combustible.—S'allumer, s'enflammer, s'embraser.—Rougir de colère, de honte, par pudeur.—*Espreindé l'feu et l'aïss*: Allumez du feu dans l'âtre.—*Li pöv pititt n'a nein ko reyoy fleu; el reyév espreind kan ol louk?* La pauvre petite novice n'est pas encore aguerrie; la voyez-vous rougir quand on la regarde?

ESPREINDÄV. (*al'*) locut. adv. ellipt. AU MOMENT D'ÉCLAIRER, D'ALLUMER LES LAMPES; les chandelles,

etc. A la chute du jour, à la nuit tombante, etc.

ESPREINDEU, s. ALLUMEUR, celui qui est chargé d'allumer, etc.—*Espreindeu al komedeie*: Allumeur à la comédie, au théâtre.—*Espreindeu d'lanp*: Allumeur de réverbères. A Liège, on dit plus souvent *aloumeu*: Allumeur.

ESPRESSÉMAIN, adv. EXPRESSÉMENT, en terme exprès, avec dessein, intention, connaissance de cause: formellement.—Voy. *Espret*.

Expressément, formellement:

Expressément s'emploie pour ordonner ou défendre. Plus expressif, *formellement* ajoute l'idée de précision, de clarté, d'évidence et de conviction.—Je vous recommande *expressément* une constante surveillance; je vous défends *expressément* toute relation particulière avec vos subordonnés.—Déclarez *formellement* vos intentions; stipulez *formellement* vos réserves; niez *formellement*, vous en avez le droit.

ESPRESSIF, adj. franç. wall. EXPRESSIF, qui exprime bien la pensée.—Terme expressif, *silence expressif*, silence qui parle à tous les yeux, à tous les cœurs: s'oppose à silence négatif.

ESPRESSION, s. franç. wall. EXPRESSION, manifestation de la joie, de la douleur, des passions, etc., par la physionomie: se dit dans ce sens en t. de peint. de sculpt.—Voy. *Mo. Spaté*.

ESPRET, adv. EXPRES, avec intention, etc.—Voy. *Espressémain*.—*G'inn l'a nein fai espret*: Je ne l'ai pas fait exprès, je l'ai fait sans intention; sans réfléchir.—Adj. *Expres, expresse*, énoncé formellement.—Subs. envoyer un exprès,

quelqu'un pour porter des nouvelles, une ou plusieurs lettres, etc.

EXPRIMABLE, adj. **EXPRIMABLE**, qui peut s'exprimer. Donc on peut dire : *cela est exprimable*. Les personnes qui s'expriment correctement disent : *cela est inexprimable*. — Ne s'emploie guère qu'avec la négation. Il fallait : **EXPRIMABLE**, ne s'emploie guère, etc. — En définissant de cette manière on n'impliquait pas une espèce de contradiction. Les grammairiens défendent de dire, *cela est explicable*, *cela est exprimable* ; et n'expliquent rien : cela n'est point inexplicable. — Les réflexions que je fais sur ces deux adj. peuvent s'appliquer à la plupart de ceux qui s'opposent aux mots simples par répétition.

ESPIR, s. **ESPRIT**. — Ce petit mot a donné le jour à plus d'un grand et gros volume. Les dict. modernes le définissent par ces deux mots : *substance incorporelle* : autant vaudrait ne rien dire ; car l'âme est aussi une substance incorporelle. — Les païens ont donné à l'âme et à l'esprit le nom de *Mens*, qu'ils divinisèrent comme l'âme du monde, celle de chaque être en particulier ; et qu'ils révéraient en qualité de déesse de l'intelligence et du *bon esprit*. Par une conséquence de leur culte bizarre, les anciens faisaient cette distinction : après la mort l'âme descendait dans les enfers, l'esprit montait au ciel, l'ombre errait autour des tombeaux. — Les plus renommés, des anciens philosophes, confondent aussi l'âme et l'esprit : *Platon*, l'âme est la raison ; son siège est dans le *cerveau* ; comme la colère est dans la poitrine et dans les entrailles. *Parménide*, l'âme est de feu. *Hypocrate*,

elle est un *esprit* logé dans le ventricule du cœur gauche. *Héraclite*, elle est la lumière. *Érasistrate*, elle se trouve dans la *membrane* qui enveloppe le *cerveau*. *Aristote*, elle est une entéléchie, c'est-à-dire la perfection de l'homme. *Strabon*, elle est entre les deux sourcils. Encore aujourd'hui beaucoup de peuples ne traient aucune ligne de démarcation entre l'esprit et l'âme. — *Le saint-Esprit*, l'*Esprit consolateur*, la 3^e personne de la Trinité. — *Esprits célestes*, les anges. — *Malin esprit* : Voy. *Dial.* — Force, netteté, justesse, présence, d'esprit. — *Esprit dangereux*, inquiet, d'intrigue, doux, facile, moutonnier, de contradiction, bouché, de conciliation, de vengeance, de charité, de commerce, etc. etc. — Faire de l'esprit avec celui des autres. — Courir après l'esprit et ne pouvoir l'attraper. — *Esprit fort* ou *esprit fou*. — *Esprit de corps*, attachement des membres d'une corporation dans les intérêts de tous, etc. — *Esprit public*, celui qui intéresse la gloire et la prospérité d'une nation quand elle a un **ESPRIT PUBLIC**. — *Avu d'lespri konna* : Avoir de l'esprit comme quatre, beaucoup d'esprit : c'est probablement dans ce sens que *Piron* a dit, en parlant de l'Académie : *ils sont quarante qui ont de l'esprit comme quatre*.

Fantôme, esprit, esprit familier, lutin, esprit follet, farfadet, goguelin :

Fantôme, dans le sens actuel, signifie *esprit* ou revenant. Les anciens nommaient *esprit familier* le prétendu génie qui guidait leurs pas dans le sentier de la vertu : il avait pour ennemi le génie du

mal. Espèce de démons, les *lutins*, proprement dits, étaient aux anges en tourmentant les vivants pendant la nuit; de là le proverbe que les lutins ne dorment pas. Les *esprits follets* sont d'assez bons diables, plus espiègles que méchants: beaucoup de campagnards les appellent des *farfadets*. Selon les matelots, etc., les *gojuelins* sont des esprits familiers tantôt bon, tantôt méchants.—Voy. *Rivnan. Lcuwarou*.

Esprit, raison, bon sens, intelligence, génie:

L'*esprit* est délicat, vif, enjoué; il papillote, joue sur les mots. Le *bons sens* est droit, sûr; il est la logique de l'âme. L'*intelligence* est fine, déliée, pénétrante; et le siège de la compréhension. Le sublime est le domaine du *génie*, il est heureux, fécond, et surmonte les obstacles. — Voulez-vous de l'*esprit* à pleines mains? lisez *Figaro*. Voulez-vous connaître la puissance du *génie*? lisez le *Tartufe*.—L'*esprit* a du rapport avec un feu d'artifice, beaucoup d'éclat, puis de la fumée et plus rien; mais le *génie* est encore debout quand l'airain est anéanti.

ESPR., t. pass. ALLUMÉ, enflammé; embrasé.—*Li feu ess-tespri, riné preind inn blayiaie*: Le feu est allumé, venez prendre un régalade.

ESPROUV, s. ÉPREUVE, action d'éprouver d'expérimenter, d'essayer.—*Être à l'épreuve de l'argent*, être incapable de se laisser corrompre par de l'argent; cette phrase d'exemple n'est pas à l'épreuve de la critique, dites *être incorruptible*.—*Veind à l'esprouv*: Vendre à l'épreuve, à l'essai.—*G'iv fret ô hó volé à l'esprouv de kenon*:

Je vous bâtirai un pignon à l'épreuve du canon.—*V'onn mikreyé nein; m'etém à l'esprouv*: Vous ne m'en croyez pas, vous n'avez pas foi à ma promesse, mettez-moi à l'épreuve.—*In'et nein à l'esprouv d'el kouyonád*: Il n'est pas à l'épreuve de la raillerie, etc.—Voy. *Espérienss*.

Épreuve judiciaire, ordalie ou JUGEMENT DE DIEU:

L'*épreuve judiciaire* consistait à marcher sur des charbons ardents, sur des fers chauds, en mettant la main dans l'eau en ébullition, en se plongeant dans une cuve glacée. L'*ordalie* ou JUGEMENT DE DIEU ajoutait le combat à outrance, c'est-à-dire le combat qui ne se terminait que par la mort; et le COUPABLE succombait....

ESPROVÉ, v. ÉPROUVER, faire l'épreuve, l'essai.—Ressentir, connaître, par expérience. — Par le monopole et l'agiotage les marchandises, les denrées, éprouvent des variations quotidiennes — *Tozesprovan m'karabeinn li kenon a peté; mai, g'nô nou má*: En éprouvant ma carabine le canon a crevé; mais sans accident pour moi. — *Esproté ross siercantt, gi n'ri di k'soula*: Éprouvez votre servante, je ne vous en dis pas davantage.—Voy. *Say*.

ESPROVET, s. ÉPROUVEITE, instrument pour vérifier la qualité, l'état, de certaines matières: t. d'art.—Espèce de sonde: chir.—Recipient d'épreuve de la machine pneumatique.—Chez les Wallons, petite, légère épreuve: peu us.

ESPROX, s. ESPION, celui qui est chargé par un général, etc. d'observer l'ennemi et de rendre compte de ses mouvements, etc.; et dans

Le même sens, personne commise pour en surveiller une autre. — *Dob espyon* : Double espion, qui sert les deux partis. — *Espyon dez espyon* : Mouchards qui mouchardent d'autres mouchards, et par adoucissement, *contre-policier*.

Espyon ou limier de police, mouchard, mouche, mouton, renard :

L'*espion* diplomatique est grand seigneur, voyageur illustre, homme de lettres, etc. (*) On pourrait subdiviser les *mouchards* jusqu'à l'infini, je les partage en deux catégories; les politiques et les civils; le plus grand nombre de ceux-ci sont des forçats libérés, tous sont gens de sac et de corde. Dans les *mouchards* politiques se trouvent des personnages décorés, des fashionables, etc., ce qui n'empêche point qu'un bon tiers, de ces messieurs, se compose de gens qui ont trainé le boulet. On appelle *mouche* la personne qui ne perd pas de vue l'individu qui lui est signalé par le préfet de police, etc. : on dit qu'il se trouve de ces fines *mouches* jusque dans les salons du faubourg Saint-Germain. Le *mouton* est le mouchard des bagues; il vit dans une atmosphère de putridité et d'infamie, il *mouche* les accusés. Le mouchard des bagnasses appelle généralement *renard*. — Voy. *A. ouchâr. Poliss.*

ESPYONÉ, v. ESPIONNER. — Moucharder. — Voy. *ci-dessus*.

ESPYONAGE, s. ESPIONNAGE, action d'espionner, *métier d'espion*.

ESS, s. EST, partie du monde

qui est à notre soleil levant. — *Est-nord-est; est-sud-est* : les plages entre l'Est et le Nord; entre l'Est et le Sud. Est-quart-nord-est, etc.

ESS, adj. SÉANT, séante, décent, etc. — *Soula n'et nein bein* : Cela n'est pas séant, *mieux*, cela est meséant, malséant. — Voy. *Malonaitt*.

ESS, v. ÊTRE, exister. — *Get so bein nâh et v'sesté kontain* : J'en suis bien aise, et vous en êtes content, satisfait. — *No zestein vî kiv-zestî ko geôn* : Nous étions vieux, nous nous fesions vieux, et vous étiez jeune encore. — *Si g'fon to paf vo fouri to so* : Si je fus stupéfait, vous fesiez une sottie figure.

— *Gi seret pâhûl* : Je serai, je resterai coi, tranquille, calme, paisible. — *I fâ ess to onk ou to l'ott* : Il faut être ou l'un ou l'autre, il faut prendre un parti, se décider résolument. — *Ess koum ô piou eintt deu zonk* : Être comme dans un cylindre : prop. et fig. — *Vo-zavé stu mâ konsî* : Vous avez été mal conseillé, on vous a donné des mauvais conseils. — *Onn pou ess et avu stu* : On ne peut être et avoir été, l'on ne saurait vivre deux fois. — *I n'a k'il Bon-Diew ki seuie di to letain* : Dieu seul existe de toute éternité. — *C'ess-to piel, sila* : C'est un malin, un matois, un roué, celui-là. — *K'ess ki soula vou dir, mi prindév po voss kizein?* Qu'est-ce que cela veut dire, qu'est-ce que cela signifie, me prenez-vous pour votre dupe, pour un benêt? — *Ess à koir di se sink sein* : Être à cul bout, fam. Ne savoir à quel saint se vouer, se trouver sans ressource, etc. — *Vo n'iesté gott* : Vous n'y êtes pas, vous êtes à cent toises de la vérité. — *Ess a s'iah* : Être à son aise, à l'aise,

(*) En 181... un ministre de Napoléon sut donner un *professeur* de langue française à un ministre d'Alexandre. Ce professeur était Liégeois... était Liégeois!...

—aisé, vivre dans une honnête médiocrité, jouir d'une certaine aisance, etc.—*I vâ mî di dir gi so ki g'ea stu* : Mieux vaut de dire je suis que j'ai été, il vaut mieux de dire je possède que de dire j'ai possédé, etc.—*Il et doss-eûr, gean no reinpli le boyai* : Il est midi, allous manger la soupe, nous empiffrer.—*Ki l'dial seuie de gueuyâ! i son d'si pârti si, d'si pârti la, ki d'hess ki son de pârti de pless et de-zaidan* : Peste soit des braillards ! ils sont du parti du centre, de la droite, de la gauche, du juste milieu ; qu'ils avouent qu'ils sont de celui du ventre, de celui des places, des emplois, de l'argent, de la tirelire gouvernementale. — Voy. *Êtt*.

Être, exister, subsister :

Être comprend les diverses manières d'*exister* ; ne se dit guère que des substances : *subsister* signifie continuer d'être.

ESSAIN, s. ENCENS, résine aromatique. — *L'encens croît dans l'Arabie*. L'encens vient de l'Arabie, il suinte, découle, ne croît point ; et quand il surabonde, il décroît. On dit *oliban* du premier encens que l'arbre donne en grosses larmes, d'une belle couleur jaunâtre : *encens mâle*, il n'y a point d'encens femelle.—J'avertis les curés de campagne que les Juifs leur vendent de l'*encens* qui n'est composé que de mauvaises drogues aromatisées. — *Donner de l'encens*, louer, flatter, etc.— Voy. *ci-dessous*.

ESSAINSÉ, v. ENCENSER, envoyer la fumée de l'encens. Fig., louer, flatter, cajoler, etc.—*Encenser une divinité*, lui rendre des hommages, l'adorer. Nous devons

supposer que jusques aux gentil-lâtres de campagne se sont crus des divinités, car ils avaient le droit de se faire jeter de l'encens dans les narines par les curés. Tel temps tel mœurs, c'est aujourd'hui le tour de certains argoulets qui vous dégustent l'encens avec la modeste gravité d'un visir. Puis voici venir les colporteurs d'immortalité : l'un encense son confrère, sous la condition tacite d'être encensé ; et ces messieurs peuvent se dispenser de dire : *à ton tour pailleasse*. Si l'on s'en rapportait à un vieux prov. asiatique, deux mulets qui s'entre-grattent seraient la parfaite image de deux compères qui s'encensent.—Voy. *Konpér*.

ESSAINSS, s. ESSENCE, huile aromatique qui s'obtient par la distillation.—Ce qui constitue la nature d'une chose.—*Espèce*, les différentes essences qui composent les forêts.—*Essainss di biol* : Essence de bouleau. — *Essainss di kanel* : Essence de canelle.—Quintessence, la partie la plus subtile extraite de plusieurs corps : quintessence des plantes amères, des plantes odoriférantes, etc.

Essence, quintessence, prototype, perle, fine fleur, crème :

Par *essence* on comprend la forme et la matière de ce qui est ; ne se dit qu'au propre : plais. fam. et quelquefois iron. La *quintessence* est ce qu'il y a de plus spirituel, de plus fin, de plus délicat et de plus fugitif, dans un discours, un livre, une affaire, etc. Le *prototype* est le superlatif des superlatifs ; se dit d'un sage, d'un nouveau caton, et même d'un caton en herbe. Dites *crème* en parlant

des personnes qui joignent à un bon caractère une ronde franchise. En parlant d'une personne très-aimable, il faut employer le mot *perle*, mais il me semble qu'on doit le dire plutôt des femmes que des maris. Dites, sans un air moqueur : cet homme est la *fine fleur* de la courtoisie, de la galanterie, et de la plus exquise politesse.— Voy. *Meyeu*.

ESSAINSEU, s. ENCENSEUR, celui qui encense, prop. et fig. — En prodiguant l'encens, l'encenseur rit dans sa peau ; en le humant l'encensé crève dans la sienne.

ESSAINSOIR, s. ENCENSOIR, cassette suspendue dans laquelle on brûle de l'encens.— *Diné de kô des-sainsoir* : Donner des coups d'encensoir, flatter, louer, excessivement.— *Spiî l'nareinnakô d'essainsoir* : Casser le nez à coups d'encensoir, louer nez à nez.— *Thuriféraire*, le clerc qui a la fonction de porter l'encensoir et la navette à l'encens.

ESSEGN, s. ENSEIGNE, marque, indice, servant à faire reconnaître ou annoncer quelque chose.— Drapeau.— Voy. *Abaronn*. — *A bonn essegn* : A bon titre, — à bonnes enseignes : fam.— *Fô-zavé ross pog traicaié, et mi ossu ; no-zestan logî al maîmm essegn* : Vous avez le gousset vide, il en est de même du mien ; nous sommes logés à la même enseigne.

ESSEGN, v. BRANDONNER, mettre des branches pour limiter un héritage, etc.— *Jalonner*, planter des jalons de distance en distance.— *Circoncrire*, donner des limites, mettre des bornes à l'entour.— *Borner*, mettre des bornes pour déterminer les limites.— Voy. *Rénâ*.

ESSEINT, t. pass., adj. ENCEINTE, grosse.— *Euceinte de haie*.— Voy. *Eklô*.— *Chergî*.

ESSEL, s. AISSELLE, dessous du bras où il se joint à l'épaule.— *Gousset*, le creux de l'aisselle.— Angle que forme, avec la tige, un rameau ou une fleur : bot.— Partie du four de sa naissance à la chapelle.

ESSELÉ, adj., part. pass. ENSELLÉ, se dit du cheval qui a le dos plus ou moins enfoncé.

ESSEPÉ, v. ENCÉPER, *mettre aux ceps*.— *Embarrasser, mettre mal à l'aise* : fig.— *S'encéper, s'embarasser, se prendre dans un lien, s'engager à travers des obstacles*. — Je dois faire remarquer aux Wallons que le mot *essepé* remonte à nos premières expressions ; se traduit par *embarrasser, étonner, surprendre, confondre*, etc. ; et s'emploie surtout au passif. Nous traduisons le subs. *Piège* par *cep*. *Encéper*, etc., n'appartient pas au vi. langage franc. ; or j'ai le droit de dire que NOTRE v. a été mal compris par les dict. ; et qu'ils devaient le traduire très-mal.— Voy. *Sep*.

ESSERÉ, v. ENFERMER, mettre dans un lieu d'où l'on ne puisse sortir que difficilement.— Mettre sous clef.— Concentrer son dépit, son chagrin, sa douleur, etc.— Contenir, comprendre : et extrait enferme de bonnes choses.— Voy. *Rèsséré*.

ESSEVLÏ, v. ENSEVELIR, envelopper un défunt dans un linceul, etc.— *S'ensevelir sous les ruines d'une place de guerre*, mourir en combattant.— Être enseveli dans l'oubli.— Être enseveli dans une profonde méditation ; dans le chagrin, etc.

ESSEVLIREG, s. ENSEVELISSEMENT, action d'ensevelir.—Appui d'une croisée qui a vue sur une propriété.

ESSEVLIREU, adj. s. ENSEVELISSEUR, celui qui ensevelit.—*Le-zessevliheuss son sorain de sólaie, siss k'el a essevli m'monok, preinda s'maronu pó lissou* : Les ensevelisseuses sont ordinairement des ivrognesses, des soulardes, celle qui ensevelit mon oncle, prit sa culotte pour un linceul.

ESSI, s. ESSIEU.—*Axicule*, petit essieu.—Voy. *Assi*.

ESSIEN, s. ESCIENT, ne se dit que dans cette locution adv. : *A bon escient*, sciemment.—Chez les Wall., naïvement, franchement, religieusement.—*Ess di bonn essien* : Être naïf, franc, sincère.

ESSIR, s. ACIER.—Acéture, morceau d'acier pour acérer les outils de fer, c'est-à-dire pour joindre, appliquer, de l'acier au tranchant d'un outil de fer.—Voy. *Assir*.

ESSOKTE, t. pass. ASSOUPI, légèrement endormi.—*Assoupissant*, qui assoupi : adj.

ESSOKTEG, s. ASSOUPISSEMENT, état d'une personne assoupie.—Nonchalance, indifférence, négligence : fig. Quand cet état est normal, dites *apathie*.—*G'esteu-stesokté, ó kamarád mi d'manda g'inn sé pu koi; maí sou k'il et vraie gi lí ressonda bel et bein. M'iomn híiv ess pai d'inn woizeur rír* : J'étais dans l'état de sommeil (*), c'est-à-

dire, que sans dormir je ne veillais pas : un ami me fit des questions dont j'ai perdu le souvenir ; mais ce que je puis affirmer, je lui répondis pertinemment : il crevait dans sa peau de n'oser partir d'un éclat de rire.

ESSONN, adv. ENSEMBLE, l'un avec l'autre, les uns avec les autres.—Simultanément, etc.—*Peint. cette tête, cette figure, etc. est bien ensemble, les différentes parties sont dans leurs justes proportions, dans les rapports convenables*. Je trouve encore ici un non-sens et un contre-sens ; car l'ellipse suppose un plur. Dites : *les proportions de cette tête sont fidèles, naturelles, en harmonie, etc.*—*Li to konté essónn* : Le tout compté, supputé, ensemble.—*To soula ra bein essónn* : Le tout forme un bel ensemble.—*Rimett le koron essónn* : Établir ses dépenses au niveau de ses recettes, rejoindre les deux bouts.—*Ni holan nein : ki bein to essónn?* Moins de raisons, de verbiage ; combien le tout ensemble?—*F'ó dúhé bein essónn* : Vous vous convenez parfaitement, vous ne valez pas mieux l'un que l'autre.—*Chanté essónn* : Chanter en chœur ; —faire chorus ; se dit en parlant des chansons qu'on chante à table, des chansons bachiques.

Ensemble, conjointement :

Ons'arrange ensemble pour agir, faire, conjointement.

Ensemble, à la fois :

On met ensemble les choses que l'on veut emporter à la fois. — La pensée n'est point rigoureusement rendue, car au lieu de mettre l'un avec l'autre, l'on sépare souvent les choses qu'on veut emporter à la fois.—*Ensemble* comprend les

(*) L'assoupissement, que j'appelle *état de sommeil*, ne s'oppose pas précisément à celui de *veille* : on voit, on entend, on agit par la pensée. On pourrait le définir aussi par : assoupissement, ou état de somnolence sémi-moral et sémi-physique. Quant à l'engourdissement qui précède le *dormir*, on pourrait l'appeler un demi-sommeil, ou un quasi sommeil.

choses sous une même enveloppe ; à la fois ne signifie qu'en même temps : — ils arrivèrent ensemble, mais ne partirent point à la fois : — ils arrivèrent l'un après l'autre, partirent ensemble, et non à la fois.

ESSÔRSULÉ, v. ENSORCELER, causer des maladies, des maléfices, etc. par des paroles magiques. — On direu k'ig fouh essôrsulé, totafai m'touann li kou, mi touann a chein : Il paraît que je suis ensorcelé, rien ne me réussit ; toutes mes précautions, toutes mes combinaisons, sont en pures pertes. — Voy. ci-dessous. — Voy. Chârmé. Emakralé.

ESSÔRSULEG, s. ENSORCELLEMENT, action d'ensorceler, effet de cette action.

Ensortellement, maléfice, sortilège :

Les sorciers, c'est-à-dire les manants, les vieilles femmes, ensorcelent ; de là des maladies dangereuses ou mortifères chez les enfants, etc. ; cependant l'ensorcelé par amour trouve de remèdes curatifs... Les maléfices ont lieu par des évocations diaboliques, des moyens occultes ; les individus, les bestiaux tombent drus comme mouches. — Les sortilèges se font avec de drogues, de breuvages, de paroles infernales : toute la pacotille taille de la besogne aux désensorcelleurs, etc. — Voy. Makrai. Sôrsi.

ESTAFETT, s. ESTAFETTE, courrier qui ne porte son paquet, ses dépêches, que d'une poste à l'autre.

ESTAL, s. COPEAU, morceau de bois que la hache, la doloire, etc. fait tomber du bois qu'on abat ou qu'on met en œuvre : gros, menu copeau. — Vin de copau, vin nouveau que l'on fait passer sur des copeaux pour l'éclaircir. — En lan-

gue romane, ESTELLES, ESTILLES, copeaux, etc., de bois.

ESTALON, s. ÉTALON, cheval entier. En langue romane, *estalon*. — Voy. Rôssein. Caval. Stalon.

ESTAMINAI, s. ESTAMINET, lieu public où s'assemblent des buveurs, des fumeurs. — TABAGIE, lieu public où l'on va fumer du tabac. Pourquoi deux mots pour une seule définition ? Il y a de quoi fumer.

Estaminet, tabagie :

Après la guerre dite de SEPT ANS, il s'établit à Paris quelques estaminets qui étaient fréquentés par des fumeurs-buveurs, la plupart militaires : mais dans le département du nord, ces assemblées étaient moins rares. On comptait trois tabagies à Paris en 93 ; dont une s'appelait *tabagie liégeoise*. — Estaminet se dit aujourd'hui d'une belle tabagie.

ESTANP, s. ESTAMPE, gravure. — Voy. Imâg. Târlai.

ESTANPEU, s. franç. wall. ESTAMPEUR, celui qui estampe. — Sorte de pilon de bois pour estamper. Voy. Feri. Markeu.

ESTANPILEG, s. franç. wall. ESTAMPILLAGE, action d'estampiller. Son résultat. — Voy. Mark.

ESTEG, s. ÉTAGE, espace entre deux planchers. — On dit entre-sol du logement pratiqué entre le rez-de-chaussée et le premier étage. En t. d'archit. : logement pris sur la hauteur d'un étage. — Voy. Soupeint. — Les maisons qui n'ont que le rez-de-chaussée n'ont qu'un étage. — Étage en mansarde, étage peu exhausé. La mansarde est pratiquée dans la partie presque verticale d'un comble brisé. Vertical signifie perpendiculaire au plan de l'horizon. — Voy. Bâb-et-sinn.

Orizon. Finiess. — *Premier, second, troisième étage, etc.* — Dites: *il est logé au premier, j'occupe le deuxième, mon frère le troisième, etc. Premier et second.* Premier, deuxième et troisième. — Menton, à triple étage. — Ceux qui sont constamment montés sur des échasses, disent *gens de bas étages.* — Voy. *Siteg.*

ESTEMM, s. ESTIME, bonne opinion motivée que l'on a de quelqu'un. — Un grand seigneur dira à sa créature: *je vous honore de mon estime*: — les petits cadeaux entretiennent l'amitié. — Calcul qu'un pilote fait quotidiennement pour juger du lieu où l'on est, du chemin qu'on fait.

ESTENÉ, v. ÉTOURDIR, causer un violent ébranlement dans le cerveau par un coup de bâton, etc. — Abasourdir, etc. — *Ir'sûca ô kô d'baston s'ol batemm, ki l'estena to*: Il reçut un coup de bâton sur la tête, et il en fut tout étourdi. — *I m'adragona d'inn tél manêr, ki g'et fou to estené*: Il se rua sur moi avec une telle violence, que j'en fus tout étourdi. — *Estené* se dit aussi dans le sens d'être surpris, étonné, etc. — Voy. *Emaké. Estoumaké. Essepé. Estourdi.*

Étourdir, assourdir, abasourdir, abalourdir:

Un funeste événement tombe sur vous à l'improviste, il vous *étourdit*: se dit quelquefois d'une bonne nouvelle. Tout bruit qui ébranle votre tympan *assourdit*. Un grand bruit, éloigné de l'oreille, *abasourdit*. Une longue suite de mauvais traitements *abalourdit* jusqu'à celui qui n'est pas un vrai, ni un gros balourd.

ESTÉNUWÉ, v. franç. wall. EXTÉ-

NUER, causer un grand affaiblissement. — *Essayer d'exténuer l'accusation*: mauvais. — Voy. *Broy.*

Exténuer, atténuer:

On *s'exténue* par un travail au-dessus de ses forces, et à force d'élu cubrations; on *essaie d'atténuer* une accusation, un délit, un crime.

ESTERMINÉ, v. EXTERMINER, détruire, faire périr. — *Iss fai de moult to le goô, n'estermiunret tô mâie set moudren la*: Chaque jour les meurtres se renouvellent, n'exterminera-t-on jamais les assassins, les meurtriers. — *Exterminer les vices.* Dites *extirper, punir, châtier* les vices. — Voy. *Disterné.*

ESTERN OU ESTÈR, s. EXTERNE, qui est, qui paraît au dehors; qui vient du dehors: méd. — Parties d'un organe qui sont tournées vers l'extérieur du corps: anat. — Écoliers qui viennent assister aux cours, aux leçons: s'oppose à pensionnaires. — Externat, école, etc. d'externes.

ESTEULÉ, v. ÉTOILER, se féler en forme d'étoile. Ne se dit guère à Liège. — Voy. *Siteulé.*

ESTIMÉ, v. ESTIMER, avoir de l'estime. — Priser, évaluer. — Faire cas. — S'estimer réciproquement. — *S'estimer soi-même*; cela signifie qu'on ne se hait pas du tout. — Voy. *Estemm.*

ÊSTIRPÉ, v. franç. wall. EXTIRPER, enlever, déraciner, entièrement les mauvaises herbes; les faire disparaître, etc. — Voy. *Rây. Sâklé.*

ESTÔRKÉ, v. EXTORQUER, tirer, obtenir, par force, presque par violence, par astuce, par importunité. — *G'earveu melon kék patâr s'ol kosté, et il a tan holé k'imm le-za estorké*: J'avais mis quelque argent à l'épargne, et par quelques pré-

sents, de raisonnements captieux, il est parvenu à m'extorquer mon petit magot, ma petite pécune.

ESTORSION, s. franç. wall. **EXTORSION**, exaction violente, concussion. Action d'exacteur.

Exacteur, concussionnaire :

En dépit des dict. il me semble que le *concessionnaire* est d'un ordre plus relevé, que l'*exacteur* (*), cela ne veut pas dire qu'après eux il faut tirer l'échelle.

ESTOMAKÉ, v. **INTERDIRE**, étonner, troubler, couper la parole. Stupéfier, consterner, terrifier. — Le mot wallon ne se dit guère à Liège, cependant il n'en est pas un seul, dans notre idiome, qui rende avec cette force une extrême surprise, un profond étonnement, une complète stupéfaction ; on est comme frappé à l'estomac par un instrument contondant qui coupe la parole, qui interdit les facultés morales. — Voy. *Ewaré. Emaké. Estené.* — **S'ESTOMAQUER**, *se tenir offensé de ce qu'une personne a dit ou fait, le trouver mauvais.* Si le mot n'est pas un italianisme, les français nous l'ont *chîpé* et l'ont corrompu.

ESTOÛRDI ou **STOURDI**, adj. s. **ÉTOURDI**, inconsideré, etc. — V. *Sitoûrdi.*

Étourdi, éraporé, écervelé, éventé, inconsideré :

L'*étourdi* va de cul et de tête, comme une corneille qui abat des noix : laissez bouillir le mouton, il se corrigera. L'*éraporé* semble mu par la vapeur, agit sans réflexion : quand réstéchira-t-il ? L'*écervelé* n'a que la cervelle d'une

linotte et le jugement d'une huitre : peut-il sortir de la farine hors d'un sac à charbon ? L'*éventé* va comme le vent et tombe comme la grêle : gare pour sa peau. L'*inconsideré* est imprévoyant et surtout imprudent : à la porte !

ESTOÛRDI, v. **ÉTOURDIR**. — *Vom'es-toûrdihé le-zoreie* : Vous m'etourdissez les oreilles. — *Li meyeu r'méd po zestoûrdi l'mâ d'dain, set diss fé sô* : Le meilleur remède, le premier antidote, contre le mal de dents, est de s'enivrer, de se griser, de se souler. — *G'imm va hâr, g'imm va hott, po estourdi me pônn, et l'mi suvet* : Je vais de côté et d'autre, je rode ça et là, pour étourdir mes peines, mes chagrins, et elles me suivent partout. — *Onn sâreu fé de bon bouyon kan l'châr n'et k'estourdeie* : Il faut attendre que la poire soit mûre pour la cueillir ; il faut patienter pour arriver à ses fins ; il faut attendre qu'un traitre soit démasqué pour le perdre. — Voy. *Estené. Sitoûrdi.*

ESTOÛRDIHAN ou **STOÛRDIHAN**, adj. **ÉTOURDISSANT**, qui étourdit.

Étourdissant, bruyant :

Un corps sonore, frappé par un corps dur, est *étourdissant*. Une musique qui fait plus de bruit que d'effet, est *bruyante*. — Le bruit de plusieurs cloches, sonnées à la volée, est *étourdissant* ; les enfants mal élevés sont *bruyants*. — Un grand parleur est *étourdissant*. Les plaisirs *bruyants* conduisent à la satiété.

ESTOÛRDBREIE, s. **ÉTOURBERIE**, action d'étourdir. — Voy. *Stoûrdreie.*

ESIRÀ, s. **EXTEA**, *partie de plaisir, petite débauche* : fain. Ajoutez, sortir, de ses habitudes. — En parlant de draps : *extra fin* : wallonisme ;

(*) N'a-t-on jamais vu de receveur des contributions exacteur, surtout dans les campagnes ? N'a-t-on jamais vu leur chef fermer les yeux ?

employez la particule adv. très : *très-fin*, première qualité, etc.

ESTRABOTE, v. RUOYER, brutaler. — Voy. *Restraboté*.

ESTRAI, s. EXTRAIT, terme de loterie, n° sorti *de la roue de la fortune* qui rapporte quinze fois la mise. En prenant les 90 n°s, on perd 15 frs. : pauvres dupes! — Substance extraite d'une autre. — Extrait de naissance, extrait baptistaire. — Sommaire, analyse, etc. — Voy. *Abregé. Essains*.

ESTRAKSION, s. franç. wall. EXTRACTION, action d'extraire. — Extraction de la pierre. — Voy. *Pîr-el-greval*. — Extraction des métaux. — Origine d'où l'on tire sa naissance. — Voy. *Tîr*. — T. d'arith. — Voy. *Rây*.

ESTRAIR, v. franc. wall. EXTRAIRE, tirer, séparer, par une opération chimique. — Extraire un corps étranger de quelque partie de l'animal. — Extraire de la prison. — Extraire la racine carrée, cubique, etc. : arithm. — Voy. *Abregé. Essains. Rây*.

ESTRAORDINÈR, adj. EXTRAORDINAIRE, qui n'est point selon l'ordre, les idées reçues, etc. — Conseiller d'État sans traitement. — Ambassadeur, envoyé, extraordinaire, etc. — Subs., extraordinaire de guerres, etc. — Soldats d'élite pris chez les alliés des anciens Romains. — *Vomm dihé K'le boubair reussihet d'vain to, et k'vo n'el fê maie; c'ess-testraordinèr* : Vous me dites que les bêtes réussissent dans toutes leurs entreprises, et que vous y succombez constamment; c'est vraiment extraordinaire, inconcevable.

Extraordinaire, rare :

Ce qui est *extraordinaire* fait exception à ce qui est ordinaire. Ce qui est *rare* ne se trouve que dif-

ficilement, qu'avec peine. — Un sot qui se croit spirituel n'est pas un être *extraordinaire*; mais un homme d'esprit qui se croit un sot est très-*rare*. — Voy. *ci-dessous*.

ESTRAORDINÈRMÀIN, adv. EXTRAORDINAIREMÈNT, contraire à l'usage, à la règle, etc. — *Extrêmement*, beaucoup plus qu'il n'est ordinaire; — plus que d'ordinaire. — *Bizarrement*, ridiculement, d'une manière choquante. En a-t-il des *extraordinairement*, des *extrêmement*, des *bizarrement*!.....

ESTRAVAGAN, adj. EXTRAVAGANT, fou, bizarre, fantasque, etc. — Fém. *extravagante*. — Voy. *Boubair. Bâbinnem*.

Extravagant, fou, insensé, imbécile :

L'*extravagant* outre la mode, jase comme une pie borgne. Le *fou* ne se meut que comme un ressort. L'*insensé* n'y voit pas plus loin que le bout de son nez. L'*imbécile* agit comme la buse.

ESTRAVAGANS, s. EXTRAVAGANCE, folie, bizarrerie. — *Kan i drouveur li bok c'et po dir inn estravagans; inn sâreur v'ni fou de segki sou k'il et d'vain* : Il n'ouvre la bouche que pour débiter une extravagance, l'on ne saurait tirer de la farine hors d'un sac à charbon.

ESTRAVAGUÉ, v. EXTRAVAGUER, penser et dire des choses qui n'ont ni rime ni raison. — Extravagamment, adv. peu us.

Extravaguer, délirer :

Le fat, le faquin, le fou, *extravague*. Le fiévreux, l'amoureux, l'avare, *délire*.

ESTRENM, adj. s. EXTRÊME, qui est absolument au bout, le dernier. — *Parti extrême*, qui est violent, très-hasardeux. Excessif. — *Les ex-*

trêmes se touchent. Pensée fausse, au fig.—Voy. *Fein. Ffinal.*

ESTREMAIN, adv. **EXTRÊMEMENT**, grandement, outre mesure, etc.—Voy. *Estraórdinèrmain.*

ESTREMM-ONKSION, s. **EXTRÊME ONCTION**, dernier sacrement qui se confère à un moribond.—Voy. *Ol. Noir.*

ESTROUPI, adj. s. **IMPOTENT**, estropié qui est privé de l'usage d'un bras, d'une jambe, d'un membre.—*Estropiat*, gueux de profession qui est estropié, ou qui feint de l'être.—Voy. *Bribeu.*—*Brise-tout*, étourdi, maladroit qui brise ce qu'il tient, qui lui tombe sous la main.—Voy. *Emainé.*—*Brise-raison*, personne qui parle, qui bavarde, à tort et à travers.—*Ahuri*, brouillon;—avantageux, peu us.—*Virerousse* ou *vireousté*, empressé.—Voy. *Ramon. Eheré.*

ET, prép. **AV.** Prép. ellipt. **DANS LE, LA** :—*Au lit. Dans la chambre*, etc. Accept. loc.—**Conj.** copulative, lie entre elles les parties du discours.—Joint les membres d'une période.—**Emphatiquement** commençant la phrase : *et de recommencer de plus belle; et de partir d'un éclat de rire.*—**Omission des dict.** : *et* devant *est* produit un hiatus de mauvais goût, et blesse les yeux : il est revenu *et est* malade.—En vers *et* ne doit point être suivi par un mot commençant par une voyelle ou *h* nul. : Racine a fait la première faute et s'est corrigé.—Quand on sépare plusieurs noms par la virgule on met ordinairement *et*, devant le dernier subst. : Pierre, Paul, Henri, Laurent *et* André. Si l'on ajoute *etc.* point de conj. : Pierre, Paul, Henri, Laurent, etc.—L'é-

crivain judicieux redouble cette conj. avec bonheur dans une même phrase ; les méchants sont maudits *et* des dieux *et* des hommes : même règle pour *ou*.—En poésie si le vers commence par *Et* ce redoublement serait incorrect.—Jamais il ne faut confondre *et* avec *eh* interj. : *et* vous l'avez cru ! On peut dire sans la conj. : vous l'avez cru ; mais pour marquer la surprise, l'étonnement, il faut *eh* ; c'est comme s'il y avait : grand Dieu, vous avez pu le croire ! Pour éviter ce barbarisme, il suffit de consulter la pensée que l'on veut émettre.

ETA, s. **ÉTAT**, disposition, relative et actuelle d'une personne, d'une chose, d'une affaire.—*Faire état, estimer, faire cas* : *je fais beaucoup d'état de cet homme là.*—L'Académie s'est copiée, les dict. ont copié l'Académie ; je copie, tu copies, etc. Qu'il me soit permis de vous affirmer que depuis environ 50 ans ce tour n'est plus usité : on a de l'estime, de l'amitié, pour une personne on en fait *du cas* ; et *faire état*, ajoute aujourd'hui une idée de prévention défavorable.—*Je fais état qu'il y a là vingt mille hommes* ; incorrect ; dites : je suppose, je crois, qu'il y a environ vingt mille hommes.—*Je fais état de partir tel jour* : bon voyage M^r Dumolet.—*État de nature* s'oppose à *état social*.—**État de prévention** : jurispr.—Mettre les choses, les lieux en état.—Remettre en bon état.—Mettre sur l'état, rayer de dessus l'état.—**État-major**, etc.—*Tenir un grand état*, représenter, avoir un grand nombre de domestiques, etc.—**Question d'état**.—**État monarchique, aristocrati-**

que, démocratique, etc.—Ministre d'État, homme d'État, criminel d'État; coup d'État, etc.—État ecclésiastique, etc.—*Co-état*, état d'un prince qui partage la souveraineté avec un autre prince.—Voy. *Mesti*.

ÉTABLI, v. ÉTABLIR, asseoir, fixer, et rendre stable.—Fonder, instituer, ériger. S'établir, se fixer.—Établir un collège, une imprimerie, etc.—Marier.—Placer.—*Préposer*, établir une personne avec pouvoir légal de faire quelque chose, d'en prendre soin.—Établir des principes, un fait.—S'établir à table, dans un fauteuil.—Fixer sa résidence.—Se marier.—*Établir une voile*, la déployer de manière à ce qu'elle suive l'impulsion du vent.—*Awoi, il et bein établi k'iv m'avé efilé; et g'einn na de proiv*: Oui, il est établi que vous avez voulu me tromper, me friponner; et j'en ai des preuves.—Voy. *Fondé*.

Établir, fonder, instituer, ériger:

Établir, c'est accorder une place, une résidence. *Fonder*, c'est allouer le nécessaire à la subsistance. *Instituer*, c'est créer. *Ériger*, c'est ajouter à la dignité, augmenter la valeur, les valeurs.

ÉTABLIHMAIN, s. ÉTABLISSEMENT, action d'établir, d'installer, d'instituer, de fonder, etc.—Établissement d'un droit, d'un fait, etc. Établissement d'une monarchie, d'une législation, d'une doctrine, etc.—Établissement public.—Code des lois donné par Saint-Louis.—État, poste avantageux, etc.—Donner un établissement à ses enfants, à ses proches, etc.—*Établissement d'un port, d'une baie*, l'heure de la haute mer; le jour de la non-

velle ou de la pleine lune. *Établissement des marées*, tableau indicatif des principaux ports de mer.

ÉTAT, adj. CONTENT, aise, satisfait, etc.—Voy. *Étaitiss. Bináh*.

ÉTAITI, v. CONTENTER, satisfaire, etc. Si l'on disait *joyeuser*, ce v. serait le parfait équivalent d'*étaiti*.—Voy. ci-dessous et *Bináh*.

ÉTAITISS, s. CONTENTEMENT, etc.—De même que les deux mots wal. ci-dessus, *étaitiss* ne se dit pas à Liège.—Voy. *Bináh*.

Contentement, satisfaction, plaisir, joie, jubilation:

Le *contentement* est doux et dilate le cœur. La *satisfaction* est plus vive et plus expansive. Le *plaisir* est un sentiment, une sensation agréable. La *joie* se peint dans les yeux et se reflète dans les traits de la figure. La *jubilation* est une joie bruyante.—En soulageant l'infortune on fait deux heureux: *contentement* vaut mieux que richesse. En *satisfesant* un désir on ouvre la porte à des vains souhaits: cela s'appelle courir après le bonheur. Vous volez de *plaisir* en *plaisir*: cela s'appelle voler à la satiété. Vous êtes dans l'ivresse de la *joie*: tel qui rit aujourd'hui pleurera demain. Le drapeau blanc annonce que Napoléon est cerné dans les montagnes des Basses-Alpes: grandes *jubilations* parmi les voltigeurs (*).

ETECNI, v. TACHER, faire une tâche.—*V'onn sári v'mett al táf sein v-zetechi; vo-zesté ô mássi manieu*: Vous ne pouvez vous mettre à ta-

(*) Le 17 mars Martinville, rédacteur du Drapeau Blanc, annonça cette nouvelle au café Valois.—On appelait *Voltigeurs* les vieux émigrés rentrés lors de la prétendue restauration.

ble sans tacher vos vêtements, sans graisser vos habits, etc. ; vous mangez salement. — Fig., entacher, etc.—Voy. *Mássé*.

Tacher, entacher, diffamer, dés-honorer :

Tout ce qui n'est pas avoué par l'honneur est une *tache* à la réputation. L'acquiescement d'un accusé, faute de preuves convaincantes, *l'entache*. Quand on est *diffamé* on perd toute considération. L'homme *déshonoré* n'a plus rien à perdre.

ENTEIND, v. ENTENDRE, recevoir l'impression des sons par l'organe de l'ouïe. — Ne vouloir entendre à aucun arrangement. — *G'etein parlé* : J'entends parler, des sons arrivent à mon oreille. — *I s'ietain komm Pichou fíf á chein* : Il s'y entend comme à ramer des choux. — *Kan ómm parol de prusté gi n'etein d'nol oreie* : Quand on me parle de prêter je fais la sourde oreille, je suis sourd comme un pot. — *Si k'í l'etein ók n'etein nein l'ótt* : Celui qui entend une partie n'entend pas l'autre ; celui qui entend le demandeur n'entend pas le défendeur. — *Gi n'etein rein d'vain voss kimelaie afair* : Votre affaire est tellement embrouillée, que je n'y entend rien ? — *Ir-zel tap la sain-zeteind maliss ; si k'el vous k'el ramass* : Il parle, il jase, sans y entendre malice ; qui se sent galeux se gratte. — *Kan il et kestion di m'ionneur, gi n'etein pu l'kouyonád* : Quand il s'agit de mon honneur, je n'entends plus la raillerie. — *Set soussial, set soula, et trimm et tramm et v'onn n'aré* : C'est ceci, cela, des si, des mais, des réticences ; des insinuations : je ne saurais vous entendre, vous com-

prendre. — *K'et-vous, valet, ches-kon fai komm i l'etein* : Qu'en veux-tu, mon garçon, chacun fait comme il l'entend ; chacun baise sa femme à sa guise. — *G'etein et g'prétein ki t'imm hoútt ; i n'a nein a bábt* : J'entends et je prétends que tu m'écoutes, que tu m'obéisses, il n'y a pas à reculer, point de mezzo termine. — *No-zeteindrán?* Nous entendrons-nous ? — *Nonn-zeteindan bein-essónn* : Nous nous entendons bien ensemble, nous sympathisons bien ensemble. — *I s'eteindet komm de kópeu d'boúss* : Ils s'entendent comme larrons en foire.

Entendre, écouter, ouïr, saisir :

On *entend* par le canal auditif : on *écoute* en prêtant une oreille attentive : on *ouï* confusément : on *saisit* quelques mots. — Voy. *ci-dessous*.

Entendre, écouter, conceroir, ouïr :

Ce qui est exprimé avec clarté et méthode, s'*entend*, très-bien. Des leçons nettement expliquées, des principes bien développés, des raisons bien déduites, se *comprendent*. Des plans, des projets, des arrangements, longuement médités, se *conçoivent*. *Ouïr* ne se dit plus guère qu'en terme ou en argot de jurisprudence, de palais.

S'entendre, colluder :

Celui qui perd son procès dit souvent que les avocats se sont *entendus* ; et cela veut dire qu'il y a eu *collusion*.

ENTEINDEU, s. ENTENDEUR, celui qui entend, et qui conçoit. — *A bon entendeur salut*, que celui qui entend, qui comprend, en fasse son profit. — *A bon entendeur peu de paroles*.

ENTEINDMAIN, s. ENTENDEMENT, fa-

culté de concevoir.—*Diviss a dob eteindemein*: Mot à double entente.

Double entente, à *double sens*, *allusion*, *amphibologie*, *amphigouri*, *métaphore*, *allégorie*, *équivoque* :

Le mot ou la phrase à deux ou à double entente, conduit à une espèce d'équivoque qui peut s'entendre différemment. D'un style plus relevé, le *double sens* a deux acceptions naturelles, dont l'une littérale et l'autre de similitude. L'*allusion* est une figure de rhétorique qui se dit d'une chose en rapport avec celle dont on ne parle pas, mais qui est un appel à l'attention. L'*amphibologie* rend le discours ambigu, susceptible de différents sens, et même contraires. Une mauvaise amphibologie n'est selon moi qu'un *amphigouri*. On dit *métaphore* d'une figure abrégée de rhétorique, qui substitue le sens figuré au sens propre : ELLE ÉTAIT VIERGE D'AMOUR ET D'UN REGRET. Dans l'*allégorie* les mots ont constamment deux sens ; et l'on présente à l'esprit l'objet qui lui donne l'idée d'un autre : comme figure de rhét. elle n'est qu'une longue métaphore. L'*équivoque* est une sorte de double entente qui peut recevoir des interprétations naturelles, indirectes, ou détournées.

ETEINDOU, t. pass. adj. s. ENTENDU, convenu, décidé, arrêté.—Intelligent, etc. — *I n'a rein d'si biess k'inn n'geonn krapótt hi fai l'eteindow* : Il n'est rien de si ridicule qu'une petite fille qui fait l'entendue.

Entendu, *capable*, *habile*, *adroit* :

Pour être *entendu* il faut joindre l'expérience aux lumières. Pour être *capable* il faut allier la théorie à la pratique. Pour être *habile* il

faut du génie, de l'intelligence et de la souplesse dans l'esprit ; mais il suffit pour être *adroit* de savoir profiter de l'habileté d'un autre.

En mauvaise part : *entendu*, *capable*, *suffisant*, *important*, *arrogant* :

L'*entendu* aborde les questions les plus ardues : citez-moi ce qu'il ignore. Le *capable* ferait une montagne sans vallée : citez-moi ce qu'il n'a point fait. Le *suffisant* est bouffi d'orgueil, de vanité et de présomption : voyez comme il se gonfle et se ballonne ! L'*important* est aussi considérable que considéré : comme il est admirable et admiré ! L'*arrogant* est fier et superbe, porte la tête haute et tend le jarret : que son mérite est immense !

ETERÉ, v. ENTERREUR, enfouir, mettre en terre.—*Enterre son secret*, *ses talents* : une commère enterre ses secrets, etc.—Mettre un défunt en terre. — Être enterré sous les ruines d'un édifice, d'une place assiégée.—*Vod'hé k'igso haik, etik; g'iv-zetérret to* : Vous dites que je suis maigre, mince, fluët, plithisque ; je veux vous enterrer tous. — *S'eteré et vik* : *S'enterrer tout vif*, fuir la société, être casanier, misanthrope. — *S'eteré konn le robett* : Se terrer comme les lapins.

Enterre, *inhumer*, *enfouir* :

On enterre pour laisser pourrir. On *inhume* une personne en lui rendant les honneurs funèbres. Un avare *enfouit* son trésor, etc.

ETERNAIN, s. ENTERREMENT, inhumation, cérémonies religieuses pour mettre un corps en terre.—Convoi funèbre.

Enterrement, *funérailles*, *obsèques*, *convoi* :

L'*enterrement*, proprement dit,

n'est que l'action d'enterrer. *Convoise* dit des personnes qui accompagnent le mort à sa dernière demeure. Les *funérailles* sont les honneurs qu'on lui rend, et les *obsèques* des pompeuses funérailles.— Les parents sont à la tête du *convoi*; un mouchoir blanc ou un foulard sur les yeux. On est douloureusement affecté aux *funérailles*, et très-recueilli aux *obsèques*.

ETESSÉ, v. ENTASSER, ranger en tas; *étager*, disposer par étage.

ETIK, adj. s. ÉTIQUE.—*El et si etik*: Elle est si capricieuse, si bizarre! —*N'el hoité nein, s'ess-tinn etik*: Ne faites aucun compte de ce qu'elle dit, c'est une capricieuse, une femme bizarre, quineuse, fantasque.—Voy. *Étiscie*.

ETIKÉ, v. ÉTIQUETER, mettre une *étiquette*, ou moins bien: *billeter*.

ETIR, adj. ENTIER, fém., *entière*.—On ajoute *tout* par pléonasmé, pour s'exprimer avec plus de force; cependant je ne vous conseille pas de dire: *Punivirs tout entier*, comme l'insinuent les diet.—*Cette affaire, cette fonction, cette science, demande un homme tout entier, il est nécessaire d'y employer tous ses soins, toute son attention et tout son temps*. Mais un castrat, c'est-à-dire un homme émasculé, peut remplir toutes ces conditions; dites: *cette affaire, etc. demande tous les soins, toute l'attention, d'un homme doué d'une grande capacité*.—En totalité.—Obstiné, entêté, opiniâtre.—*Wârdé s'reputâssion etir*: Conserver sa réputation entière, intacte.

Entier, complet, intégral, intact:

Une chose est *entière* quand on n'en a rien retranché; elle est com-

plète quand elle a toutes ses parties constitutives; elle est *intacte* quand elle n'a point souffert d'altération: la totalité constitue l'*intégrité*.

ETIRMAIN, adv. ENTIÈREMENT, totalement, complètement.

Entièrement, en entier, totalement, intégralement:

Intégralement signifie la totalité, ni plus ni moins. *Totalement* embrasse le tout. En *entier* n'admet point d'omission; et il est incontestable que *entièrement* modifie l'action exprimée par le verbe: donc *en entier* repousse l'idée d'omission, et *entièrement* est la pensée forte de parcourir. Un livre attache et plait, on le lit *en entier*; on voudrait qu'il inspirât plus d'intérêt, et malgré cela on le lit *entièrement*.

ETIRTE, s. ENTIÈRETÉ, état d'une chose qui est entière, sa qualité. Comme *entièreté* n'est guère usité en France et qu'il est très-frotté chez nous, ne serait-il pas un wall. françaisé?

ETIZEIE, s. ÉTISIE, maladie qui dessèche et consume le corps.—*Phthisie*, toute maigreur quelconque qui dessèche le corps.—*Phthisiopneumonie*, phthisie pulmonaire.—*Phthisiologie*, traité, discours, sur la phthisie.—*Phthisique*, étique, atteint de phthisie.

ETONAN, adj. ÉTONNANT, fém. *étonnante*, surprenante, etc.

ETONÉ, v. franç. wall. ÉTONNÉ, surpris.—Voy. *Emaké. Paf*.

ETONMAIN, s. ÉTONNEMENT.—*Soula fret l'etonnmain de-zefan d'noss-efan*: Cela fera l'étonnement de nos derniers neveux, de la postérité, des générations futures.—Voy. *Emaké. Ecaré. Paf*.

Étonnement, surprise, consternation :

L'*étonnement* et la *surprise* sont dans l'esprit, la *consternation* est dans l'ame. L'*étonnement* est graduel, la *surprise* est spontanée ; la *consternation* décourage.—Un inconnu enfante un chef-d'œuvre, de là l'*étonnement*. On obtient à l'improviste, on est pris au dépourvu, grande est la *surprise*. Un bon père voit mourir son fils unique et perd sa fortune, il est *consterné*. — Voy. *Emaké*.

ETOÛRÉ, v. ENTOURER, environner, être environné ; ceindre, etc.—*Ess étouré d'kalein* : Être entouré de mauvais sujets.—*S'étouré d'brav et gein* : S'entourer d'honnêtes gens, de personnes prudentes, etc.

Entourer, environner, enceindre, enclore :

Ce qui fait cercle autour d'une chose *entoure* plutôt qu'il n'*environne*. Le circuit qui *enceint* est moins grand que celui qui *environne*.—On *enceint* par un fossé, des fossés ; on *enclos* par un mur, des murs. Il peut arriver qu'un puissant soit *entouré* de flatteurs, un honnête homme *environné* de mauvais voisins, d'intrigants.

Enclore, brandonner :

Il suffit d'une haie, d'un billon, autour d'une surface pour *enclore*. On *brandonne* avec des brandons, c'est-à-dire avec des bâtons dont le haut est tortillé avec de la paille.

ÉTRANG, adj. ÉTRANGE, qui n'est pas dans l'ordre, dans l'usage commun ; qui est singulier, extraordinaire, inconcevable.—Dans mon opinion, ce qui est étrange sort de l'usage commun ; mais il peut se concevoir.

ÉTRANGIR, adj. s. ÉTRANGER, étran-

gère, qui est d'une autre nation, qui appartient ou qui a rapport à une autre nation.—A la *restauration* la France n'était plus en France.—Être étranger à une science, un art, une affaire, une intrigue, un complot, etc.—Corps étranger : chimie.—Aller en pays étrangers.—Faire la guerre à l'étranger.—Extraire d'une plaie les corps étrangers.—Épouser une étrangère.—En parlant des peuples, *étranger* s'oppose à *indigène*, à *naturel du pays*.—*Planté étranger* : Plante exotique, qui n'est pas naturelle au pays. Se dit fig. des mœurs, etc. : mœurs, usages, termes, expressions, exotiques (*).

Étranger, naturel, indigène :

Il suffit de n'être pas né dans le pays pour être *étranger*. On dit *naturel* de celui qui est originaire ; et *indigènes* des peuples dont l'origine, dans le pays, se perd dans la nuit des temps.

ÉTRANGMAIN, adv. ÉTRANGEMENT, d'une manière étrange ; contre l'ordre et l'usage communs.

Étrangement, extrêmement, excessivement :

Une personne sera *étrangement* accoutrée, c'est-à-dire d'une manière bizarre et ridicule. Un auteur sera *extrêmement* modeste, c'est-à-dire un nouveau phénix. Un gastronome sera *excessivement* goulu, c'est-à-dire qu'il tiendra du requin.

ETT, s. ÊTRE, ce qui est. Dieu est l'Être des êtres.—Désigne l'indignation : être vil, méprisable.—L'être de raison n'existe que

(*) Les dict. nous apprennent qu'un aubergiste *étrange* ses pratiques en les faisant payer très-cher ; et qu'on *étrange* le gibier en le chassant des lieux qu'il fréquente : c'est *étrange*, mais concevable.

dans l'esprit, dans l'imagination ; et s'oppose à *être réel*, c'est-à-dire physique ; — qui existe sans fiction, etc. — Dieu nous a donné l'être, l'existence. — Les êtres d'une maison, l'escalier, les corridors, etc. — Observez, et vous verrez des *êtres* qui ne sont que des *peut-être*. — Les Wallons disaient naguère : *Fo n'esté k'inn ètt* : Vous n'êtes qu'un sot, qu'une bête ; cet euphémisme est très-poli.

EUKARISTEIE, s. EUCHARISTIE, le saint sacrement du corps et du sang de J. C., contenus sous les espèces du pain et du vin. — Eucharistique : adj.

EUKOLOG OU EUKOLOK, s. EUCOLOGIE, nom d'un livre où se trouve tout l'office des dimanches et des principales fêtes de l'année.

EÛR, s. HEURE, espace de temps qui fait la 24^me partie du jour naturel. — *Aru de bon et de mára kouár-d'èur* : Avoir de bon et de mauvais quarts d'heure, être bizarre, fantasque. — *Rivni a nol èur* : Revenir tard, de nuit, à des heures indues. — *I no fá pay noss siko ; vola l'mára kouár-d'èur* : Il nous faut payer notre écot, voilà le mauvais quart d'heure, le quart d'heure de Rabelais. — *Gi n'a nol èur da meinn* : Je n'ai pas une heure à moi, je ne saurais disposer de mon temps. — *N'aru nol èur di r'poi* : N'avoir pas une heure de repos. — *Si k'inn vein nein a l'èur, áret l'ouh seré* : Celui qui ne viendra pas à l'heure juste, trouvera visage de bois. — *Ovré a l'èur* : Travailler à l'heure, à tant l'heure. — *Gi l'ratein d'èur à èur* : Je patends d'heure en heure, d'un moment à l'autre. — *L'èur de biergi* : L'heure du berger le moment fa-

vorable. — *Houkinn di bonn èur* : Éveillez-moi de bonne heure, de grand matin. — *Tott asteur* : Tout à l'heure, dans un moment, un instant. — Voy. *Momain*. — *Li gran boubiet ! i pass de-zèur etir à geowé arou de káie* : Le grand dadais ! il passe des heures entières à jouer avec des chiffons. — *To le geou ni tott le zèur n iss rarizet nein* : Tous les jours, toutes les heures, ne se ressemblent pas ; nous avons de bons et de mauvais jours ; des heures favorables et d'autres malheureuses. — *G'imm sain má, n'dierainn èur, n'et nein lon* : Jeme sens mourir, ma dernière heure approche, va sonner. — Mythol., *Heures*, déesses, filles de Jupiter et de Thémis, qui présidaient aux saisons ; elles étaient portières du ciel, comme gardiennes des fleurs, des fruits, etc. On les représente avec des ailes de papillons, soutenant des cadrans et des horloges. — La plupart des mythologues les appellent *Economie*, *Dice* et *Irène* ; Pausanias leur donne d'autres noms ; Hygin en nomme dix.

EURAIE, s. REPAS, nourriture que l'on prend à des heures réglées. — *Médianoche*, repas en gras qui se fait après minuit, particulièrement dans le passage d'un jour maigre à un autre gras. — *Repotie*, repas du lendemain des nocés : antiq. — *Fé kouatt euraie li geou* : Faire quatre repas par jour. — *Ni fé k'inn euraie* : Ne faire qu'un repas. — *Riheur inn euraie* : écorniller un repas. — *Rihoyeu d'euraie* : Écornifleur, celui qui mange aux dépens d'un autre. — *Fé n'pititt euraie* : Faire un léger repas. — *Eiun n'ess ossi só ki d'sih euraie li geou* : En avoir son content, par

dessus la tête; jusqu'à satiété: fig.—Voy. *Bináh*.

ÉTV, s. OEUVRE, ce qui est fait, produit par quelque agent: les œuvres de Dieu, de la nature: l'œuvre de la création fut l'ouvrage de six jours; quelques auteurs ont dit *gahambars*; en six *gahambars*; cependant *gahambar* est l'un des mois des Chaldéens.—Voy. *Oáv*.

ÉVAIRI, v. EMELAVER, semer une terre en blé.—On dit *emblature* d'une terre emblavée.

ÉVAKUÉ, v. franç. wall. ÉVACUER, se purger des mauvaises humeurs.—Évacuer une ville, un fort, de l'artillerie; une salle de spectacle, etc.—Adj., remède évacuant.—Voy. *Chír*.

ÉVALOUWÉ, v. franç. wall. ÉVALUER, apprécier;—estimer la valeur, faire une évaluation.—Voy. *Apréhí. Préhí*.

ÉVANGIL, s. ÉVANGILE, loi, doctrine de J. C. Réunion des livres qui constituent le Nouveau Testament: recueil des quatre Évangiles, se dit dans un sens absolu du Nouveau Testament.—Jurer sur l'Évangile.—*Côté de l'évangile*, côté gauche de l'autel en entrant dans le chœur.—Il croit cela comme l'Évangile.—Tout ce qu'il dit n'est pas parole d'Évangile.—*Évangélistes*; saint Mathieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean.—*Évangélique*, adj. qui est de l'Évangile, etc.—*Évangéliquement*: adv.—*Évangéliser*, prêcher l'Évangile.

ÉVAPORE, v. franç. wall. ÉVAPORER, résoudre en vapeur. S'évaporer, s'exhaler, se dissiper.—S'évaporer, en menaces.—Voy. *Estourdi. Eventè*.

ÉVAZÉ, v. franç.—wall. ÉVASER, élargir en forme de vase, rendre plus large l'ouverture d'une chose.—Faire prendre plus de circonférence à un arbre, etc.

EVEIE, s. ENVIE, chagrin qu'on ressent du bonheur du succès, des avantages, d'autrui.—Marque innée chez les enfants; et qu'on dit provenir de *enriés* de leurs mères.—Petits filets de la peau autour des ongles, et que beaucoup de personnes attribuent à une maladie vénérienne.—*Pica*, vif désir de manger de la chaux, du plâtre, du charbon, de la vermine; et quelquefois de la matière fécale.—*Aregí d'eveie*: Etre dévoré du démon de l'envie.—Nausée, etc.—Mythol., espèce de vieille sorcière aux yeux hagards et creux, au teint livide, coiffée de couleuvres. Un serpent lui ronge le sein; elle en tient d'autres dans ses mains débarnées.—Voy. *Evir*.

Envie, jalousie:

Il y a de l'égoïsme et de l'égoïsme, dans la *jalousie*, car on est jaloux de ce que l'on possède, et l'on jalouse ce que possèdent les autres. L'aigle ou le vautour, qui dévore le foie de Prométhée, représente particulièrement la haineuse *envie*.—Il est difficile de surmonter la *jalousie*, impossible de se rendre vainqueur de l'*envie*.—Le *jaloux* en voit des cruelles: l'*envieux* avale des couleuvres (*).

EVEINMAIN, s. ÉVÈNEMENT, fait, tout ce qui arrive.—Incident dans un ouvrage dramatique.—Issue;—succès bon ou mauvais, heu-

(*) *En voir des cruelles, avaler des couleuvres!* que c'est populaire! Dans les adages, les proverbes, etc., le peuple est législateur.

reux ou malheureux. — *Faire événement*, se dit de ce qui mérite d'être rapporté; de ce qui est épique, remarquable, etc.

Événement, accident, aventure:

L'événement est un fait accompli: l'accident est fortuit: l'aventure inopinée, extraordinaire ou la suite d'une intrigue.

A tout événement, à tout hasard, à l'aventure:

A tout événement signifie celles que soient les éventualités: on pousse sa botte. *A tout hasard* admet l'idée du danger: on le brave. *A l'aventure* repousse l'idée de réflexion: arrive qui plante.

EVEK, s. adj. ÉVÊQUE, prélat chargé de la conduite d'un diocèse. — *Évêque in partibus*, évêque pourvu d'un évêché dont le territoire est actuellement au pouvoir des infidèles. — *Co-évêque*, évêque avec un autre. — Oiseau du genre du tangara. Ce volatile est orné d'un très-joli plumage.

Évêque, monseigneur, archevêque, prélat, pontife:

L'évêque prend rang après l'archevêque, et monseigneur n'est qu'un titre honorifique que les prêtres lui accordent. *Prélat* est un terme collectif, les prélats de la cour de Rome, ont titre à porter l'habit violet. Le *pontife* est revêtu d'une haute dignité ecclésiastique. — On dit révérendissime pour évêque; très-révérendissime pour archevêque, prélat, etc. Le pape est le souverain pontife.

EVENTÉ ou EVEINTÉ, v. ÉVENTER, se dit de l'affaiblissement d'un liquide qu'on expose à l'air, etc. — *Éventer la voie*, se dit d'un chien qui trouve une nouvelle voie sans la flairer; et quand il a le vent du

cerf. — Disposer, brasser une voile, de manière à mettre le vent en dedans. — Écarter du mur une pierre que l'on monte: maç. — Retirer de temps à autre l'étoffe de la cuve: teint. — *Éventer la sève*, faire de trop grandes plaies aux arbres. — S'altérer. — Découvrir un secret. — Empêcher l'effet. — Les Wallons disent subs.: c'est un éventé, un évaporé: très-bien.

S'éventer, se vaporiser, se volatiliser:

Quand un spiritueux s'affaiblit par l'action de l'air, il s'évente. Quand un liquide se réduit à l'état de vapeur, il se vaporise. Toute substance qui se résout en gaz ou en vapeur légère, se volatilise.

ÉVENTRÉ ou ÉVENTRÉ, v. ÉVENTRER, ouvrir le ventre d'un animal. — Éventrer un pâté: plais. *Éventrer un portefeuille, un portemanteau, l'ouvrir de force et sans se servir de la clef*. Pour la rareté du fait, éventrez un portefeuille, un portemanteau, par force avec la clef.

ÈVÈR, prép. ENVERS, à l'égard de... — Voy. ci-dessous.

ÈVÈR, adv. COMPARATIVEMENT, à... — *Èvèrlu*: Comparativement lui.

ÈVERTUWÉ, (s') v. S'ÈVERTUER, s'exercer à faire. Se dit plutôt d'une bonne action que d'une mauvaise. — Voy. *Agrigî*.

EVI, prép. ou adv. ellipt. substantivée. AVEC DÉGOÛT, AVEC RÉPUGNANCE, AVERSION, À CONTRE CŒUR, etc. — *Li fé evi*: Le faire avec dégoût, etc. — *Si v'ol fé evi nel fé nein*: Pour le faire sans goût, avec répugnance, à contre cœur, restez-en là; ou ne mettez pas la main à l'œuvre. — Voy. *Erîr*.

EVIDAIN, adj. franç. wall. ÉVIDENT, clair, manifeste.

EVIDAINSS, s. franç. wall. **ÉVIDENCE**, caractère de ce qui est évident, manifeste. — *Mettre en évidence*, disposer de manière à frapper tous les yeux ; à parler à tous les yeux. *Se mettre en évidence*, se montrer avec l'intention de se faire remarquer ; — se dessiner ; prendre des belles attitudes.

EVIÈR ou **IVIÈR**, s. **ENVERS**, s'oppose à endroit. — *L'ivièr et pu bai ki l'idreu* : L'envers est plus beau que l'endroit, que le côté qui est exposé à la vue.

Envers, revers :

L'envers d'une feuille est son dessous ; le *revers* est le côté opposé à celui qu'on regarde, ou la portion d'une étoffe repliée sur elle-même. — Vous connaissez le niais qui a vu la feuille à l'envers ; n'était-ce pas le cas de dire du jocrisse, qu'il voyait [le revers DE LA MÉDAILLE ?

EVIÈUX, adj. s. **ENVIEUX**, qui a de l'envie, etc. — Voy. *Evir*.

Envieux, désireux :

L'envieux trouve son supplice dans le bonheur des autres ; le *désireux* possède eu... rêvant.

EVIÏ, v. **ENVIER**, être possédé de la rage d'obtenir. En bonne part : souhaiter pour sois sans convoitise. — Chez les wallons : aiguillonner, stimuler, encourager. — *Vom'evii, no-zalan veie* : Vous me défiez, nous allons voir. — *Eviï n'efan* : Stimuler, encourager un enfant.

E-VIK, loc. adv. **EN VIE**. — Voy. *Evir*.

EVILOXÉ, **EVINMÉ**, **EVIÏMÉ**, v. **ENVENIMER**, infecter de venin. — Irriter, causer de l'irritation. — Enflammer, se dit d'une plaie, etc.

EVIÏR, s. **ENVIE**, désir. Avec la négation : **BESOIN**. — *G'einn n'aevtr* :

J'en ai besoin. Dans cette acception notre *evtr* date de loin ; et ne se dit plus guère. — *G'evreu s'tevtr d'imm fê n'poyow kapott, mai l'ivièr et va* : J'avais l'envie, l'intention de ME DONNER, DE COMMANDER, une redingote d'étoffe tirée à poil ; — de laine de pinne marine, mais le printemps approche. — A vous bien libre de dire FAIRE FAIRE une redingote.

EVIZAGI, v. **ENVISAGER**, regarder au visage. — S'envisager s'entre-regarder. — Considérer une chose en esprit. — Regarder, considérer, sous une autre face, etc. Aucuns pourraient *dévisager* cette extension. — Voy. *Loukt*.

EVÔIE, t. pass. adj. **PARTI**, **ABSENT**, **SORTI**, en voyage. Égaré, perdu, etc. etc. — *Haie, evôie* : Allons, partons. — *Tág, mássí! geté soula evôie* : Fi, du petit salaud ! jetez ces ordures, etc. — Cacographie de la traduction du mot wallon : — mon mari est *envoie*. — Tout est *envoie*, je ne trouve plus rien. — Ce qui est *envoie* est *envoie*.

EVOLÉ, (s) v. **S'ENVOLER**, prendre son vol, s'enfuir en volant, à tire-d'aile. — *Le-zouhai son revolé ; inn dimeúr k'il pless* : Il ne reste que le nid, les oiseaux sont dénichés, les personnes sont disparues. — *Li tain s'evol* : Les temps a des ailes, il vole, il s'envole. — Voy. *Nyaie*. *Revolé. Revolett*.

EVÔTI, v. **ENROULER**, rouler plusieurs fois une chose autour d'une autre. — Voy. *Ewalpé*.

EVOY, v. **ENVOYER**, donner ordre, ou s'arranger de manière, qu'une personnes en aille. — Pousser, lancer, hors de soi. — *Eroy á blan dial* : Envoyer au diable blanc. Se dit pour adoucir l'expression, par po-

litesse. — *Evoÿ koiri l'prumi geou d'avri*: Donner un poisson d'avril, envoyer chercher des huîtres de coton, une enclume de taffetas.

Envoyer, expédier:

On *envoie* par roulier, par le chemin de fer, etc. On *expédie* par l'intervention d'un expéditionnaire, etc.

ENVOYEU, s. ENVOYEUR, celui qui fait un envoi, des envois de marchandises, etc.: peu us.

EWAL, t. pass. NIVELÉ; aplani. — *Fé tèt et wal*: Établir ses dépenses au niveau de ses recettes; rejoindre les deux bouts. — Voy. *Rewalé*.

EWALPÉ, v. ENVELOPPER, mettre une étoffe, etc., autour de quelque chose pour la garantir. — *Déguiser, gazer*, etc. — S'envelopper. — *I gealéf ki po pír feind, ki po-zaregt, gi m'ewalpa d'rain deu-kofteu, et g'inn trona nein d'freu*: Il gelait à fendre la pierre, je m'enveloppai, je m'entortillai, dans deux couvertures; et je ne grelottai pas. — *Folla ewalpé dicain inn dihitaie afèr*: Le voilà impliqué dans une sale, une mauvaise affaire. — *F'orzaré ley ewalpé*: Vous vous êtes laissé enfler. — *Ewalpaie te mässeie et d'riss, mássi chein*: Gaze tes propos obscènes, grossier personnage.

Déguiser, gazer, roiler:

On *déguise* en employant l'allégorie, etc. On *gaze* par bienséance, on *roile* par pudeur.

EWALPEG, s. ENVELOPPEMENT, ENTORTILLEMENT, etc.: prop. et fig. — Voy. *ci-dessus*.

EWARA. Voy. SPAWTA.

EWERAH ou EWERAN, adj. ÉPOUVANTABLE, effrayant, qui produit l'épouvante, la frayeur.

Effrayant, épouvantable, effroyable, terrible, hideux, affreux:

Ce qui est *effrayant* est presque

épouvantable. Ce qui est *effroyable* fait frémir de terreur. Ce qui est *terrible* est souvent épouvantable. Ce qui est *hideux* est repoussant. Ce qui est *affreux* inspire l'aversion. — Dites un précipice *effrayant*, un crime *épouvantable*, un monstre *effroyable*, une *terrible* calamité, un spectre *hideux*, une *affreuse* perplexité. — La peur fait jeter des cris *effrayants*; la terreur cause l'*épouvante*; chaque pas d'un Taniérlan est marqué par l'*effroi*. Le Dieu de vengeance, le Dieu de la guerre, seraient *terribles*;... Les cheveux de Méduse étaient *hideux* (*). La calomnie est *affreuse*.

EWARAIEMEN, adv. INNOMBRABLEMENT, IMMENSEMENT. — Voy. *ci-dessous*.

EWARASSION, s. TERREUR, effroi, etc. — Voy. *Sojn*. — Le mot *ewarassion* s'emploie dans le style emphatique, par exagération, par hyperbole. — *Ilade-zedan et demousseur ki c'ess-tinn ewarassion*: Il a de l'argent et des vêtements avec surabondance, avec effroi...

EWARÉ, v. adj. EFFARER, troubler à l'excès.

Effarer, effaroucher:

La peur, la crainte, *effarouche*. Une personne *effarée* est frappée de stupeur, ses yeux sont hagards: elle est sans voix. — Parlez-moi du lièvre pour *s'effaroucher*. Parlez-moi d'une buse, qui voit un diable de phosphore, pour *s'effararer*.

EWAREUR, s. TORPEUR, terreur, grande peur, etc. — Voy. *Sojn*.

(*) Les cheveux-serpents de Méduse ou sa tête, changeaient en pierre, ceux qui la regardaient, ou qui regardaient ses cheveux.

F

Ancienne appellation, *ef*. — Nouvelle presque *fe*. — Son faible de *v*: *fiéffé* coquin. Son accidentel: *ceveux* est riche. — Si nous écrivons *clef*, en dépit de notre oreille et de nos yeux, pron. toujours *clé*; même son dans *chef-d'œuvre*: CHEF-D'ŒUVRE: — *Chef-lieu*: touj. chef-lieu. — Quelle que soit la position de *f*, à la fin des mots, il se pron. toujours: on croit le *bas* engendré par le cheval ou par l'âne et la vache. Le côté que le navire présente au vent s'appelle *lof*. Le *tuf* tient plus de la pierre que des corps terreux: point d'exception. — Dites un *bœuf*, des *beu*; un *œuf*, des *eu*; et soutenez au plur. — *Neuf*, essentiellement subs., pron. toujours *f*: le *neuf* de pique, le *Pont-neuf*, je veux du *neuf*. Même son s'il n'est pas suivi d'un adj. ni d'un subs.: *neuf* et demi, remettre à *neuf*. — Ne doit jamais sonner quand il précède un subs. commençant par une consonne: le *neu* mai, *neu* cavaliers, les *neu* Muses. Se lie en *v* devant un mot commençant par une voyelle ou *h* nul: *neur*-étrangers, *neuv*-heures. — *Nerf*, et quelquefois *nèr* au sing., et *nèr* au plur. — Mais quand doit-on dire *nèr*? Quelquefois. La règle? Quelquefois. — Sans vous occuper du nombre ayez assez de *nerf*, pour pron. *nerf*, quand il s'agit d'exprimer la vigueur, la force, soit physique, soit morale: cet homme musculeux, cet athlète, cet hercule, contracte ses *nerffs*; il ne se dédira point, il a du *nerf*; les discours de Mirabeau avaient du *nerf*. — Si l'accent oratoire ne

commande pas la pron. *nerveuse*, dites *nèr*: Les attaques de *nèrs* ont remplacé les vapeurs des dames: une grisette dira à son carabin: si tu me fais des *traits* j'aurai des attaques de *nèr*. Le cerveau est le principe des *nèrs*. — DANS LES MOTS où le *f* est doublé, on n'en prononce EN GÉNÉRAL qu'un seul: EFFAROUCHER, EFFRAAYER. — Je ne connais pas un seul mot, qui commence par *ff*: passons aux distinctions: quand doit-on n'en pron. qu'un? EN GÉNÉRAL, c'est-à-dire presque toujours; c'est compris: cependant à la lettrine *A* je trouve une petite exception de 140 mots, au moins, depuis *affabilité* jusqu'au mot *afin*: *af-fable*, *af-fûtiau*: je me borne à cet échantillon. — Vous venez de lire qu'on ne pron. qu'un seul *f* dans *effaroucher*, *effrayer*; dites *ef-faroucher*, *ef-frayer*; dites *ef-farouche*, *ef-frayer*, *ef-froi*, *ef-farè*, etc. — Pourquoi? pour rester fidèle au sentiment, à la nature des choses; et à l'accent oratoire. — A propos je viens de dire 140 mots lisez 142, car je dirai *af-freux*, *af-freusement*, en déchirant *x*. — Je suis un mécréant en revolte contre l'Académie et les dict. C'est vrai, messieurs leurs dévots.

Désignations, indications, abréviations, par f:

Chez les Latins, *f*, désignait 40. Les Romains abrégeaient souvent par *f* les mots latins que nous traduisons par *servante*, *février*, *foi*, *favorable*, etc. L'immortel Fabius, surnommé le temporiseur (*), s'a-

(*) En temporisant Fabius aurait fini par vaincre Annibal. Voy. l'histoire romaine.

brégeait par F majuscule. On désignait aussi le forum (*) par *f*.

F, caractère dont les Romains, marquaient les esclaves fugitifs. Mais comment les marquer quand ils étaient fugitifs ou *latitants*? Voy. *Ritróklé*.—T. F, lettres stigmatiques : *travaux forcés*.—Marque de la monnaie d'Angers. — 6^e lettre dominicale.—Indiquant le vendredi dans l'almanach des paroissiens du rit catholique. — Vous savez que *f* désigne le franc, que *fl.* désigne le florin. — Vous savez qu'on figure : *sou.*, *sou.e*, etc. ; et que ces mots saugrenus ne s'en devinent pas moins ; et vous ne pouvez ignorer que ces termes *techniques* ne sont point de rigueur.

FA. CHETAU. CHENA, S. PANERÉE, le contenu d'un panier.—*Fa d'peu* : Panerée de pois (**).—*Fagot*. — *Fa di s'peinn* : Fagot d'épines. — Voy. *Faheinn*.

FA, s. FAUX, jadis FAULX, instrument qui sert à couper le foin, l'avoine, la fougère, etc. Les Français coupent les grains avec une faucille.—On s'est servi à la guerre de chariots armés de *faulx*. Le Temps et la Mort sont représentés avec cet instrument.—*Ribattsi fá* : Rebattre sa faux.

FA, adj. FAUX, fém. FAUSSE, contraire à la vérité, à la réalité : vain ou mal fondé.—*Vers faux*, vers qui blessent les lois de la poésie.—*Les faux biens de ce monde, d'ici-bas* ;

(*) *Forum*, places où les Romains s'assemblaient pour traiter des affaires publiques : se disait aussi de quelques marchés et des foires, dans les villes dépendantes de l'empire romain.

(**) Au mot *bástai* j'ai dit : *panerée*, ne se dit que des fruits ; ajoutez : et de plusieurs légumes.

cela se dit par ceux qui méprisent les richesses. — *Faux point d'honneur* ; il conduit plus d'un lâche sur le terrain. — *Fausse honte* ; elle est devenue caduque. — Avoir le goût, l'esprit, le jugement, faux ; cela arrive. — *Faire un faux pas* ; il n'y a que le premier pas qui coûte. — *Fâ geot* : Faux jour, lumière qui dénature les objets. — *A fâss siniateur fâss manôie* : A fausse signature faux seing ; à trompeur, trompeur et demi. — *El a de fá g'vet, ô fá ouïe, et deu fâss et tett* : Elle a des cheveux, un œil et la gorge postiches.—*Fâ bi* : Biez de décharge.—*Fâss-hoie* : Charbon-poussier, charbon converti en poussière. — *Fâ boi* : Faux bois, branche d'un arbre qui ne donnera pas de fruit dans l'année actuelle.—*Plâti l'fâ po savu l'vraie* : Plaider le faux pour connaître le vrai ; — tirer les vers du nez ; des carottes. — *Ti n'et k'ô fá poteinss* : Tu n'a jamais été qu'un nouveau Judas, un second Iscariote. — *Fâ vyair* : Faux air, certaine ressemblance. — *Fâss poirteur* : Fausse grossesse, maladie qui fait paraître enceinte, et qui a son siège dans la matrice ou dans un autre partie de l'abdomen. *Fausse conception*, conception qui donne un môle, c'est-à-dire une masse informe et inanimée. J'ai vu un môle qui contenait plusieurs millions d'œufs de la grosseur de ceux des harengs.

Faux, traître, lâche :

L'homme *faux* est prévenant, mielleux et menteur ; il presse la main de son ennemi. Le *traître* est obséquieux ; il étreint l'AMI qu'il veut frapper. Le *lâche* est intraitable quand il fait la loi ; et hideux d'opprobre quand on la lui fait.

Faux, erroné :

Ce qui n'est pas réel est *faux*; ce qui est contraire aux principes est *erroné*.—Dites un *faux* raisonnement, tirer de *fausses* conséquences; proposition, doctrine, *erronée*.

FÂBETT OU FAVETT, s. FAUVETTE, petit oiseau qui chante agréablement. — *Fauvette à tête noire*, elle est la reine des fauvettes pour le chant.—*Cou-jaune*, très-jolie fauvette de St.-Domingue. — *Pégat*, Fauvette des Alpes. — *Coriphée*, fauvette d'Afrique. — *Atriplète*, petite fauvette rousseâtre. — *Pitchou*, fauvette très-vive de Provence.—*Guillerette*, fauvette aussi émérillonnée que la précédente.—*Passerinet*, petite fauvette. — *Fâbett di hâie*: Effarvatie, fauvette des haies et des roseaux. — *Fâbett groûlantt*: Fauvette des haies qui roucoule. — Voy. *Favett*.

FÂBOR, s. FAUBOURG, partie d'une ville qui est au-delà de ses portes. — Partie d'une ville qui n'était qu'un faubourg, des faubourgs: cela s'appelle mettre les faubourgs dans la ville.

FÂBORI, s. FAUBOURIEN OU SUBERBAIN. Le premier est fam., le second peu connu.

FÂBRIK, s. FABRIQUE, ville, lieu, établissement.—Fonds destiné pour la fabrique d'une église paroissiale, etc.—Fabrique des monnaies, de draps, etc.—*Montre de fabrique*, etc., sous-entendu de moindre ou de mauvaise qualité. — Voy. *Manufakteur*.

FÂBRIKAN, s. adj. FABRICANT, celui qui fabrique; qui fait fabriquer.—*Wiss a-t-i de fabrikan d'dra komm a Verri?* Dans quel pays, dans quelle contrée, trouve-t-on, ou rencon-

tre-t-on, des fabricants de draps aussi expérimentés que ceux de Verviers?

FÂBRIKASSION, s. FABRICATION, art, action, résultat, de fabriquer.—Fabrication d'un faux acte, etc.: peu correct.

FÂBRIKÉ, v. FABRIQUER, faire fabriquer.—Inventer un mensonge, etc.

Fabriquer, confectionner :

On *fabrique* en mettant les matières brutes en œuvre pour les reproduire sous la forme qu'on leur destine. On *confectionne* en mettant la dernière main à ce qu'on fabrique.

FÂBRIKEU, s. FABRICATEUR, ne se dit guère qu'en mauvaise part. — On est surpris quand on voit accoler le *grand fabricant de l'univers*, aux fabricateurs de fausse monnaie et de faux en écriture.

FÂBULEU, adj. FÂBULEUX, qui appartient, qui a rapport à la fable. — Voy. *Fâv*.

Fabuleux, mensonger, faux :

Dites *fabuleux* de la fable, de ce qui en tient, de ce qui est fictif. Dites *mensonger* de ce qui est controuvé, trompeur, évidemment faux. Dites cela est *faux* par euphémisme; au lieu de lâcher le: VOUS EN AVEZ MENTI. — Les prétendues prouesses d'un ci-devant jeune homme, sont *fabuleuses*; surtout quand son histoire n'est plus qu'une fable. La sagesse d'une prude ne serait point *mensongère* si elle était sage dans le tête à tête. Les beaux raisonnements d'un philosophe ne seraient pas *faux* si le philosophe avait autant de jugement que d'orgueil.

FÂBULISS, s. FÂBULISTE, auteur qui écrit des fables.

Fabuliste, fablier, fabulateur, fableor, fableour (*).

Le *fabuliste* a écrit ou écrit des fables : le *fablier* les laisse tomber de sa plume : ce mot s'est dit dans le sens de *fabuliste*. On a dit *fabulateur* des conteurs de fables et dans le sens de narrateur : avant ces vi. mots on disait *fableor* ou *fableour* (*).

FADÈS, s. LOUANGE, ne se dit qu'en mauvaise part, et presque toujours au plur. — *Fadèss*, louanges fades, vides d'idées et de sens; platitudes prétentieuses; compliments, verbiages, des galantins. — *Dîr et fê de fadèss*: Louanger sans goût, conter des pitoyables sornettes, etc.

FAFILÉ, v. FAUFILER, bâtir; — coudre à grands points. — S'insinuer; se glisser, chez quelqu'un, etc. — *S'aru s'fafilé d'vain le bonn et k'panièrè*: Savoir, posséder, l'art de se faufiler dans les bonnes sociétés. — *C'ess tô doumièss poteinss k'iss fâfel et le mohonn po fê se kô*: C'est un roué patte-pelu qui se faufile dans les maisons, dans les sociétés, pour arriver à ses fins.

Faufiler, bâtir, baguer:

On *faufile* la doublure sur l'étoffe pour guider l'ouvrage, et en faisant une fausse couture. On *bâtît* un habit, une redingote, pour l'essayer sur le corps de la pratique. On *bage* en arrêtant, à grands points les plis d'un manteau, d'une robe, d'une jupe, etc.

FAFILÉ, s. FAUFILURE, fausse couture à points très-espacés.

(*) Monsieur Nodier gourmande Wailly, qui a rendu *fablier* par *fabuliste*: « le premier, dit-il, fait des fables sans le savoir; et *fablier* n'est applicable qu'à La Fontaine. » Le savant critique ne peut ignorer que l'inimitable La Fontaine fut lui-même imitateur, et qu'il avait le travail pénible.

FÀFILEÛR, s. BÂTI, ce qui est faufilé. — *Disfê le fâfileûr*: Otez les faufilures. — *Rikozé le fâfileûr*: Employez de nouveau les faufilures, les fils avec lesquels vous avez bâti.

FAFLOTT, s. BASSE-CARTE. — *G'ea ô hass wiss k'iv m'aré fai, et ô roie aspoÿ d'inn faflott*: J'ai l'as que vous m'avez signalé; et un roi accompagné d'une basse carte de la même couleur. Se dit à Liège d'une sorte de jeu de triomphe, dans lequel les joueurs se font des signes pour indiquer leurs jeux.

FAFOÏE, s. BAVARDE, morveuse, impertinente, etc. Ne se dit que des filles.

FAFOUY, v. COMMÉRER, bavarder. — *Farfouiller*, fouiller en brouillant. — Voy. *Koiri*.

FAFOUYEU, s. adj. TRIPOTIER. — Véticelleur, chipotier, etc.

FAGN, s. LANDE, certaine quantité de terrain inculte et à-peu-près stérile : se dit le plus souvent au plur. — *S'pièd' divain le fagn*: S'égarer dans les landes. — *S'e'fagné d'vain le broûti*: Enfoncer, s'enfoncer, dans une mollière, dans un bourbier, dans la boue, dans la fange.

Landes, garigues, mollière:

Les bas-fonds des *landes* sont fangeux. *Gariguesse* dit dans plusieurs départements et surtout dans celui des Landes, en parlant des landes et des terres incultes. On dit *mollière* des terres grasses et marécageuses. — Voy. *Broûli*.

Landes, friches:

Les *landes* sont d'une grande étendue, les *friches* sont circonscrites. — Les *landes* ne produisent que de la bruyère, et quelques autres végétaux rabougris. Les *fri-*

ches donneraient un produit relatif si elles étaient cultivées (*). — Voy. *Wák*.

FAGUEINN, FAGOT. — Voy. *Faheinn*.

FAGOTÉ, v. FAGOTER, habiller ridiculement. — Voy. *Fahné*.

FAH, s. CEINTURE. — *Fah di maronn di houyeu* : Ceinture de culotte, de caleçon, de bouilleur.

FABEINN, s. COTRET, fagot composé de bois de médiocre grosseur : assez généralement les fruitières ont l'habitude de les châtrer, c'est-à-dire d'en ôter deux ou trois bâtonnets. — *Fagot* (**), faisceau de branchaches : tous les fagots ont une âme très-déliée. — *Falourde*, gros fagot de quatre à cinq bûches. — *Fardage*, fagots mis à fond de cale : mar. — *Fascine*, fagots dont on se sert pour faire des retranchements, pour masquer des batteries, combler des fossés, etc. — *Fagotailles*, on les emploie pour soutenir les terres des bords des chaussées, des étangs, etc. — *Bourrées*, sortes de gros fagots de menues branches. — On dit des jambes en cotret par opposition à jambes en manches de veste. — Vous connaissez les faits et gestes de *Saint-Fagot* sous le règne de la très-Sainte inquisition. Serait-ce au saint et à la sainte, que nous devons ce proverbe : *Le fagot cherche la bourrée*. — *Aru kek boi fou diss faheinn* : Avoir quelques chambres de vides dans la tête, avoir des lubies, etc. — *A etreu-tel de zabi d'ôr*, *el âret*

todi l'èr d'inn faheinn : Serait-elle habillée en brocart, aurait-elle la plus élégante toilette, elle aura constamment l'air d'un fagot *endimanché*.

FAHET, s. MAILLOT, morceau d'étoffe en bande avec lequel on garrotte les nouveaux nés. Par extents., langes et bandes dont on enveloppe les enfants au berceau. — *Les conseils de Jean-Jacques ont fait abandonner l'usage du maillot*. Rousseau a répété ce qui avait été dit deux siècles avant lui. — Voy. *ci-dessous*.

FAH, v. ENMAILLOTTER mettre dans un maillot. — Voulez-vous que vos enfants ne soient ni bossus, ni bancals, ni boiteux ; enveloppez-les dans leurs langessulement. Presque toutes les nations sauvages n'emmailloient point leurs enfants ; et ils ne sont ni rachitiques ni tortus, ni etc. — *Mi feumm mi fah komm sig'fouh s'iesan* : Ma femme me dodeline, me délicate, etc., comme si j'étais son enfant, son petit benjamin.

FAHIN. — Voy. *Frâheinn*.

FAHNÉ, v. FAGOTER, mettre en fagot. — Mettre en mauvais ordre. — Faire sauter la coupe ; tricher en jouant aux cartes, etc.

FAHNEG, s. FAGOTAGE, travail du fagoteur. — Bois qui ne convient qu'à faire des fagots. — *Tricherie*, t. de jeu de cartes. — *Preimé le kouât komm el si trovet*, *sein fahné* : Relevez les cartes telles qu'elles sont sur la table, sur le tapis, et ne les arrangez point de manière à vous donner beau jeu.

FARNEU, s. FAGOTEUR, celui qui fait des fagots. — *Gâcheur*, celui qui travaille mal. — *Bousilleur*, mauvais ouvrier, dans tous les ou-

(*) Selon les dict. on dit landes des passages longs, secs, vagues, ehndyeux, etc. Au propre les landes sont fangeuses ; et dans beaucoup de localités marécageuses : un livre MARÉCAGEUX....

(**) A Liège *cotret*. A Verviers, etc. *fagot*.

vrages qu'il fait. — Tricheur. — Voy. *Froûlleu*.

FAI, s. FAIT, les actions sont des faits. — *Des hauts faits*, des beaux faits d'armes. — *Voies de faits*, mauvais traitements, etc. — *Preind fai-te kâss*: Prendre fait et cause, épouser la querelle, les intérêts de... — *Preind so l'fai*: Prendre sur le fait, la main dans le sac. — *Kangî le fai*: Dénaturer les faits. — *A fai, ki volêr?* Au fait, après tout, que voulez-vous? que demandez-vous? — *Dirain l'fai soula s'pou*: Dans le fait cela se peut, cela est possible; vous pourriez avoir raison. — *Se dit en parlant des choses constantes et avérées*, qu'on ne peut nier: c'est un fait, cela est de fait, il est de fait que... Ainsi l'on dira: c'est un fait, il est de fait que vous ne faites rien du tout; chacun le sait, c'est avéré, personne ne peut le nier. — De par l'Académie, il est de fait qu'on fait ce qu'on ne fait point; et ce qu'on ne saurait faire. — Voy. *FÊ*, et à la préface, pages VIII et IX.

FAIN, s. FAIM, besoin et désir de manger. — Beaucoup de gens ont le désir de manger et se morfondent de ne pas avoir faim. — *Aru n'fain d'aregî*: Avoir une faim de chasseur, la faim canine. — *Ilaveu si fain ki fê sipité le myelt d'iss kâ plancht*: Il avait une faim dévorante, et ne faisait que tordre et avaler. — *Aru si fain ki po hagnî ô klâ et deu*: Etre atteint d'une boulimie extrême; — mourir de faim: exag. — *Li fain a spojé l'seu*: La faim a épousé la soif, Bicêtre a épousé l'Hôpital. — *Li fain ess l'inn bonn maladeie kan on za d'koi krohi*: La faim est une bonne maladie quand on a de quoi la satisfaire, de quoi *chiquer*. — *C'ess-tô moûr*

di fain: C'est un meurt-de-faim, un homme famélique.

Faim, *adéphagie* (*), *boulimie*, *pseudorexie*, *faim canine*, *faim de loup*:

La *faim* est naturelle et périodique. Celui qui happe et engouffre est atteint d'*adéphagie*. La *boulimie* est une faim insupportable, il faut manger ou défaillir. La *pseudorexie* est une fausse faim qui tient d'un appétit déréglé. La *faim canine* est presque irrassiable. La *faim de loup* rend vorace; et les aliments descendent comme de pois dans une manche de chemise.

Faim, *appétit*, *envie de manger*:

La *faim* est un appel de l'estomac aux aliments; et l'*appétit* se rapporte plutôt à la saveur, au goût et au désir. L'*envie de manger* tient du caprice et de la gourmandise. — On mange pour apaiser la *faim*, pour vivre; il y a toujours quelque chose de sensuel dans l'*appétit*. Un vétéran de Cythère *aura envie de manger* d'un certain fruit, et il lui échappera de dire: ça n'est pas mûr (*).

FAKIN s. MUSCADIN, fat musqué, etc. — *faquin*, homme de mépris, de néant. — Voy. *Muskadein*. *Muskadiné*.

FAKINREIE, s. FAQUINERIE, action de faquin, de fat, de goujat.

FAKON, s. FAUCON, oiseau de proie qui a la vue très-perçante.

(*) Déesse de la gourmandise, Adéphagie fut vénérée en Sicile.

(**) Les dict., et tout le monde, disent la faim; l'appétit des richesses, des honneurs, etc. Le seul mot *soif* devrait suffire; et quand cette soif est dévorante, ne pourrait-on hasarder le mot *tantatisme*? il me semble qu'il rendrait avec bonheur la soif inextinguible de nos tantes et de nos adéphages politiques.

Fauconneau, petit du faucon. — *Fauconnerie*, art de dresser, de gouverner les faucons, etc. — Lieu où les faucons sont nourris. — *Sacre*, espèce de faucon ; en terme de chasseur ne se dit que de la femelle, le mâle s'appelle *sacret*, on dit aussi *tiercelet*.

FAKSIONÈR, s. FACTIONNAIRE, celui qui est en faction. — Voy. *Seintinel*.

FAKTEUR, s. FACTURE, mémoire d'un marchand, etc. — Terme de musique et de poète : *morceau d'une bonne facture ; tous les versificateurs n'entendent pas la facture du vers, des vers*. — Façon dont une chose est faite : peu us.

Facture, compte, mémoire. — *Factum*. — État :

Dans une *facture* le vendeur détaille les marchandises qu'il a vendues ; en fixe les prix, etc. : le marchand joint la facture aux choses vendues. Dans un *compte* on fait le calcul, le relevé des sommes payées, des avances faites ; et l'on balance l'AVOIR et le DOIT : un banquier, etc., établit son compte courant, etc. Dans un *mémoire* on rapporte les fournitures qu'on a livrées, les emplettes et les dépenses faites : une cuisinière enfle son mémoire, et cela s'appelle faire danser l'anse du panier. — Ne confondez point *compte, état avec mémoire* ; ni ce dernier mot avec *factum*. — Voy. *Prossset*.

FAKTISS, s. franç. wall. FACTICE, s'oppose à naturel.

FAKTÔTÉ, v. MACHINER, former secrètement quelque mauvais dessein contre une personne. — Intriguer. Tripoter.

FAKTÔTEU, s. INTRIGANT, tripotier, etc.

Intrigant, tripoteur, entremetteur. — *Factotum* :

L'*intrigant* se multiplie, prend toutes les formes, distribue la louange, le blâme, et le poison de la calomnie, avec un art ADMIRABLE. Le *tripotier* n'est qu'un intrigant de bas étage qui se laisse deviner ou se met à nu. L'*entremetteur* n'est pas toujours désintéressé, et souvent il y a de la curiosité dans son fait ; nous avons jusqu'à des HOMMES ENTREMETTEUSES. — Le *factotum* est un homme à tout ; et sait lire dans les yeux ce qu'on désire, etc.

FAKTÔTOMM, s. FACTOTUM, celui qui se mêle, qui s'ingère de tout dans une maison. — Machinateur ; intrigant ; tripotier. Entremetteur, etc. — Voy. *ci-dessus*.

FAKTÔTREIE, s. INTRIGUE, tripotage, etc. — *Factorerie*, lieu, bureau des agens d'une compagnie de commerce à l'étranger.

FAKULTÉ OU FACULTÉ, s. franç. wall. FACULTÉ, puissance *facultative* d'agir, de toucher, de voir, etc. — *Faculté morale*, puissance de l'âme. — *Faculté physique*, puissance, pouvoir, du corps. — *Faculté, talent, aptitude* : avoir des hautes facultés. — Pouvoir, moyens. — Permettre, autoriser. — Chacun devrait être taxé en raison de ses facultés, de ses ressources. — Dans le haut enseignement : faculté de théologie, de médecine, de droit, des sciences, des lettres. — Pouvoir d'un légat : — *bref facultatif*, bref par lequel le pape donne un droit, un pouvoir.

FALBALA, s. ORNEMENTS, se dit des bandes d'étoffe plissées avec lesquelles on orne des robes, des rideaux, etc. Par extens., atours,

chiffons, à l'usage des dames. — *Fè de falbala* : Faire des façons, des cérémonies, des grandes politesses; broder la note : mus. — *Farineller*, ajouter des broderies à l'imitation de Farinel, célèbre chanteur italien : il était émasculé, castrat. — Voy. *Adioss. Wilkomm.*

FALÉUR, v. **FALLOIR**, ne se dit guère à l'infinitif dans le sens de bienséance, d'obligation, etc. — *Si faut-il que...*, dites : *encore faut-il que...*, *il est indispensable, nécessaire que...* — *Ess-ti gâie! c'et sûrmain inn omm kom i fá* : Est-il richement, élégamment, habillé! il est certain que c'est un homme comme il faut, un grand personnage. — *To le-zomm komm i fá, son-tikomm i fáreú? G'et dott* : Tous les hommes comme il faut, sont-ils comme il en faudrait? J'en doute. — *I s'einn na pô falou k'ig nâie ley me hozett* : Il s'en est peu fallu que je n'aie laissé mes guêtres, que je n'aie succombé à ma maladie.

Il faut, il est nécessaire, on doit :

Par *il faut* on affirme que telle ou telle obligation, telle ou telle démarche est de rigueur. *Il est nécessaire* comprend qu'il est indispensable d'agir, d'exécuter, de faire, si l'on veut réussir. *On doit*, désigne une obligation de convenance, de bienséance, de politesse, de devoir. — *Il faut* d'abord payer; vous réclamerez après. Le voyage sera long et dangereux, *il est nécessaire* de prévenir jusques aux éventualités. *On doit* être généreux sans prodigalité, affable envers tout le monde; réfléchir avant de parler et d'agir.

FALKÉ, v. **FALQUER**, faire couler un cheval sur les hanches en deux ou en trois temps, en formant un

arrêt, ou demi-arrêt. Ce mouvement s'appelle *falque*.

FALO, s. franc. wall. **FALOT**, grande lanterne, dont une toile tient souvent lieu de ses verres : dans les ronde-major de nuit, un sous-officier ou un soldat porte le falot. — *C'et m'kanâr ki poitt le falo* : C'est mon caniche qui est chargé de porter les falots, se dit d'un bâton qui a un falot à chacun de ses bouts, et qu'un caniche porte en précédant son maître.

FALSIFI, v. **FALSIFIER**, altérer, changer, dénaturer, frauduleusement. — Falsifier un texte, l'écriture, etc.

Falsifier, frêlater, mixtionner, droguer :

Ces actions sont toujours représentables. On *falsifie* les substances par un mélange nuisible. On *frêlate* les liqueurs avec certaines drogues, certaines teintures, pour en déguiser le mauvais goût, pour captiver l'odorat et les yeux. On *mixtionne* les liquides, les breuvages, par des mélanges malfaisants. — La *falsification* des monnaies est défendue par la loi, celle du vin par les réglemens et la morale. — *Frêlater* est la pensée faible de falsifier. *Mixtionner* se dit du vin, et particulièrement des spiritueux. On dit vulgairement *droguer* pour falsifier, etc.

FALSIFYEU, s. **FALSIFICATEUR**, celui qui falsifie, qui frêlate, etc.

FAMÉ, adj. **FAMÉ**, qui a une réputation relative : il est presque toujours précédé de *bien* ou de *mal*.

FAMEINN, s. **FAMINE**, disette locale, etc. *La famine est causée par la disette des rîvres*. Elle est aussi souvent causée par la disette des bons

gouvernements. — *Kryé fameinn so de hopai d'grain* : Crier famine sur des tas de blé. — *Li fameinn chess le leu foî de boi* : La faim, la famine chasse les loups hors du bois (*).

Famine, disette :

Disette se dit principalement du manque des céréales, etc. ; et *famine* se dit d'une disette qui s'étend au loin. — Souvent les *disettes* sont factices : les hommes font presque toujours la *famine*.

FAMEU ou FAMIU, adj. FAMEUX, célèbre dans son genre, etc.

Fameux, insigne, signalé, illustre, célèbre, renommé :

Il suffit d'une exception marquante pour être *fameux* : Alexandre fut un *fameux* conquérant et un assassin *fameux*. *Insigne* se dit de ce qui est remarquable, spécial : un concussionnaire *insigne*, une insigne faveur. On dit *signalé* de ce qui fait beaucoup d'éclat, de bruit : il s'est *signalé* parmi les braves ; et par son éloquence. *L'illustration* est fondée sur un mérite éminent : Plutarque a donné un nouveau lustre à ses hommes *illustres*. La véritable *célébrité* survit aux réputations périssables, éphémères : Homère, Scipion l'Africain, Napoléon, ont rendu leurs noms *célèbres*. Par la *renommée* (**)

(*) Les anciens accolèrent la famine à Bellone. La première est représentée le visage hâve, les yeux enfoncés, et décharnée comme un squelette. Vous savez que Bellone est la déesse-démon de la guerre. Quelle sublime pensée !

(**) *Renommée*, divinité païenne qui se perchait sur les monts, sur les toits, pour faire un éléphant d'une fourmi, un historien d'un plagiaire, etc. Les poètes lui donnent cent yeux, cent bouches, autant d'oreilles.

on peut jouir d'une réputation méritée et universelle : La *renommée* des hommes-trompettes ou flûtes à Poignon, n'est que la vogue passagère : ça paraît et disparaît comme la muscade d'un GOBELÉTEUR.

FAMEUSDIMAIN ou FAMEUSMAIN, adv. FAMEUSEMENT, d'une manière fameuse. Les Français emploient cet adv. dans le sens de *beaucoup, excessivement* ; dites : *il s'est fameusement distingué*, — *il est excessivement laid*. — Fameusement est fam.

FAMIL, s. FAMILLE, les personnes d'un même sang. — En droit romain : *père de famille*, toute personne qui jouit de ses droits, qui n'est point sous la puissance d'autrui. — User, prendre soin d'une chose en bon père de famille : prat. — Maîtres ou serviteurs qui vivent dans une même maison. — Terme de botanique, etc.

Famille, maison, race, souche, lignée :

En acception moisie, *famille* cède le pas à *maison*. Le premier d'une *race* en est la *souche* : de celle-ci vient la *lignée*. — Mieux vaut appartenir à une famille *honnête*, qu'à certaines grandes *maisons*. EXTRACTION éveille l'idée de *race*. Adam fut la *souche* du genre humain. *Lignée* comprend la descendance des enfants par filiation.

FAMILIARITÉ, s. FAMILIARITÉ, privauté. — La familiarité engendre le mépris. — Avoir des familiarités avec une femme....

FAMILIARIZÉ, v. FAMILIARISER, rendre familier avec une personne. — Prendre des manières trop familières, manquer de respect. — Accoutumer, habituer : se fami-

liariser, avec une langue, etc. Ne le dites jamais dans le sens de se fâcher.

FAMILIÉ, s. adj. FAMILIER, qui vit librement avec quelqu'un.—*Espirit, démon, familier*, sorte de génie chez les anciens; chaque lieu, chaque personne, avait le sien: l'esprit, le démon, familier de Socrate. On a prétendu que chaque individu en avait deux: un bon et un mauvais: celui-ci n'avait que l'oreille gauche.—Style, langage familier, sans recherche; laisser aller amical.—Terme familier, locution familière: les dict. figurent *fam.*—Les traits de cette personne me sont familiers.—C'est un des familiers du prince, un de ceux qui ont son oreille, etc.—*Familier de l'inquisition*, espèce d'alguazil en Espagne et en Portugal, chargé d'arrêter les prisonniers du *saint-office*.—*N'onuzatouwan p'ass k'inn-zestan familié essonn*: Nous nous tutoyons parce que nous sommes familiers, que nous vivons dans une grande familiarité.

FAMILIÈREMENT, adv. FAMILIÈREMENT, d'une manière familière.—*Privément*, d'une manière privée, libre, familière.—On dit *privauté* d'une familiarité extrême.

FANAL, s. FANAL grosse lanterne dont on se sert sur les vaisseaux, etc. S'il est question des feux qu'on allume à l'entrée des ports, le long des plages, comme signe indicatif, dites *phare*.—*Fanal*, guide, lumière, dans les arts, les sciences, etc.

FANATIK, adj. s. FANATIQUE, soit d'aliéné qui voit toute ce qu'il croit voir, qui a des inspirations.—Jacobin de la bigoterie.—Voy. *Chafet. Fanatiss.*

FANATISS, s. FANATISME, illusion, délire, du fanatique.—Le fanatisme du pouvoir absolu, celui de la liberté, ont fait couler de rivières de sang.—Les païens ont appelé fanatiques les prêtres de Cybèle. Les vieux Romains prenaient le mot en bonne part.—Les mythologues représentent le fanatisme sous la figure d'un prêtre, les cheveux hérissés, tenant un livre d'une main, et un poignard ensanglanté de l'autre. On le peint aussi avec un bandeau sur les yeux, un flambeau, prissur les autels, excitant des hommes armés de piques, de torches ardentes, à porter sur ses pas le meurtre et l'incendie.

FANATIZÉ, v. FANATISER, rendre fanatique. Faire le fanatique.—Le devenir. Les *fanatiseurs* en religion perdent aujourd'hui 30 pour 100; les fanatiseurs politiques sont au rabais.

FANÉ, v. FANER, flétrir, altérer le teint, l'éclat d'une couleur.—*Une fleur fanée peut reprendre son éclat; une fleur flétrie n'y revient plus.* Cette synonymie conservera tout son éclat.

Faner, flétrir:

Faner est le premier degré de la *flétrissure*.—L'eau ranime la fleur que le soleil a *fanée*; bientôt elle doit se *flétrir*, et dessécher.—La beauté se *fane*, le vice la *flétrit*.

FANFAR, s. FANFARE, air exécuté par des cors ou des trompettes, etc.—Voy. *Obád*.—On dit *fanfarrer* d'un concert militaire.

FANFARONAD, s. FANFARONADE, vanterie en paroles; action de *fanfaron*.—*Ni hoûténein se fanfaronád, c'ess-tó kouyon*: N'écoutez point

ses fanfaronnades, n'en faites aucunes, c'est un poltron, un lâche.

Fanfaronnade, rodomontade :

Le *fanfaron* ne nous entretient que de sa bravoure ; le *rodomont* n'en jure que par sa rapière. — Quelques *fanfarons* dégainent ; tous les *rodomonts* rengainent.

FANTAIZEIE, s. FANTASIE, imagination, faculté de l'homme. — Esprit, pensée, idée. — Humeur, désir, volonté. — Bizarrerie, boutade, caprice. — Robe, habit, etc. de fantaisie. — Tout ce qui n'est que curieux, nouveau, frivole. Terme de peinture et de musique. — *Si n'et k'inn fantaizeie, el passret :* Ce n'est qu'une fantaisie, il l'oublia. — *Gi vik ammfantaizeie, vik al tonk :* Je vis à ma fantaisie, vis à la tienne. — Voy. *Imeur*.

FANTASHAGOREIE, s. FANTASMAGORIE, spectacle qui fait apparaître des fantômes, etc., par des illusions d'optique..... Littérature, abus des effets produits par des moyens extraordinaires, etc. — Fantasmagorique, adj.

FANTASS, adj. FANTASQUE, bizarre. — Voy. *Barok*.

FANTASTIK, adj. s. FANTASTIQUE, chimérique.

Fantastique, chimérique :

Ce qui est *fantastique* n'a que l'apparence de la corporéité ; ce qui est *chimérique* n'existe que dans l'imagination. — Le *fantastique* a des visions ; les *chimères* sent des folles extravagances.

FANTÔME, s. FANTÔME. — Voy. *Spér*. — N'être qu'un fantôme de roi. — Chimère qu'on se forme dans l'esprit. — Se faire des fantômes de rien. — Statue ou mannequin de bois à l'usage des chirurgiens qui s'exercent à l'application des bandages,

ou aux opérations de l'accouchement. — Voy. *Karabein*.

Pantôme de roi, simulacre de roi ou roi simulacre :

Un *fantôme de roi* fait tout bêtement acte de présence : ses ministres règnent. Le prince faible et libidineux n'est qu'un *simulacre de roi* ou un *roi simulacre* : ses catius gouvernent.

FAR, s. FARD, composition rouge ou blanche avec laquelle on se fard. — Cosmétique, substance qui sert à *entretenir*, à embellir la peau ; à se *jouencer* (*). Avec ces sortes de compositions une coquette surannée se rajeunit à ses propres yeux ; et le soir elle dépose sa *jouence* dans son pot de nuit. — Voy. *Plakâr, Plaki*.

FARAWON, s. PHARAON, jeu qui se joue avec des cartes. — Roid'Égypte englouti dans la Mer Rouge, en poursuivant le peuple de Dieu. Nom commun des rois d'Égypte.

FARDÉ, v. FARDER, se barbouiller de cosmétique. — *Si fardé :* Se plâtrer la figure avec une ou plusieurs couches de fard.

FARFOUY, v. FARFOUILLER, fouiller dans quelque chose avec désordre.

FAREINN, s. FARINE, grain réduit en poudre. — *Cassare*, farine faite avec la racine de manioc séchée. — *Ommani*, maïs en farine grossière et à demi cuite dans l'eau. — *Fareinn di boukett :* Farine de sarrasin. — *Fareinn di kronpir :* Fécule de pomme-de-terre. — *Fê de neûr pan avu l'dierainn fareinn :* Faire du pain-bis avec la bisaille, la dernière farine. — *Fareinn kimelaie*

(* Allusion à la fontaine de Jouvence, qui avait la puissance de rajeunir ; le mot est consacré dans le dict. des ci-devant poulettes.

avou de laton : Farine en rame, mêlée avec le son. — *Farinn di woig po-zekrâhi le poursai* : Farine d'orge pour engraisser les porcs.

FARINESS OU FARINEU, adj. FARINEUX, qui tient de la nature de la farine, qui est féculeux, qui contient beaucoup de fécule. — *L'habit d'un meunier est ordinairement farineux*. Les dict. ne nous disent point si *la veste d'un ramoneur est ordinairement noire*. — On dit par extens. : dartre, feuille, farineuse. — En t. de peint. et de sculpt. : coloris farineux ; figure farineuse.

FARINÉ, v. FARINER, sapoudrer de farine. — *Fariné de govion* : Fariner des goujons.

FARINÛ, s. FARINIER, marchand de farine. — *Farinûr* : Farinière. — Si le meunier vend de la farine, dites *meunier* et point *farinier*.

FARIZIEN, s. PHARISIEN, nom d'une secte chez les Juifs. — Chrétiens qui n'ont que l'ostentation de la piété. — *Pharisaïque*, adj. qui tient du *pharisaïsme*, du caractère des pharisiens. Qui est hypocrite.

FARMASSEIE, s. PHARMACIE, art de composer, de fabriquer, les médicaments. — *Pharmacologie*, science de la pharmacie. — *Pharmaceutique*, etc., qui appartient à la pharmacie. — *Pharmacopée*, traité qui enseigne à préparer et à composer les médicaments. — Voy. *ci-dessous*.

FARMASSIEN, s. PHARMACIEN, celui qui exerce la pharmacie. — Voy. *Apotikâr*.

FARO, s. FARAUD, homme du peuple endimanché. — Sorte de bière forte. — Voy. *Fion*.

Faraud, *dameret*, *damoiseau* :

Le *faraud* parodie gauchement la mode, fait son beau : parlez-moi d'un *faraud* des halles ! Le *dameret*

est quelque peu efféminé, vétille sa toilette ; fait l'aimable auprès des dames : parlez-moi de son roucoulement ! Le *damoiseau* fait le beau, l'agréable, le galant, le galantin, auprès des belles : parlez-moi de ses bonnes fortunes !

FARSEIN, s. FARCIN, sorte de gale ou plutôt de rogne qui vient aux chevaux, etc. *Farcineux*, adj., qui a le farcin : vét.

FARSEUR, s. adj. FARCEUR, comédien qui joue dans les farces. Bas comique, se dit par mépris. — Mauvais bouffon.

FARSI, s. FARCIR, remplir de farce, de viandes hachées et assaisonnées. — *Fârsi ô didon* : Farcir un diudon, une dinde. — *Farcir un discours, un plaidoyer de citations*. Dans ce sens dites *tarder*. — *Farcir la tête d'un enfant de règles inintelligibles*. Ne dites jamais *larder* ; et vous en comprenez la raison.

FARSS, s. FARCE, pièce de théâtre bouffonne ou du bas comique. — Action de farceur, de saltimbanque. — Celui qui fait des niches. — Voy. *Kapotreie*. — *Dicélies*, farces, scènes libres, de l'ancienne comédie. — Faire une farce, ses farces ; c'est-à-dire *farcer*. — Voy. *Kapotreie*.

FÂSS, adj. FAUSSE. — Voy. FÂ. — *Fâss-kóp* : Fausse coupe, coupe à contre-sens ; coupon d'une étoffe qui est désavantageux à la coupe ; c'est-à-dire trop grand ou trop petit ; de biais, etc. — *Fâss dammzel* ou *pelaie dammzel* : Fille, ouvrière qui sort de sa modeste condition. — *Fâss koleur* : Faux feint, dont la couleur tient peu. — *Fâss kouât* : Fausse carte, basse carte qui n'est pas de la triomphe ; qui est seule dans le jeu du joueur. — *Fâss finiess* :

Fausse fenêtre, fenêtre simulée, peinturée.—*Fâss klé*: Fausse clef de voleur. — *Rossignol*, sorte de crochet à l'usage de ces messieurs. — *Fâss sogn*: Fausse allarme. — Voy. *Vett. Hiss*.

FASSÂD, s. FAÇADE, l'un des côtés d'un édifice, etc.—Voy. *Divanteur*.

FASSAIR, s. FAUSSAIRE, celui qui a fait un faux en écriture.

FASSÉ, v. FAUSER, rendre faux : fausser l'esprit, les études, la voix, etc.—Fausser son serment, sa parole, sa promesse, etc.—*Fâssé-valet*: Garçonnière, qui a des manières de garçon : *Impoli*.

FASSET, s. FAUSSET, brochette de bois servant à boucher le petit trou qu'on fait à un tonneau pour déguster, goûter le vin.—Voy. *Brokett*. — *Voi d'fâsset*: Voix de fausset, ou voix de tête: ne se dit plus que dans le langage fam. — *Avu n'voi d'fâsset*: Avoir une voix de fausset; mieux, avoir la voix grêle, c'est-à-dire aiguë, faible.

FASSETT, s. FACETTE, petite face, ne se dit guère qu'en parlant des pierres fines.—*Kôpé a fassett*: Tailleur à facettes, ou facetter.

FASSINÉ, v. FASCINER, changer les choses quant aux yeux par une espèce de charme, etc.—Tromper, abuser, séduire; fig. — Quelques voyageurs ont vu des hommes fascinés par d'autres, ou par des animaux, qui se laissaient tranquillement dévorer le cœur à dix pas de distance. Les dict. nous apprennent que certains animaux en fascinent d'autres.—Voy. *Emakralé. Essôrsulé. Sôrsi*.

FASSINEG, s. FASCINATION, action de fasciner; d'ensorceler, etc.—Voy. *ci-dessus* et le mot qui suit.

FASSINEU, adj. PRESTIGIEUX, qui

opère des prestiges, qui tient du prestige.

Fascination, prestige:

La *fascination* a plutôt lieu par un charme que par un ensorcellement. Le *prestige* est plutôt une opération magique, un sortilège. Selon des gens qui ont vu, le serpent *fascine* le rossignol. Certains sauvages de l'Amérique opèrent des *prestiges* inimaginables. — Un nez retroussé suffit pour *fasciner* les yeux d'un novice. Les *prestiges* de la fantasmagorie fascinent les yeux de tout le monde.

FASSINEU, s. PRESTIDIGITATEUR, ne se disait, dans le principe, que d'un escamoteur adroit.

Prestidigitateur, prestigitateur:

L'art du *prestidigitateur* est devenu miraculeux, la baguette de Circé, celles de toutes les fées, enfantaient moins de prodiges. Les grimaces, les contorsions, du *prestigitateur* n'ont que la vertu de remplir son gousset et d'effrayer les enfants.—Dites FASCINATION de l'art de fasciner et PRESTIDIGATION de l'art du prestidigitateur.

FASSON, s. FAÇON, manière dont une chose est faite, forme qu'on lui a donnée. — Labour que l'on donne à la terre, à la vigne.—*Action d'inventer, de composer*: ces vers sont de ma façon.—C'est encore un tour de la façon de ce maître Gonin, de ce rusé fripon.—Les enfants ont de petites façons qui plaisent. — *G'inn vous puss etcind pârlé d'lu di nol fasson*: Je ne veux plus entendre parler de lui en aucune façon, de nulle façon.—*C'ess-tinn fasson d'pârlé, reyév*: C'est une façon de parler, comprenez-vous, cela ne doit pas être pris à la lettre. — *Mon d'fasson*,

rolév ou nein? Point tant de façon : acceptez-vous, oui ou non? — *Ovré a fasson* : Travailler pour compte de...

FASSONNAIR, s. FAÇONNIER, qui fabrique des étoffes pour compte d'un fabricant, etc.

FASSONEU, s. FAÇONNIER, qui fait des façons, des cérémonies. — *Formaliste*, qui s'attache aux formes, etc. — Voy. *Wilkomm. Adioss*.

FASSONNEIE, s. CÉRÉMONIE, civilité gênante, importune; action d'une personne maniérée. Ne se dit guère au sing. — *Façonnerie*, lieu où se fabrique les draps, etc. — *Ni diréu-ton nein k'iss fouh inn saki, avouse fassonneie?* Ne dirait-on pas qu'il est quelqu'un avec ses cérémonies, ses façons, ses airs de grand seigneur. — Voy. *Adioss*.

FÂSTÉ, s. FAUSSETÉ, qualité d'une chose fausse, ce qui la rend telle. — *I n'a ki de fâss et peinsaie, ni di k'de fâsté; i m'anôie* : Il n'a que des pensées fausses, ne débite que des faussetés; il m'ennuie.

Fausseté, duplicité, hypocrisie :

La *fausseté* est dans l'esprit et le caractère; la *duplicité* dans le cœur, les paroles et les actions. L'*hypocrisie* est chevillée dans l'âme. — Voy. *Chafet. Fâ*.

FATÂL, adj. FATAL, qui porte avec soi une destinée inévitable. — *Heure fatale*, le moment de mourir. — *Barque fatale*, celle qui transportait les âmes dans les enfers en passant l'Achéron. — Fatalisme, doctrine de ceux qui prennent toujours le destin à partie. — *Fataliste*, celui qui n'admet que la fatalité.

Fatal, funeste, désastreux :

Ce qui est *fatal* est subordonné au sort; ce qui est *funeste* traîne la désolation à sa suite; ce qui est

désastreux est causé par des grands malheurs. — *Fatal* comprend les causes occultes du mal; *funeste*, des cruelles calamités; *désastreux*, les effets des maux.

FATALITÉ, s. FATALITÉ, destinée INÉVITABLE. Événements fâcheux amenés par un concours de circonstances imprévues. — *Croire à la fatalité*. — Fatalistes, sans le vouloir, vous accusez la justice de Dieu; vous divinisez la chimère que vous nommez *destinée* ou *destin*; croyez que Dieu seul régit l'univers. — Voy. *Distinaie. Hazâr*.

FATT, adj. ÉTOUFFANT. Mieux ACCABLANT, se dit d'une chaleur qui accable. — *Ki fai fatt! gi sow à pih* : Quelle chaleur accablante! je sue sang et eau; je suis couvert de sueur, elle ruisselle par toutes les parties de mon corps; je suis en nage.

FATT, adj. MOU, indolent, etc. — *Il et si fatt k'inn pou pu haie* : Il est si mou qu'il peut à peine se mouvoir, se traîner.

Mou, indolent, flasque :

L'homme *flasque* est dépourvu de force et de vigueur. L'homme *indolent* n'a ni ressort ni activité. L'homme *mou* est dépourvu de toute énergie. — Quelle chaleur! je n'en puis plus, dira une personne *flasque* : elle s'essuira le front. Toute démarche est inutile, expirera l'*indolent* : il bâille. J'ai agi et j'agirai encore, dira l'homme *mou* : il n'agit point.

FATT, adj. FADE, sans saveur. — *Fadasse*; inus. : erreur. — *Li kouir mi hâss, soula et tro fatt* : Le cœur me soulève, cela est fadasse.

Fade, insipide, fadasse :

Ce qui est *fade* est presque doux : l'eau des rivières est sou-

vent *fade*. Ce qui est *insipide* est plus que fade ; l'eau tiède, le chou-navet, est *insipide*. Ce qui est *fadasse* est plus qu'insipide : il cause des nausées.

FÄTT, s. FAUTE, ce qui est contre la loi, le devoir.—Oubli de prudence.—Faute de grammaire ou solécisme.—Imperfection.—Manque.—*Fé n'gröss fätt* : Commettre une faute grossière, une grande erreur.—*Fo d'hé k'ig so ó bábinemm, k'ig'inn fai ki de fätt ; g'inn n'ma nein fai mi niatmm, pér* : Vous me dites que je suis un imbécile, un jocrisse, un balourd ; que je fais faute sur faute ; je ne me suis pas fait moi-même, mon cher père.—*A ki l'fätt ? Eiinn ne poug ? A qui la faute ? M'appartient-elle ?*—*Fätt di bon, máxa s'alow* : On prend ce qu'on trouve à défaut de mieux ; il faut faire de nécessité vertu.—*Si n'et k'inn pititt fätt* : C'en'est qu'une petite, qu'une légère faute, une pécadille, une vétille ; un petit péché.

Faute, solécisme, anachrochisme, parachronisme, prochronisme.—*Paralogisme, paradoxe, sophisme* :

Le *solécisme* est rigoureusement une *faute* de syntaxe. L'*anachrochisme* est une *faute* de chronologie qui consiste à placer un événement, etc., avant sa date ; s'oppose à *parachronisme*, qui à son tour s'oppose à *prochronisme*.—On dit *paralogisme*, d'un argument vicieux par la forme et le fond ; *paradoxe*, d'une proposition contraire à l'opinion commune, aux idées reçues ; et *sophisme* d'un argument subtil, captieux.—Les poètes se permettent quelquefois des *anachrochismes*, les comédiens ambulants en font des baroques

dans leurs costumes. Voltaire a fait plusieurs *parachronismes* et quelques *prochronismes*, et n'en est pas moins resté VOLTAIRE.—Les esprits faux sont fertiles en *paralogismes*. Jean-Jacques a séduit ses admirateurs par ses brillants *paradoxes*. Les *sophismes* des faux philosophes ne se touchent POINT avec les doigts de l'évidence.

FAV, s. FABLE, écrit fictif qui renferme une sorte d'allégorie.—Sujet d'un poème épique, dramatique, etc.—Prétendue histoire des prétendues divinités.—Fille du Sommeil et de la Nuit qui épousa le Mensonge : qui se ressemble s'assemble.

Fable, apologue :

Par la fiction appelée *fab'e*, l'auteur fait parler les bêtes, les plantes, etc.—L'*apologue* a plus de rapport à la moralité de la fable.—Dans la *fable* les animaux sont relativement logiciens comme Condillae, rusés comme des Roberts Macaires, bêtes comme des cruches ; et ces contrastes conduisent à l'*apologue*.

Fabie, FABEL, FABLO, FABELIO, fabliau :

La *fable* appartient à la Myth. Quand on disait FABLER, pour écrire des fables, des contes, on disait FABEL, FABLO, FABELLIO, pour *fabliau* ; mais les dict. ne nous parlent que du dernier.

FAVETT, s. FÉVEROLE.—*Li fareinn di favett et mâhaiteie, si fai tessé* : La farine de féverole est malsaine et venteuse.—Voy. *Fèr. Fâbett*.

FAVORÄB, adj. FAVORABLE, propice, avantageux, tel qu'on le désire, etc.—*Blessure favorable*, c'est-à-dire blessure propice avantageuse, qui prolonge l'exis-

tence, etc. (*).—Voy. la préface, page IX.

Favorable, profitable, avantageux, propice :

Ce qui est *avantageux* produit de l'avantage ; ce qui est *profitable* rapporte du profit ; ce qui améliore notre sort, qui remplit nos vœux, nous est *propice* ; le hasard, les circonstances, nous sont quelquefois *favorables*.

FAVORABLEMENT, adv. FAVORABLEMENT, profitablement, avantageusement.—*Heureusement.*

FAVORI, s. FAVORIS, touffe de barbe qu'on laisse croître des deux côtés du visage, *nageoire* : mauvais. — Favoris de la reine, des Muses, d'Apollon, etc.

FAVORIZÉ, v. franç. wall. FAVORISER, traiter favorablement, protéger, préférer, appuyer de son crédit, etc.

FAW, s. HÊTRE, arbre de la famille des amantacées. Non vulgaire : *fonteau*. — *Foutelaie*, lieu planté de hêtres, de foutaux.

FAWEINN, s. FOINE, espèce de martre, animal carnassier de la grosseur du chat. Cette bête, aussi féroce que l'hyène, est le néron des animaux, car elle étrangle dans le *sculbonheur* d'étrangler.—Voy. *Feinn*.

FAYANSS OU FAYEINSS, s. FAÏENCE, polerie de terre vernissée. Ne point confondre avec *porcelaine*. — *Fayansî* : Faïencier, qui fait, qui vend de la faïence. — *Fayensîr* : Faïencière. — *Fayensreie* : Faïen-

cerie. La faïence fut inventée à *Faenza*, ville d'Italie.

FAÏÉ. DIFFICILE.—Voy. *Málinian*.

FÈ, v. FAIRE, exécuter, exercer, une action, etc. L'Académie définit ce v. par quelques centaines de phrases d'exemples, dont la plupart sont au moins incorrectes. Avant de le déterminer par des mots complétifs, examinez s'il est impossible de l'employer abs. : *Faire des carresses, faire un voyage, faire de provisions, faire une fête, faire la profession d'avocat, faire profession de la médecine, etc. etc.* ; dites : *caresser, voyager, s'approvisionner, fêter, exercer la profession de médecin, ou exercer la médecine, etc. etc.* — J'examine en courant quelques définitions académiques : *Une femme qui fait des enfants, une jument qui fait un poulain.* Une femme accouche, une jument pouline. Une femme enfante, une jument met bas.—*Sa mère l'a faite couturière.* Si sa mère ne l'a pas procréée couturière, dites : *Sa mère en a fait une couturière.*—*Le bruit que fait le tonnerre, le bruit du tonnerre.*—*Faire la maison d'un prince, etc.* Au lieu de dire *faire*, employez le v. *monter*. — *Cet homme n'aime pas tant le jeu qu'il faisait : qu'il faisait pour qu'il aimait,* n'est qu'un barbarisme-ampligouri, dites *cet homme joue moins qu'il ne jouait* ; — il commence à perdre l'habitude du jeu.—La phrase académique a pour pendant : *il danse mieux qu'il n'a jamais fait.*—*Pouvais-je faire que cela n'arrivât point ?* Sans savoir ce que vous pouviez faire ou *faire faire*. Vous auriez pu dire : *pouvais-je empêcher cela d'arriver ?* — *Être APRÈS quelque chose, être*

(*) Je ne rapporte pas *coup favorable*, d'abord parce qu'il est marqué du signe vi. ; et qu'il est *près d'un endroit... où il aurait été dangereux...*—Voy. le dict. de l'Académie.

APRÈS à faire quelque chose, travailler ACTUELLEMENT. Cette double phrase d'exemple équivaut à un présent passé de l'indicatif présent : — l'enfant est après à faire dans sa chemise, sa mère va être après à le nettoyer : cette dernière phrase d'exemple, qui est de mon fait, est basée sur les après-présents de l'Académie : Vaugelas les a appelés des barbarismes ; et l'Académie a répondu par..... un dédaigneux silence. Mais ces tours sont fam. Aucun n'est marqué de ce signe. — Voy. *Apret* et pages VIII et IX de la préface. — *Fé de gran-zoûie* : Ouvrir des grands yeux, être ébahi, etc. — *Fé de neur-zoûie* : Pocher les yeux, les faire enfler et les rendre livides par un coup., etc. Fig. faire le mauvais ; regarder de travers. — *Fé l'fless divan l'dikâss* : Carresser une chimère, se réjouir par anticipation de ce qui est éventuel ; empiéter, etc. — *Fé l'aregî* : Se démener comme un possédé, comme le diable dans un bénitier, comme un enragé. — *Si ki fai sou ki pou fai sou ki deu* : A l'impossible nul n'est tenu. — *Fé le géonn-zamoureu* : Jouer les jeunes-premiers, les colins, etc. — *Fél kidur* : Ordonnez-lui de rester tranquille, coi, en place. — *Ki meinsî as fé* : Commencer à se former, à se façonner : par extens., grandir, etc. — *I fai bai l'vieie* : Il est aimable, d'une agréable société. — *Si soula n'fai nein de bein inn fret nein de mâ* : Si cela ne fait pas du bien il ne fera pas du mal, si cela n'est pas utile il ne saurait être nuisible. — *I fai to sou ki vou d'iss tiess et d'set deu* : Il a une puissante intelligence, il est ingénieux ; adroit ; il a beaucoup de dextérité. — *Si deu css ô*

gran môssieu, ka iss fai fameusdi-main alé : Il doit être un puissant personnage, car il se prélassé joliment, etc. — Voy. *Air. Êr. Alé*.

Faire, agir :

Agir comprend plutôt l'action, *faire* éveille l'idée du but. — L'étourdi commence par *agir* sans se demander si la chose est *fesable*.

FÉ, v. MORTIFIER, se dit de la viande qu'on expose à l'air, qu'on bat, pour la rendre plus tendre. — Avec le pron. pers., *se faisander*, devenir tendre, plus tendre ; acquérir du fumet ; se dit du gibier, de quelques volailles.

FEB, adj. s. FAIBLE, qui manque de force ; de vigueur ; — de ressources. — Le faible d'une poutre, etc. — *Avoir un faible, du faible pour quelqu'un*. S'il est question de quelqu'une, ne le dites point dans le sens d'amour. — *Avu le zoûie feb* : Avoir la vue faible. — *Song-zi, valet ; li tiess ra, mai l'châr et feb* : Il faut y penser à deux fois, mon ami ; l'esprit est prompt et la chair est faible ; ne compte pas trop sur tes forces : craint l'esprit tentateur. — *No zavan to noss costé feb* : Chacun a son côté faible, vulnérable. — Voy. *Flâw. Flâwi*.

Faible, faiblesse :

On dit *faible* d'une inclination souvent involontaire ; la *faiblesse* est plus absolue. Un père aura un *faible* pour l'un de ses enfants ; la mère ira plus loin, elle aura des *faiblesses*. — On est *faible* par caractère ; un héros peut avoir des *faiblesses*.

Faible, débile :

Faible comprend moins que *débile*. — Une maladie rend *faible*, plusieurs maladies rendent *débile*. — Un enfant sera *faible*, un vieil-

lard sera *débile* (*).—On aura la mémoire *faible* et le cerveau *débile*.

Faible, *indifférente*, *légère*, *volage*, *inconstante* :

La *femme* faible aime mollement, l'*indifférente* ne sait aimer, la *légère* voltige, la *volage papillon*, l'*inconstante* aime à l'heure.

FEMAIN, adv. FAIBLEMENT, d'une manière faible, etc.—*Mollement*.—Voy. *Molmain*.

FÉCHIR, s. FOUGÈRE, plante herbacée très-connue qui croit dans les terrains sablonneux, dans les landes, etc. ; et dont la cendre sert à fabriquer le verre. — On danse, on se roule, sur la fougère.

FEIE, s. FILLE, s'oppose à garçon.—Nom que l'on donne à certaines religieuses : *Les filles du Calvaire*.—Se dit pour désigner le sexe féminin. Par une singulière anomalie on emploie le mot *fille* absolument comme un terme d'affection, et pour désigner une catin : *oui, ma fille, je la connais, c'est une fille*, ne la fréquentez point.—Termes d'affection chez les Français : *bobonne*, *poulette*, *minette*, *mignone*, *gogotte*, *biche*, *bichette*, *lapine*, etc., etc.—J'ai vu de bobonnes faire enrager leurs maris, et de mignonnes du poids de cent kilo.—*Filles d'honneur*, plus souvent de déshonneur.—*Fille de joie*, de pleurs et de remords.—*Mourir fille*, quelle longue agonie!—*Une vieille fille*, s'oppose à fillette.—*Les filles de Mémoire*, *les Muses*, ont-elles des adorateurs! — *Les filles d'enfer*, *les Furies*, s'oppose

à *Bobonnes*.—*Mi feie, vo zavé n'laid vikâreie* : Ma fille vous menez une mauvaise vie, vous filez un mauvais coton : fam.

FEIE, s. FOIS, se dit en parlant des actions qui se récitèrent, se renouvellent.—Trois fois trois font neuf.—*Rivné-zi, inn ôtt feie* : Que cela vous arrive une autre fois, encore, désormais, dorénavant, à l'avenir.—*I louki à deu feie* : Y regarder à deux fois.—*Al feie* : A la fois, ensemble, conjointement.—*Il esteu tinn feie...* : Il était une fois... , début d'un conte, d'une histoire : fam.—Nos huissiers priseurs disent avant d'adjuger : *une fois, deux fois*, PERSONNE PLUS!... Cette admirable ellipse signifie : une fois, deux fois, pour la dernière fois, personne n'ajoute d'enchère! aucune enchère!... La baguette fait *pan!* la massue d'Hercule a dit.

FEIN, s. FIN, s'oppose à commencement.—*Les quatre fins de l'homme* : La mort, le jugement, le paradis et l'enfer. — Qui veut la fin veut le moyen.—*Al fein d'el final* : A la fin des fins, en *final*, finalement ; au demeurant, au total, en somme, au bout du compte, etc.—*C'et l'fein de mond* : C'est la fin du monde : iron.

FEIN, adj. FIN, s'oppose à gros, à grossier.—*Il vient du fin fond de la Russie* : pop. Viendrait-il du fin fond des enfers ou du sommet du mont Etna, cette phrase n'est point française. — Des contours fins et gracieux. — La fin d'une affaire. La fin d'une histoire. — *Jouer au plus fin*. Pourquoi pas jouer au plus fourbe? se fourber? —Voy. *Feinn*.

FEIND, v. FENDRE, diviser, couper

(*) *Débile* se dit aussi des choses et surtout des plantes. Nous avons *languissante*, *malade*, *rabougrie*, etc. — Ne me reprochez pas d'être en désaccord, dans cette synonymie, avec les dict., je le sais.

en long. — Fendre la tête d'un coup de sabre. — *Li kouér mi feinn kan g'veu l'dibeinn d'ô pov maneg* : Le cœur me fend quand je vois la détesse d'un pauvre ménage, d'une pauvre famille. — *Ké bru ! imm feindet l'tiess* : Quel bruit ! quel vacarme ! ils me fendent la tête. — *Ess-ti chein ! i touwreu ô piou p'onn n'avu l'pai, et i feindreu ô g'vet et kouatt pol ralonyé* : Est-il juif ! avare ! ladre ! il écorcherait un pou pour en avoir la peau, et il fendrait un cheveu en quatre pour en tirer du profit. — *Li grand choleur et l'gealaie feindet l'pter* : La grande chaleur, un soleil brûlant, et la gelée fendent la terre. — *Si feind* : Se fendre : t. d'escrime. — *Voy. Kifeind*.

FEINDEU, s. FENDEUR, celui qui fend. — *Feindeu d'nareinn* : Trauchemontagne, matamor, faux brave : fanfaron, lâche qui vante sa bravoure : qui l'exagère. Fendeur de naseaux. *Fendant*, fanfaron qui menace, etc.

FEINDOU, part. pass. FENDU. — *Avu l'gaw feindow diss kâ z-oreie* : Avoir la bouche fendue jusqu'aux oreilles. — *Voy. Siteulé*.

FEINFERLUG, s. FANFERLUGE, ornement frivole, etc. — *Fatrasserie*, recueil de fatras, d'inutilités. — Ouvrage d'un homme qui *fatrasse*, qui s'occupe de bagatelles, de frivolités.

FEINN, s. PANNE, graisse du cochon et de quelques autres animaux. — *Axonge*, graisse plus molle que le lard et le suif.

FEINN, adj. FINE, qui est déliée, menue. — *Feinn plair* : Pluie fine. — *Feinn et zieb* : Herbes fines, petites plantes odorantes, odoriférantes, comme le thym, etc. —

Voy. Mariolaine. Poleur. — *Feinn gueiueu* : Friand, friande, qui aime les morceaux, les mets, délicats. — *Feinn kimér* : Fine matoise. — *Feinn chimih* : Chemise fine. — *Feinn oreie* : Oreille fine, exercée.

Fin, délicat :

Avec une intelligence ordinaire on comprend ce qui est *fin* : une fine plaisanterie. Il faut de l'esprit et du goût pour saisir ce qui est *délicat* : louange *délicate*.

Avoir l'oreille fine, avoir l'oreille délicate :

Au propre on entend de loin quand on a *l'oreille fine* ; le tapage assourdit une oreille *délicate*. — Une *oreille fine* est blessée par une note mal attaquée, etc. — Une *oreille délicate* est chaste, un propos libre l'offense.

Fin, subtil, délié :

L'homme renard est *fin*, très-*fin*. L'homme *subtil* escamote ses desseins ; l'homme *délié* les entortille. — *Voy. Ewalpé*.

FEINMAIN, adv. FINEMENT, avec finesse, adresse d'esprit. — Délicatement, ingénieusement.

FEINTISS OU FEINTIH, s. FEINTE, déguisement. — *Fé l'feintiss* : Faire une feinte : etc. — Les Français nous avaient volé *feintise* et l'ont perdu. — *Voy. Ekuanss. Sônan*.

FEINT, s. FENTE, petite ouverture longitudinale. — *Bois de fente*, bois qu'on débite en le fendant pour faire des lattes, etc. — Enter, greffer en fente. — T. de houilleur. — *Voy. Vônne*. — *Fissure*, petite gerçure, petite crevasse. — *Voy. Dibiheur. Dibihé*. — *Lezarde*, large crevasse dans un mur. — *Crevasse*, fente qui se fait à une chose qui s'entr'ouvre et se creve. — *Felure*, fente de ce qui est félo : bouteille,

fêlée, etc.—*Gélif*, bois fendu par la gelée.—*Comblète*, fente qui est au milieu du pied du cerf.—*Incisure*, fente étroite des os.—*Eventure*, crevasse d'un canon de fusil.—*Scarification*, incision à la peau.

FÉLISSITASSION, s. FÉLICITATION, action de féliciter.—Congratulation.—Voy. *ci-dessous*.

FÉLICITÉ, v. FÉLICITER, faire un compliment à quelqu'un sur un succès, un événement agréable; exprimer la part que l'on prend à sa satisfaction, à sa joie. Un ministre culbuté s'empresse de féliciter le ministre auteur de sa chute, et celui-ci lui brode un compliment de condoléance : on se donne une poignée de main.

Féliciter, congratuler :

On *félicite* par devoir et par politesse ; on *congratule* par amitié, par un sincère attachement....

FÉLOUK, s. FÉLOUQUE, petit bâtiment léger qui va à voile et à rame, et qui est principalement en usage dans la méditerranée.

FENÄH OU FENÄV, s. FENAISON, temps où l'on fane le foin, etc. Action de le couper.

FENÉ, v. FANER, tourner et retourner l'herbe avec un rateau, etc., pour la sécher.—*O chô solo feinn le-zieb so pt* : Un soleil ardent fane les herbes sur pied.—Voy. *Heür. Hoyou*.

Faner, flétrir :

Une femme commence à se *faner*, viennent les mille et une eau de Jouvence, les trésors de la peau, etc., etc. Elle commence à se *flétrir*, arrivent les cosmétiques anglais, japonais, chinois; les découvertes des nouveaux Cagliostro, etc., etc. Une fleur se *fane*, arrosez. Elle est *flétrie*, n'arrosez plus.

FENEG, s. FENAISON, action de faner.

FENEU, FENEUS, s. FANEUR, FANEUSE, celui, celle qui fane.

FÉNIS, s. PHÉNIX, oiseau qui vitait plusieurs siècles.—Fig., la plus belle parmi les belles; — le phénix des poètes, le phénix ou le pérou des orateurs, etc.

FERÉ, t. pass. adj. AHEURTÉ, OBSTINÉ, OPINIÂTRE, TÊTU, ENTIER, etc.—Le mot wall. comprend une opiniâtreté, un entêtement, une persévérance, *de fer*.

FERÉ, v. FERRER, ferrer un cheval, un mulet, etc.—*Féré n'lesset* : Ferrer un lacet.—*Il a toumé d'el wargless, le rôie son kômm de mureu; fê feré le g'xô à gless* : Il a tombé du verglas, les chemins sont très-glissants; faites ferrer les chevaux à glace.—Par cathacrésé(*) : ferrer d'or, d'argent, etc.

FEREU, s. FERREUR, celui qui ferre.—Ouvrier qui plombe les étoffes; qui pose les ferrures aux aiguillettes, aux lacets.—*Fereüss* : Ferreuse, fém. de ferreur.

FEREUR, s. FERRET, fer au bout de l'aiguillette, du lacet.—*Fenton*, fer qui sert principalement à lier la chambraine d'une cheminée avec la maçonnerie.

(*) La *cathacrésé*, qui n'est pas d'imitation, telle que *feuille de papier*, etc. offre au premier aperçu une contradiction ou un barbarisme : *C'est une maison d'or*, une bonne maison avec laquelle on peut traiter, etc. *Ce général se mit à cheval sur la chaussée, sur la rivière*, ce général mit son armée de l'un et de l'autre côté de la chaussée, de la rivière. *Voilà le pain que Dieu vous a donné pour vivre*, la manne céleste : Moïse aux Juifs.—*Le chien voit de son flair : la taupe de son onze : l'aveugle de ses mains*.—Je lis dans les dict., dans les thèses de rhétoriques : *Les tropes sont dus à l'indigence des langues*. Les mauvais sont dus au vide des idées et à l'indigence de l'esprit.

FERI, v. FRAPPER, battre.—Fraper l'air de ses cris.—Fraper de la monnaie.—Les parties d'un objet frappées par la lumière.—Le son frappe l'oreille.—Fraper d'étonnement, d'admiration.—*Fraper d'anathème, de réprobation, réprover, etc.*—*Fraper les biens d'un débiteur* : l'hypothèque ne frappe que sur les propriétés bâties, ou : l'hypothèque ne frappe que les propriétés, etc.—C'est un homme faible, un rien frappe son imagination, son esprit.—*Fir si ti woiis* : Frappe si tu l'oses.—*Feran l'gran kô, il et tain* : Frappons le grand coup, voici le moment décisif.—*Feri et krâh* : S'engraisser, devenir gras.—*Feri fou* : Faire éruption : se dit des boutons, etc. qui paraissent soudainement à la peau.—*Onn n'sé wiss ki l'dial fir se hô ; ti pou y arni* : Que sait-on, la fortune est aveugle ; tu peux réussir.—Voy. *Batt*.

Fraper, battre :

On doit *frapper* plusieurs fois pour *battre*.—Un seul coup c'est *frapper*, plusieurs c'est *battre*.

FERLUKET, s. FRELUQUET, homme frivole, etc.

Freluquet, mirmidon, mirtiflore :

Le *freluquet* paraît aussi léger que le gaz ; il est vain comme un poète crotté ; et n'ignore de rien. Le *mirmidon* est une espèce de fêtus, une ambitieuse nullité, qui saisit l'occasion à deux mains pour éclipser tout le monde ; et paraître chaque jour supérieur à lui-même. Le *mirtiflore* est un dandy de contrefaçon qui minaud de beaux airs, des manières SUPERBES, ADORABLES, DIVINES, etc.—Voy. *Muskadein*.

FERLOK, s. BRELOQUE, bijou, cu-

riosité de peu de valeur.—*Breloques*, petits bijoux, cachets, etc. qu'on attache aux chaînes des montres.

FERONN OU FERAMM, s. VIROLE, petit cercle en métal qu'on assujettit au bout d'une canne, d'un couteau, etc.

FERRM, adj. FERME, qui tient fixement.—*Terre ferme*, continent : s'oppose à *île*.—Partie des États Vénitiens située sur le continent de l'Italie : s'oppose à Venise et aux îles.—Tracer d'une main ferme le tableau d'une époque, etc.—Avoir l'esprit, le caractère, la tête, ferme.—Pinceau, burin, touche, ferme : peint. et grav.—Contenance, regard, voix, parole, ferme.—Soutenir, nier, ferme.—Montrer beaucoup de résolution.—Voy. *Seinss*.

FERMUTÉ, s. franç. wall. FERMETÉ, état de ce qui est ferme, difficile à ébranler, etc.—Qualité de ce qui est solide, etc.—Vigueur, force ; énergie, constance, etc.—Myth., femme assise les mains croisées, au-dessus cette devise : *Résolution immuable*.

Fermeté, stoïcité, zenonisme, constance, persévérance :

On *persévère* en continuant ce qui est ébauché, commencé, en poursuivant une idée fixe. On est *constant* dans ses goûts, ses habitudes, ses affections. L'énergie morale est l'âme de la *fermeté*. L'homme *stoïque* voit la mort sans sourciller. On dit *zenonisme* de la philosophie de Zénon (*).

(*) La doctrine du stoïque Zénon était sévère ; la barbe de ses sectateurs était le masque ou le prototype emblématique de la sagesse : il y a pourtant une grande différence entre un bouc et Minerve.

FEU, s. FESEUR, selon l'Académie FAISEUR, celui qui fait habituellement quelque chose, certains ouvrages.—Quand il n'y a point de s. appellatif, dites *feseur*: feseur de malles, de cercueils, etc., au lieu de dire: feseur de coffres, de mannes, etc., dites coffretier, vannier, etc.—Fam. ou iron., dites: feseur de vers, de comédies, de phrases, d'esprit, etc.—Pigoreau a ses feseurs de romans.

FEU, s. INCENDIE.—Fluide impondérable, lumineux, chaud, brûlant, qui amollit, calcine, rougit, etc.—En t. de physique on dit *impondérable* pour qualifier diverses substances, dont le poids spécifique ne saurait être déterminé. Ces substances obéissent à l'action de la pesanteur? Il est probable; mais rien ne le prouve.—Les anciens rangeaient le feu parmi les quatre éléments.—*Bouches à feu*, les canons, les obusiers, etc.—*Feu d'atteinte*, feu vif, âpre, que l'on communique aux fourneaux dès le commencement de la cuisson du verre.—*Leu St.-Antoine*, espèce d'érysipèle ou de charbon pestilentielle.—*Feu chinois*, feu d'artifice factice qui se fait avec des cartons découpés à jour, mobilisés à l'aide d'un cylindre.— Terme d'artificier.— Feu du génie, de l'esprit des passions, etc.—Les Wallons disent improprement: *feu* de plaies, etc.; il faut employer le mot *inflammation*.—Le feu eût des autels chez les Chaldéens, les Indiens, les Perses, les Grecs, etc. Ses adorateurs s'appelaient *ignicoles*.—*Mett li feu d'vain le maneg*: Mettre la discorde dans les ménages, dans les familles.—*Mett li feu*

arou l'feu: Mettre le feu aux poudres, envenimer les haines, pousser à la vengeance, etc.—*Ess komm li feu et l'aïo*: Etre comme le feu et l'eau, à couteaux tirés, ennemis irréconciliables.—*Kûr a p'ti feu*: Cuire doucement, laisser mitonner.—*Fé de feu et for*: Chauffer le four.—*Fé de feu et li stoûf*: Chauffer le poêle.—*Feu di strain n'deur nein*: Feu de paille est de peu de durée.—*Feu de sir*: Feu du ciel, le tonnerre, les météores: poët. la foudre. Se dit du firmament, du soleil, du jour, de la nuit, de l'aurore, etc.—*Feu di d'zo tèt*: Feu souterrain, les volcans, etc.—*Sogni l'feu*: Entretenir le feu.—*Mett li feu*: Incendier, brûler, consumer par le feu.—*Rimouvé l'feu*: Tisonner, remuer les tisons sans nécessité; activer l'action du feu.—*I korév komm s'il aveu l'feu à kouï*: Il courait comme s'il avait le feu au derrière.—*Il et d'feindou d'pehi ni d'chess à feu*: La pêche et la chasse au feu sont défendues par les réglemens.

Feu, incendie, embrasement:

Le feu se fait jour, l'incendie commence, fait des progrès, l'embrasement approche.—Les mécontents allument le feu, les factieux l'incendie, les brûlots conduisent à l'embrasement.

FEU GRIZOU, s. composé, FEU GRISOU, dans les mines de houille, gaz asphyxiant ou gaz carboné, qui fournit, par sa réunion à l'air atmosphérique, le gaz inflammable et détonnant qui produit les terribles accidens connus chez les Wallons sous la dénomination vulgaire de *kô d'feu*: coup de feu. En se dégageant du charbon de terre, le gaz prend feu par le cou-

tact des corps allumés, etc. : on connaît les effets funestes de ces explosions. Avec les lampes à la Davis perfectionnées, il suffirait du seul instinct de l'animal pour engager les houilleurs-mineurs à une surveillance de toutes les secondes. En attendant les nouvelles découvertes, que les savants élaborent, je voudrais qu'on n'admit dorénavant aucun *maitre-ouvrier* dans les mines de houilles, avant qu'il n'eût subi un examen préalable : Je suis assuré de l'assentiment des Davreux, etc.—On dit adjectivement : *feu grison, griou, briou, terrou*, etc. Presque persuadé que ces qualifications nous appartiennent, je me suis livré à des patientes recherches ; et je ne les ai trouvées dans aucun des éléments primitifs de la langue française.—Voy. *Houyeu*.

FEUMM, s. FEMME, s'oppose à *homme*.—Dites femme grosse ou enceinte ;—femme grasse, replète, grosse.—*Fé n'feumm gross* : L'engrosser ; jadis, l'enceinturer.—*Ki sprein a s'feumm si prein a s'maiss* : Celui qui se prend à sa femme se prend à son maitre ; la femme commande en paraissant obéir.—*Li feumm a treu tour pu k'il dial* : La femme est retorde, rusée, fine, adroite, etc.—*Tott le feumm peinsset ess pu bel eunn ki l'ött. Dihé k'il dial va v'ni hapé sisski l'et puss ; el von tott si retiöklé d'cain ö trö d'sori* : Toutes les femmes croient être plus belles les unes que les autres. Dites que le diable va s'emparer de la plus jolie, elles iront se nicher, sans exception, dans des trous de souris.—*Si n'et nein inn omm, c'ess-t'inn dimeie feumm* : Ce n'est pas un homme, c'est une

femmelette ; il manque de caractère, d'énergie.

FEUMMEIE, s. col. FEMME ou plutôt LA FEMME, LE SEXE.—*Ni hoütt maie le kakieg de feummreie, i fá k'el geázès* : Ne fais aucune attention aux caquetages des femmes, ce sont des commères, des bavardes, des javottes, des jacasses, etc., il faut qu'elles jasant, et qu'elles jasant toujours.

FÉUTT, s. FOIE, viscère rougeâtre qui couvrie une partie de l'estomac.—Viscère analogue à celui de l'homme qu'on reconnaît dans les quadrupèdes, les oiseaux, les reptiles et les poissons.—*Vo hanté l'rev Bodet, n'el sipozé nein ; el a ö blan feütt, se treu-zomm son moir so mon d'kouatr-an* : Vous faites la cour à la veuve Bodet, ne l'épousez point ; elle a le foie blanc : ses trois maris sont morts en moins de quatreans, par les suites de la couleur mortifère de son foie.—Beaucoup de Wallons *sont certains* qu'une femme qui a le foie blanc donne la mort à son mari, à ses maris, etc.

FÉV, s. HARICOT, plante de la famille de légumineuses. Se dit particulièrement du légume qui porte ce nom.—*Mungot*, haricot à tige fluxueuse et cylindrique, c'est-à-dire à tige plusieurs fois courbée en cylindre dans toute sa longueur.—*Canavali*, haricot du Malabar.—*Gross et fèv* : Fève de marais.—*Fév di g'vó* : Féverole, variété de la fève de marais, dont les graines sont petites, plus rondes, qui sert de nourriture aux chevaux et amendent les terres.—*Blank et fèv* : Haricots blancs.—*Vett et fèv* : Haricots verts.—*Puraie di fèv* : Purée de fève, ha-

ricots en purée. — *Roie d'el fêv* : Roi de la fève, celui à qui la fève échoit. — *Dikâfi de fêv* : Écosser des fèves, des haricots. — *Fêv di poursai* : Fève à cochon, jusqu'au Bengale, fruit du myrobolan ; on donne ce nom à plusieurs espèces de fruit desséchés qui viennent de l'Amérique et de l'Inde : pharmacie. — *Orpin de Pythagore*, gousse du caroubier.

Fève, haricot, mange-tout :

La fève n'appartient point à la famille des plantes légumineuses, sa semence est toujours oblongue et comprimée ; sa gousse est laineuse dans sa partie intérieure. Ne dites pas, avec les dict. *fève* de marais par opposition à fève de haricots. Les Wallons appellent *mange-tout*, les haricots verts qu'on mange, dans leur primeur avec la gousse. — *Fève de café, haricot de Soissons* (*). — Voy. *Favett*.

FÉODALITÉ, s. FÉODALITÉ, foi et hommage qu'un vassal devait à son seigneur. — *Féodalisme*, système de la féodalité, oligarchie des grands propriétaires. — *Féodaliste*, partisan du féodalisme. — Voy. *Fif. Nób*.

FI, s. FIL, brin de chanvre, de lin, dont on se sert pour coudre, etc. — *Fils de la Vierge*, filandres qui voltigent dans l'air en automne. — *Fi d'il* : Fil de première qualité. — *Fi d'sôie* : Fil très-délié. — *Dirôté de fi* : Dévider du fil, le mettre en écheveaux. — *Kôpé et dreu fi* : Couper de droit fil, entre deux

fil. — *Diné l'fil* : Donner le fil, rendre tranchant. — *C'ess-tô toursireu, il a l'fil* : C'est un madré, un rusé, un cadet, il a le fil : fam.

Fi, s. FILS, s'oppose à père. — Terme d'amitié. — *Fils légitime*, s'oppose à fils naturel. — *Être fils de ses œuvres*, devoir son rang, sa considération, à son mérite. — *Fils d'Apollon*, les poètes. — *Fils de Mars*, les guerriers. — *Ki soula rass komm i vou, b-zet todi l'fi d'inn sakt* : De toute manière, on est toujours le fils de quelqu'un. — Voy. *Valet. Fyâss*.

FIB, s. FIBRE, se dit de certains filaments déliés qui se trouvent dans toutes les parties charnues ou membraneuses du corps de l'animal. — Longs filets qui entrent dans la composition des végétaux. — Fente dans les filons des mines. — *Fibrile*, petite fibre : anat. — *Fibreux*, qui a des fibres. — *Fibrillaire*, qui a rapport aux fibres.

FICHAN, adj. FICHANT, se dit de la ligne de feu dont le projectile, partant du flanc d'un bastion, frappe la face d'un bastion voisin. — *Soula et fichan* : Cela est fichant, contraignant, désagréable, etc.

FICHOW, adj. FICHUE : pop. — *El et fichow* : Elle est fichue, perdue. — Se dit aussi au masculin : *fichu compliment*, etc. — *Ess fichu* : Être au berniquet, à la besace, réduit à la mendicité.

FIDÈL, adj. FIDÈLE, qui est constant, qui garde sa foi ; qui remplit ses devoirs, ses engagements ; qui a de la *fidélité*. — Être fidèle à ses principes, etc. — Réciil, traduction fidèle. — Mémoire, souvenir fidèle. — Assemblée des fidèles. — *Si vo m'aimé, Geôyet, g'iv seret fidèl komm ross kanig* : Si vous m'ai-

(*) Craignant, sans doute, de manger leurs parents, les pythagoriciens ne mangeaient point de fève. — Les païens ont rendu ce légume célèbre par leurs cérémonies aussi ridicules que superstitieuses.

mez, Joséphine, je vousserai fidèle comme votre caniche, votre barbet. — *S'iv volé ki voss siervant seuie fidèl, ni geové nein avou leie* : Si vous voulez que votre servante soit fidèle, ne jouez point avec elle.

FIDÉLMAIN, adv. FIDÈLEMENT, d'une manière fidèle ; avec *fidélité*.

FIEMTAL, s. SERPETTE, petite serpe qui sert à tailler la vigne, à émonder les arbres, etc. — Voy. *Fiérmain*.

FIÈR OU FIAÏR, s. FER, métal très-connu. — Sceptre, joug de fer, autorité despotique. — Fer d'une pique, d'une flèche. — *Meinn di fiér* : Mine de fer. — *Feret*, sorte d'hématite qui n'est que de la mine de fer. — *Pezé eintt deu fiér* : Peser très-juste, sans que la balance trébuche. — *Il a l'koir el main d'fiér* : Il a un corps et une main de fer. — *F'omm fé ovré komm ô g'vâ, g'inn so nein d'fiér* : Vous me faites travailler comme un cheval ; je ne suis pas de fer. — *Marchan d'fiér* : Ferron, marchand de fer en barres. — *Vola se hâr à kliklott, il alouweu de fiér* : Voilà ses habits en loques, il userait du fer. — *Fiér di waf* : Fer à faire des gaufres. — *Fiér à kahott* : Fer à oublies, propre à faire des oublies. — *Fiér di g'vâ* : Fer de cheval. — *Fiér a fé de krol* : Fer à friser, à boucler les cheveux. — *Avu todî ô fiér ki klap* : Avoir toujours un fer qui loche, qui est prêt à tomber : prop. et fig. — *Il a ô koûr di fiér* : Il a un cœur de fer, de bronze ; il est dur ; insensible, etc. — *Fiér di ligueu* : Fer à repasser : sous-entendu *du linge*. — *Fiér di feu* : Grille d'un foyer, d'un âtre. — Voy. *Rikett*.

FIÈR-DI-WAF, s. GAUFRIER. — Voy. *Waf*.

FIÉRMAL, s. SERPE, instrument de fer, large, plat, tranchant, et courbé à sa pointe.

FIËSS, s. FÊTE, jour consacré à des actes de religion ; etc. ; cérémonies religieuses par lesquelles on célèbre ce jour. — *Fé l'fiess diran l'dikâss* : Chômer les fêtes par anticipation : fig. — Voy. *Fé*. — *Dinan no-zet, si n'et nein to le geou l'fiess* : Amusons-nous, vive la joie, tous les jours ne se fêtent pas. — *C'ess-innfiess fiesteie* : C'est une fête chômée. — *Pititt fiess* : Fête qui n'est chômée qu'à l'église, qui n'est point obligatoire. — *No-zâran d'main l'fiess di Sain Mati* : Demain sera la fête patronale de Saint Mathieu. — *A kâss d'el fiess gi fiet geowé ô poursai à beie* : A l'occasion de la fête je ferai jouer un cochon aux quilles. — *Valet d'el fiess* : Garçon de la fête, celui qui est chargé d'en faire les honneurs. — *Dansan l'karmaniol, c'ess-toutie noss fiess* : Dansons la carmagnole, c'est aujourd'hui la fête des sans-culottes, les sans-culottides. Chacun connaît les suites de ces sortes de fêtes.... Les païens en avaient d'aussi ridicules, des plus cruelles ; telles que les bacchanales, les priapées, les saturnales, etc. : aux fêtes diamatigoses, à Lacédémone, on plaçait de jeunes enfants sur l'autel de Diane, et ils étaient fustigés jusqu'à ce qu'ils eussent rendu le dernier soupir. Aux fêtes cynophontis, il fallait tuer tous les chiens que l'on rencontrait.

FIËSTAB OU FIËSTAF, adj. CHÔMABLE, qu'on doit chômer, solenniser. — Voy. *Fiëstî*.

FIËSTÎ, v. FÊTER, chômer, célébrer une fête. — Célébrer la fête de quelqu'un : fam. — *C'est uob*

saint qu'on ne fête plus, c'est un homme qui n'a ni crédit ni autorité; — qui a perdu sa place, etc. — *Si fiesti* : S'entre-festoyer, se donner alternativement des fêtes. Le v. franç. est vi. On dit fam. *se festiner*, et l'on disait jadis *se fies-tier* qui n'est que la corruption de notre *si fiesti*.

FIESTI, v. CARESSER, faire des caresses. — Le zéphir caresse les fleurs : fig. et poét. — *Fiesti voss mônok*, *Gegeinn*; *fè li bein mamaie*; *c'ess-tò vî chein d'kroh-patâr*, *k'il a de-zaidan à hopai* : Caressez votre oncle, Jeanne; mignotez-le beaucoup; c'est un vieux chien de grippe-sou, un pince-maille, qui a des écus par tas.

Caresser, flatter, cajoler, flagorner :

On *caresse* souvent par amitié et par amour. On *flatte* pour arriver à son but, à ses fins. On *cajole* pour avoir, obtenir. On *flagorne* en poussant la flatterie jusqu'à la bassesse. — Une mère *caresse* son enfant, un rêve-creux ses chimères. Un petit *flatte* un grand, un malin la vanité d'un sot. Un roué *cajole* un niais en place, un fat toutes les belles. Un solliciteur *flagorne* le pouvoir, un parasite son amphitruon.

FIESTHAN ou **FIESTAN**, adj. CARESSANT, se dit des manières, de l'habitude, de l'air. — *Fiestihantt* : Caressante. — Voy. *ci-dessus*.

FIF, s. FIEF, domaine noble dont le possesseur ou *vassal* doit l'hommage, quelque redevance ou service au seigneur d'un autre domaine. — *Fief de la couronne*, de *l'empire*, grand fief; fief noble, fief lige ou de corps, fief servant, arrière-fief, fief de dignité, franc-

fief, etc. Les possesseurs de ces fiefs *avaient des vilains taillables et corvéables à volonté*; origine de tout ça : les rois mérovingiens avaient accordé des *benefices*; ils furent convertis en fiefs. Sous Pépin, les grands propriétaires dirent : Nous sommes riches, nous voulons être puissants; les plus opulents se font suzerains, vendent les fiefs secondaires, toute la surface de la France se couvre de grands, de petits seigneurs, des brutes acceptent l'opprobre, la misère et des fers : tel fut l'âge d'or des oppresseurs, et l'âge de fer des opprimés; tel est le temps que rêvent encore les hommes d'argent, les hommes antiquaillies; et ceux qui ont troqué leurs bonnets rouges contre de l'or, des joujoux et des honneurs.

FIG, s. FICHE, petit morceau de métal servant à la peinture des portes, des croisées, etc. — Morceau d'ivoire, etc., qui sert relativement de monnaie aux joueurs. — Aiguille à anneau pour marquer les portées des chainages : géom. — Les Français disent : *fiche de consolation* dans le sens d'adoucissement, de dédommagement, de compensation : *je ne saurais plus faire l'amour que des yeux soit, je me rabattrai sur l'amour platonique*; c'est toujours une *fiche de consolation*. — *Fiche*ron, cheville trouée et endentée.

FIGI, s. FIGUIER, arbre de la famille des urticées qui porte des figues, et dont le suc est laiteux. — *Figuiers d'Inde*, sorte de cactier dont le fruit, qui se mange, a la forme d'une figue. — Voy. *Fik*.

FIGEUR s. FIGURE, la forme extérieure d'un être, etc. — Figures d'animaux, de plantes. — figure de

grandeur naturelle. *Demi-figure*, le haut du corps depuis la tête jusqu'à la ceinture. — *Figure de contredanse*. — *Figure de ballet*, situations respectives des danseurs, etc.; leurs mouvements. — *Figure de rhétorique*, c'est-à-dire figure de pensée et de mots. Par opposition : *figures de construction, de grammair*. — *Il a n'bel figureur et l'koir mâ tapé*: Il a une belle, une jolie figure; mais il est mal bâti, mal fait. — *Fè n'bel figureur*: Faire une belle figure, dépenser beaucoup, etc. — *Gi fou to biess; g'inn saveu k'él figureur tini*: Je fus tout sot; je ne savais quelle figure je devais prendre, quelle contenance tenir. — *Pititt figureur*: Figurines, très-petites figures de bronze, d'argent, en terre cuite, dont la plupart représentent des divinités païennes.

FIGURANT, adj. s. **FIGURANT**, danseur qui figure dans les ballets. — Celui qui fait un personnage accessoire dans une pièce de théâtre. — Celui qui fait tapisserie dans un cercle, etc. — Fém. figurante. — *Figuratif*, qui est la représentation, la figure, le symbole, de quelque chose : plan figuratif. Carte figurative, etc. — *Figurativement*, adv.

FIGURÉ, v. **FIGURER**, représenter par la peinture, etc. — Les Égyptiens figuraient l'année par un serpent qui mord sa queue. — *Cadrer, aller*, ces vases figurent bien ensemble. — *Pierres figurées*, pierres qui représentent naturellement des animaux, des végétaux; qui ont des accidents. — Expressions, termes; phrases figurées. — Terme de danse.

FIGURÉMAIN, adv. **FIGURÉMENT**, d'une manière figurée. — *Ni parlé*

k'figurémain: Ne parler que figurément, par figures, ne parler qu'en employant des métaphores, des catachrèses, etc.

FIGURISS, s. **FIGURISTE**, ouvrier qui coule des figures en plâtre. — Voy. *Fizionomiss*.

FIK, s. **FIGUE**, fruit mou et sucré. — *Bourjasotte*, figue d'un violet foncé. — *Ayirampo-Papan*, figues des Indes. — *Figuerie*, lieu où l'on cultive les figues. Local pour les sécher. — Voy. *Fight*.

FILASS, s. **FILASSE**, filaments tirés de l'écorce du chanvre, du lin. *L'étoupe* en est la partie la plus grossière, le rebut. — Où dit *Filassier* de celui qui vend, qui façonne, les filasses. — Fém. : *Filassière*.

FILATEUR, s. **FILATURE**, grand établissement où l'on file la laine, etc. *Filateur*, celui qui tient, qui dirige, une filature.

FILE, v. **FILER**, former un fil. — filer de l'or, de l'argent. — Voy. *Filir*. — *Filer la carte*, l'escamoter. — *Filer un son*, le prolonger en commençant *piano* allant à *forté* et revenir à *piano*. — *Filer des eaux fortes*, étendre l'eau forte dans les plus petits filets du tracé d'une gravure : art du graveur. — Former, avec un rouet, les anneaux de laiton qui font les têtes d'épingles. — *Filer la cire*, dévider de la petite bougie. — Faire filer des troupes dans un pays. — Filer une intrigue, une scène, une reconnaissance. — On dit, en terme de marine, filer tant de nœuds à l'heure : le nœud équivalant à un mille. — *Filer le parfait amour, nourrir long-temps un amour tendre et romanesque* : avoir un amour plus chaste que la Chasteté, que la Continence; et

en renvoyer la déclaration aux calendes grecques. — *T'ess-tó gíbet tí fil tí koid* : Tu es un gibier de potence, tu files ta corde. — Voy. *Fileu. Fileuss.*

FILEG, s. FILAGE, action ou manière de filer; — de faire couler l'eau forte dans les plus petits filets d'une gravure.

FILET, s. FILAMENT, petit brin long et délié. — Fibrille, petite fibre. — Adj., *filamenteux*, qui a des filaments. — *Fibrillaire*, qui a rapport aux fibrilles. — *Filandres*, les fibres longues et coriaces de la viande. — Filets blancs qui se forment quelquefois sur les plaies des chevaux. — Défauts dans une glace. — *Arantelles*, filandres qui sont aux pieds du cerf. — *Anilles*, filets, vrilles (*) de la vigne. — *Ankyloglosse*, vice dans le ligament de la langue qui empêche de parler. — *Fils*, parties longues et déliées dont l'assemblage forme le corps des plantes boisées, des végétaux. — *Couper une tranche de bœuf dans le fil*. — Si la viande est découpée dites *filets*, même en parlant du sanglier, du chevreuil, du cerf, etc. — *Il a de fleur k'el on l'filet pouyou* : Il est de fleurs dont les filets sont velus. — *Si veie ni tein pu ka ó filet* : Sa vie ne tient plus qu'à un filet, il est à la veille, au moment de mourir. — *Kópé l'filet* : Couper le filet, le ligament qui est trop court. Chez les Wallons *couper la parole*, — faire rentrer les paroles dans le ventre; forcer à se taire. — *Mett ó filet* : Mettre une colombelle : imp.

(*) *Vrille* se dit des pousses en spirales avec lesquelles les vignes, etc. s'attachent aux corps qui sont près d'elles.

FILEU, s. FILEUR, celui qui file. Se dit aussi de l'ouvrier qui file des boyaux et des choses qui se préparent en longs filets. — *Fileu d'gro* : Fileur gros : s'oppose à fileur fin, menu.

FILEUSS, s. FILEUSE, celle qui file. — *Filandières*, se dit dans le même sens, et ne s'emploie que dans la poésie badine, burlesque : *les sœurs filandières*, les Parques, filles de l'Érèbe et de la Nuit. Elles étaient trois sœurs; et coupaient, tranchaient la vie des humains selon leur bon plaisir : Clotho tenait la quenouille, Lachésis tournait le fuseau, Atropos coupait, tranchait, etc.

FILIR, s. FILIÈRE, morceau d'acier percé d'un trou ou de plusieurs trous, par lesquels on fait passer le métal que l'on file. — Morceau également d'acier à trous inégaux, taillés intérieurement de manière que le bout du métal prend la forme d'une vis. — *Passer par la filière*, subir une longue et rude épreuve; éprouver des grands malheurs. — *Il a passé tott le filír*; et *inn lí d'méur ki le-zouie po ploré* : Il a passé par toutes les filières; on a entassé les difficultés, suscité chicane sur chicane; et il est réduit à l'aumône. — *Meté n'foitt filír, le chevron son gro* : Placez une forte filière, les chevrons sont gros : charp. — *Filír po fê de bogeie* : Filière pour calibrer les bougies. — *Filír di feu de peing* : Filière de peignier, de fabricant de peigne.

FILOUTT, s. ESCROQUEUSE, tricheuse; qui *escroque*, qui fait des *flouteries*. — Masc. *Filou*. — V. *Froultou*.

FILZEINY, s. FILOSELLE, espèce de grosse soie, de fleuret. On dit *fleuret* du fil, des étoffes, des rubans,

que l'on fait avec la soie la plus commune; mais dans le commerce il se dit par opposition.

FILZOF, s. **PHILOSOPHE**, pour trop signifier, ce mot n'a plus en ce moment de signification : celui qui ne respecte rien est philosophe : un freluquet, à tête de linot, s'en bat l'œil, il a sa philosophie. — Définitions de quelques auteurs : *Ami de la sagesse* : cette définition appartient à Pythagore. — *Celui qui l'enseigne* : de cette manière, presque tous les pédants sont philosophes. — *Celui qui pratique la philosophie* : celui qui met sa morale en action. — *Celui qui se prépare à la mort* : devoir du chrétien et d'un honnête homme. — *L'être raisonnable qui suit les inspirations d'une puissante intelligence* : voilà parler pour ne rien dire. — *Celui dont la vie est naturelle et paisible* : il n'y a pas de vie artificielle ; une vie trop paisible n'est pas une douce quiétude. — Les anciens comptaient autant de philosophes que d'étoiles : je ne vois chez eux que des chefs de sectes et notre engouement. Croire sans comprendre, révéler sans conviction, adorer le navet, élever des autels à l'impudicité, etc. : tout cela n'a guère de rapport avec l'étude de la sagesse. Les Grecs ont eu beaucoup de grands hommes et deux philosophes : Épicure et Soerate. L'homme qui combatrait les préjugés abrutissants, avec les armes de la raison, qui ferait le bien dans le seul amour du bien, qui serait content de ce qu'il possède; celui-là serait un philosophe; où se trouve celui-là? *Un vrai philosophe sait résister à ses passions* : cherchez. *Philosophisme, fausse philosophie,*

affectation, abus de la philosophie : ne cherchez point.

FILOSOFIE, s. **PHILOSOPHIE**, science qui a pour objet la connaissance des choses physiques et morales par leurs causes et par leurs effets ; étude de la nature et de la morale : définition scolastique. — *La philosophie platonicienne* : elle convient aux hommes-chapons et aux rêveurs des républiques idéales; lisez la république de Platon. — *La philosophie des stoïciens* : si vous voyez, sans émotions, mourir vos enfants, leur mère, vous serez zénoniste. — *La philosophie d'Épicure* : si vous ne la comparez pas à celles de ses pourceaux, dites philosophie du vrai sage. — *La philosophie de Kant* : si vous la comprenez vous serez plus heureux que son auteur. — *Philosophie du 18^{me} siècle* : en rendant l'homme à sa dignité, elle fut frappée par les foudres de carton des Jupiters des coulisses : elle est encore excommuniée par quelques personnes. — En mauvaise part, *philosopher* signifie *ergoter*, et quelquefois *brailler*. Il me semble que dans le sens de pointiller, on devrait dire *philosophailier*. — *Voss filozofie ni rá nein le kouatt fièr dô chien : ro n'esté kô fâ filozof* : Votre philosophie ne vaut pas les quatre fers d'un chien, vaut moins que rien : vous n'êtes qu'un *philosophiste* qui brave tous les principes reçus et le qu'en dirait-on. — *Párlan filozofikmain : plouret-ti?* Parlons philosophiquement : aurons-nous de la pluie?

FINA, s. adj. **FINAUD**. — *F'ol peínsé bouhal, i s'et fâ de baikô; l'oukil ponn finád* : Vous la croyez nigande, détrompez-vous; elle est finaude, rusée.

Finaud, finasseur, matois :

Le *finaud* est plus fin que rusé : il vétille. Le *finasseur* est plus retord : il circonvient. Le *matois* est plus renard : il récolte.

FINAL, s. adj. FINAL, FINALE, fin, dénouement, etc. — Dernière syllabe d'un mot. — Pénitence finale : théol. — *Finâl d'el finâl* : A la fin des fins : très-fam. — *Finito*, arrêté, état final d'un compte.

Fin, conclusion, résultat, résumé, péroraison, clôture :

Fin s'oppose à commencement : c'est trop peu de bien commencer, car la *fin* couronne l'œuvre. On dit *conclusion* d'une affaire, d'un récit, etc. : on *conclut* un mariage. Le ministère public prend ses *conclusions*. Le *résultat* est ce qui résulte, qui s'ensuit d'un principe, d'une délibération, d'une conférence, d'un événement : Le *résultat* est favorable, malheureux, etc. Un orateur s'est étendu longuement, se *résume* en peu de mots : de là le *résumé*. En t. de rhét. la *péroraison* est la conclusion d'une harangue, d'un plaidoyer, d'un pompeux discours, etc. : le prolix *pérorateur* croit faire des brillantes *péroraisons*. Par la *clôture* on déclare qu'une chose est terminée, ou l'on braille : la *clôture* ! la *clôture* !

FINALMAIN, adv. FINALEMENT à la fin, en dernier lieu, au bout du compte ; à la dernière extrémité.

FINANSÉ, v. FINANCIER, fournir, déboursier de l'argent. — *V'o-zaré l'pless mai iv fâret finansé* : Vous obtiendrez l'emploi, mais vous devrez financer. — Voy. *Stoké*.

FINANSI, s. FINANCIER, celui qui manie les deniers de l'État, qui fait des opérations de banque, des

grandes affaires d'argent. — Jouer les financiers : t. de théâtre.

FINESS, s. FINESSE, se dit de ce qui est fin, délié, etc. — Finesse de touche, de pinceau, de burin, etc. — Finesse d'esprit. — Savoir, connaître, toutes les finesesses d'une langue, etc. — Finesse de l'ouïe. — *Li finess et s'kreie s'oss rizej* : La finesse est peinte sur sa physiognomie, sur sa figure. — *De finess kozow di neur si s'onn blank chimth* : Des finesesses cousues de fil noir sur une chemise blanche. — *Vini avou demâlet finess* : Finasser, employer des mauvaises finesesses.

Finesse, délicatesse, atticisme () :*

La *finesse* est le toucher du sentiment. La *délicatesse* est douce, affectueuse, polie et entraînant. L'*atticisme* est délicat, fin et d'un goût épuré. — Souvent la *Finesse* montre le bout d'une greille et repousse la confiance. — La *délicatesse* est toujours aimable est amie du cœur. Le sel *attique*, de plus d'un auteur, n'est que du sel de cuisine.

Finesse, ruse, astuce, perfidie :

Chez les anciens, une figure allégorique, un singe et un renard cachés sous les plis de sa robe, représentaient la *finesse* (**). Il me semble que le BLOC ENFARINÉ de La Fontaine peint à la fois et la *ruse* et l'*astuce*. Il est certain que le baiser judaïque, que le roux Iscariote donna à son Divin Maître, est le type de la *perfidie*.

(*) Les Athéniens restèrent sans rivaux en matière de goût, de finesse, de délicatesse, etc. — On dit sel attique de toute plaisanterie spirituelle, fine et délicate.

(**) Le renard sous une robe transparente : voilà toute la finesse : mais que fait le singe dans cette galère ?

Finesse, leurre, artifice, attrape-nigaud :

La *finesse* est pénétrante, le *leurre* séduisant, l'*artifice* frauduleux. Les joerisses se laissent enfilet par les *attrape-nigauds*.

FINI, v. FINIR, s'oppose à commencer.—Une fleuriste dit à son fleuri carabin: *tu me fais des traits, tu es un monstre FINI*.—*Kél ovreg! c'ess-tann ne máie fini*: Quel interminable ouvrage! c'est à n'en jamais finir.—*Kan le ré sódár párlét n'feie di leu batreie, c'est-tann ne máie fini*: Quand les vieux troupiers parlent batailles et combats, ils ne tarissent point sur ce sujet, ils n'en finissent jamais.

Finir, achever, parachever, cesser, discontinuer :

On *finit* un ouvrage, etc. en mettant la dernière main, on *discontinue* pour reprendre, on *cesse* en abandonnant, on *achève* ce qui est commencé, on *parachève* en retouchant ce qui était achevé.

FINIÉSS, s. FENÊTRE, ouverture pratiquée dans un bâtiment pour donner du jour, etc.—Bois et vitrage qui composent la croisée.—*Rond finiess*: Œil de bœuf.—*Finieess al veie môd*: Fenêtre en ogive.—*Finieess di kenon*: Sabord, embrasure d'un vaisseau par laquelle on tire le canon.—*Hublot*, petit sabord; — petite ouverture carrée percée dans un vaisseau pour aérer l'entre-pont, etc.—*Finieess di plateinn di montt*: Petite ouverture ovale dans la platine de la montre.—*Geté to po le-z-ouh et le finiess*: Jeter son bien par les portes et les fenêtres, le prodiguer, etc.—*Foutél a l'ouh p'ol poitt, ir'vainret p'ol finiess*: Mettez-le à la porte, dehors, il rentrera par la

fenêtre.—*Mett inn finiess d'eint-deu*: Placer un jour de coutume: se dit d'une fenêtre qu'un propriétaire fait ouvrir dans un mur mitoyen.—On dit *fenêtrage* de toutes les fenêtres d'une maison.—En t. d'histoire naturelle, *fenestré*; percé à jour.

FINIÉU, s. FINISSEUR, celui qui finit l'ouvrage.—Celui des convives qui ne tombe pas sous la table.—Ouvrier qui polit la pointe des épingles, etc.

FINIÉMAIN, s. FINISSEMENT, achèvement, parachèvement. Les dict. marquent le dernier mot du signe *vi.*: daterait-il d'Adam, employez-le.—Voy. *Fini*.

FINIOLÉ, v. MUSCADINER.—Faire le damoiseau. Se pomponner.—Se donner une *pente*: fam.

FION, s. L'ESSENTIEL, le point principal, le nœud, ce qui couronne l'œuvre, ce qui parachève.—*Tournure*, bonne grâce: fam.—*Voss boniket et bai, meté de riban et de fleur à rév, po lí d'né l'fion*: Votre bonnet est beau, votre cornette est belle, ajoutez des rubans et quelques fleurs artificielles pour l'embellir, le parachever.

FIR, adj. FIER; fémi. *fière*.—*Fé l'fir*: Affecter de la fierté, etc.—*K'iv zesté fir Getrou! ó veu bein k'iv-zestégâie*: Que vous voilà fière, Gertrude! on voit de suite que vous avez mis, endossé, vos plus beaux atours.—*Aru l'kour fir*: Avoir le cœur fier, l'âme élevée.

Fier, superbe, rogue, arrogant, orgueilleux, dédaigneux :

L'homme *fier* est vain et altier; le *superbe* renchérit encore; le *rogue* est un bourru superbe; l'*arrogant* est hautain et grossier; l'*or-*

gueilleux est bouffi de présomption ; le *dédaigneux* est méprisant.

FIRMAIN, adv. FIÈREMENT. — *Gi l'ien a firmain di* : Je l'ai fièrement tancé : pop.

FIRTÉ, s. FIERTÉ, caractère d'une personne fière, etc. — *Il a l'firté divain le-z-ouïe* : La fierté se peint dans ses yeux, dans son regard.

FISKÉ, v. franç. wall. FIXER, attacher, arrêter, affermir. — Empêcher d'être volatil ou gazeux. Fixer l'oxygène en le combinant avec le mercure. Faire perdre au mercure sa fluidité. — Faire résider, demeurer en un lieu. — Empêcher d'être indécis, versatile. — Regarder attentivement. — Voy. *Louki*. — On dit que les Racine, les Voltaire, les Boileau, etc., ont fixé la langue française : une langue qui s'enrichit chaque jour n'est pas fixée. — *Fixement*, adv., d'une manière fixe.

FISS, s. FISC. — Plaider pour le fisc. — *Fiscal*, qui appartient au fisc.

Fisc, trésor public :

Fisc se dit du trésor particulier du prince, et *trésor public* du trésor de l'État.

FISS, adj. FIXE, qui ne se ment point : étoiles fixes. — Avoir les yeux fixés sur ce qu'on regarde. — *Idée fixe*, dominante, qu'on poursuit sans cesse. — Vendre à prix fixe. — Baromètre au beau fixe. — *Corps fixes*, corps que le feu ne saurait volatiliser : chim.

FISTEUL, s. FISTULE, ulcère dont l'entrée est étroite et le fond souvent large. — Fistule lacrymale, urinaire, etc. — *Fistuleux*, de la nature de la Fistule.

FISTOU, s. FÊTU, brin de paille, — *Tiré le fistou* : Tirer au court fé-

tu, mieux : tirer à la courte paille, la courte paille.

FIV, s. FIÈVRE, mouvement déréglé de la masse du sang, etc. — Fièvre ataxique, ci-devant fièvre nerveuse. Fièvre idiopathique ; symptomatique, bilieuse, musculeuse, inflammatoire, aiguë, adynamique, intermittente. — *Fiv à teg* : Fièvre pourprée. — *La fièvre putride est attribuée à la corruption des humeurs ; parce que l'haleine et les excréments de l'homme exhalent une odeur fétide*. Rarement nos excréments sont aromatiques.

FIVÉ, adj. FIEFFÉ, il s'emploie au superlatif pour exprimer un défaut, etc.

FIVREU, adj. FIÉVREUX, qui cause ou peut causer la fièvre. — *Fébrile*, qui a rapport à la fièvre. — *Fébricitant*, qui a une fièvre intermittente. — *Fébrifuge*, médicament anti-fiévreux.

FIZAI, s. FUSEAU, petit instrument qui sert à filer, à tordre le fil, etc. — Dans les arts et métiers, ce qui a la forme d'un fuseau. — *Fizai d'kaïtress* ou *d'kaïtress* : Fuseau de dentelière. — *Avu de s'keie komme fizai* : Avoir des jambes comme des fuseaux, très-menues.

FIZAIÉ, s. FUSÉE, le fil qui est autour du fuseau quand la filasse est filée. — Pièce de feu d'artifice. — *Fusée à la Congrève*, fusée très-meurtrière, qui est, dit-on, perfectionnée depuis peu. — *Fusée de bombe*, cylindre de bois qui sert à lancer les bombes. — *Fizaie a baguett* : Fusée à baguette ascendante. Les petites se lancent à la main. — Fig. : *C'ess tinn kimelaie fizaié* : C'est une affaire fort embrouillée. — *Dikmelé n'fizaié* : Démêler une

fusée, débrouiller une intrigue, etc. — *Avu le deu komm de fizaie* : Avoir les doigts *fuselés*, très-minces par leurs extrémités.

FIZIK, s. FUSIL, arme à feu portative. — *Arquebuse*, ancienne arme à feu. — *Mousquet*, arme à feu qui a précédé le fusil, et qu'on faisait partir à l'aide d'une mèche allumée. — *Mousqueton*, espèce de fusil plus court que les fusils ordinaires. Autrefois fusil court des cavaliers. — *Espingole*, gros fusil court à canon fort évasé. — *Canardière*, long fusil pour chasser les canards sauvages, les corbeaux et les oiseaux qu'on n'approche que difficilement. — *Escopette*, espèce de fusil ou de carabine que l'on portait en bandouillère. On dit encore en plaisantant : *escopetterie*, d'une salve de carabines, etc.

FIZIK. PHYSIQUE. Voy. FIZIK au dict. des sciences, etc.

FIZIONOMIE, s. PHYSIONOMIE, l'air, les traits du visage. Chaque peuple a sa physionomie, le cachet, le type, de sa race, etc.

Physionomie, air, mine :

*Physionomie*ne se dit guère que du visage, air ajoute la taille et le maintien ; mine comprend le visage et la conformation extérieure. — Une belle femme peut manquer de *physionomie*. Un homme de boue, sorti de la boue, peut se donner des beaux airs. La mine patibulaire d'un bandit est burinée sur sa figure.

FIZIONOMISS, s. PHYSIONOMISTE, celui qui se connaît ou qui a la prétention de se connaître en physionomie. *Physionotrace*, instrument pour réduire et graver les portraits, les physionomies. — Voy. *Veie*. — *Physiognomonie*, art de connaître

le caractère des personnes par l'inspection des traits du visage et de toutes les parties du corps : physiognomonie de Porta. On pourrait ajouter celle de Lavater qui n'a lieu que par l'analyse des traits du visage.

FLAGELÉ, v. FLAGELLER, fouetter ; se dit principalement en parlant de J.-C. et des martyrs. Se flageller soi-même par mortification. — *Ess flagelé d'pock* : Etre couvert de grains de petite vérole, de pustules : accept. loc. — Voy. *Foueté*.

FLAGEOLET, s. petit instrument à vent. — *Li geoweu d'flageolet a de geanb komm si huflet* : Ce joueur de flageolet a les jambes faites comme son instrument.

FLAH (a), adv. EN ABONDANCE, par flots, excessivement, etc.

FLAHÏ, v. FRAPPER. — VERSER. — *Flahï sain mizerikôr* : Frapper sans pitié, à grands coups ; de stoc et de taille. — *Si l'plaiw kontineuw*, le grain von *flahï* : Si la pluie continue, les grains vont verser. — Voy. *Feri*.

FLAIRAN, adj. PUANT, infect. — IMPERTINENT, insolent ; faquin. — *Li stron d'dial et d'arcg flairan* : L'assa fœtida est une résine très-puante (*). — *Flairan pendâr, itt fá oâie ô foulâr po soflê l'narcinn ; i n'a wairki l'el fêv avou te deu* : Méchant faquin, fat dégoûtant, tu te mouches aujourd'hui dans un foulard ; naguère encore tu n'employais que tes doigts. — *Komm iss kitap, avou s'flairant narcinn ! i peïss ess inn sokoi* : Comme il se donne des beaux airs ! des airs penchés ! le punais se croit un grand

(*) J'ai lu que les Chinois font grand cas du *parfum* de l'assa fœtida. — Nous l'employons en médecine.

personnage, un homme d'importance. — Voy. *Pufkeinn*.

FLAIRAN BOI, s. composé, MÉRI-SIER A GRAPPE.

FLAIRANT MEINTT, s. composé, MENTHE A FLEURS DOUBLES, plante labiée.

FLAIREUR OU FLAIRANTEUR, s. PUANTEUR, mauvaise odeur. — Le lac nommé Amsanctus, en Italie, exhalait une puanteur si horrible, qu'il fut regardé, par les anciens, comme le soupirail des enfers. — Voy. *Infekté. Epufkineg*.

FLAIRI, v. PUER, sentir mauvais. — *Cela pue le musc, l'ambre, la civette.* — *Cela pue le peuple.* Je suis surpris que les diét. n'aient pas ajouté la tubéreuse, le lilas, la giroflée, à l'ambre et à la civette; l'odeur en est *excessire et incommode.* — *Puer le peuple!* O! les puants! — Voy. *Flairan.* — *Puer comme un bouc:* bien quant à nous; mais quant à la chèvre. — *Arv l'aleinn ki flair li peket:* Exhaler par la bouche l'odeur de genièvre. — Voy. *Peket. Pufkeinn.*

Puer, infecter, empuantir, sentir:

La viande, un mets renfermé, *sentira* le moisi; un punais *empuantit* par l' haleine de son nez; les égouts, les eaux stagnantes *puent*; l'*infection* est délétère ou mortifère. — Voy. *Pufkeinn*.

FLAKON, s. FLACON, bouteille dont le goulot se bouche avec un bouchon de métal ou de sa propre matière. — *Flaconnerie*, commerce de flacons. — Les Wall. disent improprement flacon dans le sens de bouteille, cette licence n'est permise que par les chansonniers.

FLAMAIN, s. adj. FLAMAND. FLA-MEIND: *Flamande*, de Flandre. — Les Wall. disent en plaisantant :

Dass poursai et ô flamain son trass biess: Douze pores et un flamand font treize bêtes. Je désapprouve la plaisanterie: cependant je ne sais quel auteur a écrit, en parlant d'une petite armée: *il y avait tant de mille hommes et tant de flamands:* j'ai oublié le nombre des hommes et celui des flamands. — Voy. *Tieh*.

FLAMIA, s. FLAMMÈCHE, petite parcelle d'une matière combustible qui s'élève en l'air toute enflammée. — Voy. *Fen*.

Flammèche, étincelle, brandon:

L'*étincelle* est une blquette de feu plus petite que la *flammèche*; celle-ci est une parcelle naturellement ascendante. Le vent ou la violence de l'incendie élève quelquefois les *brandons*.

FLAMM, s. FLAMME, la partie ascendante la plus lumineuse et la plus subtile du feu. — Les flammes de l'enfer, etc. — *Flammes du Bengale*, sorte d'artifice qui donne une lumière très-vive. — Sorte de banderole qu'on attache aux mâts ou aux vergues des navires. — Défaut du drap inégalement trempé dans l'eau du dégraissage. — Jadis les amants nourrissaient leurs flammes secrètes avec des grossoupirs. — *Volcan flammirome*, qui vomit des flammes. — Voy. *Blamm. Ardan. Ardé*.

FLAMMION, adj. FAMEUX. — *Flammion de hés:* Fameux gaillard. J'ai trouvé ce mot dans un vieux manuscrit anonyme (*).

FLANÔ, s. FLAMBEAU. — *Se dit des chandelles de cire ou de suif qu'on allume pour éclairer l'intérieur des maisons; et par extens. des chandeliers: apportez des flambeaux;*

(*) Liège 1151.

une paire de flambeaux ; dîner aux flambeaux. — Les chandelles de cire s'appellent des bougies ; les chandelles de suif tout bonnement chandelles : on apporte des chandeliers, etc. — *Le flambeau du monde*, le soleil. *Les flambeaux de la nuit*, la lune, les étoiles. — *Allumer le flambeau de la guerre*, de la discorde. — *Le flambeau de la raison*, du génie, etc. — *Allumer le flambeau de l'hymen*. Ce flambeau ne brûle point éternellement. — Voy. *Flag*.

FLANEL, s. FLANELLE, étoffe légère de laine. — *Poirté n'kamizol di flanel à châr* : Porter un gilet de flanelle sur la peau.

FLANKÉ, v. FRAPPER. — *Flanké n'boufal gueieue* : Donner, lancer, un soufflet. — Voy. *Feri*. — *Flanké*, verbe, *flanquer* se dit de la partie d'une fortification qui sert de défense à une autre. — Cette façade est flanquée d'avant-corps. — Trois ou quatre plats flanquaient cet énorme pâté. — *Si flanké to d'iss lon d'vain le broûlt* : Se flanquer, s'étendre tout de son long dans la boue.

FLATEU, s. FLATTEUR, qui flatte. Voy. *Blan-kou*.

FLATT, s. ÉPOUTI, petite ordure dans le drap. — *Flatt* : bouse, fiente des vaches, etc. Ne se dit point à Liège. — Voy. *Stron*.

FLÂW, s. ellipt. SAISON MORTE, temps de l'année où le commerce, les affaires, les travaux, sont ralentis. — *Ess el flâw* : Être dans la saison morte, et non dans la morte saison.

FLAW, adj. FAIBLE, qui manque de force, de vigueur ; qui est débile. — *Il et si flâw k'inn pou mett ô pi d'van l'ôtt* : Sa faiblesse est telle qu'il peut à peine se traîner. —

Toumé flâw : Tomber en pâmoison. — Voy. *Flâwté*.

FLÂWI, v. S'ÉVANOUIR. Se pâmer. — Voy. *Flâwté*.

FLÂWMAIN, adv. FAIBLEMENT, avec faiblesse, d'une manière faible. — *I'ovreg va flâwmain, konfré* ; il et rraie k'inn-zestan el flâw : L'ouvrage, le travail, ne suit pas, confrère ; il est vrai que nous sommes dans la saison morte.

FLÂWTÉ, s. FAIBLESSE, défaillance, évanouissement, etc. — *Avu sorain de flâwté* : Être sujet aux défaillances, etc.

Faiblesse, défaillance, évanouissement, pâmoison, syncope, lipothymie, débilité, prostration, atonie, inanition :

Faiblesse se dit dans l'acception vulgaire de se trouver mal. *Évanouissement* me paraît la pensée forte de *défaillance* ; et signifie moins que *pâmoison*. La *syncope* ajoute à la perte du sentiment et du mouvement, une cessation plus ou moins complète de toute action du cœur et des poumons. La *lipothymie*, n'est qu'une privation momentanée du sentiment et du mouvement. La *débilité* est une grande faiblesse, notamment des nerfs, du cerveau, etc. La *prostration* est un affaiblissement extrême, un profond accablement. L'*atonie* est une faiblesse absolue des organes, et surtout de ceux qualifiés par l'adj. CONTRACTILES, c'est-à-dire des organes qui se resserrent, se raccourcissent : physiologie. — Mourir de faim, c'est mourir d'*inanition*.

FLEG, s. FLÈCHE, trait qu'on lance avec une arbalète. — Objet qui a la forme d'une flèche. — Chose faite en forme de flèche. — Signe

qui représente une flèche : géographie. — *Fê fleg di to boi* : Faire flèche de tout bois, employer le vert et le sec pour se tirer d'affaire. — *Fleg di kaross* : Flèche de carrosse, longue pièce de bois cambrée qui joint le train de derrière d'un carrosse avec celui de devant. — *Fleg d'inn toûr* : Flèche pyramidale d'un clocher qui surmonte la tour ou la cache. — *Fleg di cherpeintt* : Flèche de charpente. — Voy. *Bakon. Toûr. Kreinnkein.*

FLEU-D'LI, s. LIS, plante bulbeuse qui porte des fleurs à six pétales. — *Lis asphodèle*, hémérocalle à fleurs jaunes : du Japon, narcissoïde ; d'étang, le nénufar blanc : de mai, le muguet : du Mexique, l'amarillis belladone : de Surate, ketnie ; narcisse des Indes, amaryllis : de Saint-Jacques, l'amarillis en croix : des teinturiers, la grande et la lysimachie vulgaire : ensanglanté, à bord rouge. — Sorte de papier. — Avant la révolution française : l'empire, le trône des lis. — *Fleurdeliser*, stigmatiser d'une fleur de lis l'épaule d'un voleur, etc. : cette marque s'appliquait, avec un fer brûlant, pendant l'empire et le trône des lis. — Les lis est le symbole de la virginité, de la candeur, etc. — Dans le style mignard et parasite, on dit teint de lis et de rose.

FLEUMM, adj. FLASQUE, sans force. — *Batt si fleumm* : Flâner ; promener son indolence, sa nonchalance ; paresser, etc.

Flasque, mou, indolent, nonchalent, paresseux, fainéant :

L'homme naturellement flasque est dépourvu de vigueur : son corps s'affaise. L'homme mou n'a ni ressort ni activité : il se traîne.

L'indolent marchande ses pas : il va quand on le pousse. Le nonchalant abhorre la fatigue : rien ne l'émeut. Le paresseux hait le travail : à demain, dit-il. Le fainéant hait jusqu'à l'application de l'esprit : plusieurs rois de la race de Mérovée méritèrent le surnom de fainéants.

FLEÛR, s. FLEUR, elle précède le fruit. Le calice, la corolle d'une fleur. Bouton à fleur ; s'oppose à bouton à bois. Fleur complète, mâle, femelle, hermaphrodite, stérile. — *Fleûr di Gealhai* : Marguerite dorée. — *Fleur di moir* : Souci, plante à fleur jaune. — *Fleûr di tonîr* : Pavot oriental. — *Fleûr di fareinn* : Fleur de farine, la partie la plus fine, etc. — *Fleûr à rif* : Fleur artificielle. — *Fleûr di frutt* : Fleur des fruits. Se dit de la blancheur légère qui paraît sur la peau de certains fruits. — *Fleûr d'el pîh* : Duvet de la pêche. — *Ess et s'fleûr* : Etre à la fleur de l'âge. — *Fleûr d'el flatt* : La gente populière, la plus vile canaille.

FLEÛR-EL-DRAGON, s. DRAGON, tache dans la prunelle des hommes et des chevaux.

FLIBOTT, s. EFFILOCHES. — On dit *s'effilocher*, quand la trame se sépare de la chaîne au bord d'une étoffe. — *Al flibott* : Du côté de l'entame du pain : accept. part.

FLIBOTT, s. EFFONDRIlLES, SÉDIMENTs, qui restent au fond d'un vase de capacité. — Voy. *Drouss. Droussein.*

FLIGH FLAG. FLIGH FLAGH. FLIK FLAK : onomatopées. — *Fê flig flag et n'ô potai* : Faire flig flag dans une flasque. — Voy. *Potai.* — *Fê fligh flagh divain le broûllî* : Faire fligh flagh dans la boue en marchant. — *Fê flik flak arou s'korih* : Faire

flik flak avec son fouet, avec son escourgée. Les Français figurent *flic flac*.—Voy. *Korih*.

FLIMÉ, v. OUVRIER, *percer*, se dit d'un abcès, etc.—*Inciser*, faire une fente avec un bistouri, etc. : chir.—Par extens., *taillader*, faire des taillades, des entailles, dans les chairs : *bistouriser* : plais.—*Scarifier*, faire des scarifications avec une lancette : chir.—Voy. *Spiteur*.

FLIMM, s. CHARPIE, aïnase de vieille toile usée et défilée qui s'emploie au pansement des plaies, etc.—*Kan g'fou flimé*, *ômme meta d'el flimm po fé geté l'plâie* : Après l'incision on me mit de la charpie pour faire suppurer la plaie, pour l'empêcher de se cicatriser.—*Bourdonnet*, charpie en rouleau, de forme oblong, qui sert à tamponner une plaie; et qui en absorbe le pus, etc.—*Meté ô rôlai d'flimm el plâie* : Placez un bourdonnet sur la plaie.

FLOCHETT, s. FLOCON, petite touffe, petit amas de laine, de soie, etc.—Houpe d'un bonnet, etc.—*Flochett di nivaie* : Flocon de neige.—*Le biess a lainn leyet de flochett à bouhon* : Les brebis, etc. laissent de flocons aux buissons.—Voy. *Floket*. *Flokon*.

FLO, s. MARE, eau stagnante.—Voy. *Potai*. *Marass*.

FLOG, s. POLITESSE : acception très-circonscrite.—*Fè n'flog* : Faire une politesse...—*Flogse* dit quelquefois dans le sens de *flochett* et de *floket*.

FLOKET, s. FONTANGE, nœud de rubans que les femmes portaient sur la tête (*).—Tout nœud de ru-

bans.—*Li veie rassecheie*, *arou s'tiess pelak*, *el a pu d'floké ki di g'vet* : La vieille ridée, avec sa tête chauve, elle a plus de nœuds de rubans sur le corps que de cheveux sur la tête.

FLOKON, s. FLOCON, petite touffe, petit amas de laine, de soie, etc.—*Le brebis leyet de flokon d'lainn divain le bouhon di speinn* : Les brebis laissent des flocons de laine dans les buissons épineux.—*Le flokon d'nivaie toumet d'areg sipet* : Les flocons de neige tombent drus, comme mouches.—Voy. *Spiteur*. *Ploumion*. *Flochett*.

FLOREIE, t. pass. FLEURIE.—*Floreie pâk* : Pâques fleuries, le dimanche des Rameaux.—Voy. *Flori*.

FLOREIN-D'OR, s. PISSENLIT, dent de lion commune.

FLOREINSS, s. FLORENCE, petit tafetas léger, qu'on tirait jadis de Florence.

FLORET, s. FLEURET, sorte d'épée, à lame carrée sans tranchant, ayant un bouton à sa pointe.—Fil fait de la partie la plus grossière de la soie.—Pas de danse.

FLORETT, s. TAIE, tache blanche et opaque qui se forme quelquefois sur l'œil.—*I n'a nein ko l'florett gen d'loïie* : Ses yeux, encore pétillants, annoncent le désir.—Il est encore adolescent, etc. accept. part.

FLORI, v. FLEURIR.—Etre dans un état de prospérité, de splendeur : dans ce sens on dit souvent *florissait* à l'imp. de l'ind.—*Ronsard florissait en France à la fin du seizième siècle*. Dites le rocailleux *Ronsard*, etc.—*Athènes florissait sous Périclès*. Son successeur, le monarque la complimenta : toutes les *Fon'tanges se fontangèrent*.

(*) La Fontange, l'une des catins de Louis XIV, fut surprise à la chasse par une averse qui déranger sa coiffure : elle coquetta un ruban sur sa tête ; et le galant

crapuleux Cléon, eut bientôt changé cette situation prospère.—Village, teint, — esprit fleuri. — *Li solo fai flori le fleur* : Le soleil fait épanouir les fleurs, fait ouvrir les boutons.

FLORIHAN, adj. FLORISSANT, prospère ; qui est en honneur, en crédit.—*Veie florihantt* : Ville florissante.

FLORIHAV, s. FLEURAISSON OU FLEURAISSON, temps du développement, de l'épanouissement des fleurs.

FLOSS, adj. DUVETÉUX, cotonneux, très-léger.—Soyeux.

FLOTT, s. ÉPONGE, production marine, légère, élastique, très-poreuse ; qui absorbe les liquides.—*Beür komm inn flott* : Boire comme une éponge, comme un entonnoir.

FLOTT, s. FLOTTE, certain nombre de navires qui voguent ensemble.—Tous les vaisseaux de la flotte.—*Flottille*, petite flotte.—*Escadre*, armée navale.—*Escadrille*, petite escadre.

FLOUH, s. FOULE, multitude.—Grande abondance.—Pleine saison des fruits, etc.

FLOUWY, t. pass. FANÉ, flétri.

FLOUYT, adj. DISERT, qui parle avec une heureuse facilité. Ne confondez point avec *volubilité*, qui signifie parler trop vite.—Voy. *Lokeïns*.

Disert, éloquent, élégant :

L'orateur *disert* s'exprime avec facilité, est bien-disant et quelquefois agréablement verbeux. L'orateur *éloquent* persuade, entraîne, parle à l'âme. L'*élégant* orateur est gracieux, fleuri, à l'élocution facile ; captive l'oreille.

FLOYAL, s. FLÉAU, long bâton terminé par un bâtonnet, pour battre en grange, etc.—Grande calamité.

FLOYON, s. FLANDRELET, grosse tarte faite avec des œufs, de la farine, du lait, etc.—*Li floyon et chîr a Liège* ; mais *ossu c'et de floyon* : Le flandrelet est cher à Liège ; mais en revanche il est délicieux.—Voy. *Doraie*.

FLÛCHI (si), v. se GLISSER, etc.—*Iss flûcha et bai kabinet d'imm feumm* : ké *poteïns* ! Il se glissa dans le boudoir de ma femme : quel mauvais sujet !

Se glisser, se faufiler, s'insinuer, s'impatroniser :

On *se glisse* comme une ombre, en tapinois, en eatimini. Un eseroe, DE BONNE COMPAGNIE, *se faufile* à petits pas, sans bruit, s'installe et fait des dupes. Un madré parasite *s'insinue* en serpent chez un sot amphitriton, *s'y impatronise* ; et commande souvent.

FLÛTEU, s. FLÛTEUR, celui qui joue de la flûte : iron.

FLÛTIÀ OU FLÛTEU, s. FLÛTEUR, se dit de celui qui boit beaucoup ; qui *pompe ferme* : fam. et plais.—*Buffeteur*, voiturier qui buffète, c'est-à-dire qui perce le tonneau avec un foret, etc., pour boire, *pomper*.

FLÛTT, s. FLÛTE, instrument à vent.—*Ambuage*, flûte de Syriens.—*Salamanie*, flûte turque faite d'un seul roseau.—*Parïambe*, flûte, instrument à cordes pour accompagner les iambes.—Voy. *Verss*.—Dans l'antiquité la plus reculée on ne connaissait que deux sortes de flûtes, la Syrinx ou celle de Pan (*), et la simple.

(*) *Pan* poursuit Syrinx jusqu'au fleuve Ladon, pour sauver l'honneur de cette nymphe, celui-ci la métamorphose en roseau : le dieu des campagnes en coupe la tige en fait une flûte, et se met à la flûter.

FNO, s. **FENOUIL**, plante aromatique. — On dit *fenouillet* d'une pomme qui a le goût de fenouil ; et *fenouillette* de l'eau-de-vie, rectifiée avec de la graine de fenouil. — *Vola de froumay à fno*, *tonn ne la à pierzein* ; *chuzihé* : Voilà du fromage au *fenouil*, en voici du persillé ; faites votre choix. Il me semble qu'on pourrait dire *fenouillé*, malgré clameur de haro.

FOG, s. **FOURCHE**, instrument pour charger le foin, etc. — *Trident*, fourche à 3 dents que les poètes mettent dans les mains de Neptune, dieu de la mer. — *Fourches*, *Caudines*, passage étroit et dangereux dans l'ancienne Campanie. L'an de Rome, 433, les Samnites firent passer les Romains sous le *joug* (*). — *Fé le fog* : Fourcher les doigts, faire le simulacre de deux croissants à un mari qui en tient.

FÔG, s. **FORGE**, lieu où l'on forge le fer, etc. — *Chaufferie*, lieu destiné à chauffer le fer et à le mettre en barre. — Fourneau où quelques artisans chauffent le métal ; enclume pour le battre. On dit grosses forges par opposition à petites forges dans lesquelles le travail se fait à la main. — *Fôg di klawté* : Clouterie, forge où l'on fabrique les clous.

FOI, s. **FOUET**, espèce d'escourgée. — Voy. *Korih*. — *Fouet des ailes*, bouts d'ailes des oiseaux. — *Donner le fouet sous la custode*, réprimander, morigéner en secret. — *Lanière pour faire tourner un*

(*) Le *joug* était une pique traversée par deux autres, et fichée en terre : les vaincus passaient sous le *joug*. Se dit encore dans le sens de servitude, etc. : le *joug* de l'hymen.

sabot. — Voy. *Kanpinèr*. *Tournai*. *Creyanss*. *Korih*.

FOIE, s. **FEUILLE**, morceau de papier d'une certaine grandeur pour écrire, etc. — Feuille de parchemin, de vélin, etc. — in-quarto, in-octavo, etc. — in-4° in-8°, etc. — *Feuille des bénéfices*, listes des bénéfices à la nomination du roi. — *Feuille d'étain*, le vif argent appliqué derrière une glace. — *Foie di routt* : Feuille de route, t. milit. — Voy. *Plak*. *Fouie*.

FOIE, ou **FOUIE**, interj. Fr, exprime le dégoût. — *Pouah*, exprime l'aversion. — *Foie piti mâté* : Fi, petit salaud, petit saligaud. — *Foie, foie, tèt te hozett* : Fi, fi, tire tes guêtres. — *Foie ! foie ! ti sain l'bo* ; et *t'itt diviss komu ó poursai* : Pouah ! pouah ! tu sens le bouc ; et tu n'as que des paroles obscènes à la bouche.

Foin, adj. **Fort**, vigoureux, robuste. — *Foitt* : Forte. Se dit des cuirs, des étoffes, etc. — Ce qui est considérable dans son genre ; impétueux, énergique, etc. — *Prusté main fôr* : Prêtre main forte. — *Aru n'foitt alenn d'a* : Avoir l'haleine fortement alliagée. — *Falansienn ess-t'inn foitt veie* : Valenciennes est une très-forte ville, une ville inexpugnable.

Fort, vigoureux, robuste :

St. Christophe peint la *force*, Hercule la *vigueur*. Avec une santé de fer on est *robuste*.

Fort, très :

Quand on possède une science à foud on est *fort* savant ; mais pour être *très-savant*, il faut avoir assisté à la génération des idées qui constituent la science.

FOIR-CHIVÀ, locut. substantive, CHEVAL-FONDU, jeu dans lequel les

enfants sautent sur le dos de l'un d'entr'eux qui se tient courbé. — Les dict. ne mettent point le tiret.

FOIRSI, v. FORCER, briser, rompre; ouvrir avec violence.—Prendre par force. Violer. — Céder à l'importunité. — Obliger par des mesures coercitives.

Forcer, violenter, obliger, contraindre :

La force fait loi : il faut céder. La violence n'a point de frein : elle brise les entraves. Le droit positif rend obligatoire : ne blesse-t-il jamais le droit naturel ? *Contraindre* comprend gêner l'inclination, contrarier la volonté : ne suppose-t-il jamais faire une douce violence ?

FOISS, s. FORCE, vigueur, solidité. — Fermeté d'âme. — Toute force, toute cause, toute puissance, à laquelle on attribue la propriété de produire, de déterminer certains phénomènes : force centripète, centrifuge, d'attraction, de cohésion, etc. — *Force d'inertie*, résistance passive qui consiste à ne pas obéir ; s'oppose à résistance à main armée. — *Force motrice*, qui produit un mouvement actuel. — *Foiss di sonk* : Force du sang, mouvement secret, puissance occulte, ou voix de la nature qui attire le père vers le fils, le fils vers le père, etc. La force du sang serait-elle une chimère ? selon moi, non : les molécules homogènes qui s'échappent du sang peuvent causer cette attraction. — *A foiss di fé l'pla pi, il a stawou n'pless* : A force de ramper, à force de bassesses, il a obtenu un emploi, une place. — *Geanb di foiss* : Janbe de force : charp.

Force, énergie :

Energie est plus INÉRIQUE que

force. Dites avec les dict. : *énergie du style ; des images fortes*.

FOITMAIN, adv. FORTEMENT, solidement, vigoureusement, énergiquement, etc.

FÔKI, t. pass. adj. HARASSÉ, rendu, pantelant, relâché, outré. — *Gi so fôki* : Je suis harassé. — *G'inn pou hansé, gi so fôki* : Je ne puis respirer, je suis pantelant, je halète, etc. — *Li liv et fôki* : Le lièvre est relâché, rendu, accablé de lassitude. — *G'ea tro fai korti mi g'vá, il et fôki* : J'ai trop poussé mon cheval, il est outré. Ne se dit plus en parlant des personnes.

FOLÉ, v. FOULER. — Voy. *Chôki. Roté*. — Opprimer, surcharger d'impôts. — *Folé de dra* : Fouler le drap en toile. — *Folé de kur* : Fouler des cuirs ; on les foule avec les pieds pour les anollir. — *Si ti sofeul, g'itt fol dizo me pi* : Un mot de plus, et je te foule sous mes pieds, aux pieds. — *To touman g'i m'a folé ô pognn* : Entombant je me suis foulé le poignet. — *Noss press fol bein* : Notre presse foule régulièrement, etc. : t. d'impr.

FOLEG, s. APOINTAGE, action d'ap pointer, de fouler les cuirs. — *Mé-marchure*, entorse que se donne un cheval.

FOLEIE, s. FOLIE, démente. — Imprudence, etc. — Manque, défaut de jugement. — *Le pukouitt et foleie son le meyeu* : Les plus courtes folies sont les meilleures. Cet adage est universel. — Voy. *Kouyonnâd. Badiné. Badinnreie. Badineu*.

Folie, folâtrerie, badinage, plaisanterie :

Les vieillards moralisent les étourdis qui font des folies ; ils sont deux fois enfants. Ces jeunes gens ne folâtrent jamais : où la raison

va se nicher. Les dict. disent un *ÉLÉGANt badinage* : serait-ce une mauvaise *plaisanterie*?

FOLEU, s. **FOULEUR**, OUVRIER qui foule les étoffes; qui presse les raisins. — *Foulon*, celui qui apprête les étoffes pour les fouler. — *Foulonnier*, celui qui dirige le moulin à foulon, la foulerie. — *Fouloire*, table, instrument pour fouler les étoffes, et principalement les chapeaux. — *Fouloir*, instrument avec lequel on foule.

FOLREIE, s. **FOULERIE**, atelier où l'on foule les draps, etc. Le moulin à foulon comprend tout l'ensemble. — *Tèr di folreie* : Terre à foulon.

FOLEUR, s. **FOULURE**, blessure d'une partie foulée.

FOMEINTE, v. **FOMENTER**, adoucir, fortifier, une partie malade. — Les Wallons, qui ne s'occupent pas de médecine, le disent rarement dans ce sens. — Voy. *Adoussihan*. — *Fomeinté de karel* : Fomenter des querelles, des divisions, etc.

FON, s. **FOND**, endroit le plus bas, le plus creux d'une chose. — *Sonder le fond*, jeter la sonde pour trouver le fond : mar. — *Hauteur de l'eau*, n'avoir que 7 brasses de fond; la brasse marine est de 5 pieds. — *Le plang ni von mâie à fon de l'aîw* : Les planches surnagent, ne s'enfoncent point dans l'eau. — *Fon d'lé* : Fonçailles, assemblage, pièces qui portent la pailleasse d'un lit. Les dict. font *enfonçure* synonyme absolu de *fonçailles*. Ne vous laissez pas enfoncer. — *Bas-fond*, terrain bas et enfoncé; s'oppose à *haut-fond*. — *Fon d'ô payzeg* : Fond d'un paysage : peint. — On dit *paysage* d'une étendue de pays que la vue em-

brasse à la fois. — *Piett fon* : Perdre terre, ne pas toucher avec les pieds le fond de l'eau.

FON, s. **GUÉ**. — *L'aîw a-t-el ô fon?* La rivière a-t-elle un endroit guéable?

FON, s. **FONDS**, le sol d'une terre, etc. — *Bein-fon* : Bien-fonds. — Voy. *Bein-fon*. — Somme pour payer. — **FONDS publics**. — Tout établissement qui comprend les marchandises, les ustensiles, etc. Dans les petites villes ces sortes de fonds sont à peu près inconnus. — *Manké d'fon* : Manquer de fonds, d'argent. — *Fè d'vain le fon* : Spéculer sur les fonds publics, **BOURSCOTER**.

FOND, v. **FONDRE**, rendre fluide, liquéfier. — Maigrir. — Pleurnicher. — S'abimer, s'engloutir. — Assaillir à l'improviste. — *Kel l'choleur! li bour fon et l'aîw* : Quelle extrême chaleur! le beurre se fond dans l'eau. — *Fondou* : Fondu.

FONDAN, adj. **FONDANT**, qui se fond dans la bouche. — *Résolutif*, se dit des remèdes qui déterminent la résolution des engorgements, des tumeurs : on a dit *fondant* dans cette acception. — *Li peur di bour et fondant* : Le beurré est fondant.

FONDASION, s. **FONDATION**, action de fonder. — Fondation d'un établissement, d'une colonie, d'une société savante, etc. — Voy. *ci-dessous*.

FONDÉ, v. **FONDER**, mettre les premières pierres, pour la construction d'un édifice, etc. — Voy. *Fondmain*.

Fonder, instituer, établir :

Fonder, c'est bâtir une ville, accorder, léguer, des fonds pour former un établissement de charité, un œuvre de philanthropie : on *fonde* des hospices pour les in-

fortunés, pour les voyageurs, des hôpitaux pour les malades, etc. *Instituer*, c'est créer, former, une institution, une confrérie; des places pour les sinécuristes, etc. : des monstres ont *institué* les tribunaux révolutionnaires. *Établir*, c'est construire, donner une nouvelle destination à un édifice, etc. : on *établit* une manufacture dans un ci-devant couvent, etc. — Cadmus *fonda* Thèbes; Édouard III *institua* l'ordre de la jarrettière; Napoléon ne forma que des *établissements* utiles.

FONDEU, s. FONDEUR, celui qui fond les métaux. — *Fondeu d'karaktér*: Fondeur en caractères, sous-entendu d'imprimerie. — Voy. *Fondreie*. — *Fondoir*, lieu où les bouchers fondent leurs suifs, etc.

FON D'FOSS, s. CUL DE BASSE FOSSE. Il me semble qu'il faudrait écrire : *cul-de-basse-fosse*.

Cul de basse fosse, in pacé, oubliettes :

Le *cul de basse fosse* est un cachot souterrain creusé sous un autre : il est méphitique. L'*in pacé* est une prison monastique : on y reste enfermé jusqu'à la mort. Dans les *oubliettes* (*) on était aussi enfermé à perpétuité : plébcien, n'oubliez point les oubliettes !

FONDMAIN, s. FONDEMENT, partie de la maçonnerie qui sert de base à un édifice, etc. — Poétiquement, *les fondements d'une montagne, la terre ou les rocs qui sont au-dessous de sa base*, etc. Il me semble que c'est sans fondement que les dict.

(*) Beaucoup de personnes croient encore que l'on traquait les hommes *suspects* avec des fausses trappes appelées *oubliettes*. Tout était possible sous le règne du bon plaisir.

trouvent ici quelque chose de poétique. — *On dit quelquefois abusivement, dans un sens analogue, les fondements de la terre, de l'univers*, etc. Le premier exemple est rocailleux, le second rococo.

Fondement, fondation :

Dites *fondation* des travaux préparatoires ; et *fondement* de la grosse maçonnerie qui se maçonne jusqu'au rez-de-chaussée. — Dites la *fondation* d'un mur, d'une maison ; les *fondations* d'un palais. Même règle à l'égard de *fondement* : les *fondements* d'un temple.

FONDREIE, s. FONDRILLES, parties grossières, hétérogénéités, qui restent au fond d'un vase après l'ébullition. Les Wallons disent plus souvent *efondreie*, Voy. ce mot. — *Fèces*, sédiments qui se déposent au fond d'une liqueur qui a fermenté, ou après qu'on l'a clarifiée.

FONDREIE, s. FONDERIE, lieu où l'on purifie le métal brut. Celui où l'on fabrique certains objets avec du métal fondu. — Lieu où l'on fond la cire. — Art de fondre les métaux. — *Fondreie di kenon*. *Fondreie di lett* : Fonderie de canons. Fonderie en caractères.

FONSÉ, v. FONCER, charger une couleur : teint. — Mettre le fond à un tonneau, etc. — Fondre sur l'ennemi. — Faire descendre l'assemblage des platines à plomb d'un métier à bas. — Tirer des blocs d'ardoise d'une culée. — *Mi dra et fonsé, mai il a ó bai reslein* : Mon drap est foncé, mais il a un reflet vif, pétillant. — *Fonsaie* : Foncée.

FONSIR, adj. FONCIER. FONCIÈRE, se dit du propriétaire d'une terre, d'un champ, etc. — Impôt foncier ; les Wallons disent abs. : *Payl fou-*

sir : Payer le foncier, la contribution foncière : je les approuve.

FONSIRMAIN, adv. FONCIÈREMENT, à fond.— Dans le fond.—*Ess fonsir-main brav* : Etre honnête homme dans le fond.

FONTAINN, s. FONTAINE, eau vive qui sort de terre.— Il n'est point de ville où il se trouve autant de fontaines qu'à Rome.— La Fontaine de Jouvence avait la vertu de rajeunir : on cite plusieurs personnes qui ont vieilli en la cherchant.—*Fontanalties*, fêtes que les Romains célébraient en jetant des couronnes de fleurs dans les fontaines, et en mettant des guirlandes sur les puits.—*Fonticoles*, nymphes qui président aux fontaines.—*Fontinal*, de fontaine, de source.—*Fontenier*, celui qui a la direction des fontaines, de les faire jouer, etc.—*Fontanelle*, petite fontaine : peu us. et mauvais.

FÔR s. FOUR.—Four à chaux, à plâtre, de verrerie, etc.—Four portatif.—*I faisialossi neur et ossi chô ki d'rain ô sôr* : Il fait ici aussi sombre, aussi noir, aussi chaud, que dans un four.—Les personnes qui possèdent l'art de se faire cuire dans un four sans rôtir, se disent incombustibles.—*Gran for* : Fournaise.

FOR, s. FORT, lieu fortifié. *Fortin*, petit fort.

FÔR, s. FOIRE, grand marché public.—*Marchan d'fôr* : Marchand forain. *Marchand qui parcourt avec ses marchandises, les villes, les campagnes, les marchés, les foires*. La dernière partie de la définition est seule correcte ; dites dans les autres acceptions : marchand ambulants.—*Mi rapoirtrév mi sôr Lîná? Awoi, G'heinn, vo-zaré ó*

huslet : Me rapporterez-vous ma foire, Léonard ? Oui, Jeanne, vous aurez un sifflet, une flûte à Pognon.

FÔRAI, s. GAÏNE, étui de couteau, de baïonnette, etc. Fourreau d'épée, etc.— On dit *dégaïner* pour mettre l'épée à la main, se battre à l'épée, tirer l'épée ; et d'un *dégaïneur*, que son épée ne tient pas au fourreau.

FORBEUR, s. FOURBURE, maladie d'un cheval fourbu.

FORBOÛR, v. BOUILLIR, se dit des liquides que la chaleur du feu fait élever en bulles.— *Il esteu plein d'piou, et il a falou forboûr tott se hâr* : Il était rempli de vermines, et l'on a dû faire bouillir ses vêtements à grande eau, pour le débarrasser des hâtes qui l'incommodaient.— *Li sâss et forbolow* : La sauce est ébouillie ; il n'en reste plus.

FORBU, adj. FOURBU, se dit du cheval, etc., qui perd spontanément l'usage de ses jambes, soit par excès de travail, soit pour avoir trop bu quand il était en nage.— *Mi g'vâ v ôv s'aresté, g'el foirsiha ; et i d'veunn forbu* : Mon cheval voulut faire une pause, je le poussai ; et il tomba fourbu.

FORCHEG, s. SURCHARGE, nouvelle charge ajoutée à une autre.— Surcroît, augmentation de peines, de maux.— Le m. w. est peu us.— Voy. *Ci-dessous*.

FORCHERGÏ, v. SURCHARGER, accabler par un fardeau trop lourd ; imposer une charge excessive.— Le m. wall. est suranné.

FORCHETT, s. FOURCHETTE, ustensile de table.— *Gross forchett* : Fourchette pour tirer la viande des grandes marmites : elle n'a ordi-

nairement que deux *fourchons*. — *Forchett di voiteur* : Fourchette d'un carrosse, etc., long morceau de bois, à 2 pointes de fer, attaché à la flèche d'un carrosse, et que l'on baisse pour l'empêcher de reculer. — *Forchett di polet* : Fourchette d'un poulet, petit os fourchu qui est entre les deux ailes d'une volaille. — *Forchett di pouniet* : Fourchette de mousselino, etc., qui garnit la manchette d'une chemise d'homme. — *Forchett de pi d'ôg'vâ* : Fourchette du pied du cheval, endroit de son pied qui est plus élevé que le dedans; et qui finit au talon. — *Forchett di wan* : Fourchettes de gants, petits morceaux de peau carrés entre les doigts des gants.

FORCHEUR, s. FOURCHURE, endroit où une chose se fourche.

FORCHI, v. FOURCHER, se partager, se séparer en deux ou en trois par l'extrémité en forme de fourche. — *Li vôié forchif, et g'inm pierda* : Le chemin fourchait et je m'égarai.

FORCHOU, adj. FOURCHU, qui se fourche, etc. — *Meinton forchou* : Menton fourchu, légèrement sillonné à son milieu. — T. Pass. : *Me g'vet son forchou, gi le r'kôpret d'ô pôss et krehan d'el leunu* : Mes cheveux sont fourchus, je les raccourcirai d'un pouce quand la lune arrivera à son croissant.

FORÉ, v. FORER, percer. — *Foré ô puss* : Forer un puits. — Voy. *Puss. Trawé*.

Forer, perforer :

Il me semble que *forer* est plutôt un terme d'artillerie, d'armurier, de serrurier, etc., et que *perforer* appartient plutôt à la médecine et à la chirurgie. — On *fore* les canons, les clefs, etc. On *perfore* les

personnes et les animaux IMPERFORÉS. — Voy. *Trô-d'kou*.

FÔRÉ, v. FOURRER, faire entrer; placer en quelque endroit, parmi d'autres choses — Insérer hors de propos. — *Si l'on d'héf k'il dial va v'ni hopé l'pu seg, iss fôrren et n'ô tro d'sori* : Si l'on disait que le diable va s'emparer du plus sage, du plus spirituel, il se fourrerait, se nicherait, dans le trou d'une souris. — *Estan a s'dierain, il ala s'fôré d'zo l'bâb-et-sinn* : Se trouvant sans ressource, il alla se fourrer, se réfugier, dans une mansarde, sous la lucarne. — Voy. *Bâb-et-sinn. Tro*. — *Si fôrê de râciâ el tiess* : Se fourrer des chimères dans la tête, dans l'esprit; être monomane. — *Inn sê pu wiss si fôrê* : Il ne sait plus où se fourrer, se cacher, se nicher. — *I fôr si nareinn dirainto; ki n'el fôr-ti g'sé bein wiss* : Il fourre son nez partout; que ne le fourre-t-il je sais bien où. — *Si fôrê el pâtnoss mâgré Diêw* : Se fourrer dans une mauvaise affaire sans motif, de gaieté de cœur, en dépit qu'on en ait. — *I se fôrê et mô s'maiss : i k'mand* : Il s'est fourré, impatronisé, chez son maître : il commande.

FORÊGÎ, v. FOURRAGER, couper, amasser du fourrage. — Les diét. font fourrager les lapins; — ils fourragent dans les livres, les papiers, etc. Employez d'autres tours, il y en a tant.

FÔREG, s. FOURRAGE, végétaux dont les chevaux, les bestiaux se nourrissent. — *I sa fai rig ditain le fôreg* : Il s'est enrichi en livrant les fourrages.

FORÊGÊT, s. FOURRAGEUR, qui va au fourrage, qui fourrage. — *Fourragères*, plantes employées comme

fouillage.—*Fourageux*, de la nature du fouillage. — Qui abonde en fouillage.

FORESTI, s. FORESTIER, qui concerne les forêts. — Qui a quelque fonction, etc., dans les forêts.—*Gâr-foresti*: Garde forestier.

FORET, s., instrument de fer ou d'acier pour faire des trous dans le métal, dans le bois, etc.—*Petit foret* avec lequel on perce un tonneau.—*Gibelet*, petit foret pour percer une pièce de vin, etc., c'est-à-dire un tonneau. — *Le petit foret avec lequel...* n'est que la définition de *gibelet*. — *Perçoir*, Messieurs des dict.

FÔREU, s. FOREUR, ouvrier qui fore.—*Perceur*, ouvrier qui perce pour cheviller, etc.—*Perçoir*, outil, instrument pour percer. — *Fourreur*, marchand pelletier, artisan qui travaille en pelleterie.

FÔREUR, s. DOUBLURE, étoffe qui en double une autre.—*Voy. Doubleur*.

FORFÉ, v. DÉPENSER, Ne se dit pas à Liège.—*Voy. Alowé*.

FORFEU, s. DÉPENSIER;—prodigue.—*Voy. Alowé*.

FÔRGEU, s. FORGEUR, celui qui est employé aux travaux de la forge: forgeron de mensonge, fig.—*Forgeron*, ouvrier qui forge; et principalement celui qui fabrique les ancrés, les grosses chaînes, les forts instruments aratoires, c'est-à-dire les gros instruments en fer employés dans l'agriculture. — Vulcain, le tout laid, fut le dieu forgeron de Jupiter; il fabriqua les foudres de celui-ci dans les entrailles du mont Etna; dirigea celles de Lemnos et de Lypare; épousa Vénus, Mars, et cent autres, lui forgerent deux croissants; il s'en

fâcha; on lui fit les fourches: avis aux tout laids qui épousent des Vénus.—*Voy. Oûie*.

FÔRGI, v. FORGER, donner une forme au fer, etc.—*Forger à froid*, s'oppose à *forger à chaud*. — *Inventer*, etc.—*Se forger des montres pour les combattre*; définition des dict.: *se former des difficultés, soit de bonne foi et par crainte ou par faiblesse d'esprit, soit à dessein et pour faire paraître son esprit en les surmontant*. Cette longuette définition me paraît mal forgée; on pouvait dire: *se former des difficultés avec ou sans dessein; ou pour faire paraître son esprit en les surmontant*. — Les dict., qui forgent tant des mots, n'ont pas toujours raison quand ils disent: *En forgeant on devient forgeron*, c'est-à-dire habile, etc.—*Fôrgi de rond et pesse so l'eglomm*: Bigorner, forger des pièces en rond sur la bigorne (*). — *Voy. Eglomm*.

FORGON, s. FOURGON longue perche garnie de fer par le bout, pour attiser le feu dans le four; pour arranger, disposer, le bois et la braise.—*Charrette couverte employée dans les armées*, etc.

FORKREH, v. ÉTRIQUEUR, se rétrécir, devenir trop étroit.—Le mot wal. ne se dit point au fig.

FORKREHOU, t. pass. ÉTRIQUE. — *I kreh a l'ouïe*, tout se hâr son *forkrehou*: Il grandit à vue d'œil, tous ses vêtements sont étriqués.

FORLÀ! interj. DÉMARREZ! détachez l'amarre, ou simplement: détachez! Sous-entendu, détachez l'amarre ou le cordage auquel les

(*) On dit *bigorne* d'une espèce d'enclume à deux cornes ou saillies latérales.—*Voy. Kosté*.

chevaux sont attachés pour traîner le bateau, etc. Se comprend aussi dans ce sens : arrêtez !

FÖRMÄ, s. FORMAT, dimension d'un volume en hauteur et en largeur : impr. et libr.

FÖRMÄSSION, s. FORMATION, action par laquelle une chose se forme, etc.—Mouvement par lequel une troupe prend une certaine disposition.—Couche de même formation : géologie.—Manière dont un mot se forme d'un autre, ou dont il passe par ses diverses formes : gram.

FÖRMÉLMÄIN, adv. FORMELLEMENT, précisément, clairement.—*I m'el deri förmélmäin* : Il me le dit formellement, en termes formels, etc.

FÖRMN, s. FRANÇ. WALL. FORME, ce qui détermine la matière à être telle ou telle chose.—La forme d'un sacrement, parole sacramentelles que le prêtre prononce en le conférant.—*Forme du sing. et du plur.*—Varier les formes de son style.—Changer la forme du gouvernement.—Rechercher une fille dans les formes, c'est-à-dire pour le mariage et non pour autrement.—*Un lièvre en forme, un lièvre au gîte* : Voilà que vous savez que le lièvre n'est pas niché dans un soulier.—Chassis de fer qui contient des pages de caractères relativement nombreuses : impr.—Voy. *Foumm*.

FÖRMN-DI-LETT, s. STALLS, sièges de bois autour du chœur, et sur lesquels sont assis les chanoines et ceux qui chantent au chœur.—Il y a aussi de stalles dans quelques orchestres.—On a dit *un stalle*.

FORNAL, s. FOURNEAU, petite construction de maçonnerie, etc., dans laquelle on met des combus-

tibles. Sorte de petit four pour faire la cuisine. Le foyer, la grille, le cendrier, d'un fourneau.—Fournaise, voy. *for*.—*Grand four de distillateur*, sorte de fournaise.—*Hô fornai* : Haut fourneau, fourneau d'usine, etc.—*Fornaid'meinu* : Fourneau pour faire jouer une mine.—On appelle *journaliste*, l'ouvrier qui fait les fourneaux pour la monnaie : ils sont fabriqués avec du ciment ou de la terre.

FÖRNÄHI, v. HARASSER, fatiguer à l'excès, accabler de lassitude.—En parlant du lièvre on dit *relaisser* ; et s'il est question du cheval ou emploie l'adj. *fortrait* ou le v. *outrer*.—*Voss chivâ et fornâhi* : Votre cheval est outré, forttrait.

FORNAIE, s. FOURNÉE, la quantité de pains qu'on cuit dans le four.—Fournée de faïence, etc.—Pour obtenir une majorité compacte, les ministres conseillent à leur royal maître de créer de ducs, de pairs, etc., avec supplément de croix, de cordons, etc. ; et au lieu de dire *pacotille* on dit *fournée*.—*Fornage*, coût de la cuisson d'une fournée de pain ou d'une partie.—Voy. *Kûtnaie*.

FORNEUSS, s. PELLE, instrument de fer ou de bois composé d'une espèce de plateau et d'un long manche. Si l'on en excepte les boulangers, etc., les Français disent : pelle du four, à four. Il est à regretter que l'on ne dise pas *enfourneuse*.—*Fourquet*, pelle de fer ovale.

FORNI, s. FOURNIL, lieu où est placé le four, etc.

FÖRNÏ, s. FOURNIER, celui qui tient un four public.—*Chaufournier*, celui qui tient un magasin de chaux ; ouvrier qui la fait.

FORNI, v. FOURNIR, pourvoir, approvisionner.—Garnir.—Produire, exposer, établir.—Achever, parfaire. Beaucoup de Wallons écrivent : *Fourni et livré* : wallonisme.—*Gi furnih li mohonn dispôie bein de-zanaie* : Je fournis, j'approvisionne, la maison depuis un grand nombre d'années.—*Fornihé vo prouv* : Prouvez, établissez vos preuves.—*Forni n'bel reie* : Fournir une belle, une brillante carrière.

FORNIHEU OU FOURNIHEU, s. FOURNISSEUR, celui qui entreprend la fourniture de quelque denrée, etc.

FORNIMAIN, s. FOURNISSEMENT, fonds que chaque associé verse dans une société.—*Fourniment*, certains objets d'équipement à l'usage de chaque soldat : se dit surtout de la buffleterie.—*Voy. Buftreie*.

FORNITEUR, s. FOURNITURE, provision fournie, à fournir; action de fournir, etc.—Petites herbes pour relever la salade.

FORPÂRLÉ (si), v. S'ENFERRER; se fourvoyer en parlant; parler trop, étourdimement, inconsidérément; manquer de prudence, de retenue; dire ce qu'on devrait taire, cacher; — laisser deviner ses intentions, etc.—*Gi veu wiss k'einn net, i sa forpârlé* : Je connais ses desseins, il en a trop dit, il s'est enferré, il s'est pris dans ses lacs.

FORPASSÉ, v. DÉPASSER, aller plus loin, au-delà.—DEVANCER, laisser derrière soi.—*Outre-passer*, aller au-delà de.... Dans le vieux langage, quelques dict. ont écrit *forpasser* : wallonisme.—*Vo-zavé forpassé n'ouyet* : Vous avez sauté un œillet, se dit quand on a oublié de faire passer le cordon, etc. dans un œillet.—*Il ouveur bein, mai*

v'ol forpassé : Il travaille bien, mais vous l'éclipsez.

Dépasser, outre-passer, devancer, précéder :

On se laisse *dépasser* en allant plus lentement, on *devance* en allant plus vite, on *outre-passe* en allant au-delà, on *précède* la personne qui est derrière soi.—On *dépasse* le but en allant trop loin, en franchissant les limites. On *outre-passe* en usurpant sur la propriété d'autrui, sur la voie publique; sur ses pouvoirs. On *devance* en diligentant, en prenant l'initiative. On *précède* en rang, en dignité.

FORPAY, v. SURPAYER, payer au-delà de la juste valeur.—*C'ess-t ô konteu d'peu et po, il egteie diss'ka del geott, et i forpâis to* : C'est un joerisse, un benêt, un nicodème, il achète jusques aux choux, et il surpaie tout ce qu'il achète.

FORPEZÉ, v. ellip. FAVORISER *l'acheteur*.—Puisque l'on dit *surpayer*, on devrait dire *surpeser*.

FORPONEG, s. SUPERFÉTATION, conception d'un fœtus lorsqu'il y en a déjà un dans la matrice. Le mot w. se dit rarement, et nes'emploie que par plais.

FORPONOU, s. adj. AVORTON, fœtus sorti avant terme du ventre de sa mère.—Tout animal fort au-dessous de sa grandeur naturelle.—*C'ess-t'inn forponow* : C'est une petite rabougrie.

FORSÉMAIN, adv. FORCÉMENT, action de forcer; — celle de recouvrer des arrérages.—*Forcément*, par contrainte, par force, par violence.

FORTEUNN OU FORTEINN, s. FORTUNE, hasard, chance.—Bonheur.—*Dieu vous préserve de mal et de fortune*,

à ses risques, périls et fortune : argot de pratique.—Homme, soldat, de fortune.—Les caresses, les faveurs, de la fortune.—Adorer, encenser la fortune.—*Hazâr, hazett, gi fret fôrteunn ou g'ïret bribé* : Il en arrivera ce qu'il pourra, je volerai à la fortune ou j'irai mendier.—*Fortune*, divinité païenne qui présidait au bien et au mal. La Fortune avait à Rome un temple pour la fortune mâle, un deuxième pour la féminine, un troisième pour la vérité. On la représentait un bandeau sur les yeux, aveugle et chauve; ses pieds étaient ailés, dont l'un en l'air et l'autre posé sur une roue qui tournait rapidement. Pour se rendre la Fortune favorable, les païens se rendaient au temple de Bonus Eventus : l'heureux Événement.—Quelques diet. disent *fortuneux*, qui dépend du hasard; ce mot ne fera point fortune, nous avons *hasardeux*.

Fortuné, heureux :

Le sot que le hasard favorise est *fortuné*. Le sot qui est content de son sot individu est *heureux*.—Voy. *Aoureu*, et *bon*; page 231, 1^{re} col.

FORTEUNN, s. CHAPE-CHUTE, mot à sens extrêmes.—*Messire loup attendait chape-chute à la porte*, c'est-à-dire, bonne fortune : La Fontaine.—*Je lui ai prédit qu'il trouverait quelque chape-chute*, quelque mauvaise fortune : madame de Sévigné.—Voy. *Koïri*.

FÔRTIFIË, v. FORTIFIER, rendre, donner plus de force.—Faire persister, affermir.—Fortifier une place, un fort, etc.—Se fortifier, devenir plus fort.—*Soula fôrti fœie li stoumak* : Cela fortifie l'estomac.—Au sens moral : *Soula fôrti fœie*

me dott : Cela fortifie mes doutes, mes soupçons.

Fortifier, corroborer :

Fortifier se dit dans le sens de rendre plus fort, plus vigoureux : les exercices gymnastiques *fortifient* le corps. *Corroborer* ne s'emploie qu'en parlant des aliments et des remèdes : les consommés, les cordiaux, etc., *corroborants*, sont toniques.

FÔRTIFIKASSION, s. FORTIFICATION, ouvrage qui rend une place plus ou moins forte.

FÔRTIFYAN, adj. s. FORTIFIANT, corroborant, corroboratif.—Voy. *Fortifi*.

FORTUITMAIN, adv. FORTUITEMENT, par cas fortuit. Accidentellement, par accident.

Fortuitement, accidentellement :

Fortuitement n'admet point de prévision; *accidentellement*, trompe l'attente.—La mort vous ravit une personne que vous chérissez, ce malheur est *accidentel*. Un Orgon ouvre sa bourse à un infortuné, le bonheur est *fortuit*.

FORVAIND, v. SERVENDRE, vendre trop cher; à un prix fou : s'oppose à *mévendre*.

FORVAINDREIE, s. REGRATTERIE, commerce de regrattier, de celui qui vend de la deuxième, de la troisième main.—*Surhaussement*, action de surhausser, d'ajouter un plus haut prix à ce qui est déjà cher.

FORVAINT, s. SURVENTE, vendre à un prix excessif.

FORVIRÉ, v. NIER, dire qu'une chose est fausse, controvée.—Soutenir son opinion mordicus, opiniâtement.—Voy. *Rinoy*.

Nier, démentir, récuser :

On *nie* un fait, une dette; on *dément*, en déclarant faux, con-

trouvé, calomnieux ; on *récuse*, l'autorité d'un ignorant, les assertions d'un savantasse.—J'ai vu *nier* le dépôt confié à l'honneur d'un ami ; donner un *démenti* formel à l'homme faible qui avait vu, entendu ; et parvenir à lui faire *recuser* le témoignage de ses yeux et de ses oreilles.—*Forvré* ne se dit pas à Liège.—Voy. *Viré*.

FORVIRI, t. pass. Usé, presque hors d'usage.—SURANNÉ.—FÉM. FORVIREIE, usée, etc.—*Mi kapott et forvireie* : Ma redingote est usée jusqu'à la corde ; c'est-à-dire, qu'on voit la croisure de l'étoffe.—*M'iabi kimeinss a forviri* : Mon habit est suranné.—*C'ess-t'inn tap-geu ; el et forvireie* : C'est une vieille coquine ; elle est au rebut.

Foss, s. FOSSE, creux dans la terre plus ou moins large, plus ou moins profond.—*Foss à stron* : Fosse d'aisance ; des latrines, etc.—*Avu ô ptess foss et l'ôtt lo pret* : Avoir un pied dans sa fosse et l'autre au bord ; être à la veille de mourir, de descendre au tombeau.—Terme d'anat.

Fossé, s., fosse creusée en long pour défendre une ville, pour clore un champ, pour faire écouler les eaux, etc.—*Contrevallation* ; fossé et retranchement qu'on fait autour d'une ville assiégée, pour empêcher les sorties de la garnison.—*Contrescarpe*, la pente du mur extérieur du fossé, celle qui regarde la place ; —le chemin couvert et le glacis, c'est-à-dire, la pente douce qui du chemin couvert se perd dans la campagne.—*Escarpe*, pente du côté de la place.—*Caponnière*, logement creusé en terre qui peut contenir de 15 à 20 soldats qui tirent sans être vu.—I

fâ kigsâtt li fossé, peindou reind : Je sauterai le fossé, n'importe le résultat ; au bout du fossé la culbute.

FOSSETR, s. FOSSETTE, petit creux naturel au bas du menton, à la joue. Même creux qui se forme quand on rit.—Jeu d'enfants.—Chasse aux oiseaux avec des trappes.—*Ass de mâie, de geie, no geowran al fossett ?* As-tu de billes, de noix, nous jouerons à la fossette?—*A-t-el ô bai vizeg, de-zoreie komm de hâfion, de blen-zôtie, inn nareinn ritrosseie, de fossett à chif et à meinton* : *Li geoleie krapôtt !* A-t-elle une charmante figure ! des oreilles pas plus grandes que la coque d'une noix, des yeux bleus, un nez retroussé, à la Roxelane, une fossette à chaque joue, une autre au menton : La jolie fille ! Quelle belle enfant !

Fossi, s. FOSSEYEUR, celui qui creuse les fosses pour enterrer les morts.—*Fossoyage*, action, travail, du fossoyeur.—*Li peindâr di fossi diteréf le moir po le veind à studyan ! kè poteinss ! kè potcinss ! ...* Le maudit fossoyeur déterrait les morts pour les vendre aux étudiants en chirurgie ! aux carabins ! Quel misérable ! Quel monstre ! ... violer la sainteté des tombeaux, l'asile sacré de la mort.... Quel crime !....

FOTEINN, s. BABIOLE, BAGATELLE.—*Toume le kouat ! foteinn et l'èr* : Tomber les quatre fers en l'air, rudement sur le dos.—Je me tais sur les jeux de mots que les mauvais plaisants font avec *foteinn*.

FOTT, v. LAMENER, BADAUDER, etc.—*Fott si mèr* : Naiser, lanterner ; fuireter, etc.

Fou, adv. DEHORS, s'oppose à DEDANS.—*Mettez dehors un billet*, etc.

le mettre en circulation, etc. A la porte ce tour dit de commerce.—Hors, prép. : hors de toute comparaison.— Dans le sens d'exception, de sinon : hors de faire le métier de voleur, il a fait tous les autres.—Mettre hors de cause : t. de pal. — *Roté le beckett à d'foû* : Marcher, porter, la pointe du pied en dehors.—*Il a de bai d'foû, mai li d'tain !...* Il a de beaux dehors, mais dans l'intérieur!...—*Foû de-zoûie foû de kour* : Hors des yeux, loin du cœur.—*P'ârlé to foû de dain* : Parler franchement, sans détour, comme St. Paul, la bouche ouverte.—*Ess foû plon* : Surplomber, être hors de l'aplomb, en surplomb.—*Il esten to foû d'lu* : Il était hors de soi, très-agité.—*Vo zalé foû rôie* : Vous êtes trop exigeant, vous portez trop loin vos prétentions.—*Foû sâhon* : Intempestif, qui n'est pas à propos, qu'on devrait ajourner, etc.—*C'ess-tinn teg por ro, li dial ni l'â-reu nin foû* : C'est une tache à votre honneur, elle est ineffaçable, indélébile.

FOÛA. — Voy. *Fouwâ*.

FOÛEUR, s. FOÛRE, vaisseau d'une très-grande capacité.—*Inn foû-deur di vein d'Rein* : Un foudre de vin du Rhin.

FOÛNI, v. VERMILLER, se dit des sangliers et des pores, qui fouillent la terre avec leurs boutsoirs.—*Le seinglé founiet arou leu gronion po disteré le trouf* : Les sangliers vermiller, avec leur boutsoir, pour déterrer les truffes.—Voy. *Gronion*.

FOÛN ou FOÛK, s. FOÛGEE, mouvement violent et impétueux, souvent accompagné de colère.—*Quinte, caprice, bizarrerie, etc.*

— *Aru de fouk* : Être fougueux. Être sujet à des quintes, être lunatique.—Se dit aussi dans le sens de *Foukâd* : voy. ce mot.

Fougue, quinte, lubie :

L'homme colère, le superbe, a de *fougues*. Le fantasque et surtout le quinteux a de *quintes*; l'extravagant, le fou, de *lubies*.—Voy. *ci-dessus*.

FOÛIE, s. FEUILLE, parties qui naissent des plantes, etc.—*Feuillé*, garni de feuilles : bot.—*Feuillée*, formée de branches d'arbres garnies de feuilles.—*Feuillu*, qui a beaucoup de feuilles.—*Foliole*, chacune des petites feuilles qui forment une feuille composée.—*Foliacé*, qui a l'apparence d'une feuille, qui est de la nature des feuilles.—*Foliforme*, ressemblant à une feuille.—*Follipare*, qui ne produit que des feuilles.—*Fouie di tyou* : Bractée, petite feuille du tilleul légèrement colorée et agréable à l'œil.—*Bractéole*, petite bractée. On dit aussi *bractée* de la feuille de la fritillaire et de celle de l'ananas. La fritillaire porte une fleur qui a la forme de celle de la tulipe.—Voy. *Ananass*.—*Tain de foie* : Feuillaison, renouvellement annuel des feuilles.

FOÛIETE, v. FOÛILLER, chercher quelque chose soit en creusant, soit en cherchant dans ses poches, etc.—*Feuilleter*, préparer la pâte de manière qu'elle forme des feuillelets.—*Il avou hapé n'bel montt, mi souër l'a fouicé d'pô le pi diss kal tiess; et l'a retrové* : Il avait volé ma montre, ma sœur l'a fouillé des pieds à la tête; et l'a retrouvée, dénichée.

FOÛKAD, s. BOUTADE, caprice, fantaisie; saillie d'esprit et d'humeur.

Se dit aussi dans le sens de *fougue*.
— Voy. *Foutley*.

FOUKAK, adj. BLETTE, trop mûre; ne se dit guère qu'en parlant des pommes et des poires qui ont atteint le premier degré de corruption.—Voy. *Pourcie*.

FOUKEUR, s. adj. MILLIONNAIRE, très-riche. Celui qui possède plus de 100,000 francs.

FOULÉY, adj. s. ENRAGÉ, fougueux, etc.—Désordonné.—Voy. *Fouh*.
Foukád. *Aregt*.

Enragé, impétueux, violent, véhément :

L'*enragé* ne connaît ni Dieu ni diable. L'*impétueux* est rapide comme la foudre. L'homme *violent* frappe et s'explique après. Une personne *véhément* parle avec feu et saccade ses mouvements.

FOU-MAIN, mot ellipt. QUI N'EST PAS A LA PORTÉE DE LA MAIN.—Terme de jeu de cartes, dernier à jouer.

FOUMÉ, v. FUMER, jeter de la fumée.—Voy. *Efoumé*. *Wasfardé*.
—*Foumé sain pép* : Fumer sans pipe, être en colère, etc.—*Ti foum d'el kanass, el flair* : Tu fumes du canasse ou canastre, ce tabac pue : le canasse a une odeur agréable.—Voy. *Kanass*.

FOUMÉU, s. FUMEUR, celui qui fume du tabac.—*I vâ mî ess foumeu ki snoufeu, ô n'a nein l'nareinn si d'hitaie* : Il vaut mieux être fumeur que priseur, on n'a point le nez barbouillé de tabac. Priseur est très-fam. et ne se dit guère absolument.—Voy. *Sinoufeu*.

FOUMIR, s. FUMÉE, vapeur plus ou moins dense qui émane de ce que l'on brûle, etc.—*I ploüret l'foumîr raba* : Il pleuvra, l'humidité refoule la fumée. Selon les dict. :

rabat la fumée : vous avez le choix.

— *I n'a nein d'el foumîr sain feu* : Il n'y a point de fumée sans feu, il ne court aucun bruit qui n'ait quelque fondement.—*I n'a nein de feu sain foumîr* : Il n'y a point de feu sans fumée, vainement on cherche à concentrer une vive passion, etc.—*Magnî s'pan al foumîr de rosti* : Manger son pain à la fumée du rôti, être témoin, spectateur d'un divertissement, d'un plaisir auquel on ne peut avoir part : les dict. Ajoutez : manger son pain au fumet d'une volaille truffée ; la manger en esprit ; manger des yeux ce qui est à l'étalage d'un marchand de comestibles.—*Neür di foumîr* : Noir de fumée, la suie légère que donne la poix-résine.—*Einn n'alé a foumîr* : Se dissiper en fumée, s'exhaler en vapeur, se vaporiser.—*Li foumîr et neur et spess to v'nan fou d'inn bâss ; et s'pied et l'èr* : La fumée est noire, compacte, aux yeux, en sortant d'un tuyau ; et se dissipe en se vaporisant.

FOUMM, s. BOIS DE LIT.—Moule, ce qui est creux, façonné, propre à mouler.—Voy. *Moulé*.—Contours d'un objet : avoir les formes athlétiques, grêles, etc.—Forme de l'architecture gothique, etc.—Vice de forme.—Forme d'un billet, d'une lettre de change.—*Pour la forme* signifie souvent *pour la frime*.—Chassis d'imprimeur.—*Foumm di chapai, d'solé, di kui* : Forme de chapeau, de soulier ; moule de cuiller ou cuillière.—*Foumm di gorai* : Forme de collier de cheval.—*Foumm di boton* : Moule de bouton.—Voy. *Pîweie*.

FOUMRON OU FLAVIAH, s. FUMERON morceau de bois qui jette beau-

coup de fumée. Charbon qui fume sans être embrasé.

FOUMOUH, s. TAUPINÉE, ou TAUPINIÈRE, petit morceau de terre que la taupe éève en fouillant.—Petite et méchante maison au vilage, etc.—Voy. *Hô d'foyan*.

FOÛR, s. FOIN, herbe fanée. *I fâ soy l'foûr, i broûl so pi*: Il faut faucher le foin, il broûl sur pied, il se dessèche par l'ardeur du soleil. — *Tott le biess ni maniet nein de foûr*: Toutes les bêtes ne se nourrissent pas de foin. Cet axiome wal. comprend qu'il se trouve par-ci-par-là des individus moins *spirituels* que les bêtes à quatre jambes.

FOURÔ, s. ROBE, ne se dit guère qu'en parlant des robes des petites filles, des petites demoiselles.

FOÛSKUËR, adj. s. GINGOIS, qui n'est pas droit. Ce qui est surplombé.—*Kan il a n'sakoi foûskuër, i magn foûskuër*: Quand il reçoit une gratification, il mange de bons morceaux en cachette: accept. loc.

FOUWÉ ou FÛR, v. FEIR, s'éloigner de quelqu'un, etc., l'éviter par crainte, par aversion. — S'éviter réciproquement.—*G'el hê, imm hê ko puss: no no fouwan*: Je le hais, il me déteste: nous nous fuyons.—Voy. *Hivé*.

FOUTRIKET ou FOTRIKET, s. FRELUQUET, homme léger, frivole.

FOUTINASSÉ, v. NIAISER, etc. — S'occuper à des riens.—Ne savoir par quel bout le prendre.—Fureter partout. — Chiffonner une femme. — Voy. *Kafougné*.

FORTU, adj. FICHU, se dit de ce que l'on trouve mal fait, désagréable, impertinent, etc. — *Vola n'foutuw ou foutow afêr*: Voilà une tichue affaire.—Le mot franç. est populaire, le m. w. populacier.

FOUTT, mot ellipt. se dit avec KI: *K'ag ki-foutt*: Qu'est-ce que cela me fait; cela m'est égal, je m'en soucie peu. C'est le cadet de mes embarras, etc. La locution wal. s'use: maudite révolution!

FOUWÀ, s. FEU DE JOIE; feu qu'on allume dans les places publiques, etc., en signe de réjouissances.—A la mi-carême, et non le premier dimanche du carême, les Liégeois renouvellent la fête des brandons: mais ils font leurs feux avec du charbon minéral; et conséquemment ne parcourent point les rues ni les campagnes avec des brandons allumés.—*Fouwâ* se dit encore d'un grand feu, d'un gros brasier, d'un incendie.

FOUWAIE, s. CHARBON, de terre: ne se dit que du menu charbon.—Voy. *Hoie*.

FOWL, CHEMINÉE.—V. *Chiminaie*.

FOY, v. BÈCHER, couper et remuer la terre avec une bêche.—Voy. *Pâl. Truvel. Labouwé*.

FOYAN, s. TAUPE, petit quadrupède à museau pointu, etc. *Chrysochlore*, taupe du Cap. qui vit sous terre: la taupe fouille avec ses pieds de devant. — *El a de g'vet neur kômm ô foyan*: Elle a les cheveux d'un noir d'ébène.—*Le foyan foyet*: Les taupes fouillent la terre.—*Alé et pay de foyan*: Aller au royaume des taupes, mourir.—*Avu de-zoûie di foyan*: Avoir des yeux de taupe, très-petits.

FOYOU, s. FEUILLET, chaque partie d'un feuillet qui a été coupée en pliée en 4 en 8, etc.—Le feuillet contient deux pages.—*Sâtlé ô foyou*: Sauter un feuillet.

FRADE, v. FRAUDER, frustrer par quelque fraude. Eluder les droits imposés, etc.—Voy. *Froûtlé*.

FRAUDEUR, s. **FRAUDEUR**, celui qui fraude; qui fait la contrebande. — On dit *interlope* d'un navire qui fait la fraude dans le pays de la concession d'une compagnie de commerce, ou dans une colonie. — Voy. *Contrubandi*.

Fraudeur, contrebandier, camelotier :

Fraudeur se dit plutôt de celui qui se soustrait au droit d'octroi. *Contrebandier* se dit du fraudeur à la frontière. Le *camelotier* est un fraudeur qui s'amuse à peloter. — Les *fraudeurs* emploient rarement la violence, les *contrebandiers* sont des gens de corde et de sac.

FRÂGEUL, adj. **FRAGILE**, sujet à tomber en faute. — Inconstant, volage, instable; sujet à caution.

FRÂGN, s. **FRANGE**, tissu d'où pendent des filets qui servent d'ornements. — *Mett de frâgn ann kott* : Franger une jupe. — *Arun'bel golrett et ô bai noret a frâgn* : Avoir une belle colerette, un beau fichu, un beau mouchoir, à franges. — *Golrett* se dit en plaisantant pour *colerette*. — *Frâgn di gordeinn et d'cheyr* : *Mollet* ou *frangeon*, petite franche pour garnir un lit, une chaise. — *Campane*, ouvrage d'argent filé, etc., fait en clochettes.

FRÂHEIN, s. **MACHEFER**, scorie qui sort du fer à la forge, au fourneau, et surtout quand on le bat rouge sur l'enclume. — *Fraisil*, cendre du charbon de terre dans une forge.

FRAÏNN, s. **FRÈNE**, arbre qui s'élève à une grande hauteur. — *Frène de calabre* ou *à manne*, dont on tire la manne par incision. — *Frène épineux*, du Canada. — *Fraxinelle* plante dont les feuilles approchent de celles du frêne. Quand

cette plante est en fleur elle rend l'air environnant inflammable.

FRAN, s. **FRANC**, monnaie d'argent. — *Francs*, ancien peuple de la germanie : leur pays s'étendait depuis l'embouchure du Mein dans le Rhin, jusqu'à celle de ce fleuve dans l'océan. — Nom générique des Européens à Constantinople, etc. Ils ne paient point la capitation : quartiers des francs. — *Franc d'or*, ancienne monnaie.

FRAN, adj. **FRANC**, sincère, sans déguisement, etc. — *Fran Éburon* : **FRANC ÉBURON**, franc Gaulois, homme de bonne foi. — **FRANC GASCON**, grand hâbleur.

FRAN, adj. **HARDI**, **INSOLENT**, **EFFRONTÉ**, maraud : maroufle, etc. — *Fran gibet* : **HARDI**, **EFFRONTÉ**, audacieux coquin, impudent maraud. — Vilain maroufle.

FRANK, adj. **FRANCHE**, loyale, etc. — **FRANCHE SOTTISE**. — Lettre franche de port. — *Terre franche*, bonne terre végétale. — *Frank* : **EFFRONTÉE**. — Voy. *ci-dessus*.

FRANKH ou **FRANKISS**, s. **FRANCHISE**, exemption, immunité. — **HARDIESSE**, effronterie; outrecuidance, etc. — *Droit d'asile* : en vertu de ce *droit* la justice restait sans action; en violer la sainteté était un crime irrémissible. De même que les rois, le clergé en était jaloux; ce qui n'empêcha pas **INNOCENT XI** d'en proposer la suppression; et **LOUIS XIV** excepté, tous les potentats souscrivirent à la proposition du souverain pontife : *vive Louis-le-Grand!*

Franchise, asile, refuge :

Franchise se dit spécialement de la protection qu'un diplomate accorde à celui qu'il couvre de son inviolabilité. *L'asile* est un lieu

de sûreté pour les criminels, les banqueroutiers, etc. On se retire dans un *refuge* pour conserver sa liberté.—Voy. *Fran.*

Franchise, sincérité, véridicité, véracité, naïveté, ingénuité :

La *franchise* est souvent toute ronde : ne touche-t-elle jamais à la brusquerie ? La *sincérité* est innée et sans voile : plaît-elle constamment ? La *véridicité* n'a point de fard : elle est la simple vérité. La *véracité* est l'amour de la vérité même : un diplomate la singe.—L'*ingénuité* est candide : les agnès de théâtre la parodient croyant la jouer.—Voy. *Komédien.*

FRANKMAIN, adv. FRANCHEMENT, sincèrement, naïvement.—Voy. *ci-dessus.*

FRAN-MASSON, s. FRANC-MAÇON, celui qui est initié dans la franc-maçonnerie.

FRAN-MASSONNERIE, s. FRANC-MAÇONNERIE, association secrète qui fait un emploi symbolique des instruments de l'architecte et du maçon, et dont les membres se réunissent dans un lieu qu'ils appellent *loges* : les dict.—Complément de la définition : « Tout récipiendaire doit communiquer avec
« trois grands diables, quatre diabolotins ; à la dernière entrevue
« il roque le cœur d'un nouveau né. Dans les assemblées septennales un maçon est livré à Belzebuth, le soleil se voile, la foudre erraque, la terre branle dans le manche, etc. Ajoutons
« que celui qui aurait la plus petite velléité de faire quelque
« révélation, se trouve empalé
« comme par enchantement. » N'appartenant à aucune société, pas même à la plus petite coterie,

je vous rapporte ce que j'ai lu : quand j'y pense j'en ai la chair de poule ; j'en ai la *foire*....

FRANSKILION, s. adj. FRANSQUILLON, se disait naguère chez les Wallons, dans le sens de chevalier d'industrie, d'ardé lion, etc. Sedit aujourd'hui dans l'acception de pamphlétaire, de folliculaire, de caméléon politique, etc. etc. Quelques *individus* emploient le terme en parlant de la GRANDE NATION. Les FRANÇAIS marchent à la tête de la civilisation européenne. Paris est la capitale de l'univers sous les rapports de la littérature, des sciences, des arts, etc.—Dans certaine contrée, du pays wallon, on a dit : *Le Français son d'bel entraie et de laidd sorteie* : En entrant, en se présentant, les Français ont des formes aimables, mais.... Ce proverbe est oublié, proscrit. Libéraux désintéressés, vous savez où siègent aujourd'hui les fransquillons... *Fransquillonnerie*, les fransquillons, les girouettes, leurs faits et gestes ; leurs apostasies, etc.

FRANSS, s. EAU-DE-VIE DE FRANCE ; et plus souvent eau-de-vie indigène, de grain, etc.

FRAP, s. FRAPPE ; empreinte que le balancier fait sur la monnaie.—Pour beaucoup de Wallons ; *estampille*, marque empreinte qu'on applique, au lieu de la signature même sur des brevets, etc.—Marque sur des marchandises ; sur un livre, etc.—Ceux qui disent *frop* emploie le v. *frapper* au lieu du v. *estampiller*.—Voy. *Feri*, etc.

FRAW ou FROW, s. TRICHERIE.—Toute la famille du mot *fraw* ou *frow*, se trouve à *frootleg*, etc.

FRAWNAI, s. COKE, charbon de

terre dégagé de ses substances fluides et gazeuses.

FRAWEN, s. **FULIGINOSITÉ**, qualité de ce qui est fuligineux, c'est-à-dire de ce qui ressemble à la suie, qui en a la couleur: se dit surtout de certaines vapeurs grossières chargées d'une crasse noirâtre.— Poussières ordures du foin, etc.— *Avu de frawein so le dein*: Avoir les dents fuligineuses.

FRAZETT, s. **MANCHETTE**, ornement de mousseline, etc. qui s'attache au poignet de la chemise. Nous devons supposer que les Français ont dit *fraisette* par corruption de notre *frazett*. La *fraisette* était une petite fraise que les hommes portaient au lieu de manchettes dans les grands deuils.—Voy. *Touñioûl*.

FRÉ, s. **FRÈRE**, celui qui est né de même père et de même mère, ou l'un des deux seulement.—Frère de père et de mère, ou frère germain, celui qui est né de même père et de même mère qu'une autre personne.—*Frère consanguin*, celui qui n'est frère que du côté paternel.—Titre que tout religieux prend dans les actes publics.—*Frère lai, frère couvers*, religieux qui n'est point dans la cléricature;—espèce de marmiton, etc.—Par une tradition orale et respectable, les Wallons disent *frère* dans le sens d'amis, etc.—*Dimeie - fré*: Demi-frère.—*Fré d'lessai*: Frère de lait, le propre enfant d'une nourrice et son nourrisson.—*Le deu fré viket bein essôn*: Les deux frères vivent dans une grande intimité, leur union est vraiment fraternelle.

FREH, adj. t. pass. **MOUILLÉ**, **HUMIDE**.—*Es to freh*: Être trempé jusqu'aux os.—*Ë' iss ki fai freh i fai*

vitt mouy: Un vieux sentiment se rallume facilement;—quand on a des reproches à s'adresser, quand on est trop susceptible, on se fâche pour peu de chose; qui se sent morveux se mouche facilement.

FREHSS, s. **EVEUX**, terrain imbibé d'eau.—Petite mare.—Flaque.—*Patrouillis*, petit bournier.—Eau stagnante.—Terrain humide, etc.—*Gi pâret l'magnhon et vo l'frehiss*: Je pairai le manger et vous paierez le boire: plais.—Voy. *Potai*.

FREMI, v. **FRÉMIR**, être ému.—Voy. *Fruzi*.

FRENEZEIE, s. **FRÉNÉSIE**, égarement, aliénation d'esprit; fureur.—*Fola ki r'tomm di vain se frênezeie*: Le voilà qui retombe dans ses frénésies, qu'il redevient frénétique.—Voy. *Areçé*.

FRESSON, s. **FIÈVRE INTERMITTENTE**, quotidienne ou périodique.—Frisson nerveux.

FREU, s. **FROID**, s'oppose à chaud.—Le froid des années.—*Soula n'mi fai ni freu ni chô*: Cela ne me fait ni froid ni chaud, je m'en bats l'œil, etc.

FREU, adj. **FROID**, privation, absence de la chaleur.—*Sang-froid*, calme de l'âme.—*Il et si freu kan il arainn inn saki*: Il est si froid, si glacial, quand ilabordequelqu'un.—*Ess freu komin inn gless*: Être froid comme la glace; impassible, indifférent; flegmatique.—Les Wallons disent substantivement:—*Batt di freu*: Battre froid, recevoir froidement.—*Il a n'freud tiess*: Il a la tête froide il se commande.

FREU, s. **REFROIDISSEMENT**, diminution de chaleur.—Diminution dans l'amour, etc.—Maladie du

cheval provenant d'un passage subit d'une action vive et forcée, à une action lente et tardive, etc.—*Atrapé ô freu*: Gagner un refroidissement, une indisposition causée par un froid subit: dans ce sens *froid* est un solécisme.

FREUDMAIN, adv. FROIDEMENT de telle sorte qu'on est exposé au froid. — D'une manière sérieuse et réservée. — *Vous êtes vêtu bien froidement*. Dites: vous êtes vêtu trop légèrement.

FRÉV, s. FRAISE, fruit agréable au goût. La fraise appelée bergamote est très-estimée.

FRÉVI, s. FRAISIER, petite plante qui produit les fraises.—*Fraisière*, terrain planté de fraisiers.

FREZÉ, t. ellip., MARQUÉ DE PETITE VÉROLE. On dit mal: *gravé, picoté*, de...—*Ess foir frezé*: Etre conturé par les suites de la petite vérole. — *Si el n'esteu nein frezaie el sereu n'bel feumm*: Elle serait belle si elle n'était point marquée de petite vérole.

FRIOTT, adv. PEU, s'oppose à beaucoup.—Adj. minime; très-minime.—*G'einn n'a k'inn friott*: J'en ai bien peu.—*K'él friott di châr ki v'omm diné! g'einn n'a ki po mett só dain*: Quel petit morceau de viande vous me donnez! je n'en ai que pour ma dent creuse.

FRIG, v. ellipt. Onomatopée. RATER. — *Mi fizik a fai frig!* Mon fusil a raté.—*Frig!*... Fit-il.

FRIKANDÔ, s. FRICANDEAU, morceau de veau piqué de lard.—*Frikandô al sural, á spiná*: Fricandeau à l'oscille, aux épinards.

FRISKÄTT, s. FRAIS, température fraîche. — *Si porminé al friskätt*: Prendre le frais; se promener pendant un froid doux, modéré. —

Par extens.: *fraîcheur*, chaleur atmosphérique tempérée.

FRIKASSAIE, s. FRICASSÉE.—*Frikassaie di polet*: Fricassée de poulet. — Se dit par ironie dans le sens de *ratatouille*.

FRIKASSÉ, v. FRICASSER, faire une fricassée.—*Fricasser l'amour*, ne se dit que par plaisanterie.

FRIKASSEU, s. FRICASSEUR, *fripe-sauce*: iron.—*V'ass ti fé peind kouhni de dial, avou te frikassaie, le chein n'voirein nein le magné*: Vaut-en à tous les diables, cuisinier d'enfer, vilain gargotier, dégoutant fricasseur, maudit fripe-sauce: les chiens ne voudraient point de tes fricassées, de tes ragouts.

FRIKO, s. FRICOT, toute espèce de mets; se dit surtout des viandes en *ratatouille*: fam.

FRIKOTE, v. FRICOTTER, faire frieot, bombance, etc. — *Dissiper*: pop. — Le *fricoteur*, va tout au plus jusqu'au lapin: quel dissipateur!

FRIPONNERIE, s. FRIPONNERIE, action de fripon. — Voy. *Froûtletu. Hapé*.

FRISKETT, locut. ellipt. MA FOI. — *S'omm friskett si sereu ko bein vraie*: Par ma foi, sur ma foi, vous pourriez avoir raison.

FRISS, adj. FRAIS, fraîche, médiocrement froid. — Avoir de la fraîcheur; de l'éclat, du lustre.— Des herbes *toutes fraîches* cueillies; *entièrement, fraîchement*: adv. académique!...—*Oú to friss*: OEufs frais.—*Friss pehon*: Poisons frais, nouvellement pêchés. — *El a ô friss vizeg, de friss et hâr; el a to friss*: Elle a le visage, le teint frais, un costume d'une fraîcheur éclatante: elle est à la fois Hébé et Flore; c'est-à-dire la déesse de la

jeunesse et celle des fleurs. — *Vozalé al fiess sain-zaidan ? v'ov la friss ; vo zesté gâie abii einsi* : Vous vous rendez, vous allez à la fête, à la kernessé, sans argent, vous êtes frais; vous êtes dans des beaux draps. Ne dites point avec les dict.: de beaux draps blancs.

FRITEUR, s. FRITURE, action ou manière de frire. — Beurre, huile, qui a servi à frire. — *Vola n'bonn friteur digovion* : Voilà une bonne, une excellente friture de goujons. — Les Français disent : *Il n'y a rien à frire dans cette maison*, il n'y a rien, pas grand chose à manger. — *N'avoir plus rien à frire*, être à sec, sans le sou, ruiné : fam.

FROÏ, v. FRACTURER, faire une fracture avec effort; frayer en brisant. — *Froht hâie et bouhon* : S'élançer à travers des haies et des buissons. — Se dit quelquefois pour *bris* des scellés. — Voy. *Kifroht*.

FRÔIE, s. FRAI, action de frayer, se dit de la manière dont les poissons se multiplient. — Se dit des œufs de poissons avec ce qui les fécondent. — *Frayère*, lieu où fraient les poissons. — *Il et d'feindou d'pehi kan le pehon froyet* : La pêche est défendue quand les poissons fraient, durant le frai des poissons.

FRON, s. FRONT, la partie la plus élevée de la figure. — *La rougeur couvrait son front*, le rouge couvrait sa figure. — *Dérider son front*, cesser de paraître austère; sourire, etc. — *Ces rochers cachent leur front dans les nues*, sont très-élevés, et souvent à pic. — Tête d'un bataillon. — *A-t-i de fron ! A-t-il du front ! du toupet ! de l'audace ! est-il impudent ! A-t-il un front d'airain !*

FRONBÂH, s. AIRELLE, sous-arbrisseau à fleurs rougeâtres, qui porte une petite baie bleue et légèrement acide dont on fait usage en médecine et dans la teinture. Ajoutez : avec les baies de l'airelle les Wallons font une excellente pâtisserie qu'ils appellent *doraie à fronbâh*; et même *golzâ*: voy. *Doraie*. *Golzâ*. — J'ai peine à croire que l'airelle soit la panacée universelle. — Voy. *Riméd*. — Jamais je n'ai vu l'employer en teinture. — Avec tous mes *dévanciers*, j'ai fait ailleurs *airelle* et *myrtille*, synonyme absolu : la myrtille n'est que la baie du myrthe. — *Fronbâht* : arbrisseau appelé *airelle*.

FRONSI, v. FRONCER, plisser menues et serrés. — Rider en se contractant, etc. — *Fronsi le sorseie* : Froncer les sourcils. On fronce les sourcils par habitude, par mécontentement; et pour faire le mauvais. — Voy. *Oûie*.

FRONSIHEG, s. FRONCIS, petits plis faits à une étoffe.

FROTÉ, v. FROTTER, passer une chose sur une autre en appuyant. *Si froté le-souïe a moiteie edoirmou* : Se frotter les yeux à moitié endormi, en sommeillant, etc. — *Vo volé l'say ; n'ic-zi froté nein* : Vous voulez lutter avec lui; ne vous y frottez point. — *Il a l'pepein, iss frott* : Il a reçu un coup de pied de Vénus, il se frictionne.

FROTEG ou FROTMAIN, s. FROTTEMENT, action de frotter, etc. — *Frottage*, travail de celui qui frotte; son salaire. — *Frottoir*, linge pour se frotter la tête, etc. Linge pour essuyer les rasoirs. — *Attrition*, action de deux corps durs qui s'usent par un frottement mutuel. On aiguise presque tous les mé-

taux par l'attrition. — *Friction*, frottement à sec sur quelque partie du corps, avec de la flanelle, etc.

FROTEU, s. FROTTEUR, celui qui frotte les parquets, etc. — Se dit de celui qui frotte avec de l'huile, etc.; de la personne qui frictionne, de celui qui se frictionne.

FROUHEIN, s. BALAYURES, ordures amassées avec le balai. Toute ordure quelconque. Se dit aussi du marc du café.

FROUHEINN, s. FRAI, *gîte* des saumons quand ils fraient. — Voy. *ci-dessous*.

FROUHINÉ, v. FRAYER, ne se dit ici que des saumons quand ils s'approchent pour la génération, et qu'ils *se gîtent* et *se terrent* pour frayer. — Voy. *Froy*.

FROÛL, s. BOUILLON sur une glace, une psyché, etc. — Voy. *Gless*. *Mureu*. *Hérô*.

FROULEU, adj. s. FRILEUX. FROIDUREUX. — Voy. *Houreu*.

FROUMAG, s. FROMAGE, lait séparé de sa sérocité, c'est-à-dire du petit lait. — Fromage de Gruyères, de Roquefort, de Neuchâtel, de Brie, de Hollande, de Parmesan, de Herve, etc. — On a mis dernièrement le lait de 750 vaches pour faire un fromage destiné à la jeune reine d'Angleterre. — *Froumag di gatt* : *Cabrillon*, fromage de lait de chèvre. — *Li froumag di Haiv sein g'sé bein koi, mai il et l'pér de doz* : Le fromage de Herve n'est pas musqué, mais il est incomparable. — *Soula et fai, s'ess-tô froumag* : Cela est fini, il n'y faut plus penser; il ne faut plus s'en charger. — *Soula ótt li froumag* : Cela est fromageux, sent le fromage; cela est de la nature du fromage.

FROUMH OU FRUMH, s. FOURMI,

petit insecte qui vit en société et quise terre. — *Hô d'froumih* : Fourmière, lieu où habitent les fourmis; — où elles ont leurs palais, leurs galeries, leurs hôpitaux, etc. etc. — *Le ráskinoté aimet le-zoú d'froumih* : Les rossignols aiment à manger les œufs des fourmis (*).

FROÛTLÉ, v. TRICHER, tromper au jeu. — *Caponner*, user de finesse en jouant, saisir toutes sortes d'avantages, etc. — *Piper*, tromper en filoutant; se dit particulièrement des filoux qui préparent les dés pour *corriger* la fortune. — *Biseauter*, préparer les cartes en biseau pour tricher. — *Trigauder*, user de mauvaises finesses, employer des mauvais détours. — User de supercherie. — *Inn sâreu s'passé d'froútlé* : Il a contracté l'habitude de tricher.

FROÛTLEG, s. TRICHERIE, piperie; — trigauderie. — Voy. *ci-dessus*.

FROÛTLEU, s. TRICHEUR, pipeur; *friponneau*, petit fripon. *Barataire*, celui qui trompe en employant la malversation nommée *barat*. On dit *baraterie* de la fraude commise par le capitaine, le patron, d'un navire ou par l'équipage, au préjudice des armateurs, etc. : on fait un naufrage volontaire, on suppose des avaries; et les armateurs, les assureurs, paient les pots cassés. — *C'ess-tô gran froútleu* : C'est un maître fripon. — *C'ess-tô p'ti froútleu* : C'est un friponneau. — Voy. *Tronpreie*.

(*) L'insecte appelé *fourmi-lion*, se nourrit de fourmis et d'autres petits insectes. Tout en sortant de son œuf! le petit fourbe se blottit dans un trou en entonnoir qu'il a pratiqué dans le sable; ses victimes tombent dans le piège et dans le trou : il les happé.

FRUY, v. FRAYER, se dit des poissons.—Voy. *Frôie*.—On dit que certains serpents fraient avec les anguilles. Comme il n'y a point de serpent amphibie, il est probable qu'on veut parler des couleuvres, qu'on appelle vulgairement, dans le midi de la France, *anguilles de haie*.

FROYON, s. ÉCHAUFFAISON à l'anús.—*Entre-fesson*, blessure ou plutôt échauffaison qu'un cheval trop gras se fait entre les fesses. Il me semble, qu'en parlant des personnes, *entre-fesse* traduirait mieux notre *froyon*.

FRU, s. FRUIT, produits d'une terre, d'un immeuble, etc. : jurispr.—*Fruits naturels*, productions spontanées d'un fonds, comme le foin, le bois, le croit des animaux.—*Fruits industriels*, productions qu'on obtient par la culture, comme le blé, le vin, etc., etc.—*Fruits civils*, les loyers, les baux à ferme, les intérêts des sommes exigibles, etc., etc.—L'enfant né ou pret à naître.—Utilité, profit, avantage, etc.—Effet d'une cause quelconque.—Dans le style élevé : les fruits de l'hymen, etc.—*No-zalé fé l'má sain profi; ké fru n'arév?* Vous allez faire le mal pour le plaisir de le faire, dans le seul intérêt du mal?—*Baikó d'fónn et pó d'fru* : Beaucoup de peine et peu de fruit, peu d'avantage.—Voy. *Frútt*.

FRUDEUR, s. FROIDURE, qualité de ce qui est froid.—Froideur de l'âme, du caractère. D'une maîtresse, etc.

FRUGÍ, v. CROÎTRE, GRANDIR, etc.—*Voss fi s'dinok, i va frugí* : Votre fils se dénoue, il va croître.—*No-zesítí degea d'inu bel tinow, mai ro*

frugí et batté : Déjà vous étiez d'une belle venue, mais vous croissez en beauté.—*Kommti frug, tallet! ti ravizé fómártikó; mai colla otúe in bel pess d'omn* : Que te voilà grand et fort, mon garçon! tu ressemblais à un singe; mais tu es aujourd'hui ce qu'on appelle un bel homme.—*Noss pront basset frug to plain* : Notre prunier nain fructifie, il porte du fruit, beaucoup des fruits.—Les dict. font *croître* et *grandir* synonyme absolu : je trouve deux nuances distinctives.—Voy. *ci-dessous*.

Croître, grandir, augmenter :

Ce qui gagne en volume, en superficie, en étendue, *augmente*; aucun végétal ne *grandit*; tous les végétaux *croissent*.—Un orgon *augmente* son trésor : il diminue sa dépense. Un flatteur caresse la vanité d'un imbécile haut perché : l'imbécile *grandit* et se ballonne. Un garnement *croît* comme un champignon : la mauvaise herbe *croît* toujours.—Il me semble que *grandir* convient mieux dans le style figuré; et que *croître* se dit mieux au sens propre : *grandir* en réputation, *croître* à vue d'œil.—*Augmenter* s'oppose à diminuer; *grandir* à rapétisser; *croître* à décroître.

Prosperer, fructifier; porter son fruit :

Porter son fruit se dit en bonne et mauvaise part : trop de sévérité ou trop d'indulgence *porte son fruit*. Les bons exemples *fructifient* : les moralistes se contentent de prêcher la morale. Les méchants *prospèrent* quelquefois : au bout du fossé la culbute, tant va la cruche à l'eau qu'elle se casse.

FRUMAIN, s. **FROMENT**, la meilleure espèce de blé : se dit également de la plante.—*Fromentacé*, se dit des plantes qui ont du rapport avec le froment, tant par leur fructification que par la disposition de leurs épis, de leurs feuilles.—*Fromental* ou *fromentel*, faux froment.—*Fromental*, qui contient du froment.—*Fromenteux*, abondant en froment.—*Fromentage*, coût ; droit sur le froment.—*Sop à frumain* : Fromentée, potage, soupe, de froment bouilli avec du lait et du sucre.

FRUMEL, s. **FEMELLE**, s'oppose à mâle.—*Fleur femelle* : le pistil est l'organe sexuel femelle.—*Couteau* de dessous des forces.—*Voy. Efoih.*—Anneaux qui portent le gouvernail de marine.—*Fer scellé* dans le mur qui reçoit le pivot d'un ventail de porte.—*Frumel di lignroû* : Linot femelle. On commence à dire *linote* ; cette règle devrait être applicable à tous les volatils.—*Avu n'bel frumel* : Avoir une belle, une jolie, femme : plais.

FRUMMI ou **FROMMMHÎ**, v. **FOURMILLER**, se dit d'un picotement entre cuir et chair ; il a lieu le plus souvent aux pieds et aux mains.—*Au propre*, ce qui a vie et mouvement ; et surtout qui est en grande quantité comme les *fourmis*.—*Le viêr frommhiet d'vain le xê fromag, maî sovain ônn le veu nein* : Les vers fourmillent dans les fromages trop faits, dans les vieux fromages, mais souvent on ne saurait les voir à l'œil nu.

FRESTRÉ ou **FESTRÉ**, v. **FRESTRER**, priver une personne de ce qui lui est dû, de ce qui doit lui revenir ; tromper l'attente.—*Par extens.*, usurper, s'emparer, ravir.

FRÛTEG, s. **FRUITAGE**, toutes sortes de fruits. Le mot franç. est peu usité.—*Voy. Frûtt.*

FRÛTI, adj. subs. **FRUITIER**, celui qui vend des fruits, et par extension, celui qui vend des légumes. On a étendu l'acception du mot franç. par la raison qu'on ne dit point *légumier* ; et que *verdurier* n'est qu'un mauvais wallonisme francisé.—*Voy. Verdurir.*—**FRÛTIR** : **FRUITIERE**.

FRÛTT, s. **FRUIT**, dans le sens actuel ne se dit guère qu'en parlant des fruits des plantes boiseuses.—*Aimé le frûtt à pîr* : Aimer les fruits à noyaux.—*Le pîh et le peur di boûr, son de bon frûtt* : La pêche et le beurré sont d'excellents fruits.—*Voy. Fru.*

FRUZI, v. **TRESSAILLIR**, exulter, frémir, frissonner.—*Exulter*, a signifié *tressaillir de joie*.—*Voy. ci-dessous.*

FRUZHËG ou **FRUZHMAIN**, s. **TRESSAILLEMENT**, agitation, etc.—*Li sogn donn de fruzhmain* : La peur cause des tressaillements.—*Frémissement*.—On dit souvent par exagération et même par hyperbole : Cela fait frémir toute la nature.—*Gi frumihêr di l'eteind sakrameintê* : Je frémissais de l'entendre blasphémer.

Tressaillement, exultation, frémissement ; frissonnement, frisson, horripilation, trépidation, titillation :

Le *tressaillement* est spontané ; la peur, la joie, font tressaillir ; on a dit et l'on dit encore quelquefois *exultation* pour tressaillir de joie. Le *frémissement* est une extrême agitation, il est relativement l'effet de la terreur, de la colère, de l'horreur, de la jubilation.—Le

frissonnement est causé par une vive et soudaine émotion ; mais il est passager. L'*horripilation* est une légère *trépidation*, accompagnée du léger tremblement appelé *frisson*. On dit *titillation* en parlant de certains corps qui s'agitent légèrement, ou qui ont la propriété de s'agiter de cette manière. — Voy. *Trôneq.*

FRYANDÏH, s. FRIANDISE, choses délicates à manger. — Goût pour la chère fine et délicate. — Voy. *Gourmandih.*

FRYOL, s. FARCE, PLAISANTERIE, MYSTIFICATION. — *Fè de fryol*: Faire des farces ; des mauvaises farces. — *I di soula par fryol*: Il parle en plaisantant ; pour de rive. — Voy. *ci-dessous*. — Voy. *Kapotreie.*

FROYLÉ, v. FARCEUR, action de farceur ; en vi. français, action de *farceur* ; de même.

Farcer, plaisanter, mystifier :

Le *farceur* est souvent un ignoble bouffon : un mauvais *plaisant* est un *plaisant* drôle. Le *mystificateur* abuse de la crédulité d'un niais, et se trouve quelquefois *mystifié* par un prétendu joecrisse.

FULMINE, v. JURER, TEMPÊTER, etc. — Fulminer une sentence d'excommunication. Se dit en t. de droit canon.

FULMINEU, s. JUREUR, celui qui jure beaucoup, qui tempête. — Voy. *Sakrameinnteu.*

FULTRÉ, v. FILTERER, clarifier, se perdre par une féture, etc. Se dit des organes qui élaborent les humeurs : physiologie. — L'eau *filtre* difficilement à travers une bonne muraille.

Filtrer, clarifier :

Il suffit de rendre clair pour *clarifier* : quand le marc, les hétérogé-

nités, d'un liquide sont déposés au fond du vase, le fluide est clarifié. On *filtre* en faisant passer une liqueur, etc. à travers un linge, du papier, du grès, etc.

FUMIGASSION, s. franç. wall. FUMIGATION, action de répandre la fumée d'une substance odorante. Vapeur d'un liquide ou d'un gaz quelconque. — *Fumigateur*, celui qui fait des fumigations. — *Fumifuge*, appareil qui chasse la fumée. — On *fumige* en exposant un corps à la fumée d'un ou de plusieurs autres corps qui brûlent — Voy. *Wasfârdé. Wasfâd.*

FUMIGATOIR, adj. franç. wall., FUMIGATOIRE, propre à produire la fumée. — *Boîte fumigatoire*, boîte qui contient tout ce qui est nécessaire pour secourir les noyés et les asphyxiés.

FUMISS, s. adj. FUMISTE, se dit de celui qui exerce l'art d'empêcher les cheminées de produire de la fumée. En parlant des poëliers, j'écrirai, dans tous les cas : poëliers-fumistes: Monsieur Corbruyon est poëlier-fumiste. — *Fumivore*, appareil concave au-dessus d'une lumière où se perd la fumée. Tout appareil qui conduit à ce résultat.

FÛR, v. FUIR, s'éloigner par crainte, etc. — Ce qui s'éloigne plus ou moins vite, ou qui paraît s'éloigner de la même manière : *Le rivage, les arbres, les maisons, couraient, paraissaient fuir.* — L'hiver fuit : se dit dans le style élevé. — La bouteille fuit, elle est étouillée. — *I fâ fûr le kalein komm li pess*: Il faut fuir les méchants à l'égal des pestiférés.

Fuir, éviter, éluder :

On *fuit* les personnes que l'on hait, qu'on déteste. On *évite* le

danger qu'on prévoit, l'homme dont la présence importune. On *élude* une question pour échapper à une réponse catégorique. — On rebrousse chemin pour *fuir* quelqu'un; et l'on fait un circuit pour *l'éviter*.

FURIEU, adj. s. FURIEUX, qui est en fureur, etc. — Colère. — Impétueux, véhément, violent. — Prodigieux, excessif, etc.: furieux mangeur, furieux menteur, furieux hâbleur: fam.

Furieux, maniaque, lunatique, monomane, enragé, frénétique:

Les yeux du furieux sont étincelants de rage, ou sa furie est sombre, farouche. Le *maniaque* a des singulières lubies: la manie est intermittente, et dégénère en démence. Le *lunatique* a des quintes, des caprices bizarres: vit-il sous quelque maligne influence? Le *monomane* est dominé par une idée fixe, qui le poursuit dans ses rêves, dans son délire: la monomanie est autant une maladie qu'une aliénation mentale. L'*enragé* est furibond, il écume sa colère: mettez-le à Charenton. Le *frénétique* est possédé d'une violente fureur: craignez ses accès (*).

(*) Les payens ont représenté la Fureur sous les traits d'une Furie, l'œil étincelant de rage, couverte de blessures, armée d'un glaive sanglant: un lion était son attribut. Elle a aussi été représentée sous la figure d'un homme chargé de chaînes, assis sur un monceau d'armes, s'arrachant les cheveux et cherchant à briser ses fers. — Filles de l'Enfer selon les uns, filles de l'Achéron et de la Nuit selon les autres, les furies se nommaient: Tisiphone, Alecton et Mégère. On les appelait *Imprécations* au ciel et *Euménides* aux enfers. Elles flagellaient, avec des flambeaux ardents, avec des langues d'aspic, ceux qui avaient commis des gros

FURIEUSMAIN, adv. FURIEUSEMENT, avec furie. — Excessivement, extrêmement, etc. — *El et furieusmain rig*: Elle est excessivement riche. — *El et furieusmain gâie*: Elle est richement habillée, elle a fait une belle toilette, elle est joliment costumée; elle a mis ses habits de gala, ses beaux atours. — *C'ess inn feumm furieusmain pâhâlet et furieusmain douÿs*: C'est une femme *furieusement* tranquille et *furieusement* douce. Ces *furieusement* signifient tranquille, très-douce, etc.

FURLANGUÉ. FURLANGUEU. — Voy. *Profané. Profaneu. Profaneur.*

FURTOIE OU BERLOK, s. NUDITÉS. — *Ley veie se furtoie, se berlok*: Montrer ses nudités.

FIAC, s. FIACRE, voiture de place: sedit aussi du cocher. — *Pârlé kômm ô syak*: Parler comme un fiacre.

FYANSS OU FYATT, s. CONFIANCE. — Loc. adv. EN CONSCIENCE. — En langue romane: *fiance, fi, fie*, c'est à-dire: confiance, foi, promesse, parole donnée, reçue, etc. Nos vieillards, beaucoup de villageois, comprennent encore *fiance* dans ces acceptions. Notre mot a été francisé, et les Français l'ont employé à peu près dans le sens que nous lui donnons; mais avec cette différence que nous ne le disons point pour *gage*. — *Egté et fyanss*: Achever en confiance, les yeux fermés. — *F'eind et fyanss*: Vendre en con-

péchés. Si l'une de ces *Impitoyables* était chargée de la partie des *Imprécations*, nous devons conjecturer, et pour cause, que Mégère avait souvent la parole. On a fait sur les Euménides et les Furies des distinctions qui me paraissent plus subtiles que logiques; il me semble que le mot Euménides est plus poétique, et qu'il fallait se borner à cette différence.

fiance, la main sur la conscience. — *G'ea tott fyanss divain to l'mond*: J'ai une entière confiance dans tous les hommes, j'en rapporte à leur bonne foi, à la sainteté de leurs promesses. — C'est ainsi que parlaient nos pères, (les Éburons), quand ils prêtaient pour rendre dans l'autre monde. — J'ai dit cela ailleurs.

FYASS, s. GENDRE. — *Le fyáss plovot kan le bássel on de pikpik*: Les gendres pleuvent, pullulent, quand les demoiselles sont opulentes, que leurs père et mère sont riches.

FYATT, s. FIAT, confiance, foi, etc. Ne se dit guère qu'avec la négation: — *Ni fé n'ol fyatt sor lu*: Ne lui accordez aucune confiance: très-fam. — Interjection: — *T'el vou? fyatt!* Tu l'exiges? fiat! soit!

FYOV, s. FILLEUL, l'enfant qu'un parrain et une marraine ont tenu sur les fonts de baptême.

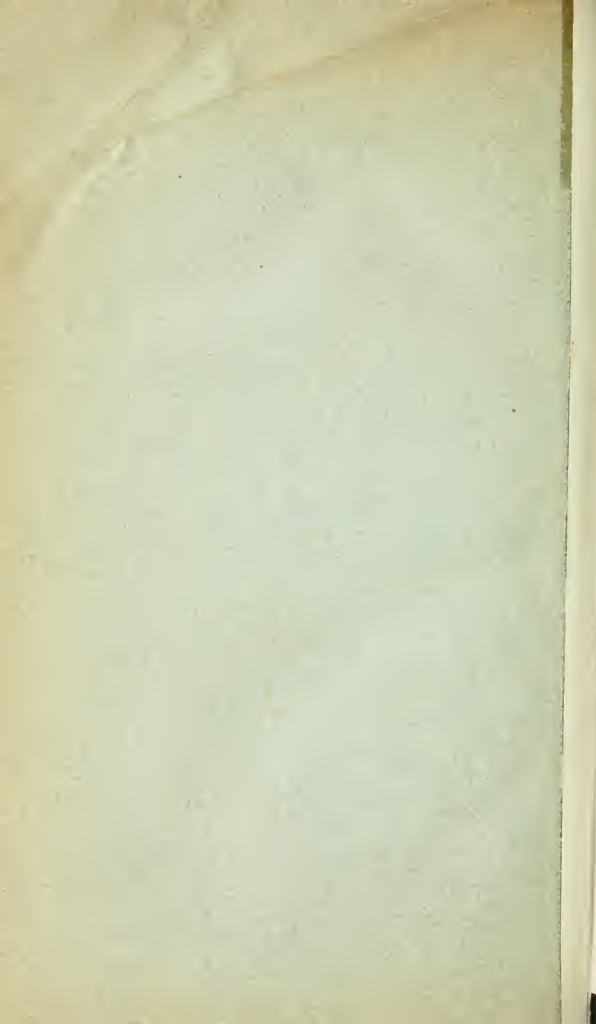
FYOUTT, s. FILLEULE. — *Mi p'titt makral di fyoutt ni mank maie di v'ni n'sohaité n'bonn anaie*: Ma petite filleule est exacte à me rendre ses devoirs le premier jour de l'an: la fine mouche!

FIN DU PREMIER VOLUME.

C

d
d
à
r
c
l





PC
3046
R3
1839
v.1

Remacle, Laurent
Dictionnaire wallon-
français 2d ed., corr. et
augm.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

FOR USE IN
LIBRARY ONLY

